235

A. DRY

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

AN IV-AN VIII

I

LES GÉNÉRAUX ET LA RÉVOLUTION
TRADITIONS ET DIPLOMATES DU DIRECTOIRE
LE GÉNÉRAL PÉRIGNON ET L'AMIRAL TRUGUET A MADRID
AUBERT-DUBAYET A CONSTANTINOPLE

Avec trois gravures

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1906

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

DU MÊME AUTEUR

Vers l'Occident. *Nord du Maroc, Andalousie, Lisbonne.* In-16. (Librairie Plon, 1899.)

Trinacria. *Promenades et Impressions siciliennes.* In-16. (Librairie Plon, 1903.)

Reims en 1814, pendant l'invasion. In 8°. Avec vingt gravures hors texte et trois cartes. Préface de M. Henry Houssaye, de l'Académie française. (Librairie Plon, 1902.)

(Ouvrage honoré d'une souscription du ministère de la guerre.)

EN PRÉPARATION :

Soldats Ambassadeurs sous le Consulat.

Première série : *Duroc, Lavallette, Mac-Donald, Lannes, Jourdan, Beurnonville.*

Deuxième série : *D'Hédouville, Clarke, Andréossy, Gouvion Saint-Cyr, Rapp, Brune.*

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.

A. DRY

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

AN IV-AN VIII

I

LES GÉNÉRAUX ET LA RÉVOLUTION
TRADITIONS ET DIPLOMATES DU DIRECTOIRE
LE GÉNÉRAL PÉRIGNON ET L'AMIRAL TRUGUET A MADRID
AUBERT-DUBAYET A CONSTANTINOPLE

Avec trois gravures

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e
1906

*

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published 23 May 1906.
Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March 3d 1905 by Plon-Nourrit et Cie.

AVERTISSEMENT

Pendant la courte période du Directoire — novembre 1795 à novembre 1799, — sept officiers généraux, presque tous de grande notoriété, — Pérignon, Truguet, Aubert-Dubayet, Clarke, Canclaux, Lacombe Saint-Michel, Bernadotte, — ont occupé des postes diplomatiques à l'étranger.

J'ai cherché, dans les études qui suivent, à raconter comment tous ces soldats, improvisés diplomates, ont rempli leurs délicates fonctions. Mon but n'est pas de présenter ici, une fois de plus, le tableau de la politique étrangère menée pendant quatre ans par les ministres des Relations extérieures, Delacroix, Talleyrand et Reinhard. Par certains côtés cependant, le travail entrepris touche à l'histoire générale de cette époque troublée. En effet, pour faire comprendre le rôle joué par les généraux ambassadeurs à

Madrid, à Constantinople, en Italie, à Vienne et à Naples, pendant la durée de leurs missions, il a fallu, forcément, rappeler dans quelles conditions ces missions leur furent confiées. Quelques vues d'ensemble ont donc été nécessaires, et le caractère même de ce livre — que j'avais d'abord voulu faire uniquement biographique — s'est trouvé singulièrement modifié et s'est étendu.

Pour suivre à travers l'Europe les envoyés du Directoire, j'ai pu, heureusement, ne pas me borner à un consciencieux dépouillement de dépêches et d'instructions officielles. A l'aide de témoignages contemporains et de nombreuses correspondances particulières, en partie inédites, j'ai spécialement cherché à reconstituer les milieux, à noter les impressions ressenties, à pénétrer un peu l'âme de ces glorieux soldats de fortune. appelés, sans préparation, à représenter la jeune République auprès des vieilles Monarchies.

Certes, en arrivant dans les capitales royales, les généraux ambassadeurs durent être étrangement surpris. Presque tous avaient vécu, depuis plusieurs années, aux armées de la Convention ou dans les centres révolutionnaires de Paris. Tous avaient très nettement adopté les principes

républicains et juré « haine aux Tyrans ». Ils se croyaient destinés non seulement à jouer un rôle diplomatique, mais aussi, et surtout, à répandre au loin les idées françaises.

A peine installés à leurs postes, ils se heurtèrent à des difficultés que, dans leur ignorance des usages des Cours, ils n'avaient guère soupçonnées. Médiocrement accueillis par les souverains, espionnés par les ministres, ridiculisés par les courtisans, insultés par les émigrés, soumis aux règles d'une étiquette minutieuse qui leur parut surannée et vexatoire, ils furent, en somme, traités presque partout en vaincus, — eux, les vainqueurs.

On comprend donc leurs rancœurs, leurs exigences et leurs ardeurs souvent maladroites. D'ailleurs, quelque lamentable qu'apparaisse maintenant la politique intérieure du Directoire, les premières années de cette période n'en restent pas moins parmi les plus glorieuses de notre histoire militaire. Dès les brillantes victoires de 1796, la France joue décidément le premier rôle en Europe, et c'est sur le jeune général en chef de l'armée d'Italie que se tournent les regards du Monde. Comment s'étonner que cette situation privilégiée de la République ait un peu grisé certains de ses représentants à l'étranger?

Leur attitude, parfois agressive, doit donc être jugée avec indulgence. Serviteurs d'un régime de transition, n'ayant ni traditions ni directions véritables, violemment attaqués à Paris par leurs ennemis politiques, ils ont cependant tenu très dignement leur place dans une carrière difficile entre toutes, cherchant à faire respecter les idées et les couleurs de cette France nouvelle qu'ils avaient défendue de leur sang.

Malgré les limites volontairement fixées, je ne me dissimule pas la difficulté de ma tâche. Aujourd'hui comme il y a cent ans, l'histoire des hommes de la Révolution — comparses ou premiers rôles — continue à exciter les passions. Ceux qui tentent de la raconter sans partialité doivent s'attendre à être traités comme Michel Montaigne. « Je fus, — disait le bon philosophe, — pelaudé de toutes mains. Au Gibelin, j'étais Guelfe; au Guelfe, Gibelin. »

Certains jugements portés dans ce livre paraîtront donc peut-être incomplets ou peu conformes aux légendes admises. De ces légendes, je ne me suis guère préoccupé. Ayant à présenter des personnages du Directoire, j'ai voulu les juger sur leurs actes et leurs idées de 1795 à 1799, en indiquant seulement les services ultérieurs qu'ils ont pu rendre. Quand il arrive au

ministère en l'an V, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord n'est qu'un ambitieux besogneux, protégé par Mme de Staël et par Barras ; il ne peut espérer devenir prince de Bénévent, ministre et ambassadeur d'une monarchie légitime. De même, Pérignon, Truguet, Canclaux, Clarke, qui doivent finir Pairs de France après avoir siégé au Sénat ou au conseil d'État, sont, de l'an IV à l'an VIII, résolument partisans de la Révolution. Malgré ses ambitions déjà sans mesure, l'orgueilleux Bernadotte ne rêve pas encore la couronne de Suède et Napoléon n'est toujours que le général Bonaparte.

A. D.

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

INTRODUCTION

Avant de raconter les ambassades des soldats diplomates sous le Directoire, il paraît d'abord nécessaire de résumer le rôle politique des chefs de l'armée pendant la Révolution. Nous verrons ensuite la place que la République avait déjà reprise vis-à-vis de l'Europe à la fin de 1795 et nous passerons rapidement en revue le personnel diplomatique dont elle pouvait disposer.

I

LES GÉNÉRAUX ET LA RÉVOLUTION

Les deux périodes militaires. — Les représentants aux armées. — Généraux politiques. — Le Comité de Salut public. — Le champ d'action des armées s'agrandit. — Candidatures militaires au Directoire. — Les ministres de la guerre de l'an IV à l'an VIII.

Les guerres soutenues par la République française de 1792 à 1801 contre les premières coalitions de l'Europe présentent deux caractères bien distincts.

Pendant la première période, — qui commence à Valmy pour finir avec l'année 1794, — la guerre, d'une façon générale, a d'abord lieu sur le territoire français ou près des frontières. On se bat en 1792 en Champagne, en 1793 et 1794 sur la Meuse, le Rhin, et sur nos limites des Pyrénées et des Alpes. C'est la période de défense.

Puis, vient la période de propagande et de conquête. Partout victorieuse, la France retrouve ses limites naturelles et prend l'offensive à son tour. Elle porte la guerre au loin, renverse les trônes, organise les pays occupés, fonde des États à son image, cherche à introduire partout, à la suite de ses armées, les idées dominantes de la Révolution.

A ces deux époques de guerre correspondent, pour l'esprit même des chefs de l'armée, deux périodes très différentes. Tant que la patrie est envahie, tant que l'invasion, qu'il faut repousser sur toutes les frontières violées, nécessite et parfois justifie les mesures redoutables prises par le Comité de Salut public, les généraux restent entièrement soumis au pouvoir civil et se tiennent, pour la plupart, en dehors de la politique quotidienne des partis. Ils ne jouent aucun rôle sur la grande scène parisienne où se déroulent les actes tragiques des grandes « Journées » de la Convention. Les vrais soldats n'ont aucune part aux sanglants résultats du 31 mai 1793, qui marquent la chute des Girondins, ni à ceux du 9 thermidor-27 juillet 1794, qui terminent le règne de Robespierre. Le grotesque Henriot, géné-

ral en chef de la garde nationale (1), et le ci-devant vicomte de Barras sont les seuls chefs militaires que ces Journées mettent en vedette.

Mais, quoique longtemps hypnotisée, pour ainsi dire, par ses devoirs patriotiques, l'armée ne reste pas indifférente aux événements et ses aspirations suivent très nettement la marche ascendante de la Révolution. Après s'être révélée libérale et heureuse du mouvement de 1789, elle est devenue constitutionnelle jusqu'au 10 août 1792 avec Lafayette, Rochambeau, Lückner. Après Valmy, elle est girondine avec Dumouriez, Kellermann, Custine, Houchard. Puis, après la coupable défection de Dumouriez et la disparition des Girondins, elle suit de nouveaux chefs, alors ardemment partisans des idées nouvelles : Jourdan, Pichegru, Moreau, Hoche, dirigés par Carnot au nom du puissant comité de la Convention.

Malgré la distance qui les sépare de Paris, les généraux n'échappent cependant pas aux persécutions. Dès la fin de 1793, le néfaste régime de la Terreur pèse sur les soldats plus encore que sur les citoyens. Trois généraux en chef : Custine, Brunet, Houchard, — le premier d'origine noble et de grande valeur, les deux autres plébeiens ayant eu trop de bonheur, — montent sur l'échafaud, accusés de trahison. Car, depuis l'exode de Dumouriez, on voit la trahison partout! Et il s'agit de prouver aux chefs militaires que la défaite équivaut à une trahison!

(1) Pour ce personnage, voir TAINE, *les Origines*, VIII, 29.

Pour surveiller ces chefs et stimuler le zèle des jeunes armées, la Convention envoie alors des « représentants » sur les théâtres de guerre. Armés d'un pouvoir énorme, ils dénoncent parfois sans pitié mais donnent souvent aussi le plus patriotique exemple et ne croient pas devoir rester simples spectateurs des combats. « Ceints de l'écharpe nationale, le fer dans une main et les droits de l'Homme dans l'autre, ils se jetaient dans la mêlée, excitaient par leur exemple l'enthousiasme du soldat, apportaient au commandement des armées la plus grande de toutes les forces, le prestige d'un enthousiasme sans limites et d'une conviction sans bornes (1). » Tels furent, entre autres, Levasseur et Delbrel à Hondschoote, Carnot à Wattignies, Rewbell et Merlin de Thionville à Mayence, Lacombe Saint-Michel en Corse, Milhaud et Soubrany aux Pyrénées.

Les témoignages sont unanimes sur cette période de 1793-1794. Pour tous, la vie était dure et difficile. On ne mangeait à la table du quartier général d'autre pain que le pain du soldat et d'autre viande que la viande de distribution. « Les généraux, — dit le général Foy (2), — faisaient la guerre avec l'austérité et la modération qui convenaient à la noble cause pour laquelle ils avaient pris les armes... Les chefs étaient décimés par la hache du bourreau. Quand les uns tombaient, les autres se serraient pour rem-

(1) Achille Roche, Préface des *Mémoires de Levasseur de la Sarthe.*

(2) Général Foy, *Histoire de la guerre de la Péninsule,* I.

plir la trouée, ainsi qu'il arrive dans les bataillons où des files sont emportées par le boulet de l'ennemi. On affrontait sans crainte les hasards d'une responsabilité effroyable; la vie et la réputation, tout était sacrifié au bien public. » Le témoignage du maréchal Soult est aussi concluant : « Dans tous les rangs, le même zèle, le même empressement à aller au delà du Devoir (1). »

La loi sur l'*amalgame* — janvier 1794 — avait du reste créé une unité presque parfaite dans les diverses armées. « Tous équipés de même, tous habillés de même, suivant les mêmes règlements, obéissant aux mêmes chefs, n'ayant plus à choisir les chefs mais sachant qu'ils devaient les écouter sous peine d'être traduits devant des tribunaux sévères, les soldats marchèrent unis dans la pensée commune de repousser l'ennemi. La politique ne les divisait plus. Ils ne s'en occupaient pas (2). »

*
* *

Les premiers pourparlers engagés à Bâle en janvier 1795 marquent la fin de cette période héroïque. Pendant que Barthélemy, ambassadeur de la République, négocie avec M. de Hardenberg les articles d'un traité avec la Prusse, une nouvelle « journée » se prépare à Paris. Le 12 germinal (1er avril 1795), la Convention est envahie. Pichegru, qui passe toujours pour un homme énergique et ardent et qui, après avoir conquis la Hollande, se trouve fortuite-

(1) *Mémoires* du maréchal Soult, I.
(2) E. d'Hauterive, *L'armée sous la Révolution*, ch. II.

ment à Paris, est requis par l'Assemblée effrayée. On le nomme commandant de la force armée « pour tout le temps que durera le péril » et les habiles dispositions prises le 2 avril sauvent une fois de plus la Convention. Barras, qui a fait ses preuves l'année précédente en thermidor, et Merlin de Thionville, qui s'est initié aux choses militaires pendant le siège de Mayence, ont secondé le vainqueur.

Ce commandement de la garde nationale parisienne donné à un général d'armée était un événement politique d'une grande importance. Le mois suivant, après la journée du 20 mai (1er prairial an III), l'armée de ligne elle-même entre en scène à côté de la garde nationale. Menou (1) reçoit le commandement de vingt mille hommes des sections parisiennes et de huit mille hommes de la ligne. Le choix de Menou est d'ailleurs mauvais; ce général a tenu autrefois une place importante au Comité militaire de la Constituante (2), c'est un brave soldat mais il n'a ni l'audace ni la fermeté nécessaires pour les luttes ardentes de la rue.

(1) Le baron de Menou, né en Touraine en 1750, était déjà maréchal de camp en 1789. Député de la noblesse du bailliage de Touraine aux États généraux, il avait accueilli avec ardeur la Révolution. Il est surtout connu par son triste rôle en Egypte après l'assassinat de Kléber. Il est mort en 1810, gouverneur de Venise.

(2) Le comité militaire de la Constituante, formé le 1er octobre 1789 sur la proposition du baron de Wimpffen, comprenait douze membres : le marquis de Rostaing, maréchal de camp; le comte d'Egmont Pignatelli, lieutenant-général; Emmery, avocat; Dubois de Crancé, ancien mousquetaire; le marquis de Bouthillier, lieutenant-général; le comte de Gomer, maréchal de camp; le vicomte de Noailles, colonel des chasseurs d'Alsace; le marquis de Panat; le baron de Wimpffen, brigadier; le baron de Flachslanden, maréchal de camp; le comte de Mirabeau; et le baron de Menou.

Au commencement de vendémiaire an IV, c'est encore le même Menou qui commande les troupes de Paris. Mais les mesures prises sont jugées insuffisantes; Menou est destitué et arrêté et c'est à l'heureux vainqueur du 9 thermidor, à Barras, qu'est remis le commandement. Barras appelle Bonaparte, et sous eux, le 13 vendémiaire, servent de futurs maréchaux, Brune, Junot, Murat...

Ainsi donc, en germinal et prairial an III, puis en vendémiaire an IV, trois fois en six mois, la Convention a dû s'appuyer sur des chefs militaires et les a introduits dans la politique. Elle a sollicité l'intervention de l'armée, « opposant ses vœux républicains et belliqueux aux démonstrations des modérés, en attendant qu'elle les lance contre les gardes nationales suspectes de royalisme (1). »

Il faut insister sur ce fait. Les généraux ont été appelés pour défendre et sauver la Convention, et ils ne se sont véritablement occupés d'affaires politiques que lorsque les détenteurs du pouvoir les ont poussés dans cette voie nouvelle. Même après les premières interventions de Pichegru et de Menou, Jourdan, général en chef, donnait à ses soldats de sages conseils d'abstention. « Il faut, — disait-il au lendemain de la journée du 1er prairial an III, — que l'armée agisse dans cette circonstance comme elle a agi toutes les fois que de pareils événements ont eu lieu; c'est-à-dire qu'étant placée sur la frontière pour combattre les ennemis du dehors, elle ne

(1) A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, IV, 281.

s'occupe pas de ce qui se passe dans l'intérieur, et qu'elle ait toujours la confiance de croire que les bons citoyens, qui y sont, parviendront à faire taire les royalistes et les anarchistes. »

Quatre mois après ce patriotique appel, la situation a changé. Ce que Pichegru a fait en germinal, d'autres sont prêts à l'accomplir à l'occasion. Au moment où les sections parisiennes font trembler l'Assemblée, le 12 vendémiaire, non seulement Barras obtient facilement le concours du jeune général Bonaparte, mais, en province aussi, certains généraux se déclarent disposés à marcher sur la capitale avec leurs troupes. Le général en chef Dubayet (1), entre autres, proposera son épée à la Convention.

Dès le début du Directoire, — novembre 1795, — cette situation va s'accentuer encore. Les chefs de l'armée commencent à se rendre compte de leur importance dans l'État, et leurs ambitions, uniquement patriotiques pendant si longtemps, s'orientent désormais peu à peu vers de nouveaux desseins. La période héroïque, décidément, est bien passée! La paix, déjà conclue avec certaines puissances, semble prochaine avec les autres. Après avoir partagé les fatigues et les dangers des soldats, après avoir acquis des grades et de la gloire, les généraux cherchent maintenant les honneurs et veulent leur part du pouvoir (2).

(1) Voir Aubert-Dubayet, I.

(2) Il est à remarquer que beaucoup de *soldats* furent appelés au Comité de Salut public et eurent ainsi leur part de pouvoir. Mais c'étaient, avant tout, des hommes politiques, membres de la

Les armées, d'ailleurs, restent ardemment républicaines et même jacobines car, dans la République, les jacobins ont longtemps représenté le parti de la guerre. « Elles gardaient cet esprit jacobin, dit M. Vandal (1), parce que la République et la France se confondaient à leurs yeux et aussi parce que la Révolution, qui s'était faite, au dedans étroite et bourgeoise, demeurait parmi elles, franchement démocratique, ouvrant au plus humble (2), pourvu qu'il fût un brave, le chemin des honneurs et des profits. »

Cette tendance au jacobinisme explique pourquoi les armées seront longtemps avec le pouvoir exécutif contre la majorité des conseils et pourquoi, en

Convention et éloignés des armées. Voici les noms de ceux qui figurèrent, en l'an III, au Comité : Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, ancien officier du génie, grand travailleur; Delmas, officier de milice, qui joua un rôle important aux journées de prairial an III ; Dubois-Crancé, futur ministre de la guerre du Directoire; Blad et Marec, commissaires de marine; Aubry, capitaine d'artillerie en 1789, général en 1793, esprit court et passionné, qui n'avait jamais entendu le canon qu'au polygone (au dire du général Ph. de Ségur) et qui est connu par sa haine contre Bonaparte; Lacombe Saint-Michel, capitaine au moment de la Révolution, qui venait d'exercer en Corse un commandement important; Letourneur, capitaine du génie, futur directeur.

En somme, Carnot, Dubois-Crancé et Lacombe Saint-Michel étaient les seuls ayant une valeur militaire sérieuse.

(1) *L'avènement de Bonaparte*, I.

(2) Une des causes qui avaient poussé beaucoup d'officiers à se rallier à la Révolution avait été, il faut le dire, le désir légitime de pouvoir percer. Avant 1789, tous les hauts grades étaient à peu près réservés à la noblesse de cour. Carnot, en 1789, était capitaine du génie et chevalier de Saint-Louis. Malgré sa très grande valeur il n'aurait jamais pu, sans la Révolution, dépasser le grade de capitaine ! On raconte qu'il fit une réclamation à ce sujet. Le cardinal de Loménie, alors ministre, lui répondit : « Que vous faut-il de plus, monsieur? Depuis quand un pauvre roturier n'est-il pas content d'être capitaine et chevalier? »

1797, elles désireront et demanderont un coup de force et applaudiront aux journées de fructidor.

*
* *

En même temps que l'ambition pousse certains généraux vers la politique, le champ d'action des conducteurs d'hommes se transforme et s'agrandit singulièrement sur les théâtres de guerre. Une fois les frontières franchies et la lutte devenue offensive, les armées se croient destinées à être un instrument de civilisation et de progrès. « Elles ont le sentiment qu'elles accomplissent un devoir et font un acte juste ; elles portent dans la conquête quelque chose d'humain supérieur à la conquête (1) ». De même, les chefs militaires deviennent de véritables apôtres de la Révolution. Dans les campagnes que poursuit la République jusqu'à Campo Formio, et ensuite en Orient et contre la deuxième coalition, il ne suffira plus, pour les généraux d'armées, de rester des tacticiens ou des stratèges. Après avoir conquis, il faudra négocier, pacifier, gouverner. Les généraux devront donc se montrer organisateurs et diplomates autant que conquérants. C'est ainsi que Hoche en Vendée, dès 1795, puis, les années suivantes, Bonaparte en Italie et Moreau dans l'Allemagne du Sud, vont se révéler à la République; c'est ainsi que, sur d'autres théâtres, on verra Brune en Suisse et à Milan, Sérurier à Lucques, Berthier à Rome, Championnet à Naples, Joubert en Hollande et en Piémont, et d'autres encore, s'essayer,

(1) A. Sorel, *L'Europe et la Rév. fr.*, IV, 379.

eux aussi, avec plus ou moins de bonheur, au maniement des affaires politiques des peuples conquis.

Plusieurs de ces grands conducteurs d'hommes, chefs des armées restées jacobines, le Directoire cherchera à les attirer, par crainte ou par intérêt. Mais ce sera toujours dans un but donné, pour une besogne définie! En pluviôse an IV (janvier 1796), Jourdan vient à Paris pour se concerter avec le ministre de la guerre Pétiet au sujet de questions militaires techniques. D'opinions avancées et resté « patriote » à la mode de l'an II, mais n'ayant pas encore cherché à jouer un rôle politique, Jourdan reçoit les plus grandes avances, « au grand déplaisir des députés clychiens (1) ». Il s'agit en effet alors, pour le Directoire, d'avoir avec soi un général renommé pour l'opposer à Pichegru dont les menées se dessinent, et la gloire du vainqueur de Fleurus vaut la peine d'être accaparée (2)!

En juillet 1797, si Barras songe à appeler au ministère le glorieux Hoche, c'est parce que ce général semble seul de taille à tenir tête à ce même Pichegru devenu depuis peu président d'un des conseils et dont l'opposition semble décidément redoutable. N'ayant pas l'âge requis pour être ministre, Hoche rejoint ses troupes mais il les rapproche de Paris, malgré les prescriptions formelles

(1) *Mémoires* de La Révellière, I, 389.

(2) Jourdan s'orienta dès lors vers la politique. Il entra au Conseil des Cinq-Cents, en mars 1797, comme représentant de la Haute-Vienne, et y joua un rôle important.

de la Constitution, prêt à intervenir à l'occasion avec la connivence du gouvernement (1).

Un mois plus tard, si Augereau, simple divisionnaire de l'armée d'Italie, reçoit des pouvoirs extraordinaires et devient tout à coup un personnage important, c'est parce qu'un collaborateur énergique a paru nécessaire à la majorité des directeurs pour la besogne spéciale qu'ils comptent faire en fructidor. Et enfin, en 1799, si Sieyès cherche à grandir Joubert d'abord, tâte ensuite d'autres généraux, puis se décide à rappeler Bonaparte d'Égypte (2), c'est parce qu'il croit pouvoir compter sur l'un d'entre eux pour l'aider à devenir le véritable maître de la République.

Tout en se servant ainsi, à certains moments, de généraux plus ou moins en vue, dans l'intérêt de sa politique, le Directoire, — pendant toute sa durée et quelle que soit sa composition (3), — reste constamment jaloux de leur gloire. Jusqu'à l'heure fixée pour la besogne qu'il réclame et une fois cette besogne faite, il les éloigne le plus possible,

(1) La constitution de l'an III avait pris les plus grandes précautions pour empêcher les généraux de venir à Paris avec leurs régiments. D'après l'article 69 de cette constitution, le Directoire ne pouvait faire passer ou séjourner aucun corps de troupe dans la distance de six myriamètres (onze lieues moyennes) de la commune où le Corps législatif tenait ses séances, excepté sur la réquisition ou avec autorisation des conseils.

Cette prescription n'arrêta ni Hoche ni le Directoire en 1797.

(2) Voir le chapitre III de l'Introduction.

(3) On peut distinguer trois périodes directoriales de 1795 à 1799 : 1° le premier Directoire, où l'influence de Carnot balance celle des triumvirs; 2° le Directoire fructidorien, où Barras joue le rôle principal; 3° le Directoire créé après les journées de prairial an VII, où Sieyès tient la première place.

« cherche à les désunir entre eux, ne les laisse point vieillir dans les commandements (1). » Souvent forcé de leur abandonner la marche des négociations diplomatiques et de leur laisser d'importantes décisions à prendre sur certains théâtres de guerre, il leur marchande, à Paris même, la plus petite part de pouvoir. Après son triomphe du 18 fructidor, le nouveau Directoire sera d'ailleurs « moins préoccupé de faire face à une Europe hostile que de faire face, en France même, à ses adversaires, de tenir en échec le corps électoral et de se procurer à cet effet une armée bien à lui (2). » Or, pour que l'armée reste tout à fait soumise aux vues des personnages au pouvoir, il paraît nécessaire que la gloire et la notoriété des chefs ne soient pas assez grandes pour porter ombrage. Il faut donc écarter ou briser les généraux qui deviennent trop populaires ou trop glorieux. Il faut surtout, à tout prix, les empêcher d'arriver — en maîtres — au Luxembourg !

*
* *

Dès le printemps de 1797, au premier remplacement d'un des directeurs, l'entrée d'un chef militaire au Luxembourg avait été cependant sérieusement envisagée par le conseil des Cinq-Cents. « J'aurais voulu — écrit Thibaudeau (3) dans ses

(1) *Opinions et jugements de Napoléon*, I, 350.
(2) A. Sorel, étude parue dans *le Temps* du 25 septembre 1905.
(3) Thibaudeau jouissait alors d'une réelle influence. Ancien membre du Comité de Salut public, ancien président de la Convention, il avait été élu par trente-deux départements au Conseil des Cinq-Cents.

Mémoires — voir au Directoire un ou deux membres étrangers à la Convention et surtout un général tel que Pichegru, Kléber ou Moreau. Mais beaucoup d'esprits timorés craignaient de compromettre la liberté en introduisant un soldat dans la première magistrature de la République. Et enfin, la majorité, qui ne voulait que des conventionnels, affectait de présenter Barras comme un général digne de représenter la gloire des Armées. »

Au reste, voici une curieuse statistique indiquant les voix recueillies par des chefs militaires pour les différentes élections au Directoire (1). On y verra que l'opinion de Thibaudeau était partagée par beaucoup de membres du Conseil des Cinq-Cents. Mais il n'en était pas de même aux Anciens (2). Jusqu'en prairial an VII, les candidatures militaires présentées par les Cinq-Cents devaient être constamment écartées au scrutin définitif.

A la première élection, en prairial an V, au moment où Letourneur, désigné par le sort, abandonne ses fonctions, beaucoup de modérés viennent d'entrer dans les Conseils. Trois soldats sont portés par les Cinq-Cents sur la liste décuple. Mais ce ne sont pas des chefs de grande envergure ou dont la notoriété présente puisse être jalousée par les Directeurs restant au pouvoir. Ni Kléber, ni Mo-

(1) *Histoire politique de la Révolution*, par M. Aulard, p. 600.

(2) Rappelons que les Anciens comptaient deux cent cinquante membres. Ils étaient, comme les Cinq-Cents, renouvelables tous les ans par tiers. Les Cinq-Cents proposaient dix noms pour chaque place de directeur. Les Anciens choisissaient sur cette liste *décuple*.

reau, ni Pichegru (que recommandait Thibaudeau) ne sont discutés. Beurnonville (1) a 193 voix et deux anciens chefs d'escadre, assez oubliés alors, Bougainville et Borda (2), en obtiennent respectivement 164 et 163. Aucun d'eux n'a d'ailleurs de succès au scrutin final d'où Barthélemy, le négociateur de Bâle, sort facilement vainqueur avec 138 voix.

Trois mois plus tard, Barthélemy, qui n'a pas joui longtemps de sa fortune, est proscrit avec Carnot après la journée du 18 fructidor. On procède successivement à la double élection devenue nécessaire. Grâce aux proscriptions qui ont suivi la Journée, la majorité n'est plus la même qu'au printemps. Pour remplacer Barthélemy, les Cinq-Cents proposent toujours des soldats mais ce sont, cette fois, des généraux aux opinions ardentes : Augereau, l'homme qui vient de faire la besogne; Masséna, qui s'est couvert de gloire depuis dix-huit mois et qui passe, comme Augereau, pour très jacobin ; Ernouf, l'ancien chef d'état-major de Jourdan (3). Ces trois généraux obtiennent respectivement 195,

(1) Beurnonville avait été ministre de la guerre en 1793. Livré aux Autrichiens par Dumouriez, il était resté prisonnier en Allemagne jusqu'à la fin de 1796. (1752-1821.)

(2) Bougainville avait près de soixante-dix ans. Il s'était illustré au Canada, sous Montcalm, quarante ans plus tôt et avait fait ensuite ses voyages de découverte autour du monde qui l'ont rendu célèbre. D'opinions très modérées, il n'avait joué aucun rôle politique depuis la Révolution. (1729-1811.)

Borda, marin distingué, était surtout un remarquable savant, astronome et mathématicien. Lui non plus ne s'était guère occupé de politique. (1733-1799.)

(3) Ernouf n'était entré dans l'armée qu'en 1791, à trente-huit ans. Divisionnaire en décembre 1793, il avait suivi la fortune de Jourdan et partageait ses idées exaltées. C'était aussi un grand ami de Bernadotte.

210 et 201 voix. C'est le ministre Merlin de Douai, ex-conventionnel lié avec les triumvirs, que choisit le conseil des Anciens. Pour la place de Carnot, nous voyons encore figurer les trois mêmes soldats avec 192, 194 et 175 voix. François de Neufchâteau leur est préféré. Ainsi, dès la fin de 1797, après la disparition de Carnot, l'armée n'est plus représentée au Directoire que par le général Barras !

L'année suivante, en floréal an VI, les élections ont diminué le nombre des modérés. Lorsque François de Neufchâteau doit quitter le Luxembourg, la liste décuple porte les noms de trois généraux compromis avec les jacobins : Brune (1) (176 voix), Moulin (2), (159 voix), Ernouf (165 voix). L'ex-conventionnel Treilhard est nommé.

Quand Rewbell part à son tour en l'an VII, le général Lefebvre (3) est proposé le premier par les Cinq-Cents avec le gros chiffre de 338 voix. Le contre-amiral Lacrosse (4) en obtient 189, Moulin 165, le contre-amiral Martin (5) 161. C'est encore

(1) Brune venait de jouer un rôle important en Suisse et à Milan.

(2) Pour le général Moulin, voir plus loin.

(3) Lefebvre — le futur duc de Dantzig — avait fait sa réputation à l'armée du Rhin. Il avait un moment commandé en chef l'armée de Sambre-et-Meuse après la mort de Hoche, en septembre 1797. Il était à Paris sans emploi depuis six mois.

(4) Lacrosse avait fait preuve d'une grande bravoure en janvier 1796 comme commandant du vaisseau *Les Droits de l'Homme* et sa conduite l'avait fait nommer contre-amiral. C'était un excellent marin, d'opinions modérées. (1760-1829.)

(5) Martin avait fait une brillante carrière et passait pour un officier de valeur. Mais il était alors surtout connu par les me-

un conventionnel, l'ex-abbé Sieyès, qui l'emporte.

Peu de jours après, le 29 prairial an VII, on s'aperçoit que l'élection de Treilhard, faite en l'an VI, n'est pas régulière. Sur la liste formée alors, Lefebvre tient toujours la tête avec 345 voix; Masséna en a 321, Martin 308, Moulin 304, le général Dufour (1) 256. Mais Treilhard est remplacé par Gohier, ancien ministre de l'an II.

Merlin de Douai et La Revellière sont contraints de démissionner le lendemain et deux autres listes sont faites par les Cinq-Cents. Sur la première, figurent Lefebvre (324 voix), Masséna (316), Martin (301), Lacrosse (299), Moulin (267) et un nouveau venu, le général Marescot (254) (2). Cette fois, six militaires sont proposés, sur dix candidats ! Cependant, c'est l'obscur Roger Ducos qui s'installe au Luxembourg après avoir obtenu aux Anciens 153 voix contre 43 à Marescot.

Enfin, sur la dernière liste, — celle établie le 2 messidor an VII pour remplacer La Révellière, — on compte sept officiers généraux : Masséna (304 voix), Martin (300), Lefebvre (300), Lacrosse (295), Moulin (260), Pille (3) (259), Dufour (256), et

sures rigoureuses qu'il avait prises, comme commandant d'armes à Rochefort, pour l'embarquement des proscrits de fructidor. (1752-1820.)

(1) Dufour (Georges-Joseph) s'était fait connaître en 1794 par sa belle défense du pont de Huningue. Il était membre du Conseil des Cinq-Cents. (1758-1820.)

(2) Marescot (le marquis de) était officier du génie. Il avait pris part au siège de Toulon en 1793 et était divisionnaire depuis 1794. Il venait de défendre avec succès Landau et Kehl. Carnot l'avait longtemps protégé. Il s'était lié récemment avec Barras, qui songea à faire de lui un ministre de la guerre. (1758-1832.)

(3) Pille avait été « commissaire de l'organisation de la guerre »

trois candidats civils peu connus : Dupuis, Charles Pottier et Florentin Guyot. Les Anciens sont donc, cette fois, presque forcés de nommer un soldat. La lutte finale est circonscrite entre Moulin et Lefebvre, le premier soutenu par les jacobins, le second par la fraction plus modérée du Conseil. Lefebvre obtient 68 voix et Moulin 195. Masséna et Guyot n'en ont que deux, Lacrosse et Pottier une. Moulin entre donc au Directoire et y reste, jusqu'à la fin du régime, le collègue de Barras, de Sieyès, de Gohier et de Roger Ducos.

La valeur militaire du nouveau Directeur était assez modeste et son élection ne pouvait être considérée comme un hommage rendu à l'armée. C'était un des nombreux généraux politiques qui avaient fait leur réputation à Paris mais dont la gloire ne devait offusquer personne. Né à Caen en 1752, ingénieur des ponts et chaussées jusqu'en 1789, Moulin était entré tardivement dans la carrière militaire, à près de quarante ans. D'opinions avancées, il avait su adroitement les mettre en valeur et conquérir rapidement ses grades sans réels services de guerre. En trois ans, il avait franchi tous les échelons et était divisionnaire depuis la fin de l'an II. Employé à Strasbourg et aux Alpes, il s'était surtout fait remarquer par l'exaltation de ses convictions et son attitude politique l'avait fait appeler à la fin de 1797 à Paris, au commandement de la 17e division militaire qu'Augereau venait d'abandonner. Il s'était lié alors avec Jourdan et Gohier et s'était acquis de

(fonction qui avait remplacé celle de ministre) d'avril 1794 à novembre 1795. Il avait ensuite commandé l'armée du Midi.

chaudes amitiés dans les conseils. Au moment de son élection il commandait intérimairement dans l'Ouest.

Tous les titres militaires de Moulin étaient, on le voit, bien petits. La persistance avec laquelle son nom avait été mis en avant dans tant de scrutins à partir de mai 1798 implique cependant une véritable notoriété. Son entrée au Directoire, en l'an VII, ne dut pas paraître plus extraordinaire que celle de Roger Ducos (1).

Resté jacobin très convaincu, Moulin suivit d'abord la ligne de conduite adoptée par Gohier (2), fit une opposition très nette à Sieyès et tenta ensuite un instant de s'opposer au mouvement du 18 brumaire. Mais Bonaparte ne garda pas rancune à l'ancien Directeur et sympathisa même plus tard avec lui. Il a écrit en parlant de Moulin : « C'était un honnête homme, patriote, chaud et droit (3). »

*
* *

Même au ministère de la guerre, sauf Hoche ministre un jour en 1797 et Bernadotte ministre pendant deux mois en 1799, aucun soldat de premier plan n'est appelé par le Directoire (4).

(1) Ancien conventionnel et ancien membre des Cinq-Cents, Ducos remplissait d'obscures fonctions judiciaires dans les Landes lorsqu'il fut appelé au Directoire.

(2) Gohier et Moulin formèrent la partie avancée du Directoire alors que Sieyès et Roger Ducos prenaient la tête des « politiques » et des « modérés ». Barras hésita longtemps entre ces deux groupes, puis se rapprocha de Sieyès.

(3) Moulin reçut sous l'empire le titre de baron et le commandement de la place d'Anvers. Il y mourut en 1810 sans aucune fortune.

(4) Voici les dates des différents ministères : Aubert-Dubayet, 3 novembre 1795 ; Pétiet, 8 février 1796 ; Schérer, 23 juillet 1797 ;

A peine installé, Aubert-Dubayet (1), qui est du reste plus homme d'action qu'administrateur, démissionne parce qu'il n'a pas la part d'autorité et de responsabilité à laquelle il ose prétendre. Ce n'est pas à un général que l'on fait appel pour le remplacer, c'est à Pétiet, ancien procureur syndic et commissaire ordonnateur, nommé depuis trois mois au conseil des Cinq-Cents (2). En juillet 1797, Hoche n'ayant pu être maintenu à cause de son âge, Rewbell fait désigner un de ses compatriotes, Schérer, qui vient de se montrer très médiocre en Italie l'année précédente. Schérer n'a ni envergure, ni capacités spéciales, ni même de sentiments bien français (3). Mais on est sûr de son dévouement aux triumvirs. L'ami de Rewbell ne manque ni d'esprit ni de savoir faire, est assez habile pour lier son sort à celui des vainqueurs de fructidor et réussit à se maintenir dix-huit mois au pouvoir. Son successeur, Milet Mu-

Milet de Mureau, 21 février 1799; Bernadotte, 2 juillet 1799; Dubois-Crancé, 14 septembre 1799, puis Berthier après les journées de brumaire.

(1) Voir Aubert-Dubayet, I.

(2) Né en 1749 en Bourgogne, Pétiet avait fait une honorable carrière comme commissaire des guerres et avait été élu à la suite d'un séjour en Bretagne, procureur syndic d'Ille-et-Vilaine. Il avait ensuite repris ses fonctions de commissaire à l'armée de Sambre-et-Meuse et à celle des Côtes de Brest. Il avait été nommé par le département de la Seine au Conseil des Cinq-Cents. C'était un administrateur de valeur.

(3) Schérer était né en 1749 en Alsace. Il avait servi dans l'armée autrichienne jusqu'en 1775, puis dans l'armée royale de 1780 à 1785, et s'était mis ensuite au service de la Hollande jusqu'en 1790. Il n'était revenu en France qu'en 1792. Adjudant général en juillet 1793, brigadier le 19 septembre de la même année, divisionnaire en janvier 1794, Schérer avait été, peu après, général en chef aux Pyrénées et en Italie.

Après sa sortie du ministère, Schérer retourna en Italie. Il est mort à Chauny en 1804.

reau (1) le fait d'ailleurs regretter. Ancien constituant obscur devenu général de brigade du génie, Milet Mureau est employé au bureau militaire du Directoire lorsqu'on décide, en février 1799, le remplacement de Schérer, que ses malversations ont compromis. L'insuffisance du nouveau chef de l'armée est vite constatée. Aussitôt que Moulin entre au Luxembourg, il exige le départ immédiat de l'incapable ministre et met en avant le nom de son ancien chef d'état-major, Leclerc, qui a épousé depuis deux ans la jolie Paulette Bonaparte.

Les circonstances sont particulièrement graves à ce moment, en juin 1799. Les succès des armées de la deuxième coalition nécessitent un effort considérable et une véritable direction militaire que seul un chef de grande notoriété sera capable de donner. Leclerc (2) ne se sent pas de taille à jouer le rôle qu'on lui destine. Il refuse, et c'est après ce refus que, sur le conseil de Gohier, le Directoire se décide à nommer le brillant et ambitieux Berna-

(1) Milet de Mureau, né à Toulon en 1751, était entré dans l'armée comme lieutenant à l'École de Mézières en 1769. Il était capitaine au moment de la Révolution et fut envoyé à la Constituante comme député de la noblesse des sénéchaussées de Toulon. Général de brigade en 1796, sans avoir fait campagne, il était depuis deux ans employé dans divers bureaux de Paris.

Divisionnaire en quittant le ministère, Milet Mureau fut remis adjudant général en 1800, comme n'ayant pas servi en campagne. Il prit alors sa retraite et le Premier Consul en fit un préfet, dans la Corrèze. En 1810, il quitta l'administration et obtint en 1814 le titre d'inspecteur général du génie. Il est mort en 1825.

(2) Leclerc n'avait que vingt-sept ans. Il s'était distingué à Toulon, puis en Italie, et avait été fait général de brigade en 1797 sur la demande de Bonaparte. Il eût été, au ministère, l'exécuteur des idées de Moulin.

Sous le Consulat, Leclerc devint chef de l'expédition de Saint-Domingue et y mourut en 1802.

dotte qui, lui aussi, est allié aux Bonaparte et soutenu par leurs amis (1).

Bernadotte prend très vite une grande influence, se montre organisateur et patriote et fait vraiment belle figure au ministère. Mais il est l'ami de Moulin et de Gohier et ne veut pas être l'homme de Sieyès devenu la tête du Directoire ! Sa puissante personnalité paraît encombrante et gênante et il tombe, par surprise, avant d'avoir pu donner sa mesure (2).

Enfin, le dernier ministre de la guerre du régime, Dubois-Crancé, bien que portant le titre de général de division, est surtout un homme politique, infiniment plus connu en 1799 comme ancien membre de la Constituante, de la Convention et des Cinq-Cents que comme soldat (3).

*
* *

Cependant, malgré cette méfiance presque constante des différents Directoires contre les vrais hommes de guerre, méfiance qui est une des caractéristiques de l'époque, plusieurs soldats renommés

(1) Cf. *Mémoires* du roi Joseph, t. I, 73.

(2) Voir l'étude sur Bernadotte et le chapitre III de l'*Introduction*.

(3) Dubois-Crancé, né en 1747 dans les Ardennes, avait été longtemps *mousquetaire*. Député du Tiers aux États-généraux, il prit une part importante aux réformes militaires et fut nommé maréchal de camp en 1791. Membre de la Convention, il se rangea parmi les amis de Danton, fut membre du Comité de Salut public, et remplit des missions militaires à l'armée des Alpes et à Lyon. Entré au Conseil des Cinq-Cents en 1795, il en était sorti par voie de tirage au sort en 1797.

Dubois-Crancé ne joua aucun rôle après son ministère. Il vécut assez obscurément dans les Ardennes jusqu'en 1814. C'était, en somme, un homme de valeur et d'énergie.

furent appelés de 1795 à 1799 à représenter la France à l'étranger. Ils ont donc, par conséquent, détenu une part importante des honneurs dont les maîtres de la République se montraient si jaloux.

On verra, pour chacun de ces soldats, les circonstances particulières qui amenèrent les désignations. Celles-ci furent surtout, à la fin du dix-huitième siècle comme toujours, le résultat d'amitiés puissantes. Mais plusieurs ambassades furent aussi proposées comme compensation à des ministres tombés, pour atténuer leur disgrâce, — tels Dubayet et Truguet, — ou bien encore offertes à des généraux encombrants, — comme Pichegru ou Bernadotte — pour les empêcher de trop grandir à la tête de leurs troupes ou pour les éloigner de Paris.

Quels qu'aient été, d'ailleurs, les motifs déterminants de ces différents choix, la désignation de généraux réputés avait sa raison d'être au moment où la République cherchait à prendre sa place en Europe et voulait se faire accepter après ses victoires. Aucun des généraux ambassadeurs du Directoire, — sauf Lacombe — n'avait joué de rôle trop accentué pendant la période d'excès révolutionnaires. La gloire véritable que presque tous avaient acquise aux armées leur donnait, vis-à-vis de l'étranger, une notoriété spéciale qui semblait devoir faciliter leurs missions.

II

LES TRADITIONS

Après le 9 thermidor. — Les traités de Bâle. — Reconnaissance de la République. — La nouvelle *Étiquette*. — Le ministre Delacroix. — Talleyrand et Barras.

A l'avènement du Directoire, quinze mois venaient de s'écouler depuis le 9 thermidor-27 juillet 1794. Jusqu'à cette dernière date, malgré les campagnes glorieuses faites depuis deux ans, la République française n'avait guère été reconnue encore que par Gênes et par la Porte ottomane (1). Toutes les autres puissances, qu'elles fussent ou non en guerre avec la France, avaient à peu près cessé tout rapport diplomatique avec la Convention. Il n'avait donc pas été nécessaire d'accréditer des ministres ou des ambassadeurs. De simples agents, beaucoup plus agents commerciaux que diplomates, avaient suffi, depuis la fin de 1792, pour traiter les affaires indispensables.

Mais la situation, aussitôt après la chute de Robespierre, s'était sensiblement modifiée pour la République. « Les premiers jours qui suivirent le 9 thermidor, tous les cœurs s'ouvrirent aux plus

(1) Une ambassade extraordinaire de la République de Gênes était venue à Paris dès la fin de 1792. La déclaration de la Porte, reconnaissant la République française, porte la date du 27 mars 1793.

douces espérances. La France avait cessé d'être, pour elle-même et pour l'étranger, un objet d'épouvante. Rayée pour ainsi dire de l'état des nations civilisées, elle y reprit son rang (1). »

Le retour au pouvoir d'un parti relativement modéré permettait à tous d'envisager la paix comme une solution désirable et possible. Victorieuse presque partout, la République avait conquis le respect de l'Europe, mais, après le gigantesque effort qui durait depuis deux ans, les ressources intérieures étaient presque épuisées. De nouveaux sacrifices ne pouvaient être demandés sans péril à la nation. « La Révolution, a dit fort justement M. de Sybel (2), avait prouvé avec une terrible évidence que la conquête extérieure était synonyme de bouleversement intérieur et que quiconque désirait la tranquillité du pays devait s'appliquer à établir la paix avec le dehors. »

L'Europe aussi, dès la fin de 1794, donnait des signes de lassitude, et certaines puissances, plus encore que la France, désiraient franchement la paix. L'Espagne était fatiguée de soutenir une lutte onéreuse et sans gloire et des tentatives de rapprochement semblaient sur le point d'aboutir avec elle (3). En Allemagne, la diète de Ratisbonne venait d'émettre un vœu exprimant le sentiment de

(1) *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, par THIBAUDEAU, I, XI. — Il faut aussi remarquer que la grande victoire de Fleurus est du 26 juin 1794, trente jours avant le 9 thermidor.

(2) *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, livre XI, III.

(3) Voir PÉRIGNON, II.

l'Empire en faveur d'une cessation de la guerre. De son côté, mécontente de la tournure prise par les affaires de Pologne, la Prusse n'avait rien à gagner en suivant la politique autrichienne et était très disposée à accepter une solution pacifique. Depuis le 20 septembre 1794, les hostilités entre troupes françaises et prussiennes avaient été virtuellement suspendues. Le roi de Prusse semblait désireux de servir de médiateur à l'Europe.

A la suite de divers pourparlers, que je veux seulement signaler, le secrétaire de légation Harnier était donc venu à Paris, au nom de la Prusse, pour faire entendre de conciliantes paroles. Comme conséquence de cette démarche, il avait été convenu que les négociations officielles commenceraient à Bâle. Barthélemy, représentant de la République en Suisse, et le vieux comte de Goltz (1), dernier ambassadeur de Prusse auprès de Louis XVI, avaient, presque aussitôt, reçu les pouvoirs nécessaires. Barthélemy arriva à Bâle le 20 janvier 1795, reçut la visite des magistrats et du grand tribun et fut accueilli avec la plus grande courtoisie. La première réunion diplomatique fut fixée au 22 janvier.

Cette réunion, à Bâle, était un événement important pour la Convention. Elle marquait nettement la fin de l'ostracisme diplomatique imposé par l'Europe depuis Valmy. Puisque la monarchie prussienne acceptait officiellement d'examiner dans

(1) Le comte de Goltz mourut peu après et fut remplacé comme négociateur par le baron de Hardenberg. Celui-ci, né à Hanovre en 1750, avait été l'intime ami de Gœthe. Il était entré au service du roi Frédéric-Guillaume en 1791.

quelles conditions on pouvait traiter avec le gouvernement de la Convention, il devenait donc possible, pour les autres États, de reconnaître l'existence de la terrible République. A la suite des longues et laborieuses négociations de Bâle, plusieurs puissances furent donc amenées à reprendre avec la France des rapports diplomatiques. En février 1795, la Toscane, puis, en avril, la Prusse, la Suède et la Sardaigne donnèrent l'exemple, et cet exemple fut suivi, trois mois plus tard, par l'Espagne, la Hesse-Cassel, le Wurtemberg, Bade, le Danemark et la Suisse. Enfin, dans les derniers mois de cette même année, après l'avènement du Directoire, Parme, les États-Unis et Venise, se décidèrent à leur tour.

Les relations avec presque toute l'Europe étant ainsi reprises, la République avait dû se préoccuper, dès le milieu de 1795, de trouver des diplomates et de faire revivre les traditions de courtoisie oubliées depuis si longtemps (1). On verra plus loin quelles étaient les ressources en personnel. Quant aux traditions, c'était avec intention que la Convention avait affecté pendant longtemps de les négliger, comme des choses très anciennes et très inutiles, bonnes tout au plus pour les vieilles monarchies.

*
* *

Lorsqu'au mois de mars 1795, le comte Carletti était venu à Paris comme envoyé du grand-duc de

(1) Aussitôt après le traité de Bâle, le roi de Prusse envoya à Barthélemy un riche service de porcelaine pour quarante personnes, avec cent cinquante assiettes. Le citoyen Bacher et les autres secrétaires reçurent des tabatières d'or. (*Moniteur* du 2 vendémiaire an IV-23 septembre 1795.)

Toscane, pour reconnaître la République, il avait demandé, suivant l'usage, à remettre ses lettres de créance dans une audience spéciale. Au jour convenu, Carletti fut simplement introduit dans le lieu des séances de la Convention et c'est là qu'il dut prononcer le discours traditionnel. Le président de la Convention répondit rapidement quelques mots, et, pour terminer la cérémonie, donna « l'accolade de l'amitié républicaine » au comte Carletti, qui ne s'attendait guère à cette démonstration peu protocolaire. « En ce temps-là, dit Thibaudeau — (qui présidait précisément cette séance de la Convention), — les formes de notre diplomatie n'étaient pas très compliquées et notre étiquette était fort simple. Le président de la Convention n'avait ni palais, ni faste, ni licteurs. Le ministre plénipotentiaire d'un prince vint en carrosse me visiter dans l'appartement très bourgeois où je logeais. Les ambassadeurs de Prusse et d'Espagne, qui firent ensuite leur paix avec la Convention, ne furent pas traités avec plus de cérémonie. Des hommes superficiels et légers que la vie des cours avait corrompus essayaient de tourner en ridicule cette simplicité. Les cabinets étrangers étaient loin d'en plaisanter et leurs envoyés, en entrant dans cette assemblée où l'on n'était ébloui ni par l'or, ni par la pourpre, mais dont les armées triomphaient de l'Europe et dont les principes effrayaient toujours les trônes, se sentaient saisis d'un respect bien différent de celui que leur inspiraient l'éclat du diadème et la majesté royale (1). »

(1) *Mémoires*, Convention nationale, p. 127.

Peu de jours après la présentation de Carletti, une loi du 4 floréal an III (23 avril 1795) vient cependant régler les audiences diplomatiques. Mais le cérémonial prévu est bien simple encore : « *Article Ier* : A la réception des envoyés des puissances étrangères dans le sein de la représentation nationale, ceux qui seront revêtus du caractère d'ambassadeur seront mis dans un fauteuil vis-à-vis du président. Ils parleront assis. *Article II :* Il sera placé, pour leur cortège, des banquettes à droite et à gauche, etc. »

Ce cérémonial est appliqué presque aussitôt pour le baron de Staël (1), représentant de la Suède. Boissy d'Anglas est alors président et répond au discours de l'ambassadeur : « Baron Éric Magnus Staël de Holstein, venez recevoir l'accolade républicaine ! Qu'elle soit le gage de l'attachement fraternel qui doit unir la République française et le royaume de Suède. » Le gendre de Necker doit donc monter au bureau et recevoir, lui aussi, comme Carletti, l'accolade du président de la Convention !

Tels sont les seuls précédents récents sur lesquels peut s'appuyer le Directoire en entrant en fonctions en novembre 1795 ! Dès leur installation au Luxembourg, les Directeurs se préoccupent de la forme à donner aux réceptions d'ambassadeurs. Les diplomates étrangers accrédités à Paris seront-ils reçus individuellement ou tous en bloc par le gouvernement de la République ? C'est ce que décide un ar-

(1) Le baron de Staël, marié avec la fille de Necker, passait alors pour très admirateur de la Révolution.

rêté du 28 brumaire (18 novembre). La réception en bloc est fixée au surlendemain, décadi 30 brumaire. « Voulant, — dit l'arrêté, — écarter de cette entrevue tout ce qui tient à une étiquette minutieuse, le Directoire a décidé qu'elle serait regardée comme une simple présentation et non comme une audience solennelle, attendu que tous les ambassadeurs et ministres ont été précédemment reconnus et qu'ils n'ont pas de nouvelles lettres de créance à présenter. Ils seront invités à se réunir chez le ministre des Relations extérieures entre onze heures et midi. A midi, ils se rendront au palais national du Luxembourg. La garde se mettra sous les armes et en haye pour les recevoir. Elle s'y mettra également à leur départ. Ils seront introduits dans un salon voisin de l'audience par quatre huissiers envoyés au-devant d'eux à la descente de leurs voitures. Lorsque le Directoire sera prêt à les recevoir, il les fera avertir. Ils marcheront précédés de quatre huissiers et accompagnés du ministre des Relations extérieures; les deux battants de chaque porte leur seront ouverts au moment où ils seront entrés dans la salle d'audience. Le Directoire, averti par un huissier, s'y rendra. Le ministre des Relations extérieures les présentera successivement au président auquel chacun d'eux parlera au nom de la puissance qu'il représente. Le président répondra à chacun d'eux. Il témoignera ensuite à tous en général combien le Directoire désire d'entretenir la bonne harmonie avec les puissances amies et de rétablir la paix avec celles qui persistent à la troubler. Les ambassadeurs et ministres seront reconduits jusqu'au salon

où ils auront été reçus, dans le même ordre et de la même manière... »

On voit, par ces minutieux détails, que la simplicité républicaine dont le président de la Convention paraissait si fier, quelques mois avant, avait été bien vite jugée insuffisante par les Directeurs. Dès son élection, une des premières préoccupations de Barras avait été d'ailleurs d'imposer à ses collègues un luxueux costume de cérémonie dessiné par le grand peintre David : ample manteau rouge à collerette de dentelle, glaive à la romaine, chapeau surchargé de plumes immenses.

Évidemment, le petit cérémonial prévu par l'arrêté du 28 brumaire an IV ne rappelle que très vaguement les règles usitées pour les réceptions d'ambassadeurs à la cour des rois de France! Mais, désormais, la tradition protocolaire est considérée comme reprise et les employés du ministère des Relations extérieures — dont beaucoup sont les mêmes qu'en 1789 — obtiendront la réglementation complète des présentations et réceptions officielles. Le 14 germinal an IV (24 mars 1796), un volumineux rapport sur l'*Étiquette* est même soumis au Directoire. La première partie de ce rapport énumère les *Étiquettes* suivies sous la monarchie. La deuxième prévoit les changements que doit introduire le régime républicain et propose de ne pas donner de costume aux diplomates. Ceux-ci devront seulement recevoir une médaille analogue à celle des juges, suspendue par une chaîne d'or « qui, par l'élégance de la forme et la beauté du travail, enri-

chira dignement l'habit simple d'un ministre de la République (1) ».

Les conclusions du rapport du 14 germinal an IV sont immédiatement adoptées. Dès lors, chaque présentation d'ambassadeur ou de ministre aux Directeurs devient une affaire de grande importance. Tous les détails en sont pesés et discutés longuement au Luxembourg. Barras surtout, qui, par moments, se souvient qu'il est homme d'ancien régime, s'intéresse au protocole. Les réceptions de diplomates lui permettent de ceindre son glaive.

S'agit-il, en messidor an V (juillet 1897), d'accueillir Esseid Ali Effendi, ambassadeur de la Sublime Porte? Le ministre des Relations propose un cérémonial vraiment enfantin qu'il soumet plusieurs jours d'avance à l'approbation du Directoire (2) : « Le ministre ottoman sera reçu à sa voiture par le citoyen Venture, interprète de la République. Les citoyens Giraudet, secrétaire général du département, et Boulouvard, chef de la division de la Turquie, le recevront à la porte du vestibule et le conduiront au salon où il entrera. J'irai au-devant de lui jusqu'aux *trois quarts* du salon. L'ambassadeur se placera sur le fauteuil mis du côté de la cheminée et moi sur celui vis-à-vis. Il lui sera servi du café, ainsi qu'à moi, par deux domes-

(1) Un costume fut cependant adopté peu après par arrêté du 4 messidor an IV-22 juin 1796. Il était semblable à celui des commissaires aux armées : habit bleu, doublure, veste et culotte de même, ceinture rouge et blanche avec franges aux trois couleurs nationales, chapeau rond avec une plume tricolore. (Les anciens uniformes des affaires étrangères, dans la *Revue diplomatique*, 1901, et A. N., AF III*, 176-156.)

(2) Arch. des A. E. Turquie, 196-342.

tiques, et *en même temps*. Il me présentera la copie de ses lettres de créance, et, après la conversation, il lui sera, ainsi qu'à moi, présenté de *la groseille*. On lui versera de l'eau rosée sur les mains et on lui présentera le parfum. Je le reconduirai jusqu'à peu de distance de la porte du salon... »

*
* *

Le signataire de ce factum, Delacroix, ministre pendant les vingt premiers mois du Directoire, avait d'abord apporté au ministère des allures et une familiarité qui durent paraître bien étranges à ceux des fonctionnaires des bureaux restés au « Département », qui avaient connu, avant la Révolution, les brillantes traditions de M. de Vergennes et du comte de Montmorin. Voici comment, en novembre 1795, Delacroix annonçait au président du Conseil des Anciens son arrivée au pouvoir. « Citoyen président, le Directoire exécutif vient de me choisir pour ministre des Relations extérieures. Quoique le fardeau qu'il m'impose me paraisse bien au-dessus de mes forces, je me suis fait un devoir de l'accepter. Je *te* prie, citoyen président, de le déclarer au Conseil..., etc. » Le tutoiement commençait du reste, en 1795, à passer de mode (1). Delacroix fut un des derniers personnages au pouvoir à l'employer dans les lettres officielles. Le 22 thermidor an IV-9 août 1796, le même ministre signait une circulaire par laquelle le titre d'Excellence devait être désormais banni des relations diplomatiques.

(1) Voir l'article de M. Aulard, sur le *tutoiement*, dans les *Études sur la Révolution*, 3e série.

Les représentants de la République recevaient l'ordre d'exiger en toutes circonstances le « titre » de citoyen.

Cette circulaire donna lieu à une longue correspondance, assez amusante. Accusant réception, Verninac (1), alors fonctionnaire ministre à Constantinople, assura qu'il avait réclamé depuis longtemps la qualification de citoyen. Mais l'embarras avait été grand à Stamboul pour traduire le mot français en langue turque! Aussi Verninac avait-il demandé qu'on se servît du mot citoyen lui-même. « Le grand vizir, — écrivit Verninac, — l'a prononcé à sa première audience. Il a prévalu depuis et la langue turque est étonnée de se trouver enrichie de cette expression (2). »

A Madrid, l'application de la circulaire du 22 thermidor fut plus difficile. Pérignon ne demandait pas mieux que de se faire appeler citoyen, mais il était impossible d'exiger cette qualification du gouvernement espagnol. L'ambassadeur de la République envoya cependant copie de la circulaire au prince de la Paix, qui répondit assez spirituellement: « En réponse, je dois dire à Votre Excellence que n'étant pas régulier de donner le pronom *vous*, j'attends que Votre Excellence me marque si je dois me servir du pronom *tu?* » Le ministre espagnol parlant toujours à la troisième personne dans sa correspondance officielle, Son Excellence Pérignon ne reçut jamais à Madrid le titre de citoyen (3).

(1) Pour Verninac, voir Aubert-Dubayet, IV.
(2) Verninac à Delacroix, 10 vendémiaire an V (1er octobre 1796).
(3) Pérignon à Delacroix, 8 fructidoran IV (25 août 1796).

Delacroix — de son vrai nom Charles de Lacroix de Contault (1) — était arrivé au ministère le 13 brumaire an IV (3 novembre 1795), par l'appui de Rewbell, qui d'ailleurs entendait bien se réserver la véritable direction des affaires diplomatiques (2). Dans les études sur les généraux ambassadeurs il sera souvent question de ce ministre. Il est donc nécessaire de définir le personnage.

Né en 1741, à Givry, en Champagne, Charles Delacroix, fils d'un régisseur du comte de Belval, avait fait de bonnes études au collège des Grassins, à Paris, puis avait professé l'éloquence à Rodez. Sur la recommandation de l'évêque, Mgr de Cicé, il avait ensuite été choisi comme secrétaire par Turgot, alors intendant de la généralité de Limoges, et l'avait suivi, avec le titre de premier commis, à la marine et au contrôle général. Retraité en 1779, à trente-huit ans, il avait rempli les fonctions de « maire en la justice royale de Contault », puis, à la Révolution, était devenu administrateur du département de la Marne. Élu le 3 septembre 1792 à la Convention, il afficha des idées très avancées, vota la mort du roi sans appel ni sursis, remplit diverses missions politiques et administratives, devint secrétaire de la Convention et membre du Comité de salut public.

(1) Certains de ses biographes écrivent à tort de Constant.

(2) Je rappelle ici que les ministères avaient été supprimés en avril 1794 et remplacés par douze commissions. La commission des Relations extérieures était la douzième. Les commissaires désignés entre le 13 germinal an II (2 avril 1794) et le 13 brumaire an IV (3 novembre 1795), furent successivement Buchot, Mangourit non acceptant, Miot et Colchen.

Delacroix fut donc, en fait, le successeur de Colchen.

Bien que passant pour très jacobin, Delacroix fut arrêté dans la nuit du 2 germinal an II, avec Danton et Camille Desmoulins. Dégoûté dès lors des violences inutiles, il s'était rapproché des modérés au 9 thermidor. Au moment du 13 vendémiaire, il était en mission à Versailles et s'y était conduit avec modération et adresse (1). Nommé député de la Marne, il avait été désigné comme secrétaire des Anciens. Mais ses titres diplomatiques étaient petits. « Quelques mémoires diplomatiques très bien faits qu'il avait présentés au Comité de Salut public pendant qu'il siégeait dans la Convention déterminèrent le choix du Directoire en sa faveur », dit La Révellière, qui ajoute (2) : « Bel homme mais roide et guindé, dur et pédant lorsqu'il croyait être grand et donner une haute idée de la dignité de son gouvernement et de sa personne, lourd et entêté. » Le haineux Mallet du Pan est, naturellement, plus sévère encore pour le ministre de l'an IV : « Conventionnel de la seconde ou de la troisième classe, ouvrier et ouvrage de la fraction principale, n'ayant jamais été et incapable d'être autre chose qu'un subalterne, sans expérience ni notion du département qu'on lui adjuge et propre à être la doublure d'un homme plus fort que lui. D'ailleurs, laborieux et paperasseur (3). »

(1) Voir au *Moniteur* du 24 vendémiaire (16 octobre 1795) une lettre de Delacroix, du 19 vendémiaire an III.

(2) *Mémoires* de La Révellière, I, 355.

(3) *Correspondance* de Mallet du Pan, 489.

Voir aussi le jugement de M. Sorel dans *l'Europe et la Révolution*, V, I.

La volumineuse correspondance officielle et les instructions données personnellement par le ministre sur les questions les plus diverses prouvent que Delacroix n'était pas seulement un « paperasseur ». Certes, sa manie de chicane, sa rhétorique un peu diffuse, ses prétentions souvent ridicules devaient lui attirer beaucoup d'inimitiés. Mais il avait du moins l'assimilation facile, une grande puissance de travail et un véritable dévouement à la chose publique. Très capable de se montrer à l'occasion homme de bonne compagnie, il affectait de s'habiller à l'ancienne mode, avait luxueusement meublé sa résidence de la rue du Bac (1) et le « tutoiement » dont il avait affecté de se servir en arrivant au pouvoir n'avait pas duré longtemps.

En somme, c'était un « premier commis » assez acceptable pour l'époque et il serait injuste de lui imputer toutes les erreurs de la politique du Directoire pendant la durée d'un ministère dont les vingt mois furent du reste remarquablement remplis. Peu de ministres des affaires étrangères ont présidé à autant d'actes internationaux portant la signature de la France. Mais beaucoup de négociations importantes échappèrent complètement au ministre et même aux représentants de la République dirigés par lui. Ses meilleurs collaborateurs furent les chefs des armées victorieuses, en Italie et sur le Rhin. Armistices et traités, à Cherasco, le 28 avril 1796; à Plaisance, le 9 mai; à Brescia, le 5 juin; à Bologne

(1) C'était là qu'était alors installé le ministère des Relations extérieures, dans l'ancien hôtel Galliffet. Les Archives occupaient l'hôtel Maurepas, rue de Grenelle.

le 28 juin, portent la marque du jeune général en chef Bonaparte. C'est encore Bonaparte qui, en 1797, signera la convention de Bologne avec la Toscane, le traité de Tolentino avec le Pape, les préliminaires de Léoben avec l'Empereur, et présidera à la chute de Venise. De même, en Allemagne, c'est Moreau qui mettra sa signature au bas de conventions diplomatiques avec le Wurtemberg, Bade, la Souabe, la Franconie et l'Autriche.

La disgrâce de Delacroix, en juillet 1797, fut surtout une mesure politique destinée à permettre à Talleyrand d'entrer en scène (1). Très entichée de l'ancien évêque d'Autun, Mme de Staël venait de le mettre en relations avec Barras. La première entrevue avec le puissant Directeur dans sa jolie maison de Suresnes a été complaisamment racontée par Talleyrand. « Depuis ce temps, — ajoute-t-il, — je n'ai eu qu'à me louer de Barras. C'était un homme passionné, tout de mouvement, d'entraînement. Il n'y avait pas deux heures que je le connaissais que j'aurais pu croire que j'étais, à peu de chose près, ce qu'il aimait le mieux. Quelque temps après, le Directoire voulut faire un changement dans le ministère. Barras y consentit mais à condition que son nouvel ami serait ministre des Relations extérieures. » De son côté, Mme de Staël se vante de son intervention (2). « M. de Talleyrand semblait alors le meilleur choix possible pour le département des affaires étrangères puisqu'il voulait bien l'ac-

(1) Pour cette crise, voir Truguet, I.
(2) *Considérations sur la Révolution*, I.

cepter. Je le servis efficacement à cet égard en le faisant présenter à Barras par un de mes amis et en le faisant recommander avec force. M. de Talleyrand avait besoin qu'on l'aidât pour arriver au pouvoir, mais il se passait très bien des autres pour s'y maintenir. Sa nomination est la seule part que j'ai eue dans la crise qui a précédé le 18 fructidor et je croyais ainsi la prévenir. Car on pouvait espérer que l'esprit de M. de Talleyrand amènerait une conciliation entre les deux partis... »

Talleyrand ne devait pas justifier, comme conciliateur, les pronostics optimistes de sa célèbre amie Mme de Staël. Obligé de Barras, devenu sa créature, il ne put — ni ne voulut, — deux mois après son entrée au ministère, se séparer de celui qui l'avait si bien accueilli. Le tout-puissant directeur et l'ancien évêque défroqué étaient d'ailleurs faits pour s'entendre. L'ombre des deux sinistres compères plane tristement sur les deux dernières années du Directoire. Quoique de valeurs très différentes, ils eurent mêmes ambitions sans idéal, mêmes procédés, mêmes besoins d'argent, mêmes façons de s'en procurer, même inconscience et même suffisance.

En somme, Barras proposa Talleyrand, La Révellière suivit son collègue et Barthélemy, désireux de voir Delacroix quitter le ministère, appuya cette candidature. Mais Carnot, qui disait « que dans cet homme il y avait quelque chose qui le mettait au-dessous de la bête (1) », combattit énergique-

1) *Mémoires sur Carnot*, II, 116.

ment le protégé de Mme de Staël, et Rewbell, très clairvoyant ce jour-là, vota, par extraordinaire, avec Carnot. Leurs deux voix furent données à Colchen (1); Talleyrand eut les trois autres.

Pour en finir avec Delacroix, ajoutons que ce personnage, bien que révoqué en juillet 1797 (2), fut discuté deux mois plus tard pour remplacer Barthélemy proscrit au 18 fructidor. Sur la liste décuple des Cinq-Cents, il obtint alors 195 voix, — le même chiffre que le général Augereau. A son retour de La Haye, où il venait de représenter la République, Delacroix fut de nouveau candidat au Directoire, au printemps de 1799. 307 voix lui furent données aux Cinq-Cents et 16 aux Anciens pour remplacer Treilhard, puis 244 voix aux Cinq-Cents pour remplacer Merlin de Douai. Ces votes vengèrent un peu l'ancien ministre des attaques exagérées dont il avait été l'objet. Et il faut supposer que Bonaparte, qui, en 1796 et 1797, avait été en relations constantes avec Delacroix, n'avait pas conservé mauvais souvenir de lui, puisqu'aussitôt après le 18 brumaire il lui confiait une des plus importantes préfectures de France, celle des Bouches-du-Rhône, où l'ancien commis de Turgot, qui avait été à bonne école, se montra du reste très bon administrateur. Transféré

(1) Pour Colchen, voir plus loin. — M. Masson (*Le Département des Affaires Étrangères*, p. 405) a écrit : « En Talleyrand, Rewbell admire un diplomate, La Révellière choie un néophyte, Barras cherche un complice. » Il paraît cependant certain, — d'après le procès-verbal de la séance du Directoire du 27 messidor an V — que Rewbell vota contre Talleyrand.

(2) Arrêté du 28 messidor : « Le citoyen Delacroix, ministre des Relations extérieures est révoqué. » (A. N., AF* III, 177-976.)

à Bordeaux, Charles Delacroix y est mort sans fortune en 1805, laissant quatre enfants : une fille mariée en 1798 à Verninac de Saint-Maur, ancien ministre à Constantinople, dont nous aurons l'occasion de parler, et trois fils. Les deux aînés furent de très brillants soldats et le dernier devint l'un des plus illustres artistes de France : Eugène Delacroix.

III

LES DIPLOMATES DU DIRECTOIRE

Barthélemy. — Le personnel diplomatique de l'an IV. — Les anciens commissaires des Relations extérieures. — Généraux employés dans la diplomatie. — Modérés et régicides. — La deuxième coalition. — Chute de Talleyrand. — Le ministère de Reinhard. — Sieyès cherche un général pour le seconder. — Appel adressé à Bonaparte.

Après avoir parlé des traditions laissées par la Convention et du ministre de l'an IV, passons rapidement en revue les principaux agents que la République pouvait employer utilement à l'extérieur à la fin de 1795.

Le diplomate français qui jouissait alors de la plus grande notoriété, Barthélemy, l'heureux négociateur des traités de Bâle, appartenait à la carrière. Né près de Marseille en 1747, neveu du célèbre abbé Barthélemy, auteur des *Voyages d'Anacharsis*, il avait d'abord débuté en Suède sous le comte de Modène puis sous le comte de Vergennes. Après être resté à Stockholm jusqu'en 1775, très appuyé par M. de Choiseul, il était passé à Vienne sous le baron de Breteuil, puis avait été nommé à Londres. C'est là qu'il se trouvait encore au moment des événements de 1789.

Dès qu'il voit se dessiner le mouvement politique,

Barthélemy commence son évolution. Il accepte résolument les idées nouvelles, tout en restant modéré, se crée adroitement de puissantes amitiés dans tous les camps et obtient, sous le ministère de M. de Lessart, le 2 février 1792, le poste de ministre du roi à Berne. Nommé par Louis XVI, il est assez habile pour se faire maintenir par la République, s'attire même, au dire de La Révellière, les sympathies de Robespierre, prend à Berne, une excellente situation et est chargé par la Convention des négociations de Bâle. Il se montre diplomate avisé et rend les meilleurs services.

Il avait alors quarante-huit ans. Fain, futur confident de Napoléon, alors secrétaire du Comité militaire de la Convention, trace ainsi son portrait : « Il est d'une haute stature, d'un extérieur simple qui se compose de modestie, d'aménité et de bonhomie. La bienveillance de son accueil inspire la confiance. Il soutient cette impression par une conversation facile qui décèle plus de pénétration que d'adresse, et plus de justesse que de brillant. » Toujours agressif pour ses collègues du Directoire, Barras insiste au contraire sur la froideur de Barthélemy : « Il parle peu, il est fort cérémonieux. Les diplomates sont accoutumés à croire que leur silence, leurs réticences et leurs politesses sont du génie. Si cela était exact, Barthélemy aurait tous les caractères du génie (1). »

(1) Lacretelle (*Mémoires*, II, 43) dit de Barthélemy : « Comme son oncle (l'abbé), il s'était longtemps entretenu avec les sages de l'antiquité, et la sérénité de son âme, l'aménité de ses manières, semblaient un doux fruit de ce commerce. »

Quoi qu'il en soit de cette appréciation si méchante de Barras, Barthélemy, que les traités de Bâle avaient mis en lumière et que le Directoire avait maintenu comme ambassadeur à Berne, entrait au Luxembourg le 26 mai 1797 (7 prairial an V) en remplacement de Letourneur. Les Anciens l'avaient nommé par 138 voix contre 75 données à l'ancien commissaire Colchen. Déjà, l'adroit diplomate passait pour être « faible et louvoyant (1) ». — « Il avait (dit M. H. Carnot) vécu de cette vie de fonctionnaire, qui ne développe aucune spontanéité. Il avait servi la République de Robespierre avec autant de ponctualité que la monarchie et avait même exécuté, avec rigueur, les lois portées contre les émigrés. Au fond, ce n'était ni un homme de gouvernement ni un homme de caractère. Il n'était pas royaliste, mais la monarchie devait convenir mieux que la République à cette nature neutre (2). »

Barthélemy ne devait, du reste, demeurer que trois mois au Luxembourg. Compromis par sa liaison avec les clychiens, très disposé à marcher avec Pichegru, le nouveau directeur était une des victimes désignées du 18 fructidor. Arrêté, emprisonné, déporté en Guyane, il put s'échapper, gagner les États-Unis et l'Angleterre, et rentra en France peu après le 18 brumaire pour offrir ses services au Premier Consul.

Très fixé sur le caractère du personnage, Bonaparte ne lui confia aucun poste diplomatique. Mais il ne lui ménagea pas les honneurs. Barthélemy fut sénateur dès le 24 pluviôse an VIII, presque à la

(1) Barras, II, xviii.
(2) *Mémoires sur Carnot*, II, 105.

création de l'assemblée (1), grand officier de la Légion d'honneur, puis comte de l'Empire. En 1814, le négociateur de Bâle fut même appelé à présider temporairement le Sénat.

On voudrait pouvoir terminer là cette brève notice biographique. En effet, Barthélemy (que l'empereur avait, en somme, très largement accueilli) eut la faiblesse, devant l'ennemi, de signer l'acte de déchéance. Après avoir joué un triste rôle dans la séance du 2 avril 1814, qu'il présidait, il fit même partie de cette députation extraordinaire de gens que la frayeur avait rendus inconscients, et qui, trois jours après la bataille de Paris, osèrent aller porter les compliments du Sénat au chef de la coalition victorieuse !

Aussi, l'ancien ambassadeur de la Convention fut-il fort bien vu par la monarchie restaurée ! Créé pair de France par Louis XVIII, il disparut pendant les Cent-Jours, puis rentra pour voter la mort du maréchal Ney ! Ministre d'État, marquis authentique en 1818 ! Type éternel du fonctionnaire, homme honnête mais sans convictions et sans caractère, le marquis *de* Barthélemy est mort en 1830, après avoir servi avec un égal succès et un égal dévouement tous les gouvernements de la France pendant soixante ans.

*
* *

Parmi les autres diplomates de carrière dont les services pouvaient être utilisés à la fin de 1795, on

(1) Ce fut Barthélemy qui félicita Bonaparte au nom du Sénat, en 1802, après l'adoption par le peuple du « Consulat à vie ».

peut, après Barthélemy (qui, nous l'avons dit, continua ses fonctions en Suisse jusqu'à son entrée au Directoire), citer plusieurs hommes distingués : Bourgoing, qui venait d'être mêlé aux négociations avec l'Espagne, Caillard récemment envoyé à Berlin le 23 messidor an III (11 juillet 1795), et aussi d'anciens employés du ministère comme Otto et Reinhard, ou des *commissaires* de la Convention comme Miot ou Colchen.

Les noms de tous ces diplomates reviendront forcément dans ces études. Il est donc utile de dire quelques mots sur chacun d'eux.

Bourgoing, — le baron François de Bourgoing, — dont nous verrons le rôle à côté de Pérignon aux Pyrénées-Orientales, né à Nevers en 1755, avait presque constamment habité l'Espagne depuis l'âge de vingt-deux ans : comme secrétaire de 1777 à 1785 avec le comte de Montmorin, puis, comme chargé d'affaires et ministre, de 1791 à février 1793. Il avait accepté résolument, en 1795, de seconder les efforts de la Convention. Malgré cela, le Directoire ne lui confia aucun poste, mais, sous le Consulat, Bourgoing fut ministre à Copenhague et ultérieurement à Dresde.

Caillard, le seul ambassadeur en titre avec Barthélemy, avait près de soixante ans; c'était un « vieux routier, sachant son monde, connaissant les cours, ayant l'usage et la pratique des choses politiques; vieillard quelque peu sceptique; amoureux des livres, pénétré d'Horace, point trop prompt ni susceptible (1). » Il avait débuté à l'intendance de Limoges

(1) F. Masson, *Les Diplomates...*, p. 156.

sous Turgot, puis était entré dans la diplomatie en 1769 et avait résidé à Parme, Cassel, Copenhague, Saint-Pétersbourg, et enfin à la Haye, où la Révolution l'avait trouvé chargé d'affaires. Appelé au « département » par le ministre Lebrun, Caillard avait, en 1794, rempli une mission secrète en Allemagne à la satisfaction du Comité de salut public. Sa nomination en Prusse était le couronnement justifié d'une honorable carrière.

A Berlin, l'ambassadeur se montra serviteur empressé de la politique du Directoire, mais sa mission fut sans éclat, et en somme sans résultats heureux. Remplacé par Sieyès en floréal an VI (mai 1798), il fut, personnellement, regretté par la cour. Le ministre Sandoz écrivit alors que la nomination de Sieyès serait désagréable au roi de Prusse tandis que Caillard « par sa droiture et sa conduite sage et *réservée*, s'était acquis des titres à sa confiance. » Au point de vue français, Caillard avait obtenu peu de chose et n'avait pas su, dans plusieurs circonstances, parler assez haut. Excellent auxiliaire et excellent employé plutôt que chef de mission, il trouva à son retour de Berlin, à Paris même, une situation qui lui convenait parfaitement : garde des archives au ministère.

Excellents employés aussi, Otto et Reinhard, mais avec plus d'envergure. Tous deux protestants, tous deux d'origine allemande : Otto, Badois; Reinhard, Wurtembergeois.

Otto, né en 1754, était longtemps resté aux États-Unis comme secrétaire. Depuis 1793, il travaillait au

ministère, où Lebrun l'avait appelé comme premier commis en remplacement de Maret, désigné pour Naples (1). Soupçonné de modérantisme, Otto avait été emprisonné pendant quelques semaines (brumaire-frimaire an III) sous prétexte de correspondance avec des agents politiques à l'étranger. Il avait ensuite repris sa place et paraissait en ligne pour devenir chef de mission (2).

Reinhard, plus jeune de cinq ans, après avoir fait des études théologiques et beaucoup de mauvaises poésies, était venu s'installer à Bordeaux, comme professeur, au moment de la Révolution. Il s'était lié alors avec quelques personnages du pays, qui, devenus députés de la Gironde, l'avaient fait entrer dans la diplomatie. Reinhard résida d'abord en 1792 à Londres, où il connut Talleyrand, puis à Naples avec le baron de Mackau. Entré au ministère sous Deforgues (3), à la fin de 1793, il s'y était montré

(1) Maret, — le futur duc de Bassano, — né en 1763, journaliste, puis employé aux Relations extérieures, partit pour Naples en juillet 1793. Arrêté en route par les Autrichiens, il resta trente mois captif. (Voir l'étude sur CANCLAUX.) Maret devint secrétaire général des consuls après le 18 brumaire, puis ministre de Napoléon.

(2) Otto fut plus tard ministre à Londres et à Munich, conseiller d'État, ambassadeur à Vienne, ministre d'État, comte de Mosloy.

(3) Les ministres des Relations extérieures depuis 1789 jusqu'à la suppression des ministères avaient été : le comte de Montmorin (déjà en fonctions depuis 1787), jusqu'au 20 novembre 1791 ; de Lessart, jusqu'au 10 mars 1792 ; Dumouriez, du 15 mars au 13 juin 1792 ; le maréchal de camp marquis de Chambonas, jusqu'au 23 juillet ; Bigot de Sainte-Croix, jusqu'au 10 août ; Lebrun-Tondu, jusqu'au 21 juin 1793 ; Deforgues, jusqu'au 2 avril 1794-13 germinal an II. Les *commissaires* furent alors institués. (Buchot, Miot et Colchen remplirent ces fonctions.)

On remarquera que deux généraux figurent sur la liste des derniers ministres de la monarchie ; Dumouriez et le maréchal de

le modèle des commis. Depuis le 24 juin 1795, il était ministre à Hambourg et nous le retrouverons plus tard en Italie avant de le voir, en 1799, remplacer Talleyrand, pour quelques semaines, comme ministre (1).

Passons aux anciens *commissaires des relations extérieures* de la Convention. Inutile d'insister sur Buchot, pitoyable personnage qui, après avoir été prêtre, régent de collège, procureur général syndic du Jura, avait obtenu, sous la Terreur, ce poste de commissaire, et qui, de chute en chute, finit comme employé sur le port au charbon de Paris (2) ! Son insuffisance ayant été vite reconnue, et Mangourit, ancien consul aux États-Unis, ayant refusé la succession, « les principaux chefs de service, Miot, Otto, Colchen, Reinhard, furent appelés au Comité de salut public où ils furent examinés par les représentants chargés de la section diplomatique (3). » Miot fut choisi et entra immédiatement en fonctions le 18 brumaire an III (8 novembre 1794). Né à Versailles en 1762, il avait débuté dans l'administration comme commissaire des guerres, puis avait servi dans les bureaux de la Guerre. Deforgues

camp marquis de Chambonas. Bigot de Sainte-Croix avait été officier de dragons.

(1) Sous le Consulat, Reinhard fut ministre en Suisse et à Hambourg, puis, en 1806, résident en Moldavie et ministre à Cassel. Il se rallia à la Restauration, puis au gouvernement de Juillet, et mourut en 1837.

(2) Pour Buchot, voir Taine, *Les Origines*, VIII, 27.

(3) F. Masson, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 325. Une partie des notes biographiques de ce chapitre m'a été fournie par le livre si remarquablement documenté de M. Masson.

l'avait fait venir au Département, où son tact, son instruction très vaste et sa parfaite éducation l'avaient fait remarquer. Comme secrétaire général, puis comme commissaire, Miot tint dignement sa place et c'est pendant son passage au pouvoir qu'eut lieu la reprise des rapports diplomatiques avec la Toscane représentée par le comte Carletti. Des relations affectueuses s'établirent alors entre l'envoyé du grand-duc et le commissaire. Elles facilitèrent la mission de Miot à Florence à la fin de 1795 (1).

Quant à Colchen, — le dernier *commissaire* de la Convention, — après avoir dirigé longtemps une étude de notaire, il était entré au ministère en 1792, à quarante ans, grâce à l'appui de Dumouriez. Lié avec Collot d'Herbois, il avait passé pour terroriste en 1793 mais s'était ensuite rangé parmi les thermidoriens. Delacroix le garda d'abord rue du Bac, puis l'envoya à Lille en juin 1797 comme secrétaire général de la mission diplomatique présidée par Letourneur. Peu après, — nous l'avons déjà vu, — Colchen fut un moment le compétiteur de Talleyrand (2).

En somme, ces *commissaires*, surtout pendant les derniers mois de l'an III, avaient rempli des fonc-

(1) Miot rendit de grands services pendant la campagne de 1796-1797 en Italie, fut ambassadeur à Turin, secrétaire d'État de la guerre en 1800, tribun, conseiller d'État, puis ministre de Joseph Bonaparte à Naples et à Madrid. Il ne se rallia pas à la Restauration, entra à l'Institut et ne mourut qu'en 1841, laissant des mémoires intéressants. Le roi Joseph l'avait créé comte de Mélito.

(2) Colchen était originaire de Metz. Il fut préfet de la Moselle en 1800, sénateur et comte de l'Empire. Pair de France en 1814 et aux Cent-Jours, exclu de la Chambre des pairs par la deuxième Restauration, réintégré en 1819. (1752-1830.)

tions peu importantes. Simples agents du puissant Comité de salut public, et spécialement de la Section diplomatique du Comité, ils n'avaient guère eu qu'à enregistrer les décisions prises. Merlin de Douai, Cambacérès, Boissy d'Anglas, Rewbell, Louvet, Sieyès (1), Treilhard, Jean Debry, membres de cette section diplomatique, avaient été, en 1794 et 1795, les véritables directeurs de la politique extérieure de la République.

La plupart de ces personnages devaient, plus tard, occuper des places très en vue. Tous étaient des hommes de valeur, ayant le goût du travail et très bons « patriotes ». Tous aussi, sauf Louvet et Boissy, étaient d'opinions ardentes et avaient voté la mort du roi. Or, si la qualité de régicide était toujours la meilleure des recommandations pour arriver au pouvoir à Paris en 1795, le moment n'était pas venu de s'en faire gloire à l'étranger; le drame du 21 janvier était encore trop récent. Au moment où la France venait, depuis les traités de Bâle, de faire accepter la forme de son gouvernement et tentait de reprendre sa place diplomatique en Europe, il avait semblé impossible d'envoyer dans les pays monarchiques des hommes que leur vote dans le procès royal eût spécialement désignés à la haine des souverains.

Sans vouloir en avouer la cause, le Comité de Salut public de l'an III avait donc choisi très juste-

(1) Rewbell et Sieyès négocièrent personnellement, à la Haye, le traité de paix avec la Hollande, signé le 8 prairial an III (27 mai 1795).

ment, pour représenter la République, des hommes politiques d'opinions relativement modérées ou même quelques diplomates de carrière qui s'étaient franchement ralliés à la Révolution. Aucune des désignations faites n'avait porté sur des régicides. Voici, du reste, quels étaient au commencement de l'an IV, les chefs de mission accrédités par la Convention et que le Directoire trouvait en fonctions.

A Constantinople, Verninac de Saint-Maur, homme d'esprit, journaliste et versificateur à l'occasion (1), avait récemment remplacé Descorches, ancien colonel, très jacobin ; Lallemant, longtemps secrétaire à Naples, gérait les affaires à Venise; Adet, médecin à Paris, puis administrateur des colonies en 1791, venait d'obtenir le poste de Genève; Lehoc, renvoyé de Hambourg, avait pris la place de Verninac en Suède; Hefflinger et Villars, tous deux fort peu connus, occupaient les postes du Valais et de Gênes; Grouvelle, littérateur distingué, homme fin et avisé, résidait depuis 1793 à Copenhague et avait su s'y faire une place importante; Cacault qui appartenait depuis longtemps à la carrière et auquel était réservé l'honneur de négocier en 1797, à côté de Bonaparte, le traité de Tolentino, portait le titre de chargé d'affaires en Italie (2); Noël, ancien prêtre, ancien rédacteur de

(1) Pour Verninac et Descorches, voir Aubert-Dubayet, III.

(2) Cacault avait été secrétaire à Naples pendant plusieurs années avant la Révolution et connaissait l'Italie à merveille. Il écrivait en 1792, une curieuse lettre, précisément à propos des choix diplomatiques : « Il faut écarter, — disait-il, — surtout des missions étrangères, les esprits âpres et actifs qui n'ont rien fait

journaux éphémères, que ses aptitudes pédagogiques avaient fait proposer après Varennes comme gouverneur du Dauphin, avait été désigné, pour la deuxième fois, pour La Haye.

En ajoutant à ces noms ceux des deux ambassadeurs en titre, Barthélemy et Caillard, et ceux des deux diplomates de carrière récemment nommés ministres, Miot à Florence, Reinhard à Hambourg, on a la liste à peu près complète des représentants de la France au moment où les Directeurs s'installèrent au Luxembourg.

*
* *

Or, les traités de Bâle avaient terminé les querelles de la République avec deux grandes puissances, la Prusse et l'Espagne. Dès la fin de juin 1795, Caillard avait été envoyé à Berlin, mais la Convention n'avait pris aucune décision pour Madrid, bien que le roi d'Espagne eût désigné, en août, le chevalier d'Yriarte pour Paris. Cet ambassadeur n'avait pu venir en France à cause de son état de santé, et le marquis del Campo, successeur de d'Yriarte venait d'être annoncé. Il était donc nécessaire, en novembre 1795, de désigner le plus

de bon en France, et qui, en pays étranger, se donnent pour des prodiges. Qu'on éprouve, qu'on examine toujours avant de nommer un sujet pour travailler au dehors, abandonné à lui-même, hors de la vue de l'administration, s'il a le jugement sain et droit. Une tête mal faite gâte et embrouille toutes les affaires; les protégés sont le fléau de nos intérêts en pays étranger; les hommes en crédit veulent pousser leurs amis, leurs parents. Quand les emplois sont donnés à la faveur, les choix sont souvent mauvais. N'y aurait-il pas moyen de fixer, de déterminer l'avancement dans la carrière des Affaires étrangères comme dans les autres, d'après des règles... »

tôt possible, par réciprocité, un ambassadeur pour se rendre à la cour des Bourbons d'Espagne.

Le choix à faire parut fort embarrassant. On ne pouvait songer à désigner un des gros personnages de la République ou l'un des membres de l'ancien Comité diplomatique puisque, nous l'avons dit, tous avaient un passé qui les eût desservis auprès de souverains, cousins de Louis XVI. Parmi les diplomates de carrière, aucun ne semblait avoir l'envergure nécessaire pour amener l'Espagne à renouveler, au profit de la République, le pacte de famille autrefois conclu avec la monarchie. Il était du reste indispensable de nommer un homme de bonne compagnie et de grande notoriété, susceptible par son origine et son milieu, de tenir dignement sa place dans un pays où les anciennes traditions passaient pour être si jalousement conservées. Rewbell pensa qu'un général d'opinions modérées, pouvait, mieux qu'un homme politique, représenter utilement le Directoire. Il proposa donc, à l'une des premières séances tenues au Luxembourg, d'envoyer à Madrid un des chefs militaires qu'il avait personnellement connus : le ci-devant comte de Canclaux.

Ce général s'était couvert de gloire en Bretagne à plusieurs reprises, en 1793 et 1795, et avait pris d'habiles mesures pour la pacification du pays. Comme représentant aux armées, Rewbell avait pu apprécier sa modération et sa courtoisie. Canclaux était d'ailleurs disponible. Il venait de résigner, depuis quelques semaines, son commandement de l'armée des Côtes de l'ouest.

La proposition de Rewbell fut unanimement approuvée par ses collègues. Un décret nommant le général Canclaux ambassadeur à Madrid fut même préparé. Mais Rewbell n'avait pas consulté son ami! Canclaux était souffrant, songeait à se remarier et ne se souciait pas d'aller à Madrid comme porte-paroles du nouveau gouvernement. Il refusa donc très nettement, se déclarant trop malade pour entreprendre un voyage aussi lointain (1).

L'idée de Rewbell avait cependant paru excellente. A défaut de Canclaux, n'existait-il pas d'autres généraux connus, d'opinions modérées et d'allures courtoises, disposés à franchir les Pyrénées ? C'est ce que le ministre Delacroix fut chargé de demander à son collègue de la guerre, Aubert-Dubayet. Sur la recommandation expresse de Dubayet, le nom du général Pérignon fut proposé, discuté et immédiatement accepté par le Directoire (2).

C'était le premier soldat appelé à s'occuper de diplomatie depuis Dumouriez et le marquis de Chambonas, ministre des affaires étrangères en 1792. Dès lors, pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'en 1815, bien des généraux brigueront l'honneur de représenter la France à l'étranger (3). A peine

(1) Voir l'étude sur Canclaux, II.

(2) Voir Pérignon, III, pour les détails curieux de cette désignation.

(3) Voici quels furent les soldats diplomates *après* le Directoire :

Sous le Consulat, Duroc, à Berlin et Pétersbourg; Lavallette, à

Pérignon est-il désigné, que d'autres soldats, plus ou moins célèbres, songent à entrer, eux aussi, dans la carrière diplomatique. Le 20 frimaire an IV (10 décembre 1795) un obscur général en garnison à Paris, Foissac de Latour, se met carrément sur les rangs. Sa lettre paraît assez curieuse pour mériter d'être reproduite ici en entier.

A Paris, 20 frimaire de l'an IV de la République française, rue du Marais du Temple, n° 7.

Le général de division Foissac, employé à Paris, au Directoire exécutif.

Citoyens,

Il paraît, par toutes les relations publiques, que c'est sur les officiers généraux que se fixe plus particulièrement votre choix pour leur confier les ambassades de la République près des gouvernements avec lesquels elle entretien des relations d'amitié. Mon grade, l'ancienneté de mes services, quelques connaissances acquises par la lecture réfléchie de l'histoire, des traités de paix, du droit public; enfin des notes intéressantes recueillies

Dresde; Mac Donald, à Copenhague; Lannes, à Lisbonne; Jourdan, en Italie; Beurnonville, à Berlin et à Madrid; Clarke, en Étrurie; d'Hédouville, en Russie; Andréossy, en Angleterre; Gouvion Saint-Cyr, en Espagne; Rapp, en Suisse; Brune, en Turquie.

Sous l'Empire, la liste est plus longue encore! Napoléon employa à l'étranger les généraux Gardane, Dupont-Chaumont, de Saint-Joseph, Savary, Bessières, Hulin, Junot, Caulaincourt, Sébastiani, Montholon, Andréossy, de Narbonne, etc.

Tous ces généraux furent ambassadeurs ou chargés de missions spéciales. Mais, en principe, Bonaparte n'aimait pas charger de négociations diplomatiques des généraux employés aux armées *dans les pays où il s'agissait de négocier*. En voici un curieux exemple : au début du Consulat, Murat, qui commandait dans le sud de l'Italie, fut chargé de certaines négociations avec la cour

sur les relations politiques et commerciales de tous les peuples de l'Europe, mais surtout l'usage très familier de la langue allemande telle qu'on la parle en Saxe, à Vienne, en Prusse, avec la même facilité pour l'écrire, m'enhardissent à vous prier de me comprendre sur la liste des officiers qui peuvent être utiles à l'État dans les importantes fonctions de plénipotentiaire et d'ambassadeur. Je ne vous parlerai pas de moi sous d'autres rapports. Ma moralité, mes principes politiques doivent vous être prouvés par les comptes rendus sur ma vie entière et par la conduite que j'ai tenue depuis le commencement de la Révolution. Parmi ses membres, le Directoire en compte qui me connaissent assez pour me rendre la justice à laquelle je crois pouvoir prétendre comme homme privé, comme citoyen, comme militaire. Au surplus, je soumettrai au Directoire toutes les preuves qu'il croira exiger de moi pour établir solidement sa confiance. — Salut et respect.

FOISSAC.

La décision prise en réponse par le Directoire est plus curieuse encore que la missive de Foissac. Dix jours plus tard, — le 21 décembre (1er nivôse) — paraît un arrêté qui comble les vœux du général : « Le Directoire arrête que le citoyen Lehoc, ambas-

de Naples. Mais lorsqu'il fut question d'une paix définitive, le Premier Consul désigna Alquier (alors ambassadeur en Espagne), pour traiter. Talleyrand écrivit alors à Murat, le 14 ventôse an IX (4 mars 1801) : « Le zèle et l'habileté dont vous avez fait preuve dans vos rapports avec les généraux napolitains et votre excellente correspondance auraient sans doute déterminé le Premier Consul à vous laisser le soin de terminer cette négociation. Mais il tient à la maxime et il veut en faire *une règle générale* de distraire en temps de guerre les fonctions militaires des fonctions civiles. Ces deux services se secondent mieux lorsqu'ils sont séparés que lorsqu'ils sont confondus, et le citoyen Alquier se trouvera singulièrement aidé par votre influence personnelle et par celle de votre armée... « (Arch. A. E. Naples, 127-92.)

sadeur de la République en Suède, sera rappelé et qu'il sera remplacé par le général Latour-Foissac. »

Mais cette nomination hâtive n'est pas longtemps maintenue. Foissac de Latour est un *ci-devant*. Il a des parents émigrés et, d'après une loi du 21 nivôse an III, ne peut, par conséquent, être désigné pour représenter la République! Delacroix propose donc au Directoire de rapporter sa décision du 1er nivôse. Le 21 nivôse an IV, un an, jour pour jour, après la loi invoquée, paraît un nouvel arrêté : « Le citoyen Foissac ne peut remplir les fonctions d'ambassadeur qui renferment éminemment celles interdites par la loi aux parents d'émigrés. »

Le pauvre Foissac n'eut donc pas à quitter Paris. Il figure néanmoins comme ambassadeur sur l'*Almanach pour l'an IV* (1) et obtint ultérieurement une petite indemnité. Le 13 floréal (2 mai 1796), une somme de douze cents livres en numéraire lui fut accordée « pour les dépenses qu'il avait faites à l'occasion de l'ambassade de Suède à laquelle il avait été nommé (2). »

(1) Cette inscription ne se justifie guère, car l'*Almanach* ne parut qu'en mars 1796, et, depuis le 10 janvier, Foissac n'était plus ambassadeur.

(2) Foissac était né à Lunéville en 1762. Il avait servi dans l'armée royale depuis 1778. C'était un médiocre soldat. Après l'insuccès de sa démarche il resta employé à Paris pendant deux ans. Envoyé en 1798 en Italie, il reçut le commandement de Mantoue et y manqua totalement d'énergie. La place se rendit. A son retour de captivité, Foissac tomba dans une disgrâce complète. Les consuls lui firent défendre de porter l'uniforme. (Lettre au ministre de la Guerre du 5 thermidor an VIII) (24 juillet 1800). Il est mort en 1804.

Cet infortuné général ne doit pas être confondu avec un autre général du même nom qui commanda brillamment une brigade de cavalerie, en 1814, dans les opérations autour de Reims.

Quelques jours après l'extraordinaire désignation de Foissac pour la Suède, le Directoire offre une autre ambassade à un général. Mais, cette fois, c'est d'un général célèbre qu'il est question, de Pichegru, que déjà l'on soupçonne, que l'on veut éloigner des commandements actifs en lui offrant une brillante compensation. L'arrêté est signé le 5 nivôse (25 décembre) : « Le général Pichegru, commandant en chef de l'armée de Rhin et Moselle, est nommé ambassadeur de la République française près la Porte ottomane. »

Pichegru a d'autres ambitions ! Il aspire à jouer un rôle politique, ne veut à aucun prix quitter la France et refuse le poste lointain qui lui est offert. En mars 1796, il demande pourtant à être relevé de son commandement et le Directoire lui offre encore une ambassade. Celle de Constantinople venant d'être donnée à Aubert-Dubayet, c'est à Stockholm qu'un arrêté du 3 avril (14 germinal an IV) envoie l'encombrant Pichegru, en remplacement de... Foissac ! En même temps, la lettre suivante lui est adressée : « Lorsque le Directoire exécutif, citoyen général, s'est rendu aux demandes réitérées que vous lui avez faites de vous donner un successeur dans le commandement de l'armée du Rhin, il n'a cédé à vos vœux que dans l'espoir de vous employer encore au service de la République d'une manière aussi utile pour elle qu'honorable pour vous-même. Il a pensé qu'après avoir contribué si puissamment à établir la liberté française les armes à la main, vous saurez, dans une autre carrière, participer à son affermissement d'une manière non moins effi-

cace. En conséquence, jaloux de vous donner une nouvelle preuve de sa confiance et de son estime, il vous a nommé ambassadeur de la République française en Suède. Le Directoire exécutif est assuré qu'en traitant les grands intérêts de l'État vous ajouterez à l'éclat de vos exploits guerriers celui de succès importants dans les négociations politiques; et qu'ainsi vous mettrez le comble à votre gloire, en acquérant de nouveaux titres à la reconnaissance nationale (1). »

Malgré cette lettre flatteuse, Pichegru refuse d'aller en Suède, comme il a refusé d'aller en Turquie. Il se retire dans la Haute-Saône et ne reparaît sur la scène politique que l'année suivante, après son élection au conseil des Cinq-Cents.

La nomination d'Aubert-Dubayet à Constantinople avait été décidée le 7 février (19 pluviôse). C'était — après Pérignon, Foissac et Pichegru — le quatrième général *désigné* pour entrer dans la diplomatie depuis trois mois! La candidature de Schérer fut aussi, un instant, posée. Après l'avoir remplacé à la tête de l'armée d'Italie, Bonaparte écrivit à son sujet : « Il m'a paru voir en Schérer un homme pur et éclairé. Il me paraît fatigué de la guerre qui a altéré sa santé. *Ne pourrait-on pas l'employer comme ambassadeur?* Il a la connaissance des hommes et l'extension morale... (2). » Aucune suite

(1) *Moniteur* du 19 germinal an IV-8 avril 1796.

(2) Il peut paraître curieux de rapprocher ce jugement des notes données par Schérer sur Bonaparte en 1795, avant le 13 vendémiaire : « Vingt-sept ans, né à Ajaccio, cet officier est général de l'armée de l'artillerie dans laquelle arme il a des con-

ne fut alors donnée à la recommandation de Bonaparte, mais Schérer devait, l'année suivante, remplacer Pétiet au ministère de la guerre.

A la fin de 1796, deux autres généraux reçoivent des fonctions diplomatiques. Rewbell propose une fois de plus son ami Canclaux pour une ambassade et fait offrir le poste de Naples à l'ancien défenseur de Nantes. Canclaux, dont la santé est complètement rétablie et qui est las de son inactivité, accepte avec reconnaissance le périlleux honneur de se rendre à la cour de Marie-Caroline, sœur de Marie-Antoinette. Presque en même temps, espérant obtenir un traité séparé avec l'Empereur, le Directoire se décide à faire passer par l'Italie un plénipotentiaire spécial. Sur la recommandation de Carnot, le général Clarke quitte Paris avec le titre officiel d' « Envoyé extraordinaire près la cour de Vienne ».

Les choix effectifs d'ambassadeurs militaires faits pendant la première année du Directoire étaient en somme très judicieux. Pérignon, Dubayet et Canclaux étaient des hommes de valeur, ayant tous trois commandé en chef, ayant eu des heures glorieuses. Ces diplomates improvisés appartenaient à des familles anciennes et possédaient les qualités d'éducation indispensables. Ils semblaient devoir tenir honorablement leur place et rendre de bons services à la République.

Mais, quoique fort attachés à la Constitution de l'an III et très loyalement républicains, Canclaux et

naissances réelles, mais ayant un peu trop d'ambition et d'intrigues pour son avancement. »

Pérignon passaient pour assez peu jacobins. Très vite, leur modération d'idées devait leur être reprochée. Accusés de se laisser griser par des politesses de cour, ils furent tous deux taxés de faiblesse dans leurs revendications journalières et nous verrons que cette soi-disant faiblesse fut étrangement exploitée par des secrétaires trop passionnés mis auprès d'eux pour les surveiller et pour stimuler leur zèle.

*
* *

Remarquons que ces trois ambassadeurs effectifs furent nommés pendant le ministère de Delacroix qui, quoique régicide, s'entourait volontiers d'hommes modérés. Aussitôt que Talleyrand arrive au pouvoir, ou du moins après le 18 fructidor (4 septembre 1797), tout change. Le nouveau Directoire ne nommera plus guère que des hommes très ardents ou ayant donné des gages certains à la la Révolution, c'est-à-dire d'anciens conventionnels compromis par leurs votes de 1793. Barras en note cyniquement la raison dans ses Mémoires : « Le goût des places et même des ambassades, continue et redouble. Nos anciens collègues de la Convention nationale, plus nombreux que jamais, disaient : « Pourquoi laisserions-nous aux aristocrates tous « les avantages de la société, toutes les prérogatives « que nous avons eu la modestie de rejeter si long- « temps. » J'avoue que je suis tout à fait de l'avis des conventionnels plaignants ; je crois qu'on ne peut fonder une république sans républicains, que pour soutenir une organisation sociale aussi nouvelle au

milieu de la vieille Europe, nous n'avons qu'un moyen, c'est de placer partout, à l'extérieur comme à l'intérieur, les hommes qui sont le plus attachés à la liberté et lui ont donné des gages. »

Ces lignes ont été écrites (1) quelques semaines après cette journée du 18 fructidor où les triumvirs — Barras, Rewbell, La Révellière — viennent de vaincre, grâce à l'armée jacobine, conduite par Augereau que Bonaparte a prêté. Les modérés du Directoire, Carnot, Barthélemy ont disparu. Pichegru a été démasqué. Pour sauver la Constitution, la majorité du Directoire a cru devoir revenir aux procédés des années terribles de la Révolution ; toutefois, la déportation a remplacé l'échafaud. Six semaines après la « Journée », la République de fructidor a été consolidée par le traité signé par Bonaparte à Campo-Formio. Le succès a été complet et paraît définitif.

Le Directoire fructidorien, où Merlin de Douai et François de Neufchâteau viennent d'entrer, se grise alors de sa victoire. Pour prouver sa force à l'Europe, il perd toute mesure, et affecte, par des choix

(1) Les *Mémoires* de Barras seront souvent cités dans les études qui suivent. Ainsi que l'a fait remarquer leur éditeur, M. Georges Duruy, dans une de ses magistrales Préfaces (tome II), ces mémoires se composent de deux éléments distincts : une série de résumés analytiques des séances du Directoire, et une série d'anecdotes, de commentaires et de jugements sur les personnages et les faits. Les jugements de Barras sont souvent contestables et inexacts, parfois odieux, mais presque toujours intéressants. Quant au résumé analytique, il constitue une des sources les plus précieuses de l'histoire du Directoire. Écrit au jour le jour, il offre forcément de grandes garanties d'exactitude et donne la chronologie vraie des événements.

déplorables, de braver les vieilles monarchies. Il faut que les fonctionnaires modérés de la diplomatie disparaissent, comme Carnot et Barthélemy ont disparu. Canclaux et Pérignon (d'ailleurs un peu discrédités) sont remplacés par des personnages qu'on estime plus énergiques, qui sauront parler plus haut. Un des premiers actes du Directoire, après sa victoire, sera de nommer le régicide Treilhard auprès de la sœur de Marie-Antoinette. A Madrid, on envoie l'ardent Truguet, ancien ministre de la marine, tombé du pouvoir en même temps que Delacroix. Et, désormais, les choix diplomatiques vont en s'accentuant chaque jour. En janvier 1798, Treilhard est remplacé par Brune, général jacobin, et c'est le fougueux Bernadotte qui part pour Vienne avec les idées les plus combatives (1). Dans le courant de cette même année, dix régicides représentent la République : Delacroix à la Haye, Garat, puis le général Lacombe Saint-Michel à Naples, Guillemardet à Madrid, Treilhard, Bonnier et Jean Debry à Rastadt, Lamarque à Stockholm (2), Alquier à Munich, Sieyès à Berlin (3) !

(1) Ces généraux furent désignés en même temps après l'assassinat de Duphot. Brune ne rejoignit pas. (Voir les études sur Canclaux et Bernadotte.)

Il fut aussi question d'Augereau pour remplacer Aubert-Dubayet.

Ces trois généraux, Brune, Bernadotte, Augereau, marchaient alors avec les vainqueurs de fructidor. Bernadotte était le plus modéré.

(2) Lamarque ne fut pas agréé et ne put rejoindre.

(3) Il faut ajouter à cette liste le nom de Fouché, désigné en 1799 pour la Haye.

*
* *

Pendant cette deuxième période du Directoire, — après Fructidor et Campo-Formio, — trois soldats encore : Truguet, Bernadotte, Lacombe Saint-Michel, ont donc occupé des postes d'ambassadeurs de la République.

Nous verrons qu'ils ne purent réussir dans leurs missions : Truguet, à cause de la haine de Talleyrand; Bernadotte, par suite d'un incident fameux qui lui fut vivement reproché; Lacombe, enfin, parce qu'il arriva à Naples deux mois après Aboukir, alors que le roi Ferdinand se préparait à envahir les frontières romaines.

La situation extérieure de la France en septembre 1798 — au moment de l'arrivée de Lacombe à son poste — était d'ailleurs déjà partout bien changée depuis les heures brillantes de Campo-Formio. Parti pour l'Orient au mois de mai, Bonaparte avait pris Malte et le Caire, mais sa flotte venait de subir un désastre. Depuis le commencement de l'année, la politique du Directoire avait été maladroite et agressive, s'était montrée violente à Genève, à Mulhouse, en Suisse et en Sardaigne. Talleyrand, qui ne s'était pas décidé à rejoindre Bonaparte (1), avait hésité, tâtonné, irrité toutes les chancelleries d'Europe par son manque de franchise et ses tergiversations. Il avait berné l'ambassadeur turc à Paris, mais le sultan Sélim lui avait

(1) Voir Aubert-Dubayet, VII.

répondu en enfermant le chargé d'affaires Ruffin aux Sept-Tours. Le ministre avait laissé se briser l'alliance avec les États-Unis, se rompre l'entente avec le Portugal, se terminer sans résultat les conférences de Lille. Aussi, la République avait-elle paru décidément trop encombrante pour le repos du monde! Exploitant habilement toutes les rancunes de l'Europe, l'Angleterre avait promis des subsides et ébauché de nouvelles alliances. Une deuxième coalition allait se former et la marche de Ferdinand IV sur Rome était le prélude d'une nouvelle guerre à mort contre la Révolution.

Après l'éphémère succès de Championnet à Naples en janvier 1799, la République connut alors les heures les plus douloureuses. Dès la fin du printemps, les armées de la coalition étaient partout victorieuses. Battu à Stockach le 25 mars par l'archiduc Charles, Jourdan avait dû se replier sur le Rhin. Battus aussi, Schérer à Magnano, le 5 avril; Moreau à Cassano, le 28 avril; Mac Donald à la Trebbia, le 19 juin ! Une sanglante et sauvage réaction ramenait les Bourbons à Naples. Un corps d'armée anglo-russe se préparait à envahir la Hollande et des troupes moscovites se présentaient aux cols des Alpes.

Pendant ce temps, la Constitution était violemment attaquée à Paris. Les élections de l'an VII avaient été nettement défavorables au Directoire et quatre nouveaux directeurs étaient entrés au Luxembourg : Sieyès, Gohier, Moulin et Roger Ducos. Barras seul avait réussi à surnager dans cette débâcle. L'édifice semblait crouler de toutes parts.

Talleyrand vit dès lors clairement qu'il n'avait plus rien à gagner dans cette maison en ruines. Peu estimé, peu aimé, compromis par ses tripotages, vilipendé dans la presse par son prédécesseur Delacroix et, à la tribune, par Lucien Bonaparte, entre autres, le rusé compère de Barras sentit le moment venu de disparaître temporairement pour réserver son avenir. Il a, dans ses Mémoires, expliqué son départ à sa façon : « Il était arrivé au Directoire ce qui arrive toujours aux despotes. Tant que rien ne résista aux armées dont il disposait, on le haïssait, mais on le craignait. Dès que ses armées furent battues, on le méprisa, on l'attaqua dans les journaux, dans les pamphlets, partout enfin. *On n'épargna pas naturellement ses ministres.* Cela me procura la *facilité que j'attendais de quitter mon poste...* »

*
* *

Pour remplacer Talleyrand, démissionnaire plus ou moins volontaire le 13 juillet, le nouveau Directoire fait appel à Reinhard, l'un des diplomates de carrière dont nous avons parlé. Reinhard est d'ailleurs un ami de Talleyrand. Absent de France depuis longtemps, il n'est compromis avec personne. Il réside en Italie depuis 1797, a été successivement ministre à Florence, puis commissaire du gouvernement. Quinze jours plus tôt, il vient d'être nommé ministre en Suisse (1), et c'est en rejoignant son poste, alors qu'il purge une quarantaine au

(1) *Lettres de Mme Reinhard à sa mère*, 72-80.

lazaret de Toulon, qu'il apprend, le 30 juillet, sa nomination au ministère.

Il n'arrive à Paris que vers la fin d'août, dans des circonstances particulièrement critiques. Bernadotte, ministre de la guerre depuis le 2 juillet, a énergiquement tenté, mais sans succès encore, de ramener la victoire sous nos drapeaux. La coalition vient de remporter un nouveau succès, plus inquiétant que tous les autres. Joubert, sur lequel on a fondé de grands espoirs, vient de disparaître à Novi, le 15 août, et Moreau, qui a repris avec abnégation le commandement, n'a pu gagner la bataille. Les armées étrangères vont entrer en France par toutes les frontières. Brune et Masséna commandent les derniers soldats de la République.

L'insuffisance et l'impuissance du gouvernement ont encouragé les factions politiques. Les Jacobins se sont reformés depuis quelques mois, et malgré la fermeture de leur club, le 26 thermidor, continuent à s'agiter, ont l'appui de la moitié des Cinq-Cents, escomptent une revanche prochaine. Les royalistes, eux aussi, ont cherché à profiter de l'anarchie. Frotté a soulevé la Normandie, Rougé a fomenté une redoutable insurrection dans le sud-ouest et menacé Toulouse. Pour mater les Jacobins et les monarchistes, pour conjurer le péril de gauche et le péril de droite, Sieyès, devenu l'âme du Directoire, n'a pas une puissance suffisante. Il lui a paru nécessaire, depuis plusieurs semaines, de faire appel à l'armée, de s'adjoindre un général glorieux et populaire pour le seconder. Cette fois, les méfiances et les jalousies contre les soldats ne

sont plus de mise! Un mois avant l'arrivée de Reinhard à Paris, Sieyès s'est décidé pour Joubert. Rien n'a été épargné pour grandir ce jeune général ambitieux de jouer un rôle, pour faciliter sa tâche en Italie, pour faire de lui le sauveur indiqué du Directoire.

Maintenant que Joubert est mort à Novi, à quel autre général réputé va-t-on faire appel? Moreau, Beurnonville, Mac Donald, auxquels Sieyès a aussi songé avant de se décider pour Joubert, et sur lesquels il croit pouvoir compter, paraissent irrésolus, incapables d'assumer les responsabilités d'un coup d'État. Le gouverneur de Paris, Marbot, homme d'énergie mais que ses amitiés jacobines ont compromis, vient d'être remercié le 11 août, avant Novi, et Lefebvre, qui l'a remplacé, n'est pas apte à jouer le rôle d'Augereau en Fructidor. Masséna et Brune sont à la tête des armées. On ne pourra s'adresser à eux qu'après des victoires.

Restent, parmi les soldats glorieux, Bernadotte et Jourdan. Mais Jourdan, membre du Conseil des Cinq-Cents, s'est nettement posé en adversaire du Directoire depuis le 30 prairial et se dit partisan des mesures révolutionnaires les plus graves. Il ne peut donc être question de réclamer son appui. Quant à Bernadotte, — collègue de Reinhard à la Guerre, — bien que ministre, il s'est depuis plusieurs semaines rapproché, lui aussi, des Jacobins du Manège. S'il doit se décider à agir, ce sera pour s'emparer personnellement du pouvoir et non pour seconder les ambitions d'un Sieyès ou d'un Barras. Depuis qu'il est au ministère, sa personnalité s'est affirmée et a

trop grandi. C'est un général glorieux mais gênant, dont on peut tout craindre. Barras lui arrache une promesse de démission le 28 fructidor (14 septembre) et son successeur, Dubois-Crancé, n'a ni autorité ni réels services de guerre. Celui-là non plus ne pourra pas prendre la place de Joubert!

Au lendemain de la chute de Bernadotte, — le 15 septembre, — rien n'indique donc encore sur quel soldat pourra s'appuyer le Directoire agonisant. La situation actuelle ne peut pourtant se prolonger davantage. Jourdan vient de tenter, aux Cinq-Cents, de faire prendre des mesures extrêmes en déclarant la Patrie en danger. Paris anxieux attend des nouvelles de Brune et de Masséna. S'ils ne réussissent pas à changer la fortune des armes, c'en est fait de la Constitution et de la République dans un avenir prochain!

Mais ce n'est pas seulement vers le Rhin et les Alpes, où vont se livrer les batailles de Bergen et de Zurich, que se tournent les regards de la France. Puisqu'aucun des généraux pressentis ne peut ou ne veut se charger du coup d'État prévu; puisque Mac Donald, Moreau, Beurnonville, Lefebvre et même Lafayette, dont il a été aussi question, ne semblent pas disposés à entrer en scène; puisque leurs opinions ardentes font écarter les hommes d'énergie comme Jourdan, Bernadotte et Marbot (1),

(1) Rappelons ici que deux des directeurs, Moulin et Gohier, partageaient les idées des anciens jacobins, devenus les « patriotes ». Ils auraient très volontiers fait appel à l'un des généraux de leurs amis. Mais Sieyès, au contraire, soutenu par ses deux autres collègues, cherchait un général *modéré*.

pourquoi le Directoire, issu des journées de prairial, ne fait-il pas appel au plus glorieux des soldats de la Révolution, à celui que le Directoire fructidorien a vu partir sans regret l'année d'avant? Bonaparte n'a-t-il pas encore sous ses ordres une armée nombreuse et vaillante? Ses exploits lointains l'ont encore grandi dans l'imagination populaire depuis son départ. Lui seul paraît vraiment de taille à sauver la République au dedans et au dehors.

Affolé par son orgueil, Sieyès s'illusionne d'ailleurs une fois de plus. Il compte bien garder le premier rôle pour soi-même, il espère que le vainqueur des Pyramides se contentera de faire la besogne primitivement destinée à Joubert et que la grande épée de Bonaparte, jetée dans la balance, raffermira la Constitution ébranlée.

Le 19 septembre, — cinq jours après la démission arrachée à Bernadotte, — alors qu'on ignore encore les succès que viennent de remporter Brune et Masséna (1), Sieyès décide ses collègues à faire un appel suprême au général en chef de l'armée d'Égypte, par l'entremise de Reinhard : « Le Directoire vous attend, vous et les braves qui sont avec vous. Il vous autorise à prendre, pour hâter votre retour, toutes les mesures politiques que votre génie et les événements vous suggéreront. »

(1) La nouvelle du succès de Brune à Bergen n'arriva à Paris que le 1er vendémiaire an VIII (22 septembre 1799). Celle de la bataille de Zurich ne fut connue que sept jours plus tard, le 29 septembre.

*
* *

Bonaparte, on le sait, n'avait pas attendu, pour quitter l'Égypte, ce suprême appel de Reinhard. Il débarquait à Fréjus le 13 vendémiaire-9 octobre, après avoir miraculeusement échappé à une flotte anglaise. Mais ce n'était pas pour seconder les projets de Sieyès et pour sauver la Constitution de l'an III et le Directoire agonisant qu'il était venu ! C'était surtout, — suivant la belle expression de M. Vandal — « avec l'espoir de créer un gouvernement impartial et tolérant, qui ferait appel aux bonnes volontés et aux concours sans distinction d'origine, qui rassemblerait et unifierait moralement la nation, qui referait une France riche de tous ses efforts et forte de tous ses enfants. »

Ce gouvernement idéal et vraiment national, Bonaparte tenta de l'instituer après les journées de Brumaire. Les jours sombres des derniers mois du Directoire furent vite oubliés. La France reconnaissante acclama le plus grand de ses soldats devenu premier Consul, et le siècle de la Révolution se termina par une éclatante victoire : Marengo.

PÉRIGNON

LE MARÉCHAL PÉRIGNON

D'après une miniature appartenant M. le vicomte de Pérignon.

Photographie Sauvanaud.

PÉRIGNON

I

JUGE DE PAIX ET GÉNÉRAL EN CHEF

La famille de Pérignon. — Ses débuts militaires, son mariage. — Le juge de paix de Montech. — L'Assemblée législative. — Rentrée dans l'armée. — Aux Pyrénées-Orientales. — Figuères et Roses.

Les portraits de Pérignon conservés dans sa famille, — comme, d'ailleurs, ceux de Versailles ou du cabinet des Estampes, — lui donnent, presque tous, un aspect très débonnaire. Le général s'y présente avec une attitude modeste et pacifique et sans le « panache » que l'on prête volontiers aux généraux de la grande époque révolutionnaire qui, comme lui, ont commandé une des quatorze armées de la Convention. Il a beaucoup moins l'air d'un soldat de métier que d'un magistrat de province. C'est sans doute parce que le futur maréchal d'Empire avait rempli dans sa jeunesse les fonctions de juge de paix de canton. Seul peut-être parmi ses grands frères d'armes, il avait réconcilié des citoyens avant de diriger des combats.

La famille, peu fortunée, mais très honorablement connue dans la région toulousaine, avait, au dix-huitième siècle, fourni un conseiller à la Cour des Aydes de Montauban, un religieux bénédictin, un « capitoul » à Toulouse, deux officiers à l'armée royale, et affichait avec raison quelques prétentions nobiliaires. Messire Jean-Bernard de Pérignon (le père du maréchal), cadet d'une génération nombreuse, avait épousé, en 1752, Marie Dirat, du village de Briquemont, au diocèse de Lombez, et, après son mariage, habita d'abord avec son frère aîné, — le conseiller à la Cour des Aydes, — à Grenade, près de Toulouse.

C'est à Grenade que, le 31 mai 1754, naquit *Dominique-Catherine* de Pérignon (1). Sept autres enfants (dont cinq disparurent très jeunes) virent le jour à Briquemont. Messire Jean-Bernard, après avoir aussi copieusement assuré sa descendance, fut envoyé à Saint-Domingue comme prévôt et y mourut en 1775.

Devenu chef de famille, *Dominique-Catherine* obtenait, cette même année, une sous-lieutenance dans le corps des grenadiers royaux de la Guyenne. En 1782 il était promu capitaine adjudant-major puis, à la réforme qui suivit la paix de 1783, on l'attachait

(1) Il eut pour parrain Dominique Dirat, marchand de côts, oncle maternel, et pour marraine Dame Marie Berge, épouse de messire Louis de Pérignon, conseiller à la Cour des aydes et finances de Montauban.

Le général orthographiait ordinairement son nom sans accent sur l'*e*.

J'ai cru cependant, dans cette étude, devoir me conformer à l'usage et aux documents des Arch. de la Guerre et écrire Pérignon.

comme aide de camp au comte de Preissac (1). Proposé en même temps pour une gratification, le jeune capitaine recevait d'un certain chevalier de Chaumouroux, qui avait plus de bienveillance que d'orthographe, l'apostille suivante : « Monsieur Pérignon est un excellent officier. Rempli d'intéligence et de la melieure volonté et du plus grand zelle, en état d'être employé à tout, ayant toujours fait les fonctions d'officiers majors depuis que le régiment a été assemblé et s'en est très bien acquité. Je suplie monseigneur le marquis de Ségur d'avoir égard à sa demande (2). »

La position d'aide de camp du comte de Preissac était une véritable sinécure qui rendait en quelque sorte son titulaire à la vie privée. L'avenir de Pérignon pouvait donc être considéré, en 1783, comme très limité. Des mesures nouvelles venaient en effet d'être prises par le marquis de Ségur, ministre de la guerre depuis le 23 décembre 1780 (3). « Non content de considérer les places d'officiers comme l'apanage des gentilshommes à quatre quartiers, le ministre établit par des règlements une démarcation entre les nobles eux-mêmes. Les régiments furent donnés, d'emblée, aux représentants des familles présentes à la Cour (4), tandis que ceux des familles

(1) Ce comte de Preissac émigra en 1792 en Espagne.

(2) Arch. adm. Guerre. Dossier Pérignon.

(3) Le marquis de Ségur resta en fonctions jusqu'au 24 septembre 1787.

(4) A la fin du règne de Louis XVI, chaque régiment avait deux et même trois colonels. On comptait sept cent soixante-dix maréchaux de camp et deux cents lieutenants-généraux !

« Les mesures prises par le marquis de Ségur en 1781, si opposées à la progression de l'esprit national, avaient puissamment

de province languissaient éternellement dans les grades subalternes... » Ainsi s'exprime le général Jomini, dont le témoignage n'est pas suspect. On comprend dès lors facilement pourquoi, malgré ses goûts militaires et les bonnes notes obtenues, le capitaine de Pérignon qui n'appartenait qu'à la très petite noblesse de province et n'avait aucune relation à la Cour, quitta le service en 1785 pour s'installer auprès de sa mère à Briquemont.

Il avait alors près de trente-deux ans. Quelques mois plus tard il se fiançait à une jeune fille de vingt-deux ans, Hélène-Catherine de Grenier, fille de François de Grenier, ancien officier d'infanterie, et de feue Angélique de Lafage. Le mariage fut célébré le 14 février 1786, à l'église paroissiale de Montech (1), par Dom Antoine de Pérignon, religieux de l'abbaye du Grand-Selve. Aussitôt après, Pérignon (qui figure encore sur l'acte de mariage comme officier dans le régiment des gardes royaux du Quercy) (2) se fixa à Montech, chez son beau-père, M. de Grenier. De son union avec « la meilleure des femmes, le modèle de son sexe (3) », Dominique-Catherine eut onze enfants (4).

concouru à augmenter l'irritation qui se manifestait de plus en plus dans la bourgeoisie. » (Baron Poisson, *L'Armée et la garde nationale*, I, 14.)

(1) Montech, à petite distance de Toulouse, compta — lors de la création des départements — dans la Haute-Garonne. Plus tard, cette petite ville fut rattachée au Tarn-et-Garonne lorsque ce dernier département fut créé sous le Consulat.

(2) Extrait des registres de l'état civil de la commune de Montech. (Archives de la famille de Pérignon.)

(3) Discours du comte Ricard, prononcé le 20 février 1819, à la Chambre des pairs.

(4) Les détails sur la famille de Pérignon m'ont été très aima-

*
* *

A Montech, Pérignon fut rapidement populaire. Il avait reçu au collège royal de Toulouse une très solide instruction. Ses auteurs favoris avaient été longtemps, dit-on, César, Polybe, Végèce et Plutarque (1). Aussitôt après son mariage, il se découvrit tout à coup deux passions : le droit et l'agriculture! Très serviable et très renseigné, il devint « l'ami de ses voisins, le père des pauvres, le soutien des opprimés » et sut aussi, d'ailleurs, diriger avec beaucoup d'entente les affaires de son beau-père. En 1789, trois enfants étaient nés déjà. Dans le milieu tranquille choisi pour organiser sa vie, l'ex-capitaine de Pérignon devait être parfaitement heureux.

blement fournis par M. le vicomte de Pérignon, petit-fils du maréchal et qui habite Montech. Des onze enfants, huit vécurent :

1° *Agnès*, dite *Pérignonnette*, née en 1787, mariée en 1810, à Naples, au général baron Lanusse, alors commandant de la garde royale de Murat (1768-1847), connu par sa fidélité à l'Empire.

2° *Mélanie*, née en 1788, mariée en 1809 au baron de Carayon-Latour.

3° *Jean-Baptiste*, né en 1789, sous-lieutenant au 1er carabiniers à cheval. Tué à Friedland, le 14 juin 1807.

4° *François-Henri* (1793-1841), officier à l'état-major du roi Joachim à Naples, puis lieutenant de chasseurs à cheval. Succéda à son père à la Pairie, jusqu'en 1830.

5° *Caroline* (1799-1819).

6° *Irma*, née en 1803, mariée au général Cavaignac, frère du conventionnel régicide J.-B. Cavaignac qui fut ministre de Murat. Le général Cavaignac (oncle d'*Eugène* et de *Godefroy* Cavaignac) se rallia aux Bourbons, devint vicomte de Baragne et pair de France.

7° *Octavie* (1804-1847), mariée au lieutenant-général vicomte Rogniat, pair de France sous Louis-Philippe.

8° *Léopold* (1806-1862), officier de cavalerie de 1824 à 1830.

(1) Discours du comte Ricard, déjà cité.

Les échos de Versailles et de Paris vinrent cependant troubler cette quiétude. Pérignon ne prit d'abord aucune part aux événements. Mais ses compatriotes connaissaient la largeur de ses idées à son dévouement. Ils le supplièrent de prendre les fonctions de juge de paix du canton. L'offre fut acceptée avec reconnaissance et le magistrat improvisé rendit les meilleurs services.

Ces fonctions de juge de paix, toutes nouvelles alors, jouirent assez longtemps d'un prestige curieux. Beaucoup d'hommes ayant joué un rôle pendant la Révolution rêvèrent, leur tâche finie, de se retirer à la campagne et d'être juges de paix. La Révellière raconte dans ses mémoires que lorsque son ami Thouin, professeur au Muséum de Paris, vint saluer Bonaparte à Mombello, après Léoben, c'est-à-dire en mai ou juin 1797, le général informa le savant, qu'il allait, lui aussi, se retirer de la scène et qu'il refuserait toute espèce de fonctions. « Il y en a une cependant, dit Bonaparte en se reprenant, dont le nom seul fait une douce impression sur mon cœur, sur le cœur de tout homme de bien : celle de juge de paix... C'est la seule que je ne refuserais pas, si l'on voulait m'en honorer. »

Pour Pérignon, les fonctions de magistrat ne furent qu'un acheminement vers la politique. Peu après, le collège de la Haute-Garonne le désignait comme représentant à l'Assemblée législative, et, en septembre 1791, le modeste propriétaire de Montech arrivait à Paris.

Dans ce milieu si nouveau pour lui, Pérignon fut sans doute un peu dépaysé, malgré son extrême

finesse. Il se lia d'abord avec Vaublanc, l'auteur des *Mémoires*, Quatremère de Quincy, Pastoret et Girardin, tous modérés, sauf Girardin. L'attitude du député de la Haute-Garonne à l'Assemblée législative fut d'ailleurs assez terne. Trop honnête pour se laisser entraîner au delà de certaines limites, et peut-être trop timide encore pour prendre la place que sa valeur pouvait lui assurer, Pérignon fut vite fatigué de la politique et las du petit rôle qu'il pouvait jouer. Fort effrayé après le 10 août 1792 de la tournure prise par la Révolution, il alla retrouver les siens à Montech, très découragé.

Mais il ne trouva pas dans son petit coin de province le repos qu'il était venu chercher. Beaucoup de ses amis de Toulouse avaient émigré et le pressaient de venir les rejoindre (1). D'autre part, la lutte entre la vieille Europe et la France nouvelle allait commencer. Déjà l'invasion se dessinait nettement, les frontières de la vieille France allaient être violées! Pérignon comprit très vite que la place des bons citoyens était à l'armée pour repousser l'envahisseur. Il ne resta que quelques jours au milieu des siens et revint précipitamment à Paris.

*
* *

Tout de suite, l'ancien juge de paix retrouve ses ardeurs d'officier des gardes royaux du Quercy! Dès le 18 septembre, il écrit au ministre, le général Servan (2), pour offrir son épée. Servan connaît depuis longtemps Pérignon, et sait qu'à l'Assem-

(1) Fervel, *Campagne des Pyrénées-Orientales*, II.
(2) Servan avait repris le ministère le 11 août 1792.

blée législative le député s'est spécialisé dans les questions d'organisation militaire (1) ; il le nomme lieutenant-colonel et lui confie une mission particulièrement difficile : rassembler et équiper une légion en formation dans la région d'Auch et l'amener ensuite à la frontière des Pyrénées-Orientales.

Pérignon se met à l'œuvre, organise rapidement la « légion du Gers (2) », oublie sa passion pour le Droit et l'agriculture et, dès son arrivée aux Pyrénées, se révèle soldat intrépide, administrateur prévoyant, chef de grande envergure. Aussi, franchit-il en deux ans tous les échelons. Fait colonel après le combat de Thuir, en juillet 1793 ; général de brigade le 23 décembre de la même année (3 nivôse an II), il reçoit un coup de baïonnette à l'affaire de Peyrestorts, défend avec succès Perpignan, gagne le combat de la Jonquière, devient général de division (3), se fait remarquer à la bataille de la Montagne-Noire, et, enfin, le 17 novembre 1794, est nommé général en chef. On voit, par cette rapide énumération, que l'ancien député avait fait vaillamment son devoir à l'armée et que la chance l'avait grandement favorisé.

Ce commandement en chef (à titre provisoire, du

(1) Pérignon avait fait partie du Comité militaire à partir du 26 octobre 1791. (Pour la composition de ce comité voir l'étude sur Lacombe Saint-Michel, I.)

(2) Bessières et Lannes comptèrent à cette légion.

(3) Sa division, forte d'environ huit mille hommes, se composait des cinq brigades des généraux Point, Martin, Banel, Chabert et Guillaume.

reste), Pérignon le recevait dans des circonstances douloureuses et tragiques. Le 17 novembre 1794 (27 brumaire an III), à sept heures et demie du matin, un éclat d'obus venait de frapper mortellement le brave général Dugommier, commandant des troupes. C'était au représentant Delbrel (1) qu'il appartenait de désigner le successeur de Dugommier. Delbrel estima que Pérignon, à cause même de la situation de sa division sur le champ de bataille, pourrait, mieux et plus vite que les autres divisionnaires, donner les ordres nécessaires. Il écrivit donc au crayon : « Nous, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales, donnons provisoirement au général Pérignon le commandement en chef de l'armée à la place de Dugommier. Dugommier est mort. Courage, Républicains! Nous avons le général à venger, la République à servir. Le général est mort; vive la République ! »

C'est par ce billet, porté par l'adjudant général Boyer, que Pérignon apprit la redoutable tâche dont il était chargé (2). Il l'accepta sans enthousiasme mais remplit brillamment son devoir, et dans la soirée du 17 la bataille était décidément favorable aux Français. Puis, trois jours plus tard, le 20, la lutte reprenait, très ardente, autour des lignes de Figuères, et se terminait par une

(1) Delbrel, représentant du Lot à la Convention, s'était distingué à Hondschoote. Récemment arrivé aux Pyrénées, il s'y montra infatigable, actif, administrateur de premier ordre et même beau soldat. Il était presque aux côtés de Dugommier lorsque celui-ci fut mortellement blessé.

(2) Sur la mort de Dugommier, voir : *Le général Dugommier*, par M. Pineau, p. 425, et *Dugommier*, par M. A. Chuquet.

grande victoire. Le général en chef espagnol, La Union, restait parmi les morts; l'ennemi perdait huit mille hommes; plus de quatre-vingts redoutes avaient été enlevées à la baïonnette; deux cents bouches à feu, les tentes et les bagages de l'armée espagnole étaient tombés au pouvoir des Français.

Ce beau succès permettait d'investir la ville. Après avoir pris ses dispositions et placé habilement ses troupes, Pérignon tenta d'intimider le commandant de la place, Andreas de Torrès, et lui écrivit une lettre extraordinaire pour lui demander de rendre Figuères : « Une armée justement irritée en t'apprenant que son indignation est au comble veut bien encore, par un de ces actes dont les républicains sont seuls capables, t'enseigner le moyen d'obtenir sa clémence. Elle te somme pour la dernière fois de lui rendre le château de Figuères, dont la constance de la victoire, qu'elle a su fixer, lui assure la conquête. Elle veut le fort. Elle veut que tu lui en offres les clefs pour réponse. Tremble si la réponse est négative (1)... »

Le général espagnol ne pouvait que répondre négativement à cette maladroite sommation! Mais il eut cependant la faiblesse de demander des éclaircissements. Des conversations s'engagèrent aux avant-postes. Pérignon se montra fort habile et, après plusieurs jours de négociations, la capitulation fut signée le 8 frimaire an III (28 novembre 1794). Le lendemain, les soldats français purent pénétrer

(1) Lettre citée par Fervel, *Campagne dans les Pyrénées-Orientales*, t. II.

dans la superbe forteresse, encore intacte, que ses défenseurs démoralisés n'avaient pas défendue.

La mort de Dugommier se trouvait vengée et la Convention décréta que l'armée des Pyrénées-Orientales avait bien mérité de la patrie (1). Enhardi par cette facile victoire, Pérignon espéra alors s'emparer de la place de Roses par les moyens qui venaient de lui réussir si bien à Figuères ! Il écrivit à don Manuel de Tovar, gouverneur de Roses : « Lis la capitulation du château de Figuères et juge toi-même si l'armée républicaine doit s'attendre à ta résistance. Généreuse autant que puissante, elle désire n'avoir aucun acte de rigueur à exercer. Mais si tu ne lui rends pas, dès aujourd'hui, la ville, les forts et le port de Roses, tu renonces à son indulgence. C'est irrévocablement la dernière sommation qu'elle te fait. Tu auras jusqu'à midi pour répondre. Cette heure passée, ne pense plus te faire écouter. La force agira et le jour où nous entrerons sera pour toi et la garnison le dernier jour de votre vie. »

Malheureusement pour Pérignon, don Manuel de Tovar ne devait pas se laisser intimider comme son collègue de Figuères ! L'armée des Pyrénées-Orientales dut donc entreprendre un siège régulier et difficile, qui dura près de deux mois et qui est resté justement célèbre. Ce fut seulement le 15 pluviôse an III (3 février 1795) que le gouverneur de Roses se décida à arborer le drapeau blanc. Une grande

(1) Extrait des procès-verbaux de la Convention du 15 frimaire an V (15 décembre 1794).

partie de la garnison, sous le général Yzquierdo, avait pu s'échapper par mer; derrière les remparts abandonnés, les soldats de Pérignon ne trouvèrent que quelques centaines d'hommes dont l'embarquement avait été empêché par la vigilance du général Victor.

Bien que tardive, cette prise de Roses terminait brillamment, en somme, la campagne de 1794. Malgré les fautes commises, malgré des dispositions inhabiles, la fin des opérations était encore glorieuse. Pérignon s'était spécialement fait remarquer par son calme et par sa constante bravoure et toutes les erreurs disparaissaient devant l'admirable attitude de l'armée de siège. « On ne s'inquiéta guère, dit l'historien Fervel, de rechercher si, résistant toujours, comme il l'aurait dû, à l'impatience de son entourage, le général en chef n'avait pas précipité quelques mesures hasardeuses sur lesquelles il avait été ensuite forcé de revenir; il suffisait qu'on le montrât parcourant comme le dernier soldat les meurtrières et fangeuses tranchées de la place, ou bien, sur un rocher, tranquillement assis devant un obus qui brûlait son manteau, et disparaissant dans l'explosion pour reparaître après, au milieu de ses officiers couchés ventre à terre, avec un visage aussi calme que si rien ne se fût passé autour de lui... (1) »

(1) Fervel, II, chap. xxv. Ce jugement de Fervel est corroboré par le récit que donnent Barbié et Beaumont dans leur *Galerie militaire*, t. VI. « Un jour une bombe tombe à ses pieds. La mèche brûlait le pan de son habit; il était assis sur une pierre et commandait dans ce moment des manœuvres aux soldats qui se trouvaient au milieu du feu de l'ennemi. On lui crie de toutes parts de

II

NÉGOCIATIONS AUX PYRÉNÉES-ORIENTALES

Premiers pourparlers avec l'Espagne, — Schérer remplace Pérignon. — Correspondance avec Urrutia. — Crillon, Bourgoing et Goupilleau. — La paix de Bâle. — Pérignon au Conseil des Cinq-Cents. — L'armée des côtes de Brest et de Cherbourg.

Pendant que se produisaient ces événements de guerre aux Pyrénées-Orientales, les diplomates réunis à Bâle depuis quelques semaines cherchaient les moyens d'arriver à conclure la paix. La Prusse avait donné l'exemple en envoyant le comte de Goltz le 22 janvier à Bâle, et l'Espagne, elle aussi, se montrait assez disposée à entrer en pourparlers avec la Convention. Déjà pendant le courant de l'année 1794, Godoï, premier ministre, avait tenté d'aboutir : Grouvelle, agent de France à Copenhague, avait discuté officieusement avec Musquiz, ambassadeur d'Espagne en Danemark ; et à Madrid même, Cabarrus, père de Mme Tallien, et Simonin (1)

se lever et de se mettre de côté ; on croit le voir écrasé des éclats de la bombe. Mais les soldats avaient besoin de cet exemple courageux pour l'assaut qu'il méditait ; il ne fit aucune attention à cette bombe, fut seulement couvert de terre et ne voulut pas qu'on s'occupât de lui. »

(1) Simonin, agent à Madrid, était chargé de faire parvenir leur solde aux prisonniers français.

s'étaient entremis (1). Ces premiers efforts avaient échoué à cause de rivalités dans le ministère espagnol. Mais, en janvier 1795, après avoir écarté définitivement Valdès, son rival d'influence, Godoï se montrait très désireux de reprendre les conversations interrompues. Il pensait très sensément qu'en tardant trop longtemps à suivre l'exemple donné par la Prusse, l'Espagne obtiendrait ultérieurement des conditions moins avantageuses. Aussi, dès les premières semaines de 1795, des négociations multiples — dont nous parlerons plus loin — avaient-elles été engagées.

A la même époque, à Paris, le Comité de salut public préparait le plan de campagne pour 1795. En raison des grosses difficultés rencontrées depuis plusieurs mois aux Pyrénées-Orientales, ce plan de campagne prévoyait une offensive vigoureuse du côté de Bayonne mais seulement des mesures défensives sur les frontières de la Catalogne. Dans ces conditions nouvelles, le Comité décida que le glorieux vainqueur de Figuères ne pouvait garder le commandement en chef aux Pyrénées-Orientales, commandement qui allait se trouver très réduit. Schérer fut désigné à la date du 3 mars 1795.

Le motif donné par le Comité pour justifier cette mesure ménageait l'amour-propre du successeur de Dugommier. En réalité, la véritable cause de la nomination de Schérer fut la rivalité d'Augereau et de Pérignon. Augereau commandait une des divi-

(1) Voir Sciout, *Le Directoire*, I, 246; *Dugommier*, par A. Chuquet, 389-897, et Baumgarten, *Geschichte Spaniens zur Zeit der französischen Revolution*.

sions de l'armée lorsque Delbrel, dans la soirée du 17 novembre 1794, avait confié, à titre provisoire, le commandement à Pérignon. Très froissé de cette préférence, Augereau avait eu une attitude correcte vis-à-vis de son ancien camarade devenu son chef ; mais Delbrel s'était rendu compte de la fausseté de la situation. En informant la Convention de la désignation provisoire qu'il avait faite, le représentant aux armées avait ajouté : « Au moment où vous allez définitivement fixer votre choix, je dois vous faire quelques observations confidentielles... Il m'a paru que Pérignon n'était pas très bien avec le général Dugommier. Le général Augereau, qui était au contraire assez d'accord avec Dugommier, ne paraît pas bien avec Pérignon. Je crois que cette petite mésintelligence ne nuira pas au succès de l'attaque de demain. Mais, pour l'avenir, je craindrais de tenir ces deux généraux dans la même armée en donnant le commandement en chef à l'un ou à l'autre. Je n'ai contre eux rien de positif à dire; je crois à leur patriotisme et à leur valeur. Mais nous devons, nous, quand il s'agit de la chose publique, nous prémunir contre tous les froissements qui pourraient résulter des petites passions dont si peu d'hommes sont exempts... (1) »

Le Comité de salut public avait attendu sagement la fin de la campagne pour prendre le parti que lui avait conseillé Delbrel, bon juge d'ailleurs et qui, personnellement, s'était très vaillamment conduit. Mais ce remplacement de Pérignon, venu après de beaux

(1) Delbrel au Comité de salut public, 28 brumaire an III.

succès, et sans qu'aucune compensation fût offerte, restait assez inexplicable et pouvait être considéré comme une sorte de disgrâce (1). Le fougueux Lacombe Saint-Michel, membre de la Convention, ancien collègue de Pérignon à l'Assemblée législative, lui exprima ses condoléances, et le 3 avril (14 germinal an III), Pérignon lui répondit par de bellès paroles : « Comptez sur la solidité des sentiments que j'ai voués à la République. J'attends le général Schérer. Je lui ferai part des connaissances que j'ai pu acquérir dans les localités; je lui parlerai comme à un autre moi-même... Au surplus, qu'on ne s'inquiète pas de ma personne; à quelque part que je sois employé, ma place fût-elle la dernière, je serai toujours content et je m'efforcerai qu'on le soit de moi. »

En attendant l'arrivée de son successeur, Pérignon continua à exercer le commandement et prépara les opérations de la campagne de 1795. Schérer venait d'Italie, où il avait médiocrement réussi et ne parut aux Pyrénées que le 29 mai, après avoir été nommé le 3 mars. Il prit le commandement deux jours plus tard, le 31 mai, et je ne veux pas sortir du cadre que je me suis tracé en racontant les phases de cette courte campagne de 1795, en somme peu heureuse. Mais il est nécessaire de dire quelques mots des négociations pour la paix

(1) Cette mesure n'eut aucun caractère politique. Pérignon était à ce moment très ardent. L'entête de ses papiers officiels portait, outre le bonnet phrygien, la devise : « Liberté, égalité, guerre à mort aux tyrans. » (Arch. Guerre.)

auxquelles Pérignon s'est trouvé directement mêlé au début. Les relations courtoises qui s'établirent à cette occasion entre les généraux français et espagnols ne furent pas sans influence sur la situation ultérieure de l'ambassadeur à Madrid.

*
* *

C'est pendant le siège de Roses qu'une nouvelle ouverture, sérieuse, cette fois, avait été directement faite par le général Urrutia (1). Le 13 janvier, une lettre datée de Girone arrivait au quartier général français et il faut avouer que cette lettre était franche et belle : « Depuis que j'ai pris le commandement de cette armée, écrivait Urrutia, j'ai eu tant d'occasions de savoir qu'entre toutes les qualités dont tu es doué, celle de l'humanité était une des plus saillantes, que j'ai formé l'idée de t'écrire sur les objets importants que contiendra cette lettre... Les dernières opérations de ton prédécesseur et les tiennes ont été heureuses; il se peut que les subséquentes le soient aussi. Mais les événements de la guerre sont soumis à des hasards... Dans tous les cas, convenons de ne pas flétrir les

(1) D'autres négociations eurent également lieu à Bayonne et à Bâle au commencement de 1795. A Bayonne, ce fut le marquis d'Yranda qui s'aboucha avec le général Servan; à Bâle, le gouvernement espagnol fut représenté par don Domingo Yriarte jusque-là plénipotentiaire près le roi et la République de Pologne. Rappelons que Barthélemy et Yriarte ne signèrent le traité que le 22 juillet (4 thermidor an III).

Pour le détail de toutes ces négociations voir dans la *Revue historique* (vol. XI, XII et XIII) les articles de M. Sorel sur la *Diplomatie française en Espagne de 1792 à 1796* et le *Manuscrit de l'an III* du baron Fain. Nous ne parlons ici que des négociations aux Pyrénées-Orientales.

lauriers de la victoire par le sang des vaincus ni par les gémissements des habitants désarmés; qu'on respecte le laboureur et qu'on le laisse tranquille dans sa chaumière; qu'on traite les prisonniers avec générosité et qu'on recueille avec humanité les blessés, sans distinction d'amis ou d'ennemis; je te promets la réciproque et j'attends une réponse positive... Notre rivalité n'a pas encore un but direct. Qu'elle s'exerce donc à des objets plus dignes que celui de répandre le sang! Le voisinage de l'Espagne et de la France rendra toujours ces deux nations inséparables en commerce et en amitié. Pourquoi donc travaillent-elles avec tant d'effort à se détruire? Pourquoi la ruine de l'une doit-elle servir de base à l'élévation de l'autre? Pourquoi ne pas fuir ce précipice?... »

Au reçu de cette lettre du général Urrutia, Pérignon, n'ayant encore aucune instruction personnelle au sujet de négociations possibles, consulta les trois représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales. Nous avons déjà parlé de Delbrel. Les deux autres étaient alors Vidal, des Basses-Pyrénées et Goupilleau (de Fontenay), de la Vendée.

Tous trois, assez mal inspirés et peu renseignés, ne se crurent pas autorisés à entrer en pourparlers avec Urrutia. Le 16 janvier, ils firent donc signer à Pérignon la réponse suivante: « Je connais comme toi les lois de l'humanité, je connais celles de la guerre et je saurai me renfermer dans le cercle qu'elles me prescrivent; mais je connais aussi l'amour de mon pays et partout où je trouverai des

hommes armés contre sa liberté, mon devoir est de les combattre, même jusque dans les chaumières. Il ne m'appartient pas de répondre au second objet de ta lettre. Je n'ai pas le droit de m'ériger en conciliateur ; je ne suis ici que pour me battre. Si le gouvernement espagnol a des propositions à faire à la République, c'est à la Convention nationale ou à son Comité de salut public qu'il doit s'adresser directement (1). »

Le même jour, 27 nivôse (16 janvier 1795), Pérignon rendait compte de l'affaire à Paris : « Citoyens représentants, j'ai reçu aujourd'hui une dépêche du général en chef de l'armée espagnole, que j'ai cru devoir vous envoyer par un courrier extraordinaire. Vous la trouverez ci-jointe en original avec la traduction. Je vous envoie aussi la réponse que j'ai faite. Elle m'a été tracée par vos collègues près cette armée. Les propositions du général espagnol redoublent mon envie d'aller vivement dans les opérations militaires. Je ne négligerai rien à cet effet. Le mauvais temps continue cependant à nous contrarier dans le siège de Roses (2). »

Au moment même où Barthélemy allait rencontrer à Bâle l'envoyé du roi de Prusse, la réponse adressée le 16 janvier au général Urrutia était au moins inutile et fort maladroite. Se rendant compte de la faute commise, le comité tenta immédiatement de la réparer. Les représentants reçurent l'ordre de chercher à renouer avec Urrutia, et, sous un prétexte futile, on envoya au camp espagnol l'adjudant

(1) Archives nationales, A. F. III, 243, 47.
(2) *Idem*, Pérignon au Comité de salut public.

général Roquesante (1). En même temps, un hasard fournit l'occasion d'une mesure courtoise. Voici dans quelles conditions : dans les dépêches interceptées à la frontière se trouvait une lettre du duc de Crillon, ancien général français qui avait pris du service en Espagne en 1751 et qui, à la suite de la prise de Minorque, avait reçu en 1782 le titre de duc de Mahon. Le fils de ce duc de Crillon servait aussi dans l'armée espagnole et venait d'être fait prisonnier tout récemment. « J'ai un reste d'espoir de voir finir cette guerre malheureuse — écrivait le duc à son fils, — et d'en voir recommencer une nouvelle où je pourrais encore espérer de combattre avec les Français unis aux Espagnols, contre les vrais ennemis des deux nations. » La lettre interceptée fut envoyée à Paris. Touché de ces sentiments généreux, si rares chez les émigrés, le Comité donna l'ordre de conduire le jeune Crillon, alors détenu à Montpellier, sur le quartier général de Figuères. Goupilleau reçut des instructions sur la conduite amicale à tenir envers ce prisonnier (2).

Très décidé à profiter des bonnes dispositions que venait de montrer le général Urrutia, le Comité résolut en outre d'envoyer aux Pyrénées-Orientales un négociateur spécial. Son choix tomba sur le baron de Bourgoing, qui passait pour avoir des relations affectueuses avec plusieurs personnages de la cour espagnole. Bourgoing s'était très franchement rallié

(1) Goupilleau de Fontenay au Comité. A. N., AF III, 243.

(2) Baron Fain, *Manuscrit de l'an III*, p. 90.

A partir du mois de janvier, Goupilleau joua le rôle principal comme représentant à l'armée des Pyrénées-Orientales.

à la République et remplissait alors les fonctions de maire de Nevers. Presque toute sa carrière diplomatique s'était passée en Espagne (1). Il y avait représenté la France avec beaucoup de dignité de 1791 à février 1793, avait quitté son poste après la mort du Roi, mais sa courtoisie et l'aménité de ses relations lui avaient acquis de chaudes amitiés dans le monde de Madrid. Il reçut l'ordre de se rendre immédiatement à Figuères, après avoir écrit des lettres particulières à MM. d'Ocaritz et d'Yriarte, deux de ses anciens amis.

La lettre destinée à Ocaritz, transmise par le ministre des États-Unis à son collègue de Madrid, fut portée au camp espagnol le 15 février (27 pluviôse an III). Pérignon profita habilement de l'occasion pour écrire lui-même au général espagnol, et pour envoyer le texte des discours que Merlin de Douai et Boissy d'Anglas avaient prononcés dernièrement à la Convention (2). « Tu y verras (disait Pérignon à Urrutia) la franchise et l'impartialité avec laquelle les intérêts des puissances belligérantes sont discutés; tu y trouveras la proclamation des principes de notre gouvernement. Quoique je ne sois ici que pour me battre, comme je te l'ai écrit, j'aime trop mon pays, j'aime trop la République pour ne pas chercher à

(1) Voir *Introduction*. III. Bourgoing avait publié en 1789 un ouvrage estimé sur l'Espagne, en trois volumes : *Nouveau voyage en Espagne ou tableau de l'état actuel de cette monarchie.*

(2) Le discours de Merlin était du 14 frimaire (4 décembre), celui de Boissy d'Anglas du 11 pluviôse (30 janvier). « Le peuple français, — disait Merlin, — en traçant de sa main triomphante mais généreuse les limites dans lesquelles il lui conviendra de se renfermer, *ne repoussera aucune des offres* compatibles avec ses intérêts et sa dignité, avec son repos et sa sûreté. »

détruire les préventions injustes que les ministres de Londres se sont attachés à répandre sur les intentions de la France. Je voudrais qu'il me fût possible de faire parvenir ces deux discours dans les quatre parties du monde...»

Les pourparlers se trouvaient donc repris de fait par suite de cette lettre au général en chef espagnol. Urrutia avait d'ailleurs la plume facile et semble avoir été très heureux de rentrer en correspondance. Le 16 février, il répondait qu'il connaissait le discours de Merlin de Douai et ajoutait : « Tous mes désirs n'en sont pas moins pour une réconciliation entre les deux nations, de préférence aux gloires militaires et ensanglantées. Je souhaite la paix avec plus d'ardeur que de gagner des batailles. »

Peu de jours après, le jeune Crillon était amené au camp français. Reçu très amicalement conformément aux ordres du Comité, il dit à Goupilleau en confidence que le duc de Mahon, son père, « était disposé à se laisser prendre aux avant-postes, qu'il aurait des pouvoirs et que, si on l'expédiait à Paris, il pourrait entamer les négociations. » Goupilleau répondit courtoisement que l'Espagne ne pourrait choisir un envoyé plus agréable à la République » et Pérignon donna l'ordre de reconduire le jeune prisonnier aux lignes espagnoles. Urrutia remercia immédiatement : « J'estime ta générosité envers les prisonniers. Je n'en ai jamais douté et tu peux croire que j'y correspondrai (1). »

(1) *Manuscrit de l'an III*, 106-110.

Enfin, le 25 février, arrivait une nouvelle lettre du général espagnol, tout à fait engageante, celle-là : « Depuis qu'en France un horizon heureux d'humanité et de modération s'est montré, je me suis flatté de l'espoir d'employer tous mes efforts dans l'agréable travail d'une pacification ; mes désirs vont être comblés et je ne suis retenu que par faute de savoir à qui l'on doit s'adresser... Le bruit des armes trouble et confond les voix de la philosophie, et quelquefois même, l'alternative des succès éloigne le moment de les écouter... Qu'il serait glorieux de se charger avec l'ardeur de la bonne foi de faire fraterniser deux nations que la Providence a destinées pour vivre en amitié et en union d'intérêts ! Éloignons tous les obstacles qui pourraient entraver ou prolonger cette œuvre. Réponds-moi avec clarté. »

N'ayant toujours pas qualité pour répondre, Pérignon ne pouvait que transmettre à Paris les missives du général espagnol, qui ne parlait du reste qu'en son propre nom.

Toutefois, ces démonstrations, ces relations cordiales établies entre les chefs des deux armées, étaient d'un bon augure pour les pourparlers futurs.

La mission confiée par le Comité de salut public, à M. de Bourgoing ne devait cependant pas réussir. Arrivé tardivement, vers le milieu de mars, au quartier général de Pérignon, Bourgoing ne reçut que le 27 mars la réponse d'Ocaritz. Cette réponse, très affectueuse et très courtoise au point de vue personnel, effleurait à peine les questions politiques. Bourgoing dut récrire à son ami de Madrid, et s'efforça de laisser deviner sa mission. La nouvelle

lettre fut portée à Urrutia par l'adjudant général Roquesante (1). Le général en chef espagnol fut invité à en prendre connaissance avant de la transmettre à Madrid.

Cette fois, Ocaritz répondit assez promptement. Mais il posa des conditions préliminaires : la paix — au dire d'Ocaritz — ne pouvait être discutée que si, avant toute conversation, la France consentait à confier la garde des enfants de Louis XVI au roi d'Espagne. Or, Goupilleau avait été régicide. Il crut donc devoir montrer une grande indignation, considéra que la demande formulée par Ocaritz était une insulte pour la République, déclara que, dans ces conditions, toute discussion était impossible, et écrivit au Comité : « Je ne me trompais pas lorsque dans mes différentes dépêches je vous faisais part de mes doutes ou plutôt de ma persuasion sur le peu de sincérité des intentions de la cour d'Espagne pour la paix. Vous en serez convaincu comme moi à la lecture de la lettre du 18 avril écrite par Ocaritz à Bourgoing. Le Comité ne verra pas sans étonnement que l'Espagne renouvelle aujourd'hui les prétentions ridicules qu'elle avait mises en avant à l'époque où une partie de notre territoire était occupée par ses

(1) Ce Roquesante, qui posait pour le diplomate, avait déjà plusieurs fois servi d'intermédiaire avec les Espagnols. Il devait représenter les intérêts français si des négociations s'ouvraient ultérieurement en territoire espagnol. Bourgoing, au contraire, devait être le porte-paroles du comité si les discussions s'engageaient à Figuères.

Nous retrouverons l'adjudant général Roquesante consul à Cadix, en 1796. Mallet du Pan l'appelle marquis de Roxantes et prétend que ce personnage avait été officier de marine avant 1789. En tout cas, il avait résidé en Espagne pendant quelques mois et était fort protégé par Merlin de Douai.

armées. Si la République française rejeta alors de pareilles propositions, l'orgueil castillan, humilié par nos victoires pendant tout le cours de la dernière campagne, aurait dû sentir que c'était moins que jamais le cas de revenir sur des propositions absurdes en elles-mêmes et contraires à la dignité de la République. »

Goupilleau compléta sa maladresse en donnant à Bourgoing l'ordre de quitter Figuères le 27 avril, sans attendre les instructions de Paris. Lorsque ce départ fut connu, Merlin de Douai, qui, comme membre du Comité diplomatique, menait toutes ces négociations d'Espagne, se montra absolument désolé. Il résolut de confier une nouvelle mission à Bourgoing et adressa au diplomate — qui était rentré à Nevers — des instructions très détaillées. Cette fois, Bourgoing devait se rendre à Bayonne. Mais la mission fut contremandée lorsque l'arrivée de M. d'Yriarte à Bâle (le 4 mai) fut annoncée. Désormais c'était entre d'Yriarte et Barthélemy que devaient se discuter les conditions de la paix d'Espagne (1).

*
* *

A Bâle aussi, les difficultés furent grandes. La mort du dauphin, survenue le 8 juin 1795, permit cependant d'écarter la clause qui avait tant irrité Goupilleau. D'autre part, à la fin de juin, le général Moncey, dessinant une offensive hardie en Navarre, marcha sur Vittoria, et cet événement de guerre fut exploité

(1) La paix avec la Prusse avait été signée le 5 avril.

par l'ambassadeur français. Enfin, le 22 juillet (4 thermidor an III), les deux plénipotentiaires mirent leur signature au bas du traité (1).

Celui-ci ne donnait qu'une incomplète satisfaction aux prétentions françaises et fut fort attaqué à Paris (2). Treilhard et Goupilleau (récemment revenu des Pyrénées) formulèrent de vives critiques et il fallut des paroles pleines de bon sens prononcées par Boissy d'Anglas pour triompher de cette opposition systématique. « Votre Comité a fait pour le mieux, dit Boissy. Si vous ne trouvez pas qu'il ait réussi, ne ratifiez pas. Le Comité ouvrira de nouvelles négociations. » La majorité se rangea alors

(1) Il est curieux de rappeler que l'écrasement des royalistes, à Quiberon eut lieu le 20 juillet 1795.

(2) Le traité de Bâle avec l'Espagne comprenait quinze articles patents et trois secrets. On peut les résumer ainsi :

Articles patents : I. Paix et amitié entre la République française et Sa Majesté Catholique. — II. Les hostilités cesseront immédiatement. — III. Le passage du territoire de l'une des puissances ne pourra être accordé aux ennemis de l'autre. — IV. Les troupes françaises évacueront le territoire espagnol. — V. Les forteresses espagnoles occupées par les Français seront remises. — VI. Les réquisitions de guerre cesseront. — VII. Une commission sera nommée pour limiter les frontières. — VIII. Les forces militaires sur les frontières seront réduites. — IX. La partie espagnole de Saint-Domingue est cédée à la France. — X. Mainlevée des sequestres sur les biens des nationaux des deux pays. — XI. Les anciennes relations commerciales sont rétablies. Un nouveau traité de commerce sera préparé. — XII. Des deux côtés les prisonniers seront échangés. — XIII. Même disposition pour les prisonniers portugais. — XIV. Le traité sera étendu à la Hollande. — XV. L'Espagne exercera sa médiation en faveur du Portugal, de Naples, de Parme, de la Sardaigne et des États d'Italie.

Articles secrets : I. La France reçoit le droit d'importer pendant cinq ans un certain nombre d'étalons, de juments et de mérinos. — II. Madame Royale sera ultérieurement remise à l'Espagne. — III. La médiation prévue pour les États d'Italie ne concerne que les États du Pape.

à l'avis du Comité. Le traité fut accepté par la Convention et, tout de suite, les armées des Pyrénées, devenues disponibles, furent dirigées vers d'autres théâtres de guerre. Les divisions des Pyrénées-Orientales avec Sauret, Victor, Augereau, gagnèrent Nice. Les troupes de Moncey reçurent l'ordre de se rendre à Nantes.

En Espagne, la joie fut immense. Pour témoigner sa satisfaction à M. d'Yriarte, le Roi le nomma conseiller d'Etat et ambassadeur à Paris. « A la haine et à la méfiance qui environnaient naguère Godoï succéda l'enthousiasme » (1) et Charles IV répondit au sentiment public en conférant à son jeune ministre de superbes dotations (2) et le titre sonore de prince de la Paix (3).

(1) Études de la *Revue historique* déjà citées vol. XIII.

(2) Elles consistaient en une propriété près de Grenade avec un revenu d'un million de réaux.

(3) Voici le texte du décret royal adressé à cette occasion au conseil de Castille : « Ma sollicitude royale pour la prospérité de la monarchie n'aurait jamais atteint le but désiré si tous mes ordres n'eussent été exécutés ponctuellement par l'activité de mon premier secrétaire d'État, don Emmanuel Godoy. Cette considération, ainsi que d'autres motifs de très grand poids, me portent et m'obligent à lui ériger un monument capable de transmettre sa mémoire à la postérité. J'ai donc résolu de lui conférer le titre de prince della Pace, et de lui donner en toute propriété et d'une manière solennelle et irrévocable, pour lui, ses héritiers et successeurs, la terre de Selva di Roma avec tous ses droits, édifices et appartements quelconques; de l'en mettre tout de suite en possession formelle, et de le libérer en même temps de tous les cens et impôts dont cette terre se trouve chargée, sous la condition expresse que lui et ses successeurs porteront dorénavant le titre de prince della Pace, préférablement à celui de duc d'Alcudia... »

Par résolution royale du 4 septembre 1795, Godoï fut autorisé

*
* *

Après avoir attendu pendant deux mois son successeur le général Schérer, et lui avoir remis le commandement le 31 mai, Pérignon avait quitté l'armée le 2 juin. Rentré à Montech, dans sa propriété de famille, il retrouvait vite la popularité dont il avait joui si longtemps et se laissait tenter, comme en 1791, par la politique! Élu en tête de liste du nouveau tiers, par le département de la Haute-Garonne, avec trois cent soixante-dix voix, le général partait pour Paris à la fin d'octobre et siégeait pendant quelques jours au Conseil des Cinq-Cents.

La gloire du vainqueur de Figuères était encore trop récente pour avoir été oubliée. Il sembla au Directoire que la véritable place de Pérignon n'était pas au Conseil des Cinq-Cents et que son expérience militaire pouvait être mieux utilisée. Le ministère de la guerre allait être reconstitué et il fut d'abord question d'y appeler le député de la Haute-Garonne (1). Cette candidature n'ayant pas rallié la majorité au Luxembourg, un décret du 12 brumaire (3 novembre) désigna pour les fonctions de ministre le général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg, Aubert-Dubayet. On dut procéder alors à un remaniement des commandements

« à porter, en sa qualité de prince de la Paix, au-dessus de sa couronne ducale, un Janus ou buste à deux faces, en signe de la prudence extrême qu'il avait montrée. » (*Histoire des traités de paix*, par M. de Koch, IV, 323.)

(1) *Galerie militaire* de Babié et Beaumont, t. IV, p. 192.

dans l'ouest. Le 22 brumaire, Pérignon était nommé « général en chef de l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg ».

Bien que flatteuse, cette nomination ne sembla pas avoir particulièrement réjoui le général. Il accepta cependant le poste qui lui était offert et écrivit le surlendemain au Directoire : « J'ai d'abord senti combien j'étais éloigné des talents nécessaires pour bien remplir cette place, et d'après cette idée très juste, je devrais sans doute vous remercier. Mais, encouragé par un grand témoignage de confiance de votre part et par l'expérience que j'ai faite d'un bonheur constant à la guerre, je ne saurais imposer à mon zèle pour la République d'autre loi que celle de l'obéïssance (1)... »

Ayant ainsi accepté, le nouveau général en chef fit ses préparatifs de départ, demanda à emmener son aide de camp favori, l'adjudant général Clauzel, et s'occupa des détails d'organisation de son armée (2). Mais, quinze jours plus tard, le 5 frimaire (25 novembre), le commandement des provinces de l'ouest est disloqué, une fois encore! L'armée précédemment confiée le 22 brumaire au brillant soldat des Pyrénées-Orientales se dédouble; Grouchy est envoyé à l'armée des côtes de Brest, Bonnaud à celle des côtes de Cherbourg. Quant à

(1) A. A. G. Dossier Pérignon.

(2) Arrêté du 28 brumaire an IV : « Sur les trois millions en assignats et sur les cent mille livres en numéraire mis précédemment à la disposition du général en chef Dubayet et versés à cet effet dans la caisse du payeur général de l'Orne, deux millions en assignats et trente mille livres en numéraire seront mis à la disposition du général en chef Pérignon. »

Pérignon, de nouveaux horizons vont s'ouvrir pour lui. Après le refus du général Canclaux, il vient en effet, à cette même date du 25 novembre, d'accepter le beau poste d'ambassadeur en Espagne.

III

PÉRIGNON AMBASSADEUR

Dhermand consul à Madrid. — Le marquis del Campo. — Nomination de Pérignon, Mangourit, Champigny-Aubin, la Famille militaire. — Instructions données par Delacroix. — Le prince de la Paix. — La reine et le roi d'Espagne. — Dispositions de Godoï à l'égard de la République.

Dès la signature du traité de Bâle — 22 juillet 1795, — le commissaire des Relations extérieures, Colchen, avait dû se préoccuper d'envoyer en Espagne des agents consulaires pour gérer les affaires commerciales restées depuis si longtemps en souffrance. Les postes de consul en Espagne furent alors très recherchés et les concurrents fort nombreux. Parmi beaucoup d'autres, les candidatures de deux hommes déjà connus, et dont nous aurons à reparler, Dhermand et Mangourit, furent discutées pour les consulats généraux de Cadix et de Madrid.

Sur une note donnée à Dhermand par Colchen, on lit : « Employé depuis vingt-cinq ans dans les consulats, et, en dernier lieu, consul à Lisbonne. Il l'était précédemment à la Corogne. Il ne présente aucune demande, mais ses connaissances, ses talents et ses qualités personnelles font présumer que personne n'est plus en état que lui de remplir

l'importante place de Cadix. » Quant à Mangourit, sa demande était ainsi apostillée : « Ci-devant consul à Charlestown, d'où il a été rappelé. Il expose qu'il a, depuis, été employé par le Comité de salut public à divers travaux politiques. Il demande d'être envoyé comme résident, soit à Hambourg, soit dans les cercles germaniques, ou le consulat général de Madrid ou de Cadix (1). »

Très appuyé par Colchen, Dhermand fut d'abord nommé à Cadix par arrêté du 3 fructidor an III (20 août 1795). Un mois plus tard, le 3 vendémiaire, il était encore à Paris, lorsque le commissaire des Relations extérieures expliqua dans un rapport qu'il était indispensable d'envoyer immédiatement à Madrid même un agent diplomatique et surtout commercial. Dhermand reçut alors l'ordre de se rendre directement dans la capitale espagnole pour y cumuler les fonctions de consul général et de chargé d'affaires de la République en attendant la désignation d'un ambassadeur (2).

De son côté, très satisfait des services de M. d'Yriarte, négociateur du traité de Bâle, le roi d'Espagne avait, nous l'avons vu, annoncé la nomination de ce diplomate pour le représenter à Paris. Mais d'Yriarte, fort souffrant, n'était pas en état de rejoindre. M. d'Aguire fut provisoirement désigné comme chargé d'affaires, puis le prince de la Paix

(1) Arch. nat., AF III, 243-61. Voir plus loin des détails sur Mangourit.

(2) Arch. Aff. étr. Espagne, vol. 638, f°s 5, 6, 8 et 10. — Le poste de Cadix ne fut pas attribué à ce moment.

fit agréer comme remplaçant titulaire de d'Yriarte, l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique à Londres, le marquis del Campo.

D'une valeur médiocre, M. del Campo devait uniquement sa fortune à son origine spéciale. Son père avait été lui-même ambassadeur d'Espagne à Londres du temps du roi Charles III et s'était lié alors avec une jeune Anglaise, miss Field *(champ)*. L'enfant né de cette liaison avait reçu le nom de del Campo (du champ). Poussé par son père, il était entré dans les bureaux des Affaires étrangères à Madrid, était ensuite passé comme secrétaire d'ambassade à Londres et y était successivement devenu chargé d'affaires et ambassadeur (1).

Connue par le Directoire dans les premiers jours de novembre, la désignation de M del Campo pour Paris forçait le gouvernement français à nommer un titulaire pour le poste de Madrid, et c'est alors que le général Canclaux, grand ami de Rewbell, avait été proposé. Canclaux était malade, songeait à se remarier et prochainement et refusa la mission offerte (2).

(1) D'après une note secrète de l'époque (A. N., AF III, Esp., 62-250) del Campo avait voulu empêcher l'Espagne d'entrer dans la coalition et ses idées étaient très favorables à la France. Mais sa situation personnelle à la cour de Madrid était fort petite.

(2) Voir l'étude sur le général Canclaux. Pendant plusieurs jours il fut considéré comme acceptant. Les « Instructions » furent rédigées en son nom. Après avoir exposé la situation, elles disaient : « Tel est l'état de choses au moment où le général C... va se rendre à sa destination. Le Directoire exécutif, en lui confiant cette mission importante, a jugé que les vertus civiques qu'il a déployées en tant d'occasions difficiles guideront ses pas dans cette nouvelle carrière peut-être moins brillante que celle qu'il vient de remplir avec tant de succès, mais également honorable et utile à l'Etat. » (A. E., *Mém. et Doc.*, Espagne, 50-28.)

Le nouveau ministre des Relations extérieures, Delacroix, se montra fort ennuyé de ce refus. Il pensait, comme Rewbell, qu'un général réputé était indiqué pour représenter la France en Espagne et demanda conseil à son collègue de la Guerre, Aubert-Dubayet, qui répondit le 3 frimaire (23 novembre) : « Vous désirez connaître quel est le citoyen français qui, par ses talents, sa moralité et son patriotisme est capable de représenter la République en Espagne?... Celui qui a vaincu les Espagnols, qui les a forcés à évacuer le territoire français et qui, après avoir soumis les places fortes de leur frontière, les a forcés à demander la paix ; celui qui, ceint de lauriers, vient d'entrer un instant dans le temple des lois pour sacrifier ce nouveau poste important à l'intérêt public qui lui a commandé d'aller prendre le commandement des armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg, celui-là, dis-je, remplit parfaitement vos vues. — Ce portrait fidèle nous fait voir le général Pérignon. La seule réflexion qui me reste à vous faire consiste dans une prompte décision, car le général doit partir sous deux jours pour se rendre à son poste. Soyez convaincu, mon cher collègue, que mon suffrage, en toute occasion, sera appuyé sur les bases du bonheur et de la prospérité de la République (1). »

La recommandation d'Aubert-Dubayet fut prise très au sérieux par Delacroix. Dès le 24 novembre-4 frimaire, la candidature de Pérignon était pro-

(1) A. E., Espagne, 638-141.

posée au Directoire, qui l'approuvait immédiatement, et le lendemain paraissait l'arrêté de nomination (1). Dubayet remercia son collègue d'avoir suivi son conseil : « ... J'apprends avec satisfaction la nomination du général Pérignon à l'ambassade d'Espagne. Il est agréable de voir un guerrier rentrer sur un territoire envahi par ses armes avec une branche d'olivier à la main et une couronne de lauriers sur la tête (2)... »

Le Directoire était en droit d'espérer que la désignation de Pérignon serait bien vue à Madrid. En effet, nous l'avons dit, pendant la campagne des Pyrénées-Orientales, les rapports entre les armées ennemies avaient été constamment courtois et souvent même chevaleresques. Malgré quelques maladresses épistolaires, Pérignon avait grandement contribué à cette situation curieuse que le prince de la Paix a constatée dans ses Mémoires : « Dans cette terrible lutte, Français et Espagnols apprirent à s'estimer mutuellement. La guerre se fit de part et d'autre avec une sorte de dignité nationale, avec une ardeur réciproque, mais sans haine, sans provocation irritante. Chacun respecta les drapeaux de son adversaire quels qu'en fussent les emblêmes ou les couleurs. A cette tournure loyale et chevaleresque que venait de prendre la guerre, commencée sous d'autres auspices, il était facile de prévoir que l'ancienne amitié ne tarderait pas à renaître. »

(1) Arrêté du 5 frimaire an IV. (A. N., registre, AF* III, 176-16.)
(2) A. E., Esp., 638-149, Pérignon logeait alors à l'hôtel du Louvre, rue du Louvre-[Saint-]Thomas.

*
* *

Après avoir nommé Pérignon, il fallait lui trouver des collaborateurs. Dhermand venait de partir pour Madrid. L'arrêté du 5 frimaire avait confirmé sa désignation et avait aussi fait connaître le titulaire du consulat général de Cadix : l'adjudant général Roquesante, dont les missions aux avant-postes avaient développé les goûts diplomatiques. Plusieurs autres consuls furent successivement désignés (1). Pour secrétaires d'ambassade, le Directoire fit choix de Mangourit, l'ancien consul en Amérique, et du conventionnel Champigny-Aubin. Tous deux ont joué un certain rôle à Madrid et leur correspondance sera souvent citée. Il faut donc en dire ici quelques mots.

Mangourit était né en 1752. Après avoir rempli d'abord les fonctions de lieutenant au bataillon garde-côte de Pontorson, puis de lieutenant criminel au présidial de Rennes, il avait publié des brochures qu'un arrêt du parlement de Bretagne avait condamnées. Cette persécution avait développé ses idées critiques et libérales. Venu à Paris en 1787, Mangourit, qui avait l'esprit mordant et la plume facile, s'était lancé bruyamment dans la politique dès la réunion des États généraux, avait pris part

(1) En 1796, — d'après l'*Almanach national pour l'an IV*, — les agents français en Espagne etaient : à Madrid, Dhermand; à Cadix, Roquesante avec Poirel comme vice-consul; à Séville, Guinand; à Malaga, Chompré; à Carthagène, Anjubault; à Alicante, Sieyès (frère du conventionnel) avec Quillet, vice-consul; à Gijon, Mornard; à Santander, Lacarrière; à Barcelone, Cellier, avec Boisgautier, vice-consul; à Majorque, Angellucci; aux Canaries, Clerget.

au mouvement du 14 juillet et s'était lié avec les hommes les plus avancés des assemblées. Ces relations lui avaient permis d'entrer dans la diplomatie à la fin de 1792, aussitôt après la chute de la royauté. Après être resté quelques mois aux États-Unis, comme consul, il était rentré en France en fructidor an II (août 1794) et s'était mis à écrire de virulents articles dans des feuilles éphémères. Comme il s'occupait volontiers (et avec beaucoup de suffisance) d'affaires diplomatiques et qu'il prônait les actes les plus énergiques du Comité de salut public, on avait songé alors à lui en novembre 1794 pour la place importante de commissaire aux relations extérieures. Le décret fut même signé. Mangourit eut le tact de refuser des fonctions pour lesquelles il se sentait mal préparé (1) et continua ses travaux littéraires.

La part qu'il prit ensuite aux journées de prairial et de vendémiaire an III l'avait mis de nouveau en relief. Il désirait vivement rentrer dans la diplomatie et avait demandé un consulat général. Sa nomination comme premier secrétaire à Madrid était due à l'amitié que lui portait Delacroix. Avec de réelles qualités d'entrain et de dévouement à la chose

(1) Il écrivit le 5 novembre 1794 : « ...Appelé par décret à la place de commissaire des Relations extérieures, je regarde comme un devoir sacré de déclarer que je ne me crois pas assez de lumières pour remplir ce poste important. Je vous supplie d'agréer que je vous invite à faire un autre choix et à être convaincus que les moments les plus précieux de ma vie seront toujours ceux où je pourrai servir la cause de la liberté et de l'égalité. » Lettre citée par M. Masson, *le Département*, etc.

La place de commissaire fut alors donnée à Miot le 8 novembre suivant.

publique et les meilleures intentions du monde, Mangourit était, malheureusement, brouillon, sectaire et violent. Ces défauts devaient gêner le nouveau diplomate qui, malgré une intelligence très vive et beaucoup d'esprit, ne rendit que peu de services à Madrid. Nous raconterons sa brouille avec Pérignon.

Le deuxième secrétaire, Champigny-Aubin, né en 1756, était originaire de Touraine. Après avoir été procureur-syndic de Chinon, il avait été désigné par le département d'Indre-et-Loire comme suppléant à la Convention. Même, il avait siégé à partir du 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794), mais sans tenir aucune place à l'Assemblée. Le poste de secrétaire à Madrid était pour lui un début diplomatique.

Moins passionné que Mangourit, il subit cependant l'influence de son collègue et eut, lui aussi, des démêlés avec l'ambassadeur. Les deux secrétaires paraissent, du reste, avoir agi comme des inconscients. Partis pour l'Espagne avec l'idée de guider et de surveiller leur chef de mission comme les représentants aux armées avaient guidé et surveillé les généraux en 1793 et 1794, ils n'avaient aucune idée de la hiérarchie ni des usages et montrèrent constamment une inutile susceptibilité. En outre, fort jaloux des officiers qui accompagnaient Pérignon, ils commirent des maladresses sans nombre et cette lutte intestine entre des membres de l'ambassade devait faire la joie des ennemis de la France à Madrid.

Cette fâcheuse jalousie des secrétaires pour les

officiers a trouvé un défenseur, La Révellière! Dans ses Mémoires, le directeur accuse nettement Pérignon d'avoir donné une trop grande part d'influence à ses aides de camp. « Les officiers généraux ne peuvent pas se persuader que le généralat n'imprime pas plus un caractère indélébile que toutes les autres fonctions et tous les autres titres que la société confère, et qu'un ambassadeur, par exemple, dans ses fonctions d'ambassadeur, quelque grade qu'il ait eu dans l'armée, n'est nullement militaire mais uniquement agent diplomatique... Très contrairement à ces principes, Pérignon partit avec trois aides de camp, tous les trois adjudants généraux, qu'il appelait sa famille militaire, même dans ses correspondances officielles. Ces trois officiers, n'étant revêtus d'aucun caractère, n'étaient évidemment que trois commensaux de l'ambassadeur. Cependant, en leur qualité de militaires, ils se regardaient comme très supérieurs, même dans la ligne diplomatique, et dans la légation française en Espagne particulièrement, aux secrétaires d'ambassades et autres agents (1)... »

La thèse de La Révellière est fort discutable. Il était difficile à Pérignon d'oublier qu'il avait commandé en chef aux Pyrénées, puisque c'était précisément la manière dont il avait rempli ses fonctions militaires qui lui avait valu l'ambassade de Madrid. De même, *la famille militaire* avait le droit d'être fière de services rendus à la guerre, et dans

(1) *Mémoires* de La Révellière, t, I, p. 252.

les froissements qui se produisirent, il est probable que les torts furent réciproques.

Quelle était donc cette fameuse famille militaire de Pérignon? Aussitôt après sa désignation, l'ambassadeur avait demandé à s'entourer d'un personnel nombreux. Il avait insisté pour emmener à Madrid trois adjudants généraux — Clauzel, Grézieux et Borrel, — les capitaines Dast et Rivals comme aides de camp, et le capitaine Calvet comme adjoint aux adjudants généraux, disant que « les talents, la bonne éducation et la prudence de ces officiers donneraient du lustre à l'ambassade ». Cette demande ayant paru exagérée, deux adjudants généraux, Clauzel et Grézieux, avaient été seuls désignés par arrêté du 19 frimaire (9 décembre). Le ministre de la Guerre avait reçu l'autorisation de « leur donner un congé et de leur faire payer leur traitement ordinaire tels qu'ils le toucheraient en France (1) ». Quelques jours plus tard, grâce à l'insistance de Pérignon, Borrel avait été choisi à son tour.

Ces trois officiers avaient de beaux états de services. Né en 1755 près de Toulouse, Borrel était parent du conventionnel Delmas, alors député de la Haute-Garonne au Conseil des Anciens. Sous les auspices de son cousin, Borrel, qui était simple capitaine en 1789, était entré au ministère des Affaires étrangères en avril 1792 et s'était fait nommer ministre à Parme au mois de juillet de la

(1) Registre des délibérations du Directoire. Rapports avec le ministère de la Guerre.

même année. Les événements du 10 août l'ayant empêché de rejoindre son poste, il avait alors repris du service à l'armée, avait été employé auprès des représentants du peuple aux Pyrénées-Orientales et avait assisté aux sièges de Figuères et de Roses. Le grade d'adjudant général lui avait été donné à la fin de la campagne pour sa belle conduite. Il avait alors vingt et un ans de services militaires (1).

Grézieux, lui aussi, s'était distingué aux Pyrénées. Nommé général de brigade par Dugommier, en 1794, il avait eu la modestie de refuser (2) et avait gardé son grade d'adjudant général. Particulièrement ingénieux et débrouillard, il était l'homme de confiance du nouvel ambassadeur.

Quant à Clauzel, né en 1772 à Mirepoix (dans l'Ariège actuel), il n'avait que vingt-six ans. Pérignon l'avait ainsi noté en 1795 : « Excellent officier, très zélé, très brave, s'étant distingué dans toutes les actions de guerre qui ont eu lieu, et, quoique jeune, bien digne de sa place. On ne saurait trop faire l'éloge de sa conduite et des principes qui l'animent (3). » D'opinions très libérales, qu'il garda toute sa vie, très cultivé et intelligent, séduisant et spirituel cavalier, Clauzel prit une grande influence à Madrid sur son ancien général en chef.

(1) Borrel devint général de brigade en 1808 et mourut en 1809.

(2) Voir *Dugommier*, par M. A. Chuquet.

(3) A. G. Dossier Clauzel. Il devint général de brigade en 1799 et divisionnaire en 1804, se distingua particulièrement pendant la guerre d'Espagne et commanda en chef après la bataille de Salamanque. Napoléon a dit de lui : « C'était un de mes futurs maréchaux. » Sa fidélité à l'Empereur tombé lui valut une condamnation à mort en 1816. Il devint commandant de l'armée d'Afrique et maréchal de France, en 1831.

*
* *

C'était, nous l'avons dit, la désignation de d'Yriarte, puis du marquis del Campo, pour le poste de Paris, qui avait fait hâter la nomination du représentant de la République en Espagne. Mais, M. del Campo prolongeant son séjour à Londres, le Directoire ne crut pas utile de presser Pérignon de partir (1). Delacroix ne lui remit d'ailleurs que le 31 décembre les premières « Instructions » relatives à sa mission.

Le ministre spécifiait dans ces Instructions qu'il s'agissait surtout de renouveler le fameux *pacte de famille* conclu en 1761 entre les branches de la Maison de Bourbon (2), de chercher à fusionner la politique des deux pays et de s'assurer la participation de l'Espagne à toutes les guerres de la France. Delacroix insistait sur le rôle de l'insatiable Angleterre « qui aspirait à Malte, cherchait à étendre ses colonies jusqu'en Californie et à provoquer des

(1) Pérignon ne prêta que le 25 janvier 1796 le serment par écrit alors exigé des fonctionnaires. « Je jure d'être sincèrement attaché à la République et de vouer une haine éternelle à la royauté. » Il ajouta pour Delacroix : « J'espère vous convaincre en toute occasion que ce serment est bien gravé dans mon cœur. » (A. N., AF III. 62-250.)

(2) Ce pacte avait été signé le 15 août 1761. Il portait, comme préambule, « que les liens du sang qui unissent les deux souverains (de France et d'Espagne), sont les motifs du traité dont l'objet est d'établir à jamais un monument solennel de l'intérêt réciproque et de la prospérité de leurs familles royales. » — Les deux souverains déclaraient ensuite (Articles II et III) qu'ils regarderaient à l'avenir comme leur ennemi tout ennemi de l'autre. Ils se garantissaient réciproquement leurs États dans toutes les parties du monde. La même garantie était accordée au roi des Deux-Siciles et au duc de Parme.

révolutions dans les colonies espagnoles pendant que la Russie travaillait à l'anéantissement de l'Empire turc. » Tout cela étant aussi contraire aux intérêts de l'Espagne qu'à ceux de la France, « l'alliance des deux nations était commandée par la nature et ne pourrait jamais être trop étroite ni trop complète ». En échange de cette alliance, Pérignon devait offrir à l'Espagne de l'aider à reprendre Gibraltar et à rétablir les pêcheries de Terre-Neuve. Il devait demander la cession de la Louisiane ou, du moins, le droit de remonter le Mississipi. L'alliance devait être étendue au Portugal. Au besoin même, la France se déclarait prête à envahir le territoire portugais. Enfin, la médiation de l'Espagne en Italie ne devait se produire que si la paix était demandée à la France (1).

Il était, en effet, indispensable de compléter le traité de Bâle par des dispositions précises pour l'avenir des deux pays. Dès la ratification du traité, Barthélemy, par ordre du Comité (2), avait tenté de poser les bases d'une alliance. Mais ses efforts avaient alors échoué. Le Directoire ne faisait que reprendre les projets de la Convention. La mission de Pérignon exigeait d'ailleurs beaucoup de finesse et de tact, puisque la République avait la prétention de renouveler, à son profit, le pacte de famille

(1) Instructions du 31 décembre 1795, des 15 et 20 janvier, du 25 février et du 16 mars 1796.

(2) Le Comité diplomatique, dirigé à ce moment par Sieyès, montra de grandes exigences qui empêchèrent d'aboutir.

Voir au précédent chapitre le résumé des clauses du traité de Bâle.

conclu entre les rois de France et d'Espagne et que le traité lui-même, malgré la satisfaction du roi Charles IV et de Godoï, avait été, à Madrid aussi, assez attaqué par une partie de la cour.

En dehors des « Instructions » politiques, Pérignon reçut aussi des avis détaillés sur la manière dont il devait se conduire personnellement à Madrid. Ces avis, fort sages, semblent mériter d'être reproduits ici à titre de curiosité. Ils disaient :

« Le Directoire exécutif de la République française, jaloux de prouver aux gouvernements avec lesquels elle est en paix qu'il ne reconnaît d'autre politique que celle qui tend à rendre les hommes heureux, a cru devoir tracer à ses agents chez les peuples amis ou neutres la marche qu'ils doivent suivre pour faire estimer, aimer et respecter en eux le grand caractère de la nation qu'ils ont l'honneur de représenter.

« Un agent français doit paraître avec dignité, offrir l'exemple de la décence et de la pureté des mœurs, respecter les lois politiques, civiles et religieuses du pays et les faire respecter par les Français.

« S'il est forcé de se plaindre des abus, le faire avec décence et modération.

« Garantir les Français des chicanes des tribunaux du pays ; se mettre en garde contre les aventuriers et les espions ; surveiller les agents étrangers et surtout ceux de nos ennemis ; obtenir la confiance, le respect ou la familiarité des personnages puissants ou influents sur le gouvernement ;

ne tremper dans aucune faction ; accroître le nombre des amis de la France sans toucher au gouvernement étranger.

« Se regarder comme le nœud des liens d'intérêt et d'amitié et d'hospitalité des deux nations, qui cherchent le bonheur, chacune à leur manière, et qui, plus ou moins avancées vers la perfection de l'ordre social, ne doivent s'éclairer dans leur recherche que par des égards réciproques.

« Méditer, mûrir et proposer des alliances ou des conventions dont la réciprocité des avantages soit égale pour les deux parties.

« Faire estimer le caractère républicain si on ne peut le faire aimer, déjouer les intrigues des prêtres et nobles français émigrés.

« Éviter toute difficulté d'étiquette, soutenir cependant avec fermeté la dignité de la nation française qui, après avoir reconquis ses droits, ne peut pas souffrir que ses ministres descendent au-dessous du rang que les traités ou un long usage avaient assuré aux ministres de ses rois (1). »

*
* *

Tandis que Pérignon conférait à Paris avec Delacroix et étudiait les multiples et minutieuses instructions du Directoire, Dhermand, chargé d'affaires, préparait les voies à Madrid.

Parti à la fin de vendémiaire an IV (le 20 octobre 1795), Dhermand était arrivé à Bayonne le 1er novembre et y avait croisé M. d'Aguire se ren-

(1) Arrêté du 23 nivôse an IV (12 janvier 1796), signé par Rewbell, président du Directoire. (A. N., AFIV III, 176-41.)

dant en France à cause de la maladie de M. d'Yriarte, encore titulaire de l'ambassade d'Espagne à Paris (1). Divers incidents retardèrent l'arrivée à Madrid jusqu'au 1er frimaire (21 novembre). Dhermand eut une première entrevue avec Godoï le 6 frimaire et se mit tout de suite à l'œuvre, non sans habileté. Consul de carrière, très entendu en affaires commerciales, il se posa uniquement en consul, réservant pour plus tard les questions purement politiques.

L'accueil fait au premier représentant envoyé par la France depuis le départ de Bourgoing en 1793, fut suffisamment courtois (2). Le premier ministre fit comprendre que la présence prochaine de l'ambassadeur accrédité par le Directoire était désirable à Madrid. Des réserves furent cependant faites sur le choix de Pérignon « à cause de ses démêlés avec le général espagnol aux Pyrénées-Orientales (3) ». Quelques jours plus tard, Godoï annonça que la cour allait entreprendre un long voyage. Le départ était fixé au 4 janvier 1796 (14 nivôse an IV). Le roi, la reine, tous les princes et princesses, excepté les tout jeunes infants, devaient aller à Badajoz, puis à Séville et enfin à Carthagène, où le prince et la princesse de Parme s'embarqueraient pour l'Italie (4). Le motif de ce long déplacement était l'accomplissement d'un vœu! Les

(1) M. d'Yriarte malade s'était rendu à Malaga à la fin d'octobre et y mourut le mois suivant.

(2) A. E. Espagne, vol. 638, fos 92, 177, 190, 208, 267.

(3) Dhermand à Delacroix, 30 frimaire an IV. Malgré cette affirmation de Dhermand, il paraît certain que la nomination de Pérignon avait été bien vue à Madrid à cause même de ses procédés courtois pendant son commandement en chef.

(4) La princesse de Parme était fille du roi Charles IV.

souverains se proposaient de visiter le tombeau de saint Ferdinand (1). L'absence de la Cour devait durer deux ou trois mois. C'était un événement qui ne s'était pas produit depuis le règne de Philippe V.

Dans ces conditions, Pérignon fut autorisé par le Directoire à passer quelques semaines de plus en France. Il n'avait aucun intérêt à arriver à Madrid pendant le voyage royal et ce retard servit d'ailleurs les intérêts français. Si l'ambassadeur était arrivé en décembre, il aurait trouvé en effet le terrain insuffisamment préparé. Au dire de l'historien de Sybel (2), « la diversité des opinions jointe à la versatilité de Godoï aurait encore rendu une rupture très possible. Mais le prince de la Paix acquit durant l'hiver de telles preuves de l'inimitié des adversaires qu'il s'était attirés par la paix de Bâle, que son intérêt personnel avait fini par l'emporter sur toute autre considération et qu'il était prêt désormais, en dépit de tous les dangers, et de toutes les souffrances, à engager l'Espagne dans la guerre avec l'Angleterre. »

*
* *

Le tout puissant prince de la Paix était ministre depuis 1792. Bien que le personnage soit très connu,

(1) Ce tombeau célèbre existe encore à la *Capilla real* de la cathédrale de Séville. Une riche châsse renferme le corps de saint Ferdinand (mort en 1252). Quatre fois par an, le 14 et le 30 mai, le 22 août et le 23 novembre, les fidèles sont admis à contempler les restes du roi. Les troupes de la garnison assistent à une messe solennelle et défilent devant la châsse.

(2) *Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, IV, livre II.

il est indispensable cependant de rappeler ici son histoire, car, pendant deux ans, toute la politique suivie par nos ambassadeurs a gravité autour de lui.

Né en 1764, Emmanuel de Godoï n'avait que trente-deux ans en 1796, au moment de l'arrivée de Pérignon. Originaire de Badajoz, de famille noble mais jusque-là peu célèbre, il était entré de bonne heure aux gardes du corps. Distingué par la Reine, grâce à sa jeunesse et à son joli physique, il était devenu son amant (1) et cette liaison, notoire et affichée dès 1791, avait valu au garde du corps des grades rapides et la fortune politique la plus extraordinaire qui fut jamais. D'Urtubize, chargé d'affaires de France, racontait en 1791 que la Reine venait de faire don à son favori d'une berline avec son chiffre surmonté d'une couronne royale, et de six chevaux admirablement harnachés. Chaque fois que la Reine sortait, Godoï la suivait dans cette voiture. A la même époque, le roi Charles IV, séduit lui-même par le charme et l'intelligence du jeune homme, et d'ailleurs complètement ignorant à ce moment de sa situation, s'était pris d'une vive affection pour Emmanuel. La Reine n'avait donc pas eu de peine à obtenir pour son amant les plus flatteuses distinctions, et, pour le rapprocher d'elle définitivement, elle l'avait, sans difficulté, fait nommer premier ministre. Alors commença l'histoire curieuse de ce singulier ménage à trois qui, avec des ruptures et des rapprochements, devait durer si longtemps.

(1) Emmanuel avait un frère, Luis, qui dit-on, eut aussi pendant quelques mois la faveur de la Reine.

La Reine avait dix ans de plus que Godoï. Très éprise d'abord et très jalouse (1), mais aussi très changeante, elle ne se piquait pas d'une très grande fidélité pour celui qu'elle avait choisi. Sans doute, elle aima Godoï, mais ne se refusa jamais pourtant d'autres caprices amoureux. Le nom d'un de ses nombreux amants, Mallo, nous est parvenu par l'anecdote que raconta plus tard l'ambassadeur Alquier (2). Mallo était peu intelligent, très fat et se montrait très fier de sa bonne fortune. « Un jour, à Saint-Ildefonse, Charles IV demanda à Godoï : Qu'est donc ce Mallo ? Je lui vois tous les jours des voitures et des chevaux neufs. Où prend-il tant d'argent? — Sire, Mallo ne possède rien au monde mais on sait qu'il est entretenu par une femme vieille et laide qui vole son mari pour payer son amant. — Le roi a ri aux éclats et dit à la Reine qui était présente : Louise, que penses-tu de cela? — Eh, Charles, ne sais-tu pas que Manuel est toujours plaisant (3) ! »

Par cette réponse de Godoï et de la Reine, on voit le cynisme des personnages. Même au début de sa liaison royale, Godoï vivait publiquement avec une autre femme, Pépita Tudo, dont il fit plus tard une comtesse de Castillefiel. En 1797 cependant, sans renoncer à son amant, la Reine maria

(1) On lit dans un mémoire du consul Herculais, attaché au ministère des Relations : « Godoï est conduit par deux prêtres diffamés que la reine a placés près de lui pour le surveiller et l'empêcher de prendre aucune maîtresse. Un d'eux couche toujours dans son alcôve à Madrid et aux Sitios... » (Papiers Truguet. Archives Franck-Rousselot.)

(2) Ambassadeur sous le Consula en l'an VIII.

(3) Dépêche du 29 ventôse an VIII, 19 mars 1800.

Godoï à sa propre cousine germaine, Marie-Thérèse de Vallabriga, fille d'un mariage morganatique de l'infant Luis de Bourbon (1).

En poussant le jeune garde du corps au pouvoir, la faveur royale avait développé chez cette nature vaniteuse et pervertie le goût du luxe et de la cupidité. « Il suivait avec chaleur les opérations de bourse, et, plus d'une fois, les connaissances positives du ministre procurèrent au spéculateur d'énormes profits. Il recevait des présents. On vendait autour de lui emplois, charges, dignités, faveurs. Tout ce qui l'entourait était vénal (2). »

L'Histoire s'est donc justement montrée implacable pour Godoï : l'homme privé était méprisable et reste méprisé. Mais si la valeur personnelle du ministre fut constamment au-dessous de son étonnante fortune politique, on ne peut nier cependant l'habileté très grande avec laquelle il sut non seulement s'élever au pouvoir, mais aussi y rester, puis y revenir après une première disgrâce. Assez ignorant et très indolent, mais ayant l'assimilation facile, rusé et astucieux, doué d'un charme personnel très remarquable qui s'exerçait non seulement sur ses maîtresses mais encore sur les hommes, qu'il savait manier, Godoï reste une figure étrange et intéressante d'un monde disparu à jamais. Dans sa vie publique, « il a inspiré plus de jalousie que

(1) Voir au chapitre VII.

(2) Général Foy, *Histoire de la guerre de la Péninsule*, t. II, livre IV.

de haine (1). » Quelques-unes de ses vues politiques étaient justes et certains de ses actes de ministre furent d'un conseiller avisé de la monarchie qu'il servait.

Pendant la période qui nous occupe ici, l'histoire de l'Espagne se résume en Godoï. Gardoqui ministre des finances, Varela et Valdez, ministres de la marine, Campo Alenze, ministre de la guerre, Amirola et La Cerda, ministres de grâce et de justice, Llaguno et Jovellanos, ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, tiennent peu de place, sont presque restés des inconnus. L'influence du prince de la Paix s'étend sur tous les ministères ; toutes choses se traitent avec lui ou du moins c'est lui qui signe ; il dirige les affaires étrangères et les affaires intérieures, les postes et les chemins, la marine et la guerre ; il est capitaine général, grand amiral, conseiller d'État, protège les arts, encourage l'industrie, s'occupe d'histoire naturelle et même d'astronomie (2).

(1) Dépêche de Bourgoing, du 31 décembre 1792.

(2) Voici les titres pris par Godoï en 1796, comme signataire du traité de Saint-Ildefonse. (*Moniteur* du 24 fructidor an IV-14 septembre 1796.)

« Don Manuel de Godoï y Alvarès de Faria Rios, Sanchez, Zarzoza ; prince de la Paix, duc d'Alcudia, seigneur du Soto de Roma et de l'État d'Albala, grand d'Espagne de première classe ; régidor perpétuel de la ville de Santiago, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, grand-croix de l'ordre de Charles III, commandeur de la commanderie de Valencia, Rivera et Accuchal dans l'ordre de Saint-Jacques ; chevalier grand-croix de la Religion de Saint-Jean ; conseiller d'État ; premier secrétaire d'État et des dépêches ; secrétaire de la Reine ; surintendant général des postes et des routes, protecteur de l'académie royale des Arts et du Cabinet d'histoire naturelle, du Jardin botanique, du Laboratoire

*
* *

Cette toute-puissance que nul ministre, dans aucun pays, n'a peut-être jamais dépassée, était principalement due à la faveur de la reine, déjà plus que quadragénaire en 1796.

Marie-Louise était née en 1754. Fille de l'infant Don Philippe, duc de Parme, elle avait apporté à la cour d'Espagne « ce mouvement passionné, cette volonté propre aux femmes de son pays (1) ». Mariée par procuration à onze ans, au prince des Asturies, en 1765, elle avait été couronnée en 1789, à trente-cinq ans. En 1793, au dire de l'ambassadeur russe Zinoviev (2), elle était déjà complètement flétrie. « Son teint était devenu olivâtre et ses dents, pour la plupart remplacées artificiellement, avaient porté à ses traits le dernier coup. Elle le comprenait bien, et le roi, de son côté, le remarquait aussi. Souvent, bien qu'en plaisantant, il lui disait qu'elle était un laideron, qu'elle devenait vieille. » Voici, d'autre part, le portrait peu flatté qu'Alquier envoyait à

chimique et de l'Observatoire astronomique; gentilhomme de la chambre de la reine; capitaine général des armées royales; inspecteur et major du corps royal des gardes du corps. »

Emmanuel Godoï était très bon parent. En janvier 1796 il fit nommer son frère don Luis adjudant général des trois compagnies des gardes du corps et fit décerner à son oncle don Alvarez les titres de capitaine général des quatre royaumes d'Andalousie et de gouverneur de Cadix. Ces fonctions étaient peu absorbantes, mais fort lucratives. A la suite de ces scandaleuses nominations, plusieurs grands d'Espagne, se regardant comme frustrés, quittèrent la cour.

(1) Général Foy, t. II, liv. IV.

(2) Correspondance de Zinoviev, publiée par M. Tratchevski dans la *Revue historique*, 1886, vol. XXXI. Zinoviev fut ambassadeur à Madrid de 1774 à 1793.

Talleyrand en 1801 : « Nulle femme ne ment avec plus d'assurance et n'a une perfidie plus concentrée. Antidévote et même incrédule, mais faible et timide à l'excès, l'apparence du moindre danger lui fait éprouver toutes les terreurs de la superstition et on la voit se couvrir de chapelets et de reliques lorsque le tonnerre se fait entendre... Elle a des prétentions et une coquetterie qu'on pardonnerait à peine à une femme jeune et jolie. Ses dépenses en parures et bijoux sont énormes (1) et il est rare qu'un courrier expédié par l'ambassadeur (à Paris) arrive sans apporter deux ou trois robes... Personne ne dit mieux les inutilités d'usage dans une audience. Elle met une grâce et une obligeance parfaites dans ses questions à ceux à qui elle adresse la parole. Il est difficile de réunir plus de noblesse et d'aisance. Elle n'aime rien, pas même ses amants; battue et insultée par Godoï, volée par les autres. »

Bien qu'antidévote et incrédule, Marie-Louise avait cependant un confesseur attitré, « le plus insinuant et le plus rusé des hommes », dont l'influence était prépondérante à la cour et qui cherchait à orienter l'esprit de sa pénitente vers les solutions politiques les plus contestables. Ce confesseur avait renoncé à arrêter les passions royales, mais il se montrait jaloux de l'influence de Godoï et se posait en ennemi politique du favori. Un autre prêtre, le grand inquisiteur d'Espagne, toujours en fonctions

(1) Les besoins d'argent de la reine coûtaient cher aux finances espagnoles. En 1796, Marie-Louise fit destituer le marquis de Sformazas, trésorier général, qui avait osé lui refuser une grosse somme que l'épuisement du trésor royal ne permettait pas de donner.

en 1796, avait aussi action, par moments, sur l'esprit versatile de Marie-Louise.

Seul, le roi Charles IV n'avait aucune influence. C'était le plus débonnaire et le plus insignifiant des hommes et le plus borné des maris. Né en 1748, deuxième fils de Charles III et de Marie-Amélie de Saxe, il était arrivé en Espagne en 1759 avec son père, qui venait de renoncer au trône des Deux-Siciles. Dans sa jeunesse, il s'était montré d'une violence extrême, prenant grand plaisir à lutter avec les personnages de la cour et aussi, dit-on, avec les paysans, les palefreniers et les portefaix. Une hydropisie de poitrine avait calmé la nature du prince, sans lui donner cependant le goût des fonctions royales. « C'était — dit le général Foy — un de ces princes qui, dans une condition privée, eussent mérité l'attachement de leurs amis, et peut-être même leur estime ; propres à régner dans les temps faciles où il ne faut que boire, manger, chasser et se montrer... Simple dans ses goûts, bon pour ses serviteurs, doué d'une intelligence qui n'a paru bornée que parce qu'elle était disproportionnée à la tâche que lui ont imposée des temps difficiles ; pacifique, craintif, accoutumé à obéir, ayant passé sa jeunesse sous le joug, il fut constamment soumis à la volonté de la reine. »

Suivant une vieille coutume mise en honneur par Isabelle la Catholique, Marie-Louise assistait à tous les entretiens du roi avec les ministres. Du reste, sauf avec Godoï, ces entretiens étaient extrêmement rares. Excellent gentilhomme campagnard

égaré sur un des premiers trônes du monde, le maître des Espagnes avait bien d'autres choses à faire ! Le matin, il entendait deux messes, se livrait à quelques travaux de menuiserie, et surveillait ses écuries. Puis, après avoir déjeuné seul, il partait en toutes saisons, pour la chasse, sa distraction favorite. Rentré à la nuit, Charles IV, qui aimait la musique, se faisait jouer ses airs préférés. Une partie de cartes, où il s'endormait régulièrement. le menait ensuite à l'heure du souper, qu'il partageait avec la reine, le premier ministre et quelques courtisans. Telle était la journée du roi !

*
* *

Peu de jours avant le départ pour l'Andalousie, la situation du prince de la Paix avait failli se modifier à la suite d'une scène avec Marie-Louise. Le confesseur, le grand inquisiteur et surtout l'ambassadeur de Naples (1) avaient réussi à faire comprendre à la reine que la politique suivie depuis le traité de Bâle, politique favorable à la France, lésait les véritables intérêts espagnols. Marie-Louise, à ce moment, était fatiguée de Godoï. L'occasion lui parut excellente pour secouer le joug et elle fit rédiger en son nom et en celui de la reine de Naples un long mémoire qui concluait à un changement d'orientation politique et, par conséquent, au renversement du prince de la Paix. La reine se proposait de soumettre ce mémoire au roi dans une

(1) A ce moment la cour de Naples était particulièrement hostile à la France. Rappelons que la reine de Naples était la sœur de Marie-Antoinette.

réunion extraordinaire des ministres. Afin d'éloigner Godoï de ce conseil, elle fit engager son amant à ne pas assister à la séance, « attendu qu'il devait y être question de son élévation à la charge de grand amiral de Castille. »

Tant de délicatesse étonna le prince de la Paix. Il apprit d'un employé de l'ambassade napolitaine le plan tramé contre lui. S'il ne tenait plus guère à la reine, il tenait à garder le pouvoir. Il exigea donc pour le soir même, une entrevue avec Marie-Louise. « Tour à tour farouche, irrité et tendre, il déploya — dit M. de Sybel (1) — une telle séduction que la scène se termina par une réconciliation complète et que Louise finit par lui nommer ses complices dont quelques-uns furent arrêtés pendant la nuit par ordre du favori. »

Après cette escarmouche, l'influence du prince de la Paix était, naturellement, devenue plus grande que jamais. Mais le premier ministre avait pu se rendre compte que ses irréconciliables ennemis à la cour étaient les amis de l'Angleterre et de Naples. Il comprit qu'il représentait décidément, aux yeux des Espagnols, une politique favorable à la France, et que, pour rester au pouvoir, il fallait accentuer cette politique et l'imposer. Qu'elle fût, ou non, favorable à l'Espagne, peu lui importait ! L'alliance avec la République régicide lui devenait nécessaire pour triompher de ses ennemis personnels à Madrid et en Europe.

(1) Tome IV, liv. II.

Aussi Godoï était-il déjà fort bien disposé pour l'ambassadeur de France au moment du départ pour Séville avec la famille royale. C'est à Séville que la lettre officielle du Directoire annonçant l'arrivée de Pérignon (1) fut remise au roi Charles IV. Le prince de la Paix répondit immédiatement, le 22 février, à Delacroix. Il l'assurait que rien n'empêcherait le représentant de la République d'être bien reçu de Sa Majesté et d'être traité avec tous les égards dus au caractère dont il était revêtu. « Je serai charmé — ajoutait le ministre espagnol — de rendre au citoyen Pérignon tous les services qui seront en mon pouvoir... »

(1) Cette lettre, datée du 9 pluviôse (28 janvier 1796) était ainsi conçue :

« Le désir que nous avons d'entretenir et de cultiver l'amitié et la bonne intelligence heureusement rétablies entre la République française et le roi d'Espagne nous a engagés à nommer le citoyen Pérignon pour résider auprès de Votre Majesté en qualité d'ambassadeur de la République française. La connaissance que nous avons des principes et des sentiments du citoyen Pérignon, nous autorise à penser que le choix que nous avons fait de sa personne pour remplir cette importante place ne pourra que vous être agréable. C'est dans cette persuasion que nous prions Votre Majesté de lui accorder une entière confiance dans tout ce qu'il sera chargé de vous dire de notre part et surtout lorsqu'il vous exprimera nos vœux et notre empressement à concourir à tout ce qui pourra contribuer à votre satisfaction et à resserrer l'amitié et la bonne union entre la République française et le royaume d'Espagne. » (Archives Pérignon).

IV

L'ARRIVÉE EN ESPAGNE

Voyage et impressions du premier secrétaire Mangourit. — Arrivée du général Pérignon à Madrid. — Présentation au roi d'Espagne. — Discours de l'ambassadeur. — Visites au corps diplomatique. — Installation au palais Berwick.

Impatient de rejoindre son poste et surtout impatient de jouer un rôle, le premier secrétaire Mangourit s'était décidé à partir sans attendre le général Pérignon. Il s'était occupé de son voyage dès la fin de nivôse (milieu de janvier), avait obtenu, non sans peine (1), une voiture de poste, et s'était dirigé sur Bayonne, qu'il avait atteint le 13 février (25 pluviôse). Là, un premier incident s'était produit : la voiture, prêtée par le ministre des Finances Faypoult, n'avait pu continuer sa route ! « Le coffre est pourri, — écrit Mangourit, — et ne résisterait pas aux chemins d'Espagne, ce qui me force de prendre un carrosse espagnol, préférant le malaise de treize

(1) Rewbell apostilla ainsi la demande au sujet de cette voiture : « Mangourit est plus riche en patriotisme qu'en espèces et hors d'état de se pourvoir d'une voiture... » Le premier secrétaire emmenait sa femme, née Louise-Anne Bidaud, ses deux fils, Michel-Ange et Jean-Baptiste et « deux domestiques femelles ».
Champigny-Aubin obtint aussi ultérieurement une voiture de poste.

jours à la sûreté de ma personne et aux rhumatismes (1). »

A partir de Bayonne, Mangourit prend son rôle au sérieux et commence à renseigner le ministre Delacroix. Mais le nouveau diplomate est d'une effrayante prolixité! Pendant plusieurs mois, il écrira presque chaque jour à Delacroix et constamment à Paganel, son beau-frère. Anecdotes, racontars, considérations politiques transcendantes, détails terre à terre, et surtout éloges perpétuels de soi-même, voilà ce que renferme la correspondance de Mangourit, très intéressante malgré tout, quoique passionnée et souvent méchante sans raison. De Vittoria, il raconte, avec une emphase assez comique, ses premières impressions d'Espagne. « C'est avec attendrissement, avec vénération, que j'ai parcouru le théâtre de la gloire française depuis Irun jusqu'à Vittoria. Il n'y a pas une pierre, un arbuste, un ruisseau, qui n'excite un souvenir honorable pour notre nation. Et si la terre ennemie est encore délayée par le sang, il n'est pas un être de cette malheureuse contrée qui n'exprime le sentiment de terreur et d'admiration que lui ont inspirés la valeur et la générosité républicaines (2). »

Le 19 ventôse (9 mars), Mangourit arrive à Madrid par la neige, après de gros ennuis à la douane espagnole, ennuis que sa susceptibilité le porte à considérer comme une injure personnelle. Il réclame avec impatience l'arrivée de son chef de mission, et explique à Delacroix que la présence de l'ambassa-

(1) Lettre du 26 pluviôse (14 février 1796).
(2) Mangourit à Delacroix, 11 ventôse (28 février 1796).

deur est absolument nécessaire, maintenant que la cour, après un voyage de deux mois (1), est enfin rentrée à Madrid.

Informé déjà du retour du roi d'Espagne, Delacroix n'avait pas attendu cet avertissement de Mangourit pour donner à l'ambassadeur l'ordre de rejoindre son poste. Pérignon était en villégiature à Montech depuis la fin de février. Il se mit en route le 1er germinal (21 mars), passa à Bayonne et suivit la route ordinaire par Vittoria.

Le personnel qui voyageait avec le général était assez nombreux. Outre ses trois adjudants généraux qui l'avaient rejoint à la frontière, Pérignon emmenait en effet deux de ses enfants (2), le secrétaire-factotum Mauri et plusieurs domestiques. A Vittoria, un malentendu retarda le voyage. Les exigences des « autorités fiscales » forcèrent l'ambassadeur à séjourner soixante heures dans cette ville. Sur la plainte de Dhermand, Godoï dut envoyer des explications au sujet « de cette indécence qui vient de Gardoqui, ministre des finances influencé par l'Angleterre et que la France a intérêt à faire sauter (3) ».

Dans la journée du 22 germinal (11 avril), le petit cortège de l'ambassadeur était enfin signalé près de Madrid. Dhermand et les deux secrétaires

(1) Le retour avait eu lieu le 1er mars.

(2) C'étaient Agnès, née en 1787 (neuf ans), dite *Pérignonnette*, et Jean-Baptiste, né en 1789 (sept ans), dit *Pérignonnet*. Agnès épousa plus tard le général Lanusse de Boulémont. Jean-Baptiste fut tué à Friedland. (Archives Pérignon.)

(3) Lettre de Mangourit à Delacroix, 22 germinal (11 avril).

se portèrent au-devant de lui et le rencontrèrent à deux lieues de la ville (1). La première entrevue fut très cordiale (2) : les secrétaires passèrent dans la voiture de Pérignon et cédèrent la leur aux adjudants généraux.

Dans la banlieue madrilène, beaucoup de paysans s'étaient postés sur la route pour contempler les Français. A partir de la porte « de Ségovie », les voitures durent prendre le pas et traversèrent la ville au milieu d'une foule respectueuse et sympathique. « L'entrée n'a pas été marquée par un appareil fastueux; — raconta Dhermand, — elle a reçu du peuple espagnol un caractère plus auguste et plus touchant. Son empressement, ses signes de joie, ses salutations étaient aussi agréables pour l'ambassadeur que désespérantes pour les émissaires que nos ennemis avaient répandus sur son passage. L'affluence du peuple dans la cour et sous le péristyle de l'hôtel Berwick (3) était considérable. Descendu de voiture, il fut difficile pour l'ambassadeur, mais bien doux. de percer cette foule qui, par ses cris de vive la République française et vive son ambassadeur, exprimait librement et à la fois le sentiment de son affection et de ses véritables intérêts. Le soir même et le lendemain, les airs chéris qui conduisent toujours nos phalanges

(1) Champigny-Aubin étaitarrivé le 15 germinal (4 avril). Il avait laissé sa famille en France

(2) Lettres de Mangourit et de Dhermand du 25 germinal (14 avril), adressées à Delacroix. (A. E. Espagne, 639, f°s 346 et 386.)

(3) L'hôtel Berwick, un des plus beaux de Madrid, avait été loué par Mangourit, pour Pérignon, au prix de quinze mille livres, tout meublé.

républicaines à la victoire ont été exécutés par les musiques des corps civils et militaires avec une précision si parfaite, que je suis persuadé qu'ils seraient propices aux armées espagnoles unies aux armées de la République... Ces hommages doivent être regardés comme un triomphe sur les lâches détracteurs qui intriguent vainement pour éloigner de la République les nations et les gouvernements... »

De son côté, Pérignon exprima à Delacroix la satisfaction qu'il ressentait de l'accueil que lui avait fait le peuple de Madrid, et écrivit à sa femme (1) : « Les enfants et moi avons fait le voyage fort heureusement et nous sommes ici tous bien portants. Dans la route, même à Madrid, j'ai été parfaitement reçu : des sérénades, des visites sans fin, vive l'ambassadeur de la République française... »

*
* *

Cette entrée à Madrid était de bon augure. Il faut en effet se reporter par la pensée à cette époque du printemps 1796, pour bien se rendre compte de l'importance que devait avoir l'accueil fait à l'ambassadeur envoyé par la République auprès de Charles IV, cousin de Louis XVI et maître de la très catholique Espagne. Certes, à ce moment, la plupart des puissances avaient reconnu la nouvelle forme du gouvernement, mais les préventions contre les républicains existaient encore partout, et

(1) Lettre du 23 germinal (12 avril). (Archives Pérignon.)
Mme Pérignon et les enfants, restés en France, s'étaient installés à Toulouse, au cloître Saint-Sernin.

non sans raison. L'impression produite sur la foule madrilène était donc particulièrement intéressante, puisque Pérignon, général en chef sous la Convention et maintenant représentant du Directoire, personnifiait doublement, pour les Espagnols, la Révolution.

L'ambassadeur informa immédiatement le prince de la Paix de son heureuse arrivée à Madrid, et la première audience eut lieu, sans tarder, à Aranjuez, le 18 avril (29 germinal). Godoï fit à Pérignon « l'accueil le plus favorable (1) » devant les secrétaires et les adjudants généraux. On parla « d'alliances, de la conquête du Portugal, de la prise de Gibraltar, du licenciement des émigrés, de la présentation au roi (2). »

Cette présentation se fit le 2 floréal (21 avril), à onze heures du matin, au château d'Aranjuez. La veille, un officier de la cour était venu mettre l'ambassadeur « au courant de l'étiquette ». Accompagné de ses trois aides de camp, de ses deux secrétaires et de Dhermand, tous en brillants costumes (3),

(1) Pérignon à Delacroix, 8 floréal (27 avril).

(2) Mangourit à Delacroix, 29 germinal (18 avril).

(3) Dès leur arrivée, à Madrid, les deux secrétaires avaient demandé au Directoire l'autorisation de porter un costume, sans doute pour ne pas être éclipsés par le consul et les adjudants généraux! En attendant la réponse du ministre, ils en avaient adopté un de leur goût, sous réserve d'approbation : habit bleu; parements, collet écarlate brodés en or; boutons à l'effigie de la République; écharpe en ceinture aux trois couleurs et « afin qu'elle ne ressemble pas à celle du Corps législatif, les couleurs sont en travers au lieu d'être en long, et distantes, le blanc de deux pouces et chacune des deux autres ayant quatre pouces; franges en or aux deux bouts. (Lettre du 24 germinal an IV (13 avril 1795), signée par les deux secrétaires. A. E. Espagne, 639-369.)

Pérignon fut d'abord, suivant l'usage, reçu dans la salle des ambassadeurs. L'introducteur était venu le prendre au bas de l'escalier principal du palais. Toute la cour, les officiers de la maison royale, les grands d'Espagne se pressaient autour de lui, « chacun voulant entendre son discours ».

Amené auprès du roi, qui était debout et entouré des grands dignitaires du royaume, Pérignon dut faire les trois révérences traditionnelles. Il lut ensuite, d'une voix haute un discours « alliant la franchise républicaine aux égards dus au monarque et une adresse qui n'excluait pas la loyauté (1) ».

Voici le texte de cette harangue : « Sire, organe de la nation française, je viens au nom du Directoire exécutif remplir auprès de Votre Majesté l'honorable mission de cultiver la paix. Deux nations, faites naturellement pour ne jamais se haïr, furent divisées quelque temps par une guerre qui leur a porté des blessures cruelles, mais l'empressement de l'une et de l'autre à saisir la paix annonce à l'Univers le regret de s'être déchirées. La paix avec l'Espagne était désirée par le peuple français; il l'accueillit avec les sentiments si naturels à son génie. La paix avec la République était le plus grand bienfait que le peuple espagnol pût attendre du cœur de Votre Majesté. Il n'y a pas d'instant sans doute, Sire, où vous ne trouviez les expressions de sa reconnaissance; déjà moi-même je l'ai vue se manifester partout. Aussi, qu'elle doit être douce, la jouissance de Votre Majesté, soit que, seule, elle

(1) Mangourit à Delacroix, 3 floréal (22 avril 1796).

s'en entretienne, soit dans ses épanchements avec ses vrais amis qui l'ont aidée dans cette grande œuvre!

« Sire, la bonne harmonie entre la France et l'Espagne doit faire le bonheur et la gloire des deux États. Qu'elle se cimente, qu'elle s'accroisse, qu'elle s'éternise, voilà les sentiments et les vœux du gouvernement français, que je suis chargé de vous exprimer.

« Quant à moi, Sire, je n'emploierai auprès de Votre Majesté d'autre politique que celle qui dérive des principes du Directoire exécutif : justice, franchise, loyauté. Toutes mes vues enfin se dirigeront également avec les intérêts des deux nations; je n'ai d'autre ambition que de mériter un heureux souvenir de l'une et de l'autre et l'estime de Votre Majesté. »

Ce discours banal, plein de lieux communs et écrit dans une langue assez obscure, fut bien débité et parut très courtois et fort habile. Le roi ne répondit pas, mais s'inclina et sourit en signe d'assentiment. « Sa physionomie portait l'empreinte de la paix intérieure et de la satisfaction (1). » Aussitôt, voyant le sourire du roi, « les courtisans singèrent leur maître (2). »

L'ambassadeur se tourna ensuite vers la reine d'Espagne qui, ce jour-là, parut au secrétaire Mangourit « laide, mais avec une attitude grande, le regard, quoique ferme, assez doux... Pour être

(1) Mangourit à Delacroix; d'Aranjuez, 3 floréal (22 avril).
(2) Dépêche de Pérignon, du 8 floréal (27 avril).

reine, on n'aime pas moins à déployer des beautés, et ses bras nus en offraient qui dédommageaient de sa figure (1). »

Le discours adressé par Pérignon à la reine était plus banal encore que l'autre, plus flatteur aussi, et par conséquent, dut plaire : « Madame, instruit par la renommée que Votre Majesté attachait le bonheur de son peuple à la paix avec la République française, le Directoire exécutif a senti aisément combien vous avez dû contribuer à faire revivre l'antique amitié des deux nations. La gloire de la bien cimenter est encore digne de votre envie ; les intérêts du royaume d'Espagne sont tellement liés à la prospérité de la République française, que le peuple espagnol vous devra un hommage de respect et d'amour pour chacun des actes de Votre Majesté qui amèneront les deux États à des rapprochement plus intimes. Continuez, Madame, montrez à l'univers ce que peut sur un monarque une épouse digne de son grand cœur. En lui suggérant vos vœux pour la gloire du trône que vous partagez, augmentez s'il est possible son aversion contre les insinuations de la fausse politique. Je l'ai dit à Votre Auguste Époux, jamais ce ne sera celle du gouvernement français. Il se montrera toujours précédé de la franchise et de la loyauté. Et moi, Madame, tant que je serai son organe auprès de Vos Majestés, je négocierai d'après ces principes ; c'est mon inclination autant que mon devoir. »

Il fallut encore que l'ambassadeur présentât des

(1) Lettre du 3 floréal (22 avril).

vœux à l'infante de Parme (1), fille du roi, mais « il n'adressa pas la parole à l'infant et n'exprima de vœux que pour les princes de la maison d'Espagne ». La reine répondit (pour elle et sa fille) : « Je ferai tout pour le bonheur de l'humanité (2). »

Le soir de cette audience royale, le Prince de la Paix tint à témoigner à Pérignon toute la satisfaction ressentie, satisfaction que le roi n'avait su exprimer cependant que par un sourire et la reine que par les paroles citées ! Le lendemain, le général eut la visite de beaucoup d'officiers qu'il avait autrefois battus ou faits prisonniers aux Pyrénées-Orientales. « Les uns lui ont témoigné de l'estime, les autres de la reconnaissance (3). »

*
* *

Avec le corps diplomatique, Pérignon sut se montrer plein de prévenance. Le jour même de son arrivée à Aranjuez, il avait été l'hôte de l'envoyé de Suède et avait rencontré chez ce diplomate tous les représentants des nations en paix avec la France : le ministre de Genève, l'ambassadeur de Venise, le chargé d'affaires de Hollande, les ministres de Prusse, de Danemark et des États-Unis. Négligeant les minuties du protocole, Pérignon fit visite non seulement aux ambassadeurs en titre, mais aussi,

(1) Contrairement aux projets signalés plus haut, les princes de Parme ne s'étaient pas embarqués à Carthagène pour l'Italie.

(2) « Est-ce insignifiance, charlatanisme ou repentir ? » — écrivit Mangourit en signalant cette réponse de la reine. (Lettre déjà citée du 3 floréal.)

(3) Pérignon à Delacroix, 8 floréal (27 avril).

ce qui était facultatif, aux autres chefs de mission.

Cette manière de faire était habile et donnait au général, dès le début, une réputation de courtoisie très heureuse. Rencontrant le nonce du Pape en sortant du palais royal, il sut aussi se conduire en homme de bonne compagnie en cédant le pas au prêtre. Enfin, dans les salons d'Aranjuez ou de Madrid, Pérignon ne se montrait nullement gêné par les usages de la cour. Dès sa seconde audience, il causait familièrement et sans embarras avec la famille royale, au grand étonnement des courtisans. Ce petit événement fut raconté triomphalement à Delacroix : « Le Roi a fait beaucoup d'observations gracieuses. On en parle à Madrid. On prétend que l'ambassadeur d'Angleterre en a pris de l'humeur... »

Donner de l'humeur à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Bute (1), c'était évidemment un succès! En tout cas, l'impression produite sur le corps diplomatique et sur la cour était décidément excellente. Diplomates et courtisans s'attendaient à recevoir un général « sans-culotte » à tenue débraillée, au parler vulgaire. Et, au contraire, l'envoyé de la terrible République française s'était présenté avec tact, bonhomie et savoir-faire, étonnant les uns et les autres par la distinction de ses manières et sa parfaite correction. Peu après son arrivée, l'ambas-

(1) Lord Bute s'était posé en ennemi de l'ambassadeur de France avant même l'arrivée de celui-ci. Mangourit avait écrit le 26 ventôse (16 mars) : « L'ambassadeur d'Angleterre fait travailler tous les tailleurs pour faire de magnifiques livrées à ses valets et courriers. Son projet est d'éclabousser le général Pérignon. »

sadeur pouvait écrire avec vérité à Mme Pérignon : « J'ai été comblé d'égards, soit par le peuple, soit par les grands. J'ai trouvé une foule de gens qui m'avaient connu à la guerre... J'ai éprouvé toute sorte d'estime de la part du roi et de la reine, ainsi que du reste de la famille royale. Tous m'ont parlé avec affection. C'est au point que tous les autres ministres et ambassadeurs en ont été étonnés. Lorsque je vais à la cour, tous les compliments sont pour moi, et les grands d'Espagne et tous les gens de marque, voyant que je suis si bien traité par le souverain, me comblent d'hommages et d'égards. Je suis enchanté de tout cela. Peut-être sera-ce utile à la République (1). »

Après quelques jours passés à Aranjuez, l'ambassadeur s'installa au palais Berwick à Madrid. Pour permettre à son représentant de faire figure honorable, le Directoire lui avait alloué un traitement de 150,000 livres. Mangourit devait toucher 15,000 livres, Champigny 9,000. Delacroix avait en outre proposé au Directoire « de compter à Pérignon, à son départ, 75,000 livres en espèces pour servir à ses frais de premier établissement et de lui faire une avance de 37,500 livres en espèces représentant le montant du premier quartier de ses appointements (2). »

Grâce à ces sages précautions, l'ambassadeur devait pouvoir tout de suite tenir son rang à Madrid. Mais les charges imposées étaient fort lourdes. Il

(1) Lettre inédite du 8 floréal an IV (Archives Pérignon).

(2) A. N., AF III, 63-253. Les deux secrétaires touchèrent chacun 2,428 livres pour frais d'installation. AF III, 52-213.

fallait loger et héberger toute l'ambassade, adjudants généraux, secrétaires, etc., et nous verrons les abus que cet usage devait engendrer. En outre, il fallait suivre les déplacements de la cour, avoir, d'après les saisons, des installations coûteuses (1) là où chassait le roi d'Espagne.

Pérignon s'aperçut bien vite que la présence de ses enfants allait lui causer de grosses difficultés et qu'en raison de ses multiples villégiatures il en serait constamment séparé. Père très tendre, il était aussi très faible et fut vite lassé de son rôle d'éducateur. « Les enfants se portent bien, ils se divertissent à merveille et ne veulent faire que cela. La petite sera bien difficile à mettre à un travail quelconque. Je ménage sa sensibilité, mais je veux que bientôt elle fasse ma volonté. Elle parle souvent de s'en retourner. Je serais assez tenté de le faire si c'était moins loin et plus commode (2). » Mme Pérignon devant venir rejoindre les siens, le général s'arma d'abord de patience. Mais lorsque le projet de réunion de famille fut abandonné, je ne sais pourquoi, l'ambassadeur parla décidément de renvoyer les enfants en France. Dès le mois de mai, quelques semaines à peine après son arrivée, son parti était pris. « Les déplacements constants à Aranjuez, la difficulté de trouver des maîtres et l'indocilité des enfants exigent le départ prochain », écrivait l'ambassadeur (3).

(1) A Aranjuez, en juin 1796, Pérignon loua une maison et paya à don Benito 8,400 réaux (environ 2,100 francs) de location de meubles.

(2) Lettre inédite du 8 floréal (27 avril 1796). (Arch. Pérignon.)

(3) Lettre du 16 floréal (5 mai). (Archives Pérignon.

« Pérignonnette » et « Pérignonnet » devaient cependant rester à Madrid trois mois encore. Ils ne partirent que le 23 août, sous la conduite de Mauri (1) et ne rejoignirent leur mère à Toulouse que le 11 septembre.

(1) Lettre du 4 fructidor (21 août 1796). (Archives Pérignon.)

V

LE TRAITÉ DE SAINT-ILDEFONSE

L'Espagne et la France pendant la Révolution. — Les émigrés. — Lavauguyon et d'Havré. — Plaintes de Pérignon. — Projet d'alliance. — L'escadre de Richery. — Négociations du traité. — Signature à Saint-Ildefonse. — La guerre contre l'Angleterre.

Avant de raconter les efforts diplomatiques de l'ambassadeur, il est utile de montrer les difficultés de sa tâche. Ces difficultés tenaient en grande partie à la présence en Espagne d'un très grand nombre de Français émigrés qui continuaient en 1796 leur guerre contre la France républicaine et qui trouvaient dans certains milieux espagnols un appui sérieux.

Jusqu'à la fin de 1789 les liens entre les deux branches de la maison de Bourbon étaient restés fort étroits. Mais, au commencement de 1790, effrayée par la tournure des événements, l'Espagne avait cru indispensable de marquer sa réprobation des actes de l'assemblée française en se rapprochant de l'Angleterre. Le gouvernement français avait dû alors rappeler l'ambassadeur royal, M. de

Lavauguyon (1) et le remplacer par un simple chargé d'affaires, M. d'Urtubize (2).

Furieux de son remplacement, Lavauguyon n'avait pas accepté sa disgrâce, avait refusé de passer à son successeur le sceau de l'ambassade et les papiers diplomatiques et était resté à Madrid. Très bien vu de la cour, profitant de sa situation antérieure pour se poser en personnage indispensable, il avait rendu la situation de M. d'Urtubize très délicate et son attitude avait grandement contribué à la tension politique entre les deux pays.

En juillet 1791, une cédule royale, inspirée par le premier ministre Florida Blanca (3) était venue briser brutalement les anciennes traditions d'hospi-

(1) Le duc de Lavauguyon était né en 1746. D'abord soldat, il était entré en 1776 dans la diplomatie sous les auspices de M. de Vergennes, qui lui confia une mission en Hollande. Ambassadeur à Madrid, il fut appelé au ministère en 1789, remplit ses fonctions nouvelles pendant quelques jours seulement, puis retourna en Espagne.

Il avait été menin du roi sous le nom de marquis de Saint-Mégrin. Ses titres étaient presque aussi nombreux que ceux de Godoï. Il s'intitulait comte de Carency, de Quélen et du Boulay, marquis d'Archiac, de Collonges et de Saint-Mégrin, vicomte de Calvignac, baron de Tonneins, haut baron de Guyenne, second baron de Quercy, vidame de Sarlac, etc.

De 1795 à 1798 il se rendit fréquemment auprès du comte de Provence. Il rentra en France sous l'Empire, mais se tint à l'écart. La Restauration le fit pair de France.

(2) M. d'Urtubize resta à Madrid jusqu'en février 1793. Lorsque le baron de Bourgoing prit les fonctions de ministre (à la fin de 1791), d'Urtubize lui servit de second.

(3) Antoine Monino, né en 1730, représenta l'Espagne à Rome sous Clément XIV. Créé comte de Florida Blanca, il devint premier ministre de Charles III, puis de Charles IV. Cassant, nerveux, autoritaire, Florida Blanca chercha à fortifier la monarchie en abaissant à la fois la noblesse et les Cortès. Dans les derniers mois de son ministère, il afficha une haine absolue des idées françaises nouvelles.

talité existant depuis si longtemps entre la France et l'Espagne. Tous les Français résidant dans la péninsule avaient dû opter pour la nationalité espagnole sous peine des pires vexations. La moindre de ces vexations était d'être conduit à la frontière après confiscation des biens possédés. Malgré les efforts de M. d'Urtubize pour obtenir quelques adoucissements à cette rigoureuse cédule, plusieurs milliers de bons Français, ne voulant pas renoncer à leur patrie, avaient dû quitter, dans des conditions très douloureuses de misère, la terre inhospitalière qui les chassait sans raison.

Après la présentation de la constitution de 1791, les rapports entre les gouvernements s'étaient tendus plus encore. Le maintien de d'Urtubize à Madrid était difficile, car le représentant de Charles IV à Paris, le duc de Fernan Nuñez avait reçu l'ordre de partir. Dès la fin de 1791, une rupture diplomatique avait donc paru imminente.

Pour l'éviter ou la retarder, le gouvernement français s'était cependant décidé à envoyer un nouveau représentant en Espagne. C'est à ce moment que M. de Bourgoing, — dont nous avons parlé à propos des négociations aux Pyrénées-Orientales, — était parti pour Madrid avec des instructions très conciliantes. A peine en fonctions, le diplomate français avait assisté à la chute de Florida Blanca et à son remplacement par M. d'Aranda (1)

(1) Le comte d'Aranda avait été ministre d'État en 1765 et s'était montré alors très libéral. Renversé par le parti de la cour, il alla ensuite à Paris comme ambassadeur et y resta neuf ans. C'est à cette époque qu'il se lia, dit-on, avec Voltaire et les phi-

puis à l'élévation de Godoï au rang de premier ministre le 15 novembre 1792. A mesure que se produisaient en France les tragiques événements de la Révolution, la position de M. de Bourgoing devenait plus périlleuse. Il dut partir le 23 février 1793 dès que la mort du Roi fut connue. Peu après, la guerre commençait.

*
* *

Resté à Madrid, le duc de Lavauguyon (1), que ne gênait plus la présence de Bourgoing, avait alors officiellement repris ses fonctions de représentant de la famille royale, groupant autour de lui les personnages les plus marquants de l'émigration française en Espagne. C'étaient le duc d'Havré, le duc de Luxembourg, le duc de Crillon (2), MM. de Piennes, de Sérat, de Fontbrune, de Roses, de Marcillac, de Sabran, de Bauffremont, de Caumont, de Saint-Simon, de Gand, etc. Un grand nombre

losophes français. En 1792, il ne put se maintenir au ministère que quelques mois. La reine le fit remplacer par son jeune favori, et d'Aranda mourut dans l'obscurité, deux ans plus tard.

(1) Lavauguyon fut plus tard accusé d'avoir engagé ou vendu le mobilier et la vaisselle de l'ambassade pour se créer des ressources. Le 2e jour complémentaire de l'an IV (18 septembre 1796), le ministre fit appel aux souvenirs de M. de Bourgoing et de M. d'Urtubize au sujet de cette affaire. Dhermand fut ensuite chargé de faire les réclamations et poursuites nécessaires pour obtenir la restitution des effets en question. (Décret du 22 messidor an V. (A. N., AF*, III, 177-972.) — Bourgoing fournit, en effet, des explications qui prouvent que Lavauguyon vendit les meubles de l'État à la duchesse de Medina-Celi douairière, sa propriétaire, avec l'intention « de remettre les sommes ainsi réalisées aux malheureux enfants du roi ». A. E., 643-7.

(2) Le duc de Crillon habitait l'Espagne depuis longtemps. Nous avons vu que son fils fut fait prisonnier en 1795 par l'armée française.

d'évêques et de prêtres avaient aussi traversé les Pyrénées depuis 1792. « La plus catholique des nations européennes, l'Espagne, devait apparaître comme un refuge naturel à ces proscrits de la Foi. C'était la terre indiquée pour y trouver un abri et des ressources. Deux courants y amenèrent les prêtres fidèles. Les uns, voisins de la frontière, traversèrent les Pyrénées et demeurèrent assez rapprochés de leur pays pour espérer ne pas perdre tout contact avec leurs paroissiens ; les autres, venus par mer, avaient échappé aux fureurs révolutionnaires en s'embarquant sur quelque bâtiment en partance pour les provinces basques (1). »

Après s'être montrée si peu hospitalière en 1791 pour les Français fixés chez elle depuis longtemps, et avoir aggravé, par une nouvelle cédule, les mesures rigoureuses déjà prises (2), l'Espagne avait d'abord accueilli avec la plus grande sympathie ces nobles et ces prêtres émigrés. Toutefois leur nombre avait paru trop considérable à Madrid et dans les grandes villes du royaume. On avait alors formé, avec les émigrés, deux régiments spéciaux, *Royal Roussillon* et *Légion catholique et royale des Pyrénées,*

(1) G. de Grandmaison, *L'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution.* Ce livre abonde en renseignement sur l'émigration en Espagne et j'aurai plusieurs fois l'occasion de le citer. Mais les jugements de l'auteur sont d'une bien grande sévérité contre *tous* les personnages de la Révolution!

(2) La cédule de 1791 avait reçu une application sévère qui s'était un peu relâchée à la fin de 1792. La deuxième cédule qui parut au commencement de 1793 donnait l'ordre à tous les Français qui voulaient garder leur nationalité de quitter l'Espagne dans les quarante-huit heures. Bien entendu, cette mesure ne visait que les Français ayant accepté la Révolution.

bientôt fondus en un seul corps, le *Régiment de la Reine* (1).

Ces troupes, peu disciplinées, avaient rendu de très petits services à la monarchie espagnole pendant les deux années de la guerre soutenue contre la République. Cependant, en combattant les armées révolutionnaires, les émigrés français avaient donné des gages positifs de leur bonne volonté et de leur dévouement à la cause des rois. La cour ne pouvait donc, en 1796, leur marchander sa reconnaissance, tout en les trouvant fort gênants depuis la signature du traité de Bâle.

En somme, au moment de l'arrivée de Pérignon à Madrid, l'influence des chefs de l'émigration, — Lavauguyon, d'Havré (2), Saint-Simon (3), — était

(1) A la fin de 1795, le régiment de *la Reine* avait été envoyé à Cadix. De sanglantes querelles eurent lieu avec les marins de l'escadre française.

(2) M. de Croy, duc d'Havré, né en 1744, était maréchal de camp en 1789. Député de la noblesse du bailliage d'Amiens aux États généraux, il avait émigré en 1791 en Espagne, où une de ses tantes était mariée au marquis de Guadalète, amirante d'Aragon. D'Havré n'avait jamais été pris au sérieux par les gentilshommes de la cour de Versailles. Quatre d'entre eux l'avaient un soir enlevé et lié comme fou, raconte le duc de Lauzun dans ses Mémoires. A Madrid, il avait été chargé de rappeler aux Bourbons d'Espagne leurs devoirs envers les Bourbons de France. « Je frémis, écrivait d'Avaray à d'Antraigues le 15 février 1794, de voir d'aussi grands intérêts dans des mains aussi innocentes ! » D'Havré ne rentra en France qu'en 1814 et fut alors pair de France. En 1830 il refusa de reconnaître Louis-Philippe. A défaut d'autres mérites, on ne peut contester son dévouement à la monarchie légitime.

(3) Le duc de Saint-Simon était, en réalité, aussi espagnol que français. Né en 1743, il servait en Espagne depuis 1780. En 1789 il avait été cependant député d'Angoumois aux États généraux. Il avait émigré dès 1790 et repris du service en Espagne. Charles IV

toujours très grande. Malgré la paix conclue avec la République, ils continuaient à tenir leur rang et à jouer leur rôle. Six mille Français émigrés habitaient la capitale et quatorze ou quinze mille prêtres — au dire de Dhermand — étaient répartis sur le territoire espagnol, « hommes inutiles qui surchargeaient le sol d'Espagne de leur misère et de leurs remords, payant l'hospitalité que la superstition et la faiblesse s'obstinaient imprudemment à leur conserver, par des projets sanguinaires de discorde et de vengeance (1). » A Tolède, l'archevêque Lorenzana avait recueilli cinq cents de ces infortunés prêtres; à Orense, l'évêque Quevedo en logeait deux cents; les évêques de Pampelune et de Valence avaient suivi ces charitables exemples.

L'hospitalité ainsi offerte était généreuse et parfaitement explicable. Mais elle paraissait étrange et injurieuse aux yeux des représentants du Directoire, qui se souvenaient de la cédule d'expulsion de 1791 et des mesures affreuses prises contre certains Français en 1793. En outre, non seulement la famille royale d'Espagne entourait d'égards Lavauguyon et d'Havré, représentants officiels de la maison de France (2), mais encore — huit mois après

le fit alors maréchal de camp, lieutenant général, capitaine général de la Vieille-Castille.

Saint-Simon combattit dans les rangs espagnols contre les armées impériales françaises et fut fait prisonnier les armes à la main. Napoléon lui fit grâce, mais Saint-Simon resta prisonnier jusqu'en 1814. Il rentra alors en Espagne.

(1) Dhermand au Directoire, 22 pluviôse an IV (10 février 1796).

(2) Le Prétendant avait en 1796 des représentants accrédités auprès de toutes les puissances. D'Havré faisait fonctions d'ambassadeur royal en Espagne. Le comte de Provence était repré-

le traité de Bâle — le roi Charles IV continuait à envoyer des subsides à son royal cousin le comte de Provence, bien que la République eût été officiellement reconnue ! Des émissaires, — M. de Fontbrune, en février 1796, puis l'abbé Bertrand, que sa bosse a rendu célèbre, et, un peu plus tard, Cazalès, — étaient venus successivement à Madrid pour recueillir de nouveaux dons (1). Le marquis de Marcillac, émigré au service d'Espagne (2), avait aussi servi d'intermédiaire avec le « roi de Vérone ».

Au moment où une alliance étroite allait se négocier avec la France, toutes ces démarches intéressées irritaient du reste le premier ministre. Il était tout disposé à éconduire des solliciteurs venant faire appel à la caisse obérée du roi d'Espagne. Mais tout un parti, à la cour de Madrid, demeurait favorable à l'idée d'une restauration royale

senté à Londres par MM. d'Harcourt et Cazalès, à Vienne par M. de Saint-Priest, M. de la Ferté et l'évêque de Nancy, à Lisbonne par M. de Coigny, à Hambourg par M. de Thauvenay, à Berlin par M. de Moustier, à Naples par M. de Chastellux.

Le 7 germinal an IV (27 mars 1796), le bruit de la mort de Lavauguyon courut à Madrid. Mangourit écrivit méchamment à ce sujet : « Lavauguyon a été rappelé de son ambassade de Madrid pour Louis de Vérone, par le Père Éternel. Sa vilaine âme fut délayée dans l'Achéron. Pour son esprit, Dieu avait oublié de lui en faire... » Lavauguyon rejoignit peu après le Prétendant.

(1) Le comte de Provence recevait 10,000 livres par mois du roi d'Espagne. (Lettre de Venise citée au *Moniteur* du 1er pluviôse an IV-20) (janvier 1796).

(2) Voir *Mémoires du marquis de Marcillac*, publiés par M. de Lescure. Pendant deux ans, Marcillac remplit différentes missions confidentielles. En 1797 il se rendit à Londres, envoyé par Godoï. Il s'agissait alors d'amener le parti royaliste français à se séparer de l'Angleterre et à se rapprocher de l'Espagne. M. de Bourmont a écrit une curieuse lettre à ce sujet (page 136 des *Mémoires de Marcillac*). Elle montre le double jeu de la cour d'Espagne.

en France et continuait à faire fête aux nobles français et aux émissaires venus de Vérone. Aussi, l'arrogance des émigrés restait-elle extrême. Le 22 pluviôse (10 février 1796), Dhermand en rendait compte à Delacroix : « Contraints de s'éloigner des frontières, les émigrés — disait le consul — portent dans leurs nouveaux repaires la soif de la vengeance qui les dévore et le fanatisme qui consacre et seconde leurs fureurs (1). » A Cadix, les disputes étaient encore continuelles entre émigrés et marins français. En mai, un certain M. de Forbin, officier au régiment de *la Reine*, ayant bousculé un officier de l'escadre, refuse de se battre après l'avoir insulté « parce qu'un gentilhomme comme lui ne peut se commettre avec un républicain ». A Madrid aussi, des froissements se produisent constamment. Pérignon et le duc d'Havré se rencontrent plusieurs fois « dans la salle qui précède le cabinet où Godoï donne ses audiences ». Même, en août, à une grande fête chez le prince de la Paix, un éclat n'est évité que grâce à la courtoisie de l'ambassadeur. Deux grandes tables ont été dressées, l'une de quatre-vingt-dix-sept couverts, l'autre de cinquante-deux. Et un malicieux chambellan a placé l'envoyé du Directoire juste en face du représentant du comte de Provence (2) !

Tous ces faits, toutes ces rencontres fortuites ou voulues, considérées comme des insultes, exaspé-

(1) Dhermand à Delacroix, 19 messidor an IV (7 juillet 1796).
(2) Champigny-Aubin à Delacroix, 12 fructidor (29 août 1796). (A. N., AF III, 62-246.)

raient le personnel de l'ambassade. Les lettres de Pérignon, de Dhermand et des secrétaires adressées à Paris sont remplies de récriminations au sujet des émigrés et prouvent que cette question a fait couler beaucoup d'encre. « Ma marche franche est gênée à chaque pas par le sifflement des vipères, — écrit Pérignon le 1er juin 1796. — Hier encore, l'émigré Fontbrune se promenait insolemment dans les palais et les jardins. Sa misérable clique obstruait de sa présence et déshonorait par son insolence, ses cordons et son souffle les lieux que parcouraient Leurs Majestés ! »

Les plaintes formulées par Pérignon ne pouvaient guère avoir de sanction. Sa marche franche devait continuer, longtemps encore, à être gênée par le sifflement des vipères ! Du reste, tout en protestant énergiquement pour la forme — et aussi, sans doute, pour plaire à ses secrétaires, — l'ambassadeur ne semble pas avoir attaché une trop grande importance à cette question, en somme secondaire, des émigrés. Il était arrivé à Madrid avec la mission très nette de conclure une alliance. Pour obtenir cette alliance et faire revenir le roi sur ses préventions à l'égard de la République, il fallait gagner aussi complètement que possible la confiance du premier ministre et éviter les discussions inutiles. En insistant exagérément sur les embarras créés par la présence des émigrés, ou en montrant, au début, une susceptibilité trop grande, Pérignon n'aurait réussi qu'à indisposer Godoï et, par conséquent, à nuire au succès de la négociation entamée.

*
* *

Personnellement, pour les raisons politiques qui ont été signalées, le prince de la Paix était devenu parfaitement bien disposé, en avril 1796, pour la République. « Si la République est renversée, c'en est fait de ma tête, » disait-il, quelques jours après l'arrivée de Pérignon. La question de l'alliance avait donc pu être utilement discutée dès les premières entrevues. Le 13 mai, le ministre espagnol présentait un premier projet d'alliance offensive et défensive.

Par ce projet, les deux nations se promettaient l'appui réciproque de vingt-cinq vaisseaux de guerre, et de vingt-quatre mille hommes de troupe. En cas de besoin, ce nombre pouvait même être augmenté. Le projet espagnol indiquait toutefois que l'Espagne désirait rester en dehors de la lutte actuellement engagée par la France contre l'Angleterre.

Pérignon considéra ces propositions comme insuffisantes. L'alliance n'avait de raison d'être que si, précisément, les flottes espagnoles s'unissaient aux nôtres contre l'Angleterre. Le premier ministre dut en convenir le 14 mai. Il fit connaître à l'ambassadeur qu'il était, personnellement, très partisan de la guerre, mais que le roi Charles IV se montrait fort hésitant.

L'envoyé de la République insista alors vivement. Il était, en effet, nécessaire de prendre rapidement une décision définitive. Depuis plusieurs mois, une escadre française se trouvait bloquée dans les eaux

de Cadix (1). Partie de Toulon le 28 fructidor an III-14 septembre 1795, sous le commandement du capitaine de vaisseau Richery, elle avait livré un combat heureux près du cap Saint-Vincent et avait d'abord pu échapper à l'escadre anglaise. Forcée cependant de se ravitailler en Espagne, elle avait jeté l'ancre près de Cadix, et, n'étant pas en force, n'avait pu reprendre la mer. L'appui des vaisseaux espagnols était donc indispensable à Richery (2) pour pouvoir agir.

Une demi-satisfaction fut assez vite obtenue. Le roi consentit à promettre qu'en cas d'*offensive* anglaise contre les vaisseaux français, l'escadre espagnole, sous les ordres de l'amiral Socorra, prendrait part à la lutte. Cette promesse fut immédiatement annoncée à Paris (3). Connue le 6 prairial (25 mai),

(1) L'escadre se composait des vaisseaux *Jupiter* (vaisseau-amiral de 74 canons), *Victoire*, *Révolution*. *Pégase*, *Centaure*, *Berwick*, *Duquesne*, de trois frégates, *Félicité*, *Friponne*, *Embuscade* et d'un cutter, *Vengeance*.

(2) Ancien officier de la marine royale, Richery avait fait la guerre d'Amérique et était capitaine de vaisseau en 1789. Après son arrivée à Cadix, il avait été nommé contre-amiral par le ministre Truguet. A tort ou à raison, Richery, bon marin d'ailleurs, passait pour ne pas avoir beaucoup de commandement. Des cas de mutinerie se produisirent dans l'escadre, à Cadix même, à cause de la vente des prises faites antérieurement. L'intervention du consul français et du gouverneur espagnol don Joachim de Fonsdeviela fut nécessaire pour venir à bout des révoltés. (*Moniteur* du 28 germinal an IV) (17 avril 1796).

En outre, d'opinions très modérées, Richery fut accusé de n'avoir pas su faire respecter les officiers de son escadre par les émigrés, particulièrement nombreux à Cadix. Le contre-amiral fut violemment attaqué par Dhermand. (A. E, 639, f°s 167 et 170, et *Moniteur* du 7 nivôse-28 décembre 1795 et du 29 nivôse)(19 janvier 1796.)

(3) La nouvelle fut annoncée en même temps à Richery, par une lettre de Pérignon du 27 floréal (16 mai 1796).

elle fut considérée par Delacroix comme un gros succès diplomatique. Carnot, président du Directoire en fut ainsi informé par le ministre : « Citoyen président, je reçois dans le moment un courrier d'Espagne. Je veux qu'à votre réveil, vous et vos collègues en ayez la joie. Tout nous annonce une alliance immédiate avec l'Espagne. L'escadre (espagnole) a ordre de convoyer Richery et de combattre les Anglais s'ils l'attaquent à une certaine hauteur. Le prince de la Paix, interpellé par l'ambassadeur d'Angleterre, a déclaré qu'il était temps que l'alliance se fît avec la France pour contenir l'ambition britannique (1)... »

Cette première question étant réglée — participation de l'Espagne à la guerre *en cas d'offensive anglaise*, — Pérignon soumit au ministre espagnol un nouveau projet qu'il avait fait rédiger par Mangourit. Ce projet stipulait une alliance offensive et défensive. En outre, il y était dit que la France aiderait le roi Charles IV à reprendre Gibraltar et recevrait en échange la Louisiane. Le Portugal devrait être contraint de fermer ses ports aux Anglais et le corps des émigrés au service de l'Espagne depuis quatre ans devait être immédiatement dissous.

Godoï accepta en principe le nouveau projet français. Il fit toutefois remarquer que la cession de la Louisiane ne pourrait avoir lieu qu'après la prise de Gibraltar ! De plus, il demandait une province milanaise pour l'infant de Parme, gendre du roi.

(1) A. N., AF III, 62-250.

A la suite de ces contre-propositions, les négociations traînèrent encore pendant un mois. L'alliance serait-elle simplement défensive, comme le désirait Charles IV, ou bien offensive et défensive comme l'exigeait Pérignon au nom du Directoire ? Godoï se montrait très disposé à en finir parce que le clergé et une grande partie de la noblesse de cour continuaient à l'attaquer et que l'alliance lui était nécessaire. Il se laissa donc persuader par l'ambassadeur de France qui, dans cette circonstance, se montra plein de finesse. Après une dernière conférence à Aranjuez, les deux négociateurs signèrent, le 27 juin (9 messidor), un traité qui fut envoyé à Paris pour être ratifié par le Directoire.

Par ce traité proposé, les deux puissances promettaient de se soutenir mutuellement avec toutes leurs forces dans *toute* guerre déclarée en commun. Dans le cas où une seule des puissances serait en guerre, l'autre, sur réquisition, devait envoyer vingt-cinq navires (quinze vaisseaux, six frégates, quatre corvettes) équipés, armés et approvisionnés pour six mois, ou vingt-quatre mille hommes de troupes de terre. Un traité de commerce devait être prochainement conclu et les frontières des Pyrénées devaient recevoir une délimitation définitive. Ces dispositions constituaient le traité patent.

Les articles secrets, beaucoup plus importants, stipulaient que la République batave participerait à l'alliance et que l'Empire ottoman, la Suède et la Norvège seraient invités à y accéder. Les émigrés français ne pourraient continuer à servir sous les

drapeaux espagnols. L'Espagne s'engageait à déclarer la guerre à l'Angleterre avant quatre mois, si les explications demandées à la cour de Londres ne paraissaient pas satisfaisantes. La Louisiane serait cédée à la France aussitôt après l'occupation de Gibraltar. Le Portugal serait invité à fermer ses ports aux Anglais (1).

Telles étaient les principales dispositions du projet de traité envoyé à Paris. « On comprend, dit l'historien allemand de Sybel (2), quelles charges ces conventions imposaient à l'Espagne. Malgré la réserve relative aux explications anglaises, nul homme intelligent ne pouvait douter que la guerre n'éclatât dans un avenir assez rapproché. L'Espagne se donnait une alliée qui lui était de beaucoup supérieure en force, un roi de la maison de Bourbon s'unissait à la République qui avait immolé son cousin, la nation catholique aux plus ardents ennemis de l'Église, l'État faible et ruiné à un pouvoir déloyal et révolutionnaire... »

L'appréciation de l'historien allemand est fort exagérée. L'Espagne consentait des sacrifices, il est vrai, mais l'alliance avec la France, en 1796, lui était absolument nécessaire pour vivre. Les succès que le général de vendémiaire, Bonaparte, remportait depuis trois mois en Italie, donnaient d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, un prix inestimable à cette entente avec la République.

(1) Pour cette dernière clause, les efforts de Pérignon ne devaient pas aboutir. Voir la question portugaise au chapitre VII et dans l'étude sur TRUGUET, II.

(2) *Histoire de l'Europe*, t. IV, 214.

*
* *

Tout en se montrant satisfait de la diplomatie de Pérignon, le Directoire crut pouvoir exiger davantage encore. Obtenir la Louisiane *si* Gibraltar était repris, paraissait insuffisant à Delacroix. De plus, le délai de quatre mois laissé à l'Espagne pour déclarer la guerre était trop considérable. L'ambassadeur reçut donc l'ordre de demander des modifications au projet : la Louisiane et certaines portions de la Floride devaient être cédées immédiatement, sans attendre la prise problématique de Gibraltar; le roi Charles devait s'engager à déclarer la guerre trente jours après la conclusion du traité.

Lorsque les nouvelles instructions du ministre arrivèrent à Madrid, Pérignon se montra fort contrarié. Il croyait avoir obtenu de Godoï toutes les concessions possibles et le Directoire en exigeait de plus rigoureuses encore! « Voilà de la belle besogne... — dit-il à ses secrétaires — ils font manquer le traité... Ils veulent la guerre un mois après la signature, cela ne se peut pas, le prince de la Paix n'y consentira pas... La Louisiane rétrocédée dès à présent sous l'espoir de leur rendre Gibraltar! Ah, ceci serait aisé si on veut me donner cinquante mille hommes et forcer le Portugal à fermer ses ports aux Anglais (1)... »

Aux premières ouvertures tentées par l'ambassadeur, le prince de la Paix répondit très nettement par un *non possumus* qui semblait définitif. « C'est bien

(1) Mangourit à Delacroix, 30 messidor (18 juillet).

malheureux de ne pouvoir conclure une alliance sur laquelle j'avais tant compté. Si vòtre gouvernement persiste, elle est manquée, nous ne pouvons nous déshonorer (1)... »

Sans se décourager, Pérignon revint habilement à la charge, eut de nombreuses entrevues avec Godoï au palais de la Granja (2) et remit en question la cession d'une province en Italie pour le gendre du roi, l'infant de Parme. « La promesse relative à l'infant était un talisman qui fit tomber tous les obstacles (3). » Les deux négociateurs se mirent enfin tout à fait d'accord et le traité définitif, conforme aux vues du Directoire, fut signé à Saint-Ildefonse le 19 août (2 fructidor), dans la soirée (4).

Quelques jours auparavant, le traité avait déjà reçu un commencement d'exécution. Le 4 août, l'escadre du contre-amiral Richery avait quitté la baie de Cadix, en même temps qu'une escadre espagnole commandée par don Juan de Langara. Le détachement de la flotte anglaise qui se trouvait habituellement en observation devant Cadix, ayant abandonné son poste depuis plusieurs jours, les deux escadres française et espagnole avaient pu prendre la mer sans difficulté. Puis une partie des forces espagnoles avait été désignée pour accompagner Richery. Cette division commandée par le

(1) Dépêche de Pérignon du 2 thermidor (20 juillet 1796).

(2) Le palais de la Granja, au bourg de Saint-Ildefonse, est situé à dix kilomètres de Ségovie, à cent kilomètres de Madrid. La cour s'y était transportée en quittant Aranjuez.

(3) H. de Sybel, IV, 216.

(4) Dépêche du 3 fructidor (20 août).

contre-amiral Solano (1) avait escorté les vaisseaux français pendant cent lieues dans la direction de l'ouest, puis était rentrée à Cadix. Continuant sa route vers l'Amérique septentrionale, Richery put détruire plusieurs établissements anglais vers Terre-Neuve et capturer plus de quatre-vingts vaisseaux marchands. Il revint ensuite vers l'île d'Aix (2), et entra à Rochefort le 15 brumaire (5 novembre 1796).

Cette sortie des deux escadres de Cadix était le vrai prélude de la déclaration de guerre. A la fin d'août, sans même attendre la ratification du traité (3), le gouvernement espagnol faisait mettre l'embargo sur les navires anglais qui se trouvaient dans les ports d'Espagne (4) et lord Bute recevait ses passeports. La déclaration elle-même était signée le 5 octobre à San Lorenzo (l'Escurial) et publiée le 8 octobre dans les principales villes d'Espagne avec toute la pompe archaïque dont la tradition s'était conservée. A Madrid, « des hérauts d'armes, accompagnés de trompettes et de tymbales et suivis d'une nombreuse cavalerie, lurent à haute et intelligible

(1) Elle comprenait les vaisseaux : *Sainte-Trinité, Mexicano, San Nicola, Neptune, Saint-Elme, Firino, Orient, Atlas, Terrible, Glorieux;* les frégates *Guadalupe* et *Catalina;* les corvettes *Elena* et *Alrevida.*

(2) Pour cette intéressante croisière, voir *Histoire de la Marine française sous la première République,* par CHEVALIER, capitaine de vaisseau.

(3) Le traité arriva à Paris le 11 fructidor-28 août et fut transmis le lendemain au Conseil des Cinq-Cents.

(4) Cette opération commença à Santander le 9 fructidor-26 août. (Lettre de Delacroix à La Révellière, président du Directoire, en date du 19 fructidor-5 septembre.)

voix, dans tous les carrefours, le manifeste de la cour d'Espagne contre le gouvernement anglais (1).

Le manifeste royal annonçant la guerre énumérait les griefs espagnols : « Une des principales causes qui m'ont déterminé à conclure la paix avec la République française, aussitôt que son gouvernement commença à prendre une forme régulière et solide, a été la conduite que l'Angleterre a tenue avec moi tout le temps de la guerre et la juste méfiance que devait m'inspirer pour l'avenir l'expérience de sa mauvaise foi. » Au dire du roi Charles IV cette mauvaise foi s'était partout manifestée : à Toulon, à Saint-Domingue, à Londres par un arrêt rendu contre l'ambassadeur Don Simon de Las Casas, à la Trinidad, et en Espagne même par la violation du territoire sur les côtes de Catalogne, d'Alicante et de Galice, etc. La Déclaration finissait ainsi : « Par tant d'insultes réitérées et inouïes, cette nation ambitieuse (l'Angleterre) a répété devant le monde les preuves qu'elle ne reconnaît d'autre loi que celle de l'agrandissement de son commerce par un despotisme universel en mer. Elle a poussé à bout ma modération par tout ce qu'elle m'a fait éprouver et m'oblige, pour soutenir l'honneur de ma couronne et pour faire jouir mes sujets de la protection que je leur dois, de déclarer la guerre au roi d'Angleterre, à ses royaumes et sujets, et à ordonner qu'on communique dans tous les lieux de ma domination les préparatifs et ordres qui peuvent con-

(1) Lettre de Champigny-Aubin, du 17 vendémiaire an IV (8 octobre 1796).

courir et conduire à la défense d'eux et de mes chers sujets et à l'offensive de l'ennemi. »

Delacroix félicita chaudement Pérignon en lui annonçant la ratification prochaine de ce traité dit de Saint-Ildefonse (1), qui fut considéré comme un gros succès diplomatique. Le tact, la finesse de l'ambassadeur avaient grandement contribué à capter la confiance du prince de la Paix, et c'était grâce à cette confiance que les résultats désirés avaient pu être obtenus. Le général les avait fait connaître dès le 21 août (4 fructidor) à sa femme (2) : « Je poursuis mes négociations avec succès. La considération dont je jouis en cette cour et la confiance que j'ai inspirée au premier ministre, m'ont mis à même d'être bien utile à la République. J'espère que mon gouvernement sera satisfait de mes opérations. Je t'annonce que j'ai fait l'alliance de la République avec le roi d'Espagne. Dans quinze jours à peu près tu la verras dans les nouvelles publiques. Elle sera confirmée, sans doute, comme un des actes les plus importants... »

(1) Le traité fut inséré en entier au *Moniteur* du 28 fructidor an IV (14 septembre 1796).
(2) Archives de Pérignon.

VI

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Encore les émigrés. — Mangourit entre en lutte avec l'ambassadeur. — Ses *Bulletins*. — Godoï et Pérignon demandent le rappel du premier secrétaire. — Champigny-Aubin. — Labène. — Premiers froissements avec le prince de la Paix. — L'escadre espagnole au cap Saint-Vincent. — Refroidissement des relations officielles. — Maladresse des consuls français. — Affaires de contrebande. — Borrel à Paris. — La calomnie sous le Directoire. — Jeanne Riflon. — Le roman de Pérignon.

Il est peut-être regrettable pour sa gloire qu'après avoir aussi bien rempli sa mission en renouvelant le Pacte de Famille, le général Pérignon n'ait pas demandé son rappel à la fin de 1796. On l'eût accueilli à Paris comme un diplomate de premier rang. Son succès eût pu le conduire au pouvoir, comme Barthélemy, le négociateur de Bâle. Au contraire, en restant un an encore à Madrid après la conclusion du traité de Saint-Ildefonse, l'ambassadeur devait éprouver des ennuis de toutes sortes et être violemment attaqué.

Nous avons vu la situation qu'occupait le duc d'Havré dans le monde madrilène et les froissements que la présence de ce personnage dans les cérémonies officielles avait créés. Encouragés par une partie de la cour et furieux de l'alliance conclue

avec la République, les émigrés, à partir de la déclaration de guerre à l'Angleterre, semblent être devenus plus arrogants encore et Pérignon, malgré sa modération que nous avons constatée, dut formuler contre eux de nouvelles réclamations.

Au moment de la signature du traité d'alliance, il avait été convenu, en effet, que non seulement les émigrés ne pourraient continuer à servir dans les armées espagnoles, mais qu'encore ils seraient invités à quitter le territoire de la péninsule. Cette mesure rigoureuse avait paru indispensable, puisque les deux nations venaient de contracter une étroite alliance, puisque leurs efforts militaires devaient être dirigés contre un ennemi commun, l'Angleterre. Dans ces conditions nouvelles, le Directoire ne pouvait tolérer que, sur le sol même de l'Espagne, d'irréductibles ennemis, comme les émigrés, continuassent à le combattre. L'ambassadeur avait donc reçu l'ordre impératif de sommer le ministre espagnol de tenir ses engagements.

Mais, tout en désirant être agréable à Pérignon, Godoï voulait aussi ne pas se brouiller avec le parti intransigeant de la cour, mené par le confesseur de la Reine et le grand inquisiteur. La correspondance officielle des consuls de France montre que ses promesses formelles au sujet de l'éloignement des émigrés furent médiocrement tenues. En voici quelques exemples : « A Malaga, — écrit le consul Chompré (1), — l'ordre donné par le roi d'Espagne pour l'internement et le départ des émigrés porte le

(1) Lettre du 10 vendémiaire an V (1er octobre 1796).

caractère d'une simple condescendance pour le gouvernement français. Aussi, toutes les causes d'exception sont admises par les autorités constituées. Les ducs, quoique connus, échappent aux recherches, comme les roturiers. Les Lavauguyon, Gontaut, Timbrune, sont accueillis comme l'officier républicain. C'est l'évêque qui indique les prêtres à conserver et ce sont les plus fanatiques. » « A Madrid, — écrit Champigny-Aubin, — les ordres donnés pour l'internation des émigrés ne sont que de forme. Plusieurs étaient partis de Madrid, ils sont presque tous rentrés... Les Français qui ne sont bien accueillis nulle part se plaignent de tous côtés. Ils s'inquiètent des réunions de prêtres espagnols qui excitent le peuple contre nous (1). » « A Séville, — mande le vice-consul, — les émigrés sont plus nombreux que jamais. Ils sont tenus au courant de la conspiration de Babœuf (2). » A Palma, le crucifix en main, un moine profère les injures les plus grossières contre la République. Blâmé par l'évêque, il est soutenu par le gouverneur. De Cadix enfin, l'adjudant-général Roquesante signale l'arrivée de nouveaux émigrés, venant d'Amérique, parmi lesquels M. de La Tour du Pin (3).

On voit, par ces citations, que le gouvernement

(1) Lettres du 1er vendémiaire (22 septembre) et du 5 vendémiaire (27 septembre 1796).

(2) Lettre du 25 prairial an V (13 juin 1797).

(3) Roquesante, dont nous avons déjà parlé, avait très bien réussi à Cadix. En 1797, il épousa une jeune fille du pays. — Il eut ultérieurement avec Dhermand des discussions sans fin.

espagnol, après comme avant le traité d'alliance avec le Directoire, continuait à ne pas tenir rigueur aux ennemis de la République !

Les nouvelles protestations de Pérignon n'amenèrent donc que des résultats insignifiants, ce qui, cette fois encore, irrita profondément les secrétaires d'ambassade. Ceux-ci racontèrent à Paris (1) l'insuccès des efforts tentés, accusèrent l'ambassadeur de manquer de vigueur dans ses revendications et le considérèrent personnellement comme responsable des tergiversations du prince de la Paix.

*
* *

La bonne intelligence n'avait du reste pas duré longtemps au palais Berwick. Peu de jours après l'arrivée de Pérignon à Madrid, Mangourit écrivait à son beau-frère Paganel et sa lettre, très méchante, faisait déjà prévoir des luttes prochaines : « P... ne manque pas d'usage du monde, il est très poli, mais il n'a guère qu'une conversation : celle de l'armée des Pyrénées, qu'il a commandée. Il voyage en souvenirs, sans cesse de Figuères à Rosas et de Rosas à Figuères. Ceux qui l'entourent le parfument de l'encens de la victoire et ce qui l'enivre immanquablement c'est la louange de ses talents en tactique..... Le cortège militaire semble se renfermer dans ce cercle. Je ne dis pas que cela soit toujours de même. C'est toujours par douceur que se sont méditées les usurpations. Que je te

(1) Mangourit envoyait presque quotidiennement des *Bulletins* à Delacroix et correspondait fréquemment avec Paganel. Bulletins et lettres ont été conservés aux Archives des Aff. Étr.

fasse donc la peinture de la maison : le général est bon, un peu victime par bonté de quelques valets de son armée qu'il sera forcé de chasser. Borrel répond aux lettres particulières. Grézieux s'occupe d'économie domestique. Clauzel, très joli, pense à négocier nos intérêts républicains par le canal féminin. Tous veulent faire baisser les yeux aux émigrés. Champigny, je lui donne les affaires de commerce et moi je broute le thym et la chicorée politique... Dhermand qui se prépare à sa métamorphose consulaire nous donne des idées sages. Le général approuve... »

Très vite, la situation s'était tendue entre les secrétaires et les adjudants généraux. Conscients de leur valeur, les officiers voulaient tenir leur rang et les secrétaires affectaient de ne les considérer que comme des étrangers dans cette maison. Pour les irascibles néo-diplomates, Pérignon n'était d'ailleurs, lui aussi, qu'un homme de guerre fourvoyé dans la « carrière », alors qu'eux-mêmes avaient la prétention de représenter la « tradition ! » Éternelle lutte des hommes de bureau contre les hommes d'action !

L'installation de tout le personnel de l'ambassade au palais Berwick fut la cause du premier conflit.

La maison louée par Pérignon était belle et fort spacieuse. Mais, sous prétexte que l'ambassadeur devait, en principe, y loger ses collaborateurs, secrétaires et officiers s'y étaient installés trop largement. Avant même l'arrivée du général, Mangourit avait occupé une des ailes du palais

avec les siens, c'est-à-dire sa femme, ses deux enfants (dont l'un, âgé de dix-huit ans, était très malade) et quatre domestiques ! Ce sans-gêne avait déplu à Pérignon qui, dès le commencement de mai, fit comprendre que la situation ne pouvait se prolonger et invita Mangourit à se loger en dehors du palais. Le secrétaire avait alors, par lettre du 23 floréal (12 mai), réclamé à Delacroix, demandant une augmentation de traitement s'il n'était plus logé et nourri ainsi que sa famille ! Et il se montrait dans cette lettre d'autant plus furieux et jaloux que les adjudants généraux (qui n'avaient, eux, ni femmes, ni enfants) continuaient à manger à la table de l'ambassadeur !

Les relations étaient donc devenues détestables après cet incident. Mangourit cependant — et il faut lui en tenir compte — continua pendant tout son séjour à Madrid à s'occuper des affaires politiques avec le plus grand zèle. Il eut sa part dans la conclusion du traité d'alliance et sut du reste s'en vanter. Le malheureux secrétaire eut aussi la grande douleur, à la fin de mai, de perdre son fils aîné enlevé après de cruelles souffrances, et cet événement, qu'il sentit très profondément (1), irrita encore ses nerfs. Bref, son animosité contre son chef devint extrême, et Mangourit semble, d'après ses *Bulletins*, avoir été atteint de la manie de la persécution.

(1) Il écrivit à Delacroix le 4 prairial (23 mai) une lettre touchante à ce sujet : « ...Je perds l'espoir de ma vieillesse et son soutien dans un fils qui avait toutes les vertus et les qualités de l'âge mûr. J'ai perdu mon meilleur ami...»

Très ennuyé des réclamations envoyées le 23 floréal, le ministre Delacroix trouva moyen de donner raison aux secrétaires et aussi à Pérignon ! D'une part, il fut entendu que l'ambassadeur n'aurait plus à héberger Mangourit et Champigny. En revanche, il dut donner à chacun d'eux, sur son traitement, une indemnité de trois mille livres (1).

En dehors de ces questions domestiques, l'esprit d'intrigue de Mangourit suscitait de continuels ennuis au général. Très ardent jacobin, il fréquentait les mécontents de Madrid et faisait de la propagande révolutionnaire. M. de Grandmaison l'accuse même d'avoir cherché, en sa qualité de franc-maçon, à faire des prosélytes.

Toujours est-il que son manque de tact et l'exagération de ses paroles et de ses écrits l'avaient fait très mal voir des fonctionnaires espagnols avec lesquels il se trouvait en relations, et surtout du corps diplomatique accrédité à Madrid contre lequel s'exerçait sa verve gouailleuse. Il présentait ainsi ce corps diplomatique dans un de ses *Bulletins :* « ... L'ambassadeur de Venise est un homme fort médiocre de talent... Celui de Suède est assez aimable, il a la réputation d'un homme galant... Le chargé d'affaires des États-Unis ne doit pas sa place à son talent, mais à l'avantage d'être le fils de Jean R..., homme célèbre pendant la lutte

(1) A la suite de cette décision, Pérignon, qui était obligé de suivre la cour dans tous ses déplacements et qui, par conséquent, était souvent absent de Madrid, renonça à garder le palais Berwick. Il loua une nouvelle maison moins dispendieuse appartenant à la comtesse de Lupéranda.

de son pays contre l'Angleterre... M. T..., chargé d'affaires de Prusse, est le plastron des gaîtés du corps diplomatique... Gênes conserve ici pour ministre le marquis de Célésia, laid comme un pou, méchant comme un singe et répertoire de toutes les anecdotes scandaleuses des Espagnols... La maison de l'ambassadeur d'Angleterre est composée de domestiques français. Ces jours derniers il m'envoya un de ses domestiques pour s'offrir à mon service. Cette finesse est par trop grossière... » L'ambassadeur d'Angleterre était du reste la bête noire de Mangourit qui écrivait dans un autre *Bulletin :* « Mylord Bute est un sot honoré parfois de la maladie des gens d'esprit, parfois fou... (1) »

On conçoit que cet esprit primesautier de gamin de Paris mal élevé ait paru déplacé à Aranjuez, à l'Escurial ou à la Granja ! Beaucoup des lettres adressées à Paris par Mangourit en dehors des courriers diplomatiques furent du reste communiquées à Godoï qui se plaignit à Pérignon : « Mangourit a tenu des propos scandaleux, entre autres que le Roi régnant serait le dernier Roi d'Espagne ; il a vilipendé la Reine dans les lettres qu'il envoie à Paris ; il a écrit contre moi et contre vous,

(1) Champigny-Aubin, de son côté, traçait ainsi le portrait de lord Bute : « Brutal, arrogant, son grand talent est de savoir manger beaucoup d'argent, d'en répandre beaucoup pour savoir tout, pour corrompre et séduire tout ce qui peut flatter son amour-propre ou ses passions, ou donner de l'importance à sa mission. Mais il est sans génie réel, sans profondeur et sans habileté. » (Lettre du 3e jour complémentaire an IV — 19 septembre 1796.) Lord Bute avait une liaison avec la marquise de Fontanas, fille de la maîtresse du prince Massérano, premier chambellan du roi. Il était ainsi tenu au courant de toutes les nouvelles de la cour. (Lettre du 22 fructidor an IV — 8 septembre 1796.)

monsieur l'ambassadeur, et contre vos officiers... »

Cette dénonciation du prince de la Paix est des premiers jours de juin. Mangourit la raconta le 11 juin (23 prairial) à Delacroix. Mais, à ce moment, Pérignon ne désirait pas se séparer de son premier secrétaire qui lui était fort utile pour la discussion du traité d'alliance, et il prit même vis-à-vis de Godoï la défense de son collaborateur. Le ministre espagnol fit alors faire une démarche à Paris par le marquis del Campo. Prévenu par Pérignon, Mangourit se défendit énergiquement, affirmant que les accusations portées contre lui étaient absolument fausses, qu'elles avaient pour cause « la chaleur et la pureté de son républicanisme et le zèle qu'il avait mis à solliciter la justice lente des Espagnols envers les Français détenus et vexés ». Il ajoutait que, si le bien de la République exigeait son départ, il ne demandait aucun égard, pourvu que son rappel ne pût être considéré comme un acte de faiblesse (1).

Cependant, l'ambassadeur avait été informé à son tour, par des avis de Paris, des attaques dont il était personnellement l'objet de la part de Mangourit. Il avait donc dû se défendre, lui aussi, et avait prévenu Delacroix, le 23 juillet, que, si sa conduite n'était pas approuvée, il était prêt à partir : « Je ne tenais à ma place que par le désir d'être utile à ma patrie et en le remplissant, je ne suis guidé que par le sentiment du devoir, comme je l'ai été pendant ma carrière législative et à la tête

(1) Lettre du 16 messidor an IV (4 juillet 1796).

des armées de la République. Je me trouve humilié d'avoir pour coopérateur un homme bien étranger à mes sentiments et qui, loin d'avoir des faits comme les miens, n'a pour preuve de son attachement à la République que ce qu'il en dit. Indépendamment de mes services, j'ai une vie privée, on peut s'informer de ce qu'elle a été en interrogeant tous les habitants de mes contrées. Je suis du département de la Haute-Garonne. Je ne sais pas précisément d'où est Mangourit, mais je sais qu'il a été lieutenant criminel en la sénéchaussée de Rennes, cy devant Bretagne. Il est peut-être intéressant que l'on sache comment il s'est comporté dans cette charge... Il est temps que l'on connaisse parfaitement ce qu'ont été les citoyens avant la Révolution, aussi bien que depuis cette heureuse époque. Il n'y a qu'une recherche scrupuleuse à cet égard qui puisse donner à la République des fonctionnaires dignes d'elle... »

Avant même l'arrivée de cette lettre, le Directoire avait cru devoir donner satisfaction à la demande du marquis del Campo. A ce moment, on espérait la conclusion imminente du traité d'alliance. Delacroix avait donc tout intérêt à ne pas indisposer Godoï et s'était décidé à rappeler son ami Mangourit. Mais il lui avait donné une avantageuse compensation en le nommant à la légation des États-Unis comme chargé d'affaires (1). En même temps, le ministre

(1) Arrêté du 8 thermidor an IV (26 juillet 1796) : « Le citoyen Mangourit, premier secrétaire de la légation en Espagne, passera à Philadelphie en qualité de chargé d'affaires près les Etats-Unis d'Amérique. Il est remplacé par le citoyen Labène qui se rendra sans délai à sa destination... »

lui avait écrit le 9 thermidor (27 juillet) pour le remercier de son zèle et de son patriotisme : « Cette qualité (le patriotisme) chère à tous les républicains a pu paraître déplacée à la cour d'un roi. Elle ne le sera pas au sein d'une République à laquelle l'énergie et le dévouement ne sont point encore totalement étrangers. »« Citoyens directeurs, — avait répondu Mangourit, — l'amour de la patrie décuplera mes forces et je ferai tout pour justifier votre choix (1)».

*
* *

Le successeur désigné de Mangourit, le citoyen Labène, était secrétaire à Ratisbonne. En attendant son arrivée, Champigny restait seul à Madrid et se crut obligé, à l'instar de son ancien collègue, d'envoyer, lui aussi, des *Bulletins* à Delacroix. Mais Champigny était beaucoup moins spirituel et mordant et la valeur historique et littéraire de ses lettres est assez médiocre. Le thème n'en varie guère d'ailleurs. Dans chaque bulletin, Champigny se plaint d'être seul à faire toute la besogne, dit qu'il est

(1) Lettre du 23 thermidor (10 août 1796).

Mangourit resta à Madrid jusqu'à la fin d'août puis s'embarqua à Cadix pour les États-Unis. Il fut fort regretté par Dhermand et Champigny. Celui-ci avait écrit le 22 juin à Delacroix, en parlant de son collègue : « Je ne vous le dissimule pas, Mangourit est l'homme essentiel de l'ambassade, il a votre confiance particulière, il a celle du Directoire. Talent, expérience, facilité dans le travail, l'ambassade reçoit le tribut de toutes ses facultés, l'ambassadeur en reçoit le lustre et le prix. »

D'autre part, dans une de ses premières lettres (1er brumaire — 22 octobre), Labène constata la valeur de Mangourit, en disant que partout sur sa route, les négociants français et les Espagnols attachés à la Révolution le regrettaient et le regardaient comme le défenseur le plus zélé des Français et l'avocat le plus éloquent de tous les opprimés...

accablé de travail, réclame Labène et demande l'augmentation du nombre des expéditionnaires. Il fait aussi éclater constamment sa jalousie contre les adjudants généraux : ce sont eux, que Pérignon emmène toujours dans les résidences royales, eux qu'il consulte constamment, tandis que lui, Champigny, se morfond à Madrid, sans influence et sans crédit (1).

Intelligent et froid, Labène jugea d'abord sainement la situation en arrivant au mois d'octobre en Espagne. Tout en ne partageant pas l'optimisme constant du général « qui voyait tout en beau sans craindre la duplicité naturelle aux cours », le nouveau secrétaire constata la réelle influence que Pérignon continuait à garder. Il l'écrivit très nettement à Paris.

Quelques tiraillements se produisirent cependant à la fin de 1796 entre Godoï et l'ambassadeur. Le premier ministre espagnol trouvait assez justement que la ratification du traité de Saint-Ildefonse par la France tardait trop longtemps. Après avoir insisté, en août, pour une conclusion rapide de l'alliance et obtenu la déclaration de guerre à l'Angleterre, le Directoire avait laissé traîner les choses en longueur. Pérignon ne put apporter à l'Escurial la ratification définitive que le 6 octobre, et l'acte d'adhésion de la République batave ne parvint même à Madrid qu'en novembre.

(1) Champigny-Aubin était grand travailleur. Bien que ses relations avec son chef aient été fort tendues, l'ambassadeur crut devoir le remercier (au moment de l'arrivée de Labène), pour le zèle qu'il avait montré pendant les trois mois où il s'était trouvé seul secrétaire.

Ce retard avait motivé des réclamations aigres-douces du prince de la Paix (1). Vers la même époque, — le 10 octobre, — Delacroix avait signé à Paris un autre traité avec le prince de Belmonte, Pignatelli (2) représentant du roi de Naples. Un armistice, conclu en juin par Bonaparte, avait permis d'entamer cette négociation. Or, par rapport à Naples, l'Espagne se considérait un peu comme une sœur aînée, les deux rois étant fils de Charles III. Godoï trouvait donc extraordinaire que, pour cette négociation, ses bons offices n'aient pas été réclamés, puisque la médiation espagnole, en Italie et spécialement pour Naples, était prévue par le traité de Saint-Ildefonse. Le Directoire dut presque s'excuser d'avoir conclu avec Naples sans avoir prévenu sa nouvelle alliée et rejeta la faute sur le général Bonaparte.

Delacroix se rendait du reste parfaitement compte de la susceptibilité de Godoï et profitait assez habilement de toutes les occasions pour chercher à lui être agréable. Un jour, le prince de la Paix parle incidemment de son désir d'avoir des juments normandes dans ses écuries; informé par Pérignon, le ministre français fait immédiatement diriger sur Madrid vingt-quatre juments choisies avec soin. En envoyant la ratification du traité, par courrier spécial, Delacroix cherche à faire oublier le retard qui a irrité le prince; le courrier apporte un superbe

(1) Cette ratification devait précéder la conclusion d'un traité de commerce, réclamé par les Français résidant en Espagne. (Lettre de Champigny-Aubin, du 14 vendémiaire an V.)

(2) Voir l'étude sur Canclaux, t. I.

service de Sèvres estimé quarante mille livres. En revanche, à la fin de 1796, les moutons que l'Espagne a promis, dans un des articles secrets, partent pour Paris. Et, en guise de remerciement pour le service de Sèvres, Pérignon reçoit un portrait de Charles IV, enrichi de diamants.

*
* *

Malgré la satisfaction officiellement témoignée par le gouvernement royal, il faut constater que l'alliance conclue à Saint-Ildefonse avait été généralement accueillie sans enthousiasme en Espagne. Dans ses mémoires, Godoï défend énergiquement son œuvre et cherche à prouver qu'un rapprochement étroit avec la République était alors indispensable. Mais beaucoup de personnages de la Cour jugeaient autrement en 1796 et les ennemis du premier ministre avaient été trop heureux de faire remarquer combien les concessions faites à la France étaient onéreuses. Pour rendre l'alliance populaire, il eût été nécessaire que des avantages immédiats (1) fussent retirés de la participation des vaisseaux espagnols à la guerre contre l'Angleterre et qu'un peu de gloire rejaillît sur la monarchie.

Or, l'escadre espagnole semble avoir été fort mal employée. Après avoir escorté Richery, elle était d'abord rentrée à Cadix sans tenter aucune prise. Puis, à la fin d'octobre, l'amiral de Langara s'était

(1) En fait d'avantages immédiats, l'Espagne avait obtenu l'autorisation de faire passer par le Midi de la France les hommes de recrue qu'elle tirait de Suisse et d'Italie. L'itinéraire fut fixé par une décision du 20 février 1797 (2 ventôse an V).

décidé à entrer en Méditerranée et s'était dirigé sur Toulon. Là, une chaleureuse réception avait été faite aux marins espagnols : feu d'artifice, vin d'honneur, multiples discours et vers de bienvenue du poète local Poupinet (1) :

Salut, enfants de la Castille,
A nos voix, mêlez vos accents,
Formons une seule famille,
Aux yeux des Anglais pâlissants.
L'intérêt commun nous éclaire,
Nos mains porteront désormais,
Pour nous, l'olivier de la Paix
Et la foudre pour l'Angleterre.

Peu après cette réception, Langara appelé au ministère de la marine (2) quittait l'escadre, et son successeur, l'amiral Cordova, ne montrait pas plus d'habileté. Les deux flottes — espagnole et anglaise — se rencontrèrent près du cap Saint-Vincent le 14 février 1797 (27 pluviôse an V). Cordova disposait de vingt-cinq vaisseaux de ligne, dont sept à trois ponts et de douze frégates; l'amiral anglais Jarvis n'avait pu rassembler que quinze vaisseaux, dont cinq à trois ponts et quatre frégates (3).

(1) *Registre des délibérations de la ville de Toulon, Récit imprimé des fêtes.* (A. E., 644, 72), et lettre inédite de l'amiral Langara à l'amiral Truguet, datée du 29 novembre 1796. (Papiers Truguet. Archives Franck-Rousselot.)

(2) Différents changements eurent lieu en même temps dans le ministère. Gardoqui, ministre des finances, fut nommé ministre à Turin. Varela, ministre de la marine, passa aux finances. Alenza, ministre de la guerre, devint vice-roi au Mexique. Enfin, le prince de la Paix mit au ministère de la guerre son oncle, Alvarez Godoï.

Langara fut un médiocre ministre de la marine.

(3) La flotte espagnole portait 2,212 canons, l'escadre anglaise 1,232 seulement.

Malgré son infériorité numérique, l'escadre anglaise attaqua résolument. Vaincu dans des conditions désastreuses, Cordova dut abandonner quatre vaisseaux (*Saint-Joseph, Sauveur, Saint-Nicolas, Saint-Isidore*) qui furent conduits à la baie de Lagos en Portugal.

Ce grave échec produisit une grande impression dans toute l'Espagne (1). Immédiatement l'Alliance fut l'objet de nouvelles attaques, les ennemis de Godoï relevèrent la tête et le premier ministre, aux yeux de beaucoup, fut considéré comme responsable du désastre, puisque c'était lui qui, en signant le traité de Saint-Ildefonse, avait poussé à cette guerre néfaste contre l'Angleterre (2).

Pour calmer les susceptibilités des Espagnols et surtout pour répondre aux attaques de ses ennemis, Godoï crut alors politique de séparer sa cause de celle de la France et de marquer un refroidissement dans ses relations avec la République, au moins pendant quelque temps. Les rapports avec Pérignon devinrent assez tendus au mois d'avril 1797. Non seulement le gouvernement espagnol ne tint aucun compte des réclamations de l'ambassadeur, mais même, prenant l'offensive, Godoï formula à son tour des plaintes contre plusieurs consuls et demanda avec insistance leur rappel.

(1) Lettre de Champigny, du 5 ventôse (23 février). — Lettre du consul de Malaga, du 15 ventôse (5 mars). — Lettre de Labène, du 11 ventôse (1er mars). — Dépêche de Pérignon, du 19 germinal (8 avril).

(2) Cette guerre ne rapportait pas de gloire et coûtait fort cher. A la fin de 1796, le déficit avait été de 377 millions de réaux, soit environ 94 millions de francs, somme énorme pour l'époque.

Plusieurs de ces consuls, il faut le dire, s'étaient montrés fort maladroits. Au lieu de s'occuper d'affaires commerciales, ils avaient voulu, comme Mangourit, faire de la propagande révolutionnaire, sortant ainsi complètement de leur rôle. Arrogants et agressifs, ils avaient irrité les gouverneurs des provinces et provoqué, par leur attitude, d'inutiles conflits. Anjubault consul et Teuton vice-consul à Carthagène, Guinan consul à Séville, Boisgontier consul à Barcelone, Quillet vice-chancelier à Alicante, étaient spécialement visés par le prince de la Paix. Comme ces fonctionnaires étaient dans leur tort, Pérignon ne put refuser de transmettre à Paris les plaintes de Godoï et Delacroix dut accorder les changements demandés.

Ces disgrâces, que la maladresse des consuls avait rendues nécessaires, étaient très regrettables. Elles nuisirent fortement au prestige des représentants de la République et de pénibles incidents se produisirent sur plusieurs points : à Barcelone, deux fois de suite, l'écusson du consulat fut insulté et couvert de boue ; à Madrid même, Clauzel fut arrêté, dans les jardins du palais, par un caporal trop zélé, parce qu'il portait la cocarde nationale (1).

Les réparations accordées par Godoï à la suite de ces incidents furent absolument insuffisantes. Décidément peu combatif, Pérignon ne parla peut-être pas assez haut et ses secrétaires, une fois de

(1) Lettres de Cellier, consul à Barcelone, du 12 ventôse (2 mars 1797) ; de Champigny, du 21 ventôse (11 mars) ; dépêche de Pérignon, du 30 ventôse (20 mars).

plus, l'accusèrent de ne pas défendre les intérêts dont il avait la garde. Champigny et Dhermand qui, déjà à la fin de 1796, avaient demandé à quitter Madrid, insistèrent de nouveau pour obtenir leur changement et Labène lui-même, à partir de ce moment, se rangea nettement parmi les ennemis de l'ambassadeur.

*
* *

Deux faits, d'ordre privé, mais qu'il faut rapporter ici, avaient d'ailleurs contribué à tendre encore les rapports du malheureux général Pérignon avec ses collaborateurs : une affaire de contrebande et un roman comique.

L'affaire de contrebande fut fort malencontreuse. Une ancienne tradition, réglementée par une ordonnance royale, accordait aux ambassadeurs et ministres plénipotentiaires un délai de six mois, à partir de leur arrivée à Madrid, pour faire entrer en Espagne, exempts de tout droit, « leurs équipages et tous les objets nécessaires à leur établissement ».

Pérignon qui avait loué une vaste habitation avait cru pouvoir user largement de la franchise accordée par l'ordonnance royale. Il avait d'abord reçu plus de cent caisses en son nom. Puis, les trois adjudants généraux, les secrétaires, l'interprète, le médecin de l'ambassade et même les domestiques avaient aussi profité de la franchise, et des abus s'étaient produits. Plusieurs serviteurs avaient poussé l'indélicatesse jusqu'à revendre, dans des conditions spécialement fructueuses, les objets de tout

genre qu'ils avaient fait entrer en Espagne sous le couvert de l'ambassadeur.

Le général Pérignon ignora longtemps la chose, mais ces ventes frauduleuses étaient connues à Madrid et l'affaire fut habilement exploitée par le parti anglais de la cour que dirigeaient alors le duc et la duchesse d'Ossuna. L'ambassadeur passa pour fermer les yeux et les secrétaires accusèrent nettement Borrel, — l'un des adjudants généraux — de favoriser cette contrebande.

Lorsque ces accusations arrivèrent à Paris, Delacroix les communiqua au Directoire. Des explications furent demandées à Pérignon qui, par lettre du 18 brumaire (8 novembre 1796), se défendit en brave homme qu'il était, couvrant tout son personnel, expliquant le détail des cent quatorze caisses qu'il avait reçues (1).

La personnalité de l'ambassadeur reste absolument indemne des odieuses calomnies répandues à Madrid. Mais le Directoire se montra très ennuyé de cette sotte affaire et engagea Pérignon à mieux surveiller ceux qui l'entouraient. Rewbell écrivit de sa main sur la lettre du 18 brumaire (2) : « Le ministre des Relations extérieures est chargé d'écrire au citoyen Pérignon que le Directoire est instruit de l'abus indécent que plusieurs de ceux qui l'entourent ont fait des exemptions et l'invite à les rappeler à une conduite plus conforme aux prin-

(1) Sur ces 114 caisses, il y avait 40 caisses de vin de Bordeaux.
(2) A. É. Espagne, 644-32.

cipes qui doivent diriger les personnes attachées à l'ambassade d'une grande République. »

Les choses n'en restèrent malheureusement pas là. Très entiché de son compatriote Borrel qui lui servait de secrétaire intime et dans lequel il avait grande confiance (1), Pérignon ne donna pas des ordres suffisamment nets pour faire cesser les abus. Aussi, pendant plusieurs mois, de nouvelles accusations, plus invraisemblables d'ailleurs les unes que les autres, furent-elles lancées contre l'ambassadeur. Enfin, en mai 1797, agacé des réclamations qui lui étaient transmises, le Directoire fit venir Borrel à Paris « pour répondre aux renseignements qui lui seraient demandés (2) ». L'adjudant général partit pour Paris à la fin de juin et se présenta au ministère des Relations extérieures. Là, un chef de bureau peu au courant de l'affaire le renvoya à la « Guerre » sous prétexte qu'il remplissait les fonctions de secrétaire particulier du général Pérignon et n'était pas attaché à l'ambassade! En août seulement, Borrel fut enfin fixé. Talleyrand lui fit demander un mémoire justificatif qui ne fut fourni que le 5 vendémiaire (26 septembre). Dans ce mémoire, fort long mais très adroit, Borrel se défendait, point par point, contre toutes les dénonciations dont il avait été l'objet. Puis, il y attaquait à son tour Labène, son grand ennemi, et l'accusait d'avoir abusé, lui aussi, de la franchise

(1) Après le traité de Saint-Ildefonse, Pérignon avait proposé au Directoire d'envoyer Borrel comme ministre à Parme. Nous avons vu, au chapitre II, qu'il avait été déjà question de cet officier pour ce poste, en juillet 1792.

(2) Arrêté du 19 floréal an V (8 mai 1797).

diplomatique en question. Bref, la défense de Borrel parut assez concluante. L'adjudant général venait d'ailleurs d'applaudir au 18 fructidor et il avait comme répondants des personnages encore influents, Fabre de l'Aude, Delmas, Goupilleau et Paganel, secrétaire général du ministère.

Pour tous ces motifs, le ministre fit remettre le 15 vendémiaire au Directoire un résumé du mémoire, résumé qui spécifiait que l'adjudant général « avait répondu de la manière la plus satisfaisante ». En terminant il proposait au Directoire de « déclarer que le citoyen Borrel n'avait pas perdu sa confiance ».

Cette conclusion prouve, en somme, qu'aucune preuve de culpabilité ne fut vraiment relevée contre Borrel et que la haine portée à la « famille militaire » par Champigny, Dhermand et Labène, leur avait inspiré toute cette campagne de diffamation avec l'espoir d'atteindre le général en personne.

Or, cette campagne échouait complètement à Paris. Barras lui-même (devenu depuis quelques mois l'ennemi acharné de Pérignon) ne fait aucune allusion, dans ses notes quotidiennes de 1797, à ces malheureuses affaires de contrebande. Il n'en parle qu'en ventôse an VI (février 1798), pour expliquer — un peu tardivement — le rappel de l'ambassadeur (1).

Ce certificat d'indélicatesse donné après coup, en 1798, par Barras, — l'homme probe que l'on

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, 157.

connaît — n'a pas, sans doute, une très grosse importance. Il montre seulement, une fois de plus, combien, à cette époque tourmentée, la calomnie avait beau jeu. Peu d'hommes publics y ont échappé, même les meilleurs. Sous prétexte que Barras et Talleyrand — qui synthétisent le régime, — ont été des hommes d'argent et ont trempé dans beaucoup d'affaires véreuses, on en a conclu généralement que les personnages qui ont joué un rôle sous le Directoire, — directeurs, ministres, fonctionnaires, officiers généraux, diplomates — s'étaient presque tous enrichis dans des conditions peu satisfaisantes.

Beaucoup d'accusations, heureusement, sont sans fondement. Que n'a-t-on dit sur Rewbell, entre autres ? Rien n'a été prouvé contre lui. Bien que Rewbell se soit tenu à l'écart à partir du 18 brumaire, Napoléon a écrit dans ses *Commentaires* (1) : « Les membres du Directoire furent successivement si haïs qu'ils furent calomniés, pendant et après leur règne, comme s'étant enrichis par les concussions et les déprédations, ce qui est de toute fausseté. Rewbell qui était le plus détesté peut-être fut presque flétri comme millionnaire et il n'était qu'un homme dur et probe. A sa mort, il n'a pas laissé cent mille écus. » Napoléon a écrit encore (2) : « Quoi que l'on en ait dit, Rewbell ne

(1) *Commentaires* de Napoléon, t. III, 397.

(2) *Opinions et jugements de N...*, t. II, 412. — Dans ses *Mémoires* (I, 231) le comte Lavalette insiste aussi sur l'inanité des accusations portées à la fin du Directoire contre Rewbell.

Il est curieux de rapprocher du jugement porté sur Rewbell, celui de Napoléon sur Talleyrand (*Correspondance*, XXXII, 398) :

s'est pas enrichi au Directoire. Il était, il est vrai, environné de fournisseurs ; mais par la tournure de son esprit il se plaisait dans la conversation des hommes actifs et entreprenants ; il jouissait de leurs flatteries sans leur faire payer les complaisances qu'il avait pour eux. »

Comme Rewbell, Pérignon fut violemment attaqué. Les accusations furent adroitement répandues à Paris et odieusement exploitées à Madrid par les émigrés. On en fit des gorges chaudes au café de la « Fontaine d'Or » et la situation de l'ambassadeur s'en trouva passagèrement ébranlée.

Une autre cause contribua aussi à diminuer le prestige du représentant de la République en Espagne : sa liaison maladroitement affichée avec une aventurière, Jeanne Riflon.

*
* *

Le roman commença en août 1796, peu de jours après la conclusion du traité de Saint-Ildefonse. A cette époque, l'aventurière en question se trouvait à Bayonne après avoir séjourné à Bordeaux. Elle rencontra à Bayonne M. Valknaër, ambassadeur de la République batave, qui se rendait à son poste. Valknaër proposa à la jeune femme, fort élégante et avenante, de faire route avec lui. L'offre fut acceptée. Jeanne Riflon voyagea avec le diplomate

« Talleyrand est le plus vil des agioteurs. C'est un bas flatteur, un homme corrompu qui a trahi tous les partis, tous les individus. Adroit et circonspect, toujours traître, mais toujours en conspiration avec la fortune, c'est un homme de talent, mais vénal en toute chose. On ne pouvait rien faire avec lui que par des moyens de corruption. »

batave et débarqua à Madrid, flanquée d'une femme de confiance qui lui servait de caméristе, Cadette Poyane.

Le lendemain de son arrivée elle se rendait au palais Berwick et, sous prétexte de passeport à présenter, se faisait recevoir, en qualité de Française, par l'ambassadeur lui-même. Ses nombreuses recommandations étaient excellentes, le passeport en règle et la jeune femme tout à fait aimable. Elle fut parfaitement reçue et Mangourit, qui l'avait aperçue, écrivit dans une de ses dernières lettres : « Elle a plutôt la tournure d'une femme du grand monde que d'une Laïs, s'exprime bien, annonce de l'esprit et de l'usage (1). »

D'où venait-elle? Les nombreuses pièces consultées ne permettent pas de reconstituer entièrement sa vie. Son passeport la faisait naître à Bourges. C'était la fille d'un maître des basses œuvres de cette ville (c'est-à-dire équarrisseur et vidangeur) et il est probable qu'avant de se rendre en Espagne elle avait vécu, à Paris et à Londres, en femme galante. Sans en donner aucune preuve, M. Forneron (2) affirme même (contre toute évidence selon nous) que Pérignon l'avait connue, comme cantinière, aux Pyrénées-Orientales !

Ce qui est certain, c'est que, dès la première entrevue à Madrid, Jeanne Riflon fit grande impression sur l'ambassadeur. Séduit par son élégance et

(1) Lettre du 15 thermidor. Mangourit à Delacroix, — et nombreuses lettres de Champigny et de Labène. A. E. Espagne, vol. 644 à 648.

(2) *Histoire générale des Émigrés*, t. II, 242.

son charme (1), Pérignon l'invita à dîner. Peu de jours après, la jeune femme avait ses grandes et ses petites entrées à l'hôtel de l'ambassade. Elle finit même par s'installer chez Pérignon et parut à ses côtés aux combats de taureaux et dans les théâtres.

Naturellement, cette liaison, trop affichée, défraya la chronique, et, comme Jeanne Riflon était fort jolie, tout le monde s'occupa d'elle. Les élégants de Madrid cherchèrent à la connaître et c'est ainsi que le duc d'Havré la rencontra un jour au Prado et noua avec elle une intrigue amoureuse et politique.

Non seulement, en effet, la Riflon eut quelques bontés pour le duc d'Havré, tout en continuant à résider à l'hôtel Berwick, mais en outre elle lui racontait, dit-on, régulièrement, les nouvelles qu'elle avait pu apprendre à l'ambassade, soit par Pérignon, soit par les adjudants généraux.

Les renseignements ainsi apportés n'avaient que peu d'importance, mais le duc d'Havré prenait cet espionnage au sérieux et communiquait avec toutes sortes de précautions, au « Roi de France », les conversations surprises. Il donnait aussi des conseils au roi, conseils dictés par Jeanne Riflon. Non contente de connaître Pérignon et d'Havré, l'aventurière avait encore réussi à se faire présenter par le duc au prince de la Paix ! D'Havré écrivit « pour le roi seul » en parlant de l'irrésistible Jeanne : « On ne peut porter plus loin le dévouement, elle en

(1) M. Ernest Daudet *(Conspirateurs et Comédiennes)* trace ainsi son portrait : « C'était une belle personne, mince et brune, d'une rare finesse de traits, dont les yeux très grands et très expressifs éclairaient le charmant visage. »

porte les marques glorieuses, car on a attenté à sa vie. Elle a été blessée au bras et n'a pas ébruité cette affaire pour ne pas fixer les yeux sur elle... L'ambassadeur républicain a su les rapports de M. le prince de la Paix avec cette personne. Elle a beaucoup d'influence (1).... »

L'intrigue dura ainsi pendant plusieurs mois. Très fier de sa diplomatie, d'Havré continua à écrire à son roi ce que la Riflon lui racontait et l'aventurière passe pour avoir soutenu son triple rôle avec beaucoup d'habileté, espionnant Pérignon, bernant d'Havré, voyant fréquemment Godoï.

Ce ne fut qu'en mars 1797 que l'ambassadeur fut enfin informé. Jeanne avait une suivante fort accorte, Cadette Poyane, dont l'un des adjudants généraux, Grézieux, avait fait sa maîtresse. Pressée par Grézieux et Labène qui avaient des soupçons, Cadette finit par avouer les rendez-vous accordés au duc d'Havré, et, sur la prière de Labène, alla tout raconter à Pérignon.

Mais, à ce moment, se sentant éventée, l'aventurière avait quitté Madrid depuis quelques jours, soi-disant pour aller en France, et s'était arrêtée sur la frontière, à Yrun. C'est là qu'elle reçut le congé en règle que lui signifiait le général. Elle se défendit non sans adresse, écrivit lettre sur lettre pour se justifier et, dès la fin d'avril, revint bravement à Madrid.

(1) Bibl. Nat., Ms., vol. 590, f° 142. Godoï, lui aussi, trouva jolie Mme Riflon. Mais il se garda bien de lui donner de l'importance : « Pure affaire de débauche », dira plus tard un témoin. (Voir l'étude de M. Ernest Daudet, citée plus haut.)

Pérignon ayant refusé de la recevoir, Jeanne s'installa alors dans un bel appartement où elle donna quelques dîners présidés par d'Havré, plus amoureux que jamais. Le chef des émigrés eut même la singulière idée de demander à Godoï l'autorisation de présenter sa belle amie au roi et à la reine d'Espagne. Le prince de la Paix y consentit et la présentation eut lieu à l'Escurial, au commencement de juin.

Mme Riflon n'a jamais avoué son rôle d'espionnage et il est bien possible, après tout, que ses seuls caprices aient guidé ses actions. « Au lieu de me traiter en jolie femme, on me rend les honneurs d'une importance que je n'ai pas... » N'ayant pu obtenir audience de Pérignon, elle fit établir un long mémoire justificatif où elle défendait sa conduite, niait ses prétendues révélations aux émigrés et se plaignait amèrement des persécutions dont elle était l'objet.

Ce mémoire, fort adroit, *signé* seulement par elle (car son orthographe était fort douteuse), fut adressé au ministre des Relations extérieures pour être communiqué au Directoire. Le ministre — c'était encore Delacroix — était très renseigné par Labène et Champigny depuis longtemps. Il demanda des explications à l'ambassadeur qui répondit par dépêche du 24 messidor (12 juillet 1797). La défense de Pérignon était d'ailleurs facile : il avait connu une jolie femme et dès qu'il avait appris ses relations avec un émigré, il avait rompu avec elle. Toute l'affaire et toutes les persécutions pouvaient se résumer ainsi.

Sur ces entrefaites, Delacroix quitte le ministère. Immédiatement Jeanne Riflon écrit à Talleyrand le 1er août (14 thermidor). Mais, cette fois, c'est elle-même qui tient la plume. « Si j'étais auprès de vous, je suis certaine que vous auriez plaisir à me rendre *servise*, non *seulemen* parce que je suis intime avec ceux que vous *honnoré* de votre confiance, mais vous ne pourriez pas non plus rejeter les prières d'un sexe que vous n'avez jamais maltraité... »

Talleyrand ne répondit pas plus que Delacroix à la jolie Riflon. Aussi, les dédains des ministres de la République semblent-ils avoir affermi les idées royalistes de l'aventurière. Elle quitta l'Espagne munie des plus chaudes recommandations de d'Havré pour Blankenberg. A Londres où elle alla directement d'abord, même comédie avec le duc d'Harcourt qui, comme d'Havré, représentait le roi. D'Harcourt aussi consentit à lui donner des lettres d'introduction.

Le succès de l'aventurière fut cependant médiocre à Blankenberg. Plus fin que d'Havré et d'Harcourt, M. d'Avaray comprit très vite à qui il avait affaire et empêcha la jeune femme de parvenir jusqu'au prétendant. Fort dépitée, Mme Riflon gagna alors Hambourg et s'y installa. M. de Thauvenay, représentant de Louis XVIII à Hambourg, écrivit peu de temps après à d'Avaray, le 23 janvier 1798, qu'elle « était entièrement rendue à son premier métier (1) ».

(1) Bibl. Nat., Ms., vol. 594, f° 34.

A partir de ce moment, les traces de Jeanne Riflon ont été perdues (1).

(1) M. Ernest Daudet affirme que la Riflon reparut en 1800 sous le nom de comtesse de Biston-Bonneuil, qu'elle connut Beurnonville, ambassadeur à Berlin, fut mêlée à de nouvelles intrigues, à Pyrmont, avec le prince de Waldeck, etc. Tout cela est bien possible quoique très romanesque. Je ne crois pas, pour ma part, que Mme de Biston-Bonneuil soit la même aventurière que cette Jeanne Riflon dont nous venons de parler.

VII

LA FIN DE L'AMBASSADE

Nécessité du maintien de Godoï. — Visées du prince de la Paix. — La grande maîtrise de l'ordre de Malte. — Mariage avec une infante. — Affaires de Portugal. — Talleyrand devient ministre. — Correspondance intime de Pérignon avec sa famille. — Le 18 fructidor. — Rappel de l'ambassadeur et des secrétaires. — Relations avec Truguet. — Départ de Madrid en janvier 1798 et rentrée à Montech.

Malgré tous ces ennuis, ces tiraillements et ces scandales, Pérignon et Godoï continuèrent, en 1797, à entretenir personnellement des relations assez cordiales en somme, bien que moins bonnes qu'au début. Certes, depuis la défaite du cap Saint-Vincent et l'affaire des Consulats, un certain refroidissement s'était produit. Les *notes* de Pérignon restaient souvent sans réponse et de même l'ambassadeur ne pouvait toujours répondre favorablement aux réclamations du ministre. Mais chacun d'eux avait besoin de l'autre ! Le maintien de Pérignon était utile à Godoï parce que le général personnifiait, aux yeux des Espagnols, l'alliance avec la République. Et, pour Pérignon, la présence du prince de la Paix au pouvoir paraissait absolument désirable, puisque les émigrés et le parti anglais de la cour continuaient à l'attaquer violemment. Du reste, tout

le personnel de l'ambassade française était d'accord sur la nécessité de garder Godoï à la tête des affaires d'Espagne. Chose extraordinaire, Labène et Champigny écrivaient à Delacroix à ce sujet dans le même sens que leur chef! Témoin des intrigues qui se préparaient et craignant la chute du favori, Pérignon expliquait ainsi, dans une curieuse lettre datée du 16 ventôse (6 mars 1797), les raisons de sa conduite amicale envers Godoï : « Je pense — écrivait-il à Paris — que le principal ministre est très dévoué à son pays et à son souverain. Mais je pense aussi qu'il serait difficile d'en trouver un autre qui sentît comme lui l'intérêt qu'a l'Espagne à se tenir étroitement liée à la République. Si le prince de la Paix était culbuté, un autre (ne serait-ce que pour contredire les opérations de son prédécesseur) ne tiendrait pas vraisemblablement à la bonne harmonie qui règne entre les deux États, autant que celui qui l'a cimentée par une alliance. Je ne doute pas qu'il ne soit très intéressant pour le bien des deux nations que le prince de la Paix ne demeure ferme dans la place. C'est d'après cette idée que je m'empresserai toujours de l'avertir si j'apprends que les menées tendant à l'en éloigner fissent trop de progrès. »

A la même époque, — mars 1797 — Labène écrivait aussi au ministre des Relations extérieures : « Il faut, jusqu'à la fin de la guerre continentale, être très aimable avec l'Espagne et flatter le prince de la Paix... »

Flatter le prince de la Paix! Que pouvait donc,

en 1797, désirer le tout-puissant ministre espagnol? N'avait-il pas obtenu tous les honneurs dans son pays, une fortune immense et même une apparence de gloire? Manuel de Godoï semble, à un moment donné, avoir rêvé des destinées plus hautes encore.

Dans un de ses derniers *bulletins,* daté du 1er août 1796, Mangourit signalait le bruit persistant qui courait à Madrid à cette époque : Godoï, au dire du secrétaire, aurait sérieusement songé à épouser la fille de Louis XVI! Si extraordinaire que paraisse ce projet, il souligne, en tout cas, les ambitions du favori. Son titre sonore et la possession d'un territoire portugais (1) n'étaient plus, pour lui, des satisfactions suffisantes. Il eût volontiers changé son nom de prince *della Pace* contre celui d'une principauté, même minuscule, qui eût fait de lui un prince souverain. Il songea sérieusement, en 1797, à la grande maîtrise de l'ordre de Malte.

Le grand maître en fonctions, Rohan, Français d'origine, était tombé dangereusement malade à la fin de 1796. Godoï fit poser nettement sa candidature par certains chevaliers de ses amis et raconta ses projets à Pérignon. L'ambassadeur en prévint Delacroix dans sa dépêche du 24 nivôse an IV (13 janvier 1797) : « Le prince de la Paix m'a dit en confidence qu'on lui avait insinué que si Rohan venait à mourir

(1) Nous avons dit qu'en récompense des services rendus au Portugal, Godoï s'était fait donner en toute propriété un immense territoire sur la frontière espagnole. Mais ce n'était pas une principauté indépendante.

il serait mis à sa place... L'existence de l'ordre de Malte ne peut qu'infiniment intéresser le prince de la Paix. »

Ainsi posée, cette candidature ne paraît pas avoir déplu au Directoire. Delacroix envisagea la possibilité de l'élection et chargea l'ambassadeur à Madrid de suivre l'affaire (1).

Rohan ne se pressant cependant pas de disparaître, l'idée de Godoï ne fit pas grands progrès pendant les premiers mois de 1797. Aucune démarche officielle ne fut tentée. Mais, tout à coup, après les préliminaires de Léoben, Bonaparte pense à son tour à l'éventualité de la disparition du grand maître, et s'en préoccupe. Le jeune vainqueur est alors installé à Mombello et joue au souverain en Italie. Ses projets sur l'Orient se précisent, il veut avoir, à Malte, un allié, et écrit au Directoire (2) : « L'île de Malte est pour nous d'intérêt majeur. Le grand maître est mourant. Il paraît que ce sera un Allemand qui sera son successeur. Il faudrait cinq ou six cent mille francs pour faire grand maître un Espagnol. Ne serait-il pas possible d'insinuer au prince de la Paix de s'occuper de cet objet qui est très essentiel?... »

Aussitôt que la lettre de Bonaparte arrive, Delacroix la paraphrase et écrit à Pérignon le 22 prairial (10 juin) que Malte exige l'attention, et qu'un Allemand est sur les rangs pour remplacer le grand maître mourant. « Il conviendrait beaucoup mieux

(1) Dépêche du 24 ventôse (14 mars 1797).
(2) *Correspondance* de Napoléon, 1828. — Lettre du 7 prairial (26 mai 1797).

que ce fût un Espagnol qui fût appelé à cette dignité et *si le prince de la Paix y songeait pour lui-même, le Directoire le seconderait de son mieux.* Le général Bonaparte pense que cinq cent ou six cent mille livres suffiraient pour faire nommer un Espagnol grand maître de l'ordre... Le gouvernement français ne veut pas faire ce sacrifice en ce moment... C'est à vous, citoyen ambassadeur, d'insinuer au prince de la Paix qu'il lui importe beaucoup de faire cette avance, ou bien de tenter l'opération par tout autre moyen qui lui paraîtra sûr et facile... Il faudrait d'abord s'emparer de La Valette, etc. »

En apprenant les bonnes dispositions du Directoire, Godoï crut pouvoir poser ses conditions. Il ne demandait qu'à remplacer Rohan, mais il voulait aussi garder le pouvoir en Espagne. Aussi répondit-il à Pérignon (1) : « Quant à Malte, l'insuffisance de mes talents, ma situation, mes obligations envers Leurs Majestés, m'obligent à renoncer au titre de grand maître... à moins que la chose ne soit possible sans quitter Madrid, sans abandonner mes fonctions, sans vœu solennel de continence et sans renoncer au mariage... » Godoï ajoutait qu'il avait d'ailleurs plus de titres et de fonctions qu'il n'en désirait et que, s'il acceptait la grande maîtrise, ce serait uniquement pour servir utilement la France et l'Espagne.

Pérignon fit connaître à Paris les conditions posées. Talleyrand, qui venait d'arriver au ministère, établit un mémoire sur cette importante question et

(1) Dépêche d'Aranjuez, 22 juin (4 messidor).

la remit au Directoire le 1er fructidor (18 août.) Le mémoire concluait à l'acceptation des demandes de Godoï, disait qu'il suffirait, avant l'élection, de faire modifier les statuts de l'ordre, que souvent, déjà, des modifications avaient eu lieu, que le vœu de célibat ne paraissait pas indispensable, etc. En somme, le nouveau ministre français se montrait très favorable au projet du prince de la Paix.

Malheureusement pour Godoï, pendant que Talleyrand étudiait ainsi la question avec une sage lenteur, le grand maître Rohan s'était décidé à mourir au commencement d'août! L'élection de son successeur avait eu lieu immédiatement à la Valette et le candidat de l'Empereur, le comte de Hompesch, avait été nommé! Hompesch passait pour un ennemi de la France. Il était né en 1744 à Düsseldorf, avait été d'abord page du grand maître, puis représentant de l'Autriche à Malte. C'était la première fois qu'un Allemand devenait grand maître (1)!

Bonaparte, qui avait tenté depuis trois mois d'écarter toute candidature allemande, se montra fort affecté de cette élection et songea, dès lors, à faire de Malte une position française dans la Méditerranée. Aussitôt qu'il connut le succès du comte de Hompesch, il écrivit de Passariano au Directoire (2) : « Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte? Quatre cents chevaliers et au plus cinq

(1) Hompesch ne put jouir longtemps de sa grande maîtrise. Neuf mois plus tard, après l'occupation française, il fut transporté à Trieste, protesta contre la capitulation qu'il avait consentie et abdiqua en faveur de l'empereur de Russie, Paul Ier.

(2) *Corr.* de N..., 2195. Lettre du 27 fructidor (13 septembre).

cents hommes sont la seule défense de la ville de la Valette. Les habitants, qui montent à plus de cent mille, sont très portés pour nous et très dégoûtés de leurs chevaliers qui ne peuvent plus vivre et meurent de faim... Je leur ai fait, exprès, confisquer tous leurs biens en Italie. »

*
* *

Si, au printemps de 1797, Bonaparte, ainsi qu'on vient de le voir, fut favorable aux projets de Godoï, il lui fut aussi fort utile. Le désastre subi par la flotte, en février, au cap Saint-Vincent, avait fait grand tort à l'influence de Godoï, tenu pour responsable de la guerre maritime. Mais la marche de l'armée française sur Vienne et les préliminaires de Léoben servaient les intérêts du ministre, puisque l'alliée de l'Espagne, la France, était victorieuse. « La nouvelle des merveilleux succès de l'armée d'Italie, — note Labène dans un de ses bulletins, — a rapproché la reine du prince de la Paix. Celui-ci a prodigué quelques caresses et le voilà mieux que jamais... » Heureux Manuel ! Les victoires de Bonaparte réconciliaient le ministre avec la reine d'Espagne !

Manuel était cependant très las de sa royale amie. Convaincu de l'influence personnelle qu'il avait acquise sur le roi Charles IV et ne craignant par conséquent plus autant les caprices de Marie-Louise, il eût volontiers desserré les liens qui l'unissaient à la reine depuis si longtemps. Ne se piquant pas de fidélité, il avait, nous l'avons dit, gardé une

maîtresse en titre, Pepita Tudo, et fit répandre le bruit qu'il songeait à l'épouser. En juillet 1797, ce mariage fut annoncé, puis démenti (1). Mais, en septembre, nouveau coup de théâtre! Le roi et la reine, ne sachant comment récompenser leur favori, lui offrent la main d'une princesse de sang royal, Marie-Thérèse!

Cette jeune fille était orpheline. Son père, Don Luis, frère cadet de Charles III, — oncle par conséquent des rois d'Espagne et de Naples, — avait épousé une Espagnole noble mais de famille peu illustre. Le mariage avait donc été *morganatique*. Don Luis avait laissé trois enfants, un fils et deux filles, qui portaient le nom de leur mère, Vallabriga. Ces enfants avaient été élevés à Tolède. Les filles avaient été confiées à l'archevêque. L'aînée, Marie-Thérèse de Vallabriga, venait d'avoir dix-huit ans.

Une cédule royale parut le 5 septembre 1797 pour annoncer les fiançailles de Godoï. Elle disait que Marie-Thérèse « avait préféré l'état de mariage aux vœux monastiques, qu'elle s'était soumise à la volonté royale et qu'elle avait accepté le prince de la Paix pour époux ».

Cet événement extraordinaire faisait de Godoï le cousin germain des souverains d'Espagne. Le petit cadet de province devenait, par alliance, le petit-fils de Louis XIV! Mais Manuel ne fut pas autrement grisé par cette nouvelle et éclatante fortune. Rien ne fut changé dans son genre de vie. La

(1) Lettres de Champigny, des 20 et 27 thermidor (7 et 14 août). Champigny, très affirmatif, annonçait que le mariage avec Pepita Tudo avait eu lieu le 22 juillet à la chapelle royale du Pardo.

reine ne renonça pas à son amant et Pepita Tudo fut créée comtesse de Castillefiel!

*
* *

Une grosse question, celle de Portugal, fut aussi discutée à Madrid, pendant le cours de l'année 1797, par le général Pérignon.

Dans un des articles secrets du traité de Saint-Ildefonse, il avait été stipulé que le roi d'Espagne *userait de son influence* pour faire fermer aux Anglais les ports de la côte portugaise. De son côté, pour arriver au même but, le Directoire s'était engagé à envoyer en Portugal toutes les forces nécessaires. Pérignon avait même, à la fin de 1796, dressé un plan de campagne.

Or, il faut se rappeler que le prince du Brésil (1), héritier du trône de Portugal, avait épousé l'une des filles du roi Charles IV, l'infante Charlotte. L'Espagne voulait donc bien user de son influence pour décider le Portugal à donner satisfaction à la France, mais désirait aussi éviter tout conflit armé avec le pays voisin. Godoï avait su manœuvrer assez habilement pour éviter une rupture et en récompense de ses bons services, avait reçu ce territoire d'Alvarez de Faria dont nous avons parlé.

Cependant, après le désastre subi en février 1797 par l'amiral Cordova, les vaisseaux espagnols capturés par les Anglais avaient été amenés à Lagos, dans une baie portugaise, et c'est de Lagos que l'escadre

(1) Le prince du Brésil était régent depuis 1795 à cause de la folie de la reine, Dôna Maria. Celle-ci était fille de Joseph Ier qui avait eu pour ministre le fameux marquis de Pombal.

anglaise était partie pour aller bloquer et attaquer Cadix. Ceci prouvait péremptoirement la nécessité de contraindre le Portugal à fermer ses ports à l'ennemi commun de la France et de l'Espagne. Le blocus de Cadix n'avait été rendu possible que parce que les vaisseaux anglais étaient partis des côtes portugaises.

Pérignon insista donc de nouveau pour que l'Espagne « usât de son influence » sur le gendre de de ses souverains. Mais Godoï ne se souciait pas de tenter l'aventure et, cette fois encore, répondit évasivement. Effrayé cependant par les bruits d'intervention armée qui couraient dans la péninsule, le prince du Brésil envoya à Paris au commencement d'août le chevalier d'Araujo d'Azevedo pour s'entendre directement avec le ministre français. Un projet de traité assez peu avantageux pour la France fut signé le 20 août et ratifié par les conseils le 12 septembre. Mais, pendant le séjour du chevalier d'Azevedo à Paris, l'amiral Jarvis (devenu lord Saint-Vincent depuis sa victoire du 14 février) était venu jeter l'ancre devant Lisbonne avec toute son escadre. Le régent n'osa donc pas à ce moment approuver le projet du 20 août de peur de mécontenter ses alliés. La ratification portugaise ne parvint à Paris qu'au mois de décembre et ce fut alors au tour du gouvernement français (qui se sentait fortifié par la conclusion du traité de Campo-Formio) de refuser son acceptation définitive. L'envoyé portugais, qui avait maladroitement employé les sommes mises à sa disposition, fut même incarcéré le 31 décembre, en sorte que ces laborieuses négo-

ciations ne donnèrent, en somme, aucun résultat en 1797 (1). Nous verrons comment, l'année suivante, Talleyrand tenta de résoudre la question portugaise pendant l'ambassade de Truguet.

*
* *

Au moment où Pérignon avait formulé, pendant l'été de 1797, ses réclamations relatives au Portugal, de grands changements venaient de se produire à Paris. A la suite des élections de l'an V, de nouveaux éléments étaient entrés aux Conseils. Letourneur, ami de Pérignon, désigné comme membre sortant, avait été remplacé au Directoire par Barthélemy le négociateur de Bâle, et, dès lors, deux partis très nets s'étaient formés : d'une part, Barras, La Révellière et Rewbell; de l'autre, Carnot quelquefois contenu par Barthélemy.

La situation s'était vite tendue et dans une première escarmouche, le 16 juillet, plusieurs ministres avaient été remplacés. Disgracié, Delacroix avait cédé son portefeuille à Talleyrand (2).

L'attention du nouveau ministre des Relations Extérieures dut se tourner vers les difficiles négociations avec lord Malmesbury (négociations dont la direction générale venait d'être confiée à Letourneur après sa sortie du Directoire) et aussi vers Udine, où Clarke, puis Bonaparte, allaient arriver. Les affaires d'Espagne n'étaient plus au premier plan parmi les préoccupations de la République et

(1) *Histoire des Traités* de M. DE KOCH, t. V, p. 79.
(2) Pour cette crise, voir INTRODUCTION, II, et TRUGUET, II.

jusqu'au 18 fructidor il ne fut pas sérieusement question d'un changement de personnel à Madrid.

Barras, cependant, avait plusieurs fois demandé à ses collègues de rappeler le général Pérignon que Rewbell continuait à soutenir. En nivôse an V (janvier 1797), le rancunier Directeur mettait déjà dans ses notes quotidiennes : « La correspondance de Madrid nous annonce que notre ambassadeur n'est décidément que le valet du prince de la Paix... » En germinal (avril), il revenait sur cette idée : « Pérignon qui, depuis si longtemps, a dû être remplacé à l'ambassade de Madrid, ne l'est pas encore. Nous sommes informés que cet ambassadeur se rend tous les jours, par son incapacité et sa servilité, plus indigne de représenter la République. »

Ces extraits montrent la haine de Barras contre Pérignon. Cette haine étant connue de tout le monde, le bruit s'était répandu à Madrid, après l'arrivée de Talleyrand aux affaires, que l'ambassadeur de France allait être rappelé. Immédiatement les secrétaires d'ambassade, malgré leurs discordes avec leur chef, se lamentèrent et Labène écrivit qu'il était indispensable de conserver le général : « Si vous voulez le rappeler, envoyez du moins un Buonaparte, un Moreau, quelqu'un qui puisse jeter de l'éclat par son seul nom. Le remplacer par un chargé d'affaires, Dhermand ou un autre, serait une lourde faute. Le rappel entraînerait la chute de Godoï dont nous avons besoin tant que dure la guerre avec l'Angleterre... »

Quoique personnellement assez mal disposé pour

Pérignon, Talleyrand avait donc pensé qu'il était préférable de le laisser provisoirement à son poste. Mais le général sentait depuis longtemps que sa situation était devenue fort précaire. Sachant les attaques odieuses dont il était l'objet à Paris, il s'attendait à quitter prochainement Madrid. Sa correspondance de 1797 avec sa femme, restée à Toulouse avec son beau-frère Debosque (1) et même avec ses enfants, montre constamment avec quelle philosophie l'ancien juge de paix de Montech se préparait à une disgrâce prochaine et prévue. Elle est, du reste, charmante et sincère, cette correspondance intime, et montre l'ambassadeur sous le jour le plus favorable : homme de cœur et Français clairvoyant.

*
* *

Dès les premiers mois de 1797, il songe au moment où il prendra sa retraite. Mme Pérignon lui signale, dans la région de Toulouse, à Finhan, un domaine qui leur conviendrait parfaitement. Pérignon consent à l'acheter. « Il faudra que la maison soit proprement tenue, décemment meublée. Tu y mettras six lits de maîtres, neufs et bien gentils, tous à la polonaise, et d'un joli camayeu ou indienne

(1) Debosque, commissaire près le tribunal correctionnel de la Haute-Garonne, avait épousé une sœur cadette de Mme Pérignon. Deux autres sœurs avaient été Ursulines avant la Révolution. Pendant l'ambassade, elles habitèrent Toulouse avec Mme Pérignon.

Une sœur du général, Sophie, s'était mariée en 1791, avec M. Dast, avocat, qui fut, plus tard, président de chambre à la cour impériale de Toulouse.

La correspondance intime dont il est question ici m'a été aimablement communiquée par M. le vicomte de Pérignon

fine; les tapisseries en papier fin ou assorti; et quatre lits de domestiques... » Il faudra se procurer aussi deux ou trois chevaux vigoureux, solides. bien dressés et tranquilles, avoir un cabriolet et un postillon. « Il me tardera d'aller t'y rejoindre et d'y rester avec toi, dégagé de toutes les affaires publiques, et de ne plus te quitter (1). »

En avril, Finhan (2) est acheté. « Ma femme m'a entraîné dans une acquisition qui prend beaucoup plus que je n'ai à ma disposition », écrit Pérignon à son beau-frère Debosque. Cependant, l'idée de devenir propriétaire l'attache plus que jamais à la « petite patrie » des environs de Toulouse.

Dès que l'acquisition a été faite, il mande à sa femme : « Écris-moi quels ont été les députés de notre département et mets-moi au fait de ce qui s'est passé pour les élections. Tout cela ainsi que tout ce qui se passe dans le païs m'intéresse fort... Je vois dans les papiers publics qu'il y a de la mésintelligence à Toulouse...Tu n'as pas à te mêler de rien de tout cela. Tiens-toi ferme dans les principes de la République, inspire-les à nos enfants, et, quant aux autres, sois prudente et discrète, qu'ils s'arrangent à leur guise comme ils l'aviseront; les républicains sages sauront bien entraîner à la fin toutes les opinions... (3). »

(1) Lettre d'Aranjuez à la citoyenne Pérignon, 3 germinal an V (23 mars 1797). (Archives Pérignon.)

(2) Ce domaine de Finhan, agrandi depuis, a pris le nom de Pérignon, et appartient actuellement au marquis de Pérignon, arrière-petit-fils du maréchal.

(3) Lettres inédites du 3 germinal an V (23 mars 1797) et du 5 floréal (24 avril) à sa femme. (Archives Pérignon.)

Quant aux attaques dont il se sait l'objet, Pérignon ne paraît guère s'en troubler. « Je vous remercie, écrit-il à son beau-frère (1), de l'attention que vous avez eue de m'envoyer le journal où l'on prend la peine de parler de moi. Il ne s'agit que d'être dans les hautes places pour attirer l'attention des âmes mercenaires qui, ne sachant comment remplir leurs feuilles, les sèment de calomnies parce qu'elles savent bien que ce genre-là est malheureusement plus piquant que tout autre. Je méprise tous ces dires et vais toujours mon chemin, marchant, sans dévier, sur la ligne que la délicatesse, la probité la plus scrupuleuse et l'honneur ont tracée; aussi ai-je la satisfaction d'obtenir des succès dans la mission que le Directoire m'a confiée. Le bonheur seconde mes efforts. L'histoire saura apprécier l'alliance que j'ai faite et la guerre que j'ai suscitée à l'Angleterre... »

Quatre mois plus tard, il écrit encore à Debosque (2) : « Vous me parlez de ce que se permettent à mon égard divers journaux. Je vous assure que tout ce qu'ils peuvent dire *pour* m'affecte aussi peu que ce qu'ils disent *contre*; j'aimerais pourtant mieux qu'ils ne s'occupassent pas du tout de moi... Je résisterai à la jalousie et à la calomnie en continuant de servir ma patrie comme je l'ai fait, jusqu'au moment où je me déferai de tous mes emplois, ce qui sera, sans faute, l'année prochaine; et, comme vous le dites fort bien, il vaut mieux que ce soit par démission que par rappel. Au reste, si on me

(1) Lettre à Debosque, du 5 floréal (24 avril). (Arch. P.)
(2) Le 12 fructidor (29 août). (Arch. P.)

rappelait indécemment, ce que je ne crois pas avoir à craindre, j'aurais sûrement mille moyens de mettre cette injustice dans le plus grand jour malgré tout le secret que l'on doit aux opérations diplomatiques... »

Nous avons dit précédemment que Pérignon, père très tendre, avait amené deux de ses enfants à Madrid, mais que, dès le mois d'août 1796, il s'était décidé à les renvoyer à Toulouse. Leur éducation semble l'avoir vivement préoccupé : « Ce que tu me dis des progrès de nos enfants m'enchante, surtout de savoir que « Pérignonnet » prend du goût pour l'étude et de l'émulation. Il me tarde bien d'être là pour soigner moi-même leur éducation (1). »

Voici enfin une lettre, plus intime que toutes les autres, adressée par le général aux deux aînées de ses filles. Elle est sur papier officiel et porte gravement comme en-tête : « L'ambassadeur de la République française en Espagne à ses petites Pérignonnette et Mélanie. » Pérignonnette (Agnès) avait alors dix ans, et Mélanie neuf ! Le tour de cette lettre (2) a paru très joliment tendre et c'est pourquoi, malgré des détails sans grand intérêt, on la publie ici, à titre de curiosité :

(1) A la citoyenne Pérignon, 5 floréal an V (24 avril 1797). (Archives Pérignon.)
(2) Archives Pérignon.

AMBASSADE
EN
ESPAGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ

A Madrid, le 18 fructidor de l'an 5
de la République française une et indivisible.

L'ambassadeur de la République française en Espagne à ses petites Pérignonnette et Mélanie.

J'ai reçu vos lettres, mes chers enfants, avec un plaisir inexprimable ; il y a longtemps que je les désirais, maman me les avait annoncées : si c'est vous-mêmes qui avez écrit, je trouve que vous avez fait bien des progrès et j'espère que vous m'écrirez souvent toutes les deux.

Pérignonnette me dit qu'elle ne veut pas prendre du goût pour la musique vocale; c'est cependant un joli talent ; je l'engage à le cultiver, j'aurai grand plaisir de l'entendre bien chanter, je l'en prierai souvent; j'aurais de la peine de voir qu'elle ne pût pas lorsque j'aurai le bonheur de l'avoir auprès de moi ; il paraît que Mélanie a du goût pour tout ce qu'on lui enseigne ; c'est fort bien, j'en suis enchanté, et ma satisfaction sera au comble quand je saurai que Pérignonnette est de même. Vous m'aimez bien toutes les deux; aussi je me flatte que vous vous appliquerez si bien l'une et l'autre qu'à mon retour je serai étonné de tout ce que vous aurez appris; la sagesse est la première de toutes les vertus, les exemples que vous en recevez dans la maison où vous êtes élevées ne me permettent pas de douter que vous ne l'ayez en partage. Tous

les talents possibles ne sont rien sans elle, c'est sur la sagesse des enfants, précisément et particulièrement, qu'est fondée la tendresse d'un père, et je serai toujours heureux quand je verrai que c'est en vous, mes chers enfants, la principale qualité; bien plus, n'eussiez-vous que celle-là, j'en serais content. Voyez combien elle doit être appréciable.

J'ai recommandé à maman de vous donner sans préférence aucune, parce que vous m'êtes, toutes deux, également chères, tout ce que vous pourriez raisonnablement désirer ; je suis bien sûr qu'elle s'en acquitte parfaitement, et j'ai bien du plaisir à le croire ainsi; j'en aurais bien davantage si j'étais près de vous, et que je puisse vous le porter et vous l'offrir. Ce temps viendra j'espère; *encore un an* à peu près, et dès lors je ne veux plus être qu'à maman et à vous, mes chers enfants. Cette lettre qui est pour vous deux doit aussi être commune à Pérignonnet et à Henri. Je vous charge de la leur expliquer, il faut les engager à l'application et à la sagesse surtout, en leur donnant l'exemple, vous qui êtes les aînées.

Adieu, mes chers enfants, ménagez bien votre santé, soyez sages et appliquées à vos devoirs, et recevez les embrassements les plus tendres du papa qui n'éprouve jamais de si grand plaisir que lorsqu'il pense à vous, et soyez sûr qu'il n'y a guère de moment où vous ne soyez présentes à son esprit; je vous fais mille caresses et suis entièrement à Perignonnette, à Mélanie, à Perignonnet, à Henri et à maman.

PÉRIGNON.

*
* *

On remarquera que Pérignon, dans cette lettre, parle de son retour en France « dans un an à peu près ». Et la lettre est datée du 18 fructidor !

A l'heure même où il écrit à sa petite Pérignonnette, son sort se décide à Paris. Barras et Talleyrand sont vainqueurs. Barras est depuis longtemps son ennemi et Talleyrand, lui aussi, est mal disposé. La disgrâce de l'ambassadeur est donc tout de suite décidée par les deux compères.

Mais avant de rendre officiels les changements diplomatiques qui vont suivre la « Journée », il faut d'abord expliquer cette Journée aux cours d'Europe. Le 20 fructidor, Talleyrand charge les plénipotentiaires français de rassurer les ministres étrangers : « On vous dira — écrit-il dans une circulaire fameuse, — que la constitution a été violée et ce reproche vous sera fait surtout par ceux qui regrettent le plus qu'elle n'ait pas été entièrement détruite. — Voici la réponse : La constitution était presque renversée, dès lors il a fallu de toute nécessité se saisir des seuls moyens de la relever et de la raffermir, pour s'y renfermer ensuite, et pour toujours. *Aussi, l'instant d'après, a-t-elle été plus que jamais religieusement respectée...* La constitution de l'an III s'est refortifiée dans cette secousse même et, dégagée maintenant de ses ennemis, se trouve entourée de plus de moyens de défense qu'elle n'en eut jamais... Voilà ce que vous direz. Vous ajouterez que le Directoire, par son courage, l'étendue de ses vues et le secret impénétrable qui

en a préparé le succès a montré au plus haut degré qu'il possédait l'art de gouverner dans les moments difficiles... »

Cette circulaire, qui affirmait que la constitution, aussitôt après la « Journée, avait été plus que jamais religieusement respectée, » parvint à Madrid le 30 fructidor (16 septembre). Pérignon y répondit le surlendemain, de Saint-Ildefonse, que la nouvelle du triomphe de la République avait été « accueillie avec enthousiasme », mais il transmit en même temps une réclamation de Godoï sur le rôle prêté par le Directoire au gouvernement espagnol, accusé d'avoir soutenu les partis réactionnaires de Paris. Cette accusation, publiée dans plusieurs journaux avancés, avait irrité le prince de la Paix qui profitait de l'occasion offerte pour se défendre de favoriser les émigrés à Madrid. Si les mesures demandées depuis longtemps contre eux par Pérignon n'avaient pas été prises, c'était — au dire du ministre espagnol — parce que la famille royale s'y était opposée. D'ailleurs, ajoutait Godoï, « le duc d'Havré n'est qu'un *tonto* (imbécile) et quant au duc de Saint-Simon, il n'habite pas Madrid et n'y vient que pour les galas. Tous deux sont grands d'Espagne et il est impossible de les expulser. »

Pérignon ne fut fixé sur son sort qu'à la fin d'octobre. En effet, l'arrêté qui décidait son rappel ne fut présenté à la signature du président du Directoire que le 17 vendémiaire an VI (8 octobre). Quelques jours plus tôt, le général Canclaux, ministre

de la République à Naples, avait aussi été disgracié (1).

En même temps que l'ambassadeur, les secrétaires étaient tous deux rappelés. Ils avaient du reste, depuis plusieurs mois, demandé avec une inlassable insistance à quitter Madrid. Labène, dont la trop volumineuse correspondance et dont les plaintes continuelles avaient sans doute agacé le Directoire, ne recevait aucune compensation. Champigny-Aubin, au contraire, était nommé secrétaire à la légation de la Haye avec Delacroix comme chef de mission. Talleyrand lui exprima la satisfaction du gouvernement « pour son zèle et ses services » et Champigny, très fier d'aller servir la République « sur un sol libre et républicain », quitta Madrid le 19 novembre après avoir, jusqu'au dernier jour, continué à transmettre tous les racontars de la cour et de la ville. Il devait d'ailleurs, en Hollande comme en Espagne, poursuivre son système de correspondance et renseigner Talleyrand sur Delacroix comme il avait renseigné Delacroix sur Pérignon.

L'ambassadeur était en villégiature à l'Escurial quand l'arrêté du 17 vendémiaire parvint à Madrid. Assez peu surpris, il affecta d'être très beau joueur et considéra son rappel comme une conséquence inévitable des changements politiques survenus à Paris. La lettre de Talleyrand qui accompagnait l'arrêté était courtoise mais sèche. Le général y répondit

(1) Voir Canclaux, V.

à la date du 13 brumaire (3 novembre) : « Citoyen ministre, j'adresse à mon gouvernement mes remerciements les plus sincères sur ce qu'il me rend à ma famille. J'ai parcouru la carrière législative, la carrière militaire et la carrière diplomatique. Les sentiments de zèle et de fidélité qui ont dirigé mes efforts dans les services que j'ai rendus à la République, je les emporte dans ma retraite. Le lieu où je vais me fixer est le département de la Haute-Garonne, mon païs. » Pérignon terminait sa lettre en demandant au ministre s'il devait attendre son successeur pour lui remettre les archives et le sceau. Avec beaucoup de dignité, il offrait de rester à Madrid et de s'occuper des affaires si sa présence pouvait être encore utile. Comme les deux secrétaires allaient quitter l'Espagne, Talleyrand accepta volontiers l'offre de Pérignon. Il fut convenu que l'ancien ambassadeur attendrait l'arrivée de son successeur, l'amiral Truguet, qui venait d'être désigné par arrêté du 29 vendémiaire (20 octobre).

Le général resta donc au palais de l'ambassade et remplit avec tact pendant près de trois mois les fonctions curieuses d'*Ex-ambassadeur*, tenant son rang dans les fêtes officielles, continuant à envoyer des notes à Godoï et des dépêches à Paris, ne changeant rien à sa ligne de conduite ni à sa manière de faire. Il est impossible de relever dans sa correspondance diplomatique le moindre signe de mauvaise humeur. « Citoyen ministre, — écrivait-il le 6 novembre (16 brumaire), — mille remerciements pour votre lettre confidentielle qui m'apprend la grande et heureuse nouvelle de la paix avec l'em-

pereur (1); les avantages qu'elle présente à la République sont la mesure de la joie que j'en ressens. C'est un événement qui immortalise le Directoire et qui lui assure la reconnaissance de la postérité aussi bien que de la génération présente... » Dans ses lettres à Mme Pérignon le général se montrait très philosophe : « ... Je ne sais pas encore si j'irai à Paris en partant d'ici. Ce ne serait en tous cas qu'après m'être reposé quelque temps à Montech... Je ne pourrai du reste partir d'ici qu'à la fin de janvier ou au commencement de février... Il est singulier que certains individus aient eu l'air de regarder mon rappel comme un désagrément pour moi et qu'ils s'en soient réjouis. Ils sont dans une grande erreur. J'ai assez bien servi la République pour être employé encore, si j'en avais l'envie. Au reste, je n'avais pas en vue la reconnaissance de ces gens-là, dans les services que je rendais. Je crois qu'elle n'est pas d'un assez grand prix pour que je la recherche. J'ai bien appris à me mettre au-dessus de tout ce que peut faire la jalousie et la calomnie qui s'agite perpétuellement contre les plus vertueux républicains au point de n'en épargner aucun. Sache méditer tout cela toi-même, — et laisse dire (2) ! »

*
* *

A peine nommé, Truguet avait adressé à son

(1) La paix signée le 17 octobre, par Bonaparte, à Campo-Formio. Voir Clarke.

(2) Lettre du 27 novembre (7 frimaire an VI). (Archives Pérignon.)

prédécesseur une lettre particulièrement courtoise : « Vous êtes sans doute instruit, mon cher général, des nouvelles dispositions du Directoire relativement à l'ambassade d'Espagne. Il m'a nommé pour vous remplacer et je vous prie d'être bien assuré que je n'ai fait aucune démarche pour obtenir cette nouvelle destination et que j'obéis à ses ordres. J'espère qu'elle n'altérera aucun des sentiments que vous avez toujours bien voulu me témoigner... (1) » Pérignon ayant répondu avec bonne grâce à l'amiral qu'il se mettait à son entière disposition, Truguet récrivit le 14 novembre (24 brumaire) : « Je n'ai pu encore m'occuper de mes nouvelles fonctions et cependant on me presse de partir. Je vous priais, dans ma dernière lettre, de vouloir bien me regarder comme un camarade et nullement comme un successeur qui avait cherché à vous remplacer. Je vous le répète encore. Je n'ai fait qu'obéir et vous pouvez m'en croire..... Je suis assuré, mon cher général, que vous aurez fait pour mes intérêts et pour le succès de ma mission tout ce que j'ai le droit d'attendre de la loyauté de votre caractère. Je vous priais de louer pour mon compte la maison de la comtesse de Luperanda (2) que l'on me dit commode et toute

(1) Lettre du 23 octobre (2 brumaire). (Archives Pérignon.)

(2) Pérignon décrit ainsi cette maison dans sa réponse à Truguet :

« Elle n'est pas meublée. Il n'y a que deux salons, bien beaux à la vérité, garnis de tapisseries, sièges et glaces et deux autres salons tapissés ou peints... La maison est belle, commode, située dans le quartier où l'on respire le meilleur air, à portée du palais du roi et du prince de la Paix. Vous la paierez sept mille livres ou vingt-huit mille réaux, ce qui à Madrid est peu de chose, vu surtout que de tous les membres du corps diplomatique, vous

meublée... Quant à mes effets, je ne porte avec moi que mon argenterie et du linge fin. J'aurai donc recours à vous pour tous les effets que je vous prie de me céder (1). Le service que je vous prie de me rendre à cet égard, je vous le rendrais moi-même en pareil cas et, *comme les vicissitudes de la Révolution rendent tous amovibles*, il est possible qu'un jour je sois à même de vous rendre ce que je réclame de vous.... Le désir d'embrasser Bonaparte me fera peut-être retarder de quelques jours. On me donne l'espérance de le voir avant vingt jours (2). »

Bonaparte arriva à Paris le 16 frimaire (6 décembre) et remit officiellement au Directoire le traité de Campo-Formio le 20 frimaire (10 décembre). Truguet ne quitta cependant la France qu'à la fin de janvier, six semaines après ce retour.

Voyant que l'amiral désirait prolonger son séjour à Paris, Talleyrand s'était du reste décidé à faire partir pour Madrid le secrétaire qu'il venait de faire désigner en remplacement de Labène et de Champigny-Aubin, Perrochel.

Celui-ci arriva à son poste le 16 décembre, fut présenté immédiatement à Godoï, puis au roi et à

serez le mieux logé... J'ai aussi arrêté pour vous la maison que j'avais à Aranjuez où la cour va bientôt se rendre et où il est difficile de se loger si l'on ne s'y prend par avance. » Lettre du 7 frimaire (27 novembre 1797). (Arch. F. Rousselot.)

(1) Pérignon céda à Truguet une grande partie de son mobilier et un attelage de six chevaux andalous. Il lui laissa aussi deux cuisiniers, un chef d'office, deux portiers, un valet de pied, un cocher, un postillon et deux palefreniers. (Pérignon à Truguet. Lettre du 7 frimaire. Arch. F. Rousselot.)

(2) Truguet à Pérignon. (Arch. Pérignon.)

la reine et prit les fonctions de chargé d'affaires (1). Pérignon était donc libre de quitter Madrid. Mais il tenait à terminer lui-même quelques affaires d'intérêt et à céder à son successeur les meubles et objets dont il voulait se défaire. « Il est essentiel que tout cela soit fini avant mon départ pour pouvoir disposer de mon argent... Dans tous les cas je partirai avant la fin de janvier, ou au commencement de février; c'est irrévocable et j'avancerais si je pouvais (2). » L'itinéraire de retour n'était d'ailleurs pas encore fixé. Le général demandait à sa femme de venir au-devant de lui soit à Castelnaudary, soit à Bayonne. Dans cette même lettre datée du 28 décembre, — une des dernières envoyées de Madrid — l'ex-ambassadeur racontait une fois de plus à Mme Pérignon les succès qu'il avait obtenus, mais laissait percer sa lassitude: « Tu exprimes bien la crainte que tu as de me voir employé ailleurs. Sois tranquille, je ne veux plus de place, j'en ai par-dessus la tête ; ma résolution est si ferme à cet égard qu'à moins de voir la patrie en danger, je ne sors plus de mes foyers que comme simple citoyen ; le plaisir de voir tous les jours ma femme et mes enfants, et de cultiver mes champs, m'est plus cher que tout ce qu'on pourrait m'offrir. Il fait ma seule envie, et eussé-je de l'ambition, certes elle doit être satisfaite; ma carrière publique, dans les divers emplois que j'ai occupés, se trouve signalée par des traits qui passeront à la postérité

(1) Nous avons dit déjà que Labène quitta Madrid le 26 décembre.

(2) A la citoyenne Pérignon. Lettre inédite du 28 décembre 1797 (8 nivôse an VI).

par le burin de l'histoire ; j'ose m'en flatter et de manière à me faire honneur et à mes descendants ; j'ai parcouru la législature sans qu'on ait de reproche à me faire ; j'ai brillé à la tête des armées et jamais le plus petit échec n'est venu ternir les lauriers que j'ai obtenus de la Victoire ; peut-être suis-je le seul général de la République qui puisse se vanter d'un si bel avantage ; dans la diplomatie, je suis le premier ambassadeur que la République ait envoyé chez les Puissances qui avaient lutté contre elle ; j'ai allié l'Espagne, je lui ai fait déclarer la guerre à notre plus grande ennemie, l'Angleterre, etc., que je ne veux pas dire ici ; il sera intéressant de voir comment les historiens retraceront ces événements ; je sais que l'Europe, le monde entier même en sont étonnés ; je ne me tromperai pas, j'en suis sûr, en disant que ceux qui y sont le moins sensibles sont ceux qui en recueillent tous les avantages.

« Ce n'est sûrement pas mon éloge que j'entends faire ; je ne vois que la République dans les succès que j'ai obtenus, et j'en serais bien plus l'admirateur si tout autre que moi en était l'instrument ; à cet égard je suis bien sincère. Puissent tous ceux qui seront dans les grands emplois n'être jamais pénétrés que des mêmes sentiments !

« Au bout de tout cela je me mets en retraite et je suis au comble de la satisfaction de voir qu'on m'en a ouvert la porte ; je ne serai pas longtemps après mon arrivée auprès de toi sans faire ma démission de mes emplois militaires ; je veux absolument me rendre absolument indépendant et n'être plus qu'à toi et à nos enfants.

« La cour est à Madrid ; elle part pour Aranjuez le onze de janvier. Après demain, je fixerai le jour avec le prince de la Paix pour prendre congé du roi et de la famille royale, ce qui aura lieu sans doute dans la semaine prochaine...»

*
* *

Pérignon quitta Madrid vers le milieu de janvier 1798. Il rentra en France par Bayonne et Auch et s'installa à Montech sans aller à Paris.

Aucun poste ne lui fut alors donné, aucune compensation ne lui fut offerte. Barras continua longtemps à poursuivre de sa haine l'ancien ambassadeur. Très philosophe et repris par ses affections familiales, Pérignon semble d'ailleurs avoir très sincèrement renoncé à cette époque à ses ambitions politiques et militaires.

Cependant, après le désastre d'Aboukir — août 1798 — lorsque la guerre avec une nouvelle coalition parut inévitable, le Directoire jugea indispensable de renforcer l'armée d'Italie. Presque tous les généraux en vue avaient suivi Bonaparte en Égypte. D'autres se trouvaient écartés pour leurs idées politiques. Le ministre Schérer pensa que le nom de Pérignon, resté très populaire, pourrait être utile et, sans même consulter l'ancien vainqueur de Figuères, le fit désigner, au mois d'octobre 1798, « pour être employé à l'armée d'Italie (1) ».

Lorsque cette nouvelle, à laquelle il ne s'attendait

(1) Arrêté du 23 vendémiaire an VII.

guère, arriva à Montech au commencement de novembre, le général Pérignon était malade. Peut-être ne se souciait-il pas d'être employé en sous-ordre après avoir commandé en chef, trois ans auparavant, une armée de cinquante mille hommes aux Pyrénées ! Toujours est-il qu'il montra peu d'empressement. Il répondit qu'il acceptait en principe, mais que sa santé était délabrée, qu'il désirait passer l'hiver chez lui et qu'il demandait à ne rejoindre qu'au printemps (1).

L'arrêté du 23 vendémiaire fut alors rapporté. Mais, quelques mois plus tard, le 6 germinal an VII (26 mars 1799) un nouvel arrêté du Directoire parvenait à Montech. Pérignon recevait l'ordre impératif de se rendre sans délai au quartier général de Milan.

(1) A. G. Dossier Pérignon.

VIII

LE MARÉCHAL PÉRIGNON

La bataille de Novi. — Pérignon est fait prisonnier. — Retour en France. — Entrée au Sénat. — Dévouement au premier Consul. — Maréchal d'empire. — A Parme et à Naples. — La première Restauration. — Zèle royaliste du maréchal. — L'aventure de Toulouse. — Radiation de la liste des maréchaux. — Waterloo. — Nouvelles faveurs royales. — Mort de Pérignon.

Cette fois, Pérignon ne se fit pas prier pour quitter Montech. Les circonstances devenaient graves, l'Italie était déjà à moitié perdue. Ainsi qu'en septembre 1792, le général retrouva ses anciennes ardeurs combatives. Il partit en avril pour Milan, rejoignit le quartier général au commencement de mai et reçut un commandement sous Moreau.

Ce fut d'abord l'aile droite de l'armée. Il s'agissait de la réorganiser et de l'entraîner (1). Quelques semaines plus tard, Joubert prenait la direction des opérations, et ce jeune général — dont la gloire, croyait-on alors, allait éclipser celle de Bonaparte — réunissait sous ses ordres l'ancienne armée d'Italie et l'armée de Mac Donald, dite armée de Naples, récemment vaincue à la Trebbia.

Le 13 août, le quartier général français s'instal-

(1) Voir, dans les *Mémoires* du général comte Roguet, la correspondance de Moreau avec Pérignon.

lait à Campo Marone, dans la vallée de la Bormida. Deux divisions étaient confiées à Gouvion Saint-Cyr. Deux autres (Lemoine et Grouchy) étaient placées sous les ordres directs du général Pérignon qui se trouvait ainsi à la tête de vingt mille soldats.

Tandis que Gouvion Saint-Cyr s'établissait fortement à droite, en face de Novi, Pérignon repoussait, le 14 août, les avant-gardes de Bellegarde et s'installait, à gauche, à Pasturana. Puis, le lendemain, la grande bataille — que Joubert eût voulu éviter — était engagée par les Austro-Russes. Dès le début de l'action, frappé par une balle perdue, le général en chef tombait, mortellement blessé.

Moreau, que Joubert avait remplacé, se trouvait encore à l'armée. Investi de nouveau du commandement à cette heure difficile, il prit d'habiles dispositions et Gouvion Saint-Cyr put résister pendant la plus grande partie de la journée aux furieuses attaques de l'ennemi. Mais, à cinq heures du soir, voyant sa droite débordée, Moreau dut ordonner la retraite et chargea Pérignon de la couvrir.

L'ancien ambassadeur fit des prodiges de valeur autour de Pasturana pour sauver l'armée d'un désastre. A la tombée de la nuit, il avait reçu huit coups de sabre sur le front et trois sur le bras. Grouchy était également blessé, ainsi que la plupart des généraux servant sous leurs ordres, Lemoine, Charpentier, Partouneaux, Grandjean, Garreau, Richepanse, et le fidèle aide de camp Clauzel. Presque tous furent faits prisonniers. Napoléon a

signalé ce brillant épisode dans ses *Commentaires* (1) : « Le général Pérignon avec la division Grouchy soutint la retraite ; il était encore à la nuit en avant de Pasturana, contenant tous les efforts de l'ennemi, lorsqu'enfin, entouré de tous côtés et blessé, il fut fait prisonnier ainsi que Grouchy (2). »

Pérignon, dont le nom était fort connu et dont la bravoure avait ému ses adversaires, fut traité avec égards (3). Retenu captif pendant plus d'un an, il ne put pourtant rentrer en France que trois mois après Marengo.

Le premier Consul fit bon accueil à l'intrépide soldat de Figuères et de Novi. Mais le général allait alors entrer dans sa quarante-septième année. En 1800, un chef de quarante-sept ans paraissait presque un vieillard et passait pour ne plus avoir l'activité suffisante pour continuer utilement ses services à l'armée. Très bien disposé pour Pérignon, Bonaparte le proposa pour un siège au Sénat conservateur. Un message consulaire du 26 ventôse an IX (16 mars 1801), disait : « Sénateurs, le premier Consul, en exécution de l'article 16 de la Constitution, vous présente comme candidat le général Péri-

(1) Tome III, p. 501. Édition de l'Imprimerie impériale.

(2) Dans ses *Mémoires* (III, 45), le général Thiébault blâme très sévèrement la conduite de Pérignon et de Grouchy, à Pasturana. Mais la haine du brillant conteur contre Grouchy est connue et son témoignage ne peut, en aucune façon, infirmer le jugement définitif porté par Napoléon sur la bataille de Novi.

(3) On raconte qu'un officier russe, très fier du succès remporté, demanda au prisonnier si les Français, en acceptant la bataille, pensaient conserver l'Italie. « Cette demande ironique, — dit l'historien de Beaumont (*Galerie militaire*, VI, 98), anime le héros qui répond avec fermeté et sang-froid : Penseriez-vous, monsieur, nous en avoir chassés ? »

gnon qui a signé le traité d'alliance conclu le 26 fructidor an IV entre la France et l'Espagne. » C'était donc surtout pour les services rendus comme ambassadeur que Pérignon était le candidat du premier Consul. Pour cette même place de sénateur, le Tribunat présentait Demeuniers et le Corps législatif l'ex-abbé Grégoire (1). Mais la recommandation de Bonaparte devait, naturellement, être prise en très grande considération. Pérignon fut choisi par le Sénat.

*
* *

Quelques mois plus tard, le nouveau sénateur acceptait une mission diplomatique sur la frontière espagnole (2). Il devait régler, conformément aux bases de l'article VII du traité de Bâle, « tout ce qui était relatif à la rectification des limites des deux États du côté des Pyrénées. » Parti de Paris au mois d'octobre 1801, Pérignon remplit cette ingrate mission à l'entière satisfaction du premier Consul. Peu après, il devenait président du collège électoral de la Haute-Garonne et une disposition du 5 vendémiaire an XII (27 septembre 1803), lui conférait la « sénatorerie » de Bordeaux (3).

(1) Demeuniers avait présidé la Constituante en 1789 et le Tribunat en l'an VIII. Le célèbre Grégoire était alors député du Loir et-Cher. Tous deux entrèrent au Sénat en nivôse an VIII.

(2) Arrêté du 24 fructidor an X (10 septembre 1801).

(3) Le sénatus-consulte du 22 nivôse an XI (11 janvier 1803) avait créé une *sénatorerie* par *arrondissement de cour ;* chaque sénatorerie était dotée d'une maison et d'un revenu de vingt à vingt-cinq mille francs. En 1811, pour tout l'Empire, — de Rome à la Haye — trente-quatre sénatoreries seulement existaient. Elles étaient donc fort recherchées.

Sa reconnaissance et son dévouement pour Bonaparte étaient alors très grands. En présentant au premier Consul, le 5 mai 1804, une députation du collège électoral qu'il présidait, il terminait ainsi sa harangue : « O Napoléon! Lorsque le monde reste dans le silence et l'admiration en présence de votre renommée, les trente-cinq millions de Français pourraient-ils ne pas consacrer cette si grande prédilection dont le ciel les a favorisés, en vous plaçant à leur tête! Qu'ils vous portent sur le pavois, entouré de tous les attributs dignes d'eux et de vous; qu'en même temps toute votre famille y soit portée par un pacte héréditaire indissoluble, et que la postérité soit ainsi forcée de reconnaître que la génération présente sut tester glorieusement et utilement en faveur des générations futures... (1) »

Ce discours ne précéda que de quelques jours la proclamation de l'Empire et la création des maréchaux. Par décret du 29 floréal (18 mai), le nouveau souverain conférait la suprême dignité militaire à quelques-uns de ses compagnons de gloire. Il *nommait* maréchaux d'Empire Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières. Le décret du 29 floréal ajoutait dans un deuxième paragraphe : « le *titre* de maréchal d'Empire est donné aux *sénateurs* Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier qui ont commandé en chef. »

Nous verrons plus loin que cette création de deux catégories de maréchaux servit de prétexte, en

(1) Discours du 16 floréal an XII (5 mai 1804).

1814, à une réclamation politique. En 1804, elle sembla toute naturelle. Les maréchaux sénateurs, comme les autres, parurent dans le cortège impérial au couronnement de Napoléon. Ils figurent dans le célèbre tableau de David. Kellermann et Pérignon eurent même l'honneur, à la cérémonie de Notre-Dame, de porter chacun un des « Attributs » du jeune empereur, le Globe et le Glaive.

*
* *

La faveur de Pérignon devait, du reste, continuer pendant tout l'Empire. Grand officier de la Légion d'honneur, puis grand Aigle le 13 pluviôse an XIII (1er février 1805), le maréchal demanda et obtint en 1806 le poste important de gouverneur de Parme et de Plaisance avec cent mille francs d'appointements. Au dire du général Lamarque, il eut, à Parme, des difficultés d'ordre administratif avec le préfet. Aussi accueillit-il avec satisfaction, en 1808, sa désignation pour Naples, en remplacement du maréchal Jourdan (1). Il venait de recevoir le titre de comte de l'Empire et deux dotations de 20,000 francs chacune, sur les domaines réservés de Westphalie et de Hanovre.

Voici comment l'empereur, alors de passage à Tarbes, — le 23 juillet 1808, — annonçait au maréchal sa nomination (2) : « Mon cousin, le secrétaire d'État vous envoie le décret par lequel je vous ai

(1) Jourdan quitta Naples avec regret pour suivre Joseph en Espagne. Une de ses filles avait épousé un noble napolitain, le prince de Lupérano.

(2) A. G. Dossier Pérignon.

nommé gouverneur de Naples et commandant de mon armée dans ce royaume. Il est indispensable que vous soyez rendu à Naples le 5 août, ou plus tôt s'il est possible. Le maréchal Jourdan ayant été appelé à Madrid, vous recevrez le commandement de lui s'il est encore à Naples ou du plus ancien général de division auquel il l'aura laissé. La proclamation du grand-duc de Berg doit avoir été faite. Il ne pourra se rendre à Naples que d'ici quinze ou vingt jours. Il est donc nécessaire que d'ici à ce temps vous preniez toutes les mesures convenables pour le bien du royaume et de mon armée. Je m'en fie entièrement à votre zèle pour mon service. Vous trouverez à votre arrivée à Naples des lettres-patentes du Roi qui vous confèrent le titre de son lieutenant général, afin que vous puissiez pourvoir à tous les besoins du royaume. »

Pérignon se plut beaucoup à Naples. Avec un roi comme Murat, ses fonctions étaient d'ailleurs plus honorifiques qu'absorbantes. Une grande intimité s'établit entre le gouverneur et la famille royale. Très admirateur de la belle Caroline, il fut de toutes les fêtes, de toutes les excursions à Sorrente, de toutes les ascensions au Vésuve (1)! Le général Maximilien Lamarque, qui se trouvait également à Naples, a écrit de lui : « Il était fort aimé pour sa gaîté et ses dehors de bonhomie que voilait tout juste assez sa malice gasconne (2). »

(1) *Corr. du baron de Durant, ministre de France.* (A. E., Naples.) Pérignon vint en France en 1811 pour quatre mois, et pour trois mois en 1813.

(2) *Souvenirs*, II, chap. III. — Cette *malice* du général Pérignon

Cependant, à la fin de 1813, lorsque Joachim eut abandonné la Grande Armée après Leipzig, la position des Français devint très difficile à Naples. Le roi était rentré dans ses États bien décidé à traiter avec l'Autriche pour conserver sa couronne. Le 1er janvier 1814, le général de Neipperg, plus tard si fameux, arrivait pour négocier une alliance. La défection définitive se préparait.

Le maréchal s'attendait donc à partir. Le baron de Durant écrivait dès le 6 janvier 1814 : « Le roi avait promis à M. le maréchal Pérignon qu'il le préviendrait lui-même de l'heure de la signature du traité. M. le maréchal vient de dîner à la cour et la reine n'a pas manqué de lui dire, assez légèrement, que c'était sans doute pour la dernière fois. Il est neuf heures du soir. Le roi n'a rien annoncé au maréchal. » D'autre part, Mme Cavaignac (1) rapporte ainsi les impressions de Pérignon sur sa dernière entrevue royale : « Le maréchal m'a raconté que, l'alliance de Joachim avec la coalition devenant certaine sans être officiellement déclarée, il s'était rendu au Palais, voulant voir le roi et le voir seul. Mme Murat se trouva pourtant près de son mari et

était légendaire, mais lui faisait des ennemis. Mme Cavaignac (mère d'Eugène et de Godefroy), dont le mari était ministre du roi Joachim, raconte ceci à propos du gouverneur de Naples : « Une admirable cicatrice qui partageait son crâne chauve et descendait jusqu'au sourcil m'avait échauffée pour lui et j'y voyais toute une épopée. C'était une bonne fortune pour un militaire ; mais il aurait fallu en rester là. On vantait son savoir-faire, sa finesse ; à la bonne heure : aussi n'y avait-il rien en lui qui inspirât le respect ou la confiance. Quand il voulait faire l'homme de cour, il était ennuyeux et ridicule. » *(Mémoires d'une Inconnue*, 261. Plon, 1894.)

(1) *Mémoires d'une Inconnue*, p. 262.

ne le quitta pas. Le maréchal, après s'être vivement et chaudement adressé à Murat qui répondait à peine, se tourna vers la reine : « Et vous, madame, vous sœur de l'Empereur, si ce fatal traité doit se conclure, bien malgré vous je n'en doute pas, sans doute vous partirez avec l'armée française ; sans doute la sœur de Napoléon ne restera pas ici au milieu de ses ennemis et protestera par son départ contre toute alliance avec eux, si elle n'a pu l'empêcher. » A quoi elle répondit seulement en souriant et en s'inclinant devant son mari : « Monsieur le maréchal, vous ne l'ignorez pas, le devoir d'une femme est dans l'obéissance » ; puis fit comprendre, en persistant sur ce ton léger, que la conversation avait assez duré. Le maréchal dut se retirer. »

Joachim ne se décida que le 11 janvier à accepter les propositions de Neipperg. Immédiatement, tous les Français ayant des situations officielles achevèrent leurs préparatifs de départ. Le maréchal et le baron de Durant franchirent la frontière le 25 janvier et eurent pour compagne de route la célèbre Mme Récamier qui était venue passer l'hiver près de son amie la Reine Caroline (1).

*
* *

Pérignon avait alors soixante ans et depuis Novi, en 1799, c'est-à-dire depuis quinze ans, il était éloigné des armées actives. L'Empereur ne lui confia aucune mission militaire. Rentré avec les siens à Montech, le maréchal y passa tout l'hiver. Il n'arriva

(1) Cf. *Mémorial* de Norvins, III, et *Madame Récamier et ses amis*, par M. Herriot, I, 320.

à Paris qu'après la bataille du 30 mars et même après la séance du Sénat du 2 avril que présidait Barthélemy, l'ancien Directeur, devenu comte et sénateur de l'Empire. C'est dans cette séance si tristement fameuse que fut votée la déchéance de Napoléon vaincu.

Quoique n'ayant pris aucune part aux événements, Pérignon ne crut pas pouvoir refuser son approbation aux actes de ses collègues du Sénat. Il eut même la faiblesse, le 15 avril, d'autoriser Kellermann à écrire en son nom au comte d'Artois, lieutenant général du Royaume.

Voici pourquoi. Le vieux maréchal Kellermann, — duc de Valmy, Grand Aigle, membre du grand conseil de la Légion d'honneur, pourvu de la sénatorerie de Colmar — avait été comblé par l'Empereur. Mais, en 1804, nous l'avons dit, il n'avait obtenu que le *titre* de maréchal d'Empire, ainsi que Lefebvre, Pérignon et Sérurier. Sur l'*Almanach impérial*, les quatre maréchaux sénateurs figuraient donc, depuis dix ans, dans une catégorie spéciale, *à la suite* des autres maréchaux, même de ceux qui avaient été créés depuis 1804. Cette situation d'almanach n'impliquait d'ailleurs aucune infériorité. Les maréchaux sénateurs, dans les cérémonies officielles de l'Empire, comme au couronnement, avaient toujours eu le même rang que leurs collègues.

Or, Kellermann, qui se posait volontiers en doyen des généraux français, avait, pendant dix ans, réclamé sans succès contre son rang d'inscription sur l'*Almanach !* L'avènement prochain d'un roi de France paraissait une occasion favorable pour

présenter une nouvelle requête. Le duc de Valmy était né en 1735 et entrait dans sa quatre-vingtième année. Il avait commencé à servir en 1752, avait été fait chevalier de Saint-Louis au moment de la guerre de Sept ans et maréchal de camp en 1788. Il pouvait donc se targuer des services qu'il avait rendus à la monarchie légitime, et sut les mettre en vedette. « Monseigneur, — écrivit-il au comte d'Artois, — je viens, au nom de mes collègues, maréchaux sénateurs, et au mien, comme doyen des maréchaux de France, réclamer auprès de Votre Altesse Royale contre l'ordre dans lequel on nous a placés par rapport aux autres maréchaux. Nous quatre, maréchaux sénateurs, *Kellermann, Lefebvre, Pérignon* et *Sérurier*, avons été nommés des premiers et avant tous les autres, sans doute à cause de l'ancienneté de nos services et de nos grades de généraux en chef ou de division. Les autres maréchaux, même le général Berthier, n'ont été nommés qu'après. Nous prions Votre Altesse Royale, lieutenant général du Royaume, d'avoir la bonté de nous faire établir dans l'ordre dans lequel nous devons être placés et qui doit précéder MM. les maréchaux nommés depuis ces sénateurs... »

La demande du vieux soldat n'avait aucune raison d'être ; le décret du 29 floréal an XII était parfaitement clair et le comte d'Artois ne put que répondre qu'il soumettrait la réclamation au roi (1). Mais le fait même de s'adresser ainsi au lieutenant général du royaume impliquait un blâme pour les

(1) Lettre du 17 avril 1814.

procédés de l'Empereur. Les maréchaux sénateurs furent donc, à partir de ce moment, parfaitement accueillis. Tous quatre, en juin 1814, furent nommés pairs de France (1).

Pérignon obtint plus encore. Grand Aigle de la Légion d'honneur, il avait été créé, le 31 mai, chevalier de Saint-Louis. En même temps qu'il lui conférait la pairie, le gouvernement royal lui confiait la présidence de la « commission chargée de vérifier les titres des anciens officiers de l'armée des émigrés ». Singulière fonction, particulièrement délicate à remplir pour l'ancien rival du duc d'Havré ! En outre, l'ancien ambassadeur devenait « commissaire du roi » dans la première division militaire, qui comprenait Paris (2).

Le maréchal fut grandement flatté de recevoir toutes ces faveurs. Avant la Révolution, il avait quitté l'armée royale parce que, n'appartenant pas à la noblesse de cour, il ne pouvait dépasser le grade de capitaine. Il avait très loyalement et sincèrement servi la République, avait été général en chef de la Convention et ambassadeur du Directoire. Puis, il avait, non moins sincèrement, suivi la fortune de Bonaparte. Et maintenant, malgré ce passé, la monarchie lui faisait les plus grandes avances, lui don-

(1) Au retour de l'île d'Elbe, Kellermann, Lefebvre et Serrurier offrirent leurs services à Napoléon. Ils escortèrent l'empereur à l'assemblée du Champ de Mai.

(2) La 1re division territoriale était alors formée des départements de Seine, Seine-et-Oise, Aisne, Seine-et-Marne, Oise, Loiret, Eure-et-Loir.

nait des missions de confiance, semblait le considérer comme un de ses plus zélés défenseurs

Il se rallia donc complètement au nouvel état de choses et se crut sincèrement royaliste. Pour lui comme pour beaucoup de généraux âgés ou fatigués, la Restauration représentait d'ailleurs le port après la tempête. Le gouvernement qui s'établissait pouvait paraître définitif, l'ère révolutionnaire semblait close à jamais. Peut-être aussi, oubliant les gages qu'il avait donnés à cette Révolution que venait de vaincre l'Europe coalisée, Pérignon se souvint-il surtout que sa famille avait autrefois reçu quelques parchemins d'un des prédécesseurs du nouveau roi? Ce curieux état d'âme fut, on le sait, partagé par beaucoup d'officiers du même petit milieu provincial. En juin 1814, le maréchal d'empire ne sut pas se rappeler que c'était grâce à la Révolution qu'il avait pu arriver aux honneurs et les vingt-cinq ans écoulés depuis 1789 sortirent un peu vite de sa mémoire obscurcie...

Quelques années plus tard, un des collègues du pair de France Pérignon, racontant sa vie dans une oraison funèbre, expliquait ainsi ce ralliement à la monarchie, si brusquement manifesté : « Il arriva en France à l'heureux moment de la Restauration. Ayant toujours conservé dans son cœur des sentiments de respect et d'affection pour l'ancienne dynastie, il saisit avec joie *l'occasion de les développer* et embrassa avec joie la cause de la légitimité. » Ces paroles furent prononcées le 20 février 1819 par le comte Ricard, un des divisionnaires de Marmont en 1814, qui, comme son chef, avait abandonné

Napoléon le lendemain de la bataille de Paris.

Ce qui est certain, c'est que les sentiments de Pérignon pour l'ancienne dynastie, sentiments qu'il avait si jalousement cachés depuis 1792, prirent rapidement un très grand *développement*, et qu'en 1815 le maréchal resta fidèle à ses nouvelles opinions royalistes.

Au moment de la rentrée de l'Empereur, en mars 1815, il était en villégiature à Montech. M. de Vitrolles, envoyé en mission par Louis XVIII, arriva à Toulouse avec l'espoir d'établir un gouvernement central du midi, de grouper les départements restés fidèles à la cause royale et de pousser l'armée à la résistance. Vitrolles pensa que le nom de Pérignon, resté très populaire dans toute la région toulousaine, pourrait lui être fort utile. Il dépêcha donc à Montech le chevalier de La Salle, aide de camp du comte d'Artois.

Le vieux maréchal se laissa ramener par La Salle. Pendant qu'à Bordeaux la courageuse duchesse d'Angoulême tentait l'impossible pour maintenir la garnison et était cependant forcée de s'embarquer le 2 avril, Vitrolles joua à Toulouse, transformée en capitale, le rôle d'un proconsul, organisa un « cabinet », fonda un *Moniteur* (1). Pérignon prit le commandement de la division territoriale et reçut même le portefeuille de la guerre dans ce singulier gouvernement du Midi.

L'action tentée par M. de Vitrolles échoua d'ailleurs misérablement et Pérignon, « dont la gloire

(1) *Mémoires de Vitrolles*, II, 395, et *1815*, par M. H. Houssaye, livre III.

était oubliée autant que l'intelligence était affaiblie (1) », n'eut ni influence, ni activité. Dès le 4 avril, le général Delaborde dispersait facilement les rares partisans de Louis XVIII, proclamait l'Empire à Toulouse et s'emparait de la personne du pseudo-proconsul (2). Quant à Pérignon, il put d'abord se retirer à Montech, sans être inquiété.

Aussitôt qu'il avait appris les événements de Toulouse, le ministre de la guerre de Napoléon, Davout, avait mis d'urgence en route le général Solignac, porteur d'ordres impératifs datés du 8 avril. Pérignon « devait partir sur-le-champ, en poste, pour se rendre à Paris » ainsi que les autres chefs compromis (3). L'inexécution de cet ordre devait être regardée comme une désobéissance militaire. Elle eût mis les généraux « dans le cas d'être traités et poursuivis comme traîtres et provocateurs à la guerre civile ».

Deux jours plus tard, — le 10 avril — Napoléon, que la conduite de Pérignon avait vivement affecté, donnait l'ordre à Davout de rayer l'ancien ambassadeur de la liste des maréchaux, ainsi que Kellermann qui avait voté la déchéance, Augereau dont la conduite en 1814 ne pouvait être pardonnée, Berthier, Marmont et Victor qui avaient suivi le roi à

(1) *1815*, par M. H. Houssaye.

(2) Par lettre du 9 avril, le ministre de la guerre félicita Delaborde de son succès. « L'arrestation de Vitrolles est d'une grande importance. Il faut le mettre au plus rigoureux secret. » *(Corr. du maréchal Davout*, n° 1556.)

Vitrolles fut remis au général Chartrand le 10 avril et conduit au donjon de Vincennes. Il y resta jusqu'au 20 juin.

(3) Davout à l'empereur et roi. Lettre du 8 avril.

l'étranger (1). Très bienveillant malgré tout pour ses anciens compagnons de gloire, l'Empereur autorisait Pérignon à demeurer à la campagne et ajoutait : « Vous me préparerez un travail pour accorder une pension en forme de retraite à ceux des maréchaux qui n'ont pas de fortune. Vous me direz ce qu'ils ont et ce qu'ils tiennent du domaine extraordinaire. »

Pérignon put donc rester chez lui et le maréchal Davout plaida généreusement la cause de son collègue auprès de l'Empereur : « J'ai fait connaître à M. le maréchal Pérignon qu'il restait rayé de la liste des maréchaux. Je joins la réponse que j'ai reçue de lui aux demandes que je lui ai faites sur l'état de sa fortune... Je dois ajouter, Sire, à cet exposé, que les différents rapports du général Maurice Mathieu (2) atténuent les faits reprochés au maréchal Pérignon et méritent toute l'indulgence de V. M. Je la prie de se rappeler la conduite qu'il a tenue lors de l'assemblée illégale de quelques sénateurs. Le maréchal est beau-père du général Lanusse (3). Je prie V. M. de me faire connaître ses intentions sur le traitement de retraite qu'Elle voudra lui accorder (4). »

(1) La radiation de Kellermann ne fut pas maintenue. — Nous avons déjà dit qu'il assista à la cérémonie du Champ de Mai.

(2) Mathieu avait été nommé commandant militaire de la 10e division militaire (Toulouse), en remplacement de Delaborde, et était arrivé à son poste le 10 avril.

(3) Le général baron Lanusse, grand maréchal du palais du roi Joachim, avait épousé la fille aînée du maréchal, « Pérignonnette ». Très dévoué à l'Empire, il était resté en disponibilité pendant la première Restauration et venait de recevoir le commandement de la 3e division, à Metz (1768-1847).

(4) *Corr. du maréchal Davout*, IV, 1632. — 27 avril 1815.

*
* *

Deux mois plus tard, l'Empereur est vaincu à Waterloo. Le 20 juin, le duc d'Otrante escompte déjà une nouvelle restauration royale, cherche des alliés pour s'emparer du pouvoir et ouvre à M. de Vitrolles les portes de la prison de Vincennes. Après avoir d'abord attendu les événements à Montech, Pérignon se décide à quitter sa retraite au commencement de juillet, arrive à Paris le même jour que Louis XVIII et offre de nouveau ses services.

Il est, naturellement, mieux accueilli encore qu'en 1814, puisqu'il a donné, à Toulouse, des preuves de son dévouement, puisqu'il a été rayé par Napoléon de la liste des maréchaux. « Je suis bien aise de vous voir, lui dit Louis XVIII, j'ai saisi la première occasion de vous rapprocher de moi, je vous ai nommé gouverneur de Paris (1). » Réintégré immédiatement dans toutes ses fonctions, et très en faveur à la cour, Pérignon échange peu après son titre comtal, qu'il doit à l'Empire, contre un marquisat authentique. Pair de France, il a la fâcheuse faiblesse de voter la mort de son ancien collègue, le glorieux prince de la Moskowa (2). Enfin, le 3 mai 1816 il est fait commandeur de Saint-Louis.

Mais ce n'est plus alors qu'un vieillard sans lucidité et sans énergie qui ne peut jouir longtemps de

(1) Discours du comte Ricard à la Chambre des pairs, déjà cité.
(2) Marmont, Victor et Kellermann, rayés comme Pérignon en avril 1815, votèrent aussi la mort de Ney.

ce retour de fortune. Ses forces déclinent rapidement. Il s'éteint le 25 décembre 1818 à Paris.

Trois jours plus tard, au cimetière du Père-Lachaise, de grands honneurs étaient rendus à la dépouille du maréchal. Le général Joseph Lagrange prononçait l'éloge funèbre au nom du gouvernement royal.

Lagrange avait débuté en 1794 au deuxième bataillon des volontaires du Gers. Il avait admiré sur les champs de bataille l'admirable soldat de la Montagne Noire et de Figuères et était resté son ami. Il sut rappeler dans un éloquent discours la valeur du maréchal, sa brillante conduite aux Pyrénées-Orientales et à Novi, la générosité de ses sentiments, la sûreté de ses relations, le dévouement dont il avait fait preuve dans les diverses fonctions remplies : juge de paix, député, chef d'armée, ambassadeur, gouverneur de Parme et de Naples, sénateur et pair de France.

Tous ces éloges restent vrais. Le maréchal Pérignon s'est montré constamment un homme de valeur, aimant son pays et le servant utilement, ayant même des heures de gloire. Il faut donc juger avec indulgence certaines faiblesses de caractère dont il a fait preuve dans les derniers temps de sa vie. Sa campagne aux Pyrénées, qui constitue une des pages les plus brillantes des guerres soutenues par la Convention et la signature du traité de Saint-Ildefonse, qui fut un grand succès pour la politique du Directoire, empêcheront son nom d'être oublié.

TRUGUET

L'AMIRAL TRUGUET

D'après un tableau appartenant à M. Franck Rousselot.

Photographie Attinger, à Neuchâtel (Suisse).

TRUGUET

I

LA SUCCESSION DU GÉNÉRAL PÉRIGNON

Remaniement du ministère, le 16 juillet 1797. — Causes de la disgrâce de Truguet. — Nomination à Madrid. — Esquisse biographique. — Services militaires et civils. — Au ministère de la marine. — Portraits de l'amiral. — Relations antérieures avec Godoï. — L'ex-chanoine Perrochel.

Dans la soirée du 28 messidor an V (16 juillet 1797), les cinq membres du Directoire exécutif de la République française étaient réunis au palais du Luxembourg en séance extraordinaire. La Révellière présidait. Il s'agissait de discuter d'importants changements dans le personnel des ministères pour donner satisfaction à la majorité des conseils, dont l'orientation venait d'être modifiée par les élections du printemps.

La discussion fut longue et confuse. A l'unanimité, les Directeurs décidèrent d'abord que le ministre des Relations extérieures, Delacroix, et le

ministre de la marine, l'amiral Truguet, ne pouvaient continuer à garder leurs portefeuilles. Leurs remplaçants, — Talleyrand et l'amiral Pléville Le Péley — furent immédiatement choisis. En outre, trois autres ministres, Pétiet, Cochon et Bénézech cédèrent leurs places à Hoche (lui-même remplacé aussitôt par Schérer) à Lenoir-Laroche et à François de Neufchâteau.

La disgrâce de l'amiral Truguet était imprévue. Depuis deux ans, il avait rendu de grands services à la marine et sa valeur technique n'était pas en cause. De plus, très avancé d'opinions, il partageait alors assez complètement les vues de la majorité des Directeurs, c'est-à-dire de La Révellière nommé récemment président, de Rewbell et de Barras. Avec tous trois, il avait eu d'excellentes relations personnelles, surtout avec Barras, Provençal comme lui d'origine et qu'il avait rencontré dès son enfance. Seul parmi les directeurs, Carnot avait jusque-là montré une certaine animosité contre l'amiral. Il lui reprochait depuis longtemps ses « tendances au jacobinisme (1) » et l'accusait « de fatiguer le gouvernement par son peu d'égards, sa causticité et son indocilité (2) ».

La nomination de Pléville-Le Peley pouvait donc paraître une concession faite à la minorité du Directoire. Mais l'ensemble du remaniement ministériel est ainsi expliqué par Barras : « D'où vint cette

(1) *Mémoires sur Carnot*, par son fils, II, 114.
(2) *Hist. du Directoire constitutionnel jusqu'au 30 prairial*, par Carnot-Feulins, ch. v.

inspiration du changement de ministère? Ah, je n'hésite pas à le reconnaître, elle nous vint, peut-être, de celle qui nous poussait à faire Talleyrand ministre. Et comment Talleyrand pouvait-il être ministre par le changement d'un seul et sans un mouvement qui eût l'air, au moins, d'être dicté par une vue générale? » La Révellière semble aussi avoir plus tard regretté son vote du 16 juillet. « Truguet et Delacroix, — dit-il, — étaient vraiment amis de la liberté et malgré la présomption et l'entêtement du premier et la lourde pédanterie du second, ce n'était pas le moment de leur donner des successeurs (1). »

Absolument surpris par sa disgrâce, Truguet la considéra comme tout à fait momentanée. Il se crut sacrifié pour plaire aux Conseils, espéra tout de suite une compensation prochaine, garda avec La Révellière et Barras de bons rapports personnels et, naturellement, applaudit de grand cœur à la « Journée » du 18 fructidor faite contre ceux qu'il regardait comme ses ennemis. Aussitôt les résultats connus, l'ancien ministre de la marine crut le moment venu d'offrir ses services aux vainqueurs, avec insistance. Il écrivit officiellement au président, La Révellière, et, dans une lettre datée du 24 fructidor, adressée à Barras, crut devoir ouvrir son cœur. « J'ai reçu avec la fierté d'un républicain une destitution provoquée et obtenue par des contre-révolutionnaires. La majorité du Directoire dut peut-être

(1) *Mémoires* de La Révellière, II, 111.

céder pour mieux couvrir ses grands desseins. J'ai soutenu également avec quelque caractère mille persécutions, mille outrages, dont mon patriotisme et ma fidélité aux principes étaient les motifs. Aujourd'hui les républicains triomphent, le Directoire n'a plus d'entraves, les conjurés sont abattus et leurs victimes doivent être réintégrées avec éclat. Déjà plusieurs jours sont écoulés depuis le 18 fructidor et Charles Lacroix et Truguet sont encore sous les coups que leur ont portés les contre-révolutionnaires. Je n'ai point vu mon ancien collègue et j'ignore ce qu'il en pense. Mais il a les mêmes droits que moi à une réparation prompte. Elle cesserait d'être digne du Directoire et de nous si elle faisait soupçonner des intrigues qui ne peuvent exister, si elle retardait à la veille du danger (1)... »

Malgré son vote du 16 juillet, Barras était resté assez bien disposé pour l'amiral. Il l'eût volontiers rappelé au ministère après le 18 fructidor, bien qu'aucun prétexte ne pût alors être invoqué pour remercier le vieux Pléville Le Peley (2), nommé depuis six semaines. Mais Rewbell refusa énergi-

(1) Lettre citée dans les *Mémoires* de Barras, III, 34.

En quittant le ministère, Truguet s'était installé rue de la Ville-l'Evêque.

(2) Pléville Le Peley était né en 1726 à Granville. Engagé comme mousse en 1738, il avait d'abord navigué pendant de longues années sur un corsaire de Granville. Entré dans la marine royale, il avait fait la guerre d'Amérique et avait été nommé capitaine de vaisseau en 1780, puis contre-amiral dès le début de la Révolution. Excellent homme, administrateur d'une probité légendaire, Pléville Le Peley resta neuf mois ministre et reçut ensuite le grade de vice-amiral. Bonaparte le fit sénateur et grand officier. Pléville mourut à la fin de 1805 dans sa quatre-vingtième année.

quement, disant que « ce serait reculer que de reprendre l'ancien ministre et qu'un gouvernement ne peut jamais reculer sans s'exposer à la mort (1) ». La majorité des Directeurs estimait cependant qu'une compensation devait être offerte à Truguet qui avait, pendant dix-huit mois, donné des preuves de valeur et d'énergie.

Le rappel de Pérignon, décidé le 8 octobre (17 vendémiaire), fournit l'occasion cherchée. L'ambassade de Madrid était un poste important où les qualités de l'amiral semblaient pouvoir trouver leur emploi. Sur la proposition de Merlin de Douai et de Barras, et sans que Talleyrand ait été consulté, la mission de représenter la République en Espagne fut proposée à Truguet et acceptée immédiatement. L'arrêté de nomination (2) fut signé dans la soirée du 17 octobre (26 vendémiaire an VI).

*
* *

Les services militaires du nouvel ambassadeur étaient particulièrement brillants et justifiaient la grande notoriété qui l'avait fait appeler au pouvoir en 1795.

Né à Toulon le 10 janvier 1752, *Laurent*-Jean-François Truguet appartenait à une famille de marins d'origine suédoise, établie depuis le commencement du dix-septième siècle en Provence. Son père avait été chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau après une blessure reçue à l'attaque

(1) Barras, III, 157.
(2) A. N., A. F., III, 176-1002.

de Port-Mahon en 1756, puis enfin chef d'escadre et major général à Toulon.

L'enfance de *Laurent* s'était passée dans le grand port militaire de la Méditerranée (1). A treize ans, en 1765, il entrait dans la marine royale comme garde à la compagnie du port de Toulon, faisait ensuite plusieurs campagnes qui lui valaient le grade d'enseigne en 1788 et partait pour l'Amérique dès le début de la lutte soutenue contre l'Angleterre. Aide de camp du comte d'Estaing (2), le jeune officier se conduisait, à terre, en vaillant soldat, sauvait la vie de son chef à l'assaut de Savannah et recevait la croix de Saint-Louis en 1780, à vingt-huit ans.

Après ces heureux débuts, la carrière de Laurent Truguet avait suivi un cours régulier. Rentré en France en 1783, il était reparti l'année suivante pour l'Orient et avait brillamment exercé le comman-

(1) Le chef d'escadre Truguet, décédé en 1788, laissa trois enfants : une fille, mariée en 1767 au lieutenant de vaisseau de Martineng, et deux fils, *Laurent* et Augustin. Ce dernier mourut capitaine de vaisseau aux Antilles, en 1793.

Un descendant de la sœur de l'amiral, M. J. de Martineng, a publié en 1899, dans le *Bulletin de l'Académie du Var*, une petite notice biographique sur son grand-oncle très intéressante et documentée, qui m'a été fort utile.

M. J. de Martineng a bien voulu, en outre, me communiquer, sur sa famille, de précieux renseignements.

Quant aux papiers politiques de l'amiral, ils appartiennent aujourd'hui à l'exécuteur testamentaire de son fils, M. Franck Rousselot, qui réside à Beveix, en Suisse. Grâce à l'extrême obligeance de M. Rousselot, j'ai pu prendre connaissance d'un grand nombre de pièces et lettres inédites. Je lui adresse ici, — ainsi qu'à M. de Martineng, — mon cordial remerciement.

(2) Voir le récit de la croisière du comte d'Estaing dans le beau livre du vicomte DE NOAILLES, récemment paru : *Marins et soldats français en Amérique.*

dement du *Tarleton*, brick mis à la disposition de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Choiseul-Gouffier (1). Resté dans les eaux turques de 1784 à 1788, tour à tour instructeur des marins ottomans, ingénieur hydrographe dans l'archipel ou chargé de mission commerciale en Égypte, Truguet s'était révélé marin de grande envergure et organisateur ingénieux.

En 1788, il est nommé capitaine de frégate et se rend en Angleterre. Revenu à Paris dès les premières journées de la Révolution, il se montre très partisan des idées nouvelles, devient capitaine de vaisseau en janvier 1792, puis contre-amiral à la date du 1er juillet de cette même année. On lui confie la mission de réorganiser dans la Méditerranée les forces maritimes françaises.

Au moment où le nouveau promu va quitter Paris pour rejoindre son poste, la monarchie disparaît après les événements du 10 août. Avant de partir, le 19 août, l'amiral se présente à la barre de l'Assemblée et renouvelle le serment déjà prêté de « maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir pour la défense de la Patrie (2) ». Le lendemain, il se met en route pour Toulon et arbore son pavillon sur le *Tonnant* le 30 août.

Devenu chef d'escadre, Truguet peut enfin donner sa mesure. D'idées un peu exaltées mais d'une activité dévorante, il réorganise rapidement les forces qui lui sont confiées, reprend Nice et Oneille, envoie une de ses divisions à Naples, sous Latouche-

(1) Pour ce personnage, voir Aubert-Dubayet, IV.
(2) *Galerie* de Babié et Beaumont, VI.

Tréville (1). Pendant une escale en Corse, nécessitée par un de ces mouvements, il a même l'occasion, à Ajaccio, d'apaiser une sanglante révolte suscitée par les intrigues de Paoli. On raconte qu'il dînait ce soir-là chez les Bonaparte. Le jeune Napoléon devait faire partie de l'expédition de Sardaigne avec un bataillon de volontaires corses. Ce fut sous les ordres de Truguet que le futur empereur reçut le baptême du feu. (Janvier-février 1793.)

Les opérations en Sardaigne n'ayant pas réussi, le ministre Monge fit appeler à Paris le commandant de l'escadre, pour expliquer les causes de son échec. Arrivé au commencement de mai, l'amiral se justifia facilement. Il allait repartir pour Toulon, lorsque les événements du 31 mai et des jours suivants amenèrent la proscription des Girondins. Compromis par ses anciennes relations avec plusieurs députés proscrits, Truguet fut alors privé de son commandement et dut rester inactif à Paris. Quelques semaines plus tard, au milieu d'août, il était même destitué, et incarcéré aux premiers jours de septembre.

Cette incarcération, que l'amiral avait en partie provoquée par la publication d'un mémoire où il blâmait avec acrimonie les procédés employés pour la marine (2), fut, en somme, l'une des causes de sa fortune politique. Considéré comme une victime de Robespierre, le prisonnier recouvrait sa liberté aussitôt après thermidor et obtenait sans difficulté sa

(1) Voir Canclaux, I.

(2) Ce mémoire, adressé au Comité de salut public le 22 juillet 1793, avait paru dans la *Gazette nationale.*

réintégration dans les cadres. Le 26 mai 1795, il devenait vice-amiral, se liait avec les personnages les plus influents de la Convention et recevait, au moment de la constitution du Directoire, le portefeuille de la Marine.

*
* *

Au ministère, Truguet s'était montré, comme à la tête des escadres, actif et entreprenant. Très travailleur quoique un peu brouillon, très patriote à la mode de l'an II, il avait réussi à rétablir la discipline, avait créé des unités régimentaires d'artillerie et avait organisé au point de vue technique l'expédition que le général Hoche devait conduire en Angleterre.

Autorisé par le Directoire à correspondre directement avec les ministres des puissances alliées à la République, — Espagne et Hollande, — le ministre de la marine française avait profité de cette latitude pour tenter d'imposer ses vues particulières à Madrid et à la Haye. Il avait gagné ainsi, dans les deux pays voisins, une très grande notoriété dont certains de ses collègues s'étaient montrés jaloux. Ses allures autoritaires et cassantes lui avaient d'ailleurs valu, dans les milieux politiques parisiens, de très grosses inimitiés. L'opinion de Carnot-Feulins, — que nous avons rapportée, — sur « la causticité et l'indocilité » de l'amiral était parfaitement justifiée. En outre, on reprochait à Truguet, — bien qu'il fût, au fond, très jacobin, — les anciennes relations qu'il avait eues autrefois, en 1788 et 1789, avec la famille du duc d'Orléans. Déjà,

en brumaire an IV, avant d'entrer au ministère, il avait dû, pour ce fait, comparaître devant une *commission épuratoire* dont la composition avait été fixée par le Comité de salut public. Bien qu'ayant victorieusement répondu alors à ses accusateurs (1), il avait gardé une certaine réputation d'*orléanisme*. Les modérés, par contre, lui faisaient un crime de ses opinions trop ardentes. Il avait donc été combattu dans les deux camps pendant tout son ministère.

Voici comment le jugeait le haineux Mallet du Pan au moment de la constitution du Directoire : « *Truguet*... le plus capable des six ministres. Homme d'esprit intrigant, versé dans les affaires de son département, passait, non sans raison, pour une créature du duc d'Orléans (2). » Et le même Mallet du Pan, dénigrateur systématique de tous les hommes au pouvoir, ajoutait quelques mois plus tard : « De l'esprit, du jargon, nul talent réel. Intrigant, inconstant, sans principes; ayant tour à tour embrassé tous les partis; plein d'ambition, sera royaliste au moment où il sera sûr et utile pour lui de l'être... (3). »

Le directeur La Révellière semble, dans ses mémoires, avoir donné une note plus juste : « C'était un beau brun, encore frais, vigoureux, brave et spirituel. Avec cela il a aussi de la morgue, de la susceptibilité et de l'entêtement. »

(1) *Moniteur* du 21 brumaire an IV (12 novembre 1795).
(2) *Correspondance* publiée par M. A. Michel. T. I, p. 362.
(3) *La Révolution française vue de l'étranger*, par M. Descostes, p. 489.

Ce dernier portrait paraît exact. Toute sa vie, Truguet se montrera ainsi, avec de réelles qualités de courage et d'intelligence, mais très satisfait de soi-même et se croyant irrésistible et indispensable, homme à bonnes fortunes, spirituel et frondeur.

Évidemment, après le 18 fructidor — (sa lettre à Barras le prouve), — le ministre disgracié le 16 juillet considérait comme une chose due sa propre rentrée aux affaires. L'opposition de Rewbell l'ayant empêché de reprendre sa place à la Marine, l'amiral n'avait pu refuser le beau poste d'ambassadeur. Mais ce poste lui paraissait une compensation à peine suffisante et c'était sans enthousiasme qu'il avait accepté. Sa désignation définitive lui fut annoncée par Merlin de Douai le 27 vendémiaire : « Cher ancien collègue, écrivit ce directeur, je vous annonce avec plaisir que le Directoire exécutif vous a nommé hier ambassadeur de la République française près la cour d'Espagne (1). » Le décret du 26 vendémiaire fixait à cent quarante mille francs le traitement de l'ambassadeur avec un tiers en plus pour frais de premier établissement. Un secrétaire d'ambassade, aux appointements de dix-neuf mille francs, le citoyen Perrochel, était en même temps nommé.

*
* *

La nouvelle de la prochaine arrivée de Truguet à Madrid fut fort bien accueillie par le prince de la

(1) Arch. Franck Rousselot.

Paix. En effet, nous l'avons dit, par le fait même de ses fonctions de ministre, l'amiral avait été autorisé à correspondre avec Godoï pour toutes les questions techniques ayant trait à la marine des deux nations que le traité de Saint-Ildefonse avait intimement rapprochées. Des relations écrites, assez suivies et très courtoises, s'étaient donc établies entre les deux personnages.

La correspondance avait débuté le 13 vendémiaire an V (4 octobre 1796). Truguet avait fait connaître alors les vues du Directoire sur la guerre maritime. Sa première lettre (1) se terminait ainsi : « Je viens de vous communiquer, monsieur, les vues du Directoire exécutif dont je me félicite d'être l'organe auprès de vous. La franchise qui caractérisera ma correspondance m'obtiendra sûrement la vôtre et vous donnera la preuve du désir que j'ai d'opposer à l'ennemi commun cette force que donnent l'union et la bonne intelligence de deux gouvernements dont les intérêts politiques et les sentiments d'une estime réciproque garantissent l'éternelle alliance... » Godoï avait répondu de San Lorenzo (l'Escurial) le 14 octobre : « Rien ne pouvant me flatter davantage que la franchise avec laquelle Votre Excellence me communique par sa lettre du 13 vendémiaire les intentions du Directoire pour combiner un plan de campagne navale... (2). »

(1) Papiers Truguet. Arch. Franck Rousselot. — La lettre de Truguet est datée du 13 vendémiaire. Elle fut présentée au Directoire et approuvée par trois directeurs : Letourneur, Carnot, La Révellière.

(2) Dans cette dépêche inédite du 14 octobre, qui est fort inté-

Pendant près d'une année, les deux ministres avaient correspondu librement et s'étaient tous deux accablés de compliments plus ou moins sincères. Une dernière lettre de Godoï du 6 juillet 1797 n'arriva à Paris qu'après la chute de Truguet. Elle fut communiquée au Directoire, et l'amiral répondit au prince de la Paix dans des termes qui montrent la cordialité qui avait présidé à leurs relations (1) : « Le Directoire qui, pour des motifs qui m'étaient personnels, avait cru devoir me charger de traiter directement avec Votre Excellence, a décidé que désormais le citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures, correspondrait seul avec Elle pour les objets de quelque nature qu'ils fussent qui établissent des rapports entre la République française et Sa Majesté Catholique... En terminant cette correspondance, je dois témoigner à Votre Excellence combien j'ai toujours eu lieu de m'applaudir de mes relations avec Elle. Il m'a été facile de reconnaître que tout ce que l'on publiera de ses talents, de sa loyauté et de ses sentiments particuliers pour la République française sera justement mérité. Le citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures, avec qui j'ai depuis longtemps des liaisons d'amitié est également recommandable par ses lumières et par son dévouement à la cause commune, et je ne puis que féliciter les deux gouvernements des rapports qui vont s'établir entre vous... »

ressante, le ministre espagnol présentait habilement les vues de l'Espagne. Il se plaignait du retard survenu pour la ratification du traité de Saint-Ildefonse. (Archives Franck Rousselot.)

(1) Lettre du 3 thermidor (21 juillet 1797).

La riposte de Godoï avait été plus aimable encore : « ... Que Votre Excellence me permette que sans cesser de lui exprimer l'attachement bien mérité que je lui ai voué, je lui demande la continuation de sa confiance. Si Votre Excellence n'est plus chargée personnellement du maniement des affaires, je suis certain qu'Elle pourra intervenir dans celles relatives à l'Espagne et je connais tous les avantages que Votre Excellence peut procurer aux deux puissances alliées, qui savent apprécier son talent et son patriotisme. Quant à moi, en mon particulier, je suis infiniment sensible aux expressions obligeantes que je dois à l'amitié de Votre Excellence et j'espère qu'Elle me continuera l'opinion favorable qu'Elle m'a accordée et qu'Elle la fera partager au nouveau ministre son ami. Votre Excellence peut être bien persuadée que je regrette autant qu'Elle que les événements rendent nos relations moins fréquentes. Rien ne me sera plus agréable que les occasions qui pourront s'offrir de servir personnellement Votre Excellence et de lui manifester dans tous les temps l'estime et le bon souvenir que je lui conserverai toujours (1). »

Très fier des compliments de Godoï, Truguet les avait communiqués au Directoire : « Il n'est pas commun de voir un ministre royal donner encore des témoignages d'estime et de confiance à un ministre révoqué... Cette réponse peut faire juger au Directoire si je puis être de quelque utilité aux intérêts des deux nations... Je ne puis oublier que je suis

(1) Lettre datée de Saint-Ildefonse, 31 juillet 1797. (Archives Franck Rousselot.)

républicain et mon zèle pour mon pays ne sera jamais altéré, même par des injustices (1)... »

A cause même de ses anciens rapports avec le prince de la Paix, et contrairement aux usages, l'amiral crut devoir annoncer directement au ministre espagnol sa désignation pour Madrid : « Le Directoire voulant me donner une preuve de son estime et de sa confiance ne pouvait sans doute mieux récompenser mes services qu'en m'honorant d'une place où j'aurai de fréquentes occasions d'offrir à une nation et à un gouvernement ami et allié les témoignages de ma profonde estime... Votre Excellence connaît depuis longtemps mes sentiments pour Elle. Je me trouverai heureux de les lui témoigner personnellement et c'est un attrait de plus pour moi dans la mission honorable qui m'est confiée (2)... »

*
* *

Talleyrand connaissait mieux que personne les relations du nouvel ambassadeur avec Godoï, puisque, depuis le 16 juillet, il avait été chargé de la correspondance du Directoire concernant les affaires maritimes. Il craignit qu'en arrivant à Madrid l'amiral ne cherchât à traiter certaines questions sans passer par son intermédiaire. Se méfiant d'ailleurs de la franchise et des goûts d'indépen-

(1) A. N. A. F., III, 280.
(2) Lettre du 2 brumaire an VI (23 octobre 1797). (Archives Franck Rousselot.)

dance bien connus de Truguet, il pensa qu'il était nécessaire de lui adjoindre un collaborateur tout à fait à sa propre dévotion. De même, deux ans plus tôt, Mangourit avait été désigné par Delacroix pour doubler et surveiller Pérignon. Cette fois, le ministre fit choisir un diplomate qui, comme lui, avait rempli des fonctions sacerdotales, le citoyen Perrochel, dont La Revellière avait du reste chaudement appuyé la candidature.

Ce Perrochel, fort intelligent et plus sournois encore, était né en 1750 de famille noble du Maine. D'abord lieutenant de dragons, très ambitieux d'honneurs et d'argent, il avait très vite quitté le métier militaire pour l'état ecclésiastique, « où sa qualité de gentilhomme et ses relations de famille lui assuraient une aisance suffisante pour le mettre en état de satisfaire ses goûts ». Très protégé, il obtint assez promptement un *canonicat* à Angers. Le revenu de l'abbaye de Toussaint, qui valait douze mille livres, somme considérable pour l'époque, était attaché à ce canonicat. Mais le chanoine de Perrochel fut vite lassé de cette sinécure. Il dépensa ses revenus à voyager et parcourut successivement la Suisse, l'Angleterre et l'Allemagne. Il était toujours chanoine en 1789, mais n'avait pas paru à Angers depuis trois ans !

Dès le début de la Révolution, M. de Perrochel cherche à jouer un rôle politique, abandonne son canonicat et à la fin de 1792 se montre très zélé partisan de la République. Puis, il rentre dans l'armée et court à la frontière. Il est volontaire à Jemmapes, s'y distingue et obtient, à Angers même, une place

de capitaine de dragons. Très courageux et très actif, se montrant ardent patriote, il voit alors s'ouvrir devant lui un bel avenir militaire, mais il reçoit au combat de Martigné-Briand, en Maine-et-Loire, un coup de feu qui lui traverse la poitrine et le force à quitter l'armée d'une manière définitive.

Grâce à la protection de son compatriote La Revellière, l'ex-chanoine se fait employer au comité militaire de la Convention et s'occupe aussi d'affaires diplomatiques. Son goût des voyages le reprend. Il se fait donner, en 1795, une mission en Suède, et Delacroix lui offre, en février 1796, d'accompagner Aubert-Dubayet à Constantinople, comme secrétaire d'ambassade. Mais l'ambitieux Perrochel trouve la Turquie bien lointaine ! Il refuse de partir, reste à Paris, et se lie alors avec Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, dont il devient l'ami.

Tel était le personnage désigné le 17 octobre 1897 pour aller gérer les affaires de la France à Madrid en attendant l'arrivée du nouvel ambassadeur. Perrochel se présenta à Pérignon le 26 frimaire (16 décembre), prit possession des « archives et du sceau », fut reçu par les souverains et entra aussitôt en fonctions (1).

(1) Labène, antérieurement premier secrétaire, quitta Madrid — nous l'avons dit — le 26 décembre.

II

DÉBUTS A MADRID

Truguet et Bonaparte. — L'ambassadeur quitte Paris. — Premiere entrevue avec le prince de la Paix. — Le comte de Cabarrus. — Présentation au roi d'Espagne. — Discours de l'amiral.

Truguet semble avoir longtemps hésité avant de se décider à franchir les Pyrénées. Dans une lettre déjà signalée (1), il prévenait Pérignon le 14 novembre (24 brumaire) que « le désir d'embrasser Bonaparte le forcerait sans doute à retarder son voyage ». L'amiral tenait sans doute à voir Bonaparte, mais ce n'était pas seulement pour l'embrasser. Il espérait encore qu'un événement imprévu le remettrait à la tête de la marine et comptait beaucoup, pour provoquer cet événement, sur l'influence du jeune général dont il avait guidé les débuts en Sardaigne cinq ans auparavant.

Depuis cette époque en effet, leurs relations avaient été constantes et cordiales. Le 9 août 1795, — deux mois avant le 13 vendémiaire — le général écrivait à son frère Joseph, assez lié lui aussi avec Truguet : « On s'occupe de la Constitution de

(1) Voir Pérignon, VIII.

l'an III et des directeurs à nommer. On parle de Barthélemy, Sémonville, Truguet, Pichegru. Mais tout cela ne sont que des voix en l'air. Je vois ici quelquefois Truguet (1)... »

Six mois plus tard, lorsque Bonaparte avait été mis à la tête de l'armée d'Italie, il avait dû traiter avec le ministre de la Marine certaines questions relatives à la concentration et au transport des troupes. L'amiral avait secondé ses projets avec beaucoup de complaisance et d'activité, et le commandant en chef l'en avait remercié le 14 ventôse-4 mars. « J'ai reçu, *mon cher ministre*, votre lettre pour le commandant des armes à Toulon. Je vous remercie du zèle et de l'intérêt que vous voulez bien prendre à nos opérations. Si nous sommes heureux, nous vous enverrons du chanvre, et *au ministre de la Marine un beau bidet sarde* (2) ! »

Cette dernière promesse ne fut peut-être jamais tenue. Mais le ministre et le général étaient restés en correspondance pendant toute la campagne. Truguet félicita chaudement Bonaparte après Léoben : « Enfin mon cher général, vous venez de terminer la glorieuse campagne d'Italie. Comme militaire, j'ai souvent admiré votre génie et votre valeur ; comme ministre, je me réjouis de voir le feu de la guerre éteint sur le continent ; comme votre ami, je vous félicite de vos succès et je partage avec tous les hommes attachés à votre gloire et à celle de la

(1) *Mémoires du roi Joseph*, I, 140.
(2) Bonaparte à Truguet. (Archives Franck Rousselot.)

République l'enthousiasme que vos victoires ont généralement excité (1). »

Après Campo Formio, de nouvelles félicitations sont adressées au conquérant. Mais à ce moment Truguet n'est plus ministre. Il voit donc tout en noir, et ne cache pas son dépit. « Ah ! mon général, pourquoi cette gloire si brillante que vous avez conquise à la République, hors de ses limites, ne peut-elle se répercuter dans le sein de cette même République, si corrompue dans ses foyers et surtout au centre du pouvoir ? J'ai lutté tant que j'ai pu contre les conspirateurs. Je fus enfin vaincu dans cette lutte et peut-être n'aurai-je jamais dû l'être, puisque la majorité du Directoire est républicaine. Je suis fier du motif de ma destitution.

« La victoire du 18 fructidor que vous avez si habilement provoquée a réintégré la plupart des patriotes persécutés et je viens de recevoir une nouvelle marque d'estime et de confiance du Directoire : je suis ambassadeur en Espagne. Sans doute, je puis être utile dans une place aussi importante, mais *je ne puis me dissimuler que je l'eusse été davantage au ministère de la Marine*. On a été conséquent en m'éloignant de ce ministère, car l'on sait que j'aurais voulu organiser une puissante marine. Tout ce qu'on a fait est si opposé à mes principes et à ma manière de voir, qu'il était absurde de nommer un

(1) Truguet à Bonaparte. Lettre du 17 floréal an V (6 mai 1797). — Le général en chef venait de promettre un million pour la marine et l'amiral l'exhortait à conquérir l'Angleterre. Truguet écrivit aussi, pour des détails de service, de longues lettres à Bonaparte, le 27 germinal et le 30 floréal. (Archives F. Rousselot.)

ministre expérimenté ayant l'amour de la gloire lorsqu'on ne voulait faire de la nation française qu'une nation flibustière sur les mers. Je me résigne donc et je vais essayer chez les Espagnols ce que j'ai tenté inutilement ici. J'attendrai en Castille qu'on me croie digne de développer en France pour la régénération de notre marine une expérience et des talents acquis par trente années d'études et de méditation. »

On voit, par le ton de cette lettre, quelle estime singulière l'ancien ministre de la marine professait pour ses propres talents et aussi la manière peu reconnaissante dont il jugeait les hommes qui venaient de le désigner pour un des plus beaux postes de la République.

Toujours est-il que, songeant déjà à son projet de descente aux Iles britanniques, — expédition que Truguet conseillait depuis six mois — Bonaparte écrivit à Barras le 15 brumaire (5 novembre) : « J'attends des nouvelles de Vienne. Je me rendrai à Rastadt et de là j'espère venir à Paris. Je désirerais que Truguet commandât la marine de l'expédition d'Angleterre (1). » Le même jour, le général écrivait aussi au Directoire : « Il faut de bons officiers de marine, beaucoup de troupes bien commandées, un amiral intelligent et ferme — *je crois Truguet le meilleur*, — trente millions d'argent comptant (2). »

(1) Lettre citée par Barras, II, 95.
(2) *Corr. de N.*, 2331.

Truguet avait donc de bons motifs pour attendre à Paris le retour de Bonaparte. Il vit le général en chef dès son arrivée (1) mais l'expédition projetée était encore bien lointaine. Peut-être les vues de l'amiral ne concordèrent-elles pas avec les projets en cours d'exécution. La collaboration de Truguet ne fut pas officiellement demandée au Directoire et l'amiral comprit qu'il devait rejoindre prochainement son poste à Madrid.

Obligé de renoncer à diriger la marine française ou à conduire les escadres, il espéra du moins qu'à Madrid il pourrait tenter de régénérer la marine du roi d'Espagne. Pour l'aider dans cette œuvre de régénération, il demanda comme adjoint le contre-amiral Blanquet, qui avait commandé une partie des forces mises à la disposition de Hoche à la fin de 1796. « Cet officier, dont je connais les sentiments pour moi — écrivit-il, — veillera lui-même aux progrès maritimes que je stimulerai, et ses talents me seront d'un grand secours. » Un projet de décret pour la désignation de Blanquet était joint à cette demande. Mais les démêlés de la famille militaire de Pérignon avec les secrétaires d'ambassade étaient encore trop récents. Le Directoire ne crut pas devoir donner suite à la demande de l'ambassadeur (2).

Impatienté du reste par toutes les plaintes et tous les retards de Truguet, et le voyant intriguer auprès

(1) Bonaparte arriva de Rastadt le 6 décembre.
(2) A. N., A F III, 280. — Le projet de décret existe dans ce carton.

de Bonaparte, le Directoire, dès le 21 frimaire (11 décembre), — c'est-à-dire six jours après le retour de Rastadt, — avait mis l'amiral en demeure de quitter Paris. Barras, alors président, écrivit à Talleyrand : « Le Directoire exécutif pense, citoyen ministre, qu'il est très instant que les ambassadeurs qu'il a nommés pour l'Espagne et la Hollande (1) se rendent à leur poste : il vous invite, en conséquence, à donner les ordres nécessaires pour que leur départ ne soit plus retardé que de trois jours au plus (2). »

Il fallait donc s'incliner. Truguet trouva cependant moyen de rester encore un mois à Paris, peut-être avec un dernier espoir d'obtenir un commandement dans l'expédition d'Angleterre. Il ne se mit en route que le 12 janvier, avec son secrétaire particulier, Bottu. Les voyageurs s'arrêtèrent deux jours à Bayonne, les 21 et 22 janvier, et gagnèrent Madrid, sans incidents, le 4 février (16 pluviôse.)

*
* *

L'ambassadeur arrivait avec des idées très combatives. Il était bien résolu à prendre le contre-pied de ce qu'avait fait Pérignon, accusé de faiblesse depuis si longtemps par Barras, et à obtenir, par la fermeté de son attitude, ce que son prédécesseur n'avait pu, lui, obtenir par sa finesse et sa courtoisie. Plein de mépris pour l'étiquette surannée de la cour et les conventions protocolaires, il comptait

(1) Delacroix avait été désigné pour le poste de la Haye.
(2) Archives F. Rousselot.

surtout sur son prestige personnel pour amener le roi d'Espagne « au niveau des lumières du siècle ». Le lendemain de son arrivée il écrivait au président du Directoire : « Me voici à Madrid. La Cour est à Aranjuez. Je vais me soumettre aux formalités. Le Directoire peut être convaincu que l'ambassadeur de la République française ne laissera échapper aucune occasion de donner de la grande nation qu'il représente l'idée que nos alliés doivent en avoir... »

*
* *

Le 8 février (20 pluviôse), à peine installé, l'ambassadeur demandait audience au prince de la Paix et, le lendemain, se rendait à Aranjuez. L'accueil, d'homme à homme, fut cordial. Mais Godoï, ce jour-là, était, paraît-il, de fort méchante humeur contre le ministre des Relations extérieures du Directoire. Talleyrand venait en effet de faire connaître officiellement que le gouvernement français refusait de recevoir, comme ambassadeur d'Espagne à Paris, M. de Cabarrus.

Depuis plusieurs mois, le remplacement du marquis del Campo avait été décidé en principe et Cabarrus était le candidat du prince de la Paix. Né à Bayonne en 1752, Cabarrus s'était lancé de bonne heure dans de grosses affaires de commerce et de banque, avait acquis une fortune considérable et passait en Espagne pour un financier fort expert. A

(1) Truguet à Talleyrand, 24 pluviôse an VI (12 février 1798).

Madrid; il occupait une somptueuse demeure et ses dîners étaient célèbres. On rencontrait dans ses salons le corps diplomatique, des grands d'Espagne et beaucoup de Français émigrés (1). Après s'être fait donner par le roi Charles IV un titre de comte, Cabarrus cherchait, depuis longtemps, à obtenir un poste officiel. Plusieurs fois il avait été question, spécialement au moment de la disgrâce de Gardoqui, de lui confier le ministère des Finances. Mais les fonctions diplomatiques semblaient surtout tenter le banquier et l'ambassade de Paris était le but qu'il poursuivait avec ténacité (2).

Cependant le personnage était fort énigmatique et peu sympathique au Directoire. En 1797, l'Espagne l'avait envoyé au congrès de Berne, et une curieuse notice avait été adressée par Labène à cette occasion. « Sa nomination au congrès (disait la notice) fait beaucoup de bruit à Madrid. Tous les seigneurs de la Cour sont indignés qu'on n'ait pas choisi un grand d'Espagne. Cabarrus joint à de vastes connaissances une étude approfondie des hommes. « Souple et adroit, il s'élève ou s'abaisse suivant la portée de ceux avec lesquels il traite.

(1) Dans un bulletin du 16 messidor an IV (4 juillet 1796), Mangourit signalait un dîner chez Cabarrus. Les convives étaient Pérignon, les trois adjudants-généraux et les secrétaires français, Dhermand, le marquis et la marquise de Tolosa, le marquis de Santiago, le ministre et le consul général de Suède, le ministre de Prusse, etc.

(2) Rappelons ici que la fille de Cabarrus, Theresia, née en 1773, après avoir épousé M. Devint de Fontenay, s'était unie, en 1794, avec le conventionnel Tallien, et joua un grand rôle à la fin de la Convention et sous le Directoire. Plus tard, elle abandonna Tallien pour M. de Caraman, et mourut à Chimay en 1835.

Plein de finesse, il lit dans la pensée des autres en voilant toujours la sienne. Il flatte toutes les passions, il caresse toutes les opinions; il n'est ni républicain ni royaliste, il n'est qu'ambitieux. Sans nulle moralité, tous les moyens lui sont bons pourvu qu'il arrive à ses fins. Il est fou des femmes et s'en sert habilement pour ses projets. Il ne faut pas avoir une telle confiance dans sa bonne foi qu'on n'ait rien de caché pour lui. Cabarrus n'a point de patrie. Il s'attachera toujours à la puissance qui flattera le plus son ambition. On le croit partisan sincère de notre Révolution, mais il n'est pas ami du Directoire. Il faut se tenir en garde contre cet homme, sans paraître cependant se défier de lui. Si le gouvernement français croit avoir besoin de ses talents à Berne, il faut lui laisser soupçonner qu'à la fin du Congrès on le demandera pour ambassadeur d'Espagne près la République française. Il ambitionne beaucoup cette place... »

Non seulement Cabarrus voulait être ambassadeur à Paris, mais Godoï, qui était son obligé, le voulait aussi, et ce désir était connu du Directoire. Mais les relations du banquier avec les émigrés à Madrid et aussi sa parenté avec Tallien parurent des raisons suffisantes pour écarter cette candidature. Talleyrand découvrit alors — après avoir cherché des prétextes plausibles — que le comte de Cabarrus était né à Bayonne, en France ! Né sujet français, il ne pouvait donc représenter l'Espagne à Paris (1).

(1) Voir dans l'étude sur Aubert-Dubayet un cas analogue. Sta-

Bien vite, on fit paraître un arrêté spécial et, dans les premiers jours de pluviôse (fin de janvier), Talleyrand écrivit à Godoï pour faire connaître la décision officielle qui venait d'être prise : « Prince, le Directoire n'a pas cru pouvoir, d'après l'esprit de la Constitution et le principe consacré depuis longtemps en France, recevoir comme ambassadeur de la cour d'Espagne M. le comte de Cabarrus, né Français. Il m'a chargé de vous marquer que cette décision, généralisée par un arrêté (1), n'est nullement fondée sur aucune prévention qu'ait pu lui inspirer la personne de M. de Cabarrus. Mais il n'a pu, même en faveur d'un choix fait par l'Espagne, son alliée, se départir d'un principe généralement reconnu en France et adopté par la plupart des gouvernements de l'Europe. Le Directoire recevra avec autant de plaisir que de confiance le nouvel ambassadeur que la cour d'Espagne lui enverra... »

Cette lettre était arrivée à Madrid à peu près le même jour que l'amiral. Dès la première entrevue avec Godoï, il fallait donc causer de cette grave question du remplacement du marquis del Campo. Assez habilement, Truguet mit tout de suite en avant la candidature de M. d'Azara, ambassadeur d'Espagne auprès du pape. D'Azara avait rendu depuis un an, à Rome, de grands services à l'influence française. Il résidait depuis longtemps en Italie, adorait les arts et passait pour partager beaucoup des idées des encyclopédistes. Sa nomination

maty, né sujet turc, ne fut pas accepté par la Porte comme consul de France.

(1) L'arrêté est du 1er pluviôse (20 janvier 1798).

devait donc être bien accueillie par le Directoire.

Mais, piqué par la lettre de Talleyrand, Godoï refusa d'abord nettement de désigner M. d'Azara, sous prétexte que la présence de cet ambassadeur était indispensable auprès du pape. Toutefois, aucun autre chef de mission ne fut alors choisi pour Paris. Le marquis del Campo resta provisoirement à son poste, et quelques semaines plus tard, le 12 mars, Godoï se décidait à accorder la nomination de M. d'Azara (1).

Aussitôt après cette première entrevue à Aranjuez, Truguet insista pour être présenté le plus tôt possible au roi. L'audience eut lieu le 24 pluviôse (12 février), et le soir même, l'ambassadeur en rendait compte. « Je n'ai pas voulu laisser échapper l'occasion de faire connaître d'une manière éclatante ma haine contre

(1) Godoï annonça cette nomination à Truguet, qui répondit le jour même : « Je crois devoir remercier V. E. d'un choix qui sera agréable au D. E. puisque M. d'Azara possède la confiance de S. M. C. et que ses qualités personnelles lui ont mérité l'estime du gouvernement français. » (Arch. F. Rousselot. — Ces archives contiennent la copie de toute la *Correspondance* de l'amiral avec les premiers ministres, Godoï puis Saavedra,)

Don Joseph Nicolas de Azara fut reçu le 10 prairial (29 mai 1798) par le Directoire et termina ainsi son discours : « J'ai été le témoin oculaire des exploits des Français en Italie : aujourd'hui, je viens voir de plus près la sagesse qui les a dirigés. Heureux d'avoir été choisi pour cette mission, je serai l'instrument d'un rapprochement plus intime. *Et si, quelquefois*, ma conduite a pu mériter l'approbation du Directoire dans des moments critiques, j'espère que ma réputation ne se démentira pas... Etc. »

Cette dernière phrase fait allusion à une lettre de remerciements que Delacroix avait envoyée à d'Azara le 14 septembre 1796. A ce moment, Pérignon avait été chargé de remercier également le prince de la Paix pour les bons offices rendus par l'ambassadeur d'Espagne à Rome.

le gouvernement anglais, mon mépris pour les émigrés et pour les traîtres frappés dans la mémorable journée du 18 fructidor. » Sous une forme à peine protocolaire, le discours de Truguet avait été d'une violence extrême ; voici ce morceau d'éloquence :

« Sire, le Directoire exécutif de la République française désirant maintenir et continuer de plus en plus l'alliance qui unit nos deux nations, m'a choisi pour ambassadeur auprès de Votre Majesté. La garantie de cette alliance repose sur nos intérêts communs autant que sur nos engagements sacrés et solennels. Elle se trouve aussi dans les vertus de Votre Majesté et dans les talents des hommes d'État dont elle a su s'entourer. Après avoir conquis la paix continentale par une suite de triomphes, un seul ennemi nous reste à vaincre. Cet ennemi est le vôtre, Sire ; il est celui de l'Europe dont il n'a cessé de troubler le repos ; il est celui de l'humanité entière, dont chaque jour il outrage les lois les plus saintes. C'est aux efforts des deux puissances alliées qu'il appartient de punir son affreux machiavélisme, de réprimer sa rapace ambition. Je ne souillerai pas cette cérémonie auguste en prononçant le nom de ces transfuges qui vont partout traînant le désespoir de n'avoir pu consommer la ruine de leur patrie. Je ne vous parlerai point de ces traîtres dont les machinations, plus perfides encore, ont servi le parti anglais. Le gouvernement de la République en a reconnu dans son sein même, il les a chassés et punis. Sans doute aussi Votre Majesté fera justice de tous ceux qui lui seront signalés ; car ils sont les

ennemis de son trône aussi bien que de la République. Amitié sincère et dévouement loyal à ses alliés; valeur généreuse contre ses ennemis armés; mépris et châtiment pour les traîtres; voilà, Sire, les sentiments du peuple français et de son gouvernement. Il les attend, il les réclame de la part de ses alliés. Le Directoire Exécutif ne pouvait choisir pour ambassadeur de la République auprès de Votre Majesté un citoyen français qui fût plus pénétré que moi de respect pour les vertus personnelles de Votre Majesté. »

Bien qu'un peu étonné par la violence de ce discours, Charles IV avait répondu, selon l'usage, par de banales paroles de bienvenue. « Le roi, — écrivit Truguet (1) — m'a témoigné son désir de voir se resserrer de plus en plus les liens qui unissent les deux nations. La reine et les princes de la famille royale, que j'ai successivement visités, m'ont exprimé les mêmes sentiments. »

(1) Dépêche du 24 pluviôse (12 février).

III

LA POLITIQUE DE L'AMIRAL

Projets de l'ambassadeur. — Ultimatum présenté au premier ministre espagnol. — Cédule royale du 23 mars 1798. — Inefficacité des mesures prises contre les émigrés et les prêtres factieux. — Interdiction des ordres français en Espagne. — Incident avec Perrochel. — Les agents secrets de Talleyrand : Segui et Carency. — Brouille de Truguet avec son ministre.

Toujours très satisfait de soi-même, Truguet affecta de considérer comme un brillant succès la manière dont il avait été reçu à Aranjuez. Cependant, son discours avait, en réalité, produit une déplorable impression sur l'entourage royal. La tirade sur les *transfuges* et les *traîtres* avait jeté la consternation dans Madrid. Chose bien plus grave encore, au lieu de se retirer à reculons, ainsi que le voulait l'étiquette, l'ambassadeur avait osé tourner le dos au roi en quittant la salle d'audience !

L'entrevue du 24 pluviôse fit passer le représentant de la République pour un homme violent et mal élevé. Mais elle lui donnait aussi la réputation d'un ambassadeur très autoritaire avec lequel il faudrait compter. Quoique brutale, la tactique employée avait donc des avantages. Très lié avec

Merlin de Douai, Truguet lui fit part, avec emphase, de ses succès et de ses projets (1). « Si je puis parvenir à obtenir l'ascendant nécessaire, je pourrai peut-être réussir à porter le flambeau de la philosophie et de la raison dans les éléments de cette monarchie, et, sans altérer la puissance qui lui est nécessaire et que nous devons respecter religieusement par nos traités, essayer de soulager l'humanité du fléau qui l'avilit et la déchire, en la délivrant de l'horrible inquisition... Avec de pareilles vues, mon cher Merlin, et un peu de caractère, je dois espérer d'être utile. J'attends de vous, mon cher et ancien collègue, confiance et amitié. Écrivez-moi, éclairez mon zèle ardent, dirigez-le d'après les vues du Directoire... »

Pour arriver à cet « ascendant nécessaire », pour porter en bonne place « le flambeau de la philosophie et de la raison », Truguet sentit qu'il était indispensable de se ménager des alliances à la cour. Or, deux personnes seulement avaient vraiment de l'influence sur le roi ; Manuel de Godoï et la reine. Pérignon avait usé de Godoï. Pour réussir mieux et autrement que son prédécesseur, Truguet résolut de faire la conquête de la reine, par son esprit et par ses prévenances. Très coquette encore en 1798 (2), Marie-Louise encouragea ce manège et affecta, de son côté, beaucoup de sympathie pour l'envoyé français. Rendu un peu fat par ses succès de bel

(1) Truguet à Merlin de Douai. 4 ventôse (22 février).

(2) La duchesse d'Abrantès (*Mémoires*, V) a donné un curieux portrait de la Reine « encore belle en 1805 bien que déjà grasse, ayant des bras et des mains superbes... »

homme à Paris, le brillant amiral crut sincèrement avoir fait impression sur la souveraine, et il eut l'ingénuité de le raconter à son ami Merlin de Douai : « La reine m'a traité avec une distinction remarquable qui m'est un peu personnelle, parce qu'elle est très aimable, qu'elle a beaucoup d'esprit et qu'elle a cru que je devrais l'apprécier beaucoup mieux que tous les mannequins espagnols dont elle est entourée et ennuyée. Elle m'a dit, le jour de ma présentation, qu'elle désirait depuis longtemps me connaître personnellement par tout ce qu'elle connaissait déjà de mon caractère et de mes talents, etc., que tout le monde s'empresserait de me faire aimer l'Espagne. Il s'est engagé entre Sa Majesté et moi une conversation assez animée, à l'étonnement et au scandale des maîtres de l'étiquette. J'ai réclamé de Sa Majesté son influence aimable et persuasive auprès du roi pour tout ce qui pourrait cimenter nos liens... Je tâcherai, en bon diplomate et non en homme galant, de tirer parti de ces bonnes dispositions. »

Se croyant sûr, dès sa deuxième audience, de la sympathie de la reine, et persuadé que le prince de la Paix avait déjà peur de lui, Truguet présenta, sans tarder, une série de réclamations très nettes, avec l'espoir de régler ainsi, du même coup, les affaires principales que Pérignon avait laissées en souffrance. Il s'agissait de l'expulsion en masse des émigrés, de la punition des prêtres qui combattaient et calomniaient la République, et d'une nouvelle prohibition des marchandises anglaises dans les ports d'Espagne.

Suivant sa vieille habitude, le prince de la Paix se contenta de répondre par de superbes promesses... pour l'avenir, et aucun des ministres espagnols ne s'émut d'abord de ces premières réclamations. Mais, alors, Truguet se fâcha. Une nouvelle note, violente et comminatoire, partit pour Aranjuez le 1er germinal (21 mars) (1). « ...Il est temps d'arrêter les scandales... C'est par des *faits* authentiques que la France veut enfin connaître ses véritables amis. C'est aujourd'hui surtout, c'est au milieu des efforts décisifs qu'elle va tenter, qu'elle a droit de demander à ses alliés l'exécution entière des engagements sacrés qu'ils ont contractés avec elle. Plus de mesures palliatives prises, plus de moyens dilatoires! Qu'une pitié mal entendue, qu'une indulgence funeste ne fasse plus sacrifier à quelques considérations personnelles les vrais intérêts de l'Espagne et le vœu prononcé de son allié... » Après avoir flétri les émigrés et les prêtres factieux (2), avec une extrême énergie, l'ambassadeur concluait : « Je demande, prince, au nom de mon gouvernement : 1° que le roi ordonne à tous les ci-devant Français, reconnus émigrés par la République, de sortir sans délai de son royaume, et que des mesures soient prises pour réprimer et punir les prêtres factieux qui prêchent le désordre et provoquent la haine

(1) Truguet à Godoï. N° 10 du cahier de correspondance. (Arch. F. Rousselot.)

(2) Pour expliquer la haine de Truguet contre les prêtres français habitant l'Espagne, il faut se rappeler que ces prêtres s'étaient résolument posés en adversaires de l'Alliance. Leurs prédications virulentes dans certaines provinces étaient extrêmement gênantes pour la politique du Directoire. (Truguet à Saavedra, 23 germinal.)

du peuple contre les citoyens et le gouvernement français; 2° que les marchandises anglaises soient prohibées dans tous les ports d'Espagne, soit en Europe, soit en Amérique, par une cédule expresse et nouvelle de Sa Majesté Catholique; 3° que toutes les dispositions du traité de paix et d'alliance entre Sa Majesté Catholique et la République française, et notamment l'article XI, qui rétablit toutes nos relations politiques et commerciales dans le même état où elles étaient avant la guerre, soient strictement et fidèlement observées; et que toutes cédules, ordonnances ultérieures et contraires à ces dispositions soient formellement abrogées par une déclaration authentique de Sa Majesté Catholique. »

C'était là un véritable ultimatum. Cette fois, le premier ministre comprit que les tergiversations devenaient difficiles et qu'il fallait faire des concessions, de peur de voir se relâcher la fameuse alliance. Le surlendemain, 3 germinal (23 mars), paraissait une cédule royale donnant en partie satisfaction à l'amiral (1). Par cette cédule, — dont copie fut aussitôt transmise à Paris, — le roi ordonnait à tous les émigrés français de sortir immédiatement du royaume. « Pour ne pas leur refuser entièrement l'hospitalité qui leur a été accordee jusqu à présent — disait Charles IV, — et en considération de leur misère, je permettrai que ceux qui le voudront passent dans l'île de Majorque, où ils pourront recevoir les secours de leurs amis ou parents... » Cette solution — l'envoi à Majorque — avait été

(1) Cette cédule ne répondait ni à la deuxième ni à la troisième demande de l'ultimatum.

conseillée par Truguet. Jamais le Roi n'eût consenti à *renvoyer* les émigrés, tandis que la déportation à Majorque, en territoire espagnol, pouvait paraître un expédient acceptable.

Au point de vue purement humain, la mesure obtenue par l'amiral était inique et cruelle. Obligés de quitter la France au commencement de la Révolution, presque tous les émigrés s'étaient constitué en Espagne, depuis six ou sept ans, une nouvelle patrie. Beaucoup même de ceux qui avaient servi dans les armées et les flottes royales s'étaient maintenant fixés dans certaines provinces hospitalières et ne demandaient plus, en somme, que leur place au soleil.

L'envoyé du Directoire ne pouvait juger ainsi en 1798. Il considérait comme de véritables traîtres tous les anciens Français qui, malgré la paix de Bâle et le traité de Saint-Ildefonse, continuaient à détester leur pays d'origine, et à confondre dans leur haine implacable la France et la République. Du reste, si certains émigrés que la misère avait conduits à s'enrôler dans les troupes royales étaient inoffensifs et méritaient une indulgente pitié, par contre les chefs de l'émigration, riches et puissants, comme d'Havré, Saint-Simon, de Piennes (1), étaient fort peu intéressants. En réclamant l'expulsion en masse, Truguet avait eu surtout pour but de frapper ces chefs. Après avoir reçu copie de la cédule du 23 mars, il répondit à Godoï : « Laissons au temps le soin de nous indiquer

(1) Pour ces personnages, voir Pérignon, IV.

les exceptions réclamées par l'humanité en faveur de l'âge, de la faiblesse et de l'infirmité! Mais, je le répète, que les chefs soient frappés sur-le-champ et avec la plus grande sévérité (1). »

Malheureusement pour les idées de l'amiral (2), ce ne furent pas les chefs de l'émigration, très appuyés à la cour, qui partirent pour les Baléares. L'exode en masse était du reste totalement impraticable. Car, non seulement l'île de Majorque était désignée pour recevoir les émigrés, mais c'était là aussi que devaient être transportés les « prêtres turbulents et factieux » et tous les soldats de l'ancien régiment de *la Reine*, qui venait d'être enfin licencié. Devant la menace de cette véritable invasion, l'évêque, les municipalités et le gouverneur général des Baléares protestèrent énergiquement. Quand il fallut appliquer la cédule du 23 mars, des difficultés sans nombre se produisirent. Aucune époque ferme n'avait été fixée pour l'embarquement, aucun navire désigné, en sorte que la mesure obtenue par l'insistance de Truguet resta inexécutable et à peu près inexécutée et que le but ne fut pas atteint. La très grande majorité des émigrés et des prêtres visés resta en Espagne. Trois cents prêtres seulement et une partie du régiment licencié partirent au mois de mai pour Majorque. Mais les trois vaisseaux qui les portaient n'abordèrent même pas aux Baléares. Ils furent pris par une croisière

(1) Truguet à Godoï, 4 germinal.
(2) Truguet à Saavedra, 12 germinal et 23 germinal.

anglaise et leurs passagers furent débarqués sur la côte (1).

Pour terminer cette question des prêtres et des émigrés, notons qu'un certain nombre d'entre eux étaient très disposés à faire leur soumission pour pouvoir rentrer en France. Déjà, l'année précédente, après les élections de l'an V, croyant qu'une réaction allait se produire, des centaines de prêtres avaient passé la frontière (2). Quant aux émigrés proprement dits, il leur était nécessaire, pour quitter l'Espagne, de se procurer des passeports. Un aventurier, Botelot, avait installé à Madrid même une agence de faux passeports qui fonctionna pendant plusieurs mois (3).

(1) Il est curieux, à propos de la cédule obtenue par Truguet de rappeler les mesures tolérantes prises en Italie par Bonaparte, même avant le traité de Tolentino, à l'égard des prêtres réfractaires. (Voir Sciout, II, 445.)

(2) Lettre du 10 prairial an V, de Guinand, vice-consul à Séville. — Lettre, du 30 messidor, de Roquesantes, consul à Cadix. — Lettre, du 5 fructidor, de Lacarrière, consul à Santander. Dans cette dernière ville, soixante-dix prêtres étaient partis le même jour.

Le même fait se produisit du reste à la même époque, en Italie et en Allemagne.

Rappelons qu'en novembre 1797, la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Égalité, était arrivée à Barcelone. Libre depuis la chute de Robespierre, elle avait été contrainte de quitter la France après la journée du 18 fructidor. Le gouvernement lui faisait servir — après confiscation de ses biens — une pension de 100,000 livres. Le vieux prince de Conti, également installé à Barcelone, touchait 50,000 livres. La duchesse d'Orléans resta en Espagne jusqu'en 1808. Elle se réfugia ensuite en Sicile.

(3) Botelot fut arrêté au mois de mai, sur la demande de Truguet.

*
* *

Le plus clair résultat de la cédule royale fut surtout de froisser les sentiments du peuple espagnol. Dès son apparition, le ministère fut accusé de faiblesse et un long frisson de pitié secoua la catholique Espagne. La haine contre les Français, que l'alliance conclue en 1796 n'avait pu éteindre, présenta même une curieuse recrudescence (1), et le parti de la cour, très hostile depuis longtemps à Godoï, renouvela violemment ses attaques. A Paris, Pérignon avait été traité par Barras de « valet du prince de la Paix ». A Madrid, certains grands d'Espagne déclarèrent que Manuel de Godoï était décidément vendu au Directoire exécutif de la République !

Nous verrons que les résultats de ces nouvelles attaques contre le premier ministre ne se firent pas attendre. L'apparition de la cédule constituait néanmoins un réel succès pour l'amiral. Elle prouvait son influence et par conséquent fortifiait sa situation diplomatique à Madrid.

Pour toutes les questions en suspens, l'ambassadeur avait du reste, depuis deux mois, montré la même énergie combative. Sa correspondance

(1) Pérrochel écrivit à Talleyrand le 2 prairial (21 mai 1798) : « Le fond de la nation espagnole a pour les Français une antipathie, une haine que la Révolution a fortifiée mais qu'elle n'a pas fait naître. Cette haine est fondée sur d'anciens préjugés populaires, sur l'ignorance, sur la jalousie, sentiments que nos victoires et leurs défaites ne pouvaient pas affaiblir. »

avec les ministres espagnols (1) en fait foi. Quelques jours avant d'obtenir la cédule contre les émigrés, il avait aussi réussi à faire prendre une mesure que tous les représentants de la République à l'étranger réclamaient alors avec insistance : l'interdiction du port des décorations françaises.

Cette affaire, qu'il considérait comme très importante, l'avait vivement préoccupé dès son arrivée. Deux jours après l'audience royale d'Aranjuez, le 26 pluviôse (14 février), il avait entamé des pourparlers à son sujet et demandé nettement, aussi bien pour les Espagnols que pour les Français émigrés, une défense expresse de porter ostensiblement toute distinction honorifique octroyée avant 1792 par les rois de France. Remarquons que l'ambassadeur était lui-même chevalier de Saint-Louis depuis 1780 ! Godoï n'avait pas fait d'objection de principe. Il s'était montré disposé à faire droit à la demande formulée, mais il avait cependant posé deux conditions absolues : le roi Charles IV, ainsi que les princes d'Espagne, cousins des Bourbons de France, continueraient à porter les ordres français ; puis, la mesure, une fois prise, n'aurait d'application en Espagne que si d'autres monarchies donnaient l'exemple. C'était une habile fin de non-recevoir dont l'ambassadeur ne s'était pas contenté. Revenant à la charge avec insistance, Truguet avait enfin triomphé des hésitations royales et obtenu gain de cause. Désormais les émigrés n'étaient plus autorisés à porter en public leurs croix de Saint-Louis.

(1) Arch. Franck Rousselot.

*
* *

Pendant que l'amiral se faisait ainsi à Madrid la réputation d'un diplomate énergique et heureux, il avait dû, comme Pérignon l'année précédente, entrer en lutte avec son secrétaire d'ambassade.

Fort ambitieux d'honneurs et d'argent et grisé par les fonctions de chargé d'affaires remplies pendant quelques semaines, M. de Perrochel avait tenté, avant l'arrivée de son chef, de grossir pour l'avenir sa propre situation en Espagne. Il ne lui convenait pas de redevenir simple et unique secrétaire avec dix-neuf mille francs d'appointements. Il avait donc soumis au ministre, en janvier, des réclamations pécuniaires : « La vie — disait-il — est beaucoup plus chère à Madrid qu'à Paris ; une livre de bougie vaut cinq ou six francs, une livre d'huile détestable deux francs, etc. » Comme conséquence des difficultés matérielles trouvées à Madrid, Perrochel avait trouvé une ingénieuse combinaison pour augmenter ses ressources et il l'avait proposée à Talleyrand. Discrédité depuis longtemps, par ses démêlés avec Pérignon, le consul général Dhermand demandait à rentrer en France. Le moment n'était-il pas venu de donner satisfaction à Dhermand ? Quant au poste de consul général, rien n'était plus facile, au dire de Perrochel, que de le supprimer définitivement. Pour simplifier les correspondances, on rattacherait les affaires commerciales aux affaires diplomatiques. A l'avenir, le secrétaire d'ambassade

ferait fonctions de consul, s'occuperait des affaires autrefois du ressort de Dhermand et recevrait une augmentation de traitement égale à la moitié du traitement du consul général. En fait, avec ce système, Perrochel devait pouvoir correspondre avec le ministre, *parallèlement* à l'ambassadeur et son importance, plus encore que son traitement, se fût ainsi trouvée singulièrement augmentée.

Ces propositions de l'ex-chanoine étaient arrivées à Paris le lendemain du départ de Truguet. Sans consulter le principal intéressé, et désireux d'être agréable à son protégé, Talleyrand avait assez légèrement donné son approbation par arrêté du 25 pluviôse (13 février). Le poste de consul général avait été supprimé (1).

Dès qu'il connut cette mesure, l'ambassadeur protesta très violemment. Il déclara au Directoire, le 12 mars, que l'arrêté ministériel était absurde et serait cause de conflits sans nombre. Bref, il demandait instamment que Perrochel ne fût pas chargé de la succession de Dhermand. Le Directoire ayant donné raison à l'amiral, Talleyrand fut obligé de revenir sur sa décision. Un nouvel arrêté du 6 germinal-26 mars annula celui de pluviôse. Désormais l'ambassadeur lui-même devait réunir à ses attributions celles du consul.

Cet incident très vif avait tout de suite tendu les

(1) Dhermand resta à Madrid jusqu'en mai. Il fut alors attaché au département des Relations extérieures pour les affaires commerciales, puis nommé chef de la direction des consulats. Sa compétence commerciale était d'ailleurs indiscutable.

rapports de Truguet avec son ministre. Nous avons déjà signalé le peu de sympathie qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre. Non seulement Perrochel avait été chargé, avant son départ, de surveiller l'ambassadeur, mais en outre Talleyrand avait à Madrid un policier à ses gages chargé de le renseigner sur la politique suivie. Dans sa correspondance, cet agent désignait les personnages par des noms d'emprunt : Godoï s'appelait *Janus* et Cabarrus *Caton d'Utique* (1). Se méfiant des idées de Truguet, le ministre tenta aussi de faire prévaloir à Madrid ses vues personnelles en envoyant des agents secrets chargés de missions que l'ambassadeur devait ignorer,

La première tentative ainsi faite avait trait aux affaires du Portugal, qui, malgré les efforts de Pérignon, n'avaient guère avancé depuis deux ans (2). Dans les instructions rédigées le 13 brumaire an VI (3 novembre 1797) pour le nouvel ambassadeur du Directoire, Talleyrand avait insisté sur l'intérêt qu'avait la France à prendre possession de la Louisiane et avait ajouté : « Que reste-t-il donc à proposer à l'Espagne pour lui tenir lieu de la Louisiane et de la Floride? Une belle occasion se renouvelle, c'est la conquête du Portugal. On sait qu'il répugne à Sa Majesté Catholique d'enlever l'espoir d'un trône à la princesse du Brésil, sa fille. Mais l'intérêt immense et permanent de deux grands peuples et les splendeurs de la couronne d'Espagne

(1) A. E. Mém. et Doc. Supp. 1967-350.
(2) Nous avons résumé la question au chapitre VII de l'étude sur PÉRIGNON.

doivent l'emporter sur des considérations particulières, sur quelques affections personnelles et sur l'intérêt très personnel d'une personne qui d'ailleurs peut trouver aussi d'amples dédommagements. La gloire et la prospérité des deux nations exigent que les Anglais soient expulsés pour jamais de la péninsule. Et si l'on veut faire arriver l'Espagne à un plus haut degré de splendeur, il faut relier le Portugal à cette monarchie. »

A la fin de 1797, Perrochel avait donc été chargé, comme représentant intérimaire de la République, de faire à Godoï de nouvelles propositions relatives à l'occupation du Portugal pour contraindre le prince du Brésil à fermer les ports aux Anglais. Une expédition française fut même un moment prévue, en janvier 1798. Le général Augereau, — auquel, sur la demande de Bonaparte, on venait de retirer la direction de l'armée du Rhin — se rendit à Perpignan et fut chargé de préparer la conquête. « Bientôt — dit l'historien de Sybel — des Pyrénées à la frontière portugaise, les fonctionnaires espagnols disposèrent sur toute la route des étapes et des magasins pour Augereau. »

Cette assertion est fort exagérée. En janvier 1798, on *parla* beaucoup de conquérir le Portugal, mais les Espagnols ne firent rien pour aider l'expédition projetée. D'ailleurs, à ce moment, les affaires de Rome préoccupaient vivement le Directoire. L'occupation de la Ville éternelle venait d'être résolue comme conséquence de l'assassinat de Duphot. L'idée d'une expédition en Portugal fut très vite abandonnée.

Talleyrand s'était alors décidé à tenter une nouvelle démarche pour obtenir la médiation effective du gouvernement espagnol en vue d'un traité à imposer. Il pensa qu'un agent spécial était nécessaire pour cette négociation, qui devait être tenue secrète, et fit choix d'un aventurier toujours prêt à toutes les besognes, le citoyen Ségui.

Déclassé depuis longtemps, Ségui avait déjà rempli plusieurs missions *à côté*. Fort intelligent, il avait été employé sous la monarchie au siège de Port-Mahon, et avait assisté à l'attaque de Gibraltar en 1780. Arrêté et emprisonné par ordre de Florida Blanca, alors premier ministre, il était rentré en France vers 1790, avait continué à servir les plus offrants et s'était fait décerner successivement le titre d' « intendant des armées », puis de « commissaire du gouvernement ». En cette dernière qualité, il avait négocié le paiement des indemnités promises par le roi de Naples à la suite du traité d'octobre 1796 (1), et dans ses discussions avec le prince de Castelcicala avait montré de l'adresse et du savoir-faire.

Cet agent, que Talleyrand connaissait de longue date, reçut des instructions secrètes le 22 pluviôse (10 février), partit le lendemain de Paris et arriva à Madrid le 9 ventôse (27 février), quinze jours seulement après Truguet. Il se cacha de l'ambassadeur, entra en relations avec Perrochel et — par ordre du ministre — chargea le secrétaire d'entamer de nouveaux pourparlers. Les affaires de

(1) Voir Cancaux, III.

Portugal devaient être réglées immédiatement. Si Godoï n'entrait pas dans les vues du Directoire, rien ne devait être épargné pour provoquer sa chute (1).

Très flatté de la confiance de Talleyrand, Perrochel flaira cependant le danger. Il ne se souciait pas de travailler ainsi à l'insu de l'amiral et écrivit au ministre pour faire ressortir la fausseté de la situation qui allait être créée et les difficultés de la voie où l'on s'engageait. Les instructions apportées par Ségui ne lui paraissaient d'ailleurs pas rationnelles, le maintien du prince de la Paix au pouvoir étant encore désirable. « Ce n'est pas chose facile que de renverser le prince de la Paix, quoique toutes les petites factions le désirent, pour des motifs différents. D'ailleurs, que pourrait-on espérer d'un tel changement? La reine deviendrait maîtresse absolue des volontés du roi, le nouveau ministre serait de son choix et certes elle ne le prendrait pas parmi les hommes qui ont quelque penchant pour la République (2)... » Se sentant gêné, vis-à-vis de Truguet, Perrochel concluait... en demandant son propre rappel.

Les menées de Ségui furent découvertes assez promptement par l'ambassadeur, qui s'en plaignit amèrement au Directoire, sans passer par l'intermédiaire de Talleyrand. « Ségui trouvera auprès

(1) Barras connut l'envoi de Ségui, mais les autres directeurs, même Rewbell, qui avait la haute main sur les affaires diplomatiques, semblent l'avoir ignoré complètement. Le marquis del Campo avait été informé par Talleyrand et en avisa Godoï.

(2) Perrochel à Talleyrand. 13 ventôse (3 mars 1798).

de moi l'opposition la plus complète à ses projets et à ses vues, *quels que soient d'ailleurs les hommes et les intérêts* auxquels les uns et les autres sont liés. » L'amiral déclarait qu'il était certain personnellement « d'obtenir tout ce qu'on attendrait en vain de ces démarches tortueuses, de ces ridicules intrigues de ruelle dont peuvent user entre eux de vieux courtisans du roi, mais qui sont indignes de la politique d'une grande nation ».

De son côté, le prince de la Paix qui n'avait pu refuser une première audience à Ségui, ne voulait à aucun prix se brouiller avec l'ambassadeur. Prévenu par Truguet (1), il refusa de poursuivre la négociation et fit écrire à l'agent secret : « Citoyen, j'ai reçu le billet que vous m'avez écrit aujourd'hui, dans lequel vous me demandez une audience, et je suis bien fâché de vous dire en réponse que je ne puis pas vous recevoir, car le citoyen ambassadeur ayant appris que vous étiez venu me voir aussitôt après votre arrivée, m'a prié de ne plus vous accorder d'audience jusqu'à ce qu'il m'eût instruit des motifs graves qu'il avait pour me faire cette demande (2). »

Ainsi éconduit par le prince de la Paix, traqué par Truguet et peu encouragé par Perrochel, Ségui n'avait plus qu'à disparaître Il quitta Madrid le 25 ventôse (15 mars), revint à Paris, et se vengea de sa déconvenue en attaquant violemment l'amiral dans *l'Ami des Lois*.

(1) Truguet à Godoï, 3 germinal.
(2) Lettre transmise par Ségui à Talleyrand le 18 ventôse (8 mars 1798).

*
* *

Presque en même temps que Ségui, un autre émissaire de Talleyrand arrivait à Madrid avec une mission beaucoup plus policière que politique. Cet agent, le citoyen Carency, était l'ex-comte de Carency, fils du duc de Lavauguyon, le dernier ambassadeur de Louis XVI en Espagne (1). Au commencement de l'émigration, Carency, qui parlait parfaitement la langue du Cid, s'était fait passer, à Francfort, pour un ministre espagnol et, à ce titre, s'était fait remettre des sommes considérables par un banquier. Découvert, il n'avait évité la prison en Allemagne qu'en se réfugiant à Paris et en s'enrôlant dans la police. Complètement dévoyé, il s'était vendu à Barras en 1795 et, depuis lors, espionnait ici et là pour le compte du Directoire. En Espagne, son rôle devait être plus odieux encore qu'à Paris, puisque Talleyrand l'avait chargé de surveiller ceux qui avaient été les amis de son père et les anciens camarades de son orageuse jeunesse.

Informé de la présence de ce franc coquin, « émigré connu en Espagne par ses exagérations royalistes, lié de tous temps avec tout ce que Madrid compte de plus immoral et de plus avili (2) », Truguet, comme pour Ségui, se plaignit très vivement

(1) Pour Lavauguyon, voir Pérignon, IV. — Carency avait épousé Mlle de Rochechouart-Faudoas. — Cf. E. Daudet, *Hist. des Emigrés.*

(2) Truguet au président du Directoire. 16 ventôse (6 mars 1798).

au Directoire. Il demanda l'arrestation de l'agent secret, et raconta que Carency avait cyniquement proposé au ministre espagnol de disposer à son gré des membres du gouvernement français... moyennant finances. Se voyant éventé et menacé, l'envoyé de Talleyrand réussit à quitter Madrid avec un faux passeport avant que la réponse du Directoire fût arrivée (1).

Ces deux affaires — Ségui et Carency, — dans lesquelles l'ambassadeur avait eu constamment le beau rôle, irritèrent profondément le vindicatif ministre des Relations extérieures. Connaissant les ressentiments de Talleyrand qu'il détestait lui-même profondément, Truguet avait déjà pris le parti de correspondre directement avec le Directoire, où il pensait ne compter que des amis. Il écrivait à la date du 17 ventôse (7 mars). « J'ai déjà fait connaître au Directoire exécutif les motifs qui me forcent à lui adresser directement mes dépêches. Je désire plus que jamais de voir arriver le moment où les affaires reprendront leur marche naturelle et accoutumée. Cet instant sera celui où finiront toutes les intrigues dont on n'a cessé de m'entourer depuis mon arrivée en Espagne. Je ne vous parlerai plus, citoyens directeurs, de toutes ces vilaines manœuvres... Je ne puis cependant vous laisser ignorer que le prince de la Paix est instruit de toutes ces menées et qu'il en a fait ce matin des confidences qui me prouvent que j'en avais moi-même bien saisi

(1) L'ambassadeur avait demandé son expulsion au gouvernement espagnol, mais sans succès. Truguet à Saavedra. Notes du 30 germinal et du 11 prairial.

le fil. Faut-il s'étonner que des trames de ce genre soient aussitôt découvertes que formées? Les individus qui figurent ordinairement dans ces scènes odieuses y cherchent seulement leur intérêt particulier et leur secret est toujours à celui qui les paye le mieux. »

L'amiral avait cent fois raison, mais Talleyrand se montra furieux de cette correspondance directe avec le gouvernement, et obtint du Directoire un blâme sévère pour l'ambassadeur (1). Le ministre écrivit de sa main : « Le Directoire compte sur vos regrets et il aime à croire qu'ils vous inspireront plus de mesure à l'avenir. »

Ce blâme ne pouvait qu'exaspérer l'orgueilleux amiral, qui envoya au directeur Merlin de Douai une protestation très chaude et très digne : « Si je voyais encore la confiance du Directoire vaciller entre moi ambassadeur et tout autre agent, je demanderais à l'instant mon rappel (2). »

Avec Perrochel, qui s'était montré très gêné de l'attitude équivoque que la tortueuse politique de Talleyrand lui avait imposée, les choses restèrent en l'état. Informé que son secrétaire avait demandé à quitter Madrid, l'amiral écrivit généreusement : « J'aime à croire qu'il a été porté à cette démarche

(1) Dans sa préface du tome III des *Mémoires* de Barras, M. Georges Duruy, qui est un des historiens les plus documentés sur cette période du Directoire, affirme que le grand motif de la haine de Talleyrand contre Truguet était surtout que l'amiral avait refusé d'aider certains tripotages du ministre « qui, sous le couvert de sa fonction, étendait jusque sur les pays étrangers le réseau de ses spéculations... »

(2) Truguet à Merlin de Douai, 10 germinal (30 mars 1798).

par des motifs purs, et cette conviction me suffit pour prier le Directoire de ne donner aucune suite à sa demande. L'intérêt de la gloire de la République exige qu'on prévienne toute espèce d'éclat et le Directoire me connaît assez personnellement pour être convaincu que, de mon côté, j'agirai de manière que ce qui s'est passé entre le citoyen Perrochel et moi ne puisse jamais transpirer au dehors. »

IV

LA VENGEANCE DE TALLEYRAND

Chute du prince de la Paix. — Sa nouvelle orientation. — M. de Saavedra. — Négociations relatives au Portugal. — Bonne situation de Truguet à Madrid. — La haine de Talleyrand. — Rappel de l'ambassadeur. — Lutte avec Perrochel. — Présentation des lettres de recréance.

Nous avons dit que la cédule royale du 23 mars avait eu pour principal résultat, dès son apparition, de faire renouveler les attaques contre Godoï. Le prince de la Paix avait dû céder parce qu'il lui était indispensable de s'appuyer sur la France et, par conséquent, de ne pas déplaire à l'ambassadeur. Mais les calculs du prince de la Paix se trouvèrent déjoués par un caprice de la reine. Décidément lasse de son favori, Marie-Louise venait de prendre un nouvel amant, le jeune capitaine Mallo. Dès lors, la souveraine ne tenait aucunement au maintien de Godoï au pouvoir. Elle se laissa persuader par son confesseur, — ennemi personnel du ministre, — que le bien de l'Espagne exigeait une nouvelle orientation politique et que le moment était venu de faire cesser la dictature exercée depuis plus de cinq ans. Les criailleries des courtisans servirent

d'ailleurs les projets de la reine. Quelques jours après l'apparition de la fameuse cédule, le 28 mars, le roi Charles IV prenait définitivement son parti et écrivait de sa propre main au ministre d'État : « Ayant égard aux demandes réitérées que vous m'avez faites, soit verbalement, soit par écrit, pour que je vous affranchisse des emplois de secrétaire d'État et de sergent-major de mes gardes du corps, je me suis décidé à accéder à vos instances réitérées en vous affranchissant des deux emplois, en nommant *par intérim* don F. Saavedra pour le premier, et, pour le second, le marquis de Ruchena, auquel vous pourrez remettre ce qui est relatif à chacun de ces emplois ; vous laissant tous les honneurs, appointements, émoluments et prérogatives que vous possédez aujourd'hui; vous assurant que je suis extrêmement satisfait du zèle, de l'amour et de l'habileté avec lesquels vous vous êtes conduit en toutes circonstances qui ont eu lieu sous votre commandement et dont je serai extrêmement reconnaissant tant que je vivrai; et que dans toutes les occasions je vous donnerai des preuves non équivoques de ma gratitude pour vos services signalés. »

En se reportant à la longue liste (1) des titres portés par Emmanuel de Godoï, on voit que sa chute n'était qu'une demi-disgrâce. Il n'était plus ministre d'État, ni sergent des gardes du corps, mais conservait toutes ses autres fonctions honori-

(1) Voir Pérignon, II.

fiques et lucratives. Dès les premiers jours d'avril, il réussissait à grouper habilement à ses côtés de puissants personnages et songeait au moyen de reprendre prochainement le pouvoir suprême en changeant son fusil d'épaule. Devenu le chef d'un nouveau parti, dit « catholique », il se réconciliait avec son vieil ennemi Musquiz, confesseur de Marie-Louise (1), et tentait de faire passer M. de Saavedra pour un « philosophe athéiste ». L'infant de Parme, neveu et gendre de la reine, le duc d'Ossuna, le général Urrutia, et même des fonctionnaires du tribunal de la Sainte Inquisition liaient leurs ambitions à celles du ministre tombé. Quelques mois plus tard, le retour de Godoï aux affaires était discuté et même considéré comme probable. En nivôse an VII (décembre 1798), le commissaire du Directoire à Bayonne pouvait écrire : « Je ne doute pas d'un prochain changement dans le ministère, le prince de la Paix ayant repris une influence décisive et si forte qu'il est certainement plus avantageux à la France dans ce moment de s'en servir que de la combattre... »

Il faut bien dire cependant que, le 28 mars, la nouvelle du remplacement d'Emmanuel fut d'abord très favorablement accueillie non seulement à la cour d'Espagne, mais aussi dans certains milieux

(1) Ce Musquiz passait pour un piteux personnage, de mœurs douteuses. « Dans sa conduite privée il imite le grand Turc, du moins quant au sérail, et préfère une jolie fille à une discipline... » (Lettre adressée à Lambrechts, ministre de l'intérieur, en vendémiaire an VII.)

politiques français. On oublia vite à Paris la part prépondérante prise par le prince à la conclusion de l'alliance pour ne plus se souvenir que de son manque de franchise et de ses éternelles tergiversations. Talleyrand (1) applaudit à la chute du favori parce qu'il venait de gêner la mission de Ségui en la dénonçant, et Truguet parce qu'il espérait que le successeur désigné, M. de Saavedra, serait beaucoup plus maniable (2). « Le choix de M. de Saavedra — écrivit l'amiral le 10 germinal (30 mars) — m'avait en quelque sorte été annoncé par le roi lui-même, qui, dans son audience publique, avait affecté de me parler de lui avec éloge en ajoutant qu'il savait que je l'avais autrefois connu en Amérique et que j'avais pour lui de l'estime et de l'amitié. » Saavedra passait d'ailleurs pour être très sympathique à l'alliance. Deux jours après la nomination du nouveau ministre, Truguet obtenait une nouvelle cédule — complétant celle du 23 mars, — qui prohibait en Espagne les marchandises de provenance anglaise. En la présentant comme un succès important dû à ses propres efforts, l'amiral traçait ainsi le portrait du successeur de Godoï : « A toutes les époques et dans toutes circonstances, j'ai trouvé dans M. Saavedra les lumières de l'homme d'État unies aux principes des philosophes; des vues saines et étendues en manière d'économie politique et commerciale ; les connaissances d'un homme qui a beaucoup

(1) Talleyrand apprit la nouvelle par le marquis del Campo. Il se hâta d'en avertir le Directoire. (Lettre à Merlin de Douai du 15 germinal.)

(2) Truguet félicita le nouveau ministre le 9 germinal (29 mars).

vu par lui-même et qui a observé avec fruit; une manière de traiter franche et dégagée de ces moyens tortueux et détournés qui tuent la confiance ; enfin, *une haine profonde pour le gouvernement anglais* et une *conviction raisonnée de l'importance dont doit être, pour l'Espagne, son alliance avec la République française* (1)... »

Cet éloge pompeux souligne la satisfaction de l'ambassadeur. La mesure relative aux marchandises anglaises, que Saavedra avait accordée le surlendemain de son arrivée aux affaires, montre du reste combien le nouveau ministre était décidé à donner satisfaction à la République. Fier des avantages déjà obtenus, l'amiral voulut plus encore, et c'est alors que furent prises des mesures maladroites pour la déportation à Majorque des prêtres et des émigrés. Il tenta aussi de résoudre la question portugaise, que Talleyrand avait voulu faire traiter en dehors de lui par Perrochel et Ségui. N'étant pas, comme Godoï, l'obligé de la famille royale de Portugal, Saavedra facilita la reprise des négociations.

(1) Lettre du 16 germinal (5 avril 1798). — La haine que Saavedra passait pour porter à l'Angleterre parut alors d'une importance capitale. En effet, depuis quelques mois, une sorte de détente s'était produite entre l'Espagne et l'Angleterre. Les ordres donnés dans les ports espagnols d'Amérique au sujet des vaisseaux anglais étaient devenus moins rigoureux et la flotte de Cadix continuait à rester inactive... Cette situation, connue en France, avait été dénoncée le 23 pluviôse par un article de *l'Ami des Lois*. Rewbell s'en était ému, des explications avaient été demandées au marquis del Campo, et Talleyrand avait dû fournir un long rapport à ce sujet. Evidemment, pendant les dernières semaines de son ministère, Godoï, ayant besoin du *parti anglais de la cour*, avait fait certaines concessions qui ne pouvaient qu'être peu heureuses pour l'alliance avec la France.

Un envoyé extraordinaire, Don Diego Manouha, vint à Madrid au mois de mai, et Truguet put discuter avec lui la conclusion et la ratification d'un traité dont les bases avaient été jetées l'année précédente (1). Mais pour obtenir l'acceptation des nouvelles conditions exigées par le Directoire (2), une intervention armée, espagnole ou française, eût été absolument nécessaire, et ni l'Espagne ni la France ne s'en souciaient. Les conversations engagées à Madrid n'avancèrent donc pas la question, qui resta en suspens pendant trois ans. Il fallut la main puissante du Premier Consul pour décider Charles IV à peser sérieusement sur son gendre et à entamer une courte campagne que termina l'insuffisant traité de Badajoz en 1801.

*
* *

En somme Saavedra facilita grandement la politique de Truguet et il est certain qu'à la fin d'avril 1798 l'influence de l'ambassadeur était considérable à Madrid. L'amiral gardait sa réputation d'homme violent, mais on avait peur de lui. D'autre part, malgré certaines maladresses du début, sa franchise lui avait valu des sympathies véritables. On peut donc dire qu'il représentait heureusement la République. A la cour même, on avait oublié son premier discours, qui avait paru déplacé, et la reine, que

(1) Voir Pérignon, VII.

(2) L'influence des émigrés était encore très grande en Portugal. Trois régiments d'émigrés — régiments de Castries, de La Châtre et de Mortemart — continuaient à exister. Le duc de Coigny représentait officiellement le prétendant à Lisbonne.

Truguet amusait par son esprit et sa causticité, avait décidément plaisir à le rencontrer et à causer avec lui.

Or, en 1798, à cette cour espagnole, où les traditions de la plus stricte étiquette étaient toujours en honneur, toute conversation particulière avec l'un ou l'autre des souverains devait être considérée comme une faveur inestimable. A l'une des audiences d'Aranjuez, rompant avec les usages, Truguet se permet de parler *directement* politique avec le roi et la reine. Cette conversation est immédiatement « très remarquée » et l'amiral croit nécessaire de la signaler au président du Directoire : « Le roi m'a répondu avec beaucoup d'égards, et la reine m'a dit, assez haut pour être entendue, les choses les flatteuses... (1). »

Lorsque le récit banal de cette entrevue arrive à Paris, Talleyrand fait remarquer « la sensibilité qu'exprime l'ambassadeur républicain pour un procédé aimable de la vieille reine (2). » Dès lors, peu à peu une légende méchante se forme. La Revellière s'en fait l'écho. « L'amiral, — dit-il — voulut profiter de l'ascendant irrésistible qu'il croyait avoir sur toutes les femmes pour subjuguer la reine, l'honorer de ses faveurs, la diriger à son gré, et, par elle, diriger le conseil et la cour comme il l'entendait... » D'un autre côté, on lit dans les *Mémoires d'un homme d'État* que « Truguet était homme d'esprit, plein de grâce et d'amabilité, formant à la cour des liaisons de galanterie qui augmentaient son influence

(1) Lettre du 16 ventôse (6 mars), d'Aranjuez.
(2) *Mémoires* de Barras, II, chap. vi.

et qu'il avait acquis de l'ascendant sur la reine... »

En ces matières délicates, il est toujours difficile de conclure. Mais, ici, Talleyrand est en scène. Tous les moyens lui sont bons. Voulant se débarrasser de Truguet, il tente de le ridiculiser en colportant l'histoire de sa *liaison* avec la reine d'Espagne, en faisant méchamment remarquer le peu de dignité de l'amiral et son inconcevable fatuité. Et le ministre — dont l'adresse n'est pas discutable — réussit à persuader plusieurs membres du Directoire, dont Barras. Plus tard cependant, voyant plus clair dans le jeu de l'ancien évêque d'Autun, Barras écrira à propos de cette odieuse campagne entreprise contre Truguet que « le chapitre de la galanterie était une invention de Talleyrand, comme tout le reste ».

A Madrid, Truguet avait dû subir les attaques des ennemis de Saavedra, et par conséquent du nouveau « parti catholique » que dirigeait maintenant Godoï. Le prince de la Paix avait été du reste mêlé, depuis cinq ans, à trop d'affaires différentes pour ne pas avoir, en France aussi, des obligés et des clients. De ce côté-là également vinrent donc des attaques perfides, que Talleyrand sut exploiter habilement pour convaincre les Directeurs.

La situation de l'amiral devenait très délicate. Son influence sur Saavedra était incontestable, mais il était violemment combattu à Paris et personne ne répondait plus à ses lettres, ni Talleyrand, ni même son ami Merlin de Douai. L'ambassadeur écrivit alors avec amertume : « Sans doute j'aurais le droit

de me plaindre en voyant un plan aussi constamment suivi de me mettre sans cesse aux yeux du ministère espagnol en opposition directe, en contradiction formelle avec le gouvernement que je représente. En attendant que l'avenir me donne l'explication d'une conduite aussi énigmatique pour moi, je sais trouver en moi-même et dans l'estime des républicains témoins de mon zèle imperturbable, un dédommagement bien doux des sacrifices que l'on m'impose et des dégoûts dont on m'abreuve... »

Cette lettre est du 18 floréal (7 mai). Depuis six jours le rappel de l'amiral avait été décidé sur les instances de son ministre. Cette fois, Talleyrand daigna prendre la plume pour annoncer la disgrâce (1) : « Je vous fais passer, citoyen, copie de l'arrêté du Directoire exécutif qui met une terme à vos fonctions d'ambassadeur de la République française auprès le roi d'Espagne. Vous recevrez par le prochain courrier vos lettres de recréance. *Aussitôt qu'elles vous seront parvenues*, vous voudrez bien prendre congé de S. M. Catholique et présenter le citoyen Perrochel comme devant demeurer chargé des affaires de la République jusqu'à l'arrivée de votre successeur. »

(1) Arrêté du 12 floréal an VI. « Le citoyen Truguet, ambassadeur de la République française près S. M. Catholique, est rappelé. Le citoyen Perrochel, secrétaire de la légation, remplira les fonctions de chargé d'affaires. Les appointements du citoyen Perrochel seront augmentés de 3,000 livres par mois pendant qu'il fera les fonctions de chargé d'affaires. » (A. N., A F° III. Registre 76-1104.)

*
* *

La copie de l'arrêté du 12 floréal et la missive de Talleyrand arrivèrent à Madrid le 27 floréal (16 mai). Truguet se savait fort attaqué, mais il avait toujours compté sur Barras et surtout sur son ancien collègue Merlin, pour le défendre à Paris. Il fut donc, en définitive, aussi étonné que dépité par la nouvelle de sa disgrâce et adressa aux Directeurs une lettre très digne dont voici les principaux passages : « J'ai reçu l'arrêté qui me rappelle et j'attends avec impatience mes lettres de recréance que m'annonce le ministre des Relations extérieures pour présenter en qualité de chargé d'affaires le citoyen Perrochel, qui toujours et *exclusivement* a obtenu les marques d'une confiance à laquelle j'avais peut-être aussi des droits.

« Vous savez mieux que personne, citoyens directeurs, si je dois désirer ardemment de voir enfin mettre un terme à des fonctions que l'on n'a cessé de couvrir pour moi d'épines et de dégoûts...

« La certitude d'avoir servi ma patrie avec des intentions constamment pures et généreuses, avec un zèle impertubable ; la considération et le respect dont j'ai su entourer en Espagne le nom français et l'ambassadeur de la République ; la haine que j'ai méritée de la part de tous les ennemis ostensibles ou cachés de mon pays, et surtout des misérables intrigants qui le trahissent et le déshonorent ; les suffrages et l'estime des républicains témoins de toutes mes actions ; les regrets enfin des hommes de bien de la nation espagnole... voilà, citoyens Directeurs

une récompense qu'on peut m'envier mais que personne ne pourra me ravir.

« Le seul regret que j'éprouve, et il est bien senti, c'est de n'avoir pu terminer le système régénérateur de nos relations politiques, commerciales et coloniales avec l'Espagne, que j'avais conçu et heureusement commencé ; c'est de n'être plus le témoin et le confident des travaux du ministre philosophe auquel l'opinion de tous les hommes éclairés vient de confier le sort d'une nation généreuse que tant de motifs doivent nous rendre chère et intéressante. Salut et respect. »

En même temps, l'amiral adressait à Talleyrand une longue missive. « Vous sentez qu'il doit être instant pour moi de quitter un poste dans lequel je ne saurais plus être que le témoin et le spectateur impuissant du triomphe et de la joie insolente des émigrés, des prêtres fanatiques, des traîtres et des intrigants de toute espèce que je n'ai cessé de combattre et dont je me glorifie d'avoir mérité l'honorable haine... »

Truguet faisait ensuite, selon sa coutume, son propre éloge et concluait qu'il était « victime des machinations de ses ennemis, individus aussi méprisables que méprisés (1) ».

Après avoir ainsi soulagé son cœur (2), il com-

(1) Truguet à Talleyrand. 28 floréal (17 mai).

(2) Truguet était fort lié avec le ministre de la Marine, Bruix, qui venait de remplacer Pléville Le Pelley le 8 floréal (27 avril 1798). Il le félicita, puis lui écrivit à la fin de mai pour lui raconter ses déboires. Naturellement, il ne se montrait pas tendre pour les Directeurs ! « Vous savez — écrit Truguet — que je ne

mença à faire tranquillement ses préparatifs de départ, attendant toujours les pièces destinées à accréditer Perrochel comme chargé d'affaires et surtout l'arrivée de ses lettres de recréance. Jusque-là l'amiral comptait rester à Aranjuez (où se trouvait la cour), conserver la direction effective de l'ambassade et garder le « chiffre ».

Se rendant compte que la présence d'un véritable ambassadeur était nécessaire à Madrid, le Directoire se hâtait du reste de nommer un nouveau titulaire. Par arrêté du 1er prairial (20 mai), le citoyen Guillemardet, ex-conventionnel et ami personnel de Talleyrand, était choisi.

Alors, pendant trois semaines, une lutte curieuse s'engage entre Truguet et Perrochel. Ce conflit, sans doute unique dans l'histoire de notre diplomatie, vaut la peine d'être raconté.

Aussitôt qu'il apprend la nomination de Guillemardet, l'amiral prévient qu'il compte attendre son successeur à Madrid : ainsi l'a fait le général Péri-

leur en veux pas plus que quand ils m'ont chassé du ministère et je déclare à mes amis qu'y eût-il à perdre cent ministères et autant d'ambassades, je ne changerai jamais de caractère. J'attaquerai les fripons et les intrigants quand il m'entoureront pour m'empêcher de faire le bien. Je parlerai toujours avec vérité au gouvernement. Je resterai enfin le même Truguet, estimé et aimé de ses amis, et haï de tous les ennemis de son pays et de ceux qui ont cru aux calomnies dont on l'a accablé... Si vous saviez, mon cher Bruix, comment on m'a joué depuis que je suis ici et si vous saviez tout ce que j'ai éprouvé du Directoire et du ministre Talleyrand, vous seriez étonné que j'aie pu faire tout le bien que j'ai fait... » Truguet terminait en racontant ses aspirations de retraite et de repos pour vivre avec ses amis. (Truguet à Bruix. 8 prairial (27 mai). — A. E. Supplément. Mémoires et Documents. 1967-358.)

gnon. « Je continuerai donc, à moins que je reçoive des ordres contraires, à traiter les affaires avec le gouvernement espagnol, et, quelque pénible que soit ma situation personnelle, j'espère que mes derniers moments en Espagne ne seront pas plus perdus pour la gloire et les intérêts de mon pays que ceux que j'y ai passés jusqu'ici... En quittant une carrière dans laquelle j'avais l'espoir de faire le bien, il sera doux pour moi de faciliter à mon successeur les moyens d'être vraiment utile aux deux nations alliées... »

Cependant, les lettres de récréance n'arrivent toujours pas (1). La situation devient donc fort bizarre. D'une part, l'amiral, qui déteste très cordialement Perrochel, cherche à l'empêcher de prendre les fonctions de chargé d'affaires, et, pour cela, s'appuie sur le texte même de la lettre de Talleyrand annonçant la disgrâce. D'autre part, Perrochel, qui se morfond à Madrid pendant que l'ex-ambassadeur réside à Aranjuez, s'impatiente, veut jouer son rôle (2), commence à correspondre avec Talleyrand, mais n'ayant pas le « chiffre déchiffrant »

(1) Truguet écrit à l'amiral Bruix : « Je n'ai pas reçu mes lettres de recréance. Guillemardet va, dit-on, arriver. S'il en est ainsi, M. Perrochel, ex-calottin, qui est mon secrétaire d'ambassade et qui ne vient pas chez moi depuis six décades, je ne sais pas pourquoi, qui d'ailleurs est très protégé parce qu'il protège tous les fripons, Perrochel n'aurait donc pas d'intérim ! » (Lettre du 8 prairial (27 mai.)

(2) Dès le 2 prairial (21 mai), Perrochel écrivit une lettre officielle comme chargé d'affaires. Elle avait quatorze grandes pages. Après tant d'autres, l'ancien chanoine découvrait l'Espagne et blâmait, naturellement, tout ce qu'avait fait l'ambassadeur Truguet. Il conseillait de revenir à la politique de Pérignon, « qui avait admirablement réussi ».

enrage de ne pouvoir comprendre une partie des dépêches qui arrivent à l'ambassade.

Le 5 prairial (24 mai) au soir, Perrochel part pour Aranjuez, fait une scène à son ancien chef et insiste pour avoir le chiffre. Truguet lui répond négativement, continue, comme si de rien n'était, les négociations antérieurement entamées avec M. de Saavedra, correspond toujours avec le Directoire, et la situation se tend chaque jour davantage. Des deux côtés, le ton des lettres échangées devient comminatoire et insolent. A une nouvelle réclamation de son ancien collaborateur (du 17 prairial-5 juin) l'amiral répond « qu'il connaît ses devoirs et ses droits et que Perrochel doit savoir lui-même quelles sont les obligations que lui impose sa qualité de secrétaire d'ambassade ».

Truguet s'est-il fait illusion? Ne recevant pas ses lettres de recréance, a-t-il espéré, malgré la désignation de Guillemardet, rester en fonctions et compté sur l'appui de ses anciens protecteurs, Merlin et Barras? Toujours est-il que cette obstination à vouloir continuer à traiter les affaires paraît assez inexplicable. Le 23 prairial (11 juin), l'ambassadeur disgracié envoie encore des dépêches chiffrées et se plaint assez maladroitement que les lettres officielles venant de Paris soient adressées à Perrochel.

Le *futur* chargé d'affaires est naturellement furieux de tous ces retards. Il renouvelle ses doléances à Talleyrand, et le ministre, très impatienté, fait signer un nouvel arrêté (1) par lequel le citoyen Perrochel

(1) Registre des délibérations du Directoire. 26 prairial an VI.

« est autorisé à remettre au citoyen Truguet ses lettres de recréance (1), à le requérir de les présenter sur-le-champ et de présenter le citoyen Perrochel comme chargé d'affaires près le gouvernement espagnol. » Rewbell fait ajouter : « En cas de refus du citoyen Truguet de se conformer à cet arrêté, le citoyen Perrochel se présentera à M. de Saavedra pour concerter les moyens convenables pour se faire reconnaître en qualité de chargé d'affaires, lui notifiera le rappel du citoyen Truguet ainsi que son refus de présenter ses lettres de recréance, et, en conséquence, le requerra, au nom du gouvernement français (2) de faire arrêter le citoyen Truguet et de le faire conduire en France... »

Aussitôt que ces instructions parviennent à Madrid Perrochel fait une dernière sommation. Mais les fameuses lettres, égarées plus ou moins intentionnellement, ne sont toujours pas arrivées. Aussi Truguet répond-il le 6 messidor (24 juin), avec aigreur : « D'après les termes indécents dans lesquels votre lettre est conçue, j'étais, citoyen, suffisamment autorisé à vous la renvoyer sans réponse... Vous voudrez bien vous souvenir que jusqu'à ce que j'aie pris congé de S. M. Catholique je suis toujours ici l'ambassadeur de la République française et, conséquemment, votre chef ; qu'à ce titre, vous ne pouvez vous permettre de m'adresser ni *injonction* ni *réquisition*. Je vous invite, en outre, à recommander aux indi-

(1) Ces lettres (voir plus loin le texte) portent la date du 19 floréal (8 mai). Une erreur commise dans les bureaux du ministère avait seule retardé leur envoi.

(2) D'après une lettre particulière adressée à Perrochel, cette mesure ne devait être exécutée qu'en cas de nécessité absolue.

vidus qui vous entourent un peu plus de circonspection et à leur en donner vous-même l'exemple ; vous prévenant que jusque dans les derniers instants de mes fonctions, il me restera assez de crédit et de sentiment de ma propre dignité pour maintenir chacun dans les bornes de ses devoirs et pour faire punir ceux qui s'en écarteraient... » Le lendemain 7 messidor (25 juin), Perrochel réitère ses insolences et y ajoute des menaces. Le 9, il va à Aranjuez, voit M. de Saavedra, lui communique sans doute la teneur des arrêtés directoriaux, et, le 10, envoie à Truguet un véritable ultimatum.

L'amiral se décide alors. Il vient enfin, cinquante jours après la signature, d'entrer en possession de la lettre directoriale du 19 floréal (8 mai) (1). Il demande à Saavedra de faire fixer la date de l'audience royale (2), prend congé de Charles IV le 11 messidor (29 juin), à onze heures du matin, présente son ennemi Perrochel et envoie à Talleyrand sa dernière dépêche : « Je vous annonce que le 11 du cou-

(1) Voici le texte de cette lettre :

Au nom de la République française,
Le Directoire exécutif de la République française à S. M. le roi d'Espagne,

Le Directoire exécutif ayant jugé convenable de rappeler dans le sein de la République le citoyen Truguet, ambassadeur de la République auprès de Votre Majesté, le charge de prendre congé d'Elle. La manière dont le citoyen Truguet a rempli jusqu'ici la mission qui lui était confiée, ne permet pas de douter du zèle avec lequel il se conformera dans cette circonstance aux intentions du Directoire exécutif en assurant Votre Majesté des vœux bien sincères qu'il forme pour Elle ainsi que de son désir de cultiver par tous les moyens en son pouvoir la bonne intelligence et l'intime amitié qui ont si heureusement existé jusqu'ici entre les deux Etats.

Donné à Paris, au Palais national du Directoire exécutif, sous le sceau de la République française, le 19 floréal an VI de la République une et indivisible.

(2) Truguet à Saavedra, le 4 messidor-22 juin.

rant, j'ai, conformément aux ordres du Directoire exécutif, présenté au roi d'Espagne et au ministre d'État de Sa Majesté Catholique le citoyen Perrochel en qualité de chargé d'affaires. J'ai remis à ce citoyen les chiffres et les papiers de la légation. Le citoyen Guillemardet est attendu demain à Madrid. »

V

TRUGUET ÉMIGRÉ

Arrivée de Guillemardet. — Départ de Perrochel. — Séjour de l'ex-ambassadeur à Madrid. — Correspondance avec Saavedra. — Retour à Paris. — Talleyrand raconte au Directoire les propos prêtés à Truguet. — Grande colère de Merlin de Douai. — L'amiral est porté sur une liste d'émigrés. — Ses réclamations. — Il se rend en Hollande. — La mission de Guillemardet. — Intervention de divers hommes politiques en faveur de Truguet. — Remerciements adressés à Barras et au Directoire.

L'entêtement de l'amiral n'avait eu qu'un seul résultat pratique : celui de supprimer presque complètement l'intérim de Perrochel. Quatre jours après la présentation du chargé d'affaires, le 15 messidor (3 juillet), le nouvel ambassadeur Guillemardet arrivait à Madrid et était reçu lui-même en audience royale le 20 messidor.

Bien qu'ayant en petite estime la valeur de son successeur (1), Truguet lui fit ostensiblement bon

(1) Il avait écrit le 18 juin à Bruix : « Croyez-vous, de bonne foy, que Guillemardet, avec tout son mérite, puisse remuer le gouvernement et donner à sa marine la direction qui nous convient et régénérer enfin ses institutions comme j'en avais formé le projet, comme j'en avais l'espérance ? » Dans cette même lettre, Truguet critiquait la destination donnée à la flotte française partie pour l'Orient. « Je puis me tromper, mon ami, et ma haine pour les Anglais m'égare peut-être, mais il me semble que nous avons pris le Levant pour le Couchant. »

accueil. Guillemardet se rendit d'ailleurs parfaitement compte de la situation et de l'influence que l'amiral avait su prendre à Madrid et il eut le courage de le dire au Directoire : « Je dois à mon prédécesseur cette justice de vous déclarer que je crois qu'il a servi utilement les intérêts de la République dans ce pays et qu'il emportera autant l'estime des ministres qui nous sont attachés et avec lesquels il a eu des relations politiques, que des haines des ennemis de notre Révolution. Comme je n'ai pas voulu examiner les motifs qui ont excité des divisions entre lui et le citoyen Perrochel, je suis décidé à n'y prendre aucune part et j'espère que la confiance et l'harmonie se rétabliront bientôt dans la légation... »

Cependant, la lutte entre Truguet et Perrochel avait naturellement fait beaucoup de bruit à Madrid et la situation de l'ancien chanoine était devenue d'autant plus délicate que l'amiral gardait les meilleures relations avec Saavedra et une partie des personnages de la cour. Très aigri et fatigué, Perrochel comprit donc qu'il ne pouvait rester plus longtemps en Espagne et demanda avec instance une autre destination. Talleyrand lui fit alors obtenir le poste de ministre auprès de la République helvétique (1). L'arrêté relatif à cette affectation fut signé le 13 fructidor (30 août), et Perrochel, peu après, était remplacé à Madrid par un jeune secrétaire, Villot-Fréville, qui avait au commencement de

(1) Perrochel ne resta pas longtemps diplomate. Il fut rappelé après le 30 prairial (18 juin 1799) et vécut ensuite obscurément jusqu'en 1810.

cette même année 1798 paru à Vienne avec Bernadotte (1).

*
* *

Malgré l'arrivée de Guillemardet, l'amiral ne se pressa pas de quitter l'Espagne. Rien ne l'attirait à Paris. Tombé en disgrâce, brouillé avec ceux qu'il avait considérés comme ses amis, il avait intérêt à se faire oublier avant de tenter une nouvelle fortune politique. Il se plaisait, du reste, infiniment à Madrid, y recevait de tous côtés des invitations et des marques d'estime très flatteuses et continuait à voir fréquemment les ministres de Charles IV. Une véritable affection semble même l'avoir lié avec M. de Saavedra. Au commencement de septembre, celui-ci était tombé dangereusement malade. Dès que la guérison fut escomptée, l'amiral écrivit au ministre (2) pour le féliciter : « ...Je quitterai l'Espagne avec moins de regret en laissant à la tête de son gouvernement un homme tel que vous. Nous nous sommes connus, mon ami, sous trop de rapports, pour cesser jamais de nous estimer et de nous aimer. Je vous verrai à l'Escurial et je vous embrasserai avant mon départ pour Paris, qui, par le voyage de la Cour, se trouve fixé au 1er octobre.

(1) Voir Bernadotte, II. Villot-Fréville se plut à Madrid et, quelques mois après son arrivée, épousa une jeune Espagnole, Mlle de Las Heras. — Il fut préfet et baron sous l'empire, conseiller d'Etat sous la Restauration, pair de France sous Louis-Philippe.

(2) Lettre du 3e jour complémentaire de l'an VI (19 septembre). Arch. F. Rousselot.)

Je vous y renouvellerai aussi l'assurance des sentiments que je vous ai voués pour la vie. Je vous trouverai, j'espère, mon honorable ami, en assez bonne santé pour pouvoir causer avec vous sur plusieurs points d'un grand intérêt pour nos deux nations et pour la gloire de votre ministère. » Saavedra répondit le lendemain dans des termes aussi affectueux : « ...Il eût été bien pénible pour moi de ne pas vous avoir embrassé tendrement avant votre départ pour Paris, car véritablement notre amitié a jeté en peu de temps de profondes racines qui doivent la rendre durable. Votre grand caractère vous donnera nécessairement dans tous les temps une grande influence sur votre gouvernement. Votre profonde pénétration vous a fait connaître et apprécier à sa juste valeur le caractère espagnol; et je ne doute pas que dans quelque situation que vous vous trouviez, vous ne travailliez à maintenir l'alliance des deux nations, qui ne seront heureuses que par leur union mutuelle. Venez donc, mon ami, j'aurai le plaisir de vous embrasser tendrement, nous nous entretiendrons amicalement de ces intéressantes affaires, et vous me laisserez toujours disposé à contribuer de tout mon pouvoir à tout ce qui vous est agréable et à vous donner sans cesse de nouvelles preuves de ma sincère amitié (1). »

Au moment où Saavedra répondait ainsi d'une manière si flatteuse à l'ex-ambassadeur, quatre mois s'étaient écoulés depuis la disgrâce. Truguet avait

(1) Saavedra à Truguet. 20 septembre. (Arch. F. Rousselot.)

annoncé son intention de partir le 1er octobre pour la France. Mais il apprit, vers le 25 septembre, la nouvelle du désastre subi à Aboukir par la flotte française (1) et pensa qu'il était seul capable de le réparer. Il avança donc son départ de quelques jours et écrivit une lettre d'allure généreuse, mais assez insolente, pour offrir ses services au Directoire. « Citoyens directeurs, j'apprends les malheurs de notre marine. Ils sont bien grands, sans doute, mais un gouvernement républicain possède de grandes ressources dans son énergie et dans sa sagesse. Après avoir fait, citoyens directeurs, tous mes efforts pour prévenir ces malheurs, j'en emploierai de plus grands encore pour les réparer. J'offre au Directoire mes talents, mon expérience, mon courage, et surtout mon dévouement à la République. Les vrais républicains oublient tout ce qui leur est personnel pour ne voir que la patrie quand la patrie réclame leurs services. Je pars dans le moment, citoyens directeurs, pour me rendre auprès de vous. Et si mon zèle était encore éconduit, je reconnaîtrais avec douleur qu'il est de ma destinée de voir mon patriotisme méconnu et mes actions calomniées. Je le déclare avec franchise, citoyens directeurs, je n'en connais aucune qui ne soit la preuve de mon dévouement à mon pays (2). »

Ayant ainsi annoncé son retour en France, l'amiral se mit en route le 29 septembre. Mais il alla

(1) La bataille d'Aboukir avait eu lieu le 1er août.
(2) Lettre du 6 vendémiaire an VII-28 septembre 1798. (Arch. F. Rousselot.)

s'embarquer à Cadix (1) et n'arriva à Paris que le 2 brumaire (23 octobre) dans la nuit. Il revenait avec l'espoir de voir ses offres de services favorablement accueillies. Et ce fut avec la plus profonde stupéfaction qu'il apprit alors que, depuis quelques jours, par ordre du Directoire, son nom figurait sur une liste d'émigrés!

Voici ce qui s'était passé. Avant de songer à solliciter un nouvel emploi, Truguet — dont l'esprit caustique et mordant se donnait toujours libre cours — ne s'était pas gêné, dans les salons de Madrid, pour critiquer amèrement les hommes qui l'avaient disgracié et surtout le ministre qui l'avait calomnié. Ces conversations avaient été rapportées à Talleyrand, dont la haine avait survécu à la disgrâce de l'amiral et que la présence de Truguet à Madrid depuis plusieurs mois avait profondément irrité. Après son rappel, après même la présentation tardives de ses lettres de recréance, l'ancien ambassadeur ne s'était-il pas permis de continuer à jouer un rôle? N'avait-il pas eu la singulière idée de donner chez lui une fête pour célébrer la prise de la Bastille quinze jours après l'arrivée de Guillemardet?

Lorsque le vindicatif ministre eut connaissance des propos prêtés à Truguet — propos qui paraissent, du reste, très probables, — il résolut de les exploiter contre l'amiral en les signalant méchamment au Directoire et en les dénaturant pour les rendre plus odieux.

(1) Il m'a été impossible de découvrir le motif de l'itinéraire choisi.

L'occasion se présenta à la fin de septembre. Rewbell était aux eaux de Plombières. Or, Rewbell se laissait rarement influencer par le ministre des Relations extérieures, qu'il détestait cordialement. A l'une des séances, assez rares, où les ministres étaient convoqués au Luxembourg, Talleyrand raconta d'abord à Barras les conversations de Madrid Barras prétend (1) avoir pris alors chaleureusement la défense de son ancien ami en insistant sur les réels services qu'il avait rendus à Madrid et sur son indiscutable probité. L'ancien évêque répondit que la noblesse des sentiments exprimés par Barras ne l'étonnait pas, mais que les paroles de l'amiral visaient tous les membres du Directoire indistinctement et qu'il n'était pas possible de les laisser ignorer. « Talleyrand qui, jusqu'alors, faisait une espèce d'aparté avec moi — ajoute Barras, — élevant tout à coup la voix d'un air d'émotion innocente, mais dont l'intention était certainement de se faire entendre de mes collègues, se mit à les nommer tous, de manière que chacun pût bien savoir qu'il s'agissait de lui-même. C'était une petite comédie qu'il jouait pour se faire demander une explication qui lui fournît le moyen de donner à chacun son paquet. Son but ne fut point manqué. »

Tous les directeurs, en effet, étaient à ce moment fort nerveux et très irascibles, et se montrèrent furieux des propos prêtés à Truguet par Talleyrand. Merlin surtout en fut exaspéré et s'acharna contre son ancien collègue et ami. « Vous avez —

(1) *Mémoires*, III, ch. VIII.

dit-il — donné à l'amiral Truguet une des plus belles ambassades bien qu'il ne fût pas des nôtres et qu'il n'eût point donné de gages à la Révolution. Je m'exprime franchement; il n'avait point été membre de la Convention nationale; conséquemment il n'avait point voté la mort du roi, n'avait donc point, comme nous, brûlé ses vaisseaux... En récompense d'une si grande faveur, qu'a-t-il rendu à notre gouvernement? Rien que de l'ingratitude. Il s'est permis de parler de notre conduite politique et même, d'après ce que nous rapporte le citoyen Talleyrand, Truguet, à Madrid, aurait osé parler de nos mœurs privées, de nos femmes, de Mme Merlin et même des dames de ma société... » En conséquence, avec une indignation extrême, Merlin concluait que l'amiral était devenu un véritable révolté : « Nous aurions le droit de le faire traiter comme tel et juger en conséquence. Je ne veux point vous porter à cette rigueur et je serais le premier à incliner vers la clémence. Je vous propose donc de vous en tenir à considérer Truguet comme *émigré* et à le placer sur la liste pour être jugé selon les lois de l'émigration s'il osait plus tard rentrer en France, c'est-à-dire, rompre son ban... »

Or, d'après la loi du 25 brumaire an III, tout agent du gouvernement qui ne rentrait pas en France dans les trois mois après notification de son rappel pouvait être déclaré émigré. La mesure proposée par Merlin de Douai, déjà considéré comme un jurisconsulte éminent, avait donc toutes les apparences de la légalité. Cependant, Treilhard, qui venait d'entrer au Directoire depuis quelques mois,

en remplacement de François de Neufchâteau jugeait la mesure insolite; même La Revellière, grand protecteur de Perrochel, la trouvait exagérément sévère. Tous deux plaidèrent donc d'abord les circonstances atténuantes. Ils désiraient pourtant, eux aussi, se venger des injures si perfidement rapportées par Talleyrand! Aucune autre solution n'ayant paru efficace, les directeurs présents (1) finirent unanimement par se ranger à l'avis de Merlin, qu'appuyait chaudement Barras. On décida que Truguet serait immédiatement inscrit sur la liste des émigrés.

C'était cette nouvelle extraordinaire que l'amiral apprenait en arrivant à Paris dans la nuit du 2 brumaire. Dès le lendemain matin, il adressait au Directoire une demande d'audience : « J'arrive et j'apprends que mon nom a été mis par le département de la Seine sur une liste d'émigrés. Je prie le Directoire de m'accorder dix minutes d'audience. Elles me suffiront pour lui démontrer que mon nom ne peut rester un instant sur cette liste. Je suis profondément persuadé que le Directoire ne refusera point cet acte de justice à un citoyen qu'il a souvent honoré de toute sa confiance et qui en a toujours été digne. »

Aucune réponse n'ayant été faite à cette première supplique, l'amiral récrivit le 7 brumaire (28 octobre) : « ... La position dans laquelle je me trouve ne me permettra de cesser mes instances que lorsque

(1) Malgré l'affirmation de Barras, Rewbell était absent, nous l'avons dit.

le Directoire m'aura accordé ma demande. Il est peut-être de la justice du gouvernement français autant que de mon honneur personnel de ne pas laisser plus longtemps sur la liste infâme des émigrés le nom du fonctionnaire public qui vient de leur déclarer aux yeux de l'Europe une guerre à outrance et qui a fait tous ses efforts pour en purger le territoire du plus intéressant de nos alliés... »

Cette fois, le Directoire se décida à répondre. Mais ce fut par l'intermédiaire du ministre de la police générale, Duval (1). Truguet recevait l'ordre de quitter immédiatement le territoire français. Il se décida alors à partir pour la Hollande où son ami Delacroix représentait la République. Son arrivée à la Haye est signalée au *Moniteur* du 30 brumaire an VII (20 novembre 1798).

*
* *

On a vu que Merlin de Douai avait reproché à Truguet de n'avoir pas « donné de gages à la Révolution », puisque, n'étant pas conventionnel, l'amiral n'avait pu voter la mort de Louis XVI. Pareil reproche ne pouvait être adressé au citoyen Guillemardet, le nouvel ambassadeur à Madrid choisi par le Directoire (2). Né en 1765, en Bourgogne, c'était

(1) Duval, ancien conventionnel et membre des Cinq-Cents, avait été nommé ministre de la police le 8 brumaire an VII, en remplacement de Le Carlier.

(2) En même temps que Guillemardet, Talleyrand avait fait désigner deux autres régicides pour des postes diplomatiques : Lamarque pour la Suède, et Debry pour Rastadt. (*Moniteur* du 3 prairial an VI (22 mai 1798).

un ancien médecin, fils de chirurgien, qui exerçait à Autun avant la Révolution. Il y avait connu Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, alors évêque. Envoyé à la Convention, Guillemardet avait voté la mort du roi, mais n'avait joué qu'un petit rôle politique. Il avait obtenu cependant certaines missions dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Yonne et de la Nièvre et s'en était acquitté à la satisfaction du Comité. Ayant la réputation de parler facilement et même avec une certaine éloquence, il avait été chargé, après la journée du 13 vendémiaire, de haranguer le peuple de Paris dans plusieurs quartiers (1). Son département — Saône-et-Loire — l'avait ensuite désigné de nouveau comme représentant, et, depuis lors, Guillemardet siégeait obscurément au Conseil des Cinq-Cents. Rien ne l'indiquait donc pour remplacer l'amiral Truguet, ni sa valeur, ni son passé. Mais il avait *donné des gages* en 1793 et surtout il venait de publier une apologie du 18 fructidor dont il avait fait hommage au Conseil des Cinq-Cents dans la séance du 22 pluviôse an VI (11 février 1798).

Cette publication exaltait Barras et Talleyrand. Elle avait fait sortir Guillemardet de son obscurité et avait acquis à l'ancien médecin d'Autun l'amitié du ministre des Relations extérieures. La désignation pour Madrid en était la conséquence immédiate.

Barras juge ainsi celui qui allait représenter la France auprès du roi d'Espagne, cousin des Bour-

(1) Il était accompagné par Thiébault, l'auteur des *Mémoires*. (I, 540.)

bons de France : « La Révolution qui l'avait fait, comme tant d'autres de sa robe, entrer dans les affaires publiques, ne l'avait cependant pas sorti de sa sphère prétentieuse; sa tête, *petite et sans idées*, n'avait jamais pu aller au delà des vues de M. Purgon... » Talleyrand lui-même se méfiait de son ami. Il l'avait fait choisir parce qu'il le savait à ses ordres, mais sa confiance dans les moyens du nouveau diplomate était fort limitée. Aussi, les instructions emportées à Madrid étaient-elles particulièrement copieuses. Elles constituaient un véritable *vade mecum* et laissaient peu de place aux fantaisies du docteur.

Guillemardet n'était certes pas de taille à tenir la place après deux ambassadeurs qui, pour des raisons différentes, avaient joué un rôle important. Ce n'était cependant pas un méchant homme. Terne ambassadeur, il sut se faire accepter malgré sa qualité de régicide, et transmit fidèlement au premier ministre espagnol, pendant dix-huit mois, les propositions et les réclamations de Talleyrand. Les relations avec M. de Saavedra, puis avec son successeur, M. d'Urquijo, restèrent suffisamment cordiales et Guillemardet fut en somme l'ambassadeur rêvé par l'ancien évêque d'Autun (1). Il était encore en fonctions le 18 brumaire an VIII.

Mais Bonaparte, fixé sans doute sur la valeur du protégé de Talleyrand, ne le laissa pas longtemps à

(1) Pendant son séjour à Madrid, Guillemardet eut la bonne fortune de se faire peindre par le grand peintre Goya. Le magnifique portrait de l'ambassadeur est aujourd'hui au musée du Louvre.

Madrid. Quinze jours après la constitution du Consulat, le 5 frimaire (25 novembre), un nouvel ambassadeur, Alquier, était désigné pour représenter la République. Celui-là aussi était un régicide. Mais c'était aussi un homme intelligent et de bonne compagnie qui venait de faire ses preuves comme diplomate après s'être fait remarquer dans les assemblées et qui offrait une autre envergure (1). D'ailleurs, avec le nouveau gouvernement, la situation de la France dans le monde allait rapidement changer.

Le premier Consul utilisa pourtant la bonne volonté de Guillemardet, qui, avant de soupçonner la disgrâce qui allait le frapper, avait bruyamment applaudi aux journées de brumaire. L'année suivante — en octobre 1800, — l'ex-ambassadeur obtenait un poste de préfet à la Rochelle, était ensuite transféré à Moulins et fait chevalier de la Légion d'honneur. Mais ces honneurs avaient ébranlé sa pauvre tête, « petite et sans idées ». Il mourut fou en 1808.

(1) Charles-Jean-Marie Alquier, né en Vendée en 1752, était procureur du roi au bureau des finances de la Rochelle en 1789. Député du Tiers, il prit de suite place à gauche. Élu en 1792 à la Convention, il avait voté la mort du roi, tout en demandant un sursis pour l'exécution. Après avoir heureusement rempli une mission en Hollande, il était entré au Conseil des Cinq-Cents, puis avait rempli les fonctions de consul à Tanger et de ministre à Munich.

En quittant Madrid, Alquier représenta encore la France à Florence, à Naples, à Rome et enfin à Stockholm en 1810. Exilé par la Restauration, il ne fut autorisé à rentrer en France qu'en 1818 et mourut en 1826.

*
* *

En quittant Paris, en novembre 1798, Truguet n'avait que quarante-six ans et la haine du ministère des Relations extérieures ne devait heureusement pas priver la France à tout jamais des services du vaillant marin. A peine arrivé en Hollande, l'amiral envoya une nouvelle protestation (1). Il y discutait assez habilement la durée du séjour qu'il avait fait en Espagne, montrait qu'il n'avait pas dépassé la limite de trois mois fixée par la loi du 25 brumaire an III et que, par conséquent, cette loi ne lui était pas applicable. Il demandait des juges : « J'attends de vous, citoyens directeurs, ou ma radiation ou un tribunal (2). »

Mais l'inscription sur la liste des émigrés était encore trop récente. Aucun des directeurs ne voulait se déjuger et Barras n'avait pas encore pardonné à son ancien ami. Il fallut l'arrivée de Sieyès au pouvoir, le 27 floréal an VIII (16 mai 1799), en rem-

(1) Truguet au Directoire. 24 brumaire an VII (14 novembre). (Arch. F. Rousselot.)

(2) Le secrétaire de l'amiral, Bottu, compris lui aussi sur la liste des émigrés du département de la Seine, avait suivi Truguet en Hollande. Il avait été attaché à la *personne* de l'ambassadeur, n'était pas fonctionnaire et on ne pouvait donc lui reprocher d'être resté trop longtemps hors de France après avoir cessé des fonctions officielles. Bottu réclama énergiquement, mais sans succès. Mme Bottu, quelques mois plus tard, fit apostiller une nouvelle requête par le général Marbot (père du fameux conteur) qui était alors membre du Conseil des Anciens et commandant de la 17e division militaire à Paris. Malgré cela, le malheureux Bottu dut rester en Hollande avec l'amiral. (A. E. Espagne, 654-375 et 655-10.)

placement de Rewbell pour que cette question de radiation pût être utilement discutée.

Truguet avait beaucoup connu le nouveau directeur. Maintes fois, depuis fructidor, avant de partir pour Madrid, il lui avait exposé ses plans maritimes et politiques. Il écrivit donc le 18 prairial une longue lettre où, après avoir complimenté Sieyès sur son élection, il lui rappelait leurs souvenirs communs et les espoirs qu'ils avaient partagés : « Auriez-vous pensé, mon cher Sieyès, que ce bon citoyen que vous vîtes patriote depuis 1789, qui mérita depuis cette époque et dans toutes les occasions la haine des factieux, des royalistes, des émigrés, qui s'enorgueillit de la haine des contre-révolutionnaires déhontés après fructidor, auriez-vous jamais pensé que celui qui s'attira la haine des aristocrates et mérita l'estime des patriotes comme amiral, ministre et ambassadeur, fût appelé et traité comme émigré!... Moi, émigré! Vous m'avez connu, et si vous consultez des républicains irréprochables et sans prévention, ceux qui vivent loin de l'atmosphère de l'intrigue et de la corruption, ils vous diront que je n'ai jamais changé et que je ne serais pas proscrit si j'avais combattu avec moins d'énergie des hommes vicieux, des agents secrets et corrompus, qui sont parvenus à tromper le Directoire (1). »

Cinq semaines après l'élection de Sieyès, à la suite des événements du 30 prairial, trois nouveaux directeurs, Gohier, Roger-Ducos et Moulin étaient

(1) Lettre du 18 prairial (6 juin), datée d'Amsterdam. (Arch. F. Rousselot.)

nommés en remplacement de Treilhard, de La Revellière et de Merlin. De ceux qui, au mois de septembre précédent, avaient décidé la proscription, Barras restait donc seul au pouvoir et les circonstances devenaient favorables pour l'amiral. Barras et Gohier se vantent tous deux dans leurs Mémoires respectifs d'avoir proposé ou appuyé la radiation. « Je fus assez heureux — dit Gohier — pour concourir à faire réparer cette erreur monstrueuse (1). » Cette version de l'intervention de Gohier a été accueillie par les biographes de l'amiral, spécialement par M. de Martineng (2). Mais Gohier ajoute que la radiation fut prononcée sur le rapport de Bourguignon-Dumolard, ministre de la Police, et sur la demande de Talleyrand lui-même. L'intervention de Bourguignon-Dumolard est certaine (3), mais celle de Talleyrand paraît plus problématique. Aucune trace n'existe de cette belle générosité.

Quant à Barras, pour une fois, rendons-lui justice. C'est avec raison qu'il raconte avoir proposé à ses collègues la révocation de la mesure prise (4).

L'acte de radiation porte la date du 9 messidor an VIII (27 juin). Il est ainsi conçu :

« Le Directoire exécutif, vu la réclamation et les

(1) *Mémoires* de Gohier, I, 51.

(2) Notice déjà citée sur l'amiral.

(3) Ce ministre figure sur l'arrêté de radiation comme « ayant été entendu par le Directoire » sur l'affaire. Bourguignon était ministre depuis le 4 messidor (22 juin) et ne resta que vingt-sept jours à son poste.

(4) *Mémoires*, III, 374. — Voir plus loin la lettre de Truguet à Barras.

pièces à l'appui produites par... Truguet (1), ci-devant ambassadeur de la République française à Madrid, à l'effet d'obtenir la radiation définitive de son nom sur la liste des émigrés; après avoir entendu le ministre de la Police générale, arrête :

Article Ier : Le nom de... Truguet, ci-devant ambassadeur de la République française à Madrid, est définitivement rayé de toutes listes d'émigrés où il aurait pu être inscrit. *Article II :* Le séquestre apposé sur ses biens sera levé s'il n'est père d'émigré : il sera remis en possession desdits biens et les revenus lui en seront restitués. *Article III :* Dans le cas où tout ou partie aurait été vendu en exécution des lois, le montant lui en sera remis, à la charge par lui de payer tant les frais du séquestre que ceux de la vente. *Article IV :* Le présent arrêté ne sera pas imprimé. Les ministres de la police générale et des finances sont chargés de son exécution, chacun en ce qui le concerne. — Le président du Directoire exécutif : (signé) Sieyès (2). »

Pour terminer, voici les deux lettres de remerciements envoyées par l'amiral Truguet en apprenant sa radiation. La première, datée du 22 messidor-10 juillet est adressée à Barras : « Je te remercie bien, mon cher Barras, du zèle que tu as mis à m'obtenir du Directoire la justice que je réclamais. J'ai su que tu avais voulu te charger toi-même de cette affaire et que tu avais été empressé de me

(1) Il n'était même plus qualifié citoyen!

(2) Extrait des registres des délibérations du Directoire. (Arch. F. Rousselot.)

donner cette nouvelle preuve de ton amitié. Quand ma tête sera un peu reposée, j'irai te voir et te témoigner moi-même ma reconnaissance. Je t'embrasse (1). »

La seconde lettre, écrite un peu plus tard, le 30 messidor, portait au Directoire lui-même les remerciements du proscrit (2) : « Citoyens directeurs, veuillez bien recevoir l'expression de toute ma reconnaissance sur la justice que vous m'avez rendue. Un zèle ardent pour les intérêts et la gloire de ma patrie m'avait fait persécuter et exiler. Il était digne d'un nouveau Directoire si justement estimé de délivrer de l'oppression les républicains purs, sans cesse méconnus, sans cesse outragés par des magistrats qui ont malheureusement conservé trop longtemps le pouvoir. Vous allez, citoyens directeurs, réparer tous les maux qu'ils ont fait à la République. Ah! combien sont effrayants les effets de leur ignorance, de leur présomption, de leurs petites et viles passions! Je connais mieux qu'un autre peut-être combien cette tâche est grande pour le nouveau Directoire, mais je sais aussi que rien n'est impossible à un gouvernement énergique, éclairé, et qui ne cherche, qui ne voit que la gloire de la République. Cette certitude, citoyens directeurs, ajoute au bonheur que je vous dois de me retrouver dans ma patrie, prêt à lui offrir un dévouement qui désormais, j'espère, ne sera plus sans fruit. »

(1) Lettre citée par Barras, III, 374.
(2) Arch. F. Rousselot.

VI

DE 1799 A 1839

Le 18 Brumaire. — Truguet conseiller d'État et amiral en chef. — Son opposition à l'Empire. — Sa disgrâce. — Nouvelles missions. — 1814. — Le comte Truguet. — Pair de France. — La Révolution de 1830. — La dignité d'amiral de France. — Dernières années.

Quelques jours après la rentrée de l'amiral à Paris, Talleyrand usé et discrédité, se retirait des affaires (1), laissant à Reinhard, son successeur, une lourde tâche. Les conquêtes d'Italie étaient presque perdues, l'agonie du Directoire commençait. Malgré la « reconnaissance » qu'il avait témoignée à Barras et aux directeurs en fonctions, Truguet ne voulait pas lier son sort à celui d'un gouvernement en ruines. Il se tint absolument à l'écart pendant les derniers mois de l'an VII, puis applaudit très sincèrement aux événements du 18 brumaire.

Cette adhésion, envoyée dès le 22 brumaire, était fort naturelle. Nous avons vu en effet que de très anciennes relations existaient entre l'ex-ambassadeur et le général Bonaparte. Le Premier consul

(1) Le 2 thermidor (20 juillet 1799).

fit bon accueil à celui qui avait dirigé ses premières armes en Sardaigne et lui offrit même le ministère de la Marine.

Mais l'amiral Truguet n'était pas corrigé par ses aventures. En novembre 1799 comme en juillet 1797 il continuait à se croire indispensable. Il posa ses conditions, demandant par avance l'adoption sans discussion de ses idées personnelles sur la marine et sur la manière de conduire la guerre contre l'Angleterre. En présence de ces exigences, Bonaparte renonça à lui confier un portefeuille. Ayant cependant en grande estime la valeur technique de l'amiral et grande confiance dans son dévouement, il lui donnait, quelques mois plus tard, le plus beau des commandements à la mer : celui des escadres combinées de France et d'Espagne.

Il s'agissait alors de reprendre sur mer la situation perdue depuis la néfaste bataille d'Aboukir et de chercher à garder l'Égypte. Après la courte campagne d'Italie, si brillamment terminée le 14 juin à Marengo, le Premier Consul avait résolu de réunir à Cadix les trois escadres françaises commandées par les contre-amiraux Ganteaume, de Linois et Decrès. Ces trois escadres, unies à celles d'Espagne, devaient former une force navale très puissante destinée à agir en Méditerranée.

L'ancien ambassadeur partit pour l'Espagne au mois de juillet et eut la grande joie de reparaître à Cadix en qualité d'amiral en chef. Deux ans auparavant, il avait dû, dans cette même ville de Cadix, s'embarquer pour la France après sa disgrâce.

La capitulation conclue en Égypte ne permit

cependant pas à Bonaparte de poursuivre ses vastes projets de guerre maritime. La présence d'un amiral en chef devenait dès lors inutile. Truguet rentra à Paris à la fin de 1800, fut nommé au Conseil d'État le 20 septembre 1801, puis fait grand officier de la Légion d'honneur le 29 octobre 1802.

Malheureusement, sous le Consulat comme du temps du Directoire, Truguet était resté un incorrigible frondeur. Bien que membre du Conseil d'État, il fréquentait surtout les ennemis du nouveau régime et sa manie d'opposition quand même faillit, plusieurs fois, le brouiller avec le Premier Consul. En sa qualité d'ancien pourchasseur d'émigrés, il s'obstinait à voir uniquement le péril à droite, alors que Bonaparte semblait, à partir de 1802, craindre surtout ceux qu'il appelait les vieux « septembriseurs ». Un jour que le Conseil d'État, était saisi d'un projet de loi d'exception visant certains révolutionnaires impénitents, « quatre à cinq cents individus couverts de crimes, sans asile, sans occupations et sans ressources, » l'amiral prit la parole et soutint que les émigrés et les prêtres n'étaient pas des ennemis moins dangereux. Très dépité, le Premier Consul répliqua violemment : « Allons, citoyen Truguet, on ne me fera pas prendre le change. Il n'y a de menaçant pour notre repos que les *septembriseurs*. Ils ne vous épargneront pas vous-même et vous auriez beau leur dire que vous les avez défendus aujourd'hui au Conseil d'Etat, ils vous immoleraient comme moi, comme tous vos collègues... Quel est le citoyen Truguet?

diront-ils. Un noble, un amiral, un conseiller d'État! Point de grâce (1)! »

A la suite de cette chaude discussion, le projet fut retiré au Conseil d'État et le Sénat fut désormais chargé de statuer sur les lois exceptionnelles de conservation sociale. Le désaccord politique avec Bonaparte ne devait d'ailleurs pas nuire à l'amiral. Quelques mois plus tard, la situation militaire s'était de nouveau tendue. Bien que la paix avec l'Angleterre eût été signée en mars 1802, on pouvait prévoir, au commencement de 1803, une prochaine reprise des hostilités. Afin d'être prêt à tout événement, le Premier Consul décida, le 13 mai, qu'une flottille serait réunie à Boulogne et qu'une puissante armée navale se concentrerait à Brest. Celle-ci devait servir, le cas échéant, à une diversion en Irlande et escorter un corps de débarquement placé sous les ordres du général Augereau. Truguet fut mis à la tête de cette armée navale au mois d'août.

C'était un poste d'honneur. Pendant son ministère sous le Directoire, l'amiral s'était particulièrement occupé des questions de débarquement aux Iles britanniques (2). Le commandement de l'armée navale de Brest ne pouvait être mis en de meilleures mains.

Parti pour la Bretagne en septembre, Truguet se

(1) *Mémoires* de Miot de Melito, I, 356, et Gaffarel. « L'opposition républicaine sous le Consulat » dans *la Revue historique*, 1888.

(2) Cf. à ce sujet le livre si complet et si intéressant du commandant Desbrières, *Projets de débarquement aux Iles britanniques*.

consacra d'abord tout entier à la tâche qu'il avait acceptée et réorganisa rapidement les escadres. Mais il ne se désintéressait pas de la politique. Il n'avait pas été partisan du consulat à vie. Lorsqu'au commencement de 1804, à la suite de conspirations fameuses, Bonaparte crut le moment venu de répondre aux vœux presque unanimes de la nation en transformant le consulat à vie en empire héréditaire, Truguet n'approuva pas davantage ce nouveau projet. Se souvenant de ses campagnes de jeunesse en Amérique, il rêvait uniquement pour le Premier Consul le rôle de Washington aux États-Unis.

Comme citoyen, c'était parfaitement son droit. Mais il était aussi amiral en chef, pourvu d'un important commandement. En cette qualité, si le plébiscite du 18 mai 1804 était favorable aux désirs de Bonaparte, Truguet, semble-t-il, n'avait qu'à s'incliner, ou à se démettre.

Au lieu d'attendre le résultat de la consultation nationale, l'ancien ministre de la Marine, qui se rendait imparfaitement compte des événements de Paris, crut pouvoir conseiller le Premier Consul comme il avait conseillé Barras en 1797. Le 28 floréal (17 mai), la veille du plébiscite, il écrivit, à bord du *Vengeur*, une lettre dans laquelle il suppliait Bonaparte d'être assez généreux et assez grand pour s'opposer à l'enthousiasme de la France. « ...Vous êtes la gloire du peuple français, vous voulez son bonheur; soyez vous-même, contre lui, le défenseur des droits qu'il veut abdiquer... Conservez le titre de Premier Consul, titre bien supé-

rieur, par l'éclat que vous lui avez donné, à ceux de roi et d'empereur. Qu'il soit environné de toute la splendeur que la reconnaissance nationale peut lui décerner et qu'enfin ce titre, chargé de tant de souvenirs mémorables, demeure et vive, pour être illustré aux yeux de la nation à venir, comme il l'est aux yeux de la nation présente, par tant de triomphes, de lois sages et de glorieux actes d'administration... Tels sont les sentiments de l'amiral qui vous aime plus qu'il ne peut vous l'exprimer et qui n'attend que votre signal pour se dévouer aux succès des entreprises que vous avez combinées et qui donnerait sa vie même pour la durée et le bonheur de la vôtre. »

Malgré ces dernières protestations de dévouement, Truguet, se croyant tout permis, avait voulu donner une leçon à Bonaparte ! Et cette malencontreuse leçon arrivait à Paris deux jours après le plébiscite du 18 mai !

La réponse ne se fit pas attendre. Le nouvel empereur se montra d'autant plus irrité qu'il avait jusque-là considéré Truguet comme un de ceux qui lui étaient personnellement le plus attachés. L'amiral dut renoncer à son commandement et cessa de faire partie du Conseil d'État; rayé de la liste des grands officiers de la Légion d'honneur il ne conserva que son rang de chevalier.

*
* *

Malgré sa très grande rigueur, cette nouvelle disgrâce fut très dignement et très philosophiquement supportée. Truguet s'installa à Paris et y vécut

dans la retraite sans faire d'opposition inutile et sans bouder le monde officiel. Attendant une réparation prochaine, il continua à fréquenter les salons de Joseph Bonaparte, qui avait été son collègue au Conseil d'État et était resté son ami (1). Les familles Clary et Truguet, toutes deux provençales, étaient d'ailleurs en relations suivies depuis longtemps. C'est dans la maison de Joseph que l'amiral se lia avec le maréchal Bernadotte, autre frondeur alors uniquement mené par son orgueil et sa jalousie.

Est-ce à l'influence des Clary que Truguet dut sa rentrée en grâce en 1809 ? Las de la retraite, fit-il personnellement des démarches auprès de Napoléon? Ou bien, le nouvel emploi obtenu fut-il tout simplement donné parce que l'empereur comprit que l'amiral pouvait rendre encore de grands services au pays ? Toujours est-il qu'après la déplorable affaire dite des *brûlots de l'île d'Aix*, la préfecture maritime de Rochefort fut confiée à l'ancien ambassadeur, dans le courant de 1809. Satisfait des résultats obtenus par Truguet, Napoléon oublia tous ses griefs. L'année suivante, après la réunion du royaume de Louis Bonaparte à l'empire, il plaçait l'amiral à la tête de l'administration maritime de la Hollande et le réintégrait comme grand officier de la Légion d'honneur le 23 octobre 1811. La réparation se trouvait donc complète et la disgrâce de 1804 absolument effacée.

(1) Joseph ne partit pour Naples que dans le courant de 1806.

Truguet s'acquitta très habilement de ses nouvelles fonctions et seconda avec intelligence le gouverneur général Lebrun récemment créé duc de Plaisance. Lorsqu'en 1813 les alliés commencèrent leur marche de concentration vers les frontières françaises, le corps russo-prussien de Bulow, détaché de l'armée de Bernadotte, envahit la Hollande. La ville d'Amsterdam s'insurgea en faveur de la maison d'Orange et Lebrun dut quitter le pays. Mais Truguet resta à son poste jusqu'au dernier moment, continuant à remplir courageusement sa mission. Ce ne fut qu'en apprenant l'entrée du prince d'Orange à la Haye et après avoir sauvé de la destruction la flotte de l'amiral Verhuel, qu'il se décida à partir et à demander un sauf-conduit. Attiré alors dans un guet-apens à Rotterdam, il fut retenu prisonnier à la Haye jusqu'à la fin de la campagne.

*
* *

En revenant à Paris après la signature de la paix de 1814, Truguet avait soixante-trois ans et aspirait au repos. Ses idées étaient restées libérales, mais ses ardeurs démocratiques étaient bien calmées. En vieillissant, le diable ne demandait qu'à se faire ermite. Il eut l'illusion de croire que la monarchie légitime allait permettre à la France épuisée de refaire ses forces après l'invasion. Par raison beaucoup plus que par conviction et sans arrière-pensée politique bien définie, il offrit donc ses services au nouveau pouvoir.

Louis XVIII eut la coquetterie de faire le meilleur accueil au ministre du Directoire, au fougueux républicain de 1797. La disgrâce subie en 1804 pour un excès de franchise était d'ailleurs le meilleur des titres à la protection royale. Truguet avait déconseillé l'Empire, avait été, pendant cinq ans, classé parmi les mécontents et les réparations obtenues à partir de 1809 avaient été bien tardives ! Aussi l'ancien ambassadeur — dont le ralliement était considéré comme important, — reçut-il immédiatement la récompense de son attitude. Dès le 2 septembre 1814 il obtenait le grand cordon de la Légion d'honneur et, quelques jours plus tard (1), le titre de comte.

L'amiral ne joua aucun rôle pendant la période des Cent jours. Aucun poste de combat ne fut demandé par lui. Ce ne fut qu'un mois après Waterloo qu'il rentra en scène. A ce moment, cinquante-huit départements étaient envahis et les alliés se dirigeaient sur la Bretagne avec l'espoir de s'emparer de l'arsenal de Brest. Il était donc urgent de mettre en état de défense notre grand port militaire de l'Océan. Truguet se rendit à Brest et dirigea les travaux avec compétence et activité. Apprenant les mesures prises, les alliés n'osèrent pas attaquer la ville.

Revenu en janvier 1816, l'amiral parut à la cour mais sans renoncer à critiquer le gouvernement. Un peu tenu à l'écart pour ce fait par les ministres,

(1) Le 24 septembre.

il n'obtint qu'en 1818 le brevet de commandeur de Saint-Louis et ce ne fut que le 5 mai 1819 qu'il entra à la Chambre des Pairs, à soixante-sept ans.

Le comte Truguet songea alors à se marier. A la fin de cette même année 1819 il épousait une toute jeune fille, Mlle Serrau de Lafitau, et malgré la disproportion d'âge des deux époux, le ciel bénissait cette union tardive. Un fils, Gustave, naquit en 1821 (1).

Pair de France, l'amiral ne paraît pas s'être beaucoup intéressé à la politique royale si différente de ce qu'il avait rêvé toute sa vie. Aussi eut-il le bon goût de se spécialiser dans les questions concernant la marine, pour lesquelles sa grande expérience pouvait encore être utile.

Arrivent les journées de 1830. Cette fois, beaucoup des amis de Truguet, beaucoup d'anciens frondeurs du temps de l'Empire marchent avec les vainqueurs de Juillet. Le drapeau tricolore flotte de

(1) La comtesse Truguet, femme de l'amiral, n'est morte qu'en janvier 1865. — Gustave entra de bonne heure dans la diplomatie. A vingt ans, il était attaché d'ambassade à Vienne, et à vingt-deux ans à Londres. Il épousa alors (1843) une Anglaise, Mlle Louisa Campbell, décédée sans enfants en 1856. — Gustave Truguet est mort lui-même en 1873. Aucune descendance directe de l'amiral n'existe donc aujourd'hui.

Son souvenir a été à peu près perdu dans son pays d'origine, Toulon. Après la Révolution, Truguet s'était brouillé avec sa mère, restée royaliste, et il évita longtemps de retourner en Provence. Mme Truguet mère mourut en 1803 et la petite propriété de famille fut alors vendue. L'amiral fit cependant, en 1819, un dernier voyage en Provence à l'époque de son mariage. (Arch. et notice de M. de Martineng. — La famille de ce petit-neveu de Truguet habite encore dans le Var.)

nouveau sur les Tuileries et Lafayette salue le nouveau règne en l'appelant la meilleure des Républiques.

Le vieux marin a du reste personnellement connu Louis-Philippe au début de la Révolution et a même passé — en 1795 — pour un des partisans du duc d'Orléans (1). Trente-cinq ans se sont écoulés depuis lors, mais Truguet, comme tous les vieillards, s'attendrit aux souvenirs de sa jeunesse. Il se rallie donc, une dernière fois, très sincèrement, semble-t-il. Le nouveau roi des Français l'accueille avec distinction, et le 19 octobre 1831, le titre d'*Amiral de France honoraire* est conféré au doyen des vice-amiraux.

L'année suivante, cet *honorariat* se transformait en dignité effective. Le comte de Rigny, ministre de la marine et des colonies, écrivait au roi le 31 décembre 1832 : « En apprenant la nomination de M. le comte de Truguet comme amiral honoraire, *la Chambre des députés* parut désirer que le doyen des vice-amiraux fût admis à jouir de tous les avantages attachés à la dignité d'amiral. Votre Majesté s'est empressée d'adhérer à ce vœu et Elle m'a prescrit de faire porter cet officier général à la seconde place d'amiral sur les contrôles et les matricules du corps royal de la marine à dater du 1er janvier 1833. Je la prie, en conséquence, de vouloir bien, pour régulariser cette disposition, approuver le présent rapport. »

Le roi approuva naturellement les conclusions

(1) Voir le chapitre premier de cette étude.

d'un rapport qui répondait si bien au vœu de la Chambre des députés. Truguet fut donc véritablement *Amiral de France* à partir du 1er janvier 1833. Il avait quatre-vingt-un ans et servait dans la marine française depuis 1765, c'est-à-dire depuis soixante-huit ans !

*
* *

Le vieillard ne quitta plus guère Paris. Installé rue d'Anjou, il continuait à voir les rares amis de sa jeunesse qui vivaient encore et demeurait fidèle à ses affections. C'est ainsi qu'il était resté en relations constantes avec Joseph Bonaparte. Pendant l'hiver de 1838-1839, une des filles de l'ancien roi d'Espagne (qui vivait alors en Angleterre sous le nom de comte de Survilliers) vint à Paris et descendit rue d'Anjou. C'était la veuve du prince Charles Bonaparte, frère aîné de celui qui devait régner sous le nom de Napoléon III. La princesse, malade, voyageait *incognito*, pour consulter un médecin. Mais la police s'émut. Truguet dut agir personnellement auprès du roi Louis-Philippe, pour que la voyageuse ne fût pas inquiétée (1).

Les dernières années de l'amiral furent, en somme, particulièrement heureuses. Aucune des infirmités de la vieillesse ne l'avait atteint. Il gardait toute la lucidité de son esprit, resté caustique et charmant. Son fils, Gustave, donnait déjà les plus

(1) Communication de M. Martineng.

belles espérances. Après une courte maladie, le vieux marin s'éteignit chrétiennement et sans souffrance le 26 décembre 1839 (1).

Après avoir esquissé les étapes de cette longue vie, il faut conclure. Malgré ses défauts, Truguet reste un sympathique. Comme tant d'autres soldats parvenus de bonne heure au premier rang, il n'a pas joué, après de si brillants débuts, le rôle auquel il pouvait prétendre. Orgueilleux avec raison de sa valeur personnelle, mais vaniteux à l'excès, entier et cassant, il a successivement lassé la bonne volonté de tous ses amis et compromis par ses prétentions et ses maladresses l'admirable carrière qu'il aurait pu poursuivre. Du moins, — comme soldat, ministre, ambassadeur, amiral en chef — a-t-il fidèlement et exclusivement aimé son pays. Truguet fut un homme vaillant et un honnête homme. Avec un peu plus de modestie et de pondération, il eût pu devenir le grand chef d'escadres qui a manqué à Napoléon.

(1) Son éloge fut prononcé par l'amiral Roussin à la Chambre des Pairs dans la séance du 3 juillet 1844.

AUBERT-DUBAYET

LE GÉNÉRAL AUBERT-DUBAYET

D'après un portrait appartenant à M. le comte de Fazi du Bayet.

AUBERT-DUBAYET

I

LE MINISTÈRE DE LA GUERRE

Origines et carrière d'Annibal Aubert du Bayet. — Assemblée législative. — Mayence. — En Bretagne et à l'Abbaye. — Le 13 vendémiaire. — Projets et illusions au ministère de la guerre. — Dubayet est nommé ambassadeur. — Portraits par La Révellière, Mallet du Pan et Barras.

Le 12 brumaire an IV (2 novembre 1795), à dix heures du soir, Barras, nommé membre du Directoire exécutif depuis quelques jours, écrivait au général Aubert-Dubayet, commandant en chef de l'armée des côtes de Cherbourg : « Je t'envoie ta nomination au ministère de la guerre, mon cher Dubayet, arrive vite ici, nous faisons de la bonne besogne parce que nous aimons tous avec chaleur la République. Je t'embrasse et t'attends. »

Le nom d'Aubert-Dubayet, un peu oublié aujourd'hui, jouissait, à la fin de 1795, d'une notoriété très grande. La manière dont ce général avait rempli son mandat à l'Assemblée législative l'avait mis en lumière dans les milieux politiques et sa carrière militaire venait d'être particulièrement brillante.

Rewbell, qui l'avait connu à Mayence, Carnot qui lui avait fait confier un commandement en chef, Letourneur et Barras qui avaient été ses camarades, l'appréciaient et l'aimaient. Son entrée au ministère apportait une force au nouveau gouvernement et était donc habile.

Jean-Baptiste *Annibal* Aubert du Bayet avait trente-huit ans. Il était né le 19 août 1757, à la Nouvelle-Orléans, où son père, de petite noblesse du Dauphiné, était alors lieutenant-major de la place (1). L'enfance du jeune Annibal se passa en Louisiane, mais lorsque cette colonie fut cédée par Louis XV en 1763, toute la famille vint se fixer à Grenoble et c'est là que le futur ministre, au dire d'un de ses biographes, reçut « une éducation mâle et soignée qui ajouta aux dons de la nature (2) ».

M. du Bayet le père (Jean-Baptiste) devint maréchal de camp en 1768. Un de ses frères obtint le même grade en 1770 (3). Élevé dans un milieu militaire, le jeune Annibal, dès qu'il eut dix-sept ans, entra dans l'armée royale comme son père et comme son oncle et se fit rapidement donner une sous-lieutenance au régiment de Bourbonnais, en 1775. Puis, sur sa demande, il fut employé en Amérique

(1) Sa mère s'appelait Louise-Marguerite Bernaudi. Annibal eut pour parrain M. Pierre-Annibal de Ville, chevalier de Saint-Louis, commandant le département de la Louisiane et, pour marraine, Mme Marguerite Belzague, veuve de M. Bernaudi, garde-magasins pour le roi. (Arch. Adm. Guerre. Dossier Dubayet.)

(2) *Galerie* de Babié et Beaumont publiée en l'an XIII, t. Ier.

(3) Celui-ci était célibataire et avait une grande tendresse pour son neveu Annibal.

pendant la guerre de l'indépendance et s'y distingua sous les ordres de Lafayette.

Son père était mort en 1779, sans aucune fortune. En rentrant en France, en 1782, Annibal fut mis en possession d'une pension de trois cents livres « en considération de sa pauvreté et des services de son oncle (1) » et, sur la proposition du prince de Broglie, fut nommé capitaine en 1788, toujours au régiment de Bourbonnais.

Mais les Aubert du Bayet n'appartenaient pas à la noblesse de cour! Grâce aux fâcheuses ordonnances arrachées à la faiblesse de Louis XVI (2), Annibal n'était donc pas destiné à jamais dépasser ce grade de capitaine. Ses campagnes en Amérique lui avaient donné, comme à beaucoup d'hommes de sa génération, des aspirations très libérales et le jeune officier avait profité de ses séjours à Grenoble pour s'intéresser au mouvement des esprits et des idées. Les Dauphinois, d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, furent un peu des précurseurs. Tenté par la politique, Aubert du Bayet, suivit pendant la Constituante, l'évolution de Lafayette, son ancien général, se fit nommer, à Grenoble, président du collège électoral et se lia avec tous les hommes marquants de la région. Il acquit rapidement par son éloquence et par la chaleur de ses convictions généreuses une réputation enviable, et, bien que comptant toujours dans l'armée (3), fut désigné pour l'Assemblée légis-

(1) A. G. Dossier Dubayet. — Il se maria à ce moment. Voir plus loin.

(2) Voir à ce sujet : Pérignon, I.

(3) Il prêta serment, comme capitaine, le 8 juillet 1791 (A. G. Dossier Dubayet) et l'adressa au général commandant les 7e et

lative. Le *capitaine* du Bayet partit donc en 1791 pour Paris, comme député.

Il y emmenait, comme secrétaire particulier, le fameux Doppet, médecin savoyard fixé depuis peu à Grenoble, qui devait bientôt se faire remarquer par l'exaltation de ses idées jacobines (1). Évidemment, le député du Dauphiné était infiniment plus modéré que son secrétaire, dont la charge devait être une assez agréable sinécure. Doppet, ayant des loisirs, collaborait avec Jean-Louis Carra (2) aux *Annales patriotiques*. Il a écrit en racontant cette période de sa vie politique : « Le député Aubert-Dubayet avait peu besoin de secrétaire; car j'ai connu peu d'hommes qui travaillassent autant que lui et qui eussent le travail aussi facile (3). »

8e divisions, Lückner : « Général, — écrivit Dubayet, — comme capitaine au 13e régiment d'infanterie, je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la Patrie et de maintenir contre tous ses ennemis du dedans et du dehors la constitution décrétée par l'Assemblée nationale; de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale. *Signé :* Le président du département de l'Isère, Aubert-Dubayet. »

(1) Doppet, né en 1753, fut nommé, en 1792, lieutenant-colonel de la légion des Allobroges, puis brigadier et divisionnaire en 1793 ! Il est surtout connu par son commandement devant Lyon et son apparition à l'armée des Pyrénées-Orientales. Il fut destitué en pluviôse an III. Après avoir tenté, en l'an VI, d'entrer au Conseil des Cinq-Cents comme député du Mont-Blanc, il mourut obscurément à Aix-les-Bains en 1800. Il a laissé de curieux Mémoires.

(2) Publiciste, né en 1742, Carra fut un des chefs de l'insurrection du 10 août. Il fut ensuite nommé par six départements à la Convention. Compromis par son amitié avec les Girondins, il fut jugé et exécuté le 31 octobre 1793.

(3) *Mémoires politiques et littéraires* du général Doppet, I, IV.

*
* *

A l'Assemblée législative, Dubayet (1) se montra tout de suite orateur fécond et instruit. Quoique encore dévoué à l'idée d'une constitution monarchique, il acceptait très sincèrement les idées nouvelles. Entré, presque au début, au Comité militaire, il y prenait une autorité prépondérante. Un magistral rapport sur « les forces défensives de la France », lu le 27 juin 1792, le mettait décidément en vedette. Quelques jours plus tard, le représentant de l'Isère, toujours simple capitaine, était choisi, comme vingt et unième président, par l'Assemblée, en remplacement de Gérardin. Remplacé lui-même par Lafond-Ladébat, à l'expiration de ses pouvoirs, il reprenait temporairement la présidence le 25 juillet sur le désir de ses collègues (2).

Aussitôt après les événements du 10 août, sentant la guerre inévitable et prochaine, Dubayet se décidait à rentrer dans l'armée. Pendant sa présidence, il avait eu l'occasion de flétrir avec ardeur « les émigrés et tous ceux qui, démissionnaires ou déserteurs, allaient au rendez-vous de l'orgueil et tournaient les armes contre la patrie. » A la fin d'août il annonçait ainsi à Doppet ses résolutions combatives : « J'apprends qu'on a répandu le bruit à Grenoble que je n'étais pas à la fameuse journée du

(1) C'est ainsi qu'Aubert du Bayet signa constamment à partir de 1791.
(2) *Mémoires* de Choudieu, III.

10 août. Dites, mon cher Doppet, que les procès-verbaux de l'Assemblée attestent que non seulement j'y étais toute cette journée, toute cette nuit qui l'a suivie, mais encore celle qui l'avait précédée. Je ne sais pas quitter mon poste quand il devient dangereux. Je vais quitter la toge pour ceindre l'épée et combattre en soldat pour ma patrie... Aussitôt que la Convention nationale nous aura remplacés, j'irai, au milieu de mes concitoyens, goûter pendant quelques jours le charme de l'amitié et ensuite je revole à la frontière opposée pour la défense de la Liberté et de l'Égalité (1) ».

Le 4 septembre, le député, — dont les opinions s'étaient singulièrement accentuées — montait une dernière fois à la tribune et faisait voter par acclamation une déclaration portant que « l'assemblée ne souffrirait jamais qu'aucun étranger donnât des lois à la France ». Il quittait ensuite Paris sans attendre la réunion de la Convention, passait quelques heures à Grenoble, puis sollicitait une place quelconque à l'armée. Le ministre de la guerre, Servan (2), l'affectait d'abord au régiment de Saintonge avec son grade de capitaine. Mais, à la fin de 1792, au moment de l'invasion, l'avancement n'était guère marchandé aux anciens officiers de l'armée royale qui reconnaissaient loyalement la République naissante. A peine le capitaine Dubayet eut-il « quitté la toge pour ceindre l'épée », que le ministre le nommait lieutenant-colonel et le dirigeait vers la région du Rhin où commandait Custine. Le 10 décembre, l'ex-

(1) Lettre citée par le général Doppet, III.
(2) Ministre du 11 août au 18 octobre 1792.

député recevait la mission de défendre la place de Worms et un secteur de la ligne du Rhin. Et, quelques semaines plus tard, très satisfait des services rendus, Custine obtenait pour lui le grade de maréchal de camp !

En cette qualité, Dubayet était alors appelé à Mayence et remplaçait le vaillant Meusnier sous le commandement supérieur du général d'Oyré. D'une bravoure extrême, d'une constante vigilance, d'une bonne humeur proverbiale, le nouveau maréchal de camp recevait bientôt de ses soldats le surnom de « brave Annibal ». Rewbell et Merlin de Thionville, commissaires de la Convention à Mayence, se liaient avec lui d'une véritable amitié.

Même au feu, le brave Annibal gardait sa gaîté native et sa faconde un peu emphatique. Un Cyrano de Bergerac ne désavouerait pas ces lignes amusantes écrites par Dubayet à son ami Kléber, dans une tranchée : « Si les boulets de canon étaient des boules de neige, si les bivouacs d'hiver étaient des bals parés où l'ambre des parfums exquis répand dans une atmosphère échauffée par le souffle de cent beautés une délicieuse chaleur, je te le demande, mon ami, quel mérite y aurait-il à faire la guerre? »

Bien que la défense de Mayence ait été un peu surfaite (1), la lutte soutenue par quelques milliers de soldats improvisés contre une armée de quatre-vingt mille hommes reste un glorieux épisode des guerres de la Révolution. La capitulation ne fut signée que

(1) Voir la belle étude sur *Mayence*, par M. A. Chuquet.

le 23 juillet 1793, après épuisement complet des vivres et des munitions. La veille, Aubert-Dubayet avait offert à quelques camarades, en guise de rôti, un rat flanqué de douze souris !

Les rapports quotidiens entre Français et ennemis avaient été constamment très chevaleresques pendant le siège. Aussi les vaincus obtinrent-ils des conditions relativement avantageuses. Les chefs durent cependant promettre de ne pas servir durant un an contre les alliés. Dubayet accepta à contre-cœur cette clause sévère. « Je m'y soumets — écrivit-il — tant que les ennemis resteront sur leur territoire. Mais, s'ils envahissent le sol de la République, je servirai contre eux au risque d'être pendu ! »

D'Oyré présida d'abord au départ des premières troupes et resta provisoirement à Mayence. Mais une lettre insolente de Houchard, saisie par un espion, fit craindre aux Prussiens la non-observation de la capitulation consentie. D'Oyré fut gardé comme otage, tandis que Kléber et Dubayet ramenaient en France, par Sarrelouis, les soldats du siège, les *Mayençais*.

« Il était cependant de la politique du Comité de salut public de laisser croire à la multitude qu'une place défendue par des Français était imprenable, et que si des chefs avaient capitulé, c'était à des monceaux d'or ou à de flatteuses promesses qu'ils avaient cédé et non à la force ou à l'impérieuse nécessité (1). » Aubert-Dubayet, défenseur de Mayence, fut donc accusé, arrêté et conduit à Paris.

(1) Babié et Beaumont, I, 46.

Le commissaire de la Convention, Merlin de Thionville (1), avait heureusement vu Dubayet à l'œuvre et lui même avait très courageusement partagé les fatigues et les privations du siège. A la séance du 4 août (2), il présenta chaleureusement la défense du général : « Citoyens mes collègues, je ne suis pas préparé et je ne vous présenterai que le sommaire du rapport sur la reddition de Mayence. Cette ville s'est rendue parce que trois jours plus tard on n'aurait pu sauver les patriotes et seize mille soldats qui, depuis quatre mois, combattaient contre quatre-vingt mille hommes des meilleures troupes d'Europe, qui leur ont résisté et les ont empêchés de mettre le pied sur le territoire de la République... » Le député Thuriot (3), prenant la parole après Merlin, ajouta : « On nous a abusés dans le rapport qu'on nous a fait sur la reddition de Mayence... L'état-major de cette garnison a fait des prodiges de valeur; et, pour prix de tant de services, il serait traîné à Paris par des gendarmes ! Dubayet qui a été notre collègue au Corps législatif, quoique ses sentiments ne fussent

(1) Merlin (de Thionville) avait été le collègue de Dubayet à l'Assemblée législative. A la Convention, il siégea sur les bancs de la Montagne. Après Mayence, il fut encore envoyé en Vendée et sur le Rhin. Ami de Danton, il combattit la politique de Robespierre et prit part à la réaction de Thermidor. Membre du Conseil des Cinq-Cents en l'an VII, il se retira ensuite de la vie publique. En 1814, Merlin défendit vaillamment Péronne. (1762-1833.)

(2) Merlin parut à la Convention avec son costume du siège : habit de canonnier, pantalon de daim, bottes à la hussarde, sabre à la ceinture. « Ses cheveux, ses moustaches, sa barbe lui couvraient le visage, » dit M. A. Chuquet.

(3) Thuriot, ancien avocat à Reims, membre de la Législative et de la Convention, montagnard et régicide. Il joua un grand rôle le 9 thermidor comme président de la Convention.

pas des plus vigoureux, a toujours fait voir une âme sensible et noble. Je demande qu'il soit décrété que la garnison de Mayence a bien mérité de la patrie; que le décret soit envoyé à tous les départements par un courrier extraordinaire, ainsi qu'à cette brave armée; que son état-major soit libre; qu'Aubert-Dubayet soit délivré de ses gendarmes et vienne à la barre donner des renseignements qui sans doute lui vaudront des couronnes civiques! »

Ces propositions furent adoptées à l'unanimité et Dubayet parut lui-même à la barre de la Convention le 7 août. Accueilli par des applaudissements, il prononça un discours ému : « Pères de la patrie, les chefs de l'état-major et moi, à la tête de plus de neuf mille gardes nationales, nous sommes revenus avec les honneurs de la guerre, nos drapeaux tricolores déployés, et nos baïonnettes, qui nous avaient si bien servis contre les ennemis de la République, étaient au bout de nos fusils; elles étaient destinées à purger le sol français des brigands qui la déchirent, et jamais nous ne les aurions déposées aux pieds des esclaves que nous avions si longtemps combattus; mais la jalousie, la calomnie nous avaient précédés dans cette patrie que nos cœurs idolâtrent, elles avaient noirci des hommes de bien qui l'avaient servie avec zèle et désintéressement et nos cœurs en étaient navrés. Mais, pères de la patrie, votre justice nous a rendu avec solennité l'estime de nos concitoyens... » Après avoir ensuite raconté les principaux épisodes du siège et les souffrances endurées, Dubayet termina ainsi : « Vous voyez, citoyens représentants, que ce qu'on vous a

dit de ces braves républicains était non seulement éloigné de la vérité, mais qu'il est impossible d'imaginer ce qu'ils ont souffert. Nous ne vous demandons qu'une faveur pour prix de nos travaux, c'est de marcher le plus tôt possible dans la Vendée; si nous ne scellons pas la liberté de notre sang, je vous en assure, citoyens représentants, vous n'aurez pas de républicains plus zélés et plus fidèles. »

Le procès-verbal de la Convention du 7 août porte les lignes suivantes : « Le général Dubayet et ses frères d'armes sont admis à la séance au milieu des applaudissements. Un membre fait la motion que le président donne l'accolade fraternelle à Aubert-Dubayet; le président l'embrasse. On décrète l'impression du discours de Dubayet et de la réponse du président. »

Les troupes ramenées du Rhin furent alors envoyées dans l'ouest et mises à la disposition du général Canclaux, qui venait de s'illustrer à la défense de Nantes. D'abord battus à Clisson, les *Mayençais* prirent bientôt leur revanche : leur colonne remporta sur les Vendéens un important succès.

Le premier échec, cependant, avait fait mauvaise impression. Le règne de Robespierre commençait. Accusé de modérantisme, comme Canclaux, Dubayet fut destitué par arrêté du 22 vendémiaire (13 octobre) (1), ramené à Paris, et presque aussitôt incarcéré à la prison de l'Abbaye sans avoir pu se défendre.

(1) Dubayet fut remplacé par Léchelle. Lorsque celui-ci vint passer la revue des *Mayençais*, il fut accueilli par les cris de :

Le malheureux général écrivit alors à sa femme (1): « ... Ah! je t'avoue, les peines et les dangers que j'ai courus à Mayence et dans la Vendée ne devaient pas me conduire à l'Abbaye, mais mon espérance est dans le peuple. C'est lui que j'ai aimé, servi, et constamment bien servi. Pourrait-il ne pas me reconnaître un jour pour l'un de ses plus ardents défenseurs... Depuis dix-huit mois, je combats et j'affronte la mort pour la cause du peuple. Lui seul est bon, lui seul est juste... Quelles paroles pourront jamais exprimer le poids de mes ennuis, comment dilater mes poumons si douloureusement comprimés? Comment te rendre l'ingratitude des hommes à qui j'avais eu le bonheur d'être utile? Comment dire, comment dépeindre cet état d'abandon universel de l'homme de bien que l'infortune a frappé (2)? »

Pendant cette période de sa vie, très affecté par son incarcération, le général eut la singulière idée de proposer à sa femme de divorcer (3). Il voulait

« Vive Kléber! Qu'on nous rende Dubayet! » Kléber parvint à calmer la troupe, mais Léchelle ne put garder le commandement et, peu après, s'empoisonna à Nantes.

(1) Aubert-Dubayet avait épousé, en 1782, Jeanne-Armande Pouchot de Solières, originaire du Dauphiné, née à Bouillant (Oise). De nombreuses lettres écrites par le général à sa femme ont été récemment publiées par un de ses arrière-petits-fils par alliance, le comte de Fazi, qui a relevé le nom de du Bayet. (*Les généraux Aubert du Bayet, Carra Saint-Cyr et Charpentier*, Champion, éditeur.) Quelques emprunts seront faits à cette correspondance intime, très intéressante, mais qui a été malheureusement classée sans que l'ordre chronologique ait été toujours suivi, ce qui rend sa lecture difficile.

(2) Lettres du 21 brumaire an II (11 novembre 1793); du 26 brumaire an II (16 novembre 1793) et du 13 ventôse an II (3 mars 1794).

(3) A l'Assemblée législative, Dubayet s'était montré très partisan d'un projet de divorce.

ainsi lui rendre une liberté plus complète, et surtout empêcher que les inimitiés dont il était poursuivi ne vinssent troubler la vie tranquille de Mme Dubayet en Dauphiné. Ce projet n'eut d'ailleurs aucune suite. Une fille, Constance, dont le nom reviendra souvent dans cette étude, était née deux ans avant la Révolution, en 1787, et l'union du général semble, en somme, avoir été très heureuse.

*
* *

Les portes de l'Abbaye ne s'ouvrirent pour Dubayet qu'après les événements du 9 thermidor (27 juillet 1794). Réintégré presque aussitôt dans son grade, le général recevait l'ordre, le 21 thermidor, de se rendre à Lille. Mais à peine arrivé à son poste, il apprenait que le décret de nomination était rapporté (1). Après avoir passé quelques semaines en Dauphiné, très vite lassé de son inactivité, pendant que la guerre continuait sur toutes les frontières, il partait pour Strasbourg à la fin de décembre, se proposant de rejoindre sur le Rhin, en *volontaire*, ses anciens camarades de Mayence, Kléber et Merlin de Thionville (2).

(1) Le 4 fructidor (21 août).

(2) De Strasbourg il écrivit à Kléber le 23 nivôse (12 janvier 1795) : « Qu'il tardait à mon impatience, brave ami, de me rapprocher de toi, de joindre mes efforts aux tiens et de servir encore, par un assentiment mutuel de principes militaires antérieurs, aux succès de la cause du peuple. Mourir pour la République ou l'affermir, voilà quels sont tous mes vœux. Brave ami, c'est sous tes ordres, simple volontaire, que je me rends à ton invitation paternelle et civique. »

Il écrivit le même jour à Merlin de Thionville : « As-tu pu

A ce moment, beaucoup de ses amis politiques venaient d'entrer récemment au Comité de Salut public. On songea à mieux employer les ardeurs du brillant soldat. Il fut un instant question, en février, de lui confier le commandement d'une expédition aux Indes orientales. Rappelé d'Alsace, avant d'avoir rejoint Kléber, Dubayet s'installa à Paris pour préparer l'expédition (1). Mais ce projet fut vite abandonné. Une nouvelle affectation fut donnée au général. Le Comité le désigna pour servir en qualité de divisionnaire dans les provinces de l'ouest, puis comme commandant en chef à l'armée des côtes de Cherbourg (2).

Organisateur habile, chef plein d'entrain, Dubayet remplit sa mission à la satisfaction du Comité (3). Mais le séjour de quelques semaines

croire, brave Merlin, que je jouirais d'un repos honteux dans mes foyers, tandis que, guidant nos frères d'armes contre Mayence que tu sus si bien défendre, tu vas mourir sur la brèche ou l'emporter? Non, sans doute. La voix de Kléber a réveillé mon courage, je veux servir sous ses ordres comme volontaire. Je t'en demande l'agrément, heureux, cent fois heureux si, mourant pour la patrie, je termine d'une manière utile pour elle une existence trop longtemps abreuvée de fiel et d'amertume. »

(1) L'arrêté fut signé le 16 pluviôse (4 février 1794). Dubayet le reçut à Kreuznach et accepta avec joie. Il fait allusion à ce commandement dans une lettre du 22 ventôse (12 mars), adressée de Paris à sa femme.

(2) Il devait se concerter avec Hoche. Il était dit dans les instructions remises : « Le Comité de Salut public s'en rapporte à l'intelligence, au civisme et aux talents du général Dubayet pour assurer la prompte exécution des mesures qui pourront rétablir l'ordre dans les départements désignés (Sarthe, Orne, Manche, Mayenne).

(3) Le Comité était composé dans les derniers mois de l'an III de : Louvel, Boissy d'Anglas, Jean Debry, Lesage, Letourneur, Merlin de Douai, Rewbell, Sieyès, Cambacérès, La Révellière-Le-

qu'il venait de faire à Paris lui avait redonné le goût de la politique, et ses opinions, depuis sa sortie de l'Abbaye, s'étaient encore accentuées. L'homme modéré qui avait siégé autrefois à la Législative avait fait place à un républicain très sincère, désireux d'éviter à l'avenir toute nouvelle réaction. Les événements de Paris le préoccupaient donc presque autant que l'armée des côtes de Cherbourg! Bien avant le 13 vendémiaire, il était très décidé à offrir son épée pour sauver la Convention et correspondait avec Rewbell, Bodin, Letourneur et Barras. Dans les derniers jours de septembre, lorsque se manifesta l'agitation des sections parisiennes après l'acceptation de la nouvelle Constitution de l'an III, Dubayet était à Alençon et se préparait à marcher, au premier appel, avec quelques régiments, sur la capitale. Dès qu'il apprit le succès de la Convention, le général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg écrivit à son ami Letourneur : « Citoyen représentant, je ne sais pas transiger avec les principes et la fidélité des serments. Aussi, je n'ai pas balancé, aussitôt que je me suis aperçu des troubles dont Paris était menacé, de faire mon plan de campagne, pour tirer la Convention d'affaire. Par ces dispositions, en deux jours, Paris était aux abois, sans tirer un coup de fusil, et la Convention triomphante était rendue à son indépendance et faisait rentrer dans le néant les hordes scélérates des royalistes qui, depuis longtemps, feignent de proclamer la souveraineté du peuple pour mieux lui

peaux, Daunou, Berlier, Chénier, Gourdan, Eschasseriaux aîné, Thibaudeau.

donner un maître. Déjà, j'avais expédié un courrier au représentant du peuple Bodin pour l'inviter à venir me requérir de mettre en marche la colonne républicaine. Vous voyez, cher et ancien collègue, que je voulais, dans un moment décisif, donner aux fondateurs de la République des preuves non équivoques de mon inviolable attachement. »

Datée d'Alençon le 16 vendémiaire, cette lettre arriva à Paris le 17. Dans la séance de ce même jour, Letourneur la communiqua, au nom du Comité, à la Convention (1).

La personnalité d'Aubert-Dubayet venait donc d'être remise en vedette par le fait même de cette bruyante adhésion au 13 vendémiaire, dont Barras semblait partager la gloire militaire avec Bonaparte. Aussi, quelques semaines plus tard, son nom fut-il presque tout de suite prononcé pour le ministère de la Guerre.

Les nouveaux Directeurs, — Carnot, Barras, Letourneur, La Révellière, Rewbell — hésitèrent cependant assez longtemps. Carnot avait un candidat, son ami Lacuée (2). Il fut aussi question de Pérignon. Ces deux généraux ayant été écartés, Carnot, dont l'influence était alors prépondérante pour les choix militaires, parla avec éloges de Dubayet. Barras, Letourneur et Rewbell appuyèrent cette candidature du défenseur de Mayence qui venait de donner des gages politiques à la

(1) *Moniteur universel* du primidi 21 vendémiaire an IV.

(2) Lacuée, né en 1752, entré dans l'armée en 1770, avait été membre de la Législative et venait d'être nommé par le Lot-et-Garonne au Conseil des Cinq-Cents. Voir Canclaux, II.

République. La désignation devint officielle dans la soirée du 12 brumaire an IV (2 novembre 1795).

*
* *

Il est probable qu'en faisant entrer Dubayet au ministère, Carnot comptait garder la haute main sur les opérations militaires et les choses de l'armée. De même Rewbell, en appelant Delacroix aux Relations extérieures, entendait bien diriger les affaires étrangères ! Mais Dubayet était d'un caractère trop entier pour ce rôle subalterne et nous verrons que l'entente avec Carnot fut de courte durée.

Le choix du Directoire fut parfaitement accueilli par les contemporains. « Le siège de Mayence, sa défense héroïque, et ses longues misères avaient porté le nom d'Aubert-Dubayet à la hauteur presque d'un de ces guerriers fantastiques d'Homère et du Tasse ; l'armée, la France et l'Europe le reconnaissaient pour en avoir le caractère et toute l'élévation (1). »

Voici le portrait tracé par le directeur La Révellière du nouveau ministre : « Aubert-Dubayet n'était pas sans talents militaires et sans esprit, mais il était un peu singulier. Figurez-vous un ancien preux avec le ton et la galanterie qui régnaient dans nos salons avant la Révolution, vous aurez une idée juste de la manière dont il se présentait. Il était tou-

(1) *Les ministres de la guerre pendant et depuis la Révolution*, par Sainte-Chapelle, secrétaire particulier du maréchal Gouvion Saint-Cyr.

jours en scène, et lorsqu'il quittait l'habit dramatique, c'était pour chausser le talon rouge, ou, pour mieux dire, il se parait de tout cela à la fois. On conçoit, au reste, qu'un tel homme, quoique avec beaucoup de bravoure, des talents militaires et de l'esprit, ne pouvait guère être un grand administrateur. Il était d'ailleurs fort bel homme. Seulement la petite vérole, empreinte sur son visage, si elle n'altérait pas la physionomie du guerrier, faisait beaucoup de tort à la figure de l'homme du monde (1). »

Ce portrait, qui représente Dubayet comme un général à panache, semble assez ressemblant. Méridional de gestes et d'accent, ayant pris à l'Assemblée législative l'habitude de parler en public sans embarras, peut-être un peu satisfait de soi-même, mais avant tout honnête homme et patriote, Dubayet dut étonner un peu par son allure et sa franchise les Directeurs et ses collègues. Arrivé à Paris quelques jours après sa nomination et prenant, dès lors, très au sérieux son rôle de ministre, il lança une sorte de proclamation, éloquente d'ailleurs, mais peut-être inutile, où il traçait aux chefs de l'armée leurs devoirs civiques.

Cette proclamation, du 24 brumaire an IV (15 novembre 1795), disait aux officiers généraux : « Citoyens, en arrivant au poste où le Directoire exécutif l'appelle, votre frère d'armes, celui qui, comme vous, a combattu dans tous les rangs les ennemis

(1) *Mémoires* de La Révellière, I, 353.

de la patrie, éprouve le besoin de vous manifester ses sentiments et ses espérances. Un nouvel ordre de choses s'établit ; la République s'assied enfin sur des bases sûres ; c'est à l'armée française dont les travaux ont depuis six ans fatigué l'admiration de l'Europe, c'est à l'immortelle armée française à consolider l'édifice dont les législateurs viennent de jeter les fondements... Le courage seul ne suffit pas ; mal dirigé, il peut devenir une arme également fatale aux défenseurs et aux ennemis de la Patrie ; égaré par des conseils perfides, il se tournerait contre nous-mêmes et s'userait dans des diversions utiles aux seuls étrangers. C'est à la froide sagesse à séparer ce qui est bon de ce qui peut devenir préjudiciable aux intérêts de la République... Dites à nos braves frères d'armes que l'égalité pour laquelle nous verserons la dernière goutte de notre sang est le partage de tous les Français. Dites-leur qu'on ne se bat pas, qu'on ne veille pas, qu'on ne souffre pas seulement aux frontières et dans les places fortes. Partout la liberté a trouvé des périls dignes d'elle, partout l'ouvrier, le magistrat, le législateur même, ont eu à défendre leur liberté et leur vie ; partout le courage est en permanence. Sans doute, la liberté triomphera de tous ses ennemis, puisqu'elle a triomphé jusqu'à présent de tous les crimes conjurés. Mais, pour assurer la victoire, il ne suffit pas que nos efforts tendent au même but, il faut encore établir entre nous cette intelligence et cet ensemble qui doublent les moyens et sans lesquels on n'obtient guère de succès durables... L'indiscipline et le désordre nous ont quelquefois attiré de grandes

infortunes ; c'est à la discipline, c'est à l'ordre à les réparer. L'objet de la récompense de tous nos travaux — une Constitution républicaine — nous est donné. Montrons que nous savons défendre ce que nous avons su conquérir et ne laissons à nos ennemis extérieurs et intérieurs que le désespoir de ne pouvoir nous vaincre et la honte d'avoir en vain tenté de nous égarer (1). »

Les illusions du ministre ne furent pas de longue durée et le vaillant général ne trouva pas au pouvoir les satisfactions qu'il avait espérées. La guerre aux abus, qu'il était décidé à faire, était difficile et devait forcément lui susciter de nombreux ennemis. « Le jour est arrivé où tous les abus doivent cesser, écrivait Dubayet le 15 nivôse an IV (5 janvier 1796). Il faut que l'ordre et l'économie règnent exclusivement sur toutes les branches de l'administration de cette vaste République. Il faut que l'amour profond, l'amour incorruptible de la patrie brûle toutes les âmes, électrise toutes les pensées, domine sur toutes les affections ; il faut que tout Français renonce à l'espoir décevant, à l'illusion dangereuse que le bien peut s'opérer sans qu'il en coûte quelque sacrifice. » Enfin, dans une de ses dernières circulaires, adressée aux agents militaires de la République, le ministre faisait appel au zèle de tous : « Que la tiédeur s'enflamme, que l'égoïsme disparaisse, que l'amour de la liberté domine ! En un mot, que les enfants de la mollesse apprennent

(1) *Moniteur* du 25 brumaire an IV (16 novembre 1795).

qu'ils sont hommes et prouvent qu'ils sont citoyens... (1). »

C'étaient là de nobles paroles, de patriotiques exhortations. Mais, sous le règne naissant du Directoire, elles sonnaient faux. L'élan militaire de 1793-1794 avait disparu, et, avec lui, une partie des vertus guerrières de la nation. Dubayet fut donc vite considéré par les Directeurs comme un collaborateur gênant. Constamment contrecarré dans ses projets de réforme, à peine soutenu au début par Carnot qui le trouvait peu maniable, puis ouvertement combattu par l'ancien « organisateur de la victoire », le ministre, quelques semaines après son arrivée à Paris, était déjà las du pouvoir. A la suite d'une discussion orageuse, dans laquelle il n'avait pu faire prévaloir ses vues de réorganisation, il demandait, le 17 pluviôse an IV (5 février 1796), à être relevé de son poste. Le Directoire le remplaçait deux jours plus tard par un administrateur de carrière, Pétiet, commissaire ordonnateur, dont la personnalité ne devait gêner personne.

Cette chute fut surtout attribuée par les amis de Dubayet à l'animosité de Carnot. Celui-ci a écrit : « Aubert-Dubayet était plein de courage et d'esprit, mais il sentait lui-même qu'il n'était point propre au ministère, et il n'a cessé de me conjurer de le débarrasser de ce pesant fardeau. » Évidemment, Dubayet était plutôt un homme d'action qu'un administrateur. Et Carnot cherchait à restreindre le rôle

(1) *Moniteur* du 9 pluviôse an IV (29 janvier 1796).

militaire du ministre pour garder lui-même la direction générale de l'armée. Ceci fut la principale cause du conflit.

En se séparant de Dubayet, le Directoire désira cependant lui donner une preuve d'estime. L'ambassade de Constantinople, que Pichegru venait de refuser récemment, était toujours vacante (1). Rewbell proposa de l'offrir à l'ancien ministre de la guerre qui l'accepta immédiatement. L'arrêté de nomination porte la date du 19 pluviôse an IV (2).

La Révellière dit à ce sujet : « Aubert-Dubayet se plaisait peu au ministère, et le Directoire tenait peu à lui. Son administration n'était pas bonne. Il désirait une ambassade. J'étais bien d'avis, comme tous mes collègues, de ne pas abandonner un ministre que l'on renvoie et auquel on n'a pas de graves reproches à faire, sans lui donner une autre marque de confiance qui ne permette pas de supposer que son changement est une disgrâce. En effet, quel homme honnête et capable voudrait accepter un ministère s'il se voyait exposé à être renvoyé d'un jour à l'autre sans plus d'égards qu'on n'en montre à un fripon ou à un homme inepte? J'aurais désiré cependant qu'on donnât à Aubert-Dubayet toute autre marque d'estime que l'ambassade de Constantinople. Il n'était pas assez délié pour rivaliser avec les agents russes et anglais; ses airs de paladin et

(1) Voir à l'Introduction, III. — Pichegru refusa successivement l'ambassade de Constantinople et celle de Suède.

(2) 7 février. C'était le surlendemain de la démission. L'arrêté portait que Dubayet remplaçait le citoyen Verninac auquel le Directoire exécutif destinait une autre affectation. (*Moniteur* du 20 pluviôse — 8 février.)

sa vanité devaient donner prise à ses adversaires. C'est d'ailleurs de la gravité, du caractère et du sang-froid qu'il faut pour imposer aux Turcs, et non pas un air théâtral et de la jactance. Mes collègues en jugèrent autrement. »

De leur côté, les royalistes applaudirent à la chute de Dubayet, dont ils ne pouvaient oublier la conduite à l'époque du 13 vendémiaire. Déjà, au moment de la constitution du ministère, Mallet du Pan l'avait ainsi présenté dans une de ses correspondances à la cour de Vienne : « Gentilhomme dauphinois, ancien capitaine d'artillerie et député à la Législative de 1791, où il trahissait tour à tour les royalistes et les républicains, homme de circonstance, d'un caractère lâche et versatile, aussi mauvais général que mauvais politique, dissertateur diffus et sans aucune considération publique (1) » Ce même Mallet du Pan, aveuglé par sa haine contre tous les hommes marquants de la Révolution, écrivit après la démission du ministre : « Barras a exigé la démission d'Aubert-Dubayet, ministre subalterne de la guerre, plus subalterne que sa place, lâche protée n'ayant pour tout talent que la fausseté et le babil dauphinois... (2). »

Ces appréciations sont odieuses et inexactes comme presque toutes celles de Mallet du Pan. Barras a été plus équitable : « Ce général (3) était

(1) *Correspondance* de Mallet du Pan, publiée par M. A. Michel, I, 362.
(2) *Ibid.*, II, 13.
(3) *Mémoires* de Barras, II, 42.

l'un des militaires les mieux élevés de la Révolution. Je n'entends pas par là que, né dans la caste nobiliaire, il eût reçu une éducation meilleure que d'autres, nés roturiers; mais il avait dans le cœur une bienveillance naturelle, une politesse franche, sans servitude et sans détours. Son esprit était fort délié et très aimable; quelque chose de hardi, de chevaleresque et de courtois; un langage facile, abondant, enthousiaste, tel qu'il convient pour électriser et pour parler aux hommes dans les Révolutions. En même temps, et par le principe qui l'animait et le tenait toujours en mouvement, Aubert-Dubayet était peu propre au travail de cabinet. Il se jugea et fit fort bien de préférer au ministère l'ambassade de Constantinople. Elle offrait carrière à son imagination. Lui aussi croyait qu'il était possible d'opérer quelque amélioration chez les Turcs et d'implanter la civilisation en Orient. »

II

DE PARIS A CONSTANTINOPLE

Préparatifs de l'ambassadeur. — Personnel militaire. — Officiers instructeurs. — Mission de Pampelonne. — Le général Dubayet prend congé du Directoire. — Arrivée à Toulon. — Croisières anglaises. — Changement de programme. — Départ pour Gênes. — Entrevue avec Bonaparte. — Venise. — En Bosnie et en Roumélie. — Stamboul.

Nommé ambassadeur du Directoire le 7 février 1796 (19 pluviôse an IV), Aubert-Dubayet quitta Paris le 5 avril mais n'arriva à son poste que le 1er octobre (10 vendémiaire an V). Une période de huit mois s'écoula donc entre le départ du ministère et l'entrée au palais de Péra.

On ne peut cependant reprocher à l'ambassadeur d'avoir volontairement reculé l'arrivée aux rives du Bosphore ! Le voyage, que nous allons raconter, fut retardé par une suite d'événements absolument indépendants de sa volonté.

En apprenant sa nomination à Constantinople, la joie du général avait été très grande. Avec le caractère qu'on lui connaît et son goût prononcé pour le « Panache », la représentation de la République en Orient réalisait ses rêves les plus ambitieux et les

remerciements adressés au Directoire avaient laissé percer l'orgueil satisfait du nouveau diplomate. Dès le 22 pluviôse (10 février) il acceptait, « avec un dévouement sans bornes à la gloire de son pays, l'auguste et importante mission qui lui était confiée (1). » Il ajoutait, — un peu théâtralement, comme toujours — : « La franchise d'un guerrier, le caractère d'un homme libre, les vœux d'un sincère ami de l'humanité, voilà tous les moyens, tous les ressorts que je vais employer pour maintenir cette heureuse harmonie qui doit exister à jamais entre la République française et son antique allié. Organe d'un peuple magnanime, avec quelle douce émotion je présenterai à un peuple ami les nouveaux gages d'une alliance mutuelle et indissoluble! Ambassadeur de la République, avec quelle assurance imperturbable je développerai en même temps la dignité de son gouvernement et la majesté de sa puissance... »

Aussitôt son acceptation formulée, Dubayet s'empressa de justifier sa gestion ministérielle. Son honnêteté scrupuleuse n'était d'ailleurs pas en cause; ses comptes furent reconnus réguliers et le 15 germinal (4 avril), le ministre des finances lui adressa le *satisfecit* qu'il désirait (2).

(1) *Moniteur* du 14 février (26 pluviôse).

(2) « Paris, le 15 germinal an IV. — Je vous adresse, citoyen, copie certifiée d'un arrêté du Directoire du 10 de ce mois par lequel il témoigne sa satisfaction sur la manière dont vous avez rempli les fonctions du ministère de la Guerre et vous autorise à vous rendre au poste qu'il vous a confié près de la Porte ottomane. Je vous prie de croire, citoyen, au plaisir que j'éprouve en ce moment en vous transmettant cette preuve du contentement et de la confiance du Directoire. Salut et fraternité. *Signé :* DE RAMEL. »

Très décidé à faire grande figure en Orient, l'ambassadeur résolut de s'entourer personnellement d'une brillante escorte militaire. En outre, il eut à s'occuper de l'organisation d'une nouvelle mission que le « Grand Seigneur », à l'instigation de nos agents, avait réclamée (1).

L'escorte militaire proprement dite fut composée de deux officiers généraux, Carra Saint-Cyr et Menant, du chef d'escadrons Caulaincourt et du capitaine Castéra.

Carra Saint-Cyr — dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de reparler — était un très vieil ami de l'ambassadeur. Originaire de Lyon (2), il était entré à quinze ans au régiment de Bourbonnais, avait fait la campagne d'Amérique aux côtés de Dubayet et, dès lors, une très grande intimité s'était établie entre eux. Nommé commissaire des guerres en 1788, puis retraité à la fin de 1791, Carra Saint-Cyr avait repris du service actif en 1793 et avait com-

(1) Deux missions importantes avaient été envoyées en Turquie au dix-huitième siècle : l'une sous la direction du baron de Tott, puis une autre plus récemment, pendant l'ambassade de M. de Choiseul-Gouffier. La plupart des Français de cette dernière mission avaient quitté Constantinople. Mais quelques officiers avaient été de nouveau envoyés pendant les derniers mois de la Convention. Voir plus loin.

(2) *Claude* Carra Saint-Cyr, dont nous parlons ici, était né le 28 juillet 1760. Il avait un frère aîné, né en 1756. Lorsque *Claude* voulut s'engager au régiment de Bourbonnais, il n'avait pas l'âge requis, et, par une supercherie, prit les noms et l'état civil de son frère *Jean-François*. Aussi, les dictionnaires biographiques le font-ils naître, à tort, en 1756.

Son père portait le nom de Jean Carra de Vaux de Saint-Cyr. Sa mère s'appelait Marie Régny.

(Archives de Vailly (Aisne). Jugement du tribunal de Soissons en date du 25 mars 1835 rectifiant l'acte de décès.)

battu sous les ordres de son ami, à l'armée du Rhin et dans l'Ouest. Au ministère, il venait de remplir les fonctions de directeur du personnel. C'était l'inséparable camarade du nouveau diplomate (1).

Menant était également un protégé de l'ancien ministre. Il était né, lui aussi, à Lyon, en 1762, était entré au service en 1778 au régiment Brie Infanterie et était resté dans les bas grades jusqu'en 1791. Élu alors lieutenant au bataillon de Rhône-et-Loire, il avait servi en Bretagne, était devenu aide de camp du général Dubayet en 1793 (2), puis adjudant chef de bataillon en nivôse an III et adjudant chef de brigade en prairial de la même année. Pendant le passage de son protecteur au ministère, le 5 ventôse an IV, Menant venait d'être fait général de brigade (3).

Caulaincourt — qui devint duc de Vicence, grand écuyer, ambassadeur et ministre de Napoléon — n'avait que vingt-trois ans! Fils du marquis de Caulaincourt, lieutenant général dans les armées royales, il avait été compris, en 1793, dans la première réquisition, et était parti comme simple soldat (4). Hoche l'ayant distingué, s'était intéressé à lui et l'avait fait

(1) A. G. Dossier Carra Saint-Cyr.

(2) Voici comment Dubayet avait demandé cette nomination au ministre Pille, le 30 août 1793 : « Je vous réitère, citoyen ministre, la demande d'un brevet d'aide de camp chef de bataillon pour Antoine Menant, adjudant-major, mon fidèle compagnon, — et un brevet d'adjudant-général chef de bataillon d'armée pour Dutiet; *tous deux, vrais sans-culottes.* »

(3) A. G. Dossier Menant.

(4) Le général Lannes dit un jour au marquis de Caulaincourt : « Vous avez élevé vos fils pour leur patrie, vous ne les avez pas vendus à l'étranger, vous, comme tant d'autres. Vous êtes un honnête homme. Il faut que je vous embrasse. » (Duchesse d'Abrantès, I, 396.)

rapidement nommer capitaine pour sa belle conduite à l'armée du Rhin. Dubayet l'avait pris ensuite comme aide de camp en 1795 et venait de le nommer chef d'escadrons.

Enfin Castera, jeune capitaine d'infanterie, originaire d'Arpagnon, dans les Basses-Pyrénées, avait été également attaché au général pendant ses fonctions ministérielles.

En dehors de ces officiers, personnellement très connus de l'ambassadeur, le Directoire, par arrêté du 25 ventôse an IV (15 mars 1796), désigna pour la mission militaire spéciale : Beaupoil, chef de brigade; Mario et Bertrand (1), capitaines du génie; Marchand, d'Hénin et Michal, capitaines d'infanterie; Bodin et Sommé, chirurgiens de première classe, et Le Sage, commissaire des guerres. La mission devait comprendre, en outre, six sergents instructeurs choisis par Dubayet.

Il fut aussi un instant question d'envoyer à Constantinople, comme instructeur en chef, un général d'artillerie, Lacombe Saint-Michel. Celui-ci avait siégé à la Convention et au Comité de Salut public, était membre des Anciens, et sa valeur comme organisateur était reconnue (2). Pressenti, Lacombe avait d'abord accepté. « La place où l'on me jugera le plus utile sera toujours celle que je préférerai, » disait-il en ventôse an IV. Il avait même envoyé des propositions détaillées et très complètes qui,

(1) Ce Bertrand devint général de division et grand maréchal du palais de Napoléon qu'il suivit à Sainte-Hélène.

(2) Voir l'étude sur LACOMBE SAINT-MICHEL.

sans doute, parurent trop onéreuses. Aucune décision n'étant prise, Lacombe s'impatienta et écrivit au ministre Pétiet : « Des affaires m'appelant chez moi, je vais demander un congé. N'ayant eu de vous aucune nouvelle depuis huit jours, je présume que l'affaire pour laquelle vous m'avez envoyé chercher n'a aucune suite pour ce qui me concerne, etc. (1). »

La candidature de Lacombe Saint-Michel ayant été écartée, il fut convenu qu'en arrivant, le général Menant prendrait la haute main sur les missions militaires en partance et aussi sur les quelques officiers qui résidaient déjà à Constantinople.

Depuis longtemps, en effet, la Porte avait demandé à recevoir de nouveau à son service un certain nombre d'officiers. Dès le 11 décembre 1793, Descorches, alors chargé d'affaires, avait transmis cette demande (2) et fait connaître à Paris les conditions imposées. Le choix « devait être excellent relativement au talent, au caractère personnel et aux mœurs; les officiers seraient engagés pour trois ans avec des émoluments annuels sur un pied raisonnable et des frais de voyage; le gouvernement turc exigeait des officiers le port de l'habit du pays avec le bonnet tartare et fournirait les vêtements nécessaires; toute la mission serait logée à Péra dans le quartier de l'amirauté, etc. »

Après quelques tiraillements, une petite partie

(1) Archives des Aff. Etr. Turquie, vol. 193, f° 15.

(2) La demande portait sur six officiers de marine, deux ingénieurs, deux officiers d'infanterie, deux de cavalerie, deux d'artillerie et un constructeur de vaisseaux de guerre.

de la mission demandée par l'intermédiaire de Descorches avait rejoint (1). Le 10 brumaire an IV (31 octobre 1795), le reïs effendi (ministre des affaires étrangères) avait alors réclamé un certain nombre d'artisans nouveaux : fondeurs de canons de bronze, ouvriers faisant des moules à canons et des moules à boulets, maîtres armuriers, charrons et constructeurs d'affûts. Lorsque cette nouvelle demande (2) parvint au Directoire, elle fut examinée avec intérêt. Rewbell écrivit en marge, le 15 nivôse an IV (4 janvier 1796) : « Répondre au reïs effendi d'une manière amicale, lui annoncer qu'on lui enverra les

(1) Après ses démêlés avec Aubry, Bonaparte lui aussi avait songé, quelques mois plus tôt, à se rendre en Turquie. Le 20 août 1795 (3 fructidor an III), il écrivait à Joseph : « Je suis attaché au bureau topographique du Comité de Salut public, pour la direction des armées, à la place de Carnot. Si je demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'artillerie du Grand Seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très flatteur... »

Dix jours plus tard, Bonaparte, poursuivant son idée, établit une note qui se terminait ainsi : « Le général Buonaparte, qui a acquis quelque réputation en commandant l'artillerie de nos armées en différentes circonstances et spécialement au siège de Toulon, s'offre pour passer en Turquie avec une mission du gouvernement; il ménera avec lui six ou sept officiers, dont chacun aura une connaissance particulière des sciences relatives à l'art de la guerre. S'il peut, dans cette nouvelle carrière, rendre les armées turques plus redoutables et perfectionner la défense des places fortes de cet empire, il croira avoir rendu un service signalé à la patrie et avoir, à son retour, bien mérité d'elle. » Doulcet appuya ce projet. Mais Jean Debry mit en note que le Comité de Salut public devait se refuser à éloigner, dans ce moment surtout, un officier aussi distingué. L'opinion de Debry prévalut et le jeune général dut renoncer à son projet le 5 septembre (19 fructidor). Le mois suivant Bonaparte joua le rôle que l'on sait à la journée du 13 vendémiaire. (*Corr. de N.*, I, nos 56, 61, 64.)

(2) Arch. Nat. A F III, 75-305.

artistes qu'il demande, se concerter à cet effet avec le ministre de la guerre. On désignera pour un de ces artistes le citoyen Pampelonne, fondeur de Lyon, ex-constituant. »

Ministre de la guerre au moment de cette décision de Rewbell, Dubayet était fort au courant de la question. C'était lui qui avait fait préparer l'arrêté désignant définitivement Pampelonne. Soixante-dix artistes et maîtres ouvriers « nécessaires pour installer une fonderie, un atelier d'affûts, de construction et de réparation de fusils, une poudrerie et une salpêtrière », devaient être adjoints à l'ex-constituant. Une somme de cent quarante-six mille francs était allouée à cet effet. Pampelonne devait prendre à l'arsenal de Valence les machines et outils nécessaires et les faire transporter à Arles et Toulon (1).

Pour compléter ces mesures et pour donner un plus grand éclat à l'ambassade, il fut décidé, le 28 pluviôse (16 février), qu'on enverrait en outre à Constantinople « une compagnie d'artillerie légère avec trois pièces de huit et deux obusiers munis de tout leur attirail. » Ces pièces, prises également à Valence, devaient être offertes en présent au Grand Seigneur au nom de la République (2).

Fort intelligent et intrigant, Pampelonne (3) s'ac-

(1) L'arrêté fut publié le 9 février. Dubayet avait quitté le ministère quatre jours avant.

(2) Les officiers de la compagnie d'artillerie légère étaient : le capitaine Camus, les lieutenants Dumont, Vallier et Metzinger.

(3) Antoine Guyon de Geix, baron de Pampelonne, né en 1750, à Saint-Martin-l'Inférieur (Ardèche), de vieille famille noble, était archidiacre et fut élu à l'Assemblée constituante de 1789 comme député du clergé. Il avait abandonné ses fonctions religieuses en

quitta d'abord très bien de sa mission spéciale. Il sut prendre rapidement à Valence le matériel nécessaire, choisit son personnel et gagna Toulon, par Marseille. Mais ce n'était là qu'une faible partie de sa tâche. L'important était de faire arriver tout cela à Constantinople ! Un vaisseau grec, le *Panaya*, (commandé par le capitaine Dimitri Joanny, de l'île d'Hydra), fut affrété par les soins de l'ex-constituant (1). Pour prix de son concours, le capitaine grec se fit promettre le titre de citoyen français s'il réussissait à amener les ouvriers et le matériel aux rives du Bosphore.

Malheureusement, lorsque le 10 messidor (28 juin 1796), le *Panaya* chercha à quitter Toulon, une escadre anglaise, composée de onze vaisseaux, se trouvait en face des îles d'Hyères (2). Dimitri Joanny put d'abord gagner le large, mais fut bientôt contraint de chercher asile au port de Gênes. Là, après une tentative inutile pour reprendre la mer vers les côtes italiennes (3), Pampelonne dut se décider à débarquer. Il se dirigea sur Bologne que les Français venaient d'occuper depuis peu, fit un assez long séjour dans cette ville, gagna Rimini, puis se fit transporter, par un vaisseau espagnol, à Sébénico sur la côte orientale de l'Adriatique. Le petit

1793 et était devenu directeur d'une fonderie à Lyon, puis à Valence.

(1) Lettre du citoyen Guyon-Pampelonne du 1er prairial an IV (20 mai 1796) et du 6 messidor (23 juin).

(2) Lettre du citoyen Guys, « agent des Relations extérieures » à Marseille, du 16 messidor (4 juillet). — Cette agence de Marseille a fonctionné jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.

(3) Lettres de Faipoult du 18 messidor (6 juillet). — Faipoult venait d'être nommé ministre à Gênes.

convoi français, qui avait laissé des traînards à Gênes et à Bologne, s'engagea alors dans la péninsule balkanique par Trawnick et finit par arriver au but huit mois après son départ.

Ce long voyage avait naturellement épuisé les ressources dont Pampelonne pouvait disposer. Pendant la route, il avait déjà commencé à crier misère et adressé lettre sur lettre au Directoire pour réclamer des subsides (1). Aussitôt arrivé à Constantinople, ses lettres et ses plaintes devinrent plus nombreuses encore et sa volumineuse correspondance montre les difficultés rencontrées pour l'accomplissement de sa mission. Le pauvre homme eut aussi, d'ailleurs, de gros ennuis de famille. L'ancien archidiacre s'était marié en 1795. Sa femme, qui était sur le point de lui donner un héritier, s'embarqua à Toulon, pour rejoindre son mari. Mais le vaisseau qui l'emmenait vers l'Orient fut pris par les Anglais. La citoyenne Pampelonne fut conduite en Corse, y accoucha et ne put jamais gagner le Bosphore.

(1) Depuis le départ de Valence, une somme de 340,951 francs était due à la compagnie d'ouvriers. Nous avons vu que le gouvernement avait fourni 146,600 francs qui avaient été touchés. En Italie, 24,000 francs furent fournis par le commissaire Salicetti, et à Constantinople l'ambassade promit 12,000 francs. Mais on était loin de compte et il fallut de nombreuses démarches pour obtenir des Turcs ce qui était dû. (Lettres de Pampelonne du 29 fructidor an IV (15 septembre 1796); lettre de Zénati, consul à Sébénico du 3e complémentaire an IV (19 septembre 1796); lettre du consul à Raguse, du 23 fructidor an IV (9 septembre 1796); lettre de Pampelonne, du 8 nivôse an V (27 décembre 1796).

*
* *

Par ce récit sommaire du voyage du *ci-devant* baron de Pampelonne, on juge des difficultés qui attendaient aussi Dubayet pour amener à bon port les officiers et sous-officiers instructeurs et la compagnie d'artillerie légère offerte au sultan Selim !

Les préparatifs paraissant terminés à la fin de mars, l'ambassadeur annonça son départ et prit congé du Directoire en audience publique le 10 germinal (30 mars). La cérémonie fut fort solennelle. Les Directeurs devaient d'ailleurs, dans cette même audience, recevoir le marquis del Campo, représentant du roi d'Espagne, nommé depuis plusieurs mois. Del Campo était le premier envoyé d'une grande puissance arrivant à Paris avec le rang d'ambassadeur depuis la proclamation de la République. Aussi, la cérémonie du 10 germinal avait-elle attiré une foule nombreuse et brillante au Luxembourg. Une haie de grenadiers avait été disposée autour du palais. Tout le corps diplomatique avait été convié spécialement par Delacroix.

Dubayet bénéficia de la curiosité qu'avait inspirée l'ambassadeur d'Espagne. « Aussitôt après la réception du marquis del Campo — dit le compte rendu officiel, — le citoyen Aubert-Dubayet, ci-devant ministre de la guerre, nommé ambassadeur de la République française près la Porte ottomane, fut introduit pour prendre son audience de congé. Il était revêtu du costume de général et accompagné de ses secrétaires et des officiers de tout grade qui

composaient sa suite. Il adressa la parole au Directoire : « Citoyens directeurs, je prends aujourd'hui vos derniers ordres, avec une respectueuse émotion, pour aller remplir les fonctions importantes dont vous m'avez chargé. Je pars animé de l'esprit qui vous dirige, pénétré de vos sentiments de justice et de grandeur nationale. Je pars plein de la noble passion de contribuer à rendre le nom français cher et respectable aux nations amies de la République, autant que ses armes l'ont déjà rendu redoutable à ses ennemis. Puisse le succès de nos efforts, en justifiant votre choix, remplir la tâche honorable que vous avez imposée à mon zèle patriotique ! On dit que de grands dangers menacent notre course ; ils plaisent à notre courage ; nous vaincrons pour la Patrie, ou, mourant pour elle, nos derniers vœux, les dernières palpitations de nos cœurs, seront pour la prospérité et la gloire du nom français. »

Letourneur, alors président, répondit : « Citoyen général, en vous chargeant des grands intérêts de la République auprès d'une nation qui, depuis tant de siècles, s'est montrée l'amie fidèle du peuple français, le Directoire exécutif vous donne une preuve de confiance justement méritée. Déjà vous avez rempli avec un égal succès les fonctions militaires, législatives et ministérielles ; vous apporterez sans doute le même zèle dans la nouvelle carrière que vous allez parcourir. Vous connaissez les principes du gouvernement, ils sont aussi les vôtres; qu'ils soient vos guides les plus sûrs : vous ne perdrez jamais de vue, surtout, que la diplomatie

d'une nation républicaine ne doit avoir pour caractère que la franchise et la loyauté.

« Le Directoire exécutif compte sur votre énergie et votre dévouement aux intérêts de la nation puissante que vous êtes appelé à représenter : comptez dans tous les temps sur son appui (1). »

Cinq jours après cette audience solennelle, le 16 germinal (5 avril), le général Aubert-Dubayet quittait Paris, prenait la route du Dauphiné et s'arrêtait quelques jours à Grenoble pour y installer sa famille. Le 1er floréal (20 avril), il écrivait au ministre des Relations extérieures : « J'ai une grâce, citoyen ministre, à réclamer de vous. Je laisse à Grenoble ma femme et ma fille unique. Ce sont des otages sacrés que je confie à ma patrie. Je dois un adoucissement à leur sort. Aussi ai-je l'intention de leur laisser 8,000 livres de pension imputables sur mon traitement, etc. (2). » Après avoir pris ses dispositions familiales, Dubayet se dirigea par Avignon et Marseille sur Toulon où il arriva le 16 floréal (5 mai).

Deux frégates avaient été mises à ses ordres pour le voyage : la *Diane* et l'*Alceste*. Elles étaient prêtes, mais le matériel d'artillerie qu'elles devaient emmener n'était pas encore à Toulon. Canons, canonniers, habillement, étaient seulement annoncés. Pourtant, dès le 20 floréal (9 mai), une partie de ce matériel est livrée, et, le 23 floréal, la compagnie,

(1) *Moniteur* du 16 germinal an IV (5 avril 1796).
(2) A. E., vol. 193, f° 358.

venant d'Aix, arrive à son tour. « La compagnie est superbe, — écrit Dubayet — je n'attends plus maintenant que les canons d'Arles et les habits de Marseille pour mettre à la voile... »

Quinze jours plus tard cependant, les préparatifs durent encore ! Les canons sont toujours à Arles et les habits à Marseille ! L'ambassadeur commence à s'irriter : « On ne saurait s'imaginer, dit-il, toutes les entraves, toutes les difficultés que j'ai rencontrées dans toutes les administrations, dont les chefs, commissaires des guerres et autres, sont autant d'aristocrates ! »

En attendant, la *Diane* est essayée, elle « marche parfaitement » et le général se promène, sur elle, autour de Toulon. « L'escadre anglaise nous attendait fièrement ; deux de ses vaisseaux sont venus nous lâcher leur bordée, hors de portée de canon... Nous n'avons pas été avares de riposter, mais sans leur faire plus de mal... Nous n'attendons plus qu'un coup de vent violent du nord-ouest pour appareiller définitivement (1). »

Cette présence constante des Anglais paraît inquiétante. A partir du 3 messidor (21 juin), l'ambassadeur doit envisager la nécessité du voyage par terre. « Si d'ici quinze jours je ne puis partir sur mes frégates, je m'en vais incognito par terre ou par la voie des vaisseaux neutres. Nos succès en Italie m'ouvriraient une route agréable quoique extrêmement coûteuse. Une seule considération politique bien puissante m'a retenu jusqu'à ce jour,

(1) Lettres du 17 prairial (5 juin) et du 24 prairial (12 juin) citées dans l'ouvrage du comte de Fazi.du Bayet.

c'est le désir d'arriver à Constantinople avec tous les objets militaires qui peuvent le plus puissamment contribuer à donner du poids et de la grandeur à mon ambassade... Les Anglais croisent toujours sur Toulon avec une invincible opiniâtreté. J'en enrage (1) ! »

Dubayet enragea plus encore lorsque les commandants des frégates eurent refusé, décidément, de partir. « C'est en vain que j'ai déployé toute l'énergie de mon caractère et de mon dévouement, que j'ai dit et répété à mes capitaines que de grandes choses ne s'entreprenaient pas par des calculs timides. Je ne puis triompher de leurs appréhensions... J'ai l'intime persuasion que nous passerions, j'ai le désir d'en courir tous les hasards, de vaincre tous les obstacles, mais malgré tant d'empressement je vois avec douleur que sous quatre ou cinq jours je finirai par prendre mon parti (2). »

Avant même l'arrivée de cette lettre, aussi impatienté que l'ambassadeur, le Directoire avait tranché la question de l'itinéraire à adopter. Sur la proposition de Delacroix, un arrêté avait été signé le 9 messidor (27 juin) : « Vu la lettre du citoyen Aubert-Dubayet, de laquelle il résulte que les Anglais ont

(1) Dubayet à Delacroix. 3 messidor (21 juin). — Le général mettait en *post-scriptum* : « Le voyage vers la Troade porte malheur. J'attends, comme Agamemnon des vents favorables pour mettre à la voile... » (A. E. Turquie, 194-41.)

Assez découragé, il écrivit le même jour à sa femme : « Je ne trouve de bonheur que dans la perspective éloignée de la retraite. D'ailleurs, dans une République, il faut qu'un citoyen sache rentrer dans l'obscurité après avoir rempli les premiers emplois. Encore deux ans et je redeviendrai simple agriculteur. »

(2) Dubayet à la citoyenne Dubayet. 21 messidor (9 juillet 1796).

établi différentes croisières tendant à l'arrêter lors de son passage à Constantinople; considérant que cette arrestation compromettrait les intérêts de la République vis-à-vis de la Porte ottomane, le Directoire arrête ce qui suit : le ministre des Relations extérieures est chargé de transmettre sans délai au citoyen Aubert Dubayet, ambassadeur de la République française près la Porte ottomane, l'ordre de se rendre à Constantinople par Venise et l'Albanie. Les frégates chargées de le transporter ne mettront à la voile qu'après avoir reçu de nouveaux ordres. Il sera, sans délai, envoyé des instructions particulières au citoyen Aubert-Dubayet. »

Cette décision ne fut connue à Toulon que le 22 messidor (10 juillet) et l'ambassadeur fit aussitôt ses nouveaux préparatifs. Le capitaine Castera (1) fut désigné pour rester à Toulon ainsi que Poupinet, secrétaire particulier. Ils devaient surveiller le matériel et le personnel de l'artillerie, et les gros bagages, puis rejoindre ultérieurement, le plus tôt possible, soit sur l'une des frégates, soit même sur un bâtiment neutre. Carra Saint-Cyr, Menant et Caulaincourt accompagnaient l'ambassadeur, qui fit longuement part au Directoire de ses regrets : « Quelque puissante que soit la considération qui a déterminé votre arrêté, je vous avoue

(1) Dubayet laissa aussi à Toulon trois serviteurs qui devaient rejoindre : Denis-Théodore Buy, maître d'hôtel et homme de confiance, Louis Méry, et un jeune groom, Michel Miclas.

(2) Poupinet avait servi Dubayet au ministère. Il rentra en France en vendémiaire an VI. (Lettre du 10 vendémiaire an VI-1er octobre 1797.)

que je ne renonce pas sans un vif regret à mon voyage maritime. Il est malheureux sans doute que tant d'obstacles de mer et de guerre se soient réunis aux difficultés nombreuses que j'avais précédemment éprouvées, pour surprendre et contrarier à ce point un projet auquel je devais attacher un si grand prix puisqu'en se réalisant il eût donné un lustre de plus à la République (1). » Dubayet ajoutait qu'il espérait que les deux frégates pourraient bientôt le rejoindre et même arriver aussitôt que lui aux Dardanelles ; qu'ainsi il pourrait faire son entrée à Constantinople « avec un appareil digne de la nation française ». A Lagarde, secrétaire du Directoire, il manda tristement : « C'est en vain que j'ai prié, exhorté, stimulé par les exemples des Jean Bart et des Duguay-Trouin; je n'ai jamais pu me faire entendre. Je voulais par une manœuvre hardie relever l'honneur du pavillon et convaincre par notre audace la Porte ottomane que l'Angleterre, son insolence et ses vaisseaux n'arrêtent même pas une frégate républicaine. »

*
* *

Le départ de Toulon eut lieu le 24 messidor (12 juillet). En quittant la ville, Dubayet remercia la municipalité de l'accueil reçu. « J'obéis à l'impulsion de mon cœur en vous adressant le témoignage de ma sensibilité personnelle aux procédés civiques et fraternels que je vous dois comme ambassadeur de la

(1) Dépêche du 23 messidor an IV (11 juillet 1796).

République depuis mon arrivée dans les murs de Toulon jusqu'à l'instant de mon départ (1). »

La route se fit d'abord par terre jusqu'à Antibes. Le 27 messidor (15 juillet), les voyageurs s'y embarquaient sur une felouque des douanes, *la Surveillante* (2), et gagnaient Gênes. « J'ai reçu du citoyen Faipoult (ministre à Gênes) l'accueil fraternel que les républicains ont le droit d'attendre de leurs pareils. Demain, je pars pour aller joindre le général Bonaparte et de là me rendre à Venise, où je compte m'embarquer pour Raguse et achever le reste de mon trajet par la Macédoine. Si la suite de mon voyage est aussi heureuse que le principe, je n'aurai éprouvé dans ma traversée aucun autre inconvénient que celui des retards qui, jusqu'ici, ont contrarié l'espoir que j'avais de me rendre promptement à mon poste (3). »

Très désireux de rencontrer Bonaparte, Dubayet se dirigea sur Vérone, puis sur Castiglione, où le quartier général venait de s'installer depuis le 20 juillet (2 thermidor). Les deux généraux avaient eu d'excellentes relations à Paris. L'ambassadeur était encore au ministère lorsque le vainqueur de vendémiaire avait conçu et fait adopter son plan de campagne. La nomination de Bonaparte en Italie est postérieure à la démission du ministre, mais il

(1) Lettre du 24 messidor. La municipalité écrivit le même jour à Delacroix pour l'avertir du départ de Dubayet. (A. E., vol. 194, f°s 119 et 120.)

(2) Lettre du 28 messidor du commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale d'Antibes. (A. E., vol. 194, f° 125.)

(3) Dépêche du 30 messidor. Aubert-Dubayet à Delacroix.

est certain que Dubayet n'avait pas ménagé les encouragements à son jeune collègue (1). Aussi, les voyageurs furent-ils courtoisement reçus à Castiglione. On causa longuement de cet Orient lointain qui, depuis longtemps, attirait et fascinait Bonaparte. Pour utiliser la bonne volonté du nouveau diplomate, le général en chef le chargea de s'entendre à Venise avec Lallemant, représentant de la République. Tous deux devaient peser sur le Sénat pour que « l'armement poursuivi depuis deux ans par les Vénitiens cessât immédiatement (2). »

Très fier d'être le porte-paroles de celui dont la jeune gloire remplissait déjà l'Europe, et bien qu'il n'eût reçu qu'une mission officieuse, Dubayet résolut de faire à Venise une entrée sensationnelle. Il parut en grand uniforme, avec ses aides de camp, fit demander au gouvernement vénitien des officiers pour le guider dans la ville et trouva moyen d'inspecter la flotte et l'arsenal. Le Sénat lui fit de grandes protestations d'amitié et le chargea d'informer Bonaparte « que le gouvernement de Venise tenait à grand intérêt son alliance avec la République française (3) ».

Ces banales déclarations du Sénat n'avaient qu'une valeur relative. Mais, grâce à l'obligeance

(1) Cette nomination est du 14 ventôse an IV (4 mars 1796).

(2) Dubayet écrivit à Delacroix ses impressions d'Italie. Le ministre lui répondit le 10 thermidor (28 juillet) : « Les deux mots que vous me dites sur la conduite de notre général en chef nous assurent que nos vues seront suivies des résultats les plus avantageux. »

(3) Dépêche du 16 thermidor an IV (3 août 1796) de Venise. Dubayet à Delacroix.

intéressée du Procurateur de Saint-Marc, Pézéro, Dubayet obtint aussi, — ce qui était beaucoup plus important, — une frégate vénitienne, destinée à escorter jusqu'à Sébénico, en Dalmatie, le léger bâtiment qu'il avait affrété. La traversée fut heureuse, bien que là encore, sur l'Adriatique, une frégate anglaise eût été rencontrée peu après le départ de Venise (1). L'ambassadeur débarqua sans encombre à Sébénico le 26 thermidor (13 août) et y séjourna jusqu'au 2 fructidor (19 août) pour organiser sa petite caravane (2). Il y reçut l'avis de nouveaux succès remportés par Bonaparte sur Wurmser et se hâta d'en prévenir le ministre de la République à Constantinople.

Grâce à l'obligeance du consul Zénati, levantin fort débrouillard (3), l'ambassade put quitter la côte dans de bonnes conditions le 2 fructidor. Dix jours plus tard, après une route assez lente (4), elle arrivait devant Trawnick, capitale de la Bosnie. Depuis la frontière bosniaque (à quatre étapes de l'Adriatique) trois cents hommes à cheval et des compa-

(1) Lettres à la citoyenne Dubayet, des 27 thermidor (14 août) et 1er fructidor (18 août). — La femme et la fille de l'ambassadeur, nous l'avons vu, étaient restées à Grenoble et la correspondance de Dubayet avec elles est particulièrement affectueuse. Il s'occupe de tous les détails de leur vie, donne des conseils, prévoit et règle les questions pécuniaires. Il se lamente constamment de la séparation forcée et annonce dans presque toutes ses missives qu'aussitôt arrivé à Constantinople il fera venir sa famille.

(2) Sébénico appartenait à Venise. La ville était importante et possédait une enceinte fortifiée aujourd'hui en ruines. Elle ne compte plus que 6,000 habitants.

(3) Dubayet fit le plus grand éloge du zèle républicain de Zénati. Sa dépêche à ce sujet, datée du 1er fructidor, arriva à Paris le 7 vendémiaire, quarante-deux jours plus tard.

(4) A vol d'oiseau, la distance est d'environ 160 kilomètres.

gnies de pandours servaient d'escorte. A une lieue de la ville, des chevaux richement harnachés avaient été envoyés aux voyageurs (1).

Le pacha de Bosnie, résidant à Trawnick, était un personnage important, presque indépendant de fait. C'était cependant un fonctionnaire turc, puisque la Bosnie faisait partie de l'empire. Dubayet voulut déployer pour sa présentation son « caractère » d'ambassadeur. Après quelques tiraillements, de grands honneurs purent être obtenus.

Parti à cheval de l'agence de France, accompagné de ses officiers et de l'agent Bruère, et escorté d'affidés à pied, le général français se rendit au palais du pacha dans la journée du 12 fructidor. Conformément aux conventions arrêtées, Dubayet entra dans la salle d'audience « en même temps que le pacha ». Ils montèrent ensemble sur le sopha et « s'y assirent en même temps ». Ses officiers s'assirent aussi, tandis que les officiers turcs restaient debout. Puis, après avoir, suivant l'usage, pris du café, de la confiture de rose et des sorbets, Dubayet, — très bon orateur comme nous savons — plaça un long discours en italien. Ce discours fut traduit en illyrien et enfin en turc : « J'ai fait connaître les victoires de la République sur tous les ennemis intérieurs et extérieurs, leur humiliation complète et l'abaissement de beaucoup. Enfin j'ai dit que la République en comptant toute l'Europe pour

(1) Dubayet descendit chez Bruère, agent consulaire à Trawnick. L'agence était de création récente. Descorches l'avait obtenue par son insistance.

ennemie, avait vu avec une haute distinction la fidélité de son magnanime allié, le grand Seigneur, et que j'étais envoyé près de Sa Hautesse pour resserrer encore, s'il était possible, les liens qui unissaient deux nations à qui le destin avait donné les mêmes ennemis (1). » L'entrevue se termina par un échange de cadeaux. Dubayet remit à son hôte une boîte en or et une paire de pistolets d'honneur qu'il avait reçue lui-même en Vendée. De leur côté, les officiers français acceptèrent des chevaux de prix offerts par le généreux pacha.

Cette première réception en territoire turc semble avoir ravi d'aise l'ambassadeur. La pompe orientale l'a complètement séduit. Lui-même a joué parfaitement son rôle et sait en tirer vanité dans ses dépêches. « Faites consulter vos registres de correspondance — fait-il remarquer triomphalement dans une lettre particulière à Delacroix, — et j'ose croire que vous n'y verrez nulle part un ambassadeur des anciens rois traité par les pachas avec l'égalité musulmane de titre, de dignité et de religion comme je l'ai été par celui de Bosnie... Combien je regrette de n'avoir pas emporté quelques bijoux de plus! En les ménageant avec économie, j'eusse acquis, dans ma route, beaucoup d'amis à la France (2). »

Après un arrêt de quelques jours à Trawnick,

(1) Dubayet au Directoire. De Trawnick, 12 fructidor (29 août).

(2) Parmi les cadeaux confiés à Dubayet, cadeaux restés à Toulon, figuraient des porcelaines de Sèvres pour 4,544 francs. (A. N. A F' III, 1717-960.)

pour compléter la petite caravane (1), Dubayet reprend son voyage et arrive à Tala Catchianich, en Roumélie, le 25 fructidor (11 septembre). Il y reçoit des nouvelles de Constantinople par un « Tartare » envoyé par Verninac, puis continue sa route jusqu'à Philippopoli. Là, nouvel arrêt, de quelques jours, nouvelles fêtes offertes par Hakki pacha, gouverneur de Roumélie, nouvelle satisfaction de l'ambassadeur, qui, vraiment, se laisse trop facilement impressionner par les démonstrations d'amitié prodiguées le long de la route. « Dans les trois cents lieues que j'ai parcourues, je n'ai vu que des Turcs aussi glorieux de nos succès que le meilleur républicain (2). »

Evidemment, les succès d'Italie avaient fait une profonde impression dans toute la péninsule des Balkans et n'étaient pas étrangers aux distinctions inusitées dont les autorités turques accablaient les Français. A Philippopoli, Hakki pacha compléta même la réception traditionnelle par « une fête guerrière » offerte au général. « Pendant que l'un et l'autre dînaient en tête à tête sous une tente superbe, assis sur des brocards d'or, en parité parfaite, l'école d'artillerie se faisait et l'infanterie formée à l'européenne déployait devant eux une dextérité capable de donner les plus heureuses espérances. Le citoyen Aubert-Dubayet a commu-

(1) « J'ai été obligé de prendre des domestiques nouveaux, en sorte que j'ai maintenant un Vénitien, un Dalmatien, un Bosniaque, un Arabe et deux Français. Nous sommes vraiment dans la tour de Babel. » (Lettre de Trawnick, du 12 fructidor (29 août), à la citoyenne Dubayet.

(2) Lettre du 26 fructidor (12 septembre). Dubayet à Delacroix.

niqué ses vues sur la manière de détruire les brigands qui infestent la Roumélie (1). »

A partir de Philippopoli, le voyage devient plus officiel encore. L'ambassadeur y trouve un des drogmans de la légation de France, Pousich, Ragusain connaissant bien la langue et les usages; de son côté, le reïs effendi a dépêché un mihmandar *(maréchal des logis)* chargé d'aplanir toutes les difficultés (2). Ainsi piloté, Dubayet continue sa route sans nouveaux incidents. Enfin, le 10 vendémiaire an V (1er octobre 1796) — près de trois mois après le départ de Toulon — il a la grande joie d'apercevoir au lointain les minarets de Stamboul.

(1) Compte rendu de la lettre du 8 vendémiaire an V (29 septembre 1796).

(2) Contrairement à certains précédents, Dubayet ne fut pas défrayé par la Porte des dépenses de voyage en territoire turc. Cette manière de faire permit, l'année suivante, de traiter de même l'ambassadeur turc Esseid Aly effendi pendant son voyage de Marseille à Paris.

III

LA FRANCE ET LA TURQUIE PENDANT LA RÉVOLUTION

Le dernier ambassadeur de la monarchie : Choiseul-Gouffier. — Sémonville est refusé par la Porte. — Mission de l'agent *Daubry*. — Marie Descorches, sa situation à Constantinople. — Questions religieuses. — Nomination de Verninac. — Son optimisme, son traité d'alliance. — Les affaires russes. — Négociations pour l'entrée de Dubayet. — L'arrivée à Péra.

Avant de pénétrer dans Stamboul avec le général Aubert-Dubayet, il paraît nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière afin de se rendre compte de la situation politique que l'ambassadeur allait trouver.

Il faut d'abord se rappeler que l'alliance séculaire de la monarchie française avec la Sublime Porte avait eu à l'origine, comme but principal, de s'opposer aux envahissements en Orient de la puissante maison d'Autriche, notre constante ennemie à partir du seizième siècle. Or, depuis 1756, la France et l'Autriche s'étaient rapprochées et cette nouvelle orientation de la politique française avait été consacrée par le mariage de Louis XVI avec une archiduchesse.

D'autre part, la Turquie n'avait pas été soutenue dans sa lutte contre Catherine II et le désastreux traité de Kaïnardji, signé en 1774, avait ouvert à la Russie la navigation dans la mer Noire. Tous ces

événements de la fin du dix-huitième siècle et la politique de bascule suivie par les ministres de Louis XVI, avaient notablement diminué l'influence de la France en Orient. L'alliance ancienne subsistait encore en 1789, mais n'avait plus la même raison d'être, puisqu'elle n'avait pas empêché les empiétements des ennemis de la Turquie. Il faut du reste ajouter que les derniers ambassadeurs de la monarchie, le comte de Saint-Priest et surtout le comte de Choiseul-Gouffier, n'avaient pas su lutter à Constantinople même, contre les efforts diplomatiques de l'Autriche et de la Russie.

Choiseul-Gouffier passait à Versailles pour un homme d'esprit et de valeur. Il était, depuis 1776, membre de l'Académie des inscriptions et, depuis 1784, membre de l'Académie française; il avait longuement voyagé en Grèce et publié, en 1782, le récit de son voyage; causeur agréable, protecteur attitré des écrivains, il était lié avec l'abbé Barthélemy et le poète Delille et fréquentait assidûment les salons de la princesse de Lamballe et de Mme de Polignac. Tous ces titres, assez peu diplomatiques, l'avaient fait désigner à la fin du règne de Louis XVI pour l'ambassade de Constantinople. Le représentant du roi s'était montré plus érudit que diplomate et s'était beaucoup moins intéressé aux détails du commerce dans le Levant et aux empiétements de la Russie qu'aux fouilles des savants en Asie Mineure ou en Grèce. Aussi était-il, depuis longtemps déjà, extrêmement attaqué, lorsque M. de Lessart, ministre des Affaires étrangères, avait décidé son remplacement, au commencement de

1792. M. de Moustier fut d'abord désigné. Puis, quand Dumouriez arriva au ministère, on songea à M. de Sémonville, l'ancien ami de Mirabeau. M. de Chalgrin, nommé en même temps premier secrétaire, reçut l'ordre de précéder à Constantinople le nouvel ambassadeur et d'assurer provisoirement le service.

Mais M. de Choiseul-Gouffier tenait à sa place. Il avait longtemps espéré le poste de Londres si les circonstances le forçaient un jour à quitter le palais de Péra. Ses amis avaient même tenté, en 1791, de le faire appeler au ministère en remplacement de M. de Montmorin (1). Aucune compensation ne lui étant offerte en 1792, il voulait absolument rester à Constantinople. Pour cela, il était nécessaire d'empêcher ou tout au moins de retarder l'arrivée du marquis de Sémonville.

Celui-ci, né en 1759, avait été nommé conseiller au Parlement de Paris en 1788. Il avait fait de l'opposition à la cour au début de la Révolution tout en gardant la faveur du roi, et avait négocié le rapprochement de Mirabeau. Il s'était ensuite entremis auprès des Girondins en 1791. Mais ses opinions s'étaient depuis lors fort accentuées et il avait eu l'occasion d'en faire parade pendant une mission à Gênes. Quelques mois avant sa désignation pour Constantinople, la cour de Turin avait refusé de le recevoir comme représentant du roi et l'avait même fait arrêter à Alexandrie par le gouverneur (2). Cet

(1) Lettre du 7 juin 1791. Le comte de Vaudreuil au comte d'Artois.

(2) Lettre de Joseph de Maistre, du 27 avril 1792, citée par le

incident avait fait naturellement grand bruit dans les milieux diplomatiques. Choiseul en était informé et sut intéresser à ses projets les ministres étrangers accrédités à Constantinople. Le 8 août 1792, des notes très fermes furent remises par les ambassadeurs de Naples, d'Autriche et de Russie au reïs effendi. Elles demandaient à la Porte de suivre l'exemple donné par la cour de Turin et de refuser d'accepter la nomination de Sémonville (1). Grâce à toutes les intrigues suscitées par Choiseul et surtout à l'intervention haineuse de M. de Ludolf, envoyé de Ferdinand de Naples, le reïs effendi s'était laissé persuader et avait fait connaître officiellement que la présence du nouvel ambassadeur de Louis XVI serait très mal vue par Selim III.

Sur ces entrefaites, M. de Chalgrin, premier secrétaire, était arrivé à Péra vers le milieu d'août, et, quelques jours plus tard, la révolution du 10 août et la chute de la monarchie avaient été annoncées. Choiseul-Gouffier se barricada alors dans son palais pour attendre les événements prévus « c'est-à-dire l'entrée probable des coalisés à Paris et la restauration du trône (2) ».

Mais les dépêches suivantes annonçaient Valmy

marquis Costa de Beauregard, *Un homme d'autrefois*, chap. v. Sémonville fut plus tard sénateur de l'Empire, puis pair de France en 1814. Il avait épousé Mlle de Rostain, veuve en premières noces du comte de Montholon. Le général de Montholon fut son beau-fils. Une de ses belle-filles épousa le général Joubert en 1799, peu avant Novi, puis, en deuxièmes noces, le général Mac Donald.

(1) Voir le texte de ces notes dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*. Voir aussi *La mission de Sémonville à Constantinople*, par Georges Grosjean.

(2) *Choiseul-Gouffier*, par M. Léonce Pingaud.

et la proclamation de la République. Choiseul et Chalgrin ayant déclaré qu'ils voulaient continuer à remplir leur mission au nom du roi, les principaux Français de la colonie (la « Nation »), qui acceptaient avec joie le nouveau gouvernement, décidèrent de ne plus reconnaître les pouvoirs de l'ex-ambassadeur et de son secrétaire! La « Nation » se groupa derrière un jeune homme fort intelligent, Émile Gaudin (1), instigateur de cette petite rébellion, et le drogman Fonton fut chargé de défendre provisoirement les intérêts français (2).

M. de Choiseul-Gouffier avait donc été contraint d'abandonner son palais. Il s'embarqua à la fin d'octobre pour Varna et, de là, gagna Bukarest, puis la Russie, où il devait rester dix ans. En partant, il avait cherché à rendre difficile la tâche de ses successeurs. On lit dans un rapport présenté plus tard au Directoire (3) : « En quittant Constantinople et cessant ses fonctions d'ambassadeur français, Choiseul-Gouffier joignit la bassesse à la perfidie. Il dépouilla le palais de France de tout son mobilier et y causa beaucoup de dégradations. On présume qu'il aura, en même temps, enlevé des archives et de la chancellerie les papiers les plus importants.

(1) Gaudin était de passage à Constantinople. Fils d'un commis aux Affaires étrangères, beau-fils de Sémonin, garde du dépôt des archives, il se destinait à la carrière diplomatique et voyageait en Orient depuis plusieurs années pour apprendre le turc.

(2) Fonton prit d'abord une assez grande influence. Mais ce drogman levantin était surtout un homme d'affaires. Il passa bientôt au service de l'ambassadeur russe, qui lui avait offert de meilleurs gages.

(3) Rapport présenté par Delacroix le 6 messidor an V (24 juin 1797).

Mais ce qu'il y a de plus révoltant, c'est qu'il enleva les dépôts de la chancellerie à laquelle il avait la haute main comme premier administrateur. Malheureusement ces dépôts étaient considérables et appartenaient presque entièrement à des pupilles et à l'hôpital de la Nation... »

Quelle que soit l'exagération de ces accusations, il est évident que Choiseul-Gouffier quitta Constantinople dans de fâcheuses conditions (1) et que son rôle, pendant les dernières semaines de son séjour, fut très peu patriotique. Du reste, il fut décrété d'accusation par la Convention et forcé de rester à l'étranger. Des pièces interceptées par des cavaliers de Kellermann, en octobre 1792 — après Valmy — avaient en effet été adressées à Paris et avaient prouvé la part active prise par Choiseul pour la non-acceptation de Sémonville. Le rapporteur du Comité diplomatique, Hérault de Séchelles, avait pu également prouver qu'une correspondance secrète existait depuis longtemps entre les princes émigrés et l'ambassadeur (2).

Après le départ de Choiseul, M. de Chalgrin était resté à Constantinople comme « représentant du *roi* ». Mais les affaires de *France* ne furent dès lors traitées par aucun diplomate accrédité. De l'ancienne ambassade, il ne restait qu'un jeune drog-

(1) Le fait de l'enlèvement des meubles de l'ambassade est exact. Le mobilier fut transporté dans une maison de campagne où Choiseul demeura jusqu'à son départ. C'était une mesure prise pour gêner le futur représentant du nouveau gouvernement, et rien que cela. Mais cette mesure dénote un singulier état d'âme.

(2) Rapport du citoyen Hérault à la Convention. A. N., A. D., XV, 39.

man, Dantan, et la République n'avait comme porte-paroles auprès de la Porte qu'un représentant sans mandat, le Levantin Fonton!

Ne renonçant toujours pas à imposer M. de Sémonville, qui s'était posé en personnage indispensable, la Convention se décida, à la fin de janvier 1793, à faire partir un envoyé chargé d'une mission spéciale, Marie Descorches. Cette décision fut annoncée à Barthélemy, ambassadeur en Suisse, et au chargé d'affaires à Venise. Descorches devait voyager sous le nom de Daubry et était représenté comme un négociant que ses affaires appelaient dans le Levant.

Daubry passa par Bâle, où il vit Barthélemy, gagna Venise, s'embarqua pour Raguse et arriva le 19 mars à Trawnik, capitale de la Bosnie. Le pacha refusa alors de le laisser continuer sa route et le garda pendant deux mois à Trawnik. L'agent français ne put repartir que le 18 mai et ne se présenta aux portes de Constantinople que le 7 juin 1793.

D'abord très médiocrement accueilli (1), il réussit pourtant, malgré l'opposition des ministres étrangers, à se faire accepter au mois de juillet comme agent *officieux* de la République. Un secrétaire d'ambassade, Hénin, était venu le rejoindre. Mais ce ne fut qu'en septembre que la première audience officielle fut obtenue.

(1) Voir au sujet de l'arrivée de Descorches le mémoire portant la date du 24 janvier 1796 (A. E. Mémoires et Documents. Turquie. 15-167) et les études de M. Aulard sur *La diplomatie du premier Comité de salut public*, dans la revue *la Révolution*, 1890.)

Hénin résidait à Venise et était parti sur l'ordre de la Convention lorsque « Daubry » avait été retenu à Trawnik par le pacha à partir du 19 mars. Arrivé le 23 juillet, après celui qu'il devait suppléer, le secrétaire trouva la place prise, ne put jouer le rôle qu'il espérait et suscita mille ennuis à l'agent *officieux* de la République. Avec un Français de Péra, Chénier, il fonda un club jacobin (!!) et la « Nation » se divisa dès lors en deux camps. Soutenu par Émile Gaudin (1), Descorches se défendit vaillamment. Mais ces querelles étaient déplorables et faisaient le plus grand tort à la France en Orient. Informée par les délations de Hénin, la Convention envoya un commissaire enquêteur, Dubois-Thainville, qui donna amplement raison à Descorches.

Pendant que ces incidents se déroulaient, M. de Sémonville, enfin agréé par la Porte (2), avait quitté Paris, en juillet, avec Maret, nommé lui-même auprès de la cour des Deux-Siciles. Les deux ambassadeurs devaient aller ensemble jusqu'à Naples où Sémonville se serait embarqué sur un

(1) Emile Gaudin avait pris une certaine influence après le départ de Choiseul-Gouffier. Il remplissait les fonctions de secrétaire de Descorches sans avoir été nommé en titre à l'ambassade.

(2) L'ambassadeur napolitain, M. de Ludolf, avait joué le rôle principal, avec Choiseul-Gouffier, pour le refus fait en 1792. L'ingérance napolitaine servit de prétexte à une démonstration navale faite le 17 décembre 1792 par l'escadre de Latouche-Tréville. (Voir l'étude sur Canclaux, I.) Naples s'engagea à renvoyer Ludolf et à reconnaître la République. L'acceptation de Sémonville par la Porte ne fut cependant connue qu'au mois de juin 1793 à Paris, plusieurs mois par conséquent après le départ de Descorches pour l'Orient.

vaisseau de guerre pour gagner les Dardanelles

Malheureusement, Maret et Sémonville furent faits prisonniers à Novale par les Autrichiens le 24 juillet (1). Descorches, qui était à Constantinople, fut donc officiellement nommé chargé d'affaires, — sous son vrai nom — et il remplit ces fonctions pendant près de deux ans.

*
* *

Parmi les diplomates de la fin du dix-huitième siècle, ce Descorches reste une figure originale et curieuse. Lui aussi, pourrait, à la rigueur être compté parmi les *soldats ambassadeurs*.

Son père s'appelait *Henri d'Escorchès* et s'intitulait seigneur de Sainte-Croix et de Mesnil-Defray. Sa mère était une d'Osmond. Le jeune *Marie*-Henri-Louis d'Escorchès, né en 1749, à Sainte-Croix, dans le Perche, avait débuté dans l'armée royale en 1766 et avait obtenu de bonne heure le grade de colonel, en 1780. Aimant les voyages, il était alors entré dans la diplomatie et avait résidé à Liège et à Varsovie.

Revenu en France en 1789, il s'était rallié avec ardeur aux idées nouvelles et, en 1792, avait songé à reprendre son ancien métier de soldat. Il avait

(1) Sur leur captivité, qui dura trente mois, voir le rapport présenté par Quinette au Conseil des Cinq-Cents (*Moniteur* du 4 ventôse an IV-25 février 1796) et l'article paru dernièrement dans *le Carnet historique*.

Sémonville et Maret furent échangés, en même temps que Beurnonville et quelques députés livrés par Dumouriez, contre la personne de Madame Royale, fille de Louis XVI.

même obtenu à ce moment le grade de maréchal de camp (1). Mais il s'était éloigné de l'armée depuis douze ans. Ne possédant plus l'activité nécessaire pour faire la guerre, il eut le bon esprit de rester diplomate et offrit ses services à la Convention. Le Comité l'avait alors chargé d'une mission à Varsovie en novembre 1792, puis, comme nous l'avons vu, l'avait désigné, à la fin de janvier 1793, pour Constantinople.

Aussitôt qu'il fut toléré puis reconnu par la Porte, Descorches se posa en républicain exalté et, afin de relever le prestige de la France, fit célébrer à Péra par des fêtes bruyantes les victoires remportées par les armées. Les Archives nationales ont gardé trace d'une de ces fêtes, célébrée en mars 1794 : le signal fut donné par vingt et un coups de canon tirés à bord du seul vaisseau français présent dans la rade; des chœurs entonnèrent l'hymne des Marseillais de Rouget de l'Isle; et la fête se termina par des rondes bruyantes autour d'un grand arbre de la Liberté. Ces fêtes « patriotiques » étaient inoffensives; mais Descorches eut la coupable faiblesse de laisser chanter en sa présence des couplets en l'honneur de la guillotine! Il rêva même, dit-on, de « républicaniser » Stamboul!

Malgré ces exagérations aussi choquantes qu'odieuses, le représentant de la Convention fut cependant traité avec une certaine sympathie par les

(1) Certaines pièces officielles, datées de Constantinople, portent l'en-tête suivant : « Marie Descorches, maréchal des camps et armées de la République française, son envoyé extraordinaire près de la Porte Ottomane, etc. » (A. E. Turquie. Supplément, 23, f° 14.)

ministres turcs. « La Porte n'était pas mal disposée — dit le baron Fain (1) — car, dans la Révolution, elle n'avait vu que les supplices et les victoires. On avait compté sans horreur les têtes tombées. Dès qu'un ministre s'est présenté, les relations, telles du moins qu'il est permis d'en avoir avec les Turcs, se sont rétablies sans difficultés. »

Descorches avait su profiter de ces dispositions sympathiques de la Porte et, pour se faire bien voir, avait distribué avec adresse... les objets d'art dont il pouvait disposer. « L'agent français — dit méchamment et peu véridiquement l'historien allemand M. de Sybel — trouva tant de gens bien disposés pour la France et tant de mains ouvertes dans le Divan, que, quelques mois après son arrivée, il avait distribué pour plus de *quatre millions* d'or et de diamants. Il avait obtenu en retour l'assurance réitérée qu'on commencerait au plus tôt la guerre contre l'empereur ou du moins qu'on s'y préparerait par de sérieux armements. »

Ce beau chiffre de quatre millions, s'il était exact, ferait, en vérité, grand honneur aux finances de la République française à la fin de 1793. Ce qui paraît certain cependant, c'est que le Comité diplomatique de la Convention avait compris la nécessité de faire des sacrifices pour obtenir quelques concours. Sur la demande de Descorches, une mission militaire fut désignée; on expédia à Constantinople

(1) *Manuscrit de l'an III.*

tout un matériel d'imprimerie qui avait été réclamé; enfin, de nombreux cadeaux furent envoyés de Paris. Un bijoutier à la mode, Ménière, fut même chargé de choisir parmi les richesses des anciennes maisons royales, divers objets « appropriés au goût des Turcs (1) ».

Le but apparent de l'envoi de la mission militaire était évidemment de former des instructeurs pour l'armée turque (2). En outre, par sa présence même, la mission devait porter en Orient le renom des armées de la République et peser sur les déterminations ultérieures de la Turquie.

Or, nous avons dit que si l'alliance de la monarchie avec la Porte avait vu ses liens très relâchés sous Louis XVI, c'était surtout à cause du rapprochement des rois de France avec l'Empereur depuis 1756. Les deux puissances, — la France et l'Autriche, — étant de nouveau brouillées, ce fait même impliquait une reprise d'entente entre les anciennes

(1) A titre de curiosité, voici le détail de deux des envois faits par Ménière :

Premier envoi : Pièces d'orfèvrerie, lustres provenant du château de Brunoy, pendules en lyre, glaces, tapis de la Savonnerie.

Deuxième envoi : Douze montres sans répétition et leurs chaînes en or, vingt-quatre montres en argent et leurs chaînes, deux pendules à jeux de flûte, quatre lorgnettes achromatiques garnies d'or, trois couteaux à lames et manches d'or, six paires de ciseaux d'or, trois tabatières en or de couleur enrichies de diamants roses, neuf boîtes d'or émaillées de diverses formes, enrichies de diamants.

(A. E. Turquie, vol. 192, f° 132.)

Ces envois passèrent par Vienne. Une partie fut volée et n'arriva par conséquent jamais à Constantinople.

(2) Parmi les officiers désignés était le fameux Polonais Sulkowski, qui devint, en 1796, aide de camp de Bonaparte en Italie.

alliées. Le moment était donc favorable pour chercher à entraîner la Turquie contre son ennemie séculaire.

Malheureusement, l'effectif de l'armée du sultan Sélim avait été bien réduit après les quatre années de la guerre soutenue contre la Russie. De plus, le trésor était vide. Aussi les ministres du Grand Seigneur ne purent-ils se décider à prendre parti. « Le Divan, sachant qu'une attaque contre l'Autriche amènerait immédiatement les Russes sur le champ de bataille, flottait indécis entre son ambition et ses craintes, sans pressentir quel dommage il attirait sur l'Empire par ses timides hésitations (1). »

Toute la politique turque de 1793 à 1796, politique que je ne puis qu'indiquer, se résume donc en deux points : désir d'être agréable à la République française en prenant part à la guerre contre l'Autriche ; mais crainte d'une intervention de la puissante voisine russe. Donc, hésitations, promesses, démonstrations de sympathie, réceptions cordiales, et, finalement, lamentable *statu quo*. Rien ne ressemble plus à la Turquie du dix-huitième siècle que la Turquie du vingtième siècle.

Dès son arrivée, Descorches eut aussi à s'occuper des questions religieuses, et, sous le règne de Robespierre, cela était particulièrement délicat. Alors, comme aujourd'hui, le signe le plus manifeste de notre prépondérance en Orient, prépon-

(1) Pélissier. *La diplomatie française dans le Levant.* (Manuscrit des A. E.)

dérance reconnue depuis le seizième siècle par les *capitulations*, était, aux yeux des Musulmans, le droit de protection exercé par la France sur les établissements religieux catholiques. Or, au commencement de 1793, avant l'arrivée de Descorches, plusieurs consuls, croyant faire preuve de zèle, avaient maladroitement déclaré que la République renonçait à cette protection jusqu'à nouvel ordre. Dans plusieurs Échelles, les religieux, « effrayés des extravagantes impiétés de la démagogie française, avaient eux-mêmes décliné volontairement la protection de la France et s'étaient mis sous celle de l'Espagne et de l'Autriche (1). » Ainsi avait agi la puissante association des lazaristes de Constantinople.

Dans ces affaires religieuses, l'envoyé de la Convention montra de la réserve et de la prudence et écrivit à la Convention des lettres fort sages, très courageuses pour l'époque. Sa conduite conciliante fut approuvée. Grâce à son tact, la République régicide et athée continua, aux yeux des Turcs, à remplir son rôle de protectrice des chrétiens d'Orient. Un des premiers actes de Delacroix, nommé ministre en 1795, fut d'ailleurs de régulariser cette situation. Le Directoire décida que la protection serait officiellement rendue aux établissements religieux qui la réclameraient.

Bien que fort discuté par la partie de la colonie que menaient Hénin et Chénier, Descorches réussit,

(1) Manuscrit de Pélissier, déjà cité.

en somme, assez bien à Constantinople. Mais les ministres étrangers à Péra avaient profité des discussions de la « Nation » pour chercher à discréditer le chargé d'affaires de France. Enserré par les intrigues de tous, dénué de moyens pécuniaires, le malheureux diplomate était en outre fort attaqué à Paris. Et cependant, le 25 août 1794, Kotchoubey, ambassadeur russe, constatait le succès de Descorches en écrivant au comte Vorontsov : « Les ministres turcs sont trop jacobins et montrent de la partialité pour les ministres français. »

*
* *

Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), le nouveau Comité de salut public jugea qu'il était utile d'envoyer en Turquie un véritable ministre plénipotentiaire. Les opinions exaltées de Descorches paraissant excessives après la chute de Robespierre, on décida de le remplacer par un diplomate moins combatif. Verninac, précédemment ministre en Suède, fut choisi, mais ne rejoignit d'ailleurs son poste qu'au mois d'avril 1795. Après avoir attendu son successeur, Descorches quitta Constantinople le 6 mai.

Raymond de Saint-Maur de Verninac appartenait à la carrière diplomatique depuis 1792. Né en 1762 à Cahors, il avait passé sa jeunesse à Paris, faisant des vers et des mots d'esprit. Fort instruit, d'intelligence fine et déliée, c'était bien plutôt un littérateur qu'un homme d'action, contrairement à Descorches. Il écrivait facilement, trop facilement

même. Aussi les dépêches officielles envoyées pendant sa mission sont-elles d'une longueur démesurée. Verninac y délaye ses idées, les répète, y revient encore. Malgré quelques aperçus intéressants, sa volumineuse correspondance donne une grande impression de lassitude.

Au moment de la nomination du représentant de la Convention, un nouveau partage de la Pologne se préparait depuis quelque temps et les premières instructions remises par le commissaire des Relations extérieures Miot, au nom du Comité, prescrivaient de pousser la Turquie à empêcher cette injustice. « C'est une question d'existence pour la Turquie (disaient les instructions), car la Pologne partagée, les puissances copartageantes se tourneront vers l'Empire ottoman et c'est aux dépens de cet empire qu'elles chercheront désormais les compensations des défaites que leur aura infligées la France. » Verninac devait agir énergiquement à Constantinople, tandis qu'un envoyé secret, Stamaty, se rendrait à Jassy et à Bukarest avec mission d'exciter les Moldaves et les Valaques contre la Russie et de tâcher de les coaliser avec les Polonais.

Mais il était déjà trop tard pour obtenir l'intervention turque dans les affaires polonaises. Le sort de la malheureuse Pologne venait d'être décidé au moment de l'arrivée de Verninac à Stamboul. La part de chacune des trois puissances était déjà faite (1). D'un autre côté, la paix entre la France

(1) Le partage fut décidé dès le mois de janvier, mais le traité définitif ne fut signé que le 24 octobre 1795.

et la Prusse allait se signer à Bâle et l'Espagne se disposait, elle aussi, à quitter la coalition. On pouvait penser alors que leur exemple serait à bref délai, suivi par l'Autriche. Dans ces conditions, il eût été particulièrement grave pour la Turquie de prendre parti en faveur de la Pologne, contre ses puissants voisins! Les efforts que Verninac avait ordre de tenter ne pouvaient donc aboutir.

Très optimiste à son arrivée, l'envoyé français s'était cependant fait de grandes illusions et les avait ingénument racontées à Paris. Cet optimisme vaut d'ailleurs la peine d'être signalé, parce que nous le retrouverons chez Dubayet et Carra Saint-Cyr. Pendant cinq ans, nos ministres à Constantinople ont été presque constamment satisfaits de leur diplomatie et ont considéré comme des résultats les vagues promesses obtenues. Lorsqu'à la fin de 1795 il fut question d'envoyer Pichegru comme ambassadeur à Constantinople, le Directoire demanda à Descorches (rentré en France depuis quelques mois) d'établir un mémoire général sur la Turquie. Après un long exposé historique, Descorches concluait ainsi : « ... Les Turcs ont prononcé de bonne heure leur attachement à la République; ce sentiment ne s'est jamais démenti même dans les plus grandes crises de la Révolution; ils désirent une alliance; nous ne devons attribuer qu'à leur position très difficile et à la faiblesse de leurs moyens tout ce qu'ils n'ont pas fait de plus jusqu'à présent; ils avaient commencé à s'avancer vers nous lorsque je les ai quittés; leurs dispositions

étaient telles que, bien ménagées, elles devaient nous conduire à tout ce que nous avons à désirer d'eux; leur situation politique et militaire est loin, malheureusement, de rassurer sur leur sort, si, abandonnés à eux-mêmes, ils devaient soutenir seuls le choc d'une nouvelle guerre... » Ce mémoire résume toutes les dépêches diplomatiques envoyées de 1793 à 1798 : les Turcs sont nos amis, ils nous aiment, promettent tout ce qu'on leur demande mais ne feront rien et ne peuvent pas faire grand'chose.

Le seul succès réel remporté par Verninac visait une question d'ordre secondaire. Sur les instances du ministre, le Sultan décida, dans le courant de 1796, d'envoyer en France un ambassadeur extraordinaire, Esseid Ali effendi. Le Directoire avait réclamé cette désignation parce que le Grand Seigneur avait un ambassadeur à Londres. Le choix fait par la Porte fut annoncé à Delacroix le 16 fructidor an IV (2 septembre 1796), mais le départ d'Esseid Ali n'eut lieu que l'hiver suivant, après l'arrivée de Dubayet.

Sur le terrain politique proprement dit, Verninac avait été moins heureux. N'ayant pu empêcher ni même faire ajourner le troisième partage de la Pologne en 1795, il avait tenté d'obtenir un traité d'alliance entre la Turquie et la République. Après plusieurs mois de laborieuses négociations, un projet fut approuvé par la Porte et envoyé à Paris en mai 1796. Mais l'alliance, telle que le Sultan la comprenait, eût été fort onéreuse. L'un des articles

secrets du projet transmis par Verninac, spécifiait en effet que cette alliance n'aurait pas d'effet contre l'Angleterre. Cette clause ôtait d'avance toute valeur à l'entente. Présenté au Luxembourg par Delacroix, le 9 messidor (27 juin 1796), le projet fut repoussé à l'unanimité (1).

Assez dépité lorsqu'il connut cet échec, le représentant du Directoire demanda alors un congé de longue durée. Il ne lui plaisait pas d'attendre indéfiniment Dubayet, nommé ambassadeur depuis le mois de février 1796. Personnellement très bien disposé pour Verninac (qui devait, peu après, devenir son gendre), Delacroix le pria cependant de rester provisoirement à son poste et lui dora la pilule : « La médisance, qui est à l'affût de tous les événements, ne manquera pas de présenter comme une disgrâce votre remplacement. J'espère qu'il vous suffira de savoir que le Directoire est très satisfait de la manière dont vous avez conduit les affaires (2)... »

Ce *satisfecit* n'était qu'à moitié mérité. Verninac avait rétabli l'ordre dans les Échelles, apaisé les querelles de la « Nation » (3) et préparé le terrain

(1) A. E., vol. 193, 444. — Barras (I, XI) écrit à propos de ce projet d'alliance : « Ce traité serait vraiment humble et ridicule de la part de la République. » En juin 1796, le Directoire cherchait du reste à se rapprocher de la Russie.

(2) A. E. Turquie, 193-208.

(3) Moins violent que Descorches, Verninac avait cependant voulu faire du zèle en détruisant au palais de France tous les emblêmes de la royauté. Delacroix lui écrivit à ce sujet le 25 brumaire an IV (15 novembre 1795) : « Je ne puis qu'approuver les mesures que vous avez prises de ne laisser subsister dans le palais aucun vestige qui pût rappeler le souvenir de la monarchie. Cette conduite confirme l'opinion que le Comité a conçu de

pour le nouvel ambassadeur. Mais la situation de la France en Orient n'était pas meilleure en septembre 1796 qu'en avril 1795, malgré la grande impression produite par les victoires d'Italie (1). L'alliance espérée n'avait pu se conclure et la médiation turque pour terminer la lutte avec l'Autriche restait à l'état de projet très vague et lointain.

Du côté de la Russie aussi, les affaires restaient assez embrouillées. Les premières victoires de Bonaparte avaient non seulement consterné, mais exaspéré la vieille impératrice, qui s'était décidée, sur l'insistance de Thugut, à promettre à l'Autriche soixante mille hommes de renfort, commandés par Souvarov. L'Angleterre devait fournir les subsides. En même temps, Catherine II avait négocié un rapprochement avec la Suède (2). Le roi Gustave IV vint à Pétersbourg en août 1796, se prit d'une réelle affection pour la grande-duchesse Alexandra, petite-fille de la souveraine, et demanda sa main. Les fiançailles solennelles furent fixées au 21 septembre.

votre patriotisme et de votre attachement à la République en vous nommant au poste important que vous occupez... Quant aux portraits que vous avez fait rouler et qui sont en dépôt dans le palais, vous voudrez bien les faire brûler en votre présence et en dresser procès-verbal dont vous m'enverrez copie certifiée. Ce ne sont vraisemblablement que de mauvaises copies qui n'intéressent en rien la gloire des Beaux-Arts. Si vous en jugez autrement, conservez-les. » (A. E. Turquie, 192-172.)

(1) Verninac écrivait le 25 juin 1796 : « Les ennemis de la République sont ici dans la consternation, nos brillants succès en Italie ont fait la plus vive sensation... »

(2) Une alliance entre la Suède et la France avait été ébauchée en 1795 par l'intermédiaire du baron de Staël, ministre à Paris. Elle avait semblé viser spécialement la Russie.

Une question de religion renversa tous ces beaux projets. En parcourant le contrat soumis à sa signature, le roi découvrit une clause qu'il avait déjà rejetée : Alexandra devait rester orthodoxe. Furieux d'être ainsi joué et peut-être déjà moins amoureux, Gustave repartit pour la Suède sans sa fiancée, et l'impératrice « entra dans une telle colère, qu'elle fut saisie d'un vertige de nature à faire craindre un coup de sang ». Ces événements devaient hâter la fin de la grande Catherine.

*
* *

Pour ne pas mécontenter son ami Delacroix et malgré son très réel désir de rentrer en France, Verninac consentit à attendre à Constantinople l'arrivée du général Dubayet.

Cette arrivée d'un envoyé ayant le « caractère » d'ambassadeur préoccupait depuis longtemps toute la « Nation » et Verninac avait dû prévoir les mesures nécessaires pour qu'elle pût se faire dans des conditions flatteuses. Ayant appris la présence du général à Toulon, mais ignorant encore l'itinéraire adopté, il avait informé le ministre des relations extérieures, dès le 1er messidor (19 juin), que tout était convenu avec le reïs effendi. « Si — disait-il — l'arrivée se fait par mer, la Porte autorisera, par exception, l'entrée des frégates françaises dans les Dardanelles. Si la route de mer a été abandonnée, l'ambassadeur trouvera à partir de Trawnick, ville-frontière, un drogman de l'ambassade et toutes les autorités seront prévenues... »

Une fois le voyage par mer définitivement abandonné (1), les négociations de détail pour l'entrée à Stamboul avaient été poursuivies. Comment se ferait cette entrée? Pourrait-on obtenir des honneurs solennels propres à grandir la personnalité du représentant de la République? « Pour refuser ces honneurs — écrivait Verninac, — la Porte répond toujours : est-il ambassadeur *extraordinaire?* La chancellerie ottomane, la plus routinière qui existe, est intraitable. Son code de cérémonial et l'usage lui semblent aussi sacrés que l'Alcoran. »

Le reïs effendi faisait du reste remarquer que la Porte n'ayant jamais eu, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, de représentants accrédités d'une manière permanente, toutes les ambassades turques avaient vraiment mérité l'appellation d'*extraordinaires,* à cause de leur rareté même. Depuis deux siècles, cinq ambassades turques seulement étaient venues à Paris, — en 1581, 1618, 1669, 1721 et 1742. Elles avaient donc eu un cachet tout à fait extraordinaire, tandis que — au dire du ministre turc — Dubayet, malgré la différence de son titre, n'était, en définitive, que le successeur de l'ancien représentant du Directoire.

L'insistance de Verninac n'avait pu persuader le reïs effendi. Rien n'était encore décidé pour l'entrée officielle lorsque le général Dubayet aperçut les minarets de Stamboul, dans la matinée du

(1) Verninac regretta beaucoup le changement apporté au projet primitif : « La difficulté qu'éprouve Aubert-Dubayet à sortir de Toulon a démontré aux Turcs la supériorité des Anglais sur nous dans la Méditerranée. » (Dépêche du 13 thermidor-31 juillet.)

10 vendémiaire (1er octobre). Informé de l'insuccès probable des dernières négociations entamées par son prédécesseur, le nouvel ambassadeur écrivit alors de Ponte Piccolo (où il s'était arrêté pour attendre les nouvelles) : « Si le gouvernement ne me reçoit pas comme tout l'empire l'a fait, je suis résolu d'arriver de nuit au palais de France. L'ambassadeur d'un peuple souverain et victorieux doit faire exception dans la diplomatie routinière, quand cette nation elle-même en a fait une si glorieuse en Europe. J'ai reçu des témoignages d'attachement national trop unanimes des musulmans pour ne pas espérer une égale distinction de leur gouvernement. J'attends ici le résultat de la détermination de la Porte (1). »

N'ayant décidément pas réussi dans ses démarches, Verninac répondit à Dubayet que le parti proposé était fort sage : « Entrer de nuit, dans un tel état de choses, est ce qu'il y a de mieux à faire. Vous arriverez à deux heures après-midi à Kiatana. La Nation vous y offrira l'expression de ses sentiments. Vous vous y reposerez (le lieu est fort beau) jusqu'à quatre heures et demie. Alors vous vous remettrez en route et vous arriverez après la nuit ouverte (2). »

Le programme ainsi tracé fut suivi de point en point. Dubayet reçut les hommages de la Nation, se reposa à Kiatana et entra à Stamboul à la nuit tombée par la porte d'Eivan Seraï. Longeant ensuite la Corne d'Or, il put gagner Péra par le

(1) A. E. fonds France. Supplément, 1964.
(2) A. E. Turquie. 195-36.

Phanar sans être trop remarqué et entrer dans la *concession* française à huit heures du soir (1). Verninac lui remit immédiatement la direction effective de l'ambassade.

(1) Le palais de l'ambassade, datant du seizième siècle, avait été donné alors à la France par Suleïman. Il était entouré de merveilleux jardins en terrasses descendant jusqu'au Bosphore. De nombreux communs complétaient cette *concession* française, qui occupait tout un quartïer du vieux Péra.

Le palais a été reconstruit en partie en 1840. Les jardins actuels n'ont plus la même étendue qu'en 1796 et ne descendent plus jusqu'à la mer. Enserrée par de hautes maisons modernes, la concession française est maintenant encaissée dans l'étroit vallon de Yeni-Tcharchi et la vue sur le Bosphore est très limitée.

IV

DIPLOMATES DE PÉRA. — MINISTRES DE STAMBOUL

Brouille avec Carra Saint-Cyr et Caulaincourt. — Personnel de l'ambassade : Venture, Ruffin, les élèves drogmans. — Départ de Verninac. — Le corps diplomatique accrédité à Constantinople. — Le Grand Seigneur et la Sublime Porte. — Carra Saint-Cyr à Bukarest.

Nous avons parlé des officiers que Dubayet avait emmenés avec lui, par voie de terre, de Toulon à Constantinople : Carra Saint-Cyr, Menant et Caulaincourt. Il faut croire que la longueur du voyage, ses difficultés, les préoccupations constantes pendant la route, avaient surexcité les nerfs des voyageurs. En effet, Dubayet se plaint amèrement, dans sa correspondance avec sa femme, de deux de ses compagnons : « Carra Saint-Cyr a pris des travers qui me déplaisent fort et que l'habitude et l'indulgence d'une vieille amitié me font encore supporter. Mais je déclare que ma patience est à bout... J'ai de puissants motifs de mécontentement contre le citoyen Caulaincourt. Ses principes politiques ne sont pas en harmonie avec les miens, et si, enfin, l'exagération est un défaut, du moins faut-il aimer la liberté avec vérité et chaleur (1). »

(1) Lettre du 27 thermidor an IV (14 août 1796) adressée à la citoyenne Dubayet.

Aussitôt installé à Péra, l'ambassadeur revient sur le même sujet : « Je crois t'avoir mandé combien j'étais mécontent des citoyens Saint-Cyr et Caulaincourt. Quant au dernier, je m'en étonnais moins, parce que, jeune, fat et présomptueux, il pouvait, sans conséquence, avoir des torts envers moi. Mais l'autre, mon ami depuis vingt-cinq ans! Il est impardonnable! Je me séparerai de l'un et de l'autre définitivement (1). » Tous les torts n'étaient peut-être pas du même côté, car Dubayet arrivait à Constantinople très surexcité lui-même. Il l'avouait très franchement à sa femme : « Dans ma vieillesse qui va être précoce, vous serez l'une et l'autre (2) mes consolations et mes soutiens; mais, comme le tracas des affaires, mes infortunes et peut-être aussi l'habitude du commandement m'ont rendu inquiet, colère et souvent emporté, prépare d'avance ta fille aux attentions, aux douces prévenances... Il faudra que, par sa douceur et ses caresses, elle apprenne de bonne heure à me calmer. »

Nous verrons plus loin comment l'ambassadeur se débarrassa de Carra Saint-Cyr et de Caulaincourt en leur confiant des fonctions « brillantes ». Carra Saint-Cyr avait reçu, avant le départ de Paris, le titre de premier secrétaire d'ambassade par arrêté du 13 ventôse (3 mars 1796) (3). En outre, Chénier

(1) Lettre du 18 vendémiaire an V (9 octobre 1796) à Mme Dubayet.

(2) Il s'agit de Mme Dubayet et de sa fille Constance.

(3) Cet arrêté du 13 ventôse avait alloué les traitements suivants :

Dubayet, 150,000; Carra Saint-Cyr, 7,000; Chénier, 6,000; Perrochel, 4,000. — Venture, drogman, 6,000; Kieffer, drogman, 4,000; Pidoux, expéditionnaire, 3,000. Les frais de voyage furent fixés

avait été nommé à ce moment deuxième secrétaire, et Perrochel troisième. Aucun de ces deux derniers n'était parti. Perrochel (qui devait l'année suivante aller à Madrid avec l'amiral Truguet) avait trouvé trop lointain le poste de Constantinople. Quant à Chénier, il avait dû d'abord sa nomination à une lettre écrite le 24 pluviôse (12 février) au sujet de la désignation de Dubayet, lettre dans laquelle il avait fait le plus grand éloge du nouvel ambassadeur (1). Mais Chénier, nous l'avons vu, était un ennemi personnel de Descorches et d'Émile Gaudin. Dès que sa désignation avait été connue, Descorches avait adressé une protestation à Delacroix, racontant les démêlés qu'il avait eus, à Constantinople,

à 18,638 francs pour l'ambassadeur, à 7,214 francs pour les autres.

(1) Voici, à titre de curiosité un extrait de cette lettre adressée au Directoire :

« J'étais persuadé d'avance que vous ne pouviez être indifférents sur la position des Turcs. Mais si j'avais pu former des doutes sur vos dispositions à les secourir, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, ils cesseraient après une telle nomination... Quitter le ministère de la guerre pour passer à l'ambassade de Constantinople, c'est donner, à mon idée, une preuve non équivoque d'un zèle qui se prête à tout pour servir utilement son pays. Et si quelqu'un peut se flatter, dans le moment présent, de réussir auprès de la Porte, c'est le défenseur de Mayence.

« Il vous fallait à Constantinople un ambassadeur dont la réputation faite pût balancer les intrigues de l'internonce d'Autriche (homme du plus mince mérite), les hauteurs de l'envoyé de Russie, qui dédaigne de s'abaisser à la négociation, les desseins fallacieux du cabinet de Saint-James qui a su, par la faute de nos précédents ambassadeurs, usurper, à nos dépens, une réputation de loyauté auprès de la Porte.

« Vous avez trouvé ce ministre et un tel choix fait honneur au Directoire en même temps qu'il ne peut qu'être fort agréable aux Turcs... » (A. N. A F. III, 75). — Chénier fut plus tard rédacteur au *Constitutionnel*.

avec ce néo-diplomate, « grand ami de Hénin et agitateur infatigable ». La nomination de Chénier n'avait pas été maintenue (1).

Carra Saint-Cyr était donc seul secrétaire d'ambassade, Chénier et Perrochel n'ayant pas été remplacés. Mais Dubayet trouvait à Péra deux drogmans, hommes de valeur et bien au courant des usages du pays : Venture et Ruffin.

Venture, né à Marseille en 1742, avait fait toute sa carrière en Orient : Tunis, Égypte et Turquie. Il résidait à Constantinople depuis 1793, connaissait à merveille la langue turque, mais la rudesse de ses formes l'avait rendu antipathique à beaucoup de Français. En revanche, il passait pour l'homme de confiance de Verninac (2).

Ruffin avait plus d'envergure. Homme d'une complète probité, fort entendu en affaires, d'un esprit très fin, mais d'un caractère un peu indécis, il était plus levantin que français. Né à Salonique la même année que Venture, en 1742, il avait passé presque toute sa vie sur les bords de la mer Noire, en Crimée et à Constantinople. Pendant les dernières années de la monarchie, Ruffin, dont la compétence pour les affaires d'Orient était reconnue, avait été appelé à Paris. Il avait enseigné le turc et le persan au Collège de France et cumulé ces fonc-

(1) A. E., vol. 493, f° 212. — Arrêté du 15 germinal an IV (4 avril 1796).

(2) Venture rentra en France peu après l'arrivée de Dubayet. Nous le verrons plus loin piloter à Paris l'ambassadeur turc. En 1798, Bonaparte le fit désigner pour l'expédition d'Egypte, à cause de sa connaissance du pays, et le nomma membre de l'Institut d'Égypte. Venture mourut en mai 1799, pendant la retraite de Saint-Jean-d'Acre.

tions avec celles de secrétaire-interprète du roi, s'occupant de toute la correspondance diplomatique avec les états barbaresques et la Turquie. En octobre 1794, il était revenu à Constantinople comme secrétaire-interprète. Sa fille et son gendre, M. de Lesseps, l'avaient accompagné (1).

Pendant ce deuxième séjour, Ruffin avait rendu les meilleurs services, mais ses opinions étaient fort modérées et son fils avait été, un instant, porté sur une liste d'émigrés confectionnée à Paris. Le considérant comme suspect, Verninac avait donné toute sa confiance à Venture. « Sans avoir aucun reproche à faire à la probité du citoyen Ruffin, — écrivait-il le 1er thermidor an IV (19 juillet 1796) — j'ai cru devoir m'abstenir de me servir de son ministère dans les affaires importantes. »

Ruffin avait heureusement trouvé, dans la colonie même, de chauds défenseurs. Montal, ami d'Émile Gaudin, traçait ainsi le portrait du secrétaire-interprète dans une lettre adressée à Descorches, rentré à Paris : « Toujours aussi à l'écart qu'il y était dans les commencements, ne paraissant que le matin à son bureau, ne voyant Verninac que quand celui-ci le fait appeler, paraissant se méfier du chef et de

(1) M. de Lesseps avait reçu le titre de consul général à Saint-Pétersbourg. Ne pouvant naturellement rejoindre son poste, il était, en fait, à la disposition du représentant de la République auprès de la Porte et différentes missions lui furent confiées en 1795 et 1796. Il fut notamment chargé, en l'an V, de ramener à Constantinople des ingénieurs et le matériel nécessaire pour construire un bassin maritime. Mais Lesseps arriva trop tard. L'affaire venait d'être donnée à un Suédois. (Lettre d'Aubert-Dubayet du 21 germinal an V (10 avril 1797), et décret du 28 fructidor an IV (14 septembre 1796). A. N. A. F. III, 176-250.

ses alentours, allant souvent cependant à l'arsenal, mais, sa mission remplie, s'isolant du reste du palais, généralement estimé, conservant toujours les manières prévenantes dont il s'est fait une habitude, guidé par l'expérience du temps et des lieux. Les opinions qu'il manifeste paraissent saines et ne démentent pas l'idée que tu en as conçue. Tu sais comme moi, qu'il est bon chrétien, mais, en républicains tolérants, ne parlons pas de cela. Sa famille vit comme lui et se tient à l'ombre. On le suppose attendre avec impatience le moment de développer ce dont il est capable, auprès d'un homme qui veuille et sache en tirer parti... » De son côté, peu avant l'arrivée de Dubayet, Stamaty écrivait à Delacroix (1) : « A l'égard de Ruffin, bien que je sois éloigné de répondre de ses sentiments patriotiques, je dois vous assurer, citoyen ministre, qu'il est généralement estimé tant par son grand savoir que par sa probité et sa conduite sage et modérée. Les amis de la République sont fâchés de ce que le gouvernement lui ait retiré sa confiance. Ils pensent que c'est une perte irréparable pour nos intérêts, attendu l'impossibilité de le remplacer par aucun autre drogman. Telle est la vérité, citoyen ministre, je la dois à vous et à la chose publique, à laquelle je dois tout rapporter sans ménagement pour personne. » Ces témoignages avaient empêché Ruffin d'être sacrifié, malgré l'hostilité de Verninac. On s'aperçut d'ailleurs que son fils, soi-disant émigré, n'avait que onze ans en 1788, époque à laquelle son père l'avait envoyé à

(1) Lettre du 26 fructidor an 4 (12 septembre 1796). — Voir plus loin ce qu'était Stamaty.

Constantinople pour apprendre le turc. Le jeune Ruffin était devenu polyglotte, comme son père, et en 1796, donnait des leçons d'italien à Péra, pour dix francs par mois. Sa radiation des listes d'émigrés fut obtenue (1).

Au moment de l'arrivée de Dubayet, quatre élèves drogmans comptaient, avec Venture et Ruffin (2), sur les contrôles de l'ambassade (3) : Dantan, Fleurat, Pousich et Kieffer.

Dantan était en fonctions depuis 1792 et avait su se rendre utile après le départ de Choiseul-Gouffier. Fleurat et Pousich sont des figures sans relief. Kieffer, ami et compatriote du directeur Rewbell, est plus connu. C'était un homme de trente-cinq ans, travailleur acharné, qui s'était fait remarquer au ministère par son aptitude pour apprendre les langues. Il parlait couramment l'allemand et l'italien, mais ignorait complètement le turc en partant pour

(1) La même aventure arriva à Emile Gaudin, que Descorches avait envoyé à Bukarest en 1795. Gaudin était venu en Turquie *avant 1789* lui aussi pour apprendre le turc. Il fut cependant déclaré émigré et rappelé à Paris. Ses réclamations n'aboutirent qu'un an plus tard. (Lettre du 11 prairial an IV (30 mars 1796) du ministre de la Police.)

En 1798, Gaudin fut désigné pour rejoindre Bernadotte à Vienne.

(2) Voici quelle fut la carrière ultérieure de Ruffin : chargé d'affaires en 1798 après Carra Saint-Cyr; interné au château des Sept-Tours et détenu de septembre 1798 à août 1801. Il resta à Péra avec le titre de conseiller d'ambassade pendant les missions de Brune, de Sébastiani et d'Andréossy, tous trois généraux, et fit les intérims comme chargé d'affaires. Il représenta encore la France en 1814 et mourut à Constantinople, en 1824, à quatre-vingt-deux ans.

(3) Ces élèves drogmans étaient peu payés et très misérables. Ils demandaient sans cesse des augmentations.

l'Orient le 13 ventôse an V (3 mars 1796). Bientôt cependant, Kieffer avait pu rendre quelques services, et l'ambassadeur, avec lequel ses relations avaient d'abord été très tendues (1), le prit en grande affection. Plus tard, ce Kieffer, « qui honora par sa science et sa tenue la carrière du drogmanat » (2), fut chargé par Napoléon de traduire en turc la Bible... et les bulletins de la Grande Armée.

En somme, Ruffin était le seul personnage de l'ambassade qui pût rendre de réels services au général Dubayet. Venture, âme damnée de Verninac, avait demandé son rappel, et Verninac lui-même, qui ne sympathisa guère avec son successeur, se hâta de préparer son départ. L'ancien ministre remit ses lettres de recréance le plus tôt possible (3),

(1) Après plusieurs réclamations adressées à Rewbell, Kieffer obtint d'être logé au palais de France. En outre, une somme de 3,000 livres dut être distraite annuellement du traitement de Dubayet « pour tenir lieu au citoyen Kieffer, deuxième secrétaire interprète, de la table de l'ambassadeur ». (Arrêté du 5 floréal an V-24 avril 1797. — A. N. F⁷ III, 1717-915.)

(2) F. Masson. *Le Département des A. E.*, 337. — Kieffer finit sa carrière sous la Restauration comme premier secrétaire-interprète du roi et comme professeur de turc au collège de France. Mis à la retraite en 1829, il est mort en 1833.

(3) Voici le début de la lettre adressée au Grand Seigneur :

« *Le Directoire exécutif à Sélim III, empereur des Turcs, au nom de la République française.*

« Très haut, très puissant, très excellent, très magnanime et très invincible Prince, le Grand Empereur des Musulmans, sultan Sélim III, en qui tout honneur et vertu abondent, notre très cher et parfait ami, Dieu veuille augmenter votre Grandeur et Hautesse, avec fin très heureuse !

« Le citoyen Verninac, notre envoyé auprès de votre Hautesse, nous ayant témoigné le désir de venir en France vaquer à

reçut les présents accoutumés — une pelisse de martre zibeline et un fort beau cheval caparaçonné en argent (1) — et s'embarqua le 12 brumaire (2 novembre 1796) pour l'Italie.

Il écrivit alors, assez méchamment, à Delacroix : « Le citoyen Aubert-Dubayet au mérite duquel je me plais à rendre justice, *aime trop sa renommée pour consentir à la mettre en société*. Cette disposition de son âme, activée d'ailleurs par quelques malveillants qui observaient le ministre, dut précipiter mon départ (2). »

De Naples, où il débarqua d'abord, Verninac expédia de curieuses missives au Directoire (3). Puis, ayant des loisirs et peu pressé de se rendre à Paris, il visita les cités célèbres d'Italie et chercha ensuite à joindre le général Bonaparte. Mais, lorsque Verninac arriva à Vérone, Bonaparte venait de franchir les Alpes et se trouvait sur la route de Vienne. Le voyageur diplomate dut aller jusqu'à

des affaires qui l'intéressent, nous l'avons chargé de saisir cette occasion de vous renouveler l'assurance des sentiments qui nous animent pour votre gloire... etc., etc. » (A. E , vol. 193, f° 101-102.)

(1) *Moniteur* du 2 nivôse an V (23 décembre 1796).

(2) Verninac garda longtemps la réputation d'être un ennemi de Dubayet. Voici la lettre qu'il adressa le 17 brumaire an VI (7 novembre 1798) au président du Directoire : « Citoyen directeur, le journal intitulé *l'Ami des lois* renferme aujourd'hui un article sur le citoyen Aubert-Dubayet dans lequel je suis mis, avec avantage, en opposition avec cet ambassadeur. Je m'empresse, citoyen directeur, d'assurer le Directoire exécutif, dans votre personne, que je n'ai eu aucune part, directe ou indirecte, à la confection de cet article. Veuillez recevoir avec confiance ma franche déclaration à cet égard ainsi que l'assurance de mon respectueux dévouement. — R. Verninac. » (A. E., t. 650, Espagne, f° 232.)

(3) Voir Canclaux, III.

Judenbourg et y parut le surlendemain de la signature des préliminaires de Léoben. Bonaparte lui fit raconter ses impressions d'Orient, et, pour utiliser sa bonne volonté, lui donna — comme à Dubayet l'année précédente, — une mission officieuse pour Venise (1).

*
* *

Après avoir énuméré les collaborateurs de l'ambassadeur de France, voyons le milieu diplomatique et aussi le milieu officiel turc avec lesquels le général Dubayet allait entrer en relations à Constantinople.

Comme presque partout alors en Europe, le corps diplomatique accrédité auprès de la Sublime Porte formait deux coteries distinctes. D'une part se groupaient les représentants des puissances coalisées ou restées hostiles à la Révolution française : Allemagne, Angleterre, Russie, Naples et Venise. Les autres ministres, ceux de Prusse, d'Espagne et de Suède étaient tout disposés à faire bon accueil à Dubayet. Enfin l'ambassadeur de la République batave — république sœur — était naturellement très désireux de faciliter à l'envoyé du Directoire son entrée dans le monde cosmopolite de Péra.

Cet ambassadeur batave, le baron de Dedem de Gelder, était en fonctions depuis vingt-cinq ans,

(1) Peu après son retour en France, Verninac épousa la fille de l'ancien ministre Delacroix. Sous le Consulat, il fut préfet du Rhône et ministre en Suisse. En 1805 il rentra dans la vie privée.

connaissait à merveille l'Orient et jouissait d'une considération toute spéciale auprès des Turcs. Homme rude mais droit, jurisconsulte de valeur, il passait — parmi ses collègues — pour jacobin (1).

La fille du baron de Gelder avait épousé le baron de Knobelsdorf, ministre de Prusse. Ancien officier de l'armée de Frédéric, Knobelsdorf, très royaliste, avait contribué en 1792 au refus de Sémonville par la Porte. Cependant, depuis le traité de Bâle, il affichait une certaine sympathie pour les idées françaises et ses relations avec Dubayet furent assez cordiales. Un malencontreux article de journal faillit cependant brouiller les diplomates. Le *Mercure oriental*, feuille irrégulière imprimée sur les presses de l'ambassade de France, ayant attaqué violemment et sans motif la personne du roi de Prusse, Knobelsdorf protesta énergiquement et demanda une réparation. Pour terminer l'incident, Dubayet dut infliger un blâme au directeur de l'imprimerie, Allier (2).

L'Espagne était représentée par M. de Bouligni, qui avait épousé une Franque de Péra, Mlle Timoni. Il avait succédé à son père, ancien négociant de Barcelone devenu ambassadeur pour prix de ser-

(1) Son fils, après avoir suivi lui-même la carrière diplomatique et représenté son pays à Stuttgard et à Berlin, devint chambellan du roi Louis, frère de Napoléon, puis ministre à Naples. Il servit ensuite avec distinction dans l'armée française, fit brillamment, comme général, les campagnes de la fin de l'Empire et a laissé des *Mémoires* appréciés publiés récemment (Plon, 1900). Il est mort en Italie en 1825.

(2) Allier était fonctionnaire français. Il touchait 5,000 livres de traitement. — Note du 6 messidor an V (24 juin 1797). (A. E. Turquie, 196-302.)

vices financiers rendus à l'Espagne. Accrédité à Péra depuis 1791, M. de Bouligni fils avait eu de médiocres relations avec Choiseul-Gouffier, qui l'avait un peu traité en parvenu. Par contre, ses rapports avec Descorches et Verninac avaient été excellents. Il affichait, du reste, depuis le traité de Bâle, une véritable admiration pour la France républicaine.

Il en était de même du chargé d'affaires de Suède (1), Mouradjea *dit* d'Hochson, Arménien d'origine, longtemps drogman, qui s'était allié à une Parisienne pendant un séjour en France. Très érudit et très documenté, Mouradjea avait publié un ouvrage important sur l'Empire ottoman (2).

Tels étaient les diplomates représentant les puissances amies.

Dans l'autre coterie, l'ambassadeur de Naples se faisait remarquer par sa haine des idées françaises et par le peu de courtoisie de ses procédés envers les membres de l'ambassade de la République. Il se nommait le comte Guillaume de Ludolf. Sa famille, originaire de Thuringe, était venue se fixer en Italie au commencement du dix-huitième siècle. C'était le fils du Ludolf qui, en 1792, avait tant contribué, à l'instigation de Choiseul-Gouffier, à faire refuser Sémonville par la Sublime Porte. Après la démonstration navale faite devant Naples par l'escadre de

(1) Le ministre en titre, le baron d'Asp, était absent et ne fut remplacé que l'année suivante.

(2) *Tableau général de l'empire Ottoman* (1789). Mouradjea publia aussi, plus tard, un *Tableau historique de l'Orient* et une *Histoire de la Maison ottomane*. Il mourut à Paris en 1807.

l'amiral Latouche-Tréville, en décembre 1792, M. de Ludolf père avait dû quitter Constantinople, mais le roi Ferdinand l'avait remplacé par un deuxième Ludolf, Guillaume, ayant les mêmes sentiments. Une sœur du comte Guillaume avait épousé le comte de Saint-Priest (prédécesseur de Choiseul), devenu l'un des personnages les plus intéressants de l'émigration (1) ; un autre Ludolf, son frère, était au service de l'Autriche. Lui-même s'était marié en 1786 avec une Autrichienne, Mlle Weyröther, l'une des demoiselles d'honneur favorites de la reine Marie-Caroline. Le général de Gelder raconte dans ses mémoires que Mme Guillaume de Ludolf était « un véritable remède contre l'amour » et que son mari n'avait pas eu son ambassade pour rien (2).

Assez instruit des choses d'Orient, artiste et fin causeur, l'ambassadeur napolitain groupait volontiers — comme autrefois Choiseul — les savants et étrangers de passage dans sa belle résidence d'été de Bouyouk-Déré, sur le Bosphore. C'était du reste à Bouyouk-Déré qu'habitaient la plupart des diplomates. Quelques commerçants *francs* de Péra, de

(1) Les fils du comte de Saint-Priest prirent du service en Russie. L'un d'eux devint le trop fameux général Emmanuel de Saint-Priest. — Pour ce triste personnage, qui fut blessé mortellement devant Reims par un obus français et mourut à Laon en 1814, voir *Reims en 1814*. Plon, 1903.

(2) La fille du comte Guillaume de Ludolf devint dame d'honneur de l'impératrice de Russie, veuve de l'empereur Paul. Elle épousa ensuite le comte Stakelberg.

Un frère de la comtesse Stakelberg, Joseph-Constantin Ludolf, devint aussi ambassadeur napolitain, Né en 1787, il n'est mort qu'en 1875. Voir à son sujet l'article de M. Gallavresi, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, octobre 1905.

riches Arméniens et les Grecs les plus fortunés du Phanar étaient aussi admis à la maison napolitaine, qui constituait un centre politique important (1).

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Liston, était beaucoup plus courtois que son collègue de Naples. Froid, réservé, flegmatique, mais homme distingué et de manières correctes, il tenait lui aussi maison ouverte et recevait fréquemment dans ses deux palais de Péra et du Bosphore. Il venait de remplacer récemment sir Robert Aislie, dont les démêlés politiques et même personnels avec Choiseul-Gouffier avaient été légendaires. Il se posa vis-à-vis de l'envoyé du Directoire en loyal adversaire beaucoup plus qu'en ennemi (2).

M. de Tamara représentait la Russie depuis quelques mois. Marié à une Italienne, diplomate habile, il avait pris la succession du célèbre général Kutusov. D'abord fort mal disposé pour la République, il suivit ensuite les fluctuations de la politique russe et se montra assez sympathique aux Français après l'avènement de l'empereur Paul (3).

Quant à l'Autriche, elle avait depuis longtemps comme ambassadeur le baron d'Herbert, qui portait le titre d'*internonce* (4). Ancien bureaucrate qui avait franchi tous les échelons, c'était « un petit homme très violent et faisant sentir à la Porte tout

(1) La résidence d'été de l'ambassadeur français se trouvait — et se trouve encore — à Thérapia.

(2) Sir Liston fut remplacé par lord Elgin.

(3) Catherine II mourut le 17 novembre 1796.

(4) Ce titre a été conservé jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Voir à ce sujet le discours du comte E.-M. de Vogüé à la réception de M. Edmond Rostand à l'Académie française en 1903.

le poids de la puissance de son maître et de la Russie dont il était l'âme damnée (1) ». Élève des jésuites, d'Herbert avait été fort lié avec Choiseul, malgré ses manières cassantes et peu distinguées. Il détestait la France révolutionnaire et les succès remportés en 1796 par les armées républicaines l'avaient exaspéré. Partisan, comme son ministre Thugut, d'une guerre à outrance, il apprit avec regret les préliminaires signés à Léoben en avril 1797 et refusa d'en informer Dubayet. Justement furieux, celui-ci écrivit à ce propos à Delacroix : « Cet ennemi du nom français a dit publiquement que son maître pouvait faire la paix avec la France, mais que lui ne la ferait jamais. Faites donc rappeler cet ennemi de l'humanité, dont la malveillance ici ne pourra que nous être nuisible (2). »

Enfin, le corps diplomatique était complété par le baron de Hubsch, riche négociant danois marié à une Levantine; par M. Kiriko, consul de Raguse, et par le Vénitien Foscari, vieux diplomate « dégoûté et ennuyé du monde, qui passait sa journée au lit (3) ».

Avec tous ces ministres et chargés d'affaires, les rencontres étaient fréquentes soit à Péra, soit sur le Bosphore. Quant aux rapports des chancelleries, ils étaient forcément presque constants. En effet, d'après une très ancienne tradition de courtoisie, restée en honneur, les chefs de mission avaient

(1) Général de Gelder, Mémoires, I.
(2) Dépêche du 8 messidor an V (26 juin 1797).
(3) Général de Gelder, I.

l'habitude de communiquer officieusement à leurs collègues toutes les nouvelles qu'ils recevaient d'Europe. C'est pourquoi Dubayet se montra si dépité de l'abstention de l'internonce au moment des préliminaires de Léoben.

Les relations de correspondance avec la France étaient d'ailleurs particulièrement longues et difficiles. Par Marseille et la mer, quarante à cinquante jours étaient nécessaires lorsqu'un bâtiment neutre consentait à se charger des dépêches. Par l'Italie, la Dalmatie et l'Anatolie — itinéraire qu'avait suivi Dubayet, — les lettres mettaient le même temps : six semaines environ. Enfin, par Vienne et Bukarest, la route était bien plus rapide, mais elle ne put être prise qu'après Léoben, et avec les plus minutieuses précautions.

La plupart des nouvelles d'Europe arrivaient donc par les journaux publiés en Allemagne, spécialement par le *Journal de Francfort*, imprimé en français, mais « alimenté par les journaux d'opposition, le *Censeur*, la *Quotidienne*, le *Véridique*, etc. (1) ». L'ambassadeur faisait alors extraire les nouvelles intéressantes et, par la voie du *Mercure oriental* ou de la *Gazette française*, feuilles irrégulières imprimées à Péra, les portait à la connaissance des « Nations » à Constantinople et dans les différentes villes de l'Empire. En outre, il communiquait aux consuls une grande partie des circulaires officielles, souvent sans intérêt, après les avoir fait reproduire par le citoyen Allier, directeur de l'imprimerie fran-

(1) Dépêche du 23 ventôse an V (13 mars 1797.)

çaise. C'était un moyen de garder d'étroites relations avec les Échelles.

*
* *

Passons au milieu turc de Stamboul.

Le sultan Sélim III, né en 1761, avait trente-cinq ans. Il était fils du sultan Mustapha, avait succédé à son oncle (1), Abdul Hamid, en 1789 et son règne avait commencé par une lutte désastreuse contre les Russes et les Autrichiens, lutte terminée en 1792 par la paix d'Iassy, fort onéreuse pour la Turquie. Homme bien intentionné mais sans valeur, prince sans autorité et déjà fatigué par la vie du sérail, le Grand Seigneur était le jouet de ses ministres, et les ministres, créatures des favoris, changeaient constamment. Stamaty écrivait en septembre 1796 : « Deux intérêts très différents embrouillent toutes les affaires, entravent la marche du gouvernement

(1) Abdul Hamid laissait deux fils, mais Sélim étant l'aîné des princes *fils de sultans* avait été proclamé sultan, suivant la coutume. Les fils d'Abdul Hamid, toujours suivant la coutume, vivaient enfermés au vieux sérail de Stamboul et n'en sortaient qu'une fois par an. L'aîné, Osman, passait pour intelligent et éclairé ; le second, Bajazet, était un débauché imbécile.

Sélim III avait trois sœurs mariées à de gros personnages. L'aînée, Shah sultane, avait épousé Mustapha pacha nichandgy (garde du chiffre); la cadette, Beikham sultane, avait épousé Seliktar Mustapha, qui fut un moment lieutenant du grand-vizir (kaïmakam); enfin, Haddige sultane était veuve de Seid Ahmed.

Une des filles du dernier Grand Seigneur, également appelée Haddige sultane, avait épousé le capitan pacha (ministre de la marine) Rutchuk Hussein dont on parlera souvent dans cette étude.

(*Notice* sur la cour du Grand Seigneur, son sérail, son harem, la famille de sang impérial, sa maison militaire, etc., par Joseph-Eugène Beauvoisins. Manuscrit des A. E.)

actuel. L'un est fondé sur le salut, l'indépendance et la dignité de l'Empire : c'est celui du grand sultan et des sincères amis de sa personne et de l'État. L'autre a pour principe l'inertie : c'est celui des sept ministres. L'objet des ministres est de se maintenir dans le pouvoir en perpétuant l'enfance de Sélim III, en lui laissant ignorer l'état de l'Empire, l'épuisement des finances, l'anarchie des provinces et le désordre général de l'administration. Sélim témoigne beaucoup d'empressement pour connaître les nouvelles favorables de nos armées, mais les ministres les lui cachent. »

Voici, d'après Stamaty, ce qu'étaient ces ministres turcs en 1796 :

Yusuf Aga, ambitieux qui sacrifierait la moitié de l'Empire pour gouverner l'autre (1).

Mourouzi, drogman de la Sublime Porte, le plus influent peut-être des ministres turcs, fait rejeter ou laisser sans réponse les demandes de Verninac lorsqu'elles contrarient les vues du ministère.

Kios Kehaia, ministre des finances, le second personnage influent dans le divan, est un homme faux, astucieux, avare à l'excès ; il affecte de l'amitié pour les Français, mais il est Russe dans le fond de l'âme.

Ratib effendi, actuellement reïs effendi, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères, tout dévoué à Yusuf Aga et à la faction de Mourouzi.

Abdula Mula est tout dévoué aux Autrichiens,

(1) Yusuf Agha, Candiote d'origine, était depuis longtemps l'homme de confiance de la sultane validé (mère), très influente encore sur l'esprit de Sélim III.

mais il est l'ennemi de Mourouzi et marche avec le prince Ypsilanti (1).

Rachid effendi, qui a été deux fois ministre des affaires étrangères, personnage énigmatique, mais qu'il semble facile de rendre sympathique à la cause française.

Tcheleby effendi, ministre de la guerre, homme fort éclairé pour un Turc.

L'auteur de ces notes, Stamaty, dont la correspondance fort bien renseignée est intéressante, avait été nommé à Bukarest, comme consul général, en février 1796, aux appointements de quinze mille livres. Son chancelier désigné était Parent.

Informée de cette désignation, la Porte avait soulevé des difficultés de principe. Stamaty était levantin, et le reïs effendi avait fait observer à Delacroix qu'un Levantin, né sujet ottoman, ne pouvait exercer des fonctions consulaires pour une nation étrangère. Cela eût créé des précédents fort gênants. Le reïs effendi avait ainsi conclu : « La République française, fidèle à ses règlements politiques, approuvera la Sublime Porte dans l'observation des siens. »

Après de longues négociations, et malgré l'insistance de Verninac au nom du ministre français, la Porte n'avait rien cédé dans cette affaire, qui durait depuis six mois, et, en octobre 1796, la candidature de Stamaty paraissait écartée (2). La place de Bukarest, place enviée et assez indépendante, se trouvait donc libre.

(1) Pour Ypsilanti, voir au chapitre suivant.
(2) Il fut question d'y laisser provisoirement Parent.

Dubayet décida d'y envoyer immédiatement son premier secrétaire d'ambassade Carra Saint-Cyr, qu'il ne voulait plus garder avec lui. C'était une sorte de disgrâce que cet éloignement de Constantinople, mais l'ambassadeur présenta la chose d'une façon différente pour ne pas raconter au Directoire sa brouille avec son ami : « Il est nécessaire de surveiller d'une façon spéciale les frontières de l'empire et d'avoir à Bukarest un homme fidèle (1). » Carra Saint-Cyr reçut, du reste, des instructions vagues : « ...Il devra s'abstenir, à Bukarest, de parler politique, et devra se borner à maintenir la bonne harmonie entre la République et les hospodars de Valachie et de Moldavie. Il devra protéger les Polonais, mais individuellement seulement (2). »

En annonçant au reïs effendi cette nomination (qui fut agréable à la Porte, puisqu'elle impliquait l'abandon définitif de la candidature de Stamaty), l'ambassadeur disait de Carra Saint-Cyr : « Son expérience, sa circonspection, sa fidélité à la République et ses sentiments pour la gloire du nom musulman me donnent d'avance la certitude qu'il pourra me transmettre des lumières qui me mettront à même de donner des nouvelles preuves à la Sublime Porte du désir qui m'anime de contribuer à sa prospérité comme à celle de la République (3). »

(1) Lettre du 4 brumaire an V (25 octobre 1796).
(2) Instructions du 17 brumaire an V (7 novembre 1796).
(3) A. E. Turquie, 195-84.

L'AUDIENCE SOLENNELLE DU 17 JANVIER 1797

Instructions données à Dubayet. — Arrivée des frégates. — Composition du cortège officiel. — Remise des lettres de créance et discours de l'ambassadeur. — Esseid Ali part pour Paris. — Le *mihmandar* Caulaincourt.

Après cette affectation de Carra Saint-Cyr, le général Aubert-Dubayet ne pouvait plus compter sur aucun secrétaire d'ambassade, puisque Perrochel et Chénier, désignés en février 1796, n'avaient pas rejoint. Par contre, avant son départ de France, il avait reçu du Directoire les instructions les plus méticuleuses sur la conduite à tenir en Turquie. Tout avait été prévu dans les plus grands détails et les questions de cérémonial n'avaient pas été oubliées. « Le peuple français — disaient ces instructions (1), — vainqueur de presque toute l'Europe conjurée, non seulement ne doit pas perdre un trait de sa majesté, il faut même qu'il se montre encore avec un plus grand éclat dans la pompe de ses ambassades solennelles... L'avidité des richesses et le désir des grandeurs étant, à la Porte, les passions prédominantes, l'ambassadeur en profitera,

(1) A. E. Turquie, 193-188.

sans déroger à son caractère, en plaçant avec art et à propos un acte de générosité, un présent, mais avec la plus grande réserve... » Les instructions disaient encore, entre autres choses insignifiantes, que l'ambassadeur devrait faire connaître, par le drogman de la Porte, qu'il serait flatté si le grand vizir, à la première audience solennelle, lui faisait présenter une de ses pipes pour fumer avec lui pendant la conversation. Ce grand honneur, paraît-il, avait été fait au commencement du siècle à M. des Alleurs, représentant du roi de France. L'envoyé de la République devait donc insister pour fumer une des pipes du grand vizir.

Comme complément de ces instructions, le Directoire avait fait préparer toute une série de lettres officielles, signées par le président, qui devaient être remises par Dubayet aux principaux personnages, grand vizir, muphti, capitan-pacha et reïs-effendi (1). Quant aux lettres de créance de l'ambassadeur, elles devaient, naturellement, être présentées dans une audience solennelle. Avant de demander cette audience, il était nécessaire d'attendre l'arrivée des frégates venant de Toulon.

La *Diane* et l'*Alceste* furent enfin signalées le 1er nivôse (21 décembre), près de trois mois après l'arrivée de Dubayet (2). Elles amenaient le capitaine Castéra et la compagnie d'artillerie légère. Celle-ci

(1) Lettre de Delacroix au secrétaire général Lagarde du 8 germinal an IV (28 mars 1796).

(2) Les bâtiments repartirent le 11 pluviôse an V (30 janvier 1797).

reçut presqu'immédiatement des chevaux. Quelques jours plus tard, elle pouvait aller à la manœuvre au grand étonnement du grand vizir, « qui en fut parfaitement content (1) ». Dès lors, rien ne s'opposait à la réception par le Grand Seigneur (2). On prit date pour le 17 janvier 1797 (28 nivôse) et voici, d'après le rapport officiel, les points saillants de cette cérémonie, qui fut particulièrement brillante (3).

Dès cinq heures du matin, en pleine nuit, le cortège de l'ambassadeur quitte le palais de Péra et se dirige, à la lueur des torches, vers l'arsenal de Top Hané, lieu choisi pour l'embarquement. Le ministre de la cour prévôtale a envoyé une embarcation de gala, superbe caïque à quatorze rameurs. Aussitôt la Corne d'Or traversée, Dubayet est reçu par le ministre à l'échelle d'Odoun Kapou et attend le lever du jour qu'annonce une salve d'artillerie tirée par les frégates françaises.

Le cortège se met en marche dans l'ordre suivant : janissaires, compagnie d'artillerie légère, compagnie d'ouvriers de Pampelonne, députation des marins français, valets grecs, domestiques et personnel de l'ambassade. Ensuite, viennent à cheval, les drogmans, le citoyen Ruffin portant les lettres de créance dans un portefeuille de brocart, le général Menant inspecteur de tous les Français au service de la Porte, Pérée et Hubert, capitaines de la *Diane* et de l'*Alceste*, les députés du

(1) Dépêche du 20 nivôse (9 janvier 1797).

(2) Dubayet avait été déjà reçu par le grand-vizir quelques jours avant.

(3) Rapport de l'audience donnée par le Grand Seigneur sultan Sélim III au général Aubert-Dubayet. (A. E. Turquie. Vol. 193.)

commerce, les secrétaires et les citoyens représentant la « Nation ». L'ambassadeur suit enfin, dans toute sa gloire, « avec son grand uniforme de général en chef, montant un coursier magnifiquement enharnaché, ayant à ses côtés une section de la compagnie d'artillerie légère et ses deux aides de camp, les citoyens Caulaincourt et Castéra. »

Ainsi formé, le cortège s'engage dans les vieux quartiers de Stamboul, passe devant la sainte mosquée de Yeni validé et le turbé d'Abdul Hamid, est rejoint, en cours de route, par le grand vizir et par le prince Ypsilanti, drogman de la Sublime Porte (1) et pénètre dans le palais par la porte Bab Humaïoun. Après avoir traversé une première cour intérieure remplie de troupes de toutes armes, Dubayet descend de cheval et se dirige vers la salle du Dôme, où l'attendent tous les ministres. Le grand vizir invite le général à assister à un « Divan » et juge devant lui quelques procès. Pendant ce temps, un avis est expédié à Sa Hautesse pour signaler officiellement la présence de l'Ambassadeur.

Un repas monstre commence alors. Dubayet et le

(1) La famille Ypsilanti, originaire de Trébizonde, était venue à Stamboul au commencement du dix-septième siècle. Un des premiers Ypsilanti passe pour avoir été grand dignitaire et gendre d'Emmanuel Comnène, empereur de Trébizonde en 1390.

Un Ypsilanti avait été hospodar de Valachie de 1774 à 1778 et son fils, Constantin, remplissait, en 1796, les hautes fonctions de drogman de la Sublime Porte. Comme tous les membres de cette famille, il était tout dévoué à la Russie. Hospodar à son tour de 1802 à 1807, il se brouilla ensuite avec la Porte et émigra en Russie où il prit du service ainsi que son fils Alexandre. Ce dernier, devenu major-général russe, accompagna le tsar au congrès de Vienne en 1814, puis joua un rôle important en 1821 au moment des premiers soulèvements grecs.

grand vizir sont seuls à une table richement ornée, les ministres turcs et les personnages français s'installent à deux autres. « Les mets se succèdent avec une rapidité inouïe. » Puis vient l'aspersion réglementaire à l'eau de rose et des parfums rares sont brûlés. Les Français sont ensuite revêtus de pelisses ou *cafetans*, manteaux d'honneur qu'ils endossent par-dessus leurs uniformes, et, ainsi accoutrés, sont introduits dans la salle du trône (1). Le général ambassadeur s'avance, *libre*. Libres aussi sont quatre citoyens représentant la « Nation », le général Menant, Pérée, commandant de la *Diane*, et deux autres députés. L'ambassadeur salue respectueusement le Grand Seigneur, qu'entourent le grand vizir et le chef des eunuques blancs. Le trône de Sélim a ses broderies relevées de perles. « Au-dessus du trône s'élève un dais soutenu par des colonnes de vermeil, et orné de globes en or, où des diamants brillent incrustés. Les habits du sultan répondent à tant de magnificence et

(1) Cette question de la pelisse à endosser préoccupait le général Dubayet depuis longtemps. Dès le 8 ventôse an IV (26 février 1796) il avait écrit à Delacroix : « Avant de partir pour Constantinople, il est un article essentiel du cérémonial de réception sur lequel je vous prie de demander les ordres du Directoire. Il s'agit du cafetan (caphtan) qu'on fait revêtir aux ambassadeurs. Les Ottomans y attachent une idée de vasselage. Dois-je le tolérer? On dit aussi que deux officiers de la Sublime Porte tiennent les ambassadeurs d'une manière qui insulte au caractère d'un homme libre. L'ambassadeur de la République française doit-il le souffrir? » (A. E., vol. 193, f° 178.) Sur le premier point, on se conforma à l'usage de la pelisse. Mais Dubayet obtint gain de cause pour le deuxième point. D'ordinaire des gentilshommes de la chambre (capidgi bachi) amenaient, *en les tenant par les bras*, les personnages qui venaient saluer le sultan. Dubayet, trouvant cet usage humiliant, avait bataillé pour ne pas s'y soumettre.

partout la pompe orientale est déployée dans son plus grand éclat. »

Le général Dubayet porte alors ainsi la parole :

« Ambassadeur d'un peuple libre qui combat et triomphe de l'Europe conjurée, j'ai ordre du Directoire exécutif qui m'envoie vers votre Majesté impériale, de lui exprimer solennellement la haute estime et l'attachement de tous les Français. Le Directoire, dans son courage, en récapitulant le nombre de ses ennemis passés et présents, a vu, avec un sentiment délectable, le grand empereur des Musulmans rester presque seul son fidèle et magnanime ami; aussi le destin, en couronnant par les victoires les efforts généreux des Français, réserve-t-il l'immortalité aux vertus de Votre Hautesse.

« J'ose aujourd'hui lui offrir, comme un gage certain de l'affection de la République française, les services d'une compagnie d'artillerie légère avec ses canons et ses obusiers. Je lui offre la rare collection des talents d'une compagnie d'artistes qui répandront dans son Empire les arts et les sciences les plus utiles, en même temps que son arsenal offrira aux regards de l'Europe la science d'un Français et l'habileté des illustres Ottomans qui le dirigent, sous les auspices de votre vertueux grand vizir. »

Le discours du général, connu d'ailleurs d'avance par Ypsilanti, est immédiatement traduit au Grand Seigneur, qui daigne répondre quelques mots de bienvenue. Les lettres de créance sont remises au grand

vizir et déposées sur le trône, et, « cet acte consommé, l'ambassadeur renouvelle son salut au Grand Seigneur dont les regards de bienveillance lui répondent de la manière la plus flatteuse. »

Dubayet se retire ensuite, *sans tourner le dos*, rejoint son cortège et le retour se fait dans les mêmes conditions que le matin à travers les rues de Stamboul. La Corne d'Or est de nouveau traversée dans une barque à quatorze rameurs qui s'arrête à l'arsenal. Là, on doit attendre la compagnie d'artillerie légère obligée à un long détour pour gagner Top Hané par le vieux pont de Mahmoud et Galata.

Toute l'ambassade et son escorte guerrière rentrent enfin au palais de Péra vers une heure de l'après-midi, après l'avoir quitté avant cinq heures du matin! Pendant ces huit heures de représentation, le général Dubayet a été constamment en scène. Mais il est infatigable. Avant de prendre congé des citoyens qui l'ont accompagné et qui viennent de se ranger sur la terrasse du palais, il place un dernier discours et « satisfait à l'impulsion de son cœur en payant aux citoyens, dans une courte harangue, le tribut d'éloges qu'ils ont tous mérité ». Et le rapport officiel conclut : « Ainsi fut marqué le beau jour où l'ambassadeur de la République française, organe de son gouvernement constitutionnel, resserra les liens de plus en plus vénérés qui unissent à jamais la France et l'Empire ottoman. »

Telle fut cette réception solennelle du 17 janvier 1797, si longtemps retardée. Dubayet y avait trouvé

grande satisfaction pour son goût du panache, et comme il entendait parfaitement l'art de la mise en scène, tout avait été parfaitement réglé. De plus, la présence des équipages des frégates et de la compagnie d'artillerie légère avait apporté à la cérémonie un élément nouveau qui avait vivement excité la curiosité de la foule et contribué au succès. Jamais aucun envoyé du roi de France, même le fameux marquis de Villeneuve, n'avait été reçu avec plus de distinction depuis l'alliance de François Ier avec Suleyman.

*
* *

Le lendemain de ce mémorable jour, le représentant de la République, maintenant solennellement accrédité, fit connaître au grand vizir avec quelle impatience le Directoire attendait l'arrivée de l'ambassadeur turc promis à Verninac l'année précédente. Le choix de la Sublime Porte avait été notifié à Paris depuis trois mois. Mais, avec son ordinaire nonchalance, la Sublime Porte continuait à traîner l'affaire en longueur et Esseid Ali faisait très lentement ses préparatifs. Ce personnage (1) était le beau-frère d'un ancien ministre des finances, Orman effendi. Né en Morée, il avait alors une quarantaine d'années, et, sans être un homme de valeur, montrait cependant un esprit assez ouvert, des manières affables et le désir de réussir dans sa mission à Paris. Il accepta à dîner chez Dubayet et invita l'ambassade française dans son palais de marbre situé

(1) M. Maurice Herbette a raconté le séjour d'Esseid Ali en France dans une étude aussi intéressante que documentée : *Une ambassade turque sous le Directoire.* (Chez Perrin, 1902.)

sur le Bosphore. L'ambassadeur français se montra enchanté de son collègue turc et écrivit à son sujet : « Déjà je lui ai fait sentir que, quelque respectables que fussent les usages des musulmans, il était encore des principes mutuels de civilité dont il ne saurait s'écarter sans se compromettre infiniment. Je lui ai fait sentir aussi la nécessité d'arriver à Paris tout initié aux mœurs et aux coutumes diplomatiques, et je tâcherai de lui faire perdre quelques habitudes qui choqueraient nos manières polies et qui atténueraient la considération que lui méritera sans doute son caractère moral. » Esseid Ali ne manquait d'ailleurs pas d'esprit d'à propos. Comme on vantait devant lui le charme des femmes qu'il allait rencontrer à Paris, il répondit, dit-on qu'il vivrait avec les vieilles comme avec sa mère, avec celles de son âge comme avec ses sœurs, avec les jeunes comme avec ses filles.

Ce ne fut qu'aux premiers beaux jours que l'ambassadeur turc se décida à quitter Constantinople. Le 4 germinal au V (24 mars 1797) il s'embarquait enfin sur un petit navire vénitien la *Fiore del Levante*, avec toute sa suite, une vingtaine de personnes en tout. Retardé par des incidents et des quarantaines, son voyage fut presque aussi long que celui de Dubayet : cinquante jours pour gagner Marseille, cent onze jours pour atteindre Paris !

Parmi les personnes désignées pour accompagner en France Esseid Ali, figuraient Venture, qui désirait depuis longtemps quitter Constantinople, et aussi le chef d'escadrons Caulaincourt. Celui-ci

devait remplir les fonctions de *mihmandar* (maréchal des logis). C'était une « commission brillante (1) » mais aussi une sorte de disgrâce, car le général, nous l'avons vu, ne pouvait plus souffrir son jeune aide de camp. Caulaincourt remplit d'ailleurs sa mission délicate avec beaucoup d'intelligence. De Marseille à Paris, pendant un voyage long et difficile, le *mihmandar* se montra organisateur et fin diplomate, guidant avec tact les démarches de l'ambassadeur turc dans un milieu si nouveau. Aussi, lorsque Esseid Ali réclama comme une faveur personnelle et à titre de réciprocité (2) que son compagnon de route fût récompensé pour la manière dont il avait accompli sa mission, le ministre des Relations extérieures appuya chaudement cette demande auprès de son collègue de la Guerre. Caulaincourt fut nommé chef de brigade, à vingt-quatre ans.

(1) Lettre de Dubayet du 8 fructidor an V (25 août 1797).

(2) Les raisons de réciprocité invoquées par l'ambassadeur turc sont assez curieuses. Lorsque Dubayet était arrivé à Constantinople, il avait reçu, comme *mihmandar*, Iahya Bey, fils d'un pacha. Après cette mission, Iahya Bey, avait été nommé *capidgi bachi* (gentilhomme de la chambre) de Sa Hautesse. Il semblait donc de toute justice, pour Esseid Ali, qu'un avancement analogue fût accordé à Caulaincourt.

VI

EFFORTS DE MÉDIATION

Les émigrés. — Chalgrin. — Le protectorat religieux. — Projet d'alliance. — Mort de Catherine II. — L'empereur Paul. — Optimisme de Dubayet. — Espoir de médiation turque. — Talleyrand au pouvoir. — Campo-Formio.

Pendant les longues semaines qui s'étaient écoulées depuis son arrivée jusqu'à la réception solennelle du 17 janvier, l'ambassadeur n'était pas resté inactif. Dès les premiers jours, il était entré en relations avec les principaux personnages, avait remis ses lettres officielles (sauf, bien entendu, sa lettre de créance réservée pour l'audience impériale), et distribué force présents. Aussi s'était-il trouvé très vite démuni. « Il est impossible — écrivait-il — de sortir de chez les ministres sans faire à leurs nombreux domestiques des largesses en argent... » Le général avait donc dû réclamer à Paris « des étoffes, des bijoux, beaucoup d'effets de moindre valeur et de belles armes » pour remplacer ce qui avait été donné, trop généreusement peut-être, depuis l'entrée en territoire turc (1).

Très désireux de s'appuyer sur la Nation,

(1) Lettres du 18 vendémiaire (9 octobre 1796) et du 4 brumaire (25 octobre 1796).

l'ambassadeur avait aussi cherché à plaire aux Français de Constantinople. Ses manières rondes et franches avaient produit très bonne impression. « Verninac, — disait une lettre adressée à Paris le 5 décembre (1) — était lent en affaires, mais on ne peut faire le même reproche à Aubert-Dubayet. Il mène tout *à la militaire*. Jusqu'à présent, on est généralement content de lui. Les Français sont très bien reçus chez lui et très bien protégés. »

Deux questions avaient paru urgentes à résoudre : celle des émigrés et celle du protectorat des établissements religieux.

Les émigrés ou, du moins, les citoyens portés en 1796 sur les listes d'émigrés étaient peu nombreux dans le Levant. Un mémoire remis par Dubois-Thainville au Directoire n'en signalait que cent neuf, dont trente et un anciens fonctionnaires (2). Parmi eux, se trouvaient des gens connus : Choiseul-Gouffier et son fils; Deval et Fornet, anciens drogmans; Fonton, maintenant passé au service de la Russie ; M. de Chalgrin, ancien secrétaire en 1792.

Ce Chalgrin, nous l'avons dit, était resté à Péra, après le départ de Choiseul-Gouffier, comme « représentant du roi ». Il s'y trouvait encore en 1796 à l'arrivée de Dubayet et les ambassadeurs des souverains ennemis de la France avaient, depuis près de quatre ans, continué leurs relations officielles avec lui. Le grand vizir tolérait la présence de janis-

(1) A. E. Turquie, 195-172.
(2) A. E. Turquie, 197-4.

saires à la porte de sa maison (1). Récemment, dans une fête offerte au baron d'Herbert et à M. de Tamara par l'ambassadeur de Venise, Chalgrin avait occupé une des places d'honneur.

Informé de cette situation bizarre, Dubayet s'en était montré fort irrité. Dès le 19 octobre (28 vendémiaire), il avait envoyé une protestation très énergique à la Porte. « Il est impossible — disait-il — de souffrir qu'un scélérat connu sous le nom de Chalgrin ose prendre à la cour du monarque le plus magnanime et le plus ami de la République française un titre diplomatique et porter l'audace jusqu'à arborer sur son chapeau cette couleur blanche, signal de l'ingratitude, du parricide et de l'assassinat... » En conséquence, le général avait demandé l'expulsion immédiate de Chalgrin et la complète interdiction du port de la cocarde blanche, des fleurs de lis et de la croix de Saint-Louis.

Cette première note n'ayant pas reçu satisfaction, l'ambassadeur était revenu à la charge le 23 octobre. Cette fois, il exigeait impérieusement le renvoi de M. de Chalgrin dans les vingt-quatre heures, et il écrivit au ministre Delacroix que si ce renvoi n'était pas accordé, il était « bien résolu à *courir sus* à Chalgrin et à le tuer dans les rues de Péra (2) ».

Cette grande colère était assez peu justifiée. Depuis longtemps, Chalgrin avait perdu toute influence auprès des ministres turcs, et ce n'était

(1) Le droit d'avoir des janissaires était considéré comme une prérogative des ambassadeurs accrédités.
(2) Dépêche du 4 brumaire (25 octobre).

pas la présence de quelques janissaires à la porte de sa maison qui pouvait nuire au prestige de la République! Mais les questions de ce genre avaient alors le don d'exaspérer tout spécialement les représentants du Directoire, nous l'avons déjà constaté à Madrid. Se voyant traité *à la militaire*, le grand vizir donna raison au terrible général. Chalgrin et quelques autres émigrés furent invités à quitter les rives du Bosphore (1).

La question religieuse était plus importante. Les instructions spéciales données à son sujet par Delacroix débutaient ainsi : « La République possède à Constantinople différents biens du clergé. Les prêtres qui en jouissent encore se sont montrés fort opposés aux principes qui constituent la République. L'ambassadeur prendra sur les lieux l'état exact des choses et pèsera l'utilité ou les inconvénients qu'il y aurait, soit à opérer des réformes, soit à vendre en totalité tout ce dont l'État peut disposer... Les jésuites, chassés par arrêt du Parlement de Paris, ont abandonné la place aux prêtres de Saint-Lazare, mais n'ont pas, pour cela, quitté la Turquie. On connaît la turbulente activité de ces prêtres. Il est important de les surveiller de très près. Les Révérends Pères, dans leur défaite générale, n'ayant été accueillis qu'en Russie, on doit les supposer attachés à la cour de Saint-Pétersbourg (2). »

(1) Chalgrin fut du reste remplacé comme agent de Louis XVIII par le chevalier de Butet, ancien consul à Alexandrie, qui habitait Péra depuis 1793.

(2) Instructions pour le général Aubert-Dubayet. (A. E. Turquie, 193-150.)

Dubayet était arrivé avec les idées les plus conciliantes, bien décidé à poursuivre ce qu'avait commencé Descorches et à ne pas priver la République de l'influence que le protectorat des établissements religieux avait depuis longtemps apportée à la France monarchique. Il avait annoncé que le protectorat serait rendu à toutes les communautés qui le demanderaient. « Je me conduirai — disait-il — d'une manière tellement circonspecte et tolérante, avec les prêtres, que le peuple sera pour moi. » Malheureusement, ces intentions conciliantes furent d'abord médiocrement comprises. Le grand vicaire de Constantinople, qui remplissait les fonctions épiscopales, vint bien avec son clergé rendre visite au représentant de la République, mais il n'en fut pas de même des lazaristes. « Les moines français que je tolère à la porte du palais, dont le culte est libre comme l'air, n'ont fait aucune démarche qui annonçât leur respect pour la République par leur déférence pour son ministre. Je les méprise. Mais tant qu'ils ne diront pas un mot contre la République, ils seront protégés et tolérés jusqu'à ce que j'aie pu acquérir assez de lumières et de connaissances locales pour présenter un plan (1). »

En somme, Dubayet se montra tolérant et circonspect, ainsi qu'il l'avait annoncé, et ses rapports avec les couvents catholiques établis dans les Échelles furent suffisamment corrects. Les lazaristes finirent par faire leur paix avec l'ambassa-

(1) A. E. Turquie, 195-101. Sur cette question, cf. l'étude de M. C. Simon parue en 1904 dans *la Renaissance latine.*

deur. Leur supérieur, Delenda, qui avait mené toute la campagne contre le représentant du Directoire, fut remplacé par un Français, le P. Renard.

Par contre, les autorités religieuses *orthodoxes*, soutenues par le ministre russe, firent une constante opposition à l'influence française. Lorsque la guerre éclata entre la République et la Porte, en 1798, l'archevêque Grégoire, patriarche grec, s'empressa d'envoyer aux habitants des îles Ioniennes une proclamation absolument odieuse pour la France (1).

*
* *

L'expulsion des émigrés et le rétablissement du protectorat religieux n'étaient, en définitive que des questions d'ordre secondaire. Le véritable but de la mission de Dubayet était d'obtenir pour la guerre en cours la médiation effective du sultan. Il devait même, si possible, jeter les bases d'une alliance analogue à celle que Pérignon venait de conclure si heureusement à Saint-Ildefonse.

Peu au courant des lenteurs orientales et des procédés de la Porte, le général pensa réussir en menant les négociations d'alliance, comme les autres, *à la militaire!* Un mois après son entrée nocturne à Péra, il se croyait assez fort pour intervenir utilement et assez influent pour décider les ministres turcs. Après un échange sommaire de notes et quelques démarches personnelles, il soumit dès le 7 novembre au reïs effendi un véritable projet d'alliance destiné à remplacer celui de Ver-

(1) A. E. Turquie, 198-506.

ninac, repoussé à l'unanimité par le Directoire quelques mois avant. Le nouveau projet établissait d'abord, comme préliminaire, que l'Autriche et la Russie se préparaient à diriger leurs forces contre la Turquie et que l'Empire turc ne pourrait trouver sa sûreté que dans une alliance avec la République. Aussitôt l'alliance conclue, la Porte devrait faire, du côté de l'Allemagne, une diversion importante. De son côté, la République s'engagerait à envoyer ses escadres dans le Levant. Traversant le Bosphore, les vaisseaux français s'uniraient à la flotte du Grand Seigneur pour anéantir la marine russe dans la mer Noire.

De longues discussions commencèrent sur ces bases avec le reïs effendi. La Porte ne repoussait pas l'idée d'une alliance, mais voulait, avant de s'engager à fond contre l'Autriche et contre la Russie, être bien fixée sur le secours effectif que lui donnerait la République. Comment les escadres françaises pourraient-elles intervenir efficacement dans la mer Noire, alors que l'Angleterre restait maîtresse de la Méditerranée ?

En attendant la conclusion de l'alliance, Dubayet estimait qu'il était important de gêner les visées russes en Orient et de se poser tout de suite en irréconciliable ennemi de la Russie. Un certain Polonais, nommé Oguiski, arrivé à Péra le 1er novembre pour intéresser la Porte au sort de son infortunée patrie, recevait à la maison de France l'accueil le plus chaleureux (1). Quelques jours plus tard, un

(1) Dépêche du 16 brumaire (6 novembre 1796).

vaisseau russe ayant franchi le Bosphore de Thrace, l'ambassadeur adressait une virulente réclamation; il demandait au capitan Pacha de mettre l'embargo sur le vaisseau et de punir sévèrement les commandants des forts pour ne pas avoir fait tirer les batteries. Enfin, dès le milieu de novembre, des émissaires partaient pour... la Perse. Ils devaient se rendre à la cour du souverain persan, lui faire comprendre le danger de l'influence russe et même, si possible, le pousser à déclarer la guerre à l'insatiable empire moscovite (1).

Pendant que se dessinait ainsi la politique antirusse de l'envoyé du Directoire, la grande Catherine disparaissait presque subitement le 17 novembre. La nouvelle de sa mort parvenait à Constantinople au commencement de décembre et l'on était bientôt fixé sur les intentions de son successeur, l'empereur Paul, fils de Pierre III, si tragiquement assassiné en 1762. Le nouvel autocrate se montrait très disposé à prendre le contre-pied de la politique suivie dans les derniers temps par l'impératrice. Il rêva

(1) Les instructions données en ventôse an IV à Dubayet lui avaient recommandé de s'occuper des affaires de Perse. « Cette puissance, disaient les instructions, a le plus grand intérêt de pousser la guerre et de rester maîtresse du pays entre la mer Caspienne et le pont Euxin, pour pouvoir, au besoin, donner la main aux Tartares et autres Cosaques opprimés par la Russie mais impatients du joug. » (A. E. Turquie. 193-249.)

Les projets de Catherine sur la Perse étaient d'ailleurs connus. Valérien Zouboï, frère du favori Platon Zouboï, avait reçu mission, dans le courant de l'été 1796, de conduire une armée de vingt-cinq mille hommes vers la Caspienne et était déjà entré à Derbent. La mort de l'impératrice arrêta sa marche. (Cf. *Catherine II*, par M. Waliszewski. Plon, 1893, p. 424.)

d'une alliance prussienne, renonçait formellement à soutenir l'Autriche dans sa lutte contre la France et arrêtait l'armée de Suvarov prête à descendre en Allemagne.

Cette entrée en scène de l'empereur Paul était donc un événement heureux pour la France, puisqu'elle empêchait la Russie de jouer un rôle dans la coalition. Un rapprochement de la République avec le tsar pouvait être envisagé comme assez prochain. Toutefois, la nouvelle orientation russe ôtait au projet d'alliance préparé par Dubayet sa principale raison d'être. La France n'ayant plus d'intérêt à vouloir anéantir la marine russe dans la mer Noire, la Turquie n'avait pas non plus de motifs pour envoyer une armée contre l'Autriche qui ne la menaçait pas.

Dans ces conditions, la Sublime Porte fit comprendre à l'ambassadeur qu'une *alliance* offensive et défensive avec la République était devenue impossible. Dubayet mit alors en avant l'idée d'une *médiation* armée destinée à gêner l'Autriche et par conséquent à la pousser vers une solution pacifique.

L'idée de médiation, flatteuse pour l'influence turque, fut d'abord bien accueillie par la Porte. Des promesses formelles furent échangées. Croyant déjà toucher au but, l'ambassadeur annonça le 17 février à sa femme le succès de ses efforts : « Je ne puis me refuser aujourd'hui le plaisir de te faire part d'un événement que j'ai provoqué et dont les résultats ne pourront qu'être extrêmement utiles à la République. Les Turcs viennent de proposer leur

médiation à l'empereur et, pour donner à leur démarche le caractère de grandeur qui lui convient, ils vont faire marcher des troupes sur les frontières de l'Allemagne. Tu sais que cette détermination nous vaudra une puissante diversion et que les Allemands, occupés par nous sur le Rhin et en Westphalie, craindront avec raison des hostilités sur le Danube. »

En écrivant ainsi à sa femme, Dubayet prenait ses désirs pour des réalités. Le 17 février, rien n'était décidé encore et, malgré les promesses du reïs effendi, aucune mesure militaire n'avait été prise.

Apprenant quelques jours plus tard les succès français à Mantoue, l'ambassadeur crut l'occasion favorable pour tenter une nouvelle démarche plus décisive. Il chargea le prince Ypsilanti de remettre au sultan lui-même le chaleureux appel qu'il lui adressait : « L'heure est venue. Il convient à la voix de l'ambassadeur des Français de retentir dans l'intérieur du sérail et de rappeler à la gloire le fils de tant de héros. Que faites-vous, Sélim? Que dira la Postérité de votre règne? »

Cet appel théâtral n'ayant pas produit les résultats espérés, Dubayet écrivit alors à son ministre avec une certaine tristesse : « Si dans presque toutes mes dépêches mon impatience à produire ici des effets heureux pour la République m'a fait vous dire avec tant d'amertume que rien ne pourrait triom-

(1) A. E. Turquie. 195-464.

pher de l'apathique indolence des Turcs, je n'en ai pas moins réprimé l'impétuosité de mon caractère pour ramener sans cesse mes négociations près de la Porte à ce point éminemment nécessaire pour nous : un mouvement de leur part qui donnât décidément de l'inquiétude au cabinet de Vienne... Après m'être assuré que je ne réussirais jamais à faire entrer les Turcs sur la scène guerrière de l'Europe et à leur faire prendre une part active dans la lutte actuelle par le seul sentiment de leur dignité et même de leur propre conservation, j'ai pensé que j'aurais plus de succès en ne mettant en jeu que l'orgueil national, leur haine bien prononcée contre les Allemands et l'honneur et la gloire de Sélim III. » L'ambassadeur terminait par un couplet fataliste : « Je vous assure qu'aucun ministre républicain ne mettrait plus de chaleur à nous faire faire une paix glorieuse que ne le feront les Turcs. Ils sont intimement convaincus que les Français sont seuls leurs vrais amis. Mais cet élan précieux que je viens d'obtenir d'eux sera-t-il soutenu? Vous jugez bien que je n'épargnerai ni soins ni veilles. D'ailleurs, le drogman Ypsilanti nous sert avec tant de vérité, que j'ai au moins l'espérance d'être instruit de toute altération qui pourrait survenir. Au reste, l'empire des événements et notre *bonheur ordinaire* mèneront le tout, comme le char de la République, à la gloire et au bonheur (1). »

Cette lettre arriva à Paris vers le milieu de mars, au moment où Bonaparte commençait sa foudroyante

(1) Dépêche du 30 pluviôse an V (19 février 1797). (A. N. A F III, 75-307.)

campagne d'Autriche et marchait sur Vienne. A ce moment, Clarke était à Turin, chargé de négocier avec le Piémont (1). Il eut connaissance des espoirs de Dubayet et écrivit à la date du 5 mars : « On m'a envoyé de très beaux extraits de correspondance de Constantinople, mais je n'apprends point quels sont les effets des démarches de la Porte, et tout cela ne serait-il point une pure gasconnade? »

Le bruit se répandit cependant, dans toute l'Europe, que le sultan allait offrir sa médiation. Clarke se fit l'écho de ce bruit, le 5 avril (2) : « Je tiens de M. de Priocca, premier ministre du roi sarde, qu'il a appris de Vienne, probablement par M. de Castelalfier, leur ambassadeur, que deux courriers étaient arrivés de Constantinople, annonçant que l'intention du Grand Seigneur était que l'empereur fît sur le champ la paix avec la République française, que Sa Hautesse en voulait être le médiateur et que, si cette médiation était refusée, la Porte *saurait bien la faire accepter et qu'elle était en situation de la faire accepter...* »

Ni dans sa correspondance avec le Directoire, ni dans sa fameuse lettre à l'archiduc Charles, datée de Klagenfurth le 31 mars, Bonaparte ne fait allusion à cette intervention du Grand Seigneur. Malgré la conversation de Clarke avec M. de Priocca, on peut donc conclure, en somme, que la Porte ne songea jamais bien sérieusement à mobiliser des troupes. Très désireuse de voir se terminer la

(1) Voir l'étude sur Clarke, IV : le traité de Turin.
(2) Clarke à Carnot. Lettre du 16 germinal (5 avril).

guerre, et assez sympathique à la France, elle eût volontiers offert ses services diplomatiques, voilà tout. Ypsilanti affirma qu'une lettre avait été écrite à l'empereur par Sélim III et que si les troupes chargées d'appuyer la médiation n'étaient pas parties, c'était « à cause du Rahmadan, époque d'intrigues et de cabales ». Mais l'effort qu'avait espéré Dubayet était difficile et coûteux et les bonnes paroles données par Ypsilanti ne pouvaient amener aucun résultat pratique.

Les illusions de l'ambassadeur du Directoire ne durèrent donc pas longtemps. Dès le 24 mars, il écrivait que la France, décidément, ne pouvait avoir avec les Turcs que des transactions de commerce, « à cause de leur mollesse, de leur apathie, de leur avarice, de l'inexpérience des généraux, de l'ignorance et de la barbarie des soldats ». Et il ajoutait, après avoir raconté l'insuccès de ses démarches : « Nos armées triomphantes, voilà nos médiateurs. »

Quand, d'ailleurs, le Rahmadan prit fin, au milieu d'avril, de grands événements s'étaient produits, sans la moindre intervention des Turcs. Les préliminaires de la paix venaient d'être signés à Léoben.

*
* *

Dès lors, il ne fut plus question de médiation que de temps en temps, quand les négociations pour la paix définitive semblaient subir un temps d'arrêt. Du reste, pendant tout l'été de 1797, Dubayet resta sceptique au sujet de la conclusion de la paix.

Pour expliquer ce scepticisme, il suffit de rappeler quelles difficultés rencontrèrent Bonaparte et Clarke pour négocier utilement à Udine (1)!

La Porte continuait d'ailleurs à affirmer sa bonne volonté et prodiguait les meilleures paroles. L'ambassadeur obtint en juillet l'approbation de la politique française dans l'Adriatique sous forme d'un secours efficace envoyé au général Gentili, qui venait d'occuper Corfou. Une somme de trente mille piastres, en argent et en nature, fut accordée. Le capitaine Castéra emmena de Constantinople, à destination des îles Ioniennes, quatre-vingt mille quintaux de grains.

En faisant part au général en chef de l'armée d'Italie de cet important envoi, Dubayet félicita personnellement Bonaparte de ses victoires : « Gentili m'a fait connaître les exploits qui vous mettent au premier rang des capitaines anciens et modernes. Il doit être permis de m'en glorifier, d'abord comme citoyen français, ensuite comme ministre qui sut vous apprécier longtemps avant votre gloire auprès du Directoire exécutif. Ami de votre gloire comme de votre personne, comptez, citoyen général, sur le concours de toutes nos facultés ici pour appuyer et favoriser vos opérations (2). » Transmise à Delacroix par Bonaparte, cette lettre arriva à Paris à la fin de juillet. Mais ce fut Talleyrand, nommé ministre depuis quelques jours (3), qui la reçut.

(1) Voir Clarke, V.
(2) A. E. Papiers des Bonaparte, 1769-168.
(3) Talleyrand avait pris le ministère le 16 juillet. Voir Truguet, I.

Le remplacement de Delacroix par l'ex-évêque d'Autun ne devait, du reste, rien changer d'abord à la politique suivie en Orient. Bien que la chute de son ancien collègue eût paru regrettable à Dubayet, il se crut obligé de féliciter le nouveau ministre. Ce fut, d'ailleurs, avec une certaine ironie! « ...Vous aviez, depuis longtemps, des titres à la gloire *littéraire*... Le choix du Directoire, à une époque difficile, me prouve que vous en aviez de non moins incontestables à l'estime des vieux apôtres de la Révolution (1). »

Malgré cette boutade, les relations du ministre et de l'ambassadeur paraissent avoir été bonnes. Se considérant, lui aussi, comme un vieil apôtre de la Révolution, et suivant l'exemple donné par presque tous les généraux d'Italie, Dubayet approuva la nouvelle orientation provoquée par la journée du 18 fructidor (2) et envoya à Talleyrand sa très sincère adhésion : « Le bruit d'une révolution qui devait éclater en France alimentait depuis trois mois les espérances des ennemis de la République et de nos émigrés. Mais, tout à coup, la nouvelle de l'événement du 18 a dissipé ces espérances. Ce n'est que par la consternation peinte sur le front des ministres ennemis que j'ai appris cet événement (3)... »

Voyant les pourparlers traîner indéfiniment à Udine, Dubayet crut un instant, dans les pre-

(1) A. E. Turquie, 197-62.
(2) Voir les études sur Clarke et Bernadotte.
(3) A. N. A F III. Dossier 309.

miers jours d'octobre, à une reprise imminente des hostilités. L'occasion lui parut favorable pour recauser, avec le reïs effendi, des projets d'intervention armée ébauchés l'hiver précédent. Cette fois, les ministres turcs se montrèrent très désireux de peser sur l'Autriche pour la conclusion de la paix. On convint, d'une façon ferme, des mesures à prendre en cas de rupture entre la France et l'empereur. L'effectif des troupes turques à envoyer sur les frontières d'Allemagne fut arrêté. On fixa même le chiffre des subsides que fournirait la République (1).

Ainsi qu'il l'avait fait en février, l'ambassadeur recommença donc, à la fin d'octobre, à chanter victoire. Mais les ministres de la Sublime Porte n'eurent pas l'occasion de donner des preuves de leur bonne foi. Pendant que les mesures relatives à l'intervention turque étaient discutées, les négociateurs d'Udine avaient réussi à se mettre enfin d'accord le 17 octobre. La paix, signée par Bonaparte et Cobenzl à Campo-Formio, rendait désormais inutile toute médiation du sultan.

En apprenant la conclusion des négociations, Dubayet manifesta toute sa joie (2). Mais il sut insister, une fois encore, sur le succès qu'il estimait avoir remporté : « ...Je pressais vivement la

(1) Dépêche du 4 brumaire (25 octobre). — Dans cette dépêche, Dubayet signalait une réclamation de la Porte au sujet d'une correspondance de Bonaparte avec le chef des Maniotes, considéré comme rebelle. La lettre de Bonaparte avait excité la susceptibilité du sultan.

(2) Dépêche du 20 brumaire an VI (10 novembre 1797).

Sublime Porte de répondre au projet d'alliance éventuel et au plan de campagne... Le reïs effendi m'avait fait notifier officiellement l'intention où était la Sublime Porte d'acquiescer à mes propositions... »

VII

LES DIFFICULTÉS

Correspondance avec Mme Dubayet. — Projets de réunion de famille. — Le sort des missions militaires. — Menant et Pampelonne. — Incidents à Tripoli et à Smyrne. — Désillusions de l'ambassadeur. — Les aventures de Passwan Oglou.

Après avoir succinctement esquissé les efforts politiques tentés pour obtenir une alliance ou une médiation, il faut, pour compléter l'histoire de l'ambassade de Dubayet, rappeler les difficultés de toutes sortes que trouva le général pendant les quinze mois de son séjour à Péra. La correspondance particulière de l'ambassadeur avec sa femme permet de suivre presque journellement sa vie et montre quelle grande place les questions de famille et d'amitié ont tenue dans ses préoccupations (1).

Nous avons vu que Mme Dubayet était restée à Grenoble, au printemps de 1796. Le général avait assuré sa vie matérielle en lui laissant une pension de huit mille livres imputable sur son traitement. La séparation avait été pénible, surtout, semble-t-il, de la part de Dubayet, très attaché à sa femme et à sa fille. Du reste, autant le vaillant soldat était

(1) Correspondance publiée par le comte de Fazi du Bayet, déjà signalée.

démonstratif dans ses affections, autant le caractère de la jeune femme paraît avoir été calme et froid. Non sans ironie, l'ambassadeur insiste, dans plusieurs lettres, sur ce calme et cette froideur. Au moment de s'embarquer, le 26 prairial an V (12 juin 1796), il fait de tendres adieux et écrit : « Toi, ma bonne amie, tu peux être une des femmes de France les plus heureuses. *Calme dans tes affections*, la nature t'a favorisée au point de ne te faire chérir que ce qui est conforme à tes devoirs. Ton cœur bon et vertueux est étranger à toute passion, à toute galanterie qui pourraient donner le plaisir du moment, mais qui, à coup sûr, d'après la corruption des hommes, entraîneraient nécessairement à leur suite les soucis et les chagrins. Ton mari absent, courant les aventures, les grands hasards de la guerre, est toujours présent à ton esprit comme le plus sûr, le plus fidèle de tes amis; sois donc heureuse, petite femme, de la certitude de toutes tes affections. »

Il n'avait pas été possible de songer à faire partager à Mme Dubayet les fatigues du voyage par l'Italie et la Bosnie, mais le général entendait bien se faire rejoindre par sa famille le plus tôt possible. Déjà, de Sébénico, le 27 thermidor an IV (14 août 1796), il parle de ce projet. « Combien je m'applaudis de ne t'avoir point engagée dans le pénible voyage que je fais ! Soit par mer, soit par terre, tout est ennuyeux, fatigant, et sans contredit impossible pour des femmes. Mais sois assurée qu'aussitôt que je le pourrai sans danger pour toi, j'espère que j'obtiendrai une frégate du gouvernement pour

te transporter à Constantinople... » Puis, à peine à son poste, l'ambassadeur prévient sa femme qu'il s'occupe de son voyage et qu'elle doit se préparer à quitter la France en avril. Il étudie les itinéraires, fait des arrangements, commence même à faire disposer les appartements du palais.

Pendant les premières semaines passées à Péra, Dubayet d'ailleurs se sent très isolé : Carra Saint-Cyr et Caulaincourt lui sont devenus antipathiques et tous deux vont partir; Castéra est toujours en route sur les frégates; sauf Menant, le général n'a donc plus d'amis dans sa maison.

Aussi, peut-être à cause de l'isolement ressenti, les lettres, pendant cette période, sont-elles particulièrement tendres. D'infinies précautions sont prises pour qu'elles parviennent à leur adresse sans être décachetées. Un banquier génevois, Merle d'Aubigné, sert d'intermédiaire et se charge de les adresser à Mme *Mathéus* qui est censée résider à Lausanne. De même, Mme Dubayet écrit à M. *Mathéus*, négociant à Smyrne.

Se croyant ainsi assuré du secret de ses missives, l'envoyé de la République écrit très régulièrement et très copieusement. Il donne des conseils pour l'éducation de sa fille, « qui doit être élevée en bonne républicaine, faire des études sérieuses, apprendre la danse, le forté et le dessin, et à côté de ces moyens de la rendre aimable, soigner le travail de l'aiguille (1) ». Bon époux et bon père, il entre aussi dans des détails de toilette amusants en prévision

(1) Lettre du 27 thermidor an IV (14 août 1796).

d'un voyage par mer : « N'oublie pas de faire faire pour toi, ta fille et tes femmes, des pantalons froncés au bas de la jambe, que vous porterez sous vos cotillons. Ce costume indispensable vous plaira dans toutes les occasions où vous aurez à descendre ou à monter dans le bâtiment (1). »

Quant à la vie que doit ultérieurement mener Mme Dubayet sur les rives du Bosphore, voici le tableau : « Je dois te prévenir que tu trouveras Constantinople d'un ennui mortel. Ambassadrice, tu seras importunée, fatiguée à l'excès du ton cérémonial et monotone auquel tu seras assujettie. Je tâcherai cependant de rappeler les plaisirs au palais, d'où je les ai entièrement expulsés. Car tu sauras que selon ma louable coutume, je ne reçois point les femmes et ne leur donne pas, par conséquent, à dîner. Je ne connais de société que pour parler affaires et le soir, à neuf heures, le palais de France n'est plus que la demeure silencieuse d'un solitaire. Ton arrivée répandra une teinte plus douce dans notre tableau habituel. D'ailleurs, tu trouveras que j'aurai fait du palais une ferme agréable, tu y trouveras des chevaux, une vache, des poules, des oies et des canards. Tu y trouveras aussi de grands jardins que je fais cultiver avec soin; quand j'aurai l'espérance de t'y voir promener, j'y ferai pousser des fleurs, dont tu seras la plus belle. »

On voit, d'après le ton gracieux de cette lettre, se révéler une face du caractère de Dubayet, faite de

(1) Lettre du 19 brumaire an V (9 novembre 1796).

tendresse et de douceur. Toute cette correspondance familiale est d'ailleurs charmante. Le général oublie totalement son « panache » quand il parle de sa fille Constance, qu'il adore et sur laquelle il s'attendrit constamment : « Je vois qu'elle se ressent de son origine créole... Je désire que sa tête et son cœur soient moins susceptibles de l'influence paternelle. Au reste, le bon exemple que tu lui as donné, et nos soins, la garantiront, je l'espère, de tout malheur. Tu sauras que je songe à la marier à quinze ans. Déjà, j'ai trouvé son mari. »

*
* *

Dubayet n'arriva cependant que très difficilement à faire cette réunion de famille qui lui tenait tant à cœur. Des dispositions avaient d'abord été prises pour que l'ambassadrice et sa fille pussent s'embarquer, au printemps de 1797, sur la *Désirée*, commandée par le capitaine Meneyton. Puis, après l'arrivée des frégates à Constantinople, les projets changent. « Connaissant l'excellence de la marche de la *Diane* (l'une des frégates) et l'habileté du capitaine Pérée qui la commande » le général écrit à Delacroix, le 29 pluviôse (17 février), pour obtenir l'autorisation de s'en servir pour transporter les siens. « Depuis six ans, je n'ai vu ma famille que deux mois », ajoute-t-il, pour justifier la faveur qu'il sollicite.

Delacroix transmet la demande à Truguet, ministre de la Marine, mais les semaines passent et aucune réponse officielle ne parvient. A la fin d'avril, ne recevant plus de lettres de Grenoble,

Dubayet croit sa femme embarquée à Toulon. Au contraire, elle est à Paris, chez ses belle-sœurs (1) et s'y est rendue pour hâter la solution espérée. Malgré l'appui du directeur Rewbell, qui comble Mme Dubayet de prévenances et d'attentions, le ministre de la Marine Truguet ne peut faire droit à la demande de son ancien collègue. En effet, la *Diane* a été envoyée dans les eaux vénitiennes lorsqu'après Léoben les efforts de Bonaparte se sont tournés vers l'Adriatique (2).

Il faut donc renoncer à la *Diane*. Après de nouvelles démarches, Mme et Mlle Dubayet finissent par s'embarquer à Marseille sur la frégate la *Sérieuse*, mise à leur disposition en août, et elles n'arrivent à Constantinople qu'à la fin de septembre, onze mois après l'ambassadeur !

Elles y trouvent le général affaibli par le climat, malade des yeux, aigri par sa solitude et surexcité par les luttes qu'il a dû soutenir depuis un an. « J'ai supprimé des abus — avait-il écrit à Talleyrand, — j'ai supprimé quelques pensions qui alimentaient la fainéantise, j'ai comprimé quelque intérêt personnel contraire à l'intérêt national. De là, je me suis fait des ennemis. »

Les différentes missions militaires avaient aussi

(1) Les deux sœurs de Dubayet, Mme de Récourt et Mme de Bruno. Je n'ai pu retrouver trace de leurs familles.

(2) Truguet ne mit aucune bonne volonté à obliger Dubayet. Aussi celui-ci applaudit-il à la chute de l'amiral en juillet 1797. « Je l'ai vu chasser avec grand plaisir du ministère ainsi que ses chers compagnons, beaucoup plus chouans que ceux que j'ai vaincus en Normandie. » (Lettre du 8 fructidor an V-25 août 1797.)

causé de gros embarras. Dès son arrivée, Dubayet avait fait donner à Menant le titre d'inspecteur des troupes et l'avait ainsi présenté : « Le général Menant, mon aide de camp dans les armées que j'ai commandées, réunit à la connaissance des manœuvres une probité, un courage et des vertus républicaines qui seront, près de la Sublime Porte, les garants certains du zèle qu'il mettra dans l'instruction à donner aux troupes musulmanes. »

Malgré le zèle incontestable de Menant, les résultats obtenus par les instructeurs français avaient été très médiocres. « Il n'y a aucun parti militaire à tirer de l'Empire ottoman aussi longtemps qu'il conservera son ministère et ses principes actuels. L'inertie n'a fait que s'accroître depuis la mort de Catherine II (1). »

La présence de la compagnie d'artillerie légère, qui coûtait fort cher, avait donc été très vite considérée comme inutile. Cette compagnie avait fait très bonne impression le jour de l'audience solennelle, mais les espoirs fondés sur elle ne s'étaient pas réalisés. Son rappel avait été demandé par l'ambassadeur et elle avait quitté Constantinople au mois de juillet, pour rejoindre, par Ancône, l'armée d'Italie. Dubayet avait alors écrit à Bonaparte : « Elle a su mériter par ses services et par son excellent esprit de subordination les suffrages des Turcs, ceux des ambassadeurs étrangers et des témoignages de ma satisfaction particulière. Si les ordres qu'elle a reçus ne lui ont pas permis de participer à

(1) Dépêche du 22 prairial (10 juin 1797).

vos premiers exploits, au moins est-elle digne de prendre part à vos derniers lauriers, s'il vous en reste encore à cueillir (1). »

Quant à Pampelonne, le fondeur ex-constituant, dont nous avons raconté le difficile voyage, il était vite devenu la bête noire de l'ambassadeur. Dès le début, il avait refusé de reconnaître la situation de Menant, sous prétexte qu'il était, lui Pampelonne, uniquement au service de la Porte. Sa susceptibilité et sa maladresse avaient amené des tiraillements et les relations s'étaient promptement tendues avec le personnel de l'ambassade. « La compagnie — disait plus tard Dubayet — a été pour moi une suite féconde d'ennuis, de chagrins et de peines, une réunion incohérente d'hommes et de femmes et d'arts étrangers les uns aux autres (2). »

Du reste, les ouvriers amenés étaient trop nombreux et leur chiffre — soixante-dix — avait tout de suite paru fort exagéré pour les finances turques. Vingt-cinq seulement furent officiellement gardés et s'installèrent au faubourg de Kara-Keuï, dans une ancienne fonderie organisée par le baron de Tott au milieu du dix-huitième siècle. Les autres, pour pouvoir vivre, durent travailler dans une fabrique espagnole.

Au point de vue technique, Pampelonne n'avait pas été heureux. La première fonte de canons tentée par lui manqua complètement. Cet échec fit

(1) A. E. Turquie, 196-224.

(2) Dubayet à Talleyrand. 20 brumaire an VI (10 novembre 1797).

la plus mauvaise impression et servit de prétexte à la Porte pour ne pas tenir ses engagements pécuniaires. A la date du 7 mars (17 ventôse), cent quarante-quatre mille piastres étaient dues à la compagnie!

Très dépité de son insuccès et très misérable, Pampelonne se crut abandonné par Dubayet, le considéra comme responsable de la situation et se plaignit amèrement à Paris à son ami le directeur La Revellière : « Notre général a beaucoup d'esprit, il parle comme un ange. En affaires, c'est un enfant, et un enfant gâté (1). » Il raconta aussi que le surnom de *Deli* (le Fou) avait été donné à l'ambassadeur par la « Nation », l'accusa de faiblesse et d'incapacité politique et prétendit qu'il vivait au milieu d'un « sérail » de femmes.

Dubayet avait toujours énergiquement soutenu les réclamations de la compagnie d'ouvriers. Furieux des dénonciations de Pampelonne, il prit les choses beaucoup trop au tragique et écrivit à son accusateur : « Je désirerais, citoyen, qu'à vos moments perdus, vous voulussiez bien vous donner la peine de me faire connaître quel est le sérail de femmes au milieu duquel je vis; de vouloir bien me dire dans quelle occasion je vous ai laissé insulter, offenser; comment vous êtes abandonné quand j'ai constamment profité de mon crédit à la Sublime Porte pour vous soutenir, vous bien faire traiter ou vous maintenir! J'ai besoin, citoyen, de couper court enfin aux calomnies que l'on m'écrit de Paris. »

(1) Pampelonne à La Revellière. (A. E. Turquie, 197-77.)

La question du retour de la compagnie fut agitée, dès le printemps, après ces malencontreuses disputes. La Porte ne demandait qu'à laisser partir les ouvriers français; mais Pampelonne, avec juste raison, ne voulait pas liquider la situation avant d'être intégralement payé des grosses sommes dont le gouvernement turc était redevable. En sorte que le départ ne fut décidé qu'en octobre 1797 (1). A ce moment la paix était à peu près rétablie (2) entre Dubayet et le chef des ouvriers. « Les bavardages de Pampelonne sont tellement absurdes que je les méprise souverainement, — écrivait le général le 25 août (8 fructidor), — du reste, *j'ai son désaveu.* »

La mission militaire proprement dite, composée d'officiers et d'instructeurs, fut également assez vite désorganisée. Le 4 avril (15 germinal), par mesure d'économie, trois officiers, Obert, chef d'escadron, Lazowski, ingénieur, et Cuny, capitaine d'artillerie, furent remerciés. Le mois suivant, Bertrand et Mario, capitaines du génie, durent partir à leur tour. Se rendant compte de l'inutilité des efforts tentés, Dubayet ne fit rien, semble-t-il, pour retenir tous ces jeunes officiers de la mission (3).

On conçoit combien ces échecs successifs et ces

(1) Rapport de Talleyrand du 26 vendémiaire an VI (17 octobre 1797).

(2) Pampelonne à Talleyrand. 5 brumaire (26 octobre 1797). — Après le départ de ses ouvriers, Pampelonne resta encore à Constantinople et ne rentra en France qu'en février 1798.

(3) Les traitements alloués par le gouvernement turc étaient les suivants : Menant, 12,000 francs; Obert, 4,500; Cuny et Lazowsky, 2,500; Bertrand, 2,000, etc. (A. E. Turquie, 196-340.) L'économie réalisée n'était donc pas bien considérable.

luttes pendant une année avaient dû énerver l'ambassadeur dont les généreuses intentions avaient été si peu comprises. Dans une des lettres adressées à sa femme qui allait s'embarquer pour l'Orient, il se plaignait tristement : « Si tu n'as pas oublié la trempe de mon caractère et mes principes républicains, tu n'as jamais pu croire que j'étais capable d'une injustice ni d'un abus de pouvoir. Je tiens les rênes d'une main d'autant plus ferme que je ne veux que le bien et l'honneur national. Que peuvent me faire à moi les vaines clabauderies de ceux qui seront froissés de ma marche ferme et constitutionnelle? Ce n'est pas pour leur plaire que je suis ambassadeur. Quant à mes alentours, j'ai douloureusement éprouvé que j'avais fait des ingrats... Les grands intérêts de l'État dont je suis occupé depuis un an ont entièrement changé mon caractère. Je suis sombre et rêveur, et mes nerfs, sans cesse comprimés, me donnent des accès d'impatience dont autrefois je n'étais pas susceptible (1). »

*
* *

Non seulement à Constantinople, mais aussi dans différentes Échelles, les « Nations » étaient difficiles à diriger et à satisfaire. Depuis 1793, les anciens consuls avaient tous été remerciés et les nouveaux fonctionnaires, nommés pour la plupart sans garanties suffisantes, étaient fort discutés. L'ambas-

(1) Dans un de ses accès d'impatience, il s'était brouillé avec le drogman Kieffer, dont il appréciait cependant le zèle et la valeur. Kieffer fut éloigné et envoyé à Candie temporairement. Puis la réconciliation avait été complète et ce drogman était devenu un véritable ami pour Dubayet.

sadeur dut donc intervenir dans plusieurs circonstances pour terminer au mieux divers incidents très préjudiciables à l'influence française en Orient.

Voici l'un de ces incidents. On verra par son récit combien la position des consuls devait être délicate.

On apprend un beau jour à Constantinople, par le capitaine d'un vaisseau grec revenant des côtes de Syrie, que la « Nation » de Tripoli vient de déclarer déchu le consul Laydet et qu'un des notables de la petite colonie française a pris tranquillement les fonctions de représentant de la France. L'ambassadeur n'est officiellement averti que quelques jours plus tard, par une plainte contre le consul. « Laydet, — disait la plainte (1), — sexagénaire, ayant femme et enfants, accablé de dettes et réduit à l'extrémité de l'indigence, a arraché la subsistance à sa femme et à ses enfants pour entretenir un être vil et méprisable dont il est follement épris... »

L'être vil et méprisable en question étant de nationalité turque, un gros scandale s'était, soi-disant, produit. Sans même attendre la réponse de l'ambassadeur à sa plainte, la « Nation » de Tripoli avait tout simplement déposé le consul Laydet, procédé semblable à celui que la « Nation » de Constantinople avait employé vis-à-vis de M. de Choiseul Gouffier en 1792.

(1) Datée du 18 frimaire an V (8 décembre 1796).

L'affaire de Tripoli dura de longs mois. Chargé d'enquêter, Choderlos, consul d'Alep, constata que si la conduite privée de Laydet n'était pas exemplaire, les faits avaient été démesurément grossis. Bref, l'enquêteur donna tort à la « Nation » de Tripoli : Laydet fut provisoirement réintégré dans ses fonctions consulaires, puis presque aussitôt changé de poste.

Cette banale histoire, qui donna lieu à une volumineuse correspondance (pieusement conservée aux Archives nationales), montre quel rôle jouait la délation dans les Échelles et combien l'attitude des fonctionnaires était observée. Ces accès de pruderie des Français établis en Orient à la fin du dix-huitième siècle sont d'ailleurs assez amusants. La « Nation » de Tripoli dépose son consul parce qu'il connaît une jeune Turque ! Et, à Péra, nous l'avons vu, comme suprême injure, Pampelonne, le vertueux Pampelonne, qui a été prêtre et constituant, fera à Dubayet le reproche, d'ailleurs injustifié, de s'entourer d'un sérail !

L'Échelle de Smyrne, la plus importante de toutes, fut troublée, quelques semaines après celle de Tripoli, par des événements plus sérieux.

L'affaire commença le 12 mars 1797 (22 ventôse) (1). Ce jour-là — c'était un lundi, — le gouverneur avait autorisé une troupe de baladins à donner des représentations de « tours de force » aux Smyrniotes. A cet effet, une vaste baraque

(1) Rapport du citoyen Laumond, consul général, daté du 27 ventôse an V. (A. N. A F III. Dossier 308.)

avait été élevée près du quartier franc, habité par les Européens. Quelques jeunes gens — Esclavons, Zantiotes et Russes, — ayant tenté d'entrer sans payer, les janissaires s'étaient opposés à cette tentative. Des coups de pistolet avaient été tirés et un soldat turc avait été tué dans la bagarre.

Décidés à venger leur camarade, et se sentant d'ailleurs soutenus par le gouverneur, les janissaires, furieux, avaient alors exigé que l'assassin présumé (un Esclavon ou un Céfaloniote), leur fût livré. Cette demande fut portée aux consuls dans la matinée du 13 mars. Aux termes des *capitulations*, l'assassin n'était pas justiciable des lois (!) turques. Effrayés de leur responsabilité, les consuls avaient cherché à gagner du temps et ajourné leur réponse.

Pendant ces premiers pourparlers, l'émeute avait grandi. Encouragés par la faiblesse des autorités, les janissaires sont bientôt maîtres de toute la ville turque, pénètrent dans le quartier franc, repoussent les Européens et commencent à allumer l'incendie sur plusieurs points. Le consulat de France devient la proie des flammes, et les émeutiers, auxquels se sont joints les mauvais sujets des colonies européennes (presque tous protégés vénitiens), se livrent à un pillage en règle. Tous les consulats sont successivement incendiés. Les consuls sont contraints de se réfugier sur les vaisseaux qui se trouvent dans la rade. Et ce n'est que trois jours plus tard, quand le feu a été éteint et que le pillage a enfin cessé, qu'ils peuvent rentrer à Smyrne et adresser au gouverneur leurs tardives réclamations

Lorsque le rapport de Laumond, consul général de France, parvient à Constantinople, le général Aubert-Dubayet fait d'énergiques protestations. Soutenu par tous ses collègues, il sait parler assez haut pour faire peur au grand vizir. On croit, un moment, à une démonstration navale devant Smyrne ou même devant Stamboul, suprême argument de l'Europe à toutes les époques de l'histoire. La Sublime Porte promet donc d'envoyer à Smyrne un des grands personnages de l'Empire, le capitan-pacha (ministre de la marine), pour établir les responsabilités et prononcer le châtiment des coupables.

Des jours et des semaines passèrent cependant avant le départ du ministre turc, Rutchuk-Hussein (1). Il n'arriva à Smyrne qu'au mois de juillet, alors que les passions étaient un peu apaisées, et remplit fort adroitement sa mission. Prodiguant les bonnes paroles, il réussit à donner un semblant de satisfaction aux consuls sans trop blâmer le gouverneur. L'affaire se termina par quelques déplacements de petits fonctionnaires et beaucoup de promesses d'indemnités, et les ambassadeurs se rendirent compte qu'il était inutile de demander davantage.

(1) Rutchuk Hussein était originaire de Circassie. Il avait passé sa jeunesse à l'intérieur du sérail et s'était attiré les faveurs de Sélim III, qui l'avait marié à une de ses cousines germaines, fille du dernier sultan. Créé amiral à l'occasion de son mariage, Rutchuk Hussein était devenu ministre de la marine. Le capitan-pacha avait une médiocre valeur militaire, mais passait pour un esprit fin, ouvert aux idées d'Occident. Il avait même, chose extraordinaire, la réputation d'être tout à fait désintéressé.

Ses sympathies pour la France étaient connues. Il avait encouragé les ingénieurs français, et spécialement Lebrun, constructeur de vaisseaux.

Mais l'incident, très grave à cause de la violation et de l'incendie des consulats, avait fait grand bruit dans tout l'Orient et il était en somme très regrettable que quelques frégates n'eussent pu venir devant Smyrne. Malgré les petites réparations obtenues, l'influence française en Asie Mineure se trouvait diminuée par cette rébellion et Dubayet sentit très vivement cette atteinte au prestige français.

Que pouvait d'ailleurs tenter le malheureux ambassadeur, pour accroître le prestige de la République, dans un pays qui avait demandé à l'Europe les moyens de fabriquer des canons et des vaisseaux avant de comprendre la nécessité des lazarets et des quarantaines pour lutter contre la peste, si fréquente alors en Orient? On lit au *Moniteur* du 13 germinal an IV (2 avril 1796) : « La Porte vient de décréter des précautions contre la peste. Les prêtres, partisans de la doctrine du fatalisme, établie dans le Koran, voulaient qu'on laissât un libre cours à ce fléau destructeur. Le Grand Seigneur a pensé que le Koran ne pouvait être opposé aux soins que prescrit le salut du peuple, et malgré les clameurs des prêtres, il a établi des lazarets et ordonné des quarantaines... »

Cette citation fait comprendre que le rêve généreux fait par Dubayet avant de quitter Paris, « d'opérer quelque amélioration chez les Turcs et d'implanter la civilisation en Orient » n'avait pu se réaliser, malgré son ardeur et sa volonté. Il le notait (1)

(1) Dépêche du 18 vendémiaire an VI (9 octobre 1797).

mélancoliquement, dans une de ses dernières dépêches : « Le Sultan vit dans la plus profonde indolence, le grand vizir est sans puissance, les uhlémas et les effendis comprimeront encore longtemps tout élan généreux... Et cependant la nation turque a toujours présent à l'esprit le sentiment de sa force et de sa grandeur... »

*
* *

Un homme, issu du peuple, tenta pourtant en 1797, de secouer l'empire ottoman, à son propre profit. Il se nommait Passwan Oglou, était né en 1762 à Widin, où son père servait comme janissaire, et s'était fait remarquer par sa bravoure dans les guerres contre les Russes. Intelligent et fort ambitieux, il s'était constitué un parti dans l'armée, avait réussi à s'emparer de Widin et y avait établi une sorte de gouvernement indépendant. Le *Moniteur* du 29 pluviôse an VI (17 février 1798) traçait ainsi son portrait : « Il est de stature moyenne, le teint pâle, le visage allongé et le corps d'une maigreur excessive. Il crache le sang et il ne doit le peu de santé qui lui reste qu'à l'exercice fréquent qu'il fait du cheval. On ne l'approche qu'à une certaine distance. Sa mère seule prépare ses repas. Il contient dans le respect le plus craintif tout ce qui est sous ses ordres. Il a du caractère et une grande confiance dans son étoile. Il prend, dit-on, les Français pour modèles et veut être un second Bonaparte... »

Ce « Bonaparte du Danube » est une figure particulièrement intéressante. Maître de Widin, il songea

à se tailler un véritable empire, soumit les provinces voisines et réunit une armée de trente mille hommes, comptant douze mille cavaliers. « Ce jeune aga — écrivait Dubayet le 9 octobre 1797 — fait trembler la Porte par l'influence prodigieuse que sa justice, son courage et son instruction lui ont fait prendre sur l'esprit des janissaires. Il destitue les officiers du Grand Seigneur et réduit au silence le pacha lui-même ». L'ambassadeur ajoutait que Passwan Oglou deviendrait certainement un jour le vrai maître de la Turquie... s'il n'était pas assassiné. « D'après cette double chance, *si naturelle ici*, il sera ménagé sans se compromettre... »

Au début de cette étonnante aventure, l'ancien janissaire avait affiché des idées très généreuses, punissant très sévèrement la moindre vexation inutilement exercée sur les populations conquises, diminuant les impôts des pauvres. Un peu sans doute par dilettantisme, Carra Saint-Cyr, alors résident en Valachie, l'avait encouragé, et le général Dubayet avait approuvé cette attitude. Les sympathies françaises étaient donc acquises au maître de Widin. Carra Saint-Cyr avait même songé, en février 1798, à offrir la médiation de la France pour finir la rébellion.

N'ayant pu faire assassiner Passwan Oglou, la Porte dut se décider à le combattre. Au printemps de 1798, le rebelle s'était rendu maître de Nicopolis, de Sistova sur le Danube et de Nisch. Une grosse expédition fut alors confiée au capitan-pacha, Rutchuk-Hussein. Toutes les provinces turques en-

voyèrent des troupes et l'armée impériale compta bientôt quatre-vingt mille combattants. Les jalousies des chefs — parmi lesquels on remarquait le fameux Ali, pacha de Janina (1), — les rivalités et les intrigues, permirent à Passwan de se retrancher fortement dans Widin et d'y résister pendant huit mois. A la fin, voyant la flottille qu'il avait établie sur le Danube anéantie par les rebelles, et jugeant la ville imprenable, Rutchuk-Hussein dut lever le siège et repasser les Balkans. Passwan le suivit jusqu'à Andrinople, et, moyennant le paiement annuel d'un tribut, le sultan reconnut l'autorité de son sujet sur Widin et une partie de la Bulgarie actuelle.

La résistance de Passwan Oglou avait, en définitive, immobilisé pendant un an de grosses forces turques et empêché la Porte d'intervenir effectivement sur terre au début de la campagne d'Égypte. Après Aboukir, Bonaparte se montra très satisfait de cette diversion sur le Danube. Il écrivait à Kléber, le 21 août 1798 : « Passwan Oglou est plus fort que jamais et les Turcs y penseront à deux fois à faire un grand mouvement contre nous (2). »

Devenu presque indépendant, le pacha de Widin rêva bientôt, dit-on, de refaire le grand empire bulgare du treizième siècle. Fervent musulman, il

(1) Ali affectait alors, lui aussi, des sympathies pour la France. Après l'occupation de Malte, Bonaparte envoya à Janina son aide de camp Lavalette pour s'entendre avec lui. Malheureusement Ali venait de partir pour Widin. (*Mémoires* de LAVALETTE, I, XVI.

(2) *Corr. de N.*, 3059. Lettre datée du Caire.

combattit d'ailleurs les Serbes soulevés par Karageorge en 1804 et se montra ensuite l'irréconciliable ennemi de l'influence russe (1). Le *Bonaparte du Danube* resta le constant admirateur de son grand modèle. Des députés vinrent complimenter en son nom, le vainqueur d'Austerlitz. Lorsqu'il mourut en 1807, sa succession, comme pacha de Widin, fut accordée à son compagnon de guerre favori, Molla aga, grâce à l'influence de l'ambassadeur Sébastiani.

(1) Cf. *La politique orientale de Napoléon*, par M. Driault. (Alcan, 1904.)

VIII

LA MORT D'AUBERT-DUBAYET

Maladie de l'ambassadeur. — Ruffin appelle Carra Saint-Cyr. — Sa mort (17 décembre 1797). — Cérémonie des funérailles. — Regrets laissés. — Séjour de Mme Dubayet à Péra. — Son départ pour la France le 28 juin 1798. — Notes sur la famille.

Nous avons vu que Mme Dubayet et sa fille étaient arrivées à Péra dans les derniers jours de septembre. Cette réunion de famille ne devait malheureusement apporter à l'ambassadeur qu'une satisfaction de courte durée.

Deux mois plus tard, — dans la soirée du 5 décembre (15 frimaire an VI), — le général rentrait à la maison de France, grelottant de fièvre. Personne ne s'inquiéta d'abord. Dubayet était un fort mauvais malade et son indisposition « fut attribuée à la précipitation avec laquelle il avait interrompu l'effet de deux vésicatoires qu'il s'était fait appliquer aux oreilles pour dégager ses yeux malades depuis longtemps (1) ». Toutefois, le médecin de l'hôpital français, Mongin, fut appelé. Aucun progrès n'étant constaté, une consultation eut lieu le 8 décembre avec Bévéneni, médecin ragusain septuagénaire fort réputé à Péra, et le docteur Olivier,

(1) Ruffin à Talleyrand. 26 frimaire (16 décembre 1797).

botaniste français qui revenait d'une mission en Perse (1). Une fièvre de mauvaise nature fut diagnostiquée et la maladie prit très vite une tournure sérieuse.

Dès le onzième jour — 26 frimaire (16 décembre) — Mongin déclarait que le général était en danger de mort et Ruffin se décidait à rendre compte à Talleyrand et à prévenir le général Carra Saint-Cyr à Bukarest. Bien qu'éloigné de Constantinople depuis sa brouille avec Dubayet, Carra Saint-Cyr, « agent de la République près le prince de Valachie », était cependant resté premier secrétaire en titre. C'était donc lui qui, en cas de disparition de l'ambassadeur, était tout naturellement désigné pour gérer les affaires. La lettre à Ruffin, en date du 26 frimaire (16 décembre) fut d'ailleurs envoyée par ordre de Dubayet (2). « C'est avec la plus profonde douleur, citoyen général et cher collègue, que je vous annonce l'état critique dans lequel le général ambassadeur se trouve en ce moment. Il est dans son onzième jour d'une fièvre bilieuse, putride, inflammatoire et milliaire, suivant le calcul des médecins. Ils ne nous dissimulent plus les dangers de cette situation, quoiqu'ils nous laissent encore de l'espoir. J'en ai besoin pour avoir la force de vous écrire. Nous prions sans cesse l'être suprême de nous conserver le général ambassadeur; et toute la

(1) Olivier s'était rendu à Téhéran à la fin de 1796 avec un autre *naturaliste*, le docteur Brugnière.

(2) Carra Saint-Cyr devait quitter prochainement son poste pour rentrer à Constantinople. Son successeur à Bukarest venait d'être désigné : Flüry, consul en Orient depuis longtemps.

ville, amis et ennemis, fait la même prière ; mais si elle n'était pas exaucée, votre qualité de premier secrétaire de l'ambassade, en vous assurant le droit de l'intérim, vous fait un devoir sacré de le remplir. Les vœux de vos concitoyens vous y appellent et le général ambassadeur demande si vous êtes arrivé. Je dois vous déclarer d'ailleurs avec franchise que mon âge et mes infirmités qui sont de plus en plus aggravées par l'amertume de mon chagrin, ne me permettent pas de garder longtemps le dépôt des fonctions importantes et délicates qui sont, à tant de titres, dévolues à vos talents et à votre activité.

« Je vous invite donc, citoyen général et cher collègue, et vous requiers en ce qui me concerne, de partir pour Constantinople à lettre vue. Venez promptement partager notre joie générale si le ciel nous redonne le général ambassadeur, ou soutenir avec nous le fardeau de notre éternelle affliction et nous diriger dans la suppléance.

« Vous ne devez point douter de la continuité de notre zèle et personnellement de nos efforts pour coopérer aux succès de l'ami de notre incomparable bienfaiteur. »

Cette lettre était trop tardive. Quelques heures après son expédition, l'état de santé du malade devenait très inquiétant et les médecins renonçaient à tout espoir. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, exténués de fatigue, Mme Dubayet et Ruffin s'étant retirés, le général Menant veillait seul l'ambassadeur mourant. Personne ne croyait encore à une fin trop immédiate. Mais, à deux heures du matin, le vaillant soldat perdait connaissance et s'étei-

gnait presque aussitôt sans agonie douloureuse (1).

Dès que l'événement fut connu, Ruffin fit mettre les scellés au palais en présence de Menant, des trois drogmans Dantan, Fleurat et Kieffer, du trésorier Perrin et du docteur Mongin (2). Le capitaine Castéra fut chargé de prévenir les ambassadeurs et ministres étrangers et la funèbre nouvelle, très vite répandue, produisit une grande émotion, même dans le monde officiel. « Le capitan-pacha, qui dès l'arrivée du citoyen ambassadeur, avait conçu pour lui une vive affection fondée sur une analogie singulière de caractère et de vertus guerrières, s'est livré au plus grand attendrissement en apprenant sa mort (3). » Le reïs-effendi, Rachid Mohammed, fut aussi, paraît-il, particulièrement affecté, car il lui était « impossible de méconnaître la franchise et la loyauté de Dubayet (4) ». Ce ministre avait d'ailleurs montré constamment, pendant la maladie, l'intérêt qu'il prenait à la santé du général, envoyant chaque jour un drogman prendre des nouvelles. Même, le 25 frimaire (15 décembre), il avait fait porter au palais une boîte en or enrichie de diamants et une fiole d'essence de rose. L'ambassadeur étant trop malade pour recevoir ces cadeaux, Ruffin les avait fait enfermer dans l'armoire de fer de la

(1) Dépêche de Ruffin au ministre des Relations extérieures, 29 frimaire (19 décembre).

(2) Procès-verbal extrait des minutes de la chancellerie de l'ambassade.

(3) Dépêche de Ruffin du 29 frimaire (19 décembre).

(4) *Ibidem.*

chancellerie et un procès-verbal avait été dressé. Mais la surprise de tous dut être grande lorsque le lendemain de la mort de Dubayet un des interprètes de la Sublime Porte se présenta de la part du prince Ypsilanti pour réclamer la boîte et la fiole, sous prétexte qu'elles n'avaient pu être remises au destinataire. Malgré l'étrangeté du procédé, après entente avec Mme Dubayet, Ruffin résolut de faire reporter les présents reçus le 25 frimaire. Mais, en bon Levantin, il joua un tour au premier interprète de la Sublime Porte : le capitaine Castéra reçut l'ordre de ne rendre la boîte en or qu'au reïs-effendi lui-même. Du reste, le ministre turc semble n'avoir fait aucune difficulté pour la reprendre (1).

La cérémonie des funérailles fut fixée au lendemain de la mort, à midi, et on choisit pour lieu de la sépulture la terrasse du palais du côté du Bosphore. En effet, dans une réunion du personnel de l'ambassade, Ruffin avait fait observer « qu'Aubert-Dubayet avait souvent dit que, s'il venait à mourir, il désirait être enterré à l'extrémité de la grande terrasse et qu'il avait même fait planter dans cet endroit des saules pleureurs et un assez grand nombre de cyprès. Menant confirmant ces dires, on résolut de suivre la volonté du défunt (2) ». Quant au cérémonial, on se reporta à celui suivi lors des obsèques de M. des Alleurs, ambassadeur du roi de France, mort à Constantinople en 1754.

(1) A. E., vol. 197. Procès-verbaux 129-132.

(2) Procès-verbal extrait des minutes de la chancellerie. (A. E. Turquie, vol. 197, 138-143.)

*
* *

Conformément à ce précédent, le cercueil est donc exposé en parade dans le grand salon du palais, le 19 frimaire (18 décembre). Le sabre du général et son écharpe de commandant en chef ont été placés sur le cercueil, qu'enveloppent des drapeaux aux trois couleurs.

A midi, les ambassadeurs et ministres arrivent « en grand costume et suivis de leurs gens ». Malgré sa rivalité avec Dubayet, l'internonce lui-même s'est fait représenter. Les ministres de Suède et de Venise, malades, ont envoyé leurs premiers secrétaires. Dans le port, les navires français, dont le pavillon est en berne, tirent quinze coups de canon.

A midi trente, le cortège se forme et quitte le palais. Les janissaires, la « maison » de l'ambassadeur et celle des ministres étrangers ouvrent la marche. Le cercueil vient ensuite porté par huit citoyens français en costume national. A droite, se tient le général Menant, à gauche, le capitaine Castéra. Ruffin conduit le deuil et derrière lui se pressent les ministres étrangers et leur personnel diplomatique, la légation française, les représentants des commerces étrangers et français, les citoyens de la « Nation ».

Le cercueil est déposé sous la terrasse, auprès d'un arbre de la Liberté planté trois ans auparavant par Descorches (1). Un chant patriotique

(1) L'arbre se trouvait à gauche d'un cadran solaire qui existe encore sur le mur de clôture qui longe la rue de Pologne, (Ar-

est entonné. C'est l'*Amour sacré de la Patrie* (une des strophes de *la Marseillaise)*, que tous les assistants français reprennent en chœur. On rentre ensuite dans la salle d'audience ; les ambassadeurs prennent congé, Ruffin fait un discours à la « Nation » et « tout le monde se retire, satisfait de la simplicité majestueuse, de la pompe, de l'ordre et de la décence qui ont généralement régné (1) ».

Le matin même de la cérémonie funèbre, un deuxième courrier était parti pour rejoindre Carra Saint-Cyr, que Ruffin espérait en route pour Constantinople. Après avoir averti Saint-Cyr de la mort de Dubayet, ce courrier (2) devait continuer sur Vienne, afin que l'événement fût connu le plus rapidement possible en France.

L'agent de la République près le prince de Valachie rencontra le courrier à deux journées de marche de Bukarest (3). Très affecté par la nou-

chives de l'ambassade. Communication de M. Bapst, premier secrétaire.)

Pendant l'ambassade du général Brune, en 1804, les restes de Dubayet furent exhumés et transportés à l'église catholique de Saint-Louis. Une pierre tombale fut érigée à la mémoire de Dubayet, à côté de celles des deux ambassadeurs de France décédés à Péra au dix-huitième siècle : le vicomte d'Andrezel et le comte des Alleurs. Malheureusement, un incendie a détruit l'Eglise en 1831. Les pierres tombales ont disparu. Rien ne rappelle plus la mort du représentant du Directoire.

(1) Procès-verbal déjà cité. Le ministre écrivit à Ruffin le 1er février 1798 (13 pluviôse an VI) : « Les dispositions qui ont été prises pour les obsèques du défunt m'ont paru fort convenables et je ne puis que les approuver. »

(2) C'était Buis, chef de la maison de l'ambassadeur, homme de confiance amené de France.

(3) Par mesure d'économie, Carra Saint-Cyr ne laissa pas le courrier continuer sa route.

velle reçue, il continua rapidement son voyage, arriva à Constantinople dans les derniers jours de décembre et prit aussitôt les fonctions de chargé d'affaires. Il écrivit alors (1) à Talleyrand : « Aubert-Dubayet, général brave et humain, représentant fidèle et zélé défenseur des droits du peuple, ministre infatigable dans son ardeur à remplir les pénibles fonctions du ministère à cette époque; enfin ambassadeur qui emporte les regrets du gouvernement auprès duquel il résidait, des représentants de tous les gouvernements, amis et ennemis, et particulièrement de tous les Français établis en Levant; mon père, mon protecteur, mon ami de vingt-cinq ans, a fini sa glorieuse carrière le 27 frimaire dernier, âgé de quarante ans. »

Carra Saint-Cyr paraît avoir été très sincère dans ses regrets, malgré la brouille passagère qui l'avait séparé de son ancien chef depuis une année. Il ne tarit pas, dans sa correspondance, sur les vertus de Dubayet. « Le destin, économe dans les faveurs qu'il accorde aux humains, ne fait sans doute paraître et disparaître de tels hommes sur le théâtre du monde que pour nous apprendre à les mieux apprécier. » Non seulement Saint-Cyr s'attendrit sur l'ambassadeur, mais aussi sur tous ceux qui l'ont entouré dans les derniers jours : sur Ruffin, dont il ne peut trop louer « la sagesse, la prudence, la fermeté, l'expérience »; sur le général Menant et le citoyen Castéra « anciens compagnons d'armes et amis dévoués », etc. « Toutes les personnes qui

(1) Dépêche du 15 nivôse an VI (4 janvier 1798).

tiennent à l'ambassade, animées encore par l'âme de Dubayet et l'amour de la Patrie, ont mis un zèle vraiment républicain pour coopérer chacun en ce qui pouvait le concerner à l'honneur et la gloire du nom français en Turquie. »

De son côté, Kieffer, drogman de l'ambassade, qui avait eu, au début, des démêlés avec Dubayet, écrivait à son compatriote Rewbell (1) : « C'est avec le cœur navré de douleur que je vous annonce la mort du général Aubert-Dubayet, qui, après avoir échappé à tant de dangers dans les combats, a succombé à une funeste maladie après onze jours de souffrances... Il n'y a point de Nation, dans ces contrées, qui ne le pleure ; Turcs, Grecs, Arméniens, Juifs, Francs de toutes natures, versent des larmes sur la perte de notre digne ambassadeur; estimé et chéri de tous ceux qui l'approchaient, il marquait chaque jour de sa carrière par de nouveaux bienfaits. Si sa perte est aussi sensible à des étrangers, combien ne doit-elle pas l'être pour moi qui perds en lui un ami franc et loyal et un protecteur zélé et puissant?... »

L'unanimité de ces témoignages de regrets leur donne une valeur indiscutable. Aucune note discordante ne peut être relevée dans les documents de l'époque. Dubayet est mort estimé de tous et sa disparition même a fait comprendre la droiture de ses sentiments et son mérite (2).

Aussi, la sympathie qu'il avait su inspirer,

(1) Lettre du 26 frimaire (18 décembre 1797).
(2) Barras dit dans ses *Mémoires* (t. III) : « Le général Aubert-

devait-elle, tout naturellement, se reporter sur sa jeune femme. Celle-ci, très affectée par le malheur qui venait de la frapper, et très fatiguée, n'était guère en état de rentrer en France et désirait pouvoir résider quelque temps encore à Constantinople. Le 6 nivôse an IV (26 décembre 1797), huit jours après la mort de l'ambassadeur, elle avait fait connaître sa situation à Rewbell, à Barras et à Talleyrand. Elle demandait l'autorisation de continuer à habiter au palais de Péra, s'engageait à garder « la maison montée » et réclamait, en échange, la moitié du traitement de son mari. Quoique assez bizarre, cette demande avait été très chaudement appuyée par Carra Saint-Cyr : « Protecteur né de tout ce qui fut cher à Dubayet, écrivait-il en pluviôse au directeur Rewbell, je m'adresse à vous, citoyen directeur, comme à notre Père, comme au bienfaiteur de cette grande famille qui vous fut dévouée du temps d'Aubert-Dubayet et qui ne peut jamais perdre le souvenir de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée... »

*
* *

En attendant la réponse du Directoire, Mme Dubayet reste installée au palais de Péra et continue, semble-t-il, à se croire ambassadrice de la République française ! De son côté, Carra Saint-Cyr se montre particulièrement dévoué à la veuve de son

Dubayet, notre ambassadeur à Constantinople, vient d'y mourir. C'était un homme bien élevé, loyal, plein d'esprit, peut-être un peu léger dans sa vie privée, mais croyant sincèrement à la liberté et incapable de manquer à l'honneur. »

ami, et cherche, en toutes circonstances, à prévenir ses désirs et à lui attirer des hommages. Le 3 germinal (23 mars 1798), le chargé d'affaires va, au nom de Mme Dubayet, remercier le capitan-pacha Rutchuk-Hussein des marques de sympathie et d'intérêt données depuis trois mois à la famille de l'ambassadeur. Pour cette démarche, Carra Saint-Cyr est accompagné de Ruffin, du général Menant et du drogman Fleurat. En outre, il a amené avec lui la petite Constance Dubayet, âgée de onze ans. Constance est habillée en jeune garçon! Elle est fort vive et intelligente, et le pacha s'intéresse à l'enfant. « Elle est véritablement la fille d'un héros, — dit-il à Ruffin, — elle a toujours les yeux fixés sur mes sabres appendus aux lambris et elle ne fait que pousser le général Menant pour les lui faire admirer... »

Dès le lendemain de la visite, cette observation psychologique du capitan-pacha sur la jeune Constance est gravement transmise au ministre des Relations extérieures (1)! Carra Saint-Cyr ne fait grâce à Talleyrand d'aucun détail. Il raconte que l'amiral a offert des châles et des étoffes des Indes à Constance, à Ruffin, à Menant et à lui Saint-Cyr; et qu'un lot, contenant les plus belles pièces, a été remis pour l'ambassadrice.

Mme Dubayet est elle-même invitée, quelques jours plus tard, par le capitan-pacha à visiter le vaisseau amiral ancré dans la Corne d'Or. Elle accepte volontiers, malgré son récent veuvage, et

(1) Lettre du 4 germinal (24 mars).

prend des vêtements d'homme à son tour. Tout le personnel de l'ambassade — Ruffin, Kieffer, Fleurat, Perregeau, Castéra, Lesseps et Carra Saint-Cyr — lui fait cortège. La citoyenne ambassadrice est reçue à l'échelle par le capitaine de pavillon, Ishac Bey (1); l'amiral lui offre le café, le chocolat, l'eau de rose et les parfums classiques. On visite ensuite les ponts. « Nous y remarquâmes avec plaisir qu'il y avait à peine cent hommes et presque tous des officiers. Tout le reste avait été jeté dans les autres vaisseaux pour écarter tout ce qui pouvait inspirer aux spectatrices européennes quelque crainte, particulièrement sous le rapport de la maladie contagieuse (2). »

Il était impossible de mieux faire les honneurs du vaisseau amiral. En souvenir de sa visite, l'ambassadrice prie Rutchuk-Hussein d'accepter une petite boîte en or, et se rend ensuite sur un autre vaisseau à trois ponts, aménagé par Lebrun, constructeur français (3). Un salut de sept coups de canon annonce le départ des invités.

Le lendemain, Ruffin porte les remerciements officiels de Mme Dubayet, qui se montre très recon-

(1) Cet Ishac Bey, ancien page du sérail, était venu en France avant la Révolution. Il passait pour le favori du capitan-pacha et aussi pour le grand protecteur des émigrés français, ce qui le rendait suspect au personnel de l'ambassade.

(2) Dépêche du 21 germinal (10 avril 1798).

(3) Lebrun — dont nous avons déjà parlé — passait pour fort habile. Le 17 pluviôse (5 février 1798), il venait de lancer avec succès un vaisseau de quatre-vingts canons et une corvette de vingt-six canons. Une grande cérémonie avait eu lieu à cette occasion.

naissante et très flattée des honneurs qu'elle a reçus. Carra Saint-Cyr rend compte à Paris et se croit obligé d'entonner les louanges du capitan-pacha : « On doit dire à sa gloire que la propreté et la tenue de la marine turque sont d'autant plus admirables qu'on se souvient encore de l'état où elle était, il n'y a que six ans, avant son administration... »

La visite du vaisseau amiral est du 14 germinal (3 avril). On voit qu'à cette date la santé de l'ambassadrice était redevenue excellente. Le rôle qu'elle continuait à jouer pendant l'intérim de Carra Saint-Cyr, la présence d'un personnel diplomatique qui l'entourait d'égards et lui rendait la vie facile dans une situation anormale et périlleuse, tout cela évidemment, plaisait infiniment à la petite bourgeoise du Dauphiné, qui songeait fort peu à partir. Faut-il ajouter que les attentions et les assiduités de Carra Saint-Cyr semblent, dès ce moment, ne pas l'avoir laissée insensible ?

Les affaires d'intérêt de la jeune femme étaient du reste assez compliquées et justifiaient jusqu'à un certain point la prolongation de son séjour à Constantinople. Pendant la durée de sa mission, Aubert-Dubayet avait engagé de grosses dépenses et reçu des avances considérables. Sans fortune personnelle, sa veuve ne possédait pas les ressources suffisantes pour résider autre part qu'au palais de l'ambassade, ni même pour rentrer honorablement en France sans laisser de dettes derrière elle. Le détail de tous les comptes établis alors (qui donnèrent lieu à une longue correspondance) n'offre

qu'un médiocre intérêt (1). Notons seulement qu'un arrêté du 6 ventôse (24 février) régla très généreusement la question financière en même temps que celle de l'intérim : « Le citoyen Carra Saint-Cyr, secrétaire de la légation à Constantinople, est rappelé. Le citoyen Ruffin restera définitivement chargé des affaires de la République française près la Porte ottomane jusqu'à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur. Le chargé d'affaires aura un traitement de trente mille livres par an à partir du 1er ventôse (19 février). Le traitement du citoyen Aubert-Dubayet ne cessera qu'au 1er ventôse et sera payé à la citoyenne Armande Pouchot, sa veuve, pour indemnité de représentation prolongée et il lui sera accordé les frais de route qui auraient été payés à son mari (2). »

Talleyrand écrivit lui-même le mois suivant à Mme Dubayet : « Vous connaissez sans doute en ce moment, citoyenne, l'arrêté du Directoire exécutif du 6 ventôse. Vous y aurez vu que nonobstant les règlements qui font cesser le traitement avec les fonctions, le gouvernement a eu égard à la représentation prolongée dont vous avez cru que vous deviez rester chargée. Il n'a fait commencer en conséquence le traitement qu'il fixe au chargé d'affaire, qu'à partir du 1er ventôse, et a prolongé en votre faveur ceux de l'ambassade jusqu'au 30 pluviôse inclusivement. Son intention est que cette coupe soit précise, et qu'aucune réclamation ulté-

(1) Rapport au Directoire du 25 pluviôse (13 février) et arrêté du même jour.
(2) A. N. A F* III. 176-1089.

rieure ne soit faite, ni de votre part, ni de celle des membres de la Légation à Constantinople... Je vous autorise séparément à tirer la somme de 61,250 fr. pour ces cinq mois de traitement et je me réfère pour les détails d'exécution à ma lettre d'autorisation. .... J'espère que vous trouverez dans ces divers arrangements la preuve de l'intérêt que je prends à votre situation. »

Cette dépêche du ministre arriva à Constantinople dans les premiers jours de mai. Carra Saint-Cyr avait cessé ses fonctions officielles depuis un mois, mais ni lui ni Mme Dubayet n'avaient quitté les rives du Bosphore, et leur séjour devait se prolonger plusieurs semaines encore. Les ministres turcs continuaient à se montrer fort empressés et le récit des politesses reçues était très régulièrement transmis à Paris (1).

Il fallut bien cependant songer à rentrer en France. Carra Saint-Cyr annonça son départ le 8 messidor (26 juin). L'itinéraire adopté passait par Varna, Bukarest et Vienne. L'internonce baron

(1) Carra Saint-Cyr se lia particulièrement avec le capitan-pacha. Il lui rendit plusieurs visites à son camp à trois lieues de Péra, au moment du départ de l'expédition contre Passwan Oglou et lui apporta des tapis d'Europe, destinés à être emportés en campagne. (Dépêche du 22 germinal-11 avril.) — Le 24 prairial (12 juin), Saint-Cyr assista à la réception officielle de M. de Knobelsdorf, ministre de Prusse. Ruffin en raconta les incidents : les capidgi-bachi ayant trop pressé Knobelsdorf sous les aisselles l'avaient à moitié étouffé et le pauvre ministre avait eu toutes les peines du monde à débiter son discours ! Le lendemain, on alla en bande visiter le château des Sept Tours, où le vieux gouverneur offrit à ses invités une fête splendide. (Dépêche du 26 prairial-14 juin.)

d'Herbert (avec lequel les relations s'étaient tendues après l'affaire de Bernadotte à Vienne) avait donné toutes facilités pour organiser au mieux le voyage. En dehors de Saint-Cyr, les compagnons de route de Mme Dubayet et de sa fille étaient Mouradjea d'Hochson, chargé d'affaires suédois, qui se rendait à Stockholm, le drogman Franchini et quelques serviteurs.

L'embarquement eut lieu le 10 messidor. Mme Dubayet étant de nouveau souffrante, on voyagea à petites journées de Varna à Vienne. La capitale autrichienne ne fut atteinte que le 14 août (1).

*
* *

Ce long voyage presque en tête-à-tête devait décider de l'avenir de Mme Dubayet. Le dévouement respectueux que Carra Saint-Cyr avait montré depuis plusieurs mois à la veuve de son ami s'était peu à peu changé en un sentiment plus tendre. Quinze mois après son retour en France, le 10 brumaire an VIII (31 octobre 1799), l'ancienne ambassadrice épousait, à Paris, son galant compagnon de route (2).

La carrière militaire de Saint-Cyr fut d'ailleurs

(1) Carra Saint-Cyr expédia une dernière dépêche officielle racontant son séjour à Vienne. Il ne fit aucune visite aux ministres, car l'incident de Bernadotte n'était pas encore réglé. L'ex-chargé d'affaires ne présenta ses comptes justificatifs que le 9 germinal an VII (29 mars 1799). (A. E. Turquie. Supplément, 23-174.)

(2) Le contrat fut passé devant Me Pézet, notaire à Paris, le 9 brumaire. (A. G. Dossier Carra Saint-Cyr.)

Carra Saint-Cyr n'eut pas d'enfants. En 1827, il adopta un jeune homme : Jean-Louis Carra de Rochemur, comte de Saint-Cyr.

spécialement brillante. Il se distingua à Marengo, devint divisionnaire en 1802, puis joua un rôle important en 1805, au moment de l'occupation du royaume de Naples. Envoyé ensuite à la Grande Armée, il assista aux batailles d'Eylau, de Friedland, d'Essling et de Wagram, et commanda en Illyrie et à Hambourg. Napoléon l'avait créé grand-officier en 1807, puis baron de l'Empire. En 1814 il défendit vaillamment les places de Condé et de Valenciennes.

Bien qu'il se fût rallié dès le début à la Restauration, le général resta sans emploi actif jusqu'en 1817. Le gouvernement royal l'envoya alors, comme gouverneur, en Guyane. Assez vite lassé de cet exil, l'ancien chargé d'affaires revenait en France en 1820, faisait liquider sa pension de retraite et se retirait dans l'Aisne, à Vailly, chez sa belle-fille.

Celle-ci — la petite Constance Dubayet (1) — avait épousé, elle aussi, en 1806, un soldat, Henri-François-Marie Charpentier. C'était un des plus brillants généraux de l'armée. Né en 1769 à Soissons, il s'était engagé en 1791, avait été fait colonel en 1794, adjudant-général en 1795, général de brigade en 1799, divisionnaire en 1804, à trente-cinq ans. L'Empereur et la famille impériale assistèrent au mariage de Charpentier, et Mme Carra Saint-Cyr semble avoir, à ce moment, beaucoup plu à Joséphine. L'ancienne ambassadrice fut attachée en 1807 à la maison de l'impératrice, puis, deux ans plus tard, à celle de la reine Hortense.

Pour compléter ces notes biographiques sur la

(1) Née au Bachet, près de Grenoble, en 1787.

famille de Dubayet, ajoutons que Charpentier (1) fut créé comte en 1809 et qu'il se couvrit de gloire en 1814 aux journées de Craonne et de Laon. Mal vu par la Restauration, il commanda la 12e division (Nantes) pendant les Cent-Jours et quitta l'armée après le deuxième retour du roi. C'est alors qu'il s'installa à Vailly, dans une propriété de famille où ses beaux-parents vinrent le rejoindre au retour de Guyane.

Les deux familles — Carra Saint-Cyr et Charpentier — ont leurs tombeaux à Vailly, et voici les dates mortuaires : Charpentier, 1831 ; Carra Saint-Cyr, 1834 ; Mme Carra Saint-Cyr, 1845 ; Mme Charpentier, née Constance Dubayet, 1868.

(1) Charpentier eut trois fils. Les deux aînés, auxquels Murat servit de parrain, moururent en bas âge. Le troisième n'a pas eu de descendant mâle. Ses deux filles épousèrent, l'une le comte de Fazi, d'origine suisse, l'autre le baron d'Aubigny. (Archives de la ville de Vailly.)

IX

LE CHATEAU DES SEPT TOURS

Carra Saint-Cyr chargé d'affaires. — Projets d'expédition en Orient. — Talleyrand doit aller à Constantinople et se dérobe. — Relations de Ruffin et du reïs-effendi. — Vexations exercées contre les Français. — Le château des Sept Tours. — La Porte déclare la guerre à la République. — Entêtement de Talleyrand. — Esseïd Ali. — Mission donnée à Sébastiani par Bonaparte. — Lunéville et Amiens. — Le général Brune est nommé ambassadeur.

Pour terminer l'étude entreprise sur l'ambassade du général Aubert-Dubayet, il est intéressant de voir quelles furent les relations de la France et de la Turquie après la mort de l'ambassadeur. Nous résumerons donc ici brièvement les faits principaux.

Revenu à Constantinople le 30 décembre 1797, Carra Saint-Cyr, nous l'avons vu, avait géré les affaires jusqu'en avril, pendant plus de trois mois. Mais déjà, pendant cette période, c'était Ruffin qui avait tenu les ficelles, orienté la politique et rédigé les dépêches. Le remplacement du galant chevalier servant de l'ex-ambassadrice ne changeait donc pas grand'chose à la situation déjà existante.

Aux termes de l'arrêté du 6 ventôse (24 février)

Ruffin était chargé d'une mission provisoire « jusqu'à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur ». Le Directoire ne semble pas cependant s'être pressé de donner un successeur à Dubayet, dont la disparition avait été connue à la fin de janvier.

Barras prétend qu'il fut alors un moment question du général Augereau qui venait de jouer un rôle important au 18 fructidor, mais que Bonaparte désirait éloigner de Paris et de l'armée en janvier 1798. « Bonaparte, écrit Barras (1), nous harcèle sans cesse à cause d'Augereau. Après avoir fait envoyer Bernadotte à Vienne, il voudrait maintenant envoyer Augereau à Constantinople. Au moment où il vient de nous le dépeindre tous les jours comme un rustre, il est difficile que, cette fois, il en fasse un élégant personnage. Mais il faut en Turquie des hommes imposants par la stature et la prestance physique. Voilà pourquoi il voudrait absolument qu'Augereau allât en Turquie. Le Directoire, auprès de qui Bonaparte accuse tous les jours Augereau d'être un homme sans mesure, ne peut, au moment même, vouloir lui conférer un genre de fonctions qui en exige beaucoup, même à Constantinople... »

D'autre part, Thibaudeau, dit dans ses *Mémoires* (2): « L'ambassade de Constantinople étant vacante par la mort d'Aubert-Dubayet, on dit que Bonaparte l'avait demandée pour l'occuper après son retour d'Angleterre. L'opinion, étonnée de son inaction, le portait à toutes les places ; le Directoire, fatigué de sa présence, cherchait toutes les occasions de

(1) *Mémoires* de Barras, III, 152.
(2) *Mémoires* de Thibaudeau, II, xxxii.

l'écarter de Paris; et lui, jouant le désintéressement et la lassitude, ne se pressait pas d'accepter de l'emploi, ne paraissant aspirer qu'au repos, et observait en silence tout ce qui se passait sous ses yeux. » Cette assertion de Thibaudeau paraît peu probable. En janvier 1798, Bonaparte songeait à l'Orient, mais ce n'était pas comme successeur de Dubayet qu'il voulait s'y rendre.

Même avant Campo-Formio, il avait formé de vastes projets de conquête. De Milan, le 16 août 1797 (29 thermidor), il écrivait à Talleyrand après l'occupation des îles Ioniennes : « Ces îles sont pour nous de la plus grande importance. C'est en vain que nous voudrions soutenir l'empire de Turquie, nous verrons sa chute de nos jours. L'occupation de ces quatre belles îles sera pour nous un moyen de le soutenir ou de nous faire notre part. Corfou et Zante nous rendent maîtres de l'Adriatique et du Levant (1). » Le même jour, il disait au Directoire : « Les îles de Corfou, de Zante, et de Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble... Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte. Le vaste empire ottoman qui périt tous les jours nous met dans l'obligation de penser de bonne heure à prendre des moyens pour conserver notre commerce dans le Levant (2). »

L'idée d'une expédition en Égypte avait donc été envisagée depuis longtemps. Dès son retour à Paris

(1) *Corr. de N.*, 2106.
(2) *Ibid.*, 2103.

après avoir paru à Rastadt, Bonaparte en avait causé avec Talleyrand et le ministre s'était chargé de gagner le Directoire à ce grand dessein. Talleyrand avait découvert du premier coup « l'expédient ingénieux dont, par la suite, ont usé tous les diplomates qui ont projeté la domination de l'Égypte : y intervenir au nom de la Porte, à titre d'allié ou au moins d'ami, s'y établir en protecteur et y rester en maître (1) ».

Pour pouvoir se poser en *ami*, il était nécessaire de ménager la Turquie et son représentant à Paris. Après avoir connu une éphémère popularité, Esseid-Ali était un peu oublié. Le Directoire redoubla de prévenances à son égard et l'hôtel Monaco connut des heures brillantes. Bonaparte s'y rendit à la fin de décembre pour marquer son désir d'être agréable à l'ambassadeur. Puis, à la fameuse fête offerte par Talleyrand au signataire du traité de Campo-Formio, on vit le héros « tenir par le bras l'ambassadeur ottoman, qui paraissait s'appuyer familièrement sur lui comme pour annoncer l'alliance de la Sublime-Porte avec la France (2) ».

Malgré ces démonstrations intéressées, destinées à endormir les inquiétudes d'Esseid-Ali, les nuages avaient continué à s'amonceler pendant tout l'hiver. Certes, c'était toujours, en principe, vers les côtes anglaises que devait se faire l'expédition projetée. Mais quand et comment se ferait-elle? Les affaires

(1) Sorel, V, 299.
(2) *Le Publiciste* du 17 nivôse an VI (6 janvier 1798). Article cité par M. Herbette, 205.

de Rome nécessitaient la présence de Berthier en Italie (1) et retardaient forcément les opérations sur la Manche. Désireux de se rendre compte des chances de succès, Bonaparte partit le 7 février pour inspecter les côtes de l'Océan. Il en revint persuadé des difficultés presque insurmontables qu'allaient rencontrer ses projets primitifs. « L'expédition d'Angleterre — écrivit-il au Directoire le 5 ventôse (23 février) — ne sera possible que l'année prochaine; et, alors, il est probable que les événements qui surviendront sur le continent s'y opposeront. Le vrai moment de se préparer à cette expédition est perdu, peut-être pour toujours (2)... »

C'est donc désormais vers l'Orient que se concentrent, à partir du 23 février, tous les espoirs du conquérant. Monge et Berthollet, — membres futurs de l'Institut d'Égypte, — deviennent les confidents de ses nouveaux projets. Le 5 mars (15 ventôse), des mesures préparatoires détaillées sont déjà proposées et adoptées (3). Le Directoire prévoit dès lors très complètement les conséquences diplomatiques ultérieures, lorsqu'on aura frappé la puissance anglaise, sur la route des Indes. Une fois l'Égypte conquise, deux partis pourront être pris par la France : ou bien les cours impériales seront invitées à s'unir à la République pour procéder au partage de la Turquie; ou bien on proposera à la Porte de

(1) Le meurtre du général Duphot, le 27 décembre, avait fait décider l'occupation de Rome. Berthier avait été chargé de cette opération avant de rejoindre Bonaparte, qu'il devait suivre comme chef d'état-major en Angleterre.

(2) *Corr. de N.*, 2419.

(3) *Ibid.*, 2426.

conclure une alliance contre les cours impériales en échange de la remise de l'Égypte. Avant de se décider pour l'un de ces deux partis, il faut sonder le terrain à Constantinople, présenter l'expédition sous un jour favorable et obtenir au moins de la Turquie qu'elle laisse faire.

Pour remplir cette délicate mission, qu'Esseid-Ali doit ignorer, un personnage important, ayant de l'envergure, de l'autorité et du savoir-faire, paraît indispensable. Il faut, en outre, que l'ambassadeur désigné soit un spécialiste des questions d'Orient.

Parmi les diplomates en fonctions en l'an VI, personne ne répond aux conditions requises. Personne non plus parmi les politiques influents ne se soucie d'entreprendre une tâche aussi difficile. Consulté par Talleyrand, Boulouvard, chef de la deuxième division politique (1), met en avant le nom de l'ancien représentant de la Convention auprès de la Porte, Marie Descorches. Depuis son retour en France, Descorches s'est retiré à la campagne, à Aubry-le-Panthou, en Normandie. Mais il a continué à s'occuper des affaires d'Orient, fourni de nombreux rapports sur la Turquie et conservé d'excellentes relations avec les hommes au pouvoir. « Ce citoyen, — écrit Boulouvard dans une note remise au ministre, — me paraît, de tous les hommes qui connaissent les Turcs, le plus propre à être chargé de la négociation. Il a su, pendant sa résidence à

(1) Cette section s'occupait des affaires turques. La compétence de Boulouvard était reconnue.

Constantinople, s'attirer leur confiance. Ils l'estiment et le considèrent infiniment (1). »

La candidature de Descorches ainsi posée ne déplaît pas au ministre, qui la fait accueillir par le Directoire, et Boulouvard est chargé de préparer le départ de son ami. Des Instructions, datées du 26 ventôse (16 mars), sont soumises à la signature du Président. Elles disent que le nouvel envoyé de la République (dont le nom est d'ailleurs laissé en blanc) devra quitter Paris le 15 floréal (4 mai) pour arriver vers le milieu de messidor à Péra. L'itinéraire est déjà fixé et c'est celui qu'a suivi Dubayet en 1796 : Venise, Sébénico, la Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, la Roumélie...

L'idée de Boulouvard est cependant assez vite abandonnée. Malgré ses mérites reconnus, Descorches n'est pas un personnage assez important. Bonaparte estime que, parmi les diplomates en vue, un seul, le ministre lui-même, est de taille à jouer le grand rôle qui l'attend à Constantinople. Talleyrand, qui cherche à ce moment à lier son sort à celui du futur conquérant de l'Égypte, ne peut refuser un aussi périlleux honneur. Il accepte en principe. Pour donner plus d'éclat à cette mission extraordinaire, il est entendu que le ministre s'embarquera avec le général en chef, qu'il accompagnera l'expédition sur les côtes d'Égypte et qu'il se dirigera ensuite vers les Dardanelles, sur un navire de guerre, escorté par une partie de la flotte.

(1) A. E. Turquie, vol. 197.

En attendant, c'est Ruffin qui continuera, à Constantinople, à gérer les affaires de la République.

*
* *

Le 23 avril, grâce à sa prodigieuse activité, Bonaparte a terminé ses préparatifs. Il va se mettre en route pour gagner Toulon lorsque, comme un coup de foudre, arrive la nouvelle de l'affaire de Bernadotte. Le 13 avril, le drapeau français a été insulté à Vienne et l'ambassadeur a dû réclamer ses passeports!

Cette nouvelle suspend le départ pour Toulon. Une rupture imminente avec l'Autriche paraît à craindre (1). Bonaparte songe d'abord à se rendre lui-même à Rastadt pour la conjurer. Mais ce voyage va retarder, indéfiniment peut-être, l'expédition d'Orient. Puis, des lettres de Vienne et la version envoyée par Thugut, présentent l'affaire du 13 avril sous un jour moins dramatique. De son côté, le Directoire est plus jaloux que jamais du général en chef. Il ne tient pas à le voir se poser en arbitre de l'Europe à Rastadt et désire le voir partir pour Toulon. Le 3 mai au soir, Bonaparte quitte Paris et s'embarque le 19 mai pour l'Égypte.

Talleyrand, lui, n'est pas parti. Il tient au pouvoir (2), il tient plus encore à sa sûreté personnelle et ne veut pas courir de risques de guerre sur la Méditerranée. Bonaparte a cependant emporté sa promesse. C'est toujours Talleyrand qui doit aller

(1) Voir l'étude sur BERNADOTTE, V et VI.
(2) Talleyrand avait annoncé qu'il quitterait volontiers le ministère, mais resta au pouvoir seize mois encore...

à Constantinople, mais sans passer par l'Égypte. Le 4 prairial (23 mai). Bonaparte lui écrit, en vue des côtes de Corse, à bord de l'*Orient :* « Le 15 prairial (3 juin), à moins que le temps ne l'empêche, il y aura à Toulon la frégate la *Badine* à votre disposition, et, le 20 ou le 25, deux vaisseaux vénitiens seront armés en guerre. Vous pourrez également vous en servir. Je pense que vous devez vous rendre à Toulon le plus tôt possible, mais ne vous y embarquer que lorsque vous y aurez reçu de mes nouvelles (1). » De Malte, le 30 prairial (13 juin), Bonaparte écrit encore : « Je vous envoie, citoyen ministre, la frégate la *Sensible* à votre disposition. Vous trouverez à Malte des nouvelles de mon arrivée dans l'Orient. J'ai tardé à vous envoyer la frégate parce que j'ai cru essentiel qu'elle vous portât la nouvelle de la prise de Malte. Croyez au plaisir que j'aurai de vous revoir et de vous convaincre de l'estime que j'ai pour vous (2). »

Mais Talleyrand ne se décide pas à quitter Paris. Et Bonaparte, qui n'a aucune nouvelle de la mission convenue, s'en étonne et s'impatiente : « Talleyrand est-il à Constantinople? » demande-t-il au Directoire, le 19 août (2 fructidor), après avoir raconté le désastre de la flotte à Aboukir (3).

Dans ses mémoires publiés par le duc de Broglie, — mémoires qui ont apporté de si grandes désillusions à ses admirateurs, — Talleyrand glisse sur

(1) *Corr. de N.*, 2608.
(2) *Ibid.*, 2703.
(3) *Ibid.*, 3045.

cet incident fâcheux. « Bonaparte, — dit-il, — s'était prêté avec plaisir à demander pour moi au Directoire l'ambassade de Constantinople, s'il y avait moyen de traiter avec la Turquie, ou l'autorisation d'aller le rejoindre au Caire, où l'on pouvait supposer qu'il y aurait des négociations à suivre avec la Porte ottomane. » Mais l'ancien évêque d'Autun ne donne naturellement aucune explication plausible de son manque de parole. De son côté, Napoléon dit dans le *Mémorial* (1) : « Il avait été convenu avec le Directoire et avec Talleyrand qu'aussitôt le départ de l'expédition d'Égypte, les négociations seraient ouvertes sur son objet avec la Porte. Talleyrand devait même être le négociateur et partir pour Constantinople vingt-quatre heures après que l'expédition d'Égypte aurait quitté le port de Toulon. Cet engagement, *formellement exigé et positivement consenti*, avait été mis en oubli. Non seulement Talleyrand était resté à Paris, mais aucune négociation n'avait eu lieu (2). »

*
* *

Il a paru utile d'insister sur cette affaire de la nomination de Talleyrand, parce que la non-exécution du projet formé devait avoir les plus graves

(1) *Mémorial* dicté au baron Gourgaud.

(2) Voici encore un témoignage non suspect, celui de Rewbell, à propos de cette affaire : « Quant à la Porte, pour l'arracher à l'influence anglaise et la déterminer à une alliance offensive, il fallait, au dire de Bonaparte, l'expédition d'Egypte. Après le débarquement, la flotte se présenterait aux Dardanelles, Talleyrand *devait être sur cette flotte comme ambassadeur* et tout s'arrangerait... »

conséquences en Orient. En effet, si Dubayet n'avait pas été remplacé, si la désignation de Descorches avait été ajournée, c'était parce que Talleyrand devait aller à Constantinople. Et c'est aussi pour cela que, pendant de longs mois, Ruffin fut tenu à peu près à l'écart des négociations, puisqu'en principe il ne devait pas être appelé à les poursuivre.

Ruffin était un homme d'esprit clairvoyant, connaissant les Turcs à merveille. Peut-être les longues années passées dans le Levant avaient-elles eu une certaine influence déprimante sur cet honnête homme, devenu plus fin et plus rusé que les ministres du Grand Seigneur, mais ayant perdu un peu de son énergie native. Excellent en sous-ordre pour renseigner un ambassadeur, avait-il les qualités requises pour devenir tout d'un coup chef de mission dans des circonstances difficiles qui exigeaient de la décision et de la vigueur ?

Jusqu'au départ de la flotte de Toulon, les efforts de la diplomatie française devaient avoir pour but d'endormir les inquiétudes de la Porte. Tandis qu'à Paris, Talleyrand se chargeait de berner le plus longtemps possible le malheureux ambassadeur Esseid Ali, Carra Saint-Cyr, puis Ruffin, devaient agir de même à Constantinople. L'occupation des îles Ioniennes, à laquelle Bonaparte attachait une si grande importance, et surtout l'apparition de vaisseaux français dans les eaux turques avaient un peu effrayé le reïs-effendi dès la fin de 1797. Carra Saint-Cyr s'était fait l'interprète de cette inquiétude dans une dépêche du 1er janvier 1798 (12 nivôse

an VI) (1). En réponse, Talleyrand avait prodigué les plus satisfaisantes explications : « Assurez le reïs-effendi que non seulement le Directoire ne veut porter aucune atteinte aux droits de son gouvernement, mais qu'il est encore disposé à maintenir, autant qu'il dépendra de lui, la bonne intelligence qui existe depuis si longtemps entre les deux empires (2). »

Les préparatifs faits à Toulon étaient cependant connus et commentés à Paris. On ignorait encore quelle serait la véritable destination de la flotte française, mais des discours au conseil des Cinq-Cents et des articles de journaux (3) publiés en avril avaient donné l'éveil à Esseid Ali. Ne pouvant entièrement percer le mystère, l'ambassadeur crut prudent de prévenir son gouvernement des bruits qui couraient; il pensait d'ailleurs que les vaisseaux de Toulon devaient d'abord opérer en Sicile et dans la Méditerranée occidentale.

Au reçu de ces premières informations, des explications avaient été demandées à Ruffin par le reïs-effendi : c'était le 19 juin 1798. Depuis un mois, la flotte française avait quitté Toulon, mais la prise de Malte était encore ignorée. Ne sachant rien (4), Ruffin n'avait pu répondre nettement aux réclamations de la Porte. Il s'était prudemment tenu dans

(1) A. E., t. 197, f° 200.

(2) Lettre du 25 ventôse an VI (15 mars 1798).

(3) Discours d'Eschassériaux l'aîné à la séance du 22 germinal-11 avril. — Article de Poultier dans *l'Ami des lois*, le 28 germinal-17 avril, intitulé « Bonaparte et saint Louis », etc.

(4) Ruffin n'avait reçu aucune dépêche ni instruction politique depuis la dépêche du 25 ventôse (15 mars) dont nous avons parlé.

de vagues généralités, et avait insisté avec habileté sur ce fait que les articles et discours signalés par Esseid Ali ne pouvaient [engager le Directoire. En définitive, « il avait éludé une réponse catégorique aux affirmations de souveraineté de la Porte sur les rives du Nil, ainsi qu'aux demandes réitérées de déclarations pacifiques écrites (1). »

Un document officiel turc (le manifeste publié trois mois plus tard au moment de la déclaration de guerre) raconte ainsi cette importante audience du 19 juin (2) : « Au premier avis que la Sublime Porte eut de l'intention de la France d'attaquer l'Égypte, le sieur Ruffin, chargé d'affaires de cette nation près de la Sublime Porte, fut aussitôt appelé à une conférence et fut questionné officiellement sur cet objet. Il répondit qu'il n'avait aucune connaissance des projets du Directoire, mais que son opinion particulière était que si la France entreprenait réellement cette guerre, ce ne serait probablement que pour se venger des beys et pour porter préjudice au commerce des Anglais dans l'Inde. Il lui fut répliqué que si les Français attaquaient l'Egypte sous ce prétexte et pour quelque motif que ce fût, la Sublime Porte regarderait cette démarche comme une déclaration de guerre; que la paix et l'amitié qui existaient entre les deux États seraient légalement et politiquement changées en inimitié et hostilités, et

(1) Voir le livre déjà cité de M. M. Herbette, p. 226.

(2) A. E. Turquie. Supplément, t. 23, pièce 81.

Ce document est attribué à Fonton, ex-drogman français passé au service de la Russie. Nous avons signalé son rôle au moment du départ de Choiseul-Gouffier, en 1792.

que, comme la Sublime Porte ne pourrait jamais se désister d'un pouce de terrain de sa province d'Égypte, la nation musulmane se lèverait tout entière pour délivrer ces saints lieux; que, si les beys d'Égypte méritaient quelque punition, elle devait leur être infligée par la Sublime Porte, dont ils dépendent, et que l'ingérence de la France dans cette affaire serait tout à fait contraire aux droits des nations; que la cour d'Angleterre étant l'amie très intime de la Sublime Porte, elle ne pouvait nullement consentir que les armées françaises passassent par ses États pour porter préjudice au commerce des Anglais; qu'en conséquence, quand bien même le débarquement des Français en Égypte n'aurait pour but que ce projet, il donnerait lieu à une déclaration de guerre; qu'il devait en être bien persuadé et s'empresser d'en informer le Directoire... »

Ce plaidoyer de la Sublime Porte n'est sans doute pas très exact. Le 19 juin, les nouvelles étaient trop incertaines encore pour que le reïs-effendi pût poser aussi nettement son ultimatum. Mais, quelques jours plus tard, tout le monde commença à voir plus clair. D'une part, Esseid Ali, enfin informé, avait annoncé le départ de Bonaparte et l'on savait la prise de Malte. D'autre part, Ruffin venait d'être officiellement fixé par une dépêche du 22 floréal (11 mai). En dévoilant les projets du Directoire sur l'Égypte, Talleyrand expliquait que ces projets n'étaient pas dirigés contre le Grand Seigneur et qu'ils ne devaient pas être considérés comme por-

tant atteinte à la puissance turque... « La preuve de la sincérité de ces dispositions vous sera donnée par un négociateur qui arrivera à Constantinople immédiatement après l'expédition projetée. Il est chargé des pouvoirs et des instructions du Directoire, il porte avec lui des propositions de plusieurs genres pour le Divan, et il est difficile de croire que, *dans le nombre, il ne s'en trouve pas quelqu'une qui lui convienne* (1). Vous verrez paraître cet envoyé vers la fin de messidor ou au commencement de thermidor prochain (2). »

Messidor passe, thermidor passe, aucun ambassadeur de la République ne paraît à Constantinople et Ruffin se trouve dès lors dans la posture la plus fausse pour calmer les inquiétudes du reïs-effendi. La Sublime Porte ne croit plus ni aux explications du chargé d'affaires de France ni à celles que Talleyrand, resté à Paris, fournit avec une mauvaise foi évidente à l'ambassadeur turc. La situation des Français à Constantinople devient donc particulièrement pénible et dangereuse (3). Le ministre s'en rend parfaitement compte, mais comme il n'est pas personnellement en cause et qu'il a définitivement renoncé à venir lui-même, il ne semble pas s'en

(1) Cette phraséologie de Talleyrand vaut la peine d'être soulignée. La dépêche est du 11 mai. A cette date, c'était le ministre lui-même qui *devait* partir pour Constantinople.

(2) Milieu de juillet.

(3) Talleyrand laissa aussi Ruffin dans la plus fâcheuse situation pécuniaire. Le chargé d'affaire de la République fut obligé, en juin 1798, de faire un emprunt au Divan. Quand Jean Bon Saint-André, consul à Smyrne, signala sa propre détresse, en juillet, Ruffin ne put lui procurer que 100 sequins, faisant 500 piastres turques. « Après cela, écrivit-il, je n'aurai plus que 20 piastres dans ma caisse. »

inquiéter outre mesure. Le 16 thermidor (3 août), il écrit cependant à Ruffin à ce sujet : « Je conçois combien votre position auprès de la Porte va devenir pénible, délicate, et peut-être périlleuse. Cependant, je ne doute pas que vous ne vous conduisiez dans cette circonstance critique avec autant de prudence que de fermeté. *Ne craignez pas les Sept Tours.* Outre que la Porte ne me paraît plus capable d'un tel acte, vous devez vous rassurer en considérant qu'elle a ici un otage qu'elle ne voudrait sans doute pas compromettre. D'ailleurs, la grande nation ne laisserait pas impuni un attentat commis dans la personne de son représentant... Dans les conférences que vous ne manquerez pas d'avoir avec les ministres, vous vous attacherez à les bien convaincre que le Directoire n'a sur l'Égypte aucune idée de conquête, qu'il n'a voulu que se venger des beys et de leurs mameluks, vrais ennemis des deux puissances ; que les droits de la Porte en Égypte y seront par nous respectés et l'autorité rendue à son pacha, etc... »

Le château des Sept Tours, malgré l'affirmation de Talleyrand, était fort à craindre. Situé à l'extrémité sud-ouest de Stamboul, près la porte Dorée, dans une position splendide sur la mer de Marmara, ce château avait été rebâti en 1458 par Mahomet II sur l'emplacement d'une ancienne forteresse byzantine que les Grecs, à cause de ses tours, avaient nommée *Heptapyrgion*. C'était la prison d'État, la « Bastille » turque. Les janissaires y conduisaient les sultans détrônés, et les sultans y faisaient enfer-

mer les vizirs et les ministres qui avaient cessé de plaire. Depuis Mahomet, bien des têtes sanglantes avaient été accrochées aux créneaux de la forteresse, bien des drames s'étaient joués derrière ses murs. En outre d'après une ancienne tradition, c'était là que le grand Seigneur faisait emprisonner les ambassadeurs des Puissances avec lesquelles la Turquie était en guerre. Récemment, deux ministres du Tsar, Obrescov en 1768 et Bulgacov en 1787, avaient séjourné aux Sept Tours lors des derniers conflits avec la Russie (1).

Ruffin était donc parfaitement fixé sur le sort qui l'attendait! Avant même que la lettre de Talleyrand du 3 août ne fût parvenue, les vexations contre les Français avaient commencé. Le 19 août (2 fructidor), le grand vizir (2) avait averti Ruffin qu'il ne devait plus sortir du palais de France ; le drogman Dantan n'était plus autorisé à se présenter à la Porte et, en tout cas, jamais *de jour*; les citoyens français devaient éviter de se trouver dans les lieux publics, dans les promenades, dans les endroits écartés ; enfin, l'écusson de la République, placé sur la grille extérieure du palais, devait disparaître immédiatement. Pour expliquer ces mesures extraordinaires et vexatoires, la Porte donnait comme prétexte qu'elle désirait éviter la réédition de l'affaire survenue à Vienne le 13 avril.

Ruffin cependant était bien loin de montrer les ardeurs combatives de Bernadotte. Devenu fataliste

(1) Le château des Sept Tours est aujourd'hui en ruines.

(2) En messidor, le grand-vizir Izzet Mehmed pacha avait été remplacé par Yussuf pacha.

et philosophe, très résigné d'avance à son sort et connaissant trop bien l'histoire de Turquie pour croire à l'efficacité de réclamations tardives, il ne sut pas protester avec assez d'énergie.

Les mauvaises nouvelles du désastres d'Aboukir précipitèrent d'ailleurs les événements. Aussitôt que la destruction de la flotte française fut connue à Constantinople, les ministres turcs jugèrent que le moment d'intervenir était arrivé. On commença d'abord par exciter habilement l'effervescence populaire contre les Français. Des bandes de hurleurs, (représentant l'opinion publique !) parcoururent les rues de Péra, allumant des incendies aux points indiqués par la police. Le 14 fructidor au soir, (31 août) les citoyens de la « Nation » durent se retrancher au palais de l'ambassade.

Une dernière fois, dans la nuit du 14 au 15 fructidor, une ultime démarche auprès de la Porte était tentée sans succès par le drogman Dantan. Puis, dans la soirée du 15, Ruffin recevait l'ordre impérieux de se rendre le lendemain à trois heures chez le reïs-effendi (1).

Plus émotionné encore que le chargé d'affaires de la République, le ministre turc prévint les Français (2) qu'ils allaient être incarcérés : « Le glorieux Divan impérial, ayant acquis la certitude des faits, a résolu que, suivant l'usage pratiqué dans les cas de rupture et d'après l'ordre autographe impérial,

(1) Ce ministre se nommait Atif Ahmed. Il avait été nommé depuis quelques semaines seulement en remplacement de Rachid Mohammed.

(2) *Précis historique de l'incarcération*, signé par Ruffin, Kieffer et Dantan. (A. E., vol. 198.)

vous serez immédiatement conduits au château des Sept Tours; que tous les consuls et négociants français établis dans les États de sa Hautesse seront bien gardés et leurs marchandises séquestrées, etc. »

Escortés par des janissaires, Ruffin et ses drogmans traversèrent donc les rues de Stamboul au milieu d'une foule hostile pour être conduits à la forteresse. L'ambassade, où s'étaient réfugiés près de deux cents Français, fut occupée militairement par des soldats turcs ; des perquisitions furent opérées, et les scellés mis sur les archives (1).

Le lendemain de cette journée historique du 2 septembre 1798, une flotte russe — composée de six vaisseaux de ligne et de sept frégates, avec quinze cents hommes de troupes de débarquement — se présentait devant l'arsenal de Top Hané. Elle était signalée à l'entrée septentrionale du Bosphore depuis le 1er septembre et son arrivée avait hâté les mesures rigoureuses prises par le reïs-effendi.

C'était à la prière instante du prince Ferdinand de Wurtemberg que l'empereur Paul, outré par la prise de l'île de Malte (que la Russie avait si longtemps convoitée), s'était déterminé à faire acte d'hostilité contre la République. La flotte avait quitté Sébastopol le 23 août. Son commandant, l'amiral Uschakov, s'était particulièrement distingué dans la dernière guerre russo-turque. Les ministres ottomans

(1) La Porte offrit même gracieusement la maison de France à l'ambassadeur d'Angleterre. Peu de temps après, Spencer Smith y procédait à un pillage en règle.

l'accueillirent avec enthousiasme le 3 septembre. La flotte du sultan composée de six vaisseaux et de huit frégates sous Kadir bey, fut mise à ses ordres. Les escadres combinées ne furent d'ailleurs en état de prendre définitivement la mer, que vers le 1er octobre. Elle se dirigèrent alors sur Cérigo, puis sur les îles Ioniennes (1).

La guerre ayant été officiellement déclarée le 9 septembre, les mesures prises contre les Français de Constantinople furent successivement étendues à toutes les Echelles. A Smyrne (2), Lanarca, la Canée, Athènes, Salonique, consuls et vice-consuls furent jetés dans des cachots, tandis que les marchandises des commerçants français étaient partout séquestrées. Même, les rares ouvriers restés au service du Sultan après la dislocation de la mission de Pampelonne, furent mis aux galères ! Puis, en octobre, une nouvelle répartition des prisonniers était ordonnée par la Porte. Presque tous étaient transportés dans les forteresses de la mer Noire : à Kherson, dix prisonniers dont Jean Bon Saint-André ; à Samsoun, neuf ; à Anassa, huit, dont le drogman Franchini, et Pidoux, expéditionnaire de l'ambassade ; à

(1) Pour cette expédition ainsi que pour les opérations du célèbre Ali, pacha de Janina, voir le beau livre du commandant DE LA JONQUIÈRE sur l'*Expédition d'Egypte* (t. III) et l'*Expédition russo-turque aux îles Ioniennes*, par PISANI (*Revue d'Histoire diplomatique*, 1888). Un traité défensif avec la Russie fut signé par la Porte le 28 décembre.

(2) Jean Bon Saint-André venait d'arriver à Smyrne comme consul général. Né en 1749, ancien officier de marine, ministre protestant et conventionnel, il avait dernièrement rempli les fonctions de consul à Alger. Il resta trois ans à Kherson, jusqu'en fructidor an IX. Napoléon le fit préfet à Mayence et baron de l'Empire. Jean Bon Saint-André est mort en 1813.

Sinope, douze, dont le général Menant, le capitaine Castéra et Flüry, consul à Bukarest (1). Il ne restait plus guère au château des Sept Tours que Ruffin et ses drogmans.

*
* *

Annoncée d'abord par une correspondance officieuse de Vienne, l'incarcération des Français était confirmée le 10 vendémiaire (1er octobre), par une lettre de l'ambassadeur d'Espagne, M. d'Azara (2). Talleyrand affecta d'abord de ne pas y croire ; il informa même Esseid Ali (qu'il avait continué à berner depuis le mois de mai) qu'un ambassadeur de la République allait incessamment partir pour Constantinople.

Cet ambassadeur était, cette fois encore, l'indispensable Marie Descorches, dont la candidature avait été reprise depuis quelques semaines. Après bien des hésitations, Talleyrand avait enfin fait signer l'arrêté officiel le 16 fructidor (2 septembre) ; Ruffin devait reprendre les fonctions de premier secrétaire interprète, et Emile Gaudin (revenu de Vienne, où il avait accompagné Bernadotte), devait retourner à Péra (3). Comme au printemps précédent, Boulouvard avait été chargé de rédiger des Instructions : « Le premier soin du citoyen Descorches à son

(1) A. E. Turquie. 199-68. — Menant avait continué ses fonctions d'inspecteur de l'armée turque après la mort de Dubayet. Castéra lui avait été attaché.

(2) D'Azara à Talleyrand. (A. E. Turquie, 199-12.)

(3) La désignation de Descorches fut annoncée à Bonaparte par lettre du 29 fructidor (15 septembre). Le ministre ne faisait d'ailleurs pas allusion à son manque de parole personnel et se contentait de faire l'éloge de Descorches.

arrivée à Constantinople doit être de bien s'attacher à convaincre le Divan que la France conserve toujours le plus sincère désir de maintenir la paix, l'union et la bonne amitié qui existent depuis si longtemps entre les deux nations ; qu'il n'est envoyé par le Directoire exécutif que pour atteindre ce but, plus désirable encore pour la Porte que pour lui, et que bien loin d'avoir contre elle des intentions hostiles, il est prêt à employer pour elle toute la puissance de la République... »

Ces instructions, aussi hypocrites qu'inutiles, et qui ne font guère honneur à la clairvoyance tant vantée de l'ancien évêque d'Autun, étaient datées du 12 octobre. Or, depuis douze jours, l'incarcération de Ruffin était connue par une lettre de M. d'Azara. Boulouvard avait aussi rédigé des lettres protocolaires pour le grand vizir, le muphti, le reïs-effendi, le capitan-pacha, calquées sur les lettres remises en 1796 au général Dubayet.

Malgré l'extraordinaire entêtement de Talleyrand, il fallut bien pourtant se rendre à l'évidence lorsque les détails les plus circonstanciés et les plus précis sur les événements du 2 septembre et sur la déclaration de guerre arrivèrent à Paris par des voies différentes (1). Aucun espoir ne pouvait être gardé. Un nouveau décret du Directoire parut le 24 vendémiaire (15 octobre) : « Il est *sursis* à l'exécution de l'arrêté par lequel le citoyen Descorches est envoyé près de la Porte ottomane en qualité d'am-

(1) Un récit de l'incarcération, assez complet, figure au *Moniteur* du 12 octobre (21 vendémiaire).

bassadeur de la République française. L'époque du départ et celle du moment d'où courront les appointements du citoyen Descorches seront déterminées par un arrêté particulier lorsqu'il y aura lieu (1). »

De son côté, Esseid Ali avait été fort impressionné en apprenant l'entrée de Ruffin aux Sept Tours. Craignant un emprisonnement analogue, il avait demandé immédiatement ses passeports, faisant valoir, pour les obtenir, que son arrivée aux frontières turques serait certainement le signal de la mise en liberté pour tout le personnel de l'ambassade française à Péra. Le retour en Turquie d'Esseid Ali était, en effet, *l'une* des conditions énumérées dans les dépêches officielles du reïs-effendi pour que des négociations pussent être ultérieurement entamées. Mais, en octobre 1798, la Porte réclamait aussi l'évacuation immédiate de l'Egypte et il était impossible, pour le Directoire, d'engager une conversation diplomatique ayant quelque chance d'aboutir. On pensa sagement que l'ambassadeur turc constituait un gage, un otage qui pouvait devenir utile, et dont, par conséquent, il ne fallait pas se dessaisir.

Esseid Ali fut donc gardé à Paris. Tout à fait libre, protégé et surveillé très discrètement par la

(1) Talleyrand ne renonça pas à envoyer Descorches en Orient. Cette candidature fut de nouveau discutée après le 18 brumaire. Le 7 frimaire an VIII (27 novembre 1799), les trois consuls *signèrent* une lettre au Grand Seigneur qui parlait de la nécessité de la paix et annonçait le prochain départ du citoyen Marie Descorches pour l'*Egypte* « afin de donner suite aux négociations ». (A. E. Turquie. Supplément, 23-220.)

police, il contina à résider à l'hôtel Monaco, rue Saint-Dominique. Ses correspondances furent officieusement transmises par M. d'Azara.

Ce fut aussi, du reste, un représentant de l'Espagne qui servit d'intermédiaire pour la France à Constantinople. M. de Bouligni montra du zèle et beaucoup de dévouement pour l'accomplissement de cette délicate mission. Il avait reçu, au moment de l'incarcération de Ruffin, les archives et papiers de l'ambassade. Mais ses réclamations en faveur des prisonniers français n'eurent pas grand succès. L'ardeur qu'il apportait à plaider leur cause mécontenta les ministres turcs, qui demandèrent et obtinrent son rappel le 19 vendémiaire an VIII (10 octobre 1799). Bouligni dut quitter Péra, et, après son départ, les intérêts français restèrent absolument en souffrance (1).

Ce ne fut qu'en août 1800, — neuf mois après les journées de Brumaire, deux mois après Marengo, — que le malheureux Ruffin, fut autorisé à correspondre avec son ministre. Et une longue année de négociations fut encore nécessaire pour faire ouvrir les portes de son cachot. Au moment de la sortie des Sept Tours, — août 1801 — la paix générale était du reste prévue pour une date prochaine.

(1) Un Grec nommé Coïa, qui avait servi d'employé à Ruffin, continua cependant à renseigner le ministre français. Ses correspondances étaient adressées à une maison grecque de Gênes, qui les transmettait au consul Belleville. Celui-ci les envoyait à Paris. (Dépêche de Belleville à Talleyrand du 25 nivôse an VII. — A. E. Gênes, 175-24.)

Bouligni représenta plus tard l'Espagne à Stockholm. Il y mourut en décembre 1805.

Déjà l'Autriche, en février, avait abandonné la deuxième coalition par le traité de Lunéville et Naples venait de suivre l'exemple. La paix avec le Portugal eut lieu en septembre et quelques jours plus tard ce fut le tour de la Russie. L'Angleterre elle-même renonçait à la lutte. Les préliminaires furent signés à Londres le 1er octobre (1).

A cette date, Esseid Ali avait officiellement repris, depuis deux mois, la direction de son ambassade. Il avait revu Talleyrand, et les deux diplomates s'étaient mis promptement d'accord. Un projet de traité fut signé le 9 octobre. Le colonel Sébastiani, l'un des aides de camp du Premier Consul, fut désigné pour porter à Constantinople une lettre autographe de Bonaparte (2).

Les préliminaires du 9 octobre (1801) avec la Porte reproduisaient à peu près mot pour mot les arrangements précédemment convenus avec l'Angleterre : la France restituait l'Egypte et reconnaissait la république des Sept Iles (Iles Ioniennes) ; les prisonsonniers devaient être immédiatement échangés (3) ;

(1) *Histoire des Traités*, par M. de Koch, V, 282.

(2) Sébastiani, né en 1772, avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Entré dans l'armée en 1792, il conquit rapidement ses premiers grades. Il était chef de bataillon à Arcole et joua un rôle important au 18 Brumaire.

Sébastiani fut plus tard général de division et ambassadeur de Napoléon à Constantinople. Député libéral sous la Restauration, plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe, il devint maréchal de France en 1840, à soixante-huit ans.

Pour la première mission de Sébastiani en Turquie, voir *la Revue d'histoire diplomatique*, juillet 1903.

(3) Le général Menant, incarcéré à Sinope, était resté prisonnier pendant onze cent quatorze jours. Il n'avait, pendant ce temps, touché que 4 piastres par jour. Aussi son dénuement

l'intégrité du territoire ottoman était garantie ; la France recouvrait ses anciens privilèges en Orient, obtenait la promesse d'être traitée sur le même pied que la nation la plus favorisée, etc.

Ces conventions furent d'abord bien accueillies à Constantinople. Toutefois l'ambassadeur d'Angleterre, lord Elgin, fit remarquer au reïs-effendi une clause de l'article Ier des préliminaires : « Il est entendu qu'après l'évacuation de l'Egypte, les concessions qui pourraient être faites en Egypte aux autres puissances, de la part de la Sublime Porte, seront communes aux Français. » Lord Elgin protesta contre cette clause qui n'était pas tout à fait semblable au texte adopté par l'Angleterre. De son côté, le ministre russe déclara qu'il était inadmissible que la France fût traitée comme la Russie, si jamais le tzar obtenait la libre navigation dans la mer Noire. Enfin, le nouveau chargé d'affaires espagnol, vexé de n'avoir pas joué un rôle de médiateur, appuya les objections de ses collègues. Malgré l'arrivée de Sébastiani et les instances de Ruffin, le reïs-effendi n'osa pas ratifier les conventions du 9 octobre et insista pour qu'un diplomate turc fût admis au congrès d'Amiens. Bien que désavoué comme signataire des préliminaires, Esseid Ali fut chargé par son gouvernement de remplir cette nouvelle mission diplomatique.

était-il extrême. Le malheureux général, couvert d'infirmités à la suite de son incarcération, dut se faire réformer en pluviôse an X, peu après sa rentrée en France. Il ne put reprendre du service et fut définitivement retraité en 1811. Il avait deux enfants et mourut sous la Restauration dans la plus profonde misère. (A. G. Dossier Menant.)

Mais l'imbroglio avait assez duré! Le Premier consul refusa nettement de laisser partir Esseid Ali pour le Congrès. La Porte désigna alors un nouveau plénipotentiaire, Said Ghalib effendi, qui ne débarqua d'ailleurs en France qu'en juin 1802, trois mois après la signature du traité d'Amiens.

La paix générale impliquait la reprise des relations diplomatiques avec la Turquie. Bonaparte dut donc choisir un ambassadeur pour représenter la France auprès du sultan Sélim. Et il le voulut plus représentatif et plus célèbre que ses prédécesseurs. L'ambassade fut offerte à Bernadotte, puis, sur son refus, à l'un des glorieux soldats de l'armée d'Italie, dont la notoriété était alors très grande, au vainqueur de Bergen, le général Brune.

Brune quitta Paris le 1er novembre. Le 11, il s'embarquait à Marseille, et, escorté d'une véritable escadre — un vaisseau de 74, une frégate, deux corvettes, deux bricks, — se dirigeait vers les Dardanelles. Le 16 nivôse an XI (5 janvier 1803), le nouvel ambassadeur de la République triomphante faisait une entrée solennelle au palais de France à Péra. Cinq années s'étaient écoulées depuis la disparition du général Aubert-Dubayet.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

Pages.

AVERTISSEMENT..... I

INTRODUCTION

I. — LES GÉNÉRAUX ET LA RÉVOLUTION

Les deux périodes militaires. — Les représentants aux armées. — Généraux politiques. — Le Comité de Salut public. — Le champ d'action des armées s'agrandit. — Candidatures militaires au Directoire. — Les ministres de la guerre de l'an IV à l'an VIII..... 1

II. — LES TRADITIONS

Après le 9 thermidor. — Les traités de Bâle. — Reconnaissance de la République. — La nouvelle *étiquette*. — Le ministre Delacroix. — Talleyrand et Barras..... 24

III. — LES DIPLOMATES DU DIRECTOIRE

Barthélemy. — Le personnel diplomatique de l'an IV. — Les anciens commissaires des Relations extérieures. — Généraux employés dans la diplomatie. — Modérés et régicides. — La deuxième coalition. — Chute de Talleyrand. — Le ministère de Reinhard. — Sieyès cherche un général pour le seconder. — Appel adressé à Bonaparte..... 42

PÉRIGNON

I. — JUGE DE PAIX ET GÉNÉRAL EN CHEF

La famille de Pérignon. — Ses débuts militaires, son mariage. — Le juge de paix de Montech. — L'Assemblée législative. — Rentrée dans l'armée. — Aux Pyrénées-Orientales. — Figuères et Roses..... 75

II. — NÉGOCIATIONS AUX PYRÉNÉES-ORIENTALES

Premiers pourparlers avec l'Espagne. — Schérer remplace Pérignon. — Correspondances avec Urrutia. — Crillon, Bourgoing et Goupilleau. — La paix de Bâle. — Pérignon au Conseil des Cinq-Cents. — L'armée des côtes de Brest et de Cherbourg..... 87

III. — PÉRIGNON AMBASSADEUR

Dhermand, consul à Madrid. — Le marquis del Campo. — Nomination de Pérignon. — Mangourit, Champigny-Aubin, la famille militaire. — Instructions données par Delacroix. — Le prince de la Paix. — La reine et le roi d'Espagne. — Dispositions de Godoï à l'égard de la République.... 105

IV. — L'ARRIVÉE EN ESPAGNE

Voyage et impressions du premier secrétaire Mangourit. — Arrivée du général Pérignon à Madrid. — Présentation au roi d'Espagne. — Discours de l'ambassadeur. — Visites au corps diplomatique. — Installation au palais Berwick..... 132

V. — LE TRAITÉ DE SAINT-ILDEFONSE

L'Espagne et la France pendant la Révolution. — Les émigrés. — Lavauguyon et d'Havré. — Plaintes de Pérignon. — Projet d'alliance. — L'escadre de Richéry. — Négociations du traité. — Signature à Saint-Ildefonse. — La guerre contre l'Angleterre..... 146

VI. — LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Encore les émigrés. — Mangourit entre en lutte avec l'ambassadeur. — Ses *Bulletins*. — Godoï et Pérignon deman-

dent le rappel du premier secrétaire. — Champigny-Aubin. — Labène. — Premiers froissements avec le prince de la Paix. — L'escadre espagnole au cap Saint-Vincent. — Refroidissement des relations officielles. — Maladresse des consuls français. — Affaires de contrebande. — Borrel à Paris. — La calomnie sous le Directoire. — Jeanne Riflon. — Le roman de Pérignon..... 166

VII. — LA FIN DE L'AMBASSADE

Nécessité du maintien de Godoï. — Visées du prince de la Paix. — La grande maîtrise de l'ordre de Malte. — Mariage avec une Infante. — Affaires de Portugal. — Talleyrand devient ministre. — Correspondance intime de Pérignon avec sa famille. — Le 18 fructidor. — Rappel de l'ambassadeur et des secrétaires. — Relations avec Truguet. — Départ de Madrid en janvier 1798 et rentrée à Montech..... 195

VIII. — LE MARÉCHAL PÉRIGNON

La bataille de Novi. — Pérignon est fait prisonnier. — Retour en France. — Entrée au Sénat. — Dévouement au premier consul. — Maréchal d'Empire. — A Parme et à Naples. — La première Restauration. — Zèle royaliste du maréchal. — L'aventure de Toulouse. — Radiation de la liste des maréchaux. — Waterloo. — Nouvelles faveurs royales. — Mort de Pérignon..... 224

TRUGUET

I. — LA SUCCESSION DU GÉNÉRAL PÉRIGNON

Remaniement du ministère le 16 juillet 1797. — Causes de la disgrâce de l'amiral Truguet. — Nomination à Madrid. — Esquisse biographique. — Services militaires et civils. — Au ministère de la marine. — Portraits de l'amiral. — Relations antérieures avec Godoï. — L'ex-chanoine Perrochel..... 245

II. — DÉBUTS A MADRID

Truguet et Bonaparte. — L'ambassadeur quitte Paris. — Première entrevue avec le prince de la Paix. — Le comte de Cabarrus. — Présentation au roi d'Espagne. — Discours de l'amiral 262

III. — LA POLITIQUE DE L'AMIRAL

Projets de l'ambassadeur. — Ultimatum présenté au premier ministre espagnol. — Cédule royale du 23 mars 1798. — Inefficacité des mesures prises contre les émigrés et les prêtres factieux. — Interdiction des ordres français en Espagne. — Incident avec Perrochel. — Les agents secrets de Talleyrand : Ségui et Carency. — Brouille de Truguet avec son ministre 275

IV. — LA VENGEANCE DE TALLEYRAND

Chute du prince de la Paix. — Sa nouvelle orientation. — M. de Saavedra. — Négociations relatives au Portugal. — Bonne situation de Truguet à Madrid. — La haine de Talleyrand. — Rappel de l'ambassadeur. — Lutte avec Perrochel. — Présentation des lettres de recréance.. 296

V. — TRUGUET, ÉMIGRÉ

Arrivée de Guillemardet. — Départ de Perrochel. — Séjour de l'ex-ambassadeur à Madrid. — Correspondance avec Saavedra. — Retour à Paris. — Talleyrand raconte au Directoire les propos prêtés à Truguet. — Grande colère de Merlin de Douai. — Truguet est porté sur une liste d'émigrés. — Ses réclamations. — Il se rend en Hollande. La mission de Guillemardet. — Intervention de divers hommes politiques pour obtenir la radiation de Truguet. — Remerciements adressés à Barras et au Directoire. 313

VI. — DE 1799 A 1839

Le 18 brumaire. — Truguet conseiller d'État et amiral en chef. — Son opposition à l'Empire. — Sa disgrâce. — Nouvelles missions. — 1814. — Le comte Truguet. — Pair

de France. — La Révolution de 1830. — La *dignité* d'amiral de France. — Dernières années..... 331

AUBERT-DUBAYET

I. — LE MINISTÈRE DE LA GUERRE

Origines et carrière d'Annibal Aubert-Dubayet. — Assemblée législative. — Mayence. — En Bretagne et à l'Abbaye. — Le 13 vendémiaire. — Projets et illusions au ministère de la guerre. — Dubayet est nommé ambassadeur. — Portraits par La Revellière, Mallet du Pan et Barras..... 347

II. — DE PARIS A CONSTANTINOPLE

Préparatifs de l'ambassadeur. — Personnel militaire. — Officiers instructeurs. — Mission de Pampelonne. — Le général Dubayet prend congé du Directoire. — Arrivée à Toulon. — Croisières anglaises. — Changement de programme. — Départ pour Gênes. — Entrevue avec Bonaparte. — Venise. — En Bosnie et en Roumélie. — Stamboul..... 371

III. — LA FRANCE ET LA TURQUIE PENDANT LA RÉVOLUTION

Le dernier ambassadeur de la monarchie : Choiseul-Gouffier. — Sémonville est refusé par la Porte. — Mission de l'agent Daubry. — Marie Descorches. — Sa situation à Constantinople. — Questions religieuses. — Nomination de Verninac. — Son optimisme, son traité d'alliance. — Les affaires russes. — Négociations pour l'entrée de Dubayet. — L'arrivée à Péra..... 395

IV. — DIPLOMATES DE PÉRA, MINISTRES DE STAMBOUL

Brouille avec Carra Saint-Cyr et Caulaincourt. — Personnel de l'ambassade : Venture, Ruffin, les élèves drogmans. — Départ de Verninac. — Le corps diplomatique accrédité à Constantinople. — Le Grand Seigneur et la Sublime Porte. — Carra Saint-Cyr à Bukarest..... 419

V. — L'AUDIENCE SOLENNELLE DU 17 JANVIER 1797

Instructions données à Dubayet. — Arrivée des frégates. — Composition du cortège officiel. — Remise des lettres de créance et discours de l'ambassadeur. — Esseid Ali part pour Paris. — Le *mihmandar* Caulaincourt..... 439

VI. — EFFORTS DE MÉDIATION

Les émigrés. — Chalgrin. — Le protectorat religieux. — Projet d'alliance. — Mort de Catherine II. — L'empereur Paul. — Optimisme de Dubayet. — Espoir de médiation turque. — Talleyrand au pouvoir. — Campo Formio. 449

VII. — LES DIFFICULTÉS

Correspondance avec Mme Dubayet. — Projets de réunion de famille. — Le sort des missions militaires. — Menant et Pampelonne. — Incidents à Tripoli et à Smyrne. — Désillusions de l'ambassadeur. — Les aventures de Passwan Oglou 466

VIII. — LA MORT D'AUBERT-DUBAYET

Maladie de l'ambassadeur. — Ruffin appelle Carra Saint-Cyr. — La mort (17 décembre 1797). — Cérémonie des funérailles — Regrets laissés. — Séjour de Mme Dubayet à Péra. — Son départ pour la France le 28 juin 1798. — Notes sur les familles Carra Saint-Cyr et Charpentier. 486

IX. — LE CHATEAU DES SEPT TOURS

Carra Saint-Cyr, chargé d'affaires. — Projets d'expédition en Orient. — Talleyrand doit aller à Constantinople et se dérobe. — Relations de Ruffin et du reïs-effendi. — Vexations exercées contre les Français. — Le château des Sept Tours. — La Porte déclare la guerre à la République. — Entêtement de Talleyrand. — Esseïd Ali. — Mission donnée à Sébastiani par Bonaparte. — Lunéville et Amiens. — Le général Brune est nommé ambassadeur..... 504

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Vie militaire du général Foy, par GIROD DE L'AIN, chef d'escadron d'artillerie. Ouvrage accompagné de deux portraits en héliogravure, six cartes et trois fac-similés d'autographes. Un vol. in-8°. . . . 12 fr.
(Couronné par l'Académie française, prix Marcellin Guérin.)

L'Europe et la Révolution française, par Albert SOREL, de l'Académie française.
Tome Ier. *Les Mœurs politiques et les traditions.* 8e édition. — Tome II. *La Chute de la royauté.* 8e édition. — Tome III. *La Guerre aux rois.* 8e édition. — Tome IV. *Les Limites naturelles* (1794-1795). 7e édition. — Tome V. *Bonaparte et le Directoire* (1795-1799). 6e édition. — Tome VI. *La Trêve. Lunéville et Amiens* (1800-1805). 5e édition. — Tome VII. *Le Blocus continental. Le Grand Empire* (1806-1812). 5e édition. — Tome VIII. *La Coalition. Le Traité de 1815* (1812-1815). 5e édition. Prix de chaque vol. in-8°. . . . . 8 fr.
(Couronné deux fois par l'Académie française, grand prix Gobert.)

L'Avènement de Bonaparte. *La Genèse du Consulat — Brumaire — La Constitution de l'an VIII,* par Albert VANDAL, de l'Académie française. 12e édition. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.

Mémoires de Larevellière-Lépeaux, membre du Directoire exécutif de la République française et de l'Institut national, publiés par son fils sur le manuscrit autographe de l'auteur, et suivis des pièces justificatives et de correspondances inédites. Trois vol. in-8° avec un portrait . . . . . 20 fr.

Correspondance inédite de Mallet du Pan avec l'empereur d'Autriche (1794-1798), publiée, d'après les manuscrits conservés aux Archives de Vienne, par André MICHEL, avec une préface de M. TAINE, de l'Académie française. Deux vol. in-8°. . . . . 16 fr.

Bernadotte, Napoléon et les Bourbons (1797-1844), par Léonce PINGAUD, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. 7 fr. 50

Mémoires du général baron Thiébault, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original, par Fernand CALMETTES.
Tome Ier : 1769-1795. 9e édit. Un vol. in-8° avec deux portraits en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
Tome II : 1795-1799. 9e édition. Un vol. in-8° avec portrait. . 7 fr. 50
Tome III : 1799-1806. 8e édit. In-8° avec deux héliogravures. 7 fr. 50
Tome IV : 1806-1813. 8e édit. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
Tome V et dernier : 1813-1820. 7e édit. Un vol. in-8° avec une héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmühl. Ses commandements, son ministère (1801-1815), avec introduction et notes par Ch. DE MAZADE, de l'Académie française. 4 vol. in-8°. . . . 30 fr.

Les Mémoires d'une inconnue, publiés sur le manuscrit original (1780-1816). 2e édition. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Histoire générale des Émigrés pendant la Révolution française, par H. FORNERON.
Tomes I et II. 4e édition. Deux vol. in-16. . . . . 8 fr.
Tome III. Les Emigrés et la société française sous Napoléon Ier, avec une introduction par M. LE TRÉSOR DE LA ROCQUE. In-8°. . 7 fr. 50

Une Ambassade française en Espagne pendant la Révolution (1789-1804), par GEOFFROY DE GRANDMAISON. In-8°. . . . 7 fr. 50

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22292 7433

A. DRY

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

AN IV-AN VIII

II

LA MISSION DE CLARKE EN ITALIE
CANCLAUX ET LACOMBE SAINT-MICHEL A NAPLES
BERNADOTTE A VIENNE

Avec quatre gravures

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1906
Tous droits réservés

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

DU MÊME AUTEUR

Vers l'Occident. *Nord du Maroc, Andalousie, Lisbonne.* In-16. (Librairie Plon, 1899.)

Trinacria. *Promenades et Impressions siciliennes.* In-16. (Librairie Plon, 1903.)

Reims en 1814, pendant l'invasion. In-8°. Avec vingt gravures hors texte et trois cartes. Préface de M. Henry Houssaye, de l'Académie française. (Librairie Plon, 1902).

(Ouvrage honoré d'une souscription du ministère de la guerre.

EN PRÉPARATION :

Soldats ambassadeurs sous le Consulat.

Première série : *Duroc, Lavallette, Mac-Donald, Lannes, Jourdan, Beurnonville.*

Deuxième série : *D'Hédouville, Clarke, Andréossy, Gouvion-Saint-Cyr, Rapp, Brune.*

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.

A. DRY

SOLDATS AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

AN IV-AN VIII

II

LA MISSION DE CLARKE EN ITALIE
CANCLAUX ET LACOMBE SAINT-MICHEL A NAPLES
BERNADOTTE A VIENNE

Avec quatre gravures

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1906
Tous droits réservés

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published 23 May 1906.
Privilege of copyright in the United States reserved under the Act approved March 3d 1905 by Plon-Nourrit et Cie.

LE GÉNÉRAL CLARKE

EN L'AN V

D'après une miniature
appartenant à M. le duc de Fézensac.

Photographie Sauvanaud.

SOLDATS-AMBASSADEURS

SOUS LE DIRECTOIRE

CLARKE

I

LA MISSION DE CLARKE

Situation militaire en Italie en novembre 1796. — Désignation d'un envoyé extraordinaire près la cour de Vienne. — La carrière du général Clarke. — Portraits divers. — Instructions données par Carnot et Delacroix. — Départ pour l'Italie. — Relations antérieures avec Bonaparte. — Elliott. — Accueil reçu au quartier général. — La mission d'espionnage.

La mission diplomatique donnée par le Directoire au général Clarke à la fin de 1796, ne fut pas une véritable ambassade. Parti comme ambassadeur ou, du moins, comme « envoyé extraordinaire près de la cour de Vienne », — c'était là son titre officiel, — Clarke n'a pu se rendre qu'en Italie et, malgré son ambition, n'a joué qu'un rôle secondaire à côté de Bonaparte (1).

(1) On ne trouvera pas ici l'histoire complète des négociations de Léoben et d'Udine. J'ai cherché seulement à raconter la part

Cette mission est cependant intéressante à plus d'un titre. Clarke y fit son apprentissage diplomatique en accompagnant presque constamment le général en chef victorieux. Les relations forcées, d'abord pleines de méfiance, puis très cordiales, qui s'établirent alors entre le vainqueur d'Arcole et le protégé de Carnot ont influé sur toute la vie du futur duc de Feltre. L'exposé de ces relations tiendra une place importante dans l'étude qui suit.

Il faut d'abord rappeler sommairement quelle était la situation militaire en Italie, au moment du départ de l'envoyé extraordinaire, en novembre 1796.

En trois mois, d'avril à juin, Bonaparte a conquis l'Italie septentrionale et bloqué Mantoue. Profitant de quelques semaines de répit, il a consolidé ses conquêtes en portant ses troupes vers l'Italie centrale et en signant des traités ou des suspensions d'armes avec les princes italiens. Une deuxième série d'opérations, qui ne dure que quelques jours, commence en juillet : Wurmser peut d'abord entrer à Mantoue le 2 août, mais est battu le 5 à Castiglione et se retire sur le Tyrol. Dans une troisième campagne, le général en chef autrichien revient sur Mantoue, réussit à secourir la place et s'y enferme après la bataille de la Favorite, le 19 septembre. Une nouvelle armée impériale est alors confiée à

prise par Clarke aux événements qui se sont déroulés en Italie depuis décembre 1796 jusqu'au lendemain du 18 fructidor (4 septembre 1797).

Alvinzi à la fin d'octobre. Une quatrième campagne s'ouvre et conduit les Autrichiens aux journées d'Arcole, — 15-17 novembre.

Donc, au commencement de novembre 1796, l'Autriche espère encore réparer par un nouvel effort, les défaites subies depuis sept mois et le tout puissant ministre de l'empereur, le baron de Thugut, ne songe aucunement à la paix. De son côté, le Directoire exécutif ne se leurre pas outre mesure des avantages remportés jusqu'en octobre en Italie. Les conquêtes au delà des Alpes paraissent bien lointaines et incertaines. On les considère surtout à Paris, — dit M. de Sybel, — « comme des instruments diplomatiques propres à faciliter l'acquisition de la Belgique et des provinces rhénanes. »

Au moment même où Alvinzi allait commencer la quatrième campagne, le Directoire s'était donc décidé, malgré certaines objections formulées par Bonaparte, à tenter de négocier *séparément* avec l'Autriche pendant que des négociations *générales* continueraient à se poursuivre à Paris avec lord Malmesbury. Puis, le principe de négociation séparée une fois admis, il avait fallu trouver un négociateur. Carnot pensait qu'un général pourrait seul traiter utilement les questions politiques et militaires, et il proposa à ses collègues, dans la séance du 22 brumaire (12 novembre), d'envoyer à Vienne même, avec des pouvoirs extraordinaires, un de ses protégés, le général Clarke.

L'idée de l'envoi direct à Vienne d'un négocia-

teur officiel fut d'abord fort combattue. Rewbell et Barras s'y opposèrent « parce qu'une avance aussi prompte et aussi humble paraïssait intempestive au moment où l'envoyé anglais, lord Malmesbury, allait recevoir des pouvoirs de l'Autriche pour traiter (1). » La Révellière émit alors l'avis de restreindre l'importance de la mission et de faire passer le négociateur par l'Italie. Les directeurs étant enfin tombés d'accord, la candidature de Clarke fut accueillie.

Ce général était, en 1796, sans grande notoriété militaire. Il remplissait les fonctions officielles de « général divisionnaire directeur du cabinet topographique militaire du Directoire exécutif », mais ses services de guerre — pour l'époque — étaient assez ternes. Le grand public savait seulement que le directeur Carnot lui montrait beaucoup d'estime et d'affection. C'était « l'homme de Carnot ».

Né à Landrecies en 1765 — quatre ans avant Bonaparte — *Henri-Jacques-Guillaume* Clarke appartenait à une famille d'origine irlandaise (2). Son père, Thomas Clarke, avait servi comme capitaine aide-major au régiment irlandais de Bulkeley. Sa mère, Louise Shée, était sœur de M. Shée, secrétaire du duc d'Orléans. Après être entré comme cadet

(1) *Mémoires de Barras*, II.

(2) Henri-Jacques-Guillaume Clarke fut baptisé le 18 octobre 1765. Il eut pour parrain Me Jacques Heurneÿ, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine, au nom de Me Henry de Bulkeley, comte de Bulkeley, brigadier des armées du roi et colonel du régiment de Bulkeley. La marraine fut dame Marie-Thérèse Préponier. [Extrait du registre de la paroisse de Landrecy en Hainault, diocèse de Cambray, pour l'année 1765.] (Arch. adm. Guerre.)

à l'École militaire de Paris, le 17 septembre 1781, le jeune homme avait obtenu, à seize ans, une sous-lieutenance au régiment de Berwick, grâce à l'appui du maréchal duc de Fitz-James. Puis, sur la demande du duc de Chartres, il avait été nommé, le 25 septembre 1784, cornette blanc avec le rang de capitaine, au régiment *colonel général* des hussards. Il n'avait que dix-neuf ans!

Déjà orphelin de père, Guillaume Clarke eut alors la douleur de perdre sa mère à la fin de 1784. Il restait sans aucune fortune et n'avait, pour vivre, que sa solde de 675 livres, avec lesquels il fallait « servir, s'habiller et se monter ». Heureusement, le duc d'Orléans s'intéressait au jeune capitaine, et fit reverser sur sa tête la pension de 600 livres précédemment accordée à la veuve de *Thomas* Clarke. Puis, comme son protégé parlait couramment l'anglais, sa langue maternelle, le même duc d'Orléans l'emmena comme secrétaire interprète à Londres, en 1789.

Clarke se plut beaucoup en Angleterre (1), trouva fort à son goût la carrière diplomatique où il se trouvait lancé par hasard et songea à quitter l'armée. Il écrivit alors à son protecteur le 1er décembre 1789 : « Monseigneur, Votre Altesse Sérénissime ayant bien voulu emploïer mes faibles talents dans la mission dont elle est chargée près de la cour d'Angleterre, et le service qu'elle exige de moi me mettant dans l'impossibilité de faire celui de ma

(1) Il se maria alors avec une Anglaise, miss Alexander. Voir chap. VI.

charge de cornette blanc au régiment du colonel général, me faisant scrupule d'occuper une place dont je ne remplis pas les devoirs, et étant appelé à des fonctions intéressantes par Votre Altesse Sérénissime, je la supplie de recevoir ma démission de la charge de cornette blanc que je tenais de ses bontés (1). »

Clarke fut donc remplacé à son régiment; mais, quand il quitta Londres, on l'affecta, le 11 juillet 1790, au 16e dragons, puis au 14e dragons, le 15 septembre 1791. Ce 14e dragons était sous le commandement du duc de Chartres qui proposa immédiatement le capitaine pour le grade de lieutenant-colonel, avec la note suivante, signée *Louis-Philippe :* « Ses connaissances acquises, ses talents militaires, son zèle pour le service et son patriotisme le rendent très susceptible d'obtenir le grade de lieutenant-colonel (2). » Grâce à cette recommandation, Clarke était promu peu après, le 5 février 1792, au 2e de cavalerie, et, à la fin de l'année, suivait son nouveau corps à l'armée du Rhin.

Très calme, bon organisateur et très beau soldat, il se faisait vite remarquer, notamment à l'affaire de Spire où il commandait la cavalerie. Les habiles dispositions prises par le jeune lieutenant-colonel forçaient plusieurs escadrons ennemis à se rendre prisonniers de guerre. Quelques semaines plus tard, le protégé du duc de Chartres défendait avec succès

(1) A. A. G., dossier Clarke.

(2) A. A. G. 23 novembre 1791. — Cette note fut appuyée par le maréchal de camp Théobald Dillon, inspecteur général.

le passage de la Nahe avec des forces inférieures, le jour de la déroute de Bingen.

Ce dernier fait d'armes avait spécialement attiré l'attention des représentants du peuple à l'armée du Rhin, Ritter, Haussmann, Ferry et Du Roy. A la date du 20 mai 1793, Clarke était nommé provisoirement général de brigade et son grade était presqu'aussitôt confirmé par le Comité de salut public. Mais, le 12 octobre suivant, le nouveau général était dénoncé à Paris; il recevait avis de sa suspension et devait quitter l'armée du Rhin (1).

D'idées très exaltées, résolument admirateur des actes les plus énergiques du Comité de salut public, Clarke protesta contre sa disgrâce et réussit à intéresser Carnot à son sort. N'ayant pu cependant se faire replacer, il quittait Paris au mois de décembre et restait à Commercy jusqu'à la fin de 1794.

De nouvelles démarches, appuyées sans doute par Carnot, aboutirent au commencement de 1795. La suspension fut d'abord « levée sans réintégration » le 15 février (27 pluviôse). Puis, le 14 ventôse suivant (4 mars), Clarke rentrait tout à fait en grâce, était réintégré et attaché comme général de brigade au cabinet topographique du Comité (2). Très satis-

(1) Extrait des registres du Comité de salut public, du 27 pluviôse an III, signé par Chazal, Merlin de Douai, Marec, Carnot, A. Dumont, Cambacérès, Boissy. (Arch. G.)

(2) Ce cabinet topographique, pendant les premiers mois du Directoire comme du temps du Comité de salut public, fut d'abord une sorte de ministère particulier et comme l'état-major général de toutes les armées de la République. Depuis 1793, Carnot exerça presque constamment son action sur ce cabinet.

En novembre 1796, — quand il partit pour l'Italie, — Clarke fut remplacé dans ses fonctions par Dupont, qui devait devenir

fait des services de son protégé, Carnot le faisait nommer directeur à ce même cabinet topographique, le 30 brumaire an IV (20 novembre 1795), trois semaines après la constitution du Directoire. Enfin, l'heureux Clarke recevait, le 16 frimaire an IV (6 décembre 1795) le grade de général de division! Il avait alors trente ans et un mois (1)!

Clarke travaillait donc depuis dix-huit mois au cabinet topographique, comme employé ou comme directeur, lorsque Carnot, en novembre 1796, l'avait proposé à ses collègues pour aller à Vienne. A cause de ses fonctions mêmes, il était peu connu, mais passait pour un homme de valeur. « Il avait une taille avantageuse, une démarche noble, une physionomie spirituelle, aimait les lettres et les cultivait dans ses moments de loisir (2). » C'était, — dit M. Sorel (3), — « un grand travailleur, instruit, ambitieux, *entiché de noblesse*, probe sur l'article de l'argent, rude avec ses inférieurs, souple aux puissants, ne se ménageant point dans son dévouement, mais se dévouant à son intérêt plutôt qu'à celui de

tristement célèbre à Baylen, puis ministre de Louis XVIII. Après Léoben, le « cabinet » fut réuni au dépôt de la guerre, tout en conservant un directeur. En octobre 1797, Dupont céda la place à Ernouf.

Enfin, en septembre 1798, le « cabinet » fut réorganisé sous le nom de bureau militaire du Directoire. Milet de Mureau et Bourotte en furent les premiers titulaires. (Consulter à ce sujet l'ouvrage du lieutenant-colonel Titeux sur le *Général Dupont*, I, 56.)

(1) Clarke fut assez maladroit pour perdre son brevet de divisionnaire ou, du moins, pour se le laisser voler, avec son portefeuille ! Il demanda un duplicata de ce brevet par lettre du 14 floréal an IV (3 mai 1796). (A. G. Dossier Clarke.)

(2) Note sur le duc de Feltre. Arch. G. A⁹h, 380.

(3) *Bonaparte et Hoche en 1797*, livre Ier.

son chef; ne se donnant pas à demi, mais se reprenant tout entier et sans transition, il se croyait destiné à une brillante carrière, était impatient de la fortune et se piquait de percer vite en servant bien et à propos. »

Cette manie de noblesse était un ridicule que le général devait conserver longtemps, — jusqu'à ce que Napoléon l'eût créé duc de Feltre! Bourrienne raconte qu'en 1797, à Milan, Clarke continuait à s'occuper de généalogies. Il crut, un jour, avoir découvert sa filiation avec les Plantagenets! « ...Cette imagination égaya beaucoup Bonaparte, qui lui dit en nombreuse compagnie : « Vous ne « m'aviez pas parlé de vos droits au trône d'Angle- « terre. Il faut les revendiquer! »

Voici, d'autre part, comment lord Malmesbury jugeait le nouveau diplomate à la fin de 1796 : « Cet officier partage sourdement avec Carnot la gloire des succès et même des retraites des armées françaises et joue en France, à quelque degré de réputation près, le rôle qu'a joué dans les Pays-Bas et en Allemagne le fameux colonel Mack. Sans cesse il conçoit des batailles, des marches, des mouvements de toute espèce. Il est encore jeune, plein d'ardeur et aimant les projets. On prétend qu'il est très attaché au projet de descente soit en Angleterre, soit en Irlande... »

*
* *

Le décret qui nommait Clarke « envoyé extraordinaire près la cour de Vienne » porte la date du 25 brumaire an V (15 novembre 1796), c'est-à-dire

du jour même où commençait la bataille d'Arcole (1). Le lendemain, un secrétaire d'ambassade, Perret, recevait avis de sa désignation et de minutieuses instructions étaient préparées (2).

Ces instructions étaient doubles. Les unes, purement diplomatiques, furent rédigées par les soins du ministre Delacroix. Carnot lui-même fournit à son ami des directions politiques.

Pour se conformer à celles-ci, Clarke devait d'abord se rendre au quartier général de l'armée d'Italie, en toute diligence, pour faire connaître au jeune vainqueur les idées du Directoire. Il devait aussi, dit-on, renseigner Carnot sur les plans, les intentions et les ambitions de Bonaparte et dépeindre sincèrement au Directoire la situation de l'Italie telle qu'elle était et non telle que le général en chef la présentait dans sa correspondance avec Paris.

Quant aux instructions de Delacroix (qui furent signées par le ministre le 16 novembre (26 brumaire), elles visaient surtout les négociations diplomatiques ultérieures. Après avoir touché barre au quartier général de Bonaparte, Clarke devait, en effet, solliciter du général Alvinzi des passeports pour Vienne

(1) Le Directoire exécutif, en date du 25 brumaire an V, arrête ce qui suit :

« Le général de division Clarke est nommé pour se rendre à Vienne en qualité d'envoyé extraordinaire à l'effet de proposer un armistice général entre les deux puissances et de convenir des moyens d'entamer les négociations pour la paix, le lieu où elles seront suivies, le temps où elles seront ouvertes, lui donnant à cet effet tous les pouvoirs. »

(2) « Jamais instructions diplomatiques ne furent plus minutieuses et plus prolixes que celle qu'on donna à Clarke sous la date du 16 novembre 1796. » (*Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat,* IV, 48.)

et proposer à l'empereur un armistice en Italie et sur le Rhin. Cet armistice pouvait être le prélude d'une paix qui aurait pour base des dédommagements réciproques.

L'ingéniosité du négociateur pouvait d'ailleurs s'exercer! La Belgique et la majeure partie des provinces du Rhin devaient, à tout prix, rester à la République; mais, pour les garder, l'envoyé extraordinaire du Directoire était libre de varier les combinaisons et de faire beaucoup de concessions à Thugut. On croyait savoir en effet, à Paris, que l'Autriche était très désireuse de conserver l'Italie septentrionale et qu'elle laisserait assez facilement négocier la cession de la Belgique et la limite du Rhin.

Escomptant d'avance l'arrivée dans la capitale de l'Autriche, Delacroix disait : « ... Je vous suppose maintenant arrivé à Vienne, observant tous les grands personnages qui figurent sur ce théâtre et traçant leurs portraits d'une touche aussi ferme que facile... Votre voyage serait suffisamment utile quand il n'aboutirait qu'à nous faire connaître les passions qui les animent et les moyens de les faire tourner au profit de la République et de l'humanité... »

Pendant que Clarke faisait ses derniers préparatifs de départ, la nouvelle des combats d'Arcole parvenait à Paris dans la nuit du 21 au 22 novembre. Cette glorieuse rencontre constituait un important succès tactique, mais ne pouvait terminer la guerre. La lutte avait été fort meurtrière et longtemps incer-

taine (1). Avant même d'en connaître tous les détails, le Directoire estima qu'il n'était toujours pas possible d'imposer la paix, puisque Mantoue restait au pouvoir de l'empereur. Une négociation séparée avec l'Autriche semblait donc toujours désirable.

Clarke fut invité à se mettre en route sans délai et on lui confia alors une lettre adressée directement à l'empereur, dont il pourrait faire usage au besoin. Préparée depuis quelques jours, cette lettre fut signée par Barras seul, mais Carnot en a réclamé à bon droit la paternité. Elle disait : « Le moment est venu où il ne peut y avoir aucun intérêt réel à courir de nouvelles chances, où une rixe fatale plus longtemps prolongée serait sans objet, où, quels que puissent être les griefs réciproques et la diversité des principes politiques des deux gouvernements, leurs intérêts coïncident en ce point que tout les presse de se rapprocher pour le soulagement des peuples et le retour de la paix... Le Directoire exécutif propose donc à Votre Majesté cette paix nécessaire. Il l'invite à accélérer de tous les moyens une époque si désirée et si importante pour l'humanité entière... Les deux propositions que le Directoire exécutif fait à Votre Majesté sont donc celles-ci : 1° Suspension d'armes simultanée sur

(1) Le général Beaupoil écrivit : « L'armée a fait des prodiges, mais nous pouvons dire avec Pyrrhus qu'une victoire semblable à celle-ci nous ruinerait de fond en comble. » De son côté, Bonaparte manda à Carnot le 19 novembre (29 brumaire) : « Jamais champ de bataille n'a été aussi disputé que celui d'Arcole. Je n'ai presque plus de généraux. Leur dévouement et leur courage sont sans exemple. »

Ces lettres n'arrivèrent du reste à Paris qu'après le départ de Clarke.

tous les théâtres de la guerre; 2° Convocation de ministres plénipotentiaires pour traiter de la paix définitive entre les deux puissances et leurs alliés respectifs... Nous adressons à Votre Majesté les présentes propositions par un envoyé revêtu de notre confiance et chargé d'instructions et de pouvoirs suffisants pour statuer, tant sur le mode d'armistice que sur le lieu de réunion des plénipotentiaires... »

Ainsi muni d'instructions, de recommandations et de cette lettre peu protocolaire pour l'empereur, Clarke quitta secrètement (1) Paris le 23 novembre dans la nuit avec son aide de camp Cuviller. Pendant son absence, les négociations générales devaient continuer avec lord Malmesbury. Mais, persuadés maintenant qu'ils allaient aboutir avec l'Autriche et que, bientôt, l'Angleterre se trouverait seule contre la République (2), les directeurs montrèrent peu de courtoisie et prirent une attitude agressive et maladroite vis-à-vis de Malmesbury. Il faut d'ailleurs se rappeler que, pendant les dernières semaines de 1796, le général Hoche préparait et tentait la fameuse

(1) Le *Rédacteur* du 5 frimaire (25 novembre) annonça le départ et définit ainsi la mission donnée : « Nous sommes autorisés à publier officiellement que l'envoi fait à Vienne d'un *négociateur militaire* a été pour proposer à l'Empereur un armistice général entre ses armées et celles de la République, afin d'empêcher ainsi les plus grands malheurs et une plus grande effusion de sang, en attendant l'issue des négociations de paix déjà entamées ainsi que pour lui faire quelques ouvertures propres à en hâter autant que possible la conclusion. »

(2) Catherine II mourut subitement le 17 novembre au moment où elle allait signer un traité de subsides avec l'Angleterre et envoyer à la coalition une armée de 60,000 hommes.

descente en Irlande dont l'issue devait être si funeste.

L'envoyé du Directoire s'arrêta à Lyon le 25 novembre. Prenant son rôle *politique* au sérieux, même avant d'avoir franchi les Alpes, il rendit compte à Carnot de son voyage. Dans la réunion des directeurs du 9 frimaire (29 novembre), « Carnot, — dit Barras (1), — lit une lettre du général Clarke écrite de Lyon. Nous n'avons point chargé le citoyen Clarke d'explorer Lyon, nous l'avons seulement envoyé en Italie. Mais, pour un homme qui a la vocation des choses de police, il faut qu'il fasse de la police partout où il passe. Remplissant donc un mandat de plus qu'il s'est donné lui-même, l'observateur Clarke veut bien reconnaître que la ville de Lyon est tranquille, que les municipalités ont un bon esprit; mais le bureau central nommé sur la proposition de Reverchon est mauvais. Rewbell et moi ne croyons pas pouvoir nous en rapporter au jugement prononcé par Clarke en courant la poste. Carnot a de l'humeur et dit que presque toutes les autorités de la République sont composées de brigands... »

Le voyage fut retardé par le mauvais état des chemins et la difficulté de se procurer des chevaux. Le général dut séjourner vingt-quatre heures à Chambéry avant de s'engager dans les Alpes par le Mont-Cenis. Arrivé à Turin le 8 frimaire (28 no-

(1) *Mémoires de Barras*, II, p. 244.

vembre), il n'y restait que quelques heures, voyait cependant le comte de Priocca (ministre des affaires étrangères du roi de Sardaigne) et entrait à Milan dans la nuit du 9 au 10 frimaire (29-30 novembre) (1). Dès le lendemain, il commençait à remplir la partie de sa mission que lui avait confiée Carnot : renseigner le Directoire sur la situation vraie de l'Italie et faire connaître à Bonaparte les vues actuelles du gouvernement.

*
* *

Les relations antérieures des deux généraux étaient bonnes. Ils avaient travaillé ensemble au cabinet topographique avant le 13 vendémiaire, puis sous le ministère d'Aubert-Dubayet, alors que Bonaparte avait conçu le fameux plan de la campagne d'Italie, qui plut à Carnot et valut à son auteur le commandement de l'armée (2). Sans être amis, ils avaient jusque-là éprouvé l'un pour l'autre cette sympathie un peu banale qu'on nomme bonne camaraderie (3), sympathie qui ne pouvait du reste se comparer à l'affection véritable qui liait Bonaparte à certains généraux qu'il avait personnellement vus au feu et conduits à la victoire. Barras affirme que

(1) Cette date est fixée par une lettre de Clarke du 16 frimaire.

(2) Schérer, commandant en chef, refusa d'exécuter le plan élaboré à Paris, et c'est alors que Bonaparte fut nommé général en chef en mars 1796.

(3) Dans ses *Souvenirs sur Napoléon* (p. 203), le comte Chaptal raconte qu'après le 9 thermidor, le colonel Aubry, alors tout puissant et ennemi personnel de Bonaparte, avait voulu « rayer du tableau » le futur Empereur comme *incapable!* « Bonaparte, dit Chaptal, ne fut rétabli sur ce tableau que sur les instances de Clarke, de Carnot et de Doulcet de Pontécoulant. »

les rapports des deux généraux dataient de l'an II : « Bonaparte était lié avec Clarke. On l'avait souvent remarqué à côté de ce commis qui, chaque jour, à la clôture des séances du Comité, lorsque les membres en sortaient, se plaçait sur leur passage, décoré du bonnet rouge, en criant avec ses camarades : « Vive Robespierre, Vive le Comité de salut public... »

Clarke avait donc eu, — malgré sa suspension, — la réputation d'être partisan de Robespierre en l'an II, ce qui, naturellement, sous la plume du général de Thermidor, constitue un sérieux grief. Mais, au contraire, en 1796, Clarke avait suivi l'évolution de Carnot, et c'était précisément parce qu'il passait alors pour relativement modéré que Barras avait combattu sa candidature ! Il reste certain que Clarke avait été *jacobin*. Mais ce mot, en l'an II comme aujourd'hui, avait des significations diverses. « Il y a eu de bons jacobins, — disait Napoléon à Sainte-Hélène. — Il a existé une époque où tout homme ayant l'âme un peu élevée devait l'être. Je l'ai été moi-même comme vous et comme tant de milliers d'autres gens de bien (1). »

Quoiqu'il en soit de la communauté d'idées des deux généraux à l'époque de la Convention, leurs relations récentes depuis un an les avait certainement rapprochés encore. Clarke allait beaucoup à Paris chez le banquier Campi et y rencontrait souvent la femme du général en chef, après le départ

(1) *Opinions et jugements de Napoléon*, II, 1.

de celui-ci pour l'Italie. Une certaine intimité s'était établie entre Clarke et Joséphine. Aussi, à la fin de mai 1796, le directeur du cabinet topographique avait-il imploré la protection de la citoyenne Bonaparte en faveur d'un de ses cousins-germains, Elliott. « Les victoires successives de l'armée d'Italie ont électrisé toute ma maison, — écrivait Clarke (1), — et mes aides de camp voulaient me quitter pour aller servir avec le général Bonaparte... J'ai formé le projet très familier d'envoyer mon cousin Elliott au général Bonaparte, qui m'obligera singulièrement de le prendre pour son aide de camp et qui pourra me le rendre à la fin de la campagne. La citoyenne Bonaparte contribuera sans doute à me faire réussir mon dessein et je la prie de remettre à Elliott, que le général Murat (2) *voiture* jusqu'au quartier général, un mot favorable pour le général en chef de l'armée d'Italie... » Tout en vantant l'excellent cœur de son cousin-germain, Clarke ne le présentait d'ailleurs pas comme un officier de grande valeur : « Il sait à peine lire et écrire, il est gauche, timide, sans instruction, et ne se doutant qu'il faut savoir quelque chose que depuis que le général Bonaparte a vaincu. Il se croit brave cependant et je le crois aussi. Du reste, il est honnête, sans vices et d'un caractère doux et prévenant... Il est amoureux de la victoire, et si cette maîtresse veut un peu lui sourire et l'encourager, elle en fera quelque chose avec l'aide du

(1) Lettre du 29 floréal an IV (18 mai 1796) à la citoyenne Bonaparte. (Archives de M. le duc de Fézensac, petit-fils de Clarke.)

(2) Murat était venu à Paris quelques jours avant pour apporter les premiers trophées de l'armée d'Italie.

général. Pourvu qu'il ne demande à Elliott ni lecture ni écriture, j'espère qu'il en sera content. »

Quelques jours plus tard, le jeune cousin de Clarke, « voituré » par Murat, partait pour l'Italie, se présentait le 7 juin au quartier général à Milan et, sans doute sur la recommandation de Joséphine, était parfaitement accueilli. Le lendemain, le général en chef écrivait à Clarke : « Votre jeune cousin m'est arrivé hier. J'espère qu'il restera digne de vous et que j'aurai un bon compte à vous en rendre. Je suis bien aise de faire quelque chose qui vous soit agréable. »

Elliott fut donc attaché à l'état-major, se conduisit brillamment et se lia avec le frère du général en chef, Louis, futur roi de Hollande. Malheureusement, le pauvre Elliott, qui était fort brave, se fit tuer à un des combats d'Arcole, le 16 novembre. Bonaparte, qui avait pris en goût le jeune homme, fut très affecté de cette fin prématurée (1) et écrivit le 19 novembre à Clarke, pour lui exprimer ses condoléances. Il faut remarquer qu'à cette date, la mission confiée à Clarke par le Directoire était certainement ignorée au quartier général de Vérone. « Votre neveu Elliott a été tué sur le champ de bataille d'Arcole. Ce jeune homme s'était familiarisé avec les armes; il a plusieurs fois marché à la tête des colonnes; il aurait été un jour un officier estimable.

(1) Louis Bonaparte pleura longtemps son ami Elliott. (Lettre du 4 frimaire-24 novembre, adressée à Cuviller, aide de camp de Clarke.)

Le musée de Versailles possède un buste du jeune Elliott.

Il est mort avec gloire et en face de l'ennemi; il n'a pas souffert un instant. Quel est l'homme raisonnable qui n'envierait pas une telle mort? Quel est celui qui, dans les vicissitudes de la vie, ne s'abonnirait pas pour sortir de cette manière d'un monde si souvent méprisable? Quel est celui d'entre nous qui n'a pas regretté cent fois de ne pas être ainsi soustrait aux effets puissants de la calomnie, de l'envie et de toutes les passions haineuses qui semblent presque exclusivement diriger la conduite des hommes (1)? »

*
* *

Nous avons dit que Clarke était arrivé à Milan dans la nuit du 9 au 10 frimaire (29-30 novembre). Aucune lettre de Paris n'avait annoncé sa mission et la présence de cet ambassadeur militaire au quartier général, quinze jours après la bataille d'Arcole parut d'abord fort extraordinaire à Bonaparte et à son état-major.

Que le Directoire ait eu l'idée d'envoyer un ambassadeur auprès de l'Empereur, c'était naturel. Mais pourquoi cet ambassadeur venait-il en Italie au quartier général? Et si les négociations devaient avoir lieu en Italie, quelle raison spéciale avait pu faire désigner Clarke, général presque inconnu, plutôt que le glorieux Bonaparte?

Une note à ce sujet attribuée au chef d'état-major Alexandre Berthier est curieuse : « A quelle stérilité de fiers républicains sommes-nous réduits, que,

(1) *Corr. de N.*, II, 1198.

pour traiter de la paix, on ne trouve d'autre négociateur dans la République qu'un *Irlandais*, qu'un ci-devant secrétaire intime de M. le duc d'Orléans, ami, il est vrai, du directeur Carnot (1) ? »

Cependant, se souvenant de ses anciennes relations avec Clarke, Bonaparte lui fit ostensiblement bon accueil. Il affecta de ne pas voir en lui un rival et chercha d'abord à connaître les instructions que le Directoire avait dû confier à son envoyé.

Pour un homme aussi fin que le général en chef, cette découverte ne fut ni longue ni difficile. Quelques jours après l'arrivée de Clarke à Milan, Bonaparte était parfaitement fixé, avait pénétré le jeu du Directoire et connaissait la mission de son collègue.

De son côté, Clarke fut rapidement et très sincèment conquis, et Barras qui détestait l'ami de Carnot, le lui a sévèrement reproché : « Au lieu de se rappeler qu'il est l'agent du Directoire, Clarke a commencé par se faire celui de Bonaparte et se mettre à ses gages. Il lui a fait part de ses instructions les plus secrètes... »

Beaucoup de mémoires contemporains parlent de la mission d'espionnage dont Clarke aurait été chargé avant son départ. « Bonaparte, dit Bour-

(1) Note citée par Barras. — Clarke, nous l'avons dit, avait en effet servi de secrétaire et d'interprète au duc d'Orléans à Londres.

Berthier avait eu cependant de bons rapports de service avec Clarke. Voir la correspondance entre les deux généraux dans *le Premier 13e hussards et ses origines*, par le général Vanson. Carnet de la Sabretache, 1893.

rienne (1), m'a souvent dit ne pas douter que Clarke n'eût, dès son arrivée en Italie, une mission secrète pour l'espionner, le surveiller et même l'arrêter s'il trouvait l'occasion de le faire sans danger. Ce soupçon existait chez lui, je ne puis pas le nier. Mais je dois dire que tous mes efforts n'ont pu découvrir la vérité ; que dans mes relations journalières avec Clarke, il ne m'a jamais fait une question; et que je n'ai jamais entendu un mot qui pût me faire soupçonner son rôle d'espion. Il le jouait bien, s'il l'était. Dans toute sa correspondance, qu'on interceptait, on n'avait jamais rien trouvé qui pût confirmer les soupçons. »

Le duc de Rovigo insiste aussi sur la mission d'espionnage : « Sommé de s'expliquer, Clarke avoua tout en engageant au général de l'armée d'Italie la foi qu'il avait déjà promise au Directoire. » Marmont donne la même note. Il affirme que l'envoyé du Directoire ne fit aucun mystère au général Bonaparte et servit constamment ses intérêts.

Ces divers témoignages sont, en somme, assez concordants. Clarke partit de Paris avec une mission très délicate à remplir (2). Aussitôt arrivé à

(1) Les jugements de Bourrienne sont considérés avec raison comme fort sujets à caution, et ses anecdotes sont souvent mensongères. Cependant, il est certain qu'en 1796 il jouissait de l'amitié de Bonaparte qui l'avait fait rayer de la liste des émigrés. Ses dires, au sujet de Clarke, présentent, par extraordinaire, un réel caractère de vérité.

(2) J'ai dit plus haut que Carnot avait proposé d'envoyer directement Clarke à Vienne. L'intention primitive de ce directeur n'était donc pas de le charger d'une mission d'espionnage ! Si cette mission a réellement existé, ce n'est donc pas sur la demande

Milan, il se rendit compte de la situation extraordinaire acquise par Bonaparte, subit très complètement l'ascendant irrésistible de l'homme de génie qu'il était plus ou moins chargé de surveiller et dès lors « il se donna tout entier à celui contre lequel il devait opérer. »

La correspondance officielle de Clarke peut donc être considérée comme inspirée en partie par Bonaparte. Grâce à l'accord intervenu, presque aussitôt arrivé, l'envoyé du Directoire pouvait envoyer un tableau d'ensemble sur la situation de l'Italie. Il entrait dans beaucoup de détails, militaires et politiques, et même, s'occupait déjà du choix des agents diplomatiques ! Ces dernières considérations reflétaient évidemment les idées courantes au quartier général de Milan (1).

de Carnot. Elle fut due, très probablement, à l'instigation de Barras et de La Révellière.

(1) Voici ce que Clarke écrivait à propos du poste de Turin, dans une lettre du 16 frimaire (6 décembre), — six jours après son arrivée à Milan :

« Pour que vous soyez bien à Turin, pour que vous sachiez même une partie de ce qui se passe en Italie et en Europe, par le moyen du ministre que vous y aurez, il faut que ce ministre ait quelqu'état personnel et de l'usage du monde. Si, à cela, il joint des talents et la connaissance des hommes, ce ne sera que mieux; mais attendez-vous à ne rien apprendre, à être même dans un état peu satisfaisant pour vous à Turin, si vous n'y avez qu'un médiocre secrétaire de légation, incapable d'y voir la bonne société faute d'argent, de politesse et de considération personnelle. Turin peut et doit devenir pour la France un point d'espionnage très intéressant. Un ministre sur la probité et les principes duquel il y aura le moindre doute n'y réussira pas, et n'apprendra rien quels que soient d'ailleurs ses talents. Mieux vaudrait y employer un sot, pourvu qu'une renommée injuste l'eût revêtu de quelque célébrité et qu'il fut honnête homme ou passa pour l'être... Il faut que partout les citoyens français soient honorés. Les marques de respect qu'on leur accorde à l'extérieur se reportent sur vous. Quand on saura, à Paris, que vos agents

De son côté, Bonaparte cherchait aussi à se renseigner. Il questionnait Clarke, lui demandait une note *écrite* sur la situation politique de Paris. Et Clarke répondait : « La lassitude se fait sentir dans toutes les parties de l'intérieur de la République. Le peuple souhaite ardemment la paix ; les armées murmurent hautement de ce qu'elle n'est point faite. Le Corps législatif la veut et la commande pour ainsi dire, n'importe à quelles conditions, et ses refus prolongés de faire fournir au Directoire exécutif des forces pour continuer la guerre en sont la preuve. Nos finances sont nulles... La guerre accroît chaque jour une immoralité presque universelle. Le moment de négocier est donc venu. »

jouissent en pays étranger d'une grande considération, on aura pour vous, à l'intérieur, le respect que votre amour du bien et les efforts que vous faites pour l'opérer devraient vous mériter. »

II

LES NOTES SUR LES GÉNÉRAUX D'ITALIE

Les appréciations de Clarke. — Leur inspiration par Bonaparte et Berthier. — Les commissaires. — Les généraux de l'armée d'Italie. — Portrait du général en chef.

Avant de raconter les négociations tentées par l'envoyé extraordinaire près la cour de Vienne, il faut signaler ici les notes curieuses qu'il crut devoir envoyer sur les généraux de l'armée d'Italie. Ces notes sont généralement sévères. En les adressant au Directoire, le général Clarke affecta d'ailleurs d'excuser ses jugements : « Vous serez sans doute affligés et étonnés du petit nombre d'hommes dont la délicatesse a résisté au torrent de l'exemple. Mais si, d'un côté, vous êtes obligés de dépouiller de votre estime tant de sujets utiles et dévoués, vous pouvez être sûrs que ceux qu'on a nommés probes le sont réellement... La rigidité du général en chef sur cet article est très grande... C'est avec une très grande répugnance que je vous engage à conserver l'emploi à des hommes dont je ne ferais ni mes amis ni mes collaborateurs, mais la force des circonstances et la raison d'État doivent, je pense, l'emporter en cette occasion sur la sévérité... »

Notons que la plupart des appréciations portées

par Clarke sur les généraux sont datées du 30 frimaire (20 décembre). L'envoyé extraordinaire n'était arrivé au quartier général que depuis trois semaines ! Il est donc certain que Bonaparte et aussi Berthier lui fournirent des éléments d'appréciation.

Or, on ne peut cacher que beaucoup d'abus existaient depuis longtemps à cette armée d'Italie, devenue très glorieuse, mais que le général en chef, huit mois plus tôt, avait trouvée en si piteux état (1). Dans ses bulletins officiels, destinés au public, Bonaparte s'était efforcé de grandir les chefs de son armée, et d'exalter leur courage et leur valeur. « Il faut, — écrivait-il au Directoire, — grandir les généraux, pour que leur grandeur serve à la République ; il faut faire des noms qui parlent aux imaginations, il faut montrer des colosses, les hommes ne se prennent que par les sens. »

Clarke ne pouvait ni ne devait se placer au même point de vue. Ayant à renseigner confidentiellement le Directoire, il avait le droit de dire ce qu'il croyait la vérité. De son côté, Bonaparte profita largement de l'occasion offerte : « Les plaintes de Clarke, dit Bourrienne, ne le firent point aimer, tandis que Bonaparte expulsait ainsi beaucoup de voleurs sans s'attirer de haines... »

La franchise de Clarke avait d'ailleurs bien des occasions de s'exercer. Il eut le courage de dire son avis, non seulement sur les généraux, mais aussi sur les « commissaires du gouvernement »,

(1) En arrivant en Italie à la fin de 1795, Berthier avait écrit à Clarke : « J'ai trouvé tout dans la plus entière désorganisation, je n'ai jamais vu une armée aussi délabrée. »

Saliceti et Garrau, personnages alors tout puissants en Italie : « Saliceti a ici la réputation d'être le plus éhonté fripon de l'arméo (1); Garrau est sans capacité. Ni l'un ni l'autre ne conviennent à l'armée d'Italie (2). »

Voici, à titre de curiosité, d'après les originaux conservés aux Archives nationales, les appréciations de Clarke sur les généraux d'Italie :

GÉNÉRAUX DE DIVISION

Gauthier. — Cet officier général a quelques talents d'ingénieur géographe. Bon pour la retraite et un

(1) Saliceti avait été membre de la Constituante, de la Convention et des Cinq-Cents. Il fut plus tard ministre du roi de Naples et périt assassiné en 1809. Très intelligent, il passait aussi pour être fort intéressé. (Sur ce personnage assez peu recommandable, voir les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, I. 247.)

(2) Garrau, ancien membre de la Législative et de la Convention, avait déjà rempli les fonctions de commissaire aux Pyrénées-Orientales. Son honnêteté n'était pas en cause, mais c'était un très médiocre commissaire! En signalant son peu de capacité (lettre du 17 frimaire) (7 décembre 1796) Clarke ajoutait : « Quelqu'incapable et quelqu'exalté que soit Garrau, je pense, citoyens directeurs, que vous ne devez pas, avant de lui permettre de se retirer dans ses foyers, le sacrifier dans l'opinion, et que sa probité et votre propre moralité exige que vous lui confiiez momentanément quelqu'emploi. » Garrau chercha d'ailleurs à se justifier vis-à-vis de Clarke : « Il faut convenir que la position de l'homme qui est en place, surtout aujourd'hui, est bien malheureuse. Il est sans cesse percé des traits envenimés de la malveillance, de l'intrigue et de la calomnie. Qu'il me tarde d'être rentré dans mes foyers et d'y vivre en paix au milieu de ma famille et de mes amis ! » (Garrau à Clarke, 26 frimaire) (16 décembre 1796.)

Garrau entra peu après au Conseil des Cinq-Cents et fut, sous l'Empire, inspecteur aux revues. Exilé par la Restauration, il est mort en 1819.

bureau. Honnête homme, il est probe, il convient de lui donner sa retraite...

Macquart. — Probe, brusque, sans talents, absolument usé, il convient de lui donner sa retraite.

Casabianca. — Sans moralité, n'est bon à rien (1).

Garnier. — Il était architecte avant la Révolution. Il n'a ni talent ni moralité et n'est nullement militaire... Ses opinions passent pour fort exaltées.

Masséna. — Cet officier est très brave et a la confiance. Il a rendu de grands services. Il est utile à l'armée. N'est pas soigneux de la discipline, aime beaucoup l'argent.

Kilmaine. — Bon officier.

Augereau. — Cet officier est également très brave et a la confiance. Il passe pour avoir plus de talent que Masséna. Il est très amoureux de la discipline militaire, et s'occupe beaucoup des besoins des soldats qu'il commande. Il est très utile à l'armée et a rendu de grands services. Il aime beaucoup l'argent.

Serrurier. — Très probe, bon officier sans avoir des talents transcendants. On lui reproche d'être trop incertain et de n'avoir pas assez de confiance en lui-même ni dans les soldats qu'il commande.

Gentilly. — Lourd, n'est bon à rien.

Meynier. — N'a ni intelligence ni talents. N'a pas la réputation d'être très probe.

Vaubois. — Brave homme, sans nerf.

(1) Ceci n'était certainement pas l'avis de Bonaparte qui fit plus tard de son compatriote un comte de l'empire et lui donna la « Sénatorerie » d'Ajaccio. — Sur ce général, voir l'étude sur LACOMBE SAINT-MICHEL, I.

Sahuguet. — N'a pas assez d'activité. Cependant le général en chef se propose de l'employer de nouveau soit à Milan, soit à l'armée active. Il est en ce moment à Tortone.

Rey. — N'est encore connu à l'armée que par sa bravoure.

Dallemagne. — Bravoure et moralité. Assez bon général de division, quoique ses talents soient plutôt ceux d'un général de brigade. Il doit son avancement à ses services. Il est utile et zélé.

Chabot. — Fort actif, on le croit bon et probe.

Lespinasse. — Très brave homme, zélé.

Dumas. — Arrive à l'armée d'Italie. Sa réputation n'est pas bonne.

Balland. — Arrive.

Joubert. — Excellent officier. Le général Berthier dit qu'il pourra par la suite être choisi pour général en chef.

Guieux. — Très bon, on le croit probe.

GÉNÉRAUX DE BRIGADE

Parra. — Il convient de lui donner sa retraite.

Miolis. — Très brave. Infirme par suite de blessures.

Pelletier. — Sans talents, mais brave.

Victor. — Bon général de brigade, brave.

Mesnard. — Bon général de brigade, brave.

Pigeon. — Actif et brave, assez bon général de brigade, mais non pour la discipline.

Guillot. — Cet officier est toujours malade, il

convient de lui donner sa retraite bien qu'il ne soit âgé que d'environ quarante ans.

Serviez. — Ne veut pas se battre, veut être sur les derrières. Peu de zèle et avide. Il a dû correspondre avec des journaux de Paris opposés par leurs opinions à la Révolution.

Cazatta. — Brave mais nul. Il convient de lui donner sa retraite.

Cervoni. — Très brave quand il est à l'ennemi, très intelligent mais présentement sans zèle et sans envie de servir. Il aime beaucoup l'argent.

Davin. — Peu de talents et même de probité.

Robert — Très bon général de brigade et très brave. A été blessé.

Guillaume. — Très brave, très propre à commander une place près de l'ennemi. Probe. Il est employé à Peschiéra.

Bertin. — Sans talents, a été blessé.

David. — Sans talents.

Colomb. — Usé, il convient de lui donner sa retraite.

Beaurevoir. — Bon, probe. Cet officier est général depuis le commencement de la guerre et véritablement patriote. Ses connaissances administratives le font souvent employer aux remontes, dépôts de cavalerie, etc., ce qui lui enlève l'occasion de mériter par une action d'éclat le grade de général de division dû à l'excellence de sa moralité, à ses talents et à la manière distinguée dont il a servi à l'armée du Rhin.

Saint-Hilaire. — Excellent officier et probe. Fera par la suite un bon général de division. A été blessé.

Beaumont. — Sans nerf, froid en patriotisme. A de l'instruction.

Fiorella. — Assez bon général de brigade. A été utile.

Rusca. — Sans moralité, mais brave.

Gardanne. — Brave, assez bon général de brigade.

Lanusse. — Très brave, s'est distingué. Aime l'argent.

Murat. — Brave, conduit bien un régiment de cavalerie, fait très bien une reconnaissance. — Léger, a besoin de se former (note du général en chef). — N'a été brave qu'une ou deux fois. Aime l'argent d'après les sentiments de ses camarades et de quelques autres.

Rampon. — Brave, bon général de brigade, s'est distingué.

Dommartin. — Très bon pour l'artillerie légère. Probe.

Lasalcette. — N'a pas assez d'ardeur, probe.

Hazard. — Arrive. On lui croit peu de talents.

Baraguey d'Hilliers. — Bon à faire général de division. Il s'est parfaitement conduit à Milan et d'une manière analogue aux instructions du Directoire qui lui ont été transmises par le général en chef.

Varin. — Sans talents et sans ardeur. Nul.

Moniteau. — Sans talents. Il convient de lui donner sa retraite.

Sandoz. — Très bon.

Meyer. — Brave, a été blessé, extrêmement zélé.

Verdier. — Très brave.

Bournet. — Probe, brave, mais sans talents.

Lasne (sic). — Le plus brave de l'armée, celui qui a rendu le plus de services, aime beaucoup l'argent et s'en est beaucoup procuré.

Vignolle. — Bon, probe. Excellent pour le bureau d'état-major et pour une brigade. Excellent partout.

Bon. — Très bon, ses opinions politiques sont exaltées.

Lebley. — Arrive, n'est pas connu.

Brune. — Arrive, n'est pas connu.

Launay. — Arrive, a été fait prisonnier, paraît médiocre.

Vial. — Brave, aime beaucoup l'argent et s'en est procuré par des moyens que la probité ne peut approuver.

Valther. — Arrive, a la réputation d'être un bon officier de cavalerie.

Leclerc. — Bon officier de cavalerie.

Dugouleau. — Rayé des contrôles de l'armée, sans ardeur, insouciant.

Chabran. — Brave, peu de talents, a servi avec le général de division Masséna et accusé comme lui d'aimer l'argent.

Belliard. — Brave, a des talents.

Monnier. — Brave, mais sans talents militaires.

ADJUDANTS GÉNÉRAUX

Escale. — Bon, sans grands talents.

Rambaud. — Médiocre, probe.

Vicose. — Médiocre.

Couthand. — Probe, bon pour une place. Est employé à Milan.

Dufresne. — Froid en patriotisme, sans ardeur. Paraît désirer de ne plus continuer à servir. A quarante ans.

Franceski. — Très bon pour le bureau. Aime l'argent.

Dalons. — Brave, très bon pour le détail d'une division.

Tourret. — Vieux. Il convient de lui donner la retraite.

Rose. — Sans talents, froid en patriotisme, peut être replacé dans la ligne.

Leclerc. — Très bon.

Veaux. — Très probe et très bon officier.

Lorcet. — Brave, bon pour une avant-garde, extrêmement actif. Du reste, sans moralité, aimant l'argent.

Argot. — A quelques talents de bureaux, est brave, mais il convient de le replacer dans la ligne.

Gillevieux. — Bon à rien. Il convient de lui accorder sa retraite.

Galiazini. — Brave, mais sans talents. Aime l'argent.

Jomard. — Médiocre.

Kellermann fils. — A des talents, de la bravoure et de l'intelligence. Le général Berthier le croit susceptible de faire un bon général de brigade. Il est soupçonné d'aimer un peu l'argent.

Boyer. — Instruction superficielle. Brave, a quelques talents.

Partouneaux. — Assez bon, probe.

Rivaud. — Probe, bon adjudant général. Pourra, par la suite, faire un général de brigade.

Pascalis. — Aime ses aises, homme de lettres, n'est pas militaire.

Dugommier. — Sans talents; ivrogne quoique très jeune, peu probe.

Dessole. — Arrive.

Flavigny. — Arrive.

Brouard. — Arrive.

Liébaud. — Sans talents, mais très brave.

Solignac. — Arrive.

Clarke nota aussi le chef d'état-major, sur une feuille spéciale :

Berthier. — Cet officier a pour maxime de se mêler le moins possible de politique mais de remplir avec zèle et assiduité les devoirs militaires. Ses talents comme chef d'état-major sont connus. Tout le monde s'accorde ici à bien parler de sa moralité Le gouvernement peut compter essentiellement sur lui. Berthier se conformera toujours à la Constitution et aux lois. Il est ici universellement aimé et mérite de l'être. Son patriotisme raisonné égale sa bravoure. Il est en bonne intelligence avec le général en chef dont il est le compagnon et l'ami et qu'il accompagne partout.

Quant au général Bonaparte, voici comment le jugeait l'envoyé du Directoire à la date du 7 décembre (17 frimaire). Le portrait est fermement dessiné et intéressant, mais il montre quelle fasci-

nation extraordinaire le vainqueur d'Arcole avait déjà exercée sur son collègue (1).

« Le général en chef a rendu les plus importants services. Placé par vous au poste glorieux qu'il occupe, il s'en montre digne ; il est l'homme de la République. Le sort de l'Italie a plusieurs fois dépendu de ses combinaisons savantes. Il n'y a personne ici qui ne le regarde comme un homme de génie, et il l'est effectivement. Il est craint, aimé et respecté en Italie. Tous les petits moyens d'intrigue échouent devant sa pénétration. Il a un grand ascendant sur les individus qui composent l'armée républicaine, parce qu'il devine ou conçoit d'abord leur pensée ou leur caractère et qu'il les dirige avec science vers le point où ils peuvent être le plus utiles. Un jugement sain, des idées lumineuses le mettent à portée de distinguer le vrai du faux. Son coup d'œil est sûr; ses résolutions sont suivies par lui avec énergie et vigueur. Son sang-froid, dans les affaires les plus vives, est aussi remarquable que son extrême promptitude à changer ses plans lorsque des circonstances imprévues le commandent. Sa manière d'exécuter est savante et bien calculée. Bonaparte peut parcourir avec succès plus d'une carrière ; ses talents supérieurs et ses connaissances lui en donnent les moyens. Je le crois attaché à la République et sans autre ambition que celle de conserver la gloire qu'il s'est acquise. On se tromperait si l'on pensait qu'il fût l'homme d'un parti. Il n'appartient ni aux royalistes qui le calomnient, ni

(1) Cité par Pascal, *Bulletins de la Grande Armée*, I, 199.

aux anarchistes qu'il n'aime point. La Constitution est son seul guide. Rallié à elle et au Directoire qui la veut, je crois qu'il sera toujours utile et jamais dangereux à son pays. Ne pensez point, citoyens directeurs, que j'en parle par enthousiasme. C'est avec calme que j'écris et aucun intérêt ne me guide que celui de vous faire connaître la vérité. Bonaparte sera mis par la postérité au rang des plus grands hommes.

. . . . . .

« Le général Bonaparte n'est pas cependant sans défaut. Il n'épargne pas assez les hommes ; il ne parle pas toujours aux individus de l'armée qui l'approchent, avec la mesure qui convient à son caractère. Il est quelquefois dur, impatient, précipité ou impérieux. Souvent il exige avec trop de vivacité des choses difficiles ; et sa manière d'exiger ce qui peut être bien, interdit aux personnes qui ont des rapports avec lui, de lui proposer des moyens de faire mieux que ce qu'il propose lui-même.

« Il n'a pas assez ménagé les commissaires du gouvernement. Il devait du ménagement à leur caractère, je le lui ai reproché. Il m'a répondu qu'il lui était impossible d'honorer des personnes qui avaient contre elles le mépris universel et l'avaient mérité par leur immoralité et leur incapacité... »

Voici enfin l'impression de Clarke sur l'esprit de l'armée. « De toutes les armées, — écrivait-il le 30 frimaire (20 décembre), — celle d'Italie passe pour avoir les opinions les plus exaltées. Mais cet enthou-

siasme, qui entraîne quelquefois des murmures contre le Directoire exécutif, ne me paraît cependant aucunement dangereux. Il consiste plutôt dans la haine de ceux qui sont considérés comme les ennemis de la République que dans le désir général du rétablissement de l'anarchie. Il peut d'ailleurs n'être pas inutile à une armée qui a de si grands intérêts à défendre, tant de fatigues à essuyer et tant de dangers à courir... Telles sont mes idées sur l'armée d'Italie. J'ai cherché à juger les choses moins en simple particulier qu'en homme qui doit rendre compte à un gouvernement sage... »

III

L'APPRENTISSAGE DU GÉNÉRAL DIPLOMATE

Clarke cherche à se rendre à Vienne. — Réponse autrichienne. — Entrevue à Vicence avec le baron de Vincent. — Querelles d'étiquette. — Carnot et Bonaparte. — Le million de Thugut. — Rivoli. — Nouvelles instructions du Directoire. — Clarke suit le quartier général. — Tolentino, Bologne. — Entrevue avec le grand-duc de Toscane à Florence. — Départ pour Turin.

Les ordres donnés par le Directoire à son envoyé portaient que les négociations pour la paix ou tout au moins pour une suspension d'hostilités devraient commencer le plus tôt possible. Sur la demande de Clarke, Bonaparte fit donc écrire dès le 11 frimaire (1er décembre) par le général Berthier au général en chef autrichien (1). Berthier demandait les passeports nécessaires pour que le négociateur, son aide de camp Cuviller, son secrétaire d'ambassade Perret (2) et ses deux domestiques pussent se rendre à Vienne. En même temps, Clarke expédiait une lettre personnelle au puissant ministre Thugut,

(1) On se souvient que Clarke était arrivé à Milan le 9 frimaire au soir.

(2) Perret avait étudié à Iéna et à Leipzig. Bonaparte le prit en goût et l'emmena avec lui à Rastadt en novembre 1797. « C'était, au dire du prince de Metternich (*Mémoires,* I, 347), un très joli jeune homme, rempli de connaissances, parlant l'allemand comme s'il n'avait jamais quitté l'Empire. »

l'informant qu'il avait les pouvoirs nécessaires pour négocier non seulement un armistice, mais aussi les préliminaires de la paix.

Alvinzi fit immédiatement répondre qu'il ne pouvait lui-même accorder les passeports sans en référer à Vienne. Fort ennuyé de ce refus, Clarke jugea alors que le moment était venu d'envoyer à l'Empereur la lettre que le Directoire lui avait remise avant le départ de Paris, lettre dont nous avons parlé.

Après l'avoir expédiée par courrier spécial, l'envoyé extraordinaire reprend toute sa belle confiance ! Persuadé que la fameuse lettre va décider l'Empereur, il s'attend à recevoir d'un moment à l'autre les passeports demandés. Il se prépare à négocier et demande à Bonaparte des renseignements détaillés sur la situation militaire : « Je prie le général en chef de vouloir bien me remettre quelques notes sur le meilleur arrangement à faire pour Mantoue et sur les limites à tracer pour les armées françaises et autrichiennes du côté du Frioul et du Tyrol ainsi que pour celles que nous devons respecter du côté des États du pape, etc... »

Bonaparte donne volontiers les renseignements désirés. Mais sa clairvoyance ne lui permet pas de partager les illusions de Clarke sur le succès des négociations. Il le dit à son collègue (1) et l'écrit au Directoire (2). Du reste, pour Bonaparte, un armistice dans les conditions actuelles, se présente comme inutile et dangereux. Avant tout, il faut

(1) *Corr. de N.*, 1233 et 1234.
(2) *Corr. de N.*, 1232, 16 frimaire (6 décembre 1796).

prendre Mantoue. « Quelque chose que l'on fasse et que l'on établisse, nous verrons nous échapper Mantoue, si l'on conclut l'armistice avant la prise de cette place, et, sans cette place, nous n'obtiendrons pas de paix raisonnable. »

Pour des raisons d'ordre différent, le gouvernement autrichien devait juger l'armistice comme le général Bonaparte lui-même. Sur le Rhin, l'Empereur le trouvait inutile puisque ses armées venaient d'y remporter des succès. En Italie, il l'aurait volontiers accepté dans l'espoir de garder Mantoue, mais les ouvertures de Clarke tombaient mal à propos, au moment où de nouveaux sacrifices venaient d'être consentis pour envoyer à Alvinzi de puissants renforts de troupes fraîches ! L'intérêt évident de l'Autriche était donc d'attendre encore, avec l'espoir de pouvoir demander davantage. Une nouvelle défaite devant Mantoue, quelques semaines après Arcole, ne devait guère changer la situation, tandis que « si la ville était délivrée et Bonaparte rejeté derrière le Mincio, l'Empereur pourrait alors parler sur un autre ton (1) ».

Thugut ne se hâta donc pas de répondre aux pressantes missives venues de Milan. Le 1er nivôse (21 décembre), rien n'était encore arrivé et Clarke rendit compte au Directoire de ce retard, en le déplorant (2). Enfin, le ministre autrichien daigna répondre ! Sa lettre parvint à Milan le 7 nivôse (27 décembre). Avec toutes les banalités possibles et de grandes protestations humanitaires, qui étaient

(1) H. de Sybel, IV, 358.
(2) Lettre du 1er nivôse.

alors fort à la mode, aussi bien en Autriche qu'en France, Thugut exprimait ses regrets et déclarait qu'il était impossible de laisser le général Clarke venir à Vienne, mais que des pourparlers pouvaient dès maintenant commencer en Italie. L'Autriche désignait le colonel baron de Vincent pour *causer* de la situation militaire à Vicence (1). Quant aux affaires diplomatiques, on pourrait les traiter avec le marquis de Ghérardini, ambassadeur de l'Empereur à Turin! C'était, en réalité, une fin de non-recevoir à peine déguisée.

Bonaparte ne se trompa pas sur les difficultés qui se présenteraient dès les premières entrevues. « Mon opinion est que, quelque chose que l'on puisse stipuler pour le *statu quo* de Mantoue, l'exécution en sera toujours impossible. Si l'Empereur consent à conclure l'armistice sans le pape, l'avantage de pouvoir retirer, cet hiver, trente millions d'Italie et de pouvoir en donner quinze aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, est une considération telle qu'elle nous permet d'ouvrir la campagne prochaine avec avantage. Mais si l'Empereur veut y comprendre le pape, l'armistice nous fera perdre Mantoue, l'argent de Rome, et donnera le temps au pape d'organiser une force militaire avec des officiers autrichiens. Cela mettrait toutes les chances contre nous pour la campagne prochaine (2). »

(1) Alvinzi avait déjà parlé de cette réunion par lettre du 13 décembre. (Citée dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.*) Mais il semble que cette lettre ne parvint au quartier général que beaucoup plus tard.

(2) Bonaparte au Directoire, 8 nivôse (28 décembre). (*Corr. de N.*, 1332.)

Clarke s'étant rallié à l'opinion de Bonaparte, il fut convenu entre les deux généraux que les pourparlers pour l'armistice ne s'appliqueraient pas à Rome. La première entrevue avec le baron de Vincent devait avoir lieu le 1er janvier. Ne pouvant se rendre à Vienne, l'envoyé du Directoire se décida à partir pour Vicence le 29 décembre.

Le baron de Vincent était originaire de Lorraine et, de bonne heure, avait pris du service en Autriche. C'était un homme courtois, qui devait, sous la Restauration, finir sa carrière comme ambassadeur à Paris Il avait alors trente-neuf ans. « Il ressemble beaucoup pour la figure au général Sahuguet (2) — écrira Clarke, — il a de l'éducation et de l'esprit. »

L'entrevue fut cordiale mais le général français s'aperçut tout de suite que Vincent n'avait aucun pouvoir pour conclure et que leur réunion ne pourrait aboutir qu'à un simple échange de vues. Vincent ne cacha pas qu'en Autriche tout le monde désirait la paix sauf le baron de Thugut, mais laissa cependant entendre qu'un armistice séparé était difficile à cause des engagements pris avec la Grande-Bretagne. En concluant cet armistice, l'Autriche aurait mécontenté ses alliés, et si la paix ne pouvait intervenir, « l'Empereur — disait Vincent — se serait trouvé le cul entre deux selles (3). »

Ne pouvant discuter les bases d'un armistice

(1) Clarke à Carnot, 28 décembre (8 nivôse).

(2) Sahuguet venait de se distinguer au siège de Mantoue. Mort en 1803.

(3) Clarke à Carnot, 18 nivôse (7 janvier).

les deux soldats diplomates s'occupèrent de questions *d'étiquette!* « J'oubliais de vous dire, — raconte Clarke à Carnot — que lorsque le baron de Vincent m'eût annoncé que l'Empereur ne reconnaissait pas la République, je ne pus m'empêcher d'éclater de rire en lui disant qu'en ce cas, la République ne reconnaissait pas l'Empereur. — Mais Sa Majesté est reconnue depuis plusieurs siècles par les puissances du globe! — Cela peut être, monsieur, lui ai-je répondu, mais elle ne l'est point encore par la République française, et, dans ces sortes de choses, les droits des deux grandes nations sont les mêmes. Cette réponse, qui lui a paru fort singulière, l'a presque fait convenir avec moi que les réticences de sa cour n'étaient autre chose qu'un enfantillage et une misérable chicane sans objet utile. » Clarke ajoutait dans sa dépêche à Carnot : « Votre lettre à Bonaparte lui a fait le plus grand plaisir. Il me paraît que c'est en vain que la malveillance s'est efforcée de brouiller ensemble deux hommes aussi essentiels que vous l'êtes tous deux pour la prospérité de la République. »

L'étude des relations de Bonaparte et de Carnot pendant le Directoire, ne peut trouver place ici. Toutefois, il paraît juste de dire que les historiens, même les meilleurs, ont certainement exagéré la jalousie que le Directeur aurait portée en 1797 au général en chef de l'armée d'Italie. Les écrivains républicains ont fait état de cette jalousie pour glorifier la clairvoyance de Carnot. Au contraire, plusieurs des admirateurs exclusifs de Bonaparte

ont donné aux sentiments de Carnot des motifs indignes de son caractère. La vérité est beaucoup plus simple mais il faut la chercher dans les documents parus *avant* le 18 brumaire plutôt que dans les mémoires faits après coup.

Carnot avait été le protecteur de Bonaparte, il avait été son ami, et une grande sympathie exista longtemps entre eux. Là-dessus, tout le monde est d'accord, et l'auteur des *Mémoires sur Carnot*, son propre fils, insiste plusieurs fois sur cette sympathie. Sans doute, à la fin de 1796, après les premiers grands succès de l'armée d'Italie, le Directeur ne vit pas sans quelque appréhension, « les exigences croissantes et le ton presque impérieux de la correspondance officielle de Bonaparte (1). » Mais Carnot était trop bon patriote pour ne pas se rendre compte de l'immense force que le jeune général apportait à la République. Joseph Bonaparte raconte que, dans le courant de 1796, il fut envoyé par son frère à Paris pour causer avec les Directeurs des conditions de la paix future. Junot venait d'apporter des drapeaux pris à l'ennemi. Une réunion eut lieu chez Carnot. « Le Directeur, à la fin d'un dîner auquel j'assistais chez lui, indigné des sentiments peu bienveillants pour le général Bonaparte que lui prêtaient ses ennemis, déclara devant vingt convives qu'ils le calomniaient, et, ouvrant son gilet, il montra le portrait du général, qu'il portait sur son cœur, en s'écriant : « Dites à votre frère qu'il est là, sur mon cœur, parce que je prévois qu'il sera le sauveur de

(1) *Mémoires sur Carnot*, II.

la France, et qu'il faut pour cela qu'il sache bien qu'il n'a au Directoire que des admirateurs et des amis. »

Voici un autre témoignage, celui de Carnot-Feulins, frère du Directeur, qui a écrit dans un ouvrage imprimé en l'an VII, par conséquent *avant* le 18 brumaire (1) : « A une confiance raisonnée, Bonaparte joignait pour Carnot une confiance de sentiment. Une foule de ses lettres à Carnot en sont une preuve irréfutable. *On a insinué* que Carnot et Bonaparte étaient ennemis. Mais ils n'avaient aucune raison quelconque pour l'être et ils s'estimaient trop réciproquement pour le devenir. » Citons encore un dernier document ; le 19 nivôse an V (8 janvier 1797), Carnot écrivait à Bonaparte : « Comptez sur moi comme je compte sur vous avec tous les hommes sages qui aiment la République pour elle et non pour eux. » Et Bonaparte répondait le 28 janvier : « J'ai reçu votre lettre, mon cher Directeur, sur le champ de bataille de Rivoli. J'ai vu, dans le temps avec pitié, tout ce que l'on débite sur mon compte. L'on me fait parler, chacun suivant sa passion. Je crois que vous me connaissez trop pour imaginer que je puisse être influencé par qui que ce soit. J'ai toujours eu à me louer des marques d'amitié que vous m'avez données, à moi et aux miens, et je vous en conserverai toujours une vraie reconnaissance (2). »

Plus tard, il est vrai, — nous le verrons, — Bonaparte, comme toute l'armée d'Italie, se montra d'abord favorable au coup d'audace du 18 fructidor

(1) *Histoire du Directoire constitutionnel jusqu'au 30 prairial.*
(2) *Corr. de N.*, 1427.

(4 septembre 1797), dont Carnot fut une des victimes. Mais la journée de Fructidor visait beaucoup moin Carnot et Barthélemy que la majorité des conseils menée par Pichegru. La sympathie et l'affection de Bonaparte pour Carnot restèrent entières. Aussitôt après le 18 brumaire, le premier consul en donna la preuve indubitable en faisant appeler son ancien protecteur et en lui confiant, trois mois avant Marengo, la tâche d'organiser, comme ministre, la nouvelle armée d'Italie ! Ce ne fut qu'ultérieurement, après son entrée au Tribunat, que Carnot commença son opposition qui devait durer jusqu'en 1809. A ce moment, une sorte de réconciliation se fit entre les anciens amis, grâce à la générosité de l'Empereur. Aussi, en 1814, l'ex-directeur oublia-t-il noblement tous ses griefs. Voyant la France envahie, il offrit les services de sa valeureuse épée et défendit glorieusement Anvers. Et en 1815, à l'heure suprême ou l'Europe entière se liguait de nouveau contre la Révolution et contre son champion, Carnot se retrouva encore, comme ministre, à côté de Napoléon.

Ces constatations faites, la correspondance de Clarke et de Carnot en 1796-1797, paraît d'autant plus intéressante, puisque Clarke est l'homme de Carnot et qu'il est devenu aussi, très réellement et très sincèrement, l'admirateur de Bonaparte. C'est par Clarke, le plus souvent, que le Directeur correspond avec le général en chef, et, réciproquement, Bonaparte fait connaître ses idées à Carnot par l'intermédiaire de son nouvel ami.

*
* *

Dans une lettre du 8 nivôse (28 décembre) écrite au moment du départ pour Vicence, Clarke s'était montré plein d'espoir. En lui répondant le 27 nivôse au nom du Directoire, Carnot semble avoir partagé les impressions optimistes du diplomate improvisé. Après lui avoir donné des instructions détaillées sur les négociations qui allaient commencer, le Directeur ajoutait : « Ces propositions sont tellement modérées et tellement favorables aux deux puissances que si l'Empereur veut réellement la paix je ne doute pas que vous ne nous envoyiez, sous très peu de jours, les préliminaires arrêtés et signés par vous, et le plénipotentiaire autrichien... Pour faciliter la négociation, le Directoire a pensé qu'il ne serait peut-être pas inutile de *promettre quelques présents à Thugut ou d'autres*, et il abandonne *un million* pour cet objet. Je ne doute pas que votre bon esprit n'aplanisse toutes les difficultés de détail qui pourront se rencontrer. L'intention du Directoire est que le général Bonaparte soit dans la confidence de toutes vos opérations, que vous fassiez tout de concert avec lui mais qu'il soit absolument seul dans le secret. »

Le baron de Thugut, que Clarke était autorisé à acheter pour un million, jouissait au commencement de 1797 de toute la confiance de l'Empereur. C'était le fils d'un batelier du Danube. Il était né à Lintz en 1739, avait été élevé et dressé par les Jésuites et s'était glissé de bonne heure, grâce à

leur appui, dans la diplomatie. Après avoir suivi les cours de l'École des langues orientales, il avait rempli les fonctions de drogman à Constantinople, de 1754 à 1762, et avait ensuite géré les affaires autrichiennes en Orient. Il passait déjà pour fort intéressé et l'importance qu'il avait acquise par sa réelle valeur lui avait mérité d'être acheté par M. de Saint-Priest, ambassadeur de Louis XVI à Péra. A partir de 1767, Thugut avait touché une pension de treize mille livres servie par la France. Mais le rusé compère, après s'être introduit dans l'intimité de Saint-Priest, cherchait à surprendre les secrets de l'ambassadeur et les racontait à Vienne contre espèces sonnantes. En sorte que, touchant de l'argent des deux mains et remplissant d'ailleurs avec beaucoup de savoir-faire son double rôle, le diplomate autrichien s'était constitué une belle fortune. Créé baron en 1774, il avait ensuite rempli diverses missions diplomatiques, avait représenté l'Empereur à Varsovie en 1780, à Naples en 1787, était devenu, en 1793, adjoint du ministre Kaunitz, avec le titre de directeur de la chancellerie d'État, et enfin ministre des affaires étrangères en 1794.

Il était « petit, trapu, brutal avec le regard faux, ne buvait que de l'eau, était insolent et vindicatif », mais ne manquait pas d'esprit. On cite de lui un trait assez amusant. De passage à Varsovie, il salue un jour l'agent russe Stackelberg en le prenant pour le roi Poniatowski. Le soir, on le met dans une partie d'écarté. Il marque alors le *roi* en jouant le *valet* et dit très haut : « Voilà la

seconde fois que je prends le valet pour le roi (1)! »

En somme, Thugut était peu estimé en Europe et passait pour achetable et peu courageux. « Deux motifs peuvent influer sur lui, — disaient des instructions complémentaires de Delacroix, envoyées à la fin de janvier 1797, — la crainte et l'avidité. Il vendait au roi de France les secrets de la maison d'Autriche. On rendrait à Thugut ce qu'il possédait sur la dette publique en France. On lui ferait offrir verbalement et par un agent sûr la somme d'un million (2). »

En attendant que l'occasion d'acheter le baron de Thugut pût se présenter, et pendant que Clarke causait inutilement à Vicence avec le baron de Vincent, les opérations militaires avaient repris.

La première entrevue de Vicence est du 2 janvier 1797 et à cette date les colonnes autrichiennes, en route depuis quelques jours, commençaient à marquer

(1) *Histoire des Émigrés*, par Forneron, I, liv. III.

(2) Les émigrés eux-mêmes avaient Thugut en petite estime. Un ancien secrétaire des commandements de la Reine, Augeard, voulant se rendre à Vienne en 1795, fut arrêté à Ratisbonne par ordre de Thugut et ne put jamais franchir la frontière. « Je n'ai jamais pu attribuer d'autre cause — raconte Augeard — que la crainte qu'avait M. de Thugut que je ne fusse trop instruit des affaires de France, de la manière dont il avait su escroquer une pension de 24,000 livres sur les dépenses secrètes du département des Affaires étrangères, et comment il avait pu se faire payer en argent, depuis la création des assignats, ses rentes sur l'hôtel de ville de Paris, même pendant toute la durée de la guerre. Il s'imaginait peut-être que je n'ignorais pas qu'il avait acquis tous les biens de l'évêché de Bayeux sous des noms supposés. » (Augeard, *Mémoires* publiés par M. Bavoux.)

Thugut abandonna le ministère en avril 1798 (voir Bernadotte, V) pour y revenir en 1799 jusqu'en 1800. Il est mort, fort âgé, en 1818.

une nouvelle offensive dont Bonaparte fut assez tardivement prévenu. De Bologne, où il se trouvait alors, le général en chef revenait rapidement sur Roverbella et Vérone le 12 janvier, et prenait immédiatement ses dispositions pour se porter au-devant des colonnes d'Alvinzi. Le 14, après une terrible lutte de deux jours, Bonaparte était vainqueur à Rivoli. Le 15, les troupes autrichiennes, démoralisées, effectuaient une pénible retraite, et le 16 la division Provéra, qui s'était portée au secours de Mantoue, mettait bas les armes. Les trophées de la victoire étaient immenses : soixante canons, vingt-quatre drapeaux, vingt-trois mille prisonniers. L'ennemi avait en outre perdu six mille hommes tués ou blessés, et, quelques jours plus tard les défenseurs de Mantoue étaient contraints de capituler.

Le vainqueur se montra généreux, accorda des conditions honorables et chargea Serrurier de prendre possession de la ville pour ne pas assister lui-même à l'humiliation de Wurmser.

*
* *

La victoire de Rivoli et la prise de Mantoue changaient totalement les affaires de la République en Italie. Bonaparte devenait libre de ses mouvements et pouvait s'occuper utilement de régler les questions romaines. En outre, le moment paraissait venu de recauser de l'armistice, mais dans des conditions infiniment plus avantageuses. Mantoue ayant capitulé, les objections soulevées par Bonaparte en décembre, au moment de l'arrivée de Clarke, n'avaient plus leur raison d'être. Il fut donc décidé

à Paris que les pourparlers seraient immédiatement repris.

Pour ces nouvelles négociations, Clarke reste toujours le plénipotentiaire officiel, bien que, dans plusieurs séances du Directoire, il ait été violemment attaqué par Barras (1). Carnot, soutenu par Letourneur, a réussi à le faire maintenir en titre. C'est à lui que les dépêches du ministre Delacroix et même les directives de Carnot continueront à être adressées. Mais depuis la victoire de Rivoli, la personnalité de Bonaparte a encore grandi. Le général en chef porte ombrage à certains membres du Directoire, mais rien ne peut se faire sans lui en Italie. Carnot s'en rend parfaitement compte et, bien que Clarke continue à être son homme de confiance, on décide à l'unanimité de limiter les pouvoirs précédemment donnés à « l'envoyé extraordinaire près la cour de Vienne ». De nouvelles recommandations ayant trait aux conditions d'un armistice sont donc envoyées à la fin de janvier. Elles se terminent ainsi : « Le Directoire vous charge de communiquer ces instructions au général Bonaparte, de vous concerter entièrement avec lui sur les négociations et de ne rien proposer ni faire aucunes démarches *sans qu'il les ait trouvées conformes aux intérêts de la République et à la sûreté de son armée.* »

Il faut remarquer les nuances! Quand Clarke quitte précipitamment Paris au lendemain d'Arcole, en novembre, il est seul plénipotentiaire du Direc-

(1) Spécialement à la séance du 3 pluviôse (22 janvier 1797).

toire. Peu de jours après son arrivée à Milan, il a ensuite reçu l'ordre de mettre le général en chef dans le secret de ses négociations. Maintenant enfin, il ne peut rien proposer ou faire aucune démarche sans l'assentiment de Bonaparte!

Cette nouvelle situation semble avoir profondément affecté l'orgueilleux Clarke. Le 3 février (15 pluviôse), il se plaint à Carnot et dit que les instructions reçues l'ont plongé dans une profonde douleur. « Je vous le demande, citoyen directeur, est-il possible qu'un concert parfait puisse exister entre le général Bonaparte et moi? Quelle que soit l'amitié qu'il a pour moi et celle que j'ai pour lui, ainsi que la haute estime que je porte à ses talents militaires, doit-on, peut-on même espérer que ses vues et les miennes seront les mêmes sur un objet aussi délicat que la paix continentale à conclure? Doit-on, peut-on espérer que ses idées coïncideront avec celles qui se trouvent contenues dans les instructions du Directoire? » Clarke se soumet pourtant! Certes, il n'aurait pas accepté sa mission s'il avait pu prévoir le rôle qu'on lui donne maintenant! « Mais, — déclare-t-il, — je ne connais que mes devoirs, ils marcheront en avant de mon orgueil que je sais dompter et des passions que l'amour-propre fait agir. » Quelques jours avant, Perret, secrétaire d'ambassade, avait aussi écrit à Carnot dans le même sens : « Je ne puis vous cacher que la dépendance absolue dans laquelle les nouvelles instructions mettent le général Clarke vis-à-vis du général Bonaparte l'a extrêmement affecté; et, sans parler de l'impossibilité qui existe de voir régner entre deux

plénipotentiaires un accord assez parfait pour ne pas nuire à la marche d'une négociation, je pense qu'ici les circonstances sont telles que l'ordre d'un pareil concert ne peut produire que de funestes effets. Il est, au reste, déterminé à faire la sacrifice de son amour-propre et se conformera entièrement à ce que le Directoire exécutif jugera nécessaire (1). »

En attendant le moment d'ouvrir de nouvelles négociations avec l'Autriche, Clarke suit donc Bonaparte dans l'Italie centrale. Il est aux côtés du général en chef et de Cacault au moment des entrevues de Tolentino avec les représentants du pape et partage absolument les idées de son collègue sur les affaires de Rome (2). « Ma conférence avec le général en chef s'est parfaitement passée et nous sommes convenus de la marche que j'avais à suivre, ainsi que je le désirais. Le général en chef a parfaitement négocié avec les agents du pape. J'étais présent... Nos affaires l'appellent dans le Frioul. Il fallait conclure et c'est très bien à lui d'avoir su mettre de côté la gloriole d'aller à Rome (3). »

A peine a-t-il signé, le 19 février, le traité de

(1) Perret à Carnot, 13 pluviôse (1er février 1797). (A. N. A F III, 59.)

(2) Carnot seul, parmi les directeurs, approuva la modération politique de Bonaparte pour les affaires de Rome. Barras et La Révellière lui ont violemment reproché dans leurs *Mémoires* les concessions faites à Tolentino. (Voir *Réponse de Carnot à Bailleul*, 36-40, et Sciout, III, 15.)

(3) Clarke à Carnot, 7 ventôse (25 février).

Bonaparte et Cacault signèrent le traité pour la France, le cardinal Mattéi, Galeppi, Braschi et Massimi pour le pape.

Tolentino, que Bonaparte part pour Ancône, puis pour Bologne où il arrive le 24, toujours flanqué de Clarke qui, pendant ce voyage, prend des leçons de diplomatie de son grand collègue !

A Bologne, Clarke fait connaissance du marquis de Lucchesini (1), ministre prussien originaire de Lucques, et de M. de San Marzan, fondé de pouvoirs du roi de Sardaigne Charles-Emmanuel IV (2). San Marzan est bon à connaître. C'est lui qui, depuis plusieurs mois, sert d'intermédiaire entre la cour de Turin et le quartier général français. Le diplomate piémontais a vingt-sept ans, — l'âge du général en chef. C'est — au dire de Bonaparte — « un homme froid, doux, éclairé, ne se laissant dominer par aucun préjugé et voyant par conséquent les choses telles qu'elles sont. Il est personnellement prévenu contre la politique autrichienne, sentiment qu'il tient de ses ancêtres et de sa propre expérience (3). »

Bonaparte profite de la présence de San Marzan à Bologne pour jeter les bases d'une alliance avec la Sardaigne, alliance qu'il veut conclure pour ne pas laisser d'ennemi derrière soi en Italie lorsque,

(1) Perret à Carnot, 8 ventôse (26 février). — Le marquis de Lucchesini vint à Paris en 1800, comme ministre de Prusse, et y resta plusieurs années. Mme d'Abrantès parle longuement de ce personnage dans ses *Mémoires :* « M. de Lucchesini, dit-elle, avait non seulement beaucoup d'esprit et de finesse mais, quand il le voulait, il était assez aimable et son laid visage devenait un peu moins déplaisant. » (*Mémoires*, IV, 76.) Lucchesini est mort à Florence en 1825.

(2) Charles-Emmanuel était monté sur le trône le 16 octobre 1796 à la mort de Victor-Amédée III, beau-père du comte d'Artois.

(3) *Commentaires de N.*, I, 200.

pour forcer l'Autriche à la paix, il devra prochainement prendre la route de Vienne. Un projet de traité, inspiré par lui, est rédigé et discuté à Bologne par Clarke et San Marzan. L'accord se fait rapidement. Trois jours plus tard, l'alliance est virtuellement conclue (1).

Bonaparte entame encore une autre négociation par l'intermédiaire de Manfredini, ministre en Toscane. Il obtient pour Clarke la promesse d'une entrevue à Florence avec le grand-duc Ferdinand. Celui-ci, frère de l'Empereur, passe pour avoir une certaine influence sur les ministres autrichiens et pour désirer personnellement la paix. Il accepte donc sans difficulté le principe de l'entrevue mais exige qu'elle soit secrète tant il a peur de désobliger son impérial frère ! Clarke part pendant la nuit de Bologne, voyage sous un faux nom et arrive à Florence sans que sa présence ait été signalée. Il voit d'abord le marquis de Manfredini qui a été autrefois le gouverneur du grand-duc, de l'Empereur et de l'archiduc Charles, et qui a gardé son franc-parler avec ses élèves. Manfredini passe pour un homme éclairé, « aussi prêt à toutes les idées philosophiques de la Révolution qu'éloigné de leurs excès (2). » Clarke est enfin reçu par le grand-duc lui-même et lui expose les idées du Directoire et surtout celles de Bonaparte sur l'armistice proposé.

Ferdinand n'a rien à gagner à la prolongation de

(1) Ce projet servit de base aux négociations du traité de Turin dont nous parlons plus loin. Bonaparte considéra dès lors l'alliance comme acquise et l'annonça même au Directoire le 6 mars (16 ventôse). (*Corr. de N.*, 1544.)

(2) *Commentaires de N.*, I, 206.

la guerre en Italie. Il est donc tout disposé à s'entremettre auprès de l'Empereur et fait à Clarke les plus belles déclarations humanitaires! L'envoyé français s'enhardit alors, prononce le nom abhorré de Thugut, le représente comme le champion de la guerre éternelle, comme le mauvais génie de l'Empereur et de l'Autriche qu'il mène à sa ruine. Il raconte les bruits qui courent sur la vénalité de Thugut, lit des lettres du comte de Saint-Priest et du ministre d'Aiguillon prouvant le rôle d'espionnage autrefois rempli à Constantinople, insiste sur les attaches du puissant baron avec la cour de Versailles. Ferdinand promet d'écrire à l'Empereur pour l'exhorter à conclure la paix et, très satisfait de sa diplomatie, Clarke s'aperçoit alors qu'il se trouve dans la plus belle des villes d'Italie! Il visite les musées de Florence, mais, comme il n'est guère artiste, il ne considère sa visite que comme un moyen de cacher son entrevue avec Ferdinand! Il écrit à Carnot : « La vue de cette collection précieuse qui attire une foule d'étrangers à Florence, servira de prétexte à mon voyage dans le cas où il viendrait à être découvert (1). »

En quittant Florence, Clarke rejoint encore

(1) A. E. Vienne, 367-85. — Cette entrevue de Florence ne fut pas approuvée par Delacroix qui exprima la crainte « que les attaques contre Thugut n'aliènent définitivement ce ministre pour l'avenir ». (Lettre du 24 ventôse) (14 mars 1797.)

Ferdinand tint sa promesse. Il écrivit à l'Empereur, mais ses propositions en faveur de la paix n'eurent aucun succès. Il fit informer Clarke de ses démarches par lettre du 29 mars. Cette lettre grand-ducale parvint à Turin après le départ de Clarke, le suivit à Léoben, s'égara et finalement n'atteignit qu'à Monbello son destinataire. (Lettre de Clarke du 30 floréal) (19 mai.) L'armistice était conclu depuis plus d'un mois!

Bonaparte qui vient d'arriver le 2 mars à Mantoue. Là, il reçoit de Paris « des instructions obscures et mal faites, où il y avait des phrases tellement entortillées qu'elles présentaient à la fois deux sens absolument contraires (1). » Clarke trouve cependant dans ces instructions l'ordre de se rendre à Turin, conformément à un arrêté antérieur (2). Il doit rencontrer à la cour de Sardaigne M. de Ghérardini, ministre autrichien, et est autorisé à causer avec lui au point de vue diplomatique comme il a causé au point de vue militaire avec le baron de Vincent ! Il doit surtout, suivant le désir exprimé par Bonaparte, amener le roi Charles-Emmanuel IV à ratifier le projet de traité d'alliance avec la République dont les bases viennent d'être posées à Bologne avec M. de San Marzan.

(1) Clarke à Carnot. Mantoue, 15 ventôse (5 mars).
(2) Du 28 nivôse (17 janvier).

IV

LE TRAITÉ DE TURIN ET LÉOBEN

Le marquis de Ghérardini. — Négociations avec M. de Priocca. — Le traité de Turin (5 avril 1797). — Marche de Bonaparte sur Vienne. — Armistice de Léoben. — Clarke est appelé au quartier général. — Il arrive après la signature des préliminaires. — Le nœud gordien.

C'est le 6 mars que le négociateur quitte Mantoue alors que Bonaparte va transporter son quartier général à Bassano et annoncer à son armée « qu'il n'y a plus d'espérance pour la paix qu'en allant la chercher dans le cœur des États héréditaires de la maison d'Autriche. »

Clarke exulte ! Pour la première fois, il va pouvoir faire œuvre véritable d'ambassadeur ! Si les négociations avec Ghérardini ont peu de chances d'aboutir, il ne doit pas en être de même avec les ministres du roi de Sardaigne puisque, dans les conversations de Bologne, San Marzan s'est montré si accommodant !

L'envoyé du Directoire est donc plein de confiance lorsqu'il arrive à Turin le 18 ventôse (8 mars). Dès le lendemain, il se fait présenter aux personnages officiels par le citoyen Jacob, qui gère les affaires de France en attendant l'arrivée de Miot,

titulaire du poste (1). Puis, très pressé de jouer un rôle, il insiste auprès du marquis de Ghérardini pour qu'une entrevue préparatoire soit fixée le plus tôt possible. Mais Ghérardini est pris de scrupules ! Serait-il vraiment correct de discuter dans la capitale même du roi de Sardaigne des affaires qui ne regardent que l'Autriche ? Le ministre de l'Empereur est de la vieille école et estime qu'il est plus protocolaire de rencontrer le général Clarke en dehors des limites de Turin !

L'entrevue a donc lieu, le 12 mars, à *la Vènerie*, maison de campagne royale. On se rencontre à dix heures trente du matin ; la tenue a été fixée, en frac ; le déjeuner est offert par le marquis et la conversation, pendant le déjeuner, reste fort courtoise. Mais, quand on sort de table et que Clarke commence à parler de l'armistice, M. de Ghérardini veut se dérober et écoute à peine les conditions dont lui parle l'envoyé français. Celui-ci tient cependant à remplir sa mission. Il déclare que d'après les dernières instructions reçues, le Directoire est disposé à se contenter, sur la rive gauche du Rhin, des anciennes possessions de l'Autriche, à renoncer à la Lombardie et à indemniser l'Empereur en lui accordant la Bavière où quelqu'autre pays d'Allemagne... Ghérardini demande alors ce

(1) Jacob était insuffisant et Clarke lui-même avait précédemment proposé de le remplacer par le général Dupont-Chaumont qui avait brigué l'emploi. (Ce Dupont-Chaumont fut plus tard ambassadeur en Hollande pendant la royauté de Louis-Bonaparte.) Jacob passait aussi pour manquer de tenue ! Le général en chef l'avait signalé sous ce rapport. (Lettre du 19 février (1er ventôse an V). *Corr. de N.*, 1510.)

que deviendrait l'Électeur de Bavière, et Clarke répond qu'on lui offrira en compensation quelques évêchés sécularisés...

Du coup, Ghérardini se récuse définitivement et affirme que jamais l'Autriche ne pourra admettre cette compensation pour la Bavière. Que dirait « l'Empire », que dirait surtout la Prusse dont les convoitises grandiraient immédiatement si le principe de ces sécularisations était admis (1)?

En somme, Ghérardini n'a ni le pouvoir ni le désir de causer sérieusement. Aussi, le général Clarke juge-t-il que le meilleur moyen d'aboutir est de récrire de nouveau directement à Thugut. Il prie Ghérardini, le 13 mars (23 ventôse) de transmettre sa lettre et les conférences sont forcément interrompues (2). D'ailleurs, Ghérardini s'est déclaré malade, et, en effet, il s'alite, et meurt quinze jours plus tard à Turin (3)!

*
* *

Le voyage de Clarke n'avance donc guère les affaires avec l'Empereur. Assez découragé, l'envoyé extraordinaire réclame de nouvelles instruc-

(1) A. E. Vienne, 367, pièce 85. Clarke à Delacroix.

(2) Thugut ne répondit que le 5 avril à cette lettre — et d'ailleurs par une fin de non-revevoir. Il ignorait encore que l'armée française venait d'arriver à vingt lieues de Vienne!

(3) Le marquis Henry Costa écrivit à ce propos : « La présence de M. Clarke semble mettre ici les uns à mal, les autres en belle humeur; parmi les premiers, M. le ministre de Vienne, qui meurt de s'être promené deux heures avec lui, ce qui fait dire que nous n'avions plus qu'un Autrichien en Italie et qu'il a suffi d'un Français pour le tuer. » (*Un homme d'autrefois*, par le marquis Costa de Beauregard, p. 404.)

tions. « Au reste, conclue-t-il, je ne ferai rien qu'en me concertant avec *l'immortel* Bonaparte. » Or, Bonaparte veut avoir, le plus tôt possible, une alliance avec le Piémont. De ce côté, Clarke est certain de marcher dans la voie qui lui est tracée et fait donc les plus grands efforts pour obtenir rapidement la signature du traité.

Le premier ministre, M. de Priocca (1), est d'ailleurs bien disposé à ce moment pour la République et désire contribuer à la pacification générale. Au premier passage de Clarke à Turin, en frimaire an V, il l'a parfaitement accueilli et lui a même, à ce moment, offert des lettres et des recommandations pour le voyage projeté à Vienne. Les pourparlers pour l'alliance s'engagent donc sans difficulté. Pendant toute leur durée, les relations des diplomates restent très cordiales, mais de nombreuses conférences sont cependant nécessaires pour aboutir. Ce n'est que le 5 avril (16 germinal), vingt jours après l'arrivée de Clarke à Turin, que l'accord est définitif. Le traité est signé le jour même et porte les noms du citoyen Henri-Jacques-Guillaume Clarke et du « chevalier D. Clément Damian de Priocca, chevalier grand-croix de l'ordre des saints Maurice et Lazare, premier secrétaire d'État de Sa Majesté le roi de Sardaigne au département des Affaires étrangères et régent de celui des Affaires internes. »

(1) Clément Damien de Priocca, né à Turin le 23 novembre 1749, avait été ministre de Sardaigne à Rome en 1782. Il était devenu secrétaire d'État pour les Affaires étrangères depuis l'avènement du nouveau roi.

L'alliance devait durer jusqu'à la paix continentale. Elle avait pour but, d'après l'article II, de hâter la conclusion de la paix et d'assurer la tranquillité future de l'Italie et ne devait avoir d'exécution, pendant la guerre actuelle, que contre l'Empereur et l'Empire. Le roi de Sardaigne devait rester neutre à l'égard de l'Angleterre et des autres puissances encore en guerre avec la République. Huit mille hommes d'infanterie, mille hommes de cavalerie et quarante pièces de canon — ce qui, dans l'état des affaires, constituait un secours très appréciable — devaient être immédiatement fournis par le Roi à Bonaparte. En outre, à la paix, le Roi devait céder la Sardaigne en échange d'un accroissement de territoire en Italie, d'ailleurs mal défini. Enfin, un traité de commerce devait être prochainement négocié et le Directoire promettait de ne pas encourager les menées révolutionnaires en Piémont.

Telles étaient les principales clauses du traité du 5 avril, dit traité de Turin (1). En définitive, il faisait honneur au négociateur français qui, par sa ténacité, avait obtenu des résultats satisfaisants (2). Aussi ce traité fut-il tout de suite annoncé à Carnot

(1) Martens, *Recueil des traités*, VI, 621, et *Histoire des traités*, de de Koch, V, 31.

(2) A la cour piémontaise, restée très hostile à la France, le traité fut considéré comme déplorable. Plus royaliste que son roi Charles-Emmanuel, le marquis Costa écrivit : « La réunion de nos troupes à celles de notre vainqueur est, pour nous tous ici qui entourons le Roi, un dernier et bien amer calice à boire. Si au moins la couronne pouvait ainsi échapper aux griffes qui jouent avec elle comme le chat avec un peloton de fil, si tant de honte pouvait amener la paix. » (*Un homme d'autrefois*, p. 403.)

comme un succès, le soir même du 5 avril : « Enfin, enfin, enfin, le traité d'alliance et la convention secrète avec le roi de Sardaigne viennent d'être signés ce soir. Je vous assure que ce n'est pas une petite affaire. Depuis plusieurs jours, je livrais un grand combat à la piété de Sa Majesté qui, de son côté, en livrait un bien rude à ma patience, qu'elle a totalement épuisée. Mais on ne se fait pas l'idée d'un tel amour pour le pape et pour la religion catholique ! Hier, j'ai cru que l'affaire allait être manquée (1). »

Ce traité était malheureusement trop tardif. Deux mois plus tôt, le renfort sarde eut été d'une grande importance. Mais, quand le traité fût connu de Bonaparte et du Directoire, les hostilités venaient de cesser après les préliminaires conclus le 7 avril! Carnot put cependant écrire à son ami : « Quoique vous n'ayiez pas été présent au traité préliminaire (de Léoben), le gouvernement n'en sait pas moins tout le zèle que vous avez mis à faire cesser les malheurs de la guerre. Les soins que vous a coûtés le traité de Turin, devenu inutile par suite des circonstances, n'en méritent pas moins notre estime et notre gratitude. »

La ratification du gouvernement français se fit longtemps attendre ! Lorsque le texte de l'arrangement arriva à Paris, il fut d'autant plus discuté et critiqué qu'il n'y avait aucune urgence à l'approuver et que les renforts promis n'avaient plus la

(1) Clarke à Carnot, 16 germinal an V.

même raison d'être! Aussi, ne fut-ce que sept mois plus tard, le 12 brumaire an VI (2 novembre 1797), que le Directoire chargea le ministre Talleyrand de « procéder avec le comte Prosper Balbe, ambassadeur de Sardaigne, à l'échange des actes et ratifications du traité conclu le 16 germinal an V à Turin (1). »

Cependant, les renforts sardes furent mis à la disposition de la République dès la fin d'avril. Une convention détaillée fut signée le 7 floréal (26 avril) entre Bonaparte, le marquis Colli et le chevalier Borghèse, pour l'organisation des troupes (2). Celles-ci restèrent d'ailleurs à Novare, sous le commandement du général Fontanieux (3), prêtes à rejoindre le gros de l'armée française, « pour donner une inquiétude de plus à l'Empe-

(1) A. N. Registre A F* III, 176-1009. — Le traité avait été ratifié le 1er brumaire par les Cinq-Cents et le 4 brumaire par les Anciens. Il parut au *Moniteur* du 5 brumaire (26 octobre 1797), deux jours seulement avant celui de Campo-Formio. Talleyrand n'était pas partisan de la ratification. (Lettre du 29 fructidor (15 septembre) à Bonaparte.)

(2) *Corr. de N.*, 1752.

(3) Fontanieux reçut la lettre suivante de Bonaparte :

« Milan, 20 floréal an V (9 mai 179)7.

« Je suis fort aise, Monsieur, que S. M. le roi de Sardaigne vous ait choisi pour commander la division des troupes qu'il a bien voulu mettre sous mes ordres. J'ai appris, pendant cinq ans de guerre, à estimer le courage des troupes piémontaises, et je ne doute pas que vous n'acquériez, dans les nouveaux événements de guerre qui pourraient arriver, de nouveaux titres à l'estime militaire et à la reconnaissance de votre souverain.

« Je vous prie, dans tous les cas, d'être bien persuadé du désir que j'ai de mériter l'estime de votre division, et de faire tout ce qui pourra vous prouver la considération avec laquelle je suis, etc. »

(*Corr. de N.*, 1785.)

reur si jamais la négociation (de la paix) traînait en longueur (1). »

*
* *

Nous avons dit que Bonaparte avait rejoint à Mantoue son quartier général le 2 mars, après avoir réglé les affaires de Rome et séjourné à Bologne. Le 8, le général en chef a repris effectivement les opérations militaires, a quitté Mantoue, et, par Bassano, Ciano, Conegliano et Sacile, s'est dirigé vers les montagnes du Frioul. Le 12, la Piave est franchie ; le 16, l'armée force le passage du Tagliamento puis s'engage dans les cols des Alpes. Bonaparte peut concentrer toutes ses divisions au nord de Tarvis, à Villach, à partir du 29 mars, puis prend la direction de Vienne après avoir infligé, à Neumarck, un sanglant échec aux troupes démoralisées de l'archiduc Charles. Bientôt, il atteint la vallée de la Mür et occupe Léoben, à moins de vingt lieues de la capitale autrichienne.

Il juge alors que le moment est venu, « après être venu chercher la paix dans le cœur des États héréditaires de la maison d'Autriche (2) », d'imposer cet armistice que Ghérardini n'a pu ni voulu conclure avec Clarke à Turin, pendant que s'exécutait cette marche triomphale de Mantoue à Léoben. Déjà, le 31 mars (3), faisant appel aux sentiments d'humanité et de générosité de l'archiduc Charles,

(1) Bonaparte au Directoire de Milan, 30 floréal (19 mai). (*Corr. de N.*, 1809.)

(2) Proclamation du 10 mars 1797 aux soldats de l'armée d'Italie.

(3) De Klagenfurk. (*Corr. de N.*, 1663.)

frère de l'Empereur, Bonaparte l'a conjuré de favoriser la conclusion de la paix : « Vous, monsieur le général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône et êtes au-dessus de toutes les petites passions qui animent souvent les ministres et les gouvernements, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière et de vrai sauveur de l'Allemagne?... Si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverais avoir méritée que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires... »

L'archiduc n'a pas compris ce langage humanitaire. Le 5 avril, Bonaparte mande à Clarke : « J'ai écrit à l'archiduc une lettre très philosophique, à laquelle il a répondu comme un enfant qui craint d'être grondé par Thugut, ou plutôt comme tous ces hommes qui sont d'autant plus esclaves qu'ils sont placés plus près du trône (1). »

Pourtant, ce que l'archiduc n'a pas voulu provoquer le 31 mars, une suspension d'armes, Thugut lui-même, quelques jours plus tard, est obligé de l'implorer. Le 7 avril, l'orgueilleux ministre envoie au quartier général de Judenbourg, près Léoben, deux négociateurs de marque, Bellegarde et Merveldt, et le soir même, à minuit, un armistice de six jours est enfin conclu.

(1) Cette lettre à Clarke, datée de Scheifling, n'existe pas dans la *Corr. de N.* Elle est citée par Sybel, IV, 428. L'historien allemand, naturellement, fait comme l'archiduc ! Il trouve extraordinaire la missive de Bonaparte du 31 mars.

Cet armistice va permettre d'entamer la négociation de la paix séparée avec l'Autriche, que le Directoire désire depuis si longtemps. Après avoir porté la nouvelle à Vienne, Merveldt revient le 13 avril, quelques heures avant l'expiration de la trêve consentie. Il est accompagné, cette fois, du marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne, ami personnel de la famille impériale, et du baron de Vincent, l'ancien interlocuteur de Clarke à Vicence. Une nouvelle suspension est convenue, et Bonaparte, pressé d'en finir, veut mener les plénipotentiaires comme il a mené les troupes de l'archiduc Charles, tambour battant. Il se heurte alors à des difficultés protocolaires sur la reconnaissance de la République et sur l'alternative ! « Je leur ai dit que la République française ne voulait point être reconnue. Elle est en Europe ce qu'est le soleil sur l'horizon. Tant pis pour qui ne veut pas le voir et ne veut pas en profiter... (1) » Néanmoins, Bonaparte est tellement désireux d'aboutir qu'il n'insiste pas sur ces questions secondaires. Il vient d'être informé de la signature du traité de Turin, qui va lui assurer des renforts; il sait que, sur le Rhin, Hoche va enfin tendre la main à Moreau (2). Se servant avec habileté de toutes ces nouvelles heureuses, il pèse sur les négociateurs. Il annonce l'arrivée imminente de Clarke, le véritable représentant du Directoire, qui, peut-être, exigera des conditions

(1) Bonaparte au Directoire, 27 germinal (16 avril). (*Corr. de N.*, 1735.)

(2) Bonaparte ne croyait pas à une offensive de Moreau à ce moment. (*Mémoires de Bourrienne*, I, 92.)

moins avantageuses pour l'Autriche... Il persuade Gallo, et après de longues discussions, la rédaction définitive est arrêtée le 18 avril. Au moment même où Hoche remporte à Neuwied un premier succès sur les Autrichiens, les préliminaires de la paix sont signés à Léoben.

*
* *

On a souvent prétendu que Bonaparte s'était hâté de conclure, sans attendre Clarke, véritable plénipotentiaire, afin d'avoir seul le mérite d'avoir imposé les préliminaires! Bonaparte n'a peut-être pas désiré la présence de son collègue, mais il faut constater que cette présence était matériellement impossible au moment de la signature.

En effet, le quartier général français s'installe à Scheifling, dans la vallée de la Mür, le 4 avril, et y reste le 5 et le 6. Le 7, Bonaparte arrive à Judenbourg, et c'est là, le jour de l'arrivée, que Merveldt et Bellegarde viennent le trouver. Jusque-là, il n'est pas possible de croire à la conclusion d'un armistice, puisque la « lettre philosophique » adressée à l'archiduc Charles le 31 mars a été si médiocrement accueillie! Pourquoi donc, avant le 7 avril, prévenir Clarke, qui est à Turin et y fait de la bonne besogne?

La suspension d'armes est signée à minuit le 7. Le 8, Bonaparte expédie un courrier à Clarke et en prévient le Directoire en lui annonçant l'armistice (1) : « Je viens d'expédier un courrier au

(1) De Judenbourg, 19 germinal (8 avril). (*Corr. de N.*, 1703.)

général Clarke, pour que, de Turin, il se rende en toute diligence ici. Il est porteur de vos instructions et a des pleins pouvoirs pour finir cette négociation. J'espère qu'il arrivera à temps pour ne pas perdre le moment, qui est tout dans les négociations de cette nature. »

Certainement, à la date du 8 avril, Clarke partage toujours officiellement avec Bonaparte les pleins pouvoirs du Directoire. Mais, depuis plusieurs semaines, sa situation diplomatique, bien que déjà très diminuée, a été battue en brèche à Paris. Ses notes sur les généraux sont connues de beaucoup d'hommes politiques, et Barras, par haine de Carnot, les a exploitées dans la séance du 13 ventôse (4 mars). Dès lors, pour la majorité du Directoire, Clarke est devenu suspect; on l'a accusé de duplicité le 24 ventôse, on a blâmé sa démarche à Florence auprès du grand-duc, on lui a reproché « d'outrepasser ses instructions et de n'en faire qu'à sa guise (1). » Letourneur même l'a abandonné et Carnot seul a continué à soutenir son ami!

Bonaparte, par ses correspondants, et surtout par les officiers qui reviennent de Paris, est sans doute au courant de toutes ces choses. Il a dicté à Clarke la conduite à tenir à Turin, mais... lui, Bonaparte, peut parfaitement se passer de Clarke à Judenbourg! S'il prévient son collègue, c'est par correction d'attitude, par déférence pour le Directoire : « J'espère, — écrit le général en chef, — que Clarke arrivera à temps... »

(1) Barras, II, 258 et 378.

L'appel officiel, adressé à Turin le 8 avril, signé par Berthier, est ainsi conçu : « Le général en chef Bonaparte me charge de vous prévenir, général, qu'il vient d'être conclu entre lui et S. A. R. le prince Charles une suspension d'armes de cinq jours, qui a pour but des négociations sur une paix séparée entre les deux puissances. Comme cette suspension finit le 24 germinal (13 avril) à minuit, le général en chef désire que vous arriviez avant cette époque. Ne perdez pas un instant pour vous rendre ici. Faites-vous précéder de courriers. Enfin, ne négligez aucun des moyens qui peuvent contribuer à vous faire arriver promptement. »

En même temps, le chef d'état-major de l'armée écrit une lettre personnelle à Clarke. Le ton montre que les préventions anciennes contre l'« Irlandais » ont complètement disparu. « Je vous écris au nom du général en chef, mon cher Clarke. Votre arrivée ici, comme vous le verrez, exigerait que vous ayiez le vol de l'hirondelle ! Ne perdez pas de temps, les intérêts sont bien grands. — Route pour vous rendre à Judenbourg et Léoben en Styrie : Mantoue, Vérone ou Porto Legnano, Trévize, Padernone, Conegliano, Saint-Daniel, Ozoppo, Ponteba, Tarvis, Villach, Clagenfurth, Freisach, Neumarck, (mot illisible), Judenbourg, Léoben. — Adieu, mon cher Clarke, je n'ai que le temps de vous embrasser. »

Les deux lettres de Berthier mettent cinq jours pour arriver à Turin et ne sont remises que le 13 avril (24 germinal) au général Clarke. Celui-ci se prépare immédiatement à partir et écrit brièvement

à Delacroix qu'aussitôt arrivé il se concertera avec Bonaparte (1). Le pauvre Clarke se croit indispensable et semble persuadé que Bonaparte et les négociateurs autrichiens vont l'attendre à Judenbourg! Avec Carnot (2), il est plus explicite : « Je n'ai point de temps à perdre... on m'attendait hier soir à Judenbourg ou Léoben et le courrier m'arrive à l'instant même. Je n'y puis être que dans cinq jours, les fleuves sont impassables! Au nom du ciel, faites qu'on nous envoie des instructions claires et qu'on puisse comprendre. Je voudrais pourtant que vous eussiez le temps de les rédiger vous-même. Le style en serait concis et intelligible. »

Malgré sa hâte légitime, Clarke, qui a suivi l'itinéraire tracé par Berthier (3), n'arrive à Léoben (4) que dans la nuit du 19 au 20 avril, trente heures (5) trop tard pour pouvoir mettre sa signature à côté de celle de Bonaparte (6)!

Ainsi, cette fois encore, le premier rôle que l'ami de Carnot ambitionnait depuis six mois lui échappait définitivement! Qu'était-ce que le traité de Turin, inutile et inexécutable, à côté des préliminaires, signés le 18 avril, dont l'influence sur la marche des événements européens allait être si grande?

(1) Clarke à Delacroix. A. E., 367-76.

(2) Clarke à Carnot, 24 germinal an V.

(3) C'était tout simplement, du reste, l'itinéraire qu'avaient suivi les convois de l'armée dans sa marche sur Léoben.

(4) Le quartier général s'y était transporté le 13 avril (24 germinal.)

(5) Bonaparte met : « vingt-quatre heures », dans sa lettre au Directoire.

(6) Clarke à Delacroix, du château d'Eggenwald, près Léoben, lettre du 3 floréal (22 avril).

Malgré son dépit, Clarke sut cependant faire preuve de patriotisme et d'esprit. Il écrivit à Delacroix (1) que la signature — sans lui — des préliminaires aurait pu affliger un homme capable de placer sa gloire personnelle avant l'intérêt de la République, mais qu'il y trouvait au contraire l'assurance de la paix continentale si désirée par toute l'Europe. « Il fallait prendre un parti et le prendre avec promptitude, c'est ce qu'a fait Bonaparte. Il connaissait mes instructions. Les propositions que j'eusse faites n'auraient point été acceptées. Les idées du Directoire exécutif sur la paix continentale et celles de l'Empereur différaient essentiellement. Il fallait donc trancher le nœud gordien. Un nouvel Alexandre l'a fait, et avec l'intention de servir efficacement la République. »

(1) Lettre citée du 3 floréal (22 avril 1797).

V

CLARKE A UDINE

Projets de Bonaparte après Léoben. — Affaires de Venise. — Clarke accompagne le général en chef. — Entrevues avec Gallo à Milan. — La Cour de Mombello. — Départ de Clarke pour Udine. — Talleyrand entre au ministère. — Sa correspondance avec les généraux diplomates. — Nouvelles instructions. — Bonaparte à Passariano. — Les plénipotentiaires autrichiens. — Les sept premières conférences d'Udine.

Clarke semble avoir apprécié sainement les préliminaires. Il fallait prendre un parti et trancher le nœud gordien. Mais Bonaparte, beaucoup mieux informé que les directeurs de la véritable situation militaire, avait dû, pour aboutir, consentir certaines concessions qu'il craignait de voir fort discutées à Paris. Aussi, s'attendant à des objections multiples, eut-il soin de présenter son œuvre comme provisoire, comme absolument perfectible : « Les préliminaires qui ont été signés ne sont vraiment qu'un premier abouchement entre deux puissances qui, depuis six ans, ayant les armes à la main, étaient accoutumées à se regarder comme irréconciliables; ils seront susceptibles, à la paix définitive, de toutes les modifications que vous pourrez désirer (1)... »

(1) Bonaparte au Directoire, 3 floréal (22 avril). (*Corr. de N.*, 1748.)

Pour les nouvelles négociations à ouvrir, pour la suite des affaires, Bonaparte affectait d'ailleurs de se récuser. Il se disait surmené, prévenait qu'il avait besoin de repos et d'un long congé, annonçait son départ pour l'Italie et s'excusait de n'avoir pu attendre le représentant officiel du Directoire : « Dès l'instant que j'ai prévu que les négociations s'ouvriraient sérieusement, j'ai expédié un courrier au général Clarke, qui, chargé plus spécialement de vos instructions dans un objet aussi essentiel, s'en serait mieux acquitté que moi... Mais lorsque après dix jours j'ai vu qu'il n'était pas arrivé et que le moment commençait à passer, j'ai dû laisser tout scrupule et j'ai signé (1). » Puis, quand Clarke l'eût rejoint, Bonaparte écrivit encore : « Le général Clarke, qui est arrivé vingt-quatre heures après la signature à cause des accidents de toute espèce qu'il a essuyés en route, se trouve avoir besoin de nouveaux pouvoirs afin d'être à même d'entamer les négociations pour la paix définitive (2). »

En attendant la ratification des préliminaires par l'Empereur et par le Directoire, Bonaparte n'a plus rien à faire aux portes de Vienne. Il n'a aucune raison pour attendre à Eggenwald, près Léoben, les nouveaux pouvoirs qu'il a demandés pour Clarke. La réunion ultérieure des plénipotentiaires a été fixée à Brescia, mais elle est encore bien lointaine. Le général en chef exécute donc le projet dont il a

(1) Bonaparte au Directoire, 19 avril (30 germinal). (*Corr. de N.*, 1743.)

(2) Bonaparte au Directoire, 22 avril (3 floréal). (*Corr. de N.*, 1748.)

prévenu le Directoire et se dirige vers l'Italie par la route orientale de la Carniole.

Mais ce n'est pas encore pour y chercher le repos! Dès le 24 avril, il transporte son quartier général à Gratz où il reste jusqu'au 27. Le 28 il est à Laybach, le 30 il atteint Trieste où il reste trente-six heures. Il passe trois jours à Palmanova, du 1er au 3 mai, et, le 5, est reçu triomphalement à Milan.

En route, il s'est occupé des affaires vénitiennes qui, depuis un mois, se sont singulièrement embrouillées. La veille même de la signature des préliminaires de Léoben, des Français ont été massacrés à Vérone, sur le territoire vénitien! Ce massacre décide du sort de la République de Venise dont l'hostilité envers la France s'est depuis longtemps manifestée. Bonaparte juge utile d'occuper immédiatement la ville des doges. Cette mesure sera d'ailleurs utile pour les nouvelles négociations qui doivent s'ouvrir à Brescia. Les États de Venise serviront à dédommager l'Empereur des nouvelles concessions qu'on tentera de lui arracher!

Sans même consulter le Directoire, le général en chef arrête donc ses dispositions. Lallemant, ministre de France à Venise, reçoit des ordres pour la conduite à tenir. Un manifeste, véritable déclaration de guerre, est lancé. Le 12 mai, sur une injonction du général Baraguey d'Hilliers, le vieux gouvernement oligarchique se décide à abdiquer et, le 16, la paix est signée après l'occupation de la ville par une division française (1)!

(1) Voir *Histoire de Venise*, par le comte Daru, t. V.

*
* *

Pendant le voyage de Léoben à Milan, et pendant que se prépare la chute de Venise, Clarke a suivi constamment le quartier général de Bonaparte. La ratification des préliminaires a été longue à venir. Elle n'est connue à Milan que le 14 mai, dix jours après le retour triomphal. En même temps sont arrivés les nouveaux « pouvoirs » réclamés à Paris. Cette fois encore, comme avant Léoben, les deux généraux, Bonaparte et Clarke, sont officiellement désignés pour représenter le Directoire. « Citoyen général, écrit Delacroix à Bonaparte à la date du 17 floréal (6 mai), j'ai l'honneur de vous adresser l'expédition des instructions et des pleins pouvoirs que le Directoire vous donne et au général Clarke, pour traiter de la paix définitive avec l'Empereur et Roi. Vos victoires l'ont commandée, vos talents et votre civisme la rendront également honorable et utile à la République (1). »

Dès la réception de cette lettre de Delacroix, Bonaparte se montre désireux de commencer le plus tôt possible les négociations définitives. Il envoie à Vienne un de ses aides de camp favoris, Lemarrois (2), pour prévenir Gallo de l'arrivée des pou-

(1) Les instructions dont il est question étaient vagues et insistaient surtout sur l'organisation de la République lombarde.

(2) Lemarrois se rendit à Vienne et y séjourna jusqu'à la fin de mai. Il avait une double mission : prévenir Gallo et présenter à Thugut les événements de Venise sous le jour le plus favorable à la politique française.

Lemarrois avait alors vingt et un ans. Bonaparte l'avait eu à

voirs et écrit lui-même à Merveldt : « Je me rendrai dans la ville que vous voudrez bien m'indiquer pour procéder aux échanges. Le Directoire a bien voulu munir de ses pleins pouvoirs, pour traiter, le général Clarke et moi. Je vous prie de le faire connaître à S. M. l'Empereur afin que les plénipotentiaires qu'Elle voudra envoyer se réunissent, le plus tôt possible, dans la ville de Brescia, comme nous en étions convenus, ou dans toute autre ville qui paraîtrait plus convenable. »

Les plénipotentiaires autrichiens répondent assez promptement à l'appel de Bonaparte. Mais Milan leur paraît préférable à Brescia pour rencontrer les représentants du Directoire. Bonaparte vient du reste de s'installer aux portes de Milan, à Mombello. Ce nouveau choix de Milan est donc fort agréable pour les généraux français, et il est immédiatement accepté. Le marquis de Gallo arrive le 23 mai (4 prairial), voit Bonaparte et Clarke dès le lendemain, et l'on décide, dans cette première conférence préliminaire, qu'aussitôt la paix conclue avec l'*Empereur*, de nouvelles négociations pour la paix avec l'*Empire* s'ouvriront à Rastadt le 1er juillet. A ce moment, l'Empereur offrira sa médiation pour ses alliés (1).

ses côtés au 13 vendémiaire et l'avait emmené avec lui en Italie. Le jeune officier était destiné au plus brillant avenir : général de brigade en 1802, à vingt-six ans, divisionnaire en 1806. Très attaché toute sa vie à son protecteur qu'il n'abandonna pas dans la mauvaise fortune, le général Lemarrois est cité, avec raison, comme un modèle de bravoure militaire et de fidélité.

(1) Articles convenus entre les plénipotentiaires de S. M. l'Empereur et Roi et ceux de la République française, 5 prairial an V (24 mai 1797). (*Corr. de N.*, 1824 et 1825.)

Après cette première conférence, on pouvait espérer que les négociations de Milan ne traîneraient pas en longueur. Malheureusement, le marquis de Gallo, — comme le marquis de Ghérardini — était de la vieille école diplomatique ! Il n'oubliait jamais, dans tous les actes, même les moins intéressants, soumis à sa signature, de faire figurer ses nombreux titres : « Sieur D. Martius Mastrilli, noble patricien napolitain, marquis de Gallo, chevalier de l'ordre royal de Saint-Janvier, gentilhomme de la chambre de S. M. le roi des Deux-Siciles et son ambassadeur à Vienne. » De même, il attachait une très grande importance à certains détails protocolaires et perdit deux jours à des réclamations puériles : la ratification des préliminaires par le Directoire n'avait pas été faite sur parchemin et les sceaux n'étaient pas assez volumineux !

Gallo insista également sur la question de l'alternative, déjà soulevée à Léoben. En traitant autrefois avec le roi de France l'Empereur ne donnait pas l'alternative ! Pour rien au monde il ne voulait donc l'admettre avec la République ! « L'Empereur, — écrivit Bonaparte, — mettra à cela autant d'importance qu'aux limites du Rhin ! »

Des choses plus sérieuses furent cependant résolues dans les conférences de Milan. Il s'agissait de fixer les bases sur lesquelles les conversations pourraient se poursuivre. Bonaparte et Clarke obtinrent les points suivants : la France aurait la limite du Rhin ; Salzbourg et Passau resteraient à l'Autriche ; la Prusse obtiendrait une compensation pour la cession de Clèves ; en Italie, Venise serait

donnée à l'Empereur, tandis que Mantoue et Brescia ainsi que les pays jusqu'à l'Adige, formeraient une nouvelle république; la France occuperait Corfou et Ancône. Ces bases acceptées, les plénipotentiaires durent en référer à leurs gouvernements respectifs et les conversations furent alors virtuellement suspendues. Gallo resta à Milan pour attendre les réponses de Vienne.

*
* *

Installé au château de Mombello au milieu d'une cour brillante, Bonaparte semblait alors le véritable souverain de l'Italie pacifiée. Toujours infatigable, il paraissait aux fêtes données en l'honneur de Joséphine venue le rejoindre, mais s'occupait surtout d'affaires politiques et militaires, de la réorganisation de son armée, du prochain Conclave, de la Cisalpine et de Gênes! Ministres, diplomates, généraux de passage, venaient prendre le mot d'ordre à Mombello. Dubois-Crancé (1) y arrivait le 15 mai, Trouvé, premier secrétaire à Naples (2), le 22, Miot, ministre à Turin (3), le 30, Arnault (4) le 1er juin,

(1) Dubois-Crancé, ancien conventionnel, ministre de la guerre en 1799.

(2) Pour Trouvé, voir Canclaux, III.

(3) Miot avait longtemps appartenu à l'administration militaire. Bonaparte prit du goût pour lui, en Italie, et en fit plus tard un des ministres du roi Joseph à Naples. Il fut alors créé comte de Mélito. Ses *Mémoires* sont très connus.

(4) Arnault, célèbre publiciste, fut chargé — peu après sa visite à Mombello — d'une mission d'organisation aux îles Ioniennes. Il devint membre de l'Académie des sciences morales et de l'Académie française. Ses *Souvenirs d'un Sexagénaire* seront souvent cités dans ces études.

le général Desaix quelques semaines plus tard, après avoir visité les champs de bataille.

En rendant compte à son ami le directeur La Révellière de l'excellent accueil qu'il avait reçu, Trouvé écrivait le 4 prairial (23 mai) : « Le général Clarke est aussi dans cette maison. Berthier y vient dîner presque tous les jours. Ce sont tous trois de grands travailleurs. L'union la plus intime paraît régner entre tous ces défenseurs de la République, mais Bonaparte s'élève au-dessus d'eux par le génie, par les conceptions grandes et fortes. » De son côté, Arnault constatait la bonne situation de Clarke auprès du général en chef et traçait ainsi son portrait : « Il était d'humeur prévenante et facile. Sa conversation abondait en observations judicieuses, en anecdotes piquantes. Il avait le ton de la meilleure compagnie ; ses manières étaient nobles sans affectation et s'accordaient parfaitement avec sa belle figure. »

Au contraire, Miot insiste sur le rôle effacé que remplissait Clarke à Mombello (1). « Loin de partager avec son collègue la conduite des négociations, Bonaparte lui en déroba, plus peut-être qu'à tout autre, le progrès, et Clarke fut positivement de tous les négociateurs qui se trouvaient à Mombello, celui à qui il s'ouvrait le moins. » Au dire de Miot, Bonaparte aurait même ajouté : « Clarke n'a pas de talent, ce n'est qu'un sot orgueilleux. »

(1) *Mémoires*, I. — Il faut remarquer ici, une fois de plus, que la valeur des mémoires écrits plusieurs années après les événements, ne peut être comparée à celle des lettres et des correspondances contemporaines de ces mêmes événements.

Ce témoignage méchant est démenti par les faits eux-mêmes. Nous verrons avec quel courage Bonaparte prit la défense de Clarke après le 18 fructidor. Depuis le départ de Léoben, les relations entre les deux généraux étaient restées excellentes et très confiantes et la correspondance de Clarke en fait foi. Le général en chef va-t-il en villégiature aux îles Borromées avec madame Bonaparte ? Il emmène Clarke avec lui. S'agit-il d'une mission politique délicate : coter et parafer le portefeuille du fameux agent royaliste, le comte d'Antraigues, arrêté à Trieste, le 31 mai, par Bernadotte ? Clarke est adjoint à Berthier, l'homme de confiance par excellence, pour cette besogne (1). Enfin, quand impatienté et irrité des atermoiements de Thugut, Bonaparte veut envoyer un représentant à la cour d'Autriche, c'est Clarke qu'il propose au Directoire. « Vous voyez, — écrit-il, — la tournure longue et indéterminée que prend la négociation. Je pense qu'il n'y a qu'un moyen : *c'est d'envoyer le général* Clarke *à Vienne* (2). »

*
* *

La réponse de Thugut, réclamée par Gallo, arriva enfin au milieu de juin. Mais elle ne donnait qu'une incomplète satisfaction. Thugut acceptait la réunion d'un congrès, mais semblait vouloir ajourner encore les négociations commencées le mois précédent à Milan. Or, le général en chef était alors

(1) Voir L. Pingaud, *le Comte d'Antraigues*, p. 157, et *Mémoires de Fauche Borel*, II, 40.

(2) Bonaparte à Delacroix, 4 messidor. (A. E. Vienne, 367-164.)

pressé d'en finir. Très au courant de la politique et renseigné par son aide de camp Lavallette qu'il avait envoyé à Paris à la fin de mai (1), il prévoyait déjà les luttes intestines que les élections de l'an V allaient provoquer. Il voulait avoir les mains libres pour pouvoir intervenir le cas échéant et, pour cela, la conclusion de la paix à bref délai était nécessaire. D'autre part, — depuis Léoben, — Venise, Corfou, Gênes avaient été occupées, et des succès avaient été remportés sur le Rhin. Delacroix plus encore que Bonaparte était désireux d'arriver à une entente définitive avec l'Empereur.

Les généraux diplomates adressèrent donc une note comminatoire le 20 juin (2 messidor). Oui ou non, l'Empereur voulait-il traiter? Oui ou non, les plénipotentiaires autrichiens, Gallo et Merveldt (2), allaient-ils recevoir les pouvoirs nécessaires? « Si des défiances mal fondées, si le dessein formel de sacrifier les intérêts mutuels de deux puissances à des formalités et à des lenteurs préjudiciables à l'une ou à l'autre, devaient prévaloir, les plénipotentiaires français verraient avec la plus extrême douleur s'allumer de nouveau les torches de la guerre qu'ils désirent si ardemment éteindre pour jamais. »

Gallo et Merveldt ne pouvaient que transmettre cette note à Thugut. Gallo était d'ailleurs devenu

(1) *Mémoires de Lavallette*, I, ch. XII et XIII.
(2) Le comte de Merveldt était arrivé à Milan le 18 juin seulement.

presque suspect à ce moment, à cause des excellents rapports qu'il entretenait depuis le 24 mai avec la petite cour de Mombello ! Lui aussi, comme Clarke, avait été du fameux voyage aux îles Borromées !

Très ennuyés eux-mêmes des atermoiements de leur ministre et de leur inaction à Milan, les diplomates autrichiens pensèrent qu'un point intermédiaire entre Milan et Vienne serait plus propice aux négociations et que ce choix faciliterait les correspondances (1). On convint donc que les conversations ébauchées à Milan continueraient à Udine. Gallo et Merveldt se mirent en route le 2 juillet. Clarke devait les suivre peu de jours après, et Bonaparte lui-même avait promis d'arriver au premier appel dès que sa présence serait nécessaire.

Parti de Milan le 9 juillet avec Perret, Clarke arriva le 11, après soixante-trois heures de route. « Udine, — écrit-il, — sans avoir les agréments de Milan, présente les mêmes causes d'ennui. Si vous continuez à aimer la campagne, je pense que nous pourrions nous établir l'un et l'autre à Passariano, maison de campagne de l'ex-doge de Venise. J'ai vu cette campagne en venant ici. Je crois que vous et le général Berthier, ainsi que moi, pourrions y loger. Je vous embrasse ainsi que Berthier (2). »

Malgré ses goûts pour la campagne et même pour la retraite, goûts qu'il avait eu grand soin de mettre en lumière dans sa correspondance officielle après Léoben, le général en chef ne paraît pas avoir

(1) Note signée par les plénipotentiaires le 30 juin (12 messidor).
(2) Clarke à Bonaparte, 23 messidor an V.

été pressé de quitter Mombello pour Passariano (1). Qu'aurait-il fait d'ailleurs, au mois de juillet, à Udine, puisque, grâce aux lenteurs inconcevables du baron de Thugut, Gallo et Merveldt n'avaient même pas encore les pouvoirs nécessaires pour traiter? Il avisa les directeurs de ses intentions en renvoyant son aide de camp Lavallette à Paris (2) et prévint Clarke, une fois pour toutes (3), qu'il n'irait à Udine que quand il pourrait y travailler utilement. « Il est difficile, je crois, de mettre en doute aujourd'hui, que l'Empereur veut gagner du temps. Quel en est le motif? Il est difficile de l'imaginer, à moins que de le voir dans les journaux royalistes, le club de Clichy et la rentrée des émigrés. Je l'ai dit positivement au gouvernement. Il

(1) Passariano était une belle maison de campagne située sur la rive gauche du Tagliamento, à quatre lieues d'Udine. Elle avait appartenu à Ludovico Manin, doge de Venise. Le général Desaix la décrivait ainsi : « L'habitation est très belle, grande, bien disposée, mais le goût n'est pas des plus brillants. Il y a une salle immense, énorme, aussi élevée que la maison et aussi grande à elle seule qu'une habitation ordinaire. Elle est décorée de peintures. Il y a un billard et beaucoup d'appartements. Le jardin est grand et d'un singulier genre... Il y a des hauteurs couvertes de grosses statues sans goût et mal faites en grosses pierres. Elles représentent tous les dieux de la fable. Jupiter y est assis sur son aigle, Neptune dans un char à quatre chevaux, et ainsi de suite... » (Voir *Carnet de la Sabretache*, 1898.)

(2) Lavallette affirme dans ses *Mémoires* qu'il arriva en *mai* à Paris. D'autre part, le 23 messidor (11 juillet), Bonaparte annonce le départ de son aide de camp. Donc, ou bien Lavallette, arrivé en mai à Paris, était retourné à Milan en juin, ou bien les souvenirs de Lavallette sont inexacts. En tout cas, pour la *première* ou pour la *deuxième* fois, Lavallette quitta Milan le 11 ou le 12 juillet. Je crois que ce fut pour la deuxième fois.

Homme d'esprit, Lavallette se montra observateur clairvoyant et rendit à ce moment de réels services à Bonaparte. (Voir BERNADOTTE, I.)

(3) Lettre du 25 messidor (13 juillet). (*Corr. de N.*, 2007.)

me semble qu'il est aisé de fermer le club de Clichy, de briser trois ou quatre presses et de faire arrêter une douzaine d'émigrés ; cela seul pourrait nous assurer la paix (1). »

Cette idée très nette de Bonaparte que les atermoiements de la cour de Vienne sont dus à la situation intérieure de la République, perce dans toute sa correspondance à cette époque. Il l'écrit au Directoire le 17 juillet : « A quoi sert que nous remportions des victoires à chaque instant du jour? Les menées dans l'intérieur annulent tout et rendent inutile le sang que nous versons pour la patrie (2). » Il le récrit à Delacroix le même jour (3) : « Je crois qu'il sera difficile, si le gouvernement ne prend pas des mesures propres à faire connaître à l'Europe que la Constitution ne court aucun danger, que les négociations prennent une tournure favorable. »

Arrivé dans les meilleures dispositions à Udine le 4 juillet, Gallo lui-même s'y est vite impatienté. Le 15, il est parti pour Vienne (4), afin de presser les décisions de Thugut. L'ambassadeur napolitain a emporté pour l'Impératrice des lettres de sa mère, la reine Caroline de Naples, lettres qui engagent l'Empereur à conclure promptement avec la République. « Les sentiments de la cour de Naples à cet égard ne sont pas équivoques — écrit

(1) Lettre du 29 messidor (17 juillet), adressée à Clarke. (*Corr. de N.*, 2017.)

(2) *Corr. de N.*, 2018.

(3) *Corr. de N.*, 2019.

(4) Gallo rencontra Baptiste, son secrétaire, arrivant de Vienne, à Wipach.

Clarke (1). — J'ai vu une lettre de M. Acton à M. de Gallo, dans laquelle il exprime son étonnement et son mécontentement sur la lenteur de la cour de Vienne. M. de Gallo a voulu remettre lui-même ces lettres pour l'effet qu'il en espère sur les déterminations de Sa Majesté Impériale (2). » Peu après Gallo, Perret, le secrétaire d'ambassade de Clarke, est également parti pour Vienne pour rapporter, lui aussi, des renseignements sur la situation et les intentions de la Cour (3). Pendant ce temps, Merveldt et Clarke se morfondent, l'un à Udine, l'autre à Passariano, se font passer des notes inutiles et ne peuvent rien faire puisque Merveldt n'a toujours pas ses pouvoirs! Plusieurs semaines se passent ainsi (4), et Bonaparte reste à Milan (5).

(1) Clarke à Bonaparte. D'Udine. 26 messidor (14 juillet).

(2) Gallo n'oubliait pas les intérêts de Naples. Avant de quitter Milan, le 2 juillet, il avait offert, au nom du roi Ferdinand, de céder l'île d'Elbe et la principauté de Piombino en échange des îles du Levant ci-devant Vénitiennes! La cour de Naples réclamait également un port romain à la mort du Pape. Ces prétentions exagérées avaient grandement indisposé Bonaparte. (Voir l'étude sur Canclaux.)

(3) Perret ne revint que le 5 ou 6 août. Clarke le remplaça par un autre secrétaire, Rulhière, autrefois employé par le Comité de salut public.

(4) Clarke à Bonaparte, 2 thermidor (20 juillet). — Bonaparte à Clarke, 5 thermidor (23 juillet). — Notes adressées à Merveldt les 10 et 11 thermidor. Rédigées à Milan par Bonaparte et expédiées à Udine, ces notes portent la signature des deux généraux.

(5) Bonaparte faillit partir le 18 juillet (30 messidor), après les premières entrevues de Clarke avec Gallo. Il annonça alors ses intentions au Directoire. Une lettre de Milan, datée du 2 thermidor, que publia le *Moniteur* du 14 thermidor (1er août), *raconta* même ce départ! « Depuis plusieurs jours, Bonaparte annonçait son départ pour Udine, mais il le subordonnait toujours à l'arrivée d'un courrier de Clarke. Ce bienheureux courrier arriva hier matin. Bonaparte, en brisant, en entr'ouvrant la dépêche, ne fut pas maître d'un mouvement qui décela sa joie. C'est peut-être

*
* *

Cependant, d'importants événements ont eu lieu à Paris. Le 28 messidor (16 juillet) plusieurs ministres ont été changés (1). Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, l'ancien évêque d'Autun, devenu le protégé de Mme de Staël et de Barras, a réussi à remplacer Delacroix aux Relations extérieures. Il se rend très vite compte de la mauvaise marche suivie depuis trois mois pour les négociations, grâce à la force d'inertie des Autrichiens. Tout en continuant les pourparlers avec lord Malmesbury à Lille, le nouveau ministre estime, lui aussi, que les atermoiements de Thugut se prolongent depuis trop longtemps. Huit jours après son arrivée au pouvoir, le rusé Talleyrand se met aux ordres de Bonaparte, qu'il n'a, jusque-là, jamais rencontré ! Voici sa lettre qui montre, une fois de plus, le prestige extraordinaire dont jouissait alors le général en chef de l'armée d'Italie : « J'ai l'honneur de vous annoncer, général, que le Directoire exécutif m'a nommé ministre des Relations extérieures. Justement effrayé des fonctions dont je sens la périlleuse importance, j'ai besoin de me rassurer par le sentiment de ce que votre gloire doit apporter de moyens et de facilité dans les négociations. Le nom seul de Bonaparte est un auxiliaire qui doit tout aplanir. Je m'empresserai de vous faire parvenir toutes les vues

la première fois où il a été pénétrable. Il déclara sur-le-champ qu'il partirait pour Udine dans la nuit... »

(1) Pour cette crise politique, voir l'INTRODUCTION, II, et l'étude sur TRUGUET, I.

que le Directoire me chargera de vous transmettre, et la renommée, qui est votre organe ordinaire, me ravira souvent le bonheur de lui apprendre la manière dont vous les aurez remplies. »

Cette lettre est du 24 juillet, et Talleyrand affirme dans ses *Mémoires* que Bonaparte y répondit aussitôt par des choses également obligeantes (1).

Le ministre écrivit aussi à Clarke, pour annoncer son entrée aux affaires, et Clarke, évidemment flatté, répondit une lettre curieuse (2) qui montre combien il se réjouissait du changement de ministre... à cause de son peu de sympathie pour Delacroix! « J'ai appris avec une bien véritable satisfaction votre nomination au ministère des Relations extérieures... Je vous prie d'agréer mon compliment. Vous croirez d'autant plus à sa sincérité que vous vous rappelez sans doute les vœux que j'ai formés lors de votre rentrée en France, pour vous voir élever au poste que le Directoire exécutif vient de vous confier... La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire est en quelque sorte la seule encourageante pour moi qui soit sortie des bureaux des Relations extérieures depuis mon départ de Paris. Il est arrivé une ou deux fois à votre prédécesseur, que l'indulgence du Directoire pour moi avait sans doute stimulé, d'essayer de me dire quelque chose d'agréable sur le zèle que j'avais témoigné pour remplir les ordres du gouvernement,

(1) Cette lettre n'a jamais été publiée ni retrouvée, ce qui permet de croire qu'elle n'était pas absolument précieuse pour Talleyrand.

(2) Datée d'Udine, 23 thermidor (10 août 1897). — (A. E. Vienne, 367-424.

mais ces essais n'ont pas eu tout le succès qu'il en espérait, et j'ai quelquefois trouvé que la malheureuse construction de ses phrases m'était plus injurieuse que faite pour me plaire. Avec vous, citoyen ministre, je ne cours pas les mêmes risques. Si je commets quelques erreurs, je sais que vous me ferez apercevoir de mes fautes, avec la décence qui convient à votre caractère et au mien. Ce que vous m'avez mandé d'encourageant confirmerait, s'il en était besoin, les idées que je me suis faites de vos procédés et de votre justice sur laquelle je compte essentiellement. Secondé par vous, citoyen ministre, je sens redoubler mon zèle, et les choses amicales que vous voulez bien me dire écartent les dégoûts qui, depuis longtemps, sont semés sur la route épineuse que mon devoir me fait parcourir. Il est doux pour moi d'avoir à correspondre avec un ami sincère de la République, dont les talents m'offriront des instructions précieuses et capables de me guider avec dignité vers le but de la négociation dont je suis chargé. Salut et respect. »

Talleyrand, cependant, n'avait aucun désir de grossir le rôle de Clarke! Il trouvait les négociations mal conduites par Delacroix, mais n'approuvait pas non plus les procédés suivis par les deux généraux. Il confia même ses impressions au ministre de Prusse à Paris, Sandoz-Rollin, devenu depuis quelques mois son grand ami. Sandoz répétait à sa Cour les conversations de Talleyrand, et écrivit à la fin de juillet : « Talleyrand estime qu'on n'a fait qu'accumuler des fautes qui amèneront

les plus désastreuses conséquences. Devait-on abandonner une négociation de cette importance aux mains de deux jeunes généraux (Bonaparte et Clarke), dont le plus âgé n'a pas vingt-huit ans? »

Donc, pour faire valoir ses propres idées, quinze jours après son arrivée aux affaires, le 2 août (15 thermidor), le nouveau ministre présente au Directoire un rapport d'ensemble sur les négociations depuis Léoben, et ses conclusions sont beaucoup plus optimistes que celles du « jeune général » Bonaparte. Il propose de restreindre les pouvoirs des négociateurs en leur envoyant « un corps complet d'instructions, ainsi qu'un projet de traité rédigé par articles (1) », dont lui, Talleyrand, naturellement, sera l'auteur. Il cherche d'ailleurs à calmer Bonaparte et Clarke, qu'il sent impatients et prêts à rompre (2), et il écrit à Milan le 3 août : « Le Directoire veut à tout prix que le renouvellement des hostilités ne vienne point de lui, et que ni la maison d'Autriche, ni les ennemis de l'intérieur, ne puissent, avec quelqu'apparence de fondement, jeter sur lui le blâme d'avoir voulu la continuation de la guerre. Il veut que tous les torts soient du côté de l'Empereur, absolument tous, et lorsque la mesure sera comble, si la guerre éclate, elle n'en

(1) Pour cette correspondance, voir *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, publication de M. G. Pallain.

(2) Le 23 juillet (5 thermidor), ne connaissant pas encore le changement de ministère, Bonaparte avait préparé une lettre qu'il comptait adresser directement à l'empereur François : « La République française doit nécessairement, sous un mois, être en paix où en une guerre qui serait d'autant plus affreuse que ne pouvant plus désormais se fier aux traités, l'on ne saurait en prévoir le terme. » Cette lettre ne fut cependant pas envoyée.

sera que plus terrible. Jusque-là, il veut décidément la paix. »

Tel est le langage officiel du nouveau ministre. En réalité, les affaires vont de mal en pis à Paris. La situation créée par les élections du printemps ne peut se prolonger et une « journée » prochaine est prévue. Lavallette, bon observateur, en a nettement prévenu Bonaparte (1). Pour cette « journée » le Directoire (ou du moins la majorité, constituée par Barras, Rewbell et La Révelllière), sent le besoin de s'appuyer sur l'armée. Il a d'abord songé à Hoche, qui est populaire et glorieux, l'a fait ministre un jour, malgré son âge, et l'a attiré ensuite près de Paris (2). Mais c'est surtout vers l'armée d'Italie que les regards de la France entière sont tournés. Bonaparte est plus puissant et plus glorieux encore qu'après Arcole, qu'après Rivoli, qu'après Léoben. Sa présence prochaine à Paris est escomptée et attendue par tous les partis et, pour qu'il puisse venir, la paix est indispensable à conclure. Aussi, Barras et Carnot, bien que pour des motifs différents, désirent-ils la fin définitive des hostilités. Nous avons vu ce qu'écrivait le ministre Talleyrand, porte-paroles de Barras. De son côté, Carnot envoyait une longue lettre (3) à Bonaparte le 17 août : « Ah, croyez-moi, il est temps de couronner vos travaux militaires; faites la paix, il ne vous manque

(1) Correspondance de Lavallette citée dans les *Papiers d'un homme d'État*, IV, 478, et *Mémoires de Lavallette*, I.

(2) Voir Introduction, I.

(3) Cette lettre prouve combien les relations entre le directeur et Bonaparte continuaient à être cordiales et confiantes. Les *Mémoires de Lavallette* en font également foi.

plus que ce genre de gloire... Alors, venez jouir de la bénédiction du peuple français tout entier, qui vous appellera son bienfaiteur. Venez étonner les Parisiens par votre modération et votre philosophie. On vous prête mille projets plus absurdes les uns que les autres. On ne peut pas croire qu'un homme qui a fait de si grandes choses, puisse se réduire à vivre en simple citoyen. Quant à moi, je crois qu'il n'y a que Bonaparte, redevenu simple citoyen, qui puisse laisser voir le général Bonaparte dans toute sa grandeur. »

*
* *

Le 19 août, les instructions préparées par Talleyrand sont unanimement approuvées par le Directoire et envoyées en Italie. D'après ces instructions, les négociations doivent être reprises en principe à Udine, sur la base des préliminaires de Léoben. Les généraux diplomates devront faire tous leurs efforts pour éloigner l'Empereur de l'Italie en lui offrant des compensations en Allemagne; ils pourront offrir Salzbourg et Passau pour garder Venise, Mantoue et les îles de l'Adriatique, etc. Les instructions finissaient du reste par une sorte de blanc seing. « Cette lettre n'annule en rien les instructions passées en ce qui n'y serait pas directement contraire. *Elle ne gêne pas non plus vos combinaisons et vous laisse libre d'agir selon votre prudence.* »

Adressée à Milan, la dépêche de Talleyrand trouva Bonaparte à Udine. En effet, le marquis de

Gallo était revenu le 1er fructidor (18 août), et, conformément à sa promesse antérieure (1), dès la nouvelle connue, le général en chef avait quitté Milan, accompagné de Joséphine. Parti le 5 fructidor (22 août), il s'était arrêté quelques heures à peine, pendant la route, à Vérone, Vicence, Padoue et Trévise, pour inspecter les troupes, et s'était installé, le 10 fructidor (27 août), à la villa de Passariano, déjà occupée par Clarke.

Les négociations avaient pu commencer dès le 30 août. Mais comme les représentants de l'Empereur, Gallo, Merveldt et Degelmann, habitaient Udine — à seize kilomètres de Passariano — on avait d'abord décidé de se réunir à mi-route, à Campo-Formio.

Ensuite, les réunions se tinrent alternativement chez les Autrichiens et chez les Français. « Lorsqu'elles avaient lieu à Passariano, on dînait chez Bonaparte. Au contraire, lorsqu'elles avaient lieu à Udine, on dînait chez les plénipotentiaires autrichiens (2). »

Cette fois encore, cependant, malgré le désir de Bonaparte d'en finir, plusieurs jours furent perdus

(1) Le 14 thermidor (1er août), Clarke avait écrit à Gallo : « Le général Bonaparte se rendra à Udine dès qu'il aura connaissance de votre arrivée dans cette ville. *Je n'ai que le temps de vous embrasser de tout mon cœur.* » On voit, par cette fin de lettre, combien Clarke sympathisait avec Gallo ! Celui-ci, au contraire, employait une formule plus cérémonieuse. Il terminait ainsi une dépêche du 13 thermidor, datée de Vienne : « Je vous prie d'agréer les sentiments de parfaite estime et de haute considération que je vous ai voués et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le général, votre très humble et très obéissant serviteur. — Le marquis DE GALLO. »

(2) *Commentaires de N.*, II, 109.

à examiner la nature des pouvoirs (1)! Cette première question une fois réglée, Gallo voulut faire stipuler expressément qu'un congrès se réunirait ultérieurement à Berne si les conférences d'Udine n'aboutissaient pas! Cette prétention montrait d'avance combien peu l'Autriche était décidée à conclure la paix, et Clarke refusa énergiquement d'admettre la possibilité d'un congrès à Berne. Quant à Bonaparte, il exhala sa mauvaise humeur en portraicturant assez méchamment les trois diplomates autrichiens (2) : « Il est impossible d'avoir une négociation de cette importance à suivre avec des hommes plus timides, plus mauvais logiciens et qui aient moins de crédit à leur cour : *Gallo :* il est étranger. Quoique appuyé par l'Impératrice, il n'ose jamais, comme étranger, heurter les intentions de Thugut. — *Merveldt :* colonel d'un régiment de chevau-légers, fort brave de sa personne, est comme les autres ; ne rougissant jamais des sottises qu'on leur fait dire et des contradictions les plus manifestes dans toutes leurs démarches. Quand ils ont dit : ce sont nos instructions, ils ont tout dit. Cela est devenu à tel point inconséquent que je leur ait dit : « Si vos instructions portaient qu'il fait nuit actuellement, vous nous le diriez donc ? » — *Degelmann* : sans aucune considération, d'un caractère indécis, hypocondriaque. Tous parlent fort peu, ont en général peu de moyens, aucune dialectique. Il arrive tou-

(1) Clarke à Talleyrand, 16 fructidor (2 septembre).

(2) 20 fructidor (6 septembre). (*Corr. de N.*, 2153.)

Le quatrième plénipotentiaire autrichien, le comte Louis de Cobenzl, n'arriva à Udine qu'à la fin de septembre. Ce fut lui le véritable négociateur pour l'Empereur.

jours que nous les faisons convenir, sur tous les articles, que ce qu'ils font et ce qu'ils disent n'a pas le sens commun... J'augure fort mal de cette négociation. »

En prévision d'une reprise prochaine des hostilités, reprise qu'il commence à craindre, le général en chef, qui ne veut pas perdre son temps à d'inutiles discussions, occupe ses loisirs en prenant des mesures de réorganisation pour l'armée. Il étudie un plan de campagne qu'il envoie à Carnot le 17 fructidor (3 septembre). Il se rend pour quelques heures avec Berthier et Monge à Palma-Nuova pour vérifier l'état des forts et fait venir à Passariano son équipage de campagne et ses deux chevaux favoris, *Bijou* et la *Carinthie*. Du reste, les affaires diplomatiques traitées à Udine paraissent le préoccuper beaucoup moins que les nouvelles de Paris. Il écrit le 26 fructidor (12 septembre) en envoyant des copies de procès-verbaux (1) : « ... Toutes ces négociations ne sont que des plaisanteries; les vraies négociations se feront à Paris. Si le gouvernement prend une bonne fois la stabilité qu'il doit avoir; si cette poignée d'hommes, évidemment vendue à l'or de l'Angleterre ou séduite par les cajoleries d'une bande d'esclaves, se trouve une fois dans l'impuissance et sans moyens d'agiter, vous aurez la paix telle que vous la voudrez et quarante-huit heures après... Que l'on ait de l'énergie sans fanatisme, des principes sans démagogie, de

(1) Les procès-verbaux des conférences d'Udine figurent aux Arch. des A. E. Vienne, vol. 367 et 368.

la sévérité sans cruauté; que l'on cesse d'être faible, tremblant; que l'on n'ait pas honte, pour ainsi dire, d'être républicain; que l'on balaye de la France cette horde d'esclaves conjurés contre nous; que le gouvernement, les ministres, les premiers agents de la République n'écoutent que la voix de la postérité, et le sort de l'Europe est décidé... (1). »

On voit que Bonaparte s'intéresse tout particulièrement à la politique! Il veut que la République « ne soit pas chancelante (2). » C'est pour cela qu'il a toléré et même encouragé depuis plusieurs semaines les fameuses Adresses des divisions de l'armée d'Italie; c'est pour cela que ne pouvant et ne voulant pas encore aller lui-même à Paris, il a prêté Augereau, un de ses plus brillants lieutenants, connu pour son courage et sa ténacité.

Clarke, qui supporte le poids principal des négociations, continue, lui aussi, à douter du succès final. Les six premières conférences avec les diplomates autrichiens n'ont guère avancé les affaires! Dans une de ses dernières lettres à Talleyrand, le pauvre général fait remarquer que « si l'on devait juger de l'issue des négociations par ce qui a été fait jusqu'ici, on serait forcé de regarder la reprise des hostilités comme inévitable et très prochaine... » Cette lettre est du 24 fructidor. A cette date, on ignore encore à Udine les événements du 18! Le 23 fructidor s'est tenue la septième conférence et, sur son procès-verbal, la signature du général Clarke figure pour la dernière fois à côté de celle de Bonaparte.

(1) *Corr. de N.*, 2189.
(2) *Idem.*

VI

LA DISGRACE

Le 18 fructidor. — Révocation de Clarke. — Mission de Deverine en Italie. — Irritation de Bonaparte. — Le comte Louis de Cobenzl à Udine. — Traité de Campo-Formio. — Circulaire d'Augereau. — Réponse de Clarke. — Bonaparte prend sa défense. — Séjour de Clarke au quartier général. — Rentrée à Paris. — Règlement d'affaires d'intérêt. — Clarke se remarie et se retire en Alsace.

La nouvelle de la journée du 18 fructidor (4 septembre), ne fut connue à Passariano que douze jours plus tard (1). En même temps qu'il apprenait le succès des triumvirs, l'arrestation de Barthélemy et la disparition de Carnot, Bonaparte recevait une circulaire officielle adressée à tous les agents diplomatiques de la République. Cette circulaire, fort longue, était datée du 20 fructidor et contenait une apologie très complète du Directoire. Une lettre particulière de Talleyrand jointe à cet envoi commentait, pour Bonaparte, le grand événement politique qui venait de s'accomplir : « Paris est calme, la conduite d'Augereau parfaite; on voit qu'il a été à bonne école; les patriotes respirent; point de

(1) Le 30 fructidor (16 septembre). (Voir *Corr. de N.*, 2212.)

mouvement populaire. Quelques terroristes ont voulu s'agiter un instant; un seul mot d'Augereau, prononcé d'un ton ferme, les a repoussés vers les faubourgs, où ils sont tranquilles. Ils avaient espéré recueillir les fruits de la victoire. Mais ce qui a été fait sans eux n'aura pas été fait pour eux... Des mesures sévères ont été prises. Plusieurs étaient nécessaires, quelques-unes pourront être adoucies; d'excellents patriotes le désirent, mais ils pensent aussi qu'il faut si bien finir que ce ne soit plus à recommencer. On est sorti un instant de la Constitution, on y est rentré, j'espère, pour toujours. Combien sont coupables ces hommes du nouveau Tiers qui nous ont conduits à de si douloureuses extrémités? Dans tout cet événement, Barras a montré une tête extraordinaire, c'est-à-dire sang-froid, prévoyance, résolution... »

Nous avons déjà constaté que Bonaparte, depuis longtemps, croyait à la nécessité d'un changement dans l'orientation politique de la République. Avant de connaître les détails de la « Journée », et les procédés des triumvirs, le général en chef se montra donc d'abord très heureux des résultats et annonca lui-même avec satisfaction l'événement à l'escadre de Brueys, alors dans l'Adriatique : « Camarades, les émigrés s'étaient emparés de la tribune nationale. Le Directoire exécutif, les représentants restés fidèles à la Patrie, les républicains de toutes les classes, les soldats, se sont ralliés autour de l'arbre de la liberté; ils ont invoqué les destins de la République et les partisans de la tyrannie sont aux

fers (1). » Bonaparte félicita Merlin de Douai et François de Neufchâteau (qu'il connaissait tous deux assez intimement) de leur entrée au Directoire (2) et écrivit à Augereau pour le complimenter sur sa sagesse et son énergie. Toutefois, il ajouta dans sa lettre à son ancien lieutenant : « Il est à souhaiter actuellement que l'on ne fasse pas la bascule et que l'on ne se jette pas dans le parti contraire. Ce n'est qu'avec la sagesse et une modération de pensée que l'on peut asseoir, d'une manière stable, le bonheur de la Patrie. »

Sagesse! modération! C'étaient précisément les qualités qui avaient le plus manqué aux vainqueurs de Fructidor! Bonaparte s'aperçut bien vite — par la correspondance de Lavallette — que le nouveau Directoire avait eu la main lourde! Non seulement deux des directeurs (3) et beaucoup de députés avaient été déportés, mais on avait fait une véritable hécatombe de fonctionnaires. Barras et Talleyrand, — les deux compères — avaient assouvi leurs rancunes avec passion.

Clarke était naturellement désigné pour être une de leurs premières victimes. Barras le détestait depuis longtemps. Il lui avait souvent reproché, aux séances du Luxembourg, de ne pas se conformer aux instructions reçues, de se donner trop d'impor-

(1) Voir aussi la proclamation à l'armée, datée du 1er vendémiaire. (*Corr. de N.*, 2239.)

(2) Lettres du 2 vendémiaire an VI (23 septembre). (*Corr. de N.*, 2249 et 2250.)

(3) Rappelons que Carnot s'échappa du Luxembourg et eut ainsi la bonne fortune de ne pas être déporté.

tance et de mal renseigner le Directoire sur ce qui se passait en Italie et sur... Bonaparte ! De son côté, Talleyrand reprochait à Clarke — et il l'avait dit à Sandoz-Rollin — de n'avoir qu'imparfaitement suivi les directives envoyées de Paris. Enfin, et surtout, Clarke avait été inventé par Carnot et passait pour être resté le fidèle ami de son ancien protecteur ! Sa disgrâce ne se fit donc pas attendre. Dès le soir du 18 fructidor (1), un arrêté de révocation était signé par Barras sur la proposition de Talleyrand : « Le général Clarke, envoyé extraordinaire de la République pour les négociations avec l'Empereur en Italie, est rappelé. Le général en chef Bonaparte reste seul chargé des négociations. Il prendra les mesures nécessaires pour que tous les papiers, y relatifs, qui sont entre les mains dn général Clarke, lui soient remis par ce dernier sitôt la réception du présent arrêté qui ne sera pas imprimé (2). »

Par suite d'une fausse direction, cet arrêté ne parvint cependant à Passariano que quatorze jours plus tard, le deuxième jour complémentaire de l'an V (18 septembre). En accusant réception, Bonaparte dont les relations avec son collaborateur Clarke étaient devenues, nous l'avons vu, très intimes et affectueuses, répondit aussitôt qu'il tenait à rendre

(1) L'épuration diplomatique commença presque aussitôt. Le 21 fructidor (7 septembre), les négociateurs français à Lille, Letourneur et Maret (ainsi que Colchen, secrétaire général), furent rappelés et remplacés par Treilhard et Bonnier, tous deux anciens conventionnels. Pérignon et Canclaux furent également rappelés le mois suivant.

(2) A. N. Registre AF^IV III, 176-984.

au général révoqué un témoignage de sa bonne conduite : « Soit dans les négociations, soit dans ses conversations, il m'a toujours paru animé par un patriotisme pur et gémir sur les progrès que faisaient tous les jours les malveillants et les ennemis de la République (1). »

Cette disgrâce mécontentait donc le général en chef. Elle était aussi fort gênante pour la continuation des conférences d'Udine, puisque les pouvoirs des deux généraux étaient collectifs. Pour la règle, Bonaparte dut demander d'autres pouvoirs qui lui fussent personnels. Plus complètement renseigné sur la Journée du 18 et assez irrité par certaines mesures qu'il jugeait inutiles et dangereuses, il songea très sérieusement, pendant quelques jours, à quitter Passariano et demanda (2) une fois encore à être déchargé du soin des négociations diplomatiques : « Je m'occuperai plus sérieusement de mon armée. Elle a besoin de mes soins. » Il affecta même d'être fatigué de son rôle « d'organisateur de l'Italie » et encouragea Talleyrand à envoyer Siéyès à Milan pour donner une constitution définitive aux jeunes républiques nouvellement créées (3).

En définitive, Bonaparte était déjà fort énervé pendant les derniers jours de l'an V. La mauvaise foi autrichienne, qui faisait traîner les négociations en longueur, l'exaspérait, et l'arrivée inopinée d'un

(1) Bonaparte au Directoire. (*Corr. de N.*, 2219.)

(2) Bonaparte au Directoire, 5e complémentaire (21 septembre). (*Corr. de N.*, 2234.)

(3) Bonaparte à Talleyrand, 3e complémentaire (19 septembre). (*Corr. de N.*, 2223.)

émissaire d'Augereau augmenta son irritation contre le Directoire.

L'émissaire, qui se nommait Deverine, se présenta aux quartier général de Passariano le 23 septembre (2 vendémiaire). Il apportait, — pour tous les généraux d'Italie, — une sorte de circulaire d'Augereau, dirigée contre Clarke, circulaire dont nous parlerons plus loin. Il venait aussi, de la part de son chef, réclamer une somme de six cent mille francs au payeur de l'armée! Enfin, il devait s'informer officieusement de la manière dont l'armée avait accueilli la nouvelle des événements de Fructidor!

Dès qu'il eût démêlé le véritable but de la mission de Deverine, le général en chef ne chercha pas à cacher son indignation parfaitement légitime et écrivit immédiatement à Paris (1) : « Le gouvernement agit envers moi à peu près comme envers Pichegru après Vendémiaire... Je vous prie, citoyens directeurs, de me remplacer et de m'accorder ma démission. Aucune puissance sur la terre ne sera capable de me faire continuer de servir après cette marque horrible de l'ingratitude du gouvernement, à laquelle j'étais bien loin de m'attendre... Ma santé, considérablement altérée, demande impérieusement du repos et de la tranquillité (2). »

Cette offre de complète démission n'était heureusement due qu'à un accès de mauvaise humeur pas-

(1) Lettre du 25 septembre (4 vendémiaire).

(2) Le Directoire répondit le 30 vendémiaire en désavouant complètement Deverine. (Lettre citée par Thibaudeau, II, 307.)

sagère. Deux jours plus tard, le comte Louis de Cobenzl, véritable représentant de l'Empereur, arrivait enfin à Udine et les négociations prenaient aussitôt une tournure plus active. Bonaparte oubliait dès lors très vite ses justes griefs contre le Directoire, parlait moins de son besoin de repos et s'occupait avec plus d'intérêt que jamais de ses fonctions diplomatiques.

Le comte de Cobenzl (1) avait quarante-quatre ans et passait pour posséder la confiance de son souverain. Très gros, très laid, offrant quelque ressemblance avec Mirabeau, assez commun d'aspect, et de formes, il fut surnommé à Passariano « l'ours blanc du Nord ». C'était, au dire de Napoléon (2), « parce qu'il était dur dans la discussion quoique aimable dans la société où il aimait à s'entretenir de la Russie. » Cobenzl avait longtemps résidé à Péters bourg et avait été l'un des acteurs favoris du théâtre de l'Ermitage. En somme, le nouveau négociateur était un diplomate de valeur et un autre adversaire que Merveldt ou Degelmann !

Cobenzl et Gallo se complétaient l'un l'autre. Le premier était tranchant et autoritaire, tandis que le second, « qui avait l'esprit fin et conciliant, réparait sans cesse le mal fait par son collègue (3). » Avec

(1) Il ne faut pas le confondre avec son cousin *Philippe* de Cobenzl, diplomate également très connu, qui fut ambassadeur auprès de Napoléon. (Voir les portraits de Louis de Cobenzl dans les *Mémoires de Marmont*, I, 288; dans les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, II, 404, et dans *l'Europe et la Révolution*, de Sorel, V, 233.)

(2) Vol. XXXII, 233, de la *Corr. de N.*

(3) *Mémoires de Marmont*, I, 288.

Bonaparte resta constamment reconnaissant à Gallo de son

tous deux, Bonaparte se montra tour à tour insinuant et ferme, diplomate avisé ou affectant des brusqueries de soldat. Il était bien décidé à s'en tenir, d'une façon générale, aux conditions qu'il avait tracées à Léoben et à négliger les instructions de Talleyrand, impossibles à suivre. Trois semaines d'efforts furent nécessaires pour aboutir à un accord définitif.

Pendant ces laborieuses négociations, un nouvel émissaire était arrivé de Paris, le 7 octobre. C'était le propre secrétaire de Barras lui-même, Bottot, qui venait, de la part du puissant directeur, réclamer une somme de trois millions, soi-disant nécessaire pour payer les frais du 18 fructidor! Bottot devait aussi expliquer au général en chef les vues du Directoire sur la réorganisation de l'Italie (1)!

attitude conciliante. Après la paix, il fit préparer, pour être offert au négociateur napolitain, un superbe bijou de grande valeur. Ce bijou ne fut cependant jamais remis à Gallo. En avril 1798 il fut vendu à Gênes sur l'ordre de Bonaparte, pour contribuer au payement de la solde de la division du général Baraguey d'Hilliers, qui allait s'embarquer pour l'Egypte. (*Corr. de N.*, 2469.)

Voici, à titre de curiosité, comment, dans ses notes de voyage, le général Desaix jugeait de son côté le marquis de Gallo : « Beau garçon, bonne tournure, séduisant Napolitain, aimant les dames, ayant une intrigue à Udine... Il doit sa fortune au bonheur d'avoir plu à la mère de l'Impératrice qui le mit en faveur. Dans ce moment-ci, il jouit d'une très grande influence à Vienne. Il est l'amant de l'Impératrice d'à présent, par conséquent a un grand empire. Aussi en jouit-il bien. On en fait cas à Passariano parce qu'il paraît désirer la paix de bonne foi et y donner ses soins. Il a toutes les formes les plus austères et les plus diplomatiques du monde... »

(1) Pour cette mission, voir *Papiers d'un homme d'État*, IV.

La présence de ce nouvel émissaire parut plus injurieuse encore que celle de l'agent d'Augereau quinze jours plus tôt. Bonaparte la considéra comme un acte inadmissible de méfiance et d'hostilité et s'en plaignit amèrement. Il déclara nettement, le 10 octobre, qu'il allait « rentrer dans la foule, reprendre le soc de Cincinnatus et donner l'exemple du respect pour les magistrats et de l'aversion pour le régime militaire qui avait détruit tant de républiques et perdu plusieurs États... (1). »

Tout en manifestant ainsi son dépit, le négociateur continuait cependant à discuter avec le comte de Cobenzl et le marquis de Gallo! Les diplomates autrichiens se rendaient compte que, pour conclure, certaines concessions étaient nécessaires ; même après les avoir blâmées, l'Empereur ne pourrait refuser de les ratifier. De son côté, Bonaparte était pressé d'en finir. La saison s'avançait, les premières neiges avaient fait leur apparition sur les cimes des Alpes! Le 17 octobre, après une dernière scène qui faillit tout compromettre, les plénipotentiaires se décidaient à des concessions réciproques. Le traité de paix était signé dans la soirée et daté de Campo-Formio, localité située à moitié route entre

(1) Le 1er octobre, Bonaparte avait de nouveau insisté sur son désir de repos. « Je me trouve sérieusement affecté, — avait-il dit, — de me voir obligé de m'arrêter dans un moment où, peut-être, il n'y a plus que des fruits à cueillir. Mais la loi de la nécessité maîtrise l'inclination, la volonté et la raison. Je puis à peine monter à cheval. J'ai besoin de deux ans de repos. » (*Corr. de N.*, 2272.)

Udine et Passariano (1). Le marquis de Gallo, le comte Louis de Cobenzl, le comte de Merveldt et le baron de Degelmann avaient mis leurs noms au bas du parchemin, comme représentants de l'Empereur. Le « général en chef de l'armée française en Italie » avait seul signé pour la République.

*
* *

Revenons maintenant au général Clarke. Nous avons déjà signalé la présence de Lavallette à Paris. Depuis la fin de juillet, l'aide de camp de Bonaparte avait prévu la journée de Fructidor, et avait fort bien renseigné son général. Il avait été d'abord bien accueilli par Barras. Mais il avait été aussi reçu plusieurs fois par Carnot (2) et avait eu

(1) Principales clauses du traité de Campo-Formio :

« *Articles patents :* L'Empereur cède les Pays-Bas et la Lombardie, il prend l'Istrie, la Dalmatie, les îles Vénitiennes de l'Adriatique, les bouches de Cattaro, Venise et la terre ferme jusqu'à l'Adige. Il reconnaît la Cisalpine, qui comprend le reste de la terre ferme de Venise, Mantoue, Modène, Massa, Carrare, les trois légations de Bologne, Ferrare et la Romagne. La France prend les îles Ioniennes et les établissements vénitiens d'Albanie. Il y aura un congrès à Rastadt pour la paix avec l'Empire. Le duc de Modène sera indemnisé par le Brisgau autrichien.

« *Articles secrets :* L'Empereur reconnaît à la France une frontière formée par le Rhin, de Bâle au confluent de la Nette, et ensuite par une ligne aboutissant à Venlo. Mayence et les forteresses de l'Empire seront évacuées par l'Empereur qui, en revanche, prendra possession de Venise. L'Empereur emploiera ses bons offices à Rastadt pour faire ratifier par l'Empire, etc. Salzbourg et une partie de la Bavière seront prises par l'Empereur comme compensation du Brisgau et de ses possessions de la rive gauche du Rhin. Si, de plus, la France obtient un agrandissement ultérieur en Allemagne, l'Empereur aura un équivalent. (D'après Sorel, V, 249.)

(2) Carnot écrivit à Bonaparte le 17 août : « J'ai vu plusieurs fois votre aide de camp Lavallette pour lequel vous m'avez écrit.

l'habileté de ne pas paraître le 18 fructidor « pour ne pas faire supposer, par sa présence, que le général Bonaparte approuvait cette violence inouïe (1). » Cette abstention, naturellement, avait paru singulière à Barras et, le 19, Lavallette fut fraîchement reçu. Le Directeur lui reprocha sa conduite et lui laissa même entendre qu'il avait été question de l'arrêter! L'aide de camp envoya immédiatement un courrier extraordinaire porteur d'un récit des événements et c'est ainsi, sans doute, que Bonaparte connut les premières nouvelles du coup d'État des triumvirs. N'ayant plus rien à faire à Paris, Lavallette partit pour l'Italie le 1er vendémaire (22 septembre) pour reprendre son poste à Passariano.

Il rencontra, en traversant le mont Cenis, le malheureux Deverine, qui s'en retournait en France, encore tout déconfit de l'accueil reçu de la part de Bonaparte. L'émissaire d'Augereau ne rapportait pas les six cent mille francs qu'il avait été chargé de réclamer, d'ailleurs sans motif, au payeur de l'armée! Mais il avait pu répandre la lettre circulaire qui représentait Clarke comme le diffamateur de tous les généraux d'Italie (2). Augereau n'avait pu pardonner la note qui signalait « son amour pour l'argent », amour dont le voyage de Deverine était, du reste, une nouvelle preuve! En même temps qu'il faisait répandre sa circulaire, le brillant divi-

C'est un homme d'esprit qui m'a paru fort sage et je serai fort aise, s'il m'était possible, de faire quelque chose pour lui. »

(1) *Mémoires de Lavallette*, I.

(2) *Sciout*, III, 28.

sionnaire de Castiglione, maintenant fourvoyé dans la politique, avait prévenu Bonaparte, avec une satisfaction mal déguisée, de la disgrâce de l'ami de Carnot : « Le rappel du général ambassadeur Clarke doit vous être parvenu dans ce moment et je doute qu'il vous étonne. Parmi les mille et un motifs qui ont déterminé le gouvernement à le prononcer, on peut compter sa correspondance avec Carnot, qui m'a été communiquée, et dans laquelle il traitait de brigands les généraux de l'armée d'Italie (1). »

Clarke ne pouvait laisser sans réponse la circulaire apportée par Deverine. Il ripostait le 5 vendémiaire (26 septembre) par une autre circulaire adressée à tous les divisionnaires de l'armée de Bonaparte : « Citoyen général, — disait le factum de Clarke, — j'ai appris par le général en chef que le général Augereau avait écrit une circulaire annonçant en termes peu mesurés qu'il avait connaissance d'une lettre écrite par moi dans laquelle je disais que les généraux de l'armée d'Italie étaient un amas de brigands. Les fonctions importantes confiées en ce moment par le gouvernement au général Augereau m'interdisent de repousser d'une manière plus énergique, cette stupide calomnie. Je me borne à déclarer formellement que le fait que m'impute le général Augereau est faux... Le général Bonaparte connaît ma conduite et mes démarches depuis que je suis en Italie et ce que vous pouvez avoir appris,

(1) Lettre citée dans les *Papiers d'un homme d'État*, IV, 530.

citoyen général, de mon caractère et de mes principes républicains, me dispense d'insister davantage sur l'objet de la présente (1). »

Le même jour, Clarke envoyait au Directoire copie de sa propre lettre aux généraux et se défendait assez habilement (2) : « C'est au Directoire seul, que j'ai, en conformité des ordres qu'il m'avait donnés lors de mon départ de Paris, transmis quelques renseignements sur les généraux de l'armée d'Italie. Il les a approuvés et a même fait l'éloge de l'impartialité qui les caractérisait. C'est à lui à prononcer sur les inculpations que me fait le général Augereau, à en juger les motifs, et sur quoi elles sont fondées. C'est au Directoire d'apprécier ce qu'il peut y avoir d'inconvenant et de peu généreux à exciter l'animadversion de toute une armée contre moi, dans les circonstances où je me trouve, en risquant en même temps, peut-être, de compromettre ainsi mon existence. J'ai pu blesser quelques intérêts individuels, mais ma conduite envers la République et envers le Directoire est pure. J'ai donc le droit de demander au gouvernement appui et soutien, et je n'hésite pas à le faire... »

Ni appui ni soutien ne vinrent consoler le malheureux Clarke de la circulaire apportée par Deverine ! Mais Bonaparte était lui-même furieux de l'arrogance et de la suffisance qu'Augereau avait montrées après le 18 fructidor et que Lavallette avait signalées. Augereau avait un moment espéré entrer

(1) A. N. A F III, 462.
(2) *Idem.*

au Directoire! Augereau intriguait pour remplacer Hoche à l'armée du Rhin! Augereau osait se poser en rival heureux du vainqueur de Rivoli!

Clarke bénéficia largement du sentiment d'irritation que l'attitude du général de Fructidor avait fait naître. D'ailleurs, en attaquant Clarke, Augereau n'avait-il pas, du même coup, attaqué le général en chef qui passait, à tort ou à raison, pour avoir inspiré beaucoup des notes données aux généraux d'Italie? Bonaparte se crut donc obligé de défendre personnellement son ancien collègue et écrivit à Talleyrand, — qui, lui aussi, s'acharnait contre Clarke, — pour lui recommander le signataire du traité de Turin. Voici cette belle lettre, datée du 5 vendémiaire (26 septembre). Elle est à l'honneur de Clarke et plus encore à l'honneur de Bonaparte :

« J'attendais, citoyen ministre, pour vous parler du général Clarke, que vous-même m'en eussiez écrit. Je ne cherche pas s'il est vrai que ce général ait été envoyé dans l'origine pour me servir d'espion. Si cela était, moi seul aurais le droit de m'en offenser et je déclare que je lui pardonne.

« Je l'ai vu, dans sa conduite passée, gémir sur la malheureuse réaction qui menaçait d'engloutir la liberté avec la France. Sa conduite dans la négociation, a été bonne et loyale. Il n'y a pas déployé de grands talents, mais il y a mis beaucoup de bonne volonté, de zèle, et même une sorte de caractère. On l'ôte de la négociation, peut-être fait-on bien; mais, sous peine de commettre la plus grande injustice, on ne doit pas le perdre. Il a été porté principalement par Carnot; auprès d'un homme raison-

nable, lorsqu'on sait qu'il est depuis près d'un an à trois cents lieues de lui, cela ne peut pas être une raison de proscription. Je vous demande donc avec instance pour lui une place diplomatique de second ordre, et je garantis que le gouvernement n'aura pas à s'en repentir. Il est chargé d'une très grande mission; il connaît tous les secrets comme toutes les relations de la République; il ne convient pas à notre dignité qu'il tombe dans la misère et se trouve proscrit et disgracié.

« J'entends dire qu'on lui reproche d'avoir écrit ce qu'il pensait des généraux de l'armée d'Italie. Si cela est vrai, je n'y vois aucun crime. Depuis quand un agent du gouvernement serait-il accusé d'avoir fait connaître à son gouvernement ce qu'il pensait des généraux auprès desquels il se trouvait?

« On dit qu'il a écrit beaucoup de mal de moi. Si cela est vrai, il l'a également écrit au gouvernement. Dès lors, il pouvait avoir droit à le faire; cela pouvait même être nécessaire, et je ne pense pas que ce puisse être un sujet de proscription.

« La morale publique est fondée sur la justice, qui, bien loin d'exclure l'énergie, n'en est au contraire que le résultat.

« Je vous prie donc de ne pas oublier le général auprès du gouvernement. On pourrait lui donner une place de ministre auprès d'une cour secondaire (1). »

(1) *Corr. de N.*, 2268.

*
* *

En attendant les décisions ultérieures du Directoire, Bonaparte autorisa l'ancien *envoyé près la cour de Vienne* à séjourner à Passariano. Clarke continua donc, jusqu'à la fin des négociations, à travailler avec le général en chef, ainsi que Perret, son secrétaire d'ambassade.

Lavallette raconte (1) comment il contribua à cette décision. A son retour de Paris, au moment de s'engager dans la longue avenue du château de Passariano, il rencontra le général disgracié. « Je me trouve dans une triste position, — lui dit Clarke, — mais tu peux cependant m'être utile. Garde le silence sur l'irritation du Directoire contre moi; présente ma destitution comme une conséquence naturelle de la chute de Carnot : cela suffira pour que le général Bonaparte me garde auprès de lui. Il sait à quoi s'en tenir sur ce que j'ai écrit contre les généraux et il saura bien les faire taire. » Lavallette fut touché par cette prière. « Clarke était malheureux, je le connaissais depuis longtemps, je lui donnai ma parole de le servir. Cela ne fut pas difficile, au reste. Le général en chef avait du goût pour lui ; le Directoire *l'oublia*, on n'insista pas pour qu'il fût éloigné de l'armée. »

L'oubli dont parle Lavallette ne devait pas durer bien longtemps. Général destitué et ambassadeur révoqué, Clarke assista à la soirée historique du 17 octobre et suivit ensuite Bonaparte à Milan. Mais

(1) *Mémoires*, I, 243.

Talleyrand sut faire remarquer aux directeurs combien cette situation était anormale. Voyant que Clarke ne rentrait pas à Paris, il fit prendre un nouvel arrêté contre lui, le 1er novembre : « Le général Clarke, ex-envoyé de la République française pour les négociations avec l'Empereur en Italie, se rendra dans le plus bref délai auprès du Directoire exécutif pour lui donner des renseignements sur sa mission. »

Cet arrêté impératif arrivait à Milan peu de jours avant le départ du général en chef pour Rastadt (1). Cette fois, Clarke ne pouvait différer sa rentrée en France ! Il répondit qu'il était prêt à rendre tous les comptes qu'on voudrait, n'ayant rien tant à cœur que de prouver à ses concitoyens qu'il était digne des républicains et des amis de la liberté. Il ajoutait que sa fille unique était très malade de la petite vérole et que lui-même était souffrant, ce qui avait retardé son départ (2).

Avant de se séparer de son ancien collègue, Bonaparte avait voulu lui donner un nouveau témoignage d'estime en le recommandant non plus à Talleyrand, mais aux directeurs eux-mêmes (3) : « Le général Clarke qui se rend à Paris, est employé en Italie depuis plusieurs mois. Dans toutes les lettres qui lui ont été adressées et qui ont été interceptées, et qui me sont parvenues, je n'ai jamais rien vu que de conforme aux principes de la République. Il s'est

(1) Bonaparte partit de Milan le 17 novembre, passa à Chambéry le 20, arriva à Rastadt le 25.

(2) Lettre du 24 brumaire (14 novembre).

(3) 25 brumaire (15 novembre). (*Corr. de N.*, 2372.)

conduit dans les mêmes principes aux négociations. Le général Clarke est travailleur et d'un sens droit. Si ses liaisons avec Carnot le rendent suspect dans la diplomatie, je crois qu'il peut être utile dans le militaire et surtout à l'expédition d'Angleterre. S'il se trouve avoir besoin d'indulgence, je vous prie de lui en accorder un peu. En dernière analyse, le général Clarke est un bon homme. Je l'ai retenu à Passariano jusqu'au 30 vendémiaire et, depuis, il a été malade. »

*
* *

Malgré cette lettre élogieuse, Clarke fut médiocrement reçu en arrivant à Paris et resta sans aucun emploi. Sa situation pécuniaire ne fut du reste réglée qu'à la fin de janvier, par un arrêté du 1er pluviôse an VI (20 janvier 1798).

En partant pour l'Italie en novembre 1796, il avait reçu de très petites avances. Une fois ses maigres ressources épuisées, le général diplomate avait dû s'adresser à Bonaparte qui lui avait fait compter 30,000 francs en or : « Si je ne vais pas à Vienne, — avait alors écrit Clarke à Delacroix, — je vous rapporterai cette somme pour les besoins urgents de votre département (1). »

L'*envoyé extraordinaire* n'avait pu se rendre à Vienne, mais il avait, pendant dix mois, négocié et voyagé en Italie. L'avance faite par Bonaparte, était sans doute complètement épuisée, lorsque les

(1) Clarke à Delacroix, 18 nivôse an V (7 janvier 1797).

comptes du général furent rendus au Directoire. L'arrêté du 1er pluviôse an VI lui donnait complète satisfaction : « Il sera passé au compte du général Clarke une somme de 5,000 francs par mois, à titre d'appointements, pendant la durée de sa mission, dont le premier mois double, pour indemnité des premiers frais. Les dépenses de voyages, d'aller et retour ainsi que les courses diverses relatives à ses négociations, lui seront payées au taux des règlements. Il sera remboursé de la somme de 4,000 francs payée par lui au citoyen Perret, secrétaire de légation, pour un an d'appointements, de celle de 791 fr. 13 au citoyen Rhuilière et des avances qu'il a faites pour les courriers et les escortes. »

Une fois ses affaires d'intérêt réglées, Clarke, peu fortuné, se rendit à Neuviller près de Strasbourg, pour y attendre les événements. Déjà, peu de temps après sa rentrée à Paris, il avait fait un voyage en Alsace et y avait rencontré une jeune fille du pays, Marie-Françoise-Joséphine Zœpfel, qu'il avait trouvée fort à son goût.

Pendant son séjour à Londres auprès du duc d'Orléans, le général s'était marié une première fois avec une Anglaise, Elisabeth Christiane Alexander (1). Une fille était née de cette union, mais la bonne intelligence n'avait pas duré longtemps entre les époux. Clarke avait divorcé le 28 messidor an III (16 juillet 1795), alors qu'il était employé au cabinet topographique de la Convention et avait

(1) Elle était née en 1768.

cherché, à ce moment, à épouser Mlle de Launay.

Les beaux yeux de Joséphine Zœpfel, qui était originaire de Saverne, firent sans doute oublier au général ses déboires diplomatiques d'Italie. Les fiançailles avec la jeune fille avaient été décidées au commencement de janvier et le mariage fut célébré au temple décadaire de Bouxviller (Bas-Rhin) le 10 pluviôse an VI (29 janvier 1798).

En se retirant en Alsace, Clarke allait donc habiter avec sa nouvelle famille. Très vite fatigué cependant de la vie provinciale il tenta bientôt de rentrer en grâce. Il n'osa pas demander à Bonaparte de l'accompagner en Égypte, mais fit agir auprès de Schérer, ministre de la guerre, pour obtenir la cessation de son inactivité (1). La demande fut ajournée. Schérer était pourtant personnellement bien disposé et fit allouer à l'ancien ami de Carnot le traitement de réforme de son grade à partir du 1er brumaire an VI, c'est-à-dire depuis le 22 octobre 1797 (2).

La vie matérielle des jeunes mariés se trouva ainsi assurée. Mais les ambitions de Clarke n'étaient pas satisfaites ! Le général dut rester en Alsace, espérant de meilleurs jours ; il ne sollicita aucun

(1) Lettre du 13 vendémiaire an VII (4 novembre 1798). (A. A. G., dossier Clarke.)

(2) Schérer à Clarke. Lettre du 12 brumaire an VII (3 novembre 1798). (A. A. G., dossier Clarke.)

Rappelons à ce propos qu'à la fin du Directoire le nombre des généraux était énorme. En dehors de ceux *en activité* on comptait, comme divisionnaires, quatre-vingt-sept généraux avec traitement de réforme (dont Clarke), cinquante et un avec pension de retraite, vingt-cinq sans traitement ! Comme brigadiers, il existait cent vingt-trois généraux avec traitement de réforme, soixante-dix-huit avec pension, quatre-vingt-deux sans pension !

commandement pendant la dernière année du Directoire et ne revint à Paris qu'après le 18 brumaire, pour offrir ses services au premier Consul (1).

(1) D'après les *Mémoires du duc de Rovigo*, I, 326, Bonaparte appela Clarke à Paris, par télégraphe, aussitôt après le 18 brumaire.

VII

LE DUC DE FELTRE

Principales étapes pendant le Consulat et l'Empire. — Le ministère de la guerre (1807-1814). — Titres et dotations. — 1815. — Deuxième et troisième ministère. — Mort de Clarke. — Jugement de Napoléon.

Bonaparte fit grand accueil à son ancien camarade de Passariano. « Il avait du goût pour lui » suivant l'expression de Lavallette. Dès le mois de décembre 1799, l'ex-diplomate était réintégré dans les cadres d'activité, reprenait sa place au ministère comme directeur du dépôt de la guerre et recevait, l'année suivante, le commandement extraordinaire de Lunéville pendant la réunion du congrès.

Clarke vit ensuite se réaliser ses plus hautes ambitions ! Sa faveur ne se démentit pas un instant pendant quatorze ans. D'abord ministre plénipotentiaire auprès du roi d'Étrurie le 1er thermidor an IX (19 juillet 1801), il était créé conseiller d'État puis secrétaire du cabinet de l'Empereur en l'an XIII (1805). Attaché à l'état-major de Napoléon, il assistait aux campagnes de la Grande-Armée, devenait gouverneur de Vienne après Austerlitz, gouverneur d'Erfurth, puis de Berlin après Iéna. Enfin, l'Empereur lui confiait le ministère de la guerre le 9 août 1807 (en

remplacement de Berthier) et l'y maintenait jusqu'à la fin de l'Empire...

Créé membre de la Légion d'honneur le 9 vendémiaire an XII (30 septembre 1803), commandant le 26 prairial suivant (14 juin 1804), grand officier le 8 février 1806, grand-croix le 14 août 1809, Clarke obtint en outre un grand nombre de dotations : 5,882 francs de rente annuelle sur le Grand-Livre le 23 septembre 1807 ; 20,000 francs de rente sur les domaines de la Westphalie et 20,000 francs sur ceux de Hanovre le 10 mars 1808 ; 60,000 francs sur le Mont de Milan et 20,000 francs encore sur les domaines de Westphalie le 15 août 1809 ; 10,000 francs sur le canal du Loing le 16 janvier 1810 ; 10,000 francs sur les domaines des départements de Gênes et de l'Arno le 1er janvier 1812. Cela faisait, au total, 145,882 francs de rente annuelle !

Napoléon avait aussi su flatter les manies nobiliaires de son ministre en le créant comte d'Hunebourg le 10 mars 1808, puis duc de Feltre le 15 août 1809 par lettres patentes datées du quartier impérial de Schönbrunn !

*
* *

Tant de faveurs, tant de distinctions extraordinaires, tant de dotations ne devaient malheureusement pas suffire pour attacher le général à son bienfaiteur ! En 1814, la conduite du duc de Feltre fut particulièrement lamentable. Ministre de Napoléon, il abandonna très vite le glorieux vaincu, offrit sans vergogne aucune ses services au nouveau gouvernement et reçut presque aussitôt la récom-

pense de son ingratitude. Le Roi le créait pair de France le 4 juin 1814, puis presque aussitôt chevalier de Saint-Louis !

L'ancien jacobin de l'an II devint vite aussi fervent royaliste qu'il avait été révolutionnaire convaincu dans sa jeunesse. Homme de bonne compagnie, il réussit d'ailleurs à la Cour, et ne ménagea pas, à la Chambre des pairs, ses déclarations ultra monarchistes ! Il était tout à fait *persona grata* au commencement de 1815 et son dévouement — quoique de fraîche date — était alors notoire. Le gouvernement royal pensa que l'ancien ministre de l'Empereur pourrait, mieux que quiconque, organiser la résistance contre celui qui avait osé débarquer en France et troubler le congrès de Vienne !

Le duc de Feltre redevint donc ministre de la guerre le 11 mars. Mais ce deuxième ministère ne devait durer que sept jours ! Le 18 mars dans la nuit, le malheureux Clarke — qui, en acceptant ainsi le pouvoir, venait de ternir à tout jamais sa mémoire — était obligé de s'enfuir, passait les Cent-Jours à Gand et ne pouvait rentrer définitivement en France qu'à la suite des succès de la septième coalition à Waterloo !

Au mois de septembre suivant, plus ambitieux que jamais, Clarke acceptait une troisième fois le ministère. La tâche était difficile et Gouvion-Saint-Cyr n'avait pas voulu continuer à l'entreprendre (1). Il s'agissait de décrèter des mesures pour l'évacuation du territoire, de résister aux prétentions exorbi-

(1) Gouvion-Saint-Cyr était resté ministre du 9 juillet au 24 septembre 1815.

tantes des Alliés, de licencier une armée pour en créer une autre, d'examiner et de discuter les réclamations formulées, tout en respectant les droits acquis et en ménageant les nouveaux dévouements ! Excellent administrateur sous la direction de Napoléon, Clarke n'avait ni l'envergure ni le tact nécessaires pour mener à bien la délicate besogne qu'il acceptait. Un homme d'un caractère fortement trempé aurait, seul, pu réussir. Le duc de Feltre ne sut pas résister aux exigences des Alliés, se montra inutilement sévère pour ses camarades de l'armée impériale (1) et prit des mesures odieuses et vexatoires pour le licenciement des troupes. Il ne sut, en somme, ni faire son devoir de ministre, ni satisfaire les appétits, ni désarmer les rancunes. Traité de jacobin par les uns à cause de ses antécédents révolutionnaires, vilipendé par les autres à cause de sa conduite en 1814 et 1815, il fut en butte à des attaques sans nombre et ne put se maintenir que deux ans au ministère. Mais, il avait obtenu le bâton de maréchal de France le 3 juillet 1816 et il reçut, après sa chute, à titre de compensation, le commandement effectif d'une division militaire, celle de Strasbourg.

C'était une retraite anticipée ! Le nouveau maréchal n'avait que cinquante-deux ans, mais son avenir politique était dès lors définitivement brisé. Clarke se montra très écœuré et très aigri par les haines qu'il avait provoquées, et qui ne désarmaient pas. Il ne

(1) Rappelons que c'est pendant le ministère de Clarke qu'eut lieu le procès du prince de la Moskowa. — Clarke fut remplacé le 12 septembre 1817 par son prédécesseur.

parut que rarement à la Chambre des pairs et habita presque constamment sa propriété de Neuviller en Alsace. C'est là qu'il s'éteignit après une courte maladie le 28 octobre 1818, à quatre heures du matin, près de trois ans avant le captif de Sainte-Hélène (1).

Le duc de Feltre laissait quatre enfants. Nous avons dit que, de son premier mariage avec miss Alexander, était née une fille. Celle-ci avait épousé (2), en 1808, un très brillant officier, le baron de Montesquiou, qui devint officier d'ordonnance de l'Empereur (3). De sa deuxième union, contractée en 1799 avec Mlle Zœpfel, le maréchal avait eu trois fils : l'aîné, Edgar, succéda à son père à la pairie ; le second, Arthur, entra dans l'armée royale et mourut en Morée en 1829 ; le troisième, Alphonse, fit, en 1833

(1) Extrait des registres de la commune de Neuviller. (A. G. Dossier Clarke.)

Son éloge funèbre fut prononcé à la Chambre des pairs, le 9 janvier 1819, par le duc de Croï d'Havré, l'ancien ennemi de Pérignon à Madrid.

(2) Napoléon dota Mlle Clarke sur sa cassette. *Mémoires du duc de Rovigo*, I, 326.

(3) Ce baron de Montesquiou fit brillamment les campagnes de l'Empire et se distingua spécialement en Russie et en 1813. Il fut alors fait colonel. C'était le fils de la comtesse de Montesquiou qui devint gouvernante du roi de Rome en 1811. Presque tous les Montesquiou étaient ralliés à l'Empire. Resté correct en 1814, Montesquiou devint plus tard général et duc de Fezenzac. Il a écrit d'intéressants souvenirs militaires sur la période de 1804 à 1814. Il eut trois enfants : un fils, devenu à son tour duc de Fezensac, et deux filles, la comtesse de Flavigny et la comtesse de Goyon (femme du général comte de Goyon). Cette dernière a obtenu de l'empereur Napoléon III, en 1863, l'autorisation, pour son fils, de relever le titre de duc de Feltre. Le duc de Feltre actuel, ancien député, est donc l'arrière-petit-fils du maréchal Clarke.

et 1834, représenter des opéras-comiques! Aucun d'eux ne s'est marié.

*
* *

Ainsi que tant d'autres personnages de la Révolution et de l'Empire, Clarke a disparu trop tardivement pour sa gloire! Comme organisateur dans les bureaux du ministère, puis comme ministre de l'Empereur de 1807 à 1814, le duc de Feltre a eu sa part très réelle des succès remportés et cette part ne doit pas lui être marchandée. Mais, en 1814 et 1815, il perdit la tête et le cœur, et sa vaniteuse ambition lui fit jouer un rôle odieux qu'il est impossible d'oublier. Napoléon a porté sur son ancien ministre un jugement que l'Histoire a ratifié : « Il n'avait pas l'esprit militaire. C'était un homme de bureau, travailleur, exact et probe, fort ennemi des fripons (1). Sous l'Empire il a rendu des services importants par l'intégrité de son administration... (2). » Mais Napoléon a écrit aussi : « On doit regretter pour sa mémoire qu'à la fin de sa carrière, il ait fait partie d'un ministère auquel la France reprochera éternellement de l'avoir fait passer tout entière sous les fourches caudines, en ordonnant le licenciement de l'armée qui avait fait sa gloire pendant vingt-cinq ans et en livrant aux ennemis étonnés nos places encore invincibles...»

(1) Clarke laissa une belle fortune, grâce surtout aux libéralités de l'Empereur. Mais cette fortune n'avait pas l'importance que la légende lui a attribuée. En 1819, la duchesse de Feltre obtint une pension de 15,000 francs.

(2) *Opinions et jugements de Napoléon*, I.

A Sainte-Hélène, en apprenant la mort du duc de Feltre, un des compagnons d'exil de l'Empereur lui demanda s'il croyait que Clarke lui eût été fidèle ? « Oui, — répondit Napoléon, — tant que j'ai été le plus fort. » Et il ajouta philosophiquement : « Clarke ne se piquait pas d'être plus constant que la Fortune. »

CANCLAUX

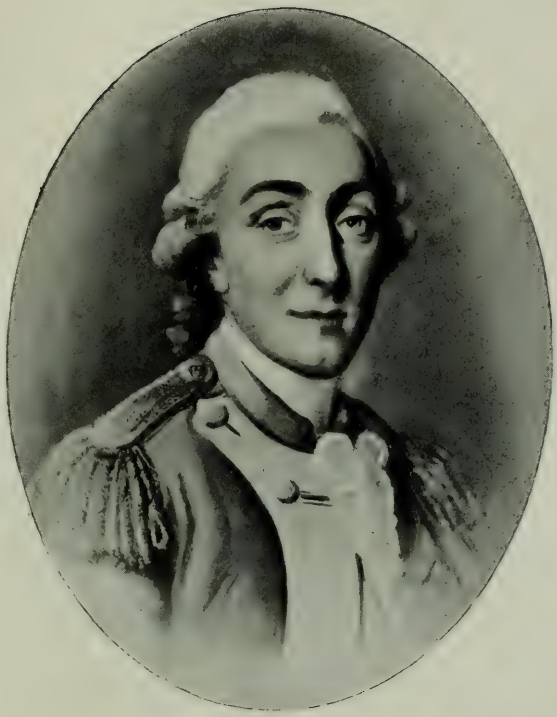

LE COMTE DE CANCLAUX

D'après un pastel appartenant à M. le marquis de Labriffe.

Photographie Sauvanaud.

CANCLAUX

I

NAPLES ET LA PREMIÈRE COALITION

L'ambassade du baron de Mackau (1792). — L'escadre de La Touche-Tréville à Naples. — Sommation de Belleville. — La mort de Louis XVI. — Naples entre dans la coalition. — Mission de Maret. — Départ de Mackau. — Premières négociations. — Le prince de Belmonte Pignatelli rejoint Bonaparte. — Convention de Brescia. — Traité de Paris (10 octobre 1796). — Le chevalier Ruffo est nommé ministre de Naples à Paris.

La nomination du général Canclaux comme représentant de la République à Naples fut signée par le président du Directoire le 10 décembre 1796 (20 frimaire an V). Elle suivait la ratification du traité conclu à Paris le 10 octobre précédent avec le royaume des Deux-Siciles.

Rappelons sommairement ici dans quelles conditions, trois ans auparavant, s'était effectuée la rupture, et comment la paix venait d'être rétablie entre les deux pays.

*
* *

Le dernier ambassadeur à Naples, nommé par

Louis XVI, le baron de Mackau, avait reçu ses lettres de créance et les instructions de Dumouriez, alors ministre des Affaires étrangères, le 22 mai 1792.

Né en 1759, M. de Mackau appartenait à une famille d'origine irlandaise fixée en France depuis le dix-septième siècle. Son père avait été ministre à Ratisbonne et sa mère, née de Soucy, avait rempli à la Cour les fonctions honorifiques et recherchées de sous-gouvernante des enfants de France. Sa sœur avait épousé le marquis de Bombelles (1). Après avoir servi dans l'armée royale pendant trois ans, Mackau était entré à dix-neuf ans dans la diplomatie. Ministre à Stuttgard à vingt-cinq ans, en 1784, il avait occupé ce poste, avec de longs congés jusqu'en 1791. Il arriva à Naples le 12 août 1792 avec Hugon de Basseville comme secrétaire d'ambassade et eut sa première audience le 24 août.

Quelques jours plus tard, on apprenait à Naples les graves événements du 10 août! Très disposé à les accepter, et surtout très désireux de garder sa place, Mackau envoya son adhésion à la République dès le 29 septembre, jurant de « mourir s'il le fallait, pour maintenir la liberté et l'égalité (2). »

Cette volte-face, si brusquement manifestée, irrita profondément la Cour. En effet, M. de Bombelles, (beau-frère de Mackau), avait été secrétaire d'ambas-

(1) Cf. *les Dernières années du marquis et de la marquise de Bombelles*, par le comte Fleury. (Émile Paul, 1906.)

(2) A. E. Naples, 122-174.

A son passage à Rome, le 9 août, Mackau s'était présenté au cardinal de Bernis, mais avait affecté de ne pas aller saluer Mesdames de France qui s'étaient installées depuis peu dans la ville éternelle. Cette conduite avait été très remarquée. (Cf. *le Cardinal de Bernis*, par F. Masson, p. 514.)

sade à Naples et sa femme, la charmante marquise Angélique, l'intime amie de Madame Élisabeth, avait fait la conquête de la reine Marie-Caroline pendant son séjour. Lorsque M. de Bombelles, devenu ministre de France à Venise, avait cru devoir donner sa démission en 1791, Marie-Caroline s'était intéressée au sort des enfants de la marquise et leur avait fait servir une pension annuelle de 12,000 francs (1). L'adhésion donnée à la République par M. de Mackau était donc considérée comme une véritable trahison. Prévenu, au mois d'octobre, que toute relation de courtoisie allait immédiatement cesser avec lui, l'ex-représentant de Louis XVI informa son nouveau ministre, Lebrun-Tondu, de la situation que lui faisait la cour royale, demanda ses passeports afin de pouvoir rapidement partir le cas échéant, mais continua cependant à résider à Naples. Le 26 octobre, il recevait de Lebrun une dépêche officielle l'informant de son maintien provisoire comme représentant de la République. Peu après, il envoyait à Rome son secrétaire Hugon de Basseville, qui devait périr si tragiquement quelques semaines plus tard (2).

Le baron de Mackau était toujours à Naples lorsque, le 17 décembre 1792, une division de l'escadre française, commandée par le contre-amiral La Touche-Tréville, fut signalée vers le cap du Pausilippe. Cette division appartenait aux forces importantes mises sous les ordres de Truguet en Méditerranée.

(1) Voir le livre cité du comte Fleury, p. 180.
(2) Cf. F. Masson, *les Diplomates*, 1re partie.

La Touche-Tréville (1) avait une importante mission politique à remplir. Quelques mois plus tôt, un ancien familier de Mirabeau, M. de Sémonville, ex-ministre à Gênes, avait été nommé ambassadeur à Constantinople. Cette nomination avait été refusée par la Porte grâce surtout aux efforts de M. de Ludolf, représentant du roi de Naples en Turquie, et de M. de Choiseul Gouffier, que Sémonville devait remplacer (2). Un libelle, imprimé à Naples, avait été répandu à profusion en Orient, par les soins de Ludolf, et la Convention pensait, avec juste raison, que l'ingérance napolitaine devait être désavouée par le Roi (3). C'était ce désaveu que La Touche-Tréville venait réclamer.

L'amiral se présenta dans la rade avec dix vaisseaux et quelques frégates, en ligne de bataille, et jeta l'ancre à quelques portées de canon. A bord du vaisseau amiral se tenait le citoyen Belleville, simple grenadier de la garde nationale, chargé de remettre une sommation comminatoire au roi Ferdinand. Cette sommation, conçue en termes extraordinaires (4), appuyée du reste par la présence de

(1) Né en 1745, il servait dans la marine depuis 1756 et avait fait partie de la Constituante. C'était un marin de grande valeur.

(2) Voir l'étude sur Aubert Dubayet, III.

(3) Séance du 24 octobre 1792. (Actes du Comité de salut public. *Recueil Aulard*, I, 189.)

(4) Voici le texte de cette sommation : « *Roi de Naples,* je viens au nom de la République française demander réparation de l'insulte faite à ma nation par votre ministre dans une note signée Acton, par laquelle Sémonville, ambassadeur près la Porte Ottomane, est outragé de la manière la plus atroce. Je demande à Votre Majesté qu'elle avoue ou désavoue cette note où se manifeste la mauvaise foi la plus insigne. Si, comme je n'en doute pas, elle désavoue cet acte de perfidie, je lui demande de le manifester et de faire connaître, dans une heure, l'aveu ou le désaveu d'un

l'escadre, effraya et affola complètement la Cour et les ministres napolitains. Le jour même, le Roi promettait de remplacer Ludolf à Constantinople, et s'engageait à envoyer un ambassadeur à Paris et à reconnaître la République.

Ayant ainsi très heureusement rempli sa mission, La Touche-Tréville partit dans la soirée du 17 décembre. Mais, pendant la nuit, une grosse tempête fit éprouver à l'escadre de telles avaries que l'amiral dut revenir le lendemain à Naples avec une partie de ses vaisseaux. La jeunesse napolitaine et tous les éléments libéraux de la capitale, firent alors aux marins français, pendant plusieurs jours, un accueil très sympathique (1). Les deux fractions de l'escadre purent se joindre ultérieurement et rallier l'amiral Truguet vers Cagliari.

A la suite de cette expédition, des lettres de créance en règle furent envoyées à Mackau, qui les remit en audience solonnelle le 23 janvier 1793. Dix jours plutôt, l'infortuné Hugon de Basseville avait été assassiné à Rome !

procédé qu'un peuple libre et républicain ne pouvait supporter, en envoyant une ambassade auprès de ma République et rappelant de Constantinople celui qui a servi pour l'outrager. Si Votre Majesté se refusait à cet acte de justice, je suis chargé de lui déclarer la guerre, qui peut répandre les plus grands malheurs sur la ville de Naples. Je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté que, si elle me force à recourir à la voie des armes, je ne suspendrai la destruction et la mort qu'après avoir fait de Naples un monceau de cendres. » (D'après Babié et Beaumont, V, *Biographie de La Touche-Tréville.*)

(1) Aussitôt que l'escadre fut partie, le Roi fit arrêter et jeter en prison beaucoup de ceux qui venaient de manifester en faveur des Français. Ces infortunés restèrent de longues années en prison. Le procès de plusieurs d'entre eux n'eut lieu qu'en 1798. Nous aurons l'occasion de le signaler.

*
* *

Cependant la reine Marie-Caroline de Naples avait suivi avec une légitime angoisse le procès royal. Lorsque la nouvelle de la mort du roi de France fut connue, elle écrivit (*sic*) à lady Hamilton, ambassadrice d'Angleterre : « ... J'ai été bien touchée de l'intérêt que vous prenez à l'exécrable catastrofe dont se sont souillés les infâmes français... Je vous envoie le portrait de cet innocent enfant (le Dauphin) qui implore vengeance, secours, ou s'il est aussi imolé, ses cendres unis à ceux de ses infortunés parens crient devant l'éternel pour une éclatante vengeance. Je compte de plus sur votre généreuse nation pour remplir cet objet et pardonnez à mon cœur déchiré ses sentiments (1). »

Cette lettre de la Reine porte la date du 9 février. Marie-Caroline comptait déjà sur la « généreuse nation » anglaise pour venger d'une manière éclatante la mort de Louis XVI. On juge quelle devait être, dans ces conditions, la situation à la Cour du représentant de la République régicide! Naïf et inconscient, Mackau s'en rendait imparfaitement compte. Oubliant que sa mère avait été sous-gouvernante des enfants de France, oubliant aussi les bontés de Marie-Caroline pour la marquise de Bombelles, il ne songeait aucunement à se démettre, continuait à paraître sans vergogne au palais royal et s'étonnait de l'accueil peu flatteur qui lui était réservé. Il eut même, dit-on, la sottise de demander

(1) Lettre citée par Gagnière, *la Reine Marie-Caroline*, 33.

à Lebrun, si, comme tous les diplomates accrédités à Naples, il devait aussi, lui Mackau, prendre le deuil de Louis XVI (1)!

Le maintien à son poste d'un aussi étrange et maladroit personnage était fort regrettable. Après les événements qui venaient de marquer si tragiquement le mois de janvier 1793, un ambassadeur très avisé et très bien vu personnellement eût été nécessaire pour compléter les résultats de l'expédition maritime de La Touche-Tréville. Depuis le facile succès du 17 décembre, la Convention se montrait en effet très désireuse de se rapprocher de Naples et de gagner le roi Ferdinand par l'intérêt. D'après un mémoire présenté en mars au Comité diplomatique, il fut un moment question de partager avec Naples et la Toscane les dépouilles du pape (2). Puis, au mois d'avril, le nouveau secrétaire nommé en remplacement d'Hugon de Basseville, Reinhard (3), emporta les instructions les plus conciliantes. Il avait ordre de faire les plus sérieux efforts pour amener le rapprochement espéré.

En arrivant le 8 mai, Reinhard trouva la situation très tendue. Lassé des avanies constantes qu'il recevait depuis le mois de février (4), Mackau venait de se décider enfin à demander son rappel! Il avait prié Cacault, agent de la République en

(1) F. Masson, *les Diplomates*, p. 28.

(2) D'après ce mémoire, la ville de Rome, seule, serait devenue une république indépendante.

(3) Pour Reinhard, voir Introduction, III.

(4) A la fin d'avril, les souverains lui avaient tourné le dos dans une cérémonie officielle.

Italie, de lui envoyer de Livourne un vaisseau pour le transporter à Gênes. Le secrétaire arrivait donc trop tard. La cour de Naples venait du reste de négocier un traité secret avec l'ambassadeur d'Angleterre. Castelcicala, désigné comme ambassadeur à Paris, n'était pas parti, et la rupture paraissait inévitable et prochaine.

Mal renseignée par Mackau, et espérant toujours réussir dans son projet d'entente avec Naples, la Convention désigna cependant un nouveau représentant. C'était un homme modéré, publiciste de valeur et alors directeur au ministère, le citoyen Maret, futur duc de Bassano.

Nommé le 1er juin, Maret se mit en route avec Sémonville, désigné lui-même depuis un an pour Constantinople et que la Sublime Porte venait enfin d'agréer. Mais, en descendant vers l'Italie, les deux ambassadeurs furent arrêtés, le 24 juillet, en Valteline, à Novale, par des agents autrichiens, et incarcérés à Mantoue au mépris du droit des gens (1).

L'infortuné Mackau, qui, depuis le mois d'avril, ne demandait plus qu'à s'en aller et qui attendait toujours le vaisseau livournais promis par Cacault, apprit l'arrestation de Maret vers le milieu d'août. Il annonça alors officiellement son départ. Mais, à la même époque, le roi Ferdinand venait d'être sommé par ses alliés de tenir ses engagements secrets et de rompre publiquement avec la France.

(1) Ils furent gardés prisonniers pendant dix-huit mois. Il paraît à peu près certain que Maret avait reçu les pouvoirs nécessaires pour offrir, moyennant certaines conditions, la liberté de Marie-Antoinette et de la famille royale. (*Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, II, 397; et *Mémoires de Mallet du Pan*, II, 53.)

Afin de s'assurer de papiers compromettants, la police napolitaine fit cambrioler la maison de M. de Mackau et, pendant cette opération, les bijoux de Mme de Mackau disparurent avec les archives officielles! Les Français habitant la capitale furent invités à quitter immédiatement Naples et tout le personnel de l'ambassade s'embarqua le 9 septembre (1).

*
* *

N'ayant plus aucun ménagement à garder après le départ, le roi Ferdinand lie alors ostensiblement son sort à celui des souverains coalisés contre la République. Dès la fin de l'année 1793, Naples offre généreusement ses ressources aux vaisseaux anglais; six mille soldats sont promis au roi d'Angleterre; tandis que la flotte napolitaine se dirige sur Toulon, un fort contingent de cavalerie, sous les ordres du prince de Cuto, après avoir traversé l'Italie centrale, va combattre dans les rangs de l'armée impériale en Lombardie.

Mais Naples est fort éloignée des champs de bataille! Le royaume ne souffre guère des sanglantes rencontres qui se succèdent sur toutes les frontières de France, aux Pyrénées, aux Alpes et sur le Rhin. Pendant les trois années de luttes soutenues par la première coalition, la cour napolitaine peut continuer sa vie de plaisirs et de débauches!

(1) Mackau était accompagné des secrétaires Reinhard et Mendouze, de son neveu, Fitte, et du vice-consul Ailliaud. Le bâtiment anglais qui les transportait aborda à Livourne puis à Gênes. Recueillis par la frégate suédoise *Ingelstroom*, les diplomates français n'arrivèrent que le 29 septembre à Marseille.

Telle l'a connue Mackau en 1793, telle le général Canclaux la retrouvera au printemps de 1797. Le milieu sera resté le même et les personnages principaux n'auront pas changé.

Du reste, la guerre contre la France ne peut, dans les conditions où elle se fait, devenir, pour Naples, glorieuse ou profitable. Entré assez tardivement dans la coalition, le Roi s'est vite rendu compte qu'il n'a rien à gagner personnellement au succès problématique de ses alliés. Dès la fin de 1794, comme son frère Charles IV d'Espagne, il est tout disposé à se retirer de la lutte sans attendre la paix générale qui paraît encore si difficile. En pluviôse an III (janvier 1795), le chevalier de Micheroux, ministre de Naples à Venise, entre en pourparlers avec Lallemant, agent de la République française (1). Cette négociation a d'ailleurs lieu à l'insu de la Reine, qui ne l'apprend qu'ultérieurement par le comte d'Antraigues (2). En même temps, Acton charge un émigré, M. de Naillac, de s'aboucher, à Gênes, avec Villars, chargé d'affaires français. Le Comité de salut public ne repousse pas ces ouvertures. Il exige toutefois, avant de discuter les conditions de la paix, l'envoi d'une importante cargaison de blés. La Sicile devra en expédier au moins trois cent mille quintaux à destination de Toulon, de Villefranche et de Marseille.

(1) Lallemant avait été consul à Naples avant d'aller à Venise. Le général Desaix le notait ainsi en 1797 : « Vieillard respectable, gros, grand, œil de travers, bon et brave homme. » (*Carnet de la Sabretache*, 1898.)

(2) *Lettres de Marie-Caroline* publiées dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888.

Cette question des blés à fournir arrête les velléités pacifiques de Ferdinand et de son ministre. « D'ailleurs, — dit le baron Fain (1), — la politique du cabinet de Naples est variable comme les événements de la Méditerranée. Que notre escadre sorte ou rentre de Toulon, que les amiraux anglais s'approchent ou s'éloignent, chacun de ces mouvements se réfléchit dans la diplomatie napolitaine. Le vent qui souffle de Vienne ou celui qui vient de Madrid, produisent aussi des effets alternatifs. » Après s'être beaucoup avancé en janvier 1795, Micheroux se dérobe. La République songe alors à envoyer Cacault (2) à Naples pour y négocier directement, mais cette idée-là, elle aussi, est promptement abandonnée.

La cessation de l'état de guerre paraît donc toujours bien lointaine! Au commencement d'août, Ferdinand apprend cependant que l'Espagne a suivi l'exemple de la Prusse et vient de traiter directement avec la République. Immédiatement, le roi de Naples prend peur, craint la médiation espagnole et cherche à tirer son épingle du jeu avant l'intervention probable de son royal frère. Avec l'assentiment de la reine, Micheroux reçoit l'ordre de reprendre avec Lallemant la conversation commencée. En même temps, l'ambassadeur de Naples à Vienne, le marquis de Gallo, prévient la cour d'Autriche « que son maître est déterminé à profiter du droit qu'il

(1) *Manuscrit de l'an III*, 268.

(2) Merlin de Douai à Cacault, 16 février 1795, A. E. Rome, 918-101. — Cacault avait résidé assez longtemps à Naples, comme secrétaire, pendant l'ambassade de M. de Talleyrand, prédécesseur de Mackau. Il était, en 1795, « agent de la République en Italie ».

s'est réservé dans les traités de quitter la coalition quand il le jugera à propos; que ce moment est venu et que la cour de Naples aime mieux prévenir la médiation de l'Espagne que d'en profiter. »

Mais, cette fois, Lallemant n'a plus les pouvoirs nécessaires pour traiter avec Micheroux! Du reste, les conditions que demanderait maintenant la République seraient plus onéreuses qu'en janvier puisque, depuis cette époque, la Prusse, l'Espagne et une partie de l'Italie se sont successivement détachées de la coalition! La question de la paix entre la France et le roi de Naples ne fait donc aucun progrès à la fin de 1795. Même, un nouveau rapprochement entre les cours de Naples et de Vienne, se dessine nettement en décembre. A ce moment, l'Autriche presse tous les États italiens d'augmenter leurs contingents. Le faible Ferdinand promet d'envoyer, en février 1796, dix bataillons d'infanterie et quelques canons pour renforcer les troupes de cavalerie déjà fournies depuis deux ans!

Promettre et tenir sont deux choses fort différentes pour le Roi. Les renforts promis n'ont pas encore quitté le royaume, au mois d'Avril 1796, quand commence la foudroyante campagne d'Italie. Les succès de Bonaparte font très vite comprendre au souverain qu'il n'a, décidément, plus rien à faire dans la coalition! Le Pape lui-même a, de son côté, laissé entamer des négociations pacifiques par l'intermédiaire de M. d'Azara, ambassadeur d'Espagne à Rome (1). Acton se décide alors, le 17 mai, à diriger

(1) M. d'Azara, né en 1731, était depuis longtemps à Rome. Très

sur le quartier général français un envoyé spécial, le prince de Belmonte Pignatelli (1).

Après beaucoup d'aventures, Belmonte réussit enfin, le 1er juin, à joindre le général en chef à Peschiera. Il demande au vainqueur une suspension d'armes en attendant le traité que le Roi son maître est tout disposé à faire « dans des conditions équitables, honorables, conformes à sa dignité et aux intérêts de ses États ». Le jeune diplomate est fort courtoisement accueilli. On discute les termes de l'armistice, et, sans attendre les ordres du Directoire, Bonaparte signe un accord dès le 5 juin. Il est convenu que la cavalerie napolitaine quittera immédiatement l'armée impériale et s'établira près de Brescia au milieu des troupes françaises; que des ordres seront envoyés aux vaisseaux de Naples pour qu'ils se séparent aussitôt des escadres anglaises; enfin, il est également stipulé qu'un plénipotentiaire napolitain se rendra incessamment à Paris pour traiter de la paix définitive.

*
* *

La modération de Bonaparte était habile. L'accord du 5 juin (dit Convention de Brescia), séparait nettement la cause de Naples de celle du pape (2).

ami des Français, il rendit de grands services à la République. En 1798, le Directoire le demanda comme ambassadeur à Paris. (Voir Truguet, II.)

(1) Né en 1765, Belmonte avait déjà représenté le roi Ferdinand à Lisbonne et à Madrid. Pour le détail de cette négociation, voir l'excellent livre de Joseph du Teil, *Rome, Naples et le Directoire, 1796-1797*.

(2) Une convention avec le pape, représenté par d'Azara, fut signée à Bologne le 23 juin.

Il ôtait en même temps au Directoire toute velléité de scinder l'armée d'Italie en envoyant vers le sud une partie des forces alors réunies sous le commandement du jeune général en chef. Approuvé par le roi Ferdinand et aussi par le Directoire avec quelques restrictions, l'armistice devenait définitif le 23 juin, après une nouvelle entrevue de Bonaparte avec Belmonte. Ce dernier partait presque aussitôt pour Bâle afin d'y retrouver le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne (qui avait été chargé, de son côté, d'ouvrir des conférences avec Barthélemy), puis arrivait à Paris le 25 juillet.

Trois mois de laborieuses entrevues furent alors nécessaires pour régler les clauses du traité. Delacroix tira bon parti d'une situation difficile et, de son côté, le prince de Belmonte se montra courtois adversaire, mais fin diplomate (1). Le traité porte la date du 10 octobre 1796. La veille, une lettre très pressante de Bonaparte était arrivée au Luxembourg. Après avoir expliqué les difficultés militaires d'une occupation du sud de l'Italie, le général en chef concluait ainsi : « Je crois que vous ne pouvez faire à la fois, dans la position actuelle de la République, la guerre à Naples et à l'Empereur. La paix avec Naples est de toute nécessité (2). »

Mais, une fois les bases du traité établies, de nou-

(1) Parlant de négociations ultérieures en 1797, Bonaparte a écrit du prince de Belmonte : « Ce prince suivait le quartier général français depuis Bologne, ce qui montrait assez ses alarmes. Il ne manquait ni d'esprit, ni d'activité, mais tout lui était bon pour se trouver informé. Plusieurs fois... il fut surpris écoutant aux portes, s'exposant ainsi à être chassé par les huissiers. »

(2) Bonaparte au Directoire, de Milan, 2 vendémiaire an V (2 octobre 1796). (*Corr. de N.*, 1060.)

velles difficultés furent soulevées par la cour de Naples. En effet, depuis trois mois, des négociations parallèles étaient engagées entre la France et Rome, en exécution des clauses de l'armistice conclu à Bologne le 23 juin. Ces négociations ne semblaient pas en bonne voie et Ferdinand affectait une certaine répugnance à traiter isolément en abandonnant ses alliés italiens et surtout le pape. Pressé de terminer l'affaire, Delacroix obtint du Directoire quelques promesses relatives aux États de l'Église. C'était tout ce que le prince de Belmonte pouvait espérer et les ratifications du traité purent enfin être échangées dans la soirée du 20 novembre.

Voici le résumé des articles de ce traité du 10 octobre (Traité de Paris) :

I. Cessation immédiate des hostilités.

II. Pendant la guerre présente aucun secours ne pourra être envoyé aux belligérants.

III. Naples s'engage « à interdire indistinctement l'accès de ses ports à tous vaisseaux armés en guerre appartenant aux autres puissances, qui excèderont le nombre de quatre au plus, d'après les règles connues de la neutralité. »

IV. Les vaisseaux marchands français et les vaisseaux de guerre, dans la proportion prévue à l'article 3, trouveront aide et protection dans les ports et rades des Deux-Siciles.

V. Mainlevée du séquestre de tous effets des citoyens et sujets des deux puissances.

VI. Échange des prisonniers et malades.

VII. Le roi de Naples consent « à faire mettre en liberté tout citoyen français qui aurait été arrêté et

serait détenu dans ses États à cause de ses opinions politiques relatives à la révolution française. » Tous les biens et propriétés séquestrés ou confisqués pour la même cause, seront rendus.

VIII. Les voleurs des papiers du baron de Mackau, en 1793, seront recherchés et poursuivis.

IX. Les ambassadeurs auront les mêmes prérogatives et préséances qu'ils avaient avant la guerre, à l'exception de celles qui leur étaient attribuées comme *ambassadeurs de famille*.

X. Les Français jouiront de la liberté du culte dans le royaume de Naples.

XI. Un traité de commerce sera étendu à la République batave.

Article secret. Naples fournira des denrées pour huit millions de livres. La livraison sera faite tous les trois mois par quart. Le Roi, s'il le préfère, pourra se libérer en argent.

Les conditions du traité étaient en somme modérées, et l'indemnité exigée par la République, fort petite. Seuls l'article III et l'article VII pouvaient paraître délicats, et nous verrons quelles difficultés souleva leur application.

Le jour même de la ratification (1) définitive, le

(1) Le traité, ratifié le 20 novembre, ne fut connu officiellement à l'armée d'Italie qu'en décembre. Le 28 décembre (8 nivôse), Bonaparte écrit : « Les Napolitains m'ont fait signifier la paix et m'ont demandé la permission de s'en retourner à Naples. Je leur ai répondu que le gouvernement ne m'avait pas encore signifié la paix, que j'allais vous expédier un courrier, que j'attendais des ordres. Je vous prie de me faire connaître vos intentions à ce sujet. Je désirerais cependant, avant de les laisser s'en aller, avoir terminé quelque chose avec Rome, car cette cavalerie m'est un

20 novembre, le négociateur napolitain était reçu par les Directeurs en audience privée et assurait le gouvernement « des sentiments d'amitié et de haute considération que le Roi son maître portait à la République. » De son côté, le président du Directoire déclarait au prince de Belmonte Pignatelli, que la République, « connue seulement jusque-là par ses lauriers et ses triomphes, serait admirée, à la Paix, par la constance de son amitié et sa fidélité à exécuter les traités. » Avant de quitter le Luxembourg, Belmonte informa officiellement Delacroix que le roi de Naples venait de désigner le chevalier Alvazo Ruffo (alors à la cour de Lisbonne), comme ministre plénipotentiaire à Paris

gage que le roi de Naples s'en tiendra à la paix et se conduira comme il faut. » (De Milan, *Corr. de N.*, n° 1320.)

II

LE DÉPART DE CANCLAUX

Désignation du général Canclaux. — Ses origines et sa carrière. — Son rôle en Bretagne en 1793 et 1795. — Son deuxième mariage. — Lois sur les *ci-devant*. — Préparatifs de départ. — Verninac de Saint-Maur en Italie. — Départ de Canclaux et de son secrétaire d'ambassade. — Trouvé. — Mariage du prince héréditaire. — Retour du Roi à Naples.

Le chevalier Ruffo (1) ne rejoignit son poste que quelques mois plus tard, en mai 1797. Mais sa désignation, annoncée par Belmonte, forçait le Directoire à choisir promptement à son tour un ambassadeur. Le négociateur napolitain avait instamment demandé à Delacroix d'écarter les candidatures de Cacault, de Sémonville et de Belleville, tous trois très mal vus par sa Cour pour des motifs différents : Cacault, ancien secrétaire à Naples, venait de jouer un trop grand rôle à Rome comme agent général de la République en Italie; Sémonville, nommé en 1792 à Constantinople, avait été la cause indirecte de l'expédition de La Touche-Tréville, dont les souvenirs n'étaient pas effacés; enfin, Belleville, qui avait lui-même pris part à cette expédition, s'était trouvé

(1) Le ministre Acton n'annonça *officiellement* la désignation de Ruffo que le 15 décembre (25 frimaire). Le secrétaire devait être don Antoine Carracciolo, précédemment à Londres.

mêlé, comme agent à Gênes, aux événements de 1793 dans le nord de la péninsule et à Livourne où il résidait alors, passait pour très violent.

Il était impossible, après la ratification du traité du 10 octobre, de ne pas tenir compte du désir exprimé par le prince de Belmonte. Cacault, Sémonville et Belleville ayant été écartés, d'autres candidatures furent discutées dans la séance du 9 décembre tenue au Luxembourg.

Letourneur proposa d'envoyer à Naples le général Lacuée (1). C'était un vieil ami de Carnot. Il avait failli, au moment de la constitution du nouveau gouvernement en 1795, devenir ministre de la guerre. Mais Lacuée, qui avait été membre de la Législative et qui siégeait alors au Conseil des anciens, avait beaucoup d'ennemis politiques; Barras et Rewbell lui étaient tous deux fort hostiles. Aussi, lorsque Letourneur mit en avant le nom du protégé de Carnot, la proposition fut-elle tout de suite rejetée.

Rewbell parla alors avec éloges d'un autre soldat, de notoriété plus grande, le général Canclaux.

(1) Barras, II, 250.

Lacuée, né en 1752, près d'Agen, était capitaine en 1789. Nommé en 1791 à la Législative, il en devint président le 28 avril 1792. Après la réunion de la Convention, Lacuée entra au ministère de la guerre, devint général de brigade et chef d'état-major aux Pyrénées en 1793. Letourneur, membre du Comité de salut public, le rappela au ministère où il seconda Carnot. Nommé en 1795 au Conseil des anciens, Lacuée y avait acquis une grande situation personnelle.

Membre des Cinq-Cents en 1798, il approuva le 18 brumaire, entra au Conseil d'État, et, sous l'Empire, dirigea avec une grande compétence le ministère de l'administration de la guerre. Resté dévoué à Napoléon, qui l'avait fait grand aigle et comte de Cessac, Lacuée ne servit pas la Restauration. Louis-Philippe lui donna la pairie. Il n'est mort qu'en 1841.

Comme représentant aux armées, le directeur avait connu Canclaux en Bretagne, l'y avait apprécié et avait, depuis lors, gardé pour lui une affectueuse estime. Déjà, l'année précédente, il l'avait proposé pour l'ambassade de Madrid (1). Après une chaude discussion, Canclaux fut accepté par la majorité et, au dire de Barras, Carnot très dépité de voir écarter Lacuée, manifesta très nettement sa mauvaise humeur. D'autre part, M. de Colbert Chabannais, petit-fils du général Canclaux, attribue au contraire la nomination de son grand-père à l'influence de Carnot. « Plusieurs personnages, — dit-il, — avaient été passés en revue, mais c'étaient autant de républicains dont le ton et les manières par trop révolutionnaires semblaient peu propres au but qu'on se proposait, lorsque Carnot dit tout à coup : Mais, j'ai votre affaire. Il faut envoyer Canclaux, c'est un *ci-devant*, il fera à merveille. Et la nomination fut décidée (2). »

Que Carnot ait, ou non, appuyé la candidature de Canclaux, cette désignation parut généralement très heureuse. L'intérêt du Directoire était, en effet, de faire bien accueillir son envoyé. Or, les origines du général, sa distinction et aussi sa fortune personnelle devaient grandement faciliter sa mission à la cour de Naples.

De son côté, le prince de Belmonte Pignatelli se montra enchanté du choix que venait de faire le gouvernement français. Il écrivit immédiatement au

(1) Voir Introduction et Pérignon, II.

(2) *Mémoires touchant le temps et la vie du général Auguste Colbert*, I, 401.

prince de Castelcicala, ministre des affaires étrangères de son pays, « que le général Canclaux avait une éducation et des manières qui le distinguaient de celles qui étaient en honneur depuis la Révolution et qu'il était généralement considéré comme un esprit sage et modéré pour sa conduite et ses opinions (1). »

Venant du prince de Belmonte, qui s'était toujours posé en adversaire des idées françaises et qui, malgré sa jeunesse, affectait de suivre les traditions de la vieille école diplomatique, cette appréciation était particulièrement élogieuse.

La nomination de Canclaux fut signée le 10 décembre (20 frimaire), et le général en fut officiellement informé par Delacroix quelques jours plus tard. « Il est beau, — disait le ministre, — de stipuler les intérêts de la République après l'avoir si bien défendue par la force des armes. C'est un nouveau genre de gloire qui vous était réservé (2). »

En même temps que Canclaux, le Directoire avait nommé un secrétaire : Trouvé, jeune homme d'idées avancées, très protégé par La Révellière. Un arrêté du 22 frimaire fixa le traitement du chef de mission à soixante mille livres et celui du secrétaire à cinq mille livres seulement (3). Le représentant de la

(1) Lettre citée par l'historien napolitain Maresca.

(2) Lettre du 26 frimaire. (A. E. Naples, 124-69.)

(3) Trois consuls furent envoyés dans le royaume des Deux-Siciles, par arrêté du 20 floréal an V (15 mai 1797) : Bézard à Messine, Louvet à Palerme et Treilhard à Naples. Treilhard devait avoir quinze mille francs de traitement. Il ne rejoignit pas et fut remplacé par Siéyès, consul à Alicante, frère de l'ex-abbé. Le consul Siéyès resta à Naples jusqu'à la fin de 1798. (Voir Lacombe Saint-Michel, V.)

Après le 18 fructidor, Paganel fut nommé à Palerme. C'était

République ne recevait d'ailleurs que le titre de ministre plénipotentiaire. C'était avec ce même titre que le chevalier Ruffo devait arriver à Paris.

*
* *

Jean-Baptiste Camille, *ci-devant* comte de Canclaux, appartenait à une ancienne famille du Roussillon. Son père avait obtenu, sous le règne de Louis XV, une haute charge dans la magistrature. Sa mère, également d'origine noble, était une Bragelongne. Entré dans l'armée royale à seize ans en 1756 (1), il avait assisté, pour ses débuts, à la bataille d'Hastenbeck gagnée par le maréchal d'Estrées. Après s'être distingué pendant la guerre de Sept ans, il avait successivement servi au régiment de Condé, puis dans le régiment de dragons Conti, comme major et colonel. Connaissant parfaitement la langue allemande, il avait traduit à cette époque plusieurs ouvrages de tactique et fait une étude approfondie de la cavalerie de Frédéric, qui, sous

l'ancien secrétaire général de Delacroix et le beau-frère de Mangourit.

(1) Il était né le 2 août 1740. Voici, d'après les Arch. adm. de la Guerre, le résumé de ses services jusqu'en 1789 :

Volontaire au régiment de Fumel cavalerie, 1er juin 1756;
Cornette, 1er février 1757;
Rang de capitaine, 30 mars 1760;
Réformé, avril 1763;
Aide-major, 11 avril 1763.
Major du régiment Conti dragons, 12 novembre 1769;
Rang de mestre de camp, 26 janvier 1773;
Brigadier des armées, 1er janvier 1784;
Maréchal de camp, 9 mars 1788;
Mestre de camp commandant, 10 mars 1788;
Campagnes : Guerre de Hanovre de 1757 à 1762;
Canclaux avait obtenu la croix de Saint-Louis en 1774.

les Ziethen et les Seidlitz, venait de montrer sa puissance et sa valeur. Le jeune colonel avait acquis ainsi la réputation très méritée d'un officier remarquablement instruit des choses de son arme (1). Nommé maréchal de camp en 1788, il avait continué néanmoins à commander son régiment de dragons Conti jusqu'au commencement de 1789. Au moment de la réunion de la Constituante, il était brigadier de dragons et venait d'être chargé, comme inspecteur, de questions d'organisation et de vérification de comptes de régiments.

Résidant à Paris, le général ne pouvait se désintéresser du mouvement politique, et il suivit avec passion l'évolution des esprits. Depuis longtemps d'ailleurs, il avait affiché des idées très libérales. Étant en garnison à Valenciennes, en 1787, il s'était fait affilier à une loge maçonnique « la Parfaite Amitié » et avait reçu le titre de « Vénérable (2). » Prévoyant après Varennes la chute de la monarchie et croyant à une guerre prochaine, il demanda à reprendre une place active à l'armée. Envoyé en Bretagne en août 1791 comme « commandant du territoire du Morbihan, » il s'était vite fait remarquer et apprécier dans ce poste secondaire. Il se trouvait encore à Vannes au moment des événements du 10 août 1792. Un mois plus tard, le 7 septembre, le ministre de la guerre Servan le faisait appeler à Paris et le nommait lieutenant-général.

(1) Il fit paraître alors un manuel intitulé : *Instruction à l'usage du régiment de dragons Conti.*

(2) Note succincte sur la franc-maçonnerie militaire de 1785 à 1789. (*Carnet de la Sabretache,* 1897.)

Le nouveau divisionnaire avait résolument accepté la République et était retourné presqu'aussitôt en Bretagne pour apaiser les premiers mouvements insurrectionnels. Très conciliant et très habile, il réussit complètement dans sa délicate mission. Les commissaires de la Convention, Guermeur et Lemaliaud le signalaient ainsi le 3 avril 1793 : « Les éloges que les commissaires des départements et des districts donnent au courage et au civisme du général Canclaux doivent particulièrement fixer l'attention de l'Assemblée, et nous joignons notre suffrage pour que vous recommandiez au ministre de la guerre d'accorder à ce digne commandant, à titre de récompense, un avancement proportionné aux services éclatants qu'il vient de rendre à la chose publique. Nous lui écrivons pour lui témoigner notre satisfaction personnelle et pour l'assurer de toute la bienveillance de la Convention nationale (1) ».

Bouchotte venait de remplacer Beurnonville au ministère depuis quelques jours, lorsque cette chaude recommandation des commissaires de la Convention était arrivée à Paris. Dès le 10 avril 1793, Canclaux recevait la récompense de sa belle conduite : le commandement en chef de l'armée dite des côtes de Brest, lui était confié.

C'est surtout pendant cette période de sa vie, que je ne veux qu'indiquer ici, que l'ancien colonel des dragons Conti rendît les meilleurs services par son étonnante activité, sa réelle valeur militaire, sa

(1) Actes du Comité de salut public. *Recueil Aulard*, II.

modération politique et ses qualités d'administrateur. Il devait aussi se révéler chef de grande envergure au mois de juin de cette même année.

A ce moment, les troupes conventionnelles, placées sous ses ordres, occupaient Nantes. Une grande armée vendéenne, évaluée à cinquante mille hommes, s'avançait par les deux rives de la Loire. Tandis que le généralissime Cathelineau devait surprendre Nantes par la rive droite, Charette avait pour mission d'attaquer par la rive gauche.

Malgré la disproportion des forces en présence, Canclaux montra de la décision et de l'énergie. Encouragé par les représentants Merlin de Douai et Gillet, et soutenu par le maire Baco, il communiqua son ardeur à ses jeunes troupes et aux habitants. Les habiles dispositions prises pour la défense de la ville firent échouer les projets de Cathelineau. Battu dans plusieurs rencontres d'avant-postes, le généralissime vendéen fut mortellement blessé à l'un des derniers assauts. D'Elbée le remplaça peu après et rallia les débris de l'armée vaincue, tandis que Canclaux se portait sur Ancenis et rétablissait les communications avec Angers et Saumur.

Cette belle défense de Nantes (1) par l'armée conventionnelle contribua puissamment au triomphe de la République en Bretagne. Elle reste le fait capital de la carrière militaire du général Canclaux et suffit à assurer sa gloire. Pendant toute cette période si douloureuse de guerre civile, le com-

(1) Pour les détails, voir le livre récent de Bittard des Portes, *Charette et la guerre de Vendée* et *Victoires et conquêtes*, I, 180.

mandant de l'armée des côtes de Brest montra du reste non seulement une véritable valeur militaire, mais aussi une sagesse politique bien remarquable en 1793. Sa conduite habile et humaine a été louée avec justice par tous les historiens, républicains ou royalistes (1).

Deux mois après les combats de Nantes, les « Mayençais » amenés par Aubert-Dubayet et Kléber, étaient mis sous les ordres de Canclaux (2). Après un premier échec à Torfou, le 19 septembre, d'importants succès étaient remportés presque aussitôt à Montaigu, puis le 1er octobre à Saint-Symphorien. Ce fut en regagnant son quartier général après cette dernière rencontre que le général en chef apprit sa disgrâce. Le règne de la Terreur commençait et quelques membres récemment entrés au Comité de salut public venaient d'obtenir la destitution de tous les fonctionnaires « appartenant à une classe ci-devant privilégiée »! Malgré les services éminents qu'il venait de rendre, Canclaux dut céder son commandement, le 5 octobre, à l'incapable Rossignol et quitter l'armée (3).

(1) *Mémoires sur la Vendée*, par le général Turreau, 76; *Guerre des Vendéens et des Chouans*, par Savary, I, 218, etc.

(2) Ils arrivèrent à Nantes le 5 septembre. (Voir Aubert-Dubayet, I).

(3) Déjà, au mois de juin, — peu après les événements du 31 mai, — il avait été question de destituer Canclaux. Les commissaires, Merlin de Douai, Gillet et Cavaignac, avaient refusé d'exécuter l'arrêt et écrit courageusement : « En apprenant cette disgrâce, nous ne pûmes reconnaître à tant de bévues un acte du Conseil exécutif, et, d'après le patriotisme bien connu du général Canclaux, ses talents militaires, la confiance qu'il a inspirée aux troupes et qui est si nécessaire dans l'état de découragement et de terreur où elles se trouvent, nous lui adressâmes l'ordre de

Il se rendit aussitôt dans une terre qu'il possédait près de Corbeil, au Saussay, après avoir répondu avec beaucoup de dignité à l'arrêté de destitution (1) : « Je me retire, — écrivit-il très noblement, — avec la soumission d'un républicain qui ne sert la Patrie que quand et comme elle veut être servie... »

*
* *

Oublié pendant dix mois au Saussay, — alors que Dubayet était enfermé à l'Abbaye, — Canclaux applaudit à la chute de Robespierre au 9 thermidor. Le nouveau Comité de salut public formé après cette journée (2) comptait parmi ses membres influents Merlin de Douai et Carnot. Ceux-ci songèrent à utiliser de nouveau en Bretagne l'expérience acquise par l'ancien défenseur de Nantes. Réintégré dans son grade à la fin de 1794, Canclaux retourna dans l'ouest avec d'importants pouvoirs (3). Son commandement s'étendait « sur les

rester provisoirement à son poste nonobstant toute destitution émanée du Conseil exécutif. Si l'on blâme cette disposition, nous n'avons qu'un mot à répondre : c'est que nous avons sauvé par là la ville de Nantes et peut-être toute cette partie de la République. » (Actes du Comité de salut public. *Recueil Aulard*, IV.)

C'est à partir de ce moment que Canclaux se lia avec Merlin de Douai.

(1) Voici l'arrêté : « Sur la proposition du ministre de la guerre, le Conseil exécutif provisoire arrête que le citoyen Canclaux, général des côtes de Brest, cessera d'être employé et qu'il sera remplacé par le général Rossignol. » (Extrait du registre des délibérations du Conseil exécutif provisoire du 20 septembre 1793, l'an II de la République.)

(2) Le Comité était composé de : Prieur de la Côte-d'Or, Carnot, Robert-Lindet, Laloi, Eschassériaux, Treilhard, Thuriot, Cochon, Bréard, Merlin de Douai, Fourcroy, Delmas.

(3) Il remplaçait le général A. Dumas.

côtes et dans les places depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à l'embouchure de la Loire, et sur la rive droite de la Loire depuis le département d'Indre-et-Loire. » Sous ses ordres directs, servaient quatre divisionnaires : Beauregard, Caffin, Canuel et Vimeux. Le chef d'état-major s'appelait Grouchy.

Cette fois encore, Canclaux devait se montrer bon administrateur, chef énergique et actif, et, par d'heureuses mesures prises pour la pacification du pays, préparer les voies au glorieux général Hoche. « Celui-ci, — dit l'historien de Barante, — avec une habileté moins modeste, avec un plus grand faste de langage, suivit en Bretagne, pour éteindre la chouannerie, une marche pareille à celle de l'honnête et tranquille Canclaux (1). »

Malgré la très grande sincérité de ses opinions républicaines, le ci-devant comte de Canclaux était cependant toujours considéré par ses adversaires comme un homme de l'ancien régime ! Il avait forcé leur estime par la modération courtoise dont il avait fait preuve dans ses efforts de pacification, et les royalistes espéraient qu'il était encore possible de le ramener sous leur drapeau. Peu de temps après son retour dans l'ouest, le général en chef recevait les propositions les plus étranges et les plus cyniques du comte de Puisaye. Cet agent des princes émigrés avait l'audace de lui demander d'abandonner son armée pour aider à une restauration royale (2) !

(1) *Mélanges historiques et littéraires*, I, 229.
(2) Voir le texte de cette lettre extraordinaire dans *la Guerre*

Cette lettre de Puisaye fut interceptée par les commissaires du gouvernement. Le loyal Canclaux n'eut d'ailleurs aucune peine à se disculper et conserva dès lors très complètement la confiance de la Convention.

Mais, pendant l'été 1795 — après Quiberon, — le général tombait assez sérieusement malade. Craignant de ne pouvoir continuer à montrer l'activité nécessaire, il demandait à être relevé de son commandement dans l'ouest. Le commissaire de la guerre, Pille (1), le faisait aussitôt désigner pour un poste moins fatigant à l'armée du Midi. Ce poste était accepté par lettre du 22 fructidor (8 septembre). Le mois suivant, cependant, par mesure d'économie, l'emploi donné se trouvait supprimé par décret du 20 vendémiaire, avant que le général n'eût rejoint. Canclaux reçut alors du Comité, à la date du 25 vendémiaire, une lettre fort flatteuse qui montre combien les services rendus dans l'ouest avaient été appréciés (2). « Nous vous avons déjà exprimé, général, tout le regret que nous avait causé votre retraite de l'armée de l'Ouest, déterminée par votre mauvaise santé. Aujourd'hui, nous vous annonçons avec la même peine que l'armée du Midi n'aura pas l'avantage d'être sous vos ordres, au moins quant à présent. Cette résolution, soyez-

des Vendéens et des Chouans, IV, 252. — Le comte de Puisaye, ancien membre de la Constituante, était un homme habile, mais sans convictions bien sincères. Il avait eu avec Charette des démêlés retentissants.

(1) Rappelons que les ministères avaient été supprimés le 1er avril 1794. Ils furent reconstitués le 2 novembre 1795.

(2) A. A. G., dossier Canclaux.

en bien persuadé, n'est, de notre part, qu'une conséquence des réductions économiques ordonnées par le décret de la Convention nationale du 20 de ce mois, et nous sentons, en l'apprenant, combien il est pénible de laisser sans emploi un officier qui a autant mérité que vous de la République. Jouissez au moins de la satisfaction que doit vous causer celle que le Comité de salut public vous témoigne de vos importants et glorieux services. Nous faisons tous des vœux pour que, bientôt, le parfait rétablissement de votre santé vous remette complètement à même d'en rendre de nouveaux à la patrie (1). »

Quelques jours plus tard, le Directoire était constitué. Rewbell prenait la direction effective de la politique extérieure et songeait tout de suite à Canclaux pour l'ambassade de Madrid. C'était là plus brillante des compensations. Mais le général était encore incomplètement remis de ses fatigues. Il déclara que sa santé ne lui permettait pas d'entreprendre le voyage d'Espagne, et c'est alors que le beau poste de Madrid fut donné à Pérignon.

Le motif de santé invoqué n'était d'ailleurs, sans doute, qu'un prétexte. Veuf depuis 1786, de Mlle de Sauvan d'Aramon, dont il avait une fille, Canclaux songeait depuis quelques semaines à contracter une nouvelle union. Il l'annonça au ministre Aubert-Dubayet — son ancien subordonné de 1793 — par

(1) La lettre était signée par Eschassériaux aîné. En vendémiaire an IV, les autres membres du Comité étaient : Louvet, Boissy d'Anglas, Debry, Lesage, Letourneur, Merlin de Douai, Rewbell, Siéyès, Cambacérès, La Révellière, Daunou, Bernier, Chénier, Gourdan et Thibaudeau.

lettre du 29 frimaire (19 décembre 1795) : « Citoyen ministre, si les lois militaires ne me font plus un devoir de vous faire part du mariage que je vais contracter, ce devoir m'est prescrit par l'amitié, par l'intérêt que vous ne cessez de me témoigner et par l'étendue et l'intimité des sentiments que je vous ai voués.

« Il fallait à ma fille encore bien jeune une autre mère. J'ai fait choix de la personne estimable qui avait bien voulu se charger d'elle, et je me donne en même temps une compagne aimable qui peut assurer mon bonheur dans la retraite à laquelle je me suis livré. Toutefois, ne croyez pas, citoyen ministre, que je ferme entièrement l'oreille à la voix de ma patrie si elle pouvait avoir besoin de mes services. Ne croyez pas, mon cher camarade, que je ferme mes oreilles au bruit de vos travaux utiles, j'y serai toujours attaché par mes vœux et par mes applaudissements (1). »

Le mariage ainsi annoncé fut célébré à la fin de décembre. Depuis ce moment, Canclaux avait résidé au Saussay, venant souvent à Paris, gardant d'excellentes relations avec les hommes au pouvoir, surtout avec Rewbell et Merlin de Douai. La rentrée de l'ancien général en chef dans la vie publique, quelques mois plus tard, n'était donc un sujet d'étonnement pour personne. Elle semblait naturelle et fut favorablement accueillie.

*
* *

La qualité de *ci-devant* attribuée par le directeur

(1) A. A. G., dossier Canclaux.

Carnot au général Canclaux faillit cependant empêcher le départ pour Naples du représentant de la République. La règle était en effet formelle : tout parent d'émigré, d'après la loi du 21 nivôse an III (10 janvier 1795), ne pouvait remplir de fonctions diplomatiques à l'étranger, et, dans des circonstances analogues, au commencement de 1796, le Directoire avait appliqué la loi au général Latour-Foissac, nommé ministre en Suède (1).

Mais une autre loi, du 17 ventôse an IV, avait admis des exceptions ! Canclaux bénéficia donc d'un traitement de faveur. Le 6 pluviôse an V (24 janvier 1797) parut le décret suivant : « Le Directoire, après avoir ouï le rapport du ministre des Relations extérieures et vu l'état des services du citoyen Canclaux, duquel il résulte que, depuis la Révolution, il a constamment porté les armes pour la défense de la République, qu'ainsi l'exception prononcée par la loi du 17 ventôse an IV, confirmée par l'article 2 de la loi du 14 frimaire dernier en faveur des parents d'émigrés qui n'ont point cessé de porter les armes depuis la Révolution, lui est applicable, arrête ce qui suit : Le ministre des Relations extérieures est chargé de proposer les instructions nécessaires au citoyen Canclaux pour la légation de Naples à laquelle il a été nommé, et de tout disposer pour qu'il puisse se rendre à son poste dans *le plus bref délai possible.* »

Canclaux ne semble pourtant pas s'être pressé de quitter Paris! Après avoir fait très tranquillement

(1) Voir Introduction, III.

ses préparatifs, il soumit à Delacroix un curieux mémoire relatif à son départ, daté du 6 germinal (26 mars). Plus de trois mois s'étaient écoulés depuis la désignation pour Naples! Retenu au ministère, Delacroix chargea Lagarde, secrétaire général, de présenter le mémoire au Directoire le lendemain 7 germinal. Voici quelles étaient les demandes du diplomate en partance. Les réponses aux questions posées sont, sur l'original (1), de l'écriture fine et sèche du directeur Rewbell.

« Le général Canclaux invite le citoyen ministre des Relations extérieures à demander au Directoire exécutif :

1° Si, partant pour remplir la mission dont il est chargé, il prendra congé du Directoire en séance publique, et quel jour? (Réponse : *Decadi prochain dans la salle intérieure du Directoire*).

2° S'il paraîtra avec l'habit militaire de général en chef, grade qu'il a eu, ou celui de général de division? (Réponse : *Ni l'un ni l'autre, attendu qu'il y a un uniforme pour les ambassadeurs* (2).

3° Si le citoyen Bouchard, autorisé à l'accompagner à Naples devra être présenté au Directoire avec lui? (Réponse : *Non, parce qu'il ne fait pas partie de la Légation*).

4° Si le citoyen Bouchard recevra immédiatement une indemnité pour ses frais de poste et quel département les lui paiera? (Réponse : *Non, par la même raison ci-dessus. Le citoyen Bouchard n'est que le secrétaire particulier du général Canclaux.*)

(1) A. N. AF. III, carton 73.
(2) Voir Introduction, II.

Dans cette même séance du 7 germinal, le Directoire arrêta les termes de la lettre de créance de son envoyé. En la comparant à celle qui a été citée dans une autre étude pour l'ambassadeur nommé en Espagne (1), on verra que les termes en sont presque identiques : « Le désir que nous avons d'entretenir et de cultiver l'amitié et la bonne intelligence heureusement rétablie entre la République française et le royaume des Deux-Siciles, nous a engagés à nommer le citoyen Canclaux pour résider auprès de Votre Majesté en qualité de ministre plénipotentiaire. La connaissance que nous avons de ses principes et de ses sentiments nous est un sûr garant que le choix que nous avons fait de sa personne pour remplir cette mission honorable, sera agréable à Votre Majesté, et nous sommes bien persuadés qu'il mettra tout en usage pour justifier la marque de confiance que nous lui donnons. C'est dans cette persuasion que nous prions Votre Majesté d'ajouter une foi entière à tout ce qu'il lui dira de notre part et principalement lorsqu'il lui renouvellera l'assurance des vœux sincères que nous formons pour elle (2). »

Pourquoi le général Canclaux resta-t-il si longtemps à Paris? Peut-être le Directoire jugea-t-il utile d'attendre l'arrivée du chevalier Ruffo, annoncée depuis si longtemps. Or, Ruffo ne se présenta qu'au mois de mai au Luxembourg!

Les avertissements sur la nécessité de hâter le

(1) Pérignon, III.
(2) A. N. A F* III, registre 176.

départ du ministre plénipotentiaire de la République avaient été cependant prodigués. Verninac de Saint-Maur, que Aubert-Dubayet avait remplacé au mois d'octobre 1796 à Constantinople (1), était rentré en France par le chemin des écoliers. Après avoir longuement admiré les paysages de la Grèce, il avait gagné l'Italie par Corfou et Brindisi et était arrivé à Naples le 31 janvier (12 pluviôse). Très observateur et particulièrement lié avec Delacroix, dont il devait, peu de temps après, épouser la fille, Verninac avait raconté au ministre ses impressions napolitaines. D'après lui, l'esprit de la population était généralement bon et satisfait de la paix signée le 10 octobre, à Paris, par le prince de Belmonte. Mais la Cour, au fond, était désolée, et la malveillance haineuse de la Reine semblait manifeste. « Il faut, — écrivait Verninac le 4 février 1797 (16 pluviôse), — que le général Canclaux arrive promptement. Sa présence devient de jour en jour plus nécessaire, elle donnera de la force aux nombreux amis de la République qui manquent de point d'appui, n'osant pas se montrer; elle en imposera à la Reine, elle arrêtera le cours des actes arbitraires qui se sont multipliés à l'infini en haine des principes de la République. »

Au commencement de février, — toujours d'après Verninac, — la Cour était surtout préoccupée des affaires de Rome qui se traitaient alors à Tolentino (2). Quoique n'ayant aucune situation officielle,

(1) Pour Verninac, voir Aubert-Dubayet, II et III.

(2) Le traité de Tolentino fut signé le 19 février avec le pape. Le marquis del Vasto, ambassadeur d'Espagne à Rome, et le prince de Belmonte s'entremirent utilement pour arriver à une

l'ex-ministre à Constantinople cherchait à percer les secrets de la diplomatie napolitaine. Il réussit à obtenir une audience du Roi à Caserte et dîna même chez Acton. Mais, sauf l'ambassadeur espagnol (1), aucun membre du corps diplomatique accrédité n'osa faire accueil au voyageur français, qui s'en plaignit très nettement à Paris : « Si l'ordre de choses actuel pouvait ne pas changer, si la présence de l'ambassadeur, que le Directoire a choisi pour résider à Naples, n'ouvrait pas les cachots des quatre ou cinq cents infortunés qui, depuis des années, expient dans les fers le crime d'avoir été suspects d'attachement pour la France; s'il ne devenait point honorable à Naples, et sans danger, d'approcher les républicains français qui pourront s'y montrer; certainement les intérêts et la considération de la République seraient compromis d'une manière fâcheuse. »

Après avoir copieusement renseigné Delacroix, Verninac était parti pour Rome le 2 mars (12 ventôse), avait été présenté au pape (2) et s'était rendu

solution. Mais le traité ne donna pas satisfaction au Directoire qui avait espéré détrôner le pape, ni à la cour de Naples toujours très intransigeante.

(1) M. de Bouligni (le père), ancien ambassadeur d'Espagne à Constantinople.

(2) Voici l'irrévérencieux récit de cette présentation. Cacault avait amené Verninac et deux généraux, dont le général Fiorella. Il faut remarquer que la paix venait d'être signée depuis quelques jours. « Nous allâmes en droiture chez le pape. Tous les appartements étaient obscurs et dégarnis de monde. Nous trouvâmes Sa Sainteté dans un déshabillé complet. Ce vieillard m'a paru imbécile. Comme si tout avait dû être déplacé dans cette visite, l'un des généraux lui parla de son fameux voyage de Vienne; l'autre, sans que cela vint à propos, lui dit que l'armée de la République en Italie serait bientôt de cent mille hommes. Appa-

ensuite au quartier général de l'armée d'Italie. Chargé par Bonaparte d'une mission officieuse à Venise, il ne rentra définitivement à Paris qu'au mois de mai.

*
* *

Il n'y trouva plus le représentant de la République à Naples. Après plusieurs semaines de retards assez inexplicables, Canclaux s'était enfin décidé à se mettre en route avec Mme de Canclaux, sa fille âgée de treize ans, son ancien aide de camp Bouchard, devenu son secrétaire intime, et quelques serviteurs. Toute cette petite caravane avait quitté Paris le 12 germinal (1er avril) et s'était dirigée tout doucement vers l'Italie.

Le général s'arrêta à Parme, visita assez longuement les merveilles de Florence et obtint une audience du grand-duc. Puis, toujours peu pressé de rejoindre son poste, il resta plusieurs jours à Rome ou Cacault lui donna sur la situation actuelle de la péninsule toutes les explications utiles pour compléter les directives officielles (1). Reçu avec égards à la frontière napolitaine, et escorté par un fort détachement de cavalerie, il arriva enfin à

renment, cela fit perdre la tête à Sa Sainteté! L'entretien s'étant porté sur le Danube, Elle le fit tomber dans l'Adriatique. Par humeur sans doute contre ce fleuve qui est tantôt catholique et tantôt protestant, et finit par se faire turc, Elle avança qu'il était peu considérable. Je crus devoir dire qu'il ressemblait à une mer quelques lieues avant de se jeter dans le Pont-Euxin... Lorsque nous prîmes congé de lui, il présenta sa main couverte d'un gant au citoyen Cacault qui s'inclina et la baisa... » (Lettre du 21 ventôse (11 mars 1797). Verninac à Delacroix.)

(1) Canclaux à Delacroix. De Rome, 1er prairial (20 mai 1797).

Naples le 5 praîrial (24 mai), après sept semaines de voyage!

Le secrétaire, Trouvé, tarda plus encore. Accompagné, lui aussi, de sa femme et de sa fille, il passa par Milan afin d'y prendre le mot d'ordre de Bonaparte à son retour de Léoben (1). Après avoir ensuite, comme son chef, séjourné à Parme, à Florence et à Rome, il dut attendre plusieurs jours ses passeports et, finalement, ne rejoignit Canclaux que le 24 juin (6 messidor).

Trouvé faisait alors ses débuts diplomatiques. Né en Anjou en 1768, il était arrivé à Paris au moment de la Révolution, à vingt et un ans, s'était lancé dans le journalisme et avait même dirigé le *Moniteur* en 1793. Il écrivait avec talent et ses chroniques sont encore intéressantes (2).

Lié avec beaucoup de personnages politiques, il avait occupé, au moment de la constitution du Directoire, pendant quelques jours, la place importante de secrétaire général, plus tard donnée à Lagarde. Les motifs de sa démission sont assez

(1) Lettre de Trouvé à La Révellière (annexes des *Mémoires de La Révellière*). — Trouvé avait épousé Mlle Gorelli, fille adoptive de M. et Mme Thouin, les inséparables amis de La Révellière.

On remarquera que Canclaux n'avait pu se présenter lui-même à Bonaparte. Lorsque l'ambassadeur était arrivé en Italie, vers le 15 avril, le général en chef était aux portes de Vienne. Ils s'étaient peu connus jusque-là. Bonaparte avait failli cependant, en germinal an III (avril 1795), servir sous les ordres de Canclaux comme général de brigade d'artillerie. (Archives Colbert. Lettre citée dans *Napoléon intime*, de Lévy, 59.)

(2) Il composa des tragédies; une entre autres avait pour sujet la mort de Pausanias et était remplie d'allusions à la tyrannie de Robespierre

curieux. Trouvé était extrêmement petit, tout à fait imberbe et se rendait compte lui-même de son physique un peu gênant. Il écrivit le 15 brumaire an IV (5 novembre 1795) : « Tous ceux qui s'adressent au Directoire ou à son secrétaire paraissent si fortement frappés de mon air de jeunesse, malgré mes vingt-huit ans, que je crains de ne pas inspirer d'abord toute la confiance nécessaire dans une place de cette importance... »

Comme beaucoup d'hommes trop petits, Trouvé avait un caractère difficile. Intelligent, mais susceptible à l'excès, il ne possédait aucune des qualités de sang-froid et de pondération nécessaires pour réussir dans sa nouvelle carrière. En outre, ses opinions étaient particulièrement ardentes, ce qui, naturellement, amena, comme nous le verrons, des tiraillements avec le sage Canclaux. Arnault écrivait sur Trouvé, en 1797 : « Les rois n'ont pas d'ennemi plus implacable que le citoyen Trouvé. Il est fait pour aller très loin, si la République se consolide, bien entendu; car il lui serait impossible de s'arranger de tout autre gouvernement (1)... »

(1) Arnault (*Souvenirs*, III, 393) ne fut pas bon prophète au sujet de Trouvé! Nous verrons la conduite à Naples du secrétaire qui resta quelque temps chargé d'affaires après le rappel de Canclaux. Nommé ensuite à Milan, il eut de retentissants démêlés avec le général Brune. On l'envoya alors à Stuttgard. Sous le Consulat, il devint membre du tribunat, préfet de l'Aude et baron de l'empire.

En 1814, le baron Trouvé fut pris d'un beau zèle royaliste et ne se rallia pas à Napoléon au retour de l'île d'Elbe. En 1816, il était devenu aussi exagérément monarchiste qu'il avait été farouche républicain et commit plusieurs maladresses par son intransigeance comme préfet, maladresses qui amenèrent sa révocation. Trouvé habita alors Paris, se fit imprimeur et végéta obscurément jusqu'en 1860.

*
* *

En attendant l'arrivée de son secrétaire d'ambassade, le général Canclaux s'était tranquillement installé dans une maison sur la Chiaja et avait parcouru les magnifiques environs de Naples. Mais il n'avait pu remettre encore ses lettres de créance au roi Ferdinand!

En effet, au moment de son arrivée à la fin de mai, aucun personnage important ne se trouvait dans la capitale. De grandes fêtes se préparaient pour le mariage du prince héréditaire avec l'archiduchesse Marie-Christine, sa cousine. Les souverains, la Cour et les ministres venaient, depuis le 20 mai, de partir pour Foggia, petite ville située à 60 kilomètres de l'Adriatique. C'était là que devait se rendre la jeune archiduchesse, après avoir débarqué à Ancône.

Canclaux n'avait donc pu qu'annoncer à Acton sa présence à Naples. Il l'avait en même temps remercié de l'escorte fournie depuis la frontière. Le premier ministre avait très courtoisement répondu de Foggia, le 23 juin (1) : « Je désire, monsieur le général, de pouvoir vous témoigner par tous les moyens qui dépendront de moi mon empressement à vous rendre le séjour de Naples aussi agréable qu'il sera possible. »

Une fois le mariage célébré à Foggia, le 25 juin, la famille royale était venue s'installer pour quelques jours au château de Caserte, à 30 kilomètres de

(1) Acton à Canclaux. (Archives Colbert.)

la capitale. Cette magnifique résidence, dont les jardins en terrasses rappelaient ceux de Versailles, était le séjour préféré de la Reine. Dans une des ailes du château habitaient, depuis le mois de mai 1796, deux princesses, tantes de Louis XVI, Madame Victoire et Madame Adélaide, avec toute une petite cour; la duchesse de Narbonne, la comtesse Louis de Narbonne, le comte et la comtesse de Chastellux, et une suite nombreuse (1).

Le premier ministre Acton étant rentré directement à Naples avec le prince de Castelcicala, directeur des affaires étrangères, Canclaux put les voir le 3 juillet. Le retour de la Cour devant avoir lieu le 6, on convint que la présentation au Roi, retardée depuis si longtemps par l'absence des souverains, serait faite le plus tôt possible.

Ce ne fut donc, en somme, que six semaines après son arrivée, que commença le rôle officiel de l'ambassadeur du Directoire. Il avait eu le temps d'étudier à loisir les mœurs du pays et de se préparer à entrer dans l'étrange milieu formé par la cour de Naples.

(1) Les princesses restèrent à Caserte jusqu'en décembre 1798. Après la fuite des souverains en Sicile, elles gagnèrent Trieste par Brindisi.

III

LA COUR DE NAPLES

La jeunesse du roi Ferdinand. — Marie-Caroline. — Premiers ministres. — Acton. — Sa haine contre la France. — L'ambassadrice d'Angleterre lady Hamilton. — Son intimité avec la Reine. — Le peuple et les courtisans. — Mouvement des esprits. — Instructions données au général Canclaux.

Cette cour de Naples était le digne pendant de la cour d'Espagne : un roi bonhomme mais imbécile, une reine méchante et vicieuse, un favori tout puissant. Ici comme là (1), une dépravation et une démoralisation absolues.

Le roi Ferdinand IV, troisième fils de Charles III d'Espagne, — frère, par conséquent, du roi d'Espagne Charles IV, — était monté sur le trône des Deux-Siciles en 1759, à huit ans. Très mauvais élève, mais très passionné pour les exercices du corps, — très *sport* dirions-nous aujourd'hui, — pêcheur habile, cavalier et chasseur d'une endurance remarquable, le jeune roi avait grandi sous l'œil bénévole du prince de San Nicandro, son gouverneur, sans ouvrir un livre, sans s'intéresser aux affaires de l'État, sans rien apprendre de son métier de roi. Tanucci, ministre depuis 1734, avait, en fait, exercé la régence à partir de 1759.

(1) Voir Pérignon, III.

Très aimé de son entourage pour sa simplicité, et très populaire parmi les lazaroni dont il partageait les goûts et les vulgaires plaisirs (1), Ferdinand IV s'annonçait, à dix-sept ans, comme un prince bon garçon, mais comme un très médiocre souverain. Le Conseil de régence l'avait alors fiancé à l'archiduchesse Marie-Josèphe, fille de Marie-Thérèse et de l'empereur François Ier. La princesse était morte six semaines après les fiançailles et le Roi avait épousé quelques mois plus tard une sœur de sa première fiancée, sœur aussi de Marie-Antoinette, l'archiduchesse Marie-Caroline.

La nouvelle reine des Deux-Siciles avait fait son entrée à Naples à la fin de 1768. En 1797 elle avait quarante-cinq ans mais était encore assez belle, charmante quand elle voulait plaire. Les courtisans lui trouvaient un grand air de famille avec Marie-Antoinette. Le comte de Vaudreuil écrivait le 17 janvier 1790 au comte d'Artois : « J'ai vu la reine de Naples. Sa ressemblance avec notre reine m'a fait une si vive impression que mes larmes ont coulé malgré tous mes efforts pour les retenir ». Après avoir peint le portrait de Marie-Caroline, Mme Vigée-Lebrun constatait aussi cette ressemblance : « Sans être aussi jolie que sa sœur cadette, la reine de Naples me la rappelait beaucoup. Son visage était fatigué, mais l'on pouvait juger qu'elle avait été belle. Ses mains et ses bras surtout étaient la perfection pour la forme et pour le ton de la couleur des chairs. »

Intelligente, mais surtout intrigante et ambitieuse,

(1) Pour les goûts canailles du jeune Roi, voir *Histoire du royaume de Naples*, par le général Colletta, I, 173.

la reine avait exigé, — dès la naissance d'un prince royal, — l'entrée au Conseil où se décidaient les affaires du royaume. Prenant très vite un grand ascendant sur le faible Ferdinand, elle avait obtenu presque aussitôt le renvoi du vieux marquis Tanucci, et désormais, comme sa belle-sœur Marie-Louise en Espagne, était devenue le véritable souverain.

Comme Marie-Louise aussi, elle avait pris de jeunes amants et les avait poussés aux premières charges du royaume! Les deux premiers, — l'écuyer Galinguy et le cadet Louis Galeotta, — avaient été créés colonels, et le troisième, le marquis della Sambucca, était devenu premier ministre en 1777 (1). Assez vite lassée de Sambucca, la Reine l'avait remplacé, en 1779, par le prince de Caramanico. Celui-ci, peu préparé aux hautes fonctions politiques que lui valait l'affection royale, avait eu la singulière idée, sur le conseil du grand-duc Léopold, d'appeler près de lui, pour diriger la marine, un étranger rencontré en Toscane, nommé John Acton.

Cet aventurier était le fils d'un chirurgien accoucheur d'origine irlandaise; né à Besançon en 1737, il avait d'abord servi pendant quelques années dans la marine royale de France. Chassé pour inconduite, il s'était rendu en Italie et avait réussi, après beaucoup d'avatars, à se faire nommer amiral en Toscane! C'est alors que Caramanico l'avait connu pendant un voyage.

Fort intelligent et dénué de tous scrupules, John

(1) Mémoire adressé le 8 septembre 1773 par le baron de Breteuil, ambassadeur de France à la cour de Naples.

Acton avait vite compris que pour devenir puissant à Naples, il était nécessaire de passer par la couche royale. Quelques mois après avoir été appelé à régénérer la marine napolitaine, il devenait l'amant de la Reine, faisait renvoyer son bienfaiteur Caramanico (1), obtenait la gérance de trois ministères, guerre, marine, affaires étrangères, et réussissait, — comme Godoï en Espagne, — à prendre aussi une grande influence sur le Roi!

Détestant profondément la France, qui l'avait chassé, le nouveau ministre de Ferdinand avait tout de suite orienté contre son ancienne patrie la politique de son pays d'adoption. Même avant 1789, les relations entre les deux cours de Versailles et de Naples étaient devenues beaucoup moins cordiales que par le passé. Peu à peu, les liens du « Pacte de famille » s'étaient relâchés, non seulement avec la France, mais aussi avec l'Espagne. L'alliance conclue entre les différentes branches de la maison de Bourbon ne plaisait du reste pas à Marie-Caroline. « Je suis femme du roi de Naples, disait-elle, et mère des futurs rois de Naples. Voilà ma maison, celle que j'aime, qui m'intéresse et pour le bien-être de laquelle je ferais tout au monde (2). » Le 10 juillet 1784, le chargé d'affaires Denon mandait au comte de Vergennes que la Reine avait dit : « J'y perdrai ma couronne, j'y perdrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang, mais je sortirai de la dépendance de la maison de Bourbon. Mon frère (Joseph II)

(1) Caramanico, tout à fait disgracié, mourut empoisonné peu après.

(2) Marie-Caroline eut dix-sept enfants.

ne m'abandonnera pas. Il m'a dit qu'il avait quarante mille Croates à mes ordres. » S'entretenant avec un de ses confidents, Acton s'écriait vers la même époque : « Oui, monsieur, je parviendrai à séparer le roi de Naples de sa famille ou je me brûlerai la cervelle ! »

En 1788, la Reine avait cependant songé à marier son fils aîné à Madame Royale (1) ! La Révolution avait naturellement fait abandonner ce projet et Marie-Caroline avait dès lors cherché à négocier un rapprochement intime avec sa propre famille, celle des Habsbourg-Lorraine. Un triple mariage fut décidé et annoncé au commencement de 1790. Quelques mois plus tard, le 19 septembre, deux jeunes princesses napolitaines épousaient deux archiducs, — François et Ferdinand (2), — et le prince héritier de Naples, encore enfant, était fiancé à la petite archiduchesse Marie-Christine (3).

Ces unions avaient une importance politique considérable. Elles « décousaient le système bourbonique », suivant l'expression du comte de Vaudreuil (4). Toute la cour de Naples s'était rendue à Vienne pour le mariage des princesses. La Reine avait revu son frère préféré Léopold, l'ancien grand-duc de Toscane devenu empereur, et assisté à son couronnement à Francfort. Elle était rentrée dans sa capitale bien décidée à poursuivre de sa haine

(1) Dépêche de Cacault du 6 décembre 1788.

(2) François devint l'empereur François II; Ferdinand était grand-duc de Toscane.

(3) C'était cette union qu'on venait de célébrer à Foggia en juin 1797, dès que les fiancés avaient été en âge de se marier.

(4) Vaudreuil au comte d'Artois, 2 juillet 1790.

les nouvelles idées françaises, prête à prendre part à la lutte que l'Europe monarchique se préparait à entamer contre la Révolution.

*
* *

Depuis longtemps déjà la Reine avait été encouragée dans ses sentiments d'hostilité contre la France par l'ambassadeur d'Angleterre à Naples, le chevalier Hamilton. Ce diplomate représentait son pays à la Cour depuis 1764! Artiste et érudit, il avait employé ses loisirs en publiant un ouvrage sur les *antiquités étrusques, grecques et romaines*, et une importante étude sur les *volcans des Deux-Siciles*. Ce dernier ouvrage, d'abord publié sous forme de lettres dans les *Annales de la Société royale de Londres*, avait été luxueusement édité en français chez Didot jeune, avec soixante planches descriptives. L'érudition de l'ambassadeur lui avait donné une très grande notoriété. Galant homme et homme galant, très attaché au pays napolitain qu'il considérait comme sa seconde patrie, il occupait une place prépondérante parmi ses collègues du corps diplomatique. Il avait toujours plu à la Reine par son esprit primesautier et son amabilité souriante, tandis que le Roi prisait surtout en lui son ardeur toute junévile pour les chasses et les distractions sportives. Au moment où les souverains revenaient à Naples en 1791, Hamilton, que l'on avait connu célibataire depuis 1764, ramenait de Londres — où il s'était rendu pendant les mariages autrichiens — une ambassadrice légitime.

Lady Hamilton avait alors vingt-sept ans (1). C'était une aventurière qui, de degrés en degrés, après avoir été bonne d'enfants à Londres, femme de chambre, puis actrice au théâtre de Covent Garden, s'était lancée dans la galanterie, avait été cotée femme à la mode, s'était fait exhiber par le docteur Graham, puis avait inspiré au célèbre peintre Rommey, auquel elle servait de modèle, une violente passion (2). Elle était ensuite devenue la maîtresse de lord Gréville, de l'illustre famille des Warwick. Ruiné, Gréville avait dû se rendre à Naples en 1789, pour implorer la générosité de son oncle le chevalier Hamilton. Emma Lyon, — c'était le nom de sa maîtresse, — l'avait accompagné. L'ambassadeur avait payé les dettes de son neveu, mais, en échange, avait gardé près de lui l'ancien modèle! En 1790, il avait fait peindre la jeune femme par Mme Vigée-Lebrun « en bacchante couchée au bord de la mer et tenant une coupe à la main (3). » Follement amoureux, il l'avait emmenée peu après en Angleterre, et, malgré ses soixante-sept ans, venait de l'épouser le 6 avril 1791!

Telle était l'influence du chevalier, que lady Hamilton fut tout de suite accueillie à Caserte, malgré

(1) D'après M. Palumbo, l'un de ses biographes, elle était née en 1764 dans le Lancashire.

(2) Un des portraits d'Emma Lyon, par Rommey, faisait partie de la collection Crosnier vendue en décembre 1905 à l'hôtel Drouot. — Pour le détail de la vie de lady Hamilton avant son mariage, voir *la Reine Marie-Caroline,* par Gagnière.

(3) *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, I, ch. v. Mme Vigée-Lebrun avait quitté la France à la fin de 1789. Elle séjourna à Rome et à Naples jusqu'en 1791, puis à Vienne pendant deux ans et ensuite en Russie.

ses origines. L'ambassadrice fit sensation à la Cour par son éclatante beauté. Sans grande instruction mais intelligente et adroite, ayant le goût des fêtes, sachant se costumer et se draper à ravir, « ayant, — dit Mme Vigée-Lebrun, — la faculté de donner subitement à tous ses traits l'expression de la douleur et de la joie, et de se poser merveilleusement pour représenter des personnages divers, » elle fut trouvée tout à fait délicieuse par Marie-Caroline. Bientôt lady Emma devenait l'amie intime de la Reine, et sa confidente attitrée. Presque chaque jour, des lettres d'une extrême tendresse lui parvenaient du palais. Affaires de Naples, affaires d'Autriche, affaires d'Espagne, tout était confié à la belle favorite! Augeard raconte dans ses *Mémoires* (1) qu'il se trouvait en visite à Caserte à la fin de 1791. « ... On annonça dans le même moment le courrier de Naples. Comme le Roi était à la chasse, la Reine ouvrit les dépêches pour préparer le travail. Elle s'aperçut de mon étonnement et me dit : Cela vous surprend? — C'est que Madame votre sœur (Marie-Antoinette) n'ouvre pas les dépêches du roi de France! — J'en ai la permission, moi. Je prépare le travail quand le Roi est à la chasse, et il m'est arrivé même de le signer quand une affaire se fait urgente, parce qu'enfin les affaires de l'État ne doivent jamais souffrir de retard... »

On voit quelle pouvait être l'importance des secrets livrés! Voici du reste, une lettre de la reine à son amie (2) datée du 28 avril 1795, qui ne laisse

(1) *Mémoires secrets* publiés par M. Bavoux.
(2) Lettre citée par Gagnière, p. 44.

aucun doute sur l'influence exercée par l'ambassadrice. « Ma bien chère miledy, — écrivait Marie Caroline, — je vous envoie un chiffre venu d'Espagne qu'avant vingt-quatre heures vous me devez rendre afin que le Roi le retrouve. Il y a bien des choses très intéressantes pour le gouvernement anglais, et que j'aime à leur communiquer et montrer mon attachement pour eux et ma confiance au digne chevalier, *auquel je prie seulement de ne pas me compromettre*. Adieu, combien de choses nous parlerons demain... » Grâce à la meilleure des espionnes, le digne chevalier pouvait donc renseigner facilement son ministre après avoir lui-même passé tout son temps à faire du « sport » en pêchant ou chassant avec Ferdinand (1) !

(1) Les chasses du Roi de Naples passaient pour très giboyeuses. En 1807, pendant le gouvernement du roi Joseph, il fut question d'un voyage de Napoléon dans le sud de l'Italie. Joseph écrivit alors à l'Empereur, le 21 décembre 1807 : « J'ai trouvé que les chasses étaient ici beaucoup plus belles que je ne le pensais et j'ai donné l'ordre de les préparer. Je puis donc assurer Votre Majesté qu'outre toutes les raisons de politique, d'intérêt et d'affection qui l'amèneront ici, elle peut aussi compter pour quelque chose de trouver à Venafro la plus belle chasse aux sangliers qu'elle puisse faire dans tout le reste de son empire. Ce lieu, si renommé du temps d'Auguste, pour ses chasses, chantées par Horace, n'a rien perdu de l'aspérité fertile de ses montagnes, et de l'abondance et de la qualité de son gibier. Près des ruines de Minturnes, Votre Majesté pourra trouver la plus belle chasse aux oiseaux d'eau qui existe. Elle tirera deux mille coups dans une promenade sur des canaux qui parcourent un espace de huit milles. Près des ruines de Pœstum, elle tirera cinq cents bécasses; sur le lac d'Averne, autant de canards; près de l'ancienne Capoue, des sangliers, des chevreuils et des cerfs; près de Naples, des cailles; à Caserte, des faisans; à Portici, des sgarolles, oiseaux de passage qui portent une houppe semblable à celle des hérons, qui sert de parure aux femmes... Si tout ceci pouvait être de quelque chose dans la balance et déterminer Votre Majesté, je ne me reprocherais plus de l'en avoir entretenue si longtemps... »

*
* *

Tels souverains, tels courtisans. Ferdinand et Caroline ont la cour qu'ils désirent et qu'ils méritent, brillante, luxueuse, amoureuse de plaisirs mais profondément corrompue. « Naples est une vraie Babylone (1) », disait l'empereur Joseph II après un voyage en Italie en 1784. L'élégance et la beauté des femmes sont proverbiales, mais l'immoralité règne plus encore au palais de Caserte qu'à l'Escurial ou qu'à Aranjuez. « Je ne puis assister sans dégoût à ce qui se passe sous mes yeux, — écrivait Nelson pendant un de ses séjours à Naples, — je ne vois autour de moi que des escrocs, des catins, des comédiens et des poètes (2). »

Dirigées par des ministres corrompus, les affaires de l'État se traitent, comme les plaisirs, au petit bonheur. Tout est à vendre et tout est acheté, les charges les plus importantes comme les fournitures. Les représentants des vieilles familles napolitaines donnent l'exemple de la vénalité, l'inconséquence est la règle des relations sociales dans tous les milieux. Tandis que Marie-Caroline fait son intime amie d'Emma Lyon, ancienne femme galante, et lui livre impudemment les secrets politiques du royaume, une marquise de Mastagna, fille du duc de Laurenzana, épouse, en juin 1791, le danseur Gaëtan Gioja et continue à tenir son rang à la

(1) Le cardinal de Bernis au marquis de Vergennes. Lettre citée par F. Masson : *le Cardinal de Bernis depuis son ministère.*

(2) Voir dans Thiébault, II, xv, ses impressions sur les femmes de la société napolitaine.

Cour (1); Acton, qui n'est plus satisfait de son cuisinier, tente, en le renvoyant, de lui faire obtenir une place de vice-consul (2); pour garder toute sa liberté, la Reine se charge, dit-on, d'arranger pour son royal époux, un véritable Parc aux Cerfs à San Leucio (3). Quant au roi, qui n'est plus guère séduisant, si l'on en croit d'Espinchal, — (c'était, dit ce conteur (4), un albinos aux yeux rouges avec la figure blafarde et les cheveux d'un blond fade), — ce qu'il veut, avant tout, c'est d'oublier les soucis du trône! Vêtu en marinier, il prend plaisir à fréquenter la lie de la populace, vend lui-même sans vergogne, au coin des rues, le poisson qu'il a pêché ou le gibier qu'il a tué et distribue ensuite à ses fidèles amis les lazaroni le prix de la vente!

Bruyant, grouillant, léger, le peuple de Naples est sans aspiration et sans énergie. Cinq cent mille êtres humains habitent la capitale et ses faubourgs. On y compte (5) trente six mille prêtres, moines ou religieux, cinquante mille domestiques, dix mille nobles, vingt mille avocats ou notaires, six mille matelots et pêcheurs, trois cent négociants en gros, six mille marchands en détail, vingt mille artisans, deux mille médecins ou chirurgiens, quatre mille employés dans les bureaux et douanes, six mille soldats, les enfants, les femmes... et les lazaroni!

(1) *Moniteur* du 29 messidor an V (17 juillet 1797).
(2) Canclaux à Delacroix. De Rome, 1er prairial (20 mai 1797).
(3) Thiébault, II, x.
(4) *Souvenirs de d'Espinchal*, I, 48.
(5) *Mémoire de Cavalier*, ancien consul à Naples. (A. E. Fonds divers, Naples, I, 200.)

Ceux-ci, — les lazaroni, — sont les vrais maîtres de la ville. « Gens de terre et de mer, en partie forcats libérés ou échappés, sommairement vêtus, ils gîtent la nuit sur les dalles des palais et des Églises, le jour sur le pavé des rues... Avec le plus bas salaire d'une heure de travail ils se procurent leur nourriture, du macaroni frit au coin des rues et mangé sur la borne; insouciants et fanatiques, espérant tout et ne prétendant à rien, robustes, braves jusqu'à la frénésie, cruels, aussi faciles à la résignation qu'à l'exaltation, ils pullulent au nombre de cent mille des deux sexes, sans individualité, sans familles, n'ayant de rapport avec l'État que par la potence, et vivant dans un tel pêle-mêle que Dieu seul aurait pu au milieu d'eux se reconnaître (1)... »

Tandis que ces grands amis du roi Ferdinand se chauffent au soleil, des centaines de prisonniers croupissent dans d'infâmes cachots. Leur crime? Certains d'entre eux ont, paraît-il, à la fin de 1792, semblé approuver la Révolution française en recevant chevaleresquement l'escadre de La Touche-Tréville, obligée par un ouragan de se réfugier dans la rade de Naples. Enfermés depuis plus de quatre ans, ils ne peuvent obtenir des juges. D'autres, plus récemment mis en prison, en 1795, ont simplement affiché des idées trop libérales. Ces prisonniers politiques appartiennent aux classes éclairées ou aux plus anciennes familles du royaume. Les fils du duc d'Andréa et du duc de Cassano sont du nombre. Beaucoup d'ailleurs, parmi ces soi-disant

(1) Thiébault, II, 358.

conspirateurs de 1795, non seulement ont été enfermés mais ont disparu. Qu'importe à Ferdinand et à Caroline? Il existe dix mille nobles à Naples! Les familles illustres qui s'éteignent sont facilement remplacées à la Cour. A l'occasion du mariage du prince héréditaire en 1797, on fait une fournée de princes, et les gros bourgeois de Foggia, qui ont eu l'honneur de loger la suite royale, deviennent tous marquis authentiques!

A côté de tous ces fantoches, — courtisans ou lazaroni, clients de la Reine et du Roi, — Naples possède un grand nombre de savants et de littérateurs de valeur. Parmi les plus connus, l'historien Colletta cite le marquis Vargas, les princes de San Severo et de Scaletta, le docteur Cirillo, les professeurs Gennaro et Filangieri, l'abbé Galliani (1). Mais les efforts scientifiques et littéraires sont mal vus par le gouvernement et presque tous les livres qui paraissent sont mis à l'index. Les *Essais politiques*, de Gennaro, et la *Science de la Législation*, de Filangieri, sont poursuivis comme œuvres subversives, uniquement parce que leurs auteurs ont des sympathies pour la France! Le mouvement des esprits est donc peu encouragé et les journaux politiques sont interdits. Deux gazettes paraissent de temps en temps cependant, imprimées sur les presses royales. L'une est hebdomadaire, c'est le *Journal officiel* où le ministre Acton ne laisse publier que les nouvelles agréables, bonnes à faire connaître. L'autre gazette paraît irrégulièrement

(1) *Histoire du royaume de Naples*, par le général Colletta, I. VII.

tous les mois ou tous les deux mois. Rédigée par un chambellan, elle s'intitule *la Notice du monde* et raconte presque uniquement les fêtes de la Cour (1).

Les diplomates ne sont donc tenus au courant des affaires politiques européennes que par les dépêches de leurs ministres ou par des correspondances particulières. Celles-ci ne sont d'ailleurs jamais distribuées qu'après avoir été lues par la police! « Toutes les lettres sont ouvertes, — écrivait le chargé d'affaires de France le 29 pluviôse an VI, — plusieurs sont supprimées, celles qu'on rend ne parviennent qu'un, deux ou quatre jours après. »

Acton lui-même dirige le *cabinet noir*. Quant à l'espionnage, qui joue à Naples le même rôle qu'à Venise, Marie-Caroline s'en réserve personnellement le contrôle. Des milliers d'espions (2) sont à ses ordres, et c'est un de ses passe-temps favoris que d'écouter les rapports de ses principaux agents (3)!

*
* *

La situation qu'allaient trouver les envoyés du Directoire dans cet étrange milieu napolitain était particulièrement délicate. La Reine ne cherchait pas à cacher l'horreur que lui inspirait toujours la France nouvelle. Elle s'était fait peindre « en cos-

(1) Canclaux à Delacroix, 29 prairial an V (17 juin 1797).

(2) En ventôse an VI, au dire de Trouvé, six cents *nouveaux* espions à douze ducats par mois furent engagés.

(3) Toute sa vie, la Reine garda la passion de l'espionnage. Voir à ce sujet dans la *Revue de Paris*, octobre 1898, la curieuse conversation du duc d'Orléans (Louis-Philippe) avec son beau-père Ferdinand en 1813.

tume tragique, contemplant avec plus de fureur que d'attendrissement les bustes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, leur promettant vengeance en fort mauvais vers inscrits sur un ruban qui lui sort de la bouche (1). » En 1797, ce tableau occupait la place d'honneur dans une des salles du château de Caserte!

Or, non seulement la vengeance promise n'avait pu se produire, mais les Bourbons de Naples avaient dû conclure la paix après avoir reconnu la République triomphante! Certes, les conditions souscrites à Paris en octobre 1796 par le prince de Belmonte étaient modérées. Gallo a dû l'avouer dans ses *Mémoires*. « Le traité de Paris, — dit-il, — n'avait pas changé les dispositions de la Cour, qui ne cessa d'armer et de donner des inquiétudes pendant l'année 1797 et, cependant, *nul traité ne pouvait être plus favorable.* »

Tout en étant favorable, le traité avait paru profondément humiliant. Après s'être lancé dans la coalition, après avoir fourni un important contingent pendant trois ans, le Roi avait dû solliciter un armistice à Brescia et accepter les conditions du général jacobin qui venait de révolutionner toute l'Italie! Et un article secret du traité avait forcé le gouvernement royal à verser huit millions de denrées en guise d'indemnité, à la République régicide!

Un sentiment très prononcé de dépit se mêlait

(1) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, III. Il ajoutait après cette description : « Ce tableau, aussi mal peint qu'il était mal conçu, me parut une véritable profanation, une ridicule parodie d'un sentiment aussi noble que naturel. »

donc maintenant à l'ancienne animosité. Le ministre Delacroix s'en était parfaitement rendu compte en rédigeant les instructions remises au général Canclaux avant son départ (1). Ces instructions débutaient ainsi : « Le moment est enfin arrivé où la France, forte de la Constitution républicaine, des triomphes éclatants de ses armées et de la situation formidable qu'elle s'est acquise du côté du Midi et des Alpes, par le dernier traité avec la cour de Turin, doit désormais influencer l'Italie de la manière la plus avantageuse pour ses intérêts politiques et commerciaux et devenir l'arbitre de la tranquillité de cette belle région de l'Italie... Le traité du 19 vendémiaire dernier, qui rétablit la Paix, donne l'espoir de renouer toutes les négociations (pour un traité de commerce) que la cour de Versailles avait autrefois entamées. C'est au citoyen Canclaux à faire naître des dispositions amicales envers la République, à faire naître toutes les circonstances qui pourraient faciliter une sincère union entre les deux gouvernements, et préparer les hommes qui dirigent la cour de Naples aux changements que la République française doit, par la force des choses, opérer dans le système politique de l'Europe. » Delacroix prévenait ensuite Canclaux « qu'il ne devait pas s'attendre à trouver la cour de Naples favorablement disposée » ; il lui recommandait « de déployer la plus énergique fermeté pour faire rendre aux Francais la justice et la protection », et aussi de jeter les bases d'un traité

(1) Elles furent signées par Rewbell, alors président.

de commerce, de chercher à gagner l'*estime* de la Reine, de renseigner sur les agissements de la Cour, d'exiger la stricte éxécution du traité et le versement intégral des indemnités promises!

Pour suivre ce vaste programme, beaucoup de tact, de la finesse et de l'énergie étaient nécessaires. L'envoyé du Directoire pensa que le meilleur moyen de mener à bien sa mission était d'abord de gagner l'*estime* de la Reine et de plaire à ses ministres. Homme du meilleur monde, d'allures distinguées et courtoises, il réussit assez rapidement à la Cour. Mais là se bornèrent ses succès diplomatiques! Les égards qu'on lui témoignait s'adressaient bien plus au *ci-devant* qu'au représentant de la République. Canclaux n'était pas de taille à jouer le rôle qu'avait si brillamment rempli Pérignon en Espagne l'année précédente. Les circonstances étaient d'ailleurs toute différentes. A Naples, la modération de l'ambassadeur ne pouvait désarmer l'implacable haine portée à la France par la Reine et par son favori, alors que Pérignon avait trouvé à Madrid le tout puissant prince de la Paix très disposé à le seconder.

IV

CANCLAUX ET BONAPARTE

Audience royale. — Discours de Canclaux. — Premières satisfactions. — Impressions de Trouvé. — Sujets d'irritation de Bonaparte contre la Cour. — Prétentions napolitaines. — Situation politique et personnelle de l'ambassadeur. — Reproches de Talleyrand. — Optimisme du général Canclaux.

Nous avons vu que l'audience royale avait été longtemps retardée par le séjour de la Cour à Foggia. D'abord fixée au 20 messidor (8 juillet) après une première entrevue avec Acton, elle eut lieu le 10 juillet au palais royal de Naples (1).

L'envoyé du Directoire s'adressa ainsi à Ferdinand IV : « Sire, les lettres de créance que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté de la part du Directoire exécutif de la République française lui donnent les assurances les plus certaines de l'amitié, du bon accord, de l'intelligence qu'il désire entretenir entre la nation napolitaine et la nation française. Votre Majesté sera d'autant plus sensible à cette assurance que, malgré les suggestions des puissances coalisées contre la France, et sans

(1) Ce magnifique palais, de cent soixante mètres de façade, avait été construit au commencement du dix-septième siècle. Il subsiste encore aujourd'hui, mais a été maladroitement restauré et modifié. En 1797, ses superbes jardins descendaient jusqu'à la mer.

attendre le sort des combats, elle a embrassé la Paix amie de l'humanité et qu'ainsi elle a su mettre le sentiment du bonheur de ses sujets au-dessus de ses affections personnelles.

« Représentant d'une nation grande et puissante qui a voulu être libre et qui veut être juste, interprète du gouvernement qui toujours écrasera les basses intrigues, et qui jamais ne portera le trouble dans les gouvernements étrangers, par des moyens indignes de sa franchise et de sa loyauté, gage de sa fidélité à ses engagements, je mettrai mon devoir et ma gloire à mériter l'estime de Votre Majesté et à lui prouver mon respect. »

Ce discours fit, naturellement, très bonne impression sur les courtisans. Il était impossible de se douter que c'était au nom d'un gouvernement issu de la Révolution, que l'ambassadeur de la République avait pris la parole! Aussi, la réponse royale, débitée en italien, fut-elle également courtoise. Sans faire allusion aux circonstances qui avaient motivé, l'année précédente, l'armistice de Brescia et le traité de Paris, le Roi affirma nettement son grand désir de maintenir la paix.

La Reine, restée à Caserte, n'avait pas paru à l'audience. Il avait été convenu qu'elle recevrait l'ambassadeur et Mme de Canclaux à son prochain voyage à Naples. L'occasion se présenta dès le lendemain, 11 juillet. Cette fois, l'entrevue fut moins cordiale! « La Reine nous a reçus, ma femme et moi, assez froidement », racontait mélancoliquement Canclaux dans sa dépêche du 13 juillet!

Deux jours après cette entrevue avec Marie-Caroline, une grande fête a lieu à Caserte. Le corps diplomatique doit y présenter ses hommages au prince héréditaire François-Joseph et à sa jeune femme l'archiduchesse Marie-Christine. Les jardins ont été somptueusement illuminés et la soirée est d'une douceur extrême. Les belles patriciennes de Naples sont venues en foule, délicieusement parées. François-Joseph a dix-huit ans et sa femme seize ans. Le charme de leur jeunesse contribue à l'éclat du bal. Marie-Christine est du reste jolie et fraîche et plaît à tous. « Elle a des grâces, de la figure, de l'amabilité, on lui accorde de l'instruction. On peut conjecturer qu'elle ne dérogera point du sang dont elle est née. Elle régentera son mari et le royaume (1). »

Gagnés eux-mêmes par le succès de leur belle-fille, les souverains sont fort gracieux. Canclaux a sa part d'amabilités et il peut la raconter à Delacroix : « Le roi, la reine, le prince héréditaire et sa nouvelle épouse m'ont adressé la parole d'une façon très remarquable et qui a été remarquée (2). »

C'était une première revanche de l'accueil discourtois fait par Marie-Caroline le 11 juillet. L'ambassadeur eut presque aussitôt un nouveau sujet de satisfaction. Le 15 juillet, le ministre Acton, devenu capitaine général depuis le retour de Foggia, donnait lui-même une fête dans sa belle villa de

(1) Archives Colbert. Mémoire anonyme daté de messidor an V. Cette jeune princesse n'eut qu'une fille, la duchesse de Berry, et mourut très jeune à Palerme.

(2) Dépêche du 28 messidor (16 juillet).

Castellamare. L'ancien général en chef de la Convention et Mme de Canclaux occupèrent les places d'honneur !

*
* *

Ces premières politesses reçues avaient leur importance. Dès le 25 juillet, Trouvé constate dans une de ses lettres à La Révellière (1) que déjà « la Cour paraît estimer le caractère, la droiture et l'honnêteté de l'ambassadeur. » Mais le corps diplomatique ne suit pas l'exemple du capitaine général et marque très nettement son peu de sympathie pour les Français (2). A peine, au début, les chargés d'affaires étrangers ont-ils le courage de se faire voir à la maison de France ! Quant aux nobles napolitains, même ceux qui doivent, l'année suivante, accueillir Championnet avec des transports de joie, — les princes de Gérace, d'Angri, Colonna, d'Aliano, Caraffa, les marquis de Benevente, de Cassano, de Morcone, d'Eboli, etc., — ils ont encore peur de se compromettre en venant chez le représentant de l'odieuse république. Un seul personnage officiel, ose franchir le seuil de la légation. C'est le docteur Cirillo, médecin de la famille royale, homme aimable, éclairé, et auteur d'un ouvrage de botanique dont il fait hommage au Directoire (3). Ce

(1) Annexes des *Mémoires de La Révellière*, II.

(2) Un seul fit exception, M. de Bouligni, ambassadeur d'Espagne, ancien ministre à Constantinople jusqu'en 1791.

(3) Cirillo était venu à l'ambassade la première fois pour soigner Mme Trouvé. Ce docteur joua un rôle important lors de l'invasion française sous Championnet, et périt ensuite misérablement au moment des vêpres napolitaines de l'an VII.

Cirillo, qui adore les Français, accepte à dîner chez Mme de Canclaux mais, auparavant, doit en demander l'autorisation au ministre de la police! Il prend Trouvé en grande affection. « Ah! nous dit-il, chaque fois qu'il nous voit, si je pouvais vous recevoir, vous donner moi-même à dîner (1)... »

Heureusement, la maison louée par Canclaux sur la Chiaja (2) est agréable. « La vue est magnifique, d'un coup d'œil nous embrassons la vaste mer, la ville de Naples, le Vésuve, Portici, l'île de Caprée le coteau du Pausilippe... C'est là que viennent chaque soir se promener les milliers de voitures qui traînent le luxe et l'ennui des oisifs de cette grande cité. On ne peut se faire une idée juste du tapage et des cris de ce peuple, le plus bruyant de la terre. »

Cette vue enthousiasme Trouvé, mais ne lui paraît pas suffisante pour se plaire à Naples. Ancien journaliste, il a de bonnes dispositions pour le reportage et ses impressions, qu'il envoie copieusement à Paris, sont souvent intéressantes. Il est présenté au roi le 27 juillet et assiste avec Canclaux, au commencement d'août, à une nouvelle fête à Caserte. Pour la circonstance, l'ambassadeur et son secrétaire ont revêtu l'uniforme diplomatique récemment réglementé : habit bleu boutonnant jusqu'au menton, pantalon bleu avec des bottines et un petit gland d'or, chapeau à trois cornes avec un

(1) Trouvé à La Révellière, 7 thermidor (25 juillet 1797).

(2) La Chiaja était alors à l'extrémité de Naples. Aujourd'hui, ce quartier est devenu un des plus élégants de la ville. La maison louée par le général de Canclaux appartenait au marquis de Carraccioli. Elle était voisine de la maison de Golovkine, ambassadeur de Russie.

plumet aux trois couleurs, grand sabre attaché extérieurement sur l'habit (1). Ainsi costumés, les diplomates français font sensation. Le secrétaire d'ambassade porte les cheveux sans poudre, et cette « étrangeté » occupe beaucoup les grands seigneurs napolitains (2)! Trouvé écrit que « le roi paraît un assez bon homme, qu'il a un sourire agréable qui ne le quitte guère, mais qu'on ne peut avoir l'air plus commun et des manières plus vulgaires ». Quant à la reine, « elle annonce sur son visage toute la méchanceté que son cœur recèle. Dure,

(1) Trouvé avait fait faire son costume à Florence en copiant celui de son collègue Villot-Fréville. Ce Fréville accompagna Bernadotte à Vienne en 1798.

Le costume n'était pas tout à fait celui fixé par le décret du 4 messidor an IV. Voir INTRODUCION, II.

(2) Cette question de la coiffure eut une grande importance pendant les premiers temps du Directoire. V. DU BLED, *les Causeurs de la Révolution*, p. 357, raconte que certains hommes politiques de Paris ne sortaient pas sans avoir la perruque brune dans une poche et la boîte à poudre dans l'autre, pour pouvoir se coiffer, avant d'entrer, de l'opinion qui régnait dans la maison. De là, ce quatrain que cite l'académicien Arnault dans ses *Souvenirs* :

Au gré de l'intérêt, passant du blanc au noir,
Le matin royaliste et jacobin le soir,
Ce qu'il blâmait hier, demain prêt à l'absoudre,
Il prit, quitta, reprit la perruque et la poudre.

Par les femmes aussi, la coiffure avait son importance à l'étranger. Être coiffée sans poudre paraissait chose extraordinaire! Dans une de ses lettres, qui sont souvent si spirituelles, Mme Reinhard a décrit la toilette qu'elle portait à sa première audience à la cour de Toscane en juin 1798 (Reinhard était alors ministre de France à Florence). « Ma toilette fit sensation, — écrit Mme Reinhard. — Sans me vanter, elle était la plus jolie et la plus élégante de toutes celles qui m'entouraient. Ma robe de satin blanc et la traine étaient richement brodée d'or et de perles. *J'étais seule coiffée à la grecque*, tandis que toutes les dames étaient poudrées à l'ancienne mode! Ma coiffure se composait d'une torsade de satin blanc mêlée à des perles et de trois plumes aux couleurs tricolores qui faisaient très bon effet. »

altière, insolente, elle sait peu masquer ses passions, et ses passions sont presque toujours violentes. » Marie-Caroline ne fait d'ailleurs pas beaucoup de frais pour les femmes de l'ambassadeur et du secrétaire! « La femme du citoyen Canclaux resta seule avec sa fille dans une embrasure de croisée pendant plus d'une heure sans dire un mot et sans qu'on lui en adressât un seul. Enfin, la Reine, en tournant autour de la salle, lui a demandé pourquoi la jeune personne ne dansait pas? On lui a répondu : Parce qu'elle va faire bientôt sa première communion (1). »

Le secrétaire donne aussi son impression sur les principaux personnages officiels. Castelcicala, directeur des affaires étrangères, et le prince de Belmonte sont ses bêtes noires « à cause de leur manque de franchise ». Il préfère carrément le capitaine général Acton : « Avec du caractère et une fermeté noble et juste, un ministre de France aurait pu tirer parti des passions et de la situation de cet homme-là, pour être utile à la République et aux deux pays (2). » Quel intérêt aurait-on du reste à voir remplacer Acton? « Les seigneurs napolitains peuvent bien être molestés de voir un étranger sans nom gouverner les Deux-Siciles et les faire courber eux-mêmes sous un joug aussi dur et humiliant. Ils

(1) Mlle de Canclaux fit, en effet, peu de semaines après, sa première communion en même temps qu'une des filles du Roi, la jeune princesse Marie-Amélie, destinée à devenir duchesse d'Orléans en 1808, puis reine des Français en 1830.

(2) Au moment des négociations à Paris, en octobre 1796, Delacroix avait beaucoup insisté pour le renvoi d'Acton. Le prince de Belmonte avait alors répliqué ironiquement : « Autant vaudrait demander l'expulsion de la Reine... »

peuvent bien former des vœux et même des projets pour le culbuter, mais je ne vois pas ce qu'y gagnerait le peuple napolitain. Serait-il moins vexé, moins opprimé, moins dépouillé par cette canaille de cour avide autant que besogneuse qu'il a pu l'être par le fils d'un chirurgien-major, né à Besançon? »

*
* *

Par ces extraits de la correspondance de Trouvé, on voit combien la tâche de Canclaux — plaire à la Cour tout en servant utilement son pays — était difficile à Naples. Pour se faire bien voir personnellement, avec l'espoir d'acquérir un jour quelque influence, il fallait absolument se montrer d'une modération extrême, même dans les revendications les plus légitimes, ne rien brusquer et attendre. Mais, en agissant ainsi, l'ambassadeur devait forcément s'aliéner les sympathies des Français de Naples, irriter le Directoire et surtout mécontenter Bonaparte qui continuait, de Milan, à diriger à sa guise toutes les affaires d'Italie!

Or, depuis plusieurs mois, Bonaparte, qui, l'année précédente, avait fait preuve d'un extrême bon vouloir en concluant avec le prince de Belmonte l'armitice de Brescia sans consulter le Directoire, était devenu assez mal disposé pour la cour de Naples.

En effet, en février 1797, Belmonte avait de nouveau rejoint le quartier général, au moment où se poursuivaient avec le pape les négociations qui devaient aboutir au traité de Tolentino. Belmonte, — devenu récemment ambassadeur à Rome, —

avait fait connaître au vainqueur de Rivoli « que le Roi son maître prenait un tel intérêt aux affaires du pape qu'il faisait marcher un corps de troupes pour appuyer ses représentations sur Rome (1) ».

Cette démarche, qui pouvait faire craindre une médiation napolitaine, avait paru offensante et surtout gênante. Toutes les forces françaises disponibles avaient, à ce moment, leur emploi dans le nord de la Péninsule. L'intervention de Belmonte n'avait donc servi qu'à hâter la signature du traité de Tolentino.

Les nouveaux et décisifs succès couronnés par l'armistice de Léoben avaient ensuite, dès le mois d'avril, calmé tout naturellement les ardeurs de médiation de la cour de Naples! Mais, ne croyant toujours pas à la paix définitive de la France avec l'Empereur, la Reine avait donné des ordres pour qu'une *démonstration* militaire pût être, à l'occasion, rapidement effectuée. Les armements préparés en vue de cette démonstration possible avaient été connus de Bonaparte à la fin de mai, et signalés par lui au Directoire le 13 prairial (1er juin) : « La cour de Naples arme toujours, bien qu'elle n'ait plus un sou et qu'elle soit aux expédients pour vivre. Il n'y a pas de cour plus furibonde et plus profondément décidée contre la République. Il faut donc bien nous garder de consentir à ce qu'elle obtienne aucune espèce d'accroissement. Ceux qui possèdent la Sicile et le port de Naples, s'ils devenaient une grande puissance, seraient les ennemis nés et redoutables de notre commerce (2). »

(1) *Corr. de N.*, 1483, 1497, 1514.
(2) *Corr. de N.*, 1852.

A cette date du 1er juin, Bonaparte était donc déjà fort irrité contre la cour napolitaine ! Canclaux, nous l'avons dit, n'avait pu le joindre en traversant l'Italie au mois d'avril. Mais, plus heureux, Trouvé l'avait rencontré en mai à Milan et avait pu renseigner l'ambassadeur sur les vues du général en chef. Après avoir causé avec son secrétaire, Canclaux était alors entré en correspondance (1) avec Bonaparte qui avait répondu le 16 messidor (4 juillet) (2) : « J'ai reçu, citoyen général, les deux lettres que vous m'avez écrites. Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu vous donner la peine de remplir la commission qui m'intéressait. On assure que le roi de Naples arme toujours, qu'il y a beaucoup d'alarmes à Naples sur le projet qu'on nous suppose avoir d'envahir ce pays. Cela me paraît si extravagant que je ne puis croire que cette crainte affecte la Cour. *Je vous prie de me faire connaître de quelle nature sont les armements que fait la cour de Naples, l'emploi et le nombre des troupes que le roi de Naples a aujourd'hui sur pied* (3). »

(1) Les lettres de Canclaux n'ont pu être retrouvées, mais Bonaparte y fait allusion dans ses réponses.

(2) *Corr. de N.*, 1988.

(3) Voici quelles étaient les forces militaires du royaume en 1797 :

L'armée de terre comptait environ 50,000 hommes : 20 régiments d'infanterie, une compagnie de hallebardiers, 3 de fusiliers, 2 de chasseurs, un bataillon de troupes provinciales, 9 compagnies d'invalides ; 12 régiments de cavalerie. Les fonds destinés à l'entretien de cette armée étaient de 3,180,000 ducats, c'est-à-dire 12,720,000 francs. Une augmentation de 10,000 volontaires était prévue.

La flotte se composait de 4 vaisseaux de 74 canons, un de 60, 6 frégates de 40 et 3 de 36 ; 5 corvettes de 20 et de 12, 2 vaisseaux de 24 et de 20, un brigantin de 12, une galiotte de 3 et 18 barques canonnières. Mais, faute d'agrès, on ne pouvait armer

A cette invitation pressante du général en chef, Canclaux avait d'abord répondu d'une manière insuffisante. Très optimiste de nature, il n'attachait qu'une médiocre importance aux armements signalés et renseigna incomplètement Bonaparte. Il affirma même, dans une lettre du 30 juillet (12 thermidor), que la ligne de troupes formée depuis Gaëte jusqu'à l'Adriatique n'avait pour but « que de fermer l'entrée du royaume aux échappés lombards, piémontais et polonais... »

Le véritable motif des rassemblements était tout autre. Les armements ordonnés devaient, — estimait-on à Naples, — peser sur les négociations, au moment du réglement définitif poursuivi à Udine et permettre au marquis de Gallo, représentant de l'Empereur, de revendiquer pour son vrai maître le roi Ferdinand, le plus de concessions possibles (1).

Naturellement, le Directoire, comme Bonaparte, avait trouvé fort extraordinaires les projets napolitains! Talleyrand, qui venait d'entrer au ministère le 16 juillet (2), écrivait à Canclaux le 24 juillet

d'une façon permanente que 2 vaisseaux de ligne et 4 frégates. On dépensait annuellement pour la marine 1,033,000 ducats, soit 4,092,000 francs.

Le revenu total du royaume était de 6,500,000 ducats, sur lesquels 4,203,000 étaient consacrés aux armées. Il ne restait plus que 2,290,000 ducats pour les autres dépenses. La maison royale coûtait près d'un million de ducats.

(1) Pour les négociations d'Udine et le rôle de Gallo, voir CLARKE, IV et V.

(2) Le 4 thermidor (22 juillet), le nouveau ministre avait annoncé ainsi sa nomination à Canclaux : « En acceptant des fonctions dont je connais l'importance, j'étais instruit du zèle avec lequel vous aviez secondé mon prédécesseur, et je n'ai pas peu compté

(6 thermidor), dans une de ses premières dépêches : « Nous n'avons rien à démêler avec la cour de Naples relativement à l'Italie supérieure et je ne vois pas de quel droit et pour quel motif elle prendrait une part active dans des arrangements qui lui sont étrangers... »

On sut d'ailleurs bientôt quelles étaient les concessions que Gallo était chargé de réclamer. Au moment des premières réunions des plénipotentiaires, le pape était fort malade et tous les États d'Italie songeaient à partager ses dépouilles. Au milieu d'août, Gallo demanda carrément à Clarke (qui se trouvait alors seul à Udine pour représenter la République) un accroissement de territoire au détriment des États de l'Église, ou bien les îles Ioniennes, que la France venait d'occuper depuis quelques mois ! Acton parla également de ce projet à Canclaux et l'ambassadeur en prévint Bonaparte et le Directoire, à la date du 15 fructidor (30 août). En même temps, Canclaux signalait un nouveau rassemblement de troupes de quinze mille hommes, prévu pour le 8 septembre. Mais, — au dire d'Acton, — ce rassemblement n'avait pour but que de protéger la personne royale. Ce jour-là, les souverains devaient se rendre en procession solennelle à une madone située au pied du Pausilippe (1) !

sur votre utile coopération. Je vous prie d'être assuré qu'après vous avoir transmis les instructions du Directoire, je me ferai constamment un devoir de lui faire connaître la manière dont vous les avez suivies. J'aurai soin de placer sous ses yeux les titres que vous continuerez d'acquérir à sa bienveillance et je m'estimerai heureux de vous en confirmer le témoignage. » (Archives Colbert).

(1) Canclaux à Talleyrand, 13 fructidor (30 août).

Les visées de Naples sur les îles Ioniennes et les États du pape, racontées par Clarke après sa conversation avec Gallo, ne pouvaient qu'augmenter l'irritation du général en chef. Le 26 fructidor (12 septembre), Bonaparte envoie à Canclaux des phrases banales : « Assurez S. M. le Roi que la République française fera tout ce qui dépendra d'elle pour répondre à ses désirs... Quant à moi, la cour de Naples connaît l'empressement que j'ai toujours eu de faire quelque chose qui pût lui être avantageux... (1). » Mais, en même temps, il écrit au Directoire : « La cour de Naples ne rêve plus qu'accroissements et grandeur. Elle voudrait d'un côté Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, et de l'autre la moitié des États du pape et spécialement Ancône. Ces prétentions sont trop plaisantes! Je crois qu'elle veut en échange nous céder l'île d'Elbe (2)! »

*
* *

Pendant que Bonaparte se plaint ainsi au Directoire des prétentions napolitaines, Canclaux, assez inconscient et insouciant, se contente d'envoyer des notes insuffisantes à Acton et n'obtient que des réponses évasives ou dilatoires. Toutes ses réclamations demeurent sans sanction. Les indemnités prévues par le traité du 10 octobre 1796 sont irrégulièrement payées. La cocarde nationale, arborée par certains français, n'est pas respectée dans les rues. Les détenus politiques favorables aux idées fran-

(1) Bonaparte à Canclaux, 26 fructidor (12 septembre).
(2) Bonaparte à Talleyrand, 27 fructidor (13 septembre).

çaises, enfermés pour cause de libéralisme depuis 1792 ou 1795, continuent à gémir dans les geôles de Castelcicala sans qu'une intervention en leur faveur ose se produire. Au dire du timoré porte-paroles de la République, « Bonaparte seul a qualité de s'occuper de cette question des prisonniers dans ses arrangements italiens (1). » Espionné dans sa propre maison par un commis de la légation, le ci-devant marquis de la Tourette, vendu aux émigrés (2), le général est d'ailleurs fort mal renseigné lui-même. Il n'apprend guère les nouvelles du royaume que par la *Notice du monde* ou par le *Journal officiel* que publie Acton!

Peu clairvoyant au point de vue politique et insuffisamment énergique dans ses revendications, Canclaux tient du moins assez correctement son rôle représentatif. Dès le 27 juillet, anniversaire du 9 thermidor, il réunit la colonie française dans une fête patriotique; « quarante citoyens et citoyennes y assistent ». Son équipage, attelé de deux magnifiques chevaux lombards donnés par Bonaparte, est cité parmi les plus élégants de la ville. Pour paraître dignement à la Cour, Mme de Canclaux emprunte au joaillier royal les plus belles parures (3)!

(1) Lettre du 13 août (26 thermidor). Canclaux à Talleyrand. Un Français, Peyrante, prisonnier depuis deux ans sans motif, fut cependant élargi en septembre.

(2) La Tourette était fort lié avec le comte de Chastellux et l'abbé de Jons, représentants du comte de Provence. Par l'intermédiaire de Vannelet, il livrait au comte d'Antraigues la correspondance de Canclaux. Il continua son joli métier pendant l'ambassade de Garat. — Voir aux A. E. Naples, vol. 125, le rapport de Couturier établi en frimaire an VII : *la Vérité sur Naples,* et le livre de Pingaud sur *le Comte d'Antraigues,* 195.

(3) Arnault raconte très méchamment (liv. XI, ch. 1er) cet

L'affabilité et la bonhomie de l'ambassadeur lui procurent de véritables sympathies mondaines. De son côté, Mlle de Canclaux, qui est charmante, gagne par sa gentillesse l'affection de la petite princesse Marie-Amélie et devient sa compagne préférée. Quelques palais princiers osent bientôt ouvrir leurs portes aux Français et de courageux personnages se décident même parfois à franchir le seuil maudit de la légation républicaine!

Canclaux croit donc, très sincèrement, avoir pris une influence véritable et s'illusionne sur les sentiments des ministres et de la Cour. Il écrit assez naïvement le 26 thermidor (13 août) : « ... Je ne manquerai pas de chercher à fixer la confiance du gouvernement napolitain, et j'ose me flatter d'y avoir réussi en partie en voyant la manière *franche, loyale, prompte et amicale* avec laquelle les affaires se traitent vis-à-vis de moi... Je ne parle pas des honnêtetés que nous recevons et dont nous connaissons la valeur et la dénomination de politesses de cour... » Quelques jours plus tard, le 25 août, c'est à son ami Merlin de Douai que le général tient à envoyer ses excellentes impressions : « Citoyen ministre, je saisis l'occasion de l'envoi d'un récépissé du *Bulletin des lois* pour me rappeler à votre souvenir et pour vous offrir ainsi qu'à madame votre femme et à

emprunt au joaillier royal et insiste sur l'avarice de l'ambassadrice. Celle-ci, nous l'avons vu, était de condition modeste et ne semble pas avoir utilement secondé son mari qu'elle poussait à des économies exagérées.

Le traitement alloué par le Directoire, — soixante mille francs, — était du reste insuffisant. L'ambassadeur de Russie touchait, en 1801, 375,000 *roubles!* (D'ESPINCHAL, *Souvenirs*, I, 66.)

monsieur votre fils, tout mon attachement. Vous aurez su que mon voyage a été fort heureux, notre séjour ne l'est pas moins à tous égards, excepté que nous souffrons de la chaleur excessive qui dure depuis six semaines et qui menace de durer encore longtemps. Elle empêche même de jouir de la beauté du pays, car on peut à peine sortir de chez soi... Nous recevons d'ailleurs, *et surtout à la Cour, assez de prévenances et de politesses*. La cocarde tricolore commence à être vue à Naples *sans effroi* et même d'assez bon œil... »

Trouvé, cependant, qui ne recevait pas les mêmes « honnêtetés » et les mêmes « politesses de cour » que son chef, ne partageait pas son optimisme et sentait plus nettement la fausseté de la situation. Très lié, nous l'avons vu, avec La Révellière et aussi avec Vallée, secrétaire du directeur, il ne leur cachait pas ses déboires, ses dégoûts et son désir de changer de poste.

Cette correspondance de Trouvé fut sans doute signalée au ministre des Relations. Le 14 fructidor (31 août) (quatre jours avant la *Journée* du 18 fructidor), Talleyrand adressait à Canclaux une lettre où les reproches, dissimulés sous des fleurs, étaient cependant fort nets (1) : « Le Directoire a la plus grande confiance, citoyen, dans votre zèle et dans votre patriotisme, il connaît la pureté de vos intentions, mais il craint que vous ne donniez trop de confiance à des personnes qui ne *vous fréquentent*

(1) Dépêche du 14 fructidor. Le ministre au citoyen Canclaux.

que pour vous tromper, qui sont trop attachées à l'Autriche et à l'Angleterre pour être les amies de la France. Le Directoire exécutif m'a chargé, citoyen ministre, de vous inviter à mettre dans toutes vos démarches beaucoup de sagesse et de circonspection mais, dans toutes les circonstances qui intéressent l'honneur national, de montrer la dignité, de déployer l'énergie et la fermeté qui conviennent au représentant du premier peuple du monde, de ne point souffrir qu'on porte la moindre atteinte à ses droits et à ses privilèges ; de rappeler, lorsque l'occasion se présente, que le signe tricolore que portent tous les bons français a conduit les armées républicaines au delà des Alpes et des Pyrénées, et qu'un seul déni de justice, une insulte non réparée faite à un Français dans l'étranger, est un outrage pour la nation. »

Puis, lorsque Merlin nommé directeur, eût communiqué la lettre du 25 août précédemment signalée, Talleyrand écrivit de nouveau à propos de la cocarde : « *Il ne suffit pas que la cocarde tricolore soit vue sans effroi* dans le royaume de Naples. Le gouvernement attend de la sagesse et de l'énergie de ses agents en pays étranger qu'elle soit partout honorée. La journée du 18 fructidor, citoyen, doit hâter le moment où la République française jouira pleinement de la Considération que lui ont méritée ses victoires, sa modération et son attachement invincible à la Liberté... »

Ces semonces de Talleyrand attristèrent et surtout surprirent l'ambassadeur! Il crut se défendre

en insistant de nouveau sur les succès personnels qu'il pensait avoir remportés : « Sauf l'ambassadeur de Russie (1), tous les membres du corps diplomatique sont pleins de prévenances. Malgré la guerre, le chevalier Hamilton et sa femme ne manquent pas une occasion de nous prévenir (2), le ministre de l'Empereur m'aborde partout et vient se mettre à côté de moi, celui de Portugal est venu chez moi avant que la paix avec cette puissance ne fût déclarée. Il nous a priés, depuis, d'aller dîner chez lui à la campagne et nous y avons été. Je ne parle pas de ceux d'Espagne et de Sardaigne, je les vois presque tous les jours et pas un ne croit déplaire à la Reine en nous faisant des politesses qu'elle a, elle-même, recommandées à sa Cour... J'ai le sentiment de la gloire, de la réputation que j'ai acquise. Je n'y manquerai jamais, ni en paix, ni en guerre. Je ne manquerai point à la confiance dont le Directoire m'a honoré, à votre estime, citoyen ministre, à celle des honnêtes gens que j'ai su conserver au milieu des orages de la Révolution, ni au mépris que je dois à des inculpations qui ne peuvent atteindre ni ma conduite sagement mesurée, ni mon expérience à juger les hommes, ni ma fidélité aux principes républicains, ni mon zèle pour la prospérité, pour l'honneur de ma patrie, ni mon attachement à la Constitution de l'an III. »

(1) Golovkine, ambassadeur de Russie à Naples depuis 1772. Il avait été longtemps en correspondance suivie avec le comte d'Antraigues. C'était un ennemi acharné de la République.

(2) Hamilton affectait, en effet, une très grande politesse avec tous les Français. La belle ambassadrice d'Angleterre ne dédaignait pas de montrer elle-même aux voyageurs français les superbes collections de son mari.

Ainsi, dans son incorrigible optimisme, Canclaux continuait encore à manquer de clairvoyance, renseignait peu sur les armements et les préparatifs de guerre et prenait toujours pour des succès diplomatiques les politesses mondaines qu'il avait reçues!

Les Français de passage à Naples ne jugeaient pas de même. Monge (1), au commencement d'août, avait envoyé à Mombello des impressions attristées. Puis, le 20 août, le citoyen Arnault, après avoir rempli une mission aux îles Ioniennes comme commissaire du gouvernement, était arrivé à son tour, avait résidé quelques semaines à Naples et avait eu, avec l'ambassadeur, des démêlés assez sérieux qui avaient été racontés à Paris (2). Arnault, fort dépité, avait aussi prévenu Bonaparte, insistant sur le peu d'influence véritable acquise par Canclaux et sur sa condescendance exagérée pour la Cour.

Après avoir reçu ces différents renseignements, Bonaparte écrivit de Passariano au Directoire : « ... La cour de Naples est gouvernée par Acton. Acton a appris l'art de gouverner sous Léopold, à Florence. Et Léopold avait pour principe de remplir d'espions toutes les maisons pour savoir tout ce qui s'y passait... Je crois qu'une petite lettre de vous à Canclaux pour l'engager à montrer un peu plus de dignité, et une plainte à

(1) Monge, commissaire pour les arts en Italie, était venu à Naples avec Kreutzer. Celui-ci devait choisir dans les dépôts du royaume les plus beaux morceaux de musique inconnus en France et les faire copier. Canclaux dut faire une avance de 3,396 francs pour faciliter cette mission. (Note du 17 floréal an VI. Archives Colbert.)

(2) *Souvenirs d'Arnault,* liv. XI, ch. I et II.

Ruffo (ambassadeur à Paris) sur ce que les négociants français ne sont pas traités avec égards, ne feront pas mauvais effet (1). »

(1) *Corr. de N.*, de Passariano, 27 fructidor (13 septembre).

V

LE RAPPEL DE CANCLAUX

Affaires de Rome. — Bouchard part pour Udine. — Bonaparte demande le rappel de Canclaux. — Nomination de Treilhard. — Lettre de Merlin de Douai. — Trouvé chargé d'affaires. — Dernière audience royale. — Départ pour Rome.

Pendant que les plénipotentiaires de l'Empereur discutaient, à Udine, avec Clarke puis avec Bonaparte, les événements avaient pris une tournure assez inquiétante en Italie centrale.

Afin de mieux diriger à son gré les affaires de Rome, le général en chef avait fait envoyer son frère Joseph auprès du vieux pape Pie VI, moribond depuis plusieurs mois. Au moment de l'arrivée de Joseph, à la fin d'août, le secrétaire d'État romain venait de prendre une mesure malencontreuse en confiant le commandement des troupes pontificales au général autrichien Provera. Celui-ci avait commandé deux des armées opposées à celle de Bonaparte dans le nord de l'Italie et avait été fait deux fois prisonnier. Sa désignation pouvait être considérée comme un acte d'hostilité véritable.

Dès qu'il connut l'arrivée de Provera à Trieste et son intention de gagner Rome, Bonaparte envoya à Joseph des instructions impératives. Le renvoi du

général autrichien devait être immédiatement demandé au gouvernement pontifical (1). Croyant du reste que le voyage de Provera coïncidait avec la formation d'une sorte de coalition italienne entre entre Rome, Naples et la Toscane, et plus irrité que jamais contre Ferdinand IV, le général en chef français écrivit alors au Directoire : « L'escadre de l'amiral Brueys me répond de la conduite de la cour de Naples; vous ne devez avoir aucune espèce d'inquiétude; ou, si elle agit, je détruirai sur-le-champ son commerce avec l'escadre, et, lorsque les circonstances le permettront, je ferai marcher une colonne pour lui répondre. Je verrai dans une heure M. de Gallo et je m'expliquerai avec lui en termes si forts que MM. les Napolitains n'auront pas la volonté de faire marcher des troupes sur Rome (2). » Bonaparte concluait qu'en cas de mort du pape (3), il était décidé à provoquer une révolution à Rome. Joseph serait chargé de la faire. Si, enfin, après cette révolution, le roi de Naples envoyait des troupes, Joseph devrait se porter au-devant de l'armée napolitaine, négocier avec elle et l'empêcher à tout prix d'entrer dans la ville Éternelle.

(1) Malgré les assurances formelles données alors à Joseph, Provera arriva à Rome au commencement de novembre. Forcé de quitter la ville éternelle, il se rendit à Naples auprès de Marie-Caroline.

(2) De Passariano, 8 vendémiaire an VI (29 septembre 1797). *Corr. de N.*, 2266. — Quatre jours avant, le 25 septembre, le marquis del Vasto avait apporté au pape les promesses d'Acton. Un accord avait été conclu. (Voir Dufourcq, *le Régime jacobin en Italie*, 45.)

(3) Il faut se rappeler que le pape était alors très malade.

De son côté, Canclaux reçut, de Bonaparte, l'ordre d'agir énergiquement sur le gouvernement royal et de lui faire peur. « J'apprends qu'il y a du mouvement sur la frontière de Naples en même temps qu'un général autrichien vient commander à Rome Je ne saurais penser que, si cela était, vous ne soyez pas instruit des mouvements et des desseins que pourrait avoir la cour de Naples et vous me les auriez fait connaître par un courrier extraordinaire. L'intention du Directoire n'est point que la cour de Naples empiète sur le territoire romain, soit que le pape continue à vivre, soit qu'il meure ou qu'il soit remplacé ou par un autre pape ou par une république. Vous devez déclarer, lorsque vous serez assuré que la cour de Naples a intention de faire des mouvements, que le Directoire ne restera pas tranquille spectateur de la conduite hostile du roi de Naples, et que, quelque événement qu'il arrive, la République française s'entendra avec plaisir avec la cour de Naples pour lui faire obtenir ce qu'elle désire, mais non pour l'autoriser à agir hostilement (1). »

Tardivement informé des mouvements de troupes, Canclaux n'avait pas attendu l'arrivée de cette lettre pour avertir enfin Bonaparte et s'était décidé à envoyer à Udine son ancien aide de camp Bouchard. Celui-ci devait renseigner complètement le général en chef, « lui ôter toute inquiétude au sujet de ce qui se passait sur les côtes (2) » et aussi expliquer

(1) Bonaparte à Canclaux, 8 vendémiaire (29 septembre 1697). *Corr. de N.*, 2267.

(2) Canclaux à Talleyrand, 4e jour complémentaire de l'an V (20 septembre 1797).

aux négociateurs quelles étaient les rectifications de frontière réclamées par Acton.

Parti à la fin de septembre, Bouchard n'arriva que vers le 5 octobre à Passariano. Impatienté de ne rien recevoir de Canclaux et d'être aussi mal tenu au courant des affaires de Naples, très énervé d'ailleurs par les discussions sans fin avec les plénipotentiaires autrichiens, Bonaparte avait, depuis cinq jours, envoyé ses plaintes motivées au Directoire! Après avoir raconté ses intentions sur Rome en cas de mort du pape, le général en chef avait ajouté dans une lettre du 10 vendémiaire (1er octobre) : « Nous avons à Naples un très brave homme, mais sans énergie, sans dextérité, sans pénétration et sans connaissances diplomatiques. Tous ceux qui viennent de Naples, même les Français les plus raisonnables, se louent de ses procédés en particulier, mais blâment sa conduite, son peu de dignité et sa tenue. Faipoult, ou Miot, ou même Clarke, serait beaucoup mieux placé là. Comme l'horizon politique peut se brouiller d'un instant à l'autre, et que les dispositions de la maison d'Autriche ne laissent pas de doute que c'est vers l'Italie que seront dirigés ses efforts, je pense qu'il est essentiel de mettre à Naples, un bon ministre et un ministre qui puisse y être rendu tout de suite... (1). »

Certains des reproches faits à l'ambassadeur étaient exagérés. Cependant, un tel jugement, porté par Bonaparte dans ces circonstances, devait forcément avoir une sanction. Le 20 vendémiaire (11 oc-

(1) Bonaparte au Directoire. *Corr. de N.*, 2271.

tobre), la lettre arrivait à Paris et trois jours plus tard le remplacement de Canclaux était discuté au Luxembourg!

Très au courant des affaires de Naples par la correspondance de Trouvé, le président La Révellière se montra fort hostile au général, ainsi que Barras et François de Neufchâteau. De leur côté, Rewbell et Merlin (1), bien qu'affectueusement liés avec l'ambassadeur, étaient fort désireux de donner satisfaction à Bonaparte! Ils ne firent donc rien pour défendre leur protégé. A la fin de la séance du 23 vendémiaire le rappel de Canclaux était décidé et aucune compensation ne lui était réservée. Le soir même, un arrêté désignait le citoyen Treilhard pour aller représenter la République fructidorienne auprès du roi Ferdinand.

*
* *

Talleyrand informa très sèchement Canclaux de sa disgrâce. Plus généreux que le ministre, Merlin de Douai écrivait à son ami quelques jours plus tard : « Je n'ai jamais douté, citoyen général, de la pureté de vos principes et de la sagesse de votre caractère. Je vous ai vu dans l'exercice des plus difficiles fonctions et je sais que vous avez mérité l'estime et la confiance des amis de la liberté. Les circonstances *accélèrent* aujourd'hui votre rappel en France, mais les considérations qui déterminent le Directoire exécutif n'altèrent point les sentiments que vos anciens services ont inspiré à chacun de ses

(1) Rappelons que Merlin et François venaient d'entrer au Directoire après le 18 fructidor.

membres. Vous pourrez vous en convaincre vous-même et je saisirai toujours, de mon côté, l'occasion de vous en donner des preuves non équivoques (1). »

On remarquera l'expression de Merlin de Douai : « *Les circonstances accélèrent aujourd'hui votre rappel.* » Évidemment, après le 18 fructidor, un remaniement dans les postes diplomatiques avait été préparé. Barras et Talleyrand, les grands vainqueurs, désiraient accentuer la politique du Directoire à l'étranger. Clarke, ami de Carnot, avait été disgracié dès le 19 fructidor, et le rappel de Canclaux devait déjà être décidé en principe quand la lettre de Bonaparte était parvenue (2).

L'arrêté du Directoire du 23 vendémiaire fut connu à Naples dans les premiers jours de brumaire, en même temps que la nouvelle de la paix conclue le 26 vendémiaire (17 octobre) à Campo-Formio. Ce gros événement donnait en somme raison, jusqu'à un certain point, à l'optimisme de l'ambassadeur. Dans une de ses dernières dépêches, Canclaux fit connaître la joie plus ou moins sincère ressentie par la cour napolitaine! Lui-même exprimait son enthousiasme « comme républicain, comme représentant d'une nation qui a vaincu tous les rois et qui, grande et magnanime, s'arrête au milieu de ses victoires pour consoler l'humanité. »

(1) Lettre du 5 brumaire an VI (26 octobre). (Archives Colbert,)

(2) La disgrâce de Pérignon, ambassadeur à Madrid, ennemi personnel de Barras, fut décidée le 17 octobre (26 vendémiaire), — trois jours après celle de Canclaux.

*
* *

Le successeur donné par la République au général Canclaux était déjà un très gros personnage. Ancien membre de la Constituante et de la Convention, Treilhard avait été élu par dix départements au Conseil des Cinq-Cents et avait présidé cette assemblée. Très désireux depuis longtemps d'obtenir un poste diplomatique, il accepta d'abord très volontiers l'ambassade de Naples (1).

Cependant, quelques jours après cette désignation, la nouvelle du traité de Campo-Formio arrivait à Paris. Ce traité terminait les laborieuses négociations poursuivies depuis trois mois avec l'Empereur, mais c'était à Rastadt que devaient se traiter les affaires avec l'Empire. La réunion des plénipotentiaires étant imminente, il était nécessaire de choisir immédiatement des représentants de la République destinés à seconder Bonaparte à Rastadt. Pour cette mission temporaire, le Directoire songea encore à Treilhard. Bonnier, également conventionnel et régicide, lui fut adjoint (2).

En attendant qu'à son retour de Rastadt, Treilhard pût se rendre à son poste auprès du roi Ferdinand, l'intérim de Naples fut confié à Trouvé. Le secrétaire recevait le titre de chargé d'affaires. Un arrêté du 6 novembre (18 brumaire) lui allouait un traite-

(1) Treilhard à Talleyrand, 8 brumaire-29 octobre 1797.
(2) Treilhard et Bonnier partirent pour Rastadt le 15 novembre. Bonaparte y arriva le 25 du même mois.

ment de vingt mille livres. Le chiffre et les papiers de l'ambassade devaient lui être immédiatement remis (1).

Le général avait accueilli avec beaucoup de dignité et de philosophie la nouvelle de sa disgrâce (2). Aussitôt qu'il connût les dispositions relatives à l'intérim, il commença ses préparatifs de départ. Le 2 décembre, il présentait officiellement Trouvé au prince de Castelcicala. Puis, ses propres lettres de récréance étant alors arrivées, il demandait pour les remettre, une audience royale (3).

La dernière entrevue avec les souverains fut fixée au 13 décembre et l'ultime discours de l'ambassadeur du Directoire dut être fort agréable à la Cour! « Sire, — disait Canclaux, — les premières impressions que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté ont été celles du désir de bonne intelligence entre la nation napolitaine et la nation française. Mes dernières impressions sont les mêmes et

(1) Dépêche du 22 brumaire (12 novembre 1797).

(2) Voir au chapitre Ier sa belle lettre à la Convention en 1793, au moment d'une première disgrâce.

(3) Voici le texte de ces lettres de récréance datées du 2 brumaire (23 octobre) : « Ayant trouvé convenable de rappeler auprès de nous le citoyen Canclaux, notre ministre plénipotentiaire près de Votre Majesté, nous rendons justice au zèle avec lequel il a rempli les fonctions qui lui étaient confiées, et nous sommes persuadés que sa conduite lui a également mérité l'estime de Votre Majesté; il est chargé de lui renouveler les assurances de notre désir d'entretenir et de cultiver la bonne intelligence entre les deux Etats, et c'est pour ne laisser aucune interruption dans la correspondance à cet égard, que nous nous sommes empressés de nommer pour successeur du citoyen Canclaux le citoyen Treilhard. Un des principaux objets de sa mission sera de saisir constamment toutes les occasions où il pourra exprimer à Votre Majesté les vœux que nous formons pour Elle. »

c'est ainsi que le Directoire exécutif récompense le zèle que j'ai mis à cultiver, à entretenir ces sentiments, lorsqu'en me rappelant dans le sein de la République, en me donnant ces lettres de récréance à présenter à Votre Majesté, il me charge d'en être encore l'organe près d'Elle et de l'assurer que mon successeur, que le citoyen Trouvé qui, en l'attendant, reste chargé des affaires, auront pour un des principaux objets de leur mission celui d'exprimer à Votre Majesté les vœux que le Directoire forme pour Elle. Mes vœux particuliers, Sire, et mes souvenirs resteront dans ce beau païs, près de Leurs Majestés, près de leur auguste famille, si vous daignez, Sire, agréer le tribut de ma *reconnaissance* et de mon respect profond. »

M. de Breteuil, ministre de Louis XVI à Naples vingt ans plus tôt, n'eut pas été plus courtois, en vérité, que le représentant de la République! Ce discours souligne l'erreur constante de Canclaux pendant les quelques mois de son ambassade. « C'était, — dit assez justement La Révellière (1). — un homme qui avait fidèlement servi son pays, mais que la vue d'une cour ramenait à ses anciennes idées monarchiques, en lui rappelant ce qu'exigeait auprès des rois, son ancien titre de marquis... » Évidemment, l'accueil reçu à la Cour avait fait un peu perdre de vue à l'ambassadeur la délicate mission politique qu'il avait acceptée. La *reconnaissance* qu'il se croyait obligé de témoigner au roi Ferdinand IV

(1) *Mémoires*, II, 324. Il ne faut pas oublier que La Révellière était l'ami de Trouvé.

était inutile et maladroite et montre que Bonaparte avait de puissantes raisons de demander son rappel!

La cour de Naples sut du reste témoigner au général les regrets personnels qu'il laissait. Le Roi lui remit une lettre très flatteuse destinée au Directoire (1) et une tabatière d'or avec le chiffre royal entouré de brillants!

Partis de Naples le 5 nivôse (25 décembre), l'ex-ambassadeur et les siens arrivaient à Rome trois jours plus tard, à l'heure même où l'infortuné général Duphot venait d'être assassiné. Le 29 décembre, à l'aube, Joseph Bonaparte se dirigeait sur la Toscane et c'était M. d'Azara, ambassadeur d'Espagne,

(1) « Citoyens directeurs, le général Canclaux, qui a résidé jusqu'à présent auprès de moi dans la qualité de votre ministre plénipotentiaire, m'a remis les lettres que vous m'avez adressées en me faisant part de son rappel, et il s'est acquitté avec toute l'exactitude de la commission que vous lui avez donné de me renouveler les assurances de votre désir d'entretenir et de cultiver la bonne intelligence entre les deux États. Je ne doute point de son empressement à vous rendre compte des sentiments que je lui ai manifestés dans cette occasion, en vous témoignant le désir aussi vif que sincère que j'ai d'être en bonne et parfaite intelligence avec la République française. C'est par une suite des mêmes sentiments de ma part que je verrai arriver auprès de moi le successeur que vous annoncez lui avoir destiné; et l'objet de sa mission que vous me désignez ne peut que m'être infiniment agréable.

« Je dois ici, citoyens directeurs, vous rendre le témoignage qui est dû à la prudence, à la bonne conduite du citoyen Canclaux et au désir de la paix qu'il m'a montré pendant tout le temps de son ministère. Ces qualités ne pouvaient que me le faire apprécier.

« Sur ce, je prie Dieu, citoyens directeurs, qu'il vous aye en sa sainte et digne garde.

FERDINAND.

Fait à Naples, le 19 décembre 1797.

qui se chargeait des intérêts français. Dans ces conditions, le séjour de Canclaux à Rome ne pouvait se prolonger. Sur le conseil de d'Azara (1), le général continuait sa route dès le 30 décembre. Il passait ensuite quelques semaines à Florence pendant que se décidait le nouveau sort de l'Italie et n'arrivait à Paris que le 17 février 1798. A ce moment, la situation de la péninsule s'était bien modifiée depuis le départ du 5 nivôse. Le meurtre de Duphot avait nécessité l'occupation de Rome et les colonnes de Berthier étaient signalées devant la ville éternelle!

(1) Canclaux passa la soirée du 29 décembre à l'ambassade espagnole.

VI

DERNIÈRES ANNÉES

(1798-1817)

Missions confiées à Canclaux. — Mariage de sa fille avec le général Auguste Colbert. — 1813. — Pair de France. — Mort du général en 1817.

Le général Canclaux avait plus de cinquante-sept ans au moment de « son rappel dans le sein de la République ». Après avoir rendu compte de sa mission à Talleyrand, il s'installa à Paris, rue Neuve Paul, n° 7, sans réclamer aucun emploi. Bientôt repris cependant par ses goûts militaires il demanda à son ami Merlin de Douai, devenu président du Directoire, de lui faire obtenir un poste d'inspecteur de cavalerie ou d'infanterie (1).

Favorablement apostillée, la demande de l'ex-ambassadeur fut envoyée à Schérer. Le ministre de la guerre était parfaitement disposé pour son ancien camarade, mais il estima toutefois que sa grande érudition et son expérience seraient surtout utiles dans les Comités. Canclaux fut donc nommé presque aussitôt au « Comité directeur des armées. » L'année suivante, le nouveau ministre, Milet Mu-

(1) A. G., dossier Canclaux. Merlin était alors président du Directoire.

reau, l'appelait au « bureau militaire près le Directoire (1) » et lui proposait même peu après le commandement de la division militaire de Bayonne (2). Ne se souciant pas de quitter Paris, le général préféra rester au bureau militaire et continua ses fonctions pendant le passage au ministère de Bernadotte et de Dubois-Crancé.

En brumaire an VIII, deux ans s'étaient écoulés depuis la disgrâce. Les anciens dissentiments avec Bonaparte étaient déjà bien lointains. Le vieux soldat de Nantes applaudit très sincèrement à la création du Consulat, et son adhésion ne se fit pas attendre; elle figure au *Moniteur* du quintidi (25 brumaire)!

Nommé peu après au commandement de la 14e division militaire à Caen (3), puis chargé en août 1800 de l'organisation d'une armée de réserve dite armée des Grisons, en remplacement de Brune, le général exerça ensuite, à partir de 1801, les fonctions d' « Inspecteur des troupes à cheval ». A ce titre, il prit une part importante à la réorganisation de son arme d'origine et à la publication d'une nouvelle *ordonnance* parue en l'an XIII (4).

En récompense de ses services, il devenait grand officier de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII

(1) Arrêté du 14 germinal an VII (3 avril 1799).

(2) Arrêté du 27 prairial an VII (15 juin 1799).

(3) La 14e division comprenait les départements de l'Orne, du Calvados et de la Manche.

(4) Cette *ordonnance* fut présentée le 9 prairial an XIII (25 mai 1805) au maréchal Berthier, ministre de la guerre. Le rapport était signé par Louis Bonaparte, Nansouty, Canclaux et le colonel Maurice. Les autres auteurs du travail étaient les généraux Bourcier, d'Hautpoul, Klein, Kellermann, Ordener et le colonel Marx.

13 juin 1804) et entrait au Sénat le 21 octobre de la même année. Il demandait alors sa retraite (1) et recevait le commandement honorifique des gardes nationales de la Seine-Inférieure et de la Somme. Après l'avoir créé comte de l'Empire en 1808, Napoléon le rappelait cependant à l'armée en 1811 et l'envoyait à Francfort et dans d'autres villes d'Allemagne pour passer en revue les régiments de cavalerie de la Grande Armée avant leur départ pour la campagne de 1812.

Tous ces divers emplois et honneurs, toutes ces missions remplies sous le Consulat et l'Empire montrent en quelle estime était toujours tenue la valeur militaire du général. En 1811, au moment de son inspection à Francfort, il avait soixante-dix ans!

Des événements d'ordre privé l'avaient intimement rapproché de la famille de Bonaparte à la fin du Consulat. En décembre 1803, Mlle de Canclaux, — l'ancienne amie de la petite princesse Marie-Amélie de Naples, — avait épousé un brillant colonel de très illustre origine, Auguste Colbert. Ce Colbert avait été l'aide de camp de Murat en Égypte et son ancien chef voulut lui servir de témoin. La corbeille offerte à la jeune mariée fut choisie par Mme Murat, sœur du premier consul (2). Puis, dès le début de l'Empire, il fut question de Colbert pour la charge de grand écuyer. L'ancien aide de camp de Dubayet, Caulaincourt, lui fut préféré. Mais Mme de Col-

(1) 21 brumaire an XIII (11 novembre 1804).

(2) *Traditions et souvenirs*, par le marquis DE COLBERT-CHABANNAIS, III, 260.

bert devint une des dames du palais de l'impératrice Joséphine qui avait pour elle une très grande affection, et Napoléon fut le parrain de son fils (1).

Malheureusement, Colbert, que l'Empereur avait fait général de brigade en 1805 et qui n'avait cessé de se distinguer sur tous les champs de bataille, fut tué le 2 janvier 1809 en Espagne. Cette fin prématurée d'un des plus valeureux chefs de cavalerie de l'armée attrista profondément Napoléon (2). La nouvelle de la mort fut apportée à Mme de Colbert par le ministre de la guerre, lui-même. Par ordre de l'Empereur « il avait été défendu aux crieurs publics qui annonçaient dans les rues les bulletins de la Grande Armée de les crier dans la rue ou même dans le quartier habité par Mme de Colbert (3). »

Parmi les témoignages de sympathie reçus alors par le général comte Canclaux, une lettre du maréchal Ney, particulièrement touchante, mérite d'être reproduite : « Je ne saurais vous exprimer toute la part que je prends à la perte affreuse que vous venez de faire, — écrivait Ney à Canclaux. — La mort d'un fils ne saurait m'affecter davantage. Que d'espérances éteintes? que de belles qualités perdues pour ceux qui, comme moi, avaient pu les apprécier!

(1) Cet enfant devint le marquis de Colbert-Chabannais, l'auteur du livre cité.

(2) Berthier à Soult, 4 janvier 1809. — Napoléon a Clarke. *Corr. de N.*, XVIII, 14647.

(3) *Traditions et souvenirs*, V, 350. — L'année suivante l'Empereur décida que la statue d'Auguste Colbert serait érigée sur le pont de la Concorde. Le projet ne fut jamais réalisé. Le marquis de Colbert-Chabannais a raconté (V, 446) la curieuse histoire de cette statue.

Je conserverai toute ma vie un douloureux souvenir de ce pauvre et brave Colbert. Je conçois, mon cher général, tout votre chagrin, et ces coups-là, quoique prévus par les militaires, n'en sont pas moins cruels à supporter. Mais je plains surtout madame votre fille : comment y résistera-t-elle? Puisse du moins votre tendresse pour elle être assez ingénieuse pour lui cacher son malheur jusqu'au moment où sa santé sera raffermie. L'idée de sa douleur est déchirante. Quoique ce funeste événement ait eu lieu au corps du maréchal Soult, j'ai envoyé un de mes aides de camp pour recueillir ce que Colbert a laissé. Sa femme et ses enfants attacheront un jour du prix à avoir sous les yeux ce qui lui a appartenu. C'est d'ailleurs la seule et dernière preuve d'amitié que je puisse donner à ce brave jeune homme. Croyez, mon cher général, que vos peines ajoutent, s'il est possible, à mon *attachement* pour vous (1). »

*
* *

Aux jours sombres de 1813, très convaincu du dévouement du général de Canclaux, l'Empereur lui confiait une dernière et importante mission.

(1) Après le divorce de l'Empereur, Mme de Colbert fut nommée dame du palais de la nouvelle souveraine Marie-Louise. Mais elle s'était attachée à Joséphine et supplia Napoléon de la laisser près de l'impératrice répudiée. Elle se remaria en juin 1814 avec le colonel comte de Labriffe, qui avait été chambellan de l'Empereur et chez lequel avait logé Napoléon le soir de la bataille d'Arcis-sur-Aube, le 20 mars 1814. Le comte de Labriffe devint plus tard maréchal de camp. — Le portrait reproduit dans ce livre m'a été aimablement prêté par M. le marquis de Labriffe, arrière-petit-fils de Canclaux. Il représente le général quelques années avant la Révolution.

L'ancien défenseur de Nantes était renvoyé sur le théâtre de ses exploits de 1793, avec le titre de « commissaire extraordinaire en Bretagne. » Il devait ranimer le zèle et le loyalisme des cinq départements bretons, favoriser les levées d'hommes, faire accepter les sacrifices indispensables.

Dans cette mission, toute de dévouement, le « sénateur comte Canclaux » montra une fois de plus ses qualités d'organisateur et sa prodigieuse activité. La Bretagne de 1813 ne ressemblait guère, d'ailleurs, à celle de 1793! Tandis que, faisant le jeu de la coalition européenne, le duc de Berri, installé à Jersey, cherchait, sans aucun succès, à provoquer une réaction royaliste, les gardes nationales bretonnes, en costume du pays, mouraient héroïquement pour la France, à Montereau et à Brienne, aux cris de Vive l'Empereur!

Le « commissaire extraordinaire » était encore à Rennes au moment de la capitulation de Paris. Il ne prit aucune part aux événements et ne siéga pas à la séance du 3 avril où fut votée la déchéance. Ce ne fût qu'ultérieurement qu'il fit arborer le drapeau blanc à Rennes et qu'il envoya son adhésion au gouvernement provisoire.

Sa conduite, en avril 1814, fut donc parfaitement correcte. Mais, aussitôt arrivé à Paris, le général retrouvait des amis de jeunesse qu'il avait connus lorsqu'il était lui-même le brillant colonel des dragons Conti! Entraîné par eux, il revenait facilement à ses idées d'autrefois, acceptait immédiatement la Pairie et oubliait un peu vite les opinions

et les actes qui l'avaient poussé au premier rang... (1).

Redevenu royaliste, bien reçu à la Cour quoique ancien général en chef de la Convention, Canclaux apprit avec regret la rentrée de Napoléon aux Tuileries, en mars 1815. Sénateur de l'Empire depuis 1804, pair de France depuis 1814, il ne voulut pas entrer à la Chambre des pairs reconstituée par l'Empereur et envoya une lettre de refus au grand référendaire Sémonville. Aussi, au retour de Gand, retrouva-t-il tout de suite la faveur royale!

Agé et fatigué, il ne chercha d'ailleurs pas à jouer un rôle politique. Pour suivre la majorité de ses collègues de la Chambre des pairs il eut cependant, comme tant d'autres, la faiblesse de voter la mort du maréchal Ney! A la fin de 1816, il prit deux fois la parole pour prononcer des éloges funèbres : ceux du comte d'Aboville, doyen de la chambre, et du général de Lespinasse. Ce furent ses derniers actes publics. Retiré dès lors presque complètement près de Corbeil, dans sa belle propriété du Saussay (2), le vieux général n'occupa plus que rarement son

(1) A la mort de Canclaux, le comte du Muy raconta ainsi la conversion du général : « Au milieu de l'allégresse qui ne formait du peuple français qu'une seule famille, pressée autour du Père Commun, M. le comte de Canclaux se distingua par l'énergique expression de ses sentiments dont il trouvait la source au fond de son cœur... » (Séance de la Chambre des pairs du 8 janvier 1818.)

(2) Le château du Saussay venait de la famille maternelle du général. Il appartient encore à ses descendants. Le général marquis de Colbert, arrière-petit-fils de Canclaux, décédé en 1905, y résidait presque constamment. C'est là que j'ai pu consulter les archives de la famille.

siège à Paris. C'est au Saussay qu'il s'éteignit le 25 septembre 1817, dans sa soixante-dix-huitième année. C'est là que repose encore aujourd'hui, dans la chapelle du château, l'ancien ambassadeur de la République.

VII

TROUVÉ, BRUNE ET GARAT (1)

Débuts de Trouvé comme chargé d'affaires. — Meurtre du général Duphot à Rome. — Désignation du général Brune comme ambassadeur. — Instructions envoyées à Berthier. — Nomination de Garat. — Son voyage en Italie. — Discours aux souverains de Naples. — Intervention en faveur des prisonniers politiques. — Traité secret de Naples avec l'Autriche. — Démission de Garat.

Nous avons vu que Canclaux avait présenté Trouvé au prince de Castelcicala, comme chargé d'affaires, le 12 frimaire (2 décembre 1797).

La situation intérimaire de réprésentant du Directoire, à ce moment, n'était guère enviable! Cependant, très satisfait de jouer un rôle, le petit Trouvé, actif, nerveux et convaincu, semble avoir d'abord espéré tirer quelques résultats de sa mission. Là où Canclaux avait tenté de réussir par une condescendance exagérée, il eut, lui, la prétention de réussir par sa fermeté.

Les premières semaines, le nouveau chargé d'affaires se fit, à son tour, beaucoup d'illusions. Quinze jours après son entrée en fonctions il écrivait triomphalement à La Révellière : « Depuis quelques

(1) Ce chapitre résume les événements de Naples depuis le départ du général Canclaux, en décembre 1797, jusqu'à la nomination du général Lacombe Saint-Michel, en juin 1798. Il m'a paru nécessaire pour relier l'histoire des deux ambassades militaires que je voulais spécialement raconter.

jours, je n'ai qu'à me louer des réponses que je reçois aux différentes notes que j'ai envoyées. J'attribue cela autant à la manière ferme et mesurée que j'emploie qu'à la justice des choses que je demande. Je sais que quelques courtisans me taxent d'être un homme orgueilleux et intraitable. Orgueilleux? Oui, sans doute, car je suis l'agent du gouvernement français, du gouvernement de la grande nation! Intraitable? Si c'est parce que je ne fais de courbettes à personne, je le suis, il est vrai... Au reste, le gouvernement napolitain me prouve par ses démarches qu'il commence à n'être pas si persuadé des préventions qu'on avait cherché à lui inspirer contre moi... »

Cet optimisme de Trouvé devait durer pendant deux mois! Dès la fin de décembre, un événement imprévu, l'assassinat du général Duphot à Rome, allait du reste compliquer les affaires italiennes, et, par ses conséquences, faire peur à la cour de Naples et grandir momentanément le rôle du chargé d'affaires.

Le meurtre eut lieu le 28 décembre (1). Le lendemain, l'ambassadeur français à Rome, Joseph Bonaparte, quittait la ville avec sa famille et la fiancée de Duphot, Désirée Clary (2). Aussitôt l'évé-

(1) Pour les détails de cette émeute des 27-28 décembre, consulter *Bonaparte et les républiques italiennes*, par Gaffarel, et surtout *le Régime jacobin en Italie*, par Dufourcq, ouvrage merveilleusement documenté.

(2) Désirée, l'ex-fiancée de Napoléon Bonaparte, était la sœur de Mme Joseph Bonaparte. Elle épousa Bernadotte six mois plus tard. (Voir Bernadotte, VI.)

nement connu à Paris, les vieilles haines jacobines contre la papauté se réveillaient. Le Directoire décidait immédiatement de ne pas se contenter des excuses officielles présentées par l'envoyé romain Massimi. Une intervention armée paraissait nécessaire pour rétablir le prestige de la République. Trente jours après l'assassinat, le 29 janvier, l'armée française d'Italie, commandée par Berthier, entrait en campagne.

Les ordres rédigés à cette occasion par Bonaparte portent la date du 22 nivôse (11 janvier). Après le départ du général en chef pour Rastadt au mois de novembre, Berthier avait été provisoirement chargé du commandement de l'Italie. Il devait y rester jusqu'à ce que sa présence fût jugée nécessaire, comme chef d'état-major, à l'armée d'Angleterre, et devait être, à ce moment, remplacé au quartier général de Milan par Bernadotte (1).

La désignation de Berthier pour diriger les opérations contre Rome était donc toute naturelle. « L'intention du Directoire, — disaient les instructions du 11 janvier, — est que vous marchiez sur-le-champ sur Rome dans le plus grand secret. La célérité dans votre marche est de la plus grande importance. Elle peut seule assurer le secret de l'opération. Dès l'instant que vous aurez assez de troupes à Ancône, vous les mettrez en marche... (2). »

Du côté de Naples, les inquiétudes du Directoire étaient grandes. Quelle conduite le roi Ferdinand

(1) Voir l'étude sur BERNADOTTE, I.
(2) *Corr. de N.*, 2404.

allait-il tenir? Profiterait-il des circonstances pour envoyer des troupes vers Rome sous prétexte de garantir la liberté de Pie VI, et romprait-il ainsi la paix de 1796?

Si les troupes napolitaines ne bougeaient pas, la marche sur Rome devait forcément se présenter comme une sorte de promenade militaire. Au contraire, sans être bien redoutable, une intervention napolitaine eût forcément, en janvier 1798, étrangement compliqué la tâche du général Berthier. Si cette intervention se produisait, il fallait, à tout prix, prendre les mesures nécessaires pour la faire cesser.

Berthier reçut donc l'ordre, — *dans le cas où les Napolitains l'auraient précédé à Rome*, — d'envoyer à Naples, comme ambassadeur, le général Brune (1). Des directives spéciales, fort complexes, furent données par Bonaparte au nom du Directoire (2). L'ambassadeur Brune devait se rendre immédiatement à son poste, faire connaître au Roi l'injustice, l'inconséquence et le danger de la démarche qu'il venait de faire, et le sommer d'évacuer Rome sur-le-champ. « Lorsque vous aurez fait lesdites déclarations au Roi lui-même, au premier ministre et à M. de Gallo (3) confidentiellement, vous attendrez la première réponse. Trois jours après, vous insisterez et vous menacerez de vous en aller... Le Directoire compte sur votre dextérité, vos talents et votre fer-

(1) Il avait été d'abord question de Bernadotte pour cette mission.

(2) *Corr. de N.*, 2403, 22 nivôse (11 janvier.)

(3) Gallo venait de rentrer à Naples. Il prit la direction des affaires étrangères le 16 janvier.

meté dans une circonstance si essentielle, et où il serait si avantageux à la République que le roi de Naples ne se mêlât point des affaires du pape. »

Pendant que Bonaparte rédigeait ces instructions, Barras, président du Directoire, signait le décret suivant : « Le général Brune est nommé ambassadeur extraordinaire de la République française près Sa Majesté le roi des Deux-Siciles. Son traitement sera le même que celui du citoyen Canclaux. Il lui sera passé, pour frais de premier établissement, la moitié de ses appointements (1). » Les lettres de créance, semblables à celles qu'avait reçues Canclaux l'année précédente (2), furent aussi préparées dans la nuit. Le secrétaire général écrivit à Talleyrand pour l'en prévenir : « Le Directoire, citoyen ministre, vient d'arrêter que le général Brune serait envoyé à Naples au lieu du général Bernadotte et que celui-ci serait envoyé à Vienne. Les lettres de créance et les instructions du général Brune s'expédient en ce moment et vous seront adressées dans une ou deux heures (3). »

Ainsi, grâce à l'esprit de décision de Bonaparte, les mesures nécessitées par les événements du 28 décembre se trouvaient rapidement prises. Berthier n'eut heureusement pas besoin de remettre au général Brune les instructions préparées le 22 nivôse puisque, contrairement aux craintes du Directoire,

(1) Arch. Nat., registre A F* III, 177-1060.
(2) A. E. Naples, 126-99.
(3) A. E. Naples, 126-59. On voit quel petit rôle fut joué par Talleyrand pendant cette crise.

les troupes napolitaines n'avaient pas précédé les Français à Rome! Le 10 février (22 pluviôse), l'ancien chef d'état-major de Bonaparte arrivait avec 12,000 hommes devant la ville éternelle, et cinq jours plus tard, la révolution était faite. Le général français entrait dans Rome par la voie triomphale, reconnaissait la « République romaine » et prononçait, au Capitole, sous un arbre de la liberté planté à la hâte, un discours plein de feu dans lequel il invoquait les mânes de Caton et de Brutus (1)!

En attribuant à la cour de Naples des projets d'intervention en *faveur du pape*, le Directoire avait fait trop d'honneur aux souverains napolitains! Après les événements du 28 décembre, Ferdinand IV voulait bien intervenir, mais ce n'était pas pour défendre la papauté expirante! Ce qu'il voulait, c'était sa part des dépouilles prévues!

Escomptant déjà une offensive française en Italie, Acton avait cherché, dès le lendemain de l'assassinat de Duphot, à se rapprocher du Directoire. Trouvé avait pu signaler au commencement de janvier, ces dispositions nouvelles. Le 16 janvier, le prince de Castelcicala, dont la haine contre la France était

(1) L'occupation française fut malheureusement troublée par une révolte militaire que je rappelle seulement ici : nommé officiellement chef d'état-major de l'armée d'Angleterre, Berthier dut partir le 20 février. Masséna le remplaça le 21. L'armée était sans solde, écœurée par les spoliations accomplies; elle se révolta le 22 et les partisans du pape voulurent profiter de la discorde pour reconquérir le terrain perdu. Les révoltés se retrouvèrent alors derrière leurs chefs. Mais la position de Masséna était intenable; Gouvion-Saint-Cyr prit le commandement. Une constitution, élaborée en hâte, fut donnée aux Romains.

connue, cédait sa place de directeur des affaires étrangères au marquis de Gallo qui s'était acquis les sympathies de Bonaparte à Passariano et, tout de suite, les conversations devenaient beaucoup plus courtoises et cordiales. A la première entrevue, Trouvé pouvait constater le réel désir d'entente qui animait le nouveau ministre. Gallo reprochait avec raison au chargé d'affaires certaines fautes d'étiquette qui avaient irrité la Cour (1); mais ces reproches étaient faits de telle façon que Trouvé, malgré sa raideur et son arrogance, convenait de ses torts et que la conversation finissait par une accolade !

Trois semaines plus tard, l'envoyé du Directoire, recevait un trophée des chasses royales ! Il écrivait alors à La Révellière (2) : « Que peut-on espérer d'un Roi qui va trois jours de suite à la chasse, dont chaque partie lui coûte des cinquante mille ducats, puis revient en poste à Naples, convoque les Conseils de bonne heure afin d'être plus tôt libre pour recommencer de nouvelles courses? Ses chasses sont des boucheries, on y tire jusqu'à cent cinquante sangliers, on leur arrache les défenses qu'on fait monter en argent et les dépouilles opimes sont rangées dans une salle préparée pour cela. Quels trophées de roi! On pèse même les bêtes massacrées afin de savoir et de constater combien de livres de viande le souverain a couchées sur le champ de

(1) Trouvé avait commis la grossièreté de ne pas se lever, au théâtre de San Carlo, à l'entrée des souverains, ainsi que le voulait l'usage.

(2) Lettre du 23 pluviôse (11 février).

bataille! Vous saurez, au reste, que j'ai eu ma part des dépouilles des vaincus et que Sa Majesté m'a envoyé un sanglier tout entier! »

Malgré cette petite gracieuseté royale et la courtoisie de Gallo, le chargé d'affaires démêla bien vite les véritables sentiments de la Cour. Pour prix de sa neutralité bienveillante, Naples entendait obtenir une compensation territoriale. Les petites principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo étaient l'objet des convoitises royales, et Trouvé fut autorisé à causer avec Acton et Gallo de la cession désirée. En échange des territoires qu'elle abandonnerait, la jeune république romaine devrait recevoir une indemnité de vingt millions, et Ferdinand IV s'engagerait à renoncer à la possession du palais Farnèse à Rome (1).

Mais cette cession territoriale, consentie en principe par le Directoire au mois de mars (2), ne devait pas, malgré son importance, suffire pour contenter Marie-Caroline. Les regards de la reine restaient toujours tournés vers l'Autriche. « Nous sommes dans l'eau jusqu'au cou, — écrivait-elle le 29 mars à sa fille l'Impératrice, — nous attendons des nouvelles de Vienne comme le Messie... »

(1) Ce palais était depuis longtemps la propriété des Bourbons de Naples. Il avait été construit par le pape Paul III (alors qu'il s'appelait le cardinal Farnèse). Aujourd'hui, le palais Farnèse appartient à la France. C'est là que demeure l'ambassadeur près le Quirinal. Il est célèbre par ses superbes fresques d'Annibal Carrache.

(2) L'occupation de Bénévent par les troupes royales se fit à la fin d'avril.

*
* *

L'accession de Gallo au pouvoir et les dispositions conciliantes manifestées un moment par Acton avaient, nous l'avons vu, écarté tout prétexte à l'envoi du général Brune à Naples. Mais la présence d'un ambassadeur titulaire était nécessaire pour profiter de la situation nouvelle. Or, Treilhard, parti pour Rastadt, pouvait y résider longtemps encore. Trouvé, malgré ses puissants appuis, paraissait bien petit, au moral comme au physique, pour remplir son rôle. La nomination d'un nouveau représentant était donc décidée le 3 février (15 pluviôse). Le choix du Directoire s'arrêtait sur le citoyen Garat, ancien ministre de la Convention.

Joseph-Dominique Garat était un homme de valeur reconnue, fort instruit et membre de l'Institut où il siégeait depuis 1795 à la Section des sciences morales et politiques (1). Il s'était fait remarquer, comme orateur, à la Constituante et à la Convention, et semblait parfaitement capable de bien représenter la République. Mais, comme ministre de la justice nommé en remplacement de Danton, c'était lui qui avait dû lire la sentence de mort au roi Louis XVI en 1793! Sa désignation comme ambassadeur auprès de la sœur et du beau-frère de Marie-

(1) Garat était né à Bayonne en 1749. C'était l'oncle du chanteur Garat. Le mauvais quatrain de Rivarol sur les deux Garat est célèbre :

Deux Garat sont connus : l'un écrit, l'autre chante.
Admirez, j'y consens, leur talent que l'on vante.
Mais ne préférez pas, si vous formez un vœu,
La cervelle de l'oncle au gosier du neveu.

Antoinette était donc aussi maladroite qu'offensante et elle devait irriter profondément les souverains de Naples. A peine le décret du 15 pluviôse était-il connu, qu'une campagne de diffamation était organisée contre le nouveau diplomate français.

L'arrivée prochaine de Garat impliquait pour Trouvé un changement de poste. Le chargé d'affaires reçut l'ordre d'attendre son successeur puis de se rendre à Milan en qualité de ministre de France auprès de la République cisalpine. Lachèze, ancien consul à Gênes, fut désigné comme secrétaire d'ambassade à Naples.

Garat ne devait cependant arriver qu'au mois de mai! Malgré son grand désir de rejoindre Milan le plus tôt possible, Trouvé dut donc provisoirement rester à son ancien poste, dans une situation assez fausse, obligé qu'il était de rompre des lances pour tenter de faire accepter son remplaçant par la Cour! Dans une lettre du 18 ventôse (8 mars), il racontait la conversation d'ailleurs courtoise qu'il avait eue la veille avec Gallo au sujet de Garat : « Comme il me faisait des compliments de regrets sur mon propre compte, j'ai saisi cette impression pour relever une impression absurde autant qu'atroce que l'on cherche à accréditer dans le public contre le citoyen Garat. Je sais, lui ai-je-dit, les bruits qui courent, ils sont affreux. Le citoyen Garat est un des hommes qui, au plus grand talent, joint la plus parfaite moralité. C'est un penseur profond, un excellent écrivain, un caractère doux, un homme pur. Il est sorti de trois ministères aussi peu riche

qu'il y était entré. Qu'arrivera-t-il si vous suivez votre première passion? Se voyant négligé, fui, déconsidéré, l'indignation et l'humeur viendront, et l'on se haïra, et l'on se brouillera, faute de se connaître. Ne m'avait-on pas, aussi, peint comme un monstre (1)? »

Bien convaincu maintenant de la duplicité de la Cour et du peu de sincérité du rapprochement simulé au moment de la marche de Berthier sur Rome, Trouvé attendait son sucesseur avec grande impatience! Dans sa dernière lettre à La Révellière, datée du 1er floréal (20 avril), il lui confiait ses déboires : « Oh! que je voudrais un moment voir sur les lieux quelqu'un des membres du gouvernement pour le convaincre de toute l'étendue de nos griefs et de toute l'insolence napolitaine! Je crains que mes tableaux ne paraissent exagérés et cependant je vous proteste qu'ils sont au-dessous de la vérité. »

*
* *

Les instructions données à Garat par Talleyrand ne lui cachaient pas les difficultés de sa mission : « Le citoyen Garat ne doit pas s'attendre à trouver la cour de Naples bien disposée pour la République. Il n'y a peut-être pas de pays où l'on soit parvenu à exciter plus de haine contre les Français et leur Révolution que dans le royaume des Deux-

(1) A. E. Naples, 126-94. — Garat est un des personnages de la Révolution qui a été le plus attaqué, surtout par les émigrés. Voir le portrait qu'en a tracé Rivarol. (*Rivarol et la société française*, par DE LESCURE, 239.)

Siciles. Cette haine était d'autant plus facile à enflammer, qu'elle s'est toujours perpétuée depuis les Vêpres siciliennes et la conquête du royaume de Naples par Charles VIII.. » Après ce cours d'histoire... assez ancienne, les instructions ajoutaient très sensément : « Le citoyen Garat doit surtout se mettre en garde contre les pièges qu'on ne manquera pas de lui tendre à son arrivée à Naples. Il doit se méfier de ces dehors trompeurs et séduisants, de ces politesses de cour, si fort en usage, principalement dans celle-ci où il va paraître dans un si grand caractère. Le citoyen Canclaux n'a point assez observé cette règle de conduite pendant tout le temps de sa mission, et il en est résulté les plus grands inconvénients pour le service et le bien de la République. »

Le nouvel ambassadeur ne quitta Paris que le 1er germinal (21 mars). Il passa par Turin, par Milan et par Florence, et séjourna assez longuement à Rome. Bref, il ne rejoignit son poste que le 3 ma après s'être consciencieusement renseigné auprès des uns et des autres, en cours de route.

Monge et Daunou, commissaires à Rome, lui avaient expliqué la situation de la péninsule. Daunou venait de recevoir les impressions très pessimistes de Trouvé, datées du 19 avril (30 germinal). « Je persisterai toujours à croire, — écrivait Trouvé, — que le gouvernement français a mis trop de loyauté, trop de modération, avec une cour si perverse, si acharnée, si déloyale... »

Plus pondéré que Trouvé, plus juste aussi, Dau-

nou (1) venait de son côté d'écrire à La Révellière : « Ton ami Trouvé se désole à Naples. Reste à savoir si nous ne cédons pas un peu trop facilement, lui et nous, aux impulsions de ceux qui sont pressés d'entrer en guerre avec l'État napolitain. Il semble qu'il y a deux choses indispensables à faire : l'une, de ramener s'il est possible la cour de Naples à une conduite plus sage, plus mesurée et même moins offensante ; l'autre, d'augmenter nos forces en Italie. »

Avant de quitter Rome, Garat était déjà très décidé à remplir de son mieux la première partie du programme tracé par Daunou. Il écrivit alors à Talleyrand (2). « Il résulte d'une lettre de Trouvé : 1° que le gouvernement de Naples est livré à la fois ou tour à tour à des accès de peur ou à des accès de fureur; 2° que les Français sont insultés à Naples et même que le chargé d'affaires de France croit ses jours en danger ; 3° que seize Napolitains, arrêtés depuis longtemps pour le seul crime de leur attachement aux principes français, vont être traduits devant un tribunal qui va les livrer aux bourreaux. Il me paraît impossible de souffrir, que sous les yeux de l'ambassadeur de la République française, on fasse couler le sang de seize hommes qui ne sont accusés que d'aimer la République et ses principes. Il me paraît impossible de souffrir que

(1) Daunou, ancien grand-vicaire, avait siégé à la Convention parmi les modérés et faisait partie de l'Institut depuis l'an IV. Il était membre du Conseil des Cinq-Cents. C'était un homme de grande valeur.

(2) 30 germinal (19 avril).

les Français soient insultés à Naples; et si les insultes ne cessent pas, si nous n'obtenons pas des réparations suffisantes de celles qui ont été faites, on ne peut plus voir dans la puissance auprès de laquelle je suis envoyé qu'une puissance ennemie et déjà en état de guerre. Dans les deux cas, mes sentiments comme Français et comme ambassadeur me porteraient à m'éloigner de cette indigne cour, à sortir de Naples en annonçant à ses oppresseurs la justice et la vengeance de la République (1). »

Les projets de Garat étaient donc fort peu conciliants. Malgré l'antipathie que le nouveau représentant du Directoire inspirait d'avance aux souverains, le marquis de Gallo crut cependant habile de le recevoir avec égards. Les honneurs rendus habituellement aux ambassadeurs furent prodigués avec ostentation par les postes militaires tout le long de la route suivie. La première entrevue avec le directeur des affaires étrangères fut d'une complète correction (2) et l'audience royale ne se fit pas attendre longtemps. Dès le 18 floréal (7 mai), Garat était reçu au palais royal.

Écrivain et orateur fécond, l'ancien ministre de la Convention lut au roi Ferdinand un discours d'une amplitude exagérée, de forme littéraire, mais inutilement sentimentale et prétentieuse, qui dut faire sourire les courtisans du roi de Naples! « Ce n'est point, — disait Garat, — parce qu'il m'a vu errer

(1) A. E. Naples, 126-176.

(2) Elle eut lieu le 5 mai. Trouvé partit le lendemain pour Milan. Il devait y avoir de retentissants démêlés avec le général Brune.

sous les portiques de la faveur et de l'ambition que le Directoire a pu faire tomber sur moi son choix pour cette mission extraordinaire. Je n'ai guère vécu que dans le silence des campagnes, dans les lycées et sous les portiques de la philosophie, et lorsque les révolutions et une République m'envoient auprès de Votre Majesté, revêtu d'un titre et chargé d'une mission qui peuvent être utiles à plusieurs peuples, l'imagination rappelle ces temps de l'antiquité où, du milieu des Républiques de la Grèce, des philosophes, qui n'avaient un nom que parce qu'ils savaient penser, venaient sur ces mêmes bords, sur ces mêmes continents, sur ces mêmes îles, apporter leurs vœux pour le bonheur de l'espèce humaine... » Après huit grandes pages sur ce même ton, qui paraît aujourd'hui bien démodé et ridicule, Garat terminait ainsi : « Dans ces lieux où vous régnez au milieu des plus étonnants phénomènes du ciel et de la terre, sur ce sol, magnifique amas de débris entassés par les révolutions du globe, à côtés de ces volcans, dont les bouches, toujours ouvertes et toujours fumantes, font penser aux laves enflammées qu'ils ont vomies et vomiront encore, il me semble, Sire, que, sous quelque nom qu'on vive, sous celui de République ou sous celui de Roi, on doit être plus impatient de signaler par quelque bien durable fait aux hommes, une existence si fugitive et si incertaine... (1). »

Admis le lendemain devant la Reine, l'ambassa-

(1) A. E. Naples, 126-143. Lacretelle (II, 163) a écrit en parlant de ce discours : « La diplomatie ne se colora jamais d'un langage plus pompeux et plus fleuri. »

deur fit l'éloge de l'empereur Joseph II, frère de Caroline, qui, à un moment donné s'était vanté « d'avoir puisé ses lumières dans les écrivains philosophes de la France. » Il ajouta qu'il espérait que dans les communications pacifiques qu'il venait entretenir, « s'évanouiraient les préventions formées par des événements mal racontés dans la France même, et toujours plus défigurés par toutes les voix qui les ont répétés dans l'Europe... »

Garat fut assez mal accueilli par la Reine après ce discours! Mais il ne se rendit qu'imparfaitement compte de sa maladresse. Le 15 mai (26 floréal), il écrivait à son ministre : « J'ai vu sur la physionomie de la Reine et sur toute sa contenance, une femme accoutumée à n'avoir pour raison d'État que ses passions. Pour ne pas me montrer les mêmes sentiments dans ses paroles, il a fallu qu'elle en prononça *très peu*. Sa douleur, si c'eût été de la douleur, m'aurait touché et aurait pu me gêner. Sa hauteur m'a mis fort à mon aise et je n'ai plus été occupé qu'à modérer devant une femme la fierté si naturelle aux républicains et aux républiques. »

De son côté, Marie-Caroline racontait aussi l'audience à l'un de ses correspondants habituels, le fameux comte d'Antraigues (1) : « J'ai vu le *scélérat* Garat. Son audience m'a rendue vingt quatre heures malade d'une forte attaque de nerfs. Le voir entrer, se présenter, haranguer — lui le ministre de la justice de son roi — manqua de me faire trouver mal.

(1) Lettre citée dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888. Publication de M. Boulay de la Meurthe.

J'eus un tremblement universel. Il agit jusqu'à présent avec souplesse, douceur... Le chargé (Lachèze) est le même qui a été en 92 à Gênes, Naples, Sicile. Ses propos sont détestables et il serait heureux d'avoir ses papiers pour l'intimider et pour le contenir. Le peuple chez nous les abhorre et la police doit constamment surveiller qu'il n'arrive quelque accident... Gallo n'a ni ma confiance ni estime et ne sait, malgré d'être ministre, rien de moi que compliments. »

*
* *

Après ces fâcheux débuts, il était bien difficile pour le *scélérat* Garat de désarmer la haine royale et de prendre de l'influence à la Cour ! Il crut donc habile de se rapprocher ostensiblement du parti libéral avec l'espoir de se faire craindre et de pouvoir intervenir utilement à l'occasion. Ce parti libéral, récemment formé, avait alors pour chef le docteur Cirillo, l'ancien ami de Trouvé. Il comprenait une grande partie de la noblesse et des gens de classe moyenne, surtout des avocats, des médecins et des notaires. Tous ces libéraux affichaient de grandes sympathies pour les idées françaises et cherchaient volontiers l'appui du représentant de la République. Garat se fit le champion de leurs revendications et essaya très courageusement de défendre les prisonniers politiques dont le grand crime était, précisément, de sympathiser avec la France révolutionnaire.

Parmi ceux que la justice royale avait fait récemment enfermer, on citait des hommes de grande

noblesse : Médici, dont Acton se montrait spécialement jaloux, Gennaro, Canzano, Colonna, et aussi des écrivains connus, Pagano, Ciaja, Bisceglia et Monticelli. Le procureur général Vanni et le prince de Castelcicala, âme damnée du premier ministre, avaient cependant osé, au mois d'avril 1798, réclamer contre eux la torture la plus rigoureuse!

Sous la pression très nette de Garat (1) et grâce aussi aux prières de Gallo, Ferdinand IV comprit que ce procédé de l'inquisition espagnole étonnerait un peu sous le doux climat de Naples! Les accusés échappèrent donc à la torture et subirent un procès régulier en juin et juillet (2). Presque tous furent acquittés ou graciés. Vanni fut privé de sa charge et se tua. Mais l'infâme Castelcicala, d'abord remercié, devint peu de temps après ministre de la justice et les prisons se peuplèrent aussitôt de nouvelles victimes!

Cette intervention heureuse en faveur des prisonniers fut du reste le seul succès politique de Garat pendant son court séjour à Naples. Il était arrivé trop tard pour empêcher le Roi de conclure avec l'Autriche un traité secret qui devait avoir une si grande influence sur les événements.

Nous avons dit que, déjà à la fin de mars, Marie-

(1) Cette pression de Garat se manifesta à plusieurs reprises. Le 17 juin, — peu avant son départ, — il remit une sorte d'ultimatum qui semble avoir décidé le Roi. (A. E. Naples, 126-160 et 127-299.)

(2) Voir à ce sujet le *Moniteur* du 18 thermidor an VI. L'ouvrage du général Colletta (II, 30-38) donne de nombreux détails sur ce procès extraordinaire qui ne se termina qu'après le départ de Garat.

Caroline attendait « des nouvelles de Vienne, comme le Messie ». Quelques jours plus tard, les préparatifs maritimes de la France, signalés à Toulon et aux îles Ioniennes, l'avaient vivement inquiétée. Rien n'avait encore transpiré des projets définitifs de Bonaparte. Le bruit courut à Naples que les escadres françaises, avant de se rendre vers des pays d'orient inconnus, chercheraient, au passage, à s'emparer de la Sicile et y débarqueraient des troupes. A Paris aussi, d'ailleurs, à cette époque, on considéra comme possible ce débarquement en Sicile qui avait été étudié depuis longtemps (1). L'ambassadeur turc Esseid-Ali crut devoir prévenir de ce projet les ministres de la Sublime Porte (2).

Ces inquiétudes, relatives à la Sicile, avaient achevé de rapprocher Naples de l'Autriche. Une première entente avait été déjà ébauchée par le prince Marcolini, le 31 mars. A la fin d'avril, le duc de Campo-Chiaro partait pour Vienne, voyait à plusieurs reprises le baron de Thugut puis le comte Louis de Cobenzl, et une alliance défensive était décidée. L'article 1er du traité (qui fut tenu absolument secret) déclarait l'alliance étroite et indissoluble. L'Empereur s'engageait à conserver soixante mille hommes en Italie et dans le Tyrol, et, le Roi, trente mille hommes sur les frontières du royaume

(1) Des projets de descente en Sicile avaient été adressés, dès 1795, à la Convention. (A. E. *Mémoires et documents*, Naples, 3, 96.) Pendant les pourparlers de Bâle, il avait été aussi question de l'occupation par la France de Trapani et de ses alentours. (A. E. Vienne, 366-27.) Les inquiétudes de la cour de Naples, en 1798, étaient donc assez légitimes.

(2) Voir Aubert-Dubayet, VIII.

les plus rapprochées des possessions autrichiennes. En cas de danger, le nombre des troupes à mettre en ligne devait être porté à quatre-vingt mille hommes par l'Autriche, et, par le roi des Deux-Siciles, à quarante mille hommes (1). La convention avait été signée le 19 mai. Ce jour-là, Bonaparte s'embarquait à Toulon pour conquérir l'Orient!

*
* *

Bien qu'il n'ait pu soupçonner un rapprochement aussi complet entre Ferdinand et son gendre l'empereur d'Auchiche, Garat s'était tout de suite senti déplacé dans le milieu napolitain et avait compris très nettement l'inutilité des efforts qu'il pourrait tenter. Très persuadé de son propre mérite, il aspirait à jouer un grand rôle et les circonstances ne lui paraissaient pas suffisamment favorables pour que sa valeur pût s'affirmer pendant son séjour à Naples. Il trouvait, en outre, que le ministre des Relations extérieures, Talleyrand, le laissait sans instructions et sans appui. Tous ces motifs devaient vite l'amener à considérer sa mission comme essentiellement temporaire.

Il venait, du reste, d'être nommé au conseil des Anciens par l'Assemblée électorale de Seine-et-Oise, et le prétexte d'un retour prochain était très plausible. Informé officiellement de son élection, vers le 25 mai, il annonça quatre jours plus tard à Talleyrand qu'il partirait de Naples « aussitôt qu'il aurait terminé quelques affaires commencées (2) ». Le ton

(1) *Histoire des traités*, de DE KOCH, V, 162.
(2) Il s'agissait de l'affaire des détenus politiques, qu'il avait

de ses lettres laissant d'ailleurs percer une grande amertume : « Citoyen ministre, la première chose que doit faire un gouvernement qui veut être bien servi par ses ministres à l'étranger, c'est de leur donner des témoignages authentiques de sa confiance. Sans cela, rien n'est possible... » Quelques jours plus tard, le 29 prairial (17 juin), l'ambassadeur écrivait encore : « Si mon successeur n'est pas nommé, vous devriez bien, citoyen ministre, faire tous vos efforts pour diriger le choix du Directoire sur Maret. Il devait être ici mon prédécesseur, il a souffert pour cela une affreuse détention, dans laquelle, de l'aveu du Directoire, il a honoré son caractère. Ce serait encore un faible dédommagement de le nommer mon successeur... Maret entend très bien les affaires et il convient très bien à ce pays où il faut un certain mélange de politesse et de hauteur. »

Cette demande relative à Maret arriva trop tardivement à Paris. Aussitôt que Garat avait exprimé le désir de rentrer en raison de sa nomination au Corps législatif (1), le Directoire lui avait nommé

prise très à cœur. (Lettres des 29 et 30 mai (10 et 11 prairial.) Le 11 prairial, Lachèze demanda également à quitter Naples.

(1) D'après M. Sciout et M. Albert Dufourcq, Garat fut rappelé *sur la demande du marquis de Gallo*. Évidemment l'antipathie de la cour de Naples contre Garat était réelle. Mais je n'ai trouvé aucune trace écrite de la demande de Gallo ou de l'intervention de Ruffo à Paris. Garat, ce me semble, revint à Paris dès qu'il se rendit suffisamment compte des difficultés de la situation. Voici ce qu'écrivait Daunou, le 27 prairial (15 juin), à La Révellière, après un voyage à Naples : « Je veux te dire un mot de Naples... J'ai été témoin de l'arrestation de plusieurs jeunes gens pour la seule raison de leur chevelure noire à la française et sans aucun autre prétexte... L'ambassadeur et le consul de la République sont là en éternelle quarantaine... Toute la correspondance de l'ambas-

un successeur, Lacombe Saint-Michel, par arrêté du 26 prairial (14 juin)! En même temps, il avait décidé de remplacer Lachèze par le citoyen Mangourit dont nous avons signalé le rôle en Espagne en 1796 (1).

Très écœuré et très dépité, Garat ne crut pas devoir attendre l'arrivée de son successeur et quitta Naples le 1er juillet après avoir pris congé du Roi dans une audience officielle et reçu les politesses d'usage (2). Du reste, une éphémère détente venait de se produire. Depuis le 18 juin on connaissait la prise de Malte et, bien que l'occupation de l'île fût particulièrement désagréable pour Ferdinand (3), le roi avait cependant appris avec satisfaction que ce n'était pas vers la Sicile que le général Bonaparte voulait diriger ses troupes!

Lachèze prenait donc les fonctions de chargé d'affaires dans des circonstances relativement favo-

sadeur, active et passive, est arrêtée, décachetée et gardée dix à douze jours... Nous avions été tentés de croire que Trouvé mettait dans ses démarches un peu trop de verdeur, mais je suis persuadé que tout républicain franc et honnête que vous enverrez là, sentira, parlera, écrira, agira comme Trouvé. Garat a commencé sur le ton de la plus grande modération; il est maintenant affecté et disposé tout comme son prédécesseur. *Il n'y peut plus tenir.* »

(1) Arrêté du 26 prairial : « Le Directoire exécutif, sur la proposition du ministre des Relations extérieures et d'après la démission du citoyen Garat, ambassadeur extraordinaire à Naples, arrête ce qui suit : Le citoyen Lacombe Saint-Michel, *ex-législateur*, est nommé ambassadeur de la République française à Naples. Son traitement sera le même que celui de son prédécesseur. »

« ...Le citoyen Mangourit, ci-devant chargé d'affaires de la République en Valais, est nommé secrétaire de légation et chargé d'affaires de la République française à Naples. »

(2) Voir sur les regrets — plus ou moins vrais — laissés par Garat, le *Moniteur* du 20 thermidor an VI (7 août 1798).

(3) Dès le 12 messidor (30 juin 1798), Ruffo, ministre à Paris, pro-

rables. Il remit ultérieurement les lettres de récréance de Garat, signées le 12 messidor (12 juin) (1). En réponse à ces lettres, le roi de Naples fit connaître au Directoire, suivant la formule ordinaire, qu'il « voyait avec grande satisfaction la nomination du citoyen Lacombe Saint-Michel et que sa présence ne pourrait que lui être fort agréable... (2). »

testa contre l'occupation de Malte, qui, soi-disant, appartenait en fait à la couronne de Naples. L'île avait, en effet, été accordée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem par Charles-Quint. L'Ordre s'était engagé, en signe de tribut féodal, à envoyer tous les ans... un faucon au roi des Deux-Siciles. Cet hommage, tombé en désuétude au dix-septième siècle, avait été réclamé de nouveau par Charles VII de Naples. (Colletta, I, 144.)

(1) A. N. A F* III, 177-1242. — A son retour en France, Garat joua un rôle important au Conseil des anciens et en devint président en l'an VII. Après Brumaire, il se rallia à Bonaparte, entra au Sénat, fut comte de l'Empire en 1808. Membre de la Chambre des Cent-jours en 1815, pour les Hautes-Pyrénées; exclu de l'Institut, par la Restauration, comme régicide, réintégré en 1832 à l'Académie des Sciences morales et politiques, il est mort en 1833, à quatre-vingt-quatre ans.

(2) A. E. Naples, 125-240. Lettre royale datée du 24 août 1798.

LACOMBE SAINT-MICHEL

LE GÉNÉRAL LACOMBE SAINT-MICHEL

D'après un dessin de Vicar (1802), appartenant à M. le comte Primoli.

Photographie Sauvanaud.

LACOMBE SAINT-MICHEL

I

LE « LÉGISLATEUR » LACOMBE SAINT-MICHEL

La carrière de Jean-Pierre Lacombe. — 1789 — Dans le Tarn. — Chevalier de Saint-Louis. — L'Assemblée législative. — La Convention. — Comités militaires. — Missions en Corse et à l'armée du Nord. — Au Comité de salut public. — Les deux mariages. — La famille du général.

L'arrêté du 26 prairial (14 juin 1798) nommant le successeur de Garat à Naples porte, pour Lacombe Saint-Michel ce seul titre : *ex-législateur*.

Lacombe était aussi, de cœur et d'allure, un véritable soldat qui avait déjà fait largement ses preuves, et c'est à cause de cette qualité de soldat que nous racontons ici sa courte ambassade auprès des souverains des Deux-Siciles. Mais il avait été membre de la Législative, de la Convention et du Conseil des anciens ! Aux yeux du grand public de 1798, les services législatifs du nouveau diplomate devaient donc forcément primer ses services militaires.

Jean-Pierre Lacombe était né le 5 mars 1753 (1) à Saint-Michel de Vax, près Gaillac, d'Eugène Lacombe, propriétaire, co-seigneur du dit Saint-Michel et de dame Marie Narcisse Antoinette de Bancalis. Baptisé le même jour par le curé Jalby, l'enfant eut pour parrain messire Pierre de Bancalis de Pruines et pour marraine Mlle Cécile Lacombe (2).

Toute la première enfance de *Jean-Pierre* paraît s'être passée à Saint-Michel. Quelle éducation put-il recevoir dans ce petit village (3)? Quels maîtres son père, modeste propriétaire d'une gentilhommière, put-il lui procurer? Toujours est-il que le jeune Lacombe manifesta de bonne heure son goût des armes. Grâce aux démarches de son oncle M. de Bancalis, il obtenait à quatorze ans une place de surnuméraire dans le corps royal de l'artillerie et faisait ses débuts le 6 juin 1767 au régiment de Toul (4).

Sa carrière s'était ensuite poursuivie régulièrement, sans grand éclat et sans grands espoirs. Travailleur, fanatique du métier, d'excellente conduite, Lacombe devint lieutenant en 1772 puis capitaine en 1779. L'année suivante, il faisait partie de l'ar-

(1) D'après les Arch. adm. G., c'est en 1751 que naquit le général. Cependant, l'acte de baptême qui m'a été communiqué, porte *1753*. L'acte de decès confirme cette dernière date que je crois devoir adopter.

(2) Archives de Saint-Michel. Communication de M. Portal, archiviste du Tarn.

(3) La commune compte aujourd'hui 239 habitants.

(4) Il avait quatorze ans d'après l'acte de naissance, — seize ans d'après les A. A. G.

mée de Bretagne rassemblée sur les côtes de la Manche en vue d'un débarquement en Angleterre et restait dans cette situation d'expectative jusqu'en 1783. Pendant un congé, il s'était marié, à la fin de 1782. Enfin, en 1786, il devenait commandant d'une compagnie de bombardiers.

En somme, au moment de la Révolution, le futur ambassadeur n'avait plus rien à attendre, malgré ses excellentes notes et ses bons services. Ni les Lacombe ni les Bancalis de Pruines n'avaient leurs entrées à la Cour! Après ving-deux années passées au service du Roi et dix ans de grade de capitaine, Jean-Pierre Lacombe n'était même pas encore proposé pour la croix de Saint-Louis !

Il comptait en 1789 au 7e d'artillerie que commandait le comte de Bellegarde. Par une chance inespérée, ce régiment fut appelé à Paris au mois de juin pour renforcer les troupes royales et le capitaine de bombardiers se prit d'un bel enthousiasme pour l'œuvre naissante de la Constituante. Il se fit tout de suite remarquer par ses idées libérales et généreuses et applaudit bruyamment au 4 août. Le 7e d'artillerie s'occupait d'ailleurs volontiers de choses politiques. Plusieurs des subordonnés du comte de Bellegarde, — dont Lacombe, — déclarèrent qu'ils étaient « décidés à faire défection si le gouvernement voulait employer la force contre le peuple de Paris. »

Cette attitude incorrecte valut au régiment un ordre de départ immédiat, largement justifié. Un peu aigri, le bouillant Lacombe demanda alors un congé de semestre et s'installa à Saint-Michel de Vax. Le

congé obtenu datait du 1er octobre 1789. Il était valable jusqu'au 15 juin 1790.

M. Lacombe de Saint-Michel, le père, était mort depuis plusieurs années. La maison de famille avait été longtemps abandonnée et la présence du propriétaire eût été fort utile. Malheureusement, en janvier 1790, Lacombe eut la douleur de perdre sa femme (1). Très affecté, il s'établit à Albi et tenta d'oublier son chagrin en s'intéressant au mouvement politique! Avant l'expiration de son congé de semestre, il avait déjà pris une situation importante au chef-lieu du Tarn et ses compatriotes lui avaient confié la charge élective d'administrateur du département!

Ayant pris goût à ses nouvelles fonctions et très désireux de les conserver, le capitaine chercha à prolonger son congé. Il écrivit alors à son colonel : « La confiance de mes concitoyens m'a successivement élu administrateur du département du Tarn, membre du Directoire et vice-président de ce même Directoire. Le vœu de la nation paraissant être de rendre le citoyen militaire et le militaire citoyen, j'ai cru que les ordonnances nouvelles rendraient compatibles la place d'officier des troupes de ligne avec les fonctions momentanées d'administrateur... Je vous supplie de m'accorder votre agrément. Pendant la paix, je ne crois pas ma demande déplacée, daignez vous faire présenter mes notes, elles vous diront pour moy, que, ma place militaire étant marquée, je saurai, sans avertissement, quitter tout

(1) Pour son mariage, voir à la fin de ce chapitre.

emploi, toute fonction civile, lorsqu'à la guerre il faudra payer de ma personne... (1) »

Favorablement apostillée par M. Dor de Lastours, président du Directoire du Tarn, cette demande fut agréée par le comte de Bellegarde et par le maréchal de camp de Beauvoir, inspecteur d'artillerie. Lacombe obtint deux nouveaux congés de trois mois.

Rappelé en janvier 1791 à son régiment, l'administrateur du Tarn dut cependant reprendre son métier de capitaine! Le 7e d'artillerie tenait garnison à Douai depuis son renvoi de Paris en 1789. M. de Bellegarde était fort bien disposé pour son ancien subordonné; il lui fit bon accueil et le proposa le 20 avril pour la croix de Saint-Louis. L'apostille était ainsi libellée : « La conduite, les mœurs irréprochables, le zèle avec lequel cet officier sert et l'ancienneté de ses services doivent lui mériter la grâce qu'il demande. » Le 29 mai suivant, la croix était accordée. Le brevet portait : M. de Saint-Michel.

Le nouveau chevalier ne devait pas rester longtemps à Douai. Au mois de septembre 1791, les électeurs du Tarn l'envoyaient à l'Assemblée législative. Dès le mois d'octobre il entrait au Comité militaire (2) et s'y faisait remarquer par l'exaltation

(1) A. A. G., dossier Lacombe, pièce 17.

(2) Les membres de ce Comité étaient Lacombe Saint-Michel, Gouvion, Lacroix, Carnot Feulins, Dupetitbois, Delmas, Louvet, Pérignon, Beaupuis, Albitte, Solières, Ritter, Jeournan, Choudieu, Gasparin Bezançon, Lacuée, Coustard, Aublier d'Aubeterre, Bellegarde, Dumas, Soubrany.

Lacroix fut élu président.

très sincère de ses sentiments patriotiques. Sur son initiative, l'Assemblée votait un décret « punissant de mort les commandants des places assiégées qui les livreraient ». Le capitaine de bombardiers faisait aussi prendre des mesures rigoureuses contre les officiers de l'armée royale qui démissionnaient ou quittaient la France au commencement de 1792.

L'énergie que le représentant du Tarn montrait dans ses actes et dans ses discours avait attiré l'attention sur lui. A la fin de juillet 1792, Lacombe quittait Paris et se rendait, comme commissaire, au camp de Soissons. Il n'était donc pas à l'Assemblée au moment des événements du 10 août. Revenu le 20, il approuvait très nettement les événements accomplis et repartait presque aussitôt, toujours comme commissaire, à l'armée du Midi, commandée par Montesquiou. De là, il se rendait dans le Tarn. Le 20 septembre, il était élu à la Convention.

*
* *

Le 24 septembre, sur la proposition de Danton, paraît le décret suivant : « La Convention nationale décrète que les citoyens Dubois-Crancé, Lacombe Saint-Michel et Gasparin se transporteront à l'armée du Midi et mettront à exécution selon leur prudence et selon les circonstances, le décret qui prononce la destitution du général Montesquiou, les autorise pareillement à prononcer la destitution soit de l'état-major, soit de tout autre officier et sous-officier qu'ils jugeront nécessaire et à en faire le remplacement et même faire mettre en état d'arrestation la personne qu'ils jugeront suspecte... » C'étaient

là de redoutables pouvoirs. Montesquiou semblait sacrifié d'avance. Les commissaires n'avaient que le choix de l'heure.

Arrivés le 1er octobre à l'armée du Midi, les trois députés constatèrent que la présence du général en chef en fonctions était encore utile pour les opérations commencées. Refusant très courageusement d'exécuter les ordres reçus, ils demandèrent à la Convention de rapporter son décret du 23 septembre. Montesquiou fut ainsi provisoirement sauvé.

Au retour de cette mission, Lacombe, qui venait depuis trois mois, d'abord au camp de Soissons puis deux fois en Savoie, de reprendre contact avec l'armée, était nommé chef de bataillon à la date du 1er novembre. Cet avancement n'était pas excessif; le nouveau promu avait quarante ans et portait depuis plus de treize ans les galons de capitaine!

Dès la fin de septembre, un comité militaire, comme à la précédente assemblée, avait été constitué. Carnot, Lacombe et Dubois-Crancé avaient obtenu le plus grand nombre de voix (1). Le 17 octobre, un deuxième comité entrait en fonctions. Les vingt-quatre députés élus alors (2) s'appelaient *Dubois-Crancé*, *Gasparin*, *Lacombe Saint-Michel*, Merlin

(1) Après eux venaient Lacroix, Letourneur, Laurent Lecointre, Rewbell, Albitte, Aubry, Coustard, Delmas, Sillery, d'Espinassy, Delcher, Chateauneuf-Randon, Soubrany, Poultier, Milhaud, Bentabole, Treilhard, Fabre d'Églantine, Gardien et Rivaud; comme suppléant, Merlin de Douai, Hecquet, Gaudin, Laurent, Dumont, Philibert Simon.

(2) Ils sont énumérés ici d'après le nombre de voix obtenues. On a souligné les noms des conventionnels ayant fait partie du comité militaire de la Législative.

de Douai, *Dubois de Bellegarde*, *Carnot*, *Choudieu*, *Delmas*, Sillery (de Genlis), Jean Debry, Carra, *Albitte*, *Lacroix*, Fabre d'Églantine, *Coustard*, Laurent Lecointre, Puyraveau, Goupilleau de Fontenay, Duquesnoy, Lidon, Dubois-Dubay, Châteauneuf-Randon, Olivier Gérente, Milhaud. Douze suppléants leur étaient adjoints : Boussion, Doulcet, Sallengros, Treilhard, Ferry, Dumont, Saint-Just, Delahaye, Geoffroy, Alexandre, Humbert, Fockedey.

Plusieurs des membres des premiers comités militaires de la Convention sont devenus célèbres. Le deuxième comité, celui du 17 octobre, comptait onze soldats ou anciens soldats : Dubois-Crancé, futur ministre de la guerre en 1799; Gasparin qui, à Toulon, devina le génie de Bonaparte; Lacombe Saint-Michel; Dubois de Bellegarde, ancien garde du corps et capitaine des chasses du comte d'Artois; Carnot; Delmas, officier de milice Toulousain; Sillery de Genlis, ancien capitaine de vaisseau puis maréchal de camp, qui devait payer de sa tête son attachement au duc Philippe Égalité; Coustard de Massy, colonel Nantais que Carrier livra en 1793 au tribunal révolutionnaire; Dubois-Dubay (ou Dubais) qui, comme Pérignon, avait été capitaine et juge de paix avant d'entrer dans les assemblées; Châteauneuf-Randon, ex-marquis, page de Louis XV, qui devait finir sa carrière comme préfet des Alpes-Maritimes; Milhaud, le célèbre entraîneur de cavalerie de la Grande Armée (1).

(1) En dehors du comité militaire, la Convention comptait encore onze autres soldats : Aubry, Barras, Prieur de Vernois, Calon, Rovère de Fontvielle, Letourneur (de la Manche), Sou-

Pour terminer cette longue statistique, rappelons qu'à la date du 1er janvier 1793, un nouveau comité dit de défense générale était formé par la Convention. Tous les anciens comités — guerre, marine, finances, diplomatique, etc., — devaient désigner trois de leurs membres pour entrer à ce Comité de défense nationale. Lacombe Saint-Michel, Dubois-Crancé, Doulcet de Pontécoulant étaient choisis par leurs collègues du Comité de la guerre (1). Trois mois plus tard, le 26 mars 1793, le Comité de défense générale se transformait en Comité de salut public.

La désignation répétée de Lacombe Saint-Michel pour les divers comités intéressant la défense nationale, montre la notoriété dont il jouissait et l'influence très réelle qu'il avait su conquérir par sa compétence et son énergie. Organisateur consciencieux et érudit, il tenait très dignement sa place à la tribune, parlait facilement, d'une voix chaude, avec beaucoup de netteté et de courage. Pour donner idée de son genre d'éloquence, voici le

brany, d'Izarn de Fraissinet de Valady, d'Espinassy, Varlet de la Vallée, Talot.

(1) L'importance du rôle de ces premiers comités de la Convention ne saurait être trop mise en lumière. Voici comment s'exprimait à ce sujet le duc de Castries, maréchal de camp français émigré, dans une lettre d'avril 1795 : « ...Ce n'est ni la tactique ni le courage qui ont donné tant d'avantage aux Français dans cette guerre. Les alliés étaient supérieurs dans l'une et égaux dans l'autre. C'est dans l'ensemble, dans la partie du projet et dans la conduite de la guerre que la supériorité des républicains s'est montrée. Ils ne doivent cette supériorité qu'à l'établissement d'un *comité militaire* auquel la Convention a eu le bon esprit de remettre une autorité entière, et qui, placé au centre des opérations générales, a le droit de donner des ordres absolus. »

début d'un de ses discours prononcé à la Convention le 11 février 1793. Il s'agissait de défendre, au nom du Comité militaire, des créations nouvelles alors fort discutées : « Lorsqu'on présente aux hommes une grande vérité, — disait Lacombe, — on doit en attendre de grandes contradictions. Heureux encore si celui qui les offre n'est pas persécuté. Il est facile, en effet, de sentir que les institutions utiles à la masse de la société doivent contrarier les vues particulières, et, comme ceux-là mêmes qui en jouissent, sont intéressés à maintenir les abus, ils savent les soutenir et les faire soutenir en les décorant du beau mot d'amour du bien public ; ils préparent toutes leurs armes ; ils jettent un vernis de ridicule sur celui qui présente une idée nouvelle ; ils l'appellent *novateur* ou *systémate* et taxent de désorganisateur celui qui n'offre qu'une combinaison meilleure. Mais, les hommes courageux s'attachent imperturbablement aux vérités utiles qu'ils propagent ; ils opposent le calme au tumulte ; *ils ne trouvent pas leur récompense dans les applaudissements, mais dans le bien qui résulte du fruit de leurs veilles...* »

Un mois avant ce discours, Lacombe, dont les opinions se rapprochaient de celles de Danton, avait cru devoir voter la mort du roi sans appel au peuple et sans sursis ! Il avait ainsi motivé son vote : « Dans mon opinion, le peuple ne doit sanctionner que la Constitution. Je crois que la mesure de l'appel au peuple serait affreuse par la guerre civile et les dissensions intestines qui pourraient en résulter. Je crois que si elle avait lieu, j'en serais responsable. Je dis non. »

Assez écœuré cependant de la politique, le député du Tarn désirait depuis longtemps reprendre sa place à l'armée. A la fin de février 1793, il obtenait une mission lointaine en Corse comme représentant de la Convention et quittait Paris avec des pouvoirs illimités.

Étant capitaine d'artillerie avant la Révolution, il avait reçu de M. d'Orbay, son inspecteur, les notes suivantes : « De la fermeté, de l'instruction, de l'activité. Bon officier, propre à être employé avec succès. Des mœurs et de la conduite. »

Sa mission en Corse devait justifier les notes élogieuses de M. d'Orbay. Fort instruit des choses de son arme, d'une santé de fer, le représentant de la Convention était un officier remarquable, plein d'initiative et de bon sens et d'une bravoure à toute épreuve. Le portrait placé en tête de cette étude le représente à cinquante ans, très fort et très grand. Les cheveux du colosse sont abondants, le regard énergique et loyal. L'ensemble de la physionomie est sympathique, respire la force et donne une impression de confiance. Très aimé de ses soldats, Lacombe reçut un jour un compliment qui est tout un éloge et toute une époque : « L'artillerie ennemie tonnait, — raconte le général Yung, — et les boulets causaient de grands ravages. Sous ce feu d'enfer, Lacombe Saint-Michel restait impassible. Représentant, — lui dirent les soldats après le combat, — nous sommes contents de toi. Nous avons regardé ton plumet, il n'a pas remué (1) ! »

(1) *Yung*, Dubois-Crancé, I, 200.

Parti pour la Corse avec son collègue Saliceti (1), Lacombe débarquait à Saint-Florent, près de Bastia, dans les premiers jours de mars 1793 et, pendant plus d'un an, jusqu'en avril 1794, supportait tout le poids d'une dure campagne contre les partisans de Paoli soutenus par un corps anglais. Les ressources mises à sa disposition pour organiser la défense de l'île étaient bien petites : quinze cents soldats commandés par Gentili (2) et Casabianca! Chef d'une activité dévorante, organisateur ingénieux, le « législateur » parcourut les vallées corses, faisant appel à tous les dévouements. Au mois de juillet, il écrivait avec bonne humeur à la Convention : « Je me rends à Calvi... J'y apporte des grils à rougir les boulets. La garnison y est fort bonne et si les ennemis viennent nous attaquer, ils ne nous prendront pas, dussè-je faire sauter la place, et moi avec... Le mauvais air a fortement altéré ma santé. Mais je ne suis plus malade quand il faut servir la République... »

La garde de Calvi fut confiée au valeureux Casabianca. Malgré des ordres fermes venus de Paris, Lacombe avait refusé de le destituer et avait courageusement pris sa défense : « Il ne faut pas, —

(1) Pour Saliceti, voir Clarke, II.

(2) Gentili, né en Corse en 1751, fut fait général de brigade en brumaire an II, en même temps que Lacombe, et divisionnaire l'année suivante. Il fit la campagne d'Italie de 1796-1797 et mourut en 1798.

Casabianca, né également en Corse, en 1738, était lieutenant-colonel au moment de la Révolution. Il s'était fait remarquer aux armées du Nord et des Alpes. Brigadier en 1792, il devint divisionnaire après avoir défendu Calvi (19 mars 1794), sénateur et comte de l'Empire. Il est mort en 1825.

avait-il écrit, — que la Convention envoie des commissaires avec des pouvoirs illimités si elle ne leur accorde aucun degré de confiance. Pardonnez, chers collègues, à la rudesse de mon style, mais je croirai avoir rempli ma tâche si je vous ai dit la vérité... » C'est pendant ce séjour à Calvi que le commissaire extraordinaire devait rencontrer pour la première fois le jeune Napoléon Bonaparte alors fugitif (1).

Peu après son retour à Bastia, en récompense de ses services militaires, Lacombe était promu général de brigade. Dupin, alors adjoint au ministre de la guerre, l'en informait ainsi le 27 brumaire (17 novembre) : « Je te préviens, citoyen, que le Conseil exécutif provisoire, convaincu de ton zèle et de l'activité avec lesquels tu soutiens les intérêts de la République, a saisi avec plaisir l'occasion de t'en récompenser en te nommant général de brigade à compter du 29 brumaire. Le ministre qui me charge de te donner avis de ta promotion à ce grade espère que ce nouveau bienfait te prouvera combien une nation généreuse et libre sait apprécier les services loyaux qu'elle a le droit d'attendre de tous les vrais patriotes (2). » Ce fut donc comme général d'artillerie plus encore que comme représentant aux armées que Lacombe eût à diriger la défense de Bastia pendant les longs mois d'un siège fameux. Napoléon a fait allusion à

(1) *Corr. de N.*, XXII, 474. Bonaparte s'embarqua le 11 juin à Calvi avec sa famille pour la France. Après l'avoir mise en sûreté, il rejoignit la fraction du 4e régiment d'artillerie qui servait à l'armée d'Italie.

(2) A. G., dossier LACOMBE.

sa brillante conduite dans les *Commentaires* (1) : « ... Nelson et Paoli cernèrent Bastia. Lacombe Saint-Michel et Gentili défendirent la ville avec la plus grande intrépidité. »

Malgré la vaillance de ses défenseurs, la chute de Bastia était inévitable. Au mois d'avril 1794, jugeant cette chute prochaine, Lacombe laissait le commandement effectif à Gentili (2), réussissait à forcer le blocus, débarquait à Gênes et rentrait à Paris pour reprendre sa place à la Convention. Le 19 juin (1er messidor), il devenait secrétaire de l'Assemblée, mais repartait presque aussitôt comme « commissaire » à l'armée du Nord et restait auprès des troupes jusqu'à la fin de l'année.

Lacombe avait été l'admirateur et l'ami du grand patriote Danton. Mais ses absences continuelles pendant dix-huit mois lui avaient heureusement permis de ne pas se trouver mêlés aux événements tragiques de la Terreur. Ayant cependant toujours déploré le règne de Robespierre, il put applaudir aux événements du 9 thermidor. Son adhésion fut même pompeusement envoyée, de l'armée du Nord : « Si je n'ai pas partagé vos dangers, je partage du moins votre énergie, je la transmettrai aux armées, et c'est dans les terres étrangères, en attaquant l'infâme

(1) Vol. II, 151. Édition de l'Imprimerie impériale.

(2) La garnison de Bastia dut capituler vingt-six jours après ce départ, après avoir consommé son dernier morceau de pain et brûlé sa dernière cartouche. L'amiral anglais Hood accorda des conditions honorables. (Voir *Rapport sur l'île de Corse fait à la Convention par le représentant Lacombe Saint-Michel.* Imprimé en pluviôse an IV (janvier 1795.)

coalition, que j'irai chercher les complices de Robespierre (1) ! »

Revenu définitivement à Paris en décembre 1794, le général était nommé peu après au Comité de salut public, le 15 pluviôse an III (3 février 1795), en même temps que le chimiste Fourcroy et Merlin de Douai. Il y restait jusqu'au 15 prairial (3 juin), puis jouait un rôle plus effacé pendant les dernières semaines de la Convention.

Élu par le Tarn (2), le 22 vendémiaire (13 octobre 1795), après l'adoption de la Constitution de l'an III, il entrait, — à cause de son âge, — au Conseil des anciens. Mais le goût des voyages et des aventures n'était pas éteint chez le glorieux défenseur de Bastia. Au printemps de 1796, le général faillit partir pour Constantinople avec Aubert-Dubayet son ancien collègue à l'Assemblée législative, nommé ambassadeur du Directoire près la Sublime Porte (3).

Les choses ne purent s'arranger. Dubayet ayant emmené le général Menant, Lacombe se consacra pendant deux ans à son rôle de législateur, s'occu-

(1) Lettre citée par Wallon, *les Représentants en mission*, IV, 282.

(2) Cette élection fut particulièrement difficile, malgré la popularité personnelle de Lacombe. Sur cette élection, voir le livre de Sciout, I, 397.

(3) Voir Aubert-Dubayet, II. Lacombe continua à penser à Constantinople ! Il existe aux A. N. (Papiers de Merlin de Douai, A. F. III, 70-21A) un curieux mémoire écrit par lui au commencement de *1798* sur la Turquie. Il y explique « qu'il faut envoyer en Turquie un chef de mission qui soit militaire et apte à régénérer l'armée du sultan ». Dubayet venait de mourir et Lacombe Saint-Michel posait peut-être ainsi sa candidature !

pant spécialement des questions d'organisation militaire et d'affaires diplomatiques (1). Six semaines après le 18 fructidor, il était choisi par le Conseil des anciens comme président (22 octobre 1797 (1er brumaire an VI).

Aux élections de l'an VI (mai 1798), le député du Tarn cessait de faire partie du Corps législatif alors que Garat, au contraire, était nommé représentant de Seine-et-Oise. Garat demandant à rentrer en France, Rewbell et Merlin songèrent immédiatement à leur ami Lacombe pour le poste qui allait devenir vacant. Mais Lacombe n'était toujours — depuis le mois de de novembre 1793 — que général de brigade ! Voulant grossir la situation de son envoyé, le Directoire commença donc par le faire divisionnaire à la date du 13 juin (2). Le lendemain, 14 juin

(1) Les discours *imprimés à part*, de Lacombe, sont très nombreux. Ils figurent au recueil des A. N. AD XVIIIa 41. Ils portent sur la réorganisation de l'artillerie (3 mars 1792 et 12 pluviôse an III), sur la Corse (1er brumaire an IV), sur la désertion et l'embauchage (nivôse an IV), sur les conseils d'administration (frimaire an V), les conseils de guerre et la gendarmerie (pluviôse an V), sur l'armée d'Italie (floréal an V), les officiers réformés (fructidor an V), le budget de l'an VI, les victoires remportées en Suisse (ventôse an VI), l'École polytechnique (floréal an VI), etc.

Tous ces discours, très étudiés, prouvent que Lacombe Saint-Michel était un grand travailleur et qu'il s'exprimait facilement, parfois même avec éloquence.

(2) J'ai adopté cette date du 13 juin 1798 parce qu'elle figure sur les états de services officiels. Il est certain cependant que dès le mois de février, la nomination avait été demandée et annoncée. Le 26 pluviôse (14 février), Lacombe Saint-Michel avait même remercié le ministre Schérer ! « Je reçois à l'instant, citoyen ministre, la lettre que vous avez la bonté de m'écrire pour m'annoncer ma nomination au grade de général de division. La confiance que me témoigne le Directoire acquiert un nouveau prix à mes yeux par la grâce que vous avez mis dans la démarche que

(26 prairial), paraissait le décret nommant l' « ex-législateur » ambassadeur de la République auprès du roi Ferdinand.

*
* *

Pour compléter cette esquisse biographique, il faut dire quelques mots de la famille du nouveau diplomate. Nous avons vu qu'il appartenait à un milieu modeste de très petite noblesse provinciale. Ayant perdu ses parents d'assez bonne heure, — vers 1780, — il avait hérité de la propriété de Saint-Michel dont il portait constamment le nom. La croix de chevalier de Saint-Louis avait été donné, en 1791, à *M. de Saint-Michel!* Mais à partir de son entrée à la Législative, le député du Tarn avait signé d'une façon curieuse et la signature adoptée est reproduite jusqu'en 1799 sur toutes les pièces officielles :

P. LACOMBE
SAINT-MICHEL

Il s'était marié en 1782, comme capitaine, avec une demoiselle Marie Anne d'Hasselaër qui appartenait à une famille protestante (1). Un fils était né

vous avez faite et à laquelle je la dois. Salut et reconnaissance. » A. G., dossier LACOMBE.)

Le Directoire n'avait pas, alors, accepté la nomination proposée par Schérer, sans doute à cause des fonctions législatives remplies par Lacombe.

(1) La famille d'Hasselaër était originaire de Harlem et était venue se fixer en Suisse, à Saint-Aubin, près de Neufchâtel. Lacombe eut de graves démêlés avec son beau-père en 1786. (A. G., dossier LACOMBE, 11 et 15.)

de cette union en 1783 (1). Mais Mme Lacombe était morte à trente-deux ans, le 28 janvier 1790, pendant le premier congé de semestre obtenu par son mari. On l'avait inhumée au cimetière de Saint-Michel de Vax. Lorsque le général prit sa retraite définitive en 1811 et qu'il vint habiter son village natal qu'arrose *le ruisseau le Callèpe*; il fit élever à sa femme, dans le parc du petit château de Saint-Michel, un tombeau qui subsiste encore. Une inscription, difficilement lisible aujourd'hui (2), y fut gravée :

Marie Anne Hasselaër, aux beaux jours de la Grèce,
Dans Sparte, aurait été citée avec orgueil.
Elle eut, en tous pays, soit bergère ou princesse,
Fixé tous les regards et reçu même accueil.

Elle vint au Callèpe... et voici son cercueil!

Lacombe se maria une deuxième fois avec Mme Marie Micoud, veuve d'Antoine Donnet. Cette dame, originaire de Grenoble, était une fervente royaliste. Après de courageuses démarches en

(1) Ce fils entra dans la marine, fut lieutenant de vaisseau, aide de camp de son père, et démissionna après la mort du général. Il épousa la fille d'un ancien représentant du Tarn à la Convention, Mlle Lemoyne d'Aubermesnil.

De ce dernier mariage est né, en 1819, M. Romain Lacombe Saint-Michel, qui vient de mourir en décembre 1904. Il habitait Perpignan et avait bien voulu me renseigner sur les origines de sa famille.

M. Romain Lacombe Saint-Michel a eu deux filles : Mme Denainiel et Mme Codet (décédée), dont le mari est aujourd'hui député de la Haute-Vienne.

Le nom de Lacombe Saint-Michel est éteint.

(2) Communication de M. Portal, archiviste du Tarn.

aveur de la famille royale, elle avait été incarcérée au commencement de 1793 (1). Comment le général connut-il Mme Donnet? Je n'ai pu retrouver trace de ce roman. Toujours est-il que Lacombe Saint-Michel, à son retour de Corse, la sauva, l'emmena avec lui à l'armée du Nord et l'épousa civilement à Dunkerque, le 13 thermidor an II (31 juillet 1794), quatre jours après la chute de Robespierre.

Cette seconde Mme Lacombe Saint-Michel, âgée de trente-huit ans en 1794 (2), avait trois enfants de son premier mariage (3). Ses traits réguliers,

(1) Plus tard, en réclamant une pension à Louis XVIII, elle fit ainsi valoir sa conduite : « Pour éloigner la prévention attachée au nom que je porte, qu'il me soit permis de rappeler à Votre Majesté quel a été mon dévouement pour mes légitimes souverains et quelles preuves j'en ai données à Votre Auguste Frère. C'est moi, Sire, qui, le 11 août, alors qu'il était à la Convention, ai pénétré jusqu'à lui et lui ai donné un billet de M. le duc de Tonnerre, commandant la province du Dauphiné. C'est moi qui, au Temple, le 8 novembre, à dix heures et demie du soir, parvins à lui remettre 24,000 francs en or que j'avais caché dans mes vêtements et dans mes cheveux. Au 2 septembre, c'est moi encore qui sauvai deux prêtres qu'on disait aumôniers du Roi en les cachant dans mon appartement où ils restèrent plusieurs jours. Tant de dévouement devait m'attirer des persécutions, je n'y échappai pas. Je fus arrêtée, ma mort était jurée lorsque le général, à qui j'ai donné depuis ma main, m'a sauvé la vie... » (A. G., dossier Lacombe Saint-Michel, pièce 132.)

(2) Extrait des registres de l'état civil de la ville de Dunkerque : « L'an II, le 13 thermidor, mariage célébré par Étienne Jacquin, officier de l'état civil, de Lacombe Saint-Michel, général de brigade, veuf, âgé de 41 ans, et de Marie Micoud, veuve d'Antoine Donnet, native de Grenoble, paroisse Notre-Dame, âgée de 38 ans, fille de François Micoud et de Thérèse Roux, négociants, décédés à Grenoble. » Les témoins furent Vial, adjoint aux adjudants généraux à l'armée du Nord ; Antoine, juge-commissaire ordonnateur des guerres ; Cœuro, capitaine de gendarmerie ; Couthaud, adjudant général, chef de bataillon.

(3) Je n'ai trouvé trace que d'un de ces enfants, une fille, qui épousa, vers 1800, un officier, M. Capriol de Saint-Hilaire. Celui-

son teint et sa tournure lui donnaient une certaine ressemblance avec Joséphine de Beauharnais (1). Elle accompagna son mari à Naples. Considérée un peu comme une intruse par la famille, elle n'est morte que sous la Restauration, à une date qui n'a pu être fixée.

ci servit à l'armée d'Espagne et remplit, en 1810, les fonctions d'aide de camp de son beau-père.

(1) M. le comte Primoli possède un précieux album de dessins faits par Vicar, en Italie, de 1800 à 1804. Dans cet album figurent le général et Mme Lacombe Saint-Michel, alors qu'ils résidaient à Milan, en 1802. Le portrait, publié avec l'aimable autorisation de M. le comte Primoli, est la reproduction inédite d'un des dessins de Vicar.

II

ABOUKIR

A la recherche de la flotte d'Égypte. — Ravitaillement anglais en Sicile. — Lachèze, chargé d'affaires. — Aboukir. — Fêtes à Naples. — Nelson et Mack. — Le général Lacombe Saint-Michel en Italie. — Son arrivée à Naples. — Le secrétaire d'ambassade Mangourit.

Tandis que la flotte, partie de Toulon le 19 mai 1798 avec Bonaparte, ralliait en mer la division Baraguey d'Hilliers venant de Gênes, la division Vaubois venant d'Ajaccio, et la division Desaix embarquée à Civita-Vecchia, l'escadre anglaise s'était mise à la recherche de cette immense force maritime française composée de quinze vaisseaux de ligne, quarorze frégates, soixante-douze petits bâtiments et plus de quatre cents transports.

L'escadre anglaise, commandée par lord Saint-Vincent, croisait devant Cadix lorsqu'elle avait appris, dans les premiers jours de mai, les grands rassemblements faits à Toulon. Lord Saint-Vincent avait alors détaché treize vaisseaux de ligne sous Nelson, avec mission de découvrir la direction prise par la flotte française et l'ordre d'attaquer résolument. Assailli par une tempête dans le golfe du Lion, Nelson avait dû d'abord relâcher en Sardaigne. N'ayant toujours aucune nouvelle de l'expédition

ennemie, il s'était dirigé vers le bassin oriental de la Méditerranée, tandis que le général en chef français, ayant réuni toutes ses forces, se présentait devant Malte.

Arrivé en vue d'Alexandrie sans avoir rien découvert ni rien soupçonné du plan de Bonaparte, Nelson reprenait rageusement ses recherches en Méditerranée. Dans la nuit du 22 juin les deux flottes se croisaient à peu de distance, sans se voir. Après avoir touché aux côtes de Syrie, de Crète et de Grèce, l'amiral anglais, désespéré, mettait, de guerre lasse, le cap sur la Sicile avec l'espoir de s'y ravitailler rapidement.

Ce ravitaillement était devenu indispensable pour pouvoir continuer la campagne maritime. Dès qu'il eût jeté l'ancre dans la magnifique rade naturelle de Syracuse, Nelson envoya un vaisseau à Naples pour demander l'autorisation royale. Or, malgré l'alliance secrète signée le 19 mai avec l'Autriche, — alliance que nous avons signalée, — malgré les grandes sympathies de la cour de Naples pour l'Angleterre, Ferdinand IV et le Directoire restaient officiellement en paix, puisque le traité du 10 octobre 1796, signé par Delacroix et le prince de Belmonte, n'avait pas été dénoncé! L'article VIII de ce traité avait expressément stipulé que le roi de Naples ne pourrait recevoir *dans ses ports*, plus de quatre vaisseaux appartenant à des puissances étrangères. Cet article visait évidemment l'Angleterre et il semble qu'aucune discussion n'était possible sur son interprétation.

Peu rassuré encore sur le but définitif de l'expédition de Bonaparte, Ferdinand opposa d'abord un

refus à la demande de Nelson. Mais l'influence de lady Hamilton sur Marie-Caroline était toujours très grande. Depuis un premier voyage de Nelson à bord de l'*Agamemnom* en 1794, une affectueuse liaison s'était formée entre le jeune marin et la belle ambassadrice. Très bonne Anglaise et très amie de Nelson, lady Emma avait donc une double raison d'intervenir. Elle décida facilement la Reine à peser sur le faible Ferdinand. Avec une insigne mauvaise foi, le Roi envoya alors des ordres *secrets* à Syracuse. Les autorités locales devaient accorder à l'escadre tout ce qu'elle solliciterait pour refaire ses forces!

Garat avait quitté son poste le 1er juillet (13 messidor), sans attendre son successeur Lacombe Saint-Michel. Lorsque l'autorisation de ravitaillement fut ébruitée à Naples, Lachèze venait de prendre depuis quelques jours les fonctions de chargé d'affaires. La décision royale fut signalée à Paris, mais Lachèze ne semble pas s'être douté de l'importance du fait en lui-même. Dans ses dépêches, il se montrait beaucoup plus préoccupé d'événements moins importants : la présence, en rade de Naples, d'un vaisseau anglais, le *Lion*, amenant un vaisseau espagnol capturé; l'arrivée de quelques navires portugais commandés par l'émigré Puységur et le bal donné au palais royal en l'honneur des officiers portugais; enfin, et surtout, la conclusion heureuse du grand procès politique dont nous avons parlé, procès pour lequel Garat était énergiquement intervenu avant son départ. Ce procès s'était terminé le 13 juillet par un acquittement partiel et des grâces. Tout cela,

Lachèze le racontait en grands détails à Talleyrand. « Avant-hier, — écrivait-il le 28 messidor (16 juillet), — les vingt-huit détenus accusés de sympathies françaises et dont on avait craint la condamnation à mort, sont sortis des prisons, accompagnés d'un nombreux cortège de parents et d'amis, et c'était dans le même moment que les républicains français réunis dans la maison de France célébraient le 14 juillet (1). Si le peuple n'a pas mêlé ses déclamations au spectacle des victimes rendues à la liberté, il a montré cependant un certain contentement. Toute la ville est dans l'allégresse. Il semble qu'on ait commencé à respirer après ce système de terreur que le gouvernement exerçait sur tous les esprits. Les patriotes napolitains reconnaissent enfin dans la libération de leurs amis, l'influence et la main du Directoire... »

Pendant que Lachèze triomphait ainsi de ce succès politique, Nelson, — ce qui était bien autrement grave, — avait pu se ravitailler en quelques jours et quitter Syracuse pour tenter de nouveau la fortune sur les côtes d'Égypte. Avant de partir, il avait poétiquement remercié son amie Emma Hamilton (2). « C'est grâce à vous que nous avons pu nous ravitailler et faire eau. Faire eau à la fontaine d'Aréthuse (3), c'est déjà presque un gage de vic-

(1) Le 14 juillet, Lachèze donna une réception. Le 29 juillet, anniversaire du 9 thermidor, une fête eut lieu chez Siéyès, consul général.

(2) Lettre citée par A. Gagnière, 55.

(3) La célèbre fontaine d'Aréthuse, située dans le vieux Syracuse (Ortygie), existe encore aujourd'hui. Voir à ce sujet mon étude sur la Sicile : *Trinacria*. (Plon, 1903.)

toire! Au premier vent qui soufflera, nous reprendrons la mer, et soyez sûre que je reviendrai couronné de lauriers ou couvert de cyprès! »

On sait, malheureusement, de quelle couronne de lauriers Nelson put se parer après cette nouvelle croisière sur les côtes d'Égypte! Le 1er août, la flotte française, embossée dans la baie d'Aboukir, était signalée à l'amiral anglais et la lutte commençait à cinq heures du soir. A dix heures, la bataille était gagnée par nos ennemis, l'amiral Brueys était tué à son bord et le vaisseau amiral l'*Orient*, de cent vingts canons, prenait feu. Au petit jour, l'escadre de Brueys était presque entièrement détruite. Après ce désastre, — l'un des plus grands mentionnés dans nos annales maritimes, — le sort de l'armée d'Égypte semblait irrémédiablement compromis.

*
* *

La nouvelle de l'éclatante victoire de Nelson fut connue le 2 septembre à Caserte et la Cour, — au dire de Lachèze (1), — afficha immédiatement « une joie bruyante et offensante pour la France. » Le 3 septembre, Marie-Caroline confiait ainsi ses impressions à son inséparable amie Emma Hamilton (2) : « ... Quel bonheur, quelle gloire, quelle consolation, pour cette unique, grande et illustre nation! Que je vous suis obligé, reconnaissante! J'ai pleine vie! J'embrasse mes enfants, mon mary! quelle bravoure! quel courage! Je verrai avec une joie extrême vos héros, les défenseurs de l'Italie.

(1) Dépêche du 24 fructidor (10 septembre 1798).
(2) Lettre citée par A. Gagnière, p. 57 *(sic)*.

Ah! si jamais on fait un portrait du brave Nelson, je le veux avoir dans ma chambre. Ma reconnaissance est gravée dans mon cœur. Vive! Vive cette brave nation, cette respectable marine!... *Hope Hope,* ma chère miledy, je suis folle de joie! Avec quelle plaisir je verrais nos héros ce soir... Mes tendres compliments au chevalier (Hamilton), je vous embrasse ainsi que mes enfans. Tout ce qui m'appartient sent tout ce qu'ils vous doivent, et sont pleins de joie. Puisse le ciel faire prospérer une nation aussi grande, magnanime, courageuse! Puissai-je voir le brave Nelson, l'escadre victorieuse, et entourée de ma bien-aimée famille, les remercier de leurs exploits! »

Pour se mettre au diapason royal, Naples illumine. Pendant trois jours, les orgies succèdent aux fêtes et d'importantes distributions d'argent sont faites à la populace. Sur les balcons des maisons anglaises pavoisées, on lit en lettres de feu : *Viva Nelson;* les musiciens du théâtre, en livrée royale, donnent une aubade officielle à la belle lady Hamilton; sur la façade de l'ambassade d'Angleterre on suspend une croix de Malte illuminée, « sans doute par allusion et pour faire entendue que Nelson reprendra bientôt l'île de Malte (1). » Par contre, la police laisse vociférer sous les fenêtres du consultat de France. « La Reine, dans ses promenades, donne l'accolade à tous ceux qu'elle rencontre. En plein Opéra elle agite son mouchoir vers la loge d'Hamilton. Acton embrasse

(1) Lachèze à Talleyrand, 24 fructidor (10 septembre).

le Roi et lui dit : « A présent la couronne de Votre Majesté est désormais assurée sur sa tête (1). »

Toutes ces fêtes, toutes ces démonstrations et ces lampions ne suffirent cependant pas à la Reine et à la Cour pour marquer leur joie. Dans la lettre lyrique citée plus haut, on a vu que Marie-Caroline enthousiasmée voulait avoir dans sa chambre le portrait du héros et qu'elle désirait surtout voir l'amiral lui-même pour le remercier de ses exploits ! Dès le 5 septembre, une frégate napolitaine se mettait à la recherche de Nelson. Elle emportait deux lettres : l'une, du Roi à son « libérateur, » l'autre de l'ambassadrice d'Angleterre à son grand ami. Toutes deux invitaient l'amiral à se rendre à Naples, suivant le désir de la Reine.

Nelson ne pouvait se dérober à cet honneur. Après avoir hésité cependant, il consentait à se rendre aux vœux de Marie-Caroline et l'escadre était signalée vers Capri dans la matinée du 22 septembre. Immédiatement, lord et lady Hamilton se rendaient à bord du *Vanguard*, vaisseau amiral. Affectant d'être folle de joie, l'ambassadrice tombait dans les bras du héros et cette scène comique était ingénument racontée le lendemain par l'amiral à sa femme : « ... Milady de s'élancer et de tomber inanimée devant moi; je la crus morte. Ses larmes heureusement se firent un passage et elle parut aussitôt soulagée. Le Roi arrivait. Cette seconde scène, dans son genre, fut des plus attendrissantes. Sa Majesté daigna me tendre la main, en m'appelant son *libé-*

(1) Siéyès, consul général, à Reinhard, ministre à Florence, 24 fructidor (10 septembre).

rateur et en me donnant tous les autres noms qu'ait jamais inventés la reconnaissance. Enfin, tout Naples, je crois, m'a proclamé son *libérateur*... J'espère, quelque jour, avoir le plaisir de vous présenter lady Hamilton. *C'est une des meilleures femmes de la terre : elle fait honneur à son sexe*... Son affabilité à mon égard, ainsi que celle de sir William, sont au-dessus de la justice que je puis leur rendre... Vous les aimerez comme je les aime et comme ils méritent d'être aimés de tout le monde. »

Dès que l'amiral débarqua sur les quais de Naples, l'enthousiasme se changea en délire! Nelson se présenta flanqué de l'ambassadrice, *suivi* par le Roi et par Hamilton, escorté par la populace et par les seigneurs de la Cour. Il descendit à l'ambassade d'Angleterre... et le valeureux marin, tout à fait pris dans les filets de la belle Emma, oublia sa gloire aux pieds de sa conquête. Il osa crier son bonheur à tout le monde : à lord Saint-Vincent, et à ses amis de Londres, après l'avoir raconté à lady Nelson (1)!

***

Malgré les démonstrations extraordinaires faites le 22 septembre à Naples, rien n'était officiellement changé aux relations de la Cour avec le Directoire! Le chargé d'affaires français avait dû rester à son poste pendant les fêtes bruyantes offertes à l'amiral anglais!

Depuis qu'il connaissait le désastre d'Aboukir, le

(1) Pour la vie de Nelson à Naples, voir les curieux documents de A. Gagnière, 63-68, et Colletta, II, 39.

malheureux Lachèze était devenu très pessimiste. Le 10 septembre, il pronostiquait nettement une rupture presque immédiate avec le roi de Naples, demandait à Talleyrand des instructions fermes et semblait douter de l'arrivée du nouvel ambassadeur. Nommé depuis le 14 juin, le général Lacombe Saint-Michel n'avait du reste donné aucun signe de vie!

L'impression de Lachèze était juste : la guerre était inévitable et prochaine. Mais, le 10 septembre, la cour royale désirait ne pas donner le premier signal. Espérant que l'Autriche commencerait la lutte avant la fin de l'année, elle croyait avoir intérêt à attendre encore. L'armée napolitaine était insuffisamment préparée à entrer en campagne et aucun chef, parmi ses généraux, ne paraissait de taille à la conduire à la victoire. Se rendant compte de cette infériorité du commandement, Marie-Caroline avait, dans le courant d'août, envoyé à Vienne le major Suzanna, un de ses hommes de confiance. Le messager royal devait demander à l'empereur François de « prêter » un de ses meilleurs chefs d'armée.

Thugut avait décidé son maître à désigner le général Mack. Ce personnage, né en 1752, en Franconie, s'était distingué dans plusieurs campagnes, notamment en 1793 aux Pays-Bas. Longtemps employé à l'état-major, c'était un faiseur de plans de campagne réputé. Depuis Léoben, il avait été chargé de la réorganisation des forces impériales. Intrigant et vaniteux, il semblait gênant à Vienne et sa désignation pour Naples permettait de s'en défaire! En annonçant le départ prochain de Mack, — auquel Marie-Caroline avait promis un traite-

ment annuel de quarante mille ducats plus les émoluments de capitaine général, — le baron de Thugut avait fait valoir, auprès de Suzanna, le mérite incontesté de l'homme choisi par l'Empereur. Le ministre avait ajouté que « François II, par le traité d'alliance du 19 mai précédent, ne s'était engagé à soutenir Naples que si cet État était attaqué et non s'il attaquait le premier; que cependant, eu égard à la situation critique dans laquelle se trouvait le roi de Naples, son gendre n'hésiterait pas lui porter secours sans s'attacher rigoureusement à la lettre du traité. »

L'envoyé de France à Ratisbonne, Bacher, eut connaissance de cette sorte de promesse faite à Suzanna et la signala plus tard à Talleyrand le 3 brumaire (24 octobre). « Le général Mack a été installé généralissime. On dit qu'il n'a accepté ce poste que parce qu'on lui a promis de lui envoyer successivement des renforts de troupes autrichiennes et russes qui doivent arriver par Trieste et Naples (1). »

En attendant la venue de Mack, annoncée pour la fin de septembre, les souverains napolitains ne pouvaient prendre aucune décision définitive. Le 23 juillet, un conseil de guerre avait été tenu à Caserte et le ministre Ariola, ayant pu disposer mensuellement d'un million de ducats, somme énorme pour le budjet napolitain, des rassemblements de troupes avaient été ordonnés (2). Mais les mesures nécessaires pour mobiliser une véritable

(1) A. E. Allemagne, 698-257.

(2) Médiocre organisateur et administrateur peu scrupuleux, Ariola fut disgracié au mois d'octobre.

armée n'avaient encore reçu qu'un commencement d'exécution. Tout au plus, le royaume pouvait-il, comme en 1793, envoyer des renforts à une nouvelle coalition !

De même, à Paris, malgré sa légitime irritation contre la cour royale depuis le ravitaillement de Nelson à Syracuse, la majorité du Directoire ne se souciait pas de donner le signal de la rupture. Une campagne de presse, très violente, avait été menée contre Naples, après Aboukir, et le *Rédacteur* s'était fait remarquer par ses articles agressifs (1). Rewbell avait cherché, de son côté, à entraîner ses collègues. « Si vous hésitez, — avait-il dit, — à faire la guerre à Naples qui l'a provoquée de mille manières, et si vous tardez à vous rendre maîtres de la Sicile, c'en est fait de votre navigation dans la Méditerranée. » Mais, déclarer la guerre à Naples, c'était aussi recommencer la lutte contre l'Autriche, son alliée; c'était dissoudre le congrès de Rastadt (les conférences de Selz s'étaient terminées le 8 juillet) (2); dans l'Italie septentrionale, la situation semblait du reste assez inquiétante : Daunou, récemment rentré à Paris, avait présenté certaines parties du pays comme prêtes à se révolter contre les Français.

Pour toutes ces raisons, l'avis de Rewbell avait

(1) Voir spécialement le n° du 3 octobre 1798 (12 vendémiaire an VII).

(2) Au milieu de septembre, le Directoire venait d'apprendre qu'une armée russe se tenait prête à entrer en scène. Une nouvelle tentative fut faite à Vienne pour décider la paix avec l'Empire.

La déclaration de guerre de la Porte (voir Dubayet, VIII) ne fut connue en France que vers le milieu d'octobre.

été provisoirement écarté. Le Directoire espérait que l'arrivée du nouvel ambassadeur à son poste permettrait de gagner du temps et que sa présence aurait au moins pour résultat de mettre fin aux démonstrations hostiles et blessantes.

*
* *

Lacombe Saint-Michel avait quitté Paris à la fin d'août, ignorant encore le désastre d'Aboukir. Il s'était arrêté à Gênes et à Livourne et avait consciencieusement visité Florence avec Reinhard, ministre de la République auprès du grand-duc Ferdinand. Mangourit était venu le rejoindre en Toscane, lui apportant des renseignements détaillés sur la situation de l'Italie. Les voyageurs n'arrivèrent à Rome que le 20 septembre.

Pendant ces longues étapes à travers la péninsule, l'ex-législateur paraît s'être intéressé beaucoup plus aux œuvres d'art et aux choses militaires qu'aux renseignements politiques! Dans une de ses premières lettres adressées à Talleyrand, le 2 vendémiaire (23 septembre), après son arrivée à Rome, il racontait ses impressions de touriste d'une façon succincte et profitait surtout de l'occasion offerte pour exposer ses idées sur la défense de la Corse et de l'île d'Elbe! Il s'en excusait d'ailleurs avec bonhomie : « La lettre que je vous adresse est moins diplomatique que militaire; mes longs services dans cette dernière qualité m'imposaient le devoir de vous soumettre des idées que je crois utiles (1). »

(1) A. E. Naples, 126-1. Dans cette lettre, Lacombe insistait sur

Se souvenant cependant qu'il était ambassadeur de la République, Lacombe avait, — de Gênes le 4 septembre, puis de Florence le 16 septembre, — prévenu Lachèze de son arrivée prochaine et réclamé ses passeports qu'il désirait trouver à Rome.

Cette nouvelle de l'arrivée du général avait été fort bien accueillie par le chargé d'affaires. « Je ne puis vous dissimuler, — écrivait-il à Talleyrand, — le plaisir que j'aurai à lui remettre des fonctions que *votre silence m'a rendu non moins pénibles que difficiles.* » Talleyrand semble du reste, pendant cette période de 1798, avoir lassé tous ses agents. Hésitant sur la conduite à tenir, il les laissait sans ordres et sans ressources, répondait peu ou pas à leurs demandes, se désintéressait de leur sort (1).

Bien qu'il les eût réclamés d'avance, Lacombe Saint-Michel ne devait pas trouver ses passeports en pénétrant dans la ville éternelle le 20 septembre! Si l'on se reporte aux dates, il est facile d'en comprendre la raison. Ce fut le 22 septembre que Nelson fit son entrée triomphale à Naples et qu'Emma Hamilton s'évanouit dans les bras du vainqueur d'Aboukir! Le gouvernement royal ne voulait pas voir poindre le représentant du Directoire pendant les journées de fêtes consacrées à l'amiral anglais! Il avait donc, tout naturellement, retardé l'envoi des passeports demandés!

la nécessité de fortifier Bastia et d'autres points. Il signalait l'importance de Porto-Ferrajo, à l'île d'Elbe, et proposait d'y employer un officier qu'il connaissait de longue date, Mellini.

(1) Nous avons constaté une situation analogue à Constantinople pour le chargé d'affaires Ruffin. (Voir Dubayet, VIII).

Ne trouvant rien à Rome, et fort impatienté, l'ambassadeur adressa alors une nouvelle lettre au marquis de Gallo. Il le mettait en demeure de lui répondre immédiatement (1). Pour attendre cette réponse de Gallo, Lacombe se dirigea sur Portella, dernier poste romain sur la route de Naples, dans la soirée du 4 vendémiaire (25 septembre). Arrêté à la frontière, précisément parce qu'il n'avait pas de passeports, il dépêcha un deuxième courrier à Naples et rétrograda sur Terracine le 26 septembre.

La réponse du directeur des affaires étrangères parvint le lendemain 27. Très courtoisement, le marquis de Gallo s'excusait d'un retard soi-disant involontaire, se confondait en regrets et envoyait enfin les pièces demandées. Le général put donc quitter aussitôt Terracine et, sans être remarqué, faire son entrée à Naples le 28 septembre dans la nuit.

*
* *

La ville était encore en fêtes. Les illuminations et les feux de joie éclairaient la rade et la côte, du Pausilippe à Castellamare. Au matin, de ses fenêtres du quai de la Chiaja, l'ambassadeur put apercevoir une partie des vaisseaux anglais qui, au mépris du traité de 1796, étaient tranquillement ancrés des deux côtés du Castello del Ovo, ou se réparaient. C'étaient l'*Alexander*, le *Goliath*, l'*Audacieux*, le *Minotaure*, le *Culloden* et le *Colossus*, vaisseaux de 74 ; le *Vanguard*, vaisseau amiral; quatre frégates de 36, *Thétis*,

(1) Lettre citée dans les *Papiers d'un homme d'État*, VI, 438.

Gibraltar, *Terpsichore* et *Alicante*; une corvette de 18 et quatre bâtiments de transport!

Bien décidé à protester contre la présence de cette puissante escadre en rade de Naples, Lacombe réclama une audience immédiate. Dans la soirée du 29 septembre il était reçu par le ministre, formulait sa protestation et insistait pour être présenté au Roi le plus tôt possible. D'un commun accord, la réception officielle au palais royal était fixée au 12 vendémiaire (3 octobre).

L'ambassadeur était arrivé à Naples accompagné de sa femme. Mais il avait dû laisser à Rome le secrétaire d'ambassade que le Directoire lui avait donné. En effet, les démêlés de Mangourit à Madrid en 1796 (1) avaient fait grand bruit dans les chancelleries. Dès que la désignation pour Naples de l'ancien secrétaire de Pérignon avait été connue, le ministre Gallo avait fait demander à Talleyrand, par le chevalier Ruffo, de modifier l'arrêté du 26 prairial (2). Pour le principe, Talleyrand s'y était opposé. Mais, de son côté, Gallo avait continué à refuser les passeports nécessaires; en sorte que le malheureux Mangourit, qui venait de remplir une mission intéressante en Valais, ne pouvant franchir la frontière napolitaine, avait dû rester à Rome.

Au moment du départ de Lacombe, Mangourit lui avait demandé d'insister auprès de Gallo. Mais la nouvelle démarche tentée n'eût aucun succès.

(1) Voir Pérignon, III et IV.

(2) Cet arrêté, déjà signalé, visait Lacombe et Mangourit.

L'ambassadeur ne put que protester contre une décision qu'il jugeait offensante pour la République. « Monsieur le marquis, — écrivit-il à Gallo peu après son arrivée à Naples, — le refus que fait le roi des Deux-Siciles de recevoir le citoyen Mangourit, en sa qualité de secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires, a lieu de surprendre. Ce citoyen jouit, il est vrai, de la réputation d'un républicain prononcé, mais ce titre fait sa gloire et nous avons tous la prétention de la partager avec lui. Si la République française n'a pas le droit de demander aux gouvernements monarchiques de lui envoyer des agents républicains, les gouvernements monarchiques n'ont pas le droit, à leur tour, d'exiger que nos agents diplomatiques soient précédés par une réputation antirépublicaine. Il me semble qu'une démarche aussi marquante que celle que fait en ce moment la cour de Naples, aurait dû être justifiée par des faits pris dans le séjour du citoyen Mangourit à Naples. Je ne pousserai pas plus loin mes réflexions, je me contenterai de rendre compte à mon gouvernement du refus formel de S. M. le roi des Deux-Siciles et j'attendrai les ordres du Directoire exécutif... »

Le même jour, le général écrivait à Mangourit : « Je suis fâché, citoyen, que la malveillance de cette cour me prive de travailler avec vous, je crois que je ne tarderai pas à vous rejoindre... Ce que j'apprends et vois chaque jour me le fait fortement présumer. »

Ne pouvant servir à Naples, le secrétaire éconduit se fit donner une mission à Ancône comme

« membre de l'agence de l'armée d'Égypte, » agence qui devait chercher à révolutionner l'Albanie, l'Épire et la Grèce! Il assista au siège d'Ancône, quelques mois plus tard, et il l'a raconté d'une manière intéressante. Jamais il n'a pardonné à la cour de Naples l'injure qu'il avait reçue! Un de ses fils, — qui partageait les rancunes paternelles, — s'engagea au mois de décembre 1798 dans un des régiments de Championnet. Au bout de peu de jours, le général Rey demanda pour le jeune Mangourit, qui avait vaillamment reçu le baptême du feu, un brevet de sous-lieutenant (1). C'est en cette qualité que le fils de l'ex-premier secrétaire assista, à Naples, à la proclamation de la République.

(1) Rapport au Directoire du 15 nivôse an VII. *Moniteur* du 30 nivôse (19 janvier 1799).

III

VERS LA GUERRE

L'audience royale. — Discours de l'ambassadeur. — La Reine est malade. — Mack généralissime. — Le camp de San Germano. — Blocus de Malte. — Lacombe et le marquis de Gallo. — Situation intolérable. — Mise en marche des troupes royales. — Occupation de Rome. — Revers napolitains. — Les Français de Naples sont chassés.

Ainsi qu'il avait été convenu, l'audience royale eut lieu le 12 vendémiaire (3 octobre). Le général Lacombe Saint-Michel était, nous l'avons dit, un véritable colosse, haut de près de six pieds et très fort, et sa voix était puissante et bien timbrée. Très maître de soi, très conscient de son rôle, il se présenta au palais royal comme le représentant d'une grande nation victorieuse et son discours, — moins littéraire que celui de Garat, mais beaucoup plus net, — dut, malgré sa forme courtoise, impressionner vivement les courtisans napolitains.

Voici les passages essentiels de cette harangue (1) : « Sire, aussitôt que le Directoire exécutif de la République française fut informé que le citoyen qu'il avait chargé d'être auprès de Votre Majesté l'organe et l'interprète de ses sentiments, venait

(1) A. E. Naples, 126-9.

d'être élevé par le peuple français à la dignité de l'un de ses représentants, il jeta les yeux sur moi pour le remplacer dans l'honorable et satisfaisante mission d'entretenir et de fortifier la bonne intelligence si heureusement rétablie entre la nation française et celle que vous gouvernez.

« Je l'avouerai, Sire, nourri dans le métier des armes, je ne serais pas entré sans quelque crainte dans cette carrière nouvelle, si la franchise et la loyauté constamment adoptées par le Directoire exécutif pour base de toutes ses démarches, n'avaient banni de ses négociations cette politique astucieuse trop longtemps honorée du nom de science; et si, d'ailleurs, la renommée ne m'avait appris que je trouverai dans les vertus personnelles de Votre Majesté, un gage certain de cette confiance, qui, en facilitant toutes les relations amicales, peut seule leur donner des effets prospères et durables. » Après ce préambule banal, Lacombe Saint-Michel fit quelques déclarations humanitaires dans le goût de l'époque, puis chercha à faire comprendre au Roi que la République entendait bien être respectée. « ... En vain l'horizon politique se chargerait de nouveaux nuages. La République française, forte de ses moyens comme de sa loyauté, se refuserait longtemps à croire, *malgré l'évidence même, à tout projet hostile qui ne serait pas annoncé comme tel.* Aussi prompte à reprendre l'attitude guerrière qu'elle est disposée à conserver l'attitude pacifique et amicale, elle serait toujours prête à repousser une agression, et, pleine de confiance dans la justice de sa cause, la main, la même main qui présente la

branche d'olivier, saurait reprendre l'épée guerrière et attendre avec sécurité le sort des combats... La nation française, décidée à ne souffrir, comme à n'imposer aucun joug, s'empressera toujours de former les liens utiles dont l'effet bienfaisant est de rapprocher tous les intérêts... Votre sollicitude connue, Sire, pour la prospérité des peuples qui vous sont soumis, m'est un garant certain des facilités que le Directoire exécutif trouvera auprès de vous pour parvenir à ce but désirable. Déjà, j'aime à croire que ma mission se bornera à lui donner des preuves qu'il peut, avec confiance, compter de votre part sur des sentiments de paix et d'amitié, aussi sincères, aussi constants que ceux dont il m'a formellement chargé de présenter l'assurance à Votre Majesté. »

La réponse du roi Ferdinand n'est mentionnée dans aucun document. Quant à la Reine, probablement fatiguée par les fêtes données depuis douze jours en l'honneur de Nelson, par les saturnales organisées à Pompéi, par les mascarades et les concerts dont lady Hamilton était l'inspiratrice, elle se déclara malade, et sa répugnance à recevoir Lacombe, régicide comme Garat, était d'ailleurs assez naturelle.

Bien décidé à ne pas se formaliser inutilement et à être intransigeant pour les choses sérieuses, l'ambassadeur affecta spirituellement de croire à la maladie de Marie-Caroline. Il raconta à Reinhard, ministre à Florence, ses premières impressions, en insistant sur la difficulté de sa mission, mais se

déclarant « prêt à en assumer les responsabilités avec la dignité d'un vrai républicain (1). » Le jour même de son audience, de nouvelles instructions chiffrées, datées du quatrième jour complémentaire de l'an VI, venaient du reste de lui parvenir. « Votre situation, citoyen, devient de plus en plus difficile. Vous devez faire usage de toute la prudence et de toute la circonspection dont vous êtes capable. » Les instructions pouvaient se résumer ainsi : soyez prudent, restez jusqu'à nouvel ordre à votre poste, passez le moins de notes possible au marquis de Gallo, observez avec soin les préparatifs militaires, et restez en communication constante avec le général commandant les troupes françaises sur le territoire de la République romaine.

*
* *

Deux événements marquèrent, à Naples, le mois d'octobre 1798 : l'arrivée, impatiemment attendue, de l'illustre Mack et la croisière de l'escadre anglaise vers Malte.

Embarqué à Trieste, Mack toucha terre à Manfredonia, se présenta le 9 octobre au château de Caserte et reçut le meilleur accueil. « Soyez pour nous sur terre comme Nelson sur mer », lui dit Marie-Caroline.

Le général autrichien avait des uniformes superbes, des équipages importants et une suite de quatorze officiers allemands. Parmi eux, on distin-

(1) *Lettres de Mme Reinhard*, 19.

guait le comte Maurice Dietrichstein (1), premier aide de camp, le major Frey, le capitaine Reichenbach, le lieutenant Paenzer. Mack s'était même fait précéder d'une maîtresse, arrivée le 3 octobre (2)!

Il trouva l'armée napolitaine très brillante de tenue, passa des revues, étala ses plans de campagne et se montra d'abord plein de confiance. Le maréchal Mac Donald donne dans ses *Mémoires* les raisons de cette impression optimiste. Après les succès de Championnet, Mac Donald demandait au vaincu : « Comment un général aussi distingué par ses talents a-t-il ainsi exposé sa réputation militaire comme grand tacticien en se mettant à la tête d'une pareille armée? — J'ai été appelé et sollicité par le roi de Naples. J'ai résisté, mais mon souverain me l'a ordonné. J'étais forcé d'obéir, et puis, en voyant cette armée, j'ai été séduit : bien tenue, bien organisée, exercée, montrant un grand dévouement et surtout une grande ardeur de vous faire la guerre, de délivrer Rome et l'Italie (3). »

Depuis la fin de septembre, trois camps d'instruction avaient été enfin formés par les soins du ministre Ariola. Le plus important, celui de San Germano, dans la vallée du Garigliano, était à proximité de la frontière et commandait la grande

(1) Ce Dietrichstein devint général et ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg. Il épousa une comtesse Schouvaloff. Sa sœur était mariée avec le comte de Merveldt, l'un des négociateurs d'Udine en 1797.

(2) Siéyès à Talleyrand, 18 vendémiaire (9 octobre).

(3) *Mémoires de Mac-Donald*, 66. Pour juger la valeur des soldats napolitains, cf. les *Mémoires du général Bigarré*, ch. x et xi.

route de Naples à Rome par Frosinone et Frascati. Vingt-deux mille hommes y avaient été rassemblés. Ce camp fut placé sous les ordres de Mack en personne. L'un des deux autres, — de seize mille hommes dans les Abruzzes, — fut confié au maréchal Micheroux, tandis que le comte Roger de Damas, émigré français, était chargé d'exercer les huit mille hommes réunis dans la vallée de la Sezzia.

Après Micheroux et Damas, considérés comme des soldats de valeur, les généraux les plus en vue de l'armée napolitaine s'appelaient Fonseca, de Gamps, Parisi, San Filippo. Beaucoup d'étrangers servaient dans les troupes royales : un La Trémoïlle, un Vintimille, le chevalier de Saxe, le prince de Philippstadt. Les Français émigrés avaient été spécialement attirés par les souverains (1). Marie-Caroline surveillait d'ailleurs elle-même depuis plusieurs semaines les mouvements des troupes. Le 16 octobre, le comte de Chastellux, agent de Louis XVIII, écrivait au prétendant : « La Reine a encore un peu de fièvre, mais son courage lui tient lieu de ses forces qu'elle ne ménage pas assez... Jeudi elle alla dîner au Belvédère. Le lendemain, elle partit à sept heures du matin pour une manœuvre de la garnison de Capoue que le Roi désirait montrer au général Mack (2).... »

(1) On sait l'étonnante fortune que fit, deux ans plus tard, le jeune vicomte de Saint-Clar, venu en 1800 à la Cour avec le duc de Berri. La vieille Reine le prit comme amant et le nomma ministre de la guerre du royaume. Il avait vingt-trois ans !

Un des fils du marquis de Bombelles (beau-frère de Mackau) servit aussi contre la France dans les troupes napolitaines. Il entra ensuite au service de l'Autriche.

(2) Lettre citée dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888.

Pendant que s'achevaient les diverses concentrations, Nelson, las des fêtes royales, s'était décidé à quitter Naples avec une partie de ses forces et s'était dirigé vers l'île de Malte déjà bloquée depuis la fin d'août par une escadre anglo-portugaise. Le 15 octobre, l'île de Gozzo était conquise et, le 18, le général Vaubois, à la Valette, était sommé par l'amiral portugais de rendre la ville. Le 25, Nelson faisait lui-même une nouvelle sommation sans résultat. Jugeant avec raison que le blocus de l'île pouvait se prolonger longtemps encore, le vainqueur d'Aboukir revenait le 5 novembre en rade de Naples, amenant les prisonniers de Gozzo (1).

L'amiral fut, cette fois encore, accueilli par des transports de joie. « La tête tourna à Leurs Majestés. Un enfant royal de six ans, Léopold, interrogé sur ce qu'on ferait d'un drapeau français, pris à Gozzo, répondit : « Il faut le fouler aux pieds. » Un autre petit prince, Albert, criait : Vive Nelson qui a tué tous les Français.. (2). »

Cette occupation de Gozzo constituait pour la cour de Naples un succès appréciable, car le débarquement à Malte des troupes de Bonaparte avait été l'un des gros griefs mis en avant depuis quelques mois contre la France. Ferdinand IV gardait en effet des prétentions sur Malte, sous prétexte que

(1) La petite garnison de Gozzo, composée de deux cents hommes sous le commandement du chef de bataillon Lochey, avait capitulé avec les honneurs de la guerre. Après avoir été ramenés à Naples, les prisonniers furent dirigés sur Toulon, sur un transport anglais.

(2) *Mémoire de Couturier*, déjà cité. (A. E. Mémoires et documents. *Naples*, I, 217.)

c'était l'empereur Charles-Quint qui avait cédé l'île, en 1530, aux chevaliers de Saint-Jean! Dans une de ses premières conversations avec l'ambassadeur du Directoire, Acton n'avait pas caché que le Roi était très décidé à agir énergiquement pour faire valoir ses droits sur Malte, soit par lui-même, soit par ses alliés. « Mais, — avait répliqué Lacombe, — si les Anglais prennent Malte, pensez-vous qu'ils vous la donneront? — Oh! ils ne la garderont pas, répondit Acton, et, dans le contraire, nous appellerons à notre secours le Turc, le Mogol, et même le diable, s'il pouvait nous aider à la reprendre (1)! »

Dès son retour, Nelson fut invité à se rendre à San Germano. La Cour entière s'y était transportée à la fin d'octobre avec les ministres et quelques membres du corps diplomatique. Inlassable, Mack organisait des manœuvres savantes et des « petites guerres », faisant les honneurs de ces parades d'opéra-comique où la Reine, — en casaque bleu de ciel brodée en or, avec fleurs de lys au col, garniture de boutons d'or mat et un chapeau de général en chef avec un panache

(1) Lacombe à Talleyrand, 23 vendémiaire (14 octobre 1798). Cette prétention sur Malte était insoutenable. De même, le Saint-Siège avait des prétentions sur le royaume des Deux-Siciles. D'après une tradition très ancienne, le roi de Naples devait payer au Pape un *tribut* annuel de 8.000 onces d'or. En outre, à chaque changement de règne, on adressait à Rome une somme de 50,000 livres sterling. Enfin, le Roi devait envoyer tous les trois ans, comme hommage, une haquenée blanche et tenait à la disposition du Pontife un corps de trois cents cavaliers qui pouvait être requis annuellement pendant un trimestre.

blanc, — caracolait quotidiennement devant les régiments !

Amené par lady Hamilton le 10 novembre, Nelson assista à plusieurs parades, mais ne partagea pas l'enthousiasme général. A l'une des manœuvres, Mack se fit maladroitement cerner. Impatienté, l'amiral se tourna alors vers son aide de camp et lui dit en anglais : « Cet homme ne connaît pas le premier mot de son métier. » Puis, il écrivit à Londres : « Mack ne peut bouger sans emmener cinq voitures : cela m'a donné une bien triste opinion de lui ! »

La confiance royale ne se laissait cependant pas ébranler! Soupçonné de malversations, le ministre Ariola venait d'être remplacé, mais les ressources financières paraissaient encore assez grandes. L'argenterie des églises avait été réquisitionnée; les caisses publiques avaient été invitées à verser tout leur numéraire au trésor royal. Aussi la Reine se montrait-elle plus belliqueuse que jamais. Nelson continuait à penser que l'action militaire contre la République romaine ne devait se produire que si l'Autriche se décidait, de son côté, à entrer en campagne dans le nord de l'Italie. Au contraire, ce que désirait maintenant Marie-Caroline, c'était une guerre immédiate. Déjà, le 24 septembre, — avant même l'arrivée de Mack, — sans consulter le Roi, elle avait donné l'ordre de violer la frontière romaine. La division des Abruzzes s'était heurtée à des troupes de Mac Donald et l'affaire n'avait eu aucune suite grâce au sang-froid du général français, qui s'était

contenté de demander des explications à Micheroux. Six semaines s'étaient écoulées depuis cet incident. Très admiratrice des talents de Mack, et persuadée que la petite armée française serait impuissante à défendre Rome, la souveraine escomptait déjà l'entrée solennelle des Napolitains dans la ville des papes et voyait la péninsule entière délivrée des jacobins! Elle estimait qu'à l'annonce des premiers succès de Mack, l'Empereur, son gendre, se déciderait à entrer aussitôt en scène vers la Cisalpine. Pendant ce temps, croyait-elle, les flottes anglaise et turque (La Porte avait déclaré la guerre à la France au commencement de septembre) assureraient la maîtrise de la mer à la nouvelle coalition!

*
* *

Malgré tous les préparatifs de guerre dont il était l'involontaire témoin; malgré la situation extraordinaire qu'il avait trouvée en arrivant à Naples, Lacombe Saint-Michel continuait à remplir avec beaucoup de dignité son rôle de représentant de la République. Dans ses entretiens avec Gallo, il protestait constamment contre la violation du traité de 1796, et cherchait à faire valoir la modération du Directoire. Forçant la sympathie des ministres par la franchise de son attitude et la correction de ses procédés de discussion, il réussissait même à entretenir des relations personnelles assez courtoises avec le terrible Acton.

Les dépêches officielles expédiées de Naples en octobre et novembre 1798 — dépêches dont une partie seulement existe aux archives du ministère,

l'autre n'étant sans doute jamais parvenue — montrent le calme de l'ambassadeur et aussi sa clairvoyance (1). Lacombe est arrivé à son poste sans enthousiasme et sans illusions. Soldat, il a reçu une consigne : avoir de la patience, ne pas provoquer une rupture que le Directoire ne désire pas, garder cependant une attitude ferme vis-à-vis de la Cour. Cette consigne, le général l'a parfaitement exécutée, mais au prix de quels efforts!

Dès le 20 vendémiaire (11 octobre), le surlendemain de l'arrivée de Mack à Caserte, le représentant de la République avait sommé Gallo d'avouer le but des rassemblements effectués à San Germano. Fort embarrassé, le ministre napolitain avait donné l'assurance que la concentration des troupes avait un caractère purement défensif : « Depuis Campo-Formio, vous avez révolutionné l'Italie, culbuté le gouvernement suisse, occupé Rome, pris Malte, attaqué l'Afrique et nous avons craint un débarquement en Sicile. » Comme conclusion, Gallo avait ajouté que le roi de Naples n'était en état d'attaquer personne, qu'il avait besoin de paix, mais que le royaume avait sept millions d'habitants et que les mesures *défensives* étaient légitimes.

Peut-être le ministre était-il sincère? Naples pouvait, jusqu'à un certain point, craindre encore une offensive française et Gallo n'était pas personnellement partisan d'une guerre d'agression. Le négo-

(1) Toute la correspondance politique de Lacombe Saint-Michel est contenue aux A. E. dans le volume *Naples*, 126. En dehors des dépêches de Naples, le Directoire était tenu au courant par ses commissaires à Rome : Duport, Bertholio et Florentin Guyot.

ciateur d'Udine avait conservé de réelles sympathies pour la France, et était désireux de trouver un terrain d'entente avec Lacombe Saint-Michel. Il a, d'ailleurs, avoué dans ses *Mémoires*, que « le Directoire était prêt à faire toutes les concessions possibles » (1), pour assurer la paix. « Le ministre de France, — raconte Gallo, — arriva à proposer, conformément aux instructions du Directoire, que, si le Roi voulait vraiment et de bonne foi conserver la paix avec la France, celle-ci était disposée, non-seulement à reconnaître la neutralité de Naples, mais encore à remettre entre les mains du Roi l'île de Malte, aussitôt après la paix maritime; et, quant à Rome, le Directoire se montrait heureux de se faire du Roi un ami et consentait pour cela à retirer ses troupes en Lombardie, *cédant à lui et à ses troupes toute la République romaine*, pour qu'il en disposât à son plaisir; car, n'ayant occupé cet État que parce qu'il ne voulait pas qu'il fût au pape, il le verrait, sans jalousie, passer au pouvoir du Roi... »

L'exactitude de ce témoignagne de Gallo paraît cependant assez discutable. Ni dans la correspondance de Lacombe, ni dans celle de Talleyrand, on ne trouve trace de propositions semblables! C'eût été payer bien cher la paix avec Naples que d'abandonner, sans combattre, Malte et Rome! Et, si vraiment Lacombe avait fait ces propositions au nom de la France, il eût été difficile — même pour la reine Marie-Caroline — de ne pas les trouver superbes!

(1) *Memorie del Duca di Gallo*. Archivio XIII, 277. Citation de M. A. Dufourcq.

Les mémoires de Gallo, prouvent, en tout cas, que l'attitude du Directoire vis-à-vis de Naples fut remarquablement conciliante!

Mais, justement parce qu'il représentait le parti de la Paix, Gallo, depuis Aboukir, avait vu, chaque jour, diminuer son influence. A l'arrivée de Mack, un important conseil de guerre s'était tenu à Caserte. Gallo n'y avait pas assisté, alors que le ministre de la justice avait été convoqué. Ce ministre de la justice était, il est vrai, le fameux prince de Castelcicala dont nous avons signalé le rôle odieux dans les procès politiques. Lui seul avait représenté l'élément napolitain au conseil de guerre! Pour décider les affaires du pays, le Roi n'avait, — en dehors de Castelcicala, — fait appel qu'à des étrangers : à Acton, à l'autrichien Mack, aux anglais Nelson et Hamilton (1)!

La bonne volonté de Gallo n'était donc pas suffisante pour amener une détente, et Lacombe ne pouvait se faire d'illusions à ce sujet. Très clairvoyant, l'ambassadeur voulut du moins renseigner très exactement et très complètement le Directoire. Aucun détail de quelque intérêt ne fut négligé dans ses dépêches. Le 26 octobre, il signalait des tiraillements momentanés entre les deux cours de Naples et de Vienne. Gallo n'avait pas été remplacé encore auprès de l'Empereur, depuis qu'il exerçait les fonctions de directeur des affaires étrangères; Baptiste, son ancien secrétaire, avait géré les affaires et Acton

(1) Dépêche du 26 vendémiaire (17 octobre). C'est à la suite de ce conseil que le ministre de la guerre, Ariola, fut destitué.

désirait envoyer à Vienne le prince de Belmonte. Mais celui-ci passait pour un personnage fort intrigant. Les ministres autrichiens ayant réussi à le faire écarter, Marie-Caroline venait de faire nommer l'abbé Giansanti, vieillard de soixante-douze ans, dont personne à Vienne ne pouvait être jaloux !

La correspondance de Lacombe racontait aussi l'expédition de Nelson à Malte et le retour de l'amiral anglais après l'inutile sommation faite au général Vaubois, mettait en lumière les procédés peu charitables des Anglais pour les prisonniers de Gozzo, énumérait avec beaucoup de compétence les mouvements de troupes (1).

Très inquiet de la conduite à tenir en cas de rupture, et las du rôle pénible que les circonstances lui imposaient jusqu'à nouvel ordre, le général se plaignait de rester sans instructions précises : « Je suis aussi éloigné de Paris que si j'étais à Botany-Bay, et à peu près avec autant d'agrément (2) » ! « Quels que soient les désagréments dont ma place est abreuvée, — disait-il à Talleyrand, — soyez sûr que je saurai me tenir à mon poste jusqu'à ce que mon gouvernement me rappelle ou que celui-ci me congédie. J'ai lieu de croire que puisque la France temporise elle n'est pas prête d'attaquer encore. Le gouvernement français voit aussi bien que moi que le seul

(1) Dépêches du 6 brumaire (26 octobre) et du 9 brumaire (30 octobre). Lacombe était aussi en correspondance suivie avec le général français commandant à Rome. (*Mémoires de Thiébault*, II, 255.) Championnet fut prévenu dès le 20 novembre du plan napolitain.

(2) Dépêche du 16 brumaire (6 novembre.)

moyen de communiquer librement avec Malte et l'armée d'Égypte est l'occupation des Deux-Siciles... Ici, les compliments sont une monnaie de bas aloi, il faut une armée de quarante mille hommes, vous obtiendrez alors tout... La Cour attaquera quand elle croira pouvoir le faire avec avantage. *On dit que c'est le 20 brumaire...* (1). La cour de Naples voudrait que je m'en fusse de mon propre mouvement. J'ai votre ordre positif de rester à mon poste jusqu'à ce que je sois *rappelé* ou *renvoyé*. Ne dois-je pas me considérer comme renvoyé si toute communication étant rompue avec moi, je ne puis recevoir l'ordre de mon rappel... (2)? »

Le Directoire étant toujours décidé à ne pas prendre une attitude trop agressive en Italie, la patience et la prudence furent encore recommandées à Lacombe Saint-Michel! Une lettre de Talleyrand (3), datée du 28 brumaire (18 novembre) (lettre qui ne parvint du reste jamais à Naples), lui renouvelait les instructions précédentes. On l'autorisait pourtant à préparer son départ : « Je crois qu'il n'est pas inutile de vous faire observer que, d'après tous les mouvements de la Cour, ce serait une sage précaution de vous mettre en mesure de partir dans le cas que vous y fussiez forcé d'une manière ou d'une autre. Cette précaution peut avoir lieu sans aucune marque extérieure... Votre conduite près de la Cour doit toujours être celle d'un observateur attentif... »

(1) Dépêche du 18 brumaire (8 novembre).
(2) Dépêche du 22 brumaire (12 novembre).
(3) Ce fut la dernière adressée à Naples en 1798.

Observateur attentif! Certes l'ambassadeur avait prouvé qu'il l'était! Mais l'heure propice à l'*observation* pouvait être considérée comme passée! Au moment où Talleyrand envoyait ces ultimes recommandations, des démonstrations non équivoques d'hostilité avaient commencé depuis plusieurs jours dans différentes villes du royaume. A Messine, deux négociants français étaient assassinés après avoir vu leurs maisons pillées. A Trapani, les autorités locales refusaient à un bateau français de commerce de prendre de l'eau (1). A Naples même, dès le 18 brumaire (29 octobre), de graves insultes avaient été faites par la populace.

Ce dernier incident rappelait l'affaire de Vienne du 13 avril précédent. Les bureaux de la chancellerie du consulat venaient d'être transférés, le 28 octobre, dans une maison dite *Hôtel impérial* sur la place Sainte-Lucie. Le consul général Siéyès avait fait poser sur sa porte un écusson portant une inscription peu subversive : *Consulat général de la République française à Naples*. Aussitôt, des groupes hostiles s'étaient formés. Des bandes de lazaroni, sans doute payées par Castelcicala, étaient venues hurler sous les fenêtres de Siéyès, puis, pendant la nuit, avaient brisé les vitres et lancé des pierres contre l'écusson. C'était, on le voit, la réédition des procédés viennois à l'égard de Bernadotte!

En vain, le lendemain 30 octobre, Lacombe avait-il fait parvenir les plus énergiques protestations. Aucune mesure n'avait été prise par le ministre de

(1) *Mémoire de Couturier*, vice-consul, déjà cité.

la justice, responsable de la police, pour protéger la maison française. Depuis lors, chaque soir, les insultes continuaient. Siéyès écrivait mélancoliquement le 9 novembre (19 brumaire), après avoir raconté cette injurieuse situation du Consulat : « Le gouvernement fait tout pour nous chasser mais ne veut pas nous dire : partez! »

A cette date du 9 novembre, on entrait du reste décidément dans une période d'agitation guerrière. Les cardinaux romains, réfugiés à Naples depuis huit mois, annonçaient officiellement leur prochaine rentrée à Rome et louaient déjà des carrosses pour suivre l'arrière-garde de l'armée royale! Le 8 novembre, le roi Ferdinand et une partie de la Cour étaient allés communier solennellement à l'église de Saint-Janvier, et cette cérémonie avait paru, à tous, le prélude d'une prochaine entrée en campagne! Les malheureux diplomates français étaient bloqués dans leurs maisons, n'ayant aucun moyen de faire parvenir de leurs nouvelles. « Les prédications, — écrivait Lacombe le 12 novembre (22 brumaire), — recommencent dans les rues et sur les places. On ne peut plus sortir sans être insulté. Ma femme l'a été elle-même dans une promenade publique. »

Aussi, le départ forcé était-il entrevu comme une délivrance! Depuis dix à douze jours, — racontait Siéyès dans sa dernière dépêche du 14 novembre, — nous sommes comme prisonniers, environnés d'espions. Il est impossible de rien envoyer. On me fait *espérer* que ce duplicata pourra sortir de cette prison

par voie de mer et que nous serons congédiés dans huit jours. »

*
* *

Parfaitement renseigné par des lettres de Naples, le chevalier Ruffo, ambassadeur auprès du Directoire, ne se souciait pas de se trouver à Paris au moment des premières hostilités qu'il savait prochaines. Il demandait ses passeports le 22 novembre, en prétextant son état de santé, les obtenait immédiatement et se mettait en route le lendemain. Le secrétaire Carraciola devait rester provisoirement pour gérer les affaires.

Le jour même où l'envoyé napolitain se décidait à quitter Paris par prudence, les derniers scrupules de Ferdinand venaient de disparaître. Le parti de la Guerre, — c'est-à-dire la Reine et les Hamilton — avaient enfin convaincu le souverain de la nécessité d'une guerre immédiate avec la *République romaine*. En vain, le ministre Gallo avait-il tenté de retarder encore la crise en objectant le manque d'argent qui commençait à se faire sentir (1), et supplié le Roi d'attendre au moins les subsides anglais. Interrogé la veille sur les projets du cabinet de Londres, Nelson avait répondu « que Pitt ne pouvait demander en ce moment de l'argent au Parlement britannique, mais que si, à Naples, on mettait tout en œuvre pour se sauver, l'Angleterre ne resterait pas inactive, parce que, jamais encore, John Bull n'avait laissé un ami dans l'embarras (2). »

(1) Le change était alors à 52 pour 100.
(2) Sybel, V 368. — L'Angleterre conclut en effet ultérieure-

La Reine avait considéré cette réponse évasive comme un encouragement et comme une promesse. En outre, de bonnes nouvelles d'Autriche venaient d'arriver à Naples. Baptiste (toujours chargé d'affaires à Vienne en attendant l'arrivée du vieil abbé Giansanti) annonçait, sur un faux rapport, mais de bonne foi, que la guerre était déjà commencée du côté des Grisons et même qu'une rencontre heureuse avait eu lieu entre les troupes impériales commandées par le général Auffenberg et un corps français (1).

Habilement exploitée par Marie-Caroline, cette lettre de Baptiste, avait paru concluante. Un manifeste, — préparé depuis longtemps, — fut crié dans les rues de Naples dans la soirée du 22 novembre. Le souverain y affirmait son désir de la paix et y racontait à son peuple qu'il avait fait à la République française toutes les concessions possibles. « Mais, — disait Ferdinand, — l'occupation de Rome et de Malte, de continuelles menaces d'invasion, confirmées par des préparatifs de guerre et des mouvements de troupes significatifs, m'ont décidé à prendre des mesures pour éloigner de mon royaume le danger qui le menaçait. » Le roi de Naples déclarait qu'en conséquence, il allait entrer dans l'État

ment avec Naples un traité d'alliance qui fut signé le 1er décembre par Hamilton et Gallo. A la même époque, une alliance avec la Russie était signée à Pétersbourg par le duc de Serracapriola. (Koch, *Histoire des traités*, V, 167.)

(1) Au départ de Mack pour Naples, le baron de Thugut lui avait affirmé que l'Autriche donnerait le signal de la guerre par l'invasion des Grisons. La nouvelle envoyée par Baptiste pouvait donc paraître très importante et décisive. (*Papiers d'un homme d'État*, VII, 16).

romain « avec la volonté stable d'y rétablir la religion catholique, d'y comprimer l'anarchie, terminer les désastres et les déprédations, ramener la paix, et le replacer sous le gouvernement régulier de son légitime souverain. »

A cette même date du 22 novembre, la Reine faisait un suprême appel à l'Empereur : « Mon bien chers fils et neveu, vous avez actuellement dans vos mains la destruction de vos beaux-parents, oncle, tante et amis, de deux royaumes superbes, de sept millions de tranquilles et paisibles habitants. Si vous retardez en Italie, toute la force française pèsera sur nous et nous serons écrasés, et ce sera par les mains les plus chères que nous aurons été sacrifiés... Vous pouvez juger de mon état : mon cher mari exposé à une guerre de traître où tout est à craindre... Je compte toujours sur votre assistance efficace sans laquelle nous serions perdus et perdus par votre main... (1) »

*
* *

Pour réaliser le superbe programme tracé par le Roi dans son manifeste, l'armée napolitaine se met en marche dès le 24 novembre en plusieurs colonnes. Micheroux avec quinze mille hommes et vingt-quatre canons se porte sur Ascoli; San Filippo avec neuf mille hommes gagne Aquila et Terni; une division, portée par l'escadre de Nelson, est envoyée à Livourne; enfin, Mack lui-même avec le gros des forces napolitaines précédemment concentrées à San

(1) Lettre citée par l'historien allemand HELFERT, *Fabrizio Ruffo. Revolution von Neapel.*

Germano, se dirige le plus rapidement possible sur Rome. Le roi Ferdinand suit le général autrichien à une journée de marche (1).

Malgré l'inconcevable dispersion de ses colonnes, trois jours après son départ de San Germano, Mack arrive devant la ville éternelle. L'armée française chargée de défendre la République romaine ne comptant que quinze mille hommes, Championnet s'est décidé à se porter au nord du Tibre en ne laissant qu'une petite garnison au château Saint-Ange. Mack et Ferdinand peuvent donc, sans avoir livré combat, faire leur entrée triomphale! Les membres de l'ancienne administration pontificale reprennent provisoirement leurs charges et le pape prisonnier est invité à revenir dans ses États!

La nouvelle de ces premiers succès de Mack arrive à Paris dans la nuit du 4 au 5 décembre. On apprend en même temps les excès qui ont suivi l'entrée triomphale. La sépulture du malheureux général Duphot a été profanée! En présence de cette offensive napolitaine, le Directoire ne peut hésiter longtemps. L'incursion sur le territoire de la République romaine appelle et justifie des représailles immédiates. Le 6 décembre (16 frimaire), une déclaration officielle de guerre à Naples et au Piémont (2) est

(1) Pour les détails de cette marche, voir Colletta, II, 43; *Mémoires de Thiébault*, II; *Papiers d'un homme d'État*, VII, 30, etc.

(2) Sans entrer dans le détail des griefs mis en avant par le Directoire contre le Piémont, rappelons ici que la situation était tendue depuis plusieurs mois. Une lettre du 2 octobre, du prince de Belmonte au ministre piémontais Priocca, avait été interceptée. Cette lettre, très violente (*Mémoires de La Révellière*, III,

décidée et, le 22 frimaire, un long mémoire justificatif est adressé au Conseil des Cinq-Cents. « Les troupes françaises, — disait le Directoire, — ont été attaquées par les troupes napolitaines. Le premier soin du gouvernement doit être de prendre des mesures pour repousser l'insolente attaque d'une Cour parjure... »

*
* *

Cependant, cette « Cour parjure », même après l'occupation de Rome, n'avait toujours pas jugé utile de déclarer la guerre à la France, sous prétexte que c'était contre la République *romaine* seule, que l'armée napolitaine avait agi depuis le 24 novembre! Aussi, les représentants de la France, prisonniers dans leurs maisons, de la Chiaja et de la place Sainte-Lucie, résidaient toujours à Naples! Et ce ne fut que le 8 décembre (18 frimaire), après les premiers revers de Mack, que la reine Marie-Caroline, en l'absence du Roi, se décida à publier officiellement la rupture!

Les succès de l'armée napolitaine n'avaient pas été de longue durée! Pendant que Ferdinand, après l'entrée triomphale à Rome, s'installait chez soi, au palais Farnèse, Mack avait continué sa marche pour atteindre Championnet vers Civita-Castellana. Mais la fortune avait alors changé tout à coup. Les troupes

191), prêchait l'assassinat des Français, conseillait de nouvelles Pâques véronaises.

Elle servit de prétexte à la déclaration de guerre. Joubert, qui avait remplacé Brune à l'armée d'Italie, passa la frontière piémontaise avec ses troupes. Incapable de résister, le Roi dut céder ses droits sur le Piémont et se retira en Sardaigne.

de Micheroux et de San Filippo s'étaient heurtées à quelques centaines de Français, avaient été repoussées et restaient coupées de l'armée principale. Et Mack, lui-même, en arrivant sur les lignes françaises avec des forces beaucoup trop échelonnées, et sans liaison, perdait, à la bataille du 4 décembre, près de deux mille prisonniers, vingt-trois canons et tous ses bagages. Sept mille Français, sous Mac-Donald, avaient battu près de quarante mille ennemis!

Le résultat de cette rencontre désastreuse du 4 décembre parvint à Marie-Caroline dans la journée du 7 décembre, alors qu'en l'honneur de la prise de Rome, — comme après Aboukir, — de nouvelles fêtes se préparaient! Prévenue par un message secret de Ferdinand, la Reine avertit son amie Emma du revers. Dans ces conditions, à moins de l'enfermer comme Ruffin aux sept Tours, il était impossible de garder à Naples, malgré lui, l'ambassadeur de la République française! Gallo fit donc demander à Lacombe, dans la soirée du 7 décembre, de se rendre le lendemain à la chancellerie royale.

Fidèle jusqu'au bout à la ligne de conduite qu'il avait adoptée, l'envoyé du Directoire avait adressé une dernière et énergique protestation après l'occupation de Rome et annoncé en même temps son intention de quitter Naples par voie de terre. Le marquis de Gallo lui avait alors répondu que ce départ ne pourrait s'effectuer que « si le Directoire avait laissé le chevalier Ruffo se diriger librement sur l'Italie. » Aucune confirmation du départ de

Ruffo (1) n'ayant pu parvenir encore, Lacombe avait donc dû, de force, rester à Naples, enfermé dans sa maison !

L'entrevue du 8 décembre avec le marquis de Gallo devait trancher définitivement la question. L'autorisation de partir par terre était, de nouveau, formellement refusée, mais l'ambassadeur de la République recevait l'ordre impératif de quitter la ville, par mer, dans les quarante-huit heures, avec tous les Français résidant à Naples.

(1) Ruffo n'arriva à Rome qu'après la retraite de Mack. Il put tromper la surveillance de Championnet et rentrer à Naples. Quant à Caracciola, secrétaire d'ambassade, le Directoire le garda à Paris. Il ne quitta la France qu'en vendémiaire an VIII (septembre 1799)

IV

L'ODYSSÉE D'UN AMBASSADEUR

La *Madona del Porto Salvo*. — Débarquement à la Goulette. — Tunis. — La guerre avec Sélim III. — Les Français à Carthage. — Départ d'Afrique et arrivée à Gênes. — Nouvelles de la guerre. — Le consul Siéyès retourne à Naples.

Pendant la dernière entrevue de Lacombe avec Gallo, la Reine écrivait à sa confidente lady Hamilton : « Il n'y a pas eu encore de bataille et nos troupes se comportent très mal. Cela m'attriste et m'anéantit. Grand Dieu, quelle aventure!... La gent honnête sera-t-elle donc toujours la seule victime? Mack est à la désespération et il y a bien de quoi... Nous ferons de tout si ces malandrins viennent en masse. Nous sacrifierons vie, tout. Mais si ces gens-là (nos troupes de Naples) continuent à fuir comme des lapins, nous sommes perdus. Aussi la permanence du brave amiral à qui je pourrai confier, en cas de malheur, mes chers enfants, sera un grand bien. Nous ferons tout, excepté de nous avilir, mais j'ai l'esprit bien oppressé. Lacombe a reçu de nous l'ordre de *baisser les armes* (1) et, pour lundi, lui, Lanupion (?) et tous les Français *seront chassés* de Naples (2). »

(1) C'est-à-dire d'enlever l'écusson de la porte de l'ambassade.
(2) Lettre citée par A. Gagnière, 86.

Le départ précipité imposé à Lacombe pouvait être considéré, en effet, comme une véritable expulsion. Le 8 décembre tombait un samedi. Ce samedi était l'un des nombreux jours de fête du calendrier napolitain; et le surlendemain, le lundi 10 décembre, avant midi, les Français devaient avoir quitté Naples par voie de mer!

Dans ces circonstances douloureuses et presque tragiques, Lacombe prit rapidement ses dispositions et donna très nettement ses ordres à la petite colonie qui allait le suivre. Malgré l'insistance du général, Gallo avait refusé de faire escorter par un vaisseau de la marine royale le bâtiment retenu pour les Français. Mais, du moins, le ministre accorda et fit accorder par les représentants des puissances les passeports nécessaires. Il fut convenu que le bâtiment serait considéré comme « parlementaire (1). »

*
* *

Grâce à l'activité de l'ambassadeur, le transport gênois qui avait pu être affrété, la *Madona del Porto Salvo*, se trouva prêt à l'heure imposée. Il était

(1) Il existe trois récits de l'odyssée du général Lacombe Saint-Michel. Deux sont aux Archives nationales et sont datés de Gênes 7 et 8 pluviôse (26-27 janvier 1799). L'un est de Siéyès l'autre est de Lacombe Saint-Michel lui-même. Enfin, un troisième récit se trouve aux Archives des Affaires étrangères (Naples, vol. 126). Il est de Couturier, vice-consul à Naples. Ce dernier récit est apostillé par Lacombe : « Je déclare que le récit du citoyen Couturier contient l'exacte vérité. »

Les trois récits sont d'ailleurs semblables et se complètent les uns les autres. Les pages qui suivent en présentent le résumé.

Outre Siéyès et Couturier, Lachevardière, consul à Palerme, était du voyage.

temps, d'ailleurs, pour les Français, de quitter Naples! La veille, une foule bruyante et hurlante s'était portée vers les habitations françaises. Plusieurs maisons avaient été pillées (1) sous l'œil bénévole de la police de Castelcicala et le départ hâtif des Français leur sauva peut-être la vie.

Lacombe s'embarqua le dernier après avoir mis en lieu sûr les archives de l'ambassade. La *Madona del Porto Salvo* quitta la rade de Naples dans la soirée du 10 décembre (20 frimaire) avec l'intention d'aborder en Corse, puis à Gênes.

Malheureusement, dès le lendemain, la *Madona* fait une rencontre désagréable! A peine s'est-elle éloignée de quelques lieues des côtes napolitaines, qu'à dix heures du matin, le 11 décembre (21 frimaire), elle est arrêtée et visitée, après sommation, par trois corsaires barbaresques! Naturellement, ces corsaires ne tiennent aucun compte des fameux passeports arrachés au marquis de Gallo, ni du « pavillon parlementaire » du navire. La pauvre *Madona*, escortée par les barbaresques, doit changer de direction et cingler vers les côtes d'Afrique!

Après une pénible traversée, elle arrive le 26 frimaire (16 décembre) à Goletta (la Goulette) où les autorités locales forcent tous les voyageurs français à débarquer immédiatement. Lacombe et

(1) La maison de Siéyès fut complètement dévastée. A son retour à Naples, — retour que nous signalons plus loin, — le consul obtint, pour ce fait, du gouvernement provisoire, une indemnité minime. Mais, en juin 1799, au moment de la réaction royaliste, le malheureux Siéyès perdit, une deuxième fois, son mobilier! (A. E. Naples, 127-149.)

Siéyès, qui n'ont cessé de protester, sont conduits au palais du Bardo et sont du reste reçus avec de grands honneurs comme s'ils étaient toujours les représentants de la France. Le bey commence par faire de chaleureuses protestations d'amitié, et annonce aux Français qu'ils ont toute liberté pour se promener dans Tunis et pour visiter la ville et les souks! Mais, il leur fait dire aussi, par son premier interprète, que le bâtiment gênois qui les a amenés sur cette côte hospitalière, est de bonne prise! Et, en effet, les vingt et un gênois de l'équipage de la *Madona* sont immédiatement mis aux fers.

Lacombe Saint-Michel est fort peu au courant des choses d'Orient; il s'irrite, s'impatiente et songe à faire peur aux ministres beylicaux! Devoize, consul à Tunis depuis longtemps (1), réussit cependant à calmer l'ardeur du général, ardeur qui pourrait tout compromettre, et se charge de négocier lui-même. En attendant le succès de ces négociations qui peuvent être longues, l'ambassadeur, Siéyès, Couturier, Lachevardière, Mme Lacombe et Mme Siéyès s'installent au consulat.

Très habilement, Devoize agit alors sur les ministres... par la persuasion! Grâce à des haschichs utilement distribués, grâce aussi à l'intervention

(1) Devoize était né à Tunis, avait fait toute sa carrière dans les Échelles d'Orient et remplissait les fonctions de consul à Tunis depuis 1791. En 1797, il avait été très attaqué par le savant Herculaïs, alors en mission en Barbarie. Devoize avait dû se rendre à Paris, s'était facilement justifié et venait de reprendre son poste depuis quelques mois. (A. N. A. F, III. Papiers de Merlin de Douai, 70-21 AT.)

généreuse du consul anglais Perkins, le 10 nivôse (30 décembre), quatorze jours après l'arrivée à la Goulette, l'embargo mis sur la *Madona* est enfin levé, l'équipage génois est remis en liberté et rejoint son bord, et l'on prépare le départ.

Mais, le surlendemain, — 12 nivôse (1er janvier 1799), — un navire turc arrive en rade de la Goulette! Ce navire est monté par un *Capidji-Bachi* (1), envoyé du Grand Seigneur, et apporte d'importantes nouvelles : sur la demande de la Sublime Porte, le pacha de Tripoli, de Barbarie et le dey d'Alger viennent de suivre l'exemple du Sultan et d'entrer dans la coalition contre la République! Vivement pressé de prendre lui-même parti contre la France, le bey de Tunis n'ose s'opposer aux désirs de son suzerain ni rester isolé au milieu des puissances turques d'Afrique. Il fait donc appeler Devoize le 4 janvier et annonce qu'il se voit forcé, à son grand regret, de céder aux instances de Sélim III. Le consul de France est reconduit, en prisonnier, par des soldats de la petite armée beylicale; les quelques sujets français de Tunis, ainsi que l'équipage d'un aviso de passage, *le Requin*, sont contraints de se réfugier auprès de Devoize; enfin, le mât — qui, dans toutes les échelles d'Orient, annonce une demeure diplomatique, — est abattu, le soir même.

Le bey fait pourtant connaître à Lacombe Saint-Michel que l'autorisation de départ, obtenue le 10 nivôse est toujours valable pour les Français

(1) « Gentilhomme de la chambre. »

venus de Naples et qu'ils pourront prendre la mer... le plus tôt possible, sur la *Madona del Porto Salvo!*

Lacombe et tous ceux qu'il a amenés avec lui d'Italie doivent, en attendant, demander l'hospitalité au consul batave, Kiffer. Leur détresse est si grande que Kiffer fait une avance de 3,700 francs pour acheter des vivres (1)!

Pendant tous les pourparlers, les voyageurs avaient longuement visité les souks et les monuments de Tunis! Ils avaient aussi parcouru les ruines fameuses de Carthage et le récit de cette excursion nous a été transmis par une pièce de vers! Uniquement à cause de sa facture, spéciale à l'époque, cette pièce — intitulée : Chants des Français sur les ruines de Carthage — paraît mériter d'être reproduite ici à titre de curiosité (2) :

Salut, plaines où fût Carthage,
Berceau du célèbre Annibal.
Salut, *trop illustre rivage,*
A Régulus, honorable et fatal.
Monument d'un empire immense,
Votre aspect seul annonce à l'univers
Que, du Destin l'invincible puissance
Poursuit, atteint, tous les tyrans des mers.

(1) Kiffer fut plus tard autorisé, pour se couvrir, à tirer une lettre de change sur l'ordonnateur de la marine. (Lettre de Belleville, consul à Gênes, du 7 pluviôse (26 janvier). A. E. Gênes, 175-51.)

(2) Cette poésie fut déposée en janvier 1799 au consulat général de Gênes. Elle eut les honneurs de l'impression et porte la signature Isnard. (A. E., Naples, 126-72.)

On remarquera que le conventionnel Isnard, ancien collègue de Lacombe, habitait alors en Provence. Le *poète* était-il de ses parents? (Voir à propos de cette famille l'article paru le 15 décembre 1905 dans la *Revue des Deux-Mondes : La Conversion d'Isnard,* par Eugène Welvert.)

Les beaux champs de la Numidie,
Qu'avaient jadis, de leurs présents,
Enrichis l'Art et le Génie,
Sont ravagés par d'avides Soudans...
Dans ces lieux, la nature expire
Sous les poignards de ses tyrans divers,
Regarde Rome, et semble aussi nous dire :
Braves Français, venez briser nos fers.

Hélas ! à quel sort est réduite,
L'antique reine des cités !
La fière Carthage est proscrite
Par son mépris à la foi des traités.
Mais, c'est assez ; son esclavage
A satisfait et Rome et l'univers.
Nos Scipions vont sur une autre plage
Bientôt frapper d'autres tyrans des mers.

Puisse, des bords de la Tamise,
L'Anglais accablé de revers,
Nous voir dans Albion soumise
En proclamant la liberté des mers.
Que des rois la rage profonde
Par des excès, consumant leurs efforts,
Produise enfin la liberté du monde
En le faisant répondre à nos transports !

Les préparatifs de la *Madona* étant terminés le 16 nivôse (5 janvier), Lacombe annonça son intention de quitter « le trop illustre rivage tunisien, à Régulus honorable et fatal », suivant l'expression du poète Isnard ! Le bey donna alors au capitaine de la *Madona* un firman portant invitation aux navires barbaresques de le laisser passer librement. Toutefois, on engageait le capitaine à éviter, autant que faire se pourrait, les corsaires algériens, et à prendre immédiatement la mer.

Le bâtiment gênois quitta définitivement la Gou-

lette dans la soirée du 8 janvier (19 nivôse). Mais sa navigation fut retardée par des vents contraires, il perdit plusieurs jours le long des côtes de Sardaigne et n'aborda en Corse, à Calvi, que le 21 janvier (2 pluviôse). Il réussit enfin à entrer dans le port de Gênes, le 27 janvier (8 pluviôse), sans nouvel incident. Quarante-huit jours s'étaient écoulés depuis le départ de Naples.

*
* *

En arrivant à Gênes Lacombe Saint-Michel apprit, par le consul Belleville (1), les événements qui s'étaient déroulés depuis son départ précipité : les nouveaux succès de l'armée française le 9 décembre suivis de la lamentable retraite de Mack, le retour de Ferdinand dans sa capitale, l'embarquement de la famille royale pour la Sicile, la déplorable lâcheté de la Cour, le scandaleux enlèvement par la Reine des trésors du royaume et la conclusion du traité du 11 janvier qui livrait Naples à la France. Puis, le général apprit aussi les difficultés rencontrées aux portes de Naples, les sanglantes émeutes, l'entrée de Championnet le 23 janvier, la nomination de Moliterno à la tête du gouvernement provisoire, l'abolition de la Royauté et la proclamation de la République !

Quelle revanche pour le malheureux Lacombe

(1) Belleville avait été informé, de Naples, du départ de Lacombe et n'avait pas caché au Directoire ses inquiétudes au sujet de l'ambassadeur qui avait annoncé son intention de débarquer à Gênes. (Lettre du 7 pluviôse (26 janvier.)

Saint-Michel qui, fidèle aux consignes reçues, avait subi tant d'avanies et supporté tant d'injures pour ne pas compromettre la paix par un nouvel éclat semblable à celui de Bernadotte !

A peine débarqué, l'ancien ambassadeur, dont l'odyssée africaine avait sans doute calmé les goûts diplomatiques, songea à rentrer en France. Il écrivit dès le 7 pluviôse (28 janvier) à Talleyrand pour raconter son voyage, fit valoir qu'il avait protégé les Français, « aux dépens de sa santé, de son repos et de sa bourse », et qu'il aurait ultérieurement des réclamations pécuniaires à faire : « La santé de ma femme, fortement altérée par les secousses morales et physiques qu'elle a éprouvées, pendant ma mission, me forcera de passer quelques jours dans son pays natal (1) qui se trouve sur mon chemin ; mais je ne tarderai pas beaucoup à me rendre à Paris. »

Ajoutons immédiatement que les réclamations du général furent favorablement accueillies. Il avait généreusement suivi les conseils du consul Devoize à Tunis, et contribué par de nombreux haschichs au départ de la *Madona!* Un secours de vingt-quatre mille francs lui fut accordé par arrêté du 15 mai 1799 (26 floréal an VII) (1).

(1) Mme Lacombe Saint-Michel était, nous l'avons vu, originaire de Grenoble. Avant de rentrer en France, le général et sa femme se rendirent d'abord à Milan. (Lettre de Belleville du 16 pluviôse (4 février.)

(2) A. N. AF* III, 177. Voici le texte de l'arrêté :

« Le Directoire exécutif, considérant que le traitement du

*
* *

L'occupation du Piémont, dont nous avons rappelé la cause, les premières victoires de Championnet et l'annonce du traité du 11 janvier avec Mack provoquèrent à Paris un grand enthousiasme dans les milieux politiques. Dubois-Crancé (1) — un vieil ami de Lacombe — se fit l'interprète de cet enthousiasme à la tribune du Conseil des anciens : « ... Et vous enfin, rois de Sardaigne et de Naples, perfides et misérables pygmées, dont la fragile existence n'était due qu'à la générosité de la République française, vous avez osé vous replacer au rang de ses ennemis. Et vous avez même été assez téméraires pour l'attaquer. Eh bien, elle vous à foudroyés, d'un seul de ses regards. Que dis-je! Vous n'êtes déjà plus et bientôt des hommes libres fouleront aux pieds la poussière de vos trônes... »

Aussitôt que la prédiction du fougueux Dubois-Crancé fut accomplie, — aussitôt que des hommes

citoyen Lacombe Saint-Michel, ex-ambassadeur à Naples, s'est trouvé très inférieur aux dépenses extraordinaires de représentation que les circonstances lui ont imposées ; qu'il est résulté pour lui une perte très considérable de la manière soudaine dont il a été embarqué ; qu'enfin sa détention à Tunis l'a forcé à *faire de fortes distributions* pour parvenir à assurer sa liberté et celle des Français qui l'accompagnaient, arrête ce qui suit :

« Le ministre des Relations extérieures fera payer au citoyen Lacombe Saint-Michel une somme de 24,000 francs sur le fond que le Corps législatif a compris dans les 4 millions accordés à son ministère pour l'an VII, pour indemnité aux agents extérieurs des pertes qu'ils éprouveraient dans le cours de leurs fonctions. »

(1) Dubois-Crancé — dont nous avons déjà parlé — était un organisateur de grande valeur qui avait pris une place importante au Conseil des anciens. Il remplaça Bernadotte au ministère de la guerre pendant les dernières semaines du Directoire.

libres foulèrent aux pieds la poussière du trône de Naples, — Siéyès, resté à Gênes, songea à rejoindre son poste et fit part de ses intentions à Talleyrand par lettre du 3 février (15 pluviôse). Une chance heureuse lui permit du reste de partir presque immédiatement. Dans le courant de février, l'amiral Pléville-le-Peley, ancien ministre de la marine (1), se trouvait de passage à Gênes sur un vaisseau de guerre. Il se rendait à Naples avec l'ordre de se mettre à la disposition de Championnet pour tenter ultérieurement une réorganisation de la marine napolitaine. En attendant, il devait « employer son zèle et tous ses soins pour faire passer des provisions à Malte, à Corfou, et envoyer des avisos en Égypte. »

Siéyès s'embarqua avec l'amiral, revint à Naples dans les premiers jours de mars, reprit possession de son poste de consul et put assister, pendant trois mois, à la période d'organisation et d'illusions généreuses, puis à la sanglante disparition de l'éphémère République parthénopéenne.

(1) Il avait remplacé Truguet au ministère en juillet 1797 et avait eu lui-même pour successeur le contre-amiral Bruix, le 8 floréal an VI (27 avril 1798).

V

FIN DE CARRIÈRE

La succession de Talleyrand aux Relations extérieures. — État des services jusqu'en 1810. — Retraite et mort à Saint-Michel-de-Vax, le 27 janvier 1812.

Rentré à Paris en mars et nommé le 20 mai 1799 inspecteur général d'artillerie, le général Lacombe Saint-Michel semble avoir dès lors renoncé pour toujours à ses velléités politiques et diplomatiques. Cependant, la manière très digne dont il avait rempli à Naples sa périlleuse mission, le sang-froid qu'il avait montré en toutes circonstances, avaient, une fois de plus, attiré l'attention publique sur l'ex-législateur. Son nom fut même prononcé pour le ministère des Relations extérieures.

Voici à quelle occasion. Lorsqu'après les journées de prairial an VII (juin 1799), Treilhard, La Révellière et Merlin furent remplacés par Gohier, Roger Ducos et le général Moulin, divers changements furent effectués dans le ministère. La situation extérieure n'était guère brillante, beaucoup de maladresses avaient été commises, et la direction donnée par le gouvernement aux affaires diplomatiques n'était pas moins blâmée que son administration

financière. Le congrès de Rastadt n'avait pas abouti et s'était terminé, en avril, par l'assassinat de nos représentants ; la deuxième coalition était partout menaçante, et les dernières nouvelles des théâtres de la guerre étaient déplorables. De cette situation, Talleyrand restait en partie responsable devant l'opinion publique, qui lui prêtait d'ailleurs une part de pouvoir plus considérable que celle réellement exercée. En outre, le ministre avait trempé dans beaucoup d'affaires louches ou véreuses, s'était enrichi par des moyens inavouables et était fort attaqué à ce sujet. L'ancien évêque d'Autun comprit que le moment était venu de disparaître provisoirement et de se faire oublier pour ne pas compromettre inutilement son avenir politique en continuant à servir un gouvernement impopulaire dont on pouvait prévoir la fin. Le Directoire accepta la démission offerte. Par décret du 2 thermidor (20 juillet), Reinhard (1) fut appelé au ministère.

Ce choix avait été du reste conseillé par Talleyrand. Après avoir, depuis deux ans, rempli avec tact les fonctions de ministre à Florence, puis de commissaire du gouvernement en Toscane, Reinhard venait, à la date du 4 juillet, d'être nommé ministre près la République helvétique. Il rentrait en France pour gagner son nouveau poste, lorsqu'il apprit, au lazaret de Toulon, la flatteuse désignation dont il était l'objet.

Acceptant sans enthousiasme des fonctions qu'il

(1) Voir la notice sur Reinhard dans l'Introduction, III, et les *Lettres de Mme Reinhard*, déjà citées.

n'avait pas sollicitées, Reinhard quitta le lazaret le 2 fructidor et arriva à Marseille le 7 (24 août).

D'origine étrangère, le nouveau ministre n'avait jamais fait de politique active. Longtemps employé aux bureaux du département, il avait sympathisé avec les Girondins et passait pour extrêmement modéré. Sa nomination, que rien dans son passé n'avait pu faire prévoir, avait été assez mal accueillie par l'opinion publique à Paris. Une campagne de presse, très violente, avait été engagée contre lui, surtout par le *Journal des Hommes libres*. C'est alors qu'il fut question très sérieusement de la candidature du général Lacombe Saint-Michel qu'aurait soutenu toute la faction jacobine au pouvoir, Moulin, Gohier et Bernadotte. Le bruit de la nomination effective de l'ancien ambassadeur à Naples, à la place de Reinhard, qui n'arrivait toujours pas, fut enregistré dans différentes feuilles et répandu dans toute la France. Reinhard en fut prévenu à Marseille et écrivit alors à Talleyrand : « Je vois par les gazettes que l'affaire de ma nomination est toujours à l'ordre du jour. Elles ont assuré si positivement que j'étais remplacé par Lacombe Saint-Michel que j'y aurais cru si je n'avais pas su le contraire... (1). »

*
* *

Lacombe Saint-Michel, auquel des amis trop zélés avaient pensé pour un si haut poste politique, n'était plus destiné à quitter l'armée. Pendant toutes les

(1) Lettre du 24 août (7 fructidor), citée par F. Masson, *le Département*.

dernières années de sa vie il a fait uniquement, avec dévouement et succès, son premier métier de soldat.

Comme inspecteur d'artillerie, il se rend, à la fin de 1799, à l'armée du Rhin puis, en février 1800, est chargé d'une inspection de frontières, de Barcelonnette à Besançon. Le 14 mai 1800, il est mis à la tête de l'artillerie de siège de l'armée « de réserve », assiste à la bataille de Marengo et vingt jours plus tard remplace Soult comme gouverneur général du Piémont.

Voici ensuite, d'après les archives de la guerre, la fin de ses brillants états de services : commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie (28 avril 1801); commandant en chef de l'artillerie dans la République cisalpine (7 juin 1801); commandant en chef de l'artillerie française et italienne à Milan (1804); commandant en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie (1805). Gravement blessé au passage de l'Adige, Lacombe Saint-Michel rentre alors en France pour quelques mois (1). Aussitôt guéri, il

(1) Lorsqu'il quitta l'Italie, il reçut un précieux témoignage du maréchal Masséna, commandant en chef de l'armée, qui lui écrivit de Goritz, le 26 frimaire an XIV (16 décembre 1805) : « Instruit, mon cher général, que la blessure que vous avez reçue au passage de l'Adige et que votre zèle pour le service et votre dévouement pour Sa Majesté impériale vous a fait trop négliger, vous a laissé à la jambe une grande faiblesse qui vous mettrait peut-être dans l'impossibilité de soutenir les mêmes fatigues si les hostilités recommençaient, j'ai pensé que vous pourriez profiter du congé que vous aviez obtenu du ministre de la guerre et dont vous n'avez pas hésité de faire le sacrifice lorsque les hostilités ont paru imminentes. En rendant compte au ministre de la permission que je vous donne de jouir de votre congé, je ne lui laisserai pas ignorer toute la répugnance que vous avez eue de vous éloigner de l'armée avant l'entière con-

réclame un emploi et l'Empereur le nomme en 1806 commandant de l'artillerie du 8e corps de la Grande Armée (maréchal Mortier.) Il rejoint Mortier à Mayence, se distingue à Cassel, à Naumbourg, à Anclain et à Friedland, et ne quitte la Grande Armée, à la fin de 1807, que pour se rendre à la frontière d'Espagne. Mis à la tête de la 10e division (Perpignan), il devient, en 1810, gouverneur de Barcelone.

A ce moment, l'ex-ambassadeur comptait dix-sept campagnes et deux blessures de guerre (1). Il avait été fait membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803, commandant le 14 juin 1804, grand officier le 27 juillet 1808. Il était en outre chevalier de la Couronne de fer et membre de l'Académie de Milan.

Malgré d'aussi beaux états de services, Lacombe Saint-Michel n'avait pas encore, en 1810, obtenu, comme la plupart des divisionnaires de la Grande Armée, un titre et une dotation. Le dévouement à

clusion de la paix et tous les droits que vous donnent à la justice et aux bontés de S. M., vos longs services, le zèle infatigable que vous avez toujours déployé pour l'exécution de vos devoirs et particulièrement dans cette dernière campagne que vous avez faite sous mes ordres, où j'ai été à même de juger du courage et du bon exemple que vous avez donné dans toutes les affaires qui ont eu lieu. C'est avec plaisir que je donne une marque particulière de mon estime à celui qui possède l'estime générale de l'armée. » (A. G., dossier Lacombe, pièce 74.)

(1) Blessures : à Farinole (Corse), en 1793, et au passage de l'Adige en 1805.

Campagnes : 1780-1781-1782-1783 à l'armée de Bretagne et sur les côtes de la Manche; 1792, armée du Midi; 1793, Corse; 1794, armée du Nord; 1799, armée du Rhin; de 1800 à 1807, Italie et Grande Armée; 1810, Espagne.

l'Empire de l'ancien conventionnel était cependant absolu et le maréchal Mac Donald écrivait à ce propos au ministre Clarke le 27 juin 1810 : « Le général Lacombe observe pour lui-même qu'il est le seul des généraux d'artillerie, non titré ou doté; il se flatte que ses services d'aujourd'hui, joints aux anciens, fixeront l'attention de l'Empereur. Ce général est plein de zèle pour son service et son attachement à sa personne (de Napoléon) lui mériteront, sans doute, les grâces que Sa Majesté accorde en récompense et que je sollicite de sa bienveillance pour le général Lacombe Saint-Michel. »

La démarche de Mac Donald était trop tardive pour aboutir. Déjà en 1810, les affaires étaient étudiées avec une sage lenteur dans les bureaux de la Guerre! La requête ne fut présentée au cabinet de l'Empereur que le 17 mai 1811 et, à ce moment, Lacombe avait dû quitter ses fonctions militaires! Après avoir obtenu, en juillet 1810, un congé de quelques mois, il s'était rendu en septembre aux eaux de Molitz, dans les Pyrénées-Orientales; puis, sa santé restant précaire, le gouvernement de Barcelone s'était décidé à demander son rappel et s'était installé en février 1811 à son petit castel dans le Tarn.

Il n'en devait plus sortir. Vaincu par la maladie, le colosse végétait quelques mois encore puis s'éteignait sans souffrance le 27 janvier 1812 au village natal. Son corps était inhumé le lendemain dans le tombeau qu'il venait de faire élever à sa première femme, Marie-Anne d'Hasselaër.

Un de ses aides de camp, Le Bugnet, accouru en hâte à Saint-Michel, avait fait embaumer le cœur de son ancien chef puis, après avoir annoncé le décès au ministre de la guerre, avait réclamé des instructions. Peu de mois auparavant, il avait été en effet question de transporter à Paris, à l'église Sainte-Geneviève, le cœur des grands dignitaires de la Légion d'honneur. « Je prie Votre Excellence, — disait l'aide de camp, — de me faire connaître si je dois me rendre à Paris pour y apporter le cœur du général, ainsi que le prescrivent les règlements de l'ordre (1). » Cette démarche n'eut aucune suite. La mesure à laquelle Le Bugnet faisait allusion ne visait que les *grands Aigles* (2) !

Voici l'acte de décès qui a pu être retrouvé au greffe du tribunal civil de première instance de Gaillac :

« L'an mil huit douze et le vingt-huitième jour du mois de janvier, par devant nous Pierre-Louis Fabre, maire et officier de l'état civil de la commune de Saint-Michel-de-Vax, canton de Vaour, arrondissement de Gaillac, département du Tarn, se sont présentés Jean-Antoine Boyer, aubergiste de Saint-Michel. et Jean Fabre, forgeron, aussi habitant de Saint-Michel, lesquels nous ont déclaré qu'hier, environ huit heures du soir, monsieur *Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel* était décédé dans son château de Saint-Michel, âgé de cinquante-neuf

(1) A. A. G., dossier Lacombe.

(2) Le nom de Lacombe Saint-Michel a été *oublié* à l'Arc de triomphe de l'Étoile en 1836.

ans, général de division, inspecteur général d'artillerie, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de fer, époux de dame Adheladie Micou, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. »

(Suivent les signatures.)

Le général ne s'était pas enrichi au service de la France et la fortune laissée était très médiocre. Le petit castel revint à son fils, officier de marine. Mme Lacombe, née Micoud, n'hérita que d'une ferme estimée à vingt mille francs. En vain la malheureuse veuve qui, à Naples, à Milan, à Barcelone, avait connu des heures brillantes, réclama-t-elle une pension. Fixée à Paris, rue du Hasard-Richelieu, n° 13, elle implora sans succès la pitié du ministre, faisant valoir les beaux services de son mari et son dévouement à Napoléon. La loi du 8 floréal an XI n'accordait alors de secours qu'aux veuves des généraux tués à l'ennemi!

Lorsque cette loi fut abrogée en 1814, Mme Lacombe revint à la charge. Mais ce ne furent plus les titres de son mari, comme législateur ou soldat, qu'elle mit en avant! Elle rappela son dévouement personnel, en 1792 et 1793, à la famille royale, dévouement qui l'avait conduit en prison (1) et, finalement, obtint gain de cause en 1815. Sa pension lui fut confirmée par l'Empereur le 27 avril de la même année, mais ne fut définitivement réglée

(1) Voir sa lettre au chapitre Ier.

qu'en 1818. Elle n'était que de quinze cents francs.

La propriété de Saint-Michel-de-Vax, — où repose toujours, aux bords du *Callèpe*, le vaillant général Lacombe, — n'appartient plus aujourd'hui à ses descendants. La famille l'a vendue en 1857.

BERNADOTTE

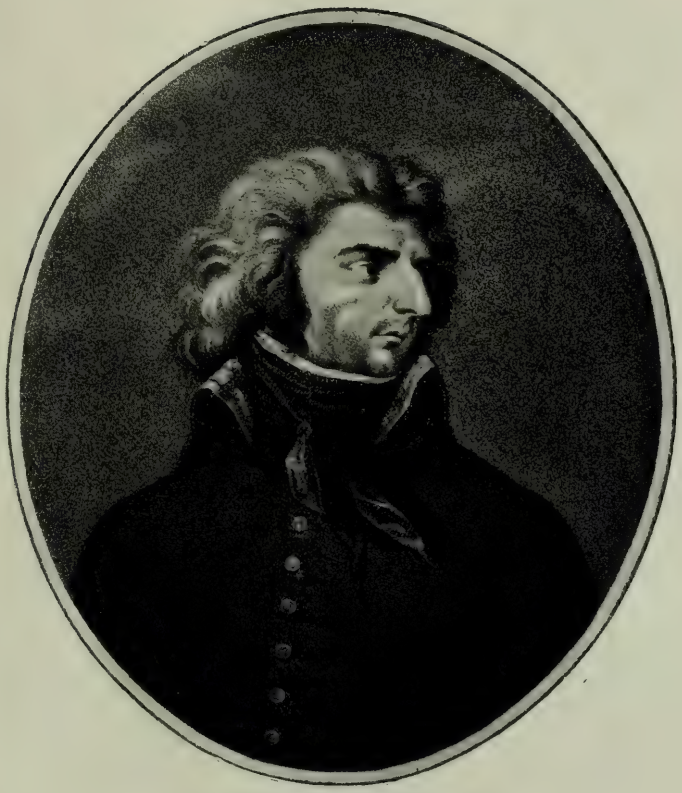

LE GÉNÉRAL BERNADOTTE

EN L'AN VI

(Bibliothèque nationale — Cabinet des estampes.)

BERNADOTTE

I

LES AMBITIONS DE BERNADOTTE EN 1797

Bernadotte porte à Paris les drapeaux de Rivoli. — Réception par le Directoire. — Adresses des généraux. — La jalousie d'Augereau. — Bonaparte et Bernadotte. — Le 18 fructidor. — Impressions sur la journée. — Le commandement du Midi. — Retour en Italie. — Passariano. — Organisation de l'armée d'Angleterre. — Dépit de Bernadotte. — Projets de retraite. — Entrevue avec Barras. — Nomination aux îles Ioniennes. — Meurtre de Duphot à Rome. — Bernadotte est proposé par Bonaparte pour l'ambassade de Vienne.

Le 22 thermidor an IV (9 août 1797), Bonaparte écrivait de Milan au Directoire (1) : « ... Je vous ai annoncé, après la bataille de Rivoli, vingt et un drapeaux et je ne vous en ai envoyé que quinze ou seize. Je vous envoie par le général Bernadotte les autres qui avaient été laissés à Peschiera.

« Cet excellent général (2), qui a fait sa réputa-

(1) *Corr. de N.*, 2083.

(2) Voici, d'après les *Archives de la Guerre*, le résumé des services de Bernadotte jusqu'en 1797 :

Bernadotte, Jean-Baptiste, né à Pau le 26 janvier 1763. Fils de

tion sur la rive gauche du Rhin, est aujourd'hui un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie. Il commande les trois divisions qui sont sur les frontières d'Allemagne. Je vous prie de vouloir bien le renvoyer à l'armée d'Italie le plus tôt possible.

« Je ne dois pas laisser passer cette occasion sans donner à sa brave division et aux troupes qui, l'année dernière, sont venues du Rhin et de Sambre-et-Meuse à l'armée d'Italie, le tribut d'éloges que je dois à leurs services. Dans toutes les occasions, elles ont culbuté ce qui était devant elles. Au passage du Tagliamento, comme à l'attaque de Gradisca, elles ont montré ce courage et ce zèle ardent pour la gloire nationale qui distinguent les armées de la République.

« Vous voyez dans le général Bernadotte un des

Henry de Bernadotte, procureur au Sénéchal, et de demoiselle Jeanne de Saint-Jean.

Soldat au régiment d'infanterie *Royal la Marine*, le 3 septembre 1780 ;

Grenadier le 20 mai 1782 ;

Caporal le 16 juin 1785 ;

Sergent le 31 août 1785;

Fourrier le 21 juin 1786 ;

Sergent-major le 11 mai 1788 ;

Adjudant le 7 février 1790 ;

Lieutenant au 36e régiment d'infanterie, le 6 novembre 1791 ;

Adjudant-major au 36e, le 30 novembre 1792 ;

Capitaine (par élection), 18 juillet 1793 ;

Chef de bataillon (élu) le 8 août 1793, confirmé le 8 février 1794 ;

Chef de brigade commandant la 71e demi-brigade d'infanterie de bataille, le 4 avril 1794 ;

Général de brigade le 29 juin 1794 ;

Général de division le 22 octobre 1794 ;

Employé à l'armée d'Italie, 5 février 1797.

Campagnes : Armée du Rhin, 1792-1793, armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, 1794-1797; armée d'Italie, 1797.

amis les plus solides de la République, incapable par principes comme par caractère de capituler avec les amis de la liberté, pas plus qu'avec l'honneur. »

Ainsi annoncé par Bonaparte, Bernadotte arrivait à Paris le 5 fructidor (22 août). La remise des trophées de Rivoli fut fixée au 27 août. Reçu en séance extraordinaire le même jour que l'ambassadeur de la jeune république cisalpine, le général présenta lui-même les drapeaux aux directeurs et prononça un discours : « ... Dépositaires suprêmes des lois, certains du respect et de l'obéissance constitutionnelle des soldats de la Patrie, continuez d'exciter l'admiration de l'Europe. Comprimez les factions et les factieux. Terminez le grand ouvrage qu'elle réclame; elle désire qu'il ne soit plus versé de flots de sang. Mais, si, comptant sur nos divisions domestiques; si, comptant plus encore sur leurs liaisons avec les déserteurs de la cause de la liberté; si, dis-je, nos ennemis formaient des prétentions exagérées, nous reprendrons les armes et nous marcherons au combat avec l'appareil menaçant qui suit les armées; mais nous marcherons, assurés de la justice de notre cause, précédés par l'augure de la victoire... »

Ces phrases pompeuses prononcées par Bernadotte le 27 août (10 fructidor), ne faisaient que paraphraser ce que, depuis six semaines, le général en chef écrivait constamment d'Italie. Il faut d'ailleurs se souvenir que les armées — surtout celle d'Italie — étaient restées très jacobines et que les élections de l'an V (qui avaient amené dans les Conseils une

majorité de modérés) avaient paru profondément regrettables.

A l'occasion de l'anniversaire du 14 juillet, Bonaparte avait tenu à faire connaître ses idées sur la nécessité d'orienter différemment la politique intérieure. Sa proclamation avait été « l'étincelle qui allume l'incendie ». Suivant l'exemple donné par le général en chef, la plupart des généraux en vedette — Masséna, Joubert, Baraguey d'Hilliers, Ney, Championnet, Lannes, Lefebvre, Victor, Delmas, Bernadotte — avaient aussi affirmé leurs sentiments politiques. Tous s'étaient déclarés prêts à marcher au secours du Directoire pour sauver la République menacée par la majorité des Conseils. Leurs adresses avaient été votées par les sous-officiers et par les soldats. « Elles se ressentaient de la violente agitation des âmes. Les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin partageaient les mêmes sentiments (1). » Berthier avait écrit à ce propos, le 30 messidor (18 juillet), au général ambassadeur Aubert-Dubayet : « ... Vous trouverez ci-joint la relation des fêtes qui ont été célébrées dans toutes les divisions de l'armée, le 26 messidor dernier, anniversaire de la mémorable journée du 14 juillet, époque où le peuple français a renversé la tyrannie. Cette relation est suivie des différentes adresses de nos frères d'armes. Vous verrez qu'au même jour et au même instant, dans tous les points de l'armée, chaque défenseur de la Patrie a prononcé le serment : Guerre implacable et éternelle aux

(1) *Commentaires de Napoléon*, II, 90.

royalistes, fidélité au gouvernement républicain et à la Constitution de l'an III... (1). »

Assez modérée dans la forme, l'adresse de la division Bernadotte avait été cependant fort nette. « La Constitution républicaine, — disait-elle, — semble menacée. Il répugne à nos âmes sensibles et généreuses de le croire. Mais, si le fait est vrai, parlez! Les mêmes biens qui ont assuré l'indépendance nationale, les mêmes chefs qui ont guidé les phalanges, existent encore. Avec de tels appuis, vous n'avez qu'à vouloir pour faire disparaître les conspirateurs du tableau des vivants... »

Le Président du Directoire, — c'était alors La Révellière, — connaissait, sans doute, l'adresse de la division Bernadotte. De plus, Bonaparte venait de présenter Bernadotte lui-même comme « un des amis les plus solides de la République », comme « incapable de capituler avec les ennemis de la liberté ». Aussi, La Révellière répondit-il à la harangue du général dans un style non moins pompeux (2). Après avoir longuement fait ressortir que la république naissante « étoufferait tous les serpents qui assiégeaient son berceau », le Président termina ainsi : « Tels sont, brave général, les sentiments qui animent le Directoire exécutif. La vue des trophées que vous lui présentez, arrachés aux ennemis par les armées républicaines, l'élève aux plus sublimes idées, et redouble encore son énergie. Il le jure par la volonté nationale et la valeur de

(1) Lettre citée dans le *Carnet de la Sabretache*, 1900, p. 479.
(2) Dans cette même séance publique du 10 fructidor an V.

nos guerriers : la République sera sauvée, la République sera puissante, glorieuse et tranquille!...

« Qu'il est, en même temps, agréable, pour le Directoire exécutif, d'avoir pour interprète entre lui et les défenseurs de la Patrie, un des plus illustres généraux qui les conduisirent si souvent à la victoire et dont le nom s'est également illustré et sur les bords du Rhin et sur les rives du Tagliamento. Qu'il est doux aussi pour moi d'être l'organe de mes collègues dans l'expression de leur reconnaissance et de leur admiration pour tous vos intrépides camarades et pour vous, et de pouvoir, en ce moment, presser sur mon cœur le brave général Bernadotte! »

*
* *

Ce discours officiel de La Révellière (1) ne traduisait pas les véritables sentiments de la majorité du Directoire. L'accueil reçu par le général porteur de drapeaux avait été très médiocre, de la part des triumvirs. Barras était d'ailleurs à ce moment fort entiché d'Augereau, qui venait de recevoir le commandement de la 17e division militaire. C'était sur Augereau, prêté par Bonaparte, et considéré comme un auxiliaire indispensable (2), que comptaient abso-

(1) Une amusante méprise se produisit à propos de ce discours. L'aide de camp Lavallette, alors à Paris, correspondait régulièrement avec Bonaparte. Il envoya en Italie le discours du *Président* du Directoire. Or, La Révellière venait seulement de prendre, après Carnot, ces fonctions de Président. Mal informés ou oublieux, Bonaparte et Clarke attribuèrent le discours à Carnot! Clarke transmit à l'*ancien* président les compliments du général en chef. *(Mémoires de La Révellière*, II, 103.

(2) Voir dans les *Papiers d'un homme d'État*, IV, 510-512, les

lument ceux qui préparaient une prochaine *Journée*. Or, comme beaucoup de généraux d'Italie, Augereau s'était montré, depuis plusieurs mois, très jaloux de Bernadotte!

Les causes de cette jalousie étaient fort complexes et il faut les rappeler ici. A la fin de vendémiaire an V (octobre 1796), Bernadotte avait reçu mission de conduire en Italie vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse envoyés comme renfort à Bonaparte. Avec trois divisions parties de Metz, il avait traversé le Mont-Cenis pendant l'hiver et avait rejoint le quartier général à la fin de janvier, peu avant la campagne d'Autriche. Le Directoire l'avait maintenu à la tête de ses belles troupes et l'avait mis lui-même à la disposition du vainqueur de Rivoli (1).

Précédé d'une réputation fort glorieuse, Bernadotte avait été cordialement reçu par le général en chef, qui l'avait déjà rencontré à Marseille en 1794, au mariage de son frère Joseph avec Julie Clary. Le renfort amené était important et désiré depuis longtemps. Très satisfait de voir ainsi grossir son armée, Bonaparte n'avait rien négligé pour s'attacher son nouveau subordonné, mais Bernadotte, au contraire, avait d'abord affecté de la réserve et même une certaine méfiance. Aussitôt après la première entrevue, il avait dit à ses officiers : « J'ai vu

lettres adressées à Bonaparte à cette époque par Augereau. Elles expliquent la situation exceptionnelle prise par le brillant divisionnaire de Castiglione.

Cf. aussi le *Recueil* de M. Victor Pierre, sur le 18 fructidor.

(1) Bonaparte ne fut prévenu officiellement de cette décision que par une lettre du Directoire du 17 pluviôse (5 février 1797).

un homme de vingt-six à vingt-sept ans qui veut paraître en avoir cinquante. Cela ne me dit rien de bon pour la République... »

Les soldats du Rhin n'avaient pas non plus sympathisé avec leurs camarades d'Italie aux premiers contacts. La division de Bernadotte, formée par presque toutes les troupes amenées de Metz (1), était très différente des autres divisions comme tenue et comme esprit, et composée d'éléments très dissemblables. Les officiers du Rhin passaient pour vouloir être des *Messieurs* (2) et une sorte de rivalité entre les *Messieurs* et les officiers des anciens régiments d'Italie s'était promptement manifestée. « Des querelles regrettables s'étaient produites après ce contact entre des corps qui avaient longtemps vécu sous une discipline et dans des pays si peu semblables. Leurs services, leurs titres, leurs souvenirs de gloire n'étaient pas pareils (3). »

Bernadotte n'était pas responsable de cet état d'esprit. A l'armée d'Italie, comme à celles du Rhin et de Sambre-et-Meuse, il fit très brillamment son devoir, et, dans la courte campagne d'Autriche, au Tagliamento, à Gradisca, à Trieste et à Laybach, sa division se fit remarquer par sa discipline et par sa

(1) Cette division comprenait les 31e, 55e, 61e, 88e demi-brigades de bataille, la 15e demi-brigade d'infanterie légère et le 14e régiment de dragons. La 2e demi-brigade d'infanterie légère, venue de Metz, rejoignit la division Masséna. Le 19e chasseurs à cheval, également amené par Bernadotte resta provisoirement à Milan. (*Corr. de N.*, 1530.)

(2) Le mot d'*aristocrate*, longtemps employé, était alors démodé.

(3) Général comte Roguet, *Souvenirs*, I, 345. — Le général Thiébault donne aussi de curieux détails sur cette rivalité. (*Mémoires*, II, V.)

courageuse attitude. Dès le 20 mars, après la bataille de Gradisca, Bonaparte en avait rendu compte au Directoire en termes flatteurs : « La division Bernadotte s'est conduite avec un courage qui nous est un garant de nos succès à venir. Le général Bernadotte, ses aides de camp, ses généraux, ont bravé tous les dangers. » Et, peu de jours après, le Directoire avait écrit lui-même à Bernadotte : « Vous avez prouvé, général, que vous vous êtes déjà rendu familier ce nouveau théâtre de guerre. Le prince Charles a dû reconnaître, à Gradisca, celui dont il a si souvent redouté l'audace et l'habileté en Allemagne... »

A la suite de cette bataille de Gradisca, Bonaparte avait considéré Bernadotte comme un de ses meilleurs généraux. Comprenant que son nouveau lieutenant pouvait devenir une force un jour, il avait cherché à le séduire en flattant son amour-propre et son orgueil. Mais il ne s'était certainement pas arrêté à l'idée de voir en Bernadotte un rival de gloire! La distance entre eux était encore trop grande! Toujours est-il qu'à la fin de la campagne d'Autriche les relations étaient devenues excellentes entre les deux généraux. Malgré ses préventions du début, Bernadotte avait subi très complètement l'ascendant du général en chef. Son ambition n'avait pas encore pris de forme bien définie, et c'était avec joie qu'il était venu porter à Paris les drapeaux de Rivoli.

Cependant, les éloges décernés pendant la campagne d'Autriche aux troupes venues de l'armée de Sambre-et-Meuse, avaient, pour certains chefs, paru

très supérieurs aux services rendus. Voulant s'attacher Bernadotte, Bonaparte avait mis en relief, avec une grande bienveillance, les hauts faits de sa division, et les généraux de la première armée d'Italie s'en étaient montrés jaloux. Il leur avait semblé que les compliments adressés aux *Messieurs* diminuaient leur propre gloire, si chèrement acquise depuis un an ! Augereau surtout, — le futur duc de Castiglione, — n'avait pas caché son dépit. D'ailleurs, les troupes de Bernadotte passaient pour n'être pas vraiment « patriotes ». Leur modération — très relative — leur était reprochée comme une faiblesse. L'adresse signée par les officiers arrivés de Metz avait paru bien pâle à côté des autres et de celle, spécialement violente, qu'Augereau lui-même avait rédigée !

L'arrivée de Bernadotte était donc très désagréable pour le commandant de la 17e division militaire. A Paris, comme en Italie, Bernadotte n'allait-il pas lui ravir une partie de sa gloire et de son crédit, et peut-être même chercher à le supplanter dans la confiance du Directoire ? Le porteur de drapeaux avait-il reçu une mission politique spéciale ? Ne tenterait-il pas, lui aussi, de jouer un rôle, d'orienter différemment les événements ? La présence de ce rival pouvait devenir bien dangereuse pour le succès escompté du coup d'État !

L'accueil fait par Barras était la conséquence de ces craintes d'ailleurs injustifiées. Trop fin pour ne pas s'apercevoir tout de suite de la méfiance qu'il inspirait et très fixé sur les sentiments d'Augereau,

Bernadotte s'était tenu prudemment à l'écart depuis son arrivée, cachant soigneusement ses ambitions et ne se livrant à personne. Il s'était lié pourtant avec Lavallette, l'homme de confiance de Bonaparte, et Lavallette, dit-on, tenta de faire revenir Barras sur ses préventions (1).

Malgré la réserve qu'il s'était imposée, Bernadotte avait été reçu par certains personnages officiels. Le 6 fructidor (23 août), c'est-à-dire quatre jours avant la remise des drapeaux au Luxembourg, il avait dîné chez Schérer, ministre de la guerre depuis un mois. Thibaudeau raconte (2) qu'à ce dîner, où se trouvaient plusieurs généraux en vue, Bernadotte et Kléber surtout déblatérèrent contre le Conseil des Cinq-Cents : « Ils disaient avoir vu, dans les journaux envoyés aux armées, qu'à la tribune on traitait les généraux de scélérats et de brigands. Il n'y avait, suivant eux, de salut que dans le gouvernement militaire. Après dîner, je causai familièrement avec chacun d'eux. Kléber me parut ne pas faire grand cas du Directoire et n'avoir aucune confiance en Bonaparte, mais, à la vie à la mort pour la République... Bernadotte me dit qu'il n'approuvait point les adresses des armées, qu'il avait résisté à l'exagération du général Joubert et qu'il s'était fait une réputation de modéré pour l'adresse qu'il avait fait adopter pour sa division... »

En somme, comme son nouvel ami Lavallette, Bernadotte s'était posé en simple observateur de la situation politique et avait, lui aussi, transmis régu-

(1) Pour l'attitude de Lavallette, voir Clarke, VI.
(2) *Mémoires de Thibeaudeau*, I.

lièrement ses impressions au quartier général de Milan. Racontant sa réception officielle au Luxembourg, il écrivait à Bonaparte, le 15 fructidor (1er septembre) (1) : « Les discours prononcés ont réveillé l'âme des républicains. Le parti royaliste a changé de plan, il n'ose plus heurter le Directoire, mais il n'en doit pas moins être poursuivi et conspué afin que les patriotes puissent diriger les élections prochaines... Les adresses ont terrifié les partisans de la royauté. Je ris de leur extravagance. Il faut qu'ils connaissent bien peu ceux qui conduisent les armées et les armées elles-mêmes pour espérer de les museler avec autant de facilité, pour croire qu'un orateur plus ou moins savant, plus ou moins acheté, puisse altérer un instant notre repos. Ces députés, qui parlent avec autant d'impertinence, sont loin de se douter que nous asservirions l'Europe si vous vouliez en former le projet. » Bernadotte ajoutait qu'il comptait repartir pour l'Italie, du 20 au 25 fructidor (du 6 au 11 septembre) : « Ce séjour d'intrigues, tout à fait opposé au caractère d'un militaire qui n'a en vue que la prospérité de la patrie n'est pas de mon goût. Adieu, mon général; jouissez délicieusement, n'empoisonnez pas votre existence par des réflexions tristes. Les républicains ont les yeux sur vous, ils pressent votre image sur leur cœur; les royalistes la regardent avec respect et frémissent... »

On voit quels étaient encore, trois jours avant le 18 fructidor, les sentiments manifestés par Berna-

(1) Lettre citée par Thibaudeau.

dotte à l'égard de son général en chef ! Barras les lui a reprochés amèrement : « Il ne parlait qu'avec enthousiasme de Bonaparte, il lui adressait des expressions pleines d'admiration et de dévouement... »

*
* *

Bernadotte ne prit donc aucune part aux événements. Il écrivit le lendemain de la Journée : « J'aurais certainement agi si la cause de la République eut été compromise. Mais, comme cette extrémité n'a pas été un seul instant à craindre, j'ai cru qu'il était de mon devoir de ne pas mêler un sabre de plus à cette échauffourée déjà trop essentiellement militaire... »

Cependant, malgré son abstention et l'indifférence affectée dont il avait fait preuve, il est certain que Bernadotte applaudit d'abord nettement au Coup d'État (1) et que, dans les jours qui suivirent, il eut l'occasion de voir et de féliciter les vainqueurs. Le 23 fructidor, le ministre Schérer lui faisait parvenir, au nom du Directoire, un important hommage : quatre chevaux de prix, un sabre d'honneur avec son ceinturon, une paire de pistolets de la fabrique de Versailles (2). Cet hommage s'adressait au porteur des drapeaux de Rivoli. D'après une tradition établie depuis les premiers envois de trophées, en 1796, le Directoire avait en effet l'habitude de remercier ainsi les messagers désignés par Bonaparte.

(1) Lettre adressée au *Grondeur*, citée par Thibeaudeau.
(2) A. N. AF, III, 157.

Six jours après le 18 fructidor, Bernadotte envoyait à Milan des impressions assez optimistes : « Paris est tranquille. Le peuple a appris l'arrestation des députés, d'abord avec indifférence. Un esprit de curiosité l'a bientôt attiré dans les rues, l'enthousiasme a suivi, et l'air qui, depuis longtemps, n'avait pas retenti des cris de vive la République en a été frappé dans toutes les rues... Le gouvernement a dans ce moment à sa disposition la possibilité de remonter l'esprit public; mais tout le monde sent qu'il faut qu'il s'entoure de républicains probes et énergiques. Malheureusement, une foule d'hommes sans talents et sans moyens croient déjà que le mouvement n'a été que pour eux; le temps est propre à tout remettre. Les armées ont repris de la consistance; *les militaires de l'intérieur sont considérés ou du moins craints*. Les émigrés les fuient et les prêtres insermentés se cachent. Jamais circonstance ne fut plus heureuse pour consolider la République... (1). »

On remarquera l'appréciation portée dans cette lettre : *les militaires de l'intérieur sont considérés ou du moins craints*. C'était sans doute une allusion aux élections faites après le 18 fructidor pour remplacer Carnot et Barthélemy. Trois généraux avaient figuré sur la liste des Cinq-Cents, Augereau, Ernouf et Masséna. Tous trois avaient obtenu près de deux cents voix, mais Merlin de Douai et François de Neufchâteau avaient été

(1) Bernadotte à Bonaparte, 24 fructidor (10 septembre).

choisis par les Anciens pour entrer au Directoire.

Or, Augereau — que Bernadotte classait maintenant parmi les *militaires de l'intérieur* — se considérait, assez justement, comme le triomphateur du 18 fructidor! Il avait fermement espéré remplacer au Luxembourg un des proscrits et était fort dépité de son échec. Le commandement de la 17e division militaire n'était plus, pour lui, une place suffisante et ses réclamations firent décider un remaniement complet dans les grands commandements. Dès le lendemain de la Journée, Moreau qui avait trop tardivement dévoilé les intrigues anciennes de Pichegru (intrigues qu'il connaissait depuis longtemps) était lui-même tombé en disgrâce. Son armée avait alors été donnée à Hoche qui devait réunir sous son commandement les troupes de la Sambre et du Rhin. Mais, le 19 septembre, Hoche disparaissait en pleine jeunesse! Le lendemain, Augereau obtenait sa lourde succession. L'armée confiée au général de Fructidor était plus nombreuse que celle d'Italie (2)!

Un autre commandement se trouvait aussi disponible : celui du Midi. Ce commandement était plus politique que militaire. L'armée du Midi devait rétablir l'ordre en Provence et purger le pays des bandes de malfaiteurs qui l'infestaient sous prétexte d'insurrection politique. Il fallait combattre les anarchistes de droite et faire exécuter de nouvelles

(1) Voir Introduction, I.

(2) Cette désignation parut désastreuse à Bonaparte qui, tout en estimant le courage d'Augereau, n'avait qu'une médiocre confiance dans sa valeur comme général en chef.

mesures très rigoureuses qui paraissaient indispensables (1).

Pour cette mission, le Directoire songea à Bernadotte. L'arrêté de nomination fut signé dans la soirée du 20 septembre (4e complémentaire de l'an V) sans que l'intéressé ait été même consulté!

C'était un commandement en chef! Mais Bernadotte ne se souciait pas d'aller faire en Provence des opérations policières sans gloire. Il refusa très nettement l'offre du Directoire (2). A ce moment, d'ailleurs, les négociations commencées à Udine traînaient en longueur. Une reprise des hostilités paraissait possible et peut-être prochaine. Assez écœuré de tout ce qu'il avait vu depuis un mois, le général ne tenait pas à prolonger son séjour à Paris et résolut de partir pour l'Italie.

Après avoir pris congé des Directeurs dans les derniers jours de septembre, il se dirigea rapidement sur Milan puis rejoignit le général en chef à Passariano. Lavallette l'y avait déjà précédé et Bonaparte était fort renseigné sur les événements de Fructidor. Bernadotte resta plusieurs jours à Passariano, où il trouva le général Desaix (3), fit la

(1) Le commandement du Midi s'étendait sur les 8e, 9e, 10e et 20e divisions. M. Sciout (III, 91) prétend qu'à ce moment il fut question de Bernadotte pour le ministère de la guerre. Son nom aurait été mis en avant par Lavallette. Je n'ai trouvé aucune trace de ce fait.

(2) Bernadotte fut remplacé par le générale Pille.

(3) Le général Desaix était venu en Italie pour visiter les champs de bataille. Il notait ainsi Bernadotte dans ses impressions de voyage : « Jeune, plein de feu, de vigueur, de belles passions, de caractère surtout très estimable. Il n'est pas aimé parce qu'il passe pour enragé. Ses troupes sont les mieux tenues de l'armée. » (*Carnet de la Sabretache,* 1898.)

connaissance des plénipotentiaires autrichiens et reçut de Joséphine un accueil charmant. Les impressions qu'il rapportait de Paris étaient d'ailleurs semblables à celles de Lavallette. La paix lui paraissait nécessaire. « Il dit que les esprits étaient trop agités pour que les hostilités pussent être reprises avec avantage à moins que le gouvernement ne fût investi d'une sorte de dictature, mais que, dans ce cas, la position de Bonaparte deviendrait fort dangereuse. Victorieux ou défait, il n'en serait pas moins l'objet des soupçons et de la surveillance du pouvoir (1). »

Peut-être, ces conversations contribuèrent-elles à hâter les décisions du négociateur (2)? Le séjour du général Bernadotte à Passariano se prolongea jusqu'au 14 ou 15 octobre. Et c'est le 17 octobre (26 vendémiaire an VI) que Bonaparte mit sa signature au bas du traité de Campo-Formio.

*
* *

Aussitôt le traité signé, Bonaparte s'empresse de quitter la région d'Udine. Il a hâte de retrouver ses troupes. En cours de route, il passe la revue des divisions de son armée et revoit alors Bernadotte. Le 1er novembre, après une absence de deux mois, il rentre au château de Mombello et y trouve des instructions du Directoire le chargeant de représenter la République au congrès qui va s'ouvrir incessamment à Rastadt.

Avant de se diriger vers l'Allemagne, le général

(1) Touchard-Lafosse, *Mémoires*, I.
(2) Voir Clarke, VI.

en chef prend les premières mesures nécessaires pour organiser l'armée *dite* d'Angleterre dont un décret du 26 octobre (1) vient de consacrer la création. Le 12 novembre, cette organisation est assez avancée pour qu'il puisse écrire au Directoire : « Vous trouverez ci-joint la distribution de l'armée d'Italie en armée d'Angleterre, d'Italie, et dans nos établissements. J'ai fait toutes les dispositions et donné tous les ordres en conséquence afin que, dès que l'échange des ratifications aura eu lieu, et que nous serons dans Mayence, on puisse commencer à mettre les colonnes en marche pour l'Océan (2). » Les généraux d'Italie qui doivent se tenir prêts à partir ont été désignés nominativement dès le 9 novembre (3) : Masséna, *Bernadotte*, Brune, Joubert, Victor, Duphot, Pijon, Verdier, Point, Rampon, Ménard, Gardanne, Mireur, Friant, Belliard, Veaux, Vial, Monnier, Lannes.

A cette armée d'Angleterre, quel peut être le rôle de l'ambitieux Bernadotte? Le commandement en chef du Midi lui a paru insuffisant après Fructidor. Or, les nécessités de l'organisation des « colonnes à mettre en marche pour l'Océan » ont amené Bonaparte à réduire sensiblement l'effectif des divisions. Bernadotte a commandé, pendant la campagne d'Autriche, près de vingt mille hommes amenés de Metz, et la décision prise par le général en chef va

(1) *Décret du 26 octobre* (5 *brumaire*) : « Il se rassemblera sans délai, sur les côtes de l'Océan, une armée qui prendra le nom d'armée d'Angleterre. Le citoyen général Bonaparte est nommé général en chef de cette armée. »

(2) *Corr. de N.*, 2354.

(3) *Corr. de N.*, 2334.

réduire de moitié son commandement! Comment, dans ces conditions, peut-il espérer montrer sa valeur et s'élever au rang qu'il croit mériter, — au premier rang?

C'est à partir de ce moment que les relations des deux généraux vont perdre pour toujours leur caractère de cordialité. Dès qu'il apprend la mesure prise, Bernadotte la considère comme offensante et estime que sa dignité outragée ne lui permet pas de rester, dans ces nouvelles conditions, sous les ordres de Bonaparte. Il n'ose protester ouvertement, mais il est bien résolu à ne pas déchoir en cédant une partie des troupes qu'il a commandées depuis un an. Une demande de congé est immédiatement adressée à Paris. Sans attendre la réponse, le général abandonne sa division en prétextant un impérieux besoin de repos; il prévient simplement Bonaparte de son départ et lui fait des adieux comme s'ils ne devaient jamais plus se revoir. Il annonce du reste son intention formelle de prendre sa retraite et de vivre désormais à la campagne! Il fait même une sorte de testament militaire, recommandant ses deux aides de camp favoris, Maison et Gérard (1).

La lettre de recommandation était fort insolente. « Maison et Gérard, — disait Bernadotte, — peuvent, comme moi, s'incliner devant le talent, mais jamais devant l'audace. Quoique j'aie à me plaindre de vous, je m'en séparerai sans cesser d'avoir pour vos talents la plus grande estime... »

(1) Tous deux futurs maréchaux de France.

A peine arrivé à Paris, Bernadotte va conter à Barras tous ses griefs contre Bonaparte. Heureux de pouvoir exploiter un jour une rivalité qu'il pressent, le Directeur cherche à consoler le malheureux général et le dissuade de ses projets de retraite. « Vous êtes un vrai républicain, lui dit Barras, personne ne peut mieux que vous, servir notre patrie; vous êtes encore capable de faire quelques campagnes. » — « J'ai plus de vingt campagnes dans le ventre au service du Directoire, » réplique le fougueux Béarnais, avec une énergie redoutable, en agitant son grand sabre (1). Barras fait alors les plus belles promesses pour un avenir prochain et, à la suite de cette entrevue, il n'est plus du tout question de retraite à la campagne! Bernadotte continue à ne pas vouloir faire partie, comme simple divisionnaire, de l'armée d'Angleterre, mais il n'éprouve plus le moindre besoin de repos! Il se montre, au contraire, très désireux d'être employé, n'importe où, pourvu qu'on lui donne un commandement indépendant. Il irait volontiers aux îles Ioniennes ou au pays lointain de l'Ile de France et propose même au Directoire d'organiser et de conduire une expédition contre les Anglais en Hindoustan!

Peu de jours après son retour de Rastadt, le 18 décembre, Bonaparte répond de Paris à son ancien lieutenant. Peut-être le général en chef se rend-il compte que la dislocation de la division de Gradisca a été une mesure fâcheuse qui excuse

(1) Voir dans Barras, III (148-151), les curieux détails de cette entrevue.

jusqu'à un certain point la mauvaise humeur et la lettre insolente de Bernadotte? Toujours est-il qu'il semble vouloir ménager la susceptibilité de son orgueilleux collègue. Il ne fait aucune allusion au testament qui a légué Maison et Gérard et propose même de revenir sur la décision d'organisation prise à Milan le mois précédent : « Le Directoire exécutif s'empressera de saisir toutes les occasions de faire ce qui pourrait vous convenir. Il a décidé qu'il vous laisserait le choix de prendre le commandement des îles Ioniennes, ou une division de l'armée d'Angleterre, laquelle *sera augmentée des anciennes troupes que vous aviez* à l'armée de Sambre-et-Meuse, ou même une division territoriale, la dix-septième par exemple (1). Personne ne fait plus de cas que moi de la pureté de vos principes, de la loyauté de votre caractère et des talents militaires que vous avez développés pendant le temps que nous avons servi ensemble. Vous seriez injuste si vous pouviez en douter un instant (2). »

Cette lettre du 18 décembre est expédiée à Milan. Depuis quelques jours, en effet, Bernadotte a repris le chemin de l'Italie, où il compte attendre l'exécution de la parole de Barras! La promesse a porté sur le commandement en chef de l'Italie, qui va forcément devenir disponible à bref délai, lorsque Bonaparte se mettra à la tête de l'armée d'Angleterre. Mais Barras n'a osé l'avouer ni à ses collè-

(1) La 17e division était celle de Paris qu'Augereau avait commandée en Fructidor.
(2) *Corr. de N.*, 2390.

gues, ni à Bonaparte. C'est une promesse qui ne sera tenue qu'ultérieurement et il sera temps alors de la faire connaître!

Jusqu'à nouvel ordre, c'est Berthier qui est désigné officiellement pour l'emploi de général en chef en Italie. Le 12 décembre, Bonaparte a rédigé des instructions pour son ancien chef d'état-major et luí a donné l'ordre de se mettre en route immédiatement, de façon à être rendu à Milan le 28 ou le 29 frimaire (18 ou 19 décembre) (1). Et, le 29 décembre, de nouvelles instructions de détail sont encore envoyées au « général en chef Berthier (2). »

Ainsi donc, pendant tout le mois de décembre, rien ne peut faire croire à la désignation de Bernadotte comme commandant en chef en Italie. Le Directoire désire cependant être agréable au général et il lui fait offrir officiellement le commandement des îles Ioniennes. Bernadotte, qui n'a sans doute qu'une médiocre confiance dans la promesse que Barras lui a faite à Paris, accepte sans hésiter et répond de Trévise, le 11 nivôse (31 décembre). « J'ai reçu, citoyens directeurs, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 frimaire dernier. J'accepte le commandement des départements de Corcyre, d'Ithaque et de la mer Égée. J'envoie pour prendre vos instructions le citoyen Maurin, mon aide de camp, capitaine ; s'il y en avait qui dûssent m'être communiquées de vive voix, je me rendrais sur-le-champ près du Gouvernement... Je prie le Directoire d'être persuadé de l'attachement que j'ai

(1) *Corr. de N*, 2386.
(2) *Corr. de N.*, 2393.

pour lui et du zèle avec lequel je m'empresserai d'exécuter ses ordres (1). »

*
* *

Cependant, — au commencement de janvier, — les préparatifs de l'expédition d'Angleterre sont assez avancés pour que Bonaparte songe à faire revenir Berthier très prochainement à Paris. On discute donc le nom de son successeur en Italie et c'est à ce moment que Barras pose nettement la candidature de Bernadotte, qui, lui, vient d'accepter d'aller aux îles Ioniennes!

Le 6 janvier, — ignorant encore l'assassinat de Duphot, — le Directoire prévient Bonaparte de ses intentions. Le jour même, Bonaparte, qui est à Paris, écrit à Berthier : « Je *crois* que le Directoire désire laisser en Italie le général Bernadotte », et il annonce officieusement la chose au général Bernadotte lui-même (2) : « Je vous remercie des observations que vous m'avez envoyées sur les établissements français dans la mer Ionienne. Vous ne perdez pas de temps; vous passez à vous instruire le temps que la paix vous empêche de passer sur le champ de bataille. J'aurais fort désiré vous avoir avec moi en Angleterre; *mais il paraît que le gouvernement croit votre présence nécessaire pour commander l'Italie*. Ce poste est si essentiel que je n'aurais pas bonne grâce à y résister. Vous servirez la République en éclairant la marche des nouveaux républicains d'Italie. Croyez que dans toutes les circons-

(1) A. N. AF, III, *Affaires particulières*, carton 268.
(2) *Corr. de N.*, 2400.

tances, je vous donnerai des preuves de l'estime que vous m'avez inspirée. »

Deux jours après l'expédition de ces lettres, le 8 janvier, le Directoire apprend les graves événements de Rome des 28 et 29 décembre : le général Duphot a été tué dans une sanglante émeute et l'ambassadeur de la République, Joseph Bonaparte, a dû quitter la ville éternelle! Il faut donc aviser immédiatement à cette situation nouvelle. Une démonstration militaire paraît s'imposer.

Or, la désignation de Bernadotte comme commandant en chef en Italie, bien que résolue en principe depuis le 6 janvier, n'est pas officielle encore. Berthier est à Milan; il ne doit rentrer que plus tard, pour prendre les fonctions de chef d'état-major de l'armée d'Angleterre et, vu la gravité des circonstances, c'est à lui que les opérations militaires en Italie doivent normalement rester confiées. « L'honneur de prendre Rome vous est réservé, — lui écrit Bonaparte le 11 janvier (22 nivôse) (1). —Vous êtes nommé, au reste, pour remplir les fonctions de chef d'état-major de l'armée d'Angleterre. *Bien entendu, qu'auparavant,* vous finirez de pacifier l'Italie et de venger l'honneur national. »

En même temps qu'il décide les premières mesures pour « prendre Rome », le Directoire, craignant des mouvements du côté de Naples, juge utile d'envoyer au roi Ferdinand un ambassadeur militaire en remplacement du titulaire Treilhard,

(1) *Corr. de N.*, 2404 et 2405.

qui n'a pas rejoint et qui, actuellement, représente la République à Rastadt. Pour remplir cette mission à Naples, il est naturel de désigner un des généraux en vue, présent en Italie. Le nom de Bernadotte est mis en avant, puis celui de Brune, et c'est ce dernier qui est définitivement choisi par le Directoire. Des instructions hâtives sont rédigées par Bonaparte dans la soirée et envoyées à Brune par l'intermédiaire de Berthier, son supérieur hiérarchique (1).

D'autre part, depuis le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), et surtout depuis la ratification de ce traité par les Conseils (30 octobre et 3 novembre), il a été plusieurs fois question de reprendre avec l'Autriche des relations diplomatiques régulières. Au moment où les affaires se compliquent si subitement en Italie centrale, il paraît désirable que la République soit officiellement représentée auprès de l'empereur. Le Directoire se décide donc à envoyer un ambassadeur à Vienne.

Or, Bernadotte se trouve, en somme, disponible. Il n'est pas encore parti pour les îles Ioniennes, et le commandement en chef de l'Italie, qui lui a été promis par Barras, se trouve ajourné, pour longtemps peut-être, puisque Berthier vient d'être chargé des opérations contre Rome! Il est donc naturel de lui offrir une compensation. C'est pour cela que son nom a été prononcé pour une mission éventuelle à Naples, mission qui vient d'être confiée à Brune. Mais l'ambassade de Vienne, la première de toutes

(1) Pour cette mission donnée à Brune et qui, d'ailleurs, ne fut pas remplie, voir Canclaux, VII.

les ambassades, est un poste autrement important, autrement en évidence, qui semble devoir donner satisfaction à toutes les ambitions d'indépendance manifestées par Bernadotte.

C'est Bonaparte lui-même qui propose aux Directeurs la candidature de son ancien lieutenant. Il le présente comme aimable, séduisant, rusé, appartenant à la diplomatie. « Il faut le lancer dans cette carrière, — dit Bonaparte (1), — lui en donner le premier poste, afin d'imposer doublement à nos ennemis, en leur faisant accepter un militaire de la République, et aux ennemis titrés de l'intérieur, qui veulent que la diplomatie ne soit occupée que par la noblesse, en envoyant un plébéïen à cette Autriche qui est si ferme sur l'étiquette et ne tient pas moins qu'aux seize quartiers... (2). »

Aucune objection ne fut faite à la proposition de Bonaparte. L'arrêté nommant Bernadotte à Vienne fut signé dans la soirée du 22 nivôse, — le jour même où l'expédition contre Rome venait d'être résolue.

(1) *Barras*, III, 151.

(2) Dans ses *Commentaires* (II, 173), Napoléon a regretté plus tard cette nomination, après l'avoir conseillée. « Ce choix était mauvais, le caractère de ce général était trop exalté, sa tête n'était pas assez calme. »

II

L'ARRIVÉE A VIENNE

Bernadotte accepte. — Lettres à Talleyrand. — Correspondance de Bonaparte avec le comte de Cobenzl. — Personnel emmené par l'ambassadeur. — De Milan à Vienne. — Installation à l'hôtel Lichtenstein. — Le corps diplomatique. — Instructions envoyées de Paris. — Audience impériale du 2 mars.

Bernadotte était à Milan lorsqu'il apprit, en même temps, le maintien de Berthier à la tête de l'armée d'Italie et sa propre désignation comme ambassadeur à Vienne. Il crut d'abord que ce changement n'avait pour but que « de l'écarter des affaires intérieures de la République (1) » et hésita avant d'accepter. Berthier lui fit comprendre cependant que Vienne était un poste d'honneur impossible à refuser. Bernadotte se décida donc assez promptement et écrivit au Directoire : « La première vertu d'un soldat qui est l'obéissance ne me permet pas de faire la plus légère réflexion ; mais je crains bien de rencontrer plus d'obstacles dans la diplomatie que je n'ai eu à en surmonter dans ma carrière militaire (2). »

(1) *Mémoires tirés des Papiers d'un homme d'État*, V, 483.

(2) Lettre citée par Frédéric Masson dans son ouvrage sur *les Diplomates de la Révolution* Le séjour de Bernadotte à Vienne est raconté avec beaucoup de détails par l'éminent historien auquel j'ai fait de nombreux emprunts de documents. Je tiens à les signaler au début de cette étude.

Le nouveau diplomate ne se trompait pas. Les obstacles rencontrés devaient être fort nombreux et difficiles. Trois mois plus tard, l'ambassadeur regretta certainement d'avoir suivi les conseils de Berthier ! Il disait alors, le 14 germinal (3 avril), à son ami le général Ernouf, directeur du dépôt de la guerre : « Je ne te dissimulerai pas que j'aurais été bien plus satisfait de conserver le commandement de l'Italie que d'exercer une des premières ambassades. Tu sais sans doute que le gouvernement m'avait désigné pour remplacer Berthier avant mon départ pour Vienne. Honoré de son nouveau choix, j'ai obéi, mais je te déclare que si j'avais été le maître d'opter, je n'aurais pas hésité à me déterminer pour le commandement militaire... »

En écrivant ainsi à Ernouf le 3 avril, Bernadotte était fort sincère. Son ambassade de Vienne ne lui avait pas donné les satisfactions espérées et il regrettait surtout de n'avoir pas attaché son nom à la prise de Rome ! Mais, en janvier 1798, — malgré la fausse modestie dont il fit alors étalage, — il dut ressentir un légitime orgueil à l'idée d'aller représenter la République triomphante auprès de la cour d'Autriche. Sa mission allait le mettre au-dessus de la plupart de ses collègues, lui permettre de jouer un rôle important, non pas seulement devant la France, mais devant l'Europe, et faire de lui, en quelque sorte, l'égal de Bonaparte ambassadeur à Rastadt !

Vis-à-vis de Talleyrand, le rusé Béarnais affecta cependant de douter de sa propre valeur et se

montra plein de déférence (1) : « Si je n'avais consulté que mes moyens, certainement le résultat de mes réflexions aurait été de refuser la mission honorable dont le Directoire m'a chargé. Mais je sens qu'il faut obéir avec respect au gouvernement. Une volonté ardente de faire le bien, un désir bien prononcé de remplir mes devoirs seront ma constante ambition; mais je prévois qu'il me sera difficile si vous ne prenez pas la peine de m'aider de vos conseils, car je suis neuf dans l'art de négocier... J'espère que vous me donnerez un secrétaire de légation qui soit au courant des formes... »

Le 9 pluviôse (28 janvier), nouvelle épître, plus modeste encore, adressée au ministre des Relations : « En acceptant la mission importante que le gouvernement vient de me confier, j'ai moins consulté mes talents que mon désir d'être utile à la République ; ce dernier motif m'a élevé l'âme et agrandi l'imagination. Je me suis dit que dans une République naissante, les hommes qui avaient l'amour de la servir devaient regarder les grades du même coup d'œil que la mort qu'on ne doit ni désirer ni craindre. J'avoue cependant, et je le fais sans rougir, bien que les événements qui se sont rapidement succédé aient été propres à assurer le courage de mon âme, ce même courage qui souvent m'a servi dans le cours de ma carrière militaire m'aurait abandonné dans cette circonstance, et,

(1) Bernadotte à Talleyrand, 6 pluviôse (25 janvier), A. E. Vienne, 368. — Les volumes 368 et 369 de cette série contiennent toutes les dépêches officielles et lettres ayant trait à l'ambassade de Bernadotte.

malgré mon inaltérable volonté de faire en faveur de mon pays le sacrifice même de ma tranquillité, j'aurais répugné à me jeter dans une carrière aussi glissante, si l'espoir d'être aidé de vos conseils ne m'avait tranquillisé. J'y compte infiniment, parce que je crois que vous avez beaucoup contribué à ma nomination. »

Cette dernière phrase vaut la peine d'être soulignée. Était-ce flatterie, ou ruse gasconne pour légitimer l'humilité de langage de la lettre? Ou bien, ne voulant pas remercier directement Bonaparte, l'ambassadeur avait-il préféré faire semblant de croire à l'influence prépondérante de Talleyrand?

Ce ne fut cependant pas le ministre des Relations qui prévint la cour de Vienne de la désignation de Bernadotte! Bonaparte lui-même crut devoir l'annoncer au comte Louis de Cobenzl à la date du 23 nivôse (12 janvier) (1). Le général en chef de l'armée d'Italie et Cobenzl s'étaient rencontrés pendant les négociations d'Udine (2), puis à Rastadt et leurs relations avaient été suffisamment cordiales pour expliquer cette correspondance. Le diplomate autrichien, qui résidait à Rastadt, n'osa pourtant pas répondre sans en référer au baron de Thugut. Il envoya donc à Vienne la lettre de Bonaparte.

Cette désignation imprévue d'un ambassadeur français parut fort regrettable à la chancellerie impériale. Il n'était pas possible, trois mois après la

(1) Cette lettre de Bonaparte à Cobenzl n'existe pas dans la *Correspondance* de Napoléon. Son existence est cependant prouvée par la réponse qu'adressa Cobenzl.

(2) Voir Clarke, V et VI.

paix, de refuser de recevoir l'envoyé du Directoire. Mais on pouvait tenter du moins de l'empêcher de venir ! Après plusieurs jours de réflexion, Thugut, fort embarrassé, pria Cobenzl de répondre à Paris. « Je suis chargé de vous faire connaître, — écrivit Cobenzl à Bonaparte le 10 février, — que, vu la réputation des qualités estimables du général Bernadotte, Sa Majesté l'Empereur a appris avec beaucoup de satisfaction sa destination pour Vienne... » Cependant, — au dire du représentant de François II à Rastadt, — cette désignation paraissait contraire à toutes les règles ordinaires; de tous temps, les puissances s'étaient concertées pour les nominations d'ambassadeurs avant de les livrer à la publicité ; l'Empereur était décidé à faire des économies sur le personnel diplomatique, et, pour cela, à ne plus nommer à l'étranger que des ministres n'ayant pas le *caractère* d'ambassadeur ; enfin, au moment où les envoyés du Directoire et de l'Empire étaient réunis à Rastadt, la présence d'un autre envoyé français à Vienne n'allait-elle pas singulièrement compliquer les affaires en discussion? Toutes ces objections, — soufflées par Thugut, — étaient habilement mises en valeur dans la réponse de Cobenzl du 10 février. Mais elles venaient trop tardivement ! Quatre semaines s'étaient écoulées depuis la lettre de Bonaparte du 23 nivôse (12 janvier). Lorsque le Directoire connut, le 15 février, les arguments de la cour de Vienne, Bernadotte, brûlant les étapes, avait déjà fait, depuis plusieurs jours, son entrée dans la capitale impériale !

*
* *

On a vu que la désignation de Bernadotte pour Vienne, — comme celle de Brune pour Naples, — se rattachait étroitement aux affaires romaines et au meurtre de Duphot. Par dépêche du 11 janvier, Berthier avait reçu l'ordre de mettre ses colonnes en marche sur Rome le plus tôt possible et d'envoyer Brune auprès du roi Ferdinand si la chose devenait utile. De même, le départ immédiat de Bernadotte pour Vienne avait paru indispensable dans les graves circonstances qui venaient de motiver sa nomination.

En adressant — ce même jour 11 janvier — l'arrêté officiel et ses félicitations personnelles, le ministre des Relations extérieures avait autorisé le nouvel ambassadeur à prendre avec le payeur général de l'armée d'Italie les arrangements pécuniaires nécessaires. Le traitement avait été fixé à 140,000 francs. Le général pouvait toucher d'avance son premier trimestre, plus des frais de route calculés sur le pied de 30 francs par poste, de Milan à Vienne.

Les préparatifs du voyage avaient donc pu se faire très rapidement et sans difficultés. Désireux d'arriver en Autriche entouré d'une brillante escorte militaire, Bernadotte aurait voulu emmener avec lui le général Mireur et l'adjudant général Sarrazin, anciens officiers de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui étaient de ses intimes amis et, il les demanda au Directoire. Mais, la réponse n'étant

pas encore parvenue au moment du départ (1), il se contenta de prendre avec lui Villatte (2) et Gérard (3), ses aides de camp, sans la moindre autorisation du reste, et il les garda avec lui à Vienne malgré les criailleries de Talleyrand, sous prétexte (disait une dépêche du 6 ventôse) (24 février) « qu'on ne voudrait pas le priver du plaisir de s'entretenir avec quelques-uns de ses compagnons d'armes des époques qui ont illustré et fait briller d'un éclat si vif le peuple français et son gouvernement. »

Un officier de sa division, Toussaint (4), suivit aussi Bernadotte, ainsi qu'un secrétaire particulier, Ferragu, et un Polonais émigré, Maleschuski, dont l'ambassadeur se proposait d'utiliser les connaissances politiques. Enfin le capitaine de cavalerie Maurin (5), alors à Paris, fut invité à partir le plus promptement possible pour Vienne.

(1) Talleyrand qui se souciait peu de donner à l'ambassade un caractère militaire fit rejeter la demande de Bernadotte.

(2) Villatte devint général de brigade en août 1803, puis divisionnaire en 1807 après avoir assisté aux campagnes de la Grande Armée. Il était à la bataille de Toulouse en 1814 et se rallia à la Restauration. Il fut créé comte d'Outremont. Bernadotte avait demandé à l'emmener avec lui en Suède en 1810.

(3) Gérard (1773-1852) suivit longtemps la fortune de Bernadotte. Général en 1806, il fit brillamment toutes les campagnes de l'Empire et joua un rôle important à Ligny en 1815. Exilé jusqu'en 1817, député de l'opposition sous la Restauration, ministre et maréchal de France sous Louis-Philippe, grand chancelier de la Légion d'honneur en 1836, puis sénateur sous le second Empire.

(4) Toussaint devint général et baron de l'Empire.

(5) Maurin avait été envoyé à Paris pour rapporter les ordres du Directoire, alors que son chef devait prendre le commandement des iles Ioniennes. Il ne quitta Paris que le 28 ventôse (18 mars), et apporta des dossiers que l'ambassadeur avait demandés pour ses archives et la liste générale des émigrés, — en

Tous ces jeunes officiers étaient du reste des hommes de valeur, mais, comme leur chef de mission, ils étaient sans doute fort peu au courant des traditions diplomatiques et des questions d'étiquette! Aussi, Bernadotte avait-il demandé à Talleyrand de lui donner « un secrétaire de légation qui fût au *courant des Formes*. » Deux jeunes gens, Villot-Fréville et Gaudin, furent désignés.

Villot-Fréville était sous la main ; il résidait depuis plus de deux ans en Italie et avait accompagné Miot, comme secrétaire, à Florence, puis à Turin. Il était fort au courant des « Formes », mais n'avait que vingt-cinq ans ! C'était d'ailleurs un homme de bonne compagnie, d'idées très modérées et d'allures courtoises, très à sa place auprès d'un ambassadeur (1).

L'autre secrétaire, Gaudin, était au contraire un combatif. Nous avons, dans une autre étude (2), parlé de son rôle à Constantinople pendant la mission de Descorches. Le trouvant un peu remuant, Verninac s'en était débarrassé en l'envoyant en Valachie, et Gaudin n'était rentré en France qu'à la fin de 1797. Lui aussi avait à peine vingt-cinq ans !

quatorze volumes! Maurin, lui aussi, resta longtemps attaché à Bernadotte. Il le suivit dans l'Ouest en 1800-1801. Général de brigade sous l'Empire, il fut créé baron en 1810.

(1) Villot-Fréville fut plus tard secrétaire à Madrid, maître des requêtes, préfet à Jemmapes, conseiller d'État, baron et pair de France (1773-1847.)

(2) Aubert-Dubayet, III. — Après son séjour à Vienne, Gaudin fut nommé commissaire du Directoire dans la Loire, entra au Conseil des Cinq-Cents en l'an VII, puis fut, sous le Consulat, membre du Tribunat jusqu'en l'an XII. Il remplit en dernier lieu le poste d'inspecteur du cadastre.

Ayant séjourné pendant cinq ou six années en Turquie, il connaissait très complètement les questions d'Orient et Talleyrand voulait faire de lui, le conseil de Bernadotte. Le jeune secrétaire devait apporter de Paris les instructions et le chiffre, et se rendre directement à Vienne auprès de son chef de mission.

Au contraire, Fréville qui se trouvait à Turin, reçut l'ordre de rejoindre Bernadotte à Milan ou pendant la route.

*
* *

Le 28 janvier, Bernadotte quitte Milan avec Villatte, Gérard, Toussaint et Ferragu. A Mantoue, il est rejoint par Fréville (1) et prend ensuite la route classique d'Italie à Vienne par Vicence, Trévise, Villach, Klagenfurth et Léoben, refaisant par conséquent, en partie, l'itinéraire suivi par l'armée française l'année précédente. Il ne s'arrête, chaque nuit, que pendant quelques heures, pour gagner du temps, et arrive le 5 février à la frontière autrichienne sans s'être précautionné du moindre passeport. Comme le commandant autrichien du poste frontière fait des difficultés pour le laisser continuer sa route, l'ambassadeur prend les choses de très haut, déclare qu'il considèrera comme un acte d'hostilité manifeste le fait de le retarder même une heure, et, entendant ces menaces, le commandant n'ose le retenir. Bernadotte peut donc achever son voyage et, sans être annoncé, se présente aux

(1) Fréville à Talleyrand, 21 pluviôse (9 février).

portes de Vienne dans l'après-midi du 8 février (20 pluviôse). Ses équipages ne se composent que de trois voitures (1). Personne ne l'a devancé, aucune installation n'a été prévue et le petit cortège se rend à l'auberge en traversant toute la ville.

C'est un dimanche. La foule viennoise se promène dans les rues et regarde avec une extrême curiosité ces personnages inconnus. Avant même de secouer la poussière dont il est couvert, Bernadotte envoie son secrétaire Fréville chez le baron de Thugut pour annoncer son arrivée et pour demander une audience pour le lendemain!

On juge de la stupéfaction du premier ministre autrichien! Il comptait absolument sur la lettre de Cobenzl à Bonaparte pour retarder et même pour empêcher la mission de Bernadotte. Et le général, sans prévenir, sans avoir été arrêté à la frontière, était entré dans la capitale! Bernadotte écrivait le 15 février en parlant des premières audiences : « Mon arrivée ayant suivi de près ma nomination a causé quelque surprise et même une sorte d'embarras. M. de Thugut n'a caché ni l'une ni l'autre au citoyen Fréville et il a recommencé avec moi (2). »

Cependant, les instructions de Talleyrand et le chiffre, — que devait apporter Gaudin — n'étant pas annoncés, il n'était toujours pas possible d'être reçu par l'Empereur!

(1) *Bulletin de Vienne*, transmis par Bacher, ministre auprès de la Diète à Ratisbonne, A. E. Allemagne, 697-97.

(2) Bernadotte à Talleyrand, 4 ventôse (22 février).

Bernadotte eut donc tout le loisir nécessaire pour préparer une installation qu'il désirait « digne de la République. » Après avoir essuyé le refus du comte de Metternich Winneburg, et de plusieurs autres propriétaires viennois (1), il loua dans la *Wallner Strasse*, près de l'église Saint-George, le premier étage d'un ancien hôtel ayant appartenu au prince de Lichtenstein et dont le propriétaire actuel était le baron de Brandau. Deux voitures, dont une de gala, et six chevaux de prix furent immédiatement achetés. L'hôtel Lichtenstein fut luxueusement meublé en quelques jours et garni d'une bibliothèque importante. Une nombreuse domesticité fut engagée et habillée. Une loge à l'Opéra fut louée pour toute la saison !

M. Frédéric Masson a retrouvé les comptes de l'ambassadeur : 2,170 florins (le florin valait 2 fr. 65) furent dépensés pour les chevaux, 1,500 florins pour les voitures, 6,000 florins pour le mobilier, la cuisine et le linge, 5,000 florins pour l'argenterie, 2,300 florins pour les livrées, etc. (2). En sa qualité de bon méridional, Bernadotte avait aussi songé, de Milan, à monter sa cave par l'intermédiaire de l'agent consulaire à Trieste, le citoyen Drener (3) !

Tous les préparatifs de l'installation du représentant de la République intriguaient et intéressaient

(1) Lettre du 4 ventôse (22 février). Bernadotte à Talleyrand, et *Mémoires de Metternich*, I, 366.

(2) *Les Diplomates*, p. 170.

(3) Drener répondit : « Je vous ai fait *emplaitte* de cent bouteilles de champagne blanc et cent autres bouteilles de bourgogne également blanc. Pour du *Bordeau* il n'y en a point en ce moment cy. » (A. E. Vienne, 368-29.)

fort les Viennois. A la belle promenade du Prater, les plus élégantes dames de la Cour, — Esterhazy, Lichtenstein, Rombeck, Schœnborn, Arnstein, Zichy, de Fuchs, Schwartzemberg, — s'arrêtaient par curiosité quand passait l'équipage du général. On s'étonnait de la parfaite correction de sa mise et de l'aisance de ses manières (1). Des badauds restaient des heures entières devant l'hôtel pour le voir sortir ou rentrer. « Tous les habitants de Vienne ne s'occupent en ce moment que de l'ambassade française, — écrivait-on de Vienne à Rastibonne dès le 10 février (2), — ce spectacle est si nouveau et en même temps si curieux qu'il tourne la tête à toute la ville. » On se répétait les mots de l'ambassadeur, on commentait ses visites. Ayant appris la présence à Vienne de M. de Béthisy, émigré qui avait autrefois commandé le *Royal la Marine*, Bernadotte avait envoyé à son ancien colonel ses salutations et l'expression de sa reconnaissance, et cet acte de haute courtoisie avait fait la meilleure impression. Puis, comme certains personnages de la Cour avaient donné à l'ambassadeur le titre d'Excellence, il avait répondu en riant qu'on ne connaissait pas cette marchandise en France et qu'il n'y avait dans son

(1) Toute sa vie, Bernadotte se fit remarquer par la recherche de sa mise. Il exigeait aussi de son entourage une méticuleuse propreté. « Un jour de bataille décisive — raconte M. Schefer (*Revue de Paris*, 1899, II), — alors que deux officiers sautaient de cheval devant son quartier général, apportant des nouvelles, il leur dit, sans vouloir les entendre : « Comme vous voilà faits, messieurs, vous avez l'air de brûleurs de maisons... Allez donc vous faire la barbe et revenez vite... »

(2) *Bulletin de Vienne*, envoyé par Bacher, ministre à Ratisbonne. (A. E. Allemagne, 697.)

pays que des citoyens. » Enfin la foule viennoise, habituée aux costumes éclatants mais un peu voyants des archiducs s'extasiait sur la sobre élégance de l'uniforme adopté par Bernadotte et ses aides de camp : longue redingote noire sans dorures, sauf au collet, culotte collante sans ornements, énorme chapeau noir surmonté d'un panache aux trois couleurs.

Le comte de Rochechouart trace ainsi dans ses *Mémoires*, le portrait du général : « Il était grand et élancé. Sa figure d'aigle rappelait tout à fait celle du grand Condé. Sa chevelure épaisse et noire s'harmonisait avec le teint mat des habitants du Béarn, sa patrie. Sa tournure à cheval était très martiale, peut-être un peu théâtrale, mais sa bravoure, son sang-froid au millieu des batailles les plus sanglantes faisaient oublier ce petit défaut. Il est impossible de rencontrer un homme de manières et de langage plus séduisants : il me captiva complètement, et si j'avais été attaché à sa personne, je lui aurais été sincèrement dévoué. »

Cette impression de charme et de séduction fut certainement ressentie à Vienne à l'arrivée de Bernadotte. En quelques jours, l'ambassadeur fit la conquête d'une partie du corps diplomatique et sut grouper autour de lui les représentants des puissances amies ou alliées de la France : Sardaigne, Hollande, Espagne, et même le chargé d'affaires de Naples, Baptiste, remplaçant provisoire du marquis de Gallo (1).

(1) Gallo venait d'être nommé directeur des Affaires étrangères à Naples. Voir Cancaux, VII.

L'ambassadeur d'Espagne fut particulièrement utile au début. C'était le marquis del Campo (1) qui avait représenté pendant deux ans le roi Charles IV à Paris. Il avait eu de très cordiales relations avec Delacroix, était très partisan de l'alliance conclue en 1796 à Saint-Ildefonse et se montra à Vienne plein de prévenances pour son collègue français. Bernadotte reçut de lui la plus large hospitalité avant l'installation définitive à l'hôtel de la Wallner-Strasse (2).

En revanche, les représentants des nations ennemies, — Angleterre et Russie, — n'avaient pas caché leur hostilité à l'égard de l'envoyé du Directoire. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Eden, « possédait le verbiage de la diplomatie, avait la réputation d'un homme de bien, mais médiocre en connaissances et désirant trouver l'occasion de vivre éloigné des affaires. » Celui de Russie, Rosumowski « était un personnage de beaucoup d'instruction, d'un orgueil insupportable et d'un égoïsme outré, capable de tout sacrifier, même sa famille, à la cause des rois. » Ainsi, du moins, ces diplomates étaient-ils jugés dans une lettre du 22 germinal que l'on a attribuée à Bernadotte lui-même (3). Les autres ministres

(1) Voir l'étude sur *Pérignon*, II et III.

(2) *Bulletin de Vienne* du 1er ventôse (19 février).

(3) A. E. Vienne, 368-272. Cette lettre n'est pas signée et rien ne prouve qu'elle ait été écrite par l'ambassadeur.

Rosumowski était très bien vu à la cour. Il avait longtemps résidé à Naples et passait pour avoir un instant supplanté Acton dans les faveurs de la reine Marie-Caroline. Il possédait une fortune immense et avait fait construire depuis son arrivée à Vienne un superbe palais. C'était le fils du feld maréchal Cyrille, frère du célèbre Alexis Rosumowski, qui fut le favori et l'époux de l'impératrice Élisabeth de Russie.

Ce diplomate représenta la Russie à Vienne, de 1792 à 1799, et

étaient sans grande envergure : Keller, envoyé de Prusse, « très médiocre relativement à l'instruction et au génie » ; César, résident de Brandebourg, « intelligent mais fanatique » ; Schönfeld, ministre de Saxe, « médiocre » ; Mühl, ministre de Hanovre, « marche avec la Russie et l'Angleterre » ; le baron de Bühler, ministre de Wurtemberg, « assez clairvoyant » ; Lima, ministre de Portugal, « aimant le plaisir » ; Castel Afer, envoyé de Sardaigne, « fait beaucoup de visites, nul » ; Haften, chargé d'affaires de Hollande, « vieillard, peu républicain. »

*
* *

Les instructions et les lettres de créance, confiées à Émile Gaudin, n'arrivèrent à Vienne que le 4 ventôse (22 février), quinze jours après l'ambassadeur. Retenu à Paris par Talleyrand, le secrétaire n'avait pu se mettre en route que tardivement, s'était arrêté à Augsbourg, puis à Ratisbonne, où il avait vu le citoyen Bacher, ministre de la République auprès de la Diète (1), et avait perdu deux jours à la frontière, près de Linz, pour attendre ses passeports.

Les instructions qu'il apportait, volumineuses et diffuses (2), avaient été signées le 28 nivôse (17 jan-

de 1801 à 1806. Il y revint comme plénipotentiaire en 1814 au moment du Congrès, après avoir été créé prince par Alexandre Ier. Le tsar logea dans son palais qui devint la proie des flammes. Le comte de Lagarde Chabonas a donné de curieux détails sur ce personnage « fastueux dans ses goûts, grand dans ses projets. » (*Souvenirs sur le Congrès de Vienne*, 245.) Sur Rosumowski, cf. aussi les *Souvenirs de la baronne du Montet*, 180.

(1) Lettre de Bacher du 25 pluviôse (13 février). Bacher resta à Ratisbonne jusqu'en 1806.

(2) A. E. Vienne, 368-50.

vier) par les Directeurs. Rédigées aussitôt après la nouvelle reçue de l'assassinat de Duphot, elles portaient naturellement la trace des légitimes ressentiments de la République. En ce qui concernait les affaires d'Italie, Bernadotte devait parler haut et ferme, comme Brune à Naples. Dans le cas où l'Empereur voudrait empêcher la marche des colonnes françaises sur Rome, marche qui venait d'être décidée, le représentant du Directoire devrait immédiament menacer de la guerre, puis, la déclarer, si ses menaces étaient insuffisantes. Pour le reste, la mission donnée était surtout « une mission d'*étude* et d'*observation*. » Mais cette *observation* devait porter sur des points multiples visant toute la politique européenne : organisation de l'Italie, conforme aux stipulations de Campo-Formio; surveillance des affaires d'Allemagne de façon à grandir la Prusse au détriment de l'Autriche; étude des moyens de reconstituer, en partie, la Pologne; relations du Grand Seigneur de Constantinople avec l'empire russe, etc. Placé au centre de l'Europe, Bernadotte devait renseigner directement le ministre sur les événements d'Allemagne et d'Orient et se mettre en relations avec ses collègues, Caillard à Berlin, Carra Saint-Cyr à Constantinople (1), Treilhard et Bonnier à Rastadt (2).

(1) Carra Saint-Cyr géra les affaires pendant quelques mois après la mort d'Aubert-Dubayet. (Décembre 1797) (mars 1798); il fut ensuite remplacé par Ruffin. Voir AUBERT-DUBAYET, VII et VIII.

(2) La correspondance entre Vienne et Rastadt (Bernadotte-Treilhard) existe aux A. E. Allemagne, 682. Elle n'offre du reste qu'un médiocre intérêt.

Enfin, les instructions étaient complétées par un « supplément pour le cérémonial ». Il y était stipulé que la République devait succéder dans l'*étiquette* à toutes les prérogatives de la France monarchique. Or, avant 1789, l'ambassadeur de Louis XVI marchait tout de suite après le nonce, et avait par conséquent le pas sur les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie! Bernadotte devait exiger un rang semblable (1). Même, si le Pape disparaissait, on prévoyait que le général français devrait, pour le tout premier rang, réclamer la place du nonce!

Après avoir étudié ces instructions, Bernadotte qui était a peu près installé et dont le personnel avait enfin rejoint (Maurin cependant n'arriva qu'au commencement d'avril), fit une démarche officielle auprès du baron de Thugut, envoya le 9 ventôse copie de ses lettres de créance et obtint audience de l'Empereur pour le 12 ventôse (2 mars).

Surexcitée depuis trois semaines, la curiosité des Viennois put donc, enfin, se donner libre cours. Le 2 mars, une foule énorme, plutôt sympathique, « foule de toutes les classes et des deux sexes », se

(1) Cette question de la préséance que Bernadotte avait ordre de réclamer inquiéta les autres ambassadeurs. On lit dans le *Bulletin de Vienne* du 8 ventôse (26 février) : « On assure que le comte Rosumowski, ambassadeur de Russie à Vienne, vient de présenter ses lettres de *récréance* et de se faire remplacer par un simple chargé d'affaires pour ne pas être obligé de céder le pas à l'ambassadeur de France. Il continuera de demeurer à Vienne comme simple particulier. » Cette nouvelle était d'ailleurs inexacte. Rosumowski resta à Vienne comme ambassadeur. (A. E. Allemagne, 697-140.)

porta sur le passage du cortège depuis l'hôtel Lichtenstein jusqu'au palais de la Hofburg. Elle put apercevoir les uniformes variés des aides de camp et des secrétaires français et surtout contempler le profil d'aigle de l'ambassadeur et son panache éclatant. Les cours du palais et même les escaliers étaient encombrés de curieux. Beaucoup de spectateurs appartenaient aux plus nobles familles de Vienne.

Nullement ému, le chapeau de feutre noir crânement enfoncé sur la tête, la main sur la garde de son sabre, avec l'allure décidée que l'on prête aux cadets de Gascogne, le général Bernadotte, représentant de la Révolution triomphante, monta glorieusement les marches de l'antique demeure des empereurs. Ainsi qu'autrefois les envoyés du roi de France — un Choiseul ou un Noailles, — l'ambassadeur du Directoire fut salué selon l'usage, dans le *Rittersaal*, par le principal personnage de la Cour, le comte de Colloredo (1), ministre du cabinet de l'Empereur. Laissant son personnel dans le *Rittersaal*, il pénétra seul ensuite dans le salon où l'attendait le souverain et prononça d'une voix vibrante le discours qu'il avait préparé : « Sire, la paix signée à Campo-Formio entre la République française et Votre Majesté impériale a déterminé le Directoire exécutif à me charger de résider près d'elle avec le titre

(1) Le comte de Colloredo Waldsec (1736-1806) avait été gouverneur de l'Empereur et jouissait d'une très grande influence. Il venait d'épouser la veuve d'un colonel lorrain au service d'Autriche, la baronne du Pontet, qui passait pour fort intrigante. Celle-ci se remaria une troisième fois avec le prince de Lambesc, veuf d'une comtesse Potocka. Un autre Colloredo, attaché comme aide de camp à l'archiduc Charles, devint lieutenant-général.

d'ambassadeur. En acceptant cette mission honorable et importante, j'ai cédé au désir de contribuer à maintenir la bonne amitié et la bonne intelligence entre deux puissances, qui, à des époques critiques, ont mesuré leurs moyens et ont appris mutuellement à s'estimer. Dans le séjour que je ferai près de Votre Majesté, je m'attacherai principalement à lui faire acquérir la certitude que le Directoire exécutif de la République française est sincèrement attaché à ses amis, mais qu'il protège et soutient ses alliés sans contrainte ni détour. Je serai doublement satisfait si je parviens à convaincre Votre Majesté que les vœux que je forme pour sa tranquillité et son bonheur ne sont point équivoques. »

L'Empereur répondit en français par quelques paroles banales. Il n'osa faire aucune allusion aux événements d'Italie, assura Bernadotte de son sincère désir de conserver la paix et exprima courtoisement l'espoir que le séjour à Vienne lui serait spécialement agréable. La cérémonie se termina par la présentation des secrétaires et des aides de camp. Puis, conformément aux règles de l'étiquette, le comte de Colloredo reconduisit le général français jusqu'à la cour du palais.

III

LA POLITIQUE DE BERNADOTTE

L'Empereur François. — La finesse de Thugut. — Courtoisie des premiers rapports. — Changement de l'attitude de Bernadotte. — Ses efforts et ses maladresses. — Les émigrés et la Cour. — Madame Royale. — Menées en faveur de la Pologne. — L'archiduc Charles. — Audience accordée par l'Impératrice le 10 avril. — Reproches venus de Paris. — Bernadotte demande son rappel. — L'anniversaire patriotique du 13 avril. — Le drapeau de l'ambassade.

L'empereur François II était alors âgé de trente ans. Il était monté sur le trône en 1792 à la mort de son père l'empereur Léopold (1) et passait pour un souverain d'une valeur intellectuelle très ordinaire. Rempli de bonnes intentions, mais froid, faible, sans volonté et sans instruction, il se montrait, comme presque tous les princes du dix-huitième siècle, plus passionné pour la chasse et la paume que pour les affaires de l'État. Le souverain venait du reste d'être assez malade pendant l'hiver et avait dû se faire violence pour recevoir officiellement Bernadotte (2). Marié une première fois avec une

(1) Léopold mourut le 2 mars 1792.

(2) Une consultation avait eu lieu le 21 février. « Les médecins annoncèrent au prince qu'il était menacé d'une consomption, qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour changer d'air, se séparer de l'Impératrice et se mettre au lait d'ânesse. L'Empereur dépérit en effet à vue d'œil, sa poitrine se ressent toujours

princesse de Wurtemberg, il avait épousé, en secondes noces, en 1790, sa cousine-germaine, la princesse Thérèse, fille du roi de Naples (1).

Bien que « bizarre, ignorante et mal élevée », au dire de la baronne du Montet (2), l'impératrice avait su prendre une assez grande influence. Aussitôt la naissance d'un premier enfant mâle, elle avait obtenu, comme sa mère Marie-Caroline à Naples, l'autorisation permanente d'assister au Conseil d'État (3). Il était donc utile de la ménager. Mais Bernadotte ne put lui présenter ses hommages le 2 mars après l'audience impériale. La veille, l'impératrice avait mis au monde une petite archiduchesse!

Celui qu'il importait surtout de séduire, le vrai maître de la politique autrichienne, depuis la disparition du chancelier prince de Kaunitz, était le tout puissant baron de Thugut, considéré avec raison comme l'ennemi acharné du Directoire. Peu estimé et peu estimable, le premier ministre n'en passait pas moins pour un homme d'une valeur indiscutable et pour un très fin diplomate (4). Voici le curieux portrait qu'envoyait sur lui, en 1798, un correspon-

vivement de la chute de cheval qu'il fit en Hongrie pendant la dernière guerre contre les Turcs... » (Lettre de Vienne, A. E. Allemagne, 697-157.)

(1) L'Empereur devait se remarier deux fois encore.

(2) *Souvenirs de la baronne du Montet*, 6.

(3) C'était une mesure inusitée jusqu'alors à la cour de Vienne. « Elle livrait le gouvernement à l'influence d'un sexe peu fait en général pour les grands objets d'administration et de politique. » (*Mémoire de Flassan*. A. E. Documents. Suppl. Vienne, 50-75.)

(4) Pour les origines du baron de Thugut et son passé d'espionnage, voir Clarke, IV. — Dans sa biographie sur *Thugut*, M. Vivenot a tenté sans grand succès de défendre sa mémoire.

dant de Vienne : « *Thugut*. Jamais on ne voit en lui l'homme sûr de ses forces, dont le coup d'œil discerne sur-le-champ ce qu'il peut admettre. Pour l'objet le plus indifférent et sur lequel il finira par faire ce qu'on réclame, il opposera habituellement des difficultés appuyées sur des considérations triviales. Lorsque la discussion acquiert plus d'importance, il reste toujours sans d'autre plan que celui d'attaquer par des objections détaillées. Il semble qu'il veuille plutôt détourner que réfuter le raisonnement qu'on lui adresse. Attribuer de la finesse à M. Thugut, c'est répéter ce que tout le monde dit sur son compte. La vérité ne permettra jamais d'affirmer qu'il soit assez adroit pour se donner l'air de la sincérité ou assez fort dans la conversation pour produire l'impression du talent... »

Avec un tel partenaire, il était nécessaire de jouer serré. Nous avons dit que Thugut s'était d'abord montré fort contrarié de l'arrivée inopinée de l'ambassadeur et qu'il n'avait pas caché son dépit. Forcé cependant d'accepter le fait accompli, il avait cherché dès les premières audiences à dissiper les préventions que sa haine connue contre la France pouvait faire naître. Comme gage de cette nouvelle attitude, il prévint personnellement Bernadotte, dès la fin de février, que l'Empereur venait, par réciprocité, de désigner un plénipotentiaire pour le représenter à Paris. Le choix impérial était tombé sur le baron de Degelmann que Bonaparte et Bernadotte lui-même avaient connu pendant le séjour à Passariano. Thugut affectait de croire que cette désignation serait particulièrement agréable au Directoire.

C'était, il est vrai, un simple ministre plénipotentiaire et non un ambassadeur, mais les raisons d'économie mises précédemment en avant dans la lettre de Cobenzl à Bonaparte, datée du 10 février, ne pouvaient être discutées.

Encouragé par cette désignation de Degelmann et aussi par la courtoisie réelle que semblait montrer Thugut dans ses rapports quotidiens, Bernadotte eut un moment l'espoir de réussir à Vienne par sa modération et son savoir-faire, et pensa gagner la confiance de la cour et des personnages influents. Il écrivit alors au Directoire : « Je me trouve dans un pays sur lequel nous n'avons eu, depuis plusieurs années, aucune information précise. Il faut du temps et l'attrait de la confiance pour rapprocher de moi ceux qui, pouvant me donner des notions de quelque importance, doivent être retenus d'abord par la crainte de tomber en défaveur auprès de leur gouvernement à cause de rapports trop peu circonspects avec moi. » Tel était le ton très modéré des premières dépêches. Mais l'espoir manifesté par Bernadotte de gagner ainsi la confiance de ceux qui pouvaient lui être utiles, ne devait pas durer longtemps!

Certes, malgré son grand désir de reprendre assez prochainement la lutte, Thugut se rendait parfaitement compte que, pour l'instant, la guerre était impossible à soutenir. L'Empereur était devenu résolument pacifique. Craignant pour Naples, l'impératrice ne demandait que le maintien du *statu quo*, et le comte de Sauran, ministre des finances, qu'il eût bien fallu consulter pour une reprise des hosti-

lités, criait la misère de l'Autriche et faisait des emprunts désastreux pour couvrir les dépenses courantes. D'un autre côté, la noblesse et la bourgeoisie avaient accueilli avec satisfaction le traité de Campo-Formio. Les provinces cédées étaient fort lointaines et les territoires obtenus en Italie semblaient compenser largement la perte de la rive gauche du Rhin. Presque tout le monde, à Vienne, désirait donc voir aboutir les négociations poursuivies à Rastadt avec l'empire.

Ce sentiment général avait été la cause de la curiosité sympathique dont Bernadotte s'était vu entouré à son arrivée à Vienne et il avait aussi influé sur les premiers rapports avec la cour et la famille impériale. Malgré la présence de Madame Royale dans un pavillon de Schœnbrünn, la mort tragique de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche avant d'être reine de France, était déjà bien oubliée! La lutte contre la Révolution n'avait du reste jamais été une affaire de famille, et Thugut lui-même ne demandait pas mieux que d'entretenir des relations suffisamment cordiales pour donner le change sur ses véritables desseins.

Pour le puissant ministre que le spirituel prince de Ligne avait surnommé *Baron de la Guerre* par opposition à Godoï, créé en 1795 *Prince de la Paix*, l'essentiel était de gagner du temps, c'est-à-dire d'attendre l'heure où les hostilités pourraient reprendre avec quelque chance de succès. Cette formule, gagner du temps, Thugut l'avait constamment pratiquée depuis deux ans, à l'instar des grands vizirs autrefois fréquentés à Constanti-

nople! Partisan de la guerre à outrance, en 1796, il avait cherché à gagner du temps en empêchant Clarke de se rendre à Vienne pour y faire des propositions d'armistice. A Udine, pendant trois mois, en 1797, il avait retardé les négociations par de misérables chicanes d'étiquette avec l'espoir que le retard ainsi apporté permettrait de modifier la situation militaire à l'avantage de l'empereur. Et les multiples difficultés qu'il faisait surgir à Rastadt, en 1798, avaient aussi pour but de gagner du temps par d'indéfinies discussions, jusqu'à la formation d'une nouvelle coalition avec l'Angleterre et la Russie (1).

Un peu dérouté d'abord par la courtoisie manifestée hypocritement par le ministre, Bernadotte fut pourtant assez clairvoyant pour démêler promptement les dessous de la politique de Thugut et ses espérances. Dès les premiers jours de mars, un mois à peine après son arrivée, il était bien convaincu de l'irréductible opposition qu'il allait trouver à la chancellerie.

N'ayant pas à sa disposition les ressources pécuniaires dont la cour de Versailles a autrefois fait usage, et pensant que le seul moyen d'obtenir quelque résultat pratique est de faire peur, l'envoyé du Directoire change alors ses projets primitifs. Renonçant à capter la confiance du premier ministre, il oublie ses idées de modération du début. Désor-

(1) Dès la fin de février, Thugut avait repris ses négociations avec Pitt et avec le tsar, et avait tenté, par l'entremise de Keller, ministre de Prusse à Vienne, et du prince de Hohenlohe, évêque de Breslau, de se rapprocher de Berlin. Il espérait fermement que le Congrès de Rastadt n'aboutirait pas.

mais, il parlera haut et ferme avec la volonté d'être écouté. Les sous-entendus, les roueries diplomatiques lui paraissent inutiles. Il se présente en toutes circonstances comme le représentant d'une République victorieuse qui, suivant l'expression de Bonaparte à Léoben « n'a pas besoin d'être reconnue. »

L'historien allemand de Sybel reproche amèrement à Bernadotte cette manière de faire : « Plus ce qu'il avait à demander était désagréable, plus ses formes eussent dû être gracieuses. Plus il avait de refus à exprimer, plus il était important d'offrir autant de séduisantes espérances que possible. Plus la politique qu'il représentait était révolutionnaire, plus il était nécessaire qu'il ménageât, dans les relations personnelles, les sentiments aristocratiques et monarchistes. En un mot, il devait tenir une conduite analogue à celle qui, à Madrid, avait facilité à Pérignon le traité de Saint-Ildefonse. »

Cette appréciation de M. de Sybel est assez discutable. Certes, beaucoup de maladresses furent commises par l'ambassadeur et elles auraient pu être évitées. Mais la situation politique n'était nullement la même qu'à Madrid ! Lorsque Pérignon était arrivé en Espagne, en 1796, une paix, loyalement consentie par les deux gouvernements, existait depuis huit mois. Il s'agissait alors de conclure une véritable alliance et le Prince de la Paix s'était montré trés disposé à faciliter les négociations. Au contraire, à Vienne, en février 1798, malgré Léoben, malgré Campo-Formio, malgré l'extrême modération dont Bonaparte avait fait preuve au nom de la

France, le ministre autrichien restait absolument hostile et ne renonçait pas à une revanche très prochaine. L'ambassadeur n'eut sans doute rien obtenu de plus en prenant les « formes gracieuses » qu'eût désirées M. de Sybel.

*
* *

L'attitude agressive adoptée par Bernadotte, répondait d'ailleurs tout à fait aux vues du Directoire. Les instructions apportées par Gaudin, le 22 février, autorisaient nettement l'ambassadeur à déclarer la guerre « si l'empereur voulait empêcher la marche des colonnes françaises sur Rome. » N'étant pas en mesure d'intervenir efficacement en faveur du pape, Thugut s'était contenté, en apprenant la marche de Berthier, de faire renforcer les troupes impériales sur la frontière de la Cisalpine. Ce renforcement avait évidemment pour but de marquer le mécontentement de François II et surtout d'autoriser ultérieurement une demande de compensations en Italie.

Or, la nouvelle de l'entrée des Français à Rome (qui s'était produite le 15 février) fut connue à Vienne dans les derniers jours du mois, au moment même où Berdanotte se disposait à changer son attitude primitive. L'ambassadeur se garda bien, dans son discours officiel du 2 mars, de faire allusion aux événements d'Italie. Mais, craignant les réclamations autrichiennes, il crut habile de demander à Thugut des explications catégoriques sur les concentrations signalées vers la Cisalpine, affectant de les considérer comme dangereuses, fai-

sant nettement comprendre que la République ne saurait les tolérer plus longtemps.

L'Autriche n'avait aucun intérêt immédiat à lier son sort à celui du Pape. Comme Naples, elle eut très volontiers partagé les dépouilles du Souverain Pontife (1), mais la rapide occupation de Rome rendait inutiles les concentrations de troupes impériales. Pour calmer l'irritation de l'ambassadeur, Thugut prodigua donc volontiers les plus rassurantes promesses.

Croyant avoir ainsi réussi à faire peur une première fois, et très fier de ce succès, Bernadotte accentua sa politique agressive. A peine la question de Rome était-elle réglée, qu'on apprenait à Vienne l'arrivée du général Brune à Lausanne (2). Sous sa main plus brutale qu'habile, une révolution s'accomplissait en quinze jours. Craignant, de ce côté aussi, des réclamations probables de l'Empereur, l'ambassadeur, prenant les devants, affirma hautement les droits d'intervention de la République et fit comprendre, au nom de son gouvernement, que toute ingérance étrangère dans cette question serait considérée comme un acte d'hostilité !

Pour les plus petites questions journalières, Bernadotte se crut obligé de montrer la même ardeur combative. Deux ordres de faits étaient surtout visés par ses réclamations constantes : les mauvais procédés dont nos nationaux avaient à se

(1) Voir à ce sujet la curieuse dépêche du 16 janvier. Thugut à Cobenzl. Citée par de Sybel, V, Ap., I.
(2) Brune arriva le 7 mars.

plaindre et l'attitude des émigrés en Autriche. Des citoyens français, porteurs de la cocarde tricolore, avaient été insultés à Venise devenue autrichienne depuis quelques mois; un tableau allégorique, placé dans cette même ville de Venise, au-dessus du consulat de France, avait été couvert de boue; des émigrés avaient osé se montrer dans les rues de Vienne avec leurs croix de Saint-Louis; et, dans l'*Almanach de la cour*, paru en février 1798, au mot *France*, l'éditeur s'était permis d'énumérer tous les princes de la maison de Bourbon! Tels étaient les principaux sujets des notes quasi quotidiennes adressées par Bernadotte à Thugut.

L'ambassadeur avait grandement raison de chercher à faire respecter les couleurs nationales; grâce à son insistance, plusieurs Français indûment arrêtés en Italie ou en Allemagne, entre autres le citoyen Columbo, furent remis en liberté. Mais il faisait fausse route en se formalisant pour une question d'almanach et en s'indignant contre la situation des émigrés!

Cette situation n'était guère enviable à Vienne en 1798. Au début de l'émigration, beaucoup de familles lorraines étaient venues en Autriche retrouver des parents ou des alliés passés au service de l'Empereur après le mariage de Marie-Thérèse avec un prince lorrain. Elles avaient reçu bon accueil. Le baron de Pouilly, le baron de Frimont, M. Roussel d'Hurbal (1) entre autres,

(1) Pouilly devint feld-maréchal autrichien et épousa une prin-

étaient entrés dans l'armée impériale. Puis, des émigrés de marque étaient venus à Vienne soit pour y résider, soit pour y tenter des démarches en faveur de la famille royale. Le comte d'Artois et le duc de Berry avaient paru à Schœnbrunn peu avant la fameuse déclaration de Pilnitz, et y avaient rencontré le duc de Polignac, le comte François d'Escars et le baron de Flachslanden. Le duc de Richelieu, le maréchal comte Ferraris, le vicomte de Beaufort, l'abbé Sabatier, le mestre de camp comte de Berchény, le comte de Langeron, le duc de Rivière, Mmes de Poulpry, de Noiseville, Vigée-Lebrun, de Sabran, etc., avaient aussi temporairement habité la capitale (1). Peu d'émigrés s'y étaient fixés. On citait comme une exception, la vieille comtesse de Brionne, mère des princes de Lambesc et de Vaudémont (une des plus jolies femmes de Versailles du temps de Louis XV), qui, sous le nom de princesse de Lorraine, avait obscurément végété à Vienne depuis huit ans avec une petite pension de douze mille livres (2).

Le duc de Polignac avait d'abord officiellement représenté la famille royale. Son successeur, Mgr de La Fare, ancien évêque de Nancy et petit-neveu du cardinal de Bernis, n'avait pas su plaire à la Cour et s'était brouillé avec le prince de Kaunitz.

cesse de Saxe-Cobourg. Frimont fut général de cavalerie et gouverneur de la Lombardie. Roussel d'Hurbal rentra au service de France, en 1809, et fut général de brigade en 1814 pendant la campagne de France.

(1) Voir les *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*, I, ch. XI.

(2) Pour la comtesse de Brionne, voir *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, I, 454, et *Souvenirs de la baronne du Montet*, 35.

Le comte de Saint-Priest, ancien ambassadeur à Constantinople, avait ensuite servi d'intermédiaire jusqu'à son départ pour la Russie. L'habileté de Saint-Priest et la sympathie personnelle qu'il inspirait avaient contribué à faire bien voir ses amis dans la société viennoise, sans toutefois procurer aux émigrés une influence véritable. Saint-Priest parti, l'Empereur avait refusé les personnages qu'on lui proposait pour représenter Louis XVIII. Le comte de Choiseul, M. de la Ferté et le bailli de Crussol ayant été successivement écartés, La Fare avait alors repris ses fonctions. Mais il ne s'était pas mieux entendu avec Thugut qu'avec le prince de Kaunitz et s'était aussi brouillé avec le nouveau ministre. L'évêque reprochait avec assez de raison au *baron de la Guerre* de simuler la protection des émigrés tout en n'ayant aucun désir de contribuer à la restauration de la monarchie en France. Il se plaignait ainsi au commencement de 1798 dans une lettre adressée au prétendant : « ... J'ai été révolté, — écrivait-il, — de la nouvelle preuve de la fausseté de M. de Thugut. Quand le faible trompe, il est, en quelque sorte, excusable; mais quand c'est le puissant, on ne sait qui doit l'emporter, de l'horreur ou du mépris... (1). »

La présence de Madame Royale aux portes de Vienne n'était pas non plus bien gênante pour les représentants du Directoire. La jeune princesse était arrivée depuis deux ans après avoir été échangée contre Maret, Sémonville, et les personnages livrés

(1) Lettre citée par Forneron, *Histoire des Émigrés*, II, 203.

à l'Autriche en 1792 par Dumouriez. Elle vivait très dignement et assez isolée, avec une dame d'honneur, Mlle de Choisy, et ne paraissait que rarement au palais impérial de la Hofburg. Sympathisant peu avec l'Impératrice, elle ne trouvait guère d'appui dans sa famille qu'auprès de sa tante, l'archiduchesse Christine, l'ancienne gouvernante des Pays-Bas (1), alors très malade et sans crédit, et aussi de la plus jeune sœur de l'Empereur, l'archiduchesse Amélie. Fidèle à sa résolution d'épouser son cousin le duc d'Angoulême, elle avait repoussé les avances matrimoniales des plus séduisants archiducs. Un projet d'union avec le glorieux archiduc Charles, frère de l'Empereur, n'avait pu changer les projets de la noble exilée (2).

En somme, les Français émigrés fixés à Vienne en 1798, jouaient un rôle très effacé. Médiocrement fortunés en général, fréquentant fort peu les salons officiels, considérés presque partout comme encombrants et prétentieux, ils n'avaient acquis aucune influence politique et ce n'était pas le port des anciennes croix de Saint-Louis au Prater ou dans quelques salons de l'aristocratie autrichienne qui pouvait constituer un danger pour la République !

Bernadotte eut grand tort de donner trop d'impor-

(1) L'archiduchesse Christine avait épousé l'archiduc Albert de Saxe-Teschen, fils d'Auguste III, roi de Pologne. Elle mourut en 1798, peu après le départ de Bernadotte. Elle avait eu la réputation d'être la plus belle des quatre filles de Marie-Thérèse.

(2) La princesse resta à Vienne jusqu'au printemps de 1799. Elle rejoignit alors Louis XVIII à Mittau et épousa le 10 juin le duc d'Angoulême. Pour la vie de Madame Royale à Vienne, voir l'*Histoire de l'Émigration*, par Ernest Daudet, II, 150, et les *Souvenirs de la baronne de Montet*.

tance à cette petite question des émigrés. Combien de fois, du reste, depuis cinq ans, les ambassadeurs français avaient-ils adressé des réclamations semblables dans d'autres capitales européennes? Barthélemy à Bâle, Pérignon et Truguet à Madrid, Dubayet à Péra, Trouvé à Naples, avaient, eux aussi — nous l'avons vu — protesté de même sans résultats appréciables!

Très irrité de la courtoise indifférence avec laquelle Thugut avait accueilli ses premières plaintes au sujet des anciennes décorations portées par les Français résidant à Vienne, le général résolut, à la fin de mars, d'adresser au principal ministre une véritable sommation : l'interdiction absolue devrait être prononcée, une fois pour toutes, dans tout l'Empire!

Sans se troubler de la véhémence de langage employée par l'ambassadeur à cette occasion, Thugut répondit comme d'ordinaire que l'Empereur avait l'intention de donner satisfaction dans un avenir prochain. « Mais vous êtes trop raisonnable — ajouta le *baron de la Guerre* — pour ne pas vous apercevoir que Sa Majesté est obligée d'observer encore quelques ménagements dans un moment surtout où l'empereur russe se déclare le défenseur de Louis XVIII et de ceux qui lui sont restés attachés. » — « Qu'importe la fureur de ce tyran du Nord, — reprit superbement Bernadotte, — la République française brave et dédaigne ses menaces. Bientôt ce tigre à figure humaine sera attaqué lui-même au cœur de ses États. Toutes les classes de son Empire sont fatiguées de son joug. Ses projets

extravagants sont connus du peuple français, son intimité avec la cour de Londres nous instruit de ses desseins barbares, mais il sera arrêté dans sa course... (1). »

Arrêter le tyran du Nord dans sa course, c'était, pour Bernadotte, s'occuper des affaires de Pologne ! L'ambassadeur prenait très au sérieux son rôle de « surveillant de la Russie », rôle que lui avaient donné les Instructions du Directoire. Il rêvait d'une reconstitution de l'État polonais, non seulement au détriment de la Russie, mais aussi à celui de l'Autriche. Il voulait même joindre l'action à la parole et cherchait très consciencieusement les moyens de préparer un soulèvement ultérieur ! Le Polonais Maleschuski, qu'il avait amené d'Italie comme aide de camp, était l'instigateur de ces grands projets. Très patriote, Maleschuski (ou Maleschoski) avait joué un rôle au moment des luttes de 1794 à côté des Potocki et du célèbre Kosciuszko (2). Il avait su grouper autour de lui beaucoup des Polonais habitant Vienne, les avait amenés à l'ambassade, et bientôt l'hôtel Lichtenstein était devenu un centre de conspiration contre la Russie... et aussi contre Thugut ! A côté des Polonais amenés par Maleschuski, on trouvait à l'ambassade quelques Français exaltés et même des artistes amis de la France comme Hümmel et Beethoven (3), car le général se piquait de protéger les arts !

(1) Dépêche du 11 germinal (31 mars).
(2) *Mémoires tirés des Papiers d'un homme d'État*, II, 512.
(3) Hümmel avait vingt ans et Beethoven vingt-six. Ce fut,

Ces réunions étaient maladroites, ne pouvaient aboutir à rien, indisposaient très justement le baron de Thugut, et, par conséquent, ne servaient pas la cause française. Bernadotte se trompa lourdement en favorisant la création de ce foyer d'intrigues, et ce fut peut-être sa plus grosse faute pendant son séjour à Vienne (1).

*
* *

Agressif dans ses rapports politiques avec la chancellerie impériale, l'ambassadeur montra peu de finesse dans ses rapports personnels avec certains personnages viennois.

Il n'avait pu, nous l'avons dit, présenter ses hommages à l'Impératrice après l'audience du 2 mars. Mais il avait commencé le même jour ses visites aux princes et princesses de la famille impériale. Ceux-ci étaient fort nombreux à la fin du dix-huitième siècle. L'impératrice Marie-Thérèse avait eu seize enfants (2) ! On sait du reste qu'une partie de l'influence exercée alors en Europe par la maison de Habsbourg-Lorraine provenait des brillantes alliances que cette maison avait contractées. Un poète de l'époque l'avait constaté en deux vers latins restés fameux :

dit-on, sur le conseil de Bernadotte que Beethoven songea à dédier à Bonaparte sa fameuse *Symphonie héroïque*.

(1) D'après M. Sciout, Bernadotte « s'efforça de concilier la bourgeoisie viennoise et tenta même, sans le moindre succès, de propager les idées révolutionnaires dans la classe inférieure. » Je n'ai, pour ma part, trouvé aucune trace de cette attitude.

(2) L'empereur François en eut treize !

Bellla gerant alii, tu, felix Austria, nube;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Parmi les princes de la famille impériale, un surtout, l'archiduc Charles, frère de l'empereur François et du grand-duc de Toscane Ferdinand, attirait alors l'attention par ses éclatants services de guerre. Depuis la fin de la campagne de 1797, il était cependant dans une sorte de disgrâce. Craignant son influence sur l'armée, la Cour avait obtenu son éloignement temporaire et Bernadotte n'avait pu le rencontrer en même temps que les autres archiducs. Mais, quelques jours plus tard, la maladie d'une tante de l'Empereur, l'archiduchesse Christine — la protectrice de Madame Royale — avait nécessité la rentrée momentanée de l'archiduc Charles à Vienne. Une sorte de réconciliation s'était opérée entre les deux frères et Bernadotte avait fait connaître à son célèbre adversaire de l'année précédente (1), son désir d'être reçu par lui. L'archiduc avait accordé audience à l'ambassadeur pour le 17 mars.

Sur ces entrefaites, François II organise une grande chasse aux environs de la capitale et y convie tous les princes présents à Vienne. L'archiduc décommande alors assez cavalièrement l'audience qu'il a précédemment accordée et fait informer Bernadotte qu'il ne pourra le recevoir que le 18 mars. L'ambassadeur considère cette remise comme une insulte, prend la chose au tragique, et répond au

(1) Voir au chap. I, la lettre du Directoire après Gradisca.

frère de l'empereur que, puisqu'il en est ainsi, il renonce à lui demander audience !

On juge de l'impression que cette boutade, que Bernadotte avait considérée comme une riposte légitime et nécessaire, dut faire sur les cercles de la Cour ! François II se montra très contrarié de cette affaire (1) et la susceptibilité du général français fut fort exploitée par les représentants des puissances ennemies.

Le représentant du Directoire avait du reste été non moins maladroit avec le corps diplomatique, toujours pour une susceptibilité relative aux « Formes », que ses deux conseils, Fréville et Gaudin, lui avaient, sans doute, insuffisamment expliquées !

Très conscient des prérogatives que lui conférait son « caractère d'ambassadeur », Bernadotte — dont les débuts, nous l'avons dit, avaient été cependant heureux et courtois — affecta, après l'audience impériale de ne rendre de visite officielle qu'à ses collègues *les ambassadeurs*. Or, en dehors de la France, quatre puissances seulement, — Russie, Angleterre, Espagne et Turquie, — avaient, à Vienne, des ambassadeurs accrédités. La Russie et l'Angleterre étant toujours en guerre avec la République, le marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne, et le représentant du grand seigneur de

(2) On prétend cependant que l'Impératrice, qui détestait l'archiduc Charles, avait préparé cet incident pour brouiller son beau-frère avec Bernadotte. L'archiduc quitta de nouveau Vienne à la fin de mars.

Constantinople eurent seuls l'honneur de recevoir chez eux leur collègue français. Quant aux ministres plénipotentiaires et chargés d'affaires, Bernadotte se contenta de leur faire connaître l'heure à laquelle, « suivant l'usage », il consentait à leur donner audience à l'hôtel de la Wallner-Strasse !

Bien que conforme aux règles de la plus stricte étiquette, l'usage invoqué était, depuis longtemps, tombé en désuétude, et cette manière de faire avait paru vexatoire et inutile. Elle avait arrêté net les sympathies des diplomates et donné à l'ambassadeur la réputation d'un homme sans éducation et sans tact. En arrivant à Madrid deux ans plus tôt, Pérignon avait manœuvré plus habilement !

Une troisième maladresse vint enfin brouiller Bernadotte avec une partie de la société viennoise. Celle-ci s'était d'abord tenue sur la plus grande réserve. Moins brillante que du temps de Marie-Thérèse, recevant peu, elle avait eu de rares occasions de connaître l'ambassade française. Le prince de Ligne (1), les princes d'Aremberg, Lichtenstein, Esterhazy, Clary, Kinski, Lubomirski, le prince de Kaunitz, le maréchal de Lascy, le comte Joseph de Metternich, et tous les autres représentants des anciennes familles établies à Vienne n'avaient guère rencontré l'ancien adversaire de l'archiduc Charles qu'à l'Opéra ou au Prater ! Le 20 mars, une soirée de comédie était donnée chez la princesse de Nassau,

(1) Pour le prince de Ligne et la société de Vienne à la fin du dix-huitième siècle, voir : *le Prince de Ligne et ses contemporains*, par V. du Bled ; les *Mémoires de la comtesse Potocka* et la *Princesse de Ligne*, par L. Pérey ; les *Souvenirs de Madame Vigée-Lebrun*, I. ch. x et xi.

dont les salons étaient fort élégants et fort courus. Très bien intentionnée, la princesse avait convié tout le personnel de Bernadotte, secrétaires et aides de camp. Mais elle s'était aussi permis d'inviter chez elle quelques émigrés de ses amis ! Le farouche républicain qu'était alors l'envoyé du Directoire, défendit à son personnel de paraître au palais Nassau !

*
* *

Malgré toutes ces fautes, — conséquences voulues d'une politique adoptée pour faire peur, — l'entourage immédiat de l'Empereur tenait à ménager le redoutable ambassadeur. Au théâtre, aux promenades publiques, aux concerts de l'orchestre Salieri, les relations officielles restaient suffisamment courtoises. L'Impératrice avait fait exprimer à Bernadotte ses regrets de n'avoir pu le recevoir le 2 mars. Très désireuse de voir le général français, elle le fit prévenir peu après qu'elle accueillerait volontiers ses hommages dès ses relevailles. Le chargé d'affaires de Naples, Baptiste (1), fut chargé d'informer l'ambassadeur de ce désir et l'on convint que la présentation aurait lieu le 10 avril, jour de Pâques, avant le « cercle » que devait tenir la jeune souveraine.

La présentation, dans ces conditions, pouvait être considérée comme une véritable faveur. C'était

(1) Le marquis de Gallo, nommé directeur des Affaires étrangères en janvier, ne fut remplacé comme ambassadeur à Vienne qu'à la fin de 1798, par l'abbé Giansanti. Voir Lacombe Saint-Michel, III.

l'admission dans une sorte d'intimité, toujours fort recherchée par les diplomates; admission dont les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre se montrèrent fort jaloux et dépités (1). Bien qu'encore souffrante, l'Impératrice s'avança fort aimablement au-devant de Bernadotte. Princesse de Naples, elle était restée très attachée à son pays d'origine et les événements d'Italie étaient depuis trois mois l'objet de ses constantes préoccupations. La marche de Berthier sur Rome lui avait fait craindre une intervention française au sud des États du pape, et, au commencement d'avril, les préparatifs faits par la France en Méditerranée, préparatifs connus de toute l'Europe, pouvaient faire croire à une occupation ultérieure de la Sicile. La souveraine espérait donc recueillir de la bouche de l'ambassadeur, de rassurantes paroles qu'elle pourrait transmettre à sa mère, la reine Marie-Caroline.

Très flatté des prévenances dont il se voyait l'objet, Bernadotte prononça un discours de forme impeccable. Après avoir félicité la malade de son prompt rétablissement et prôné longuement les bienfaits de la paix, il crut devoir insister sur la sincérité des intentions conciliantes du Directoire. Ripostant adroitement, la fille du roi de Naples répondit qu'elle aussi croyait à la paix et n'attachait pas d'importance aux bruits nombreux qui couraient en Europe sur les projets agressifs de la République. Bernadotte lui dit alors que la désignation du citoyen Garat, bien connu par sa modéra-

(1) Rosumowski parla encore de démissionner !

tion (1), comme ambassadeur à Naples, prouvait le désir de son gouvernement d'être agréable à Ferdinand IV et que rien ne pouvait confirmer les bruits alarmants qui avaient été répandus ! Enchantée de ces paroles rassurantes, l'Impératrice se montra fort gracieuse, s'informa de la santé du général, de ses promenades et de ses spectacles. On causa même de musique !

Après avoir présenté ses hommages aux jeunes princes autrichiens, fils de l'Empereur, et à l'archiduchesse Amélie, l'ambassadeur revint au « cercle d'étiquette » et fut particulièrement fêté. Tous les archiducs lui parlèrent longuement, devant les diplomates étrangers. L'Impératrice ne s'occupa que du général et François II s'entretint avec lui pendant un quart d'heure (2) !

Cette réception du 10 avril constituait pour Bernadotte un véritable succès. L'accueil fait par l'Impératrice était spécialement flatteur et l'impression fâcheuse produite sur la Cour par l'affaire de l'archiduc Charles semblait complètement effacée. Au dehors, la curiosité et même la sympathie populaire persistaient, comme à la première audience du 2 mars. La foule viennoise s'était, cette fois encore, portée aux alentours du palais de la Hofburg pour voir passer l'ambassadeur de la République française dans son carrosse de gala.

(1) Garat venait d'être désigné en remplacement de Treilhard et de Brune. Il était, en effet, devenu assez modéré quoique... régicide ! Voir l'étude sur Canclaux, VI.

(2) Bernadotte à Talleyrand, 29 germinal (11 avril).

*
* *

Si l'attitude adoptée par Bernadotte avait paru agressive à Vienne, en revanche, elle était taxée de faiblesse à Paris, depuis longtemps !

Dans une dépêche officielle du 19 mars (29 ventôse), le ministre des Relations extérieures avait écrit à l'ambassadeur pour le mettre en demeure de prouver la fausseté d'une nouvelle donnée par les gazettes allemandes « que les personnes qui le servaient et qui composaient sa maison ne portaient les couleurs françaises que dans l'intérieur de sa résidence et se montraient au dehors sans ce signe distinctif. » Ce reproche avait profondément irrité Bernadotte. Il tombait du reste à faux. Les secrétaires avaient osé paraître dans les rues de Vienne non seulement avec leur cocarde, mais aussi en « chapeau rond », ce qui avait exaspéré M. de Thugut ! Quelques jours plus tard, Talleyrand chargeait l'ambassadeur de recueillir à Vienne des « dons patriotiques » pour la fameuse descente en Angleterre que le Directoire continuait à annoncer pour donner le change sur les véritables projets de Bonaparte.

Chaque courrier venu de Paris pendant le mois de mars avait, en somme, apporté des excitations constantes ou des blâmes très irritants. Le ton employé par Talleyrand dans ses dépêches était, en outre, très sec et cassant. Se rendant compte des attaques dont il était l'objet en France, Bernadotte avait songé, dès la fin de mars, à abandonner ses fonctions. Très désireux de reprendre sa place

à l'armée et tout à fait oublieux de ses anciens démêlés avec Bonaparte, il eût maintenant accepté volontiers le commandement d'une des divisions de l'armée dite d'Angleterre. Le bruit en courut à Paris et la nouvelle figure au *Moniteur* du 4 germinal (24 mars) !

Le général ne se faisait d'ailleurs plus d'illusions sur la véritable efficacité de sa mission. « Quel jugement asseoir, — écrivait-il alors, — sur un gouvernement qui n'a pas de plan fixe, dont le principal ministre est connu pour être vendu à l'or de l'Angleterre, qui ne dissimule point sa haine contre nous et qui laisse apercevoir que son système est commandé par les circonstances? Quel degré de confiance donner encore à ce que peut dire un prince faible et timide, tout à fait subjugué par un parti des grands de la Cour qui veut la guerre, et par un autre qui désire la paix? »

Les relations ébauchées et les petits résultats obtenus pour les affaires d'Italie et de Suisse n'étaient décidément pas suffisants pour faire prendre en goût à l'ambassadeur la carrière diplomatique. Il n'avait pas pu acquérir à Vienne l'influence politique un moment espérée, ni pu remplir, au centre de l'Europe, le grand rôle auquel il s'était cru destiné en quittant Milan.

Dans un accès de découragement, il avait confié sa lassitude à son ami le général Ernouf. Nous avons déjà signalé cette lettre, datée du 3 avril. Si flatteuse qu'elle fût, la réception gracieuse du jour de Pâques ne pouvait plus rien changer aux nouveaux projets formés. Dès le surlendemain, 12 avril, Bernadotte

écrivait officieusement à Talleyrand pour lui exprimer son désir de rentrer en France : « En partant d'Italie pour me rendre à Vienne, — disait-il, — je ne consultai que mon attachement à la République et mon dévouement au gouvernement. L'horizon politique s'obscurcissait en Italie, une armée française marchait sur Rome pour venger les perfidies du gouvernement papal, il était probable que la cour de Vienne interviendrait dans les affaires de l'Italie ou de la Suisse. J'ai dû vaincre alors la répugnance que j'avais pour la carrière diplomatique. Il fallait que le Directoire fût représenté à Vienne, quelques jours de retard auraient pu devenir nuisibles, je partis. Ma présence inattendue a étonné beaucoup de monde, a contenu et contient peut-être encore l'indécision habituelle de la cour de Vienne. Maintenant que je crois avoir rempli ma tâche, je vous préviens, citoyen ministre, que je demande au Directoire de me rendre mes fonctions militaires. Mon goût prononcé pour le tracas et le tumulte des camps me détermine à lui faire cette prière. Je crois ne pas devoir éviter de vous dire qu'il est de la plus grande importance que mon successeur soit un homme connu pour la fermeté de son caractère. »

La lettre adressée au Directoire était aussi nette : « J'ai éprouvé mon caractère, citoyens Directeurs, et je me suis convaincu que je n'étais pas propre à la carrière diplomatique. Mon organisation ne me permet pas de rester plus longtemps parmi des hommes que je hais (1). »

(1) Lettre citée par Barras, III, 206.

A la date du 12 avril, l'ambassadeur était donc très décidé à s'en aller. Mais il ne songeait nullement à un éclat! Très désillusionné et très affecté par les reproches de Talleyrand, il demandait son rappel, escomptait déja la réponse attendue et faisait quelques préparatifs de départ (1).

*
* *

Cependant, le 13 avril, — le lendemain de l'envoi des lettres de Bernadotte à Talleyrand et au Directoire, — la population viennoise se préparait à célébrer un anniversaire patriotique. Il s'agissait d'honorer la conduite courageuse des Viennois qui, l'année précédente, s'étaient enrôlés volontairement pour défendre au besoin la capitale contre l'armée de Bonaparte qui s'était rapprochée de Vienne.

La cérémonie annoncée (2) n'avait rien de particulièrement offensant pour la France, il faut en convenir. Elle ravivait cependant le souvenir à peine éteint des anciennes querelles. En outre Bernadotte avait victorieusement commandé, en 1797, une partie de cette armée de Bonaparte qui avait fait trembler l'Empereur et motivé le « geste » patriotique

(1) Il fit connaître au maître des loges du théâtre à la cour qu'il ne pouvait renouveler son abonnement à l'Opéra et épuisa ses lettres de crédit. (F. Masson, *les Diplomates*, p. 184.)

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de cet anniversaire. D'après de M. de Sybel, c'était le 13 avril. Au contraire, d'après certaines lettres de Vienne adressées à Rastadt, et d'après M. Masson, c'était le 17. — Or, il faut se rappeler, qu'en 1797, Bonaparte était arrivé dès le 6 avril, à Iudenbourg et que l'armistice de Léoben qui suspendait les hostilités, fut signé le 7. Il paraît donc probable que l'*anniversaire* devait tomber au plus tard le 13. En tous cas, les préparatifs de la fête commencèrent le 13 à Vienne.

des Viennois. Dans l'état d'esprit où se trouvait l'ambassadeur, l'annonce de cette fête commémorative parut donc profondément blessante.

Comment était-il possible d'y répondre? Bernadotte pensa qu'il était de sa dignité, pendant la fête, d'orner sa maison de la Walner-Strasse par un signe ostensible qui fît connaître à tous la demeure du représentant de la République triomphante.

Cette idée d'un signe ostensible sur sa maison le hantait d'ailleurs depuis plusieurs semaines. Dès le milieu de mars, il avait commandé à un artiste viennois un tableau de grandes dimensions qui devait représenter la République, — ou peut-être la Liberté, — avec l'intention d'en orner sa porte. Le tableau avait été livré, mais on l'avait jugé insuffisant. Aussi, le 7 avril, Bernadotte avait-il chargé un tailleur de lui fournir un grand drapeau tricolore sur lequel devait se détacher une inscription.

Quelle était cette inscription? Le drapeau portait-il les mots : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, ou bien, comme l'affirma plus tard Bernadotte (1), *République Française*, *Ambassade de Vienne?* Les témoignages sont peu concordants.

Ayant reçu son drapeau le 12 avril, l'ambassadeur trouva naturel de l'étrenner immédiatement pendant la fête, et donna l'ordre de le faire placer sur son balcon. Dans une dépêche expédiée dans la journée du 24 germinal (13 avril), il fait allusion à cet ordre sans paraître y attacher grande importance. Après avoir rappelé qu'il n'a pu se procurer, à Vienne, un

(1) Dépêche du 25 germinal (14 avril).

tableau acceptable, il demande au ministre de lui en expédier un de Paris le plus tôt possible et il ajoute, très simplement : « Un drapeau tricolore occupe provisoirement la place destinée à l'emblème républicain. »

Voilà donc, réduite à ses justes proportions, la fameuse bravade que l'on a tant reprochée à Bernadotte ! Il mettait un drapeau à son balcon comme il portait la cocarde nationale à son chapeau, dans le but unique d'affirmer sa nationalité (1). Il pouvait d'ailleurs se croire autorisé par un précédent : le doyen des ambassadeurs à Vienne, le nonce, avait les armes du pape au-dessus de la grande porte de la nonciature !

La portée de cet acte, considéré comme très simple, échappa donc complètement à l'ambassadeur et à son entourage. C'était peut-être un acte inutile. Mais comment pouvait-on prévoir, qu'un an après la cessation des hostilités, la vue des couleurs françaises sur la maison du représentant de la France paraîtrait une provocation ?

(1) La vue des couleurs françaises avait le don d'exaspérer les Allemands ! Le comte de Metternich (futur prince de Metternich, chancelier d'État), écrivait très sérieusement de Rastadt à sa femme, petite-fille du prince de Kaunitz : « J'ai dîné hier chez Treilhard. Nous avions au milieu du plateau une espèce de pyramide faite en croquants avec d'énormes drapeaux tricolores. *Je vous jure que j'ai perdu le goût du manger à la vue de ces enseignes exécrables...* » (Lettre du 7 avril 1798 ; *Mémoires du prince de Metternich*, I, 362.)

IV

L'ÉMEUTE DU 24 GERMINAL (13 AVRIL)

Attroupements dans la Walner-Strasse. — Abstention de la police. — Première lettre à Thugut. — Pillage de l'ambassade. — Courageuse attitude des Français. — Lettres adressées au premier ministre. — Arrivée des troupes. — Mission de Degelmann. — Bernadotte écrit directement à l'Empereur. — Satisfactions insuffisantes. — Le départ de Vienne.

Le drapeau aux couleurs françaises parut au balcon de la maison de Bernadotte entre quatre et cinq heures du soir. On était dans la semaine de Pâques, le mercredi. La journée était belle et la température très printanière. Les bons Viennois, très badauds, se promenaient par la ville et la Wallner-Strasse était, du reste, une des rues les plus fréquentées de la capitale. Apercevant le drapeau, les promeneurs s'arrêtèrent et regardèrent cette chose anormale. Un attroupement se forma et grossit rapidement, mais la foule était au début beaucoup plus curieuse qu'agressive.

Cependant, vers six heures du soir, informé de ces rassemblements, la police viennoise arrive. Sous son œil paternel, les quelques centaines de personnes qui encombrent la Wallner-Strasse commencent à crier et à pousser des huées. Puis, — le fait est indéniable, et les historiens allemands en conviennent, — des pierres sont lancées contre

le drapeau et par conséquent contre la maison.

Quelle explication donner à cet acte? La foule était-elle uniquement composée de badauds offusqués par les couleurs françaises ou bien, comme l'écrivit l'ambassadeur, des gens sans aveu, payés par ses ennemis politiques, vinrent-ils se joindre aux promeneurs? On lit dans une narration autrichienne (1) : « La multitude, toujours irréfléchie, ayant regardé l'étendard comme un signe de ralliement et comme annonçant quelque projet inconnu et extraordinaire, un grande nombre de gens du peuple l'ayant même pris pour *un arbre de la Liberté*, il est résulté de cette erreur des troubles dont on vient de lire l'exposé... » En vérité, cette foule viennoise qui aurait pris un drapeau tricolore arboré sur un balcon pour un arbre de la Liberté, devait avoir des yeux et un entendement bien particuliers (2) !

Bernadotte était à table avec quelques-uns de ses officiers au moment des premières démonstrations. Les huées l'avaient d'abord laissé indifférent. Mais lorsque les pierres lancées de la rue brisèrent les vitres, l'ambassadeur descendit immédiatement sous le porche et, fort irrité, commença à haranguer la foule.

Quelles paroles prononça-t-il alors? Au dire de la police et d'après la narration de l'ambassadeur anglais, sir Eden, qui est naturellement très hostile, il

(1) A. E. Vienne, 368-312.

(2) La *Gazette de Vienne* trouva une explication plus drôle encore pour expliquer l'émeute : « Un grand drapeau tricolore qui fut exposé inopinément le 24 au soir, et qui était ici une chose inusitée, *parut au peuple un signal d'alarme, lui donna de l'inquiétude* et attira plusieurs désordres... »

se serait écrié en mettant la main sur son sabre : « Eh, qu'ose donc cette canaille? Je lui conseille de s'éloigner de la maison; autrement j'en tuerai au moins six! » De son côté, Bernadotte dit dans son rapport du lendemain 25 germinal : « Je fis quelques pas au milieu de ceux qui composaient l'attroupement. Je les invitai à se retirer, en leur déclarant avec l'énergie républicaine, que toute insulte risquée par eux contre le représentant du gouvernement français était un outrage contre la nation généreuse dont les intérêts lui sont confiés, et les exposait au châtiment le plus sévère. Je fus abordé par plusieurs individus qui se disaient employés par la police. Je les requis de dissiper l'attroupement, et, au lieu de faire leur devoir, ils demeurèrent froids spectateurs du désordre qui allait en augmentant. »

N'obtenant rien de cette police pusillanime, qui continuait à laisser insulter le drapeau français, l'ambassadeur écrivit alors une première lettre au baron de Thugut. Le ton était courtois, mais Bernadotte réclamait nettement que les insulteurs du drapeau « fussent punis de manière que leur châtiment servît d'exemple. » Il se disait d'ailleurs décidé « à repousser avec énergie la moindre insulte, à plus forte raison des excès aussi scandaleux. »

Cette première lettre, portée par un aide de camp, parvient à Thugut à huit heures du soir. L'attroupement et les insultes continuent dans la Wallner-Strasse. La foule réclame l'enlèvement du drapeau et la police, qui ne se décide pas à agir, propose à Bernadotte, afin de calmer la populace, de retirer lui-

même l'emblème tricolore, pour une heure, jusqu'à ce que des ordres soient arrivés!

Cette étonnante et insolente proposition est, naturellement, repoussée par l'ambassadeur. Alors, les insulteurs, qui se sentent encouragés par la police, redoublent leurs cris et leurs attaques. Un serrurier escalade le balcon, décroche le drapeau et le jette à la foule hurlante qui s'en empare, le déchire, le brûle sur la Schotzen Platz et va porter ses acclamations loyalistes sous les fenêtres impériales!

L'hôtel Lichtenstein est ensuite envahi par les émeutiers, sûrs désormais de l'impunité. Parmi eux, au dire de Bernadotte, se trouvent « des émigrés portant le ruban du ci-devant ordre de Saint-Louis et aussi des serviteurs de quelques grandes familles, Schwarzenberg, Kinski, Lobkowitz, Wallis, Schönborn, etc. » Bientôt, tout le rez-de-chaussée est occupé; les appartements sont abîmés, la vaisselle brisée; on pille le linge et on détériore les voitures. Puis, la foule cherche à monter au premier étage et trouve sur le palier Bernadotte lui-même entouré de ses officiers, de ses secrétaires et de sa maison.

Très résolument, l'ambassadeur déclare qu'il est prêt à se défendre et menace de faire feu si son appartement du premier étage est envahi. Comme quelques émeutiers esquissent un mouvement offensif, des coups de pistolet sont tirés, sans ordre, par des domestiques français. Deux ou trois personnes sont blessées (1).

(1) Lord Eden donne deux versions de ces coups de feu. Dans

Une accalmie se produit alors, car la foule n'ose plus avancer. Bernadotte fait mettre sabre au clair à tous les siens. Quelques amis se sont joints à lui, entre autres un Hongrois, M. de Secq, et le docteur Franzenberg. Tous semblent bien décidés à vendre chèrement leur vie. Enfin, à onze heures du soir, alors que l'émeute dure depuis près de cinq heures, des troupes à cheval sont signalées!

*
* *

Pendant ces heures d'angoisse où l'attitude personnelle des Français fût superbe, deux nouvelles lettres avaient pu être envoyées à Thugut. Aussitôt que le drapeau avait été arraché et lacéré, Bernadotte avait raconté au ministre cette nouvelle phase de l'émeute et avait annoncé son intention de quitter Vienne, à moins d'une réparation éclatante et immédiate : « L'ambassadeur ne pouvant rester plus longtemps dans un pays où les lois les plus saintes sont violées, où les traités les plus sacrés sont foulés aux pieds, demande à M. de Thugut un passeport pour se rendre en France avec la légation, à moins que M. de Thugut, réprouvant la violation du droit des gens, n'aime mieux faire proclamer dans les rues de Vienne que le gouvernement autrichien n'ayant pris aucune part aux outrages et insultes exercés contre la République française, les désavoue formellement et ordonne que les auteurs

un premier récit, il dit que les pistolets n'étaient pas chargés à balle. Dans un deuxième, il affirme au contraire qu'il y eut plusieurs blessures. En somme, des coups partirent, Bernadotte en convient. Mais ils furent tirés sans ordre, par des serviteurs affolés.

et complices soient recherchés et punis d'une manière exemplaire. A cette condition seule, et sous l'obligation du gouvernement autrichien de remplacer le drapeau tricolore et de le faire arborer par un officier civil ou militaire dans la maison de France, l'ambassadeur peut rester... (1). »

La troisième lettre, portée à onze heures du soir par M. de Secq, un peu avant l'arrivée des troupes, insistait sur la demande de passeports : « L'ambassadeur ne peut plus rester dans une ville inhospitalière où l'on viole d'une manière si affreuse le droit des gens consacré par le respect de tous les peuples civilisés ; il requiert le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté impériale de lui envoyer les passeports nécessaires pour lui et pour tous les Français qui doivent s'éloigner avec lui... »

A peine cette troisième note est-elle partie que les troupes autrichiennes débouchent dans la Wallner-Strasse. Cette fois, le ministre chargé intérimairement de la police, le comte de Sauran (2), a bien fait les choses! Deux escadrons de cuirassiers, venus de Schœnbrunn, balayent la chaussée devant la maison de l'ambassadeur; un régiment

(1) La lettre fut d'abord confiée à Ferragu, secrétaire particulier de Bernadotte, qui ne put sortir de l'hôtel. Le docteur Franzemberg s'en chargea alors et la porta à Thugut. Ce Franzenberg, établi à Vienne depuis longtemps, resta en relations avec Bernadotte. Il joua un rôle curieux en 1814 comme intermédiaire entre la reine de Suède et le roi Joseph. Il vint même le 15 mars 1814 au quartier général de l'Empereur, à Reims, peut-être pour tenter un rapprochement entre Napoléon et Bernadotte. Voir à ce sujet, *Reims en 1814*. (Plon, 1902.)

(2) Sauran était titulaire des Finances. Le ministre de police, comte de Bergen, était absent.

d'infanterie (régiment de Preiss) occupe la place Saint-Georges et les rues voisines; deux autres régiments sont mis en route et le commandement de toutes ces forces est confié aux généraux Kinski et Terzy.

Voyant ce gros déploiement militaire, les trois mille émeutiers qui, depuis plus de cinq heures, assiègent l'ambassade et insultent lâchement une poignée de Français, comprennent très rapidement que l'heure est tardive, et qu'il faut rentrer chez soi... A minuit, le quartier a presque repris son calme et c'est alors qu'arrive le baron de Degelmann, chargé par Thugut d'apporter la réponse aux trois notes successivement envoyées par l'ambassadeur.

Degelmann avait paru aux conférences d'Udine aux côtés de Gallo, de Cobenzl et de Merveldt (1); il y avait joué un rôle secondaire, et Bonaparte l'avait jugé ainsi : « Sans aucune considération, d'un caractère indécis, hypocondriaque. » Cependant Degelmann avait eu de courtoises relations à Udine avec les généraux français, et, dès l'arrivée de Bernadotte à Vienne, il avait été désigné, — nous l'avons dit, — comme le futur ministre plénipotentiaire de François II à Paris.

Il était donc parfaitement qualifié pour être le porte-parole de Thugut dans la soirée du 13 avril. Ne pouvant justifier l'émeute, Degelmann plaida les circonstances atténuantes, faisant valoir l'impuis-

(1) Voir Clarke à *Udine*.

sance de la police, et insistant sur l'éloignement des casernes qui avait retardé l'arrivée des troupes. Degelmann excusa Thugut, excusa Sauran, excusa le général gouverneur de la ville! Tous avaient fait de leur mieux, avaient eu les meilleures intentions du monde!

Bernadotte répliqua que ce plaidoyer de Degelmann était insuffisant pour expliquer l'inaction du gouvernement autrichien qui, pendant si longtemps, avait laissé la foule l'insulter et l'outrager. Il annonça qu'il persistait plus que jamais dans ses projets de départ et réclama, une fois de plus, ses passeports.

Fort ennuyé, et n'osant rien promettre, Degelmann dut donc retourner chez Thugut. Il en revint à trois heures du matin, porteur d'une note rédigée fort adroitement par le ministre, et qui, espérait-on, devait satisfaire l'envoyé de la République : « C'est avec une peine infinie que le ministre des Affaires étrangères a appris les désordres qui font le sujet des notes que le citoyen ambassadeur de la République française lui a adressées ce soir. Le ministre en fera un rapport exact à Sa Majesté impériale et il ne doute pas qu'Elle n'en ressente un grand déplaisir. Le citoyen ambassadeur peut être persuadé qu'aucun moyen ne sera négligé pour que les événements de ce soir soient examinés selon toute la rigueur prescrite par la justice et avec l'intérêt sincère que le gouvernement autrichien attachera toujours à cultiver l'amitié si heureusement rétablie entre les deux puissances. »

Cette note était absolument insuffisante et inacceptable! Le drapeau français avait été insulté, mis en pièces, brûlé; la maison de France avait été pillée; l'ambassadeur avait été personnellement insulté et n'avait dû qu'à sa courageuse attitude de ne pas être écharpé par la populace. Et, pour réparer tout cela, le baron de Thugut offrait de faire un rapport à l'Empereur et de saisir *ultérieurement* la justice! La réponse du ministre autrichien était une véritable plaisanterie, qui fait comprendre et justifie l'attitude cassante que Bernadotte fut, dès lors, obligé de prendre. Rompant avec les usages, l'ambassadeur se crut même en droit d'écrire *directement* à l'Empereur, puisque toutes les notes et réclamations adressées à Thugut n'avaient abouti qu'à une fin de non-recevoir à peine déguisée.

Cette lettre à l'Empereur, qui fut portée à onze heures du matin au palais, rappelait les faits de la veille, les trois missives adressées dans la soirée à Thugut et restées si longtemps sans réponse; elle spécifiait la nécessité de la demande de passeports, « *pour aller prendre les ordres du gouvernement* », et concluait ainsi : « En s'éloignant de cette résidence, il (Bernadotte) emportera la certitude consolante de n'avoir rien négligé pour convaincre Sa Majesté impériale des dispositions pacifiques et amicales que le gouvernement français entretient à son égard. Un autre motif de satisfaction existe pour lui dans la persuasion que Sa Majesté est profondément affligée de l'attentat dirigé contre le représentant d'un gouvernement ami, et que toutes les mesures que les convenances exigeaient auraient été prises sur-

le-champ, *si les intentions de Sa Majesté avaient été fidèlement remplies.* L'ambassadeur espère que l'avenir confirmera cette opinion d'une manière éclatante et qu'une juste réparation prouvera au Directoire exécutif que Sa Majesté impériale forme des vœux aussi sincères que lui pour le maintien de la bonne intelligence entre les deux nations. »

Ce fut à son jeune aide de camp, le capitaine Gérard, — le futur maréchal, — que Bernadotte confia cette épître adressée à François II. L'envoi direct à l'Empereur était contraire aux traditions et Gérard rencontra les plus grandes difficultés pour pouvoir remplir sa mission. L'aide de camp était, naturellement, en uniforme, et portait au chapeau la cocarde tricolore. Telle était encore la surexcitation des esprits que la vue de cette cocarde faillit servir de prétexte à une nouvelle démonstration populaire. Assailli dans la cour du palais, Gérard dût faire appel au poste de service et réussit enfin, grâce à son sang-froid, à joindre le général de Salis, officier de jour auprès de l'Empereur. La police dut l'escorter à son retour à l'ambassade, vers midi.

Il trouva son chef en conférence avec le marquis del Campo, le ministre de Sardaigne Castel Afer et Haften, représentant de la République batave. Bernadotte les avait convoqués par circulaire, pour leur faire connaître les motifs de sa conduite et surtout pour leur exposer ses griefs. Communication leur avait été aussi donnée de la lettre directe à l'Empereur portée par Gérard, lettre à laquelle,

vers deux heures de l'après-midi, le comte de Colloredo, vint porter réponse.

La réponse impériale portait que Sa Majesté avait appris avec un vif déplaisir les excès et les désordres de la nuit passée; que l'Empereur avait lui-même donné des ordres pour les faire cesser; qu'il espérait que Bernadotte n'insisterait pas pour obtenir des passeports; que le baron de Degelmann viendrait dans l'après-midi pour chercher à éclaircir et vérifier les faits; qu'enfin, plus que jamais, l'Empereur tenait à conserver l'amitié et la bonne intelligence si heureusement établies entre les deux nations.

Malgré sa grande courtoisie, cette lettre ne donnait, en somme, que des espérances et ne promettait aucune réparation véritable. De même, une proclamation impériale aux habitants de Vienne dont Degelmann communiqua le texte deux heures plus tard, *blâmait* l'émeute et annonçait seulement l'intention de punir d'un châtiment sévère ceux qui, *désormais*, tenteraient de troubler la paix de la ville!

Bernadotte était encore trop irrité pour pouvoir se contenter de ces promesses sans sanction. Plus que jamais, une réparation immédiate de l'outrage fait au drapeau lui paraissait indispensable. Il était trop tard pour accepter les modestes satisfactions maintenant offertes. L'ambassadeur avait d'ailleurs déjà rendu compte à Bacher, ministre à Ratisbonne, et prévenu Brune, général en chef en Italie, de ses intentions de départ. Aussi, considéra-t-il que sa dignité nécessitait décidément un exode définitif. Il répondit à Degelmann, porteur de la proclamation impériale,

« qu'il n'était plus en son pouvoir de prolonger son séjour à Vienne; que le drapeau, qui, au sein de la paix, rappelait aux citoyens français la fondation et la gloire de la République, avait été indignement outragé; qu'il ne pouvait plus reparaître dans une ville où il avait reçu une injure aussi grave que si, au préalable, elle était désavouée formellement et d'une manière éclatante... » Donc, ou bien une ample et solennelle réparation, c'est-à-dire la réinstallation du drapeau au palais Lichtenstein, ou des passeports pour toute l'ambassade.

Or, les conseillers de l'Empereur, — Thugut, Degelmann, Colloredo, Sauran, — et tous les personnages viennois dont nous avons parlé, ne voulaient, à aucun prix, consentir à accorder la réparation réclamée! Eden et Rasumowski encourageaient leur résistance et, finalement, dans la soirée du 25 germinal (14 avril), les passeports étaient apportés par Sauran et Degelmann. En même temps, afin d'éviter de nouveaux désordres, on suppliait Bernadotte de quitter Vienne furtivement, pendant la nuit!

Ceci encore ne pouvait être accepté. Un départ furtif, par crainte d'une démonstration hostile, eût ressemblé à une fuite et le général déclara qu'il partirait seulement le lendemain à midi, « à la solennité du grand jour. »

A l'heure convenue, l'ambassadeur montait dans des voitures découvertes avec ses aides de camp et le secrétaire Gaudin (1). Tous étaient en grande

(1) Fréville et Maleschuski étaient partis la veille au soir pour Paris.

tenue, portant fièrement la cocarde aux trois couleurs. Des escadrons constituaient une escorte de protection tandis que des troupes à pied formaient la haie pour contenir la foule, plus curieuse d'ailleurs qu'exaspérée. Les représentants des nations amies (1) et même plusieurs membres de la société viennoise étaient venus très courtoisement dans la Wallner-Strasse pour se découvrir devant les voyageurs.

Ce départ solennel produisit une vive impression. Tous comprenaient qu'une guerre nouvelle pouvait en être la conséquence prochaine. Dans les rues, noires de monde, l'anxiété se lisait sur tous les visages. Qu'allait-il sortir de cet incident extraordinaire qui renversait tout à coup, en quelques heures, le travail poursuivi avec tant de peine, depuis plusieurs mois, par les plénipotentiaires réunis à Rastadt?

(2) Bernadotte se montra très touché de l'attitude du marquis del Campo. Il lui écrivit : « En vous priant d'accepter l'expression de ma gratitude, il me reste à désirer que, mieux protégé que moi par le ministre autrichien, vous n'éprouviez pas la fureur des grands de cette capitale, qui, en trahissant les intérêts de leur nation, rendent le peuple l'instrument de leur barbarie et de leur lâcheté. »

V

LES EMBARRAS DU DIRECTOIRE

Version de Thugut sur l'affaire du 13 avril. — Cobenzl est nommé au ministère. — Fréville à Paris. — Réunion au Luxembourg. — Ultimatum rédigé par François de Neufchâteau. — Les esprits se calment. — Bonaparte est désigné pour aller à Rastadt. — Lettres à Thugut et Cobenzl. — Changement de projets. — Départ de Bonaparte pour Toulon.

Jusqu'au dernier moment, l'Empereur et les ministres s'étaient bercés de l'espoir de garder Bernadotte à Vienne; ils avaient compté que devant l'insistance très courtoise dans la forme (mais uniquement dans la forme) employée pour retarder le départ, l'ambassadeur céderait malgré l'insuffisance de la réparation offerte. Se voyant déçu dans son espoir, le baron de Thugut pensa qu'il était nécessaire d'expliquer les événements, et, dès le 26 germinal (15 avril) au soir, — le jour même du départ, — il se décidait à écrire à son collègue Talleyrand.

Naturellement, d'après Thugut, tous les torts appartenaient à l'ambassadeur! Bernadotte était représenté comme le pelé et le galeux d'où provenait tout le mal! L'incident était réduit à des proportions minimes : « Un trouble momentané, causé par une innovation inattendue a altéré la tranquillité

publique et causé beaucoup de peine à l'Empereur... » Du reste, — au dire du ministre, — toutes les mesures possibles avaient été prises par la police pour protéger efficacement la personne du général et des fonctionnaires de l'ambassade; l'Empereur avait fait exprimer à plusieurs reprises au citoyen Bernadotte le désir qu'il avait de lui voir continuer ses fonctions sans interruption et « si des passeports lui avaient été remis, c'était en suite d'une insistance dont rien n'avait pu dissuader cet ambassadeur ». De réparation, pour l'insulte faite au drapeau, il n'était aucunement question. Pour terminer, Thugut annonçait seulement que l'Autriche était plus résolue que jamais à observer fidèlement les articles du traité de Campo-Formio et que le baron de Degelmann allait se rendre en France, au premier jour, en qualité de ministre de Sa Majesté.

Cette dépêche, adroitement rédigée, fut complétée par deux mesures importantes. Dès le lendemain du départ de Bernadotte, le propriétaire de la maison de la Wallner-Strasse, le baron de Brandau, était prévenu que les dégâts commis par la populace seraient réparés aux frais du gouvernement (1)! Et le 27 germinal, — peut-être même le 26, — l'Empereur faisait donner l'ordre à Cobenzl de hâter son retour à Vienne.

Ce retour, prévu depuis quelque temps, avait été décidé par François II à la fin de mars. Mais la nouvelle avait été tenue secrète à Vienne et Bernadotte l'avait certainement ignorée. Cobenzl devait rece-

(1) Tout le personnel de l'ambassade était parti avec Bernadotte. Un seul domestique de confiance avait été laissé.

voir le portefeuille des affaires étrangères, Thugut ne gardant que le titre de principal ministre. Le baron de *la Guerre* avait accepté ce sacrifice pour éviter une chute plus complète que les inimitiés dont il se sentait entouré à la Cour pouvaient lui faire craindre (1). Treilhard en avait été prévenu officieusement à Rastadt le 24 germinal, — le jour de l'émeute, — par Cobenzl lui-même et le départ du nouveau ministre pour Vienne avait été primitivement fixé au 30 germinal. En accélérant ce retour de Cobenzl, en annonçant officiellement sa nomination au ministère, l'Empereur désirait être agréable au Directoire. L'appel à Vienne du principal négociateur d'Udine devait prouver les bonnes intentions du gouvernement autrichien et calmer l'irritation provoquée par l'affaire du 13 avril. La demi disgrâce de Thugut rendue publique au lendemain de l'émeute pouvait surtout paraître une satisfaction (2).

*
* *

Ce fut par une dépêche de Bernadotte, arrivée le 23 avril (4 floréal), de très grand matin, que le président du Directoire apprit la grave nouvelle des événements de Vienne. La dépêche était apportée par Villot-Fréville et par le Polonais Maleschuski, que

(1) M. le baron de Thugut, — disait méchamment le prince de Ligne, — ressemble aux cardinaux Richelieu et Mazarin par les deux derniers vers de leurs portraits dans la *Henriade :*

Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi...
Mazarin, simple, adroit et dangereux ami...

(2) L'annonce de l'arrivée de Cobenzl fut parfaitement accueillie par la cour et surtout par les financiers de Vienne.

l'ambassadeur avait fait partir, le 14 avril, en courriers extraordinaires.

Bernadotte y expliquait à sa façon l'histoire du drapeau et justifiait sa propre attitude. Appelés au Luxembourg pour donner des détails, Fréville et Maleschuski dramatisèrent le récit de leur chef, et le président convoqua immédiatement ses collègues.

Très agressif, comme toujours, contre la cour d'Autriche, Rewbell considéra l'affaire sous le même jour que Bernadotte lui-même, déclara que c'était un guet-apens de l'Angleterre et de la Russie, et entraîna un vote unanime (1). On décida qu'un ultimatum — dont la rédaction fut confiée à François de Neufchâteau — serait écrit dans la nuit et soumis le lendemain matin au Directoire. En même temps, Bonaparte, qui devait se rendre incessamment à Toulon pour y prendre le commandement de l'expédition d'Orient, reçut l'ordre d'attendre les événements à Paris et de proposer les mesures militaires nécessitées par les circonstances. Des courriers partirent à onze heures du soir pour l'Italie. Brune, général en chef, fut prévenu que les troupes de Baraguey d'Hilliers, alors à Gênes, seraient placées sous sa direction, le cas échéant. Desaix, qui, avec sa division, devait s'embarquer à Civita-Vecchia, reçut aussi avis de cesser ses préparatifs et de rester près de Rome, à la disposition de Brune (2).

(1) La séance dura, dit-on, de dix heures du matin à cinq heures du soir. Sandoz Rollin fut ensuite reçu par Rewbell et il raconta à sa cour sa curieuse conversation avec le directeur. M. Masson (*les Diplomates*, 210), l'a reproduite d'après Bailleu.

(2) *Corr. de N.*, 23 avril (4 floréal), nos 2544, 2545, 2546.

L'ultimatum rédigé par François de Neufchâteau dans la nuit, était d'une extrême netteté. Adressé directement à François II, il débutait ainsi : « Un événement inouï parmi les peuples policés et qui se flattent de jouir d'un gouvernement régulier; une infraction violente du principe du droit des gens; une insulte marquée à la République française dans le palais et la personne de son ambassadeur, insulte qui retombe sur les ambassadeurs de toutes les puissances; voilà ce qu'a vu éclater la capitale de l'Autriche dans la soirée du 24 germinal dernier... » L'ultimatum concluait que le Directoire « ne suspendrait le premier mouvement de la fierté nationale que si l'Empereur s'empressait de réparer l'insulte faite au signe distinctif de la République française, le faisant remplacer avec honneur au fronstipice de la maison nationale et prenant de justes mesures afin de rappeler l'ambassadeur français avec tous les égards dus à son caractère... » C'étaient, à peu près, les conditions posées à Vienne par Bernadotte.

Mais, au moment où François de Neufchâteau allait donner lecture de son œuvre dans la matinée du 24 avril (5 floréal), la situation n'était plus la même que la veille! Pendant la nuit, le ministre des Relations extérieures avait reçu la fameuse lettre de Thugut écrite le 15 avril de Vienne. Talleyrand et Bonaparte venaient d'être convoqués au Luxembourg et les choses pouvaient être examinées avec plus de sang-froid puisqu'on possédait maintenant les deux versions : celle de Bernadotte et celle de Thugut. Talleyrand, qui n'aimait pas Bernadotte et qui l'avait constamment contrecarré et agacé pen-

dant sa mission, fut trop heureux, en s'appuyant sur la version Thugut, de faire remarquer que l'ambassadeur avait eu une attitude cassante et que l'émeute était peut-être due à des maladresses (1). De son côté, — au dire de Barras, — Bonaparte souligna la courtoisie du message impérial porté par Colloredo en réponse à la lettre remise par Gérard (2), et insista pour que la personne de l'Empereur fût tenue en dehors du débat et pour que le ministre Thugut fût seul regardé comme responsable.

Malgré l'irritation toujours très grande de Rewbell, la majorité du Directoire se rallia assez promptement à l'avis de Bonaparte. L'ultimatum rédigé par François de Neufchâteau devenait dès lors inutile. Talleyrand fut chargé de répondre à Thugut et Bonaparte dut écrire immédiatement au comte de Cobenzl pour lui proposer une entrevue à Rastadt.

Ainsi, grâce à Bonaparte, les violences irréparables se trouvaient tout de suite écartées. On a

(1) Sandoz écrivit le 25 avril au soir : « L'opinion de Talleyrand est bien différente de celle de Rewbell ; il blâme la conduite de Bernadotte comme celle d'un *jeune homme* léger et inexpérimenté. »

On remarquera que pour Talleyrand les glorieux généraux de la République étaient tous des jeunes gens légers ! Il avait appliqué la même épithète à Clarke et aussi à Bonaparte après les négociations d'Udine ! (Voir *Clarke*, V.)

(2) *Mémoires de Barras*, III, 207-210. Barras prétend que ce document — le message remis par Colloredo — fut apporté par Bonaparte au Luxembourg. Le général en aurait reçu directement copie et Rewbell se serait montré furieux ! Il est très possible que Fréville, qui avait connu Bonaparte en Italie, lui ait communiqué le message de Colloredo et que Bonaparte s'en soit servi pour calmer les directeurs.

prétendu qu'en acceptant, en proposant même d'aller à Rastadt, Bonaparte avait voulu, une fois de plus, se poser en arbitre de l'Europe, en médiateur tout puissant.

Il est certain que sa présence à Rastadt aurait pu hâter bien des choses, que peut-être les négociations avec Cobenzl auraient pu aboutir à ce moment. Cependant, il ne faut pas oublier que, le 24 avril, les préparatifs de départ pour l'Orient étaient terminés. Ayant accepté de commander l'expédition, Bonaparte était évidemment très désireux de se rendre à Toulon. Mais, pour que les flottes pussent s'éloigner des rivages de France et d'Italie, il fallait d'abord régler à l'amiable la question Bernadotte! C'était pour cela que, par patriotisme et non par calcul, le général en chef consentait à retarder son départ et à se rendre à Rastadt, jugeant avec raison que lui seul était de taille à obtenir des ministres autrichiens les compensations et les réparations indispensables.

La réponse du ministre des Relations adressée à Thugut et la lettre de Bonaparte à Cobenzl furent rédigées dans la soirée du 24 avril. Talleyrand réclamait de justes réparations pour l'incident du 13 avril. Mais le ton du ministre était très conciliant et modéré. L'affaire entrait ainsi dans une phase purement diplomatique. Le même jour, une lettre particulière était adressée à Treilhard, à Rastadt. Elle montre combien le ministre était peu disposé, personnellement, à soutenir l'ambassadeur : « Le général Bernadotte, qui est sûrement auprès de

vous et qui a ordre d'y attendre des instructions ultérieures, vous aura donné tous les détails qui pouvaient vous manquer encore sur l'événement qui a eu lieu à Vienne le 24 germinal dernier... De vous à moi, mon cher Treilhard, et sans que vous lui en témoigniez rien, Bernadotte a mis dans sa conduite un peu de précipitation. Mais l'insulte n'en est pas moins réelle, ni moins grave, d'autant qu'il est impossible de supposer que dans un gouvernement aussi fort et aussi absolu que celui de Vienne, un semblable désordre ait eu lieu sans qu'on ait pu le prévenir ou l'arrêter... Bonaparte va partir pour Rastadt; il a écrit à Cobenzl. »

Voici des extraits de cette lettre à Cobenzl qui est un modèle de modération et de fermeté tout à la fois et peut-être une des plus belles écrites par Bonaparte (1) : « Lorsque le gouvernement a appris, monsieur, l'événement arrivé à Vienne le 24 germinal dernier, il n'a pas douté que l'intention du cabinet de Vienne ne fût d'avoir la guerre. La proclamation affichée dans Vienne au nom de l'Empereur, et la conduite singulière de M. de Thugut pendant tout cet événement, l'ont confirmé dans cette idée. La note remise par M. de Colloredo, la lettre envoyée par M. de Thugut au ministre des Relations extérieures, l'annonce du baron de Degelmann, ont fait entrevoir qu'il y avait encore des moyens d'empêcher la rupture.

« On a pensé que pour dissiper tous les nuages et pour avoir une explication prompte et efficace qui

(1) *Corr. de N.*, 2547.

consolidât la paix ou décidât la guerre, il était utile que j'eusse une entrevue avec vous ou avec tout autre ministre de confiance... Malgré mon éloignement pour la carrière et les discussions diplomatiques, j'ai saisi avec empressement cette circonstance pour convaincre l'Europe et Sa Majesté impériale du désir qu'a la France d'éviter les horreurs d'une guerre dont les maux, pour notre pauvre continent, seraient incalculables, et consolider, autant qu'il dépendra de moi, l'œuvre de la paix que j'avais crue éternelle, puisque, faisant abstraction des événements militaires, nous l'avions fondée sur les intérêts réciproques des deux États... Je connais vos intentions pacifiques, et l'attachement éclairé que vous avez pour votre prince; je sais aussi la juste considération qu'il a pour vous. Je désire que vous lui fassiez connaître directement le calme que montre le gouvernement français dans une circonstance aussi essentielle... »

Cette lettre, datée du 25 avril (6 floréal) se terminait ainsi : « Si l'influence des puissances étrangères ou des intérêts individuels guidaient la chancellerie de Vienne, comme ils ont paru guider les opérations de la police dans la journée du 24 germinal, il ne resterait plus à la nation française qu'à se laisser effacer du nombre des puissances de l'Europe, ou à en effacer elle-même la maison d'Autriche; lutte terrible qui peut présenter une vaste carrière militaire à parcourir, mais que l'homme qui connaît les maux que produirait une guerre de cette nature, ne peut envisager qu'en vouant à l'exécration des peuples et de la postérité, ceux qui l'auraient provoquée. »

*
* *

Ces dépêches de Talleyrand et de Bonaparte partent de Paris dans la nuit du 25 au 26 avril (6 au 7 floréal), portées par un même courrier. Le 26, le général envoie copie de sa lettre au ministre des Relations extérieures et lui annonce en même temps qu'il vient d'apprendre le départ de Cobenzl pour Vienne!

Ce départ change forcément ses intentions. S'il a accepté de se rendre à Rastadt, c'est pour y rencontrer Cobenzl lui-même, mais il ne lui convient pas d'aller discuter avec des comparses, Metternich ou Lehrbach, adjoints de Cobenzl, « qui ne connaissent pas assez les intentions de leur cabinet et n'ont pas assez de crédit. » Il prévient donc Talleyrand qu'il attendra le retour de Cobenzl à Rastadt avant de se mettre en route!

En réalité, dès ce moment, Bonaparte se rend compte que l'affaire du drapeau, entrée dans la phase diplomatique, va traîner indéfiniment comme toutes les affaires en suspens avec l'Autriche. Il renonce donc, en principe, à se rendre en Allemagne pour jouer le grand rôle de médiateur et reprend ses préparatifs de guerre.

Dès le 28, il ne songe plus qu'à l'expédition d'Égypte. Il écrit ce jour-là aux généraux Kléber, Caffarelli, Reynier, à l'amiral Brueys, à l'ordonnateur Najac (1); le surlendemain il envoie au Directoire de longues instructions destinées à Brune,

(1) *Corr. de N.*, 2539 à 2544.

général en chef en Italie; enfin, le 2 mai, il donne ses ordres définitifs à tous les généraux pour l'embarquement des troupes. « Tous les obstacles qui s'opposaient à l'expédition sont levés, » — écrit-il à Caffarelli, — et, le 3 mai (14 floréal), il quitte Paris, renonçant pour le moment à intervenir dans les affaires intérieures de la France et dans celles d'Europe, tout entier à son rêve d'Orient (1)!

Restait le comte de Cobenzl à satisfaire. Parti très précipitamment de Paris (2), Bonaparte ne lui avait encore rien écrit de nouveau. Ce ne fut que le 4 mai, en arrivant à Auxerre, qu'il prévint le diplomate autrichien de sa dernière résolution : « J'étais sur le point de monter en voiture, monsieur, pour me rendre à Rastadt, lorsque j'ai appris que vous étiez parti pour vous rendre à Vienne. J'ai contremandé mon voyage.... Les ministres de S. M. l'Empereur trouveront à Rastadt des plénipotentiaires

(1) Je rappelle ici que Talleyrand devait se rendre à Constantinople pendant que Bonaparte se dirigeait sur Malte et l'Égypte. Voici à ce sujet les détails donnés dans l'étude sur Aubert-Dubayet, VIII. Talleyrand avait demandé ce poste parce qu'il sentait sa situation très ébranlée à Paris. Dès qu'il put espérer rester au pouvoir il oublia, avec le plus grand cynisme, les engagements qu'il avait pris.

(2) Talleyrand crut nécessaire d'expliquer à Treilhard le pourquoi du départ de Bonaparte. [Lettre du 17 floréal (6 mai).] « Le général était parti parce que l'expédition d'Orient était ébruitée », écrivit le ministre. Or, c'était l'incorrigible bavardage de Talleyrand qui avait contribué à faire connaître les projets définitifs de Bonaparte! *Dès le 7 avril*, Sandoz Rollin, ministre de Prusse, avait pu écrire à sa cour, à Berlin : « Talleyrand m'a avoué qu'il était avec Magallon, consul en Égypte, l'auteur de cette grande entreprise et qu'il en attendait le plus grand succès. » Voilà comment le ministre des Relations extérieures gardait les secrets en 1798!

animés du même désir que moi de lever toutes les difficultés qui pourraient être survenues depuis le traité de Campo-Formio. Puisque vous vous trouvez à Vienne, je vous prie, monsieur, de réitérer de vive voix à S. M. l'Empereur le désir qu'a le Directoire exécutif de la République française de vivre en bonne intelligence... »

Après ce long exposé, il paraît facile de résumer les impressions ressenties à Paris, lorsque l'affaire de Bernadotte fut connue. Rewbell et François de Neufchâteau sont d'abord très violents, une rupture paraît probable. Puis, arrive la lettre de Thugut. La réflexion vient et Bonaparte se présente comme le négociateur désirable, capable d'arrêter l'orage. Enfin, lorsqu'on apprend le départ de Cobenzl pour Vienne, afin d'y remplacer Thugut aux affaires étrangères, le voyage de Bonaparte à Rasdadt est considéré comme inutile. Dès lors le Directoire laisse le général en chef libre de partir pour Toulon et peut-être même l'y engage (1). Toutes ces différentes phases se passent en dix jours, du 23 avril au 3 mai.

(1) Barras est très affirmatif à ce sujet. D'après lui. Bonaparte eût été plus volontiers à Rastadt qu'à Toulon et ne partit pour l'Orient que sur l'ordre impératif du Directoire. Ce qui est vrai, c'est que les directeurs, à ce moment, comme toujours, se montrèrent fort jaloux du général et le virent quitter Paris avec une véritable satisfaction.

VI

LE RETOUR DE BERNADOTTE EN FRANCE

De Vienne à Rastadt. — Journal de route de l'ambassadeur. — Rencontre de Cobenzl à Markel. — Bernadotte reçoit l'ordre de rester à Rastadt. — Il refuse un commandement et part pour Paris. — François de Neufchâteau plénipotentiaire. — Bernadotte est nommé ambassadeur près la République batave. — Nouveau refus. — Conférences de Selz. — Échec de François de Neufchâteau.

Pendant qu'on discute à Paris sur les graves conséquences de l'émeute du 24 germinal (13 avril), qu'est devenu le général Bernadotte ?

Nous l'avons vu quittant, le 15 avril, en plein jour et avec beaucoup de crânerie, la ville peu hospitalière où il vient de manquer d'être écharpé. Par crainte de troubles possibles pendant la route, le gouvernement avait tenu à le faire escorter par des escadrons.

Mais les dispositions des habitants étaient fort pacifiques ! Dès la deuxième poste, Bernadotte put renvoyer l'escorte, et son voyage, — qu'il a raconté dans une sorte de journal (1), — à l'en croire, fut presque un triomphe !

Le dimanche de Quasimodo, surlendemain du

(1) *Observations recueillies par le général Bernadotte sur sa route de Vienne à Rastadt.* Datées du 5 floréal, elles furent adressées à Paris dès l'arrivée à Rastadt. A. E. Vienne, 369, II.

départ, le général traverse les villages de Buckersdorf et de Sichartskirchen. Ce sont des centres assez populeux où les Français remportent un véritable succès de curiosité. Les habitants entourent leurs voitures et « cet empressement est très sympathique. » Malheureusement, furieux de cette sympathie, le commandant des troupes disperse brutalement les manifestants ! A chaque relais, l'ambassadeur trouve l'occasion de faire des discours. Il tient à expliquer aux habitants rencontrés qu'il se plaît « à les croire étrangers au crime de quelques scélérats puissants dont ils deviennent souvent les instruments et toujours les victimes. » Mais, comme il ne possède que quelques notions d'allemand, c'est un aide de camp qui traduit pour les populations autrichiennes ses idées philosophiques !

Par exception, l'accueil est assez malveillant à Enns, à quarante-deux lieues de Vienne ; un rassemblement hostile se forme et la police locale doit intervenir. A partir de là, et à mesure qu'on se rapproche des frontières, les habitants se montrent tout à fait sympathiques aux Français. A Kleinmürchen, à deux lieues de Linz, les officiers viennent se présenter au général, font des offres de services, et expriment leurs condoléances. A Velz, même accueil particulièrement courtois.

La petite caravane entre ensuite en Bavière et s'arrête, à Markel, devant l'auberge. Rappelé à Vienne (1), le comte de Cobenzl est lui-même descendu à cette auberge et se prépare à repartir.

(1) Cobenzl n'avait quitté Rastadt que le 30 germinal (19 avril), à la date fixée primitivement avant l'affaire de Vienne.

Bernadotte fait placer sa voiture à quatre pas de celle de Cobenzl, met la tête à la portière, cherche à faire remarquer sa présence. Mais Cobenzl est encore incomplètement instruit des événements et se montre fort embarrassé. Il a connu et « choyé » Bernadotte à Passariano pendant les négociations d'Udine, mais croit plus diplomatique de ne pas le reconnaître à Markel. « Après s'être consulté et composé près d'un demi quart d'heure dans la cour de l'auberge, il rabat son chapeau sur les yeux, baisse la tête, passe rapidement et monte dans sa voiture sans adresser la moindre parole. » Ceci exaspère le général, qui note dans son journal : « Quelles raisons peuvent avoir engagé M. de Cobenzl à se conduire de cette manière? Avait-il, à Rastadt, un secret pressentiment de ce qui se tramait et s'exécutait à Vienne? Serait-ce le calcul d'un vil et lâche courtisan? Quels que soient les motifs qui aient déterminé sa conduite, ils ne peuvent être honorables pour lui... »

Munich console un peu le voyageur qui peut y constater la « haine profonde » des Bavarois pour l'Autriche. Cette haine se traduit par une réception chaleureuse; l'auberge où l'ambassadeur ne passe que quelques heures est entourée par la foule et le duc des Deux-Ponts fait annoncer sa visite! A Augsbourg, la réception est aussi cordiale. Bernadotte exulte et écrit que les Souabes détestent les Autrichiens presque autant que les Bavarois...

Enfin, après huit jours de route, on arrive à Rastadt le 4 floréal (23 avril). L'ambassadeur s'installe chez Treilhard, au château. Or, dans ce même

château, logent aussi les plénipotentiaires autrichiens, le comte de Metternich et son fils (le futur prince chancelier d'État), ainsi que le baron de Lehrbach. Ces diplomates occupent l'aile autrefois habitée par le prince Eugène au moment des conférences de 1713, tandis que les représentants du Directoire ont hérité de l'appartement du maréchal de Villars (1)! L'escalier d'accès est commun et les rencontres sont fréquentes. Bernadotte croit de sa dignité de ne pas rendre visite à ses voisins, qui s'en étonnent fort naïvement. L'un de ceux-ci, le jeune Metternich, déjà très hostile aux Francais, donne ainsi son impression sur l'affaire (2) : « Je trouve que la conduite que la Cour a tenue est parfaite et des enragés seuls pourraient lui en vouloir. La conduite de Bernadotte est horrible... Je regarde cet événement plutôt comme heureux, car il démontrera la faiblesse du gouvernement français et la force du nôtre, qui lui en impose, surtout dans un moment où il n'est pas à son aise à cause de la détestable réussite des élections dans la plus grande partie des départements... » L'ambassadeur d'Autriche à Berlin, le prince de Reuss, Henri XIV, écrit assez ridiculement à son ami le comte de Colloredo : « Est-ce que chaque goutte de sang ne se révolte pas dans chaque poitrine devant la détestable conduite de l'impie monstre jacobin. Oh! que la vengeance

(1) *Mémoires du prince de Metternich*, publiés par le prince Richard de Metternich, I, 367. — En 1798, le jeune Metternich avait vingt-cinq ans. Son titre officiel était : Représentant au Congrès des comtes de Westphalie.

(2) Lettres du 24 avril et du 30 avril. Metternich à la comtesse de Metternich, née princesse de Kaunitz.

de Dieu s'élève pour anéantir cette engeance de l'enfer! Que le Ciel me laisse vivre pour voir cela! Alors j'irai volontiers m'étendre pour dormir à côté de mes pères (1)! »

Tel est le point de vue des diplomates autrichiens. De son côté « l'impie monstre jacobin » soutient la légitimité de son attitude et continue à renseigner son ministre par de nouveaux rapports sur l'émeute du 13 avril. Il renchérit sur les détails déjà donnés dans les dépêches précédentes, cherche à prouver la préméditation du baron de *la Guerre* et des ambassadeurs étrangers, Eden et Rasumowski (2), et insiste sur les réels dangers courus au palais Lichtenstein (3). Maintenant fixé sur les causes du voyage de Cobenzl, il connaît la demi-disgrâce de Thugut et veut s'en s'attribuer tout le mérite. « A ma troisième audience avec l'Impératrice, — écrit-il avec une fatuité fort déplacée, — Thugut a senti qu'il était perdu ou relégué dans l'inaction... »

A peine installé dans l'appartement du maréchal de Villars, Bernadotte avait instamment demandé l'autorisation de se rendre à Paris. « Je vous prie,

(1) Lettre citée par Vivenot, *Rastater Congress* XXII et par F. Masson, 208.

(2) Cette version trouva crédit à Ratisbonne. Dans une lettre datée du 19 floréal (8 mai), Bacher disait « que l'émeute n'était qu'une diversion créée par Pitt pour empêcher l'expédition d'Orient... »

(3) Reinhard, — le futur ministres des Relations extérieures — était à Rastadt au moment de l'arrivée de Bernadotte. Ancien ministre à Hambourg, il se rendait à Florence. Mme Reinhard raconta l'affaire de Vienne dans une de ses lettres à sa mère : « Si pareil fait s'était produit à Paris, comme on nous eût traités de barbares... » concluait-elle très justement. (*Lettres de Madame Reinhard*, 3.)

— avait-il dit à Talleyrand, — d'obtenir du gouvernement mon rappel. Je désire abandonner promptement le rôle que je joue ici et qui est pour moi aussi désagréable qu'humiliant. » Les premiers ordres du Directoire, reçus le 25 avril, prescrivaient au contraire à l'ambassadeur d'attendre en compagnie de Treilhard l'arrivée de Bonaparte. Ces ordres, à ce moment, étaient naturels. Ils furent encore confirmés, le 1er mai, par une nouvelle lettre de Talleyrand, alors que Bonaparte, — volontairement ou forcé, — venait de partir pour Toulon. Le Directoire ne voulait toujours pas recevoir au Luxembourg son ex-envoyé!

Impatienté, Bernadotte avait d'ailleurs quitté Rastadt sans autorisation le 5 mai (16 floréal) et s'était rendu à Strasbourg avec Gaudin (1), après avoir encore insisté pour être rappelé : « Les justes motifs d'aversion et de mépris que j'ai pour le gouvernement autrichien ne doivent pas laisser au Directoire le moindre doute sur ma volonté constante de me tenir écarté des affaires qui pourraient me mettre en contact avec les envoyés d'un gouvernement aussi barbare... » C'est à Strasbourg que l'ambas-

(1) Gaudin apporta à ce moment, à Strasbourg, les archives de l'ambassade qu'il traînait depuis Vienne. Le 6 prairial (25 mai), il écrivit à Paris pour demander un secours, car il était absolument sans ressources ! Il profita de l'occasion pour protester contre le rôle odieux que Cobenzl, dans ses premières conférences, avait cherché à attribuer à l'entourage de Bernadotte et fit l'éloge de la correction des aides de camp qu'il avait toujours trouvés « doux, honnêtes et doués de cette urbanité qui caractérise les Français. »

Le malheureux Gaudin resta à Strasbourg jusqu'au milieu de juin. Ce ne fut que le 26 prairial (14 juin) que Talleyrand lui envoya de quoi rentrer à Paris.

sadeur reçut la lettre de Talleyrand du 1er mai. Obligé de retourner à Rastadt, le général s'y morfondit plusieurs jours encore. Ce ne fut que le 16 mai qu'il apprit qu'une demi-satisfaction lui était accordée. Par arrêté du 24 floréal (13 mai), le Directoire le mettait à la tête de la division de Strasbourg!

*
* *

Pendant que l'impatient Bernadotte rongeait son frein à Rastadt, d'importants événements politiques s'étaient produits à Paris. Désigné par le sort, François de Neufchâteau avait dû quitter le Directoire le 20 floréal (9 mai). Sur la liste décuple présentée par les Cinq-Cents, Treilhard avait été proposé en tête de liste (1) et les Anciens l'avaient nommé Directeur par 166 voix. Or, Treilhard représentait la République à Rastadt, comme plénipotentiaire principal. On avait donc dû procéder immédiatement à son remplacement au Congrès, et le choix des directeurs était tombé sur François de Neufchâteau, leur ancien collègue.

Mais, nous l'avons dit, François avait énergiquement soutenu le général ambassadeur et c'était lui qui avait été chargé de rédiger l'ultimatum d'où pouvait sortir la guerre. Sa désignation pour Rastadt, — où il devait porter les réclamations de la République au sujet de l'attentat du 13 avril, —

(1) La liste décuple des Cinq-Cents proposait : Treilhard (234 voix), Monge (201), Garat (191), le général Brune (176), Gohier (165), le général Moulin (159), Colombel, ex-conventionnel (166), le général Ernouf (165), Duval (165), Génissieu (161).

impliquait donc un nouveau revirement dans la manière dont le Directoire jugeait l'attitude de son envoyé à Vienne! Puisque François allait à Rastadt pour demander des explications et causer de l'affaire avec le comte de Cobenzl (qui, bien que ministre, venait d'annoncer son intention de se rendre au siège du Congrès), il était nécessaire de donner à l'ex-ambassadeur à Vienne une sorte de *satisfecit*. C'était pour cela que la division de Strasbourg lui était offerte.

Informé par Talleyrand, Bernadotte trouva insuffisant le commandement proposé. Il répondit dès le 16 mai (28 floréal) qu'il ne pouvait accepter : « Le refus que je fais de cette place pour goûter les douceurs d'une vie douce et tranquille me mettra à même de pouvoir incessamment vous présenter moi-même mes comptes. » Bien décidé, non seulement à présenter ses comptes, mais aussi à se défendre contre les attaques de certains journaux comme le *Conservateur* (1), qui l'avaient très nettement blâmé, le général partit directement pour Paris le 20 mai.

Bien qu'aucun document n'en fasse mention, il faut croire que Bernadotte fut suffisamment éloquent pour convaincre le Directoire (2)! Toujours est-il que, trois jours après son arrivée à Paris, il recevait un témoignage non équivoque de la bienveillance du gouvernement. Un nouvel arrêté, daté

(1) *Le Conservateur*, n° 266. Ce journal était dirigé par Chénier depuis le départ de Daunou et de Garat, tous deux employés en Italie : Daunou, commissaire à Rome, Garat ambassadeur à Naples.

(2) Barras accuse Treilhard, nouvellement entré au Directoire, d'en « avoir voulu » à Bernadotte.

du 8 prairial (27 mai), le nommait ambassadeur près la République batave, en remplacement de Delacroix.

Cette désignation était flatteuse et concluante, mais le général était peu désireux de tenter une nouvelle aventure diplomatique ! Même avant l'émeute du 13 avril, il avait déclaré « son goût prononcé pour les tracas et le tumulte des camps » et son ambition le poussait décidément à briguer un commandement en chef. Il crut donc devoir refuser, cette fois encore, le poste offert. Mais il eut soin, en le refusant, de faire ressortir que pleine satisfaction lui avait été donnée ! Voici sa lettre qui montre l'état d'âme de l'orgueilleux Bernadotte à la date du 10 prairial (29 mai 1798.)

Citoyens Directeurs,

Le ministre des Relations extérieures vient de me donner avis que vous m'aviez nommé ministre plénipotentiaire près la République batave.

L'agrément qu'offre un emploi aussi honorable est, sans doute, sensible et l'avantage inappréciable de vivre, quoique éloigné de sa patrie, parmi les hommes qui savent apprécier les charmes de la garantie sociale, seraient des motifs pour me déterminer à accepter; mais, depuis longtemps, mes vœux et mon peu de penchant pour la carrière diplomatique vous sont connus; j'ai eu l'honneur de m'en expliquer avec vous dans une dépêche antérieure à l'événement arrivé à Vienne; vous savez même que l'ambassade près la cour de Vienne ne m'avait nullement flatté et qu'en obéissant, j'avais prétendu donner au Directoire une nouvelle marque de mon dévouement à la République.

Si j'allais habiter avec les descendants de Jean de

Wit et de Tromp, la République batave trouverait en moi un amant sincère de sa gloire et un chaud partisan de son bonheur. Votre connaissance des hommes ne manquera pas de réunir dans mon successeur le même zèle, la même pureté d'intentions, et enfin le même empressement à remplir vos vues bienfaisantes.

L'approbation que vous donnez à ma conduite militaire et à ma conduite diplomatique est reçue avec respect; tout ce qui est relatif à ma seconde carrière a quelques attraits pour moi, en raison des erreurs où sont tombés plusieurs journaux dans les comptes (*sic*) qu'ils ont donnés au public; il m'est doux de croire que le temps n'est pas éloigné où la politique du gouvernement permettra d'en instruire le peuple français d'après l'exacte vérité.

Je vous prie, citoyens, d'agréer le tribut de ma gratitude; vous avez justement senti que la réputation d'un homme qui avait contribué à placer sur son piédestal la statue de la Liberté, était une propriété nationale...

*
* *

Pour terminer le récit de l'ambassade de Bernadotte, quelques mots sur les conférences de Selz sont ici nécessaires, puisque ces conférences avaient pour prétexte avoué de régler les suites de l'affaire du 13 avril (1).

La nomination de François de Neufchâteau comme négociateur fut annoncée à Cobenzl le 28 floréal

(1) Sciout, III, 556, donne le détail de ces conférences. Mais il est bien grand admirateur de Cobenzl! Voir aussi *les Diplomates*, de M. Masson, p, 235, et le *Congrès de Rastadt*, de Hüffer.

(17 mai) par le ministre des Relations extérieures. Après avoir fait un grand éloge de François, qui « par sa profonde connaissance des vues et des intérêts de la République autant que par son caractère particulier et par l'estime universelle dont il n'avait cessé de jouir, était, plus que personne, en état de s'entendre avec le plénipotentiaire de l'Empereur, » Talleyrand demandait que les conférences eussent lieu à Selz, sur la rive gauche du Rhin. En sa qualité d'ex-directeur, François ne pouvait en effet, d'après la Constitution de l'an III, quitter avant un an le territoire français.

Au reçu de la première lettre de Bonaparte, datée du 25 avril, Cobenzl avait annoncé qu'après avoir pris possession des services du ministère, à Vienne, il était tout disposé à retourner à Rastadt. Connaissant Bonaparte depuis les entrevues de Passariano, il avait pensé, avec raison, que quelques conversations permettraient de s'entendre, et c'était à cause de la personnalité même du négociateur français qu'il avait, tout de suite, accepté le rendez-vous. En gage de son désir de conciliation, l'Empereur avait même chargé son ministre de remettre au signataire de Campo-Formio un sabre enrichi de pierres précieuses!

Le remplacement de Bonaparte était profondément désagréable pour Cobenzl qui n'apprit d'ailleurs la nouvelle qu'après être revenu à Rastadt. En outre, la nécessité constitutionnelle invoquée pour transporter les conférences à Selz, compliquait les choses. François arriva à Selz le 6 prairial (25 mai), quinze

jours après sa sortie du Directoire. La première entrevue fut fixée au 11 prairial.

Cette première entrevue fut du reste parfaitement courtoise. On échangea d'abord des cadeaux. François promit de faire parvenir au général en chef de l'armée d'Égypte le sabre que Cobenzl avait apporté et offrit, en échange, un buste de Bonaparte au plénipotentiaire autrichien. On se mit ensuite à causer de choses sérieuses. François avait l'ordre de parler *surtout* de l'affaire du 13 avril (1). Cobenzl, au contraire, voulait faire constater les empiétements de la France à Rome et en Suisse. Pour mieux s'entendre, on convint donc d'échanger des notes écrites sur ces divers sujets.

Plusieurs semaines passèrent cependant, sans que la question de la réparation demandée pût faire un pas décisif. Ce n'était pas la faute du conciliant François, qui montrait une modération de forme,

(1) L'arrêté du 26 floréal an VI était ainsi conçu : « Le Directoire exécutif... instruit qu'à la suite des événements qui ont eu lieu à Vienne le 24 germinal dernier, S. M. l'Empereur et Roi s'est décidé à envoyer à Paris M. le baron de Degelmann, et qu'en même temps elle a donné ordre à M. le comte de Cobenzl, son ministre des affaires étrangères, de se rendre à Rastadt;

Voulant témoigner dans cette circonstance son empressement à répondre aux démarches de la cour de Vienne;

Voulant prouver à l'Europe que si la guerre se rallumait, ce ne serait point sans qu'il se fût prêté à tous les moyens honorables de conciliation; a nommé le citoyen François (de Neufchâteau), ministre plénipotentiaire de la République française, à effet de se rendre à Selz et de s'y entendre avec le plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale, tant sur le fait des satisfactions qui sont dues à la République, en raison de ce qui s'est passé à Vienne, que relativement à Rome, la Toscane, la Suisse, et tous objets autres que ceux formant l'objet des négociations du Congrès de Rastadt qui seraient à régler entre les deux puissances pour assurer les bienfaits de la paix... »

une patience extraordinaires! Il réclamait, il est vrai, une petite satisfaction pour l'injure faite au drapeau. Mais ses exigences n'étaient pas bien grandes! Après les premiers échanges de notes, l'envoyé du Directoire n'insistait plus pour que le drapeau fût replacé au balcon du palais Lichtenstein. Il se contentait de voir reconnaître le droit de mettre les armes de la République sur la maison de France à Vienne et offrait naturellement la réciprocité à Paris. En somme, une simple démarche, la plus insignifiante du monde, à faire par Degelmann à son arrivée ultérieure à Paris ou faite par Cobenzl lui-même à Selz, — un mot de regret — eût terminé l'incident!

Mais François n'était qu'un homme politique et un très brave homme (1), tentant loyalement de réussir et se contentant d'un minimum de satisfacfaction! Cobenzl, au contraire, était un des plus fins diplomates du temps et, pour ne pas répondre, ne songeait qu'à embrouiller les questions. « Avouez, disait François, qu'après l'insulte subie par Bernadotte une réparation est nécessaire. » — « Si nous parlions de Rome, ou de la Cisalpine, ou des Grisons...» répondait Cobenzl! — « Cependant, continuait François, il vous est impossible de nier l'outrage puisque l'Empereur lui-même l'a reconnu. » — Cobenzl concluait alors que le sort du Souverain Pontife était lamentable!

En résumé, avant d'accorder quoique ce fût, Co-

(1) Après avoir dîné à Selz, le comte de Metternich écrivait : « François de Neufchâteau est très poli, doux et aimable, homme de lettres et en porte l'empreinte. »

benzl avait la prétention de recevoir des compensations pour les changements survenus depuis Campo-Formio! Lorsque l'occupation de Rome s'était produite, en février, puis lorsque Brune avait opéré en Suisse, l'Autriche n'avait osé faire entendre aucune plainte, nous l'avons constaté. Mais, maintenant, Cobenzl remettait ces questions sur le tapis, s'intéressait vivement au sort du pape — dont l'Autriche s'était peu préoccupée au moment de son départ de la ville éternelle — et plaignait infiniment les cantons suisses! Il faut rappeler, en outre, que pendant son court séjour à Vienne, à la fin d'avril et au commencement de mai, le ministre avait préparé le traité secret signé le 19 mai (1) entre l'Empereur et son beau-père le roi de Naples, traité qui constitue la première convention diplomatique de la deuxième coalition.

Puisque l'Autriche était décidée à la guerre dans un avenir prochain, il suffisait pour Cobenzl, — comme naguère pour Thugut, — de tâcher d'éviter une rupture à un moment où les armées n'étaient pas prêtes, où les finances se trouvaient dans un état déplorable. Cobenzl se cantonna donc très habilement dans sa thèse : toutes les affaires entre la France et l'Autriche devraient être réglées en même temps; celle de Bernadotte comme les autres, mais pas avant les autres.

Dans ces conditions, l'extrême modération dont François faisait preuve et son désir de conciliation très réel ne pouvaient suffire pour arriver à une

(1) Voir au sujet de ce traité l'étude sur Garat et Lacombe Saint-Michel.

solution quelconque. Le Directoire, lui non plus, ne voulait du reste pas la guerre immédiate. Il lui était nécessaire, d'abord, de s'assurer des bonnes dispositions de la Prusse. Siéyès venait d'être envoyé pour ce motif à Berlin, en remplacement du terne Caillard.

N'obtenant rien pour l'affaire du 13 avril et ne voulant pas poser un véritable ultimatum qui eût pu amener une rupture peu désirable, François de Neufchâteau pensa qu'après plusieurs semaines de négociations, il était bien inutile de prolonger indéfiniment son séjour à Selz. Il informa le Directoire de son insuccès, dès la fin de juin. Le 8 juillet (20 messidor) il prenait congé du comte de Cobenzl et revenait à Paris.

Talleyrand écrivit alors à Siéyès (1) : « L'intention du Directoire est de continuer les conférences de Rastadt pour la paix de l'Empire, d'entretenir les relations qui y subsistent avec l'Empereur comme chef de l'Empire, mais de cesser toute relation directe avec le monarque autrichien jusqu'à ce que satisfaction nous ait été donnée. Ce n'est point la guerre. Ce n'est point la paix. »

L'expression de Talleyrand était juste. Aussitôt après la fin des conférences de Selz, la rupture parut inévitable et assez prochaine. Deux mois plus tard, la Turquie et la Russie entraient en scène. Avant la fin de l'année 1798, la folie de la reine de Naples, belle-mère de l'Empereur, devait précipiter les événements et la deuxième coalition contre la

(1) Dépêche du 19 messidor (7 juillet).

France était définitivement formée. Enfin, un an presque jour pour jour après l'affaire de Bernadotte, — le 28 avril 1799, — l'Autriche laissait lâchement assassiner à Rastadt les plénipotentiaires de la République.

VII

APRÈS L'AMBASSADE (1)

Nouvelles ambitions. — Liaison avec Joseph Bonaparte. — Désirée Clary. — Rentrée dans l'armée. — Le ministère de la Guerre. — Popularité du ministre. — Démission forcée. — Le 18 brumaire. — Au Conseil d'État. — Missions diverses. — L'ambassade aux États-Unis. — Opposition au Consulat. — Le maréchal d'Empire Bernadotte.

Si Bernadotte avait refusé de représenter le Directoire auprès de la République batave, c'était, nous l'avons vu, parce qu'il désirait alors, avant tout, exercer un commandement en chef, but de ses ambitions depuis la campagne d'Autriche.

Mais, à peine installé à Paris, ses visées devenaient plus hautes encore. Il trouvait le Directoire affaibli et discrédité. Un changement d'orientation politique paraissait probable à brève échéance ; l'idée d'un pouvoir fort hantait déjà les esprits. Siéyès pouvait écrire fort justement qu'il fallait à la République « une tête et une épée. »

Comme beaucoup de ses émules de gloire, Bernadotte regarda donc « moins vers la frontière que vers le siège des pouvoirs publics (2) ». Siéyès

(1) Bien que ce chapitre ne tienne pas à proprement parler à l'ambassade de Vienne, il a paru nécessaire pour compléter la physionomie de Bernadotte pendant le Directoire.

(2) L. Pingaud, *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, p. 27.

n'était pas d'ailleurs le seul à vouloir devenir la *tête* d'un nouveau gouvernement. Plusieurs autres personnages, que les fautes accumulées depuis deux ans n'avaient pas compromis, rêvaient déjà, en 1798, de devenir un jour les maîtres d'une république régénérée.

Joseph Bonaparte était du nombre de ces rêveurs ambitieux. Son grand frère venait de partir pour l'Orient lointain. Ambassadeur à Rome au moment du meurtre de Duphot, Joseph passait pour avoir montré du sang-froid et du caractère ; Talleyrand lui avait écrit à ce moment : « Le Directoire me charge de vous exprimer de la manière la plus forte et la plus sensible sa vive satisfaction sur toute votre conduite ». Il venait d'entrer au Conseil des Cinq-Cents et, grâce au nom glorieux qu'il portait, avait pu y prendre une place importante. En l'absence de Napoléon, peut-être l'aîné des Bonaparte songea-t-il au « patriciat »? Pour réussir, il lui était nécessaire de lier son avenir à celui d'un général populaire aux idées ardentes. Joseph était, comme Siéyès, tout disposé à être la *tête*. Quelle serait l'*épée*?

La plupart des généraux en vue étaient en Égypte. Brune, général en chef à Milan, se discréditait depuis quelques semaines par ses démêlés retentissants avec Trouvé, le protégé de La Révellière ; Moreau était toujours suspect à cause de son ancienne liaison avec Pichegru ; Moulin et Ernouf, que les Cinq-Cents avaient mis avec Brune sur la liste décuple au commencement de mai, avaient peu de services de guerre ; Jourdan passait pour

trop jacobin; Championnet et même Joubert, — qui devait devenir, l'année suivante, l'homme de Siéyès — étaient encore peu connus. Bernadotte dépassait tous ses camarades restés en Europe, — sauf Moreau, Jourdan et Brune, — par l'éclat de ses campagnes et la notoriété qu'il s'était glorieusement acquise. Il pouvait parfaitement, un jour ou l'autre, devenir l'*épée* de Joseph.

Leurs ambitions parallèles rapprochèrent sans doute les deux hommes qui s'étaient déjà rencontrés à Marseille quatre ans plus tôt (1). Tous deux avaient eu des carrières diplomatiques accidentées et presque semblables. Ils se revirent avec plaisir et se lièrent promptement.

Joseph demeurait alors rue du Rocher, dans le superbe hôtel autrefois construit par Gabriel pour une chanteuse de l'Opéra, Mlle Grandi. Il avait épousé, le 1er août 1794, Julie Clary, fille d'un négociant de Marseille, et Napoléon avait été, pendant quelques mois, le fiancé agréé d'une sœur cadette, Désirée. Ces projets d'union avaient été rompus en 1795. Devenu un personnage important après le 13 vendémiaire, Napoléon avait renoncé à Désirée et s'était marié au commencement de 1796 avec la veuve du général de Beauharnais.

Délaissée par son fiancé, Désirée avait alors suivi sa sœur et son beau-frère en Italie. Courtisée par un banquier suédois, puis par Junot, elle avait été promise au général Duphot qui s'était montré fort épris. Après les tragiques événements de Rome,

(1) Bernadotte avait assisté au mariage de Joseph. Il y avait vu Napoléon Bonaparte.

elle était revenue à Paris et demeurait aussi rue du Rocher.

C'est là que Bernadotte rencontra la jeune fille à son retour de Rastadt. Tout de suite, Désirée trouva fort à son goût l'ancien ambassadeur qui, malgré une certaine rudesse de formes et certains jurons, (*Diou vivant!* par exemple), qu'il employait constamment, était un séduisant cavalier, et semblait destiné à un grand avenir. De son côté, Bernadotte pensa qu'une alliance avec les Bonaparte pouvait servir, un jour où l'autre, ses ambitieux projets. Le mariage fut décidé en juillet, et célébré le 17 août suivant à Sceaux-l'Unité où Bernadotte s'était installé, rue de la Lune, n° 3, dans une modeste maison de campagne. Joseph et Lucien Bonaparte, ainsi que leurs femmes, Julie et Christine, signèrent l'acte officiel (1). Le marié avait trente-cinq ans et Désirée moins de dix-neuf.

Après avoir obtenu un congé, pour raisons de santé (2), Bernadotte s'installa d'abord à Paris chez

(1) Les autres signataires de ce mariage, — purement civil, — étaient *Morin*, capitaine au 20e chasseurs à cheval (sans doute *Maurin*, l'ancien aide de camp à Vienne), un certain Sonis, le notaire Desgranges et l'officier municipal Benoit.

(2) Il avait écrit le 29 messidor (17 juillet), aussitôt après ses fiançailles au ministre de la guerre : « Citoyen ministre, le service actif dont j'ai été chargé pendant une guerre de six années a altéré ma santé au point qu'un repos de deux ou trois mois m'est absolument nécessaire. A cette considération puissante se joint celle de ma fortune, elle peut m'être enlevée si je m'éloigne dans ce moment.

Je vous prie, citoyen ministre, de mettre ma position sous les yeux du Directoire. La connaissance que j'ai de ses bonnes intentions à mon égard me fait espérer qu'il m'accordera un congé de trois mois. Si, néanmoins, avant son expiration, l'astu-

son beau-frère Joseph (1). Peu de temps après, le jeune ménage prenait un appartement particulier rue Cisalpine, près de la barrière Monceau. Mais les relations demeurèrent excellentes entre les Bernadotte et les Bonaparte. Joseph fut le parrain du premier enfant de Désirée en 1799 (2).

Il paraît assez probable — quoi qu'en disent certains auteurs, — que la rancune de Bernadotte contre Napoléon Bonaparte était toujours assez petite au moment du mariage avec Mlle Clary. On a cependant prétendu que Désirée avait épousé son mari uniquement par ambition et pour se venger de son oublieux fiancé. Une récente publication (3) a même reproduit un soi-disant extrait des *Mémoires de la reine de Suède*, où elle aurait écrit ce passage : « En 1798, le général Bernadotte, déjà très lié avec Joseph, me demanda en mariage. Il était dans une grande position et jouissait de l'estime de tous les partis. Comme *ministre de la guerre*, il avait refusé son concours au coup d'État que méditaient quelques-uns de ses compagnons d'armes pour renverser le Directoire. Je le connaissais à peine. Mais c'était autre chose que ceux que j'avais refusés, et j'ai consenti à l'épouser lorsqu'on m'a dit qu'il était homme à tenir tête à Napoléon. »

cieux cabinet autrichien poussait l'aveuglement jusqu'à provoquer les ressentiments de la nation, quelques faibles que fussent mes facultés physiques, je m'élancerai dans les rangs des défenseurs de la patrie et je continuerai de prouver au gouvernement mon respect pour lui, mon zèle et mon dévouement à la République. » (A. G., dossier Bernadotte.)

(1) Madame Bonaparte mère demeurait également rue du Rocher.

(2) Lorsque, plus tard, le baptême religieux de cet enfant fut célébré, Joseph céda son rôle de parrain à Napoléon.

(3) *Désirée, reine de Suède et de Norvège*, par la comtesse D'ARMAILLÉ.

Les faits et les dates montrent amplement que les *Mémoires de la reine de Suède*, ainsi présentés, sont absolument apocryphes! En août 1798, Bernadotte n'était qu'un général ambitieux, mais sans emploi. Et ce ne fut que onze mois plus tard qu'il entra au *ministère de la guerre!*

*
* *

Bien que fort sincèrement épris de sa femme, Bernadotte se lassa assez vite de son inaction. Son goût prononcé pour « les douceurs d'une vie douce et tranquille », goût qu'il avait exprimé au mois de mai en refusant la division de Strasbourg, puis au mois de juillet avant de se marier, n'avait pas tenu bien longtemps. Dès le milieu de septembre il demandait à reprendre du service actif à l'armée.

Le Directoire l'affecte alors, par arrêté du 3 vendémiaire (24 septembre), à l'armée d'Italie, « pour être employé dans son grade de divisionnaire ». Ce n'est pas suffisant pour l'allié d'un Bonaparte! Après avoir refusé ce poste, il se laisse cependant envoyer, également comme simple divisionnaire, à l'armée de Mayence, et n'y reste que quelques jours (octobre 1798). Le ministre Schérer lui propose ensuite peu après le commandement en chef de l'Italie qu'il a tant désiré l'année précédente.

Mais les circonstances ne sont plus les mêmes qu'en décembre 1797. Naples vient de déclarer la guerre, les forces françaises en Italie sont peu nombreuses, disséminées, inférieures à celles que pourra mettre en ligne la coalition. Bernadotte est

effrayé des responsabilités qu'il va trouver au delà des Alpes. Il pose ses conditions que le Directoire n'accepte pas et se contente de diriger une armée d'observation sur le Rhin, puis une des ailes de l'armée dite du Danube que commande Jourdan (28 mars). Mécontent des mesures prises et du petit rôle qui semble lui être réservé, il ne reste d'ailleurs que quelques semaines à Mannheim, revient à Paris, en prétextant de nouveau sa santé (1) et refuse la 17e division militaire, — celle d'Augereau en Fructidor!

S'il se dérobe encore, c'est qu'il sent que de grands changements politiques se préparent, qu'il espère voir se réaliser bientôt ses rêves les plus ambitieux. Il tente, sans succès, aux élections de l'an VII (mai 1799), d'entrer au Conseil des Cinq-Cents pour les Basses-Pyrénées. Mais les événements se précipitent. Quatre directeurs quittent successivement le Luxembourg. En floréal (27 mai), Siéyès remplace Rewbell, puis, après les journées de Prairial (juin) Treilhard, La Révellière et Merlin disparaissent à leur tour et les Anciens choisissent Gohier, Roger Ducos et le général Moulin. Le gouvernement ainsi formé, — où Barras seul a surnagé, — accentue sa politique et appelle de nouveaux personnages pour le défendre. Marbot, — père de l'historien, — connu par ses opinions avancées,

(1) Un certificat du médecin François Franzenberg, — son ami de Vienne, — lui fut alors délivré. « Le général a des crachements de sang, l'usage des eaux est nécessaire, le repos et la tranquillité lui sont indispensables. » A. A. G., dossier Bernadotte.

reçoit la division militaire de Paris, refusée trois mois plus tôt par Bernadotte ; Talleyrand, absolument discrédité, se prépare à disparaître (1); Milet-Mureau qui, depuis le 21 février, a succédé à Schérer, au ministère de la guerre, est jugé insuffisant. Pour le remplacer, le général Moulin propose son ancien chef d'état-major, Leclerc, devenu beau-frère des Bonaparte par son mariage avec la jolie Paulette. Puis, Leclerc s'étant récusé, Gohier, soutenu par Moulin et par Barras, fait désigner Bernadotte, le 2 juillet (2).

*
* *

Au ministère, le général se montre digne de sa nouvelle fortune. Très patriote à la mode de l'an II, il annonce ainsi à l'armée son arrivée au pouvoir : « Soldats de la Patrie, le Directoire exécutif vient de me confier le département de la guerre. L'espérance, la ferme volonté de remédier à vos maux ont seules pu déterminer mon acceptation. J'ai vu vos privations cruelles. Vous savez si je les ai partagées. Peut-être dois-je au suffrage de votre propre estime celui que je reçois en ce moment. Cette pensée me soutiendra dans mes travaux. Je jure de ne point avoir de repos que je ne sois parvenu à vous procurer du pain, des habits, des armes. Vous, camarades, vous jurez que nous ter-

(1) Talleyrand ne se décida à partir que le 13 juillet et fut remplacé par Reinhard.

(2) Siéyès se montra fort hostile à cette désignation. Voir Barras, III, XII.

rasserons ensemble la monstrueuse coalition. Nous tiendrons nos serments ! »

Très courageusement, Bernadotte se met à l'œuvre. L'administration de Milet-Mureau a été déplorable et toute direction militaire a manqué depuis plusieurs mois. Le nouveau ministre veut être à la fois l'intendant et le généralissime des armées. Un de ses premiers actes est de proposer la réintégration de Championnet auquel on confie l'armée des Alpes. Tentant de donner aux bonnes volontés de tous un élan véritable, faisant preuve d'une force prodigieuse de travail et d'un entrain merveilleux, Bernadotte s'affirme au pouvoir comme un homme de valeur et d'énergie. Les circonstances sont d'ailleurs particulièrement tragiques et les succès de la deuxième coalition nécessitent de grands efforts. Le 15 août, Joubert est tué à Novi ! Dans une vibrante adresse envoyée à l'armée d'Italie, le ministre cherche à relever les courages : « Ralliez-vous autour du principe éternel des victoires : la discipline. Elle vous rendra tous les avantages qui ne sont que différés. Des renforts nombreux de toutes armes vont vous seconder. Que les vieux soldats donnent aux jeunes conscrits l'exemple de l'ordre et du devoir... Braves amis, avancez : la Patrie vous appelle. Non, quoique fasse la coalition, la source des généraux n'est point tarie. On a pu dire, sous les rois, que la nature se repose quand elle a produit un grand homme. Je vois parmi vous plus d'un Bonaparte ou d'un Joubert. La liberté a changé la nature. »

Bientôt, l'action du ministre s'affirme. Il décide

le Directoire à la défense de la Hollande, fait vraiment figure de généralissime en face de la coalition et grandit très vite dans l'opinion. Mais sa popularité naissante effraye rapidement Barras et Siéyès. Bernadotte a gardé des relations avec ses amis jacobins et avec les membres du Club du manège! A côté de son rôle militaire, il est tout disposé à jouer un rôle politique. Un parti, déjà assez nombreux, ne demande qu'à le suivre. Le ministre ne va-t-il pas devenir un Catilina? N'a-t-il pas l'ambition d'être à la fois la « tête et l'épée » de la République?

Quoique gascon, l'ancien ambassadeur se fait rouler par le Provençal Barras! A la suite d'une entrevue au Luxembourg, le ministre populaire se laisse attendrir. Il promet au Directeur d'accepter un commandement aux armées « si son départ de Paris doit contribuer au salut de la France, à l'union des Patriotes devant l'étranger. » Barras apporte triomphalement cette promesse au Directoire. Profitant de l'absence de Gohier et de Moulin, tous deux grands amis de Bernadotte, il fait rédiger séance tenante — dans la soirée du 14 septembre — un arrêté acceptant une démission qui n'a pas été donnée et appelant Dubois-Crancé au pouvoir. Lefebvre, qui vient de succéder à Marbot à la tête de la 17e division militaire, se charge de transmettre l'arrêté à l'ex-ministre (1)!

Siéyès peut dès lors poursuivre ses ambitieux projets! Considérée par les jacobins comme un

(1) Pour les détails, voir Barras, IV, et le livre de Vandal, I, III.

malheur public, comme « un commencement de coup d'État (1) », la disgrâce imprévue du 14 septembre a peut-être joué un grand rôle dans les destinées de la France. Resté ministre, et ministre populaire, Bernadotte eût pu faire payer cher son appui pendant les journées d'incertitude et d'angoisse qui précédèrent le 18 brumaire. Sa présence au pouvoir eût, en tout cas, étrangement compliqué la tâche du général en chef revenu d'Égypte. Au contraire, n'étant plus aux affaires, n'ayant plus de clientèle définie, le général remercié par Barras ne pouvait que faire désirer son concours, et l'on sait avec quelle prudence, — en brumaire an VIII comme en fructidor an V — il sut éviter de prendre parti ! Le matin même du 18 brumaire, incertain encore de la conduite à tenir, il se rendait à l'hôtel de la rue de la Victoire, mais, ne croyant pas au succès, refusait de lier son sort à celui de Bonaparte, sans oser pourtant se déclarer ouvertement contre lui. Il disparaissait ensuite pendant deux jours, puis, une fois la partie gagnée, se présentait au premier Consul et recevait, grâce à l'intervention de Joseph et de Lucien, un cordial accueil.

*
* *

C'est à partir du 18 brumaire que la jalousie de Bernadotte contre Bonaparte va décidément se développer. Jusque-là, malgré des dissentiments passagers, Bernadotte n'a vu dans son ancien chef qu'un rival heureux. Il a jalousé la gloire de ce

(1) Discours de Jourdan aux Cinq-Cents, le 14 septembre.

rival, mais n'a pas eu à renoncer au premier rôle. Ses ambitions ont été *parallèles* à celles de son grand collègue.

Maintenant, la place est prise. Ce que Bernadotte va détester en Bonaparte, ce n'est pas l'homme, c'est le maître, celui qui vient de prendre le pouvoir et par conséquent cette première place dans la République que lui, Bernadotte, ambitionne depuis si longtemps.

Or, tandis que, dès le mois de janvier 1800, Masséna reçoit la direction de cinquante mille hommes en Italie, et que Moreau est mis à la tête de cent mille hommes sur le Rhin, qu'obtient le ministre de l'an VII ? Une simple place au Conseil d'État, le 24 janvier, en même temps que Brune et Marmont ! Puis, lorsqu'une armée considérable, quelques mois plus tard, va se préparer à passer les Alpes, Bernadotte n'y reçoit aucun commandement ! Ce que lui offrent les Consuls, le 18 avril, c'est une mission de police et de pacification dans l'ouest, mission ingrate et besogne sans gloire pour celui qui continue à se croire le successeur tout indiqué du premier Consul en cas d'accident (1) !

Faute de mieux, et pour ne pas rester inactif à

(1) Il est certain que la notoriété de Bernadotte était encore très grande en 1800. Au moment où Bonaparte annonça son intention de quitter Paris pour prendre le commandement de l'armée, deux noms furent mis en avant par les vieux républicains, pour le remplacer éventuellement : les noms de Carnot (alors ministre de la guerre) et de Bernadotte. On raconte même qu'en quittant les Tuileries, Bonaparte dit à son ancien lieutenant : « Si je succombe, vous tenez entre vos mains le sort de la République... »

Paris, il n'ose refuser la mission offerte qu'il affecte de considérer malgré tout comme un commandement en chef. Il se rend à Brest, puis à Rennes avec sa jeune femme, joue au proconsul et poursuit d'ailleurs avec énergie et savoir-faire l'œuvre de pacification qui lui a été confiée (1).

Pendant ce temps, Bonaparte a gagné la bataille de Marengo et est revenu sain et sauf à Paris ! Il est le maître absolu de la France, mais ses tendances autoritaires se sont affirmées et sa main de fer paraît déjà lourde. Dès la fin de 1800, certains mécontents envisagent les moyens de secouer le joug. Très populaire parmi ses troupes, entouré d'anciens officiers de l'armée du Rhin, qui lui sont tout dévoués, le proconsul de Rennes s'illusionne sur sa propre force et se croit destiné à jouer le rôle de sauveur de la République. Il encourage ou laisse du moins se préparer en Bretagne une conspiration militaire sur laquelle Marbot, Fouché et Savary ont donné de curieux détails dans leurs *Mémoires* (2). Rien ne prouve cependant la participation effective de Bernadotte (3). Assez adroit, en tout cas, pour ne pas s'engager trop ouvertement, le proconsul peut jeter la responsabilité du complot sur un de ses sous-ordres, le général Simon. En novembre 1801 il rentre définitivement à Paris, tout en restant titulaire de son commandement et, comme sa situation est devenue assez fausse, il insiste pour

(1) Chassin, *les Pacifications dans l'Ouest*, III.

(2) *Marbot*, I, 162. — *Fouché*, I, 240. — *Le duc de Rovigo*, I, 434.

(3) Voir à ce sujet : *les Complots militaires sous le Consulat et l'Empire*, par Guillon.

partir au loin. Depuis le commencement de 1801 il a du reste brigué successivement la direction de toutes les expéditions dont il a été question : en Portugal, en Louisiane, à Saint-Domingue !

A Saint-Domingue surtout! car c'est une grosse expédition qui se prépare, car le chef qui en reviendra victorieux peut se trouver un jour dans la situation de Bonaparte débarquant d'Égypte ! Mais ce beau commandement lui échappe encore. Leclerc, beau-frère du premier Consul, vient de l'obtenir et part en décembre 1801 !

Bonaparte ne tient du reste pas à garder le remuant Bernadotte à Paris ! En janvier 1802, il lui offre le poste de capitaine général à la Guadeloupe (1), puis quelques mois plus tard, l'ambassade de Constantinople (2). Ce ne sont toujours que des places insuffisantes et sans gloire! Plutôt que de se faire oublier au loin, Bernadotte préfère légiférer au Conseil d'État ! Las de son inactivité, il se décide pourtant, en janvier 1803, à accepter la représentation de la République consulaire aux États-Unis.

Mais, à la réflexion, l'ex-ambassadeur craint de se lancer dans une nouvelle aventure diplomatique. N'osant pas retirer son acceptation, il trouve le moyen de retarder l'embarquement sous différents prétextes, met en avant la santé de Désirée, — l'ancienne fiancée de Bonaparte, — et réussit ainsi à gagner du temps. A deux reprises, en mars et avril

(1) Bonaparte à Joseph. Lettre du 17 nivôse an XI, citée par Masson : *Napoléon et sa famille*, II.

(2) Après le refus de Bernadotte, l'ambassade fut donnée à Brune. Voir Aubert-Dubayet, IX.

1803, le ministre des Relations extérieures (c'est Talleyrand, comme en 1798) lui intime l'ordre de s'embarquer sans délai. Il faut donc, au mois de mai, se décider à partir ! Cependant, la frégate qui doit transporter l'ambassadeur en Amérique s'est lassée de l'attendre à Rochefort. Saisissant ce nouveau prétexte avec joie, le voyageur revient alors précipitamment. Grâce à son inlassable beau-frère, il obtient de rester en France et est trop heureux de reprendre sa place au Conseil d'État !

Pendant ses différents séjours à Paris, depuis son retour de Rennes, l'incorrigible ambitieux n'avait pas cessé de fronder le gouvernement consulaire. Ceux qu'il fréquentait surtout, c'étaient ses anciens amis du Directoire, c'est-à-dire les vieux républicains du Club du manège qui l'avaient ouvertement soutenu pendant son ministère de l'an VII. Mais il avait cherché aussi à se procurer des alliances intéressées dans d'autres camps. Assidu chez Mme de Staël, tendre admirateur de la belle Mme Récamier (1), il se montrait publiquement partisan des idées de La-Fayette, recevait chez lui des royalistes impénitents, poussait avec insistance Moreau à prendre l'offensive contre les consuls (2). En somme, louvoyant et indécis, inquiet et envieux, se reprenant après s'être promis aux uns et aux autres, rêvant toujours d'une impossible accession

(1) Voir *Madame Récamier et ses amis*, par Edouard Herriot, 95.

(2) *Bonaparte et Moreau*, par le commandant Picard, 392, — Fabre de l'Aude, *Souvenirs*, III, 46. — *Souvenirs et Correspondances de Madame Récamier*, 80.

au premier rang qu'il croyait mériter, se ménageant des appuis dans tous les partis d'opposition, à droite presque autant qu'à gauche, il n'avait réussi qu'à lasser la patience du premier Consul. « Si cette mauvaise tête méridionale continue à fronder les actes de mon gouvernement, — disait Bonaparte au général Rapp à la fin de 1803, — je le ferai fusiller sur la place du Carrousel ! »

Quelle que soit l'authenticité de cette boutade, il est certain, cependant, que le vainqueur de Marengo n'avait pas encore renoncé à rattacher définitivement à sa fortune son ancien lieutenant d'Italie. Une occasion de pardon s'offrit au commencement de 1804. Moreau avait renoué des relations avec Pichegru. Le grand soldat de Hohenlinden était sur le point de se compromettre avec les royalistes et, à son tour, se montrait désireux d'entraîner Bernadotte à sa suite. Mais les menées de Pichegru et de Moreau ne visaient plus seulement la personne du premier Consul, elles visaient plus encore la France nouvelle et leur réussite pouvait compromettre à tout jamais les résultats obtenus depuis dix ans. Ce n'était pas ce que voulait Bernadotte resté très attaché à la République. Effrayé des projets de Moreau et de ses sollicitations, il envoya Désirée aux Tuileries pour prévenir Bonaparte, qui se montra très touché de cette démarche inattendue (1).

Quelques jours plus tard, Bernadotte lui-même se présentait aux Tuileries, et une réconciliation assez complète se faisait au mois de février 1804.

(1) *Journal* du général Gourgaud, I, 394.

Le premier Consul crut généreusement que les anciennes jalousies étaient oubliées et qu'il pourrait désormais compter sur le dévouement de son brillant compagnon de gloire. Comme la plupart des anciens généraux révolutionnaires, Bernadotte accepta du reste très franchement l'idée d'un empire héréditaire. L'établissement du nouveau pouvoir semblait éloigner pour toujours le spectre d'une réaction royaliste et consacrait définitivement les conquêtes de la Révolution. « Ce grand événement, — dit Bernadotte au général Sarrazin, — doit rallier tous les bons Français (1). »

La récompense de cette attitude ne devait pas se faire attendre. Le 19 mai 1804 (29 floréal an XII), dix-huit généraux, parmi les plus célèbres, recevaient l'éclatante consécration de leurs services militaires (2), et une part importante était réservée aux « vieux républicains » qui paraissaient s'être loyalement ralliés au jeune Empereur. Masséna, Brune, Augereau, Jourdan, Bernadotte, — anciens

(1) *Mémoires* de Sarrazin, I.

(2) Décret du 29 floréal an XII :

« Napoléon, Empereur des Français, décrète ce qui suit :

« Sont nommés maréchaux de l'Empire, les généraux Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières.

« Le titre de maréchal d'Empire est donné aux sénateurs Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier qui ont commandé en chef. »

Donné à Saint-Cloud, le 29 floréal an XII.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Secrétaire d'État,

MARET.

chefs jacobins, — recevaient le beau titre de maréchal d'Empire.

*
* *

Ici doit s'arrêter l'étude entreprise sur le général Bernadotte (1). Ce qu'est devenu, dans la suite, le maréchal d'Empire, prince de Ponte Corvo, prince royal de Suède, des Goths et des Vandales, l'histoire l'a jugé sévèrement. Mais il est nécessaire, pour être impartial, de faire deux parts dans la vie de ce général fameux.

Le Bernadotte du Directoire, — celui dont nous nous sommes occupés ici, — reste une figure inté-

(1) Voici, d'après les Arch. Adm. de la Guerre, le résumé des services de Bernadotte, depuis 1798 jusqu'au départ de France en 1810 :

Commandant la 5e division militaire à Strasbourg le 13 mai 1798. (Refuse);

Ambassadeur en Batavie, le 2 juin 1798. (Refuse);

Employé à l'armée de Mayence (20 octobre 1798);

Général en chef de l'armée d'observation (5 février 1799);

Commandant l'aile gauche de l'armée du Danube (général en chef Jourdan), 28 mars-14 avril 1799;

Ministre de la guerre, 2 juillet-14 septembre 1799;

Conseiller d'Etat, 24 janvier 1800;

Général en chef de l'armée de l'Ouest, 18 avril 1800-23 septembre 1802;

Ministre plénipotentiaire aux États-Unis, 1803;

Général en chef de l'armée de Hanovre, 14 mai 1804;

Maréchal d'Empire, 19 mai 1804;

Commandant le 1er corps de la Grande Armée, 29 août 1805;

Réunit à son corps l'armée bavaroise, octobre 1805;

Prince et duc de Ponte Corvo, avec le titre d'Altesse Sérénissime, 5 juin 1806;

Gouverneur des villes hanséatiques, 14 juillet 1807;

Commandant en chef le corps de troupes de ces villes, 12 octobre 1808;

Commandant l'armée saxonne (9e corps de l'armée d'Allemagne), 7 mars 1809;

Commandant en chef l'armée du Nord, 12 août-24 septembre 1809;

Élu prince royal de Suède, des Goths et des Vandales, 21 août 1810.

ressante et parfois attachante, d'un singulier relief. Admirable soldat jusqu'en 1797, il a, parmi tant d'autres chefs glorieux, grandi par son courage et sa valeur indiscutables. Ambassadeur dans des circonstances difficiles, il a su réparer en partie, par la netteté de son attitude, les fautes et les maladresses protocolaires qu'il avait commises. Ministre patriote en l'an VII, alors que les succès de la deuxième coalition pouvaient faire craindre une nouvelle invasion, il a tenu très dignement sa place et contribué aux victoires qui devaient sauver la République. S'il avait eu la chance de disparaître aux derniers jours du Directoire, la France citerait peut-être aujourd'hui son nom avec orgueil et piété.

Il s'est ensuite, à partir de 1800, laissé griser par sa fortune même. Exagérément conscient de son réel mérite, d'un caractère à la fois audacieux et irrésolu, jaloux et irritable, inconsolable de ne pouvoir parvenir au premier rang qu'il voyait occupé par Bonaparte premier Consul puis Empereur, il a subordonné tous les actes de sa vie à ses ambitions sans limites. Révolutionnaire impénitent introduit en 1810 dans la famille des rois par un heureux coup de la destinée, il a oublié sa qualité de Français dès son arrivée à Stockholm et, pour garder son trône, a renié ses idées, ses croyances et sa patrie. La conduite de *Charles-Jean* en 1813 et 1814 ne sera jamais trop flétrie !

En 1814 comme en 1800 c'était d'ailleurs au premier rang — en France — qu'il voulait toujours atteindre ! Le gouvernement de la France, — après

Napoléon, — était resté le but suprême de ses espoirs insensés. Sa haine contre la France impériale n'était qu'une forme nouvelle de cette jalousie maladive qui, dès le début du Consulat, l'avait rapproché des ennemis de Bonaparte.

Plus tard, bien que considéré dans son pays d'adoption comme un bienfaiteur et comme un grand souverain, Charles XIV, — devenu le légitime successeur de Gustave-Adolphe et de Charles XII, — reportait volontiers ses pensées vers cette patrie qu'il avait reniée. Aux Français venus à Stockholm, il rappelait avec plaisir ses étapes glorieuses aux armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et d'Italie. Sa passion envieuse contre l'Empereur s'était éteinte avec le temps. En 1840, apprenant que le cercueil du conquérant allait, avant de gagner les Invalides entouré des derniers vétérans de l'épopée, passer sous l'arche géante élevée à la gloire des armées de la République et de l'Empire, le roi de Suède se souvint qu'il était, lui aussi, un vétéran de l'épopée. « Saisi par la pensée qu'il manquerait au cortège, il pleura... (1). » Peu d'années avant, le vieillard avait dit tristement à l'académicien Marmier, de passage dans ses États : « Ne parlons pas de 1813. Mes entrailles en sont encore émues... J'aurais mille royaumes à donner à la France que je ne m'acquitterais pas envers elle de la reconnaissance que je lui dois (2). »

(1) L. Pingaud, XXV.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1844. Article cité par M. Pingaud et M. G. Bapst ; *le Maréchal Canrobert. Souvenir d'un siècle*, III, I.

Généreuse et indulgente, la France a voulu oublier en partie Charles-Jean et Charles XIV pour ne se souvenir que du vaillant soldat que fut le général Bernadotte. Les héritiers de Charles XIV et de l'Empereur se sont d'ailleurs solennellement réconciliés. En 1855, le général Canrobert fut chargé, à son retour de Crimée, de porter au roi Oscar Ier les insignes de grand croix de la Légion d'honneur et un traité défensif fut alors conclu (1). L'année suivante, la reine Joséphine, belle-fille de Bernadotte et fille du prince Eugène de Beauharnais, acceptait d'être la marraine du prince impérial, son cousin. Depuis cette époque, les descendants de Charles XIV n'ont pas caché leurs sympathies pour la France. Malgré ses rapports affectueux avec l'empereur allemand, Oscar II, lors de sa visite à l'exposition de 1900, a demandé à être traité en « petit-fils de France. » Pau a donné le nom de son célèbre compatriote à l'un de ses boulevards et il existe en Béarn une caserne Bernadotte ! Le nom du maréchal d'empire figure du reste depuis 1836 sur la voûte nord de l'arc de triomphe de l'Étoile (2). Parmi trois cent quatre-

(1) Pour cette ambassade, voir le curieux récit fait par le maréchal Canrobert dans le livre cité de M. Bapst. La reine Désirée fit grand accueil à l'envoyé français. L'ex-fiancée de Napoléon n'est morte qu'en 1860, à quatre-vingt-trois ans.

(2) C'est la voûte consacrée aux « armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Rhin, de Sambre-et-Meuse, de Rhin et Moselle, de Hollande, de Hanovre. »

vingt-quatre autres noms, — entre Hoche et Championnet, — le passant peut l'y découvrir facilement non loin du *Départ en 1792*, chef-d'œuvre de Rude, — dominé là encore et pour toujours par l'impérieuse et colossale image de Napoléon.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNAGES CITÉS [1]

A

Abdula mula, ministre turc, I, 436.
Aboville (Comte d'), II, 222.
Abrantès (Duchesse d'), historien, II, 26, 53, 105, 388.
Acton, II, 85, 130, 136, 138, 162, 166, 167, 170 à 172, 178 à 181, 185, 187, 191, 196, 197, 203, 231, 241, 293, 298.
Adélaïde (Mme), II, 167.
Adet, diplomate, I, 52.
Aguire (Marquis d'), diplomate espagnol, I, 106, 119.
Aiguillon (d'), ministre, II, 55.
Aillaud, vice-consul, II, 135.
Aislie (Sir Robert), I, 432.
Albert (Archiduc), II, 390.
Albitte, conventionnel, II, 253, 255, 256.
Alexander (Miss), II, 5, 114, 121.
Alexandra (Grande-Duchesse), I, 414, 415.
Alexandre, conventionnel, II, 256.
Ali, pacha de Janina, I, 484, 523.
Aliano (Prince d') 188.
Alleurs (Comte des), I, 440, 490, 493.
Allier, imprimeur, I, 429, 434.
Alquier, conventionnel et diplomate, I, 56, 64, 123, 325.
Alvinzi (Général), II, 3, 10, 38, 39, 40, 49.
Amélie (Archiduchesse), II, 390, 399.
Amirola, ministre espagnol, I, 125.
Andréa (Duc d'), II, 179.
Andréossy (Général), I, 56, 425.
Andrezel (Vicomte d'), I, 493.
Angoulême (Duc d'), II, 390.
Angri (Prince d') II, 188.
Anjubault, consul, I, 182.
Antraigues (Comte d'), I, 151; II, 80, 136, 198, 202, 239.
Aramon (d'), comtesse de Canclaux, II, 156.
Aranda (Marquis d'), diplomate espagnol, I, 148.
Aremberg (Prince d') II, 395.
Argot, adjudant général, II, 32.
Ariola, général à Naples, II, 278, 294, 298.
Armaillé (Comtesse d'), II, 451.

[1] Les noms des auteurs cités sont écrits en italique.

Arnault, historien, II, 78, 79, 165, 182, 190, 198, 203.
ARNSTEIN (Comtesse D'), II, 370.
ARTOIS (Comte D'), voir *Charles X*.
ATIF AHMED, ministre turc, I, 521.
AUBLIER D'AUBETERRE, député, II, 253.
AUBRY, conventionnel, I, 9, 377; II, 15, 255, 256.
Augeard, historien, II, 48, 176.
AUGEREAU (Maréchal), I, 11, 15, 18, 40, 63, 69, 88, 89, 101, 228, 238, 288, 334, 505; II, 27, 95 à 98, 101 à 109, 338 à 342, 346, 353, 453, 463.
Aulard, historien, I, 14, 33, 401; II, 130, 150, 153.
AVARAY (Comte D'), I, 151, 193.
AZARA (Marquis D'), I, 271, 272, 524 à 527; II, 138, 139, 214.
AZEVEDO (Chevalier D'), I, 204.

B

Babié et *Beaumont*, historiens, I, 102, 226, 251, 348, 354; II, 131.
BACHER, diplomate, I, 27; II, 278, 368, 370, 373, 416.
BACO, Nantais, II, 151.
Bailleu, historien, II, 422.
BALBE (Comte Prosper), II, 63.
BALLAND (Général), II, 28.
BANCALIS (Famille de), II, 250.
BAPST (M.), diplomate, I, 492.
Bapst (Germain), historien, II, 466, 467.
BAPTISTE, diplomate napolitain, II, 84, 298, 304, 371, 397.
BARAGUEY D'HILLIERS (Général), II, 30, 74, 106, 269, 336, 422.
Barante (*de*), historien, II, 154.
BARRAS, I, 3, 6 à 8, 15 à 19, 31, 38, 39, 43, 44, 62 à 70, 186, 187, 205, 206, 213, 222, 246 à 249, 265, 267, 303, 319 à 322, 326 à 329, 348, 349, 362, 369, 395, 405; II, 12 à 15, 20, 50, 52, 68, 86, 90, 97 à 99, 105, 106, 145, 209, 210, 228, 256, 338, 342, 343, 352 à 358, 424, 430, 438, 453 à 457.
BARTHÉLEMY (abbé), I, 46, 396; II, 52.
BARTHÉLEMY, Directeur, I, 5, 15, 26, 27, 39 à 46, 53, 63, 64, 93, 99, 117, 166, 205, 233, 263, 401; II, 45, 96, 140, 346, 391.
BASSEVILLE (Hugon DE), II, 128, 129, 131, 133.
Bavoux, historien, II, 48, 175.
BAUFFREMONT (Duc DE), I, 149.
Baumgarten, historien, I, 88.
BEAUFORT (Vicomte DE), II, 388.
BEAUHARNAIS (Prince Eugène DE), II, 467.
BEAUMONT (Général), II, 30.
BEAUPOIL (Général), I, 375; II, 12.
BEAUPUIS, député, II, 253.
BEAUREGARD (Général), II, 154.
BEAUREVOIR (Général), II, 29.
BEAUVOIR (DE), maréchal de camp, II, 253.
Beauvoisin, historien, I, 435.
BEETHOVEN, II, 392, 393.
BELLEGARDE (Comte DE), général autrichien, II, 65, 225.
BELLEGARDE (Comte DE), maréchal de camp, II, 251, 253.
BELLEGARDE (Dubois DE), conventionnel, II, 253, 256.
BELLEVILLE, diplomate, II, 130, 144, 145, 317.
BELLIARD (Général), II, 31, 350.
BELMONTE-PIGNATELLI (Prince DE), I, 178; II, 139 à 141, 143 à 147, 161 182, 191 à 193, 299, 306.
BELVAL (Comte DE), I, 35.
BENAVENTE (Marquis DE), II, 188.
BENEZECH, ministre, I, 246.
BENTABOLE, conventionnel, II, 254.
BERNADOTTE, I, 15, 19, 20 à 23, 64, 65, 69, 70, 228, 337, 425, 511, 520, 530; II, 80, 226 à 228, 301,

318, 323 et Bernadotte, *passim*.
Berchény (Comte de), II, 388.
Bergen (Comte de), II, 411.
Berlier, conventionnel, I, 361.
Bernier, conventionnel, II, 156.
Bernis (Cardinal de), II, 128, 177, 388.
Berri (Duc de), II, 220, 291, 388.
Berthier (Maréchal), I, 10, 20, 228, 234, 238, 508; II, 19, 20, 25, 33, 37, 69, 70, 79, 82, 94, 118, 215, 219, 226 à 239, 336, 354 à 357, 359, 360, 385, 463.
Bertholio, commandant à Rome, II, 296.
Berthollet, I, 508.
Bertin (Général), II, 29.
Bertrand (abbé), I, 153.
Bertrand (Général), I, 375, 475.
Bessières (Maréchal), I, 56, 82, 228; II, 463.
Béthizy (Comte de), II, 370.
Beurnonville (Général), I, 15, 56, 70, 194, 403; II, 150.
Bevenini, docteur, I, 486.
Bezançon, député, II, 253.
Bézard, consul, II, 147.
Bigarré (Général), historien, II, 290.
Bigot de Sainte-Croix, ministre, I, 48.
Bisceglia, napolitain, II, 241.
Bittard des Portes, historien, II, 151.
Blad, conventionnel, I, 9.
Blanquet, amiral, I, 266.
Bled (du), historien, II, 190, 396.
Bodin, conventionnel, I, 362.
Boisgontier, consul, I, 182.
Boissy d'Anglas, conventionnel, I, 51, 95, 100, 360; II, 7, 156.
Bombelles (Marquis de), II, 128, 129, 131, 133.
Bon (Général), II, 31.
Bon Saint-André, conventionnel, I, 518, 523.
Bonaparte (Napoléon), *passim*.
Bonaparte (Joseph), I, 22, 262, 263, 337, 342, 377; II, 43, 176, 204, 205, 214, 225, 339, 356, 411, 448 à 451, 457, 460, 461.
Bonaparte (Lucien), II, 450, 457.
Bonaparte (Louis), I, 337, 429; II, 18, 217.
Bonaparte (Pauline), I, 21; II, 454.
Bonaparte (Prince Charles), I, 342.
Bonnier, conventionnel, I, 64; II, 99, 211, 374.
Borda (Amiral), I, 15.
Borghèse (Chevalier), II, 63.
Borrel (Général), I, 114, 115, 170, 185, 186.
Bottelot, agent émigré, I, 282.
Bottot, secrétaire de Barras, II, 106, 107.
Bottu, secrétaire de Truguet, I, 267, 326.
Bouchard, capitaine, II, 159, 163, 207, 208.
Bouchotte, ministre, II, 150.
Bougainville (Amiral), I, 15.
Boulay de la Meurthe, II, 239.
Bouligni (M. de), diplomate, I, 429, 430, 527.
Bouligni (M. de), le père, I, 429.
Boulouvard, diplomate, I, 32, 509, 510, 524, 525.
Bourbon (Infant Luis de), I, 124, 202.
Bourcier (Général), II, 217.
Bourgoing (Baron F. de), I, 46, 94, 97, 99, 120, 125, 148, 149.
Bourguignon-Dumolard, I, 328.
Bournet (Général), II, 30.
Bourotte, employé au bureau militaire, II, 8.
Bourrienne, historien, II, 9, 20, 21, 25.
Boussion, conventionnel, II, 256.
Boyer (Général), I, 83; II, 32.
Bragelongue (Mlle de), II, 148.
Brandau (Baron de), II, 369, 430.
Braschi, diplomate romain, II, 52.

Bréard, conventionnel, II, 153.
Breteuil (Comte de), I, 42; II, 213.
Brésil (Prince du), I, 203, 288.
Brionne (Comtesse de), II, 388.
Broglie (Duc de), historien, I, 512.
Brouard (Adjudant général), II, 33.
Bruère, consul, I, 391.
Brueys (Amiral), II, 97, 206, 273, 428.
Bruix (Amiral), I, 306, 308; II, 320.
Brune (Maréchal), I, 7, 10, 56, 64, 68, 69, 228, 425, 493, 530; II, 31, 217, 227, 228, 232, 237, 307, 350, 357, 364, 374, 386, 399, 416, 422, 428, 437, 444, 448, 449, 458, 460, 463.
Brunet (Général), I, 3.
Buchot, commissaire des Relations extérieures, I, 35, 48.
Bugnet (Le), capitaine, II, 327.
Buhler (Baron de), diplomate, I, 373.
Bulgacow, diplomate, I, 520.
Bulkeley (Comte de), II, 4.
Bulow (Général), I, 338.
Bute (Lord), I, 142, 163, 173.
Butet (Chevalier de), I, 452.

C

Cabarrus (Comte de), I, 87, 268 à 271.
Cacault, diplomate, I, 52; II, 52, 133, 137, 144, 145, 162, 163.
Caffarelli (Général), II, 428, 429.
Caffin (Général), II, 154.
Caillard, diplomate, I, 46, 53; II, 374, 445.
Calon, conventionnel, II, 256.
Cambacérès, I, 51; II, 7, 156.
Campi, II, 16.
Campo (Marquis del), I, 53, 107, 116, 174, 175, 268 à 272, 300, 381; II, 372, 396, 415, 418.
Campo-Alenze (Comte de), I, 125.
Campo-Chiaro (Duc de), II, 242.
Camus, capitaine, I, 378.
Canclaux (Général), I, 54, 61, 64, 104, 107, 214, 357; II, 99 et Canclaux, *passim*.
Canclaux (Comtesse de), II, 186, 198.
Canclaux (Mlle de), II, 199, 218, 220.
Canrobert (Maréchal), II, 467.
Canuel (Général), II, 154.
Canzano, napolitain, II, 241.
Capriol de Sainte-Hilaire, capitaine, II, 267.
Caraffa (Prince), II, 188.
Caraman-Chimay (de), I, 269.
Caramanico (Prince de), II, 170, 171.
Carayon-Latour (Baron de), I, 79.
Carency (Comte de), I, 292, 293.
Carletti (Comte), I, 27 à 29, 50.
Carnot (Lazare), I, 3, 4, 9, 15, 39, 40, 61, 68, 158, 246, 256, 348, 362, 363, 367; II, 2, 4 à 8, 10, 12 à 15, 20 à 22, 41 à 46, 50 à 56, 61, 68, 90, 94, 96, 98, 99, 105 à 109, 113, 145, 146, 153, 210, 255, 256, 338, 346, 458.
Carnot (Hippolyte), I, 39, 246; II, 43.
Carnot-Feulins, I, 246, 253; II, 44, 253.
Carra, conventionnel, I, 350; II, 256.
Carra Saint-Cyr (Général), I, 373, 374, 386, 411, 419, 420, 425, 438, 439, 468, 483, 487, 492, 493 à 504, 514; II, 374.
Carraciolo (Marquis de), II, 144, 189, 403.
Casabianca (Général), II, 27, 260.
Carrier, II, 256.
Cassano (Duc de), II, 179, 188.
Castel-Afer, diplomate, I, 460; II, 373, 415.
Castelcicala (Prince de), II, 134,

. 135, 167, 191, 212, 224, 229, 241, 298, 301, 312.
Castera (Capitaine), I, 373, 375, 386, 440, 462, 468, 489 à 493, 497, 524.
Castries (Duc de), II, 257.
Cathelineau (Général), II, 151.
Catherine II, I, 395, 414, 415, 456; II, 13.
Caulaincourt (Général), duc de Vicence, I, 56, 373, 374, 386, 419, 420, 448, 468; II, 218.
Caumomt (Duc de), I, 149.
Cavaignac, conventionnel, I, 79; II, 152.
Cavaignac (Mme), historien, I, 230, 231.
Cavalier, consul, II, 178.
Cazalès, I, 153.
Cazetta (Général), II, 29.
Cerda (Comte de la), I, 125.
Cervoni (Général), II, 29.
César, diplomate, II, 373.
Chabot (Général), II, 28.
Chalbran (Général), II, 31.
Chalgrin, diplomate, I, 397 à 399, 400, 450 à 452.
Chambonas (Général marquis de), I, 48, 55.
Champigny-Aubin, I, 110, 112, 135, 143, 154, 170, 172, 173, 176, 182, 186, 192, 196, 215.
Championnet (Général), I, 10, 66; II, 188, 285, 299, 306, 317, 449, 455, 467.
Chaptal (Comte), II, 15.
Charette (Général de), II, 151, 155.
Charles-Quint, II, 293.
Charles VIII, II, 235.
Charles XII de Suède, II, 466.
Charles III d'Espagne, I, 128, 178; II, 136, 168.
Charles IV d'Espagne, I, Pérignon et Truguet, *passim*; II, 168, 372
Charles (Archiduc), I, 66, 460; II, 54, 64 à 67, 69, 341, 376, 390, 393 à 396, 399.
Charles-Emmanuel IV, II, 53, 56.
Charles X, I, 234, 237, 397; II, 169, 172, 256, 388.
Charlotte (Infante), I, 203.
Charpentier (Général), I, 502, 503.
Chartres, voir *Orléans*.
Chassin, historien, II, 459.
Chastellux (Comte de), II, 167, 291.
Chastellux (Comtesse de), II, 167.
Chateauneuf-Randon, conventionnel, II, 255.
Chaumouroux (Chevalier de), I, 77.
Chazal, conventionnel, II, 7.
Chénier, conventionnel, I, 360; II, 156, 438.
Chénier, diplomate, I, 402, 408, 420 à 422, 439.
Chevalier, historien, I, 163.
Choiseul (Duc de), I, 42; II, 376.
Choiseul (Comte de), II, 388.
Choiseul-Gouffier (Comte de), I, 248, 396 à 401, 430 à 433. 450, 477; II, 130.
Choisy (Mlle de), II, 390,
Chompré, consul, I, 167.
Choudieu, conventionnel, I, 351. II, 253, 256.
Christine (Archiduchesse), II, 390, 394.
Chuquet, historien, I, 83, 115, 353, 355.
Ciaja, napolitain, II, 241.
Cicé (Mgr de), I, 35.
Cirillo, docteur, II, 180, 188, 240.
Clarke (Thomas), II, 4.
Clarke (Maréchal), I, 56, 61, 205, 460, 462; II, Clarke, *passim*, 196, 208, 210, 219, 326, 383, 424.
Clarke (les fils du Maréchal), II, 121, 122.
Clary (Prince), II, 396.
Clary (Julie), reine d'Espagne, I, 337; II, 225, 337, 449, 450.

Clary (Désirée), reine de Suède, II, 225, 449 à 451, 460, 462, 467.
Clauzel (Maréchal), I, 103, 114, 115, 170, 225.
Cobenzl (Comte Louis de), II, 102, 104, 242, 362, 363, 368, 412, 420 à 436, 438, 440 à 446.
Cobenzl (Comte Philippe de), II, 102.
Cochon de l'Apparent, I, 246; II, 153.
Codet (Mme), II, 266.
Cœuro, capitaine, II, 267.
Coïa, I, 527.
Coigny (Duc de), I, 301.
Colbert (Général Aug.). II, 146, 218, 219, 220.
Colbert (Général marquis de), II, 222.
Colbert-Chabannais (Marquis de), historien, II, 146, 213, 219.
Colchen, diplomate, I, 35, 40, 44, 49, 50, 105, 106; II, 99.
Colletta (Général), historien, II, 169, 186, 241, 245, 276, 306.
Colli (Général), II, 63.
Colloredo-Waldsée (Comte de), II, 376, 377, 417, 424, 426, 434.
Colloredo (Comtesse de), II, 376.
Colloredo (Général de), II, 376.
Collot d'Herbois, conventionnel, I, 50.
Colomb (Général), II, 29.
Colombel, conventionnel, II, 437.
Colonna (Prince), II, 188, 241.
Columbo, II, 387.
Conti (Prince de), I, 282.
Cordova (Amiral), I, 180, 181, 203.
Costa (Marquis Henry), II, 59, 61.
Costa de Beauregard (Marquis), historien, I, 398; II, 59.
Coustard, conventionnel, II, 253, 256.
Couthaud (Général), II, 32, 267.
Couturier (Consul), II, 198, 292, 301, 311, 313.
Crillon (Duc de). I, 94, 96, 149.
Crillon (Fils du duc de) I, 94, 96
Crussol (Bailli de), II, 388.
Cuny (Capitaine), I. 475
Custine (Général de), I, 3, 352, 353.
Cuto (Prince de), II, 135.
Cuviller (Capitaine), II, 13, 18, 37.

D

Dallemagne (Général), II, 28,
Dalons (Général), II, 32.
Damas (Comte de), II, 291.
Dantan, drogman, I, 425, 489, 520, 521.
Danton, I, 36, 355; II, 232, 253, 258, 262.
Daru (Comte), historien, II, 74.
Dast, I, 207.
Daudet (E.), historien, I, 190, 191, 194; II, 390.
Daunou, conventionnel, I, 361; II, 156, 235, 236, 244, 279, 438.
Davin (Général), II, 29.
David (Général), II, 29.
David (Louis), conventionnel, I, 31, 228.
Davout (Maréchal), I, 228, 238, 239; II, 463.
Debosque, I, 207 à 209.
Debry (Jean), conventionnel, I, 51, 64, 360, 377; II, 156, 256.
Decrès (Amiral), I, 332.
Deforgues, ministre, I, 48, 49.
Degelmann (Baron de), II, 92, 93, 105, 412, 413, 416, 417, 420, 426, 442, 443.
Delaborde (Général), I, 238.
Delacroix (Charles), I, 24, 33 à 41, 50, 55, 64, 108, 111, 116, 119, 131 à 138, 143, 154, 158, 165, 174, 175, 178, 182, 184, 192, 196 à 198, 205, 215, 245 à 248, 260, 261, 272, 322, 362, 385, 389, 413, 415, 437, 451, 470; II, 10, 11, 48, 50, 55, 71,

75, 84, 88, 113, 141, 143, 147, 161, 162, 181, 183, 372.
Delacroix (Eugène), I, 41.
Delahaye, conventionnel, II, 256.
Delbrel, conventionnel, I, 83, 88, 92.
Delcher, conventionel, II, 255.
Delenda (Père), I, 454.
Delille, I, 396.
Delmas, conventionnel, I, 9; II, 153, 253, 255, 256.
Delmas (Général), II, 336.
Demeuniers, sénateur, I, 227.
Denainiel (Mme), II, 266.
Denon, diplomate, II, 171.
Desaix (Général), II, 78, 83, 106, 136, 269, 347, 422
Desbrières (Commandant), historien, I, 334.
Descorches (Marie), I, 52, 376, 401 à 409, 411, 430, 491, 509, 510, 524, 525, 526; II, 366.
Descostes, historien, I, 254.
Desmoulins (Camille), I, 36.
Dessole (Général), II, 33.
Deval, drogman, I, 450.
Deverine, II, 101, 106, 108.
Devoize, consul, II, 313, 314, 318.
Dhermand, consul, I, 105, 110, 119, 120, 134, 135, 149, 152, 154, 157, 168, 182, 186, 206, 269, 269, 285.
Dietrichstein (Comte de), II, 290.
Dillon, maréchal de camp, II, 6.
Dommartin (Général), II, 30.
Donnet (Antoine), II, 267.
Doppet (Général), I, 350, 351.
Dor de Lastours, II, 253.
Doulcet de Pontécoulant, conventionnel, II, 15, 256.
Drener, consul, II, 369.
Driault, historien, I, 485.
Dubayet (Aubert-), général, I, 8, 18, 19, 23, 55, 59, 60, 102, 108, 109, 261 et Dubayet, *passim.*, II, 15, 151, 153, 156, 161, 218, 263, 336, 374, 391.
Dubayet (Mme), I, 358, 359, 390, 420, 466 à 471, 486 à 490, 495 à 503.
Dubayet (Constance), I, 470, 496, 502, 503.
Dubayet (Famille du général), I, 471.
Dubois-Crancé (Général), I, 9, 20, 22, 70; II, 78, 217, 254, 255, 259, 319, 380, 381.
Dubois-Debais, convent., II, 256.
Dubois Thainville, I, 450.
Ducos (Roger), I, 17, 18, 19, 66, 327; II, 321, 453.
Dufour (Général), I, 17.
Dufourcq, historien, II, 206, 225, 244, 297.
Dufresne (Général), II, 32.
Dugommier (Général en chef), I, 83, 85, 89.
Dugommier (Adjudant général), II, 33.
Dugouleau (Général), II, 30.
Dumas (Général), II, 28, 153.
Dumas, député, II, 253.
Dumont, conventionnel, II, 7, 255, 256.
Dumont (Lieutenant), I, 378.
Dumouriez (Général), I, 3, 15, 48, 55, 397, 403; II, 128, 390.
Dupetitbois, député, II, 253.
Duphot (Général), I, 288, 508; II, 215, 225, 229, 306, 350, 355, 356, 364, 374, 448, 449.
Dupin, officier, II, 260.
Dupont (Général), II, 7, 8.
Dupont-Chaumont (Général), I, 56; II, 58.
Duport, commissaire à Rome, II, 296.
Dupuis, conventionnel, I, 18.
Duquesnoy, conventionnel, II, 256.
Durant (Baron de), diplomate, I, 230, 232.
Duroc (Général), I, 55.

Duruy (George), historien, I, 63, 294.
Duval, conventionnel, I, 322, 437.

E

Eboli (Marquis d'), II, 188.
Eden (Lord), II, 372, 407, 409, 417.
Elbée (Marquis d'), II, 151.
Elgin (Lord), I, 432, 529.
Elisabeth (Mme), II, 129.
Elliott, officier, II, 17 à 19.
Ernouf (Général), I, 15, 16; II, 8, 346, 360, 401, 437, 448.
Escale (Adjudant général), II, 31.
Escars (Comte F. d'), II, 388.
Eschassériaux aîné, conventionnel, I, 361, 515; II, 153, 156.
Espinassy (d'), conventionnel, II, 255, 257.
Espinchal (*d'*), historien, II, 178, 199.
Esseid-Ali, effendi, ambassadeur turc, I, 32, 394, 412, 446 à 448, 507, 509, 514 à 517, 524, 526 à 529; II, 242.
Estaing (Amiral comte d'), I. 250.
Esterhazy (Prince), II, 395.
Esterhazy, (Princesse), II, 370.

F

Fabre de l'Aude, écrivain, II, 461.
Fabre d'Eglantine, conventionnel, II, 255, 256.
Fain (Baron), historien, I, 43, 91, 94, 96, 405; II, 137.
Farnèse (le Cardinal), II, 231.
Fauche Borel, écrivain, II, 80.
Faypoult, ministre, I, 132, 379, 388; II, 208.
Fazi (Comte de), I, 358, 384, 466.
Ferdinand, grand-duc de Toscane, II, 54, 55, 172, 280, 393.
Ferdinand IV, roi de Naples, I, 398; II, Canclaux et Lacombe, *passim*, 364, 399.
Fernan Nunez (Duc de), I, 148.
Ferragu, secrétaire de Bernadotte, II, 365, 367, 411.
Ferraris (Maréchal), II, 388.
Ferry, conventionnel, II, 7, 256.
Ferté (Comte de la), II, 389.
Fervel, historien, I, 81, 84, 86.
Fézensac (Duc de), II, 17.
Filangieri, écrivain, II, 180.
Fiorella (Général), II, 30, 162.
Fitte, diplomate, II, 135.
Fitz-James (Duc de), II, 5.
Flachslanden (Baron de), II, 388.
Flassan, écrivain, II, 379.
Flavigny (Adjudant général), II, 32.
Flavigny (Comtesse de), II, 121.
Fleurat, drogman, I, 425, 489, 496, 497.
Fleury (Comte), historien, II, 128, 129.
Florida Blanca, ministre espagnol, I, 147, 289.
Flury, consul, I, 487, 524.
Fockedey, conventionnel, II, 256.
Foissac de Latour (Général), 56 à 60; II, 158.
Fonseca (Général), II, 291.
Fontbrune (de), émigré, I, 149, 155.
Fontanieux (Général), II, 63.
Fontenay (Devint de), I, 268.
Fonton, drogman, I, 399, 450, 516.
Forbin (de), émigré, I, 155.
Forneron, historien, I, 189; II, 48, 389.
Fornet, drogman, I, 450.
Foscari, diplomate, I, 433.
Fouché, duc d'Otrante, I, 64, 240.
Fourcroy, conventionnel, II, 153, 263.
Foy (Général), historien, I, 4, 124.
Franceski (Adjudant-général), II, 32.

Franchini, dragman, I, 523.
François Ier (le roi), I, 446.
François Ier, d'Allemagne, II, 169.
François II, d'Allemagne, II, 89, 172 et Bernadotte, *passim*.
François de Neufchateau, Directeur, I, 16, 63, 246, 321 ; II, 98, 209, 346, 422 à 424, 430, 437 à 439, 440 à 446.
François-Joseph, prince de Naples, II, 187.
Franzemberg (Dr), II, 409, 411, 453.
Frédéric II, II, 148.
Frédéric-Guillaume (le roi), I, 26.
Fréville (Villot de), diplomate, I, 314, 315 ; II, 190, 366 à 368, 395, 417, 421 à 424.
Frey (Major), II, 290.
Friant (Général), II, 350.
Frimont (Baron de), II, 387.
Frotté (Comte de), I, 68.
Fucks (Mme de), II, 370.

G

Gabriel, architecte, II, 449.
Gaffarel, historien, II, 225, 334.
Gagnère (A.), historien, II, 132, 175, 272, 273, 276, 310.
Galeotta, colonel napolitain, II, 170.
Galeppi, diplomate, II, 52.
Galiazini, adjudant général, II, 32.
Galliani (abbé), écrivain, II, 180.
Gallo (Marquis de), II, 66, 67, 75 à 78, 80 à 85, 92, 93, 104, 105, 137, 140, 182, 195 à 197, 206, 227, 230 à 233, 237, 240, 241, 244, 282 à 284, 295 à 299, 303, 304, 308 à 311, 371, 397, 412.
Galinguy, colonel napolitain, II, 170.
Gamps (de), général napolitain, II, 291.
Gand (Comte de), I, 149.
Ganteaume (Amiral), I, 332.
Garat, conventionnel, I, 64 ; II, 198, 232 à 246, 264, 271, 286. 288, 398, 399, 437, 438.
Garat, chanteur, II, 232.
Gardanne (Général), I, 56 ; II, 30, 350.
Gardien, conventionnel, II, 255.
Gardoqui, ministre espagnol, I, 125, 134.
Garnier (Général), II, 27.
Garrau, commissaire, II, 26.
Garreau (Général), I, 225.
Gaspapin, conventionnel, II, 253 à 255.
Gaudin, conventionnel, II, 255.
Gaudin (Émile), diplomate, I, 399, 402, 421, 423, 425, 524 ; II, 366, 368, 373, 395, 417, 436.
Gauthier (Général), II. 26.
Gelder (Baron de), diplomate, I, 428, 429.
Gelder (Général de), historien, I, 429, 431.
Génissieu, conventionnel, II, 437.
Gennaro, écrivain napolitain, II, 180, 241.
Gentilli (Général), I, 462 ; II, 27, 260, 262.
Geoffroy, conventionnel, II, 256.
Gerace (Prince de), II, 188.
Gérard (Maréchal), II, 351, 353, 365, 367, 415, 424.
Gérardin, député, I, 351.
Gérente, conventionnel, II, 256.
Ghérardini (Marquis de), diplomate, II, 40, 57, 58, 59, 64.
Giansanti (abbé), diplomate, II, 299, 304, 397.
Gillet, conventionnel, II, 151, 152.
Gillevieux (Adjudant général), II, 32.
Gioja, napolitain, II, 177.
Girardin (Comte de), député, I, 81.
Giraudet, diplomate, I, 32.

Godoï (Luis de), I, 122.
Godoï, prince de la Paix, I, Pérignon et Truguet, *passim*, II, 184, 382, 384.
Goethe, I, 26.
Gohier, directeur, I, 17 à 19, 21, 22, 66, 327, 328; II, 321, 323, 437, 453, 454, 456.
Goltz (Comte de), diplomate, I, 26, 87.
Golovkine, diplomate russe, II, 189, 202.
Gorelli (Mme Trouvé née), II, 164.
Gontaut (Duc de), I, 168.
Goupilleau de Fontenay, conventionnel, I, 92, 94, 96, 98 à 100; II, 256.
Gourdan, conventionnel, I, 361; II, 156.
Gourgaud (Général baron), I, 513; II, 462.
Gouvion, député, II, 253.
Gouvion-Saint-Cyr (Maréchal), I, 56, 225; II, 119, 229.
Goya, peintre, I, 324.
Goyon (Comtesse de), II, 121.
Goyon (de), duc de Feltre, II, 121.
Graham, docteur anglais, II, 175.
Grandi (Mlle), II, 449.
Granjean (Général), I, 225.
Grandmaison (G. de), historien, I, 150, 172.
Grégoire (abbé), conventionnel, I, 227.
Grégoire, patriarche, I, 454.
Grenier (François de), I, 78,
Greville (Lord), II, 175.
Grézieux (Général), I, 114, 115, 170, 191.
Grosjean, historien, I, 398.
Grouchy (Maréchal), I, 225, 226; II, 154.
Grouvelle, diplomate, I, 52, 87.
Guermeur, conventionnel, II, 150.
Guillaume (Général), II, 29.
Guillemardet, conventionnel, I, 64, 307, 309, 312 à 315, 322 à 325.
Guieux (Général), II, 28.
Guillon, historien, II, 459.
Guillot (Général), II, 28.
Guinan, consul, I, 182, 282.
Gustave Adolphe (le roi), II, 466.
Gustave IV de Suède, I, 414, 415.
Guyon, Voir *Pampelonne*.
Guyot (Florentin), conventionnel, I, 18; II, 296.
Guys, agent maritime, I, 379.

H

Hacki, pacha, I, 393.
Haften, diplomate, II, 373, 415.
Hamilton (Sir), diplomate, II, 173 à 176, 202, 274, 276, 298, 304.
Hamilton (Lady), II, 132, 173 à 176, 177, 202, 271 à 277, 288, 294, 308, 310.
Harcourt (Duc d'), I, 193.
Hardenberg, diplomate, I, 5.
Harnier, diplomate, I, 26.
Hasselaer (Mlle), voir *Lacombe* (Mme).
Haussmann, conventionnel, II, 7.
Hauterive (E. d'), historien, I, 5.
Hautpoul (Général d'), II, 217.
Havré (Duc d'), I, 149, 151, 152, 166, 190 à 193, 214, 235, 280; II, 121.
Hazard (Général), II, 30.
Hecquet, conventionnel, II, 255.
Hédouville (Général d'), I, 56.
Hefflinger, diplomate, I, 52.
Helfert, historien, II, 305.
Hénin (d'), diplomate, I, 401, 402, 408, 422.
Hénin (Capitaine), I, 375.
Henriot (Général), I, 2.
Hérault de Séchelles, conventionnel, I, 400.
Herbert (Baron d'), diplomate, I, 432, 433, 451, 501.

Herbette (M.), historien, I, 446. 507, 516.
Herculaïs, savant, II, 313.
Heurney (Capitaine), II, 4.
Hoche (Général), I, 3, 10 à 12, 17, 246, 253, 360; II, 8, 13, 66, 67, 90, 109, 154, 347, 467.
Hohenlohe (Prince de), évêque, II, 383.
Hompesch (Comte de), Grand Maître, I, 200.
Hood (Amiral), II, 262.
Houchard (Général), I, 3, 354.
Houssaye (H.), historien, I, 237, 238.
Hubert (Commandant), I, 441.
Hubsch (Baron de), diplomate, I, 433.
Hüffer, historien, II, 440.
Hulin (Général), I, 56.
Humbert, conventionnel, II, 256.
Hummel, musicien, II, 392.

I

Iahya-Bey, I, 448.
Isabelle la Catholique, I, 128.
Ishac-Bey, I, 497.
Isnard, poète, II, 315, 316.
Izarn (d'), de Valady, conventionnel, II, 257.

J

Jacob, diplomate, II, 57, 58.
Jarvis (Amiral), lord Saint-Vincent, I, 180, 204.
Jeournan, député, II, 253.
Joanny (Dimitri), I, 379.
Jomard (Adjudant général), II, 32.
Jomini (Général), I, 78.
Jonquière (Commandant de la), historien, I, 523.
Joseph II, empereur, II, 171, 177, 239.
Joseph (le roi), voir *Bonaparte*.
Joséphine (l'impératrice), I, 502; II, 17, 18, 78, 80, 219, 268, 349.
Joséphine, reine de Suède, II, 467.
Joubert (Général), I, 10, 68 à 71, 224, 225; II, 28, 367, 336, 350, 449, 455.
Jourdan (Maréchal), I, 3, 10, 15, 18, 55, 66, 69, 228, 229; II, 448, 449, 453, 457, 463.
Jovellanos, ministre espagnol, I, 125.
Junot (Maréchal), I, 7, 56; II, 43, 449.

K

Kadir-Bey (Amiral), I, 523.
Kaunitz (Prince de), chancelier, II, 379, 388, 389, 405.
Kaunitz (Prince de), II, 396.
Keller, diplomate, II, 373, 383.
Kellermann (Maréchal), duc de Valmy, I, 228, 229, 233 à 235, 238, 400; II, 463.
Kellermann (Général), II, 32, 217.
Kieffer, drogman, I, 425, 426, 476, 489, 494, 497, 521.
Kiffer, consul batave, II, 315.
Kilmaine (Général), II, 27. 463.
Kinski (Général), II, 396, 409.
Kinski (Général), II, 411.
Kios Kehaia, ministre turc, I, 436.
Kiriko, diplomate, I, 433.
Kleber (Général), I, 14, 353, 354, 357, 359, 360, 484; II, 152, 343, 428.
Klein (Général), II, 217.
Knobelsdorf (Baron de), diplomate, I, 429, 500.
Koch (*de*), historien, I, 102, 205, 528; II, 61, 243, 304.
Kosciusko, II, 392.
Kotchoubey (Prince), diplomate, I, 409.

Kreutzer, musicien, II, 203.
Kutusov (Général), I, 432.

L

Labène, diplomate, I, 176, 177, 185, 186, 191, 192, 196, 215, 219, 220, 261, 269.
Labriffe (Comte de), maréchal de camp, II, 220.
Labriffe (Marquis de), II, 220.
Lacarrière, consul, I, 282.
Lachevardière, consul, II, 311, 313.
Lacombe Saint-Michel (Général), I, 9, 65, 90, 375, 376; II, 244 à 246, et Lacombe, *passim*.
Lacombe Saint-Michel (Romain), II, 256.
Lacombe (Eugène), II, 250, 252.
Lacombe (Mme), née Hasselaër, II, 265, 266, 326.
Lacombe (Mme), née Micoud, II, 266, 267, 318, 328.
Lachèze, diplomate, II, 233, 240, 244, 245, 271 à 273, 277, 281.
Lacretelle, député, I, 43; II, 238.
Lacroix, conventionnel, II, 253, 255, 256.
Lacrosse (Amiral), I, 16, 17.
Lacuée (Général), I, 362; II, 145, 253.
Lafage (Angélique de), I, 78.
La Fare, évêque, II, 388.
Lafayette (Général de), I, 3, 70, 349; II, 461.
Lafond-Ladébat, député, I, 351.
Lagarde, secrétaire général du Directoire, I, 387, 440; II, 159, 164.
Lagarde Chambonas (Comte de), II, 373.
Lagrange Joseph (Général), I, 241.
Lallemant, diplomate, I, 52, 389; II, 74, 136 à 138.
Laloi, conventionnel, II, 153.
Lamarque, conventionnel, I. 64.
Lamarque (Général M.), I, 228, 230.
Lamballe (Princesse de), I. 396.
Lambesc (Prince de), II, 376, 388.
Lambrechts, ministre, I, 298.
Langara (de), amiral, I, 162, 178, 180.
Langeron (Comte de), II, 388.
Lannes (Maréchal), I, 55, 82, 228; II, 31, 336, 350, 463.
Lanusse (Général baron), I, 79, 134, 239.
Lanusse François (Général), II, 30.
Lascy (Maréchal de), II, 396.
La Révellière, voir *Révellière*.
Lasalcette (Général), II, 30.
Latouche-Tréville (Amiral), I, 252, 402; II, 129 à 131, 133, 144.
Laumond, consul, I, 478, 480.
Launay (Général), II, 31.
Launay (Mlle de), II, 115.
Laurenzana (Duc de), II, 177.
Laurent, conventionnel, II, 255.
Lavallette (Général), I, 55, 187, 484; II, 81, 83, 96, 98, 105, 108, 111, 117, 338, 343, 347, 349.
Lavauguyon (Duc de), I, 147, 149, 151 à 153, 168, 292.
Laydet, consul, I, 477, 478.
Lazowski, ingénieur, I, 475.
Lebley (Général), II, 31.
Lebrun, duc de Plaisance, I, 338.
Lebrun, ingénieur, I, 489, 497.
Lebrun Tondu, ministre, I, 47, 48; II, 129.
Léchelle (Général), I, 357, 358.
Leclerc (Général), I, 21; II, 31, 454, 460.
Lecointre (Laurent), conventionnel, II, 255, 256.
Lefebvre (Maréchal), I, 16 à 18, 69, 70, 228, 233 à 235; II, 336, 456.
Lehoc, diplomate, I, 52.
Lemaliaud, conventionnel, II, 149

Lemarrois (Général), II, 75, 76.
Lemoine (Général), I, 225.
Lemoyne d'Aubermesnil, conventionnel, II, 266.
Lenoir-Laroche, ministre, I, 246.
Léopold, grand-duc de Toscane, empereur, II, 170, 172, 203, 378.
Lehrbach (Baron de), diplomate, II, 428, 434.
Lesage, conventionnel, I, 360; II, 156.
Lescure (*de*), historien, II, 234.
Lespinasse (Général de), II, 28, 222.
Lessart (de), ministre, I, 43, 396.
Lesseps (de), consul, I, 423, 497.
Letourneur, Directeur, I, 9, 14, 44, 50, 205, 256, 348, 360 à 362, 382; II, 50, 68, 99, 145, 156, 255, 256.
Levasseur de la Sarthe, conventionnel, I, 4.
Lévy, historien, II, 164.
Lidon, conventionnel, II, 256.
Liébault (Général), II, 33.
Liechtenstein (Prince de), II, 369, 396.
Liechtenstein (Princesse), II, 370.
Ligne (Prince de), II, 382, 396, 421.
Lima, diplomate, II, 373.
Lindet (Robert), conventionnel, II, 153.
Linois (de), amiral, I, 332.
Liston (Sir), diplomate, I, 432.
Llaguno, ministre espagnol, I, 125.
Lobkovitz (Comte), II, 409.
Lochey (Commandant), II, 292.
Lorcet (Adjudant général), II, 31.
Lorenzana, évêque, I, 152.
Louis XV, II, 256, 388.
Louis XVI, I, 136, 395, 396, 398, 406; II, 44, 129, 132, 182, 232, 375.
Louis XVIII, I, 153, 238 à 240; II, 389 à 391.
Louvel, conventionnel, I, 360; II, 156.
Louvet, conventionnel, I, 51; II, 156, 253.
Louvet, consul, II, 147.
Lubomirski (Prince), II, 396.
Lucchesini (Marquis de), diplomate, II, 53.
Luckner (Maréchal de), I, 3, 350.
Ludolf (de), diplomate napolitain, I, 430, 431.
Ludolf (Guillaume de), diplomate, I, 398, 402, 430, 431; II, 130, 131.
Ludolf (J.-C. de), diplomate, I, 431.
Luperanda (Comtesse de), I, 218.
Luperano (Prince de), I, 229.
Lukembourg (Duc de), I, 149.

M

Mac Donald (Maréchal), I, 55, 66, 69, 70, 225; II, 290, 294, 308, 326.
Mack (Général), II, 9, 277, 278, 289 à 296, 298, 305 à 309, 319.
Mackau (Baron de), diplomate, I, 48; II, 128 à 136, 142, 291.
Mackau (Baronne de), II, 128.
Macquart (Général), II, 26.
Magallon, consul, II, 429.
Mahomet II, I, 519, 520.
Maison (Maréchal), II, 351, 353.
Maistre (Joseph de), écrivain, I, 397.
Maleschuski, officier polonais, II, 365, 392, 417, 421, 422.
Mallet du Pan, écrivain, I, 36, 98, 254, 369.
Mallo, Espagnol, I, 123, 296.
Malmesbury (Lord), diplomate, I, 205; II, 3, 4, 9, 13.
Manfredini (Marquis de), ministre toscan, II, 54, 55.
Mangourit, diplomate, I, 35, 105, 106, 110 à 113, Pérignon,

chap. IV, V et VI, 260; II, 147, 245, 280, 283 à 285.
MANGOURIT fils, II, 285.
MANOUHA (Don Diego), diplomate portugais, I, 301.
MARBOT (Général), I, 69, 70, 326; II, 453, 456.
Marbot (Général), historien, II, 459.
MARCHAND (Capitaine), I, 375.
MARCILLAC (Marquis DE), I, 149, 153.
MARCOLINI (Prince), diplomate napolitain, II, 242.
MAREC, conventionnel, I, 9; II, 7.
MARESCOT (Général DE), I, 17.
MARET, duc de Bassano, I, 48, 402, 403; II, 99, 134, 244, 389.
MARIE-AMÉLIE (la Reine), II, 191, 218.
MARIE-ANTOINETTE (la Reine), I, 61, 64; II, 169, 182, 232, 382.
MARIE-CHRISTINE, princesse de Naples, II, 166, 172, 187.
MARIE-CAROLINE, reine de Naples, I, 61, 431; II, 85, Canclaux et Lacombe, *passim*, 379, 398.
MARIE-JOSÈFE (Archiduchesse), II, 169.
MARIE-THÉRÈZE (Impératrice), II, 169, 387, 393.
MARIE-THÉRÈZE (Impératrice), femme de François II, II, 379, 390, 395, 397 à 399.
MARIE-THÉRÈSE (Princesse), Madame Royale, II, 172, 382, 389, 390, 393.
MARIE-LOUISE, reine d'Espagne, I, Pérignon et Truguet, *passim*; II, 170.
MARIO (Capitaine), I, 375, 475.
Marmier, écrivain, II, 466.
MARMONT (Maréchal), I, 236, 238; II, 21, 105, 458.
Martens, historien, II, 55.
MARTIN (Amiral), I, 16, 17.
Martineng (DE), historien, I, 250, 340, 342.
MARX (Colonel), II, 217.
MASSÉNA (Maréchal), I, 15, 17, 18, 68 à 71, 228; II, 27, 229, 324, 336, 340, 346, 350, 458, 463.
MASSIMI, diplomate romain, II, 52.
Masson (F.), historien, I, 40, 46, 49, 426; II, 128, 129, 133, 177, 323, 358, 369, 403, 422, 435, 440, 460.
MASTAGNA (Marquise DE), II, 177.
MATHIEU (Général Maurice), I, 239.
MATTEI (Cardinal), II, 52.
MAURI, secrétaire de Pérignon, I, 134, 145.
MAURICE (Colonel), II, 217.
MAURIN (Général), II, 354, 365, 375, 450.
MAZARIN (Cardinal), II, 421.
MEDICI, Napolitain, II, 241.
MEDINA-CÉLI (Duchesse DE), I, 149.
MELLINI, officier, II, 281.
MENANT (Général), I, 373 à 376, 386, 419, 441, 443, 468, 472, 473, 488 à 493, 496, 524, 528; II, 263.
MENARD (Général), II, 350.
MENDOUZE, diplomate, II, 135.
MENEYTON (Commandant), I, 470.
MÉNIÈRE, joaillier, I, 406.
MENOU (Général), I, 6, 7.
MERLE D'AUBIGNÉ, genevois, I, 468.
MERLIN DE THIONVILLE, conventionnel, I, 4, 6, 353, 355, 359, 360.
MERLIN DE DOUAI, Directeur, I, 15, 17, 40, 51, 63, 95, 96, 99, 249, 255, 276, 277, 294, 303, 305, 309, 319 à 322, 328, 360; II, 7, 98, 137, 151 à 153, 156, 157, 199, 201, 209, 210, 216, 255, 263, 321, 346, 453.
MERVELDT (Comte DE), diplomate, II, 65, 66, 76, 81 à 85, 92, 93, 105, 290, 412.

MESNARD (Général), II, 28.
Metternich (Prince DE), chancelier, II, 37, 369, 405, 434, 443.
METTERNICH (Prince DE), diplomate, II, 428, 434.
METTERNICH-WINNEBURG (Comte DE), II, 369, 396.
METZINGER (Lieutenant), I, 378.
MEUSNIER (Général) I, 353.
MEYER (Général), II, 31.
MEYNIER (Général), II, 27.
MICHAL (Capitaine), I, 375.
Michel, écrivain, I, 369.
MICHEROUX, diplomate napolitain, II, 136, 137.
MICHEROUX (Maréchal), Napolitain, II, 291, 295, 305, 307.
MICOUD Adélaïde, voir *Lacombe*.
MICOUD François, II, 267.
MILET MUREAU, (général), I, 19, 20, 21; II, 8, 216, 454, 455.
MILHAUD (Général), conventionnel, I, 4; II, 255, 256.
MIOLIS (Général), II, 28.
Miot de Mélito, diplomate, I, 35, 46, 49, 50, 53, 334, 410; II, 57, 78, 79, 208, 366.
MIRABEAU (Comte DE), I, 397; II, 102, 130.
MIREUR (Général), II, 350, 364.
MODÈNE (Comte DE), diplomate, I, 42.
MOLITERNO, Napolitain, II, 317.
MOLLA-AGA, pacha de Widin, I, 485.
MONCEY (Maréchal), I, 99, 101, 228; II, 463.
MONGE, Conventionnel, I, 252, 508; II, 94, 203, 235, 437.
MONGIN (Docteur), I, 486, 487, 489.
MONNIER (Général), II, 31, 350.
MONITEAU (Général), II. 31.
MONTAL, citoyen, I, 423.
MONTCALM (Général marquis DE), I, 15.
MONTESQUIOU (Général en chef), II, 254, 255.
MONTESQUIOU (Baron DE), officier d'ordonnance de Napoléon, II, 121.
MONTESQUIOU (Comtesse DE), II, 121.
Montet (Baronne DU), II, 373, 379, 388, 390.
Montholon (Général), I, 56, 398.
MONTHOLON (Famille DE), I, 398.
MONTICELLI, écrivain napolitain, II, 241.
MONTMORIN (Comte DE), ministre, I, 33, 46, 48, 397.
MORCONE (Marquis DE), II, 188.
MOREAU (Général), I, 3, 10, 14, 36, 66, 68 à 70, 205, 224, 225; II, 66, 347, 448, 449, 458, 461, 462.
MORTIER (Maréchal), I, 228; II 324, 463.
MOULIN (Général), Directeur, I, 16 à 19, 21, 22, 66, 327; II, 321, 323, 437, 448, 453, 454, 456.
MOUROUZI, ministre turc, I, 436, 437.
MOUSTIER (Comte DE), diplomate, I, 397.
MUHL, diplomate hanovrien, II, 373.
MURAT (le Roi), I, 7, 56, 228, 230 à 232; II, 17, 18, 30, 463.
MURAT (Caroline), I, 230 à 232.
MUSQUIZ, diplomate espagnol, I, 87.
MUSQUIZ, prêtre espagnol, I, 298.
MUY (Comte DU), II, 222.

N

NAILLAC (DE), émigré, II, 136.
NAJAC, ordonnateur, II, 428.
NANSOUTY (Général), II, 217.
NAPOLÉON, voir *Bonaparte*.
NAPOLÉON III, I, 342.
NARBONNE (Général comte DE), I, 56.
NARBONNE (Comtesse DE), I, 167.

Narbonne (Duchesse de), I, 167.
Nassau (Princesse de), II, 396, 397.
Necker, I, 29.
Neipperg (Général comte de), I, 231, 232.
Nelson (Amiral), II, 177, 262, 269 à 276, 279, 288, 289, 292, 293, 298, 299, 303, 305.
Nelson (Lady), II, 276.
Ney (Maréchal), I, 45, 228, 240; II, 120, 219, 222, 336, 463.
Noailles (Comte de), diplomate, II, 376.
Noailles (Vicomte de), historien, I, 250.
Noel, diplomate, I. 53.
Noiseville (Mme de), II, 388.
Norvins (*de*), historien, I, 232.

O

Obert (Commandant), I, 475.
Obrescov, diplomate russe, I, 520.
Ocaritz (Comte d'), I, 95, 97.
Oguiski, agent polonais, I, 455.
Olivier (Docteur), I, 487.
Orbay (d'), maréchal de camp, II, 259.
Ordener (Général), II, 217.
Orléans (Duc d'), Philippe Égalité, I, 253, 254; II, 4, 5, 20. 114, 256.
Orléans (Duchesse d'), I, 282.
Orléans (Duc d'), le roi Louis-Philippe, II, 5, 6, 145, 181.
Orman-Effendi, ministre turc, I, 446.
Oscar II, roi de Suède, II, 467.
Ossuna (Duc et duchesse d'), I, 184.
Otto, diplomate, I, 46 à 49.
Oyré (Général d'), I, 353, 354.

P

Paenzer, lieutenant autrichien, II, 290.
Paganel, diplomate, II, 147.
Pagano, Napolitain, II, 241.
Pallain, historien, II, 89.
Pampelonne (Baron de), constituant, I, 378 à 381, 473 à 475.
Paoli, I, 252; II, 260, 262.
Parent, consul, I, 437.
Parisi (Général napolitain), II, 291.
Parme (le Duc de), I, 126.
Parme (l'Infant prince de), I, 146, 162.
Parme (Princesse de), I, 120, 141.
Parra (Général), II, 28.
Partouneaux (Général), I, 225; II, 32.
Pascal, historien, II, 34.
Pascalis (Général), II, 32.
Passwan-Oglou, pacha, I, 482 à 485.
Pastoret (Comte de), député, I, 81.
Paul (le Tzar), I, 456, 522.
Pélissier, diplomate écrivain, I, 407, 408.
Pelletier (Général), II, 28.
Perée (Commandant), I, 441, 443, 470.
Pérignon (Maréchal), I, 34, 55, 60, 64, Pérignon, *passim*, 262. 285, 454; II, 99, 121, 156, 184, 210, 253, 283, 284, 391, 396, 463.
Pérignon (Messire de), I, 76.
Pérignon (Mme), née Grenier, I, 78, 143, 145, 207, 208, 217, 220.
Pérignon (Mme), née Dirat, I, 76.
Pérignon (Don Antoine de), I, 78.
Pérignon (enfants du Maréchal) I, 79, 134, 144, 145, 210 à 213.
Pérignon (Vicomte de), I, 79, 207.
Perkins, consul anglais, II, 314.
Perregeau, employé à Péra, I, 497.
Perret, diplomate, II, 10, 37, 51 à 53, 82, 85, 111, 114.
Perrin, employé à Péra, I, 489.

Perrochel, diplomate, I, 255, 260, 261, 283, 285 à 291, 294, 300, 304 à 314, 321, 420 à 422, 439.
Pétiet, ministre, I, 17, 19, 61, 246, 376.
Peyrante, citoyen, II, 198.
Pézéro, vénitien, I, 390.
Philippe V d'Espagne, I, 121.
Philippstadt (Prince de), II, 291.
Picard (Commandant), historien, II, 461.
Pichegru (Général), I, 3, 5, 7, 8, 11, 14, 15, 23, 59, 60, 263, 368, 411; II, 45, 448, 462.
Pidoux, employé à Péra, I, 420, 523.
Pie VI (le Pape), II, 205, 227.
Piennes (Comte de), I, 149, 280.
Pierre III (le Tzar), I, 456.
Pierre, historien, II, 339.
Pigeon (Général), II, 28, 350.
Pille (Général), I, 17; II, 155.
Pineau (Lieutenant), historien, I, 83.
Pingaud (L), historien, I, 398; II, 80, 198, 447, 466.
Pitt, ministre anglais, II, 383.
Pléville le Peley (Amiral), I, 246, 248, 306; II, 320.
Point (Général), II, 350.
Poisson (Baron), historien, I, 78.
Polignac (Duc de), II, 388.
Polignac (Duchesse de), I, 396.
Poniatowski (le Roi), II, 47.
Portal, archiviste, II, 250, 266.
Potocki (Comte), II, 392.
Pottier, conventionnel, I, 18.
Pouilly (Baron de), II, 387.
Poulpry (Mme de), II, 388.
Poultier, conventionnel écrivain, I, 515; II, 255.
Poupinet, poète, I, 180.
Poupinet, secrétaire de Dubayet, I, 386.
Poyane (Cadette), I, 189, 191.
Preissac (Comte de), maréchal de camp, I, 77.
Préponier (Mme), II, 4.
Prieur de la Cote-d'Or, conventionnel, I, 9; II, 153, 256.
Primoli (Comte Joseph), II, 268.
Priocca (Comte de), ministre sarde, I, 460; II, 15, 60, 306.
Provéra (Général autrichien), II, 49, 205, 206.
Puisaye (Comte de), II, 154.
Puschich, drogman, I, 394, 425.
Puyraveau, conventionnel, II, 256.
Puységur (Comte de), II, 271.

Q

Quatremère de Quincy, député, I, 81.
Quevedo, évêque, I, 152.
Quillet, consul, I, 182.

R

Rachid, effendi, ministre turc, I, 436, 489.
Rambaud (Adjudant général), II, 31.
Ramels (de), ministre, I, 372.
Rampon (Général), II, 30, 350.
Rapp (Général), I, 56; II, 462.
Ratib, effendi, ministre turc, I, 436.
Récamier (Mme), I, 232; II, 461.
Reichenbach, capitaine autrichien, II, 290.
Reinhard, diplomate et ministre, I, 46 à 49, 53, 68 à 72, 331; II, 133, 135, 188, 190, 280, 288, 322, 323, 435, 454.
Reinhard (Mme), I, 67; II, 190, 289, 322, 435.
Renard (le Père), moine, I, 454.
Reverchon, lyonnais, II, 14.
Reuss (Prince de), II, 434.
Révellière (La), Directeur, I, 17, 36, 39, 43, 63, 80, 113, 205, 245,

246, 255, 256, 261, 321, 328, 360, 362, 363; II, 4, 22, 52, 79, 90, 147, 156, 200, 209, 213, 224, 230, 234, 236, 244, 321, 337, 338, 453.
Rewbell, Directeur, I, 4, 16, 17, 39, 51, 54, 55, 61, 63, 107, 108, 184, 187, 188, 205, 246, 248, 255, 300, 319, 321, 348, 353, 355, 360 à 363, 377, 378, 425, 494, 495, 513; II, 4, 14, 90, 145, 156 à 159, 183, 209, 255, 279, 422, 424, 430, 453.
Rey (Général), II, 27, 285.
Reynier (Général), II, 428.
Ricard (Général), I, 78, 79, 236, 240.
Richelieu (Cardinal de), II, 421.
Richelieu (Duc de), II, 388.
Richepanse (Général), I, 225.
Richery (Amiral), I, 157, 158, 161, 162.
Riflon (Jeanne), I, 188 à 194.
Rigny (Amiral de), I, 341.
Ritter, conventionnel, II, 7, 253,
Rivarol, écrivain, II, 234.
Rivaud (Général), II, 32, 255.
Rivière (Duc de), II, 388.
Robert (Général), II, 29.
Robespierre, I, 2, 43, 252, 357; II, 16, 153, 262, 263.
Rochambeau (Général de), I, 3.
Rochechouart (Général comte de), II, 370.
Rogniat (Général vicomte), I, 79.
Roguet (Général comte), I, 224; II, 340.
Rohan, Grand Maître à Malte, I, 197 à 200.
Rombeck (Comtesse de), II, 370.
Rommey, peintre anglais, II, 174.
Roquesantes (Adjudant général), consul, I, 94, 98, 168, 282.
Rose (Adjudant général), II, 32.
Roses (Marquis de), I, 149.
Rossignol (Général), II, 152, 153.
Rostand (Edmond), I, 432.
Rosumowski (Prince), diplomate russe, II, 373 à 375, 398, 417, 435.
Rougé (Comte de), I, 68.
Roussel d'Hurbal (Général), II, 387, 388.
Rousselot (Franck), I, 123, 180, 219, 250 et Truguet, *passim*.
Roussin (Amiral), I, 343.
Roux (Mme Micoud, née), II, 267.
Rovère de Fontvielle, conventionnel, II, 256.
Roy (du), conventionnel, II, 7.
Ruchena (Marquis de), I, 297.
Ruffin, diplomate, I, 65, 422 à 426, 441, 442, 487 à 493, 495 a 499, 514 à 527; II, 281, 308, 374, 448.
Ruffo (Chevalier), diplomate napolitain, II, 143, 144, 160, 245, 283, 303, 309.
Rulhière, diplomate, II, 85, 114.
Rusca (Général), II, 30.
Rutchuk Hussein, ministre turc, I, 480, 483, 484, 496.

S

Saavedra (de), ministre espagnol, I, 268, 297 à 303, 309 à 311, 313 à 315, 324.
Sabatier (abbé), II, 388.
Sabran (Comtesse de), II, 388.
Sabran (Comte de), I, 149.
Sage (le), commissaire des Guerres, I, 375.
Sahuguet (Général), II, 27, 41.
Said-Ghalib effendi, diplomate, I, 530.
Saint-Clar (Vicomte de), ministre napolitain, II, 291.
Saint-Hilaire (Général), II, 29.
Saint-Joseph (Général de), I, 56.
Saint-Just, conventionnel, II, 256.
Saint-Priest (Comte de), diplomate, I, 396; II, 47, 55, 389, 396.

Saint-Simon (Duc de), I, 149, 151, 214, 280.
Saint-Vincent (Lord), voir *Jarvis*.
Sainte-Chapelle, historien, I, 363.
Saliceti, conventionnel, II, 26, 269.
Salis (Général de), autrichien, II, 415.
Salle (Chevalier de la), I, 237.
Sallengros, conventionnel, II, 256.
Sambucca (Marquis de), ministre napolitain, II, 170.
Sandoz (Général), II, 30.
Sandoz-Rollin, diplomate prussien, I, 47; II, 88, 99, 422, 429.
San Filippo (Général napolitain), II, 291, 305, 308.
San Marzan (Comte de), diplomate piémontais, II, 53, 54, 56, 57.
San Nicandro, Napolitain, II, 168.
Sansevero (Prince de), II, 180.
Sarrazin (Général), II, 364, 463.
Sauran (Comte de), ministre autrichien, II, 381, 411, 413, 417.
Sauret (Général), I, 101.
Savary (Général), duc de Rovigo, I, 56; II, 21, 116, 121, 459.
Savary, historien, II, 152.
Saxe (Chevalier de), II, 291.
Scaletta (Prince de), II, 180.
Schefer, historien, II, 370.
Schouvalov (Comtesse), II, 290.
Schwartzemberg (Princesse), II, 370, 409.
Sciout, historien, I, 88; II, 52, 106, 244, 393, 440.
Sébastiani (Maréchal), I, 56, 425, 528, 529.
Secq (de) hongrois, II, 410, 411.
Ségui, agent secret, I, 289 à 293, 300.
Ségur (Marquis de), ministre, I, 77.
Seidlitz (Général), Prussien, II, 149.
Selim III, sultan, I, 65, 381, 398; 407, 435, 441 à 444, 461, 530, II, 314.
Selim (Famille du sultan), I, 435.
Sémonin, employé aux Relations extérieures, I, 399.
Sémonville (Marquis de), diplomate, I, 263, 397 à 403; II, 130, 134, 144, 145, 222, 389.
Sérat (Comte de), I, 149.
Serra Capriola (Duc de), diplomate, II, 304.
Serrurier (Maréchal), I, 10, 228, 233 à 235; II, 27, 49, 463.
Servan (Général), ministre, I, 81, 352; II, 149.
Serviez (Général), II, 28.
Sformazas (Marquis de), I, 127.
Shœborn (Comtesse de), II, 370, 409.
Shonfeld, diplomate saxon, II, 373.
Shé (Louise), mère de Clarke, II, 4.
Shée, secrétaire du duc d'Orléans, II, 4.
Shérer (Général), I, 19 à 21, 60, 61, 88, 102, 222, 246; II, 15, 115, 216, 264, 265, 343, 345, 452.
Siéyès, Directeur, I, 12, 17, 19, 47, 51, 64, 66, 68 à 72, 117, 326 à 328, 360; II, 100, 147, 156, 445, 449, 453 à 456.
Siéyès, consul, II, 147, 275, 301, 302, 311, 312, 313, 320.
Sillery (de Genlis), conventionnel, II, 255, 256.
Simon (Philibert), conventionnel, II, 255.
Simon (Général), II, 459.
Simonin, agent à Madrid, I, 87.
Socorra (Amiral), Espagnol, I, 157.
Solano (Amiral), Espagnol, I, 163,
Solières, député, II, 253.
Solignac (Général), II, 33.
Sommé, chirurgien, I, 375.
Sorel (A.), historien, I, 7, 10, 13, 36, 91, 507; II, 8, 105.

SOUBRANY, conventionnel, I, 4; II, 253, 255, 257.
SOULT (Maréchal), I, 5, 228; II, 219, 220, 463.
STACKELBERG (Comte), diplomate russe, I, 431; II, 47.
STAEL (Baron DE), diplomate, I, 29.
Staël (Mme *de*), I, 29, 38 à 40, 86, 461.
STAMATY, consul, I, 270, 410, 424, 437.
SULEÏMAN, sultan, I, 418, 446.
SULKOWSKI, officier polonais I, 406.
SUVAROV (Maréchal), I, 414, 457.
SUZANNA (Major), II, 277, 278.
Sybel (*de*), historien, I, 25, 121, 130, 160, 162, 405; II, 3, 39, 65, 303, 384 à 386, 403.

T

Taine, historien. I, 3, 49.
TALLEYRAND (Baron DE), diplomate, II, 237.
TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice DE), ministre, I, 38 à 40, 48, 62, 65, 67, 127, 185, 187, 193, 199, 200, 205, 207, 213 à 219, 246 à 249, 259, 261, 272, 283 à 295, 300 à 311, 318 à 328, 331, 462, 463, 471, 492, 499, 510 à 515, 524 à 528; II, 86 à 100, 112, 137, 195 à 201, 209, 210, 228, 234, 243, 272, 277 à 283, 297 à 301, 318 à 323, 360 à 366, 373, 399 à 403, 423 à 429, 436 à 438, 445, 448, 454.
TALLIEN, conventionnel, I, 87, 268.
TALLIEN (Mme), I, 87, 268.
TAMARA (DE), diplomate russe, I, 432, 451.
TANUCCI, ministre napolitain, II, 168, 170.
TALOT, conventionnel, II, 257.
TCHELEBY-EFFENDI, ministre turc, I, 437.
Teil (Joseph *du*), historien, II, 139.
TEZZY (Général autrichien), II, 411.
TEUTON, consul, I, 182.
THAUVENAY (Comte DE), I, 193.
Thibaudeau, conventionnel historien, I, 13 à 15, 28, 361, 505, 506; II, 101, 156, 343 à 345.
Thiébault (Général), historien, I, 226, 323; II, 177 à 179, 299, 306, 340.
THOUIN, savant, I, 80, II, 164.
THUGUT (Baron DE), I, 414, 433; II, 3, 11, 37 à 40, 46 à 48, 55, 59, 65, 75, 80 à 84, 242, 304, 363, 368, 375, 379 à 387, 389 à 393, 400, 408 à 420, 423 à 426, 430, 435, 444.
THURIOT, conventionnel, I, 355; II, 153.
TIMBRUNE (Comte DE), I, 168.
Titeux (Lieutenant-colonel), historien, II, 8.
TOLOSA (Marquis et marquise DE), I, 269.
TONNERRE (Duc DE), II, 267.
TORRÈS (Général Andreas DE), I, 84.
Touchard-Lafosse, historien, II, 349.
TOUR DU PIN (Comte DE LA), I, 168.
TOURETTE (Marquis DE LA), II, 198.
TOURRET (Général), II, 32.
TOUSSAINT (Général), II, 365, 367.
TOVAR (Général DE), I, 84.
Tratcheski, historien, I, 126.
TREILHARD, Directeur, I, 16, 17, 51, 64; II, 99, 100, 147, 153, 209 à 211, 232, 255, 256, 320, 321, 356, 374, 399, 405, 421, 425, 426, 429, 433, 436 à 438.
TRÉMOILLE (Duc DE LA), II, 291.
TROMP (Amiral), Hollandais, II, 440.

Trouvé, diplomate, II, 78, 79, 147, 164, 166, 181, 188 à 192, 194, 200, 209 à 212, 224 à 237, 391, 448.
Trouvé (Mme), II, 188.
Truguet (Amiral), I, 23, 64, 65, 157, 205, 217 à 219, Truguet, *passim*, 421, 470, 471; II, 129, 131, 320, 340, 390.
Truguet (Comtesse), I, 340.
Truguet (Gustave), I, 340.
Tudo (Pepita), I, 123, 202, 203.
Turgot, I, 35, 40.
Turreau, historien, II, 152.

U

Urquijo (d') (ministre espagnol, I, 324.
Urrutia (Général), Espagnol, I, 91 à 94, 98.
Urtubize (d'), diplomate espagnol, I, 147 à 149.
Uschakov (Amiral), Russe, I, 522.

V

Valdès, ministre espagnol), I, 88, 125.
Valknaer, diplomate hollandais, I, 188.
Vallabriga (Princesse Marie-Thérèse de), I, 124, 202.
Vallée, secrétaire du Directoire, II, 200.
Vallier, officier, I, 378.
Valther (Général), II, 31.
Vandal (A.), historien, I, 9, 72, II, 456.
Vannelet, émigré, II, 198.
Vanni, Napolitain, II, 241.
Vanson (Général), historien, II, 20.
Varela, ministre espagnol, I, 125.
Vargas (Marquis), napolitain, II, 180.
Varin (Général), II, 30.
Varlet de la Vallée, conventionnel, II, 257.
Vasto (Marquis del), diplomate espagnol, II, 161, 206.
Vaublanc (Comte de), député, I, 81.
Vaubois (Général de), II, 27, 269, 292, 299.
Vaudémont (Prince de), II, 388.
Vaudreuil (Comte de), I, 397, II, 169, 172.
Veaux (Général), II, 32, 350.
Venture, drogman, I, 32, 420 à 425, 447.
Verdier (Général), II, 30, 350.
Vergennes (Marquis de), diplomate, I, 33, 42; II, 171, 177.
Verhuel (Amiral), Hollandais, I, 338.
Verninac de Saint-Maur, diplomate, I, 34, 53, 368, 409 à 418, 422, 426 à 430, 437, 446, 450; II, 161, 162, 366.
Vial (Général), II, 31.
Vicar, peintre, II, 257.
Vicose (Général), II, 32.
Victoire (Mme), II, 167.
Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, II, 53, 61, 62.
Victor (Maréchal), I, 101, 238; II, 28, 336, 350.
Vidal, conventionnel, I, 92.
Vigée-Lebrun (Mme), II, 169, 174, 388, 396.
Vignolle (Général), II, 31.
Villars (Maréchal de), II, 434, 435.
Villars, diplomate, I, 52; II, 136.
Villatte (Général), II, 365, 367.
Villeneuve (Marquis de), diplomate, I, 446.
Villot-Fréville, voir *Fréville*.
Vimeux (Général), II, 154.
Vincent (Baron de), général autrichien, II, 40, 41, 48, 56, 66.

VINTIMILLE (Comte DE), II, 291.
VITROLLES (Baron DE), I, 237, 238, 240.
Vivenot, historien, II, 379, 435.

W

WALDECK (Prince DE), I, 194.
Waliszewski, historien, I, 456.
WALLIS (Comte), Autrichien, II, 409.
Wallon, historien, II, 263.
WEIROTHER (Mlle), I, 431.
Welvert, historien, II, 315.
WITT (Jean DE), Hollandais, II, 440.
WORONSOV (Comte), ministre russe, I, 409.
WURMSER (Général), II, 2, 49.
WURTEMBERG (Prince F. DE), I, 522.

Y

YPSILANTI (Prince), ministre turc, I, 437, 442, 444, 458 à 461, 490.
YRANDA (Marquis D'), I, 91.
YRIARTE (Chevalier D'), diplomate espagnol, I, 53, 91, 95, 98 à 101, 106, 116, 120.
Yung (Général), historien, II, 259.
YUSUF-AGA, ministre turc, I, 436.
YZQUIERDO (Général), Espagnol, I, 86.

Z

ZENATI, consul, I, 390.
ZICHY (Comtesse), II, 370.
ZIETHEN (Général), Prussien, II, 149.
ZINOVIEV, diplomate russe, I, 126.
ZŒPFEL (Mlle), duchesse de Feltre, II, 114, 115.
ZOUBOV (Platon), I, 456.
ZOUBOV (Valérien), I, 456.

TABLE DES MATIÈRES

CLARKE

I. — LA MISSION DE CLARKE

Situation militaire en Italie en novembre 1796. — Désignation d'un envoyé extraordinaire près la Cour de Vienne. — La carrière du général Clarke. — Portraits divers. — Instructions données par Carnot et Delacroix. — Départ pour l'Italie. — Relations antérieures avec Bonaparte. — Elliott. — Accueil reçu au quartier général. — La mission d'espionnage..... 1

II. — LES NOTES SUR LES GÉNÉRAUX D'ITALIE

Les appréciations de Clarke. — Leur inspiration par Bonaparte et Berthier. — Les commissaires. — Les généraux de l'armée d'Italie. — Portrait du général en chef.. 24

III. — L'APPRENTISSAGE DU GÉNÉRAL DIPLOMATE

Clarke cherche à se rendre à Vienne. — Réponse autrichienne. — Entrevue à Vicence avec le baron de Vincent. — Querelles d'étiquette. — Carnot et Bonaparte. — Le million de Thugut. — Rivoli. — Nouvelles instructions du Directoire. — Clarke suit le quartier général. — Tolentino, Bologne. — Entrevue avec le grand-duc de Toscane à Florence. — Départ pour Turin..... 37

IV. — LE TRAITÉ DE TURIN ET LÉOBEN

Le marquis de Gherardini. — Négociations avec M. de Priocca. — Le traité de Turin (5 avril 1797). — Marche

de Bonaparte sur Vienne. — Armistice de Léoben. — Clarke est appelé au quartier général. — Il arrive après la signature des préliminaires. — Le nœud gordien. 57

V. — CLARKE A UDINE

Projets de Bonaparte après Léoben. — Affaires de Venise. — Clarke accompagne le général en chef. — Entrevues avec Gallo à Milan. — La Cour de Mombello. — Départ de Clarke pour Udine. — Talleyrand entre au ministère. — Sa correspondance avec les généraux diplomates. — Nouvelles instructions. — Bonaparte à Passariano. — Les plénipotentiaires autrichiens. — Les sept premières conférences d'Udine..... 72

VI. — LA DISGRACE

Le 18 fructidor. — Révocation de Clarke. — Mission de Deverine en Italie. — Irritation de Bonaparte. — Le comte Louis de Cobenzl à Udine. — Traité de Campo-Formio. — Circulaire d'Augereau. — Réponse de Clarke. — Bonaparte prend sa défense. — Séjour de Clarke au quartier général. — Rentrée à Paris. — Règlement d'affaires d'intérêt. — Clarke se remarie et se retire en Alsace... 96

VII. — LE DUC DE FELTRE

Principales étapes pendant le Consulat et l'Empire. — Le ministère de la guerre (1807-1814). — Titres et dotations. — 1815. — Deuxième et troisième ministère. — Mort de Clarke. — Jugement de Napoléon..... 117

CANCLAUX

I. — NAPLES ET LA PREMIÈRE COALITION

L'ambassade du baron de Mackau (1792). — L'escadre de La Touche-Tréville à Naples. — Sommation de Belleville. — La mort de Louis XVI. — Naples entre dans la coalition. — Mission de Maret. — Départ de Mackau. — Premières négociations. — Le prince de Belmonte Pignatelli

rejoint Bonaparte. — Convention de Brescia. — Traité de Paris (10 octobre 1796). — Le chevalier Ruffo est nommé ministre de Naples à Paris 127

II. — LE DÉPART DE CANCLAUX

Désignation du général Canclaux. — Ses origines et sa carrière. — Son rôle en Bretagne en 1793 et 1795. — Son deuxième mariage. — Lois sur les *ci-devant*. — Préparatifs de départ. — Verninac de Saint-Maur en Italie. — Départ de Canclaux et de son secrétaire d'ambassade. — Trouvé. — Mariage du prince héréditaire. — Retour du Roi à Naples 144

III. — LA COUR DE NAPLES

La jeunesse du roi Ferdinand. — Marie-Caroline. — Premiers ministres. — Acton. — La haine contre la France. — L'ambassadrice d'Angleterre, lady Hamilton. — Son intimité avec la Reine. — Le peuple et les courtisans. — Mouvement des esprits. — Instructions données au général Canclaux 168

IV. — CANCLAUX ET BONAPARTE

Audience royale. — Discours de Canclaux. — Premières satisfactions. — Impressions de Trouvé. — Sujets d'irritation de Bonaparte contre la Cour. — Prétentions napolitaines. — Situation politique et personnelle de l'ambassadeur. — Reproches de Talleyrand. — Optimisme du général Canclaux 185

V. — LE RAPPEL DE CANCLAUX

Affaires de Rome. — Bouchard part pour Udine. — Bonaparte demande le rappel de Canclaux. — Nomination de Treilhard. — Lettre de Merlin de Douai. — Trouvé, chargé d'affaires. — Dernière audience royale. — Départ pour Rome 205

VI. — DERNIÈRES ANNÉES (1798-1817)

Missions confiées à Canclaux. — Mariage de sa fille avec le

colonel Auguste Colbert. — 1813. — Pair de France. — Mort du général en 1817 216

VII. — TROUVÉ, BRUNÉ ET GARAT

Débuts de Trouvé comme chargé d'affaires. — Meurtre du général Duphot à Rome. — Désignation du général Brune comme ambassadeur. — Instructions envoyées à Berthier. — Nomination de Garat. — Son voyage en Italie. — Discours aux souverains de Naples. — Intervention en faveur des prisonniers politiques. — Traité secret de Naples avec l'Autriche. — Démission de Garat..... 224

LACOMBE SAINT-MICHEL

I. — LE « LÉGISLATEUR » LACOMBE SAINT-MICHEL

La carrière de Jean-Pierre Lacombe. — 1789. — Dans le Tarn. — Chevalier de Saint-Louis. — L'Assemblée législative. — La Convention. — Comités militaires. — Missions en Corse et à l'armée du Nord. — Au Comité de salut public. — Les deux mariages. — La famille du général..... 249

II. — ABOUKIR

A la recherche de la flotte d'Égypte. — Ravitaillement anglais en Sicile. — Lachèze, chargé d'affaires. — Aboukir. — Fêtes à Naples. — Nelson et Mack. — Le général Lacombe Saint-Michel en Italie. — Son arrivée à Naples. — Le secrétaire d'ambassade Mangourit..... 269

III. — VERS LA GUERRE

L'audience royale. — Discours de l'ambassadeur. — La Reine est malade. — Mack généralissime. — Le camp de San Germano. — Blocus de Malte. — Lacombe et le marquis de Gallo. — Situation intolérable. — Mise en marche des troupes royales. — Occupation de Rome. — Revers napolitains. — Les Français de Naples sont chassés..... 286

IV. — L'ODYSSÉE D'UN AMBASSADEUR

La Madona del Porto Salvo. — Débarquement à la Goulette. Tunis. — La guerre avec Sélim III. — Les Français à Carthage. — Départ d'Afrique et arrivée à Gênes. — Nouvelles de la guerre. — Le consul Siéyès retourne à Naples..... 310

V. — FIN DE CARRIÈRE

La succession de Talleyrand aux Relations extérieures. — État des services jusqu'en 1810. — Retraite et mort à Saint-Michel de Vax, le 27 janvier 1812..... 321

BERNADOTTE

I. — LES AMBITIONS DE BERNADOTTE EN 1797

Bernadotte porte à Paris les drapeaux de Rivoli. — Réception par le Directoire. — Adresses des généraux. — La jalousie d'Augereau. — Bonaparte et Bernadotte. — Le 18 fructidor. — Impressions sur la Journée. — Le commandement du Midi. — Retour en Italie. — Passariano. — Organisation de l'armée d'Angleterre. — Dépit de Bernadotte. — Projets de retraite. — Entrevue avec Barras. — Nomination aux îles Ioniennes. — Meurtre de Duphot à Rome. — Bernadotte est proposé par Bonaparte pour l'ambassade de Vienne 333

II. — L'ARRIVÉE A VIENNE

Bernadotte accepte. — Lettre à Talleyrand. — Correspondance de Bonaparte avec le comte de Cobenzl. — Personnel emmené par l'ambassadeur. — De Milan à Vienne. — Installation à l'hôtel Lichtenstein. — Le corps diplomatique. — Instructions envoyées de Paris. — Audience impériale du 2 mars..... 359

III. — LA POLITIQUE DE BERNADOTTE

L'empereur François. — La finesse de Thugut. — Courtoisie des premiers rapports. — Changement de l'attitude de Bernadotte. — Ses efforts et ses maladresses. — Les émigrés et la Cour. — Madame Royale. — Menées en faveur de la Pologne. — L'archiduc Charles. — Audience accordée par l'Impératrice le 10 avril. — Reproches venus de Paris. — Bernadotte demande son rappel. — L'anniversaire patriotique du 13 avril. — Le drapeau de l'ambassade. 378

IV. — L'ÉMEUTE DU 24 GERMINAL (13 AVRIL)

Attroupements dans la Wallner-Strasse. — Abstention de la police. — Première lettre à Thugut. — Pillage de l'ambassade. — Courageuse attitude des Français. — Lettres adressées au premier ministre. — Arrivée des troupes. — Mission de Degelmann. — Bernadotte écrit directement à l'Empereur. — Satisfactions insuffisantes. — Le départ de Vienne..... 406

V. — LES EMBARRAS DU DIRECTOIRE

Version de Thugut sur l'affaire du 13 avril. — Cobenzl est nommé au ministère. — Fréville à Paris. — Réunion au Luxembourg. — Ultimatum rédigé par François de Neufchâteau. — Les esprits se calment. — Bonaparte est désigné pour aller à Rastadt. — Lettres de Thugut et Cobenzl. — Changement de projets. — Départ de Bonaparte pour Toulon..... 419

VI. — LE RETOUR DE BERNADOTTE EN FRANCE

De Vienne à Rastadt. — Journal de l'ambassadeur. — Rencontre de Cobenzl à Markel. — Bernadotte reçoit l'ordre de rester à Rastadt. — Il refuse un commandement et part pour Paris. — François de Neufchâteau plénipotentiaire. — Bernadotte est nommé ambassadeur près la République batave. — Nouveau refus. — Conférences de Selz. — Échec de François de Neufchâteau..... 431

VII. — APRÈS L'AMBASSADE

Nouvelles ambitions. — Liaison avec Joseph Bonaparte. — Désirée Clary. — Rentrée dans l'armée. — Le ministère de la guerre. — Popularité du ministre. — Démission forcée. — Le 18 brumaire. — Au Conseil d'État. — Missions diverses. — L'ambassade aux États-Unis. — Opposition au Consulat. — Le maréchal d'empire Bernadotte..... 447

TABLE DES NOMS PROPRES..... 469

TABLE DES MATIÈRES..... 491

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière

A LA MÊME LIBRAIRIE

Bonaparte et Hoche en 1797, par Albert Sorel, de l'Académie française. 2e édition. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Un Général hollandais sous le premier Empire. **Mémoires du général baron de Dedem de Gelder** (1774-1825). Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Mes souvenirs sur Napoléon, par le comte Chaptal, publiés par son arrière-petit-fils, le vicomte An. Chaptal, secrétaire d'ambassade. Un vol. in-8°, accompagné d'un portrait en héliogravure 7 fr. 50

Mémoires secrets de J.-M. Augeard, secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette (1760-1800). Documents inédits sur les événements accomplis en France pendant les dernières années du règne de Louis XV, le règne de Louis XVI et la Révolution, jusqu'au 18 brumaire, précédés d'une introduction par M. Evariste Bavoux. Un volume in-8° cavalier. . . . . 6 fr.

Un Homme d'autrefois. Souvenirs recueillis par son arrière-petit-fils le marquis Costa de Beauregard. 8e édition. Un vol. in-18. 4 fr.
(Couronné par l'Académie française, prix Montyon.)

Un Agent secret sous la Révolution et l'Empire. — **Le Comte d'Antraigues**, par Léonce Pingaud. Un vol. in-8° accompagné de trois portraits en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Correspondance diplomatique de Talleyrand. **Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire**, avec introduction et notes, par G. Pallain. Un vol. in-8° cavalier. . . . . 8 fr.

Rome, Naples et le Directoire. *Armistices et traités* (1790-1797), par Joseph Du Teil, Un volume in-8° avec 4 gravures. . . 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, prix Drouyn de Lhuys.)

Napoléon intime, par Arthur-Lévy. 13e édition. Un vol. in-8°. 8 fr.
(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.)

Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'Émigration (1753-1801). Études et portraits historiques et littéraires d'après des documents inédits, par M. de Lescure. Un vol. in-8° cavalier. 8 fr.
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)

Souvenirs de la baronne Du Montet (1785-1866). 2e édition. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Mémoires de la comtesse Potocka (1794-1820), publiés par Casimir Stryienski. 8e édition. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure et un fac-similé d'autographe. . . . . 7 fr. 50

Les Complots militaires sous le Consulat et l'Empire, d'après les documents inédits des Archives, par E. Guillon. Un vol. in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

Les Complots militaires sous la Restauration, d'après les documents des Archives, par E. Guillon. Un vol. in-18. . . . 3 fr. 50

Bonaparte et Moreau. *L'Entente initiale — Les Premiers Dissentiments — La Rupture*, par Ernest Picard, chef d'escadron d'artillerie breveté. Un vol. in-8° accompagné de cinq cartes. . . . . 7 fr. 50

Le Maréchal Canrobert. *Souvenirs d'un siècle*, par Germain Bapst. Tome Ier. 6e édition. Avec un portrait en héliogravure. — Tome II : *Napoléon III et sa cour. — La Guerre de Crimée.* 4e édit, avec une carte. — Tome III : *Paris et la cour pendant le Congrès. — La Naissance du Prince impérial. — La Guerre d'Italie.* 3e édit., avec cartes. Trois vol. in-8°. Prix de chaque vol. . . . . 7 fr. 50

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8022.

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22292 7425